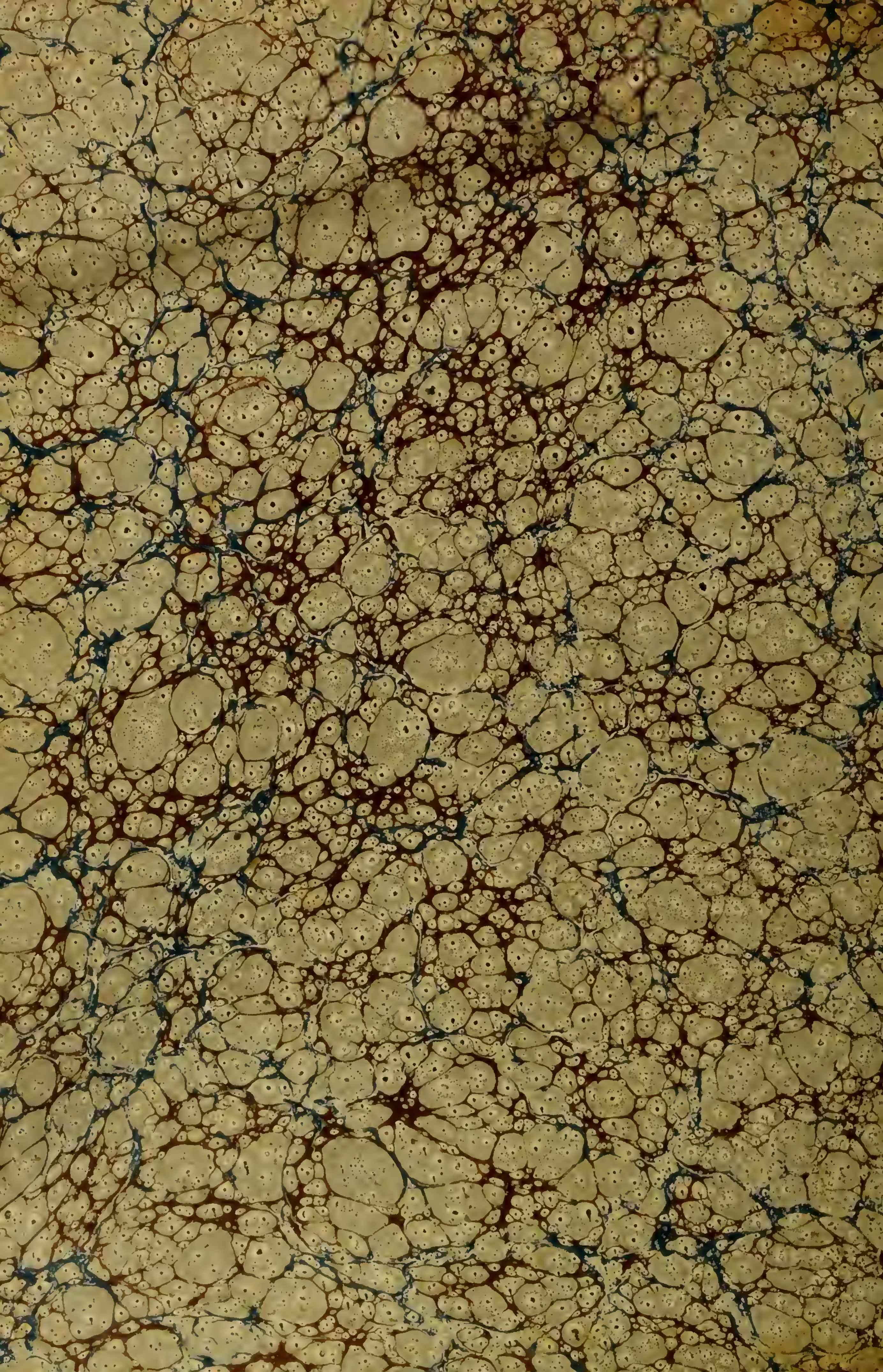
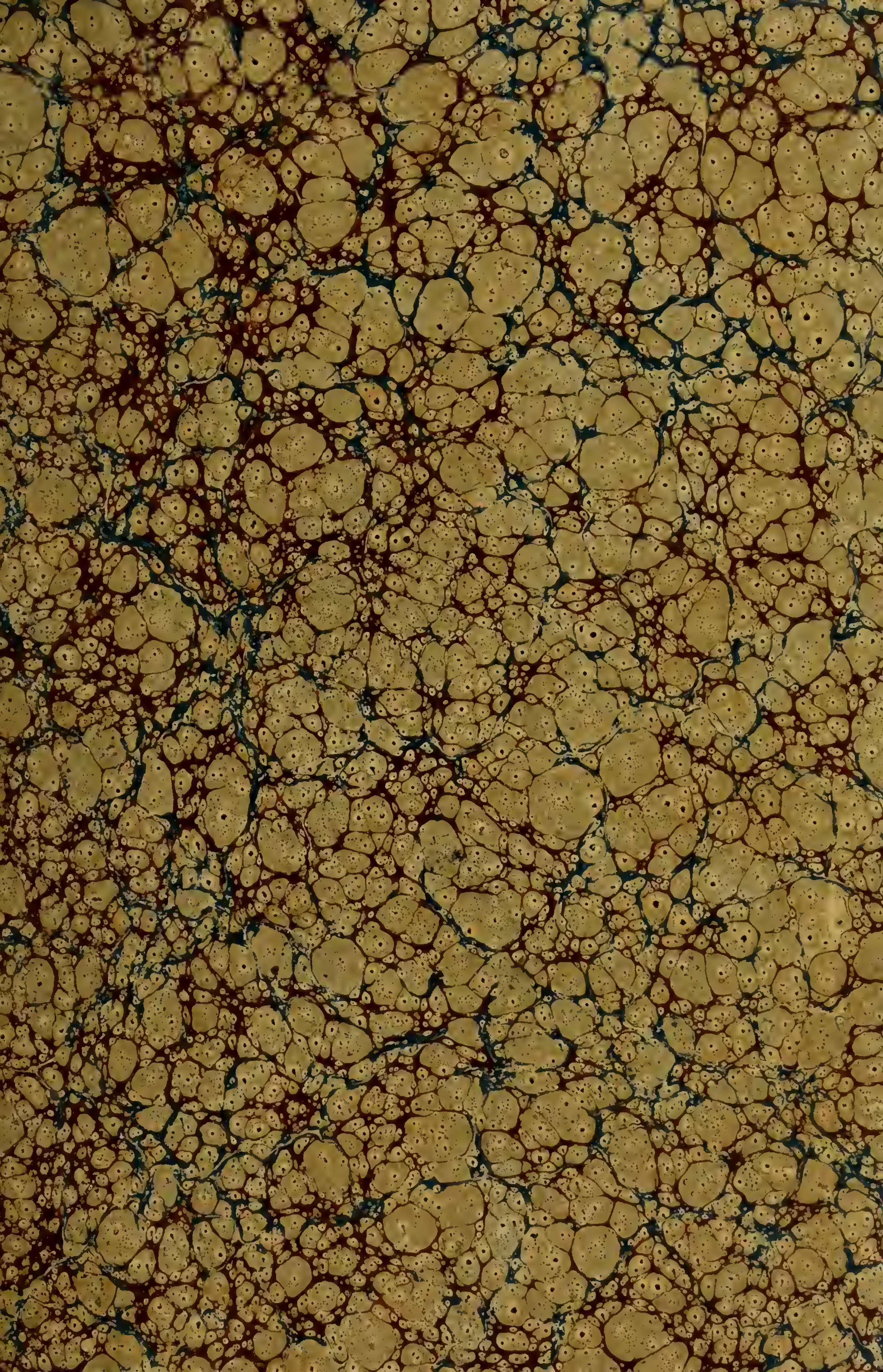






DORVAULT, F. L. M.

A Monsieur le Docteur

J. Dorvault

L'OFFICINE

OU

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DE PHARMACIE PRATIQUE.

CET OUVRAGE SE TROUVE CHEZ LES LIBRAIRES SUIVANTS :

Agen	Chez Bertrand, A. Chairou et compagnie.
Angers	— Barassé frères, Cosnier et Lachèse.
Angoulême	— Perez-Leclerc.
Amsterdam	— Caarelsen, Van Bakkenes.
Bayonne	— Cosse, Jaymebon.
Berlin	— Hirschwald.
Besançon	— Bintot.
Bordeaux	— Ch. Lawalle, Chaumas.
Boston	— Dobson.
Brest	— J. Hebert, Lepontois.
Bruxelles	— J. B. Tircher, Périchon, Decq.
Charleston	— P. J. Beile.
Clermont-Ferrand	— Thibaut-Landriot, Weisset, Berthier.
Copenhague	— Gyldendal.
Dublin	— Hodges et Smith, Fannin et compagnie.
Edimbourg	— Maclachlan et Stewart, Carfrae et fils.
Florence	— G. Piatti, Ricordi et compagnie.
Gênes	— A. Beuf.
Genève	— Cherbuliez.
Lausanne	— Doy.
Leipzick	— L. Michelsen, Brockhaus et Avenarius.
Lemans	— Pesche.
Leyde	— Luchmans, Vanderhoek.
Liege	— Collardin, J. Desoer.
Lille	— Vanackere, Leleu.
Limoges	— Marmignon.
Lisbonne	— Rolland et Semiond.
Londres	— H. Baillière.
Lyon	— Ch. Savy.
Madrid	— Denné, Hildago et compagnie.
Marseille	— Camoin, Chaix, Mossy, Masvert.
Mayence	— Leroux.
Milan	— Dumolard et fils.
Montpellier	— L. Castel, Sévalle.
Moscou	— Veuve Gauthier et fils, Urbain et Renaud, Semen.
Nancy	— Grimblot et compagnie.
Nantes	— Boroleau, Forest, Sebire.
Naples	— Fernandez.
Nouvelle-Orléans	— A. Moret.
Odessa	— Sauron.
Palerme	— Abbate, Ch. Beuf.
Perpignan	— Alzine, Julia frères.
Pétersbourg	— Bellizard et compagnie, Hauer et compagnie. Graeff.
Philadelphie	— Carey et Lea.
Rennes	— Verdier, Molliex.
Rochefort	— Pénard.
Rouen	— Legrand, Lebrument.
Rome	— P. Merle.
Rotterdam	— Kramers.
Stockholm	— Hirsch.
Strasbourg	— Dérivaux, Lagier, Levrault, Treuttel et Wurtz.
Toulon	— Belluc, Monge et Villamus.
Toulouse	— Gimet, Senac.
Tours	— Bonamy.
Troyes	— Febvre.
Turin	— J. Bocca, Pic.
Varsovie	— Emm. Glucksberg, Léon Glucksberg.
Vienne	— Rohrmann et Sweigerd.
Vilna	— Th. Glucksberg.

IMPRIMERIE DE HENNUYER ET TURPIN, RUE LEMERCIER, 24.
Batignolles.

L'OFFICINE

OU

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DE PHARMACIE PRATIQUE

CONTENANT

1° LE TARIF GÉNÉRAL DE PHARMACIE ET DES BRANCHES ACCESSOIRES,
Précédé du Tarif des Manipulations;

2° **LE DISPENSAIRE PHARMACEUTIQUE**,

ou

CONSPECTUS DES PHARMACOPÉES LÉGALES ET PARTICULIÈRES :

ALLEMANDES, AMÉRICAINES, ANGLAISES, BELGES, ESPAGNOLES, FRANÇAISES, HOLLANDAISES, ITALIENNES, POLONAISES, PORTUGAISES, RUSSES, SARDES, SUÉDOISES, ETC.;

Des Formulaires,

MATIÈRES MÉDICALES ET RECUEILS DIVERS DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DES MÊMES PAYS;

précédé

DE TABLEAUX PRÉSENTANT LA CONCORDANCE DES DIVERS POIDS MÉDICINAUX DE L'EUROPE ENTRE EUX ET AVEC LE SYSTÈME DECIMAL; D'UNE INSTRUCTION SUR LES ARÉOMÈTRES ET LES THERMOMÈTRES; D'UN CALENDRIER PHARMACEUTIQUE; D'UN APERÇU SUR LA CLASSIFICATION ET LA NOMENCLATURE PHARMACEUTIQUES; D'UNE INSTRUCTION SUR LA MANIÈRE DE TENIR LE LIVRE-COPIE DES PRESCRIPTIONS MAGISTRALES; DES SIGNES ABREVIATIFS ET D'UNE PROPOSITION DE SIGNES NOUVEAUX DE PONDÉRATION MÉDICINALE;

3° **LA PHARMACIE LÉGALE**,

comprenant

LA LÉGISLATION PHARMACEUTIQUE OU RECUEIL DE LOIS, DECRETS, ARRÊTÉS ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT L'EXERCICE DE LA PHARMACIE; LA TOXICOLOGIE, OU PETIT TRAITÉ DES MOYENS PROPRES A FAIRE RECONNAITRE LES POISONS ET A COMBATTRE LEURS EFFETS; L'ESSAI PHARMACEUTIQUE DES MÉDICAMENTS SIMPLES ET COMPOSÉS, OU PETIT TRAITÉ DES MOYENS PROPRES A FAIRE RECONNAÎTRE LEUR NATURE ET LEUR FALSIFICATION;

4° **L'APPENDICE PHARMACEUTIQUE**,

comprenant

LA PHARMACIE VÉTÉRINAIRE ET UN MISCELLANÉE D'ARTICLES QUI INTÉRESSENT LA PHARMACIE PRATIQUE;

PAR

DORVAULT, PHARMACIEN,
Ex-pharmacien des hôpitaux, lauréat de l'École de pharmacie de Paris, etc.

PARIS

ANCIENNE MAISON BÉCHET JEUNE,

LABÉ, **SUCCESSEUR, LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,**
Place de l'École de Médecine, 4.

1844


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

Un livre qui résumerait tous les ouvrages nécessaires à l'exercice de la pharmacie, un volume qui, à lui seul, pourrait être considéré comme une petite bibliothèque pharmaceutique, où le pharmacien trouverait rassemblés tous les renseignements nécessaires aux besoins journaliers de sa profession, serait, sans aucun doute, de la plus grande utilité pour lui : tel est le livre que nous soumettons au jugement de nos confrères, sous le nom de *l'Officine*.

Comme on le pense déjà, *l'Officine* n'est point un livre scientifique, mais quelque chose de plus modeste, une œuvre de patience. La pharmacie, comme science, possède de nombreux traités qui, écrits par des hommes haut placés dans notre profession et d'un savoir éprouvé, ne laissent rien à désirer. Les uns, embrassant toutes les généralités, les autres, ne s'occupant que des branches accessoires, ont porté partout l'émulation et l'amour de l'étude ; sous ce rapport, on peut dire que la pharmacie n'a rien à envier aux autres carrières libérales. Mais en est-il de même pour la pharmacie pratique, pour la pharmacie officinale proprement dite? Assurément non. Cette dernière, en effet, ne possède aucun traité, aucun livre spécial où se trouvent collectés, sous une forme commode, les renseignements qui lui sont indispensables.

L'Officine est donc un travail neuf par l'idée qui lui a donné naissance, neuf par son ensemble ; car si quelques-unes de ses parties ont déjà été traitées, elles l'ont été séparément et elles ne forment point un seul tout. Aussi ces travaux partiels n'ont-ils eu qu'un succès plus ou moins limité, et cela se conçoit ; car, ce qui fait le succès pour les ouvrages de ce genre où l'esprit n'est point en jeu, où une brillante imagination n'a rien à faire, c'est l'utilité.

Un livre d'utilité, et surtout un livre de tous les instants, ne répond parfaitement à son but qu'autant que les parties qui le composent sont disposées avec méthode, que les recherches y sont promptes et faciles. C'est ce que nous avons cherché à réaliser, en divisant *l'Officine* en quatre parties : la première, principalement consacrée à donner le prix de vente des médicaments simples et composés, est intitulée *Tarif général de pharmacie et des branches accessoires ;* la deuxième, sorte de pharmacopée universelle, porte le nom de *Dispensaire pharmaceutique* ; la troisième, qui comprend la législation pharmaceutique, la toxicologie, l'essai des médicaments, nous l'avons nommée *Pharmacie légale ;* la quatrième, enfin, formée de matériaux divers, est intitulée *Appendice pharmaceutique ;* ces différentes parties pourront être indiquées au dehors, comme celles des Codes de jurisprudence, chacune par une coloration particulière (1).

Quelques explications sur les divisions que nous venons d'établir sont nécessaires pour l'intelligence du livre et pour donner tout de suite une idée de la matière.

1° *Tarif général de pharmacie et des branches accessoires.* — Dans ces derniers temps, des communications de journaux scientifiques sur l'organisation de la pharmacie dans différentes nations du nord de l'Europe ont assez vivement préoccupé les pharmaciens, et principalement en ce qui touchait le prix des médicaments. Dans ces pays, en effet, le gouvernement produit un tarif officiel auquel les pharmaciens doivent se soumettre, s'ils ne veulent encourir la perte de leur privilége ou une peine proportionnée au délit. Ces sortes de tarifs existent en Suède, en Allemagne, en Piémont, etc.

Des pharmacologistes français avaient pensé

(1) Voir l'Avis au relieur, page 612.

alors que nous pourrions attendre quelque chose d'analogue de notre gouvernement, ce qui aurait l'avantage de faire cesser ces irrégularités de prix si choquantes qui ont lieu tous les jours dans nos pharmacies. Mais un tarif officiel est impossible en France, tant que nous n'aurons pas obtenu la limitation des officines; l'un est la conséquence de l'autre. Est-ce à dire pour cela que les pharmaciens ne doivent pas chercher à faire cesser ces irrégularités si nuisibles à tous? Telle n'est pas notre pensée : régulariser, autant que possible, le prix des médicaments; amener la concurrence à ne plus exister que dans leur qualité, est le but que nous devons désirer, que nous pouvons et devons avoir à cœur d'atteindre.

La pharmacie est peut-être la profession qui a le plus grand nombre de substances en maniement. On conçoit dès lors quel désordre doit exister dans les prix quand on ne suit d'autres guides que sa mémoire. En effet, la principale cause des irrégularités dans le prix des médicaments vient de ce que, dans la plupart des officines, on ne suit aucune règle, aucun tarif. A part certains médicaments, le prix de tous les autres est fixé d'une manière tout à fait arbitraire.

Le *Tarif à l'usage des pharmaciens*, rédigé par plusieurs pharmaciens de Paris, le seul qui ait servi de guide jusqu'à présent, a déjà rendu de grands services en régularisant les prix dans un grand nombre d'officines. Mais, en raison de son prix élevé et surtout de son utilité limitée, il n'a pas été assez généralement adopté, de sorte que ses bienfaits n'ont été que partiels. Du reste, ce travail, que nous nous plaisons à reconnaître comme fort utile et comme nous ayant été d'un grand secours pour le nôtre, n'est pas aussi complet qu'il pourrait l'être, une foule de substances n'y sont point mentionnées. Il est vrai que la plupart des substances en question sont rarement usitées. Mais ne serait-ce pas là précisément une raison pour laquelle elles devraient y figurer? En effet, les prix des médicaments d'une vente journalière sont connus sans l'aide du tarif; celui des autres est ignoré. Nous avons dû aussi faire entrer dans le Tarif toutes les préparations qui, dans ces derniers temps, sont venues prendre place dans la matière médicale.

Dans le Tarif général, comme dans les autres parties, nous avons mis tous les soins possibles pour qu'il fût aussi complet que faire se pouvait. Nous n'avons point voulu être en reste soit en matériaux, soit en explications; et, sans chercher à grossir notre livre de choses inutiles, nous avons cherché à prévoir tous les besoins, à prévenir toutes les difficultés. Nous n'avons point surtout perdu de vue que *l'Officine* n'était pas pour une seule localité.

Notre premier soin, en commençant le Tarif général, a été de savoir quels étaient les poids qu'il convenait de prendre pour bases dans l'établissement des prix : le kilogramme, l'hectogramme, le décagramme, le gramme et le décigramme, qui sont les multiples ou sous-multiples par dix les uns des autres, nous ont paru remplir toutes les conditions désirables. Les quantités qui se rapportent à l'ancienne posologie perdent de plus en plus racine, et bientôt il n'en restera plus rien.

La question des poids nous amène à faire mention d'une partie intégrante du Tarif général et placée en tête, sous le titre de *Tarif des manipulations pour la confection des médicaments magistraux*. Ce travail nous paraît d'un grand intérêt. Nous y donnons le moyen d'établir d'une manière tout à fait rationnelle le prix des préparations magistrales, à l'aide d'une simple règle d'arithmétique. Nous avions pensé étendre cette méthode, que nous croyons complètement neuve, au Tarif général; mais des difficultés sans nombre nous ont forcé d'y renoncer, du moins pour le moment.

La seule manière d'établir un tarif qui pût être vraiment utile dans un pays comme le nôtre, où les prix varient non-seulement de province à province, mais encore, dans une même ville, de quartier à quartier, était de donner les *prix moyens*. Sous ce rapport, nous avons suivi en général le Tarif à l'usage des pharmaciens de Paris. Nous ne pouvions, en effet, suivre de meilleurs guides que ses auteurs, hommes recommandables par un savoir éprouvé et par une longue expérience. Chaque

fois que nous nous en sommes écarté, ç'a toujours été avec la plus grande circonspection.

Il est peu de pharmaciens, et à plus forte raison d'élèves, qui ne se soient trouvés embarrassés pour des causes fort légères en apparence ; nous voulons parler de ce qui arrive lorsqu'un médecin prescrit, sans spécification aucune, un médicament qui porte le même nom qu'un ou plusieurs autres. Ainsi, qu'il prescrive de la teinture de colchique, beaucoup de pharmaciens donneront sans indécision, et ils auront pour eux l'autorité du Codex, la teinture de bulbes ; mais pour d'autres, il y aura doute, hésitation. Le médecin, se demanderont ces derniers, n'aurait-il pas entendu prescrire la teinture de semences, qui est préférée par beaucoup de praticiens, ses confrères ? Pour lever la difficulté, nous avons marqué d'un astérisque le médicament qu'on devra délivrer toutes les fois qu'il en existera d'autres du même nom, et que le médecin n'aura pas précisé lequel. Nous avons suivi la même marche dans le Dispensaire.

A cette occasion, nous ferons remarquer qu'il serait à désirer pour la médecine et pour la pharmacie, et les garanties que nous nous attacherons à donner nous font espérer que ce vœu s'accomplira, il serait à désirer, disons-nous, que *l'Officine* fût répandue dans les deux professions ; elle établirait entre la prescription et l'exécution une corrélation qui est loin d'exister aujourd'hui.

C'est avec raison que les pharmaciens cherchent aujourd'hui à faire sortir les eaux minérales de mains étrangères et sans garanties. Pour notre part, nous pensons avoir servi cette cause en donnant aux pharmaciens, soit dans le Prix-Courant, soit dans le Dispensaire, tous les renseignements nécessaires sur cette branche importante d'agents thérapeutiques.

A la suite du Tarif général, et pour le compléter, nous avons donné le Tarif des médicaments spéciaux, homœopathiques et étrangers.

Les instruments dits en gomme élastique, les bandages, les appareils à allaitement, etc., etc., constituent un commerce peut-être peu important pour les pharmaciens de Paris, où les acheteurs ont directement affaire aux fabricants, mais qui est d'un certain poids pour les pharmaciens des départements. Nous avons donné à la liste de ces objets toute l'étendue désirable, et l'avons accompagnée d'explications utiles. Cette liste termine le Tarif général.

Les ouvrages qui nous ont servi de guides dans cette partie de *l'Officine* et que nous devons citer particulièrement, sont : le *Tarif à l'usage des pharmaciens de Paris*, celui des *pharmaciens du département du Haut-Rhin*, et celui des *pharmaciens de la Marne*. Le Prix-Courant de Charrière nous a fourni des indications sur les instruments ; le Prix-courant de droguerie de la maison Menier et compagnie de Paris nous a été d'un très-grand secours sur bien des points.

Dispensaire pharmaceutique. — Nous avons donné ce nom à la partie la plus étendue et la plus intéressante de *l'Officine*. Le Dispensaire est en effet un dictionnaire où nous avons fait l'histoire pharmaceutico-médicale abrégée d'à peu près toutes les drogues simples, enregistré toutes les formules connues et dispersées dans les pharmacopées, les matières médicales, les formulaires, les traités, les monographies et les journaux de pharmacie et de médecine des différents pays de l'Europe.

On y trouvera bien des substances dont l'emploi est depuis longtemps tombé dans l'oubli ; d'autres, au contraire, qui ne font pas encore nettement partie de la matière médicale, mais qu'on tente d'y introduire ; d'autres enfin qui ne sont usitées que dans les pays étrangers. De même, on y trouvera bon nombre de recettes surannées ; mais ces recettes sont accréditées auprès d'anciens médecins ou dans le monde, et il nous a paru nécessaire de mettre le pharmacien à même de répondre au besoin sur les uns et les autres.

Nous nous sommes attaché à fixer des doses pour les préparations les moins importantes, pour la plus simple infusion. Ce soin, qui pourrait d'abord paraître futile, ne l'est point à nos yeux. C'est en opérant toujours avec régularité, même dans les petites choses, que les pharmaciens feront perdre cette croyance répandue parmi quelques médecins, que les

médicaments simples sont mieux préparés auprès du malade que dans nos laboratoires.

Le Dispensaire contenant à peu près toutes les formules susceptibles d'être demandées, il sera surtout utile aux pharmaciens des grandes villes, qui sont exposés à recevoir des prescriptions très-variées. Il leur épargnera l'achat de livres nombreux et embarrassants, en même temps que de longues recherches. En effet, souvent les médecins prescrivent un médicament composé sans en donner la formule. Si cette dernière ne se trouve point au Codex, comme cela arrive le plus ordinairement, il faut qu'ils la cherchent dans les formulaires particuliers, encore souvent épuisent-ils ceux qu'ils possèdent sans résultat.

Aujourd'hui, la thérapeutique paraît être dans une époque de transition. Quel est l'homme de l'art, en effet, qui ne s'aperçoive du mouvement, et, qui plus est, n'y participe? Tous, depuis les charlatans qui affichent aux carrefours leurs méthodes curatives, jusqu'aux sommités médicales les plus honorables de notre époque, semblent porter leurs regards vers cette partie si intéressante de l'art de guérir, qui, il faut bien le dire, était naguère encore par trop négligée. Au règne exclusif de l'anatomie pathologique et de la médecine expectante, succède celui de la thérapeutique agissante. On a compris enfin que diagnostiquer et regarder n'était pas guérir ; aussi la pharmacie acquiert-elle de jour en jour une plus grande importance. Chacun, dans ce grand mouvement, veut donner qui un agent nouveau, qui une formule nouvelle ; chaque jour les journaux de la science enregistrent avec empressement ces nouveautés.

Si l'on a étrangement abusé de cette ardeur pour faire entrer dans la matière médicale une foule de préparations inertes, de modifications insignifiantes, il faut cependant convenir que de beaux résultats ont été obtenus ; ce qui est bien quelque chose.

Dans ce travail des esprits, le pharmacien ne peut rester en arrière sans compromettre à la fois ses intérêts et sa considération. C'est à lui à favoriser cette réaction heureuse qui s'opère vers l'étude des médicaments. Rarement il possède d'autres livres que ceux qui lui ont servi de guides dans ses études; quelquefois des formulaires; le plus souvent il reçoit un journal scientifique, mais un seul. Eh bien! il lui est impossible d'être ainsi au courant. Ses livres, qu'il ne renouvelle plus, sont dépassés; son journal, ne contenant qu'une certaine quantité et qu'un certain ordre de matières, ne lui apprend qu'une partie de ce qui se passe. Pour combler cette lacune, nous avons recueilli tout ce qui a été publié d'intéressant en pratique dans ces derniers temps.

L'Officine n'étant un ouvrage dogmatique dans aucune de ses parties, mais bien le *Dictionnaire des renseignements pharmaceutiques essentiellement pratiques*, la classification à adopter pour le Dispensaire ne devait nullement nous embarrasser. La classification par ordre alphabétique était la seule convenable. La nomenclature pharmaceutique suivie a été celle consacrée par l'usage. Ce n'est pas que nous ne reconnaissions, avec tous ceux qui se sont occupés de la question, qu'une nomenclature plus méthodique serait à désirer ; mais la nature du livre ne nous a pas permis d'adopter, tout en reconnaissant leur mérite, celles qui ont été proposées par des pharmacologistes modernes, les esprits n'y étant pas encore suffisamment préparés. Cependant, en tête du Dispensaire nous en avons fait connaître les bases d'une manière assez détaillée, et nous avons donné le tableau de leur concordance avec l'ancienne nomenclature ou celle du Codex.

En tête du Dispensaire nous avons placé, en manière de prolégomènes, des pièces qui ne sont pas sans intérêt; ce sont : 1° une instruction sur la posologie nouvelle, accompagnée de notions suffisantes et de tableaux faisant connaître les rapports des poids anciens aux nouveaux, et de ceux-ci aux poids des principaux États de l'Europe ; 2° une courte instruction sur les aréomètres et les thermomètres ; 3° un *Calendrier pharmaceutique*, ou tableau des substances à se procurer ou des préparations à faire mois par mois ; 4° la classification et la nomenclature pharmaceutiques dont nous avons déjà dit un mot; 5° des observations relatives à l'exécution des formules magistrales et du

livre-copie; 6° enfin, une proposition de signes nouveaux de pondération médicinale en harmonie avec le système décimal actuel.

Dans le cours du Dispensaire, nous avons donné toutes les explications qui nous ont paru nécessaires. Nous avons donné la définition succincte de chaque classe de médicaments et l'avons accompagnée en outre de considérations générales et de réflexions pratiques. On trouvera aussi des notions ignorées de la plupart des pharmaciens et qui leur seront utiles par la suite. C'est ainsi qu'à l'article *Bains*, nous sommes entré dans quelques détails sur leur température, la manière de les administrer, la dose des substances médicamenteuses qui en forment la base, etc., toutes choses sur lesquelles le pharmacien est souvent consulté; qu'aux mots *Cautères*, *Vésicatoires*, *Moxas*, nous avons fait connaître les différents modes d'application et de pansement; que nous avons indiqué la composition réelle ou supposée d'à peu près tous les remèdes particuliers aujourd'hui si nombreux; c'est encore ainsi que nous avons fait connaître, à leur ordre, quelques procédés particuliers à certaines officines, ou à certaines professions voisines, et qui peuvent devenir utiles à la pharmacie. MM. les élèves en feront leur profit.

Autant que possible, nous avons fait connaître une substance ou une préparation par tous les noms sous lesquels elle est susceptible d'être demandée. Pour les végétaux, ou les animaux, indépendamment du nom français ou vulgaire, nous avons donné le nom scientifique, et indiqué constamment la famille à laquelle ils appartiennent. Et qu'on ne se hâte pas de nous adresser le reproche d'avoir cherché à étaler un trop grand luxe d'érudition synonymique; nous n'avons fait que le nécessaire. Tel nom de substance, inconnu dans telle partie de la France, est seul connu et usité dans telle autre. En ceci nous avons eu en vue que l'élève en pharmacie, en l'absence de son chef, ne fût point embarrassé par un nom synonymique qu'il ne connaîtrait pas; ainsi que de lui faire éviter des erreurs quelquefois graves. D'ailleurs, il en pourra tirer profit pour l'étude rétrospective.

On conçoit que nous n'avons pu entrer dans de longs détails sur le mode opératoire de chaque préparation; ce qui, du reste, eût été superflu dans la plupart des cas. Nous pouvions, d'ailleurs, d'autant plus en agir ainsi, qu'étant entré dans quelques généralités, il devient facile à chacun d'en faire au besoin l'application à telle ou telle préparation; et, d'autre part, les ouvrages étant cités, il sera facile, lorsque besoin en sera, d'y avoir recours pour plus amples renseignements. Nous devons dire aussi que toutes les fois que nous avons eu connaissance de plusieurs formules pour un même médicament, nous avons choisi la plus suivie, en faisant connaître souvent en quoi consistent les modifications, les observations auxquelles elles ont donné lieu.

L'histoire d'une substance est toujours terminée par l'indication de ses propriétés médicales, de la dose à laquelle on l'emploie et de ses formes pharmaceutiques. Les substances incompatibles ont été aussi indiquées à la suite, chaque fois que cela a été nécessaire.

Si le classement des articles a été quelquefois arbitraire, on conçoit qu'il n'a pu en être autrement. C'est que, si l'on peut avec succès et aisément appliquer une classification méthodique à un nombre limité de substances ou de formules choisies, il n'en est plus de même avec un grand nombre. Tel ordre, qui vous avait séduit tout d'abord, parce que les premiers matériaux semblaient s'y ranger facilement, devient défectueux par cela seul que quelques-uns refusent de s'y soumettre : il vous faut y renoncer. On pourrait, il est vrai, en créant une classification nouvelle, des noms nouveaux, arriver à vaincre quelquefois la difficulté; mais alors, pour ce nivellement, il faut renverser complétement l'économie de ce qui a été établi par les devanciers; ce que nous ne pouvions faire sous peine d'enlever à notre livre son caractère pratique, et partant son utilité. Mais est-ce à dire que nous ayons copié servilement les auteurs? Non. Nous avons cru devoir faire quelques rectifications, présenter quelques idées nouvelles; mais, nous le répétons, sans bouleverser de fond en comble les choses établies.

Les ouvrages auxquels nous avons eu recours, pour composer cette partie de *l'Officine*,

sont fort nombreux. Dans l'impossibilité de les nommer tous, nous indiquerons ceux seulement auxquels nous avons eu le plus souvent recours. Ce sont :

PHARMACIE.

- *Ouvrages français.* — Le *Codex*, que nous avons pris en entier, les excellentes pharmacopées de MM. Jourdan, Guibourt, Soubeiran, Chevalier et Idt, Virey, Cottereau; le Cours de pharmacie de M. Lecanu; les Formulaires de MM. Bouchardat, Foy, Cadet-Gassicourt, Richard, Rattier, Milne-Edwards, etc.
- *Ouvrages étrangers.* — Les pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, des États-Unis d'Amérique, de Hollande, de Prusse, d'Autriche, du Piémont, d'Espagne, de Suède, etc. (V., page 110, la table des abréviations.)

MATIÈRE MÉDICALE. — L'*Abrégé des drogues simples*, de Guibourt; le *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique*, de Mérat et Delens; le *Dictionnaire des Drogues simples et composées*, de MM. Chevalier, Richard et Guillemin; l'*Histoire naturelle médicale* de Richard; le *Cours d'Histoire naturelle*, de Fée; les *Éléments de botanique*, de Lindley; la *Matière médicale*, de Trousseau et Pidoux.

Enfin, parmi les écrits périodiques : le *Journal de Pharmacie*, le *Journal des Connaissances médicales pratiques et de Pharmacologie*, le *Journal de Chimie médicale*, le *Journal de Médecine et de chirurgie pratiques*, le *Bulletin de Thérapeutique*, les *Archives de Médecine*, la *Revue scientifique*, la *Gazette des Hôpitaux*, la *Gazette médicale*, la *Clinique des hôpitaux des Enfants*, les *Annales des maladies de la peau*, les *Annales d'hygiène*, les *Comptes-rendus de l'Institut*, le *Bulletin de l'Académie des sciences*, l'*Encyclographie médicale*, et différents journaux scientifiques étrangers.

3° *Pharmacie légale.*—Cette partie, moins étendue que celle dont nous venons de parler, contient néanmoins des matériaux nombreux et en général peu connus des pharmaciens, par cette raison que, formant jusqu'à présent la matière d'ouvrages distincts, l'acquisition de ces derniers devenait onéreuse. En effet, ces matériaux se rapportent à trois ordres de faits que nous avons dénommés : 1° *Législation pharmaceutique;* 2° *Toxicologie*; 3° *Essai des médicaments.*

Dans la Législation, nous avons réuni les lois, décrets, ordonnances et règlements de police qui concernent l'exercice de la pharmacie, la vente des médicaments en général et celle des poisons en particulier. Nous avons accompagné ces documents d'éclaircissements nécessaires à leur interprétation, et les avons fait suivre de réflexions sur les vices de l'organisation actuelle de la pharmacie, et sur les améliorations à apporter dans celle invoquée et promise depuis si longtemps. Dans les heureuses applications de la science à l'industrie et à l'agriculture, la pharmacie peut, à de justes titres, revendiquer une bonne part pour les siens. Il est inconcevable que le gouvernement n'en tienne pas plus de compte, et fasse si longtemps attendre sa justice à une profession qui rend de pareils services.

Dans la Toxicologie, nous avons établi la classification des poisons, nous avons décrit les symptômes qu'ils produisent sur l'économie humaine, nous avons indiqué les substances propres à combattre leurs effets, autrement dit leurs *contre-poisons*, puis enfin les réactifs propres à déceler leur nature. Nous n'avons point eu la prétention, dans les quelques pages que nous lui consacrons, d'entrer dans toutes les questions d'un sujet aussi vaste que l'est aujourd'hui la toxicologie ; notre intention a été seulement et ne devait être que de donner les notions les plus pressantes sur cette matière, et, sous ce rapport, nous croyons avoir convenablement résumé la question. Le pharmacien chez lequel on vient à la hâte chercher des secours pour un empoisonnement, n'aura qu'à consulter son livre pour n'être pas pris au dépourvu.

L'Essai des médicaments permettra au pharmacien de s'assurer de la nature des produits qu'il tire du commerce, et le mettra en garde contre des accidents graves par suite de substitutions involontaires. Cette partie étant aussi un traité des moyens propres à reconnaître les falsifications des médicaments simples et composés, il pourra aussi se mettre à l'abri des

adultérations nombreuses que leur cupidité le fait subir. Nous croyons avoir réuni un plus grand nombre de faits qu'aucun de nos devanciers.

Les ouvrages que nous avons compulsés avec le plus de fruit pour cette partie de *l'Officine*, sont : pour la législation pharmaceutique, les *Pandectes pharmaceutiques*, par MM. Laugier et Duruy ; et le *Code expliqué des pharmaciens*, par M. Laterrade. Pour la toxicologie, les ouvrages spéciaux de *Fodéré*, *Orfila*, *Devergie*, les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, le *Journal de chimie médicale*, et le *Manuel de médecine légale* que vient de publier le docteur Bayard. Enfin, pour l'essai des médicaments, nous avons principalement eu recours au *Traité des falsifications des drogues*, de MM. Bussy et Boutron, au *Cours de pharmacie* de M. Lecanu, au *Dispensaire* de Christison ([1]), etc. Nous avons trouvé dans ce dernier ouvrage une foule de données précieuses et inconnues en France pour l'essai rationnel des médicaments. Le *Journal de chimie médicale* nous a encore fourni de nombreux procédés, indiqués dans ces derniers temps pour déceler la fraude.

Appendice pharmaceutique. — Cette partie est tout à fait hétérogène. La préparation et la vente des médicaments de la médecine vétérinaire nous ont été injustement enlevées. Nous avons voulu en quelque sorte protester contre cette injustice, en accordant à ces préparations une place dans l'Appendice. Les pharmaciens des petites localités, que cette partie intéresse plus spécialement, y trouveront toutes les formules en vogue dans la médecine des animaux. Nous avons puisé nos renseignements dans les ouvrages de Lebas, de Moiroud, de Delafond et Lassaigne, et dans le *Journal de médecine vétérinaire.*

Les médecins homœopathes pouvant se croire autorisés à vendre les médicaments dans les localités où les pharmaciens ne seraient pas à même de les préparer suivant les préceptes de la doctrine, nous avons voulu leur enlever ce prétexte, en faisant connaître les notions nécessaires à cette manipulation. Nous avons tiré de l'ouvrage de Bigel et de celui de Jahr ce que nous disons sur les médicaments homœopathiques.

Après la pharmacie homœopathique, nous avons placé un Miscellanée de faits détachés qui intéressent la pharmacie pratique.

L'ouvrage est disposé de telle manière que, lorsqu'on en possédera l'esprit, il sera facile de trouver directement l'article que l'on veut consulter ; toutefois, cela ne nous a pas empêché de donner une table des matières par ordre alphabétique, aussi détaillée que possible. De plus, considérant que les noms de beaucoup de formules sont bien plus facilement retenus dans la mémoire par le nom de leurs auteurs que par celui de la classe pharmacologique à laquelle elles appartiennent, une table des auteurs nous a paru nécessaire, et nous l'y avons ajoutée.

Tel est, en substance, notre travail. Nous avons fait tous nos efforts pour qu'il fût au niveau des connaissances du jour. Mais, par sa nature, il est d'un genre d'ouvrages qui vieillissent vite ; quelques années suffisent pour amener de nombreuses disparates, et, bien qu'il reste toujours un fond principal qui ne varie pas, par cela seul que quelques parties sont en arrière, que d'autres font défaut, ce qui faisait son mérite, l'actualité, n'existant plus, le livre tout entier tombe en défaveur. C'est pour éviter cet effet et ne pas trop rapprocher les éditions, qu'un supplément d'un prix très-modique, et faisant connaître ce qui aura été mis au jour d'intéressant pour la pratique, sera publié lorsqu'il y aura urgence.

Nous croyons avoir mis dans le cours de l'ouvrage la clarté qui doit faire l'apanage d'un travail où une ambiguité pourrait être la cause d'un accident grave. Cependant, pour pouvoir faire entrer dans un seul volume tous les matériaux que nous devions y mettre, pour atteindre le but que nous nous étions proposé, nous avons dû sacrifier à la concision toute richesse ou superfluité de style, la forme au fond ; nous avons dû même faire une étude particulière, afin d'arriver à ne présenter que la partie vraiment substantielle des faits, et laisser de

([1]) A Dispensatory or commentary on the pharmacopœias of Great Britain. *Edinburg*, 1842.

côté tout ce qui ne pouvait que la délayer sans aucun profit. Nous avons également écarté toute discussion purement scientifique qui n'aurait eu d'autre avantage que notre satisfaction personnelle ; en un mot, nous avons mis de côté toute prétention à nous faire de notre œuvre un titre de gloire, et n'avons eu en vue que l'utilité, que les services que nous pouvions rendre à la pratique pharmaceutique. Le prix auquel nous avons tenu que le livre fût établi en est une nouvelle preuve.

Maintenant, ne nous accusera-t-on pas de témérité, d'avoir entrepris, seul, un travail qui, pour offrir les garanties suffisantes, demandait le concours d'un grand nombre de praticiens ? Sans doute, si cela était, nous mériterions le blâme; mais d'abord nous avons puisé dans les ouvrages les plus accrédités les documents de tous genres déjà rassemblés, et nous avons cité les auteurs, ce qui a en outre l'avantage de rendre à chacun son bien. Pour ceux non encore recueillis, nous avons été, autant que possible, les puiser aux sources; et, une fois rassemblés, les matériaux ont été revisés par les hommes les plus connus et les plus compétents de la pharmacie pratique et des branches accessoires. C'est ainsi que nous avons eu le concours de MM. Béral, Blondeau, Garot, Hottot, Page, Vée, pour la pharmacie proprement dite, celui de M. Menier pour la droguerie, et celui du docteur Cazenave pour la partie médicale.

Qu'il nous soit permis de leur adresser ici publiquement nos remerciements pour leur bienveillante coopération.

Nous ne prétendons en rien rendre ces messieurs responsables de quelque partie que ce soit de l'ouvrage. Nous devons même dire que sur les points où nous nous sommes trouvé en désaccord avec eux, nous avons souvent tranché la question en faveur de notre opinion. Nous assumons donc sur nous toute la responsabilité de notre œuvre.

Ces garanties pourraient paraître suffisantes; cependant nous voulons plus encore pour l'avenir. Afin que ceux de nos confrères qui voudraient nous faire part de leurs observations puissent le faire avec fruit, nous avons fait laisser en blanc quelques feuillets de papier à la fin des exemplaires reliés de *l'Officine* [1]. De cette manière ils pourront les écrire chaque fois qu'elles leur seront suggérées, et dans un endroit où ils sauront au moins les retrouver. Ils pourront noter aussi là, les omissions et erreurs qui auraient pu nous échapper. Chaque année ils pourront les détacher et nous les faire parvenir [2], elles nous serviront à composer le supplément. Pour nous, un ouvrage qui intéresse toute une profession, doit être, comme une loi qui intéresse une nation, l'expression de la majorité; et le *Codex* ne sera jamais ce qu'il doit être, que lorsque tous les pharmaciens de la France prendront part à sa rédaction.

Nous abandonnons notreouvrage à la critique, qui sans doute ne nous fera pas défaut. L'originalité du livre, la diversité des documents qui s'y trouvent, enfin les imperfections presque inséparables d'un travail de longue haleine lui fourniront une ample matière. Mais qu'elle soit de bonne foi et qu'elle se produise au grand jour, chacun y gagnera.

(1) Le papier de l'ouvrage étant collé, on peut faire, à l'endroit même des articles, les additions ou corrections qu'on voudra.

(2) Par l'entremise des droguistes ou par toute autre voie, franco.

DORVAULT.

TARIF DES MANIPULATIONS

POUR LA CONFECTION DES MÉDICAMENTS MAGISTRAUX.

Les tarifs officiels imposés aux pharmaciens des différents États du nord de l'Europe contiennent à peu près tous un tarif des manipulations. On doit s'étonner que les auteurs du Tarif de Paris n'en aient pas donné un, et que, tandis qu'ils cherchaient à régulariser le prix des substances elles-mêmes, ils aient laissé à l'arbitraire celui de leur préparation, qui y prête beaucoup plus. Les pharmaciens du département du Haut-Rhin ont reconnu cette lacune, et l'ont comblée en partie dans leur Tarif. Je n'avais garde de ne pas les imiter. On verra même que j'ai cherché à compléter leur œuvre.

Les prix fixés ici pour la confection des médicaments sont, bien entendu, ceux de cette confection elle-même, et non les prix entiers des médicaments. Pour obtenir ces derniers, il n'y aura, lorsqu'il s'agira d'une opération sur une seule substance officinale, par exemple, diviser de la térébenthine cuite en pilules, il n'y aura, disons-nous, qu'à ajouter le prix de cette dernière à celui fixé pour la confection du nombre de pilules demandé. S'il y a mélange de différentes substances, on ajoutera les prix de celles-ci les uns aux autres, et enfin celui de la manipulation [1]. Les contenants se payent à part.

Les médicaments magistraux peuvent être prescrits à des doses fort diverses. Ne pouvant faire figurer avec leurs prix toutes les quantités susceptibles d'être demandées, nous avons dû en choisir un certain nombre comme point de départ.

Les chiffres que nous avons adoptés comme types de quantités nous ont paru convenablement échelonnés pour qu'il soit facile d'établir le prix des quantités intermédiaires [1].

(1) Il nous semble raisonnable de ne prélever le prix de la manipulation qu'autant que le prix de la ou des substances n'est pas *très-élevé*. Dans le cas contraire, pour le musc, les sels d'or, de morphine, de quinine, etc., on ne comptera que le prix de la substance employée. Si cependant ces substances n'entraient qu'en faibles proportions par rapport à la division ou au volume des médicaments, on agirait comme dans le premier cas.

(1) Nous soumettons aux jugements de nos confrères la méthode suivante pour établir d'une manière rationnelle le prix de la confection des médicaments magistraux.

Cette méthode, qui pourra paraître d'abord compliquée, est cependant fort simple, et une fois qu'on l'aura bien comprise, on pourra en faire l'application dans tous les cas, sans qu'il soit nécessaire de l'étudier chaque fois. En voici le mécanisme : pour les pilules, par exemple, nous avons adopté les nombres 5, 10, 25, 50 et 100, et fixé à 25, 40, 75, 1, 20 et 1, 75 c. le prix de la manipulation : pour ces quantités, point d'embarras ; mais que le médecin prescrive un nombre de pilules autre qu'un de ceux ci-dessus, comment en fixera-t-on le prix ? En se reportant aux chiffres que nous venons de poser, on voit que la concession augmente à mesure que la quantité augmente aussi. Dans la fixation du prix de toutes les autres quantités, il faudra observer le même principe. On l'observera avec une rigueur mathématique suffisante par le calcul suivant :

Cherchez, dans les types de quantités, celui qui, multiplié par 3, produit le nombre ou la quantité dont vous avez besoin, autrement dit son multiplicande, et donnez ensuite pour prix à cette quantité, non pas 3 fois, mais seulement 2 fois le prix du nombre multiplicande. A-t-on, par exemple, à fixer le prix de 15 pilules, nombre qui est en dehors des types ? 15 est le produit ou le multiple de 5 par 3 : or, 5 pilules valant 25 c., 15 n'en vaudront pas 75, mais 50. 30, autre nombre non indiqué, est le multiple de 10 par 3 ; 10 pilules étant fixées à 40 c., 30 le seront au double ou 80 c. En d'autres termes, tandis que la quantité est triple, le prix n'est seulement double ; ou encore, pendant que la quantité est multipliée par 3, le prix ne l'est que par 2. Le tableau suivant achèvera notre explication.

MULTIPLES.

NOMBRES TYPES.		
	Quantité.	5×3= 15×3= 45×3= 135
	Prix.. . .	25c.×2= 50×2=1 f. ×2=2, »
	Quantité.	10×3= 30×3= 90×3= 270
	Prix.. . .	40×2= 80×2=1,60×2=3,20
	Quantité.	25×3= 75×3= 225×3= 675
	Prix.. . .	75 ×2=1,50×2=3, »×2=6, »
	Quantité.	50×3= 150×3= 450×3=1350
	Prix. 1 f.	20 ×2=2,40×2=4,80×2=9, 60
	Quantité.	100×3= 300×3= 900×3=2700
	Prix. 1 f.	75 ×2=3,50×2=7, »×2=14, »

Comme on le voit, dans ce tableau, bien des quantités ne se trouvent point représentées. C'est ainsi, en nous en tenant aux pilules, que nous n'y voyons pas les nombres 24, 36 et 72, qui sont assez souvent demandes. Pour le premier de ces nombres, on peut négliger la différence qui existe entre lui et 25, et faire payer comme pour ce dernier nombre. Il en sera de même pour la différence qui existe entre 72 et 75. Mais le nombre 36 s'écarte davantage des nombres indiqués au tableau. En effet, il se trouve entre les nombres multiples 30 et 45. Dans ce cas et les analogues, il faudra voir la différence de prix qui existe entre les deux nombres voisins, prendre la moitié de cette différence et l'ajouter au prix du nombre inférieur. Ainsi la différence de prix entre 30 et 45 pilules est de 20 c. La moitié de cette différence étant 10 c., et 30 pilules étant cotées 80 c., donc 90 c. sera le prix de la manipulation de 36 pilules.

Il y a tout à croire que les cas exceptionnels de l'ordre de ceux que nous venons de citer, qui sont en dehors du système de numération et de pondération décimal, disparaîtront à mesure que les médecins s'initieront davantage à ce système, et que les défauts que nous signalons dans notre méthode (car il en existe d'autres) disparaîtront aussi.

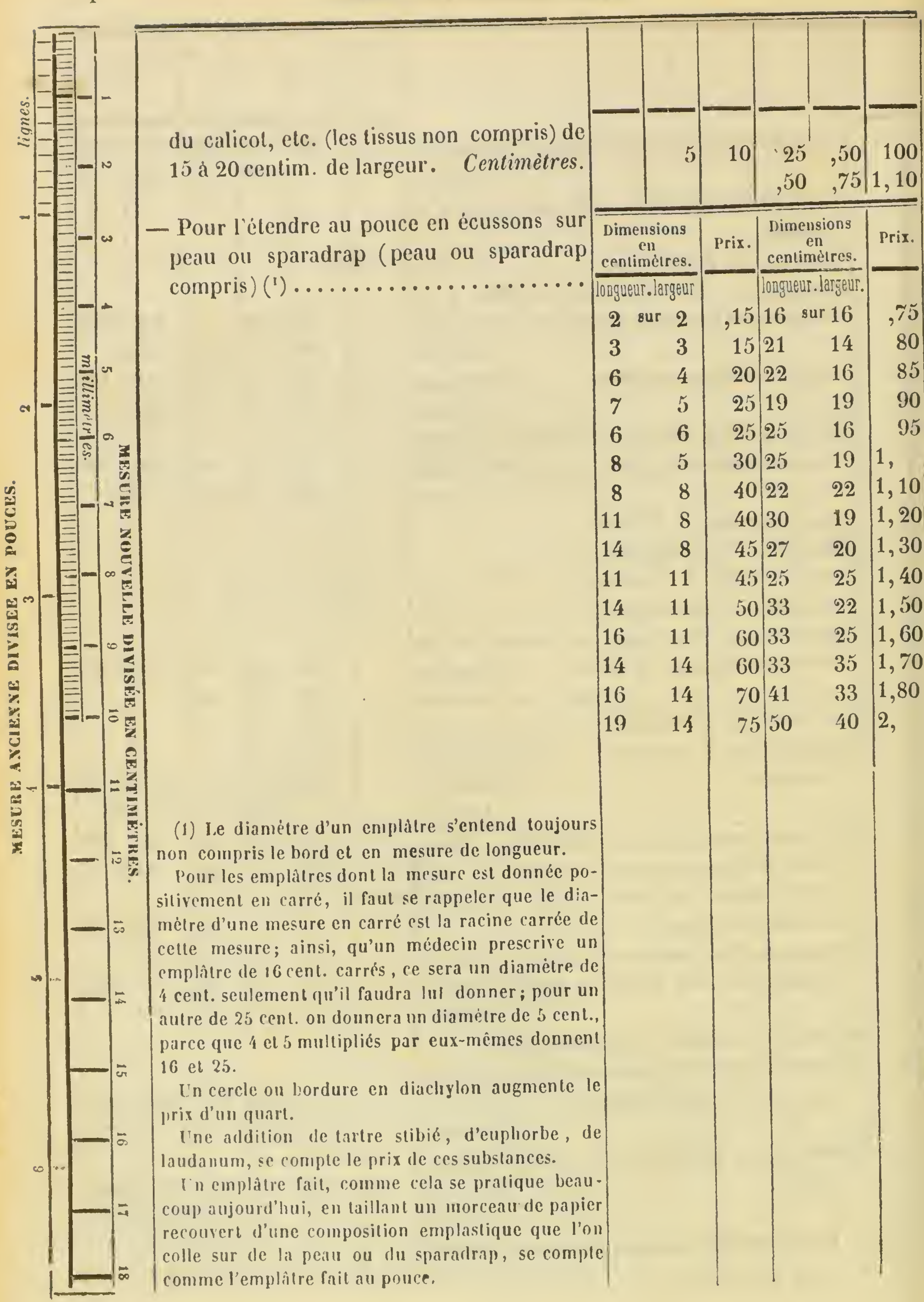
Les calculs que nous venons de faire pour l'établissement du prix des pilules, et qui donneraient encore un résultat plus mathématique si, au lieu d'employer des nombres ronds pour les types de prix, nous avions employé des fractions du sou, comme 2, 3 centimes, sont, disons-nous, applicables à toutes les autres préparations, soit que le prix s'établisse sur le nombre, soit sur le poids, soit encore qu'elles appartiennent à la série des types 5, 10, 25, 50, 100, soit à celle des types 50, 100, 250, 500, 1000, employés dans le tarif des manipulations.

Il résulte de cette dernière observation, qu'une fois que nos calculs auront été compris pour un genre de préparations, ils le seront pour tous les autres.

ANALYSES — pour chercher le principe minéralisateur d'une eau minérale........					
— en faire l'analyse complète.					
— analyser un minerai					
— — un mélange inconnu.					
APOZÈMES. V. Décoction, infusion.					
BOLS. V. Pilules.					
BISCUITS. Pour préparer des biscuits sur prescription magistrale....... *Numéros.*	5	10	25	50	100
Francs.	1,	1,75	3,	4,50	7,50
BOUGIES MÉDICINALES. Pour faire des bougies avec une masse emplastique ou onguentaire (mèches comprises)..*Numéros.*	5	10	25	50	100
Francs.	1,	1,75	3,	4,50	7,50
CAPSULES MÉDICAMENTEUSES. V. pilules gélatinisées.					
CATAPLASMES et SINAPISMES. Pour préparer la pâte d'un cataplasme ou d'un sina-					

pisme (V. aussi le tarif général). *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs.			,20	,35	,60	,90
— La fourniture de la toile met le prix au double.						
CÉRATS. V. Pommades.						
CHOCOLATS. Pour faire une addition à du chocolat et le mettre en tablettes. *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs.		,40	,70	1,20	1,80	3,
—Et le mettre en pastilles....... *Grammes.*		5	10	25	50	100
Francs.		,25	40	75	1,20	1,75
CIGARES. Pour mettre une substance médicamenteuse en cigares ou cigarettes. *Num.*		5	10	25	50	100
Francs.		,80	1,40	2,40	3,60	6,
COLLUTOIRES. V. Potions.						
COLLYRES. V. Solutions.						
CONFECTIONS. V. Electuaires.						
CRÈMES. V. Electuaires.						
DÉCOCTIONS. Pour faire une décoction de quelques minutes de durée.... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs, la bouteille.	,75	,20	,35	,60		
— Avec forte réduction (1).............		,25	,40	,75		
DISTILLATION. Pour faire une distillation ordinaire.................... *Grammes.*		500	1000	2500	5000	10,000
Francs.			2,50	4,	6,	10,
DIVISION EN PAQUETS d'une poudre. *Num.*		5	10	25	50	100
—d'une substance entière ou concassée. *Fr.*		,20	,35	,60	,90	1,50
— Des mêmes en flacons, pots ou boîtes (contenant, à part)..................		d°	d°	d°	d°	d°
DRAGÉES. Pour mettre une substance médicamenteuse sous forme de dragées. *Num.*		5	10	25	50	100
Francs.						
EAUX. V. Solutions, décoctions, etc.						
ELECTUAIRES, CONFECTIONS, OPIAT, MARMELADES. Leur préparation... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs.		,25	,40	,75	1,20	1,75
EMPLATRES. Pour faire une masse emplastique..................... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs.		,25	,40	,75	1,20	1,75
—Pour l'étendre en sparadrap sur de la toile,						

(1) Les poids sont ceux du véhicule employé.



du calicot, etc. (les tissus non compris) de 15 à 20 centim. de largeur. *Centimètres.*

	5	10	25	,50	100
			,50	,75	1,10

— Pour l'étendre au pouce en écussons sur peau ou sparadrap (peau ou sparadrap compris) ([1]) ....

Dimensions en centimètres. longueur.	largeur	Prix.	Dimensions en centimètres. longueur.	largeur.	Prix.
2 sur	2	,15	16 sur	16	,75
3	3	15	21	14	80
6	4	20	22	16	85
7	5	25	19	19	90
6	6	25	25	16	95
8	5	30	25	19	1,
8	8	40	22	22	1,10
11	8	40	30	19	1,20
14	8	45	27	20	1,30
11	11	45	25	25	1,40
14	11	50	33	22	1,50
16	11	60	33	25	1,60
14	14	60	33	35	1,70
16	14	70	41	33	1,80
19	14	75	50	40	2,

(1) Le diamètre d'un emplâtre s'entend toujours non compris le bord et en mesure de longueur.

Pour les emplâtres dont la mesure est donnée positivement en carré, il faut se rappeler que le diamètre d'une mesure en carré est la racine carrée de cette mesure; ainsi, qu'un médecin prescrive un emplâtre de 16 cent. carrés, ce sera un diamètre de 4 cent. seulement qu'il faudra lui donner; pour un autre de 25 cent. on donnera un diamètre de 5 cent., parce que 4 et 5 multipliés par eux-mêmes donnent 16 et 25.

Un cercle ou bordure en diachylon augmente le prix d'un quart.

Une addition de tartre stibié, d'euphorbe, de laudanum, se compte le prix de ces substances.

Un emplâtre fait, comme cela se pratique beaucoup aujourd'hui, en taillant un morceau de papier recouvert d'une composition emplastique que l'on colle sur de la peau ou du sparadrap, se compte comme l'emplâtre fait au pouce.

EMULSIONS. V. Potions.						
EPITHÈMES. De thériaque, d'extraits. V. Emplâtres en écussons.						
ESPÈCES. Leur mélange S. A... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs.		,15	,20	,35	,60	,90
EXTRAITS. Pour préparer un extrait aqueux.................... *Grammes.*		5	10	25	50	100
Francs.		,40	,70	1,20	1,80	3,
— Alcoolique...........................		,60	1,05	1,80	2,70	4,50
— Ethéré...............................		,80	1,40	2,40	3,60	6,
FILTRATION. Pour filtrer un liquide. *Gram.*		50	100	250	500	1000
Francs.					,20	,30
FOMENTATIONS. V. Solutions.						
GARGARISMES. V. Potions.						
GELÉES. V. le Tarif général.						
HUILES MÉDICINALES. V. Liniments.						
INFUSIONS. Préparation d'une infusion. *Gr.*		50	100	250	500	1000
Francs, la bouteille.	,60	,20	,30	,50		
INJECTIONS. V. Solutions.						
JULEPS. V. Potions.						
LAVEMENTS. V. Solutions.						
LIMONADES. V. le Tarif général.						
LINIMENTS. Pour préparer un liniment sans mortier..................... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs.		,15	,20	,35	,60	,90
— avec mortier........................		,20	,35	,60	,90	1,50
LOOCHS. V. Potions.						
LOTIONS. V. Solutions.						
MACÉRATIONS. Faire une macération aqueuse, vineuse, alcoolique........ *Grammes.*		50	100	250	500	1000
Francs, la bouteille.	,60		,20	35	,50	,75
MIXTURES. V. Solutions, potions.						
MUCILAGES. Préparer un mucilage... *Gr.*		5	10	25	50	100
Francs.		,15	,20	,35	,60	,90
ONGUENTS. V. Pommades.						
OPIATS. V. Electuaires.						
PAPIERS médicamenteux. V. Emplâtres en sparadrap.						
PASTILLES ET TABLETTES. Pour préparer la masse et la diviser en pastilles. .... *Gr.*		5	10	25	50	100
Francs.		,25	,40	,75	1,20	1,75

	PATES. Pour faire une pâte..... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
	Francs.				1,20	1,80	3,
	PETITS-LAITS. V. Solutions.						
	PILULES ET BOLS. Pour faire une masse pilulaire et la diviser en pilules [1]. *Numéros.*		5	10	25	50	100
	Francs.		,25	,40	,75	1,20	1,75
	POMMADES ET ONGUENTS. Pour leur préparation au mortier à froid.... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
	Francs.		,25	,40	,75	1,20	1,75
	— à chaud.........						
	POTIONS, JULEPS, LOOCHS, GARGARISMES. Leur préparation sans mortier. *Gr.*		50	100	250	500	1000
	Francs.		,15	,20	,35	,60	,90
	Au mortier, par émulsion ou avec le concours de la chaleur..................		,20	,35	,60	,90	1,50
	(Voir aussi au Tarif général.)						
	PULPES. Faire une pulpe à la râpe ou par coction.................. *Grammes.*		50	100	250	500	1000
	Francs.		,25	,40	,75	1,20	1,75
	PULVÉRISATION [2]. Faire une poudre....						
	— sans tamisation........... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
	Francs.		,15	,20	,35	,60	,90
	— avec tamisation....................		,20	,35	,60	,90	1,50
	— et porphyrisation....		60	1,05	1,80	2,70	4,50
	SIROPS, mellites. Leur préparation à chaud.................... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
	Francs.				,60	,90	1,50
	— par solution et filtration..............				1,	1,50	2,50
	— par addition d'une solution. V. Solutions.						
	SOLUTIONS, COLLYRES, INJECTIONS, etc. à froid sans mortier.......... *Grammes.*		50	100	250	500	1000
	Francs.		,15	,20	,35	,60	,90
	— avec mortier ou à chaud..............		,20	,35	,60	,90	1,50
	SPARADRAPS. V. Emplâtres en sparadrap.						

[1] Pour les argenter, moitié en sus; pour les gélatiniser, le double d°.

[2] Perte de substance comptée à part si cette dernière est chère.

SUCS. Extraction d'un suc et sa filtration. *Gr.*		50	100	250	500	1000
Francs.		20	35	60	90	1,50
SUPPOSITOIRES. Leur confection. *Numéros.*		5	10	25	50	100
Francs.		1,	1,75	3,	4,50	7,50
TABLETTES. V. Pastilles.						
TEINTURES. V. Solutions, macérations.						
TISANES. V. Décoctions, infusions.						
TRITURATION d'une poudre homœopathique........ { par 1/4 d'heur. / 1/2 heure. / 1 heure.						
VÉSICATOIRES. V. Emplâtres en écussons.						
VINS ET VINAIGRES. V. Solutions, macérations.						

TARIFS DES CONTENANTS.

FIOLES OU GOULOTS en verre blanc. *Gram.*	1 à 15	25 à 20	100 à 200	250 à 300	400 à 500	750 à 1000
Francs.	0,05	0,10	0,15	,20	,30	,60
— en verre vert......						
FLACONS dits COLS-DROITS en verre blanc.	,05	,10	,15	,20	,30	60
FLACONS BOUCHÉS A L'ÉMERI, ouverture ordinaire..........................	,30	,40	,60	,75	1,	1,50
— — à large ouverture....	,60	,80	1,20	1,75	2,50	3
BOUTEILLE verre noir. 1/2 bouteille, 20 centimes, bouteille 30 centimes, litre 40 centimes.						
POTS en faïence........................	,05	,10	,20	,30	,40	,60
— en grès..........................						
BOITES en carton ordinaire, comme pour les fioles en verre blanc..............						

TARIF GÉNÉRAL
DE PHARMACIE
ET DES BRANCHES ACCESSOIRES
A L'USAGE DES PHARMACIENS.

AVIS ESSENTIEL.

Les poids adoptés comme base, dans le Tarif général, pour la fixation du prix des substances simples ou composées, sont le kilo, l'hecto, le déca, le gramme et le décigramme. Les prix des autres quantités, celles qui se rapportent aux anciens poids en particulier, seront trouvés : l'*once* (30 grammes), en prenant le résultat de la division par 3, du prix de l'hectogramme (1); le *gros* (4 grammes), en prenant la moitié du prix du décagramme. On jugera des exceptions à faire. Quant aux autres quantités intermédiaires appartenant à la pondération actuelle, un point important à considérer, c'est de faire une concession convenable, à mesure que le nombre d'unités de même ordre augmente. Autrement, en conservant le même prix à toutes, quel qu'en soit le nombre, on arriverait dans certains cas à faire payer le double de ce qu'il faut. L'acétate de morphine, par exemple, coté 60 cent. le décigramme, donne pour 9 décigrammes, au même prix, 5 fr. 40 cent.; tandis que le gramme n'est que de 3 fr. (2).

Les colonnes blanches placées à la gauche des pages sont destinées : la première, à recevoir des observations diverses, et principalement l'indication du lieu ou de la place qu'occupent les médicaments dans l'officine ou ses dépendances; la seconde, à recevoir, en chiffres ou lettres convenues, le prix d'achat ou de revient.

Nous ne saurions trop engager nos confrères à prendre ces deux mesures. La première leur épargnera du temps; par la seconde, ils sauront jusqu'à quel point peuvent être poussées, sur le prix de vente ordinaire, les concessions que nous sommes journellement obligés de faire pour des considérations fort diverses et dont les principales sont : l'état de fortune du malade, la quantité des substances et même l'emploi qu'on en veut faire. Sans le prix coûtant en regard, on agit le plus souvent en aveugle, et partant on s'expose à des mécomptes.

Nous n'avons pas fait ce travail nous-même, pour des motifs qu'on appréciera. Du reste, on remplira facilement cette lacune à l'aide du prix-courant général de l'une des principales maisons de droguerie de Paris.

Pour les médicaments composés, le prix d'un certain nombre d'entre eux seulement a été donné. On établira celui des autres, soit par analogie de composition et de préparation avec ces derniers, soit en ayant recours au Tarif des manipulations.

L'astérisque indique la substance que l'on devra donner ou employer quand il y aura pluralité et que la demande ne spécifiera pas.

Quelques interlignes ont été ménagées afin que chacun pût, sans nuire à l'ordre alphabétique, réparer les omissions qui auraient pu être faites, ou inscrire les nouveaux médicaments qui pourraient surgir.

Le petit nombre de prix laissés en blanc se rapportent : ou à des substances presque exclusivement employées dans les arts et dont il valait mieux laisser fixer le prix par les pharmaciens, selon les localités et l'importance de la consommation, ou à des matières médicamenteuses pour lesquelles nous avons manqué de renseignements nécessaires, ou qui n'ont qu'une valeur conventionnelle qu'il était impossible de fixer.

Après le nom d'une substance, nous en donnons en général la synonymie. Cependant, pour ne pas trop surcharger le Tarif, nous n'y avons pas mis les synonymes peu usités, les réservant pour le *Dispensaire*. Quelques substances, afin d'éviter des renvois nuisibles à la promptitude des recherches, ont été répétées sous leurs différents noms; d'autres, d'un intérêt moindre, ne l'ont pas été. Toutes les fois donc qu'on ne trouvera pas une substance avec le nom sous lequel on la cherche, il faudra recourir à la table des matières.

En terminant les observations nécessaires à l'intelligence du nouveau Tarif, nous dirons avec les auteurs de l'ancien, que nous n'avons point eu la prétention de l'imposer à qui que ce soit : nous ne le considérons que comme un guide propre à faire disparaître un grand nombre d'inégalités fâcheuses et involontaires, qui nuisent à tous les pharmaciens, et que chacun s'empressera sans doute d'éviter.

(1) On pourrait encore former le prix de l'once en multipliant le prix du décagramme par 2. Mais nous préférons le premier moyen.

(2) Si une concession mathématique était nécessaire, on obtiendrait à peu près ce résultat en concédant d'un dixième par chaque unité additionnelle, que ce soit les déci, les mono, les déca, ou les hectogrammes. Pour l'acétate de morphine, que nous prendrons encore pour exemple, on a, pour le 1er décigramme, 60 c., 2e 54, 3e 48, 4e 42, 5e 36, 6e 30, 7e 24, 8e 18, 9e 60, 10e 30; total 3 fr. 30 pour 3 fr. Une substance cotée 1 fr. le gramme, donne : 1er gramme 1 fr., 2e 90, 3e 80, 4e 70, 5e 60, 6e 50, 7e 40, 8e 30, 9e 20, 10e 10; total 5 fr. 50. Le décagramme de cette même substance est généralement coté 5 fr. On opérerait de même en passant du déca à l'hecto.

Ce système de concession, comme on le voit, est fort simple, et peut être facilement retenu par l'esprit. Cependant nous ne le présentons que sous forme de proposition, et pour certaines occasions seulement; car, en général, nos affaires roulent sur de trop petits intérêts pour exiger quelque rigueur; nous dirons plus, c'est que nous-même, dans nos prix, nous n'avons pas toujours suivi ce système.

…servations …erses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100.0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		✱ ABSINTHE commune (aluine), feuilles..		2 50	50	10		
		— — — pulv. ...			1	20		
		— maritime (sanguenitte), f^es^....			50	10		
		— pontique (pet. abs.), feuilles..			75	15		
		— suisse (génipi), feuilles......			75	15		
		ACACIA , suc épaissi..........						
		ACAJOU, noix, la pièce..................	20					
		— gomme..........................						
		✱ ACANTHE (branc-ursine), feuilles.....						
		— — racines.....						
		ACÉTATES (terres foliées)						
		ACÉTATE d'alumine pur.................			2 25	40		
		— — du commerce........			90	15		
		— d'ammoniaque cristallisé.........						
		✱ — — liquide (esprit de Mendererus)...			2 25	40	10	
		— d'argent cristallisé.............						
		— de baryte.......................						
		— de bismuth....................						
		— de brucine.....................						
		— de cadmium....................					2	30
		✱ — de chaux pur................						
		— — du commerce.........						
		— de cinchonine					2	30
		✱ — de cuivre crist. (cristaux de Vénus)			1 50	30		
		— — — pulv............			2	40		
		— — brut (verdet-gris).....			90			
		— — — pulv............						
		— — ammoniacal..........						
		✱ — de fer (per)			2 25	50		
		— — (proto) pur.............						
		— — — du commerce (pyrolignite de fer)...		2				
		— — et d'alumine.............						
		— — et d'ammoniaque.........						
		— de magnésie, pur, desséché.....						
		— de mercure (deuto)............				2 50	50	10
		✱ — — (proto)............				2 50	50	10
		— de morphine					3	60
		✱ — de plomb crist. (sel de sat.), pur.			90	15		
		— — — du commerce.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ACÉTATE de plomb (sous) liquide (extrait de saturne)...............			90	15		
		☀ — de potasse (terre foliée de tartre).			3	50		
		— — liquide.............			2	40		
		— de quinine.....................					4	60
		— de soude (terre foliée minérale)..			3	50		
		— de strychnine...................					6	80
		— de zinc.........................				75		
		ACHE, feuilles.........................		2 40		10		
		☀ — racine..........................			50	10		
		— semences.........................			2 50	50		
		☀ ACIDE acétique, pur, cristallisable......			9	1 50	30	
		— — aromatisé (vinaigre anglais).............			9	1 50	30	
		— garniture d'un flacon de poche, grandeur ordinaire, sel compris.	1					
		— — du verdet (vinaigre radical).			7 50	1		
		— antimonieux (deutoxyde d'antimoine).................				1 50	30	
		— antimonique (peroxyde d'antimoine).................				2	40	
		ACIDE arsénieux (arsenic blanc)..........						
		☀ — — pulv...................			1 80	30		
		— arsénique......................				2		
		☀ — azotique (A. nitrique) pur à 40°			1 80	30		
		— — du commerce............		2	60			
		☀ — benzoïque sublimé (fleurs de benjoin).				4	75	10
		— — précipité..............				2	40	05
		☀ — borique (A. boracique) pur.........			3	50		
		— — — et fondu..		50				
		— — — du comm..		8				
		— — — brut.....		6				
		— bromhydrique (A. hydrobromique)..				2	40	05
		— bromique.......................					3	
		— camphorique....................				5		
		☀ — chlorhydrique (muriatique) pur.....			1 20	20		
		— — du comm.		2	50			
		— chlorique pur...................						
		— — (per)...................						
		— chloro-azotique (eau régale)........			90	15		
		☀ — citrique blanc.....................			5	80	10	

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ACIDE CITRIQUE blond			3	50	05	
		— cyanhydrique (A. prussique ou hydrocyanique) pur						
		※ — — médicinal				3	75	,10
		— formique						
		— gallique				8	1 20	
		— hypo-phosphorique (A. phosphatique)						
		— iodhydrique (A. hydriodique)				1 80	40	
		— iodique crist					2	
		— — liq. concent					1	
		— lactique crist					6	
		※ — liq. conc				4	75	15
		— malique (A. sorbique) pur crist						
		— — liquide concent						
		— margarique						
		— oléïque						
		※ — oxalique pur			3	50		
		— — du commerce			1 50	20		
		— pectique						
		— phosphorique crist						
		※ — — liq. médicinal				2		20
		— pyroligneux (vinaigre de bois) pur à 8°.		5	90	15		
		— — impur		3				
		— stéarique						
		— succinique (sel volatil de succin), pur.				6	1	10
		※ — — impur.				5	75	10
		— sulfhydrique liquide (eau hydrosulfurique)			1 20	20		
		— sulfo-vinique						
		— sulfureux liquide (eau d'esprit de soufre)			1 20	20		
		※ — sulfurique (huile de vitriol) pur à 66°.			1 50	25		
		— — du comm. à 66°.		2	50	10		
		— — anhydre						
		— — de Nordhausen.						
		※ — tannique (tannin) pur				3	60	10
		— — du commerce				1 50	30	
		— tartrique (A. tartarique) crist			1 50	20		
		— — pulv			1 80	25		
		— urique						
		— valérianique						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ACONIT anthore, feuilles................						
		— cammaron, feuilles............						
		✱ — napel, feuilles.............			1 20	20		
		— — — pulv............			2 25	30		
		— — fleurs.................				40		
		— — racine.................						
		ACONITINE........................					16	2 50
		ACORE vraie (Calamus aromaticus), racine.			1 20	20		
		— — pulv.			1 80	25		
		ACTÉE en épi (herbe de Saint-Christophe), racine................						
		AGARIC blanc......................			2 25	40		
		— — pulv..................			4 50	60		
		✱ — de chêne (A. amadouvier)........			1 80	20		
		AGNUS CASTUS (gatillier), semences......						
		AGRIPAUME (cardiaire), feuilles						
		AIGREMOINE (herbe d'eupatoire), feuilles.			60	10		
		AIMANT naturel.....................						
		— — porphyrisé.............			3	50		
		✱ AIRELLE myrtille, baies...............						
		— — feuilles............			90	15		
		— canneberge................						
		ALATERNE, feuilles..................						
		ALBUMINE desséchée..................			4 50			
		ALCHIMILLE (pied de lion), feuilles......			60	10		
		ALCOOL (esprit-de-vin) de Montpellier à 86 c. le litre.	2 50		45			
		— de fécule à 90 c. (36°)...........						
		✱ — rectifié à 90 c. (36°) le litre........	4		75	10		
		— — à 96 c. (40°)...............		10	1 20			
		— — absolu		15	2 25			
		— faible (eau-de-vie)..............			45			
		— de bois......................						
		ALCOOLATS (esprits)..................						
		ALCOOLAT d'absinthe et tous les alcoolats de feuilles ou de racines indigènes, la bouteille.	6		1 20	20		
		— ammoniacal aromatique (*Lond.*).			4 50	60		
		— — — huileux de Sylvius.			4 50	60		
		— — fétide (*Lond.*).....			4 50	60		

rva-ns …ses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Decagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ALCOOLAT ammoniacal simple (*Lond.*)....			3	50		
		— d'anis et ceux des autres fruits ombellifères...... la bouteille.	5		1 20	20		
		— de cannelle..................			2 25	40		
		— carminatif de Sylvius.........			2 25	40		
		— de citron composé (eau de Colog.)						
		— — la bouteille.	5		90	15		
		— -- le rouleau.	1					
		— de cochléaria simple..........	6					
		✱ — de cochléaria composé (esprit ardent de C.), la bouteille....	6		1 20	20		
		— de cochléaria et de cresson. (eau de la Vrillière), la bouteille.	6		1 20			
		— d'écorce de citrons et d'autres fruits hespéridés, la bouteille.	6		1 20			
		— de fleurs d'oranger...........			1 50			
		— de fourmis simple............			1 80	30		
		— — composé (eau de magnanimité).......			2 25	40		
		— général......................			2 25	40		
		— de girofle....................			1 80	30		
		✱ — de lavande (eau-de-vie de lavande) la bouteille.	4		90			
		— de lavande ambré à 8,0 de teinture par bouteille.	6					
		— — ammoniacal (goutte céphalique d'Angl.)			4 50	60		
		— de mélisse simple.............			1 20	20		
		✱ — — composé (eau de mélisse des Carmes), la bouteille.	6		1 50	25		
		le rouleau.	75					
		— — de Dardel, la bouteille.	6					
		✱ — de menthe poivrée, la bouteille.	5		1 20			
		— — à 4,0 d'ess. par 30,0.			6			
		— — comp.............			1 80	30		
		— de miel composé (eau de miel odorante), la bouteille.	8		2 25			
		— de romarin (eau de la reine de Hongrie), la bouteille	4		90			
		— de roses....................	6		1 50			
		— de safran....................						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ALCOOLAT de safran composé (A. de Garus).						
		— de térébenthine composé (baume de Fioraventi).		12	2 25	40		
		— thériacal....................			3	50		
		— de vanille....................						
		— vulnéraire (eau vulnéraire spiritueuse), la bouteille.	4		90	15		
		ALCOOLATURES. Toutes celles inscrites au *Codex* peuvent être cotées au prix uniforme de			2 50	40		
		ALCOOLÉS (alcools du Codex)............						
		ALCOOLÉ d'acide azotique (acide nitrique alcoolisé)............			2,50	40		
		— — chlorhydrique (acide muriatique alcoolisé).....			2,50	40		
		— — sulfurique (acide sulfurique alcoolisé)........			2,50	40		
		— d'ammoniaque................			3	50		
		— — ambré..........						
		— — anisé...........	3		4 50	60		
		— — succiné, le flacon.			4 50	80		
		— de brucine....................			3	50		
		— de camphre fort (esp. de camphre.)			1 50	25		
		— — saturé			2 25	40		
		— — faible (eau-de-vie camphrée), la bout.	4		75	15		
		— de cinchonine.................			3	50		
		— de lupuline..................			3	50		
		— de phosphore.................						
		— de quinine...................			3	50		
		— de strychnine.................			3	50		
		— de vératrine..................			3	50		
		Pour les autres, V. Alcoolats et teintures.						
		ALCORNOQUE, écorce................			18	2 50		
		— pulv.............			24	3		
		ALIZARINE..........................						
		ALKEKENGE (coquerel), feuilles.........						
		✲ — baies			90	15		
		✲ ALKERMÈS (électuaire alk.)............			3 60	60		
		— liquide des Italiens.........						
		ALLELUIA (surelle), feuilles............			60	10		
		ALLIAIRE, feuilles..................			60	10		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ALOÈS, suc épaissi, caballin............			60			
		— — hépatique...........						
		※ — — succotrin...........			1 50			
		— — — pulv......			2 25	40		
		ALUMINE pure.....................				1 50		
		※ ALUN (sulfate d'alumine et de potasse)			50			
		— — pulv.			90			
		— — calciné.			1 50	15		
		— — de Rome.				25		
		AMANDES amères....................		4	60			
		※ — douces belles ou flots..........		4	60			
		— — mondées...............		6	90			
		— en sortes..................						
		AMANDIER, feuilles..................						
		AMBRE gris ou vrai..................					4	80
		— jaune, V. Succin.						
		AMBREÏNE..........................						
		AMBRETTE (abelmosch), semences........			3	60		
		AMIANTE (asbeste)..................			2	50		
		AMIDON en aiguilles..................						
		— pulv...............		2	40			
		AMMI, fruits........................						
		AMMONIAQUE liquide (alcali volatil) pur à 22°.			2 25	40		
		— en flacon avec étui, la pièce.	2 50					
		— du commerce.......			90			
		AMMONIURE d'argent..................						
		— de cuivre................						20
		— de mercure...............						
		AMOME en grappes, fruits.............						
		— — semences...........			5			
		— — — pulv......			7 50	1 25		
		AMYGDALINE.......................						
		ANACARDE occidentale (noix d'acajou).....						
		※ — orientale..................			1 50			
		ANCOLIE, feuilles....................			75	15		
		ANEMONE des bois, feuilles............			90	15		
		— des prés, feuilles..............			90	15		
		※ — pulsatille (coquelourde) feuilles..			1 20	20		
		— — racines..						
		ANETH, fruits secs...................			90	15		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ANGÉLIQUE, feuilles						
		— fruits secs			1 20			
		— tige confite						
		※ — racine			1 20	20		
		— — pulv			1 80	30		
		※ ANGUSTURE vraie, écorce			4 50	60		
		— — pulv			6	80		
		— fausse, écorce						
		※ ANIS vert, fruits secs			75	15		
		— — — pulv			1 20	20		
		— — — couverts (anis sucré)			90	15		
		— étoilé (badiane), fruits			1 50	25		
		— — — pulv			2	30		
		ANSERINE ambroisie, feuilles			90	15		
		— botrys, feuilles			90	15		
		— fétide (vulvaire) feuilles			75	15		
		— vermifuge, semences			1 20	20		
		※ ANTHRAKOKALI simple (carbure de potassium)						
		— soufré						
		ANTIHECTIQUE de Potier			4 50	80		
		ANTIMOINE, métal (régule d'antimoine) pur.			90			
		— — pulv.						
		— — du commerce.						
		— cru. V. Sulfure d'antimoine.						
		ANTIMONIATE de potasse lavé (antimoine diaphorétique)				60	10	
		— non lavé (fondant de Rotrou)						
		APALACHINE (thé de la mer du Sud), feuilles.						
		APOZÈME amer (Codex), la bouteille, verre compris	1 20					
		— des cinq racines (A. diurétique), verre compris	1 20					
		— de mie de pain (décoction blanche), verre compris	2					
		— de raifort composé (A. antiscorb. (Codex), verre compris.	1 50					
		— vermifuge (décoction d'écorces de racine de grenadier), (Codex), verre compris	2 50					
		Pour les autres, V. l'article tisanes et le tarif des manipulations.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ARACK ou RACK..........................						
		ARGENT................................						
		— pulv............................						
		— en feuilles.....................						
		ARGENTINE (potentille argentée), feuilles...			60	10		
		ARGILES médicinales. V. Bol d'Arménie et Terre sigillée.						
		ARICINE...............................						
		ARISTOLOCHE clématite, racine..........						
		✻ — longue, racine............			90	15		
		✻ — ronde, racine.............			90	15		
		— — pulv..............			1 20	20		
		— serpentaire. V. Serpentaire.						
		✻ ARMOISE, feuilles et sommités.........			60	10		
		— racine..........................						
		ARNIQUE (arnica montana), feuilles......			90	15		
		✻ — fleurs.........			1 50	25		
		— — pulv.....				1		
		— racine........			1 20	20		
		— — pulv....			1 80	30		
		ARRÊTE-BOEUF (bugrane), racine........			60	10		
		— — pulv....			1 20	20		
		ARROCHE, feuilles......................						
		— semences......................						
		ARROW-ROOT, fécule....................		8	1	15		
		ARSENIATE d'ammoniaque...............						20
		— de cuivre...................						20
		— de fer......................						20
		✻ — de potasse pur.............						20
		du commerce....						
		✻ — de soude pur...............						20
		— — du commerce......						
		ARSENIC, métal impur (cobalt à mouches).						
		— blanc. V. Acide arsénieux.						
		ARSENITE d'ammoniaque..............						
		— de cuivre..................						20
		✻ — de potasse pur............						20
		✻ — — du commerce......						20
		— de soude pur..............						
		— — du commerce......						20
		ARTHANITE (pain de pourceaux), racine...			90	15		
		ASE-FETIDE, gomme résine, en larmes....			3	50		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ASE-FÉTIDE pulv.			4 50	75		
		— en sorte, pour les vétérinaires						
		※ ASARET (cabaret) feuilles			90	15		
		— — pulv.			2 25	40		
		— racine			1 20	20		
		— — pulv.			2 25	40		
		ARUM (gouet) racine			90	15		
		— — pulv.			1 20	20		
		ARUNDO donax (canne de Provence), racine.			60	10		
		— phragmites (roseau à balais), tiges fleuries			60	10		
		ASCLEPIADE (dompte-venin), racine			90	15		
		ASPARAGINE						1
		ASPERGE, racine			60	10		
		— semences						
		ASPERULE, herbe						
		ASPHALTE, bitume de Judée						
		ASPHODÈLE rameuse, racine						
		ASTRAGALE à gousses velues, feuilles			90	15		
		— racine			1 20	20		
		ATROPINE						
		AUNE commun, écorce			60	10		
		AUNÉE, feuilles			60	10		
		※ — racine			90	15		
		— — pulv.			1 50	30		
		— Dyssentérique, feuilles			1 20	20		
		AURONE mâle, feuilles et sommités			90	15		
		AXONGE (graisse de porc) naturelle						
		※ — lavée ou purifiée.			90	15		
		AYA-PANA, feuilles			9	1 25		
		AZEDERACH						
		AZOTATES (nitres ou nitrates)						
		AZOTATE d'alumine pur						
		— — du commerce						
		— d'ammoniaque				1	25	10
		— ammoniaco-mercuriel (mercure soluble de Hahnemann)						
		※ — d'argent crist				5	75	20
		— — fondu (pierre infernale).				5	75	20

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		AZOTATE d'argent enduit d'après le procédé Duméril.......						
		— — ammoniacal..........						
		— de baryte pur................			4	75		
		— — du commerce........			2			
		— de bismuth crist..............						
		✻ — — précipité (magistère de bismuth......				1	20	
		— de cadmium..................						
		— de chaux.....................						
		— de cinchonine................						
		— de cuivre pur................				1 20		
		— — du commerce.....						
		— — ammoniacal.......					2	
		— de fer.......................			4			
		— de magnésie..................						
		✻ — de mercure (proto)............				1	25	
		— — (deuto) liquide concent. (nitrate acide de mercure)......			6	1	25	
		— — liquide étendu (eau mercurielle)......			1 20	20		
		— — (sous)(turbith nitreux)						10
		— de morphine..................					3	60
		— de plomb pur................			1 50			
		— — du commerce........						
		— de potasse....................			90			
		— — pulv..............			1 20	20	10	
		— — — vétérinaire......						
		— — fondu (cristal minér.).			1 20	20		
		— — vétérinaire..........						
		— de quinine..................						
		— de soude pur................			2 25	40		
		— de strychnine...............					7 50	1
		— d'urée.......................					1 50	60
		— de vératrine.................						
		— de zinc pur..................				1 50		
		— — du commerce.......						
		AZUR (bleu de cobalt)...............						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		BABLAH de l'Inde (tannin oriental) fruits..			1 20	20		
		— — pulv...			1 80	30		
		BADIANE (anis étoilé) fruits..............			1 50	25		
		— pulv..............			2	30		
		BAGNAUDIER (faux séné) folioles.........			90	15		
		BAIES. V. à leurs noms spécifiques.						
		⚹ BAIN alcalin ([1]) .....le bain, verre comp.						
		— — en deux flacons d°	2					
		— de Barég. fact. à l'hydrosulfate d°	2					
		⚹ — — au sulfure de pot. (B. sulf.) d°	1 50					
		— — — avec la solution acide d°	2					
		— d'Enghien factice d°						
		— ioduré du Dr Lugol n° 1 pour adulte d°	3					
		— de mer fact. dans un gr. flac. d°	7					
		— de Plombières factice (salino-gélatineux) d°	2					
		— de Vichy en deux bouteilles. d°	3					

([1]) **TARIF DES ÉTABLISSEMENTS BE BAINS.**

Les pharmaciens étant assez souvent consultés sur le prix des bains dans les établissements, voici les prix des deux principales maisons de bains de Paris, les Néothermes et Tivoli. Nous avons donné aussi les prix en moyenne des maisons de deuxième ordre, comme point de comparaison.

	NÉOTHERMES, tout compris.	TIVOLI, tout compris.	MAISONS secondaires, linge seulement à part.
BAINS d'eau minérale (Barèges, Plombières, Vichy, Néris et autres)................	4 »	5 75	2 50
— gélatineux.................. ...	4 50	5 75	3 »
— de plantes émollientes ou aromatiques...	4 »	5 75	3 »
— ioduré..........................	5 25	5 75	» »
— d'eau de mer......................	4 50	5 75	» »
— de son ou d'amidon..................	3 25	5 75	2 »
— d'ondée ou de pluie................	3 50	3 »	1 75
— de vapeur émolliente ou aromatique....	4 »	5 25	3 »
— — sèche, sulfureuse, mercurielle.	5 »	5 25	3 »
— russe	4 »	5 »	3 »
— égyptien ou oriental...............	8 »	5 »	3 »
— hydrosudopathique	» »	2 50	» »

Pour les *douches* de mêmes substances que les bains ci-dessus, il faut ajouter 1 fr. en sus aux Néothermes et à Tivoli; dans les maisons ordinaires, 75 c. seulement.

Les prix que nous donnons ici sont pour un bain

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Decigramme. — 0,1
		BALLOTE noire (marrube noir) l'herbe...			60	10		
		BALSAMITE (coq des Jardins) l'herbe......			90	10		
		※ BARDANE (glouteron) racine............			50	10		
		— feuilles...........			30			
		BARYTE pure..........................				2		
		BASILIC, l'herbe......................			75	15		
		BAUDRUCHE gommée pour les cors, la pièce.	50					
		— sans apprêt................						
		BAUME acétique camphré, le flacon, (forme Opodeldoch)..................	5					
		— acoustique....................						
		— anodin de Bath.................			4 50	80		
		— Chiron			3	60		
		— du chevalier Laborde ou de Fourcroy.............. le flacon.			5			
		— du Commandeur D. Permes (teint. balsamique).................			2 50	40		
		— de Fioraventi (alcoolat de térébenthine comp.)................		16	2 25	40		
		— nerval (pommade nervine).......			5	75		
		※ — Opodeldoch, le flacon...........	2 50		3			
		— — liquide...............			2 25	40		
		※ — du Pérou, noir liquide..........			6	80		
		— — sec.................						
		— de Sanchez (B. arthritique) le flac.	4		4 50	60		
		※ — de soufre simple...............			3	50		
		— — anisé			12	1 50		
		— — succiné			9	1 25		
		— — térébenthiné..........			3	50		

seul; par abonnement, il faut calculer sur 1/8e en moins.

Nous devons signaler ici un abus : c'est que les maisons de bains, comme on vient de le voir, fournissent toutes aujourd'hui, du moins à Paris, les substances médicinales qui entrent dans la composition des bains. Il serait temps de mettre un terme à cet état de choses, dans l'intérêt du malade qui n'a pas la certitude qu'on mette bien dans son bain la quantité et la qualité du médicament prescrit; dans l'intérêt du pharmacien, qui, indépendamment des études spéciales qu'il a faites, paye un droit pour vendre des médicaments et non pour les voir vendre par d'autres.

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		BAUME de Tolu........................			9	1 25	30	
		— Tranquille........................			1 50	20		
		— vert de Metz (B. de Feuillet)......			3	50		
		— de vie de Hoffmann.............			8	1 25		
		— vincegnère (B. de Leictour).....				4		
		— vulnéraire.......................			8	1 25		
		BAUMIER, bois (xylobalsamum)..........						
		— fruits (carpobalsamum).........			12	2		
		BDELLIUM, gomme-résine...............			90			
		※ BELLADONE (morelle furieuse), feuilles..			1 20	20		
		— pulv....			3	60	20	
		— opiacée..			9	1 25		
		— écorce de racine..........						
		— — pulv......					30	10
		BEN, noix............................						
		※ BENJOIN, baume, amygdaloïde.........			2 25	40	10	
		— — — pulv.....			3	50	10	
		— — en sorte............						
		BENOITE, racine......................			90	15		
		— — pulv..................			1 80	30		
		BETOINE, l'herbe.....................			90	15		
		— — pulv.................			1 80	30		
		— racine......................			90	15		
		— — pulv...............			1 80	30		
		BEURRE lavé..........................			1 20	20		
		— de cacao......................			4 50	80	10	
		— métallique. V. Chlorures.						
		BIÈRE antiscorbutique (sapinette) bouteille verre compris.	2					
		— de quinquina..................	3					
		BISCUIT purgatif...............la pièce.	50					
		— vermifuge..............la pièce.	50					
		— mercuriel...........la douzaine.	3					
		※ BISMUTH, métal, purifié..............			1 50			
		— — du commerce........						
		※ BISTORTE, racine....................			60	10		
		— — pulv................			1 20	20		
		BLANC de baleine.....................			1 50	25		
		BLANC-MANGER.........le pot de 125,0.	2	12				
		BLUET, fleurs mondées................			1 80	30		
		BLEU DE PRUSSE. V. Cyanures.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		Bois d'aloès			9	1 25		
		— du Brésil (B. de Fernambouc), effilé			60			
		— de Campêche (B. d'Inde) effilé						
		— de couleuvre						
		— de fustet (B. de rhus cotinus)						
		— jaune (quercitron)						
		— néphrétique			9	1 25		
		— de Rhodes			6	1		
		— — pulv			9	1 25		
		Bol d'Arménie (argile ocreuse rouge) brut.						
		※— — préparé.			1 80	30		
		— blanc (terre sigillée)						
		Bols. V. Pilules.						
		Borate d'ammoniaque						
		— de mercure						
		— de potasse						
		※ — de soude (borax) raffiné			90	15		
		— — pulv			1 20	20		
		— — octaédrique			1 80	30		
		— — — pur			3	60		
		— — — fondu			3	60		
		Boucage, racine						
		Botrys, feuilles			90	15		
		Bougies médicamenteuses. V. le Tarif des manipulations.						
		Bouillon aux herbes, la bout., verre comp.	1					
		— de veau d°	1 50					
		Bouleau, écorce			60			
		Boules de gomme			90	15		
		Boules de Nancy, grosses...... la pièce.	1		1 80	25		
		— — petites, d°	50					
		Bourgeons de peuplier			1 20			
		— de sapin			1 20			
		— — pulv			3	50		
		※ Bourrache, feuilles			50	10		
		— fleurs			1 50	20		
		Brome, métalloïde				5	1	20
		Bromure d'argent						

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		BROMURE d'arsenic						
		— de barium						
		— de calcium						
		— de fer				5	1	20
		— de magnesium						
		※ — de mercure (proto)						
		— — (deuto)						
		— d'or						
		— de plomb						
		— de potassium				4		15
		— de sodium						
		BROU DE NOIX sec			90	15		
		BRUCINE						80
		BRUNELLE, l'herbe						
		BRYONE, la racine coupée			60	10		
		— — pulv			1 20	20		
		BUGLE, l'herbe			50	10		
		※ BUGLOSE, l'herbe			50	10		
		— fleurs			1 50	20		
		BUGRANE (arrête-bœuf) racine			60	10		
		BUIS, bois râpé			60	10		
		※ — écorce			90	15		
		— feuilles						
		BUPLÈVRE						
		BUSSEROLE (uva ursi), feuilles			1 20	20		
		※ CACAO caraque, semence						
		— des îles						
		— — torréfié						
		— — coques		2				
		※ CACHOU, suc épaissi, brut			1 50	30		
		— — pulv			2 25	40		
		— en grains. V. Grains de cachou.						
		— de Bologne la boîte.	2					
		CACHUNDÉ			12	2		
		CAFÉ cru pulvérisé			1 80	30		
		CAFÉINE						
		CAILLE-LAIT, sommités fleuries			90	15		
		CAINÇA, racine			2 25	40		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CALAGUALA, racine....................			3	60		
		CALAMENT de montagne, sommités........			75	15		
		CALAMINE (pierre calaminaire) préparée...				60		
		CALOMEL (proto-chlorure de m.) à la vapeur. V. aussi Chlorure de mercure (proto).				1 25	30	10
		※ CAMOMILLE romaine, capitules........			1 25	20		
		— — — pulv....			2 25	40		
		— puante (maroute) capitules..						
		※ CAMPHRE raffiné....................			1 80	30		
		— — pulv................			3 75	50		
		— artificiel..................						
		CAMPHRÉE de Montpellier, l'herbe.......			90	15		
		CANNE de Provence, racine coupée.......			50	10		
		※ CANNELLE de Ceylan, écorce..........			6	1		
		— — pulv............			7 50	1 20		
		— de Chine.................			1 40	20		
		— — pulv............			2	40		
		— blanche.................			1 50	30		
		— — pulv.............			2 25	40		
		— giroflée.................			6	1		
		— — pulv..............			9	1 50		
		CANTHARIDES, l'insecte................						
		— — pulv..............				1	20	
		CANTHARIDINE......................						1
		CAOUTCHOUC (gomme élastique) en tablettes						
		— en feuilles.						
		— dissous.................						
		※ CAPILLAIRE du Canada, l'herbe.......			3	50		
		— de Montpellier, l'herb.....			75	15		
		CAPRIER, écorce....................						
		CAPSULES médicamenteuses. V. Pilules gélatinisées, et aux médicaments spéciaux.						
		CARAMEL..........................						
		※ CARBONATE d'ammoniaque pur.........			3	50		
		— — aromatisé pour flacons.........						
		— — empyreumatique (sel volatil de corne de cerf)..........			4	75		
		— de baryte pur..............						
		— — naturel...........						
		※ — de chaux pur préparé......,			1 20	20		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CARBONATE de chaux naturel (blanc d'Esp.)						
		— de cuivre pur..............				40		
		— — du commerce....						
		— — et d'ammoniaque..						
		— de fer (proto).............						
		※ — — (sous) (Oxyde de fer hydr.)			3	50	10	
		— — et de potasse..........						
		— de magnésie (magnésie blanche)			3	50	10	
		※ — de plomb (pur)............			1 50	25		
		— — du comm. (céruse)..			60	10		
		※ — de potasse, pur............			3	50		
		— — du commerce....		2	40			
		— — purifié (sel de tartre)			90	15		
		— — liquide (huile de tartre)			90	15		
		— — (bi) (carb. saturé).....			2 25	40		
		— — et d'ammoniaque....						
		※ — de soude pur............			1 50	30	10	
		— — du commerce.....		2	50	10		
		— — (bi) (sel de Vichy).			1 20	20		
		— de zinc..................				60		
		CARBURE de soufre (alcool de soufre)......				2		
		CARDAMINE des prés, l'herbe............						
		※ CARDAMOME (petit) fruits.............			3	50		
		— — semences..........			4 50	60		
		— — — pulv.......			6	80		
		— moyen................			3	50		
		— grand................			3	50		
		CARLINE, racine..................						
		※ CARMIN fin.....................				9	1 50	30
		— liquide des dragistes..........						
		CARMINE.........................					5	1
		CAROUGE, fruit..................			1 20	20		
		CARRAGAHEEN (fucus crispus), l'algue....			1 50	30		
		CARTHAME, fleur (safranum)...........			1 50	30		
		— semence (graine de perroquet).			1 20	20		
		CARTHAMINE......................						
		CARVI, fruit sec..................			90	15		
		— — pulv..................			1 50	30		
		CASCARILLE (chacrille), écorce..........			3	40		
		— — pulv..............			4 50	60		

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CASSE en bâtons			90			
		CASSE cuite			2	40		
		CASSIA lignea, écorce			4 50	60		
		— — pulv			6	80		
		CASTOREUM				2		
		※ — pulv				5	75	10
		CASTORINE						
		CATAIRE, les sommités fleuries		2	60	10		
		CATAPLASME calmant (*Codex*)		2				
		— émollient (dito)		1 80				
		— de farine de lin (dito)		2				
		— de fécule (dito)		2				
		— de mie de pain (dito)		3				
		— maturatif (dito)		2 40				
		— de moutarde (dito)						
		V. aussi le Tarif des manipulations.						
		CATHOLICUM double, électuaire			2 25	40		
		CAUSTIQUE arsenical de Rousselot				2	40	
		— de Canquoin (pâte de Canquoin)			2			
		— de Duméril						
		— de Filhos						
		— de Vienne (poudre de Vienne)				2	40	
		CÉDRAT, écorce						
		CENDRES gravelées			75			
		CENTAURÉE (petite) sommités fleuries			90	15		
		— — pulv			1 80	30		
		※ CÉRAT de Galien			90	15		
		— — jaune			60	10		
		— — — vétérinaire						
		— calaminaire (de Turner)			1 80	30		
		— mercuriel			1 50	25		
		— opiacé			2 50	40		
		— à la rose (pommade pour les lèvres) la boîte.	50					
		— sans eau (c. simple)			1 50	25		
		— saturné			1 20	20		
		— soufré			1 20	20		
		CERISES, queues			75	15		
		CERISIER, écorce			75	15		
		CÉTÉRAC (doradille)			1 80	30		
		CETINE pure						
		— impure (blanc de baleine)			1 50	25		

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1,000	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Centigramme. — 0,1
		CÉVADILLE, fruit sec						
		— — pulv			3	60		
		CHANVRE ordinaire, semence (chènevis)			30			
		— Indien						
		※ CHARBON animal, lavé à l'acide chlorhydrique			75			
		— — du commerce			30			
		— végétal (c. de bois) pulv						
		— — porphyrisé			1 50	30		
		— de quinquina			9	1 50		
		Pour les autres charbons. V. leurs noms spécifiques.						
		※ CHARDON bénit, feuilles			60	15		
		— — racine			60	15		
		— — semences			1 20	30		
		CHARDONNETTE			1 80	30		
		CHARPIE anglaise		24	6	1		
		※ — fine		12	1 50	25		
		— ½ fine		10	1 20	20		
		— commune pour les animaux		4				
		— fine en mèches pour sétons						
		CHAUSSE-TRAPPE (chardon étoilé) racine			60	10		
		CHAUX éteinte (hydrate de chaux)			30	10		
		— vive (oxyde de calcium) pulv						
		CHÉLIDOINE (éclaire) l'herbe			60	10		
		— racine			60	10		
		CHÊNE, écorce		1 50	50			
		— — pulv. (tan)			1 20	20		
		CHERVI, fruit sec			2 25	30		
		CHÈVREFEUILLE, fleurs mondées			2 25	30		
		※ CHICORÉE sauvage, feuilles			50	10		
		— — racine			60	10		
		CHIENDENT ordinaire, racine mondée et coupée			60	10		
		CHLORATE d'ammoniaque						
		— de potasse pur						
		※ — — du commerce			4 50	80		
		— de soude						
		※ CHLORE liquide pur		3	1 20	20		
		— — du commerce						
		CHLORURES (muriates, hydrochlorates ou chlorhydrates						

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CHLORURE d'aluminium................						
		— d'ammonium (sel ammoniac) blanc			90	15		
		※ — — — pulv.			1 20	20		
		— — gris..........			60	10		
		— — — pulv.....			90	15		
		※ — d'antimoine (beurre d'antimoine) concret.			6	1		
		— — liquide.			4 50	80		
		— — précipité						
		— d'argent.......................						10
		— — et d'ammoniaque.......						
		— de barium concret.............			3	60		
		— — liquide (solution du *Codex*)..			1 20	20		
		※ — de calcium desséché............			1 20			
		— — cristallisé...........			1 20			
		— — calciné ou fondu....						
		※ — de chaux sec..................		2 50	60			
		— — liquide la bouteille, verre compris.....	1 25		50			
		— de cuivre pur..................				1		10
		— — du commerce.........						
		— — et d'ammoniaque.....						
		※ — d'étain (proto) (muriate d'étain)...			90	15		
		— — (deuto) (liqueur fumante de Libavius)......				2		
		— de fer (proto) amorphe.........			3	60		
		— — — sublimé ou cristallisé				2		
		※ — — (deuto) amorphe.........			4	1		
		— — — sublimé ou cristallisé			5	1		
		— — — liquide...........			2	40		
		— — ammoniacal (fleurs amm. martiales.				1		
		— d'iode.......................						
		※ — de magnésium pur.............						
		— — du commerce.....						
		※ — de mercure (proto) (calomel) pré-						
		— — paré à la vapeur....			8	1 25	30	10
		※ — — porphyrisé et lavé....			6	80	15	

Observations diverses.	Prix d'achat et de reivent		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CHLORURE de mercure précipité (précipité blanc).				1	20	
		— — (deuto) (sublimé corrosif)			4 50	1	30	
		— — et d'ammoniaque (sel Alembroth soluble).						
		※ — d'or (deuto)...................					6	1
		— — (proto).................						
		— — et de sodium............					4	80
		— de morphine (hydrochlorate de morphine.....					3	80
		— de platine....................						
		— de plomb (magistère de plomb)...						
		— de potasse (eau de javelle).......						
		— de potassium..................			1 20	20		
		— de quinine....................						60
		※ — de sodium (sel marin) purifié....			30			
		— — décrépité.			60			
		— de soude (liqueur de Labaraque).	2 50		90	15		
		— de soufre.....................				3	50	20
		— de strychnine.................					3	80
		— de zinc.......................				3	60	20
		CHLORHYDRATES. V. Chlorures.						
		CHOCOLAT sans sucre (pâte de cacao)......						
		— de santé fin en tablettes........						
		— — — en pastilles.........						
		— ½ vanille, 1 vanille, 2 vanilles...						
		— analeptique au salep, au sagou, au tapioca, à l'arrow-root, au lichen, aux escargots........		10				
		※ — ferrugineux en tablettes........		10				
		— — en pastilles........		12				
		— aux glands torréfiés...........		8				
		— ioduré.......................						
		— à l'osmazôme..................		12				
		CHROMATE d'ammoniaque.............						
		— de plomb (deuto) pur.........			3	60		
		— — du comm. (jaune de chrôme)						
		— de potasse (proto)(ch. jaune) pur						
		— — du commerce........						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CHROMATE DE POTASSE (bi-)(ch.rouge) pur.			3	60		
		— — du commerce........						
		— de soude....................						
		CICUTINE (conéine)...................						
		CIGARES médicinaux de belladone, digitale, jusquiame, nicotiane, stramoine ※ la pièce.	25					
		la douzaine.	2					
		— antisyphilitiques (C. mercuriels) la pièce.	40					
		la douzaine.	3					
		— aromatiques						
		— arsenicaux, la pièce 30 c., la douzaine.	2 50					
		— camphrés, la pièce 20 c., la douzaine.	1 80					
		— opiacés, la pièce 30 c., la douzaine.	3					
		— pectoraux						
		CIGARETTES de camphre dites de Raspail, en plume la pièce.	20					
		la douzaine.	1 80					
		※ CIGUE (grande ciguë), feuilles..........			75	15		
		— — pulv			1 80	30		
		CINABRE. V. Sulfure rouge de mercure.						
		CINCHONINE						30
		※ CIRE blanche ou vierge.............			1	15		
		— jaune..........................			75	10		
		CITRATE d'ammoniaque.............						
		— de fer..........................				1 50	30	
		※ — — en paillettes.............				2	40	10
		— — liquide..................				1	20	
		— de mercure..................						
		— de morphine.................						
		— de potasse..................				75		
		— de quinine..................				10	1 50	30
		— de soude....................						
		— de zinc......................						
		CITRON, écorce.....................			90	15		
		— — pulv..................			1 80	30		
		※ CITRONNELLE. V. Mélisse.						
		— V. Aurone mâle.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CIVETTE					5	80
		CLÉMATITE (herbe aux gueux), feuilles			90	15		
		— odorante sommités			1 80	30		
		CLOPORTES, le crustacé				40		
		— pulv				60		
		CLOUS fumants la pièce.	10		4			
		COBALT à mouches. V. Arsenic impur.						
		※ COCHENILLE grise, l'insecte			6	1	20	
		— — pulv			8	1 25	25	
		— noire						
		CODÉINE					15	2
		COINGS, semence (pepins de coings)			2 50	40		
		COLCHICINE						
		※ COLCHIQUE (tue-chien), bulbes			1 20	20		
		— — pulv			2 25	40		
		— semences			1 80	30		
		— — pulv			3	60		
		COLCOTHAR			1 50	25		
		COLD-CREAM (pommade en crème)			1 50	20		
		COLLE forte						
		— de Flandre		4				
		— de poisson (ichthyocolle)			6	80		
		V. aussi Gélatine.						
		COLLIERS d'ambre (C. de succin) selon la grosseur de 2 à 10 fr.						
		— anodins (C. d'os ou de dents de loup) ordinaires.	1 20					
		fins.	2					
		— de Morand	3					
		— de pivoine	1					
		COLLUTOIRES V. le Tarif des médicaments magistraux.						
		COLLYRE de Lanfranc (mixture cathérétique).			3	60		
		COLLYRES. V. le Tarif des médicaments magistraux.						
		COLOPHANE			30			
		— pulv			90	15		
		COLOQUINTE, fruit décortiqué			3			
		— — mondé de ses semences.			4 50	60		
		— — pulv			6	80		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		COLOMBO, racine			1 80	40		
		— — pulv			3 60	60		
		CONDITS (conserves de substances entières).						
		CONDIT d'ache			1 20			
		— d'angélique (ang. confite)			1 20			
		— de fleurs d'orangers (fl. d'or. pralinées)						
		— de guimauve (racine) (guim. confite)						
		CONFECTIONS. V. Électuaires.						
		CONSERVES (électuaires simples)						
		— d'absinthe, d'armoise, de rue, de sabine			1 80	30		
		— d'aunée			2 25	40		
		— de cynorrhodons			2 25	40		
		— de roses rouges			2 25	40		
		CONSOUDE (grande consoude), racine			60	10		
		CONTRAYERVA, racine			3	40		
		— — pulv			4 50	60		
		COPAHU (baume de copahu)			3	40		
		— cuit			4 50	60		
		— solidifié par la magnésie			4 50	60		
		— — en pilules			9	1 20		
		COPAL (gomme copal), résine						
		— — pulv						
		COQUES du Levant			1 20	20		
		— — pulv			2 25	40		
		COQUELICOT, fleurs			1	20		
		COQUILLES d'huîtres calcinées et préparées			1 20	20		
		— d'œufs d°			2 25	40		
		CORAIL blanc, le polypier entier						
		— — porphyrisé						
		※ — rouge, le polypier entier						
		— — porphyrisé			3	50		
		CORALLINE blanche, polypier			1 20	20		
		— — pulv			2 25	40		
		— de Corse. V. Mousse de Corse.						
		CORIANDRE, fruit sec			60	10		
		— — pulv			1 80	30		
		CORNE DE CERF râpée			90	15		
		— calcinée						
		※ — — porphyrisée			2 25	40		
		COSTUS ARABIQUE						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1,000	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CRÈME DE TARTRE pulv.			90	15		
		— soluble.			1 80	25		
		CRÈMES médicinales. V. le Tarif des manip.						
		CRÉOSOTE pure.				2	30	
		— odontalgique, le petit flacon carré bleu.						
		CRESSON alénois.	1					
		※ — de Para, feuilles et fleurs.						
		— — fleurs mondées.						
		CROTON tiglium, semences.						
		CUBÈBES (poivre à queue) fruit.						
		— — pulv.			2 25	30		
		CUIVRE, métal.						
		— — en tournure.						
		CULILAWAN; écorce.						
		CUMIN, fruit sec.			90	15		
		— — pulv.			1 50	25		
		CURCUMA (terre mérite), racine.			60	10		
		— — pulv.			1 20	20		
		CUSCUTE, l'herbe.			1 20	20		
		CYANURES (prussiates, hydrocyanates ou cyanhydrates).						
		— d'ammonium.						
		— d'argent.						
		— de cuivre.						
		※ — de fer double hydraté (bleu de Prusse) pur.				1	20	
		— — du commerce.						
		— —et de potassium (prussiate j.) du commerce.			3	60		
		— — et de quinine (ferrocyanate de quinine).						30
		— d'iode.						1
		— de mercure.				1		10
		— d'or.					15	2
		— de plomb.				2	40	
		※ — de potassium, fondu et anhydre					1 50	20
		— — desséché.						
		— de sodium.						
		— de zinc.						20
		CYCLAMEN (pain de pourceaux).			90			
		※ CYNOGLOSSE, racine.			60			
		— écorce de racine.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		CYNOGLOSSE — pulv......			1 80	30		
		CYPRÈS, fruits (galbules ou noix de cyprès).			1 20	20		
		DAPHNÉ. V. Garou, Mézéréon.						
		DATTES...............................			60			
		DATURINE.............................						
		DAUCUS DE CRÈTE, fruits secs...........			3 60	60		
		DÉCOCTÉS simples. V. Apozèmes et Tisanes.						
		DELPHINE.............................						1 50
		DENTELAIRE, racine....................			90	15		
		— — pulv..............			1 80	30		
		DEXTRINE.............................		4				
		DIAPHOENIX, électuaire.................			2 25	40		
		DIASCORDIUM, électuaire................			3 60	60	10	
		DICTAME de Crète, feuilles..............			6	1		
		— — pulv..........			9	1 50		
		※ DIGITALE pourprée, feuilles...........			1	20		
		— — — pulv......			3	60		
		— — fleurs...........				30		
		— — racine...........				20		
		DIGITALINE...........................						
		DIGITALOÏNE (digitaline impure)........						
		DORADILLE (cétérac), l'herbe............			1 80	30		
		DORONIC, racine.......................						
		DOUCE-AMÈRE, tiges coupées..........			50	10		
		pulv......			1 20	20		
		DRAGÉES au copahu semi-liquide, le cent.	4					
		— — cuit d°	4					
		— — solidifié par la magnésie d°	4					
		— — composées (anti-gonorrhéiques) d°	4					
		— — et cubèbes d°	4					
		— au cubèbe d°	4					
		— — ferrugineux d°	4					
		— au lactacte de fer d°	3					
		— mercurielles de Keyser.........						
		— — de Vaume.........						
		— vermifuges au calomel.........						
		DRÈCHE (malt ou orge germé)...........		1 50				

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EAUX DIVERSES.						
		EAU d'Alibour			1 20			
		— de baryte			1 20			
		— blanche (eau végéto-minérale), la bouteille, verre compris.	1 25		30			
		— de boule (E. de mars ou de Nancy)			60			
		— camphrée		2	60			
		— céleste, pour les yeux			60			
		— de chaux, la bouteille, verre compris.	1 25		30			
		— de Cologne, le rouleau.	1		90	15		
		la bouteille.	5					
		— diurétique camphrée, la bouteille.	3		1 20			
		— dentifrice (E. de Botot) la bouteille.	5		1	15		
		— éthérée			1 50	25		
		— — camphrée			1 50	25		
		— ferrée, la bouteille, verre compris.	75					
		— — gazeuse						
		— ferrugineuse						
		— — gommée						
		— fondante de Trevez, la bout., v. comp.	1 50					
		— de javelle, d°	1 50					
		— de goudron, d°	1					
		— de Goulard (E. blanche alcoolisée), d°	1 50		45			
		— hémostatique de Montérosi						
		— iodée (eau iodurée) n° 1						
		— de Loche antiophthalmique			90			
		— de Luce			4 50	80		
		— de Mélisse des Carmes (alcoolat de Mélisse) blanche ✲ ou jaune, le rouleau.	75		1 50	25		
		— la bouteille.	6					
		— de mercure par décoction, la bouteille, verre compris.	1 50					
		— mercurielle (*Ancien Codex*)			1 20			
		— oxygénée (bi-oxyde d'hydrogène)						
		— phagédénique			1 50	25		
		— sédative de Raspail			1 50			
		— térébenthinée						
		— de-vie camphrée, la bout., verre comp.	4		75	10		
		— — de gayac (teint. de bois de g.), la bouteille, verre compris.	5		90	✲		
		✲— vulnéraire blanche, la bout., verre c.	4		75	10		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EAU VULNÉRAIRE rouge, la bouteille.	4		75	10		
		Pour les eaux spiritueuses non portées ici, V. Alcoolés, Alcoolats, Teintures, Elixirs; et pour les autres, la Table des matières.						
		EAUX DISTILLÉES (HYDROLATS).						
		EAU distillée simple, le litre, verre compris.	1 25		30			
		— d'absinthe et de feuilles de plantes indig. analogues, la bouteille, verre compris.	3		60			
		— d'amandes amères..........			1 50	25		
		— d'anis et d'autres fruits ombellifères, d°	3		60	10		
		— de camomille et de fleurs indigènes analogues, d°	3		60	10		
		— de cannelle et de substances exotiques analogues, d°	5		1 50	25		
		— de cerises noires...........			75	15		
		— de fleurs d'oranger double, d°	4		75	15		
		※ — de laitue, d°	3		60	10		
		— de laitue vireuse...........			90	15		
		— de laurier-cerise...........			1 50	25		
		— de menthe, d°	3		60	10		
		— d'opium................			1 80	30		
		— de roses, d°	3		60	10		
		— de valériane et d'autres racines indigènes..............			60			
		— de vulnéraires.............						
		EAUX MINÉRALES NATURELLES (1).						
		EAUX MIN. nat. d'Aix-La-Chapelle.......						
		— d'Afleters ou de Roisdorf.						

(1) Les prix que nous assignons ici aux eaux minérales naturelles sont ceux de la *Société hydro-médicinale* et que l'on suit généralement à Paris. Mais on conçoit que pour un grand nombre de loca-

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Decagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Decigramme. — 0,1
		EAUX MIN. nat. d'Amélie-les-Bains......	2					
		— de Balaruc, la bouteille.	1 75					
		— de Bagnères de Luchon...						
		— de Bagnoles (Orne).......						
		— de Bagnols (Lozère)......						
		— de Barèges, bouteille.	1 50					
		1/2 d°	1 20					
		— de Bonnes, bouteille.	1 50					
		1/2 litre.	1 10					
		— de Bourbonne-les-Bains...	1 50					
		— de Bussang, bouteille.	1					
		— de Cauterets, bouteille.	1 50					
		1/2	1 20					
		— de Challes, bouteille.	1 75					
		— de Chateldon, bouteille.	1 25					
		— de Contrexeville, bouteille.	1 25					
		— de Cransac............						

lités ils sont ou trop bas ou trop élevés: trop bas pour les localités qui se trouvent éloignées à la fois des sources et de Paris où s'en trouvent les dépôts, en raison des frais de transport et d'emballage, plus les chances de casse; trop élevés pour les localités voisines des sources, où les pharmaciens n'ont qu'à fournir leurs bouteilles et payer un droit minime.

Pour les eaux minérales factices, les prix peuvent aussi varier, selon qu'elles sont ou non fabriquées dans la localité; ensuite, suivant que dans le cas de fabrication, la vente de telle imitation d'eau est plus ou moins courante.

Les eaux minérales doivent être tenues en lieu frais et, autant que possible, à l'abri de la lumière.

On doit éviter de faire de grandes demandes d'eaux minérales naturelles pendant l'hiver, autrement on s'expose à la casse des bouteilles par suite de la congélation de l'eau, bien que les eaux minérales se congèlent plus difficilement que l'eau ordinaire.

Les pharmaciens ayant quelquefois occasion d'expédier des eaux minérales à des particuliers, voici le *Tarif des emballages* :

	En paniers.	En caisses.
de 2 à 4 bouteilles	f. 75 c. à 1 f. »	1 f. à 1 f. 50
de 6 à 10	1 25 à 1 50	2 à 2 50
de 12 à 20	2 » à 2 50	3 à 3 50
de 25 à 35	3 » à 3 50	4 à 5 »
de 40 à 50	4 » à 4 50	6 à 7 50

(Ces prix sont pour des bouteilles de grandeur ordinaire.)

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EAUX MIN. nat. d'Ems, cruchon.	1 50					
		— d'Enghien, bouteille.	1					
		— d'Evian................	2					
		— de Fachingen, cruchon.	1 50					
		— de Forges, bouteille.	1					
		— de Geilnau, cruchon.	1 50					
		— de Gréoulx............						
		— d'Hauterive, bouteille.	1					
		— d'Heilbrun, bouteille.	1 75					
		— de Hombourg..........						
		— de Kissingen...........	2 50					
		— de Marienbad, cruchon.	3					
		— de Mont-Dore, bouteille.	1 75					
		½	1 20					
		— de Naples..............						
		— de Néris...............						
		— de Passy, bouteille.	1					
		— de Plombières, bouteille.	1 75					
		— de Pont-Gibaud.........						
		— de Pougues, bouteille.	1 50					
		— de Pullna, cruchon carré.	3					
		½ d°	2					
		— de Pyrmont............	2 50					
		— de Roisdorf ou d'Afleters..						
		— de Saint-Alban, bouteille.	1					
		— de Saint-Sauveur........						
		— de Schwalbach, cruchon.						
		— de Sedlitz, cruchon carré.	4					
		½ d°	2 50					
		— de Seidschutz, cruchon carré	4					
		— de Seltz ou Selters, cruchon cylindrique.	1 20					
		½ d°	80					
		— de Spa, bouteille clissée.	1 75					
		— de Vals................						
		— de Vernet-les-Bains......						
		※ — de Vichy, source de la Grande-Grille, bouteille en grès.............	1					
		— — source de l'Hôpital....	1					
		— — source des Célestins...	1					
		— de Wellbach, ½ cruchon.	1 10					

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES GAZEUSES.						
		Eau acidule gazeuse, la bouteille capsulée.	75					
		— alcaline gazeuse, d°	75					
		— magnésienne gazeuse à 8,0 d°	1					
		— — saturée à 10,0 d°	1 50					
		— — d° à 24,0 d°	2					
		— de mer gazeuze d°	1 50					
		— de Pullna d°	1 50					
		— de Sedlitz de 10 à 15,0 d°	1					
		— ※ — à 30 d°	1 20					
		— — à 45 ou 60 d°	1 50					
		— de Seltz, sans capsules, 50 c.; avec capsules.	75					
		— de soude (soda-water) d°	75					
		1/2 d°	50					
		Toutes les autres imitations d'eaux naturelles pour boisson d° (1)	75					
		1/2 d°	50					
		Écorces. V. leurs noms spécifiques.						
		Écussons. V. Emplâtres.						
		Élaïdine..........................						
		Élaïne............................						
		Élatérine.........................						
		ÉLECTUAIRES, CONFECTIONS ET OPIATS.						
		Électuaire alkermès (confection alk.)....			3 60	60		
		— cariocostin................			3 60	60		
		— catholicon (catholic. double).			2 25	40		

(1) Les établissements d'eaux minérales factices de Paris se chargent de fabriquer toutes les espèces d'eaux minérales, françaises ou étrangères, dont l'analyse a été faite.

Depuis quelque temps on se sert, pour contenir des eaux factices très-gazeuses, de bouteilles dites *syphoïdes*. Ces bouteilles, ordinairement en grès, sont surmontées d'un robinet en étain, d'un mécanisme particulier, et qu'on n'a qu'à tourner pour faire sortir l'eau. Leur prix étant assez élevé (4 ou 5 francs), elles ne se vendent pas, mais se louent.

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ÉLECTUAIRE dentifrice (opiat d.)			2 25	40		
		— diaphœnix			2 25	40		
		— diaprun solutif............			2 25	40		
		— diascordium..............			3 60	60		
		— Hamech (conf. H.).........			3 60	60		
		— Hiéra-picra			2 25	40		
		— d'hyacinthe..............			3 60	60		
		— japonais (conf. J.).........			3 60	60		
		— lénitif..................			2 25	40		
		— mésentérique..............			3 60	60		
		— mithridate			3 60	60		
		— orviétan			3 60	60		
		— de quinquina (élec. fébrifuge).			3 60	60		
		— de Salomon..............			3 60	60		
		※ — thériaque			3 60	60		
		— — diatessaron (T. vétérinaire)		6	1			

ÉLIXIRS.

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ÉLIXIR de l'abbé Ancelot................			2 25			
		— antiasthmatique de Boerhaave.....			2 25	40		
		— antigoutteux de Villette, la bouteille.	8					
		— américain de Courcelles, la fiole.	2		3	50		
		— de Cagliostro, le flacon de 125,0.	2 50		2 25	40		
		— de Chaussier (E. antiseptique), la bouteille.	15		4 50	60		
		— dentrifice (eau de Botot), la bouteille, verre compris.	5		1	15		
		— de Dubois (E. amer de D.), la bouteille, verre compris.	5		90	15		
		— de Garus, la bouteille, verre compris.	6		1 20	20		
		— de Hoffmann, balsamique.........			3	50		
		— — viscéral.........			3 60	50		
		— de Huxam...................			3 60	50		
		— des Jacobins de Rouen (élixir ou eau antiapoplectique), le rouleau carré	3		2 25	40		
		— de longue-vie (E. suedois), la bouteille	5		75	15		
		※ parégorique (*Codex*).............			4 50	80		
		— — (*Lond.*).............			4 50	80		
		— de peyrilhe (E. antiscrofuleux), la bouteille, verre compris.	5		90	15		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ELIXIR de propriété			3 60	60		
		— de Stoughton			2 25	40		
		— vitriolique de Mynsicht			3 60	60		
		— de Whytt			3 60	60		
		ELLÉBORE blanc (vératre), racine						
		— — pulv				40		
		— fétide (pied de griffon)			90	15		
		※ — noir						
		— — pulv				40		
		ELOEOLÉS. V. Huiles médicinales.						
		ELEMI, résine			3			
		EMERI en grain						
		— pulv						
		※ EMÉTINE médicinale					2 50	60
		— blanche ou pure						1 50
		EMPLATRES.						
		EMPLATRE de l'abbé Doyen			1 50	25		
		le magdaléon de 25,0.	50					
		— de l'abbé de Grasse, d°	50		1 50	30		
		— agglutinatif d'André de La Croix, d°	40		1 20	20		
		— anticancéreux de Cadet d°	75		2 25	40		
		— de belladone, de digitale, de jusquiame, de stramoine, et analogues avec l'extrait alcoolique de la plante				1		
		— de blanc de baleine						
		— de canet (ong. canet) d°	50		1 50	30		
		— de céroène (V. Sparadrap).			1 20	20		
		— de céruse	50		1 50	25		
		※ — de ciguë, du Codex d°	50		1 50	25		
		— — avec l'extrait				1		
		※ — de cire			1 20	20		
		— — verte d°	50		1 50	30		
		— contre la rupture d°	50		1 50	30		
		— diabotanum d°	75		2 25	40		
		— diachylon gommé d°	40		1 20	20		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EMPLATRE diapalme, le magdaléon de 25,0	40		1 20	20		
		— divin d°	50		1 50	20		
		— émétisé par incorporation......						
		— fondant (E. des 4 fond.) d°	60		1 80	30		
		— de galbanum................			2 25	40		
		— de goudron.................						
		— d'iodure de plomb............			3 60	60		
		— de la main de Dieu d°	50		1 50	30		
		— de mélilot d°	50		1 50	30		
		— de minium d°	50		1 50	30		
		— de Nuremberg d°	50		1 50	30		
		— d'opium composé (E. temporal ou céphalique).............						
		— oxicrocéon d°	75		2 25	40		
		— de poix de Bourgogne.........			1 20	20		
		— de Rustaing.................						
		※ — de savon d°	50		1 50	30		
		— — camphré d°	50		1 50	30		
		— vésicatoire anglais............			3 60	60		
		— — perpétuel de Janin..			4 50	80		
		— de Vigo cum mercurio (E. mercuriel) d°	75		2 25	40		
		Pour les Emplâtres étendus, V. le Tarif des Manipulations.						
		EMULSINE........................						
		EMULSION simple, la bout., verre compris..	1 50		45			
		— sucrée (du Codex) d°	2		45			
		— de chènevis d°	2					
		— de pistaches d°	2 50					
		— de semences de pavot d°	2					
		— — froides d°	2					
		※ ENCENS (oliban) en larmes............			1 50	25		
		— — pulv.........			2 25	40		
		— en sorte....................						
		※ ÉPINE-VINETTE (berberis) baies sèches..			90	15		
		— semences...............			1 20	20		
		— écorce de la racine......						
		ENCRE indélébile (E. à marquer le linge)...						
		EPITHYM.........................			1 20	20		
		ÉPONGE fine......................						
		— brûlée (charbon d'éponge)........			6	1		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ÉPONGE préparée à la ficelle			6	1		
		— — à la cire			6	1		
		ÉPURGE, semences						
		ERGOTINE						
		ERYSIMUM (herbe au chantre)			90	15		
		ESPÈCES.						
		ESPÈCES amères			90	15		
		— anthelmintiques			1 20	20		
		— antilaiteuses			1 80	30		
		— apéritives			90	15		
		— aromatiques		4	75	15		
		— astringentes			1	15		
		— carminatives			1 20	20		
		— diurétiques			90	15		
		— émollientes		2 50	50			
		— fumigatoires						
		— odoriférantes						
		— pectorales (feuilles)			90	15		
		— — (fleurs) (4 fleurs)			1 20	20		
		— dites quatre semences froides			1 20			
		— dites quatre semences chaudes			1 50			
		— — quatre fruits pectoraux		4	60			
		— sudorifiques (4 bois sudorifiques)			1 20			
		— vulnéraires (thé suisse), le paquet	40	3	1 20	20		
		ESPRITS. V. à la Table des matières.						
		ESSENCE d'ambre, liquide						
		— carminative de Wedelius			3 60	50		
		— royale				4		
		— vestimentale						
		Pour les autres, V. Huiles volatiles, Teintures et Élixirs.						
		ESULE ronde, racine			90			
		ÉTAIN, métal, pur						
		— — — pulv			4 50	80		
		— — — en grenaille						
		— — du commerce						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 01
		ÉTAIN métal. pur laminé						
		ÉTHER acétique			5	1		
		— — camphré			6	1		
		— — cantharidé				1 50	25	
		— azoteux (É. nitrique)			6	1		
		— — alcoolisé			5	80		
		— chlorhydrique (É. hydrochlorique)			8	2		
		— — alcoolisé						
		— cyanhydrique (É. hydrocyanique)						
		※ — hydrique (É. sulfurique) pur			5	80		
		— — — alcoolisé (liqueur d'Hoffman.)			4 50	75		
		— — du commerce						
		Pour les autres, V. Teintures éthérées.						
		ÉTHEROLÉS. V. Teintures éthérées.						
		※ EUPATOIRE, feuilles			90	15		
		— racine			60	10		
		EUPHORBE, céro-résine						
		— — pulv.			2 50	50		
		— — — vétérinaire						
		EUPHRAISE, l'herbe			75			
		EXTRAITS (1)						
		※ EXTRAIT d'absinthe aqueux				75	15	
		— — alcoolique				1 20	20	
		※ — d'aconit napel aq. (de suc dépuré)				1 20	20	
		— — (de suc non dép.)						
		— — alcoolique				2	40	
		— d'acore vrai alcoolique						
		※ — d'agaric blanc aqueux				3	60	
		— — alcoolique				3	60	
		— d'airelle (Rob)						
		— d'aloès (suc d'aloès purifié) aq.				75	15	
		— — — alc.				1	20	
		— d'alléluia						
		— d'anacarde orientale				5	1	
		— d'anémone des prés						

(1) Toutes les fois qu'il existera à la fois un extrait sans fécule et un extrait avec fécule, c'est toujours le premier qu'il faudra donner s'il n'y a pas spécification.

Observations diverses.	Prix d'achat ou de reivent		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EXTRAIT d'anémone pulsatille, suc dép.				1 50	40	
		— — — non dépuré.						
		— — — alc........				2 50	50	
		— d'angélique..................				1	20	
		— d'angusture aqueux..........				1	20	
		— d'aristoloche aqueux.........				75	15	
		— d'armoise aqueux...........				75	15	
		— d'arnica, fleurs, aqueux......				1 20	20	
		※ — — alcoolique..........				1 50	30	
		— — racine, alcoolique...						
		— d'artichaut avec le suc........				1 50	30	
		※ — d'arum aqueux...............				1 50	30	
		— — alcoolique...........						
		※ — d'asaret aqueux.............						
		— — alcoolique.............						
		— d'asclépiade, racine, aqueux...				1 50	30	
		※ — d'asperges, racine, aqueux....				75	15	
		— — pointes, avec le suc.				2	40	
		※ — d'aunée aqueux..............				75	15	
		— — alcoolique...........				2	40	
		— de bardane aqueux...........				75	15	
		※ — de belladone aq., avec le suc dép.				1 20	25	
		— — — non dépuré				1 20	25	
		— — alcoolique.......				2	40	
		— — de baies (Rob)...						
		— de bistorte aqueux...........				1 20	20	
		— de bois de Campêche.........				1 50	30	
		— de bourgeons de sapin.......				2	40	
		— de bourrache aqueux.........				75	15	
		— de brou de noix aqueux (suc)..				1	20	
		— de bryone aqueux............				1 50	30	
		— de buglose aqueux...........				75	15	
		— de buis (bois) aqueux.........				1 20	20	
		※ — — — alcoolique.......						
		— — (écorce) alcoolique....				2	40	
		— — (feuilles) aqueux......						
		— de busserole aqueux..........				1 50	30	
		— de cachou (cachou épuré).....				1	20	
		※ — de caïnça aqueux............				2	40	
		— — alcoolique..........				3	60	
		※ — de camomille aqueux.........				1 50	30	
		— — alc............				2	40	

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		※ EXTRAIT de cantharides alcoolique......				5	1	20
		— — éthéré.........				6	1	20
		— — acétique						
		— de carotte...................				1	20	
		— de carragaheen ou mousse perlée sec......................				1 50	30	
		※ — de cascarille aqueux.........				2	40	
		— — alcoolique				2 50	50	
		— de casse aqueux.............			4 50	75	15	
		— catarthique (*Lond.*)..........				2 50	50	
		— de centaurée aqueux.........				1	20	
		— de cerfeuil aqueux...........				1	20	
		— de chardon bénit aqueux......				1	20	
		※ — de chélidoine aqueux (suc)....				1	20	
		— — alcoolique......				1 20	20	
		— de chêne (écorce)............				75	20	
		— de chicorée aqueux...........			3	50	10	
		— de chiendent aqueux.........				75	15	
		※ — de ciguë aq. avec le suc dépuré.			6	1	30	
		— — — non dépuré ou avec fécule.........			6	1	30	
		— — alcoolique...........				2	40	
		— de cochléaria aqueux.........				1 50	30	
		※ — de colchique (bulbe) aqueux...				2 50	50	
		— — — alcoolique.				3	60	
		— — — acétique..				3	60	
		— — (semence) acétique				4	80	
		※ — — — alcoolique				4	80	
		※ — de colombo aqueux..........				1 50	30	
		— — alcoolique.......				2	50	
		※ — de coloquinte aqueux.........				3	75	
		— — alcoolique......				4	75	
		— — comp (E. panchymagogue).				2 50	50	
		— de consoude aqueux..........						
		— de contrayerve aqueux........				1	20	
		— de coques du Levant alcoolique.						
		— de coquelicot aqueux.........				1	30	
		— de cresson aqueux...........				1	30	
		※ — de cubèbes alcoolique........			10	2	50	
		— — éthéré............						
		— de cynoglosse aqueux.........				1	20	

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		※ EXTRAIT de digit. aqueux avec le suc dép.				1 20	20	
		— — — non dépuré.						
		— — alcoolique........				2	40	
		— de douce amère aqueux.......				75	15	
		— — alcoolique.....				1 20	20	
		※ — d'élatérium, sans fécule......				1 20	20	
		— — avec fécule......						
		— d'ellébore blanc aqueux......				1 20	20	
		— — — alcoolique......				1 50	30	
		※ — — noir aqueux..........				1 50	30	
		— — — alcoolique.......				1 50	30	
		— — — alcalin (de Bacher).				2 50	50	
		— de fiel de bœuf (bile épaissie)...				1	30	
		— de fougère mâle aqueux......						
		※ — — alcoolique....				2	50	
		— — éthérée (huile éth. de foug.)				3	60	
		— de fumeterre aqueux.........				75	15	
		— de galanga alcoolique........				1	20	
		— de garance aqueux..........				1 20	20	
		※ — de garou aqueux...........						
		— — alcoolique..........				2	50	
		— — éthéré.............				4	80	
		※ — de gayac aqueux............				2	40	
		— — alcoolique..........				2	40	
		※ — de genièvre aqueux (rob).....			1 80	30	05	
		— — pour la médecine vétérinaire.....						
		— de gentiane aqueux..........			4	60	10	
		— de germandrée botrys (chamœdris) aqueux.				75	15	
		— — ivette (chamœpitis) aqueux.				75	15	
		— de gingembre alcoolique......				1 50	30	
		— de gommes-résines...........						
		※ — de gratiole aqueux..........				75		
		— — alcoolique.........				1 50		
		— de grenadier, écorce de racine.			12	2	40	
		※ — de houblon aqueux..........				1 25		
		— — alcoolique........				1 50		
		— de houx aqueux.............				2		
		— d'ipécacuanha aqueux.......				3 50		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		※ EXTRAIT d'ipécacuanha alcoolique.....				4	75	15
		※ — de jalap aqueux				1 20	20	
		— — alc. V. Résine de jalap.				1 50	30	
		※ — de jusquiame (feuilles) aq. avec suc dépuré.				1	20	
		— — — non dép.						
		— — — alcoolique.				2		
		— — (semences) alcoolique				3		
		— de kino aqueux (kino purifié)...				1 20	20	
		※ — de laitue aqueux, mou........				1 50	30	
		— — sec (thrydace).......				3	50	10
		— — de suc laiteux. V. *Lactucarium.*						
		— — vireuse aqueux......				2		
		— de lichen..................						
		— de lobelie..................						
		— de lupuline alcoolique........				2	40	
		— de marrube.................				1	20	
		— de mars pommé (malate de fer. impur)..........				1	20	
		— de ményanthe (trèfl. d'eau) aq.				75	15	
		※ — de mézéréon aqueux..........						
		— — alcoolique.......				2 50	40	
		— — éthéré..........				4	80	
		— de millefeuille...............				1	20	
		— de monésia..................				4	80	10
		※ — de morelle aqueux...........				75	15	
		— — alcoolique.........				1 50	30	
		— de mousse de Corse aqueux sec.				1 50	30	
		※ — de narcisse des prés aqueux...				1 50	30	
		— — alcoolique.				2	40	
		— de nerprun (rob)............			3	60	10	
		※ — de nicotiane aqueux..........				1 20	20	
		— — alcoolique.......				2	40	
		※ — de noix de galle aqueux.......				1 25	20	
		— — — alcoolique.....						
		— — vomique alcoolique....				4	1	20
		— de noyer (feuilles) aqueux.....				75	20	
		— — (brou de noix) aqueux.				75	20	
		— de nymphœa aqueux.........				1 50	30	
		※ — d'opium aqueux.............				5	75	10
		— — privé de narcotine....				7 50	1 25	20

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EXTRAIT d'opium acétique............						
		— — alcoolique..........						
		— — par le vin (laudanum opiatum)........				5	75	10
		— — cydonié.............				6	1	20
		— — fermenté...........				8	1 50	30
		— d'ortie blanche..............				1 50	40	
		— de pareira brava aqueux......						
		— de patience aqueux..........				75		
		— de paullinia.................						
		— de pavots blancs (capsules) aq..				1 50	30	
		※ — — — alc.				2	40	
		— de pensées sauvages aqueux....				75	15	
		— de persil aqueux............				1	20	
		— de phellandrie aqueux........				1 20	20	
		— — alcoolique.....				2	40	
		— de pissenlit.................				75	15	
		※ — de pivoine (fleurs) aqueux... ..				2	40	
		— — (racine) aqueux...				1 20	20	
		— de polygala aqueux..........						
		※ — — alcoolique........				2 50	50	
		— de polypode aqueux..........				1	20	
		※ — de quassie amère aqueux......				4	1	
		— — alcoolique...				5	1 25	
		※ — de quinquina gris aqueux, mou.				3	50	
		— — — — sec..				5	75	10
		— — — alcoolique...				5	75	10
		— — jaune aqueux.....				4	60	10
		— — — alcoolique..						
		— — rouge aqueux.....				6	1	
		— — — alcoolique..						
		※ — de rathania aqueux..........				1 50	40	
		— — alcoolique........				2	50	
		※ — de réglisse aqueux...........				60	10	
		— — (suc de rég. de Calabre)			60			
		— — — (de Bayonne)						
		※ — de rhubarbe aqueux..........				2	50	
		— — alcoolique........						
		— — composé.........						
		— — rhapontic........						
		※ — de rhus radicans aqueux.....				2	40	

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient			Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
			EXTRAIT de rhus radicans alcoolique ..				2 50	50	
			— de roses pâles aqueux				2	40	
			— — rouges aqueux.......				2 50	50	
			— de rue aqueux...............						
		※	— — alcoolique				1 50	30	
			— de sabine aqueux............						
		※	— — alcoolique..........				1 50	30	
			— de safran aqueux............						
		※	— — alcoolique..........				5	75	
			— de salsepareille aqueux.......			10	1 50	40	
		※	— — alcoolique.....			12	2	50	
			— de saponaire aqueux.........				75	15	
			— de saule aqueux..............				1	20	
			— de scabieuse aqueux..........				75	15	
			— de scille aqueux.............						
		※	— — alcoolique..........				2	40	
			— de scordium aqueux.........				75	15	
		※	— de seigle ergoté aqueux mou.				2	50	10
			— — — sec..				3	60	15
			— — alcoolique....				3	60	15
			— — éthéré.......				4	80	20
			— — dit ergotine.....						
			— de semen-contra aqueux......						
		※	— — alcoolique....				2	50	
			— de séné aqueux..............				1 20	20	
			— de serpentaire de Virginie aq..						
		※	— — alc..				2 50	60	
			— de simarouba aqueux.........				2	50	
			— de spigelie alcoolique.........				3	60	
			— de squine...................				1 50	30	
		※	— de stramoine (feuilles) aq. avec suc dép.				1 50	30	
			— — — non dép.				1 50	30	
			— — — alcoolique				2	40	
			— — (semences) alc....				3	60	
			— sudorifiq. comp. de Smith alcool.			10	2		
		※	— de suie aqueux..............				1	15	
			— — alcoolique..........						
		※	— de sureau (baies) (rob).......			2 25	40	10	
			— — (fleurs)...........				1	20	
			— — (écorce)...........				2	50	
			— de tanaisie aqueux...........				1 20	20	

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		EXTRAIT de tormentille aqueux........				75	15	
		※ — de valériane aqueux..........				1	20	
		— — alcoolique.......				1 50	30	
		— de vulvaire alcoolique........				1 50	30	
		— d'yèble (baies) (rob)..........			2 25	40		
		FAHAM, feuilles........................			7 50	1		
		FARINE de lin..........................		1				
		— de moutarde................		2				
		— résolutives (4 farines résolutives)...		2				
		— émollientes...................		1 50				
		Pour les autres, V. à leurs noms spécifiques et à Fécules.						
		FÉCULE d'arum.......................			1 80	30		
		— de belladone, de ciguë, de stramoine, et analogues...............						
		— de bryone...................			1 80	30		
		— d'élatérium...................						
		— de pomme de terre...........		1	20			
		FENOUIL, feuilles..................						
		※ — racine.......................			90	15		
		— fruit sec....................			90	15		
		— — pulv..................			1 20	20		
		FENUGREC (sénégrain) semences..........		1 20				
		— — — pulv......		2	30			
		※ FER, métal en limaille pure...........			90	15		
		— — — du commerce....						
		— — porphyrisé......			12	2	40	
		— — réduit par l'hydrogène.........						
		FEUILLES. V. à leurs noms spécifiques.						
		FÈVES pichurim.........................						
		— de Saint-Ignace (F. igasurique).....			10	2		
		— tonka la pièce.	30		5	1		
		Pour les autres. V. leurs noms spécifiques.						
		FICAIRE (petite chélidoine)..............			60	10		
		FIGUES violettes........................			60	10		
		FILIPENDULE, racine..................			60	10		
		FLEURS. V. à leurs noms spécifiques.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		FLEURS salines ou minérales, V. la Table des matières................						
		FOIES. V. Sulfures.						
		FOLLICULES de séné. V. Séné.						
		FOMENTATIONS. V. le Tarif des manipulations.						
		FOUGÈRE mâle, feuilles................						
		※ — — racine................			60	10		
		— — — pulv............			1 50	30		
		— femelle, racine...............						
		— royale (osmonde), feuilles.......				60		
		— — racine.......						
		FRAGON (petit houx), racine............			50	10		
		FRAISIER, racine.....................			50	10		
		※ FRAXINELLE (dictame blanc), écorce de la racine.....			1 20	20		
		— — pulv.			2 25	40		
		※ FRÊNE, feuilles.....................			60	10		
		— écorce..........................						
		FRUITS pectoraux.....................			60	10		
		— V. à leurs noms spécifiques.						
		FUCUS CRISPUS.......................			1 50	25		
		FULIGOKALI........................						
		FUMETERRE, l'herbe..................			60	10		
		※ GALANGA, racine..................			90	15		
		— — pulv................			1 50	30		
		GALBANUM, gomme-résine.............			3	60		
		GALIPOT, résine......................			45			
		※ GALLES (noix de galles), noire.........			60	10		
		— — pulv.....			90	15		
		※ GARANCE, racine...................			60	10		
		— — pulv................			1 20	20		
		GARGARISMES. V. Tarif des manipulations.						
		GAROU (sain-bois), écorce..............			2	40		
		— — pulv.........			4	80		
		GAYAC, bois, râpé..................			60	10		
		— — pulv...................			1 20	20		
		— écorce........................			90	15		
		— — pulv....................			1 50	30		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		GAYAC résine			1 50	30		
		— — pulv.			2 25	40		
		※ GELATINE pure (grénétine)			2 25	40		
		— impure, grossièrement pulv., pour bains		3 60	50			
		— pour clarifier les vins						
		GELÉE d'amidon, le pot de 125,0, pot comp.						
		— au baume de Tolu d°	2					
		— de carragaheen d°	1 50					
		— de choux rouge d°	1 60					
		— de coings d°						
		— de corne de cerf d°	1 60					
		— — amygdaline (blanc manger) d°	2					
		— de lichen amère d°	1 60					
		※ — — privée d'amertume d°	1 60					
		— — sèche. V. Sacchar. de lich.						
		— de mousse de Corse d°	1 60					
		— de sagou						
		GENIPI DES ALPES (absinthe suisse)			1 20	20		
		GENET, fleurs			90	15		
		GENÉVRIER, bois						
		※ — baies (genièvre)		2	60	10		
		— — pulv			1 20	20		
		※ GENTIANE, racine			60	10		
		— — pulv			1 20	20		
		— — vétérinaire		1				
		GENTIANIN					3	40
		※ GERMANDRÉE botrys (petit chêne herbe).			90	15		
		— ivette (chamœpitis), herbe			90	15		
		— d'eau (scordium), herbe.			90	15		
		※ GIROFLE (clous de girofle)			2	30		
		— pulv			3	60		
		— fruits (antofles)						
		— pédoncules (griffes de girofle)						
		※ GINGEMBRE gris, racine			90	15		
		— — — pulv			1 50	30		
		— blanc, racine			1 80	30		
		— — pulv			3	50		
		GINSENG, racine						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		GINSENG, racine pulv..................						
		GLANDS de chêne torréfiés (café de glands doux) pulv..................		4	60	10		
		GLAYEUL commun, racine.............			60	10		
		GLU..............................			60			
		GLUCINIUM, métal...................						
		GLUTEN frais........................						
		— desséché........................						
		GOMME adraganthe mondée............			4	50		
		— — pulv................			5	75		
		— arabique vraie................						
		— de Bassora....................						
		— de pays.......................						
		— sénégale, blanche.............		5	60	10		
		— — — pulv...........			1 20	20		
		※ — — — mondée et lavée.		8	90	15		
		— — blonde................		4	50			
		— — rouge (marrons choisis)..						
		— — — lavée et cassée....		8	90			
		— — — en sorte.........		3	40			
		— — — pulv. vétérinaire..		4	60			
		— sucrée (pâte de gomme)..........			75	10		
		— au candi......................			75	10		
		Pour les autres Gommes, V. leurs noms spécifiques.						
		GOMMES-RÉSINES. V. à leurs noms spécifiques.						
		GOUDRON de Norwège..................		2	60			
		GOUET (arum), racine................			90	15		
		GOUTTES. V. à la Table des matières.						
		GRAINES. V à leurs noms spécifiques.						
		GRAINS de cachou inodores............			3	50		
		— — à l'anis, à la cannelle, au citron, à la rose, à la vanille, à la violette....			3	50		
		— — à l'ambre.............			4 50	75		
		— — au musc..............			4 50	75		
		GRAISSE de blaireau..................			1 80			
		— d'ours.........................						
		— de porc. V. Axonge.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		Pour les graisses médicamenteuses, V. Pommades.						
		GRATIOLE (herbe à pauvre homme), feuilles			75	15		
		GRÉMIL (herbe aux perles), semences.....			75	15		
		GRENADES, écorce (malicorium)..........			1 20	20		
		— — pulv...................			1 80	30		
		※ GRENADIER, écorce de racine indigène (1)			2 50	40		
		— — — pulv......			4 50	75		
		— — — de Portugal						
		— fleurs (balaustes).........			1 80	30		
		※ GRUAU (avoine mondée) entier (G. noisiel)		1 50	30			
		— concassé (G. de Bretagne)......		1 50	30			
		— pulv. (farine de gruau).........		2	50			
		GUARANA (paullinia)...................						
		GUI de chêne, herbe...................			90	15		
		— pulv.....................			1 50	30		
		GUIMAUVE (althœa), feuilles............		2	50			
		— fleurs........................			1 20	20		
		※ — racine décortiquée............		3	45			
		— — pulv...................		5	1 20	20		
		— — — vétérinaire.........		4				
		HÉLIOTROPE, feuilles...................			90	15		
		HÉPATIQUE des fontaines, herbe.........			90	15		
		HERBES DIVERSES. V. la Table des matières.						
		HERMODATTES, racine..................			1 20	20		
		— — pulv...............			1 80	30		
		HERNIOLE (turquette)..................			90	15		
		HOSTIES (pains azymes), la douzaine.	30					
		HOUBLON, feuilles.....................			60	10		
		※ — fleurs, cônes ou strobiles.......			1	15		
		— racine........................			60	10		
		HOUX (grand houx), feuilles............			60			
		— racine..........................			90			
		— (petit) (fragon), racine............			60			

(1) L'écorce fraîche, prescrite quelquefois par les médecins, revient à un prix très-élevé, forcé que l'on est d'acheter le grenadier entier pour se la procurer. Il nous est arrivé à Paris d'acheter des grenadiers 6 et 8 fr. qui donnaient à peine 60 grammes d'écorces de racine.

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		HUILES DIVERSES.						
		HUILE d'absinthe, de belladone, de camomille, de ciguë, de jusquiame, de lis, de mélilot, de menthe, de millepertuis, de morelle, de pavots, de stramoine, de roses pâles, de rue, de sabine et de substances analogues, par infusion ou décoction...			1 20	20		
		— d'amandes douces.................			90	15		
		— d'ambre						
		— de cade vraie....................						
		— — fausse ou des vétérinaires...		2 50	60			
		— de camphre par l'acide nitrique.....				80		
		— camphrée.........................			1 50	20		
		— de cantharides...................			2 25	40		
		— de caoutchouc pyrogénée..........						
		— de Chabert.......................						
		— de chènevis......................			60			
		— de cire distillée ou pyrogénée.......						
		— de coco..........................						
		— de corne de cerf rectifiée (Huile empyreumatique animale de Dippel)...				1 20		
		— de croton-tiglium................				5	1	20
		— douce de vin.....................						
		— d'épurge.........................				6	1 25	30
		— de fenugrec......................						
		— de foie de morue brune............			3 75	50		
		※ — — — blanche..........			4	60		
		— — de raie..................			4	60		
		— de fougère mâle par l'éther				4	75	10
		— de Galé (beurre de galé)...........						
		— de garou.........................						
		— de laurier concrète...............			1 50	25		
		— — — vétérinaire......		6	1			
		※ — de lin à froid			90			
		— — cuite ou lithargirée..........						
		— de morphine......................						
		— de mucilage......................			1 20	20		
		— de musc ou musquée...............						
		— de muscade concrète..............			5	1	20	
		— de narcotiques (B. tranquille).......			1 50	20		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		HUILE de noisettes..			1 50	25		
		— de noix			60	10		
		— d'œillette (H. blanche						
		— d'œufs			8	1 20	20	
		— d'olives						
		— de palme			1 20			
		— de pieds-de-bœuf						
		— de pistaches						
		— de poissons						
		— de pomme de terre						
		※ — de ricin (H. de palma christi) à froid.			1 80	30		
		— — du commerce						
		※ — de roses pâles (H. rosat)			1 20	20		
		— de roses rouges			1 80	30		
		— de savon						
		— de scarabé ou de scorpion						
		— de semences froides						
		※ — de succin (H. empyreum minérale) rectif				2		
		— — du commerce						
		— de vanille						
		— de vers			1 20			
		— de violettes						
		HUILES VOLATILES, ESSENCES, HUILES ESSENTIELLES.						
		HUILE VOL. d'absinthe				2	40	
		— d'amandes amères				3 50	60	
		— d'aneth				1	20	
		— d'angélique				1	20	
		— d'anis				1	20	
		— de badiane				1 50	30	
		— de basilic				3	60	
		— de bergamote				90	20	
		— de bigarade				1 20	20	
		— de bois de Rhodes						
		— de cajeput				4	80	20
		— de camomille				8	2	40
		※ — de cannelle de Ceylan				10	2	40
		— — de Chine				2 50	50	
		— de cardamome						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		HUILE de carvi....................				1	20	
		— de cédrat....................				1	20	
		※ — de citron par expression......				90	20	
		— — distillée (à détacher).				90	20	
		— de copahu....................				2	40	
		— de cubèbes....................				2	40	
		— de cumin....................				1	20	
		— d'estragon....................						
		— de fenouil....................				1	20	
		※ — de fleurs d'orang. (Neroli) de Paris.				8	2	20
		— — ordinaire..				6	1 20	10
		— de genièvre....................				1	20	
		— de girofle....................				1 50	30	
		— d'hysope....................				3	60	
		— de laurier-cerise..............				5	1	20
		— de lavande fine..............			2 25	40		
		— — commune (essence ou huile de spic ou d'aspic).			75			
		— de limon ou de limette.......				1 20	25	
		— de macis....................				5	1	
		— de marjolaine..............				1	20	
		— de matricaire..............				5	1	
		— de menthe crépue...........				2		
		※ — — poivrée fine.......				2 50	40	
		— — — anglaise...				3	50	
		(V. Essence de menthe anglaise, page 248.)						
		— de moutarde..................				8	2	40
		— de muscade..................				5	1	20
		— de myrte....................						
		— d'oranges (Es. de Portugal)...				1	20	
		— de petit-grain (Es. d'orangettes)				2	40	
		— de pouliot..................				2 50		
		— de raifort..................						
		— de romarin..................			1 80	40		
		— de roses, la goutte.	15			12	2	30
		— de rue....................				1	20	
		— de sabine..................				1	20	
		— de salsepareille............						
		— de santal citrin............				4		
		— de sassafras..................				2	40	

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		HUILE vol. de sauge....................				1	20	
		— de semen-contra............				6	1 20	20
		— de serpolet..................				50	10	
		— de tanaisie..................				3	60	
		— de térébenthine ordinaire.....			30			
		※ — — rectifiée.....			90			
		— de thym				40	10	
		— de valériane................				8	1 50	20
		— de vulnéraires				3	80	
		Essences composées. V. la Table des matières						
		HYDRATES. V. la Table des matières.						
		HYDRIODATES. V. Iodures.						
		HYDROCHLORATES. V. Chlorures.						
		HYDROCYANATES. V. Cyanures.						
		HYDROLATS. V. Eaux distillées.						
		HYDROLÉS. V. Décoction, Infusion, Solution, Tisanes, Apozèmes, Potions, etc.						
		HYDROMEL simple, la bouteille, verre comp.	1 25					
		— vineux d°	1 50					
		HYDROMELLÉS. V. Mellites.						
		HYDROSULFATES. V. Sulfures.						
		HYOSCYAMINE....................						
		HYPÉRICUM (millepertuis), herbe.......				75	15	
		HYPOCISTE, suc épaissi................						
		HYSOPE, sommités fleuries..............				75	15	
		ICHTHYOCOLLE (colle de poisson)........			6	80		
		IMPÉRATOIRE (astrance), racine..........			60			
		※ INDIGO flor			4 50	60		
		— en liqueur (bleu en liqueur).....						
		— du polygonum tinctorium......						
		INFUSÉS. V. Tarif des manipulations......						
		INJECTIONS. V. d°						
		INULINE						
		IODATE d'ammoniaque...............						
		— de potasse..................				2	40	10
		— de quinine.................						
		— de soude....................						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		IODE, métalloïde				1 50	30	
		IODHYDRATES, iodhydrargirate. V. Iodures.						
		IODOFORME						
		IODURES (hydriodates, iodhydratés)						
		IODURE d'amidon				1 50	30	
		— d'ammonium				2	40	
		— d'argent						
		— de barium				2	40	
		— de cadmim						
		— de calcium				2	40	
		— de cuivre						
		— de fer (proto)						
		— liquide (soluté offic. de Dupasquier.						
		※ — — (deuto)				1 50	30	
		— de magnésium						
		※ — de mercure (proto)				2	40	
		— — (deuto) (I. de m. rouge)				2 50	50	
		— — et de potassium (iodhydrargyrate d'iodure de potassium)				3	60	
		— d'or					13	2
		※ — de plomb p^té				1 50	30	10
		— — crist						
		— de potassium			10	1 50	30	10
		— — ioduré				1 50	30	10
		— de sodium				1 50	30	10
		— de soufre (sulfure d'iode)				2	40	10
		— de zinc				2	40	10
		IPÉCACUANHA, racine				1 25	20	
		— — pulv				2 50	50	
		※ IRIS de Florence, racine			90	15		
		— — — pulv			1 20	20		
		— fétide, racine						
		— des marais (Iris faux acore), racine			60	10		
		IVETTE (chamœpitis), herbe			90	15		
		IVOIRE, râpé			90			
		— brûlé (noir d'ivoire)						
		— calciné (spode)			4			
		JACÉE, herbe			60			
		JALAP, racine						
		— — pulv			3	50	10	
		— — — vétérinaire						
		— résine				2	30	05

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		JALAPINE pure....................						
		JAUNES divers. V. la Table des matières.						
		JEAN LOPEZ, racine..................						
		JONC odorant (schœnante)...............						
		JOUBARBE des vignes conservée dans l'huile (orpin confit)...............						
		JUJUBES, fruit.....................			60	10		
		JULEPS. V. Tarif des manipulations.						
		※ JUSQUIAME noire, feuilles............			90	15		
		— — — pulv.........			1 80	30		
		— — racine..............			90	15		
		— — semences...........			1 20	20		
		— blanche.................			90	15		
		KARABÉ. V. succin.						
		KERMÈS animal (graine d'écarlate), l'insecte			4	75		
		※ — minéral (sous-hydrosulfate d'antimoine) fin............					50	10
		— — commun pour vétérinaire.			1 80	40		
		KINA. V. Quinquina.						
		KINATE de quinine...................						
		KINO (gomme ou extrait de kino), suc épaissi			3	50		
		— — pulv.....						
		KIRSCHWASSER (kirsch)...............						
		※ LABDANUM, gomme-résine, in tortis....			3	50		
		— en masse....						
		LACTATE........................						
		— de chaux.....................						
		— de cuivre....................						
		— de fer......................				3	60	10
		LACTINE. V. Sucre de lait.						
		LACTUCARIUM......................					1	30
		LAICHE des sables...................			90	15		
		LAIT d'amandes du *Codex*, bout., v. comp.	2					
		— virginal.....................						
		Pour les autres V. Tarif des manipulations.						
		LAMIER blanc (ortie blanche), fleurs.......			1 20	20		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		LAQUE, gomme-résine, en bâtons.........						
		※ — — en grains.........			1 20	20		
		— — en feuilles.........						
		— carminée, fine..................			6	1		
		— jaune..........................						
		— verte..........................						
		LAUDANUM anglais. (*Lond.*)............			6	1	20	
		※ — liquide de Sydenham (vin d'opium safrané)..................			8	1	20	
		— de Rousseau (opium fermenté)..			8	1 20	20	
		LAURÉOLE, écorce....................						
		LAURIER, baies......................			90	15		
		— — pulv......................			1 20	20		
		※ — feuilles......................						
		— — pulv................						
		LAURIER-CERISE, feuilles sèches (1)......			1 20			
		LAURIER-ROSE (nérion), feuilles sèches (2).						
		LAVANDE, sommités fleuries............			60	10		
		※ — fleurs mondées............			90	10		
		LAVEMENTS. V. Tarif des manipulations.						
		LÉNITIF, électuaire..................			2 25	40		
		LESSIVE des savonniers (soude caustique liq.)			60			
		※ LICHEN d'Islande, mondé............		4	60	10		
		— — pulv...............			3			
		— — privé d'amertume....			1 50	25		
		— pixydé........................			2 25	40		
		— pulmonaire (pulmon. de chêne)..			90	15		
		LIÉGE brûlé (charbon de liége)...........						
		LIERRE commun, écorce..............						
		— — baies...............						
		— — gomme..............				75		
		— terrestre, feuilles...............			60	10		
		LILIUM de Paracelse (teinture des métaux).				2	40	
		LIMAILLES. V. à leurs noms spécifiques..						

(1) Nous mettons feuilles sèches, parce qu'elles ont été quelquefois prescrites ainsi, et que dans les pharmacies on peut rarement les avoir autrement. Cependant, nous ferons observer que le laurier-cerise n'est convenablement employé qu'à l'état frais.

(2) La même observation nous semble devoir être faite.

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		LIMONADE ordinaire (citronade) et orangeade, la bout., verre comp.	1 20					
		— azotique, chlorhydrique, sulfurique, tartrique, citrique et analogues, la bout., v. compris	1 50					
		— vineuse	1 50					
		— gazeuse au citron, à la groseille, à l'orange, à la framboise et analogues, la bout., v. compris	1 20					
		— gazeuse ferrugineuse	1 50					
		— — sèche		6	75			
		※ LIN ordinaire, semence		1	30			
		— farine		1				
		— cathartique						
		LINIMENT narcotique du Codex			2 25			
		— oléoso-calcaire d°			90			
		— savonneux d°			90			
		— sulfure savonneux de Jadelot			1 20			
		— volatil (L. ammoniacal)			1 50			
		— — camphré			1 50			
		Pour les autres, V. Tarif des manipulations.						
		LIPAROLÉS. V. Pommades.						
		LIQUEURS. V. Solutés.						
		LIQUIDAMBAR						
		LITHARGE en paillettes						
		— pulv			60	10		
		LIVÈCHE (ache des montagnes), feuilles			60	10		
		※ — — racine			60	10		
		※ LOBÉLIE syphilitique (cardinale bleue), racine			4	50		
		— enflée, feuilles			4	50		
		※ LOOCH blanc du Codex	1 20		90			
		— huileux ou gommeux	1 20					
		— jaune ou d'œuf	1 50					
		— vert ou de pistaches	1 80					
		Pour les autres, V. Tarif des manipulations.						
		LOTION de Gowland, le flacon	5					
		— du doct. Alibert (cosmétique d'Alib.)			75			
		Pour les autres, V. Tarif des manipulations.						
		LUPIN, semences			60			

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		LUPIN pulv.			90			
		LUPULINE				1 50	30	
		LYCOPODE (soufre végétal)			2 25	30		
		MACIS (fleur de muscades)			4 50	60		
		MAGISTÈRES. V. à la Table des Matières.						
		MAGNÉSIE anglaise (carbonate de magnésie)			3	50	10	
		※ — calcinée (oxyde de magnésium).			6	1	20	
		— — en flacons, dite d'Henry.	2 50					
		MAGNOLIER, écorce						
		MAHOGON fébrifuge, écorce						
		MAHALEB, semence						
		MAÏS, semences						
		— — farine						
		MALABATHRUM, feuilles						
		MALATE de fer						
		— — impur (ext. de pomme ferré)				1 20		
		— de plomb						
		※ MANDRAGORE, feuilles						
		— racine						
		MANGANÈSE, métal						
		— oxydé (bi-oxyde de manganèse)			50			
		MANIGUETTE (graine de paradis)			90	15		
		— — pulv.			1 20	20		
		MANIOC, farine		3				
		※ MANNE en larmes, variable			1 80	25		
		— en sorte			1 20	20		
		MANNITE				2	40	
		MARGARINE						
		MARJOLAINE, feuilles et sommités			90	15		
		— — pulv.						
		MARMELADES de Tronchin			2 25			
		— de Zanetti			3			
		Pour les autres, V. le Tar. des manipulations.						
		MARRONNIER D'INDE, écorce			90			
		— marrons, fécule						
		MARRUBE blanc, herbe			60			
		MARUM, feuilles et sommités			90			
		MASSICOT (oxyde jaune de plomb)			60			

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		※ Mastic, résine en larmes.............			3	40		
		— — pulv...................			4	60		
		Masticatoires. V. le Tarif des manipul.						
		Matricaire, sommités fleuries..........			90	15		
		Mauve, feuilles.......................		2	50			
		※ — fleurs........................			1 50	20		
		— racine.........................						
		Mechoacan, racine...................			1 80	30		
		— pulv...................			3	60		
		Medicinier, semences (gros pignons d'Inde)						
		※ Mélilot officinal, sommités fleuries....			1	15		
		— bleu, sommités fleuries.......						
		Mélisse (citronnelle), feuilles............			90	15		
		Mellites (sirops de miels, miels, melléolés).						
		Mellite simple (sirop de miel)..........		4	60	10		
		— d'acétate de cuivre (ong. égyptiac)		8	1 20			
		— de colchique..................			1 20	20		
		— de mercuriale.................		4	60	10		
		— — composé.........		7	1 20			
		— de roses rouges (miel rosat).....		8	1 20	15		
		— de scille.....................			1 20	20		
		— de violettes (miel violat)........			1 20	20		
		Menthe aquatique, sommités............			90	10		
		— crépue, sommités...............			90	10		
		※ — poivrée, sommités...............			90	10		
		— verte, sommités................						
		Ményanthe (trèfle d'eau), feuilles........			90			
		※ Mercure, métal (vif-argent), pur......			3	50		
		— — du commerce.........		16				
		— d'Hahnemann..................				1 50	50	20
		— doux. V. Chlorure de merc. (proto-)						
		Mercuriale, feuilles..................			50			
		Meum, racine.........................			90	15		
		Mézéréon (bois gentil), écorce..........			2 25	40		
		— — pulv..........			4	80		
		※ Miel blanc fin (du Gatinais)............		3 60	40			
		— — de Narbonne............		8	1 25			
		— commun (M. de Bretagne)........		1 60	20			
		Miels médicamenteux, V. Mellites.						
		Millefeuille, sommités fleuries........			75	15		
		Millepertuis, sommités fleuries........			75	15		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		MINIUM (oxyde rouge de plomb).........		2 50	50	10		
		MIXTURE cathérétique (collyre de Lenfranc)			3	50		
		MOELLE DE BOEUF préparée.............			1 50	25		
		MOLÈNE (bouillon-blanc), feuilles........		2	50			
		※ — — fleurs...........			1 20	15		
		MOMIE d'Égypte........................						
		MONÉSIA (ext. de m.)..................				4	75	
		MONÉSINE..............................						
		MORELLE, feuilles.....................			60	10		
		MORPHINE..............................						80
		MOUCHES de Milan, la pièce.	30					
		— d'opium, le prix de l'ext. employé						
		MOUSSACHE............................						
		MOUSSE DE CORSE (helminthocorton)......			1 20	20		
		— pulv..................			2 25	40		
		MOUTARDE blanche, semences en sorte....						
		— — — mondée.....		2				
		— — — pulv.......						
		— grise ou noir, semences.......						
		※ — — pulv. (farine de M.)		2				
		MOXA chinois de Larrey................						
		— japonais, la boîte.	1					
		— de Percy, d°	6					
		MUCILAGES de coings, de gommes, de lin, de psyllium..............			1 20			
		MUGUET, fleurs........................			3	40		
		— pulv......................			4	60		
		MURIATES, V. Chlorures.						
		※ MUSC, sécrétion.....................					6	1
		— artificiel....................						
		MUSCADES, semences (noix).............			3	40		
		MYROBOLANS............................						
		MYRRHE, gomme-résine..................			2 50	50		
		— pulv.........................			4 50	80		
		MYRTE, feuilles.......................						
		— écorce........................						
		NACRE de perles.......................						
		— préparée...................				75		
		NAPHTALINE............................				2	40	

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		NAPHTE (pétrole rectifié)...............			1 50	25		
		NARCISSE des prés, fleurs................			1 20	20		
		NARCOTINE....................						
		NARD celtique....................			1 20	20		
		— indique ou spicanard...............			3	50		
		NATRON (sesqui-carbonate de soude)......						
		※ NENUFAR (nymphœa), fleurs............			1 20	20		
		— racine.........			90	10		
		— — pulv....			1 80	30		
		NEROLI. V. Huile volatile de fl. d'oranger.						
		NICKEL, métal....................						
		NICOTIANE (tabac), feuilles..............			1	15		
		— — pulv...........			2	40		
		NICOTINE........................						
		NINSIN, racine....................						
		NITRATES. V. Azotates.						
		NOIRS. V. Charbons.						
		NOIX de ben....................			1 80	30		
		— de galle....................			60	10		
		— — pulv..................			90	15		
		— de ravensara..................						
		— vomique....................			90	15		
		— — râpée..................			1 80	40		
		— — pulvérisée................			3	60		
		Pour les autres, V. à leurs noms spécifiques.						
		NOYER, feuilles....................		2	50	10		
		NYMPHOEA. V. Nénufar.						
		OCRE jaune....................						
		— rouge....................						
		OEILLET rouge, pétales..............			1 80	30		
		OENOLÉS. V. Vins médicinaux...........						
		OLÉINE........................						
		OLIBAN (encens) gomme-résine..........			1 50	25		
		— — pulv......			2 25	40		
		OLIVIER, écorce..................						
		ONGUENTS (rétinolés mous)............						
		ONGUENT d'althœa..................		8	1 20	20		
		— — vétérinaire............						
		— d'Arcœus (baume d'Arcœus).....			1 50	25		

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ONGUENT d'Arcœus vétérinaire.........						
		— basilicum ou suppuratif.........		5	90	15		
		— — vétérinaire...........						
		— du bec.....................			1 80	30		
		— brun.......................			1 80	30		
		— de Canet (emplâtre de Canet).....			1 50	25		
		— contre le piétin des moutons......						
		— digestif simple................			1 20	20		
		— — animé................			1 50	25		
		— — mercuriel.............						
		— — opiacé................						
		— du duc.....................			1 20	20		
		— ægyptiac (mellite de cuivre)......		8	1 20	20		
		— de Geneviève (baume de Geneviève)			2 25	40		
		— martiatum..................			3	50		
		— de la mère (emplâtre brûlé).......			1 20	20		
		— nutritum...................			1 50	25		
		— de pieds....................		6	80			
		— populeum..................		6	1 20	20		
		— — vétérinaire...........						
		— de styrax..................			1 50	25		
		Pour les autres, V. Pommades.						
		OPIAT dentrifrice du Codex............			2 25	40		
		Pour les autres, V. Électuaires et, à défaut, le Tarif des manipulations.						
		OPIUM, suc épaissi, brut...............				1 50	25	
		— — pulv................				2	40	
		— pur, V. Extrait d'opium.						
		OPOPANAX, gomme-résine............				1	20	
		OR, métal..........................						
		— en feuilles...................						
		— pulv........................						1 50
		OR-MUSIF (persulfure d'étain)..........				1		
		ORANGEADE.......................						
		ORANGE, écorce....................			90	15		
		— — pulv...................			1 80	30		
		— amère, écorce...............			1 50	25		
		— — verte (curaçao)....		8				
		※ ORANGER, feuilles..................			75	15		
		— — pulv.............			1 80	30		
		— fleurs mondées.............			5	75		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		ORANGETTES			1 20	20		
		ORCANETTE, racine			1 20	20		
		ORCHIS. V. Salep.						
		ORGE, entier		1				
		— pulv. (farine d')		1 50				
		⚹ — mondé		1 50				
		— perlé		2	30			
		ORIGAN, sommités			90			
		ORME PYRAMIDAL, écorce			90	15		
		— — pulv			1 80	30		
		OROBE, semences						
		— pulv. (farine d')		1 50	30			
		ORPIMENT (sulf. jaune d'ars., orpin) nat.						
		— artificiel			1 80	30		
		ORSEILLE						
		ORTIE blanche			1 50	25		
		ORVALE (sauge sclarée)			60	10		
		Os calcinés						
		— porphyrisés			1 80	30		
		— de sèche (biscuit de mer)			60	10		
		— — porphyrisés			1 80	30		
		OSEILLE, racine			60	10		
		OSMAZÔME						
		OSMONDE. (V. Fougère royale).			60			
		OUTREMER (bleu d', lapis-lazuli)						
		OXALATE d'ammoniaque				1	20	
		— de chaux						
		— de potasse neutre						
		⚹ — — acide (sel d'oseille)			2 25	40		
		— de soude (neutre						
		— — (acide)						
		— de strychnine						
		OXÉOLÉS. V. Vinaigres médicinaux.						
		OXICHLORURES. V. Chlorures.						
		OXYDE d'aluminium (alumine) hydraté						
		— — desséché				2	40	
		— d'antimoine cristallisé (fleurs argentines d'antimoine) (1)				4	75	

(1) Ne pas confondre ce protoxyde avec l'antimoniate de potasse (oxyde blanc d'antimoine), ni avec les acides de l'antimoine (deuto et peroxyde d'antimoine).

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		OXYDE d'antimoine par précipitation.....						
		— d'argent........................						
		— de barium (baryte)...............						
		— de calcium. V. Chaux.						
		— de cuivre (proto)................						
		— — (deuto)................						
		— d'étain (proto) (potée d'étain)......			90	15		
		— — (deuto)..................						
		— — du commerce.............						
		— de fer (sesqui) anhydre (colcothar)..			1 50	25		
		— — hydraté (safran de mars apéritif, s.-carbonate de fer)..			3	60		
		— — hydraté gélatineux.........		4				
		— — noir (éthiops martial).......			3	60		
		— de magnésium. V. Magnésie calcin.						
		— de manganèse (per) pur..........						
		— — du commerce...			50			
		— de mercure (deuto) (précipité rouge).				75		
		— d'or par la potasse...............						
		※ — — la magnésie.............						1 20
		— — l'étain (pourpre de Cassius)						1
		— de plomb. V. Litharge, Massicot, Minium.						
		— — trito (oxyde pur).......						
		※ — de zinc sublimé (fleurs de zinc)....				75	20	
		— — impur (tuthie)............				60	10	
		OXYMELLITES (oxymels, acétomellés).						
		OXYMELLITE simple..................		5	90	15		
		— de colchique..........			1 50	25		
		— de scille................		6	1 20	15		
		PAINS azymes, la douzaine	30					
		PANICAUT (chardon Roland), racine......			60	10		
		— — pulv...			1 20	20		
		PAPIER à cautères, la boîte.	1					
		— compresse, le paquet.	1					
		— chimique, le rouleau 2 fr. 1/2 d°	1					
		— réactifs, la feuille	50					
		— à vésicatoires, la boîte n° 1, 2 et 3.	1					
		PAREIRA BRAVA, racine...............			1 80	30		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		PAREIRA BRAVA, racine pulv.			3	60		
		PARIÉTAIRE, feuilles			60	10		
		PAS D'ANE. V. Tussilage.						
		PASSERAGE, feuilles			90	15		
		PASTILLES ET TABLETTES.						
		PASTILLES d'acide benzoïque						
		— — citrique			2 25	40		
		— — lactique						
		— — oxalique			1 50	25		
		— — tartrique			1 80	30		
		— d'anis, en tablettes						
		— — à la goutte			1 50	25		
		— antimoniales de Kunkel			3	60		
		— de badiane à la goutte			1 50			
		— de baume de Tolu			1 80	25		
		— de bi-carbonate de soude			1 20	20		
		— de cachou			1 80	30		
		— — et de magnésie			1 80	30		
		— de café à la goutte						
		— de cannelle à la goutte			1 80	30		
		— de charbon			1 50	25		
		— de chlorure de chaux			1 80	30		
		— de chocolat			1 50	25		
		— de citrate de fer			2 25	40		
		— de citron à la goutte			1 50	25		
		— de coquelicot			1 50	25		
		— d'émétine pectorales			3	60		
		— — vomitives, la pièce.	20					
		— d'éponge brûlée, contre le goître.			3	60		
		— de fer (P. martiales ou chalybées)			3	50		
		— de gingembre						
		— de ginseng			8	1 20		
		— de gomme			90	15		
		— — liquide	8		75	10		
		— de guimauve (P. d'althœa)			90	15		
		— d'huile de croton						
		— indiennes (cachundé)				2 50	50	
	※	— d'ipécacuanha à 0,01			1 20	20		
		— — 0,03			1 50	25		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		PASTILLES d'ipécacuanha à 0,05........			1 80	30		
		— de kermès.................			2 25	40		
		— de lactate de fer..............			2 25	40		
		— de lichen..................			1 20	20		
		— de magnésie (P. absorbantes)..			1 80	30		
		— — et de rhubarbe....			1 80	30		
		— de manne (P. de Calabre)......			1 80	30		
		— — à la goutte.			2 25	40		
		— de menthe anglaises..........,			3	50		
		※ — — à la goutte........			75	10		
		— d'oxalate de potasse (P. contre la soif)...............						
		— de rhubarbe.................			1 80	30		
		— de safran...................			3	60		
		— de soufre..................		7	90	15		
		— stimulantes (P. mogoles, de Richelieu, aphrodisiaques)			8	1 25		
		— de thrydace.................			1 80	30		
		— — à la goutte.........			2 25	40		
		— vermifuge au calom. à 05, la pièce	05		3	60		
		— — au semen-contra....						
		— de Vichy, la boîte.	2		1 20	20		
		— d'yeux d'écrevisses..........			1 80	30		
		PATCHOULY						
		PATE de dattes..................			90	15		
		— de figues...................						
		— de gomme (gomme sucrée)..........			75	10		
		— de guimauve.................		6	75	10		
		— de jujubes..................		6	75	10		
		— de lichen...................		7	90	10		
		— de limaçons..................						
		— de mou de veau..............		8	1			
		— pectorale ou béchique..........						
		— de réglisse..................		6	75	10		
		— de thrydace.................			1 20	15		
		— de violettes.................						
		Pour les Pâtes escharotiques, V. Caustiques.						
		PATIENCE (parelle), racine..........		2 50	50			
		PAULLINIA						
		PAVOT, capsule ou tête la pièce.	05					

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		PAVOT semences			90			
		PÊCHER, feuilles						
		※ — fleurs			1 80	30		
		PECTINE						
		PELOTE DE MER						
		※ PENSÉE sauvage, herbe			60	10		
		— fleurs mondées			1 20	20		
		PEPINS de coings			3	40		
		PERSICAIRE, feuilles			90	15		
		※ PERSIL, racine			60	10		
		— fruit sec						
		— de Macédoine, fruit sec				1		
		— des marais						
		PERVENCHE, feuilles			90	15		
		※ PETIT-HOUX (fragon), racine			60			
		— feuilles						
		PETIT-LAIT clarifié, la bout	1 20					
		— — gazeux. V. c.						
		— antilaiteux de Weiss, d°	2					
		PETROLE (huile de pétrole), rectifié (naphte)			1 50	25		
		— du commerce			90	15		
		PHELLANDRIE, semences			1 80	30		
		— pulv			3	50		
		PHOSPHATE d'ammoniaque						
		— de chaux (os calc. et porphyrisés)			1 80	30		
		— de soude			1 80	30		
		PHOSPHORE, métalloïde				1 50		
		— pulv						
		PHLORIZINE						
		PICROTOXINE						
		PIED DE CHAT			1 20	20		
		PIERRE admirable						
		— calaminaire (calamine) préparée				60		
		— divine				50		
		— d'écrevisse (yeux d'écrev.) préparée				50		
		— médicamenteuse			3	50		
		— ponce porphyrisée			1 50			
		Pour les autres, V. à la Table des matières.						
		PIGAMON, racine						
		— semences						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		PILULES ET BOLS.						
		PILULES aloétiques en général, le 100.	2 50			1 50	40	
		— asiatiques....................						
		— de Bacher (P. toniques de B.)....				2 50		
		— de Belloste ou mercurielles purgat.				2		
		— de Blaud, le 100	3			1 50		
		— de Bontius....................				2		
		— de copahu officinales............				1 25		
		— — magistrales...........				1		
		— de cynoglosse, de 0,05, 5 centimes, et de 0,10 à 0,20, 10 centimes.				2 50		
		— écossaises d'Anderson, la boîte de 30	1 50			1 50		
		— de Franck (grains de santé, la boîte	3					
		— — ½ d°	1 50					
		— de Meglin....................				2		
		— de Morton (P. balsamiques de M.)				2		
		— d'opium....................						20
		— de Rudius (P. de coloquinte comp.)				2 50		
		— de savon..............			3 75	60		
		— de Sédillot..................				2		
		— de térébenthine cuite..........			3 60	60		
		— de Vallet (P. ferrugieuse de V.) le flacon de 60..................	3					
		V. aussi Tarif des manipulations, Capsules, Dragées, Médicaments spéciaux........						
		PIMENT de Cayenne..................			3	50		
		※ de la Jamaïque...............			1 20	20		
		— des jardins (P. rouge, poivre de de Guinée)..................			90	15		
		— Tabago....................						
		PIMPRENELLE, feuilles...............			60			
		PIPERIN..........................						
		PISSASPHALTE (poix minérale).........			60	15		
		PISSENLIT (dent de lion), feuilles........			60	10		
		— racine....................			60	10		
		PISTACHES, semences................			2 25	40		
		※ PIVOINE, fleurs..................			1 50	25		
		— racine....................			90	15		
		— pulv......................			1 80	30		
		— semences..................			1 20	20		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		PLANTAIN, feuilles			60	10		
		PLATINE, métal						
		— laminé et en fil						
		— en mousse ou éponge						
		— noir de Liébig						
		PLOMBAGINE (mine de plomb noir, carbure de fer)			50			
		※ POIS à cautères d'iris du n° 0 à 8 le chapelet,	75					
		— — du n° 8 à 12	1					
		— — 12 à 15	1 25					
		— — 15 à 20	1 50					
		— — 20 à 24	2					
		— d'oranges, mêmes prix.						
		Pour les autres, V. aux Médicaments spéciaux.						
		POIS CHICHES, semence						
		— — pulv. (farine)						
		— velus (pois à gratter)						
		POIVRE blanc						
		※ — noir						
		— — pulv						
		— long						
		— — pulv			3	60		
		POIX blanche ou de Bourgogne			60	10		
		— noire ou navale			50			
		POIX-RÉSINE			50			
		POLIUM, herbe fleurie			1 20			
		POLYGALA amer, racine						
		※ — de Virginie ou seneka, racine			2 25	40		
		— — pulv			3	50		
		POLYPODE de chêne, racine			90	15		
		POLYTRIC commun (perce-mousse)			1 20			
		POMMADES (liparolés)						
		POMMADE ammoniacale de Gondret				1		
		— antiophthalmique, de Dessault de Lyon, de Régent				1 20		
		— antipsorique d'Helmeric (sulfuro-alcaline).	8		1 50			
		— d'Autenrieth ou stibiée				75		
		— blanc-rhasès (blanc rhasis ou raisin)						
		— au calomel						
		— citrine (onguent citrin)			1 50	20		
		— — vétérinaire						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		POMMADE de Cirillo...................			2 25	40		
		— de concombre...............			1	15		
		— en crème (cold-cream)........			1 50	20		
		— de Dupuytren, contre la calvitie, le pot de 30,0 en porcelaine. .	2					
		— épispastique au garou.........			2 50	30		
		— — jaune...........			2 50	30		
		— — verte...........			2 50	30		
		— de goudron...................			1 50			
		— hydriodatée (P. d'iodure de potassium.)			3 60	50		
		— — iodurée.........			3 60	50		
		— d'iodures de plomb, de mercure, de soufre, etc.			3 60	50		
		— de laurier....................			1 20	20		
		— — vétérinaire......						
		— de limaçons.................			1 50	20		
		— mercurielle double (onguent napolitain.)			2 50	40		
		— — pour les vétérinaires.						
		— simple (onguent gris).........			75	15		
		— — vétérinaire...						
		— nervale......................			5	75		
		— oxygénée (graisse oxygénée)....			1 20	20		
		— populeum (onguent populeum).			1 20	20		
		— — vétérinaire...						
		— rosat (onguent rosat)..........			1 20	20		
		— pour les lèvres (cérat à la rose) la boîte.	50					
		— soufrée......................			1 50	20		
		V. aussi Onguents, Cérats, le Tarif des manipulations et médicaments spéciaux.						
		POMME épineuse. V. Stramoine.						
		POTASSE caustique à l'alcool (hydrate de potasse pur).						
		— à la chaux (pierre à cautères)...					1	10
		— — préparée d'après le procédé Filhos.						
		— du commerce. V. Carbonate de de potasse.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		POTÉE d'étain (oxyde d'étain)...........			90	15		
		POTENTILLE. V. Argentine et quintefeuille.						
		POTION antiémétique de Rivière (P. gazeuse) (*Codex*), la potion	1 50					
		POTION antihystérique ou fétide, Id.	2					
		— antispasmodique ou éthérée, Id.	1 60					
		— aromatique ou cordiale, Id.	2 50					
		— calmante ou anodine, Id.	1					
		— de Chopart....................	4					
		— diurétique ou scillitique, Id.	1 20					
		— gommeuse (julep gommeux), Id.	1 20					
		— purgative ordinaire, Id.	1 50					
		— — clarifiée..............	2 50					
		— — à l'huile de ricin, Id.	1 50					
		Pour les autres, V. le Tarif des manipulations (1).						
		POUDRES COMPOSÉES.						
		POUDRE d'Ailhaud.....................						
		— antimoniale de James...........						10
		— arsenicale du frère Cosme........				2	40	
		— de Carignan, le paquet.	10					
		— caustique de Vienne............				2	40	
		— cornachine (P. de tribus).........				1 50	25	
		— dentifrice rouge au corail.				50		
		— — noire au charbon et quinquina.				60		
		— diurétique (P. des voyageurs), les huit paquets	2					
		— de Dower (P. d'opium composée).				1 50	25	10
					2	30		
			2					
						1 50		
			1					
					4	60		
					4 50	75	20	

(1) Les pharmaciens du département de la Marne ont donné, dans le Tarif à leur usage, le moyen suivant pour établir le prix des potions : toutes les potions soit magistrales, soit officinales, seront cotées, savoir : potions de 30 et 60 grammes, 40 c. les 30 grammes; potions de plus de 60 grammes, 30 c. les 30 grammes. Les fractions au-dessous de 15 grammes ne se comptent pas, celles de 15 grammes et au-dessus se comptent comme 30 grammes. Les sels de morphine, quinine, etc., se comptent à part, suivant le prix de chaque substance. Par cette méthode on arrive à peu près au même résultat que par la nôtre.

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		POUDRE pour l'élixir de longue vie, la dose.						
		— — embaumement aromatique.						
		— — — astringente.						
		— gommeuse alcaline (savon végétal).			2	30		
		— ferrée gazifère, le flacon de 125.	2					
		— de guttète				1 50		
		— d'Iroë, la prise.	1					
		— d'Haly			4	60		
		— hémostatique						
		— de magnésie composée (P. absorb.)			4	75	20	
		— de Plummer						
		— de Sedlitz, la boîte de 10 purgations	3					
		— de Seltz, le paquet pour 20 bout.	1 50					
		— sternutatoire (P. d'Asaret compos.)				75	10	
		— tempérante de Stahl				1		
		Pour les autres, V. le Tarif des manipulations.						
		POUDRES simples. V. à leurs noms spécif.						
		POULIOT, sommités			75			
		PRÉCIPITÉS. V. à la Table des matières.						
		PRIMEVÈRE, fleurs			1 20	20		
		PRUSSIATES. V. Cyanures.						
		PSYLLIUM, semences			1 20	20		
		— pulv			1 80	30		
		PTARMIQUE, herbe						
		※ PULMONAIRE officinale, feuilles			75	15		
		— de chêne (lichen P.)			75	15		
		PULPE de casse			3 75	50		
		— de tamarins			2 25	40		
		Pour les autres, V. le Tarif des manipulations.						
		PUNCH, la bouteille						
		PYRELAINE de goudron						
		PYRÈTHRE, racine			1 20	20		
		PYROLIGNITE de fer (acétate de fer impur).						
		PYROTHONIDE, concrète						20
		QUASSIE amère (b. de Surinam) en copeaux			2	30		
		— pulv			3 60	60		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		QUATRE FLEURS, fruits, semences ou racines. V. Espèces.						
		QUERCITRON (bois jaune)................						
		QUEUES de cerises......................			75	15		
		QUININE pure...........................						30
		— impure (quinoïdine)............						
		※ QUINQUINA gris de loxa, écorce........			3 60	50		
		— — — pulv.........			4 50	75		
		— — de Lima, écorce.......						
		— jaune calisaya (Q. j. royal), éc.			3 60	50		
		— — pulv.........			4 50	75		
		— rouge, écorce...............			6	1		
		— — pulv................			7 50	1 25		
		QUINTEFEUILLE (potentille Q.), feuilles...						
		※ — racine...			60	10		
		RACAOUT..........................	6					
		RACINE de Jean-Lopez..................				4		
		Pour les autres, V. à leurs noms spécifiq.						
		RAIFORT, racine fraîche................			60			
		RAISINS de Corinthe, fruits............			50			
		RATANHIA, racine......................			1 50	30		
		— pulv.................			3	50		
		RAVENSARA...........................						
		RÉALGAR (sulfure rouge d'arsenic).......			1 80	40		
		REGLISSE, racine fraîche..............						
		— — sèche................			30			
		※ — — ratissée et coupée......		4	60	10		
		— — pulv..................			1 20	20		
		— — — pour les chevaux...		2				
		— suc (réglisse noire)...........			60			
		— — anisée..................			75	10		
		REINE DES PRÉS (ulmaire).............						
		RESINE animée ou courbaril............			4 50	60		
		— caragne.......................			3	50		
		— commune, ou poix-résine........			50			
		— tacamahaca....................			2 25			
		Pour les autres, V. à leurs noms spécifiq.						
		RÉTINOLÉS. V. Onguents et Emplâtres.						
		REVEIL-MATIN, ou tithymale, herbe.....			90	15		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		RHAPONTIC (rhubarbe indigène), racine...			90	15		
		— pulv......			1 80	30		
		※RHUBARBE de Chine..................			4 50	60		
		— — pulv..........			6	75		
		— de Moscovie..............			5	75		
		— — pulv...........			8	1		
		— torréfiée.................				1 50		
		RHUM de la Jamaïque, la bouteille.						
		RHUS radicans (toxicodendron), feuilles....						
		RICIN, semences......................						
		RIZ pulv. (farine ou crème de Riz)........		2	30			
		ROBS. V. Extraits.						
		ROCOU, matière colorante.............						
		ROMARIN, sommités..................			75	15		
		RONCE, feuilles......................			50	10		
		ROSEAU, ou canne de Provence..........			50	10		
		— à balais.......................						
		— aromatique. V. Acore.						
		ROSES pâles, pétales.................			1 20	20		
		— rouges, ou de Provins...........			1 80	30		
		— — pulv..................			3	50		
		ROSSOLIS, herbe.....................						
		※ RUE des jardins, feuilles...........			90	15		
		— — — pulv.........			1 80	30		
		— des murailles (asplénion).........						
		RUSMA (dépilatoire des Turcs)...........						
		SABADILLINE.........................						
		SABINE, feuilles.......................			90	15		
		— pulv.................			2	40		
		SACCHARURE de lichen (gelée sèche de lich.)			2 25	40		
		— de limaçon (sucre hélicié)....						
		— avec les teintures..........						
		— avec les plantes fraîches ou conserves pulvérulentes de belladone, d'aconit, de digitale, de stramoine, de scille, etc............						
		SACCHAROLÉS liquides. V. Sirops.						
		SACHET..............................						
		SAFRAN stigmates......................				2	40	
		— pulv.....................				3	60	

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		SAGAPENUM, gomme-résine.............			3	50		
		SAGOU..........................		4		60		
		— pulv.........................			1 20	20		
		SALEP de Perse.....................						
		— pulv.................			2 50	40		
		SALICAIRE.........................						
		SALICINE..........................					60	10
		※ SALSEPAREILLE Honduras, racine coupée		8	90	15		
		— — pulv.......			3 [illegible]	50		
		— de la Jamaïque ou rouge, racine coupée......			1			
		SALSEPARINE......................						
		SANDARAQUE, résine................			1 20	20		
		— pulv...............			1 80	30		
		SANG-DRAGON, résine................				75		
		— pulv..............				1	20	
		SANGSUES, prélever toujours un bénéfice de 10 c. par sangsue, à moins de considérations particulières.						
		SANGUINAIRE, racine................						
		— semences...............						
		SANICLE, feuilles..................			90	15		
		SANTAL blanc, bois.................			2 25	40		
		— — pulv..................			4 50	75		
		※ — citrin, bois..................			2 25	40		
		— — — pulv...............			4 50	75		
		— rouge, bois................			1 20	20		
		— — — pulv...............			2 25	30		
		SANTOLINE (aurône femelle)............						
		※ SAPONAIRE officinale, feuilles..........			60	10		
		— racine................			90	15		
		— d'Orient..............						
		SAPONINE........................						
		SARCOCOLLE.......................			5	1		
		SARIETTE, sommités................			90	15		
		SASSAFRAS, bois de la racine...........						
		— — en copeaux...........			90	15		
		— écorce..................			1 20	20		
		SAUGE, feuilles....................			60	10		
		— pulv..................			1 80	30		
		SAULE, écorce.....................			60			

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		SAVON acétique camphré, le flacon.	5					
		— — éthéré d°	5					
		※ — amygdalin ou médicinal..........			1 80	30		
		— animal..................						
		— arsenical de Bécœur..........		12	1 80			
		— blanc ou de Castille..............						
		— de Naples......................						
		— de résines médicinales............						
		— de Starkey......................			4	75		
		SAXIFRAGE, feuilles..................			90	15		
		— racine..................			60	10		
		※ SCABIEUSE, feuilles................			60	10		
		— fleurs..................			1 20	20		
		— racine..................			60	10		
		※ SCAMMONÉE d'Alep, gomme-résine.....						
		— — pulv. (diagrède)....				2 50	50	10
		— de Smyrne..............						
		— de Montpellier...........						
		SCEAU Notre-Dame (tamus).............						
		— de Salomon, racine..............			90	15		
		SCHOENANTE (jonc odorant), chaume......						
		SCILLE, oignon frais..................						
		— squammes sèches...............			1 80	30		
		— — pulv...............			3	60		
		SCOLOPENDRE (langue de cerf), feuilles....			90	15		
		SCORDIUM (germandrée d'eau), feuilles....			90	15		
		SCORZONÈRE, racine..................			60	10		
		SCROFULAIRE, racine................			60	10		
		SEBESTE, fruit......................						
		SÈCHE (os de sèche) porphyrisée........			1 80	30		
		SEIGLE pulvérisé (farine de S.)...........		1 50				
		— ergoté (ergot).................						
		— — pulv....................				2 50	40	10
		SEL de guindre, le paquet de 15,0	70		2 25	40		
		— de Seignette de La Rochelle (tartrate de potasse et de soude, le paquet	1		1 80	30		
		— de vinaigre........................						
		Pour les autres, V. la Table des matières.						
		SEMEN-CONTRA (barbotine)...........			1 20	20		
		— — pulv........				30		
		— sucré ou couvert.........			1 50	25		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		SEMENCES chaudes (4 semences chaudes)..						
		— froides (4 semences froides)....			1 20	20		
		Pour les autres, V. à leurs noms spécif.						
		SÉNÉ, feuilles..................						
		※ — — mondées................			3	40		
		— — pulv.....................				60		
		— follicules....................						
		— — mondées..............			2 25	40		
		SERPENTAIRE de Virginie, racine.........			1 80	30		
		— pulv..........			3	50		
		SERPOLET, sommités..................			75	15		
		SESAME, semences.................						
		SESELI de Marseille, semences..........						
		SILICE pure......................						
		SIMAROUBA, écorce................			1 80	30		
		— pulv..............			3	50		
		SINAPISME. V. le Tarif des manipulations.		2 40				
		SINAPISINE......................						
		SIROPS (SACCHAROLÉS LIQUIDES).	1000,0 ou bouteille.	250,0 ou rouleau.	100,0	10,0		
		※ SIROP d'absinthe (1)................	5	1 50	90	15		
		— — composé............	6	1 80	1	15		
		— d'ache.....................	5	1 50	90	15		
		— d'acide citrique (S. citrique).....	5	1 50	90	15		
		— —cyanhydrique(hydrocyanique)			1 80	30		
		— — tartrique (S. tartrique)....	5	1 50	90	15		
		— — sulfurique (S. sulfurique)..	5	1 50	90	15		

(1) En donnant le prix des sirops à la bouteille et non au litre, nous avons considéré que les médecins, prescrivant quelquefois 1,000 ou 500 grammes d'un sirop tel quel ou avec une addition, et la bouteille ou sa demie contenant ces quantités, étaient des mesures bien plus commodes que le litre. Quant à la légalité, nous ne pensons pas qu'on puisse inquiéter un pharmacien qui délivre les sirops en bouteilles autres que le litre ou ses fractions, car il peut prétexter avec raison que ce n'est pas à la mesure qu'il les vend, mais au poids. A cette occasion, nous ferons remarquer qu'il serait bien que les pharmaciens fissent faire les bouteilles et demi-bouteilles à sirops juste de la contenance de 1000 et de 500 grammes.

Pour établir le prix des sirops au litre, il faudra augmenter d'un quart le prix de la bouteille.

On comptera en général la demi-bouteille la moitié du prix de la bouteille entière.

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient			1000,0 ou bouteille.	250,0 ou rouleau.	100,0	10,0		
			SIROP d'aconit	5	1 50	90	15		
			— d'acore (S. de calamin)	5	1 50	90	15		
		※	— antiscorbutique (S. de raifort com.)	5	1 50	90	15		
			— — de Portal	7	2	1	15		
		※	— d'armoise	5	1 50	90	15		
			— — composé		1 80	1	15		
			— d'asperges (de racines)						
		※	— — (de pointes)	6	1 50	1	15		
			— d'aunée	5	1 50	1	15		
			— de baume de Tolu	7	2	1 20	20		
			— de Belet		2 50	1 50	20		
			— de belladone	5	1 50	1	15		
			— de benjoin	6	1 80	1 20	20		
			— de berberis	5	1 50	1	15		
			— de bigarades	6	1 80	1 20	15		
			— de bourrache	5	1 50	1	15		
			— de cachou	5	1 50	1	15		
			— de café						
			— de calebasse	12					
			— de camphre						
			— de camomille						
			— de cannelle		2	1 50	20		
			— de capillaire	2 50	1	60	10		
			— de carottes (de suc)	5	1 50	90	15		
			— de cerises	3	1	90	15		
			— de chèvrefeuille		2	1	15		
			— de chicorée simple	5	1 50	1	15		
		※	— — composé		1 80	1 20	15		
			— de chlorure de fer	10					
			— de chou rouge	8	2	1	15		
			— de cinchonine			2 25	40		
			— des cinq racines	5	1 50	1	15		
			— de citrate de fer	8	2 50	1 50			
			— de citron (d'écorce)	5	1 50	90	15		
			— de cochléaria	5	1 50	90	15		
			— de codéine (à 0,05 par 30,0)			3 75	60		
			— de coings	5	1 50	90	15		
			— de colchique						
			— de consoude	5	1 50	90	15		
			— de copahu	6	2	1 50	25		
			— de coquelicot	5	1 50	90	15		
			— de cresson	5	1 50	90	15		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		1000,0 ou bouteille.	250,0 ou rouleau.	100,0	10,0		
		Sirop de cubèbes....................	6	2	1 20	20		
		— de Cuisinier (S. de salsepar. comp.)	8	2 50	1 20	20		
		— de cynoglosse..................	5	1 50	90	15		
		— de dattes......................						
		— de Desessarts (S. contre la coqueluche)........	6	1 80	1	15		
		— diacode (S. de pavot blanc)......		1 80	1 20	15		
		— de digitale....................	5	1 50	1	20		
		— de douce-amère................	5	1 50	90	15		
		— d'écorce de citron..............						
		— — de grenades...........						
		— — de grenadier..........						
		— — d'oranges douces ou amères.	5	1 50	1	15		
		— d'émétine......................			1 80	30		
		— d'érysimum ou de Vélar simple..						
		※ — — composé.	6	1 80	1 20	15		
		— d'éther........................			1 50	20		
		— de fleurs d'oranger............	6	1 80	1 20	20		
		— — de pêcher............		1 80	1 20	20		
		— de fraises.....................	6					
		— de framboises..................	4	1 20	80			
		— de fumeterre..................	5	1 50	90	15		
		— de garou......................	6	1 80	1 20	15		
		— de gayac......................	5	1 50	90	15		
		— de gentiane....................	5	1 50	90	15		
		— — au vin de Madère....	8	2 50	1 50	25		
		— de gingembre..................	6					
		— de glands torréfiés.............	5	1 50	90	15		
		— de gomme adraganthe...........			1	15		
		※ — — arabique............	2 50	1	75	10		
		— de goudron....................	5	1 50	1	15		
		— de grenade avec le suc..........	7	2	1 20	20		
		※ — — d'écorce...........	5	1 50	1	15		
		— de grenouilles.................						
		— de groseilles..................	2 50	1	75	10		
		— de gruau......................						
		— de guimauve...................	2 50	1	75	10		
		— — comp. (S. de Fernel).	6	1 80	1 20	20		
		— de houblon....................	5	1 50	90	15		
		— d'huile de foie de morue.........						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		1000,0 ou bouteille.	250,0 ou rouleau.	100,0	10,0		
		SIROP d'hysope	5	1 50	90	15		
		— d'iodure de fer	8	2	1 50	20		
		— — de potassium	7	1 80	1 20	15		
		— d'ipécacuanha		2	1 20	15		
		— de jujubes						
		— de jusquiame	5	1 50	1	15		
		— de lactate de fer						
		— de lait d'ânesse						
		— de Larrey, dépuratif simple	6	2	1 20			
		— — composé	8	2 50	1 50			
		— de lichen	5	1 50	1			
		— de lierre terrestre	5	1 50	90	15		
		— de limaçons ou d'escargots	6	1 50	1	15		
		— de limons ou citrons	3	1	75	10		
		— de manne						
		— de mannite						
		— de menthe	5	1 50	90	15		
		— de ményanthe	5	1 50	90	15		
		— de mézéréon ou de daphné	6	1 80	1 20	15		
		— de miel (mellite simple)	4	1 25	90			
		— de monésia	8	2 50	1 50	20		
		— de morphine (d'acétate, ※ sulfate ou hydrochlorate)			1 50	20		
		— de mou de veau	6	1 50	1	15		
		— de mousse de Corse (S. vermifuge)	6	1 80	1 20	15		
		— de mûres	4	1 20	90	15		
		— de naphtaline						
		— de navets	5	1 50	90	15		
		— de nénufar ou de nymphæa	5	1 50	1	15		
		— nerprun		1 50	90	15		
		— d'œillets		1 80	1 20			
		— d'oignons blancs	5	1 50	1			
		— d'opium		2	1 20	15		
		— — succiné (S. de Karabé)			1 50	20		
		— d'orange avec le suc	3	1	90			
		— d'orgeat (S. amygdalin)	3	1	90			
		— de pavot blanc ou diacode		1 80	1 20	15		
		— pectoral						
		— de pensée sauvage	5	1 50	90	15		
		— de pivoine (de fleurs)	5	1 50	1	15		
		— de pointes d'asperges	6	1 50	1	15		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		1000,0 ou bouteille.	250,0 ou rouleau.	100,0	10,0		
		Sirop de polygala....................						
		— de pommes ou de séné compoé...		1 80	1 20	15		
		— de punch....................						
		— de quassie amère................						
		— de quinine (de sulfate)..........			1 80	30		
		※ — de quinquina à l'eau............	7	2	1 20			
		— — au vin de Madère....	9	3	1 80	30		
		— de raifort comp. (S. antiscorbutique)	5	1 50	90	15		
		— de ratanhia....................	6	1 80	1 20	15		
		— de réglisse....................						
		— de rhubarbe....................			1 20	15		
		— — composé (S. de chicorée comp.)		1 80	1 20	15		
		— de riz........................						
		※ — de roses pâles..................		1 80	1 20	15		
		— — — composé.........		1 80	1 20	15		
		— — rouges................		1 80	1 20	15		
		— de rue........................						
		— de safran.....................	10	3 50	2 25	30		
		※ — de salsepareille simple..........	7	2	1 20	15		
		— — composé, de Cuisinier	8	2 50	1 20	20		
		— de saponaire..................	5	1 50	90	15		
		— de sassafras..................	6	1 50	90			
		— de scammonée.................			3	50		
		— de scille......................	8					
		— de seigle ergoté...............						
		— de semen-contra...............		1 80	1 20	15		
		— de séné.......................						
		— de squine.....................	5	1 50	1			
		— de stæchas composé............	6	1 80	1 20			
		— de sucre ou simple............	2 50	1	60			
		— de suie.......................						
		— de sulfure de potassse ou de foie de soufre..			1 80	25		
		— — de Willis...			1 80	25		
		— tartrique ou tartareux..........	5	1 50	90			
		— de thé........................						
		— de thrydace...................	6	2	1 20			
		— de Tolu......................	7	2	1 20	20		
		— de tortue.....................	12	3	1 80	25		
		— de trèfle d'eau................	5	1 50	90	15		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		1000,0 ou bouteille.	250,0 ou rouleau.	100,0	10,0		
		SIROP de tussilage ou de pas d'âne.....	5	1 50	90	15		
		— de valériane.....................	5	1 50	90			
		— de verjus..........................	5	1 50	90			
		— Vermifuge. V. Sirop de semen-contra et S. de mousse de Corse.			90			
		— de vinaigre simple................	3	1	75			
		— — framboisé...........						
		— de violettes......................	10	2 50	1 50	20		
		— d'yèble..........................	5	1 50	1			

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		SODA-POWDER'S........................						
		SODA-WATER'S, bouteille, verre compris.	75					
		— ½ d°	50					
		SOLANINE............................						
		SOLUTION arsenicale de Fowler..........				1	25	
		※ — — de Pearson............				1	25	
		— — de Van-Swiéten, la b., v. c.	2 50		90	15		
		SOLUTÉS magistraux. V. le Tarif des manipulations.						
		SOUCHET long, racine..................			90	15		
		— rond d°			90	15		
		— comestible d°						
		SOUCI, fleurs.........................			1 20	20		
		SOUDE caustique à l'alcool (hydrate de S. pur)						
		— — liquide (lessive des savonniers)						
		— du commerce. V. Carbonate de soude.						
		SOUFRE en canons......................			50			
		— sublimé (fleurs de soufre)........			60	10		
		— — et lavé.................			90	15		
		— précipité (magistère de soufre)...			3	50		
		— doré d'antimoine..................						10
		SPARADRAP de colle de poisson.........						
		※ — de diachylon gommé } le mètre.	1 50					
		— de diapalme....... } le décimètre.	20					
		— de Nuremberg..... } le mètre.	3					
		— de Vigo........... } le décimètre.	40					
		SPIC (grande lavande), fleurs............			90	15		
		※ SPIGELIE anthelmintique, feuilles......			1 80	30		
		— du Maryland, d°						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		SQUINE, racine			60	10		
		— coupée			90	15		
		STOECHAS, fleurs			1 20	20		
		STANNATE d'or						
		STAPHISAIGRE, semences			1 20	20		
		— pulv			1 80	30		
		STÉARATÉS. V. Emplâtres.						
		STÉARINE						
		STORAX						
		— en pains						
		※ STRAMOINE (pomme épineuse), feuilles			1	15		
		— —pulv.			2 25	40		
		— racine						
		— semences.						
		STRONTIANE						
		STRYCHNINE						1
		STYRAX liquide			1 50	25		
		SUBLIMÉ corrosif (deuto-chlorure de merc.)			4 50	1	30	
		SUCS de berberis						
		— de citrons ou de limons			1 20			
		— de coings						
		— de groseilles						
		— d'herbes ordinaires			50			
		— de mûres						
		— de nerprun						
		— d'oranges						
		— de pointes d'asperges						
		— de verjus			90			
		Pour les sucs épaissis, V. à leurs noms spécifiques.						
		SUCCIN (karabé, ambre jaune), résine			2 25	40		
		— pulv			3	50		
		SUCCINATE d'ammoniaque pur				4		
		※ — — impur liquide (esprit volatil de corne de cerf succiné			6	1		10
		SUCRE blanc pulv						
		— candi blanc			60	10		
		— — pulv			1 20	20		
		— de lait (sel de lait, lactine)						
		— — pulv			1 20	20		
		— de limaçon ou hélicié						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		SUCRE orangé purgatif..................				50		
		— d'orge et de pommes..............						
		— vanillé...........................			5	75		
		Pour les autres, V. Saccharolés.						
		SUIE préparée........................			1 80	30		
		SUIF purifié..........................			60			
		SULFATES (VITRIOLS, COUPEROSES).						
		SULFATE d'alumine et de potasse (alun) crist.			50			
		— — pulv......			90	15		
		— — calciné....			1 50	25		
		— d'ammoniaque................			1 80	30		
		— d'antimoine (sous-)...........						
		— d'argent......................						
※		— de baryte pur.................						
		— — naturel.............						
		— de cadmium...................				4		10
		— de chaux pur.................						
		— — naturel (gypse, plâtre)..						
		— de cinchonine.................						50
		— de cuivre (vitriol bleu)..........			1 20			
		— — et d'ammoniaque......						10
		— d'émétine....................						
※		— de fer (proto) (couperose verte) pur			1 20	20		
		— — du commerce.						
		— — (per)..................						
		— de magnésie (sel d'Epsom)......			90	10		
		— de mercure (proto)............						
		— — (deuto)						
		— — (sous-) (turbith minér.)				75		
		— de morphine..................					3	60
		— de plomb.....................						
		— de potasse cristallisé..........						
		— — pulv. (sel de Duobus).			1 20	20		
		— — (bi) (sulfate acide de P.)						
		— de quinine....................				10	2	30
		— de soude (sel de Glauber).......			90			
		— de zinc (couperose blanche).....						
		— — pulv................			1 20	20		
		SULFITE sulfuré de soude (hypo-sulfite de S.)			4 50	75		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		SULFURES (HYDROSULFATES, SULFHYDRATES).						
		SULFURE d'ammonium (hydrosulfate d'ammoniaque).....						
		— d'antimoine (antimoine cru) pur..			1 80	30		
		— — du commerce........			50			
		— — oxysulfuré (verre d'ant.)						
		— — — (foie d'ant.)						
		— — — (crocus metallorum)..						
		※ — — hydraté (kermès minéral) fin....					50	10
		— — — caballin.....						
		— — hydrosulfuré (soufre doré d'antimoine)..					50	10
		— d'arsenic jaune (orpiment).......			1 80	40		
		— — rouge (réalgar).........			1 80	40		
		— de barium....................						
		— de calcium....................						
		— de chaux......................		4	90	15		
		— d'étain (per) (or mussif).........				1		
		— de fer........................		10	1 50			
		— d'iode (iodure de soufre)........				2	40	
		— de mercure noir (éthiops minéral).				80		
		— — rouge (cinnabre).....			3	50		
		— — — pulv.........			3 75	60		
		— — factice pulv. (vermillon).						
		— de plomb pur.................						
		— — naturel (galène)........						
		※ — de potasse (foie de soufre) concret pur..			1 80	30		
		— — — du comm.		4	75	10		
		— — liquide hydrosulfate sulfuré de potasse).....		4	75			
		— de potassium.................						
		— de sodium (hydrosulfate de soude).			3 50	50		
		※ — de soude sec.................			1 20	20		
		— — liquide..............						
		— de zinc pur...................						
		— — naturel (blende).........						

Observations diverses.	Prix d'achat et de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		※ SUMAC commun (Roure), feuilles.......			1 20			
		— — pulv.................						
		— — écorce...............			90			
		— vénéneux. V. Rhus radicans.						
		SUPPOSITOIRES de beurre de cacao, la pièce	40					
		— de savon, la pièce.	30					
		Pour les autres, V. le Tarif des manipulations.						
		※ SUREAU, fleurs....................			90	15		
		— — pulv..............			1 80			
		— écorce....................			1 20			
		— baies......................						
		TABAC (nicotiane), feuilles...............			1 20	20		
		— pulv.................			2 25	40		
		TABLETTES. V. Pastilles.						
		TABLETTES de bouillon, la pièce 1 fr. la boîte	10					
		TAFFETAS d'Angleterre (court plaister's), la pièce.	50					
		— à cautères...................						
		— ciré ou gommé adoucissant....						
		— à vésicatoires..............						
		— vésicant..................				2	40	
		TALC de Venise (craie de Briançon).......			90	15		
		TAMARIN.........................			90			
		— pulpe......................			2 25	40		
		TAMARISC, écorce.................			3	50		
		— pulv....................			4 50	60		
		TAN pulv.			1 20	20		
		TANAISIE, sommités.			90	15		
		TANNATE de fer.						
		— de plomb						
		TANNIN (acide tannique) pur..				3	60	
		— du commerce. . .				1 50	30	
		TAPIOCA des Indes.		3	50			
		— pulv.		5	75			
		TARTRATES (TARTRES).						
		TARTRATE d'ammoniaque.						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		TARTRATE d'antimoine et de pot. (émétique)				1	20	10
		— de fer.			3	50	10	
		— — et de potasse (tartre martial soluble). .				60	10	
		— de mercure.				3	50	
		— — et de potasse. . . .						
		— de plomb.						
		— de potasse (neutre) (sel végétal). .			1 20	20		
		※ — — (bi) crème de tartre ordinaire.						
		— — — pulv.			90	15		
		— — soluble (crème de tartre soluble. . .			1 80	25		
		— — et de soude (sel de seignette).			1 80	25		
		— de quinine.						
		TARTRE (bitartrate de potasse brut) blanc. .			30			
		— rouge.			30			

TEINTURES ALCOOLIQUES ORDINAIRES (1).

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		※ TEINTURE d'absinthe.			1 50	20		
		— — composée.			2 50	40		
		— acétique d'opium.			3 60	60		
		— d'aconit.			2 25	40		
		※ — d'aloès.			1 20	15		
		— — vétérinaire.						
		— — comp. (élixir de longue-vie, la bouteille.	5		90	15		
		— d'ambre gris (essence d'ambre)				3	40	
		— amère (élixir de Stoughton). .			2 25			
		— — de Dubois (Elixir amer de D.), la bouteille.	5		90			
		— — de Peyrilhe (élixir am. de P.), la bouteille.	5		90			

(1) Ne pas confondre quelques-unes de ces teintures avec celles que nous avons placées sous le nom d'alcoolatures, et qui sont préparées avec les plantes fraîches.

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		TEINTURE d'anis			1 50	20		
		— d'angélique			1 50	20		
		— antiscorbutique			2 25	30		
		— d'arnica			1 50	20		
		— aromatique (T. de Bonferme)			3 60	50	10	
		— d'ase-fétide			2 25	30		
		— d'aunée			1 50	20		
		— de badiane ou d'anis étoilé			2 25	30		
		— balsamique (baume du Commandeur)			2 50	40		
		— de baume du Pérou			3	50		
		— — de la Mecque			10	1		
		— — de Tolu			4	75	20	
		— de belladone			2 25	30		
		— de benjoin			2 25	30		
		— de bourgeons de sapin			1 50	20		
		— de brucine			3	50		
		— de cachou			1 50	20		
		— de camphre. V. Alcool de cam.						
		— de cannelle			3	50		
		— de cantharides			3	50		
		— de cardamome comp. (*Lond*)			3	50		
		— de cascarille			2 25	30		
		— de castoreum				1	20	
		— de civette						
		— de cochenille			2 50	40		
		※ — de colchique (bulbes)			3	50		
		— — (semences)			4 50	75		
		— de coloquinte			3	50		
		— de colombo			2 25	30		
		— de contrayerve			2 25	30		
		— de copahu			3	50		
		— de cresson de Para			3	50		
		— — comp. (baume du Paraguay)				1		
		— de cubèbes			2 25	30	20	
		— de digitale			2 25	30		
		— d'écorces de citrons			1 80	30		
		— — d'oranges			1 80	30		
		— d'ellébore blanc			2 25	30		
		※ — — noir			2 25	30		
		— d'euphorbe			2 25	30		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		TEINTURE fébrifuge d'Huxam.........			3 60	50		
		— de garou..................			2 25	30		
		— de gayac (bois), la bouteille.	5		90			
		※ — — (résine)...........			1 20	15		
		— de genièvre................			1 20	15		
		— de gentiane................			1 40	15		
		— de girofles................			2 25	30		
		— — concentrée, pour les maux de dents.				60	10	
		— de gingembre...............			1 80	30		
		— de gomme ammoniaque.....			2 25	30		
		— d'iode.........			4	75		
		— d'iodure de fer............			4	75		
		— d'ipécacuanha..........				75		
		※ — de jalap................			2 25	30		
		— — comp. (eau-de-vie allemande)...			2 25	30		
		— de jusquiame...............			2 25	30		
		— de kino...............			3	50		
		— de lavande composée. . . .			3	50		
		— de lobélie syphilitique. . .			2 25	30		
		— de lupuline.				1		
		— de macis			3	50		
		— de malate de fer.			3	50		
		— de mars tartarisée.			2 25	30		
		— des métaux (lilium de Paracelse). . . .				2	20	
		— de mézéréon.			2 25	30		
		— de monésia.			2 25	30		
		— de musc au 1/12[e] (essence de musc).				4	75	
		— de muscade.			3	50		
		— de myrrhe.			2 25	30		
		— de noix de galle..			1 80	25		
		— de noix vomique.			3	50		
		— d'opium brut.				75		
		※ — — (d'extrait).				1		
		— — acétique.			3 60	60		
		— — ammoniacale (élixir parégorique du *Codex*).			4 50	80		
		— — camphrée (élixir parégorique *Lond.*). . .			4 50	80		

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		TEINTURE d'orcanette			2 25	30		
		— de polygala			2 25	30		
		— de Pradier						
		— de pyrethre			1 80	25		
		— de quassie amère			2 25	30		
		— de quinine			3	50		
		※ — — (sulfate)			3	50		
		※ — de quinquina gris			2 50	40		
		— — jaune			3	50		
		— — rouge			3 60	60		
		— de ratanhia			2 25	30		
		※ — de rhubarbe			3	50		
		— — comp.			4	75		
		— de sabine			2 25	30		
		— sacrée						
		— de safran				1	20	
		— de savon			90	15		
		— de sangdragon			3	50		
		— de scammonée				2	30	
		— de scille			2 25	30		
		— de semen-contra						
		— de séné			2 25	30		
		— de serpentaire			3	40		
		— de storax						
		※ — de stramoine (feuilles)			2 25	30		
		— — (semences)			4 50	75		
		— de strychnine			3	50		
		— de succin			2 25	30		
		— de suie			1 50	20		
		— de tormentille			1 50	20		
		— de tournesol						
		— de valériane			1 80	25		
		— de vanille				2		
		— vitriolique de Mynsicht			3 60	60		
		— vulnéraire (eau vuln. rouge)			90	10		
		la bouteille.	4					
		TEINTURES ÉTHÉRÉES (ÉTHÉROLÉS)						
		TEINTURE éthérée d'aconit et toutes celles de plantes indigènes.			6	1		30

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		TEINTURE éthérée d'ambre gris..........				4	80	
		— d'asa fœtida...........				1 20	30	
		— de baume de Tolu......				1 50	30	
		— de Bestuchef (de perchlorure de fer)..........				1 20	30	
		— de cantharides.........				1 50		
		— — acétique..				2	40	
		— de castoreum..........				2 50	50	
		— de Klaproth (éther acét.)						
		— — ferruré.....				1 20	30	
		— de musc...............				5	1	
		— d'opium						
		— de phosphore..........				1 20		
		TÉRÉBENTHINE de Bordeaux............						
		— du Canada (baume du Can.)						
		— de Chio.................			1 80	30		
		※ — claire ou de Strasbourg....			90	15		
		— — cuite.			2 25	30		
		— de la Mecque (baume de la Mecque)...........				4	80	20
		— de Venise...............			2 25	30		
		TERRE sigillée (argile ocreuse pâle) préparée			1 80	30		
		Pour les autres, V. la Table des matières.						
		THÉ noir ou bouy......................						
		— vert ou hyswen....................						
		Pour les autres, V. la Table des matières.						
		※ THÉRIAQUE fine......................			3 60	60	10	
		— céleste..................				2	40	
		— vétérinaire..............		8	1 20			
		THLASPI, semences....................						
		THRIDACE (extrait sec de tiges de laitue)...				2 50	40	
		THYMÉLÉE. V. Garou.						
		※ TILLEUL, fleurs mondées.............			1	15		
		— avec bractées...............			60			
		TISANE de bardane du *Codex*, et celles de racines indigènes analogues, la bouteille, verre compris.	1					
		— de Feltz (apozème de F.) la bout., verre compris.	2 50					
		— de chiendent et d'orge, du *Codex*..	1					
		— de Pollini (apozème de P.).......						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient.		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		TISANE royale purgative (apozème r.)....	2 50					
		— de Vinache (apozème de V.).....	2 50					
		— de Zittmann (apozème de Z.)....	2 50					
		Pour les autres, V. le Tarif des manipul.						
		TOILE DE MAI, la bande..............	1 50					
		TORMENTILLE, racine..................			90	15		
		— pulv..............			1 20	20		
		TOURNESOL en pains..................						
		TOURTEAU d'amandes, blanc...........						
		— — — pulv........						
		— — gris..............						
		— — pulv............						
		— de lin......................						
		TOXICODENDRON (rhus radicans), feuilles..						
		TRÈFLE d'eau (ményanthe)..............			90	15		
		TRIPOLI..................................						
		TROCHISQUE d'agaric..................				60		
		— alhandal..................				75		
		— escharotique...............				60		
		— de minium................				60		
		— odorants (clous fumants), la pièce.	10		1	60		
		TULIPIER (liriodendron), écorce de la racine						
		※ TURBITH végétal, racine..............			1 80	30		
		— — — pulv..........			3	50		
		— minéral. V. Sous-sulf. de merc.						
		TUSSILAGE (pas d'âne), feuilles...........			60	10		
		※ — fleurs............			1 20	20		
		— racine...........			90	15		
		TUTHIE (oxyde de zinc impur), préparée...				60		
		※ ULMAIRE (reine des prés), feuilles......			90			
		— fleurs........						
		URÉE..................................						
		UVA-URSI (busserole), feuilles...........			1 20	20		
		VALÉRIANATE de quinine..............						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		VALÉRIANE officinale, racine...........			75	15		
		— — pulv.............			1 80	30		
		— phu (grande V.)...........			1 20			
		VANILLE.........................						
		— pulv. (sucre de vanille au 8e).....			5	1		
		VÉRATRINE..........................						1 50
		VERGE D'OR, sommités fleuries...........			90	15		
		VERMILLON français, fin..............						
		— de Chine..................						
		VERNIS............................						
		— au copal.....................						
		— au mastic....................						
		— à la sandaraque.................						
		— à la gomme laque...............						
		— à tableaux....................						
		VÉRONIQUE, feuilles.................			90	15		
		VERT metis......................						
		— de scheèle....................						
		— de schweinfurt.................						
		— de vessie.....................						
		VERVEINE, feuilles..................			75	15		
		— odorante, feuilles...........			1 80	30		
		VÉSICATOIRES. V. Emplâtre et Tarif des manipulations.						
		VÉTIVER..........................						
		VIGNE rouge, feuilles................						
		— vierge, racine fraîche............						
		VINS MÉDICINAUX (ŒNOLÉS) ET VINS FINS NATURELS.						
		VIN d'absinthe, la bouteille, verre compris.	2 50		60			
		— d'Alicante.....................						
		— antileucorrhéen, la bout., verre comp.	6		1 20			
		— aromatique...............d°.....	2 50		60			
		— d'aunée..................d°.....	2 50		60			
		— de Bagnols.....................						
		— de Bordeaux....................						
		— chalybé ou martial..........d°.....	3					
		※— de colchique (bulbe)................			1 80			
		— — (semences) (de Williams)...			3	60		
		— de coings......................						

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		VIN de Collioure........................						
		— diurétique amer...........la b^lle....	6		1 20			
		— émétique (V. antimonial)............			1 80	30		
		— de gentiane ou amer.......la b^lle....	2 50		60			
		— — au madère......d°......	7		1 80			
		— d'ipécacuanha......................			1 80	30		
		— de Lunel..........................						
		— de Madère.........................						
		— de Malaga.........................						
		— d'opium. V. laudanum..............						
		— de quassie..................d°.....	6		1 20			
		— de quinine........................			1 80			
		※— de quinquina au bourgogne...d°.....	5		90			
		— — au bordeaux....d°.....	6		1 20			
		— — au madère ou au malaga.	8		1 80			
		— de raifort composé (V. antiscorbutique).	2 50		60			
		— de rhubarbe au madère..............						
		— de safran au madère...............						
		— de salsepareille. Le flacon...........	5					
		— scillitique........................			1 50			
		VINAIGRE ordinaire blanc..............						
		— — rouge..............						
		— antiseptique (ou des 4 voleurs), la bouteille, verre compris.	6		1 50	25		
		— de bois. V. Acide pyroligneux.						
		— camphré, la bouteille.	5		90			
		※ — de colchique (bulbe)..........			1 80	30		
		— — (semences).......			3	60		
		— distillé, la bouteille.	3		60			
		— de framboise................	5					
		— de lavande et de substances indigènes analogues, la bouteille.	4		60			
		— d'opium (teinture acétique d'op.)			3 60	60		
		— radical. V. acide acétique.						
		— de roses rouges (V. rosat), la bout.	6		1 20			
		— de scille..................			1 20			
		VIOLETTES, fleurs mondées............			1 50	20		
		— racine....................			90			

Observations diverses.	Prix d'achat ou de revient		Quantités diverses.	Kilogramme. — 1000,0	Hectogramme. — 100,0	Décagramme. — 10,0	Gramme. — 1,0	Décigramme. — 0,1
		VIOLETTES semences.			1 20			
		VIPÈRES sèches.						
		— pulv.				60		
		— têtes, la pièce.	1					
		VIPÉRINE, feuilles.			90	15		
		— de Virginie. V. Serpentaire.						
		VITRIOLS. V. Sulfates.						
		VULNÉRAIRES (espèces vuln.), le paquet.	40	6	1 20	20		
		VULVAIRE (arroche puante).			75			
		WINTER, écorce.			3	40		
		— pulv.			4 50	50		
		XYLOBALSAMUM (baumier).						
		※ YÈBLE, baies.			60			
		— feuilles.			50			
		YEUX D'ÉCREVISSES préparés.				40		
		ZÉDOAIRE, racine.			2 25	40		
		— — pulv.			3	60		
		ZÉRUMBET (cassumuniar), racine.						
		ZINC, métal, pur.						
		— du commerce.						
		ZOSTÈRE, algue.						
		— carbonisé.						

TARIF DES MEDICAMENTS SPECIAUX.

	fr.	c.
Bains de Barèges, inodores, du docteur Quesneville, le flacon.	2	
Baume Chiron, de Lausanne, la boîte d'étain.	3	
— Corvisart, le flacon.	5	
— Laborde, le flacon.	5	
— — demi-flacon.	2	50
— Compingt,		
Biscuits d'Ollivier, la boîte de 26, 5 f., de 52, 10 f., de 105...........	20	
Capsules gélatineuses de Mothes, à tous médic., la boîte de 36 capsules.	4	
— glutineuses, de Raquin, le flacon de 72 capsules.	5	
Chocolat ferrugineux, de Colmet, en tablettes, le kil.	10	
— en pastilles, la boîte.	3	
— Ménier, de santé, le kil.	4	
— — médicinaux à l'arrow-root, au salep, etc. le kil.	8	
— — ferrugineux, le kil.	8	
Chlorure de Labarraque, la bout.	2	50
Compresses Leperdriel, ou d'Albespeyres, le 100.	1	
— pour enfants, le 100.		75
— désinfectantes, le 100.	3	
les 50.	1	50
Copahine Mège................	4	
— Ferrugineuse............	5	
Cigarettes pectorales, d'Espic, de Bordeaux, la boîte de 25.	2	
— de camphre, de Raspail, la boîte de 12.	2	50
Créosote Billard, le flacon.	2	
Cachou de Bologne, la boîte.	1	50
Dragées balsamiques, de Fortin, la boîte de 72.	3	
— de lactate de fer, de Gelis, la boîte de 100.	4	
— antisyphilitiques, de Vaume, la boîte.	6	
la demi-boîte.	3	
Eau de Bottot, le flacon.	3	
— d'Oméara, le flacon.	1	75
— hémostatique, de Brocchieri, le flacon.	5	
— de Mars, le flacon.	3	
— antiapoplectique, des Jacobins de Rouen, le flacon.	3	
— de mélisse, des Carmes, de Boyer, le rouleau.	1	
Elixir antiglaireux, de Guilié, la b.	6	
la demi-bouteille.	3	50

	fr.	c.
Elixir stomachique, antigoutteux, de Villette, la bouteille.	10	
— de quinine, stomachique et fébrifuge, de Robin, le flacon.	5	
le demi-flacon.	2	50
— Végétal de la Grande-Chartreuse, selon la grandeur.		
— dentifrice, de Pelletier, le flacon.	3	
Emplâtre du pauvre homme, contre les douleurs, le rouleau.	1	
Essence de salsepareille, le flacon.	5	
— éthérée balsamique, d'Audin Rouvière, le flacon.	5	
le demi-flacon.	3	
Ferrugineux de Nancy, la boîte....	3	
Grains (V. *Pilules*).		
Huile ou *gouttes* de Harlem, le flac.	3	
Kaïffa d'Orient, le flacon.	8	
le demi-flacon.	4	
Looch solide de Gallot, la boîte.	3	
la demi-boîte.	1	50
Moxas Japonais, de Sallé........	1	
Mouches de Milan, la pièce.		30
Odontoïde Billard, le flacon.	3	
Odontine Pelletier, la boîte.	3	
Opiat balsamique de Guérin, la boîte.	5	
Pain ferrugineux...............		
Papier à vésicatoires d'Albespeyres, la boîte.	1	
— chimique de Blayn et Fayard, le rouleau.	2	
le demi-rouleau.	1	
Paraguay-Roux, le flacon.	5	
le demi-flacon.	2	
Pastilles de Calabre, de Potard, la boîte.	3	
la demi-boîte.	1	50
— de citrate de fer, de Béral, la boîte de 150.	3	
— de lactate de fer, de Gelis et Conté, la boîte.	4	
— de Vichy, de la Société hydro-médicinale, la boîte.	2	
la demi-boîte.	1	
— des Pyramides, la boîte.	2	
la demi-boîte.	1	
Pâte pectorale de mou de veau, de Degénétais, la boîte.	2	
la demi-boîte.	1	50
— balsamique de Regnauld aîné, la boîte.	3	
la demi-boîte.	1	50

	fr.	c.
Pâte de Baudry, la boîte.	3	
la demi-boîte.	1	50
Pâte de nafé d'Arabie, la boîte.	1	25
Pilules écossaises d'Anderson, la boîte de 30 pilules.	1	50
— antigoutteuses de Lartigue, le flacon de 24 pilules	10	
— de Franck (grains de santé), la boîte.	3	
la demi-boîte.	1	50
— de Clérambourg (grains de vie), la boîte.		60
— sulfureuses d'Enghien (gr. sulfureux), la boîte.	5	
la demi-boîte.	2	50
— ferrugineuses de Vallet, le flacon de 60 pilules.........	3	
— de Morison, la boîte.	4	
la demi-boîte.	2	
Pois au garou, de Frigerio, calmants ou actifs, la boîte de 100.	1	50
— élastiques, au garou ou à la guimauve, de Leperdriel, le 100.	2	
les 50.	1	
Pommade antiherpétique, de Fontaine, le pot.	2	
— antiophthalmique, de V. Farnier de St-André, le pot.	3	
— de V. Scherer, de Lyon, le pot.	1	
— de Dupuytren, le pot.	2	
— épispastique végétale, de Lausanne, le pot.	1	50
— d° de Buchner, la boîte.	2	
— épispastique de ubonais, de Bordeaux, le pot.	1	50
le demi-pot.		75
Poudre d'Ailhaud, le paquet de 10 prises, 12 fr., la prise..........	1	20
— dentifrice de Boutron Charlard, la boîte.	1	10
— dentifrice d'Oméara, la boîte.	1	
— gazeuse pour eau ferrée, de Quesneville, le flacon.	2	
— de Hémel, contre la maladie des chiens, les 12 paquets.	7	20
d'Iroé, les 12 prises.	15	
— de Sancy, contre le goître, le flacon.	12	
Pralines Dariès, au cubèbe, la boîte.	4	
Purgatif de Leroy, n°s 1, 2, 3, le flacon.	6	
le demi-flacon.	3	
Racahout des Arabes, le flacon.	4	
Rob antisyphilitique de Laffecteur, la bouteille.	25	
Saccharokali de Blondeau, le flacon.	3	
Sel de Guindre, les 5 prises.	3	75

	fr.	c.
Sirop antigoutteux, de Boubée, la bouteille.	12	
— contre la coqueluche, de Deharambure, le flacon.	1	60
Sirop de digitale, de Labeylonie, la bouteille.	5	
la demi-bouteille.	3	
— lénitif de Flon, le flacon.	2	50
— de nafé d'Arabie, le flacon.	2	
— de limaçons de O'Figuier, le fl.	2	
— pectoral aromatique, de Gardet, la bouteille.	4	50
la demi-bouteille	2	25
— pectoral de Lamouroux, la bout.	4	50
la demi-bouteille.	2	25
— de pointes d'asperges, de Jonhson, la bouteille.	4	50
la demi-bouteille.	2	25
— concentré de salsepareille, de Quet, la bouteille.	10	
la demi-bouteille.	5	
— de thridace, d'Abbadie, la bout.	5	
la demi-bouteille.	2	50
— de citrate de fer, de Béral..	6	
— vermifuge, de Macors.....		
— antiphlogistique, de Briant, la bouteille.	4	50
la demi-bouteille.	2	25
— ferreux, du docteur Dusourd, la bouteille.	5	
Taffetas pour les cors, de Paul Gage, la boîte.	2	
— à cautères, de Leperdriel, le rouleau.	2	
le demi-rouleau.	1	
— à vésicatoires, de Leperdriel, le rouleau.	2	
le demi-rouleau.	1	
— à vésicatoires, de Mauvage, la boîte.	2	
la demi-boîte.	1	25
Teinture de colchique, de Cocheux, le flacon.	5	
Théobrôme des Antilles, la boîte.	8	
la demi-boîte.	4	
Vin fébrifuge, de Séguin, la bout.	12	
la demi-bouteille.	6	
— de quinquina ferrugineux, de Béral..........................	8	
Droguiers, ou petites matières médicales-Ménier, composées de 500 à 550 substances, vases compris (1).........................	300	
Pharmacies portatives..........		
Collections de minéralogie........		

(1) Flacons égaux de 60 grammes, et totalement remplis, à l'exception de quelques-uns, suivant la rareté ou le prix élevé des substances.

TARIF DES MEDICAMENTS ANGLAIS.

(Patent medicines and other articles.)

LOZENGES.

		fr.	c.
Allnatt's ruits lozenges,	la boîte.	2	50
Blak currant lozenges,	la boîte.	2	50
Cayenne lozenges,	les 100 gr.	1	50
Dawson's lozenges,	la boîte.	2	50
Ginger lozenges and Pearls,	les 100 gr.	1	50
Peppermint lozenges and Pearls	les 100 gr.	2	

PILLS.

		fr.	c.
Blue pills,	la douzaine.	1	20
Dixon's antibilious pills,	la boîte.	5	
Hooper's female pills,	la boîte.	2	50
Hunt's family pills,	la boîte.	2	50
Inglish's Scotts pills,	la boîte.	2	50
James's analeptic pills,	la boîte.	8	
James's antibilious pills,	la boîte.	6	
Johnston's mustard pills,	la boîte.	8	
Morison's pills, nos 1 et 2,	la boîte.	2	50
Welch's female pills,	la boîte.	5	

POWDERS.

		fr.	c.
Curry powders,	les 100 gr.	1	50
Jamaïca ginger powders,	les 100 gr.	2	
James's fever powders,	le paquet.	5	
Savory's Seidlitz powders,	la boîte.	6	
Seltzer powders,	la boîte.	3	
Soda powders,	la boîte.	3	

SALTS.

		fr.	c.
Thompson cheltenham salts,	le flac.	5	
Epsom salts	les 500 gr.	4	

WATERS.

		fr.	c.
Camphorated water,	la bouteille.	3	
Dill water,	la bouteille.	3	
Penny-royal water,	la bouteille.	3	
Pepper-mint water,	la bouteille.	3	
Spear-mint water,	la bouteille.	3	
Soda water,	la demi-bouteille.		50

ELIXIRS.

		fr.	c.
Daffy's élixir,	le flacon.		
Dalby's elixir,	le flacon.	5	
Paregoric elixir,	les 50 gr.	1	50

DROPS.

		fr.	c.
Bratwhaite's black drops,	le flacon.	5	
Dutch drops,	le flacon.	3	
Spilsbury's drops.	le flacon.	5	

ESSENCES.

		fr.	c.
Juniper's ess. of pepper-mint,	le flac.	3	
Juniper's ess. of penny-royal,	le flac.	3	
Oxley's ess. of Jam. ginger,	le flac.	5	
Perry's essence,	le flacon.	3	
Whitehead's ess. of mustasd,	le flac.	5	
Essence for smelling salts,	les 50 gr.	5	

TEINTURES.

		fr.	c.
Wilson's gout tinctura,	le flacon.	8	

LOTIONS.

		fr.	c.
Gowland's lotion,	le flacon.	5	

LINIMENTS.

		fr.	c.
Camphor liniment,	les 100 gr.	2	
Soap liniment,	les 100 gr.	2	
Roche's embrocation,	le flacon.	8	
Steer's Opodeldoc,	le flacon.	5	

SPIRITS.

		fr.	c.
Spirit of camphor,	les 100 gr.	1	50
Spirit of hartshorn,	les 100 gr.	3	
Spirit of sal volatile,	les 100 gr.	5	

PLASTERS.

		fr.	c.
Atkinson's isnee plaster,	la boîte.	2	
Blistering plaster,	variable.		
German corn plaster,	la boîte.	2	

OINTMENTS.

		fr.	c.
Spermaceti ointment,	les 100 gr.	2	
Cold cream,	les 100 gr.	2	
Pommade divine,	le flacon.	5	
Singleton's golders ointment,	le pot.	5	

ANALEPTICS.

		fr.	c.
Arrow-root of Bermuda,	les 500 gr.	6	
Robinson's patent groats,	les 500 gr.	2	
Robinson patent Barley,	les 500 gr.	2	
Issenglass, picked	les 100 gr.	4	
Pearl moss,	les 100 gr.	1	50

MISCELLANEOUS ARTICLES.

		fr.	c.
Superfine lint,	les 100 gr.	3	
Gold beaters skin,	la pièce.	1	
Genuine court plaster	la pièce.	1	
Permanent ink for linen,	la boîte.	5	
Anodyne necklaces,	chaque.	15	

	fr.	c.
American soothing syrup, le flacon.	5	
Henry's calcined magnesia, le flacon.	5	
Glass's magnesia, la boîte.	5	
Preserved Jamaica ginger les 100 gr.	2	
Red tamarind pulp, les 100 gr.	1	
Milk of sulphur, les 100 gr.	3	50
Reynold's specific, le flacon.	5	
Cephalic Snuff, la boîte.	3	
PERFUMERY ARTICLES.		
Windsor soap, le pain.		75
Brown windsor soap, le pain.	1	
Castille soap, les 500 gr.	4	
Rowland's Macassar oil, le flacon.	5	
Henry's aromatic vinegar, le flacon.	5	
Smelling's salts, in cut bottles, variable.		
INSTRUMENTS.		
Graduated glasses, selon la grandeur.		
Inhœlers for inhœling ether, chaque.	3	
Medical spoons, chaque.	5	
Tin stomach warmers, chaque.	5	
Portable enema pomups, variable.		
Rubbers for rhumatism, chaque.	5	

TARIF DES MEDICAMENTS HOMOEOPATHIQUES.

Petites pharmacies portatives, avec	fr.
24 médicam., flacons petit modèle.	20
35 d° d°	30
60 d° d°	45
96 d° d°	50
150 à 160 d° d°	65
250 d° d°	90

GRANDES BOITES.	fr.
Boîtes en acajou, en palissandre, contenant 180 médicaments et de chaque médicament trois différentes dilutions, plus 120 teintures et teintures mères................	350

TARIF D'INSTRUMENTS ET APPAREILS DIVERS.

Bandages simpl., doubl., ombilicaux.

	simpl.	doubl.	ombilicaux
Ordinaires	5	8	6
Fins	7	12	8
En gomme	10	15	12
Impercept.	10	15	12
Anglais	8	15	10
A brisure	10	18	13

Les bandages pour cadets se vendent ordinairement un quart, et ceux pour enfants un tiers moins cher que les bandages pour hommes.

Pour les bandages de commande, il est nécessaire d'indiquer la forme que l'on désire. On dira ensuite le côté de la hernie, son volume et la grosseur de la personne.

	fr.	c.
Bandes en toile, le mètre.........		40
Bas lacés en toile ou en coutil, 7 à	15	
— — en peau de chien, 7 à	20	
— élastiques de Leperdriel, 12 à	30	

Dire pour quelle jambe, de quel côté on désire que soit placé le lacet, ensuite la longueur de la plante du pied au jarret, la circonférence du genou, du mollet, du bas de la jambe, du cou-de-pied, la longueur du pied. Si le bas doit monter sur la cuisse, le dire et donner la grosseur et la longeur de cette partie.

	fr.	c.
Biberon ordinaire (tétine) avec carafe,	2	50
— — sans carafe,	2	
Biberon de Mme Breton (tétine) avec carafe.	6	
— — sans carafe.	5	
— Charrière (en ivoire flexible). avec carafe.	6	
— — sans carafe.	4	50
— Darbo (en liége) avec carafe.	6	
— — sans carafe.	5	
— Duquesnoy (tétine) monté sur bois.	6	
— — monté sur ivoire.	12	
— Mme Rondet (tétine), avec carafe,	5	
— — sans carafe,	4	
— du docteur Autier (corne de cerf ramollie), monté sur bois, avec carafe.	6	
sans carafe.	5	
Bidet de voyage pour injections, en noyer ou en acajou, de 20 à	30	
Boîtes de secours pour les noyés et asphyxiés, de Charrière, n° 1.	150	
— d° d° n° 2.	110	
— d° pour les blessés...		
Bougies en gomme élastique cylindriques, ※	1	
— — coniques......	1	50
— — courbes.......	1	50
— — graduées......	2	
— en ivoire flexible.	4	
— en cire ou emplastiques.	1	

	fr.	c.
Boîte à réactifs, en noyer, garnie de 24 flacons de 18 centilitres, à étiquettes émaillées, 75 à	90	
— garnie de 32 flacons, d° 100 à	120	
— garnie de 40 flacons, d° 125 à	150	
— renfermant les substances et ustensiles pour les essais par la voie sèche et humide, 200 à	300	
Bout de sein en caoutchouc.......	1	50
— — en ivoire flexible......	4	
— — en tétine...........	2	
— — en liége, de Darbo		
— — en corne de cerf ramollie, monté sur bois.	4	
Camisole de force 25 à	30	
Canules en gomme élastique......	1	
— — à injection pour femmes.	1	50
— en buis..............		25
Brosses à frictions..............		
Ceintures ventrières en toile avec élastiques. 20 à	30	
— — en peau de daim, 30 à	50	
— — en soie. 40 à	60	
— menstruelles. 4 à	8	

Pour la commande, indiquer la circonférence du ventre à la partie supérieure, à la partie moyenne, et à la partie inférieure; dire la hauteur.

	fr.	c.
Clysoirs imperméables en croisé coton	6	
— — — à clef..	7	
— en soie ou en maroquin....	10	
Clyso-pompe, cuvette vernie et graduée.		
— en boîte, n° 1.......		
— — 2.......		
— — 3.......		
— — 4.......		
— — 5.......		
— à manivelle, jet continu.	15	
— forme en livre, jet continu.	10	
— dit néoclyse, jet continu.	12	
Tube de clyso-pompe de rechange.	2	
Cuvette de clyso-pompe graduée...	3	
Compresses en vieux linge, grandes.	1	
— — petites.		40
Cornets acoustiques. 6 à 12 f. et plus.		
Gant de crin électrique pour frictionner.	9	
Garde-lait ou chemise en gomme...	3	
— — en verre....		50
— — en cristal....	1	
— — en buis.. ..	1	
— — en ivoire....	9	
Genouillères en peau de chien ou en toile, 5 à	15	

Pour la commande, indiquer la circonférence de la partie moyenne, de la partie supérieure et de la partie inférieure du genou.

	fr.	c.
Hochets ou ronds d'ivoire.........	1	50
— — en os..........	1	25
Nécessaire pour la toilette des dents, 5 à	20	
— — les cors 3 à	15	
— — — du docteur Donné.	8	
— de minéralogie, d'après Berzélius, 150 à	300	
Pessaires en gomme élastique ronds ou ovales,	2	50
— à boudons............	4	
— à tiges..............	4	
— en ivoire.............	8	
— en buis..............		
Plaques à cautères. V. serre-bras.		
Poires à injection................	6	
Porte-caustique.................	3	
Seringue à injection en étain, pour homme.		60
— — en ivoire, d°..	3	
— — en verre, d°..		75
— — — pour femme.	2	50
Serre-bras en plaqué d'argent pour adulte.	4	
— — pour enfants	3	
— en fer-blanc verni.....	1	50
— en gomme élastique....	2	50
— en tissu élastique de Leperdriel.	4	
— en toile...............	1	25
— en taffetas............	1	25
Serre-cols.....................	4	
Serre-cuisses	5	
Sondes en gomme élastique, comme les bougies.		
— En argent, grandes, moyennes et petites, 6 à	10	
Suppositoires en gomme élastique,	1	50
Suspensoirs, poche en toile.......	1	
— poche en tricot de coton.	1	50
— — de fil...	2	
— — de soie..	3	
— du sein, modèle de Dupuytren.	5	
Têtine de rechange..............	1	
Thermopode (seau à bain de pieds).	10	
Tire-lait ou biberette...........	6	
Trousse pour chirurgiens. 30 à	200	
— pour vétérinaires. 40 à	60	
— pour sages-femmes. 25 à	30	
— de minéralogie, d'après Berzélius,	250	
— de naturaliste. 25 à	80	
Tube à sangsues................		60
Urinaux en gomme pour homme..	12	
— — à polichinelle..	13	
— — pour femme...	14	
Ventouses, grandeur ordinaire....	60	

EXPLICATION

DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE DISPENSAIR .

Am. — The Pharmacopeia of the United-States of America.
Aut. — Pharmacopœa austriaca.
Bat. — Pharmacopœa batava.
Ber. — Béral, Nomenclature et Classification pharmaceutiques.
Bor. — Bories, Formulaire de Montpellier.
Bouch. — Bouchardat, Nouveau Formulaire magistral.
Cad. — Cadet de Gassicourt, Formulaire magistral.
Codex. — Codex ou Pharmacopée française.
Cot. — Cottereau, Traité élémentaire de pharmacologie.
Delaf. et Lassaig. — Delafond et Lassaigne, Médecine des animaux domestiques.
Edimb. — Pharmacopœa edinburgensis.
Esp. — Pharmacopœa hispanica.
F. H. P. — Formulaire des hôpitaux de Paris.
Foy. — Foy, Formulaire des praticiens.
Fuld. — Dispensatorium fuldense.
Genev. — Pharmacopœa genevensis.
Giord. — Giordano, Farmacologia ossia trattado di farmacia teorico e pratico.
Guib. — Guibourt, Pharmacopée raisonnée.
Hamb. — Codex medicamentarius hamburgensis.
Jourd. — Jourdan, Pharmacopée universelle.
Leb. — Lebas, Pharmacie vétérinaire.
Lond. — Pharmacopée de Londres.
Mag. — Magendie, Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicaments.
Moir. — Moiroud, Pharmacologie vétérinaire.
Mouch. Mouchon, Traité des saccharolés liquides.
Par. — Paris, Pharmacologie.
Phœb. — Phœbus, Handbuch der Arzneiverordnungslehre.
Pid. — Piderit, Pharmacia rationalis.
Pol. — Pharmacopœa regni Poloniœ.
Port. — Codico pharmaceutigo lusitano, o tratado de pharmaconomia.
Prus. — Pharmacopœa borussica.
Rad. — Radius, Anserlesene Heilformeln.
Rat. — Ratier, Formulaire pratique des hôpitaux civils de Paris.
Rich. — Richard, Formulaire de poche.
S.-M. — Sainte-Marie, Nouveau Formulaire médical et pharmaceutique.
Sard. — Pharmacopœa sardoa.
Sax. — Pharmacopœa saxonica.
Soub. — Soubeiran, Nouveau Traité de pharmacie théorique et pratique.
Spiel. — Spielmann, Pharmacopœa generalis.
Suec. — Pharmacopœa suecica.
Swéd. — Swédiaur, Pharmacopœa medici pratici universalis.
Van.-M. — Van-Mons, Pharmacopée usuelle et pratique.
Vir. — Virey, Traité de pharmacie théorique et pratique.
Bul. th. — Bulletin de thérapeutique médicale et chirurgicale.
Encycl. m. — Encyclographie médicale.
Gaz. H. — Gazette des hôpitaux.
Gaz. m. — Gazette médicale.
J. ch. m. — Journal de chimie médicale et de toxicologie.
J. m. ph. — Journal des connaissances médicales et de pharmacologie.
J. ph. — Journal de pharmacie et de chimie.
Rem. pat. angl. — Remède patenté anglais.

DISPENSAIRE

PHARMACEUTIQUE,

OU

CONSPECTUS DE PHARMACOPÉES ET MATIÈRES MÉDICALES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS ESSENTIEL.

Afin de pouvoir faire entrer dans le Dispensaire à peu près toutes les formules connues, nous avons dû disposer les noms des substances sur deux et quelquefois même sur trois colonnes, et supprimer à la suite des quantités les mots *grammes* ou *parties* qui spécifient ces quantités. Cette disposition n'existant point encore dans les ouvrages de pharmacie, nous devons en donner ici l'explication, afin d'éviter tout embarras qui pourrait en résulter.

Toutes les quantités exprimées en chiffres dans les formules ou dans le texte, doivent être considérées comme des grammes ou fractions de grammes.

Premier exemple.

ALCOOLAT DE GENIÈVRE COMPOSÉ.

Genièvre	500	Alcool rect.	4000
Carvi	60	Eau	1000
Fenouil	60		

EST POUR

Genièvre	500 grammes
Carvi	60 grammes
Fenouil	60 grammes
Alcool rectifié	4000 grammes
Eau	1000 grammes

Deuxième exemple.

LINIMENT ANTIARTHRITIQUE DE HOME.

Camphre	2,4	Baume nerval	15
Ess. de térébent.	8	Cumin pulv.	8
Savon noir	30	Carb. d'ammoniaq.	0,8

EST POUR

Camphre	2 gram. 4 décigr.
Essence de térébent.	8 gram.
Savon noir	30 gram.
Baume nerval	15 gram.
Cumin pulvérisé	8 gram.
Carbonate d'ammon.	0 gram. 8 décigr.

Troisième exemple.

OPIAT DE ROCCAMBORE.

Cons. d'orchis	30	Confect. alkerm.	15
— de panicaut	30	Ambre gris	0,25
— de Marrube	30	Musc	0,60
Éc. d'orang. conf.	24	Sirop d'écorces de citron	Q. S.
Muscad. conf.	nº 1.		

EST POUR

Conserve d'orchis	30 grammes.
— de panicaut	30 grammes.
— de marrube	30 grammes.
Éc. d'orang. conf.	24 grammes.
Muscade confite	nº 1.
Confect. alkermès.	15 gram.
Ambre gris	0 gram. 25 centig.
Musc	0 gram. 60 centig.
Sirop d'écorce de citron,	quantité suffisante.

Après cette explication, qui se trouve complétée par l'instruction sur les poids et mesures (page 113), il ne peut y avoir d'embarras : les chiffres représentent toujours des grammes ou leurs fractions. Cependant, presque toujours ces quantités peuvent aussi être considérées comme des *parties*, ce qui est surtout commode pour quelques préparations officinales, et les produits chimiques que l'on prépare tantôt en petites et tantôt en grandes quantités. Nous venons de dire que les quantités indiquées en chiffres pouvaient presque toujours être considérées comme des parties : cette réticence était nécessaire ; en effet, avec une formule qui contient une quantité indiquée au nombre, comme muscade dans le troisième exemple, il ne peut en être ainsi, à moins qu'on ne prenne le poids de la substance indiquée au nombre, car alors on rentre dans le cas général.

MM. les médecins qui se serviront de l'Officine feront bien, dans la reproduction des formules, de ne mettre qu'une seule substance à la ligne, et d'écrire les quantités en toutes lettres, ou au moins la nature de ces quantités. On ne saurait prendre trop de précautions dans les prescriptions magistrales.

POIDS ET MESURES.

POIDS FRANÇAIS.

Le système décimal est aujourd'hui le seul que la loi reconnaisse en France.

Le *gramme* est l'unité des poids nouveaux. Il équivaut à un centimètre cube d'eau distillée prise à son maximum de densité.

Les fractions ou sous-multiples du gramme sont :

Le *décigramme*, qui est la dixième partie du gramme.

Le *centigramme*, qui est la centième partie du gramme et la dixième du décigramme.

Le *milligramme*, qui est la millième partie du gramme, la centième du décigramme et la dixième du centigramme.

Les unités du gramme sont distinguées par la virgule que l'on met à la droite des chiffres. Exemple :

1, gramme,
5,

Les décigrammes sont placés à droite de la virgule et s'écrivent :

0,1 gram.	=	1 décigram.
0,4		4

Les centigrammes sont placés à droite des décigrammes, de cette manière :

0,01 gram.	=	1 centigram.
0,03		3

Les milligrammes sont placés à droite des centigrammes, et s'écrivent ainsi :

0,001 gram.	=	1 milligram.
0,002		2

S'il y a en même temps des décigrammes et des centigrammes, leurs représentants respectifs conservent leur place :

0,12 gram.	=	12 centig., ou	1 décig. et	2 centig.
0,25		25	2	5
0,75		75	7	5

Des centigrammes et des milligrammes:

0,015 gram.	=	15 millig., ou	1 centig. et	5 millig.
0,024		24	2	4

Des décigrammes, des centigrammes et des milligrammes :

0,125 gram.	=	125 millig., ou	1 décig.	2 centig. et	5 mill.
0,637		637	6	3	7

Des grammes et des fractions de grammes, c'est toujours la même chose :

1,156 gram.	=	1 gram.	1 décig.	5 centig.	6 millig.
5,234		5	2	3	4

Les multiples du gramme sont :

Le *décagramme*, qui vaut dix grammes ;

L'*hectogramme*, qui vaut cent grammes ou dix décagrammes.

Le *kilogramme*, qui vaut mille grammes, cent décagrammes ou dix hectogrammes.

Par abréviation, on dit souvent un déca, un hecto et un kilo, pour un décagramme, un hectogramme, un kilogramme, et l'on écrit indifféremment 1 déca, 2 hectos, 15 kilos, ou 10 grammes, 200 grammes, 15000 grammes, ou encore 10,0, 200,0, 15000,0, en ajoutant à la droite de la virgule les fractions de grammes s'il y en a, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Par ce qui précède on voit qu'en exprimant les quantités par des chiffres seulement, ces chiffres, en s'écartant d'un degré, deviennent de 10 en 10 fois plus forts ou de 10 en 10 fois plus faibles, selon qu'ils partent de la gauche ou de la droite de la virgule. Un changement dans la position de la virgule pouvant entraîner des différences fort graves, les médecins agissent sagement dans leurs prescriptions en écrivant les quantités en toutes lettres, au moins pour les substances actives [1].

Aujourd'hui on est généralement au courant du mécanisme de la pondération nouvelle ; cependant, pour les personnes qui ne le comprennent pas encore parfaitement bien, voici un moyen mnémonique fort simple et d'une exactitude suffisante, indiqué par le docteur Miquel :

Pour la transformation des gros en grammes, il suffit de multiplier le nombre des gros par 4 pour avoir le nombre des grammes qui y correspondent.

Pour transformer les grains en centigrammes, il faut substituer, par la pensée, les sous aux grains et les centimes aux centigrammes.

1 sou vaut	5 centimes ;	1 grain vaut	5 centig.
2	10	2	10
15	75	15	75

POIDS ANCIENS.

Avant l'année 1840 on se servait en France de la livre poids de marc et de ses fractions. Nous devons faire connaître le rapport qui existe entre les anciens poids et les nouveaux, autant parce que les premiers sont encore en usage dans le langage, que parce qu'ils sont les seuls qui figurent dans les traités de pharmacie antérieurs à 1840.

[1] Les auteurs de formulaires recommandent tous de ne se servir que des termes *grammes* et *centigrammes*. Nous approuvons ce système : pour la monnaie on ne se sert que des mots *francs* et *centimes*.

RAPPORT DE LA LIVRE ANCIENNE
ET DE SES FRACTIONS AUX POIDS DÉCIMAUX.

	Grammes.		Grammes.
1/50 grain,	0,001	43 grains,	2,283
1/25	0,002	44	2,337
1/16	0,003	45	2,390
1/10	0,005	46	2,443
1/8	0,006	47	2,496
1/7	0,008	48	2,549
1/6	0,009	49	2,602
1/5	0,010	50	2,655
1/4	0,013	51	2,708
1/3	0,017	52	2,761
1/2	0,025 [1]	53	2,815
2/3	0,034	54	2,868
3/4	0,039	55	2,921
1 grain,	0,053	56	2,974
2	0,106	57	3,027
3	0,159	58	3,080
4	0,212	59	3,133
5	0,266	60	3,186
6	0,318	61	3,240
7	0,371	62	3,293
8	0,424	63	3,346
9	0,478	64	3,399
10	0,531	65	3,452
11	0,584	66	3,505
12 = 1/2 scrupule,	0,637	67	3,558
13	0,690	68	3,611
14	0,743	69	3,664
15	0,796	70	3,718
16	0,849	71	3,771
17	0,902	1 gros,	3,824
18	0,956	2	7,648
19	1,009	3	11,472
20	1,062	4 = 1/2 once,	15,297
21	1,115	5	19,121
22	1,168	6	22,945
23	1,221	7	26,769
24 = 1 scrupule,	1,274	1 once,	30,594
25	1,327	2 = 1/2 quart,	61,188
26	1,380	3	91,782
27	1,434	4=1 quart, ou 1 quarteron.	122,376
28	1,487		
29	1,540	5	152,970
30	1,593	6	183,564
31	1,646	7	214,158
32	1,699	8 = 1/2 livre,	244,752
33	1,752	9	275,347
34	1,805	10	305,941
35	1,859	11	336,535
36 = 1/2 gros.	1,912	12	367,127
37	1,965	13	397,721
38	2,018	14	428,315
39	2,071	15	458,909
40	2,124	1 livre,	489,503
41	2,177	2	979,007
42	2,230	3	1468,511

Ce tableau est le rapport aussi exact que possible des anciens poids aux nouveaux, en dehors de toute idée d'application aux formules médicinales.

Lors de la mise en vigueur du système décimal, il fallut traduire les poids des anciennes formules par les nouveaux. Les auteurs du Codex, qui les premiers firent cette conversion, recherchèrent le rapport, non pas exact, mais le plus rapproché selon eux, en nombres ronds et facilement divisibles. Ils ont représenté :

1 grain par	0,05	1 1/2 once par	48
2	0,1	2	64
18	1,	3	96
36	2,	4	125
1 gros	4,	8	250
2	8,	1 livre	500
4	16	2	1000
1 once	32		

Mais ce mode de réduction, à l'exception des deux premiers poids et des quatre derniers, force les valeurs, et quelquefois même de beaucoup. On se rapproche davantage des divisions de l'ancienne livre en réduisant l'once à 30 grammes, comme l'a proposé l'Académie royale de médecine, comme l'ont adopté la plupart des auteurs de formulaires, enfin comme nous l'avons adopté nous-mêmes pour notre Dispensaire.

POIDS ÉTRANGERS.

Les pays étrangers n'ont point encore adopté le système décimal français ; mais il y a tout à croire que la simplicité et la rectitude de ce système pondéral le feront tôt ou tard universellement adopter.

Bien que ces pays aient chacun leurs poids, il est à remarquer qu'en définitive il y a en général un fond qui est presque partout le même, ainsi que nous le ferons voir en nous occupant de la posologie des principaux États de l'Europe.

Une autre chose digne de remarque, c'est qu'à peu près chez tous les peuples il y a deux sortes de poids : le poids marchand, et le poids médicinal, qui est toujours assez régulièrement plus faible d'un quart que l'autre.

Angleterre. — On emploie deux sortes de poids ; l'un sert pour l'or et l'argent, l'autre pour la plupart des marchandises. Ce dernier est la *livre avoir du poids* (*avoir du pois weight*). Mais c'est le premier qui est en usage dans les pharmacies ; il porte le nom de *poids troy* (*troy weight*). La livre (*pound*) médicinale se partage en 12 onces, chaque once (*ounce*) en 8 gros, chaque gros (*dram*) en 3 scrupules, et chaque scrupule (*scruple*) en 20 grains.

L'once, qu'il ne faut pas confondre avec la fluidonce, mesure dont nous parlerons plus loin, a la valeur de la nôtre ; il en est ainsi du gros.

Autriche. — La livre médicinale (*pfund*), qui diffère de la livre marchande, se divise,

[1] Le 1/2 grain, dans la pratique, est rarement représenté en milligramme ; mais il l'est en centigramme. De cette manière, 0,02 (1/2 grain faible), 0,03 (1/2 grain fort). Chaque fois que ce cas s'est présenté dans les formules du Dispensaire, nous avons pris 0,03.

comme dans toute l'Allemagne et l'Italie autrichienne, en 12 onces, l'once (*unze*) en 8 gros, le gros (*drachme*) en 3 scrupules, et le scrupule (*scrupel*) en 20 grains.

ESPAGNE.—Un marc 1/2 de Castille forme la livre médicinale espagnole, qui se divise en 12 onces, l'once (*onza*) en 8 gros, le gros (*dracma*) en 3 scrupules, le scrupule (*escrupulo*) en 2 oboles, l'obole (*obolo*) en 3 siliques, et chaque silique (*silicua*) en 4 grains; ce qui fait le scrupule de 24 grains.

Deux marcs ou 16 onces forment la livre de Castille, dont 25 font un *arrobe*, et 100 un quintal.

HOLLANDE et BELGIQUE. — La livre médicinale de ces deux pays est de 12 onces, l'once de 8 gros, le gros de 3 scrupules de 20 grains chacun.

Autrefois on se servait en Hollande de la livre aujourd'hui en usage à Lubeck et qui vaut 7,680 *as* (369 grammes), ce qui, divisé par 12, fait l'once de 640 as, le gros de 80 as, et le scrupule de 26 as 2/3.

NAPLES. — La livre est de 12 onces, l'once par exception est de 10 gros, et le gros de 3 scrupules de 20 grains l'un.

33 onces 1/3 forment le *rotolo*, poids général du royaume, et qui vaut 891 grammes.

PIÉMONT.— La livre se divise en 12 onces, l'once en 8 gros ou drachmes, et le gros en 3 scrupules de 24 grains.

POLOGNE. — La livre médicinale est de 12 onces, l'once (*uncyi*) de 8 gros, le gros (*drachm*) de 3 scrupules, le scrupule (*skrupulow*) de 24 grains (*granow*).

PORTUGAL. — La livre médicinale se partage en 12 onces, l'once (*onça*) en 8 gros, le gros (*drama* ou *oitava*) en 3 scrupules, et le scrupule (*escropulo*) en 24 grains (*graò*).

PRUSSE. — La livre se divise comme celle d'Autriche.

ROME. — Elle se divise comme celle du Piémont. Les poids médicinaux des autres villes des États de l'Église en diffèrent peu.

SUÈDE. — La livre médicinale vaut 7,416 *as troy*, et comme elle se divise en 12 onces, chacune de celles-ci vaut 618, chacun des 8 gros 72,25, chacun des 3 scrupules 25,75, et chacun des 20 grains 1,29 as.

Le *conge* médicinal égale 8 livres médicinales, et vaut 2851 grammes.

TURQUIE. — Le poids de Turquie est le *cantaar* ou *cantaro*, qui se divise en 44 *okas*, dont chacun contient 4 *tcheky*. C'est le *tcheky* qui sert à peser les drogues à Constantinople et à Smyrne. Il vaut 321 grammes. Sa division n'est plus celle des autres. On le divise en 100 drachmes, chaque drachme en 16 *killos* ou *karats*, et chaque *killo* en 4 grains.

En récapitulant les diverses valeurs et les divers modes de la division de la livre médicinale en Europe, on voit : 1° que cette livre, partout ailleurs qu'en France où elle valait 16 onces (1) et en Turquie où l'on suit un fractionnement particulier, n'a que 12 onces ; 2° que partout l'once se divise en 8 gros, excepté à Naples où elle en comprend 10; 3° que partout le gros comprend 3 scrupules; 4° que le scrupule n'a que deux degrés : il est de 20 ou de 24 grains. Cette dernière circonstance fait varier en grains la valeur du gros, de l'once, et par suite de la livre. Ensuite, le grain n'ayant pas partout le même poids, il s'ensuit que les livres et leurs divisions n'ont pas la même valeur en grammes. C'est ce que démontrera le tableau suivant :

PAYS.	Valeur de la livre en grammes	Valeur de l'once en grammes	Valeur du gros en grammes.	Valeur du scrupule en grammes	Nombre de grains au scrupule.	Valeur du grain en grammes
Angleterre	372,931	31,078	3,885	1,295	20	0,065
Autriche	420,928	35,069	4,384	1,461	20	0,073
Espagne	344,822	28,735	3,592	1,197	24	0,049
Hollande et Belgique	369,041	30,753	3,814	1,281	20	0,064
Naples	320,761	26,730	2,673 (3)	0,891	20	0,045
Nuremberg, Saxe et quelques cercles allemands	357,964	29,830	3,729	1,243	20	0,062
Piémont (2)	331,961	27,663	3,458	1,153	24	0,048
Pologne	358,511	29,876	3,734	1,245	20	0,062
Portugal	344,190	28,183	3,585	1,195	24	0,050
Prusse	350,796	29,238	3,655	1,218	20	0,061
Rome	339,191	28,266	3,533	1,178	24	0,049
Suède	356,370	29,697	3,712	1,237	20	0,061

(1) En la faisant de 12 onces, comme on le faisait autrefois dans quelques provinces de la France, elle se trouve en conformité.—(2) M. Guibourt représente cette livre par 307,418, et fait le scrupule de 20 grains; c'est qu'il a agi sur la livre de Coni, et nous sur celle de Turin. — (3) Nous avons vu qu'à Naples l'once se divise en 10 gros.

Si des notions plus étendues sur les poids étrangers étaient nécessaires, on pourra consulter la *Pharmacopée raisonnée* de MM. Henry et Guibourt, et surtout la *Pharmacopée universelle* de Jourdan, où l'on trouvera un travail très-complet sur la matière.

MESURES FRANÇAISES.

Les mesures de longueur et de capacité n'ayant pas à beaucoup près la même importance que les poids sous le point de vue pharmaceutique, nous n'en dirons que peu de chose.

MESURES DE LONGUEUR ET DE SOLIDITÉ.

Le *mètre* en est l'unité fondamentale. Il correspond à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Il est égal à 3 pieds 11 lignes 3/10 de l'ancienne mesure([1]).

Les fractions du mètre sont :

Le *décimètre*, ou dixième partie du mètre;

Le *centimètre*, qui est la centième partie du mètre et la dixième du décimètre;

Le *millimètre*, qui est la millième partie du mètre, la centième du décimètre et la dixième du centimètre.

Les multiples du mètre sont :

Le *décamètre*, qui vaut dix mètres.

L'*hectomètre*, qui vaut cent mètres ou dix décamètres.

Le *kilomètre*, qui vaut mille mètres, cent décamètres ou dix hectomètres.

Le *myriamètre*, qui vaut dix mille mètres, mille décamètres, cent hectomètres ou dix kilomètres.

1	mètre carré forme	1 centiare.
100		1 are.
1000		1 hectare.
1	mètre cube forme	1 stère.
10		1 décastère.

MESURES DE CAPACITÉ.

L'unité fondamentale est le *litre*, qui équivaut à un décimètre cube ou mille grammes d'eau distillée prise à son maximum de densité.

Les fractions du litre sont :

Le *décilitre*, qui est la dixième partie du litre ;

Le *centilitre*, qui est la centième partie du litre et la dixième du décilitre ;

Le *millilitre*, qui est la millième partie du litre, la centième du décilitre et la dixième du centilitre.

Les multiples du litre sont :

Le *décalitre*, ou dix litres ;

L'*hectolitre*, ou cent litres;

Le *kilolitre*, ou mille litres.

RAPPORT DU LITRE A LA PINTE,
ANCIENNE MESURE DE CAPACITÉ.

La pinte équivaut à	0,931 litre.
La chopine ou setier	0,466
Le demi-setier	0,233
Le poisson	0,116
La bouteille de Sèvres ou de Paris	0,750

MESURES DE CAPACITÉ ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. — L'unité est le *gallon* (4545 litres). Mais pour les usages pharmaceutiques, c'est l'ancien gallon du vin que l'on emploie et que l'on divise comme il suit : le gallon (*congius*) = 3785 grammes, en 8 pintes; la pinte (*octarius*) = 473 grammes, en 20 fluidonces ; la fluidonce (*fluidoncia*) = 24 grammes, en 8 fluigros ; le fluigros (*fluidracma*) = 3 grammes, en 60 *minimes* ; le minime = 0,405 grammes.

La pinte anglaise peut donc être considérée comme étant notre demi-litre faible.

AUTRICHE. — L'unité est la *mass* ou *kanne* (1,4 litres). On la divise en 3 *seitel*, et 40 *mass* font un *eimer*. Dans quelques cercles de l'Allemagne la *mass* est divisée en 4 *schoppen* ; alors elle est à peu près juste d'un litre.

ESPAGNE.—L'unité est l'*arroba* (16 litres).

NAPLES.—C'est le *barile* (43 litres).

PORTUGAL. — L'*almude* (16 litres 1/2).

PRUSSE. — Le *quart* (1,145 litres).

ROME. — Le *barile* (58,3 litres).

RUSSIE. — Le *wedro* (12,30 litres) que l'on divise en 10 *stof*, et le *stof* en 10 *tschark*.

SUÈDE. — Le *kanna* (2,62 litres) que l'on divise en 2 *stop*, le *stop* en 4 *quarter*, et celui-ci en 4 *jungfrur*.

TURIN. — La *brenta* (49,284 litres).

ARÉOMÈTRES.

On a souvent besoin dans les opérations de pharmacie d'amener un liquide à une densité déterminée. L'instrument qui sert à cette fin se nomme *aréomètre*. Il est basé sur ce principe de physique qu'*un corps flottant sur un liquide en déplace un volume dont le poids est égal au sien propre*, ce qui revient à dire, en appliquant ce principe à l'aréomètre, que celui-ci s'enfoncera d'autant plus dans les liquides qu'ils seront plus légers, et d'autant moins qu'ils seront plus denses.

L'aréomètre prend le nom spécial de *pèse-sels*, de *pèse-acides*, de *pèse-sirops*, quand il sert à prendre la densité de liquides plus pesants que l'eau, et celui de

([1]) Pour la réduction des pouces en centimètres, voir l'échelle placée au tarif des manipulations.

pèse-liqueurs, de *pèse-alcools*, de *pèse-éthers*, pour les liquides au contraire moins denses. Un même aréomètre, avec une tige assez longue, pourrait servir dans tous les cas ; mais les inconvénients attachés à une trop longue tige ont fait renoncer à cet avantage. Ces aéromètres sont généralement des tubes en verre soufflés et lestés à la partie inférieure; mais on en fait aussi en métal.

L'aréomètre de Baumé seul est en usage pour les liquides plus pesants que l'eau. On connaît au contraire plusieurs pèse-liqueurs : celui de Baumé encore, celui de Cartier et l'alcoomètre centésimal de M. Gay-Lussac. Le premier est peu employé, le second l'est encore beaucoup, mais il fait place de plus en plus au troisième, qui est en effet le plus rationnel. C'est aussi l'alcoomètre légal.

Dans l'aréomètre centésimal, l'échelle est divisée en 100 degrés inégaux en longueur : le zéro répond à l'eau pure, et le nombre 100 à l'alcool absolu. Chaque degré intermédiaire indique en centième la quantité d'alcool absolu renfermée dans la liqueur essayée : un liquide dans lequel il marquerait 60° contiendrait 40 parties d'eau.

Une chose dont il faut bien tenir compte, c'est que les degrés donnés par les aréomètres ne sont vrais qu'autant qu'on expérimente à la température à laquelle ils ont été établis. Pour le centésimal cette température est +15° du thermomètre centigrade (Voir l'instruction publiée par l'auteur). Pour celui de Cartier, elle est de + 12°5. Dans le commerce, où l'on se sert de l'aréomètre de Cartier, on compte un degré en plus ou en moins de spirituosité par 5° au-dessus ou au-dessous de cette température.

CONCORDANCE DES ARÉOMÈTRES.

Baumé.	Cartier.	Centésimal.	Baumé.	Cartier.	Centésimal.
10	10,	0 (1)	30	28,38	75
11	10,92	5	31	29,29	77
12	11,84	10	32	30,31	79
13	12,76	17	33	31,13	81
14	13,67	23	34	32,04	83
15	14,59	29	35	32,96	84
16	15,51	34	36	33,88	86
17	16,43	39	37	34,80	88
18	17,35	43	38	35,72	89
19	18,26	47	39	36,63	91
20	19,18	50	40	37,65	92
21	20,10	53	41	38,46	93
22	21,02	56	42	39,40	94
23	21,94	59	43	40,31	96
24	22,85	61	44	41,22	97
25	23,77	64	45	42,14	98
26	24,69	66	46	43,06	99
27	25,61	69	47	43,19	100
28	26,53	71	48	44,90	»
29	27,44	73			

(1) Les degrés centésimaux ont été indiqués en nombres ronds, en négligeant les fractions. L'indication de ces derniers sera fort commode pour faire connaître la quantité d'eau et d'alcool (voir ce que nous avons dit plus haut) que contiennent les différents mélanges alcooliques indiqués par les autres aréomètres, et permettra, en outre, de les composer au besoin sans l'aide d'instrument.

THERMOMÈTRES.

Il est également quelquefois nécessaire au pharmacien de connaître la température à laquelle il opère. L'instrument qui fournit cette indication se nomme *thermomètre* (mesure-chaleur). Il est basé sur la propriété que possèdent les corps d'augmenter de volume par la chaleur et d'en diminuer au contraire par le froid.

Les thermomètres en usage en France sont celui de Réaumur et le thermomètre dit *centigrade* ou de Celsius. Ce dernier est de plus en plus adopté. C'est le thermomètre officiel.

En Allemagne et en Angleterre on se sert du thermomètre de Fahrenheit.

CONCORDANCE DES THERMOMÈTRES.

Centig.	Réaumur.	Fahrenheit.	Centig.	Réaumur.	Fahrenheit.
20°	16°	4°	55°	44°	131°
15	12	5	60	48	140
10	8	14	65	52	149
5	4	23	70	56	158
0	0	32	75	60	167
5	4	41	80	64	176
10	8	50	85	68	185
15	12	59	90	72	194
20	16	68	95	76	203
25	20	77	100	80	212
30	24	86	105	84	221
35	28	95	110	88	230
40	32	104	115	92	239
45	36	113	120	96	248
50	40	122			

CALENDRIER PHARMACEUTIQUE,

OU INDICATION, MOIS PAR MOIS,

Des plantes à récolter, ou des préparations à faire dans le courant de l'année.

Mathias Lobel, dans le *Dispensaire* de Valérius Cordus, paraît être le premier qui ait mis au jour un travail de cette nature, que Schrœder, Baumé, Duncan, Coxe, Henry et Guibourt, Chevallier et Jdt ont reproduit, toutefois avec des modifications, dans leurs excellentes pharmacopées.

Sous le rapport des préparations, nous pouvons dire que notre calendrier pharmaceutique est plus complet que ceux de nos devanciers.

Ce travail, sorte de *memento*, aura de l'intérêt pour les pharmaciens des grandes villes, en ce qu'il les fera songer à faire certaines préparations en temps opportun. Ceux des petites localités y verront un autre avantage, celui de l'indication du temps de la récolte.

Pour cette dernière, nous avons supposé les saisons précoces. Il vaut mieux être averti plus tôt et se tenir sur ses gardes, que l'être lorsqu'il n'est plus temps.

JANVIER.

Récolte. — Dans ce mois, la végétation sommeille. La pulmonaire de chêne, les champignons médicinaux et quelques autres cryptogames cependant sont récoltés dans ce mois. Les jujubes, les dattes, les figues, les raisins secs arrivent à Paris.

Préparations.—Le mois de janvier, type des mois d'hiver à cause de la basse température de l'atmosphère, est favorable à certaines opérations pharmaceutiques, comme la préparation des éthers, de l'ammoniaque, de l'acide prussique. Les alcoolats et les hydrolats de plantes sèches faits en cette saison perdent plus vite l'odeur de feu ou d'empyreume qu'ils ont lorsqu'ils viennent d'être préparés. La congélation peut être employée à concentrer quelques liquides. Les miels colorés exposés au froid des nuits blanchissent, dit-on. Les résines, les gommes-résines, les gommes elles-mêmes, le castoréum, l'aloès, la gélatine pour bain, se réduisent bien plus facilement en poudre que dans toute autre saison, et la poudre ne se prend pas en masse aussi vite que celle obtenue en été. Les graisses naturelles préparées en hiver sont plus belles et plus fermes. Les papiers à cautères et à vésicatoires se préparent plus facilement et se conservent mieux.

FÉVRIER.

Récolte. — Ce mois ne présente aucune particularité sur le précédent. Seulement, quand l'hiver a été fort doux, on peut quelquefois se procurer des violettes cultivées et en faire le sirop; mais elles sont plus abondantes au commencement du mois suivant.

Préparations.—Les mêmes.

MARS.

Récolte.— Bourgeons de peupliers (et en avril) de sapin, la ficaire, les fleurs de narcisse, de pêchers (et avril), de primevère (et avril), de tussilage, de violettes.

Préparations. — Sirops de fleurs de violettes, de tussilage et de pêchers.

AVRIL.

Récolte. — Feuilles d'asarum, de mandragore; fleurs d'ortie blanche, de pied de chat.

MAI.

Récolte. — Absinthe (1re récolte), actée, anémone pulsatille, alliaire, benoite, beccabunga, ciguë, cochlearia (1re récolte), cresson, lierre terrestre (et juin), muguet, pensée sauvage, pulmonaire officinale, roses pâles, roses rouges (et juin), raifort (1re récolte), les turions d'asperges.

Préparations.— On préparera donc dans ce mois les extraits d'anémone pulsatille, de ciguë, de pointes d'asperge ; les sucs d'herbes anti-scorbutiques ; les sirops de cochlearia, de cresson, de pensée sauvage, de pointes d'asperges, de raifort composé; la pommade et l'huile rosat ; l'hydrolat de roses, l'emplâtre de ciguë du Codex.

Autrefois on ne préparait qu'à cette époque la toile dite de *mai*. Elle se conservait plus longtemps sans rancir; mais le beurre ayant été supprimé de la formule, cette saison n'a plus la même importance.

JUIN.

Récolte. — Feuilles et sommités.

Ache, alleluia, angélique (et juillet), armoise, asarum, aurône, bardane, belladone, bétoine, bourrache, bugle, buglose, caille-lait, capillaires indigènes, cardamine, chardon bénit, chicorée, digitale (1re récolte et la préférable), épurge, erysimum, euphraise, fenouil, fumeterre, germandrée, guimauve, joubarbes, jusquiame, laitue vireuse, laurier-cerise, marrube, pariétaire, pervenche, pissenlit, plantain, polygale amer, ronce, saponaire, scabieuse, véronique, verveine.

Fleurs de coquelicots, de camomille, de lis, de matricaire, de nénufar, d'oranger (et juillet), de pied de chat, de sureau, de souci.

Les cantharides.

Préparations. — Dans ce mois on fera donc les saccharolés et conserves d'angélique, de fleurs d'oranger, de belladone, de digitale, de jusquiame ; les extraits et les sirops de belladone, de bourrache, de digitale, de fumeterre, de jusquiame, de nénufar, de saponaire, de scabieuse ; les

hydrolats de laurier-cerise, de fleurs d'oranger; les huiles simples de solanées, le baume tranquille, le populéum.

La préparation des sirops, sucs et gelées de cerises, de framboises, de fraises, de groseilles, sont l'occupation principale du mois de juin (et juillet).

JUILLET.

Récolte. — Feuilles et sommités :

Absinthe (2[e] récolte), aigremoine, argentine, basilic, calament, cataire, clématite, centaurée, chélidoine, gratiole, hysope, marjolaine, marum, mauve, mélisse, mélilot, menthe (et août), millefeuille, millepertuis, nicotiane, origan, passerage, romarin, rue, sabine, sanicle, sauge, scolopendre, scordium, scrophulaire, serpolet, tanaisie, thym, ulmaire, vulvaire.

Fleurs. — Bluet, bourrache, carthame, chèvrefeuille, lavande, mauve, œillet, ortie blanche, pivoine, tilleul.

Fruits et semences. — Pavot blanc, psyllium.

Préparations. — Les eaux distillées et les huiles volatiles de la plupart des labiées et d'autres plantes ci-dessus, en particulier les eaux distillées d'hysope, de mélisse, de menthe, de rue, de sabine, ainsi que celle de cerises noires ou merises.

Le mois de juillet, type des mois d'été, est favorable à la préparation du laudanum de Rousseau.

AOUT.

Récolte. — Feuilles et sommités :

Belladone (2[e] récolte), anserines, cresson de Para, ményanthe, morelle, noyer, rhus, stramoine.

Fleurs. — Bouillon blanc, grenadier, guimauve, houblon.

Fruits et semences. — Tous les fruits séminoïdes des ombellifères, et en particulier d'angélique, d'anis, de coriandre, de phellandrie. Noix pour leur brou.

Préparations.—On fera la pommade aux concombres, les sirops de mûres et de ményanthe, les extraits de stramoine, de ményanthe, de feuilles de noyer et de brou de noix.

SEPTEMBRE.

Récolte. — Racines : Angélique, acore, aristoloches, asarum, asclépiade, asperge, bistorte, bugrane, canne, chélidoine, chicorée, chiendent, ellébore, fenouil et autres racines d'ombellifères, fougère, guimauve, iris, nénufar, orchis, oseille, patience, pivoine, polypode, quintefeuille, raifort (2[e] récolte), réglisse, tormentille, tussilage, valériane.

La récolte des racines que nous plaçons plus particulièrement en ce mois, peut se faire aussi au printemps, alors qu'elles n'ont encore poussé que les feuilles propres à les faire reconnaître ; mais la récolte d'automne vaut mieux.

Feuilles. — Mercuriale.

Fruits. — Airelle, alkékenge (et octobre), berberis, cynorrhodon (et octobre), nerprun, ricin, sureau, yèble.

Miel, cire.

Préparations. — Le miel mercurial; les sucs et sirops de berberis, de nerprun, de verjus ; les robs d'airelle, de sureau et d'yèble; la conserve de cynorrhodon.

OCTOBRE.

Récolte. — Racines : Aunée, bardane, bryone, consoude, cynoglosse, fraisier, garance, impératoire, rhubarbe indigène, roseaux, saponaire, valériane phu.

Fruits.— Genièvre.

Divers. — Gui de chêne, les bois en général, les pepins de coings.

Ce mois étant l'époque des chasses, on peut, la foi y étant, se procurer les graisses de bêtes fauves. Les limaçons ont fermé leur coquille et sont meilleurs en cette saison qu'en toute autre.

Le safran, les grenades arrivent à Paris.

Préparations. — Les sucs et sirops de coings et de pommes.

NOVEMBRE.

Récolte. — Bulbe de colchique, de lis, de scille, de narcisse ; les écorces en général.

Les mannes arrivent à Paris.

Préparations. — Celles de colchique et de scille à l'état frais.

DÉCEMBRE.

Les oranges et les citrons arrivent à Paris; on doit profiter de leur bas prix à cette époque pour en faire les sucs et les sirops.

Les préparations sont les mêmes qu'en janvier.

CLASSIFICATION ET NOMENCLATURE PHARMACEUTIQUE.

La classification et la nomenclature pharmaceutiques appellent une réforme depuis un grand nombre d'années. Il serait temps enfin que quelque chose de méthodique vînt remplacer l'arbitraire qui règne encore dans cette partie de notre art.

La nomenclature ancienne que le Codex a suivie, bien que débarrassée d'un grand nombre de noms empiriques, est encore très-vicieuse. Mais on conçoit que ses auteurs ont dû mettre beaucoup de réserve sous le rapport des innovations. Cependant on peut leur reprocher, ce nous semble, de n'avoir pas osé davantage.

Il serait à désirer que l'on pût introduire dans la nomenclature pharmaceutique la précision qui caractérise celle de la chimie et de la botanique ; mais le travail est hérissé de difficultés. Des pharmaciens distingués de notre époque cependant n'ont pas craint de l'aborder. Ils ont jeté les bases d'une classification et d'une nomenclature qui ont déjà porté leurs fruits, et, si nous n'en n'avons adopté aucune, ni en entier, ni en partie, c'est que, ainsi que nous l'avons déjà dit, notre livre n'étant point une œuvre dogmatique, nous eussions manqué à notre programme en agissant autrement.

M. Chéreau, qui le premier s'est occupé de cette importante question, divise d'abord les médicaments en deux grandes classes : les *chronizoïques* et les *achronizoïques*, autrement dit, médicaments officinaux et médicaments magistraux : puis il établit ses ordres d'après la nature de l'excipient ; alors on a les *hydrooliques* (médicaments à excipient aqueux), les *oléoliques* (médicaments à excipient huileux), etc. Les genres sont formés d'après la manière dont les médicaments ont été obtenus ; alors on a des *hydrolés* (solutés, infusés, etc.), des *hydrolats* (eaux distillées), des *oxéolés* (vinaigres par macération), des *oxéolats* (vinaigres par distillation), etc. Il forme les sous-genres d'après la consistance ou l'emploi et l'espèce, en ajoutant au nom générique un nom spécifique, qui est celui de la substance.

MM. Henry et Guibourt font quatre classes de médicaments : par divisions, par extraction, par mixtions, par combinaisons chimiques. Leurs genres sont formés d'après la nature des médicaments ou leurs excipients ; les sous-genres, d'après leur forme et encore d'après leur nature ; enfin l'espèce, en ajoutant au nom générique le nom de la substance lorsqu'il n'y en a qu'une seule, d'une ou de deux des principales lorsqu'il y en a plusieurs.

M. Béral, qui a publié un travail très-étendu sur ce sujet, transforme en classes les ordres de M. Chéreau, toutefois avec quelques changements dans les noms et dans le nombre. Il établit quatorze classes : les *hydroliques*, médicaments à excipient aqueux ; les *alcooliques*, excipient, l'alcool ; *éthéroliques*, excipient, l'éther, *acétoliques*, excipient, le vinaigre ; *œnoliques*, excipient, le vin ; *brytoliques*, excipient, la bière ; *élæoliques*, excipient, les huiles grasses ; *oléuliques*, excipient, les huiles volatiles ; *liparoliques*, excipient, la graisse ; *rétinoliques*, excipient, les résines ; *stéarotoliques*, excipient, un stéarate ; *saccharoliques*, excipient, le sucre ; *melléoliques*, excipient, le miel ; *amidoliques*, excipient, l'amidon. Sous forme d'appendice, il place les médicaments qui n'ont pu entrer dans les classes ci-dessus, comme les poudres, les extraits, les cataplasmes, les pilules, etc.

Les genres sont formés, soit d'après le mode de préparation (*alcoolés*, exemple, teinture par solution ; *alcoolatures*, exemple, teinture avec les plantes, ou par macérations ; *alcoolats*, exemple, les alcools par distillation), soit d'après leur forme ou leur emploi.

Dans cette méthode, les noms des médicaments qui ne contiennent qu'une seule substance active se composent du nom de cette substance joint au nom générique (exemple, *acetolé* de camphre, vinaigre camphré). Quant aux médicaments composés, un nom propre, ordinairement celui de l'inventeur, leur sert de désignation spécifique. L'auteur regarde ce mécanisme comme un moyen facile et inépuisable de nomenclature.

Quelle est la meilleure de ces méthodes ? Les deux grandes classes de M. Chéreau nous paraissent défectueuses, en ce sens qu'un médicament peut être à la fois officinal et magistral ; mais ses ordres, à part les noms de quelques-uns, qui n'entreront pas facilement dans la pratique, reposent sur des bases solides, et l'on reconnaît facilement qu'ils ont servi à MM. Béral et Guibourt dans leurs classifications respectives, et entre lesquelles il nous serait difficile de choisir.

Un pharmacologiste distingué, le doc-

teur Cottereau, a aussi, lui, jeté les bases d'une bonne classification, et c'est sans doute aux dénominations peu heureuses des groupes, qu'elle doit de n'être pas plus connue.

CONCORDANCE
DES DIVERSES NOMENCLATURES PHARMACEUTIQUES.

CODEX.	HENRY ET GUIBOURT.	BÉRAL.	CHÉREAU (1).
Poudres.	Poudres.	Poudres.	Pulvérolés.
Pulpes.	Pulpes.	Pulpes.	Pulpolites.
Sucs.	Sucs.	Sucs.	Opoles (officin.).
			Opolites (magist.).
Fécules.	Fécules.	Fécules.	Amidolés.
Huiles.	Huiles.	Elæols.	Oléols.
Graisses.	Graisses.	Liparols.	Stéarols.
Tisanes.	Hydrolés.	Tisanes.	Hydroolites.
Apozèmes.	Hydrolés.	Apozèmes.	Hydroolites.
Emulsions.	Hydrolés.	Emulsions.	Hydroolites.
Mucilages.	Hydrolés.	Mucilages.	Mucolites.
Potions.	Hydrolés.	Potions.	Hydropotites.
Teintures alcooliques.	Alcoolés.	Alcoolés.	Alcoolés.
		Alcoolatures (2).	
avec les plantes fraîches.	Alcoolatures.	Alcoolatures.	
éthérées.	Ethérolés.	Ethérolés.	Ethérolés.
		Ethérolatures.	
Vins médicinaux.	Œnolés.	Œnolés.	Œnolés.
		Œnolatures.	
Vinaigres médicinaux.	Oxéolés.	Acétolés.	Oxéolés.
	Oxéolats.	Acétolats.	
		Acétolatures.	
Bières médicinales.	Brutolés.	Brytolés.	Brutolés.
		Brytolatures.	
Huiles médicinales.	Elæolés.	Elæolés.	Oléolés.
Eaux distillées.	Hydrolats.	Hydrolats.	Hydroolats.
Huiles volatiles.	Huiles volatiles.	Oléules.	Oléolats.
Alcoolats.	Alcoolats.	Alcoolats.	Alcoolats.
Solutions par l'eau.	Hydrolés.	Hydrolés.	Hydroolés.
Extraits.	Extraits.	Extraits.	Opostolés.
Sirops.	Sirops.	Sirops.	Saccharolés liquides.
Mellites.	Mellites.	Hydromelles.	Saccharolés liquides.
	Oximellites.	Acétomellés.	
Electuaires.	Electuaires.	Electuaires.	Saccharolés mous.
Gelées.	Gelées.	Gelées.	Saccharolés mous.
Pâtes.	Pâtes.	Pâtes.	Saccharolés ductiles.
Olæosaccharum.	Olæosaccharum.		Oléosaccharolés.
	Saccharures.	Saccharolés.	
Tablettes.	Tablettes.	Tablettes.	Saccharolés solides.
Pastilles.	Pastilles.	Orbiculés.	Saccharolés solides.
Espèces.	Espèces.	Espèces.	Spéciolés.
Poudres composées.	Poudres composées.	Poudres composées.	Pulvérolés.
Pilules et bols.	Pilules et bols.	Pilules et bols.	Saccharolés solides.
Cérats.	Elæocérolés.	Liparoïdes.	Oléocérolés.
		Liparoïdés.	
Pommades.	Liparolés.	Liparolés.	Stéarolés.
Onguents.	Rétinolés.	Rétinolés.	Oléocérolés résineux.
Emplâtres ou onguent solides.	Rétinolés.	Rétinoïdés.	
Emplâtres vrais.	Stéaratés.	Stéaratés.	Stéaratés.
Cataplasmes.	Cataplasme.	Cataplasme.	
Fomentations.	Hydrolés.	Hydrolotifs.	Hydroolés.
Lotions.	Hydrolés.	Hydrolotifs.	Hydroolés.
Liniments.	Elæolés.		
Collyres.	Hydrolés.	Hydrolotifs.	Hydroolés.
Bains.	Hydrolés.	Hydrolotifs.	Hydroolés.

(1) Il s'est glissé quelques erreurs dans le pareil tableau qu'un de nos pharmacologistes les plus distingués donne en tête de son ouvrage. Peut-être nous en sera-t-il échappé à nous-mêmes. S'il en était ainsi, nous prierions qu'on voulût bien nous le faire connaître, car nous tenons à ne point propager l'erreur.

(2) M. Béral réserve la terminaison *é* pour les préparations, quel que soit l'excipient, obtenues par simple solution, et celle en *ature*, pour les préparations obtenues par macérations, décoctions, infusions, etc., qui fournissent par évaporation une matière extractive.

DES ORDONNANCES

OU FORMULES MAGISTRALES ET DU LIVRE-COPIE.

Nous ne voulons point traiter de l'art de formuler, cela n'entre ni dans notre cadre ni dans nos attributions ; ce que nous voulons tenter ici, c'est de faire connaître aux élèves ce que c'est et de quoi se compose une formule.

Les médicaments sont de deux sortes, officinaux ou magistraux. Les premiers peuvent se conserver longtemps, aussi sont-ils préparés d'avance pour l'usage; les derniers sont ceux que le médecin prescrit, compose chaque jour selon l'indication. Il formule ceux-ci, et ordonne ceux-là. Il y a donc, strictement parlant, une différence entre une *formule* et une *ordonnance*.

Dans toute formule composée, on distingue : une substance médicamenteuse sur laquelle le médecin compte le plus, c'est la *base*; quelquefois à cette substance il en adjoint une autre, qui ajoute ses propriétés à celles de la base, c'est *l'adjuvant*. On nomme *correctif* des substances édulcorantes, des aromates, etc., que l'on fait intervenir pour masquer l'odeur ou la saveur désagréable de la base. Enfin, le quatrième élément est nommé *excipient* ou *véhicule*, c'est lui qui donne au mélange sa forme pharmaceutique; il peut être sec, exemple, des poudres, du sucre ; mou, des extraits, des conserves; liquide, des hydrolés, des hydrolats. Le correctif et l'adjuvant peuvent faire défaut quelquefois.

Une formule bien coordonnée doit présenter les substances dans l'ordre de leur mélange, et si le médecin n'a pas tenu compte de ce principe, c'est au pharmacien à rétablir l'ordre en exécutant la prescription. C'est là, sans contredit, l'un des points les plus importants de la pharmacie pratique, par l'exactitude, les soins minutieux de toutes sortes qu'il exige, afin de donner aux médicaments une apparence, une saveur et une odeur toujours les mêmes.

L'exécution d'une formule par elle-même, dans les cas ordinaires, est une chose fort simple; cependant ce n'est que par une longue expérience que l'on devient apte à résoudre tous les cas qui peuvent se présenter.

Avant de procéder à l'exécution d'une formule magistrale, le pharmacien, ou son élève, doit la lire avec la plus grande attention. Si de cette lecture il résulte pour lui que le médecin a commis quelque inadvertance qui puisse compromettre la santé du malade, il devra, dans l'intérêt du médecin (qui doit au pharmacien les mêmes égards), et du malade; il devra, disons-nous, soigneusement éviter que la personne qui lui remet la formule s'aperçoive de son embarras; il devra en outre demander un temps assez long pour l'exécuter, et profiter de cela pour consulter l'auteur de la formule. Autrement, à moins que l'erreur ne soit de la dernière évidence, et qu'il lui soit impossible de voir le médecin, il ne devra faire subir aucune modification à la prescription (¹*).

Lorsqu'il en aura éclairci tous les points, il exécutera la formule d'après les règles. Le médicament prêt, avant de l'étiqueter et de le coiffer, s'il est en bouteille, il en transcrira la formule.

Cette mesure qu'un grand nombre de pharmaciens ont prise, à l'imitation de M. Cap qui l'a fait connaître, mérite de l'être par tous; une foule d'avantages d'ordre et de garanties y sont attachés. Voici comment il convient de faire cette transcription. Sur un livre d'un format convenable, on commence par écrire sur trois lignes et dans l'ordre suivant, la date du jour, le nom du médecin et celui du malade ; après cela on transcrit la formule mot pour mot en se servant des mêmes noms, écrivant les poids exactement de la même manière, afin d'avoir la représentation exacte de l'original, et de pouvoir la produire au besoin. Quand le médecin a laissé quelque point à l'*ad libitum* du pharmacien, comme un excipient en nature et en quantités indéterminées, le pharmacien mettra à la fin de la copie et entre deux parenthèses, la substance qu'il aura choisie, la quantité qu'il en aura mise. De cette manière, lorsqu'une prescription se représentera, il pourra l'exécuter exactement comme la première fois.

La formule étant copiée, on en fait le prix, que l'on inscrit sur la marge de la copie, ainsi qu'un numéro d'ordre que l'on place à la hauteur du nom du médecin, et

(¹) M. Bouchardat n'admet, dans aucun cas, que le pharmacien puisse rectifier une formule. Nous avons préféré prendre l'opinion moins absolue de M. Vée, dont on peut consulter un article très-bien senti sur la matière, dans le *Journal de Pharmacologie*, dont il est l'un des rédacteurs. (*) Dans tous les cas le médecin doit être prévenu de la modification apportée.

que l'on répète sur la formule et sur l'étiquette. Alors on colle celle-ci sur le médicament, on lui donne le dernier apprêt, et on le délivre enfin.

Nous avons fait transcrire l'ordonnance avant l'achèvement complet du médicament, afin que si l'on s'apercevait en copiant (et ce n'est pas là un des moindres avantages de la copie) qu'on a oublié quelque chose, on pût réparer l'oubli sans que le client s'en aperçût, car ce qu'il faut éviter surtout, après les erreurs graves, c'est d'inspirer de la défiance au malade, ou aux personnes qui les entourent.

On doit transcrire non-seulement les formules composées, mais encore les prescriptions simples, et surtout celles de substances actives.

Une autre considération importante, et à laquelle le pharmacien doit tenir, c'est 1° de transcrire sur l'étiquette le mode d'administration que le médecin indique, surtout si le médicament est actif, et, autant que possible, le nom du malade. 2° Quand le médicament est pour l'usage externe, des liniments par exemple, malgré l'étiquette liniment, il faut en mettre une autre petite et à une certaine distance qui indique d'une manière spéciale : *médicament pour l'usage externe;* et si le médicament doit être agité, une autre étiquette portant : *avoir soin d'agiter la bouteille au moment de s'en servir*. 3° On devra conserver aveuglément au médicament le nom donné par le médecin; on a vu des changements de ce genre, quoique bien innocents, tourmenter les malades au point de ne pas vouloir prendre le médicament, craignant qu'il n'y eût eu erreur.

Avant de quitter le chapitre des formules, nous devons dire que celles que nous avons données dans le Dispensaire sont, en général, à des doses pour adultes. C'est au médecin à modifier ces formules selon l'âge, l'accoutumance, l'idiosyncrasie, et une foule d'autres considérations que lui seul peut apprécier.

Par rapport à l'âge, en dehors de toute autre considération, voici la table des doses de Gaubius, que l'on trouve représentée dans un grand nombre d'ouvrages de médecine, et qui pourra avoir dans quelques circonstances son utilité pour le pharmacien.

Pour un *adulte*, dose entière prise pour unité, 1 ; *au-dessous d'un an*, 1/15 *à* 1/12 ; *à deux ans*, 1/8 ; *à trois ans*, 1/6 ; *à quatre ans*, 1/4 ; *à sept ans*, 1/3 ; *à quatorze ans*, 1/2 ; *à vingt ans*, 2/3 ; *de vingt à soixante*, 1.

Chez les femmes, on donne toujours les médicaments à une dose plus faible que chez les hommes.

Ce serait peut-être ici le lieu d'entrer dans quelques considérations sur les devoirs des élèves et sur la tenue d'une officine; mais nous ne voulons point déflorer un sujet qui a déjà été traité par une plume plus exercée que la nôtre, et surtout d'une plus grande autorité [1].

ABRÉVIATIONS MÉDICINALES.

* R ou D.	*Recipe*, ou prenez.
* F. S. A.	*Fiat secundum artem*, ou faites selon l'art.
* M.	*Misce*, ou mêlez.
* Div.	Divisez.
* Solv.	Dissolvez.
* Pulv.	Pulvérisez.
* Ana ou aa.	De chaque.
* P. E.	Parties égales.
* Q. S.	Quantité suffisante.
* Q. V.	Quantité que vous voudrez.
* S.	*Signetur* (qu'il soit étiqueté).
Fasc.	Fascicule ou brassée (ce que le bras plié peut embrasser).
Man.	Manipule ou poignée (ce que la main peut prendre).
Pugil.	Pincée (ce que les trois premiers doigts peuvent prendre).
Cyat.	Verrée.
Cochl.	Cuillerée.
* Gutt.	Goutte.
* Nos 1, 5.	Le nombre d'objets ou de parties.

Les abrévations que nous n'avons pas marquées d'un astérisque sont rarement employées. Pour ces dernières il vaut mieux indiquer en grammes.

Le Codex évalue :

1 a cuillerée à café d'eau, à	5 gram.
La cuillerée ordinaire à 4 cuillerées à café, ou à	20
La verrée à huit cuillerées ordinaires, ou à	160
La pincée de feuilles ou de fleurs, à une moyenne de	5
La poignée de feuilles ou de fleurs, à une moyenne de	40
Les 20 gouttes d'éther hydrique, à	0,35
Les 20 gouttes d'alcool, à	0,45
Les 20 gouttes d'eau distillée, à	0,70
Les 20 gouttes de laudanum de Sydenham, à	0,75
Les 20 gouttes de laudanum de Rousseau, à	1,10
26 amandes, à	30,

SIGNES ANCIENS ET NOUVEAUX
DE PONDÉRATION MÉDICINALE.

Avant que les poids décimaux fussent obligatoires, les quantités étaient représentées dans les formules à l'aide des chiffres romains et de signes particuliers dont quelques médecins se servent encore par habitude, et que nous devons faire connaître, tant pour cette raison, que parce qu'ils

[1] *Principes élémentaires de Pharmaceutique*, par P.-A. Cap.

existent dans tous les traités antérieurs à 1840.

℔	Signe de la livre.	℔ ij	= deux livres.
℥	de l'once.	℥ iv	= quatre onces.
ʒ	du gros.	ʒ vj	= six gros.
℈	du scrupule.	℈ j	= un scrupule.
Gr.	du grain.	Gr. X.	= dix grains.

Ces signes ne peuvent plus servir, les poids qu'ils représentaient ne s'accordant plus avec les poids obligatoires actuels; ils avaient bien cependant leur utilité. En effet, de même que le médecin emploie quelquefois le terme *hydrargyre* de préférence à celui de *mercure*, qu'il dit *tartre stibié* au lieu d'*émétique*, *extrait thébaïque* pour *extrait d'opium*, de même il peut avoir des motifs particuliers pour ne pas faire connaître la dose des substances qu'il prescrit. Quand ces motifs n'auraient pour but que d'éviter le contrôle du malade ou des gens qui l'entourent, contrôle désagréable pour le médecin et qui peut devenir dangereux pour le malade lui-même, en ce que le médicament prescrit n'est pas administré, cette cause, disons-nous, ne serait-elle pas suffisante pour faire désirer des signes en harmonie avec la pondération actuelle? Telles sont les considérations qui nous ont fait prendre l'initiative pour proposer de nouveaux signes de poids médicinaux.

Les signes que nous avons adoptés sont au nombre de 9. Les sept premiers sont tout simplement les lettres initiales des poids actuels, c'est-à-dire du *kilogramme*, de *l'hectogramme*, du *décagramme*, du *gramme*, du *décigramme*, du *centigramme* et enfin du *milligramme*, dont les initiales sont : K, H, D, G, D, C, M. Chacune de ces lettres représente l'unité de son ordre, c'est-à-dire que *K* veut dire un kilogramme, *H* un hectogramme, et ainsi de suite.

Lorsqu'on écrit plusieurs kilos, plusieurs hectos, etc., on met à la droite et au niveau de la partie supérieure de la lettre initiale, un chiffre comme un exposant algébrique qui n'a de rapport qu'avec la lettre qui le précède immédiatement. K^2 veut dire deux kilogrammes; H^4 quatre hectogrammes; M^{25} vingt-cinq milligrammes.

On a dû s'apercevoir qu'il existe deux lettres semblables parmi les initiales des poids, deux D; celui du décagramme et celui du décigramme. C'est un inconvénient auquel nous avons remédié au moyen de deux signes aussi empruntés à l'algèbre : ce sont les signes plus et moins, +, —, mis dans l'intérieur du D, selon que l'on veut écrire le décagramme ou le décigramme. Ainsi Ð est le signe du décagramme et Ð celui du décigramme.

Il me reste à parler des deux derniers signes. Ces signes sont ceux de *demi* et de *quart* figurés sous forme d'un cercle coupé en deux ou en quatre, ainsi ⦶ ⊕. On aurait pu se passer de ces signes, à la rigueur; mais ils trouvent leur utilité en ce qu'ils abrègent les écritures là où l'on veut écrire 1/2 ou 1/4. $K^{2\phi}$ veut dire deux kilogrammes 1/2 ou cinq livres, qu'autrement il faudrait écrire K^2 H^5, ce qui est plus long. $H^{\oplus}$ un hectogramme 1/4 ou 125 grammes est certainement plutôt écrit que H^2 G^5 et même que H G ^{25} qui veulent dire la même chose.

En résumé nos signes sont :

K	H	Ð	G	Ð	C	M	⦶	⊕	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0 et leurs
kilog.,	hectog.,	décag.,	gramme,	décig.,	centig.,	millig.,	demi,	quart.	combinaisons, exposants.

On voit, par le petit nombre d'opérations que nous venons de faire, que l'on peut avec les signes normaux, ceux de demi et de quart et les exposants, varier les combinaisons à son gré.

Pour éviter toute erreur, les signes doivent être écrits en majuscules.

N. B. On conçoit que ces signes que nous ne présentons, nous le répétons, que sous forme de proposition, ne peuvent être mis en usage avant qu'ils ne soient généralement connus et adoptés, en supposant que cela arrive ; car un médecin qui s'en servirait pourrait fort bien n'être pas compris par un pharmacien auquel il n'en serait rien revenu ([1]).

([1]) Au moment de livrer cet article à l'impression, nous nous apercevons que nous ne sommes pas les seuls qui ayons eu l'idée de nouveaux signes posologiques. En effet, nous voyons que les auteurs de la *Pharmacopée batave* (*Pharmacopœa batava. Lipsiæ*, 1811) avaient déjà pris l'initiative.

Évidemment il y a beaucoup de simplicité dans leurs signes ; cependant, on peut leur reprocher de rappeler un peu trop les signes alchimiques.

DISPENSAIRE PHARMACEUTIQUE.

ABSINTHES.

Trois plantes de ce nom, appartenant à la famille des synanthérées, et au genre absinthium (*artemisia*, L.), sont mentionnées dans les matières médicales.

1° *Absinthe commune ou officinale, grande absinthe, aluyne*; *Absinthium vulgare* ⊗ (¹). Tige acquérant jusqu'à un mètre de hauteur, rameuse, cotonneuse, feuilles tri et bipinnatifides, molles et d'un vert argenté. Fleurs petites en épis axillaires formant panicule; odeur pénétrante très-forte; saveur d'une amertume proverbiale.

L'absinthe croît à l'état sauvage dans les lieux arides et montueux. On la cultive aussi dans les jardins, mais la première est préférable pour l'usage médical.

2° *Absinthe maritime*; *Absinthium maritimum*. Toutes les parties de cette espèce sont plus grêles et plus cotonneuses que celles de la précédente, avec laquelle elle a cependant beaucoup de rapport. Son odeur est aromatique camphrée.

Plante des plages maritimes de l'Europe, qui croît surtout en abondance dans les marais de la Saintonge; de là son ancien nom de *santonicum*; sous le nom de *sanguenitte* et à la dose de 4 à 15 grammes en infusion dans 125 grammes d'eau ou de lait, l'absinthe maritime est le vermifuge par excellence des campagnes de nos départements de l'Ouest.

3° *Absinthe pontique ou romaine, petite absinthe*; *Absinthium ponticum*. Plus petite et d'une odeur plus forte mais moins agréable que la précédente. Elle est aussi moins estimée.

Cette espèce est particulière au midi de l'Europe.

Les absinthes contiennent une matière amère et une huile volatile verte et camphrée assez abondante. C'est sans doute à ces deux principes qu'elles doivent d'être à la fois toniques et stimulantes.

L'absinthe officinale, la seule dont nous allons nous occuper maintenant, est employée depuis un temps immémorial. Les anciens en faisaient l'emblème de la santé. C'est un tonique et un stimulant assez énergique, auquel on a fréquemment recours soit pour ranimer les fonctions digestives, soit dans la leucorrhée ou l'aménorrhée dépendant de causes débilitantes. L'absinthe est encore justement appréciée comme fébrifuge, vermifuge et emménagogue.

Ses principales formes pharmaceutiques sont : la poudre, l'infusion, l'extrait, l'eau distillée, la teinture, le vin, le sirop et plusieurs préparations composées.

L'hippiatrique en fait un grand usage mêlée au son ou au miel.

Dose de la poudre, 1 à 2 grammes.

Incompatibles : sulfate de fer, acétate de plomb, émétique.

ACACIA.

Suc extractif concret, improprement nommé gomme, dont on distingue deux sortes en pharmacie.

1° *Suc d'acacia vrai ou d'Egypte*, obtenu principalement par évaporation à siccité du suc exprimé des gousses vertes (Bablahs) de *l'acacia vera* (légumineuses), le même qui produit la gomme arabique.

Il est en pains noirâtres de 125 à 250 grammes. Sa saveur est âpre et styptique.

2° *Suc d'acacia faux, de pays ou d'Allemagne*, obtenu à la manière du précédent, mais des drupes du *prunus spinosa* (rosacées) de nos contrées.

D'un rouge brun et d'une saveur de pruneaux acerbes.

Ils étaient jadis employés comme astringent; on leur a substitué le cachou.

ACAJOU.

Deux végétaux de ce nom, mais appartenant à des familles différentes, fournissent des produits à la matière médicale.

1° *Acajou à bois, mahogon*; *Swietenia mahogoni* (méliacées). Nous vient d'Haïti et de Honduras en poutres équarries pour les besoins de l'ébénisterie. En médecine on l'a employé sous forme de décoction comme tonique et fébrifuge.

Dans l'Inde l'écorce amère de son congénère le *swietenia febrifuga* est souvent employé à ce dernier usage.

2° *Acajou à pommes*; *Cassuvium occidentale* (térébenthacées) d'Asie et d'Amérique. On emploie le fruit connu sous le nom de *noix d'acajou* ou *d'anacarde occidentale* : il a tout à fait la forme d'un rein, ou encore celle d'une follicule de séné qui serait

(¹) Les substances marquées d'un astérique sont celles que le pharmacien délivrera en cas de non spécification.

arrondie au lieu d'être plate. Le péricarpe est très-dur et sa couleur est grisâtre. Il renferme une amande blanche oléagineuse, douce. Le péricarpe contient un suc résineux excessivement caustique qu'on employait jadis pour détruire les verrues et comme vésicant.

La *gomme d'acajou* est fournie par l'acajou à pommes: elle a beaucoup de l'aspect du succin. Elle est inusitée comme le reste.

L'*anacarde orientale* est fournie par une autre *térébenthacée*, l'*anacardium orientale*.

ACANTHE.

Acanthe molle, branc ou branche-ursine; *Acanthus mollis*. (Acanthacées.)

Les feuilles de cette plante historique ont été employées en cataplasmes, en lavements et bains, comme émollient. Dans quelques pays de l'Orient, c'est un vulnéraire, ou plutôt une véritable panacée.

ACÉTATES.

Sels résultant de la combinaison de l'acide acétique avec les bases soit minérales, soit végétales.

Ce sont les *terres foliées*, les *acètes* et les *acétites* des anciens chimistes, dont le nom spécifique variait selon la base.

On ne peut établir de généralités sur les acétates au point de vue médical, si ce n'est toutefois que la plupart de ceux employés en thérapeutique, ceux surtout à bases organiques, s'assimilent parfaitement bien à l'économie, sans doute en raison de leur solubilité. On peut dire aussi qu'ils possèdent les propriétés de leurs bases.

L'acide acétique étant facilement déplacé par les acides forts, il faut éviter d'associer les acétates à ces derniers ainsi qu'à un grand nombre de sels métalliques.

ACÉTATE D'ALUMINE.

Acetas aluminicus.

S'obtient en combinant directement l'alumine hydratée avec l'acide acétique. On l'a employé dans les cas de gonorrhée chronique et d'hémoptysie. Inusité.

Il constitue la base de la liqueur de Gannal pour la conservation des cadavres.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE LIQUIDE.

Esprit de Mindererus; *Acetas ammoniæ liquidæ*, *s. Ammonicus liquidus.*

On l'obtient en saturant de l'acide acétique faible (à 3°) par du carbonate d'ammoniaque en petit excès. (*Codex.*)

Ce n'est donc qu'une simple dissolution d'acétate d'ammoniaque. Il diffère du véritable et célèbre *esprit de Minderer*, en ce que celui-ci se préparait avec le vinaigre distillé et le sel volatil de corne de cerf, c'est-à-dire le carbonate d'ammoniaque imprégné de produits pyrogénés.

C'est un liquide incolore marquant 5° au pèse-sel, d'une légère odeur ammoniacale et d'une saveur urineuse.

Stimulant, diurétique et diaphorétique, employé contre l'ivresse, les fièvres typhoïdes, la goutte, les affections de la peau et des voies urinaires.

Doses. Depuis quelques gouttes jusqu'à 15 et même 30 grammes dans des liquides appropriés.

Incompatibles : les alcalis, les acides concentrés, les sels de mercure, le nitrate d'argent.

ACÉTATES DE CUIVRE.

Deux acétates de cuivre sont employés en médecine.

1° ACÉTATE *neutre de cuivre, cristaux de Vénus, verdet cristallisé, acétate de deutoxyde de cuivre*; *Acetas cupricus.* ☠

Il est fourni par le commerce et n'a besoin que d'une purification par solution et cristallisation. Il est en beaux cristaux, vert foncé, solubles dans l'eau.

2° ACÉTATE *basique de cuivre, verdet gris, acétate de cuivre brut, sous-acétate de cuivre*; *Sub acetas cupricus.*

Il nous vient de Montpellier, où on l'obtient en tenant des lames de cuivre plongées dans du marc de raisin. Il est en gros pains d'un vert bleuâtre et présentant dans sa masse des parcelles de cuivre non attaqué. Soluble en petite partie seulement dans l'eau.

Ces deux sels sont des poisons bien connus et employés seulement à l'extérieur pour réprimer les chairs fongueuses, les excroissances syphilitiques; et en collyre dans les ulcérations des paupières.

ACÉTATES DE FER.

Il existe un *acétate de protoxyde et un acétate de sesquioxyde de fer ou acétate ferrique.* Le second seul est employé.

On le prépare en dissolvant dans l'acide acétique concentré de l'hydrate de peroxyde ce qu'il peut en dissoudre; filtrant, puis évaporant à siccité au bain-marie.

Sel d'un brun rouge, styptique, et si soluble dans l'eau, qu'il est incristallisable. Le conserver dans des flacons bouchés à l'émeri. Fondant, apéritif. Peu usité.

L'acétate de fer liquide de quelques pharmacopées s'obtient en saturant par l'hydrate de peroxyde de l'acide acétique à 10°. Il contient à peu près les 3/4 de son poids d'acétate sec.

ACÉTATE DE MERCURE.

Des pharmacologistes distingués ont établi de savants raisonnements, les uns pour prouver que l'acétate des véritables dragées de Keyser était le proto-acétate, les autres que c'était le deuto, et les opinions sont tellement partagées, que nous serions vraiment embarrassés dans notre choix si le *Codex* n'avait vidé la question pour nous en optant pour le premier.

Le proto-acétate de mercure, *terre foliée mercurielle*, *acétate mercureux*; *Acetas hydrargyrosus*, s'obtient en décomposant une dissolution de proto-nitrate de mercure par une autre d'acétate de soude en petit excès. On recueille l'acétate qui s'est précipité, on le lave et on le fait sécher. (*Codex.*)

Il est en petites écailles blanches et nacrées. C'est à peu près le seul acétate qui soit insoluble.

Anti-syphilitique presque uniquement employé dans les dragées de Keyser, qui le sont elles-mêmes fort peu.

Dose 1 à 10 centigrammes.

Le deuto-acétate de mercure se prépare en saturant de l'acide acétique (à 6 ou 8°) par du bioxyde de mercure et faisant rapprocher.

ACÉTATE DE MORPHINE.

Acetas morphinæ, s. morphicus.

S'obtient en traitant la morphine par quantité suffisante d'acide acétique pour la dissoudre, et évaporant à siccité, à une douce chaleur. (*Codex.*)

Cet acétate devient toujours basique avec le temps. Aussi est-on obligé d'y ajouter quelque peu d'acide acétique pour opérer sa dissolution complète dans l'eau. Il est le plus souvent pulvérulent et d'un blanc jaunâtre.

C'est le sel de morphine le plus employé : il fait la base d'un sirop officinal, on le fait entrer dans des pilules, des potions. On l'emploie aussi par la méthode endermique.

Dose de 1 à 15 centigr. dans les 24 heures, en pilules, en potions ou par la méthode endermique.

ACÉTATE DE PLOMB.

On distingue deux acétates de plomb en pharmacie.

1° ACÉTATE *de plomb cristallisé*, *sel de saturne*, *sucre de plomb*, *acétate neutre de plomb*; *Acetas plumbicus.* ※

Ce sel est obtenu en grand dans les arts, au moyen de l'acide pyroligneux et de la litharge. En pharmacie on le purifie par solution et cristallisation.

En petits cristaux incolores ou opaques, d'une saveur styptique et sucrée à la fois, soluble dans l'eau distillée et l'alcool, sans précipité ; mais précipite l'eau non distillée, l'eau de chaux, les solutions alcalines. Sa solution est également précipitée par les acides sulfurique, chlorhydrique, l'alun, les sels de fer, les infusions astringentes et même toutes les substances organiques, le sucre excepté. Il faut donc éviter de l'associer avec ces substances, à moins qu'on n'ait la réaction en vue.

Les médecins l'emploient à l'intérieur à la dose de 1 à 10 centigrammes par jour, dans les diarrhées colliquatives, les sueurs des phthisiques, et à l'extérieur comme astringent siccatif. On l'a vanté aussi dans les névralgies, à l'intérieur.

2° ACÉTATE *de plomb liquide*, *extrait de saturne*, *vinaigre de plomb*, *acétate basique ou sous-acétate de plomb*; *Sub acetas plumbicus liquidus.*

Acétate de plomb cristallisé,	300
Litharge,	100
Eau distillée,	900

Faites bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que la litharge soit dissoute et que la liqueur marque 30° à l'aréomètre ; laissez déposer, filtrez. (*Codex.*)

Très-employé à l'extérieur, étendu dans l'eau, en collyres, lotions, injections, etc., comme résolutif, siccatif et astringent dans les contusions, entorses, brûlures, leucorrhées, blennorrhées, etc.

Mêmes *incompatibles* que le précédent. Cependant on l'emploie fréquemment étendu dans l'eau non distillée, comme dans *l'eau blanche* et ses variantes, par exemple.

ACÉTATE DE POTASSE.

Terre foliée de tartre ou végétale;
Acetas potassicus.

On se le procure facilement en saturant de l'acide acétique faible (à 4°) par du carbonate de potasse, filtrant et évaporant à siccité, en ayant soin de maintenir la liqueur acide et de rejeter le sel sur les bords du vase, à mesure qu'il se concrète par l'évaporation. (*Codex.*)

Il se présente sous forme de masse blanche grenue, ou feuilletée, très-légère. Dé-

liquescent au plus haut degré, et dès lors très-soluble dans l'eau ; il l'est aussi dans l'alcool.

Fondant, apéritif, diurétique, fréquemment employé dans les hydropisies, l'ictère, principalement en potions, boissons, etc. Dose de 1 à 4 grammes.

L'acétate de potasse liquide ou *liqueur de terre foliée de tartre* n'est autre chose que l'acétate ci-dessus tombé en déliquescence.

L'acétate de potasse liquide des hôpitaux de Paris est une dissolution neutre, et marquant 25° B^{e}, de carbonate de potasse dans de l'acide pyroligneux.

Incompatibles : les acides forts, minéraux et végétaux, les sels en général.

ACÉTATE DE QUININE.

Acetas quinicus

S'obtient en chauffant la quinine avec le double de son poids d'eau, traitant par l'acide acétique, filtrant et laissant cristalliser. On a proposé de le substituer au sulfate de même base.

ACÉTATE DE SOUDE.

Terre foliée minérale ; *Acetas sodicus.*

S'obtient de la même manière que celui de potasse. Seulement on arrête l'évaporation à pellicule et on laisse cristalliser. (*Codex.*)

En cristaux incolores, solubles dans l'eau, mais insolubles dans l'alcool.

Mêmes propriétés que l'acétate de potasse, mais moins actif et beaucoup moins employé.

ACÉTATE DE ZINC.

Acetas zincicus.

Saturez de l'acide acétique par de l'oxyde de zinc, filtrez, évaporez, et faites cristalliser.

On l'a employé en collyres et en injections, comme le sulfate de même base. Inusité.

Obs. — Nous avons donné à peu près la liste de tous les acétates employés en médecine, et nous en avons même indiqué quelques-uns qui ne le sont plus.

Pour ceux qui pourraient cependant être demandés en dehors de ceux indiqués ici, on se les procurera facilement en procédant par analogie.

ACHE.

Ache des marais ; *Apium graveolens.*
(Ombellifères.)

Plante herbacée commune dans toute l'Europe.

Toutes les parties de cette plante exhalent une odeur aromatique analogue à celle du persil, mais beaucoup plus forte.

D'après Hubner et Vogel, elle contiendrait une huile volatile accompagnée d'une matière sucrée analogue à la mannite.

On emploie la racine ✲ l'herbe, les fruits séminoïdes. La racine est l'une des cinq dites apéritives.

Excitant, diurétique. — Infusions, conserve, sirop, etc.

Le *céleri* n'est que l'ache cultivée.

ACIDES.

Le mot *acide* est la traduction du mot latin *acidum*, qui lui-même est la traduction corrompue d'*acetum*, nom latin du vinaigre, qui est l'acide le plus anciennement connu. Quand on vint à découvrir des liquides d'une saveur piquante, plus ou moins analogue à celle du vinaigre, on leur appliqua le nom d'*acide*, qui dès lors devint générique. Aujourd'hui par acide on entend non-seulement des liquides d'une saveur piquante, mais encore toutes les substances solides, liquides ou gazeuses qui jouissent de la propriété de former des sels avec les bases.

On divise les acides, selon qu'ils ont pour principe acidifiant l'oxygène ou l'hydrogène, en *oxacides* et *hydracides*. Les uns et les autres se subdivisent 1° en oxacides et hydracides, ou simplement *acides minéraux*, lorsqu'ils résultent de la combinaison des corps acidifiants avec les corps simples de la nature minérale ; 2° en oxacides et hydracides, ou simplement, *acides organiques*, quand ils proviennent de la même combinaison, mais avec les radicaux de la nature organique. Ces radicaux, à trois ou quatre exceptions près, sont tous composés.

Les oxacides sont beaucoup plus nombreux que les hydracides, et les acides organiques sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux que les acides minéraux.

La thérapeutique puise des agents dans ces différentes catégories de composés acides.

Pris d'une manière générale, tous les acides employés en thérapeutique, soit minéraux, soit végétaux, purs ou concentrés, sont de puissants caustiques. Ils rubéfient, cautérisent et détruisent même les parties avec lesquelles on les met en contact : de là l'emploi de quelques-uns d'entre eux pour cautériser les chancres, détruire les carnosités, les verrues, etc. A l'intérieur, ce seraient de violents poisons. Ils sont tous solubles dans l'eau. Suffisamment étendus dans ce véhicule, et ingérés dans l'estomac,

ils y déterminent un sentiment de fraîcheur générale, agréable. Aussi sont-ils fréquemment employés à l'intérieur à cet état, et toutefois avec ménagement, pour calmer la soif, modérer la chaleur fébrile, diminuer la sueur, augmenter les urines, combattre les hémorrhagies, suspendre la putridité, etc. Un usage trop prolongé aurait pour inconvénient d'altérer l'émail des dents, de déranger la digestion et d'amener le racornissement de l'estomac.

Étendus convenablement, on les emploie encore comme astringents, en lotions ou injections, dans les hémorrhagies des petits vaisseaux, les écoulements muqueux, etc.

On doit éviter d'associer aux sels les acides en général et surtout les acides minéraux puissants.

Nous nous bornerons à énumérer ici les acides du domaine de la thérapeutique.

ACIDE ACÉTIQUE.

Il est employé sous différents noms et sous différents états de concentration.

1° *Acide acétique concentré*; *Acidum aceticum concentratum*.

On l'obtient par deux procédés principaux; le premier consiste à introduire de l'acétate neutre de cuivre dans une cornue de grès montée, à chauffer jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien à la distillation. On rectifie ce produit par une seconde distillation dans une cornue de verre. Ce produit marque de 10 à 11° Bᵉ. (*Codex.*)

C'est là l'acide plus particulièrement nommé *vinaigre radical*, et autrefois *vinaigre de Vénus*. Il n'est pas pur. Il contient une certaine quantité d'acétone (acide pyracétique) qui en modifie l'odeur.

Le second procédé, qui est de M. Sébille-Auger, consiste à distiller de la même manière un mélange de 3 parties d'acétate de soude desséché et de 9,7 parties d'acide sulfurique concentré. Le produit est *cristallisable* par le froid. Il marque 8° 5. Par une anomalie assez singulière, sa densité augmente jusqu'à 10,5, à mesure qu'on l'étend d'eau, pour retomber ensuite par une plus forte dilution.

L'acide acétique est ordinairement sous forme d'un liquide incolore, d'une odeur particulière, vive et pénétrante. Sa saveur est piquante et même caustique.

On s'en sert journellement à cet état comme stimulant en inspirations dans les syncopes, les défaillances, les migraines, et pour masquer les mauvaises odeurs des lieux publics. Aromatisé, il prend le nom de *vinaigre anglais* et sert aux mêmes usages.

Le *vésicatoire de Beauvoisin* est un morceau de papier brouillard que l'on imbibe d'acide acétique et que l'on applique sur la peau.

2° *Acide acétique du bois*, *vinaigre de bois*, *acide pyro-acétique*, *acide pyroligneux*.

On l'obtient en grand dans les arts, comme produit secondaire dans la distillation du bois.

Pur, il a toutes les propriétés de l'acide acétique concentré. Impur, ou imparfaitement purifié, il contient de l'acétone, de la créosote, de la paraffine, de l'eupione et tous les autres produits volatils pyrogénés du bois.

En ce dernier état, il a été vanté comme excellent anti-septique, et employé en lotions sur les plaies de mauvaise nature, les cancers. Suivant quelques auteurs, le *cedrium*, qui servait aux embaumements chez les anciens, n'était pas autre chose que l'acide pyroligneux brut. Un fait qui pourrait servir à appuyer cette assertion, c'est que Monge, dans nos temps modernes, a constaté dans ce même produit cette faculté conservatrice qui tient véritablement du prodige.

Pour l'acide acétique faible, V. *Vinaigre*.

ACIDE ANTIMONIEUX.

Bezoard minéral, *deutoxyde d'antimoine*; *Acidum antimoniosum*.

Il se prépare en chauffant de l'antimoine avec de l'acide azotique et calcinant. Il est blanc, pulvérulent, insoluble.

ACIDE ANTIMONIQUE.

Matière perlée de Kerkringius, *oxyde d'antimoine majeur*, *céruse d'antimoine*, *peroxyde d'antimoine*; *Acidum antimonicum*.

Les anciens médecins l'employaient beaucoup. Il est complétement oublié par les modernes, ainsi que son congénère.

On l'obtient de la précipitation des eaux mères de l'antimoine diaphorétique par un acide. Il est blanc, pulvérulent, insoluble.

ACIDE ARSÉNIEUX.

Arsenic blanc, *chaux d'arsenic*, *mort aux rats*, *oxyde* ou *deutoxyde d'arsenic*; *Acidum arsenicosum*.

Cet acide, fourni par le commerce, est solide, en masses convexes d'un côté et concaves de l'autre, blanches, saccharoïdes, pesantes. La poudre est blanche et a toute l'apparence du *sucre en poudre*. Projeté sur des charbons ardents, l'acide arsénieux se décompose en répandant une *odeur d'ail* caractéristique. Peu soluble dans l'eau,

mais se dissolvant facilement dans ce véhicule additionné d'un peu d'acide chlorhydrique.

Cette substance, d'une célébrité funèbre, jouit néanmoins de propriétés curatives réelles et même héroïques. Ces propriétés paraissent d'autant moins incontestables qu'elles ont été découvertes à des époques et dans des pays fort différents. Slevogt et Willan le considéraient comme le fébrifuge par excellence et le donnaient à des doses élevées. Dans ces derniers temps, le docteur Boudin a cherché à remettre en vogue l'acide arsénieux comme fébrifuge, mais à des doses bien moins hardies. Il est préconisé par tous les médecins comme anti-cancéreux et, à ce titre, il constitue la base de la célèbre poudre de Rousselot et de toutes ses variantes. Enfin il a été administré avec succès comme anti-dartreux. En effet, on emploie journellement dans certaines affections de la peau les liqueurs de Fowler et de Pearson, les pilules asiatiques qui lui doivent leurs propriétés.

Le docteur Boudin, cité plus haut, l'a aussi conseillé sous forme de cigares contre les névralgies, l'asthme.

Incompatib. : les hydrosulfates, l'eau de chaux.

ACIDE ARSÉNIEUX LIQUIDE.

Dans les hôpitaux allemands, on emploie sous ce nom un soluté de 0,05 d'acide arsénieux dans 250 d'eau distillée.

Une cuillerée, portée progressivement à six, le matin à jeun dans du lait sucré comme fébrifuge. (*Foy.*)

ACIDE AZOTIQUE.

Esprit de nitre, acide nitrique; *Acidum azoticum.*

C'est à Raymond Lulle que nous devons la découverte de cet acide important : il la fit en 1225, en distillant un mélange de nitre et d'argile.

On l'obtient par la décomposition, dans une cornue, du nitrate de potasse et mieux de soude par l'acide sulfurique à P. E. (*Codex.*)

Le plus souvent fourni par le commerce, cet acide n'a besoin, pour certains usages, que d'être débarrassé d'un peu d'acide sulfurique, de chlore et d'acide hypo-azotique qu'il contient. On le débarrasse d'abord du premier par le nitrate d'argent, du second en le distillant sur du nitrate de baryte, et enfin du dernier en le distillant sur du peroxyde de plomb. (*Pelouze.*)

Il serait inutile de le traiter pour ces trois substances, s'il n'en contenait qu'une.

L'acide du commerce, qui peut être employé dans bien des circonstances, marque 36° à 42° au pèse-acide, et l'acide purifié 40°. C'est par erreur sans doute que M. Lecanu dit que l'acide du Codex marque 34°, et qu'il recommande de l'étendre d'eau lorsqu'il est plus concentré.

L'acide azotique est un liquide incolore, d'une odeur nitreuse, qui répand de légères vapeurs dans l'air et *corrode les tissus organiques en les colorant en jaune.*

On entend par *eau-forte* l'acide azotique du commerce; cependant pour les pharmacopées étrangères, c'est cet acide étendu. L'*eau seconde* est un acide marquant 18°. Il ne faut pas confondre cette eau seconde avec celle des peintres, qui est une solution alcaline.

L'acide azotique pur est employé à l'extérieur comme cathérétique, pour détruire les excroissances, les verrues, pour raviver les plaies atteintes de pourriture d'hôpital. On l'emploie, très-étendu, en boissons dans les fièvres typhoïdes, les diabètes, les maladies de la peau; en collutoire et gargarisme dans les cas d'aphthes vénériens. L'acide azotique est la base de l'alcool et de la limonade de ce nom, etc.

ACIDE AZOTIQUE AFFAIBLI.

Acide azotique, 35 Eau distillée, 225

Mêlez. (*Lond.*)

ACIDE BENZOÏQUE.

Fleurs ou acide de Benjoin; *Acidum benzoïcum.*

Il existe dans la vanille, la fève tonka, le mélilot; mais c'est du benjoin qu'on le retire. — Le meilleur procédé pour l'obtenir est celui de Mohr, qui consiste à étendre une couche de benjoin dans une terrine, à la recouvrir d'une feuille de papier non collé et d'un tissu peu serré, à recouvrir le tout d'un chapeau de carton et enfin à chauffer au bain de sable. On laisse refroidir et l'on recueille le produit sublimé.

L'acide benzoïque est en belles aiguilles longues, fines, soyeuses, odorantes en raison d'un peu d'huile volatile de benjoin qu'elles retiennent. Il se dissout dans 200 parties d'eau. Très-soluble dans l'alcool; sa saveur est acidule balsamique.

Stimulant, nervin, balsamique et diaphorétique.

Dose : de 2 à 15 décigrammes en pilules ou en prises.

ACIDE BORIQUE OU BORACIQUE.

Sel sédatif ou narcotique de Homberg; *Acidum boricum.*

Acide sous forme d'écailles nacrées, qui nous vient des Lagonis, espèces de vol-

cans boueux de la Toscane. Employé d'abord comme sédatif, puis comme fondant, il ne l'est plus, si ce n'est à l'état de combinaison, dans le borax et la crème de tartre soluble.

On peut se le procurer en traitant le borax par l'acide chlorhydrique.

ACIDE CARBONIQUE.

Acide aérien, acide crayeux ou méphitique; *Acidum carbonicum.*

On se le procure facilement en mettant dans une fiole un carbonate, du marbre ou de la craie par exemple, versant dessus un acide, le sulfurique si l'on veut, et recueillant le produit gazeux au moyen d'un tube dans une cloche ou une vessie. C'est le gaz des eaux minérales naturelles et factices. C'est encore lui qui se produit dans les préparations gazeuses anti-vomitives. A l'extérieur, on l'a conseillé pour déterger les ulcères et calmer le prurit causé par les dartres.

ACIDE CHLORHYDRIQUE.

Esprit de sel fumant, acide marin, acide muriatique ou hydrochlorique, chloride hydrique; *Acidum chlorhydricum.*

Sa découverte est due au célèbre alchimiste Glauber. Ce n'est pas l'acide chlorhydrique proprement dit qui est gazeux, qu'on emploie en médecine, mais bien sa dissolution dans l'eau.

Sel marin décrépité, 3 Acide sulfurique, à 66° 3
Eau commune, 1

Introduisez le sel dans un grand matras à long col, que vous placerez sur un bain de sable et au col duquel vous adapterez deux tubes, l'un courbé en S et finissant en entonnoir à sa partie supérieure ; l'autre recourbé en siphon, qui se rendra dans une série de l'appareil de Woulf, composé d'un flacon de lavage contenant 100 parties d'eau et de deux flacons contenant chacun 1,000 parties d'eau distillée : ces flacons ne devront être pleins qu'aux deux tiers au plus. Les tubes qui amèneront le gaz devront plonger à peine dans le liquide. L'appareil étant ainsi disposé, muni de tubes de sûreté et luté, versez peu à peu l'acide sulfurique étendu d'eau ; chauffez graduellement, jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus rien. On recueille seulement l'acide des deux premiers flacons, qui doit marquer 22°. C'est l'acide chlorhydrique liquide pur. (*Codex.*)

C'est un liquide incolore, d'une odeur chloreuse qui prend à la gorge, qui répand d'abondantes vapeurs dans l'air et corrode les tissus organiques en les *colorant en rouge.*

L'acide chlorhydrique du commerce, qui peut être employé dans beaucoup de cas, est coloré en jaune par du chlorure de fer, par suite de l'action de l'acide sur les cylindres de fonte employés dans cette fabrication.

Excitant qu'on emploie, convenablement étendu, dans les fièvres typhoïdes, les maladies du foie, les affections de la peau. Concentré, on l'emploie comme caustique, et comme tel il a été employé dans le croup.

On le fait entrer dans des gargarismes, des lotions, des injections, des bains. Il est la base de l'alcool et de la limonade qui portent son nom, et l'un des composants de l'eau régale.

Eviter de l'associer, surtout aux sels de mercure et d'argent.

ACIDE CHLORHYDRIQUE ÉTENDU.

Acide chlorhydrique, 1 Eau distillée, 3

Mêlez. (*Lond.*)

ACIDE CHLORO-AZOTEUX.

Eau régale, acide nitro-muriatique, hydro-chloro-nitrique ou chloro-nitreux.

Combinaison, ou mélange de chlore et d'acide azoteux.

Acide nitrique, 1 Acide hydrochlorique, 3

Mêlez. (*Codex.*)

Un moment après le mélange opéré, il s'établit une réaction à la suite de laquelle le liquide prend une couleur orange.

Etendu, il est employé en bains, pédiluves et fomentations. Il se produit dans les fumigations désinfectantes de Gaubius.

ACIDE CITRIQUE.

Acide du citron; *Acidum citricum.*

C'est à cet acide que les citrons, les oranges, les cédrats, les bigarades et autres fruits hespéridés, ainsi que les groseilles, les cerises, les framboises et beaucoup d'autres fruits rouges doivent leur agréable acidité.

On pourrait l'obtenir de tous ces fruits, mais c'est particulièrement du citron qu'on le retire. — On sature, à chaud, le suc du citron par la craie ; on recueille le précipité de citrate calcaire, on le met en bouillie avec de l'eau, on le décompose par de l'acide sulfurique étendu de 5 parties d'eau et qu'on laisse réagir 24 heures ; on étend d'eau, on laisse précipiter, on décante, on fait évaporer en consistance de sirop, on laisse déposer et l'on décante de nouveau; enfin on fait évaporer à pellicule et on laisse cristalliser. (*Codex.*)

Cet acide est solide, en cristaux prisma-

tiques transparents, d'une acidité forte, mais agréable. Il est inodore. Il se dissout dans trois fois son poids d'eau froide.

Tempérant, journellement employé dans le traitement des phlegmasies aiguës de l'abdomen, contre la jaunisse, le scorbut, etc. Il est la base de la limonade et des pastilles de son nom.

ACIDE CYANHYDRIQUE.

Acide prussique, acide hydrocyanique, azocarbide hydrique, cyanure d'hydrogène; Acidum cyanhydricum.

L'acide cyanhydrique des pharmacies n'est pas l'acide pur ou concentré des chimistes, mais bien l'acide étendu et qu'on est convenu d'appeler *acide cyanhydrique médicinal*. C'est là un point sur lequel il est important d'être bien fixé. — Le Codex le fait préparer ainsi :

Cyanure de mercure, 30 Acide chlorhydrique, 20

On introduit le sel dans une petite cornue de verre tubulée, dont le col entre dans un large tube garni d'abord de fragments de marbre, puis de chlorure de calcium. De ce premier tube part un second, d'un diamètre plus petit et courbe, qui se rend dans un récipient entouré d'un mélange réfrigérant. On lute l'appareil, on verse l'acide sur le sel par la tubulure, on chauffe par degrés et on recueille le produit. On doit se mettre soigneusement à l'abri des vapeurs prussiques.

L'acide ainsi obtenu est anhydre. Pour avoir l'acide médicinal, on lui ajoute 6 fois autant d'eau distillée en volume, ou 8 fois 1/2 en poids. C'est là l'acide que les formulaires dénomment *acide cyanhydrique médicinal au* 7e.

On reproche à ce procédé de donner un produit très-altérable, et on lui préfère celui de Geapessina, dont l'acide, suivant Liebig, ne se conserve mieux que parce qu'il contient une petite quantité d'acide sulfurique.

Pour éviter toute complication dangereuse, nous ne dirons rien des autres procédés de préparation, qui sont nombreux, ni des différents degrés de dilution que les formulaires donnent à cet acide.

L'acide prussique médicinal est un liquide très-fluide, incolore, d'une odeur d'*amandes amères*, soluble dans l'eau et l'alcool en fortes proportions.

On doit le conserver à l'abri de la lumière et dans des flacons bleus. — Cet acide jouit d'une singulière propriété et qui n'est pas encore expliquée ; nous voulons parler de celle qu'il possède de se conserver quelquefois indéfiniment, et d'autres fois de s'altérer dans l'espace de quelques heures, quoique préparé de la même manière. — Entre autres moyens de conservation, M. Liebig a conseillé une petite addition d'acide sulfurique, et MM. Magendie et Guibourt l'alcool. Quoi qu'il en soit, pour peu que l'acide cyanhydrique soit coloré, on doit le rejeter.

Bien que l'on puisse supposer que cet acide ne soit pas étranger aux breuvages si promptement mortels de Locuste et des autres magiciennes de l'antiquité, la connaissance exacte de cet acide ne date que de 1780, et elle est due à Schèele, qui en fit la découverte à la suite d'une observation de Diebach, pharmacien de Berlin.

Les médecins le considèrent généralement comme sédatif du système nerveux. A l'intérieur, on l'emploie à la dose de 5 à 15 gouttes et plus en pilules, et mieux en potions, contre les névralgies convulsives, les douleurs cancéreuses, les toux fébriles, la coqueluche, les palpitations, les gastralgies opiniâtres. Ses propriétés contre la phthisie sont aujourd'hui mises en doute. A l'extérieur, convenablement étendu, on l'emploie en lotions sur les ulcères cancéreux et certaines affections cutanées très-douloureuses ou accompagnées de démangeaisons.

Les eaux de laurier-cerise, de cerises noires et d'amandes amères agissent par l'acide cyanhydrique qu'elles contiennent.

Incomp. : nitrate d'argent, sels de mercure.

ACIDE CYANHYDRIQUE EXTEMPORANÉ.

Acide tartrique, 4,0 Cyanure de potassium, 1,6
Eau distillée, 30,0

Faites dissoudre dans une fiole l'acide dans l'eau, ajoutez-y alors le cyanure, bouchez la fiole et agitez-la en la tenant dans l'eau froide, laissez reposer, décantez et conservez. Cet acide retient par 30 grammes 1 centig. de tartrate acide de potasse en dissolution.

Cette formule, qui est de Thomas Clarck, peut être fort utile dans quelques circonstances.

La pharmacopée portugaise donne une formule analogue d'après Laming ; mais elle donne un acide plus dilué et qui est alcoolisé.

ACIDE CYANHYDRIQUE ALCOOLISÉ.

Acide cyanhydrique anhydre,	1 volume.
Alcool,	6 volumes.

Cet acide s'altère moins promptement que celui du Codex; son emploi est le même. (*Magendie.*)

ACIDE CYANHYDRIQUE DE HARLES.

Acide hydrocyanique. Eau-de-vie, 60
— alcoolisé. 10 — de tilleul, 60

De 3 à 12 gouttes dans une cuillerée d'eau. (*Jourd.*)

ACIDE CYANHYDRIQUE VÉGÉTAL DE SCHREDER.

Huile essentielle d'amandes amères, 4,0
Alcool rectifié, Eau distillée, ãã 35,

2 ou 3 gouttes dans de l'eau sucrée toutes les 2 ou 3 heures, comme calmant. (*Foy.*)

ACIDE IODHYDRIQUE.

Acide hydriodique; *Acidum iodhydricum.*

On l'obtient en faisant arriver un courant de gaz sulfhydrique dans la teinture alcoolique d'iode, et concentrant à une douce chaleur; ou bien encore, d'après Buchanan, en prenant iodure de potassium, 280, acide tartrique, 264 à 300, et eau q. s. pour que chaque 4 grammes de liquide contienne 25 centig. d'iode. (*Foy.*)

Employé comme les autres préparations d'iode; mais rarement.

ACIDE LACTIQUE.

Acide nancéïque ou zumique; Acidum lacticum.

L'acide lactique s'obtient en faisant évaporer au tiers le petit-lait aigri; on décante, on filtre, on sature avec du lait de chaux qui donne un précipité de phosphate calcaire. La solution filtrée est ensuite précipitée par l'acide oxalique. On filtre de nouveau, et on concentre le liquide jusqu'à consistance sirupeuse; on le délaye alors avec de l'alcool, qui précipite la lactine et les sels; on filtre, on distille l'alcool et on obtient pour résidu l'acide lactique pur liquide. On peut aussi l'obtenir de l'eau de riz, de celle de noix vomiques, de l'eau sure des amidonniers.

M. Magendie l'a proposé dans les cas de dyspepsie ou d'affaiblissement des facultés digestives. Inusité.

ACIDE OXALIQUE.

Acide de sucre, *acide saccharin*, *acide carboneux*; *Acidum oxalicum.*

Cet acide, découvert par Bergmann, en 1776, existe dans une foule de plantes à l'état d'oxalate. Il existe aussi en cet état dans les calculs muraux; mais l'acide libre n'a guère été trouvé que dans les vésicules des pois chiches et à la surface du boletus sulfureus.

On l'obtient en faisant réagir à chaud dans une cornue de l'acide azotique sur du sucre ou de la fécule à P. E. Lorsque les vapeurs rutilantes ont cessé, on laisse refroidir, et le lendemain on recueille les cristaux qui se sont formés. On purifie cet acide en le faisant dissoudre dans l'eau bouillante, faisant cristalliser et sécher de nouveau.

Solide, cristallisé, sans couleur ni odeur, d'une saveur acide prononcée, soluble dans l'alcool et dans 8 fois son poids d'eau froide.

Acidule, rafraîchissant, vénéneux à haute dose. On lui préfère avec raison pour l'usage médical les acides citrique et tartrique. On en fait une limonade, des pastilles.

ACIDE PHOSPHORIQUE.

Acide phosphorique médicinal, *acide phosphorique liquide*; *Acidum phosphoricum liquidum.*

On l'obtient en dissolvant à chaud du phosphore dans l'acide nitrique, et faisant évaporer en consistance de sirop. Etendu de 6 à 8 parties d'eau, cet acide a été conseillé à l'extérieur en compresses, et à l'intérieur à la dose de 2 à 15,0 dans une potion contre la carie des os.

ACIDE SUCCINIQUE IMPUR.

Sel essentiel, ou volatil de succin; *Acidum succinicum impurum.*

Produit empyreumatique qu'on trouve attaché au col des cornues qui ont servi à la distillation du succin et qu'on employait jadis à la dose de 0,2 à 1,2, comme antispasmodique et diaphorétique.

ACIDE SULFHYDRIQUE.

Gaz hépatique, *plomb des vidangeurs*, *hydrogène sulfuré*, *acide hydrosulfurique ou hydrothionique*, *sulfide hydrique*; *Acidum sulfhydricum.*

On l'obtient en décomposant un sulfure, ex.: celui d'antimoine, par l'acide sulfurique.

On a conseillé sa dissolution aqueuse (*eau hydrosulfurée*) en aspirations dans les maladies des poumons, ou en boissons, très-étendu, dans la colique des peintres, la goutte, les affections mercurielles; et à l'extérieur contre la gale et quelques maladies cutanées. C'est lui qui donne l'odeur particulière aux eaux minérales dites sulfureuses.

ACIDE SULFUREUX.

Esprit de soufre; *Acidum sulfurosum.*

Acide gazeux qui se produit dans la combustion du soufre, et que l'on emploie à l'état de gaz en bain contre la gale et les maladies de la peau; et dissous dans l'eau, (*acide sulfureux liquide*), à la dose de quelques gouttes dans un véhicule, à l'intérieur, comme astringent et rafraîchissant dans les fièvres aiguës.

ACIDE SULFURIQUE.

Huile de vitriol; *Acidum sulfuricum.*

Cet acide, le plus important sans contre-

dit que l'on connaisse, a été découvert par le moine Basile Valentin, vers la fin du quinzième siècle. On le connaît : 1° à l'état liquide (acide sulfurique monohydraté); 2° à l'état concret impur (acide sulfurique fumant ou glacial de Nordhausen) ; 3° à l'état concret pur (acide sulfurique anhydre). Le premier est le seul qui soit employé en médecine.

On l'obtient, dans l'industrie, dans de grandes chambres de plomb, par la condensation, au moyen de la vapeur d'eau, des gaz provenant de la combustion du nitre et du soufre ; on fait arriver le produit des chambres dans des chaudières en platine où on le concentre jusqu'à 66° du pèse-acide.

Cet acide impur peut être employé en pharmacie dans un grand nombre de cas ; mais dans d'autres il a besoin d'être purifié. A cet effet, on en remplit une cornue de verre aux trois-quarts, on y ajoute des spirales en fil de platine pour la répartition de la chaleur, on y adapte une allonge et un récipient, et l'on distille avec précaution les deux-tiers de l'acide. L'opération se fait dans un fourneau à réverbère. Lorsque l'acide sulfurique contient de l'acide hypoazotique, on l'en débarrasse en le distillant sur de la fleur de soufre.

L'acide sulfurique est un liquide d'une consistance oléagineuse, 2 fois plus pesant que l'eau, incolore, presque inodore, qui absorbe l'humidité de l'air et *corrode énergiquement les tissus organiques en les colorant en noir*.

Concentré, c'est un caustique violent employé quelquefois pour détruire les verrues. Etendu convenablement, il est employé à l'intérieur contre les fièvres typhoïdes, les hémorrhagies passives, le scorbut, les diarrhées, les blennorrhées. Dans ces derniers temps, le docteur Gendrin l'a proposé comme préservatif et curatif de la colique de plomb.

L'acide sulfurique est la base de l'alcoolé et de la limonade de ce nom; on le fait entrer dans des gargarismes, des tisanes, des lavements, etc.

Incompatibles : carbonates, nitrates, les sels à acides faibles, les sulfures.

ACIDE SULFURIQUE ÉTENDU.

Acide sulfurique,	40	Eau distillée,	360

Mêlez. (*Lond.*)

ACIDE TANNIQUE.

Tannin; *Acidum tannicum.*

Il existe à peu près dans toutes les substances végétales dites astringentes, mais avec des modifications à peu près aussi pour chacune d'elles. Le tannin des pharmacies est obtenu de la noix de galle. On dispose de la poudre de galle dans une allonge à déplacement ; on fait séjourner dessus pendant quelque temps q. s. d'éther sulfurique du commerce, puis on laisse écouler le liquide dans un récipient inférieur. Mettez cette liqueur dans un entonnoir, et quand elle sera séparée en deux couches, laissez écouler la couche inférieure plus dense dans une capsule, portez celle-ci à l'étuve et faites sécher : le résidu spongieux sera du tannin pur. (*Codex.*)

Le tannin se présente sous forme de masses légères, spongieuses et composées de petites aiguilles d'un blanc jaunâtre ; il est sans odeur, très-soluble dans l'éther, l'alcool et l'eau. Sa dissolution aqueuse laisse déposer avec le temps de l'*acide gallique*.

Le tannin est le type des astringents végétaux. Son emploi se répand de plus en plus dans la pratique médicale. On l'emploie en pilules, en potions, ou en lavement dans les hémorrhagies, les diarrhées; en injections contre les leucorrhées, les blennorrhées ; en pommade contre la chute des cheveux. On l'a vanté aussi dans les fièvres d'accès et contre l'asthénie.

Eviter de l'associer aux alcalis organiques, ou à leurs sels, aux sels métalliques, à ceux de fer et d'antimoine surtout, ainsi qu'à l'albumine, à la gélatine, aux émulsions.

ACIDE TARTRIQUE.

Acide du tartre, tartareux ou tartarique ; *Acidum tartricum.*

Isolé pour la première fois par Schèele, cet acide se prépare de la manière suivante:

Crème de tartre,	1000	Acide sulfur. à 66°,	2,000
Craie,	1000	Chlor. de calcium,	1,000

Faites bouillir la crème de tartre avec s. q. d'eau dans une chaudière étamée, ajoutez-y par portions la craie, retirez du feu, et laissez reposer; décantez la liqueur surnageante; mettez-la sur le feu et ajoutez-y le chlorure de calcium ; réunissez le précipité qui en résultera au premier, et opérez du reste comme pour l'acide citrique.

En cristaux prismatiques, transparents, inodores, solubles dans l'eau et l'alcool, saveur très-acide, mais agréable. On le distingue de l'acide citrique, avec lequel il a le plus grand rapport, en ce que, chauffé à sec, il répand une odeur de caramel, en produisant de l'*acide pyrotartrique*, et que sa dissolution aqueuse traitée avec précaution par la potasse, ou son carbonate donne un précipité cristallin de bitartrate de potasse.

Mêmes propriétés, mêmes usages que l'acide citrique, et auquel on le préfère généralement en raison de son prix moins élevé. C'est de lui que l'on se sert dans les potions et poudres effervescentes. Il fait la base d'une limonade, d'un sirop, etc.

Incompatibles : sels de plomb, de chaux, de baryte.

ACONITS.

Quatre plantes de ce nom, et appartenant à la famille des renonculacées, sont mentionnées par les auteurs de matières médicales.

1° *Aconit napel*, *napel*, *coqueluchon*, *aconit*; *Aconitum napellus*.

C'est une belle plante, atteignant jusqu'à un mètre de hauteur, à feuilles vertes, luisantes, profondément laciniées; découpures élargies au sommet, à fleurs en épis, capuchonnées, bleues, plus rarement roses ou blanches. On la cultive dans les jardins pour sa beauté, mais croît naturellement dans les lieux couverts et humides des montagnes de toute l'Europe, et principalement dans les pâturages élevés du Jura et de la Suisse. La plante sauvage doit être préférée pour l'usage médical.

Son nom spécifique lui vient de la forme de sa racine qui est celle d'un petit navet; d'où *napellus*, diminutif de *napus*, navet.

On emploie la fleur, la racine, et surtout les feuilles.

2° *Aconit à grandes fleurs*; *Aconitum commarum*. Plante d'Europe; fleurs plus grandes, plus pâles, et épi plus court que dans l'espèce précédente. Bergius prétend que c'est lui dont Storck faisait usage, parce qu'il est le plus commun autour de Vienne.

3° *Aconit anthore*, *aconit salutifère*; *aconitum anthora*. Plante des Alpes, fleurs jaunes, sépale supérieur en casque convexe. On emploie la racine dans quelques contrées. Cette racine était employée autrefois comme contre-poison des autres aconits et des renoncules, dont une se nommait *thora*, d'où lui sont venus les noms d'*anthore* et de *salutifère*, mais cette espèce est tout simplement un peu moins vénéneuse que les autres.

4° *Aconit tue-loup*; *Aconitum lycoctonum*. Cette espèce croît dans les forêts ombragées des montagnes de la France. Fleurs jaunes, sépale supérieur en capuchon conique.

Un 5e aconit, surnommé féroce; *Aconitum ferox*, qui croît dans le Népaul, sur l'Hymalaya, et qui ressemble beaucoup à notre aconit napel, contient un des poisons les plus actifs du règne végétal.

Tous ces aconits jouissent à des degrés différents des mêmes propriétés médicales, et paraissent devoir ces dernières à un alcali, l'*aconitine*, qui paraît occuper plus particulièrement les feuilles et les racines. La propriété vénéneuse des aconits paraît avoir été connue de tous temps. On punissait, dans l'antiquité, par l'aconit comme par la cigüe. L'aconit napel étant le seul aconit connu et employé en France, nous ne parlerons que de lui.

Il paraît avoir été employé avec succès dans le rhumatisme chronique, la goutte, la paralysie, l'amaurose, les cancers, la syphilis constitutionnelle. M. Fouquier l'a employé dans les hydropisies. Dans ces derniers temps, on lui a encore reconnu des propriétés emménagogues, anti-herpétiques et anti-phthisiques.

Les feuilles d'aconit sont la base d'un assez grand nombre de préparations pharmaceutiques. Les principales formes sont : 1° La poudre (doit être conservée à l'abri de la lumière) ; 2° l'infusion ; 3° un extrait aqueux ; 4° un extrait avec le suc trouble ; 5° un extrait alcoolique ; 6° une teinture ; 7° une alcoolature ; 8° une teinture éthérée ; 9° un saccharure.

Quelle est la meilleure de ces préparations? malheureusement, on n'en sait rien encore. On a vu souvent la même forme, mais provenant d'officines différentes, réussir dans un cas et échouer dans un autre tout à fait semblable. D'après cela, il est permis de croire que le principe actif de l'aconit, comme celui des renoncules et de beaucoup d'autres plantes de cette famille, est extrêmement fugace. A notre avis, les meilleures préparations pharmaceutiques de l'aconit doivent être celles qui, comme l'extrait avec le suc trouble et surtout l'alcoolature et le saccharure (voir ce que nous entendons par ces mots), représentent l'aconit à l'état frais, mais à une condition encore, c'est qu'elles seront préparées avec la plante récoltée en temps et lieux convenables.

Dose de la poudre, de 1 à 10 centig., et plus progressivement.

ACONITINE.

C'est le principe actif de l'aconit. Il ne paraît pas qu'on soit parvenu à l'obtenir parfaitement pure. Celle que l'on obtient par le procédé Berthemot, par des traitements successifs de l'aconit par l'alcool et par l'eau, acidulant le produit, précipitant par la chaux, redissolvant le précipité dans l'alcool, distillant celui-ci, enfin dissolvant l'extrait alcoolique dans l'acide sulfurique étendu et précipitant par l'ammoniaque, donne un produit jaunâtre qui n'a pas les

mêmes propriétés que celui qu'on obtient par d'autres procédés. Quoi qu'il en soit, le docteur Turnbull a employé l'aconitine de Berthemot contre les maladies nerveuses, le tic douloureux, les maladies des yeux et des oreilles, les maux de dents, sous forme de liniments, d'embrocations, de pilules.

ACORE VRAI.

Roseau aromatique; *Calamus aromaticus*, *acore odorant*; *Acorus calamus*. (Aroïdées.)

Plante ayant assez bien l'aspect des iris et qui croît dans les marais, en Normandie, en Bretagne, en Tartarie, au Japon, etc. On emploie la tige souterraine ou rhizome, improprement nommée racine. Elle est de la grosseur du doigt, comprimée et comme articulée; sa surface est colorée d'un côté et blanc verdâtre de l'autre, et de plus marquée de points ou cicatrices. Le tissu intérieur est blanc rosé, spongieux; odeur aromatique, agréable; saveur chaude et un peu amère.

Elle contient de l'huile volatile et, suivant Trumsdorff, de l'émétine.

Excitant, tonique, stomachique. En pharmacie on en fait une poudre, des infusions, un sirop. Dans quelques pays on la mange confite.

Le véritable *calamus aromaticus* ou *odoratus*, que quelques auteurs confondent encore avec l'acore, et que M. Guibourt a cru reconnaître dans la chirette, ne se rencontre plus dans le commerce.

ACTÉES.

On trouve deux plantes renonculacées de ce nom dans les matières médicales:

1° *Actée en épi*, *cristophoriane*, *herbe de Saint-Christophe*, *faux ellebore noir*; *Actæa spicata*. Plante des montagnes de la France.

2° *Actée à grappes*; *Actæa racemosa*. Plante de l'Amérique septentrionale.

On emploie la racine de ces deux plantes.

La première est un purgatif violent employé dans la médecine vétérinaire. En Auvergne, les paysans la nomment ellébore noir, et Guibourt ne paraît pas éloigné de croire que l'ellébore noir vendu à Paris, et qu'il considère comme faux, soit la même racine.

L'autre est employée aux États-Unis contre la toux et pour faire tomber le pouls. Inusité en France.

ADHATODA.

Noyer des Indes ou de Ceylan, *carmantine*; *Justicia adhatoda*. (Acanthacées.)

La racine, les feuilles, et surtout les fleurs de ce végétal, sont employées dans l'Inde comme anti-spasmodique, dans l'asthme, la toux, le frisson des fièvres. Inusité en France.

AGARICS.

Trois cryptogames de ce nom et de la famille des champignons sont indiquées dans les matières médicales.

1° *Agaric blanc*, *polypore*; *Boletus laricis*. Champignon parasite du mélèze, que l'on connaît en pharmacie, privé de son écorce, sous forme de masses grosses comme le poing et plus, irrégulières, d'un blanc jaunâtre et d'un tissu spongieux; son odeur est nulle, sa saveur est d'abord fade, puis amère, âcre et nauséabonde.

Purgatif, drastique, hydragogue, peu usité seul; on en fait une poudre, un extrait, un vin, etc.

Ses propriétés paraissent résider dans la résine qu'il contient.

Dose de la poudre, de 5 à 20 centigram. et plus.

2° *Agaric de chêne*, *agaric des chirurgiens*, *agaric non-salpêtré*; *Boletus igniarius*.

Parasite commun sur les vieux troncs de chênes et de hêtres des grandes forêts de l'Europe. La partie employée est la partie moyenne du champignon que l'on trempe dans l'eau et que l'on bat avec des maillets pour la rendre souple et spongieuse.

Sert journellement pour arrêter le sang des sangsues et les hémorrhagies légères. On en fait une poudre.

Il contient un acide qui a de l'analogie avec le succinique, et que Braconnot a nommé *acide bolétique*.

Il peut servir avantageusement comme moxa, surtout lorsqu'il a été salpêtré (amadou ordinaire).

3° *Agaric aux mouches*, *amanite*, *fausse oronge*; *Agaricus muscarinus*.

Champignon des bois de l'Europe, qui donne, avec le lait, une décoction qui tue les mouches. On y a trouvé une substance particulière, l'*amanite*, à laquelle il doit ses propriétés vénéneuses énergiques.

On l'a conseillé contre les paralysies des membres, de la langue et des muscles du cou, l'épilepsie, la chorée. On l'a préconisé aussi pour le pansement des ulcères cancéreux. Inusité.

AGAVE.

Magney, *pulque*; *Agave americana*. (Broméliacées.)

Plante grasse du Mexique et du Pérou, qui a, en grand, tout le port des aloès, et dont les racines et les feuilles passent pour diurétiques, vulnéraires, et antisyphiliti-

ques, mais qui ne paraissent pas avoir été employées en France.

La racine de cette plante donne un suc sucré, qui par fermentation produit un vin (vin de Pulque) qui, dit-on, est relâchant et diurétique.

AGRIPAUME.

Cardiaire; *Leonurus cardiaca.* (Labiées.)

Cette plante, qui croît dans les lieux humides de nos contrées, était prescrite jadis aux enfants dans la cardialgie, et l'infusion très-chargée était vantée comme préservatif de la rage.

AIGREMOINE.

Herbe d'eupatoire, eupatoire des Grecs; *Agrimonia eupatoria.* (Rosacées.)

Petite plante herbacée, qui croît le long des chemins et au bord des prés, connue par ses feuilles qui ressemblent assez bien à celles de la ronce, et par sa tige grêle portant sur la moitié supérieure des petites fleurs jaunes presque sessiles.

L'herbe est employée sous forme de gargarisme et de fomentations, comme léger astringent.

AIL.

Ail cultivé; *Allium sativum.* (Liliacées.)

Plante bulbeuse cultivée dans les jardins potagers, dont le bulbe, composé de plusieurs petits nommés cayeux ou gousses, est employé à l'intérieur comme excitant, stimulant et vermifuge; à l'extérieur comme rubéfiant et même comme caustique et vésicant.

On l'a employé aussi contre les cors aux pieds, la gale, la teigne.

L'ail est riche en huile volatile sulfureuse, ce qui ferait supposer que comme la scille, il doit posséder des vertus incisives et diurétiques.

On en fait un sirop, un oximellite, un vinaigre, des cataplasmes, etc. (Voir ce que nous disons à *saccharure de raifort.*) En pilant l'ail avec de la graisse et de l'huile on obtient un onguent nommé *moutarde du diable, huile d'ail.* Ce composé est un puissant résolutif des tumeurs froides.

Les aulx ont une grande uniformité de propriété. L'oignon ordinaire, *allium cepa*; le poreau, *al. porrum*; l'échalotte, *al. escalonicum*; la civette, *al. schœnoprasum*; la rocambolle, *al. scorodoprasum*, sont tous des stimulants puissants, quoique moins actifs que l'ail proprement dit, et sont utilisés quelquefois en médecine. On pourrait obtenir des médicaments pourvus de toutes les propriétés des plantes elles-mêmes par la méthode que nous avons fait connaître pour le raifort.

AIMANT.

Pierre d'aimant, fer oxydulé magnétique.

On l'a employé jadis contre les maladies nerveuses, le rhumatisme; mais ses vertus sont très-problématiques. Cependant, de nos jours, un serrurier de Paris vend des bagues et des colliers de *fer aimanté* pour guérir la migraine et les maladies analogues.

AIRELLE.

Myrtille, raisin des bois. Vaccinium myrtillus. (Ericinées.)

Petit arbuste commun dans nos bois, à feuilles de buis ou de myrte, et dont les fruits sont de petites baies bleu-pourpre, d'une saveur acidule agréable.

Dans le Nord, où l'airelle est très-abondante, les enfants se régalent de ces fruits qui portent aussi les noms, selon les contrées, de bleuets, lucets, maurets, comme chez nous de la groseille.

Ce sont ces baies qui sont employées comme léger astringent. Dans quelques contrées on en fait un extrait, un rob, une conserve, un sirop, etc.

Les autres airelles : 1° La *canneberge des marais* ou *coussinet*, *vac. oxicoccos*; 2° la *canneberge ponctuée*, *vac. vitis idæa*, jouissent des mêmes propriétés.

ALCALIS.

Le mot *alcali* ou *alkali* nous vient des Arabes, qui s'en servaient pour désigner le carbonate de soude qu'ils retiraient des cendres d'une plante, appelée par eux, *kali.* La syllabe *al*, leur particule optimée, ajoutée ici, indique le cas qu'ils faisaient du sel. Plus tard, les alchimistes appiiquèrent le nom d'alcali à trois substances : la potasse, ou *alkali végétal*; la soude, ou *alkali minéral*; et l'ammoniaque, ou *alkali animal.* Plus tard encore, vers l'époque de Lavoisier, on comprit en outre sous la dénomination d'*alkali*, de terres *alcalines*, la baryte, la chaux, la magnésie.

De nos jours, on divise les alcalis en deux classes : les *alcalis minéraux*; ce sont ceux dont nous venons de parler, et les *alcalis végétaux* ou *organiques*, appelés encore *alcaloïdes*, *bases végétales*, et dont les principaux sont la morphine, ou *alcali de l'opium*; la quinine, ou *alcali de quinquina*; la strychnine, ou *alcali de la noix vomique*; l'émétine, ou *alcali de l'ipécacuanha*, etc. Tous les alcaloïdes sont dus aux travaux des chimistes modernes.

Les uns et les autres s'unissent aux acides et forment des sels.

Sous le point de vue médical, les alcalis minéraux sont tous plus ou moins causti-

ques. Les alcalis proprement dits sont solubles dans l'eau, les alcalis terreux ne le sont pas. Les premiers, suffisamment étendus, sont diurétiques, antiacides, et anticalculeux.

Les alcaloïdes sont de violents poisons. Convenablement disposés, leurs propriétés médicales sont celles des substances qui les ont fournis. A part quelques-uns, comme l'émétine, tous les autres sont insolubles dans l'eau ; mais ils sont solubles généralement dans l'alcool.

Eviter d'associer les alcalis minéraux aux sels métalliques, et les alcaloïdes aux substances astringentes.

ALCHIMILLE.

Pied de lion, manteau des dames; *Alchimilla vulgaris*. (Rosacées.)

On emploie : 1° la racine, grosse, fibreuse, noire, d'odeur désagréable et de saveur astringente; 2° l'herbe, qui se compose de feuilles comme festonnées, alternes, pétiolées, dentées et de fleurs petites en corymbes. Vulnéraire astringent à l'égal de l'aigremoine.

ALCOOL.

Alcool, qu'on écrivait d'abord *alkofol*, *alkahol*, *alkohol*, est un mot d'origine arabe, qui signifie un corps très-subtil, et qui a été appliqué successivement à différentes substances. C'est l'interprétation que lui donna Boerhaave qui amena à l'appliquer uniquement au liquide qui nous occupe et que l'on nommait alors *esprit-de-vin*, terme encore en usage.

Les effets de l'alcool sur l'homme paraissent avoir été connus dès les temps les plus reculés; cependant l'alcool lui-même semble seulement avoir été isolé pour la première fois du vin par le célèbre Arnauld de Villeneuve, qui professait la chimie à Montpellier dans le treizième siècle; encore ne l'obtenait-on alors que très-faible. Aujourd'hui, on l'obtient en grand dans l'industrie, et aussi concentré qu'on le veut.

On peut le retirer de toutes les substances susceptibles de subir la fermentation vineuse. Ainsi on le retire de la betterave, de la carotte, des fruits sucrés, du sucre, etc. Cependant la presque totalité de l'alcool du commerce provient du vin ou de la fécule de pomme de terre. Le premier est le seul admis par le Codex français.

L'alcool de vin porte encore le nom d'*esprit de Montpellier*, de *trois-six* (3/6). Tel que nous le fournit le commerce, il marque 85 c. (33° Cart.) [1], est impur, et a besoin d'une purification pour la plupart des préparations pharmaceutiques dont il fait partie. A cet effet, on le met dans le bain-marie d'un alambic, et l'on distille. On obtient ainsi l'*alcool rectifié*, qui marque 90 c. (36° Cart.) Pour obtenir de l'*alcool à* 95 c. (40° Cart.), on redistille l'alcool rectifié sur de l'acétate de potasse, dans les proportions de 4 du premier sur 1 du second. Enfin, on obtiendra de l'alcool *absolu* ou anhydre 100 c. (44° Cart.), en distillant l'alcool à 95 c. sur de la chaux.

Dans la distillation de l'alcool, il convient de fractionner les produits, ceux du commencement étant plus spiritueux que ceux de la fin.

L'alcool à 90 c. ou rectifié que nous prendrons pour type, est un liquide incolore, très-fluide, plus mobile que l'eau, d'une odeur faible, suave et particulière, d'une saveur âcre et brûlante, qui diminue et devient même agréable à mesure qu'on l'étend d'eau. Il s'enflamme facilement par l'approche d'un corps en ignition. M. Béral nomme *hydralcool* l'alcool faible, l'eau-de-vie, par exemple.

A la suite de l'alcool, nous placerons des liquides spiritueux du commerce que la pharmacie emploie quelquefois. Ces liquides, désignés sous des noms différents, selon les substances qui les ont fournis ou leurs degrés de concentration, sont :

L'alcool de bois, *esprit-de-bois ou pyroligneux*, *alcool méthylique*, *bi-hydrate de méthylène*. On l'obtient en même temps que l'acide pyro-ligneux, dont on le sépare par différentes opérations. C'est un liquide très-fluide, d'une odeur qui rappelle celle de l'alcool et de l'éther acétique; il est très-inflammable; il se mêle en toutes proportions avec l'eau, l'alcool et l'éther.

Cet alcool ayant quelques propriétés qui lui sont particulières, pourra peut-être, un jour, jouer un rôle en pharmacie. Il commence à se répandre dans le commerce.

L'arack ou *rack*, obtenu aux Indes Orientales du riz fermenté.

L'eau-de-vie, nommée aussi *cognac*, du nom du pays qui en fournit de réputée, et qui doit sa couleur jaune paille aux matières extractives enlevées aux tonneaux dans lesquels on la conserve. Elle marque ordinairement de 45 c. à 60 c. (18 à 22° Cart.).

Le *kirsch-wasser*, ou simplement *kirsch*, dont le meilleur nous vient de la Forêt-Noire, et qui est le produit de la distillation du suc fermenté de merises ou cerises noires. Il doit son odeur d'amandes amères à l'acide prussique. Affaibli, c'est

[1] Voy. le tableau de concordance des alcoomètres, pag. 117.

l'*alcoolat de cerises noires* de quelques pharmacopées allemandes.

Le *marasquin de Zara*, obtenu, en Dalmatie, de la fermentation des prunes et des pêches, n'en est qu'une variété.

Le *rhum*, obtenu par la distillation du sucre ou mélasse incristallisable fermentée. Le plus renommé vient de la Jamaïque.

Le *tafia*, obtenu par la distillation du suc de canne ou vesou fermenté. On voit qu'il diffère à peine du précédent.

L'alcool est un stimulant diffusible, dont l'énergie varie en raison de la quantité d'eau interposée entre ses molécules. Concentré, il agit comme caustique sur les parties vivantes de l'économie animale, et détermine leur coagulation en s'emparant de leur eau, quand elles sont de nature albumineuse ou fibrineuse. C'est ainsi que son injection dans les veines détermine une mort subite par suite de la coagulation du sang. Son introduction dans l'estomac est presque toujours une cause de mort. Pris convenablement, son action se ressent dans tout l'organisme, et surtout aux organes génitaux, circulatoires, moteurs, sensitifs, intellectuels. La thérapeutique en retire de grands secours. L'usage trop prolongé de l'alcool, même faible, est rarement utile; il devient même presque toujours une cause d'irritations chroniques et de lésions organiques les plus graves. Son abus expose aux mêmes accidents, et produit de plus un état de faiblesse musculaire, une sorte d'imbécillité dont les ivrognes de profession nous offrent de fréquents exemples. On attribue à la grande diffusibilité de l'alcool l'imprégnation générale de l'économie, qui produit cet accident singulier dans lequel le corps humain se trouve réduit en cendres par l'effet d'un feu qui se développe, s'alimente spontanément, et que l'on a nommé, à cause de cela, *combustion spontanée*, observée sur des personnes qui avaient abusé des liqueurs spiritueuses. C'est un liquide précieux pour la pharmacie; elle l'emploie à faire les teintures, les alcoolats, certains extraits, certaines liqueurs. Il dissout les résines, les alcaloïdes, les huiles volatiles. C'est un agent conservateur des matières organiques.

ALCOOLATS.

On donne en pharmacie le nom d'alcoolat à l'alcool chargé par la distillation des principes volatils d'une ou plusieurs substances médicamenteuses. Dans le premier cas, ils sont dits simples, et dans le second, composés. Ces préparations, qui ont partagé avec les teintures alcooliques les noms d'esprits, de gouttes, de baumes, de quintessences, d'élixirs, etc., diffèrent de ces derniers: d'abord par leur mode de préparation, ensuite en ce qu'ils ne contiennent que les principes volatils des substances employées, et principalement leur huile volatile, tandis que les teintures contiennent en outre les principes fixes solubles dans l'alcool.

Les éléments des alcoolats sont l'alcool toujours, puis les plantes ou parties de plantes à l'état sec ou frais; quelquefois des substances animales, comme le musc, l'ambre; ou encore des sels ammoniacaux.

L'alcool doit être très-pur. Son degré varie de 56 c. à 86 c.

Les règles à suivre dans leur préparation sont que les substances soient convenablement divisées, puis macérées dans l'alcool avant la distillation, et que celle-ci soit faite au bain-marie.

Quelques alcoolats de plantes à odeur fugace, comme le jasmin, le seringa, la tubéreuse, se préparent d'une manière particulière. On fait des couches de ces fleurs, que l'on sépare par des morceaux d'étoffe de laine imprégnés d'huile d'olive ou de ben, et on comprime légèrement le tout. Toutes les vingt-quatre heures on renouvelle les fleurs jusqu'à ce que l'huile soit suffisamment chargée, alors on lave les morceaux d'étoffe avec l'alcool, et l'on distille les liquides à la manière ordinaire. Pour cette dernière partie, M. Guibourt indique d'exposer le mélange à la gelée. L'huile se solidifie et se précipite au fond du flacon; l'alcool surnage chargé de la partie odorante des fleurs. On le décante sans distillation.

On pourrait faire les alcoolats avec les huiles volatiles; mais ceux que l'on obtient ainsi ne valent pas ceux faits avec la plante elle-même, et ne les représentent pas exactement.

Les alcoolats se conservent bien, et gagnent même, sous le rapport de l'odeur, avec le temps. On obtient tout de suite ce résultat en les frappant de glace.

Les alcoolats sont en général des médicaments excitants, employés quelquefois à l'intérieur, mais beaucoup plus souvent à l'extérieur, en frictions, liniments, embrocations, etc. Beaucoup peuvent être employés à faire des liqueurs de table, d'autres comme odontalgiques.

ALCOOLATS SIMPLES.

ALCOOLAT D'ABSINTHE.

Esprit d'absinte.

Feuil. et som. récentes d'absinthe, 1000

Alcool à 80 c., 3000 Hydrolat d'absinthe, 1000

Faites macérer pendant quatre jours, puis distillez au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez obtenu 2500 de produit.

C'est par erreur sans doute que M. Guibourt donne comme étant du Codex une formule où il prescrit d'employer de l'alcool à 85 c. et de retirer 3000 de produit.

On préparera à la manière de l'alcoolat ci-dessus les alcoolats ou esprits de :

Basilic. Hysope. Lavande ([1]). Marjolaine. Mélisse. Menthe crépue. Menthe poivrée. Romarin (eau de la reine de Hongrie). Sauge. Thym.

et tous les alcoolats simples de plantes labiées ou aromatiques analogues.

ALCOOLAT D'ANIS.

Esprit d'anis.

Séminoïdes d'anis, 1 Alcool, à 56 c., 8

Laissez macérer pendant deux jours, et distillez 6 parties de produit. (*Guib.*)

Préparez de la même manière les alcoolats ou esprits de :

Badiane. — Coriandre. — Fenouil.

et des autres fruits d'ombellifères.

ALCOOLAT DE CANNELLE.

Esprit de cannelle.

Cannelle fine, 500,0 Alcool à 80 c., 4000,0

Pulvérisez grossièrement la cannelle ; faites-la macérer pendant quatre jours dans l'alcool, et distillez au bain-marie de manière à retirer tout l'alcool. (*Codex.*)

Préparez de la même manière les alcoolats ou esprits de :

Acore. Angélique (racine). Bois de Rhodes. Girofles. Macis. Muscades. Sassafras.

ALCOOLAT DE CITRONS.

Esprit d'écorces de citrons.

Zestes frais de citrons, 500,0 Alcool à 80 c. 3000,0

Laissez en macération pendant dix jours, et distillez à siccité. (*Codex.*)

Préparez de la même manière les alcoolats ou esprits de :

Bergamotte. — Cédrats. — Oranges. — Fleurs d'orangers.

ALCOOLAT DE COCHLÉARIA SIMPLE.

Esprit de cochléaria simple.

Feuil. de cochléaria, 4500,0 Alcool à 80 c., 3000,0

Distillez 2500,0 de liqueur. (*Codex.*)

([1]) En rectifiant l'alcoolat de lavande avec 1/2 partie d'hydrolat de roses, on obtient l'*eau-de-vie de lavande des parfumeurs*, qui est très-suave et sert pour la toilette.

Dans les pharmacies, on trouve rarement cet alcoolat, mais toujours l'alcoolat composé qu'on lui substitue.

Préparez de la même manière les alcoolats ou esprits de :

Cresson ordinaire.— Cresson de Para.— Raifort.

Ces alcoolats s'emploient étendus dans l'eau sous forme de gargarismes, comme antiscorbutiques et odontalgiques.

ALCOOLAT D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE.

Esprit antiictérique.

Essence de térébenthine, 45,0 Alcool rectif., 250,0

Distillez et séparez la partie alcoolique de l'huile qu'elle surnage. (*Soub.*)

Un gramme dans de l'eau sucrée dans les maladies du foie.

ALCOOLAT DE FOURMIS.

Esprit de fourmis.

Fourmis, 1 Eau et alcool, āā 2

Distillez 2 parties. (Jourd.)

ALCOOLAT DE FRAMBOISES.

Esprit de framboises.

Framboises mondées, 3 Alcool à 70 c., 1

Versez l'alcool sur les framboises écrasées, et, après vingt-quatre heures de contact, distillez 1 partie de liqueur. (*Cot.*)

Préparez de même l'*alcoolat de fraises.*

ALCOOLAT DE GENIÈVRE.

Esprit de genièvre.

Baies de genièvre fraîches, 1 Alcool à 86 c., 2

Concassez les baies; laissez en contact avec l'alcool pendant vingt-quatre heures, et distillez toute la partie spiritueuse. (*Guib.*)

ALCOOLAT DE PYRÈTHRE.

Esprit de pyrèthre.

Racine de pyrèthre saine, 1 Alcool à 56 c., 4

Après quatre jours de macération, distillez toute la partie spiritueuse. (*Guib.*)

M. O. Henry emploie 6 parties d'alcool, et en fait retirer 5.

Alcoolat âcre et odorant, employé comme odontalgique.

ALCOOLAT DE ROSES.

Esprit de roses.

Roses pâles contusées, 1 Alcool à 90 c., 1

Après vingt-quatre heures de macération, distillez 1 partie.

ALCOOLAT DE SAFRAN.

Esprit de safran.

Safran, 1 Alcool à 88 c., 16 Eau, 4

Après quelques jours de contact, distillez doucement 16 parties. (*Soub.*)

ALCOOLAT DE VANILLE.

Vanille,	1	Alcool,	16
Carbonate de potasse,	1/4	Eau,	16

Faites macérer ensemble les trois premières substances, ajoutez l'eau, et retirez 15 parties à la distillation. (*Batav.*)

ALCOOLATS COMPOSÉS.

ALCOOLAT AMMONIACAL AROMATIQUE.

Esprit d'ammoniaque aromatique, esprit de sel aromatique.

Cannelle.	8	Sel d'ammoniaque,	150
Girofle,	8	Alcool rectifié,	2000
Écorce de limons,	125	Eau,	2000
Carbonate de potasse,	250	Distillez,	3000 (*Lond.*)

C'est, à peu de chose près, l'acoolat ammoniacal de Sylvius affaibli. M. Guibourt fait erreur en donnant pour cette préparation, sous le nom d'alcoolé ammoniacal aromatique, une simple dissolution de 5,0 d'essence de citrons et autant d'essence de girofle dans 600,0 d'alcoolé d'ammoniaque. Si c'est une simplification qu'il a voulu donner, il aurait dû, ce nous semble, ajouter de l'essence de cannelle.

ALCOOLAT AMMONIACAL FÉTIDE.

Essence antihystérique.

Castoréum,	40	Huile vol. de rue,	5
Assa-fœtida,	20	— — de sabine,	5
Huile de succin,	10	Acool rectifié,	800

Faites macérer 4 jours ; distillez au bain-marie dans une cornue ; reversez la liqueur sur le résidu en y ajoutant :

Camphre,	5
Esprit ammoniacal de corne de cerf non rectifié,	80

Distillez de nouveau à siccité. (*Codex* de 1758).

Antihystérique puissant, soit en frictions sur la région épigastrique, en aspirations par le nez, soit pris par gouttes dans un véhicule approprié.

L'alcoolat d'ammoniaque fétide, ou *esprit ammoniacal fétide* de la pharmacopée de Londres, se prépare avec sel ammoniaque 305, carbonate de potasse 500, alcool rectifié 1500, eau 1500, *assa-fœtida*, 150. On distille 1500 de liqueur.

ALCOOLAT AROMATIQUE AMMONIACAL.

Esprit volatil huileux et aromatique de Sylvius.

Zestes frais d'oranges,	90	Cannelle,	15
— — de citrons,	90	Sel ammoniac,	500
Vanille,	30	Carb. de potasse,	500
Girofles,	8	Alcool à 80 c.,	500

Divisez convenablement les substances végétales, et introduisez-les dans une cornue avec le sel ammoniac, l'eau de cannelle et l'alcool. Après quatre jours de macération, ajoutez le carbonate de potasse, mêlez exactement, et, après quelques heures, distillez au bain-marie pour retirer 500 d'alcoolat. (*Codex.*)

Cet alcoolat se colorant à la lumière, doit être conservé en flacons noirs, et on doit n'en préparer que peu à la fois.

La composition de cet alcoolat a subi de nombreuses vicissitudes en passant d'une pharmacopée dans une autre. En effet, dans quelques pharmacopées étrangères, on trouve que le carbonate d'ammoniac, qui constitue la base de la préparation, est remplacé par de l'ammoniaque caustique. Quelques autres font préparer cet alcool par simple solution. Voici, par exemple, une formule tirée de la pharmacopée de Swédiaur :

Carbonate d'ammoniaque,	60	Alcool,	1000

Faites dissoudre et ajoutez :

Huile volatile de muscade,	
de citron āā,	10
Ammoniaque liquide,	45

Dans le procédé par distillation, il reste dans le col de la cornue du carbonate d'ammoniaque imprégné d'huiles volatiles. Autrefois on recueillait avec soin ce produit qui constituait le *sel volatil aromatique huileux de Sylvius*. On pourrait encore l'obtenir ainsi ; cependant nous donnons un procédé pour l'obtenir directement.

L'alcoolat aromatique ammoniacal est excitant, diaphorétique, carminatif, emménagogue. Peu usité.

Dose : 6 à 30 gouttes dans un liquide.

ALCOOLAT AROMATIQUE DE SYLVIUS.

Esprit carminatif de Sylvius.

Feuil. séc. de Basilic,	Cannelle fine,
— de marjolaine,	Racine d'angélique, āā 6
— de romarin,	— de galanga,
— de rue, āā 24	— de gingembre,
Sem. d'angélique,	Girofles,
d'anis,	Écorces d'oranges, āā 3
De livèche, āā 8	Alcool à 85°, 760
Baies de laurier,	
Muscades,	

Divisez convenablement les substances, et après 4 jours de macération, distillez toute la partie spiritueuse. (*Guib.*)

Cette préparation varie de pharmacopée à pharmacopée, ainsi qu'on le voit dans la *Pharmacopée universelle de Jourdan.* Nous dirons à cette occasion que la formule indiquée dans cet ouvrage comme étant de tel auteur n'est pas toujours exacte.

Préparation vantée jadis comme cordial, stomachique, et employée contre les nausées, les vents; n'est plus guère usitée.

Dose : 4 à 8 grammes.

ALCOOLAT ANTISCORBUTIQUE.

Élixir ou esprit de raifort composé.

Raifort,	625	Alcool,	4000
Écorces d'oranges,	625	Eau,	1000
Muscade,	150		

Distillez 4000. (*Lond.*)

Plusieurs autres pharmacopées donnent des formules analogues.

ALCOOLAT D'AUNÉE COMPOSÉ.

Élixir américain de Courcelles.

Rac. d'aunée,	640	Feuilles de *Justicia pectoralis*,	20
— d'aristoloche,	480	Fleurs d'oranger,	40
— de canne à sucre,	480	Ecorc. de bois de fer,	60
— d° de Provence,	30	Baies de genièvre,	30
— d'asarum,	10	Fleurs de tilleul,	20
— de palmiste,	10	Opium,	25
Feuilles d'avocatier,	320	Calebasse,	n° 1/2
— de mille-pertuis,	160	Alcool rectifié,	2000
— de sureau,	80	Eau,	Q. S.
— de *croton balsamiferum*,	40	Cendres provenant de la combustion des mêmes plantes qui servent à la préparation de l'élixir,	240
— de romarin,	20		

Faites infuser les quatre premières racines dans de l'eau bouillante, Q. S. pour avoir 2,4 litres de liqueur, fortement exprimée, ajoutez-y toutes les autres substances divisées, puis l'alcool. Faites macérer 3 jours, et distillez toute la partie spiritueuse.

Exprimez le résidu, brûlez-le, ajoutez les cendres à la liqueur extractive avec Q. S. d'eau pour distiller à feu nu autant d'eau aromatique qu'on a obtenu d'alcoolat; mêlez les deux liqueurs et colorez-les avec 60 grammes de fleurs de coquelicots et 30,0 de racine de garance; filtrez.

Cette formule est de Henry et Guibourt, qui la donnent comme la véritable, seulement avec cette restriction qu'ils ne savent pas si les cendres doivent provenir de plantes vierges ou des plantes épuisées. Nous nous sommes arrêtés à cette dernière hypothèse, vers laquelle les auteurs semblent pencher.

M. Guibourt propose de remplacer les substances exotiques de cette formule, difficiles à se procurer, de la manière suivante : 1° la racine de canne à sucre par une augmentation égale de celle de canne de Provence; 2° les feuilles de l'avocatier, par celles de laurier commun ; 3° l'écorce de bois de fer, par celle de gayac ; 4° les feuilles de croton balsamifère, par l'écorce de cascarille; 5° les feuilles de justicia, par celles d'acanthe molle ; 6° supprimer tout à fait la racine de palmiste ou la remplacer encore par la canne de Provence.

Antilaiteux célèbre, qui se vendait dans de petites fioles en verre blanc de 100 environ, forme bouteille, presque inusité aujourd'hui.

Dose : une cuillerée deux ou trois fois par jour.

En supprimant l'opium et quelques substances exotiques, et les cendrés, on a, à peu de chose près, *l'eau antiasthmatique* des pharmacopées de Paris, Brugnatelli, Spielmann, etc.; en faisant la même suppression, et ajoutant une petite quantité de camphre, on a également à peu près *l'élixir antiasthmatique de Boerhaave.*

ALCOOLAT DE CANNELLE COMPOSÉ.

Esprit de vie de Matthiole.

Cannelle,	30	Sauge,	
Galanga,		Romarin,	
Gingembre,		Roses rouges,	ãã 8
Zedoaire,		Cubèbe,	
Girofle,		Bois d'aloès,	
Muscade,		Santal citrin,	
Macis,	ãã 15	Petit cardamome,	
Acore,		Anis,	
Marjolaine,		Fenouil,	ãã 4
Menthe,		Zestes frais de citron,	45
Thym,		Alcool à 80 c.,	3000
Serpolet,			

Distillez toute la partie spiritueuse. (*Cad.*)

Paris et Spielmann donnent une formule qui diffère à peine de celle-ci.

Cet élixir prenait le titre de *complet*, en y ajoutant du musc et de l'ambre. On le colore quelquefois avec du safran, et on l'édulcore avec du sucre.

Employé à l'intérieur, comme antiapoplectique et en frictions. Inusité.

ALCOOLAT DE CITRONS COMPOSÉ.

Eau de Cologne.

Huile vol. de citrons,	90	Huile vol. de lavande,	45
— — de bergamotte,	90	— — de cannelle,	23
— — de cédrats,	90	Alcool à 86 c.,	12000
— — de romarin,	45	Alcoolat de mélisse composé,	1500
— — de fleurs d'oranger,	45	— de romarin,	1000

Mêlez, laissez en contact pendant 8 jours, et distillez les 4/5 du mélange. (*Codex.*)

Cet alcoolat, d'une odeur fort agréable, en acquiert une plus suave encore, selon Guibourt, si on y ajoute 500,0 *d'eau de bouquet*, dont voici la formule :

Alcoolat de miel,	80	Alcoolé sans pareil,	160
de girofle,	40	de jasmin,	45
d'acore,	20	d'iris,	40
de lavande,	20	de neroli, goutt.,	25
de souchet,	20		

C'est là *l'eau de bouquet* ou *de toilette* des parfumeurs. L'alcoolé ou l'alcoolat sans pareil, dit *eau sans pareille*, est lui-même une sorte d'eau de Cologne dont voici la composition.

Huile volatile de citrons 16, de bergamotte 10, de cédrats 8, alcoolat de romarin 250, alcool à 90 c. 3000. Mêlez. (*Guib.*)

L'alcoolé ou alcoolat de néroli se prépare, en dissolvant 4 grammes de néroli dans 250 grammes d'alcool.

Souvent on n'a pas recours à la distillation pour préparer l'eau de Cologne, mais alors elle est moins suave et de plus elle est plus ou moins colorée.

ALCOOLAT DE COCHLÉARIA COMPOSÉ.

Esprit ardent de cochléaria, alc. de cochléaria et de raifort.

Feuilles fraîches de cochléaria,	2500
Racines fraîches et coupées de raifort,	320
Alcool à 31° Cart. (80 c.),	3000

Retirez 2500 d'alcoolat. (*Codex.*)

Antiscorbutique puissant et très-employé, à la dose de 1 à 4 gram., à l'intérieur dans un liquide approprié ou en gargarisme.

ALCOOLAT DE COCHLÉARIA ET DE CRESSON COMPOSÉ.

Eau de madame La Vrillière.

Cochléaria récent,	160	Roses rouges,	20
Cresson récent,	160	Girofles,	15
Cannelle fine,	40	Alcool à 85 c.,	960
Zestes frais de citrons,	30		

Laissez macérer 4 jours, et distillez toute la partie spiritueuse. (*Guib.*) Odontalgique excellent.

ALCOOLAT DE FOURMIS COMPOSÉ.

Eau de magnanimité.

Fourmis rouges,	1000	Alcool à 85 c.,	1500

Faites macérer pendant 5 à 6 jours; distillez à siccité et faites infuser dans le produit,

Cannelle,	30	Cubèbes,	15
Girofles,	24	Zedoaire,	38
Petit cardamome,	24		

Distillez de nouveau à siccité. (*Wurt.*)

Guibourt donne une formule semblable, mais il renverse l'opération : c'est dans l'alcoolat aromatique qu'il fait infuser les fourmis.

Cordial, stomachique, diurétique, 4 à 8,0 dans un liquide approprié, à l'intérieur, et en frictions à l'extérieur dans la paralysie et la faiblesse des articulations.

Les fourmis lui fournissent l'acide qui leur est propre, *l'acide formique.*

ALCOOLAT DE GARUS.

Esprit de Garus.

Aloès succotrin,		Girofle,	
Safran,	ãã 30,	Muscades,	ãã 15
Myrrhe,		Alcool à 56 c.,	8000
Cannelle,		Eau de fleurs d'oranger,	500

Laissez macérer pendant deux jours et distillez 4000 de liqueur. (*Codex.*)

Ne sert qu'à préparer *l'élixir de Garus.*

ALCOOLAT DE GENIÈVRE COMPOSÉ.

Esprit de genièvre composé.

Genièvre,	500	Alcool,	4000
Carvi,	60	Eau,	1000
Fenouil,	60		

Distillez 4000 (*Lond.*) Stomachique.

ALCOOLAT DE MÉLISSE COMPOSÉ.

Eau de mélisse spiritueuse, eau de mélisse des Carmes.

Mélisse fraîche en fleurs,	750	Girofles,	60
		Muscades,	60
Zestes frais de citrons,	125	Coriandre,	30
		Rac. d'angélique,	30
Canelle fine,	60	Alcool à 80 c.,	4000

Divisez convenablement les substances, faites-les macérer dans l'alcool pendant 4 jours, et distillez toute la partie spiritueuse. (*Codex d'après Baumé.*)

Ce n'est pas là la véritable formule de la fameuse *eau de mélisse des Carmes déchaussés* de la rue de Vaugirard : ce n'en est qu'une simplification, qui ne lui cède en rien pour la suavité et les propriétés médicales. Excitant, stimulant nervin, considéré par quelques personnes comme une panacée universelle.

On obtiendra l'*eau de mélisse jaune* en y faisant macérer un peu de safran.

ALCOOLAT DE MÉLISSE COMPOSÉ OU

Eau de Dardel.

Alcoolats simples de menthe,	
de romarin,	ãã 120
de sauge,	90
de thym,	80
composé de mélisse,	160

Mêlez. (*Guib.*)

C'est encore une simplification de la recette des Carmes, se rapprochant davantage de la véritable.

ALCOOLAT DE MIEL COMPOSÉ.

Eau de miel odorante.

Miel de Narbonne,	320	Storax calamite,	20
Coriandre,	320	Vanille,	15
Zestes frais de citrons,	40	Eau de roses,	200
Girofles,	30	— de fleurs d'oranger,	200
Muscades,	20		
Benjoin,	20	Alcool à 85 c.,	1920

On divise les substances et on les fait macérer dans l'alcool pendant 3 jours. Alors on ajoute le miel et les eaux distillées et l'on distille toute la partie spiritueuse. (*Guib*).

Quelquefois on y ajoute de l'ambre et du musc.

Préparation d'une odeur très-suave, presque exclusivement destinée à la toilette.

ALCOOLAT DE TÉRÉBENTHINE COMPOSÉ.

Baume de Fioraventi.

Térébenthine,	500	Galanga,	45
Résine élémi,	90	Zédoaire,	45
tacamahaca,	90	Gingembre,	45
Succin,	90	Cannelle,	45
Styrax liquide,	90	Girofle,	45
Galbannum,	90	Muscades,	45
Myrrhe,	90	Feuilles de dictame de Crète,	30
Aloès,	30		
Baies de laurier,	125	Alcool à 80 c.,	3000

Faites macérer les substances sèches dans l'alcool pendant 4 jours; ajoutez la térébenthine, les résines et gommes-résines; laissez encore 2 jours en macération et distillez 2500 de produit. (*Codex.*)

Fioraventi faisait l'opération dans une cornue; après avoir obtenu toute la partie spiritueuse, il augmentait le feu de manière à obtenir un liquide huileux, citrin : c'était son *baume huileux*. Enfin il poussait encore le feu et obtenait une huile brune : c'était son *baume noir*. Ces derniers produits ne sont plus usités.

Employé autrefois dans les coliques néphrétiques à l'intérieur à la dose de 5 à 6 gouttes, le baume de Fioraventi n'est plus employé qu'à l'extérieur, en frictions, dans les rhumatismes ou le rachitisme. On s'en sert aussi pour fortifier les yeux, en présentant au-devant de cet organe la paume de la main mouillée de cette préparation. On l'emploie encore en topique dans les engelures.

Le *baume de Schauer* des pharmacopées de Niémann, Brugnatelli et Spielmann, vanté dans les contusions, les ecchymoses, etc., n'est qu'une variété de celui de Fioraventi.

ALCOOLAT DE THÉRIAQUE COMPOSÉ.

Esprit thériacal, Eau thériacale spiritueuse.

Racine d'angélique,	60	Girofle,	15
d'aunée,	60	Zest. frais d'orang.	15
de souchet,	60	de citrons,	15
de contrayerva,	30	Baies de genièvre,	15
d'impératrice,	30	de laurier,	15
de serpentaire,	30	Sommités de romarin,	15
de valériane,	30		
de zédoaire,	30	de rue,	15
de galanga,	30	de sauge,	15
Cannelle fine,	15	Thériaque,	250
Eau dist. de noix,	1500	Alcool à 86 c.,	1500

Faites macérer les substances sèches dans l'alcool ; ajoutez la thériaque délayée dans l'eau de noix, et distillez toute la partie spiritueuse. (*Guib.*)

Sudorifique, cordial, stomachique. 2 jusqu'à 15,0 dans un véhicule convenable. Peu employé.

On peut rapprocher de cette préparation l'*eau ou l'alcoolat général.*

ALCOOLAT VULNÉRAIRE.

Eau d'arquebusade, eau vulnéraire spiritueuse, alc. de labiées composé ou polyaromatique.

Feuil. fraîch. de basilic.	Feuil. fraîch. de serpolet.
de calament.	
d'hysope.	de thym.
de marjolaine.	d'absinthe.
de mélisse.	d'angélique.
de menthe.	de fenouil.
d'origan.	de rue.
de romarin.	Sommités d'hypéricum.
de sarriette.	de lavande, ãã, 30
de sauge.	Alcool à 56 c., 1500

Incisez les plantes, faites-les macérer pendant 6 jours dans l'alcool, et retirez 1000 d'alcoolat. (*Codex.*)

Excitant, stimulant, vulnéraire. C'est un remède populaire contre les contusions, les coups à la tête, les chutes. On l'emploie à l'intérieur et à l'extérieur. Dans le premier cas, à la dose de 8 à 15 grammes dans de l'eau pure ou sucrée.

ALCOOLATURES.

C'est de l'alcool chargé par macération des principes solubles des plantes dans leur état de fraîcheur.

Ce sont les teintures avec les plantes fraîches du Codex.

Un pharmacien distingué, M. Béral, les a introduites dans la pratique, il y a une vingtaine d'années. Mais selon Guibourt, qui fait observer à ce sujet qu'il n'y a pas de travail ou de système, si dénué de sens qu'il soit, dont on ne puisse tirer quelque chose d'utile, les alcoolatures auraient une origine homœopathique et on les devrait à Hanemann lui-même.

Les alcoolatures employées jusqu'à présent sont simples et préparées avec des plantes actives qui perdent en partie leurs propriétés par la dessiccation.

Elles sont plus actives que les teintures préparées avec les mêmes plantes desséchées. Il est donc important de les bien distinguer de ces dernières. C'est pour cette raison que nous nous sommes écartés ici du Codex qui les place à la suite des teintures.

Il y a deux moyens généraux pour leur préparation : l'un consiste à extraire le suc des plantes, à le mêler sans le clarifier à l'alcool et à filtrer, après quelques jours de contact. L'autre méthode, généralement préférée, en ce qu'elle donne des produits toujours plus semblables et qui représentent mieux la substance employée, consiste à faire agir directement l'alcool sur la substance elle-même contusée.

Les proportions sont : parties égales de plantes fraîches et d'alcool, et la macération de 15 jours. Après quoi, on passe avec expression, et l'on filtre.

On doit employer de l'alcool à 90 c. (36° Cart.) afin de compenser la perte de spirituosité de l'alcool par l'eau de végétation des plantes.

Les alcoolatures ayant les propriétés des plantes qui en forment la base et se préparant d'une manière uniforme, nous n'en ferons point des articles séparés. Nous allons seulement les énumérer.

Alcoolatures :

D'aconit (feuilles).	De digitale.
(racine).	De jusquiame.
De belladone.	De laitue vireuse.
De bryone.	De morelle.
De ciguë.	De nicotiane.
De colchique (bulbe).	De rhus radicans.
De cresson de Para.	De stramoine.

ALCOOLÉS.

Simples solutions de substances médicamenteuses dans l'alcool.

Les préparations que nous rangeons ici sous ce nom sont en général celles que le Codex range sous celui d'*alcools*, plus, quelques-unes qui ne pouvaient être convenablement placées ailleurs ; ces préparations ne diffèrent des teintures alcooliques qu'en ce qu'elles sont incolores ou à peu près, et que les substances qui en font la base y entrent sans autre résidu que leurs impuretés. Cette définition est loin d'être satisfaisante, mais nous avons dû nous écarter le moins possible de la classification du Codex.

ALCOOLÉ D'AMMONIAQUE.

Esprit de sel ammoniacal vineux, alcool ammonié ou ammoniacal, ammoniaque alcoolisée.

Ammoniaque liquide,	1	Alcool à 90 c.,	2

Mêlez. (*Guib.*)

Excitant, diaphorétique ; 20 à 40 gouttes dans un véhicule approprié.

ALCOOLÉ D'AMMONIAQUE AMBRÉ.

Alcool ammoniacal ambré.

Alcoolé d'ammoniaque,	23	Teinture d'ambre,	1

Mêlez. (*Ber.*)

ALCOOLÉ D'AMMONIAQUE ANISÉ.

Liqueur ammoniacale anisée, ammoniaque anisée, esprit de sel ammoniac anisé, alcool ammoniacal anisé.

Alcool à 90 c.,	24	Ammoniaque liq.,	6
Huile vol. d'anis,	1		

Faites dissoudre. (*Pharmacopées allemandes.*) Stimulant, carminatif ; 1 à 4 grammes en potions, boissons, sirops, etc.

ALCOOLÉ D'AMMONIAQUE LAVANDULÉ.

Alcool ammoniacal lavandulé.

Alcoolé d'ammoniaque,	23
Huile vol. de lavande,	1

Faites dissoudre, filtrez. (*Ber.*)

ALCOOLÉ D'AMMONIAQUE ROMARINÉ.

Alcool ammoniacal romariné.

Alcoolé d'ammoniaque,	23
Huile vol. de romarin,	1

Faites dissoudre. (*Ber.*)

ALCOOLÉ D'AMMONIAQUE SUCCINÉ.

Ammoniaque succinée, épyrèle de succin ammoniacale, mixture d'ammoniaque et d'huile de succin, eau de Luce, esprit ou alcool ammoniacal succiné.

Huile de succin rect.,	15	Baume de la Mecque,	2
Savon blanc,	2	Alcool à 90 c.,	375

Faites macérer pendant huit jours, filtrez, et à chaque partie de cette teinture, ajoutez-en 16 d'ammoniaque. (*Soub.*)

Il y a autant de formules pour cette préparation qu'il y a de pharmacopées. Beaucoup ne mentionnent pas le savon, et d'autres le remplacent par du mastic. Ces deux substances maintiennent la latescence du mélange. Voici la formule de la pharmacopée de Londres :

Mastic,	12	Liqueur d'ammoniaque,	300
Huile de lavande, gouttes,	15	Alcool,	280
— d'ambre, gout.	15		

Faites dissoudre le mastic dans l'alcool, puis les autres substances.

L'eau de Luce est employée à l'extérieur dans les paralysies, les rhumatismes, les morsures d'animaux venimeux. On la fait respirer aussi avec précaution dans la syncope. Stimulant, antiseptique.

ALCOOLÉ D'ACIDE AZOTIQUE.

Esprit de nitre dulcifié, acide nitrique alcoolisé, alcool nitrique.

Acide azotique à 34°,	1	Alcool à 85 c.,	3

Mêlez. (*Codex.*)

L'*esprit d'éther nitrique* de la pharmacopée de Londres contient : acide nitrique, 90, et alcool 1000 ; et non pas acide, 90, alcool, 500, comme l'indique M. Bouchardat. On distille au bain-marie pour obtenir 750 de produit. Se prenant par 30 gram. ; il est important de ne pas confondre cette préparation avec la nôtre.

ALCOOLÉ D'ACIDE CHLORHYDRIQUE.

Esprit de sel dulcifié, acide muriatique alcoolisé, alcool hydrochlorique.

Acide chlorhydrique à 22°,	1	Alcool à 90 c.,	3

Mêlez. (*Cot.*)

ALCOOLÉ D'ACIDE SULFURIQUE.

Eau de Rabel, huile de vitriol dulcifiée, acide sulfurique alcoolisé, alcool sulfurique.

Acide sulfurique à 66°, 1 Alcool à 85, 3

Mêlez peu à peu, en versant l'acide sur l'alcool; laissez reposer quelques jours; décantez. (*Codex.*)

Dans quelques officines on est dans l'habitude de colorer l'eau de Rabel en y faisant macérer quelques pétales de coquelicots ou un peu de cochenille.

Par suite de la réaction de l'acide sulfurique sur l'alcool, l'eau de Rabel est un mélange d'acide sulfurique, d'*acide sulfovinique*, ou bisulfate d'alcool et d'alcool.

Les pharmacopées allemandes mentionnent deux préparations analogues à l'alcool sulfurique : 1° *Elixir acide de Dippel*, composé d'acide sulfurique 30, et alcool 150. On colore le mélange avec 8 de safran, et autant de kermès animal.

2° *Elixir acide de Haller*, composé de parties égales d'acide et d'alcool. L'eau de Rabel tient donc le milieu, pour la force, entre ces deux préparations.

Astringent, antiseptique, et hémostatique. A l'intérieur, 1 gram. dans 125 d'eau; employé aussi quelquefois très-étendu en injections. On fait un sirop de Rabel.

ALCOOLÉ DE BRUCINE.

Alcool ou teinture de brucine.

Brucine, 1 Alcool à 90 c., 30

Faites dissoudre. (*Mag.*) 6 à 24 gouttes dans des potions.

ALCOOLÉ DE CAMPHRE CONCENTRÉ.

Esprit de camphre, alcool camphré.

Camphre, 60 Alcool à 86 c., 940

Faites dissoudre, filtrez. (*Codex*).

Guibourt prescrit : camphre, 30, alcool 210, et dit que cet alcoolé coloré avec 0,6 de safran forme l'*élixir camphré d'Hartmann*. Jourdan donne, d'après Piderit, une composition analogue à cette dernière, sous le nom d'*alcool camphré safrané* et *d'eau antipestilentielle*.

L'*alcool camphré de la pharmacopée de Londres* contient le double de camphre de celui du Codex français.

L'alcool camphré sert en frictions, en applications contre les maux de dents, etc.

ALCOOLÉ DE CAMPHRE FAIBLE.

Eau-de-vie camphrée.

Camphre, 30 Alcool à 56 c., 1250

Faites dissoudre, filtrez. (*Codex.*)

On lui donne souvent la coloration de l'eau-de-vie avec du coquelicot ou du caramel.

Fréquemment employé pur ou avec l'alcoolé de savon, l'eau blanche, etc., dans les coups, contusions, entorses, douleurs.

ALCOOLÉ DE CINCHONINE.

Alcool ou teinture de cinchonine.

Sulfate de cinchonine, 0,6 Alcool, 86 c., 30,0

Faites dissoudre. (*Mag.*)

ALCOOLÉ DE MORPHINE.

Acétate de morphine, 1 Alcool à 56 c., 40

Faites dissoudre. (*Guib*).

Cet alcoolé contient 1 décigramme d'acétate de morphine par 4 grammes, comme la *solution de morphine* de Magendie, mais se conserve mieux que cette dernière.

Dose : comme les laudanums.

ALCOOLÉ DE NAPHTALINE.

Teinture de napthaline.

Naphtaline, 1 Eau-de-vie à 58 c., 39

Faites dissoudre. (*Rossignon.*)

Proposé pour remplacer l'eau-de-vie camphrée.

ALCOOLÉ DE PHOSPHORE.

Alcool phosphoré.

Phosphore, 0,05 Alcool, 30

Broyez ensemble avec précaution ; décantez. (*Tad.*)

ALCOOLÉ DE QUININE.

Teinture ou alcool de quinine.

Quinine, 0,3 Alcool à 90 c., 30

Faites dissoudre. (*Soub*).

ALCOOLÉ DE SAVON.

Essence, teinture ou alcool de savon.

Savon blanc, 90 Carbonate de potasse, 4
Alcool, 375 (*Codex*).

Fondant, employé contre les foulures, les entorses. On lui associe souvent l'eau-de-vie camphrée.

En lui ajoutant une ou plusieurs essences, en remplaçant l'alcool simple par un alcoolat d'odeur agréable, on obtient l'*essence de savon des parfumeurs* qui sert pour la toilette.

ALCOOLÉ DE SULFATE DE QUININE.

Teinture ou alcool de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine, 0,3 Alcool à 86 c., 30

Faites dissoudre. (*Mag.*)

ALCOOLÉ DE STRYCHNINE.

Teinture ou alcool de strychnine.

Strychnine, 0,15 Alcool à 90°, 30

Faites dissoudre. (*Mag.*)

Dose : 6 à 24 gouttes dans des potions.

ALCOOLÉ DE VÉRATRINE.

Teinture ou alcool de vératrine.

Vératrine, 0,2 Alcool, 30

Faites dissoudre. (*Mag.*)

Dose : 10, 15, 20 et 25 gouttes.

ALCORNOQUE.

C'est l'écorce supposée de l'*alchornea latifolia*, arbre de la famille des euphorbiacées, et qui croît à la Jamaïque.

Elle est en morceaux aplatis, longs, épais de 6 à 8 millimètres, rougeâtres en dessus, jaunes en dedans et d'une saveur amère.

Inusité, après avoir été indiqué comme amer et astringent, puis comme antiphthisique, et son liber comme succédané de l'ipécacuanha.

ALESTRIS.

Alestris farineux; *Alestris farinosa*. (Asphodelées.)

Plante de l'Amérique méridionale, d'une amertume excessive, et regardée par les Américains comme tonique et stomachique : la racine passe pour béchique.

ALKÉKENGE.

Coqueret, *physale*; *Physalis alkekengis*. (Solanées.)

Plante indigène, dont les baies fraîches ressemblent assez bien à des cerises, et sèches, à de petites jujubes ridées; leur saveur est aigrelette, elles sont seules employées en médecine. Assez souvent ces baies sont accompagnées du calice vésiculeux de couleur orange, qui les recouvre entièrement, et leur donne un aspect particulier; ce calice est d'une amertume très-grande.

Diurétique, rarement employé.

ALLÉLUIA.

Surelle, *pain de coucou*; *Oxalis acetosella*. (Oxalidées.)

Plante commune dans presque tous les pays de l'Europe, et particulièrement dans les montagnes de la Suisse, où elle sert, concurremment avec les *rumex acetosa* et *acetosella*, à l'extraction du *sel d'oseille*, dont elle est très-riche. Pas de tige, hampe uniflore, feuilles ternées, folioles obcordées, pubescentes, fleurs blanches.

Dans quelques pays, on emploie les feuilles fraîches, d'une saveur acidule agréable, qu'elles doivent à l'oxalate de potasse.

Acidule rafraîchissant.

L'*oxalis corniculata* est souvent substituée aux lieu et place de l'*acetosella*.

Quelques pharmacopées indiquent une conserve, un extrait, et un sirop d'alléluia.

ALLIAIRE.

Alliaire commune; *Erysimum alliaria*. (Crucifères.)

Plante qui croît le long des haies, haute de 30 à 50 centimètres et plus; feuilles en cœur, dentées; fleurs blanches, petites et terminales. La racine et les feuilles exhalent une odeur d'ail lorsqu'on les froisse.

Stimulant, diaphorétique, béchique, diurétique.

ALOÈS.

Sous ce nom, on désigne en histoire naturelle médicale un suc concret d'une nature particulière, et retiré de diverses espèces botaniques d'*aloès*.

Toutes les aloès, et elles sont nombreuses, peuvent donner la substance qui nous occupe. Ce sont de grandes et belles plantes, qui appartiennent à la famille des liliacées, tribu des asphodelées, et qui croissent dans les contrées chaudes de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Amérique. Du centre d'une touffe de feuilles très-grandes, très-épaisses et très-charnues, à bords armés de piquants, part une tige ou hampe vigoureuse, portant à son sommet un long épi de fleurs tubuleuses, ordinairement rouges.

Le suc est fourni par les feuilles; le mode d'extraction varie selon les pays. 1° Suivant quelques voyageurs, chez les Hottentots, on fait des incisions aux feuilles sur pied, le suc en découle, et est reçu sur des feuilles couchées sur le sol. Selon d'autres, les feuilles sont coupées et placées debout dans des tonneaux, au fond desquels le suc se rassemble. 2° Dans l'île de Socotora, on hache, on pile les feuilles, on en extrait le suc, que l'on dépure et fait évaporer ensuite. 3° A la Jamaïque, on plonge des paniers, remplis de feuilles d'aloès hachées, dans l'eau bouillante, jusqu'à ce que celle-ci soit saturée, alors on la fait évaporer. 4° Enfin, dans d'autres localités, on fait bouillir la plante dans l'eau, et l'on fait réduire le décocté. De ces différents modes d'extraction viennent sans doute, autant que de la différence des plantes, les sortes commerciales d'aloès, dont les principales sont :

1° ALOÈS SUCCOTRIN, du nom de l'île de Socotora, dans les Indes. En masses à cassure brillante, comme vitreuse, rouge, verdâtre ou jaunâtre, friable; odeur aromatique; saveur d'une amertume proverbiale; on dit amer comme *chicotin*.

On l'attribue à l'*aloe spicata*.

2° ALOÈS HÉPATIQUE ou des *Barbades*, moins pur que le précédent, de couleur hépatique foncée; son odeur est nauséabonde.

Le véritable est très-recherché par les vétérinaires.

On l'attribue à l'*aloe perfoliata*.

3° ALOÈS CABALLIN, de *caballus*, cheval. En masses noirâtres, et souillées d'impuretés. N'est employé que dans l'hippiatrique.

On le dit provenir de l'*aloe linguæformis*.

Il y a encore diverses sortes d'aloès, entre autres une dite *aloès du Cap* ou *lucide*, qui se rapproche beaucoup de l'aloès succotrin et pour les propriétés physiques, et pour les propriétés médicales.

L'aloès est presque entièrement soluble dans l'eau et dans l'alcool. Les chimistes ne sont pas d'accord sur sa nature; pour Tromsdorff, Bouillon-Lagrange et Vogel, c'est un suc gommo-résineux; pour Berzélius, c'est une matière extractive chargée d'*apothème* ou *extractif oxygéné*. Pfaff y a trouvé un principe amer qu'il a nommé *aloésine*, et que Mesmer considérait comme un alcali (*aloïne*). Traité par l'acide azotique, il donne l'*acide aloétique* ou *polychromatique*, à cause de la propriété qu'il possède de produire différentes couleurs tinctoriales, selon les mordants.

L'*extrait d'aloès* ou *aloès purifié*, indiqué par quelques pharmacopées, est de l'aloès dissous dans l'eau puis rapproché en extrait; mauvaise pratique, en ce que l'aloès de choix n'a pas besoin d'être purifié, et que cette prétendue purification lui fait perdre de ses propriétés.

Purgatif, drastique et tonique selon les doses. Comme purgatif, son action se porte principalement sur le gros intestin.

On l'emploie chez les sujets menacés de congestion cérébrale, dans les constipations opiniâtres et pour rappeler les hémorrhoïdes. Il est aussi emménagogue, par la facilité avec laquelle son action se porte à l'appareil génital de la femme.

En pharmacie on en fait une poudre, des pilules, une teinture. Il fait partie d'un très-grand nombre de préparations composées.

En poudre ou pilules comme tonique, 0,05 à 0,25
— — — purgatif, 0,3 à 1,5

La médecine hippiatrique en fait un usage très-fréquent.

AMANDIER.

Amandier cultivé; *Amygdalus communis.* (Rosacées.)

Arbre originaire du midi de l'Europe, et que l'on cultive beaucoup en Provence. Sous le nom d'*amandes*, on emploie ses semences, qui sont en cœur, aplaties et composées extérieurement d'un épisperme, ou tégument foliacé de couleur fauve, et intérieurement de deux cotylédons blancs et oléagineux. On les distingue, selon leur saveur, en *amandes douces* (*amygdalæ dulces*), et en *amandes amères* (*amygdalæ amaræ*); elles sont dues à deux variétés de l'*amygdalus communis*. Les unes et les autres, selon qu'elles sont grosses, moyennes ou petites, sont désignées dans le commerce sous les noms spécifiques de *gros flots*, *flots* et *en sorte*.

Les amandes douces sont les plus employées. Elles servent à faire les émulsions, les loochs, et, concurremment avec les amères, à faire le sirop d'orgeat.

Elles contiennent une substance particulière nommée *émulsine*.

Les amandes amères contiennent cette dernière substance et une autre appelée *amygdaline*. Sous l'influence de l'eau ces deux matières donnent naissance à l'huile essentielle d'amandes amères, car celle-ci ne préexiste point dans les amandes.

L'huile d'amandes douces peut se retirer de l'une ou de l'autre sorte. Le résidu ou gâteau d'amandes sert à faire la pâte d'amandes pour les mains.

On fait une eau distillée d'amandes amères que l'on emploie dans les mêmes cas que celle de laurier-cerise.

AMBRE.

Ambre gris ou *vrai*; *Ambra cinerea, s. vera.*

Il est peu de substances qui aient donné lieu à autant d'hypothèses sur leur nature que celle-ci. Successivement considérée comme un champignon marin, un bitume, une écume marine, des excréments de crocodiles, une dégénérescence cireuse, adipocireuse ou résineuse, on paraît s'accorder enfin aujourd'hui à la considérer comme un produit morbide du cachalot (*physeter macrocephalus*, Cétacés), se rapportant tantôt à des calculs urinaires, tantôt à des concrétions biliaires, tantôt enfin à des calculs salivaires ou pancréatiques.

En masses irrégulières, formées de couches concentriques, d'une consistance de cire, d'un gris jaunâtre, fusible par la chaleur. Odeur peu développée, mais se développant au contact de certaines substances, la potasse par exemple, et devenant alors très-suave.

Il est insoluble dans l'eau.

L'alcool en sépare une matière analogue à la cholestérine et nommée *ambréine*.

L'ambre est beaucoup plus employé comme parfum que comme médicament. Cependant on le dit stomachique et aphrodisiaque. En Allemagne, on l'emploie à l'égal du musc. En pharmacie on en fait une teinture ; il entre dans les diablotins stimulants, le cachundé, etc.

AMBRETTE.

Abelmosch, graine de musc, guimauve veloutée, ketmie odorante; *Hibiscus abelmoschus.* (Malvacées.)

Plante du Malabar et des Indes Occidentales. La semence, seule partie employée, est de la grosseur d'une lentille, réniforme, brun-grisâtre, striée et munie d'un hile noirâtre. Quand on la frotte ou qu'on la casse, elle exhale une odeur ambrée-musquée fort agréable.

Réputée antispasmodique et employée sous forme d'émulsion. Mais elle figure beaucoup mieux chez les parfumeurs.

AMIDON.

Fécule amylacée. Amylum.

Substance blanche, en pains carrés, en morceaux aiguillés (amidon entier, amidon en aiguilles), ou pulvérulente (amidon en poudre), inodore, insipide et se transformant, par l'ébullition dans l'eau, en une colle ou mucilage nommé *empois*.

Les amidonniers l'obtiennent des blés et orges gâtés (*griots*), ou des recoupettes, par une sorte de fermentation qui détruit le gluten qui retenait l'amidon comme emprisonné.

Analeptique, émollient. Très-employé dans les phlegmasies intestinales. On l'emploie sous forme de lavements, de bains, de cataplasmes, etc.

L'amidon en poudre jouit d'une propriété singulière mise journellement à profit par le docteur Cazenave; c'est celle de faire tomber les démangeaisons causées par certaines affections dartreuses. Les autres fécules jouissent aussi de cette propriété.

AMMI.

Ammi des boutiques, fenouil de Portugal; *Sium ammi.* (Ombellifères.)

Plante du Midi, dont on emploie le fruit improprement nommé semence, qui est très-petit, ovalaire, profondément strié, fauve, et d'une odeur aromatique agréable.

Carminatif. Inusité.

AMMONIAQUE.

Alcali animal, alcali volatil, alcali volatil fluor, esprit de sel ammoniac, azoture d'hydrogène, azotide hydrique; *Ammonia.*

Le nom d'ammoniaque a pour étymologie celui d'*Amomie*, contrée de la Libye d'où jadis on tirait le sel ammoniac qui sert à l'obtenir.

Disons tout de suite que l'ammoniaque employée en médecine n'est pas l'ammoniaque pure, qui est gazeuse, mais bien sa dissolution concentrée dans l'eau. Aussi l'appelle-t-on plus exactement *ammoniaque liquide* (*ammonia liquida*).

On l'obtient de la manière suivante :

Hydrochlorate d'ammoniaque,
Chaux éteinte, āā 2000

Mêlez rapidement; introduisez le mélange dans une cornue de grès que vous ferez communiquer par une allonge et un ballon, avec une série de trois flacons de Woulf, dont le premier contiendra une petite quantité d'eau, et les deux derniers chacun 1500 ; lutez et chauffez graduellement jusqu'à épuisement. Le liquide du premier et du dernier flacon, ainsi que celui du ballon, seront mis de côté pour servir à une autre opération ou à faire des sels ammoniacaux. Quant à celui du flacon du milieu, vous le recueillerez : ce sera l'ammoniaque officinale. Il devra marquer 22°, et contiendra le 1/4 de son poids d'alcali réel. (*Codex.*)

L'ammoniaque ainsi préparée est un liquide incolore, d'une odeur urineuse caractéristique, et tellement forte et pénétrante qu'elle peut asphyxier. L'ammoniaque *corrode les tissus animaux en les saponifiant.*

Exposée à l'air, l'ammoniaque liquide perd de sa force ; il faut donc la tenir dans des flacons bien bouchés.

L'ammoniaque liquide sert en médecine à l'extérieur comme caustique, pour pratiquer des vésicatoires, rubéfier la peau, et pour cautériser les morsures des animaux venimeux ou enragés. On le fait aussi respirer dans l'empoisonnement par l'acide prussique, dans la syncope. A la dose de 4 à 10 gouttes dans un verre d'eau à l'intérieur, on l'emploie contre l'ivresse, le tétanos, les hydropisies, les maladies des voies urinaires, certaines éruptions cutanées. C'est un stimulant et un diaphorétique puissant, mais son action est passagère.

Les vétérinaires s'en servent pour dissiper la météorisation ou gonflement qui survient chez les bestiaux qui ont mangé par trop de fourrages verts et humides.

Il fait la base d'un alcoolé, du vésicatoire de Gondret. Il entre dans une infinité de préparations.

Incompatibles : acides, sels métalliques ou organiques, alun.

AMMONIAQUE ÉTENDUE.

Liqueur ou solution d'ammoniaque.

Ammoniaque liquide, 1 Eau distillée, 2

Mêlez. (*Edimb*).

La pharmacopée de Londres fait préparer de toutes pièces.

AMMONIAQUE (GOMME RÉSINE).

Il paraît aujourd'hui bien prouvé que cette gomme résine, improprement appelée *gomme ammoniaque*, est fournie par le *dorema ammoniacum* (Ombellifères), grande plante herbacée de l'Afrique septentrionale.

On trouve la gomme ammoniaque sous deux formes dans le commerce : 1° en larmes détachées, blanches et opaques à l'intérieur, jaunâtres à l'extérieur ; 2° en masses volumineuses de couleur jaunâtre, formées de larmes réunies par une pâte brunâtre plus ou moins souillée d'impuretés.

La gomme ammoniaque a une odeur forte, particulière ; saveur amère, âcre et nauséeuse ; est soluble en partie dans l'eau (avec laquelle elle forme émulsion), dans l'alcool, l'éther, le vinaigre.

Stimulant, antispasmodique, emménagogue, anticatarrhal, fondant, résolutif. On l'emploie assez souvent à l'intérieur, à la dose de 1/2 à 2 grammes, émulsionnée par une infusion d'hysope et de lierre terrestre, dans les catarrhes chroniques.

Elle entre dans le diachylum gommé, dans l'emplâtre de ciguë, etc.

ANCOLIE.

Aquilegia vulgaris. (Renonculacées.)

Plante cultivée dans les jardins; haute de 30 à 50 centimètres ; feuilles ayant assez de rapport avec celles de la chélidoine et reconnaissables à leur couleur verte mélangée de brun et de noir; fleurs irrégulières multicapuchonnées, blanc pourpré, quelquefois roses ou blanches.

On a employé les racines, l'herbe, les fleurs et les semences comme diurétique, diaphorétique et antiscorbutique.

ANÉMONES.

Les matières médicales en indiquent trois:

1° *L'anémone pulsatille, pulsatille, coquelourde*; *Anemone pulsatilla.* Plante herbacée, petite, à racine grosse et noirâtre, à feuilles plusieurs fois pinnatifides, à segments linéaires, et remarquable par ses grandes fleurs pourpre-violet.

2° *L'anémone des prés* ; *Anemone pratensis.* L. Elle diffère de la précédente par ses fleurs plus petites et plus foncées.

3° *L'anémone des bois, sylvie* ; *Anemone nemorosa.* Plante tout à fait grêle, commune dans les bois. Souche charnue, une ou deux feuilles radicales très-découpées, fleur assez grande, d'un blanc rosé.

Comme un grand nombre d'autres renonculacées, les anémones sont des plantes très-âcres et qui perdent leurs propriétés par la dessiccation. Storck se servait de l'anémone des prés, qui diffère peu de la pulsatille, qui est plus employée de nos jours, quoique l'étant fort peu. On prépare avec cette dernière une eau distillée qui laisse déposer, après quelques semaines, une matière blanche cristallisée qu'on a nommée *anémonine* et *acide anémonique.*

Les préparations d'anémone ont été vantées dans l'amaurose, les dartres.

(Voir nos réflexions sur l'inégalité d'action des préparations d'aconit.)

ANGÉLIQUE.

Angélique des jardins, *angélique de Bohême*; *Angelica archangelica.* (Ombellifères.)

Grande plante herbacée, cultivée dans tous les jardins de l'Europe. Toutes les parties, qui sont très-aromatiques, sont employées, mais surtout la racine (*racine du Saint-Esprit*), qui est assez grosse au collet, mais se divisant en racines secondaires moins fortes, grises, ridées extérieurement, blanches intérieurement, d'une odeur aromatique agréable et d'une saveur d'abord douce, puis chaude et amère.

Excitant, stomachique. La racine est employée en infusion. En pharmacie, on en fait une teinture ; on confit la tige ; les fruits entrent dans la composition du *vespetro.*

On a employé aussi l'*angélique sauvage* (*angelica sylvestris*) ; mais la première lui est préférable.

ANGUSTURE.

Deux écorces fort différentes portent ce nom :

1° *Angusture vraie, cusparée* ; *Angustura vera.* On la fait provenir du *galipea cusparia*, ou *officinalis*, grands arbres de la famille des rutacées, qui croissent dans l'Amérique méridionale, sur les bords de l'Orénoque, où ils forment d'immenses forêts.

C'est une écorce munie de son épiderme, en morceaux d'épaisseur et de longueur variables, mais ne dépassant pas ordinairement 15 à 20 centimètres de long, presque plane, *amincie sur les bords*, grise à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur, d'odeur forte et animalisée ; saveur d'une grande amertume.

Tonique et fébrifuge. Elle est presque abandonnée, après avoir été prônée avec emphase dans les fièvres et les dyssenteries.

2° *Angusture fausse* ; *Cortex pseudo-angusturæ.* Attribuée longtemps au *brucæa antidyssenterica* ou *ferruginea.* Il paraît

prouvé qu'elle provient d'une apocynée, le *strychnos nux vomica* lui-même. C'est déjà dire que c'est un poison énergique, qu'il importe de ne pas confondre avec la substance précédente. Elle en diffère essentiellement en ce que les morceaux ne sont *pas taillés en biseau sur les bords, qu'elle est inodore et plus amère.*

Elle contient de la brucine et de la strychnine.

ANIS.

Anis vert; *Pimpinella anisum*. (Ombellifères.)

Plante d'Europe que l'on cultive en grand dans la Touraine, la Guyenne, en Espagne, à Malte et dans les échelles du Levant. Le fruit, improprement nommé semence, la seule partie employée, est gros comme deux têtes d'épingles, allongé, pédiculé, vert, sillonné; odeur aromatique particulière, saveur sucrée aromatique.

Excitant, carminatif, qu'on emploie pour stimuler les voies digestives, combattre les flatuosités. On en fait des infusions, des pastilles à la goutte, des dragées, une teinture, des élixirs dentifrices.

ANSÉRINES.

Plusieurs plantes de ce nom ou de celui de *chénopode* et de la famille des atriplicées figurent dans les matières médicales.

1° *Ansérine vermifuge*; *Chenopodium anthelminticum*.

Plante originaire de l'Amérique du Nord où l'on emploie fréquemment le suc de la plante, les semences pulvérisées et l'huile volatile de ces dernières, comme vermifuge.

2° *Ansérine fétide, vulvaire*; *Chenopodium vulvaria*, qui croît dans nos contrées comme un grand nombre d'autres chénopodes, le long des chemins, et reconnaissable par une odeur infecte de marée pourrie. Elle contient du *carbonate d'ammoniaque tout formé* et de l'osmazôme.

Elle est antispasmodique et antihystérique.

Les autres ansérines que l'on désigne sous des noms différents, sont : 1° le *bon Henry*; *Chenopodium bonus Henricus*, L., assez ressemblant aux épinards, ce qui l'a fait nommer *épinard sauvage*; il est rafraîchissant et laxatif; 2° le *thé du Mexique, thé d'Amérique* ou *ambroisie*; *Chenopodium ambrosioides*, d'une odeur forte et agréable, d'une saveur âcre et aromatique; on l'emploie en infusions théiformes, comme tonique et stomachique, ainsi que 3° le *botrys*, *chenopodium botrys*.

ANTHYLLIDE.

Vulnéraire; *Anthyllis vulneraria*. (Légum.)

Petite plante herbacée, indigène, à fleurs jaunes disposées en tête. Contusée, c'est un remède populaire pour la cicatrisation des plaies.

ANTHRAKOKALI.

Carbure de potassium.

Préparation nouvelle, introduite dans la thérapeutique par un médecin allemand, le docteur Polya. Voici le procédé tel qu'il le donne pour l'obtenir :

Carbonate de potasse,	1 partie.
Eau bouillante,	10 à 12

Ajoutez peu à peu à la dissolution assez d'hydrate de chaux pour enlever tout l'acide carbonique au carbonate de potasse. Filtrez, évaporez, jusqu'à ce que la liqueur cesse d'écumer, et coule comme une huile; alors à 210,0 de cette liqueur, ajoutez, en remuant toujours, 150,0 de charbon de terre porphyrisé; après avoir retiré le vase du feu, broyez le contenu avec un pilon chauffé, jusqu'à ce qu'il soit converti en une poudre noire homogène; conservez celle-ci à l'abri de l'humidité dans des flacons de petite capacité (30,0) préalablement chauffés.

On obtient un *anthrakokali soufré* en ajoutant à la poudre de charbon de terre 15,0 de fleurs de soufre lavées et procédant comme ci-dessus.

Très-soluble dans l'eau distillée, peu dans l'alcool.

On l'a vanté beaucoup, à son apparition, contre les scrofules, les affections cutanées eczémateuses, etc.; à tort ou à raison, son usage est déjà bien tombé. On le donne à l'intérieur, en poudre, à la dose de 1 décigramme, trois ou quatre fois par jour, associé à de la magnésie calcinée ou à de la poudre de réglisse; à l'extérieur on l'emploie sous forme de pommade.

ANTIMOINE.

Régule d'antimoine; *Antimonium, Stibium.*

Corps simple métallique, signalé par Pline dans le chapitre 3 de son 33e livre. Mais c'est le célèbre bénédictin Basile Valentin qui fit le premier connaître la manière de l'extraire de ses mines dans un ouvrage qu'il publia à la fin du quinzième siècle, sous le titre de *currus triumphalis antimonii.*

Ce métal nous est fourni par le commerce en gros pains offrant à leur surface une cristallisation que l'on a comparée à des *feuilles de fougère*; mais cet antimoine est très-impur et contient, entre autres

métaux étrangers, de l'arsenic, du fer, du cuivre. On obtiendra un antimoine à peu près pur, et partant plus convenable pour les usages pharmaceutiques, de la manière suivante :

Sulfure d'antimoine de France, 8
Nitre, 3 Tartre, 6

On réduit ces substances en poudre, on les mêle et on les projette par portions dans un creuset incandescent ; on amène la matière à fusion, on laisse refroidir et on retire un culot métallique d'antimoine que l'on sépare des scories de la surface.

L'antimoine est solide, lamelleux ou grenu, blanc bleuâtre, éclatant, opaque et cassant; il acquiert une odeur sensible par le frottement.

L'antimoine métallique était autrefois assez employé en médecine. Pendant longtemps on forma avec lui de petites balles que les malades avalaient pour se purger, et comme ces balles étaient rendues à peu près intactes, qu'elles servaient indéfiniment et qu'elles se transmettaient pour ainsi dire en héritage de famille, on les avait appelées *pilules perpétuelles*. On l'alliait aussi à l'étain et on en faisait des gobelets dans lesquels on laissait séjourner du vin qui acquérait ainsi une vertu émétique et purgative.

Dans ces derniers temps, M. Trousseau a tenté de remettre l'antimoine métallique en vogue ; il l'a employé pour combattre la pneumonie et le rhumatisme articulaire en portant la dose jusqu'à 4 grammes ; il l'administrait en pilules ou en poudre très-fine suspendue dans un looch; il a aussi proposé de substituer la pommade d'antimoine à la pommade d'émétique.

Les préparations antimoniales sont toutes émétiques ou purgatives, et la plupart d'entre elles constituent des médicaments héroïques très-employés.

ANTIMONIATES.

Combinaisons d'acide antimonique avec les bases.

1 seul est employé.

ANTIMONIATE DE POTASSE.

Antimoine diaphorétique lavé, *oxyde blanc d'antimoine*, *bi-antimoniate de potasse*; *Antimonias potassicus*, *s. super stibias potassicus*.

Antimoine purifié, 1 Azotate de potasse, 2

Pulvérisez, mêlez, et projetez par petites portions dans un creuset incandescent; couvrez le creuset et maintenez-le à une haute température pendant une demi-heure. Sortez la matière du creuset, laissez-la refroidir, puis lavez-la dans l'eau jusqu'à ce que celle-ci ne sorte plus alcaline. Jetez sur une toile et faites sécher. (*Codex*.)

Propriétés des autres antimoniaux. Dose, 0,5 à 4,0 en suspension dans un looch.

L'évaporation des eaux de lavages procure une ancienne préparation, le *fondant de Rulhand* ou *nitre antimonié de Stalh*. La précipitation de ces mêmes eaux par un acide donne la *matière perlée de Kerkring*, dont nous avons parlé sous le nom d'acide antimonique.

Le *fondant de Rotrou*, ou *antimoine diaphorétique non lavé*, est l'antimoniate de potasse tel qu'il sort du creuset. C'est un mélange d'antimonite, d'antimoniate, et d'azotate de potasse.

L'antihectique de Potier; *Anti-hecticum Poterii*, qui se prépare comme l'antimoine diaphorétique, mais en ajoutant de l'étain, est probablement un sel double composé d'antimoniate et de stannate de potasse. Il paraît être oublié depuis longtemps partout. Jadis on le croyait propre à arrêter les flux de sang et de semence, les sueurs colliquatives.

L'antimoine diaphorétique martiale, *diaphorétique de Keup*, *poudre cachectique de Ludovic*, indiquée par quelques pharmacopées étrangères, se prépare également comme l'antimoniate de potasse, mais avec limaille de fer, sulfure d'antimoine et nitre. Sa composition est assez difficile à dire; on peut présumer seulement qu'il contient du kermès, de l'antimoniate de potasse, du sulfure ou du sulfate de fer, et d'autres produits.

Il est inusité, du moins en France.

APOZÈMES.

Les apozèmes, du grec ἀπόζεμα, décoction, sont des préparations magistrales, dont le véhicule est l'eau chargée par macération, infusion ou décoction, des principes médicamenteux d'une ou plusieurs substances médicamenteuses. Comme on le voit, le terme a bien changé de signification.

Ils diffèrent des tisanes en ce qu'ils sont plus chargés de principes actifs, en ce qu'ils ne servent jamais de boisson ordinaire aux malades, et que le médecin détermine les heures où l'on doit en faire usage, et à quelles doses on doit les prendre. Ils forment le milieu entre les tisanes et les potions.

Nous ferons cependant observer que la ligne de démarcation entre les apozèmes et ces deux sortes de préparations, n'est rien moins que bien tranchée. Ainsi l'apozème, dit de Feltz, du Codex, ne diffère

point des tisanes, et son apozème purgatif, des potions.

APOZÈME ANTI-SCORBUTIQUE.

Rac. sèche de bardane.
de patience.
fraiche de raifort.
Feuilles fraiches de cochléaria.
de cresson.
de menyanthe, de chaque 15
Eau bouillante, 2000

Faites infuser deux heures en vase clos; passez avec expression; laissez déposer et décantez. (*Codex.*)

APOZÈME BLANC.

Apozème de mie de pain, comp., décoction blanche de Sydenham, hydrolé de gomme et de corne de cerf calcinée.

Corne de cerf calcinée et porphyr.,	8,0
Mie de pain de froment,	24,0
Gomme arabique concassée,	8,0
Sucre blanc,	30,0
Eau de fleurs d'orangers,	15,0
Eau commune,	Q. S

Broyez les deux premières substances ensemble, mettez-les sur le feu avec un peu plus d'un litre d'eau et la gomme, et faites bouillir pendant une demi-heure dans un vase couvert; passez avec légère expression à travers une étamine peu serrée, faites dissoudre le sucre, et ajoutez l'eau de fleurs d'oranger.

Ces proportions doivent donner un litre de liquide. (*Codex.*)

Le Codex ne recommande point l'agitation; elle est cependant nécessaire, ce nous semble, jusqu'à ce que le liquide entre en ébullition; autrement la mie de pain se prend et se brûle au fond du vase.

Guibourt, Foy, et les pharmacopées de Londres, de Dublin, d'Edimbourg, etc., suppriment la mie de pain. Cadet, Cottereau, Soubeiran, et plusieurs, conservent la mie de pain et suppriment la gomme. La gomme nous paraît nécessaire pour deux fins : d'abord par ses propriétés adoucissantes, ensuite parce qu'elle aide à tenir le phosphate calcaire en suspension dans le liquide. Quant à la mie de pain, elle a l'inconvénient de faire aigrir plus vite la préparation; mais aussi, comme le fait remarquer judicieusement M. Soubeiran, par l'acide qu'elle contient, elle dissout une partie de phosphate calcaire qui n'est peut-être pas sans influence sur les propriétés médicamenteuses de ce remède.

APOZÈME VERMIFUGE.

Décoction d'écorce de racine de grenadier.

Ecorce sèche de racine de grenadier,	60
Eau commune,	750

Faites bouillir sur un feu doux, jusqu'à réduction d'un tiers ; passez. (*Codex.*)

C'est un remède très-bon et très-employé contre le tænia.

Cet apozème doit être pris en trois fois, le matin à jeun. Il détermine quelquefois le vomissement à la première et à la seconde dose. Cette circonstance ne doit pas empêcher de donner la troisième, qui ne produit plus cet effet. Une seule dose ne suffit pas toujours ; assez souvent il faut en prendre trois, quatre et même plus. Il est utile de purger avec 60,0 d'huile de ricin. Quelques praticiens font prendre ce purgatif la veille du jour de l'administration, d'autres le lendemain, d'autres avant et après.

Quelques praticiens aussi emploient l'écorce fraîche de préférence à la sèche, et d'autres l'écorce de Portugal à l'écorce indigène.

Nous renvoyons au mot *tisane* pour les autres apozèmes. Nous avons préféré ce système, afin de mettre sous les yeux quelques-unes de ces préparations, véritables apozèmes, avec leurs nombreuses variantes qu'on ne pouvait sortir du rang des tisanes.

ARGEMONE.

Argemone mexicana. (Papavéracées.)

Plante annuelle américaine, cultivée en Europe, dans les jardins. Au Sénégal, on s'en sert contre la gonorrhée. Le suc de la plante est employé contre les maladies cutanées, les verrues, l'ophthalmie. Inusité.

ARGENT.

Argentum.

Métal précieux connu de toute antiquité. Il a été en grand crédit auprès des médecins arabes, qui lui attribuaient des vertus céphaliques, cordiales et toniques. Inusité.

ARISTOLOCHES.

Les deux racines de ce nom, que l'on trouve dans les pharmacies, sont :

1° *Aristoloche longue* ; *Aristolochia longa.* Racines longues de 10 à 15 centimètres, grosses comme le pouce et plus, brunes au dehors, jaunâtres en dedans, d'une odeur faible et d'une saveur âcre et nauséeuse.

2° *Aristoloche ronde* ; *Aristolochia rotunda.* Sorte de tubercules gros et irréguliers comme ceux de pommes de terre ; coloration de la précédente ; odeur et saveur faibles.

Autrefois on trouvait encore dans les officines, 3° l'*aristoloche des vignes*, *aristolochia clematitis* ; 4° l'*aristoloche crênelée*, *aristolochia pistolochia* ; 5° l'*aristoloche trilobée*, *aristolochia trilobata*, plante de

Surinam et de la Jamaïque, dont on dit les vertus supérieures à celles de la serpentaire de Virginie. L'*aristolochia grandiflora* est fréquemment employée au Brésil dans les hydropisies, la dyspepsie, la paralysie.

Les aristoloches appartiennent à la famille qui porte leur nom, les Aristolochiées. Leurs racines, qui paraissent jouir des mêmes propriétés, sont des emménagogues assez prononcés : cependant elles sont tombées dans l'oubli.

ARMOISE.

Artemisia vulgaris. (Synanthérées.)

Plante commune dans toute l'Europe. Haute d'un mètre; tige blanchâtre parcourue par des cannelures rougeâtres, feuilles pinnatifides, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Fleurs petites en panicules terminales; odeur aromatique, saveur amère.

On emploie les feuilles et les racines. Les premières sont emménagogues et antihystériques. On les emploie en infusion. En pharmacie on en fait un sirop.

La racine a, dit-on, été employée avec succès en Allemagne, contre l'épilepsie et la danse de Saint-Guy. (Poudre de Brunser.)

Suivant Haller, au Japon on brûle la moelle de la tige en moxa sur les membres douloureux des goutteux. Les fibres cotonneuses des feuilles de l'*artemisia chinensis* servent au même usage chez les Chinois.

En France, le résidu duveteux que fournissent les feuilles d'armoise lorsqu'on les pulvérise, sert aussi à préparer des moxas.

ARNIQUE.

Tabac ou bétoine des Savoyards, tabac des montagnes ou des Vosges, doronic d'Allemagne, plantain des Alpes; Arnica montana. (Synanthérées.)

Plante herbacée des montagnes de l'Europe et de l'Amérique, mais qui croît principalement en Allemagne, en Suisse, dans les Vosges. Racines fibreuses, rouges; feuilles radicales larges, d'entre lesquelles sort une tige haute de 30 centimètres, portant d'autres feuilles plus petites, et qui se termine par une belle fleur, ou calathide jaune radiée.

On emploie la racine, les feuilles et les fleurs, mais il n'y a guère que celles-ci qui le soient en France. Toutes ces parties ont une odeur marquée, une saveur âcre, et sont sternutatoires. Leur composition est mal déterminée.

On emploie les fleurs comme stimulant énergique du système nerveux. Stolh les vantait comme fébrifuge, et les appelait le *quinquina des pauvres.* L'infusion d'arnica est un remède populaire contre les coups à la tête; de là, le nom de *panacea lapsorum.* On les emploie aussi contre la goutte, le rhumatisme et la paralysie. Elles sont émétiques à haute dose. On en fait une teinture.

La racine a été vantée comme antiseptique dans les résorptions purulentes.

ARROW-ROOT.

Salep des Indes Occidentales, poudre de Castilhon; Fecula arrow-root, amylum marantæ.

Fécule amylacée que l'on retire dans les possessions anglaises des Antilles et des Indes, à la manière de la fécule de pomme de terre chez nous, des racines tubéreuses de deux plantes appartenant à la même famille, celle des amomées. Ces plantes sont : l'une le *maranta arundinacea*, plante américaine, l'autre le *maranta indica*, plante indienne.

Cette fécule est moins blanche, mais plus fine et plus douce au toucher que l'amidon. Elle est à peu près inodore et insipide. Le commerce la présente souvent en morceaux irréguliers qui se divisent à la moindre pression.

Ce sont les Anglais qui nous ont fait connaître cette substance à laquelle ils accordent une estime toute particulière. On l'a présentée comme analeptique; mais c'est tout bonnement un aliment léger, et à ce titre il est ordonné aux convalescents.

Arrow-root signifie en anglais, *racine flèche*, parce que les Indiens attribuent au suc de la racine la propriété de guérir les blessures faites par des flèches empoisonnées.

ARSÉNIATES.

Combinaisons de l'acide arsénique avec les bases.

Quatre arséniates sont employés en médecine.

Leur administration demande la plus grande prudence.

ARSÉNIATE D'AMMONIAQUE.

Arsenias ammonicus.

On l'obtient en saturant l'acide arsénique en dissolution, par l'ammoniaque. On laisse évaporer et cristalliser spontanément.

Employé dans les dartres.

ARSÉNIATE DE FER.

Arsenias ferricus.

S'obtient en décomposant une solution de sulfate de fer par une autre d'arséniate de potasse; on recueille et on lave le précipité, qui est de l'arséniate de fer.

Dans les cancers et les dartres ulcérées.

C'est sur l'insolubilité de l'arséniate de fer qu'est fondée l'administration du peroxyde de fer gélatineux, comme antidote de l'acide arsénieux.

ARSÉNIATE DE POTASSE.

Sel arsenical de Macquer ; Arsenias potassicus.

Acide arsénieux et nitrate de potasse. P. E.

Opérez comme pour le suivant, mais sans addition de carbonate.

ARSÉNIATE DE SOUDE.

Arsenias sodicus.

Acide arsénieux, 100 Nitrate de soude, 116

Mêlez et chauffez au rouge dans un creuset de Hesse ; faites dissoudre le sel dans l'eau ; ajoutez-y du carbonate de soude jusqu'à réaction alcaline ; filtrez, évaporez, et faites cristalliser. (*Codex.*)

Cet arséniate fait la base de la liqueur de Pearson.

ARSENIC.

Régule d'arsenic ; Arsenicum.

Corps simple que des chimistes considèrent comme un métal et placent à côté de l'antimoine, avec lequel il a de nombreux rapports, mais que d'autres considèrent comme un métalloïde et en font le congénère du phosphore, avec lequel il n'en a pas moins. Quant à nous, nous dirons seulement de ne pas confondre cette substance avec une de ses combinaisons oxygénées, l'acide arsénieux, que l'on appelle quelquefois improprement *arsenic.*

L'arsenic métallique n'est point employé en médecine, mais il l'est dans l'économie domestique sous le nom de *cobalt à mouches*, de *mort* ou de *poudre aux mouches.* Pour cet emploi on le réduit en poudre et on le délaye avec de l'eau sur des assiettes. Le métal s'oxyde peu à peu et forme de l'acide arsénieux qui se dissout dans l'eau qui alors devient vénéneuse et tue les mouches.

ARSÉNITES.

Combinaisons de l'acide arsénieux avec les bases.

Un seul est employé en médecine, encore ne le prépare-t-on pas exprès, c'est l'arsénite de potasse, qui fait la base de la liqueur de Fowler et de ses variantes.

ARTICHAUT.

Artichaut cultivé ; *Cynara scolymus.* (Synanthérées.)

Plante que l'on cultive dans les jardins potagers pour les écailles du réceptacle de la fleur, que l'on sert sur les tables.

Les feuilles et les tiges d'artichaut sont employées depuis longtemps en Italie et en Allemagne comme antirhumatismales. Dans ces derniers temps, en France, le docteur Montain a préconisé le *cynarin*, principe actif de l'artichaut, comme fébrifuge.

ASA FÉTIDE.

Assa fœtida.

Gomme-résine produite par le *ferula assa fœtida*, plante ombellifère décrite par Kœmpfer, et qui croît en Syrie, en Libye, en Perse, etc., où sa tige acquiert une hauteur de trois et quatre mètres. On prétend que c'est dans un meuble fait avec cette tige qu'Alexandre conservait les œuvres d'Homère.

Pour obtenir l'asa fétide, on fait des incisions au collet de la racine ; le suc gommo-résineux en découle sous forme d'émulsion, et se concrète au soleil.

L'asa fétide se présente quelquefois en larmes détachées ; mais le plus souvent il est en masses irrégulières et agglutinées, brunes à l'extérieur, parsemées à l'intérieur de larmes blanches, unies entre elles par une pâte plus foncée. Ces larmes ne tardent pas à prendre une couleur rouge intense par leur exposition à l'air, propriété qu'elles doivent à leur résine.

Dans le commerce, on distingue l'asa fétide, selon que les masses sont plus ou moins pures, en *asa fétide en larmes*, et en *asa fétide en sorte.*

Cette gomme-résine a une odeur forte, vireuse et alliacée très-désagréable ; sa saveur est âcre et nauséeuse ; elle forme émulsion avec l'eau.

La substance qui nous occupe était connue des Grecs et des Romains sous le nom de *laser.* Le mot *asa* signifie guérir en langue hébraïque. Ce qu'il y a de remarquable dans l'histoire de cette substance, c'est le dégoût qu'en ont les Européens, qui l'ont nommée *stercus diaboli*, tandis que chez les Orientaux c'est un assaisonnement des plus recherchés. Il ne faut pas disputer des goûts.

Pour les médecins, c'est un antispasmodique précieux ; Boerhaave dit n'en pas connaître de plus puissant. On l'emploie surtout dans l'hystérie, l'hypocondrie, les affections nerveuses des organes respiratoires. Il est aussi emménagogue et vermifuge.

On l'administre sous forme de pilules, de potions, et surtout de lavements, émulsionné par le jaune d'œuf. Il fait la base d'une teinture. La médecine vétérinaire en fait un grand usage.

On prétend que, brûlé dans un appartement, sa vapeur détruit les insectes nuisibles.

ASARET.

Cabaret, *rondelle*, *oreille d'homme*. *nard sauvage*; *Asarum europæum*. (Aristolochiées.)

Petite plante toujours verte qui tapisse les rochers ou les ruines des lieux humides et ombragés des bois. Racine petite, fibreuse, géniculée, *quadrangulaire*, contournée, d'une saveur et d'une odeur fortes comme poivrées; feuilles réniformes, obtuses, larges, portées sur de longs pétioles; fleurs d'un pourpre noirâtre, portées sur un pédoncule très-court.

On emploie les racines et les feuilles. La racine donne, à la distillation, une huile volatile liquide, une matière cristalline nommée *asarite*, et une matière blanche, transparente et aussi cristallisable, nommée *camphre d'asarum*. Cette racine est fortement purgative et émétique. Sous ce dernier rapport, elle remplaçait l'ipécacuanha avant l'importation de celui-ci. En poudre, elle est aussi sternutatoire, ainsi que les feuilles, qui sont plus spécialement employées en poudre comme tel, soit seules, soit mêlées à d'autres substances, comme dans la poudre Saint-Ange.

L'hippiatrique emploie la poudre d'asarum contre le farcin.

Asarum, en grec, signifie *je n'orne pas*, parce que, suivant Pline, cette plante n'entrait point dans la composition des guirlandes dont on se parait dans les fêtes. Son nom de *cabaret* lui vient de l'usage qu'on en fait dans certains pays pour dissiper l'ivresse; celui d'*oreille d'homme*, de la forme de ses feuilles; enfin celui de *nard sauvage*, donné à la racine, de son odeur que l'on comparait à celle des valérianes ou nards. La racine de valériane sauvage, étant souvent mêlée à celle d'asaret dans le commerce, aura bien pu donner lieu à cette erreur.

L'*asaret du Canada*, *asarum canadense*, possède les mêmes propriétés que celui d'Europe.

ASCLÉPIADE.

Dompte-venin; *Asclepias vincetoxicum*. (Apocynées.)

Plante qui croît dans toute l'Europe, et dont la racine, formée d'un très-grand nombre de fibres, a été employée comme alexitère, excitant, vomitif, sudorifique et diurétique, à la dose de 1 à 2 grammes. C'est une plante suspecte.

ASPERGE.

Asperge cultivée; *Asparagus officinalis*. (Asparaginées.)

Plante que l'on cultive dans les jardins potagers, et dont on emploie, en pharmacie, 1° la racine sèche, qui se compose d'un faisceau de fibres de la grosseur d'une plume d'oie, fauve, inodore et d'une saveur douceâtre; 2° les jeunes pousses ou *turions*, les mêmes que l'on mange sur les tables.

Ce sont des diurétiques peu actifs, qui ont la singulière propriété de communiquer à l'urine une odeur forte et désagréable. La racine est ordonnée sous forme de tisane. Elle est une des cinq dites apéritives. On prétend que fraîche son action est plus marquée.

Les turions contiennent de l'asparagine, et servent à préparer un sirop (sirop de pointes d'asperges) employé à la fois comme diurétique et sédatif. C'est Broussais qui découvrit, en 1829, l'action sédative sur le cœur des turions d'asperges.

ASPARAGINE.

Althéine, *agédoïte*, *asparamide*; *Asparagina*.

Substance neutre, blanche, cristalline, inodore. d'une saveur faible, que l'on retire de la racine de guimauve et des jeunes pousses d'asperges. On l'obtient de celles-ci en en exprimant le suc, le filtrant et l'évaporant en consistance sirupeuse. On abandonne ce sirop à lui-même pendant un mois. On traite alors la masse cristalline qui s'est formée par l'alcool, on évapore celui-ci et on laisse cristalliser.

Diurétique peu et même point employé en France; mais qui l'est en Italie, en Piémont.

ASPÉRULES.

On connaissait jadis deux plantes rubiacées de ce nom en pharmacie :

1° *Aspérule odorante*, *hépatique étoilée*, *petit muguet*; *Asperula odorata*.

Petite plante grêle, à feuilles verticillées, à fleurs blanches et d'odeur agréable.

Astringent léger. On l'avait conseillé contre la rage. Inusité.

2° *Aspérule à l'esquinancie*, *herbe à l'esquinancie*; *Asperula* ou *rubia cynanchica*.

Petite plante en touffes étalées, à feuilles linéaires, à fleurs blanches rosées croissant sur les pelouses des bois. Employée jadis en gargarismes dans les maux de gorge.

Sa racine peut remplacer la garance; de là son nom de *rubiole*, *de petite garance*. Cependant elle est moins riche en matière colorante que l'*asperula tinctoria*.

AUNE.

Aune commun; *Betula alnus*. (Amentacées.)

Arbre des bords des ruisseaux, dont on emploie l'écorce, qui est d'un gris cendré, fendillée à sa surface externe, rouge à la face interne, inodore, styptique.

Astringent peu usité.

Dans quelques campagnes, on emploie les feuilles en application sur les mamelles des femmes nouvellement accouchées, pour dissiper le lait.

AUNÉE.

Deux plantes synanthérées de ce nom sont indiquées dans les pharmacopées.

1° AUNÉE, *aunée commune, inule*; *Inula helenium*.

Plante que nous caractériserons suffisamment en disant qu'elle a assez bien l'apparence, en petit, des hélianthes ou soleils. Elle croît dans les lieux humides et ombragés. On la cultive aussi dans les jardins.

On emploie la racine, qui est longue, grosse, charnue, grisâtre au dehors, blanche en dedans, d'une odeur forte et poivrée, d'une saveur aromatique, âcre et amère. Le commerce l'offre sèche et coupée en long ou en travers.

Elle contient une résine âcre, une huile volatile, un stéaroptène (*helenine, camphre d'aunée*), et une fécule particulière (*inuline, alantine, datiscine* ou *dalhine*), etc.

L'aunée jouit de propriétés médicales prononcées : c'est un tonique, un excitant, un diaphorétique précieux, recommandé surtout dans le catarrhe chronique avec engorgement des poumons. On l'emploie encore, dans les cas de faiblesse générale, chez les jeunes filles non réglées ; dans les engorgements des viscères, les maladies cutanées. Sa décoction, employée en lotions ou compresses, partage avec celle de bardane la propriété d'apaiser presque instantanément les démangeaisons dartreuses.

On en fait une poudre, un extrait, un vin, une teinture, une conserve, un sirop.

L'infusion est très-aromatique ; la décoction est de plus très-âcre; c'est que la résine âcre se dissout par l'ébullition. La première nous paraîtrait plus convenable pour l'intérieur, et la seconde pour l'extérieur.

2° AUNÉE *anti-dyssentérique*, *herbe de saint Roch*; *Inula dyssenterica*.

Plante plus petite que la précédente, et que l'on a employée comme astringent. Inusitée.

AURONE.

Aurone des jardins, *aurone mâle*, *citronnelle, garderobe*, *abrotanum*; *Artemisia abrotanum*. (Synanthérées.)

Plante des jardins, ayant beaucoup de rapport avec les absinthes, en touffes hautes de 50 centimètres à 1 mètre, ligneuse, feuilles subdivisées, sétacées, fleurs jaunes, en globules terminaux. Odeur forte, aromatique, camphrée et citronnée, d'où son nom de citronnelle qu'elle partage avec la mélisse.

Amère, tonique, excitant, vermifuge. Peu employé.

On nomme aurone femelle la santoline.

AVOINE.

Avoine cultivée; *Avena sativa*. (Graminées.)

Céréale dont la semence mondée constitue le gruau que l'on distingue en *gruau de noisiel* ou *de Paris* lorsqu'il est entier, et en *gruau de Bretagne* lorsqu'il est concassé ou grossièrement moulu.

Le gruau devient promptement la proie des insectes ; il convient de l'avoir toujours frais.

Adoucissant, analeptique, employé en décoction (eau ou tisane de gruau). On en fait un sirop.

AYA PANA.

Eupatoire aya pana; *Eupatorium ayapana*. (Synanthérées.)

Plante originaire du Brésil, et transportée à l'Ile-de-France, d'où nous vient la petite quantité de feuilles que l'on consomme en Europe. Ces feuilles sont longues de 5 à 8 centimètres, étroites, lancéolées-aiguës, marquées de trois nervures principales, couleur jaune fauve; saveur astringente, amère; odeur parfumée, agréable, ayant de l'analogie avec celle de la fève tonka.

Ses propriétés paraissent être celles du thé. Elle est à peu près oubliée, après avoir été vantée à l'excès contre un grand nombre de maladies. Rien ne nuit plus que des éloges outrés.

AZÉDÉRACH.

Azédérach commun; *Milia azederack*. (Méliacées.)

Grand arbre originaire des Indes Orientales, dont l'écorce de la racine, les feuilles et les fruits ou noix sont employés en Amérique comme vermifuge.

AZOTATES.

Sels résultant de la combinaison de l'acide azotique avec les bases.

Au temps des alchimistes, c'étaient des

nitres; plus tard on les nomma *nitrates*, comme on les appelle encore souvent.

Ils jouissent tous d'une grande solubilité dans l'eau. Les azotates alcalins sont des diurétiques; les autres jouissent de propriétés diverses.

Ne les associer ni aux acides ni aux alcalis, du moins les azotates métalliques.

AZOTATE D'AMMONIAQUE.

Nitre inflammable, *sel ammoniaque nitreux*.

On l'obtient en saturant l'acide azotique par l'ammoniaque. Il est employé comme diaphorétique, diurétique et vermifuge.

AZOTATE D'ARGENT.

Il est connu et employé sous des états différents.

1° *Azotate d'argent cristallisé*, *cristaux de lune*, *nitrate acide d'argent*; *Nitras argenticus*.

On l'obtient en faisant dissoudre à chaud de l'argent pur dans de l'acide nitrique. On rapproche et l'on fait cristalliser. (*Codex*.)

On le purifie en le faisant dissoudre dans de l'eau distillée et le faisant cristalliser de nouveau, ou seulement en lavant les cristaux.

Il cristallise sous forme d'écailles. Il est incolore et inodore, d'une saveur styptique et métallique désagréable, très-caustique et très-soluble dans l'eau distillée. Il précipite dans l'eau ordinaire.

Il est employé fréquemment comme cathérétique, en injections, en collyres, en solutions concentrées, etc.

2° *Azotate d'argent fondu*, *pierre infernale*, *nitrate neutre d'argent*; *Nitras argenticus fusus*.

Faites fondre dans un creuset de l'azotate d'argent cristallisé, ou mieux, comme le recommande le Codex, faites évaporer les eaux-mères du nitrate cristallisé, mettez le résidu de l'évaporation dans un creuset, chauffez, et quand la matière sera en fusion tranquille, coulez-la dans une lingotière préalablement chauffée et graissée. La lingotière refroidie, on la démonte et on en retire les cylindres de nitrate que l'on conserve enfermés dans des flacons contenant de la coriandre ou de la graine de lin. Celles-ci sont pour empêcher que les cylindres ne se brisent.

A part la forme en bâtons, et la couleur noirâtre produite par la réduction d'un peu d'argent et l'altération de la matière grasse employée dans la lingotière, le nitrate d'argent fondu a les mêmes propriétés que le nitrate cristallisé.

L'usage externe du nitrate d'argent est des plus importants; l'usage interne est presque nul. Dans ce dernier cas, on l'a employé avec avantage contre l'épilepsie; mais il faut le continuer longtemps, et le malade soumis à ce traitement prend une teinte générale ardoisée indélébile : on l'a abandonné. Mais au dehors, c'est le cathérétique le plus employé, le caustique par excellence; on s'en sert pour réprimer les chairs fongueuses, sur lesquelles son action est très-vive; toucher la surface des plaies de mauvaise nature, les boutons varioliques (méthode ectrotique), pour hâter la cicatrisation des trajets fistuleux, des chancres indolents, dans le croup.

Pour se servir de la pierre infernale, on l'enchâsse dans un tuyau de plume, et mieux dans un instrument fait *ad hoc* et nommé *porte-pierre*, *porte-caustique* ou *étui*. Mais pour les cavités profondes on risque par cette méthode de toucher aux parties antérieures à celles que l'on veut atteindre. Pour obvier à cet inconvénient, M. le professeur Duméril a donné connaissance d'un moyen qui consiste à recouvrir des bâtons de pierre infernale de telle épaisseur et de telle longueur qu'on le désire, de cire d'Espagne fondue. Lorsqu'on veut se servir des bâtons ainsi préparés, on met le bout à nu avec un canif.

Ne serait-il pas mieux d'enduire les bâtons des différents caustiques avec la matière des instruments en gomme élastique, ou même avec de simple vernis?

SOUS-AZOTATE DE BISMUTH.

Blanc de fard, *de perle ou de bismuth*; *magistère de bismuth*, *oxyde blanc de bismuth*, *nitrate basique de bismuth*; *Sub azotas bismuticus*.

Bismuth purifié, 2 Acide azotique, 6

Faites réagir d'abord à froid, puis à chaud; laissez reposer; décantez; évaporez aux 2/3, et versez la liqueur dans 40 ou 50 fois son poids d'eau. La matière blanche qui se précipitera sera le sous-azotate de bismuth que vous recueillerez, laverez et ferez sécher. (*Codex*.)

Antispasmodique. Dans la gastrodynie, la diarrhée, la gastrite. Dose : de, 2 à 3 gram. en poudre mêlé à du sucre, ou en pilules.

AZOTATES DE MERCURE.

On distingue en pharmacie deux azotates de mercure et un azotate double de mercure et d'ammoniaque.

1° *Proto-azotate de mercure*, *nitrate de protoxyde de mercure*, *nitrate mercureux*; *Azotas hydrargyrosus*.

Mercure pur. — Acide azotique à 35°. āā P. E.

Laissez réagir dans un matras; après 24

heures, séparez les cristaux formés, lavez-les à l'acide nitrique et faites-les sécher. (*Codex.*)

Traité par l'eau chaude, ce sel donne un sous-proto-nitrate insoluble, jaune verdâtre, appelé *turbith nitreux*.

Le proto-nitrate de mercure est employé en pommade contre les dartres; il est cathérétique.

2° *Deuto-azotate acide de mercure liquide, nitrate, acide de mercure*; *Azotas hydrargyricus liquidus.*

Mercure pur,	100	Acide azotique à 35°	200

Faites dissoudre, puis évaporez de manière à obtenir 225 de produit. (*Codex.*)

Ce liquide contient 71 pour 100 de nitrate et un excès d'acide.

Caustique énergique; employé pour combattre les dartres rongeantes, les ulcères cancéreux de la peau et du col de l'utérus : on l'applique au moyen d'un pinceau de charpie et on recouvre avec un tampon de la même substance.

Il ne faut pas confondre cette préparation avec la suivante :

EAU MERCURIELLE CAUSTIQUE.

Mercure,	4	Acide azotique à 33°	5

Faites dissoudre à une douce chaleur, et ajoutez :

Eau distillée,	30

La liqueur contient un mélange de proto et de deuto-nitrate de mercure. (*Codex de* 1818.)

Nous avons ajouté l'adjectif *caustique* pour éviter qu'on ne confonde cette préparation avec l'*eau mercurielle vermifuge*, dont nous parlerons plus loin.

C'est une préparation analogue à celle que l'on connaissait autrefois sous les noms de *remède du capucin* ou du *duc d'Antin*, de *liqueur de Belloste*, et qu'on employait à l'extérieur en lotions sur les chancres et ulcères syphilitiques, à l'intérieur à la dose de 2 ou 3 gouttes dans un verre d'eau ou de tisane sudorifique.

Guibourt indique encore sous le nom d'*acide nitrique mercuriel* la dissolution à chaud de 1 gramme de proto-nitrate de mercure dans 8 d'acide nitrique.

Bien qu'on l'emploie comme le *deuto-azotate acide liquide* du Codex, il ne faut pas les confondre.

AZOTATE DE POTASSE.

Nitre, sel de nitre, salpêtre nitrate de potasse; *Azotas potassicus.*

Ce sel, dont l'existence a été révélée dans le treizième siècle par le moine Roger Bacon, le même qui découvrit la poudre de guerre, est fourni par le commerce.

On le retire en grand des vieux plâtras et des nitrières artificielles ou naturelles. Ces dernières sont nombreuses dans l'Inde.

C'est à ce sel que les *plantes dites nitreuses*, comme la bourrache, la buglose, la pariétaire, doivent leurs propriétés diurétiques. La moelle de l'hélianthe ou grand soleil (*Helianthus annuus*) en contient tellement qu'elle brûle comme une mèche d'artifice, ce qui avait fait penser qu'on pouvait l'employer en moxas.

Entier, le sel de nitre se présente sous forme de masses aiguillées, blanches, inodores. Sa saveur est d'abord fraîche et urineuse, puis amère. Il est très-soluble dans l'eau.

A haute dose, c'est un poison. A petite dose, c'est le diurétique par excellence et le plus employé. C'est aussi un tempérant, un fondant et, d'après les Italiens, un contro-stimulant. Le docteur Aran l'a employé à haute dose (jusqu'à 30 grammes par jour) contre le rhumatisme articulaire.

Dose de 5 centig. à 2 grammes dans des boissons comme diurétique; 1, 4 et 8 grammes comme contro-stimulant.

Si l'on fait fondre du sel de nitre dans un creuset et qu'on le coule en plaques, on obtient le *nitrate de potasse fondu*, le *sel de prunelle* ou le *cristal minéral* des anciennes pharmacopées, et encore particulièrement recommandé dans quelques traités de médecine vétérinaire, bien qu'il ne diffère point du sel cristallisé.

AZOTATE DE SOUDE.

Nitre cubique, quadrangulaire ou rhomboïdal.

Il est fourni par le commerce et est employé comme diurétique et antidyssentérique.

AZOTATE DE STRYCHNINE.

Sel plus soluble et plus actif que la strychnine elle-même.

BADIANE.

Anis étoilé, anis de la Chine.

C'est le fruit d'un bel arbre toujours vert, l'*illicium anisatum* (Magnoliacées) qui croît en Chine et au Japon.

Ces fruits sont formés par 6 à 12 coques réunies en étoile, ligneuses, d'un brun ferrugineux, renfermant chacune une semence ovale, luisante, de couleur puce, et contenant elle-même une amande blanche, oléagineuse. Tout le fruit, le péricarpe surtout, a une odeur anisée très-forte et une saveur chaude sucrée et acidule.

La badiane contient une grande quantité d'huile volatile : on y a entrevu un acide non encore isolé.

La badiane est en grande vénération chez les Chinois, qui en mangent après les repas et en brûlent devant les pagodes. Pour la médecine c'est un stimulant, un stomachique employé comme succédané de l'anis vert. L'huile volatile sert à préparer la meilleure anisette de Bordeaux, dit-on.

BAGUENAUDIER.

Colutea arborescens. (Légumineuses.)

Arbrisseau indigène, à feuilles d'acacia, à fleurs jaunes et à fruits vésiculeux.

Les feuilles, ou plutôt les folioles, qui ressemblent assez bien à celles du séné, sont légèrement purgatives et peuvent remplacer, dans certains cas, ce dernier auquel on les mélange quelquefois frauduleusement.

BAINS.

Milieux dans lesquels on plonge, dans des vues thérapeutiques, le corps ou seulement l'une de ses parties.

Eu égard à la partie immergée, les bains sont *généraux*, c'est-à-dire entiers, ou *locaux*, c'est-à-dire partiels. Ces derniers, ensuite, sont divisés en *demi-bains*, *bains de pieds* ou *pédiluves*, *bains de mains* ou *manuluves*, *bains de siége* ou *de fauteuil*, etc.

Selon l'état moléculaire de la substance du bain, ils sont *liquides*, et c'est le cas le plus ordinaire, *mous*, *secs* ou *gazeux*.

Le BAIN LIQUIDE est constitué par l'eau, soit seule, soit chargée de principes médicamenteux. Cependant on connaît des bains de sang, de lait, d'huile, de moût de raisin, de vin, etc. On l'appelle *bain de glace*, c'est-à-dire qui approche de 0° ; *bain froid*, de 10 à 20° ; *bain tiède*, de 25 à 30° ; *bain chaud*, de 30 à 40° et plus (1).

On évalue la quantité d'eau nécessaire pour un bain ordinaire ou pour adulte à 300 litres, pour un adolescent à 200 litres; pour un enfant de huit à douze ans, 100 litres; enfin pour les enfants au-dessous, de 25 à 50 litres.

Suivant la durée, on le dit : *bain de courte durée* (quelques minutes), *bain de moyenne durée* (environ une heure), *bain prolongé* (plusieurs heures).

(1) Les degrés indiqués ici sont des degrés centigrades. 33° centig. est la température de *bain* proprement dite; elle correspond à 27° Réaumur. On s'assure de la température des bains à l'aide d'un instrument nommé *thermomètre à bains*. C'est un petit thermomètre ordinaire appliqué sur une planchette sur laquelle sont marqués les degrés, et qui se tient verticalement dans l'eau à l'aide d'un flotteur en liége.

En général les bains ne doivent être administrés ni dans les accès de fièvre, ni dans la sueur, ni lorsque l'estomac est rempli d'aliments.

Lorsque le bain liquide n'est que partiel, ou qu'il est administré d'une certaine manière, il prend les noms de *douches*, de *bain d'ondée*, de *surprise*, d'*affusion*, d'*aspersion*. Le *bain russe* est à peu près tout cela à la fois, plus le massage ou friction que l'on fait supporter au baigneur.

BAINS DE PIEDS ou pédiluves. Ils peuvent présenter toutes les variétés des précédents; cependant ils sont plus généralement employés à titre de révulsifs. Alors on y fait entrer des substances irritantes dont on aide l'action en élevant la température de l'eau.

On a inventé un appareil assez ingénieux pour donner des bains de pieds ; cet appareil se compose d'un seau en métal (il serait peut-être mieux qu'il fût en matière moins conductrice de la chaleur) ; le long de la paroi descend un tube en fer-blanc qui, arrivé à la partie inférieure, se courbe et vient aboutir au centre du fond où il se termine en pomme d'arrosoir. Lorsqu'on veut réchauffer le pédiluve, on verse l'eau chaude par l'extrémité supérieure du tube; de cette manière on n'a pas besoin de découvrir le bain, et le mélange de l'eau chaude avec l'eau refroidie, se faisant par le fond, est beaucoup plus exact. Il serait rationnel d'appliquer ce principe aux grandes baignoires : l'excédant d'eau pourrait s'écouler par un *trop-plein*.

BAINS DE MAINS ou *manuluves*. Rien de plus simple que leur administration.

BAINS DE SIÉGE ou de fauteuil. Dans cette sorte de bains, la partie inférieure du tronc et le haut des cuisses seulement sont soumis à l'action thérapeutique du bain. Ils conviennent dans certaines affections locales où le bain entier n'est pas nécessaire.

Il peut admettre, relativement à sa nature, comme le bain général, une foule de variétés. Sa température, sa durée subissent les mêmes modifications. Le fauteuil à bain de siége pourrait recevoir le même perfectionnement que le seau à pédiluves.

Les BAINS MOUS nous intéressent peu ; les plus usités sont ceux de boues minérales, de marc de raisin, de fumier chaud.

Les BAINS SECS sont constitués par du sable, du son, de la cendre chauffés, et dans lesquels on plonge tout ou partie seulement du corps.

Les BAINS DE VAPEUR sont très en usage aujourd'hui. On les administre de deux manières. La première manière, celle qui

se pratique chez les particuliers, consiste à faire asseoir le malade dans une sorte de baignoire (en bois ou en métal) recouverte de manière à ne laisser passer que la tête au dehors, ou bien encore à le faire asseoir sur une chaise et à l'envelopper complétement, sauf la tête encore, dans un sac de toile imperméable ; dans l'un et l'autre cas, on fait arriver la vapeur autour du malade à l'aide d'un tube par une ouverture *ad hoc*.

On sait que l'on fait des fumigations de ce genre, mais moins parfaites, en mettant dans une bassinoire les matières qui doivent produire les vapeurs et en promenant cette bassinoire dans le lit du malade.

Dans les grands établissements de bains et dans les hôpitaux, on produit la vapeur dans un appareil situé dans une pièce particulière; le générateur de vapeur lance celle-ci par des ouvertures donnant dans une autre pièce où se trouvent les malades. Ceux-ci, à l'aide de gradins établis à cet effet, s'approchent de plus en plus des bouches de vapeur, à mesure qu'ils peuvent supporter un plus haut degré de chaleur. Mais on conçoit que ce dernier mode ne peut être employé pour des gaz dangereux à respirer.

Une bonne condition, à la sortie des bains de vapeur, c'est de se mettre au lit pour que la transpiration continue et soit séchée en même temps.

Les substances le plus fréquemment employées en bains de vapeur sont : le soufre, le cinabre, le benjoin, le succin, etc., pour les bains de vapeur sèche ; l'eau, l'alcool, le vinaigre, les décoctés aromatiques, émollients, etc., pour les bains de vapeur humide.

On projette par parties sur des plaques de tôle ou de fonte les premières substances ; les secondes sont vaporisées par l'ébullition.

Lorsque les bains de vapeur ne sont que partiels, ils prennent les noms de *douches de vapeur*, de *fumigations*. Dans ce cas, on présente l'extrémité du tube qui amène la vapeur à la partie affectée, en l'approchant ou l'éloignant selon la sensibilité de la partie.

Assez souvent, faute d'appareil, on présente la partie malade au-dessus du vase où la vapeur se produit. Mais alors, pour ne pas perdre de vapeur, on improvise au-dessus du vase un conduit qui va de ce dernier à la partie malade, avec un papier fort, une étoffe imperméable, etc.

(V. *Fumigations*.)

PRÉPARATIONS POUR BAINS.

BAIN ACIDE.

Acide chlorhydrique du commerce,	1 kilog.
Eau Q. S. *pour un bain*, ou	300 litres.

Mêlez. (F. H. P.)

La dose d'acide de cette formule est à peu près la plus forte que l'on emploie ; le plus généralement elle est de 250, 300 ou 500 grammes.

BAIN ALCALIN.

Carbonate de soude du commerce,	250,
Eau,	300 litres.

Faites dissoudre le sel dans une petite quantité d'eau chaude, puis versez la solution dans l'eau du bain. (F. H. P.)

BAIN ANTISYPHILITIQUE.

Bain mercuriel.

Sublimé corrosif, 15 Eau distillée, 500

Faites dissoudre et versez dans une baignoire en bois contenant :

Eau commune, Q. S. pour un bain.

Dans le traitement des maladies vénériennes, lorsqu'on redoute l'action du sublimé sur l'estomac (*Foy*).

BAIN AROMATIQUE.

Espèces aromatiques, 1000 Eau bouillante, 12000

Faites infuser, passez avec expression et ajoutez à l'eau du bain. (F. H. P.)

Cadet y ajoute :

Essence de savon, 125, et sel ammoniac, 60

Contre la diarrhée, les affections rhumatismales, la consomption.

BAIN ASTRINGENT DE MOST.

Alun,	200

Faites dissoudre dans :

Eau froide,	6 à 8 seaux.

Ajoutez :

Lait caillé,	1 seau.

M. Most emploie ce bain dans le cas où la plus grande partie du corps est couverte de brûlures. Il y fait rester le malade pendant dix heures. On peut, suivant les cas, augmenter la dose du sel. (*Bouch.*)

BAIN DE BALARUC.

Chlorure de sodium,	1568	Chlorure de magnésium	780
— de calcium,	1625	Sulfate de soude,	500
		Bi-carb. de soude,	625
		Eau, litres	300

Opérez comme pour celui de Bourbonne. (*J.*)

BAIN DE BARÈGES ARTIFICIEL.

Hydrosulfate de soude cristal.,	60
Carbonate de soude cristal.,	60
Chlorure de sodium,	60
Eau pure,	320

Faites dissoudre et conservez dans une bouteille. C'est la dose pour un bain. (*Codex*).

Le Codex fait observer que cette formule donne un bain incolore, d'une odeur légèrement hydrosulfurée, qui diffère totalement, par sa composition, du bain sulfureux ordinaire que l'on prépare avec le sulfure de potassium et dont il ne donne point la formule.

Nous ferons remarquer qu'en général dans les pharmacies on délivre pour bain de Barèges le bain sulfureux dont nous donnons la formule plus loin. Pour faire cesser les malentendus qui pourraient avoir lieu à ce sujet, nous proposons d'appeler le bain du Codex : *bain de Barèges du Codex*, ou *à l'hydrosulfate de soude*, et l'autre : *bain de Barèges ordinaire*, ou *au sulfure de potasse*.

La formule du bain de Barèges du Codex est celle d'Anglada. M. Boudet a donné une modification de cette formule en y faisant entrer de la gélatine. Le *bain* ou *extrait de Barèges inodore de Quesneville* n'est pas autre chose que les sels ci-dessus, mêlés et non dissous.

BAIN DE BOURBONNE-LES-BAINS ARTIFICIEL.

Chlorure de calcium,	990,0
de sodium,	1600,0
Sulfate de soude,	1550,0
Bicarbonate de soude,	140,0
Bromure de potassium,	15,0

pour un bain de 300 litres.

On n'ajoute le sel marin et le sulfate de soude à l'eau du bain que lorsque les autres sels sont dissous. (*Guib.*)

BAIN AVEC LA CIGUE DE FANTONETTI.

Ciguë sèche ou fraîche,	8 à 10 pincées.
Eau bouillante,	4 à 5 kilog.

Faites infuser, passez et versez dans une baignoire que l'on couvre.

Dans l'impétigo, l'érythème, le psoriasis, le lichen, la goutte. (*Foy.*)

BAIN AVEC L'ÉMÉTIQUE.

Émétique, 60, Eau, Q. S. pour un bain général.

Dans le lumbago, les dartres, le prurit. (*Foy.*)

BAIN ÉMOLLIENT.

Espèces émollientes, 2000
Eau commune, 5000 Graine de lin, 250

Faites bouillir; passez avec expression et versez dans l'eau du bain. (F. H. P.)

BAIN GÉLATINEUX.

Gélatine pour bain, 1 kilog. Eau chaude, 10 kil.

Faites dissoudre en remuant et ajoutez à l'eau du bain. (F. H. P.)

On emploie bien plus souvent 500 grammes que 1000.

BAIN IODURÉ DU DOCTEUR LUGOL.

Pour adultes,	Nos 1	2	3
Iodure de potassium,	15	20	24
Iode,	8	10	12
Eau,	625	625	625
Pour enfants,	Nos 1	2	3
Iodure de potassium,	5	6	8
Iode,	2,5	3	4
Eau,	300	300	300

Dans les affections scrofuleuses. (*Foy*).

BAIN AVEC L'IODURE DE FER DE PIERQUIN.

Iodure de fer, 30, Eau, 500,

Faites dissoudre et ajoutez à l'eau du bain. On augmente successivement la dose de l'iodure. (*Bouch.*)

Aménorrhée, fleurs blanches.

BAIN DE MER ARTIFICIEL.

Pour bain de	250 *lit.*	300 *lit.*
Chlorure de sodium,	6650	7980
Chlorure de magnésium,	2490	2990
de calcium,	605	730
Sulfate de soude,	2625	3150

Suivant l'observation de M. Guibourt, qui donne cette formule, on pourrait ajouter aux doses ci-dessus 6 à 8 grammes de bromure et d'iodure de potassium pour se rapprocher davantage de la composition de l'eau de mer.

Rachitisme, scrofules, chlorose, engorgements.

BAIN DE PLOMBIÈRES.

Bain salino-gélatineux.

Carbon. de soude,	58,5	Chlor. de calcium,	17,7
Sulfate de soude,	37,8	Silice,	21,6
Chlorure de soude,	10,9	Gélatine,	17,6

(*Guib.*)

Dans les établissements d'eaux minérales factices, on donne la solution pour bain de Plombières limpide, et contenue dans une bouteille forme anglaise. La gélatine est contenue à part dans un petit flacon. On la fait dissoudre, avant de l'ajouter à l'eau du bain.

BAIN AVEC LE SAVON.

Savon blanc, 1000 Eau, 3000

Faites dissoudre et ajoutez à l'eau du bain. (F. H. P.)

BAIN AVEC LE SEL MARIN.

Sel commun, 1000 Eau, Q. S.

Pour un bain. (F. H. P.)

M. Foy indique un bain avec le sel marin et la gélatine, composé de 500 du premier et de 1000 du second. Dans les scrofules.

BAIN AVEC LE SON.

Son, 2 kilog. Eau, 5 kilog.

Faites bouillir pendant un quart d'heure; passez et ajoutez à l'eau du bain.

BAIN SULFUREUX.

Bain antipsorique de Jadelot.

Sulfure de potasse,	125	Eau,	500

Dissolvez, filtrez et conservez dans une bouteille forme anglaise, pour l'usage.

Telle est la dose à laquelle les pharmaciens préparent leurs *solutions sulfureuses pour bains de Baréges*, et qu'il ne faut pas confondre avec celle du Codex:

Autrefois on donnait avec cette solution, appelée alors solution n° 1, une autre solution, dite n° 2, et composée de 12 grammes d'acide sulfurique et de 250 d'eau commune. On ajoutait les deux préparations à l'eau du bain, ce qui donnait lieu à un grand dégagement d'hydrogène sulfuré.

En ajoutant au bain sulfureux 500 grammes de gélatine commune, on obtient le *bain sulfuro-gélatineux*. On dissout préalablement la gélatine dans 2 ou 3 kilog. d'eau chaude.

Nous placerons ici les *boules barégiennes du docteur Montein*. Elles se composent de :

Sulfure de calcium,	8	Colle de Flandre,	1
Sel marin,	2	Extrait de saponaire,	1

Mêlez et faites des boules de 45 grammes que vous renfermerez bien. 3 ou 4 boules pour un bain d'adulte.

BAIN DE PIEDS ACIDE.

Pédiluve irritant de Scott.

Acide hydrochlorique, 125,0 Eau, Q. S.

BAIN DE PIEDS ALCALIN.

Carbonate de potasse, 125,0 Eau, Q. S.

BAIN DE PIEDS MERCURIEL.

Sublimé corrosif, 2 décig. Eau, 1000,0

Contre les exostoses et les tumeurs syphilitiques. (*Bouch.*)

BAIN DE PIEDS AVEC LE SEL MARIN.

Sel commun, 125,0 Eau, Q. S.

BAIN DE PIEDS SINAPISÉ.

Farine de moutarde, 125,0 Eau, Q. S.

(Voir nos remarques sur la moutarde.)

BALSAMITE.

Coq, baume ou costus des jardins, menthe coq ou romaine, grand baume; Balsamita suaveolens. (Synanthérées.)

Plante herbacée du midi de la France et cultivée dans les jardins. Son odeur très-aromatique se rapproche de celle de la menthe. On emploie les feuilles et les sommités.

Vermifuge, emménagogue, antispasmodique.

Deux à huit grammes en infusion. Peu usitée.

Jadis on préparait l'*huile de baume*, très-employée dans les plaies et contusions, en faisant macérer les feuilles dans l'huile.

BARDANE.

Glouteron, herbe aux teigneux, Arctium lappa. (Synanthérées.)

Plante haute d'un mètre et plus, feuilles très-grandes, cordiformes, vert foncé en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous, fleurs rouges violacées, flosculeuses, en panicules terminales. Très-commune le long des chemins et dans les terrains incultes.

On emploie la racine et les feuilles. La première est longue, grosse comme le pouce, fauve au dehors, blanche en dedans, d'une saveur douceâtre, d'une odeur nauséeuse. Le commerce la présente sèche et coupée.

Elle contient de l'inuline, du carbonate et du nitrate de potasse.

Son action sudorifique la fait employer journellement dans les maladies de la peau, la gale, le rhumatisme. On en fait des hydrolés, un extrait, un sirop.

Les feuilles sont plus actives. La décoction employée en lotions jouit de la propriété très-marquée d'apaiser le prurit dartreux, propriété qu'elle partage avec la décoction d'aunée.

BAUMES.

Le nom de baume paraît avoir été donné, dans l'origine, à des compositions onguentaires auxquelles on attribuait des vertus souveraines. Plus tard ce nom fut étendu à des préparations liquides, odorantes, généralement alcooliques (V. *alcoolats, teintures*), dans lesquelles on avait également la plus grande confiance. Plus tard encore on appliqua le nom de baume à des substances naturelles odoriférantes. Enfin de nos jours, les pharmacologistes, d'accord avec les chimistes, ont restreint cette dénomination à des produits végétaux naturels, dont la composition commune peut être assez exactement représentée par de la résine, de l'*acide benzoïque* ou *cinnamique*, et de l'huile volatile.

Quant à nous, qui ne devons pas être dogmatiques, nous rangerons en deux ordres, sous le nom de *baumes*, les *baumes proprement dits* ou *naturels*, et celles des anciennes compositions balsamiques, que nous nommerons *baumes factices*, qui ne peuvent être nettement classées avec les

onguents, les alcoolats, ni avec d'autres genres de médicaments bien définis.

BAUMES NATURELS.

Ces produits sont la base de médicaments de différentes formes, et dont quelques-uns sont assez employés soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Plus rarement ils sont employés à l'état naturel en fumigations. Ils possèdent tous la propriété dite *balsamique*.

BAUME DE CALABA.

Baume vert, baume marie, baume focot.

Il suinte du tronc, des branches et même des feuilles du *calophyllum calaba*. D'abord blanc, puis vert olive, ce produit récent contient de l'acide benzoïque. On suppose que c'est la résine tacamaque, à l'état liquide.

BAUME DU PÉROU.

Baume des Indes.

Hernandez, à la fin du dix-huitième siècle, reconnut que ce baume provenait du *myroxilum peruiferum* (Légumineuses), grand arbre de l'Amérique méridionale, et qui croît principalement au Mexique et au Pérou.

Ce baume est de deux sortes.

1° BAUME DU PÉROU SOLIDE, *en coque* ou *blanc*. Nouveau, il est demi-fluide, transparent, jaunâtre. Avec le temps, il brunit et se concrète. Son odeur est des plus agréables; sa saveur est parfumée, mais âcre et piquante.

Il découle spontanément ou à l'aide d'incisions. Il arrivait jadis enfermé dans des calebasses ou coques de cocos. Rare et inusité aujourd'hui.

2° BAUME DU PÉROU NOIR ou *liquide*. D'après quelques auteurs, il serait obtenu par décoction dans l'eau, de l'écorce, des rameaux et des bourgeons. M. Guibourt, s'appuyant sur ce qu'il a trouvé que ce baume contient plus d'huile volatile et d'acide benzoïque que le précédent, pense qu'il doit être obtenu aussi par incisions, mais d'un autre myroxilon. Pour que l'opinion de M. Guibourt eût quelque fondement, il faudrait que le baume noir fût aussi chargé d'huile volatile et d'acide benzoïque, ou plutôt cinnamique, que le baume en coques; or, cela n'est pas prouvé. Puis, la coloration noire intense, dont on ne connaît pas d'exemple dans les exsudations naturelles, et qui indique, ce nous semble, assez l'action d'une chaleur forte, doit renverser cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, ce baume a la consistance et l'apparence d'une mélasse très-brune; il a l'odeur plus forte que le précédent, mais toujours agréable; sa saveur est amère et âcre; il cède à l'eau son acide cinnamique, et un peu d'huile volatile. Il est presque entièrement soluble dans l'alcool.

Excitant employé contre les catarrhes chroniques. On le dit aussi diurétique. On en prépare une teinture, un sirop; il entre dans les pilules de Morton, la thériaque, et sert comme parfum.

BAUME DE TOLU.

Baume d'Amérique, de Saint-Thomas, ou *de Carthagène.*

Longtemps attribué à une térébenthacée, le *toluifera balsamum*; on sait pertinemment aujourd'hui qu'il provient d'une légumineuse, le *myroxilum toluiferum*, arbre qui croît dans l'Amérique méridionale, dans les provinces de Saint-Thomas et de Carthagène, surtout aux environs de la ville de Tolu, particularité qui a valu au baume ses différents noms.

Il découle naturellement de l'arbre. Il est d'abord semi-liquide, et ayant toute l'apparence d'une térébenthine tenace et glutineuse; devient ensuite plus ferme, prend une couleur fauve pellucide, devient grenu; alors il a une odeur très-suave. C'est là l'état sous lequel on le connaît le plus ordinairement. Avec le temps, il acquiert une solidité complète, devient jaune rougeâtre, très-friable, mais se ramollissant comme de la poix à la moindre chaleur. Dans cet état, il est moins odorant: c'est que, comme le fait remarquer M. Guibourt, l'huile volatile abondante du premier est remplacée dans le second par de l'acide benzoïque, ou mieux cinnamique, d'après Frémy.

Le baume de Tolu cède à l'eau chaude une grande quantité de son acide, et un peu de son huile volatile; est soluble dans l'alcool et l'éther, fond au feu, et brûle en répandant une odeur agréable. Il est formé de résine, d'huile volatile, de cinnaméine, d'acide cinnamique.

Stimulant, balsamique précieux. C'est surtout dans les catarrhes chroniques que l'on en fait usage. Les tablettes et le sirop, dont il fait la base, sont des préparations efficaces et fort agréables. On fait quelquefois respirer la vapeur d'éther, qui en est chargée, dans les toux opiniâtres.

BAUMES FACTICES.

Les baumes factices sont généralement employés à l'extérieur comme vulnéraires, fondants, résolutifs.

BAUME ACÉTIQUE CAMPHRÉ DE PELLETIER.

Ethérolé acétique savonneux camphré.

Savon animal,	4,0	Éther acétique,	30,0

Faites dissoudre au bain-marie, et ajoutez :

Camphre,	4,0	Huile vol. de thym,	0,4

Filtrez. (*Cad.*)

Simplification du baume de Sanchez.

Bouchardat répète cette préparation sous le nom de *savon acétique camphré*, avec cette différence que dans ce dernier il entre un peu d'essence de girofle.

Quatre à huit grammes en frictions dans les rhumatismes, la sciatique.

BAUME D'ACIER OU D'AIGUILLES.

Aiguilles d'acier,	15	Acide nitrique,	45

Faites dissoudre et ajoutez :

Huile d'olive,	75	Alcool,	60

Mettez sur un feu doux pendant un quart d'heure en ayant soin de remuer. (*Baumé.*)

Dans les maladies arthritiques.

BAUME ACOUSTIQUE.

Suc d'oignon,	30,0
Baume du Pérou,	15,0
Baume tranquille,	30,0

Mêlez. (*Soub.*)

Dans la surdité catarrhale.

BAUME ACOUSTIQUE AVEC LA RUE.

Huile de rue composée.

Baume tranquille,	8,0
Huile de rue par infusion,	15,0
Baume de soufre térébenthiné,	0,4
Teinture d'asa fœtida,	0,4
d'ambre,	0,4
de castoréum,	0,4
Huile de succin,	0,4

F. S. A. (*Guib.*)

Dans la surdité accidentelle sans inflammation.

BAUME ACOUSTIQUE CRÉOSOTÉ.

Alcool de mélisse comp.,	10,0	Fiel de bœuf,	40,0
Huile d'amandes d.	20,0	Créosote, gouttes,	10

Mêlez. (*Bouch.*)

BAUME ANODIN DE BATH.

Savon blanc,	125	Essence de romarin,	15
Opium,	30	Alcool rect.,	1000
Camphre,	60		

(*Remède patenté anglais.*)

BAUME APOPLECTIQUE.

Huile de muscade,	168,0	Huile vol. de rue,	2,0
de jasmin,	9,0	de succin,	2,0
vol. de cannelle,	9,0	Baume du Pérou,	4,0
de bois de Rhodes,	9,0	Ambre,	1,6
de girofle,	6,0	Musc,	1,6
de lavande	6,0	Civette,	1,
de marjolaine,	6,0	Noir d'ivoire porph.,	Q. S.

pour donner au tout une couleur noire. (*Guib.*) C'est le baume nerval modifié.

BAUME ANTIARTHRITIQUE DE SANCHEZ.

Alcoolé de savon animal éthéré.

Savon,	30	Huile vol. de girofle, gouttes,	15
Camphre,	8	de muscade, gouttes,	15
Esprit de lavande,	125	de sassafras, gouttes,	15
Huile vol. de menthe, gouttes,	15	Éther acétique,	30
de cannelle, gouttes,	15		
de lavande, gouttes,	15		

F. S. A. (*Cad.*)

BAUME ANTIHYSTÉRIQUE.

Asa fœtida,	12,0	Huile vol. de muscade,	2,5
Aloës,	4,0	d'absinthe,	0,6
Galbanum,	4,0	de sabine,	0,6
Castoreum,	2,0	de tanaisie,	0,6
Asphalte,	4,0	de jayet,	0,6
Labdanum,	4,0	de succin,	0,5
Opium,	2,0		
Huile vol. de rue,	0,5		

F. S. A. (*Cad.*)

Excitant, antihystérique. En application sous le nez et en frictions sur la région ombilicale, dans les accès d'hystérie. On le conserve dans des boîtes d'étain.

BAUME AROMATIQUE.

Huiles de girofle et de muscade,	ãã 125,0
Esprit de genièvre,	60,0

Mêlez. (*Piëm.*)

BAUME ASTRINGENT.

Acide sulfurique,	30,0	Alcool,	90
Essence de térébenth.	30,0		

Mêlez avec précaution dans un mortier de verre. (*Cad.*)

Conseillé dans l'hémoptysie, à la dose de 1 à 3 grammes dans une boisson appropriée.

BAUME ASTRINGENT DE GHERLI.

Benjoin,	15	Alcool à 80°,	340
Sang-dragon,	7	Essence de térébenth.	28

Après vingt-quatre heures de digestion, ajoutez :

Acide sulfurique,	35	Eau,	140

Vingt-quatre heures après, ajoutez encore :

Alcool à 80°,	85

Filtrez au bout de deux jours. (*Tad.*)

BAUME DE BASVILLE.

Essence de téréb.,	90,0	Eau distillée,	45,0
Carb. de potasse,	45,0	Esprit de genièvre,	60,0
Savon d'Alicante,	60,0		

F. S. A. (*Bat.*)

Modification du baume de vie de Plenck.

Le baume de vie externe spiritueux, ou *liqueur nervine de Pereboom* (*Guib.*), est, à quelque chose près, le baume de Basville.

BAUME CÉPHALIQUE SAXON.

Beurre de muscade,	125,0	Huile vol. de marjolaine,	4,0
Huile vol. de lavande,	6,0	de romarin,	4,0
de succin,	6,0	de rue,	2,5
d'origan,	4,0	de macis,	2,5
de sauge,	4,0	de menthe,	2,5

Mêlez. (*Cad.*)

BAUME CHIRON OU DE LAUSANNE.

Huile d'olive,	300,0	Cire jaune,	30,0
Térébenthine,	60,0	Orcanette,	15,0

Faites bouillir ensemble; passez et ajoutez :

Baume du Pérou,	10,0	Camphre,	0,6

Remuez jusqu'à parfait refroidissement. (*Guib.*)

Cicatrisant employé principalement dans les gerçures au sein, les engelures. Se vend dans de petites boîtes en étain.

BAUME CONTRE LES ENGELURES.

Essence de térébenth.,	4	Huile d'olive,	10
Acide sulfurique,	1		

Mêlez. (*Cad.*)

En frictions, matin et soir, sur les engelures imminentes.

BAUME CONTRE LES ENGELURES, DE LEJEUNE.

Camphre,	3	Teinture de benjoin,	15

Faites dissoudre et ajoutez :

Iodure de potassium,	15
Acétate de plomb liquide,	30
Alcool ramené à 54° par l'eau de roses,	60

D'autre part :

Savon animal,	30	Alcool comme ci-dessus,	60

Faites dissoudre à une douce chaleur, mêlez les deux solutions avant que la dernière soit refroidie, aromatisez à volonté, et coulez dans des flacons à large ouverture; bouchez. (*Jour. pharm.*, 1842.)

Cette préparation n'est pas homogène; il se fait une réaction que l'auteur de la formule a sans doute eue en vue.

BAUME DE FRIARD.

Gouttes de Wade.

Benjoin,	90	Aloës succotrin,	15
Storax,	60	Esprit-de-vin,	1,000
Baume de Tolu,	30		

(*Reméd. pat. angl.*)

BAUME DE GAYAC.

Résine de gayac,	15,0	Axonge,	125,0

Faites fondre, passez, et, au moment du refroidissement, ajoutez :

Baume du Pérou,	4,0

(V. M.)

BAUME DE GENEVIÈVE.

Onguent de Geneviève ou de térébenthine camphrée.

Huile d'olive,	240	Santal rouge pulv.,	10
Térébenthine,	80	Camphre,	30
Cire jaune,	40		

F. S. A. (*Guib.*)

Vanté jadis dans les meurtrissures et les ulcérations.

BAUME DE GILEAD DE SALOMON.

Cardamome,	30	Teint. de cantharides,	1
Cannelle,	30	Alcool à 56°,	500
Baume de la Mecque,	2	Sucre,	250

Une cuillerée à café dans du vin généreux, dans l'anaphrodisie. (*Remède patenté anglais.*)

BAUME DE GOULARD.

Huile de Saturne.

Faites chauffer : essence de térébenthine, Q. V., et ajoutez-y peu à peu : acétate de plomb en poudre, Q. S., en remuant toujours jusqu'à ce qu'il ne se dissolve plus rien; laissez reposer, et décantez la liqueur encore chaude. (*Cad.*)

Pansement des ulcères rongeants.

BAUME HYDRIODATÉ.

Gelée contre la goutte.

Iodure de potassium,	15

Faites dissoudre dans :

Alcool à 54°,	60

D'autre part prenez :

Savon animal ou savon de Marseille,	23

Faites dissoudre à une douce chaleur, dans :

Alcool à 54°,	60

Aromatisez à volonté, et coulez dans des flacons à large ouverture; bouchez exactement après refroidissement.

Employé avec succès à Lausanne, en frictions contre le goître. (*Journ. pharm.*, 1842.)

BAUME DU CHEVALIER LABORDE.

Baume de Fourcroy, Elæolé de térébenthine composé.

Huile d'olive,	1000	Fl. de millepertuis,	60
Racine d'angélique,	60	Baies de laurier,	60
de scorsonère,	60		

Faites bouillir douze à quatorze heures, en remuant continuellement; retirez du feu et laissez refroidir. Le lendemain, chauffez de nouveau pendant trois ou quatre heures, puis ajoutez, en éloignant du feu :

Thériaque,	8	Extrait de genièvre,	8
Safran,	8	Aloès,	4

Faites encore bouillir, en remuant toujours pendant sept à huit heures, et passez

à travers un linge; remettez sur le feu, et ajoutez :

Térébenthine, 300

Chauffez jusqu'à ce que la fumée n'exhale plus l'odeur de térébenthine; retirez du feu, et ajoutez encore :

Oliban, storax et benjoin pulv. ãã 6.

Passez encore et conservez. (*Guib.*)

Vanté dans les gerçures au sein et à la peau, dans les ulcères, les engelures, les rhumatismes, les entorses.

BAUME DE LEICTOUR.

Baume de Vinceguère ou de Condom.

Musc,	2	Essence de genièvre,	30
Ambre,	2	de girofle,	30
Camphre,	4	de macis,	8
Safran,	4	de muscade,	8
Essence de lavande,	30	Pétrole,	30
de térébenth.,	30	Huile de benjoin,	15

Faites digérer à l'étuve pendant huit jours, et conservez sur le marc. (*Cot.*)

BAUME LOCATELLI OU DE LUCATEL.

Huile d'olive,	180,0	Térébenthine,	180
Cire jaune,	125,0	Baume du Pérou,	8
Vin de Madère,	150,0	Santal rouge pulv.,	15

Faites cuire les trois premières substances jusqu'à consomption de l'humidité, puis ajoutez les autres.

Telle est, selon Jourdan, la véritable formule du baume Locatelli, qui, par de nombreuses modifications, a fini par être complétement défigurée.

Jadis employé à l'intérieur contre la phthisie, à la dose de 2 grammes. Il ne l'est plus aujourd'hui que rarement à l'extérieur.

BAUME DE MARJOLAINE.

Huile vol. de marjolaine, 2 Beurre de muscade, 5

Mêlez. (*Wurt.*)

En remplaçant l'essence de marjolaine par celle de rue, on a le *baume de rue*; par celle de lavande, le *baume de lavande*.

BAUME MERCURIEL DE PLENCK.

Mercure, 8,0 Térébenthine, 4,0

Éteignez le métal, et ajoutez :

Axonge,	24,0	Mercure doux,	1,15
Onguent d'Arceus,	34,0	(*Spielm.*)	

Pour le pansement des ulcères vénériens.

BAUME DE MIEL DE HILL.

Baume de Tolu,	30	Miel blanc,	250
Styrax,	8	Alcool,	1000
Opium,	4		

Faites macérer pendant huit jours.

Une cuillerée à café dans une tisane appropriée, dans les bronchites. (*Remède patenté anglais.*)

Le *baume de Marrube de Ford* n'est qu'une variante plus compliquée.

BAUME NERVAL.

Pommade Nervine, onguent Nervin.

Moelle de bœuf,	125
Beurre de muscade,	125
Huile vol. de romarin,	8
de girofle,	4
Camphre pulvérisé,	4
Baume de Tolu,	8
Alcool à 86°,	15

Faites liquéfier la moelle de bœuf et l'huile de muscade; d'autre part faites dissoudre le camphre, le baume, et les essences dans l'alcool; ajoutez cette dissolution au mélange fondu, retirez du feu et remuez jusqu'à refroidissement. (*Codex.*)

BAUME DE NOÉ.

Baume mercuriel de Plenk,	Huile de fourmis,
	de vers,
Onguent d'althea,	de millepertuis,
basilicum,	de spicanard,
de laurier,	de pétrole,
populeum,	de térébenthine
Nervin,	ãã P. E.
Huile de myrrhe,	(*Jourd.*)

Dans les contusions produites par les coups de pied de cheval.

BAUME OPHTHALMIQUE.

Baume de vie d'Hoffmann,	30	Huile de camom.,	1
Ammoniaque liq.	4	Alcool,	15

(*Aut.*)

En lotions sur le front, dans la faiblesse de la vue.

BAUME OPODELDOCH.

Baume Opodeldoch anglais, saponule ammoniacale de Steers, savon ammoniacal camphré.

Savon animal,	30,0	Huile vol. de thym,	2,0
Ammoniaque liquide	8,0	de romarin,	8,0
Camphre,	24,0	Alcool à 86°,	250,0

Faites dissoudre les essences dans l'alcool, et distillez au bain-marie à siccité; ajoutez le savon râpé au produit distillé, faites-le dissoudre à une douce chaleur, ajoutez le camphre, et quand il sera dissous, l'ammoniaque; filtrez la liqueur chaude, et recevez-la dans flacons *ad hoc*; bouchez promptement. (*Codex.*)

Les bouchons doivent être entourés d'une feuille d'étain.

La formule de cette préparation, *patentée anglaise*, varie excessivement dans les formulaires des différents pays de l'Europe, et pour le nombre des composants, et pour le *modus faciendi*. Des pharmaciens, qui visent au coup d'œil, et recherchent les arborisations de stéarate de soude, cou-

lent la masse presque froide; d'autres, pour l'avoir d'une transparence parfaite, emploient de l'alcool à 96°. Nous dirons en outre que la plupart des pharmaciens qui suivent la formule du Codex, la seule que nous donnions, évitent la distillation en employant des essences incolores, et faute de cela en décolorant par le charbon animal avant la filtration.

BAUME OPODELDOCH LIQUIDE.

Savon blanc,	90,0	Alcool à 86°,	300,0
Camphre,	90,0	Eau pure,	125,0

Ajoutez à la solution filtrée :

Huile vol. de lavande et de thym	āā 30,0
Ammoniaque liquide,	60,0

Conservez dans des flacons bien bouchés. (*Vogt.*)

On nous a assuré qu'aux États-Unis on ne connaissait que ce baume Opodeldoch, et qu'on l'y employait beaucoup.

BAUME DE SALAZAR.

Teinture d'aloès et de mastic.

Aloès succotrin,	30,0	Mastic,	30,0
Encens,	30,0	Colophane,	15,0
Alcool,	1800,0		

Après vingt jours de macération, filtrez. (*Esp.*)

Excitant pour l'usage externe.

BAUME SAMARITAIN DE TORNAMIRA.

Vin rouge et huile d'olive āā P. E.

Mêlez, et évaporez à moitié. (*Cad.*)

Plaies, brûlures, ulcères, contusions.

BAUME DE SAVON.

Saponulé de camphre.

Savon et camphre āā 1 Alcool à 88°, 8

Faites dissoudre au bain-marie. (*Ber.*)

BAUME DE SOUFRE.

Huile soufrée.

Soufre sublimé, 1 Huile de noix, 4

Faites digérer pendant quelques jours au bain de sable, et filtrez. (*Cad.*)

En remplaçant l'huile de noix par les huiles volatiles d'anis, de succin, et de térébenthine, on obtient les *baumes* ou *myrolés de soufre anisé*, *succiné*, et *térébenthiné*. Ce dernier porte encore les noms de *Baume de vie de Roland*, *Huile de térébenthine soufrée*, *Gouttes de Hollande*. (*Cot.*)

BAUME DE SUCCIN.

Savon d'Alicante,	2
Huile brune et épaisse de succin,	1

Faites fondre ensemble. (V. M.)

La pharmacopée wurtembourgeoise remplace le savon par le beurre de muscade. Béral indique une préparation analogue sous le nom de *Savon succiné*.

BAUME TRANQUILLE.

Huile de narcotiques.

Feuilles fraîches de :

Belladone,	125	Nicotiane,	125
Jusquiame,	125	Pavots,	125
Morelle,	125	Stramoine,	125

Sommités sèches de :

Absinthe,	30	Balsamite,	30
Hysope,	30	Millepertuis,	30
Lavande,	30	Rue,	30
Marjolaine,	30	Sauge,	30
Menthe aquatique.	30	Thym,	30

Fleurs sèches de :

Sureau,	30	Huile d'olive,	3000
Romarin,	30		

Faites cuire les plantes fraîches dans l'huile, jusqu'à consomption de l'humidité, laissez encore digérer pendant deux heures; passez avec forte expression, et versez l'huile chaude sur les plantes sèches. Laissez macérer pendant un mois, passez, exprimez, et conservez le baume à l'abri de la lumière. (*Codex.*)

Remède très-employé à l'extérieur contre les douleurs rhumatismales.

BAUME TRANQUILLE DE CHOMEL.

Feuilles fraîches de :

Jusquiame, cynoglosse, nicotiane āā 500

Faites bouillir dans trois pintes de vin blanc jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que deux; passez en exprimant, ajoutez autant d'huile d'olive, faites bouillir le tout jusqu'à réduction de moitié. (*Cad.*)

BAUME VERT DE METZ.

Baume de Metz, vert ou de feuillet, huile verte, elæolé d'acétate de cuivre composé.

Huile de lin,	180	Huile de laurier,	30,0
d'olive,	180	Térébenthine,	60,0

Faites fondre à une douce chaleur, ajoutez :

Poudre d'aloès,	8,0
de vert-de-gris,	12,0
de sulfate de zinc,	6,0

Versez dans une bouteille, et ajoutez encore :

Huile vol. de genièvre,	15,0
de girofle,	4,0

Mêlez exactement. (*Soub.*)

Il faut agiter le flacon au moment de s'en servir.

Dans le pansement des plaies et des ulcères.

BAUME DE VIE D'HOFFMANN.

Mixture oléobalsamique.

Huile vol. de cannelle,	Huile vol. de macis,
de citron,	de marjolaine, āā 1,25
de girofle,	
de lavande,	de rue,

Huile vol. de succin,		Alcool,	300,00
Ambre gris, ãã	6,00		

Filtrez après quelque temps de macération.

Telle est, selon Jourdan, la véritable formule de cette préparation jadis célèbre. Le *Baume de vie de Gaubius*, et celui de *Teichmeyer*, n'en sont que des modifications.

BAUME DE VIE EXTERNE DE PLENCK.

Savon,	15	Essence de térébenth.	30

Ajoutez à la solution :

Carbonate de potasse liquide, 3

(*Jourd.*)

BAUME VULNÉRAIRE.

Baume de Hollande:

Téréb. de Venise,	45,0	Suif,	60,0
Elémi,	45,0	Baume de Tolu,	30,0

F. S. A. (*Bat.*)

BAUMIER.

Balsamodendrum opobalsamum. (Térébenthacées.)

On emploie les petites branches, les fruits, et la térébenthine dite baume de la Mecque.

Le bois, *Xylobalsamum*, petits branchages gros comme des plumes à écrire, longs de 12 à 15 centimètres, cassants, arqués, noueux, à épiderme strié, gris-rougeâtre; odeur agréable se développant par la combustion. Excitant nervin; entre dans la thériaque.

Les fruits, *Carpobalsamum*, toutes petites drupes sèches et oléagineuses. Inusité.

BDELLIUM.

L'une des gommes-résines les plus anciennement connues. On la suppose fournie par l'*heudelotia africana*. (Térébenthacées.)

On distingue : 1° le *bdellium d'Afrique*, en masses ou en larmes arrondies, verdâtres, à cassure terne et céreuse. L'odeur est aromatique, la saveur amère et âcre. La gomme arabique en contient souvent des fragments ; 2° *bdellium de l'Inde*, ayant beaucoup de ressemblance avec la myrrhe, ce qui lui a valu le nom de *myrrhe de l'Inde*.

Le bdellium contient de la résine, de la gomme, de la bassorine et de l'huile volatile.

Excitant peu usité. Il entre dans le diachylum gommé.

BELLADONE.

Morelle furieuse, *Atropa belladona.* (Solanées.)

Plante indigène d'un haut intérêt pour la thérapeutique. Tige de 0,50 à 1 mètre, cylindrique, dichotome ; feuilles alternes, parfois géminées, oblongues, rugueuses ; fleurs solitaires d'un rouge terne. Le fruit est une baie de la grosseur d'une cerise, d'abord verte, puis rouge, et enfin noirâtre.

Toutes les parties de la plante sont employées, mais surtout les feuilles.

La belladone doit ses propriétés énergiques et vénéneuses à l'*atropine*, substance cristalline, incolore, jouissant à un haut degré de la propriété de dilater la pupille, mais dont on ne fait pas encore usage en médecine.

L'introduction de la belladone dans la matière médicale est fort ancienne. On l'emploie comme narcotique, principalement dans les affections du système nerveux, telles que la paralysie, les convulsions, les névralgies faciales, les spasmes, les toux nerveuses. C'est un prophylactique de la scarlatine. Les médecins italiens lui concèdent des propriétés hyposthénisantes et l'ordonnent partout où les antiphlogistiques sont indiqués. La belladone dilatant la pupille, on l'a employée pour faciliter les opérations chirurgicales sur le globe de l'œil. On l'a aussi employée dans les constrictions de l'utérus, du rectum, de l'urèthre. La poudre d'écorce de la racine de belladone est aujourd'hui assez employée contre la coqueluche. Ce sont les médecins allemands qui l'ont mise en vogue dans le traitement de cette maladie, où elle compte de nombreux succès.

Les baies, qui sont très-vénéneuses, servent à faire un rob.

La belladone revêt toutes les formes pharmaceutiques : la poudre, les extraits, le sirop, la teinture, l'alcoolature, la pommade, sont les plus employés ; le saccharure doit être une très-bonne préparation. Dans ces derniers temps on a préconisé, contre la phthisie pulmonaire, les cigares de belladone. On en a fait fumer aussi dans des pipes, soit pure, soit *opiacée* avec 4 grammes, d'extrait d'opium dissous dans Q. S. d'eau par 30 grammes de feuilles sèches.

Dose de la poudre : de 2 à 5 centigrammes, que l'on augmente graduellement jusqu'à 1 gramme et plus.

BENJOIN.

Asa doux, camayan.

Baume naturel attribué successivement à un *laurus*, à un *croton*, à un *terminalia*, mais que l'on sait positivement aujourd'hui, d'après les renseignements de Dryander, provenir d'un *aliboufier* qu'il a nommé

styrax benzoin (Ébénacées), arbre assez élevé, qui croît à Malacca, à Java et autres îles de la Sonde.

On l'obtient par incisions.

Le commerce nous le présente en masses sèches, friables, grisâtres, un peu luisantes, formées à l'intérieur de larmes ovoïdes blanches, réunies entre elles par une pâte brunâtre poreuse. L'odeur est très-suave, la saveur d'abord balsamique, douceâtre, puis âcre. Cette espèce est le *benjoin amygdaloïde*. Le *benjoin* dit *en sorte* ne présente point ou que peu de larmes; quant au *benjoin en larmes détachées*, il n'existe que rarement dans le commerce.

Le benjoin fond par la chaleur, brûle en répandant une odeur très-agréable; aussi le mélange-t-on à l'encens que l'on brûle dans les églises. Il cède à l'eau de l'acide benzoïque et de l'huile volatile, est soluble en entier dans l'alcool et l'éther.

D'après son étymologie, il faudrait croire, dit Fée, que ce baume a été connu des Hébreux; car benzoe est un mot d'origine hébraïque, formé de *ben*, fils, et de *Jaoa*, (fils de Jaoa), parce que, selon Garcias, l'arbre qui donne le benjoin croît à Jaoa, près de Samarie.

Excitant, balsamique, employé dans les inflammations des voies respiratoires, en fumigations. On l'emploie aussi dans les douleurs; pour cela on en projette des fragments sur des charbons ardents, on reçoit la fumée qui se produit dans un morceau de flanelle avec lequel on fait ensuite des frictions.

On en fait une teinture, un sirop. Il entre dans le baume du Commandeur, les clous fumants.

BENOITE.

Geum urbanum. (Rosacées.)

Petite plante fort commune, à fleurs jaunes et à fruits multiples.

La racine (*racine giroflée*), a été employée comme astringent et tonique.

BERBÉRIDE.

Epine-vinette, vinettier; Berberis vulgaris. (Berbéridées.)

Arbrisseau indigène dont les toutes petites baies rouges, ovoïdes, et contenant de l'acide oxalique qui les rend acidules, sont employées à faire un sirop, un rob, des pastilles, assez employés jadis comme rafraîchissants.

Les feuilles contiennent aussi un suc acidule.

Les semences entrent dans le diascordium.

Le bois et la racine servent dans la teinture en jaune.

BERCE.

Fausse acanthe; Heracleum sphondydium. (Ombellifères.)

On emploie la racine et l'herbe. La première est grosse, blanche; sa saveur est âcre et caustique. L'herbe a une saveur agréable et douceâtre.

La poudre de la racine a été employée à la dose de 8 grammes, contre l'épilepsie. Inusitée.

BÉTOINE.

Betonica officinalis. (Labiées.)

Petite plante des bois et des prés, à tige carrée, à feuilles opposées et à fleurs purpurines axillaires. Odeur faible.

Excitant sternutatoire peu employé.

BIDENS.

Chanvre aquatique, Bidens tripartita. (Synanthérées.)

Plante indigène âcre, qui, mâchée, excite la salivation à la manière de la pyrèthre, qu'elle peut remplacer.

Le *bidens cernua* a les mêmes propriétés. Inusité.

BIÈRES MÉDICINALES.

Brutolés, Ch. brytolés et brytolatures. Ber.

Les bières médicinales sont des préparations qui résultent de l'action dissolvante de la bière sur une ou plusieurs substances médicamenteuses.

Cette forme de médicament est peu employée, bien que dans certains cas elle pourrait l'être avec avantage.

Les éléments des bières sont ceux des tisanes, et par cela même que, comme ces dernières, elles servent de boissons ordinaires aux malades, elles ne doivent pas être plus chargées.

Il y a deux modes généraux de préparation : 1° on fait agir la bière toute faite et nouvelle sur les substances; 2° on met les éléments de la bière avec les substances médicamenteuses, et l'on fait fermenter le tout ensemble. Le premier est à peu près le seul employé aujourd'hui. On peut mieux apprécier les changements qui s'opèrent que dans l'autre procédé.

Les principes que la bière peut dissoudre, sont les mêmes que dissout le vin. La durée de la macération est de deux à quatre jours. Les substances doivent être convenablement divisées, pour céder leurs principes à la bière.

Les bières ne doivent être préparées qu'en petites quantités, car elles sont très-altérables.

La levure de bière a été employée à

l'extérieur, sous forme de cataplasmes, contre les maladies éruptives, les érysipèles.

BIÈRE D'ABSINTHE.

Absinthe,	1	Bière forte,	60

Faites macérer pendant plusieurs jours, passez. (V. M.)

Tonique amer, à prendre par verrées.

BIÈRE AMÈRE.

Bourgeons de sapin,	30	Gentiane,	15
Absinthe,	24	Bière,	5000

Filtrez au bout de trois jours. (*Cad.*)

Maladies vermineuses, et comme tonique et diurétique.

BIÈRE ANTI SCORBUTIQUE.

Sapinette.

Feuil. de cochléaria,	30	Bourgeons de sapin,	30
Rac. de raifort,	60	Bière récente,	2000

Après quatre jours de macération, passez. (*Codex.*)

60 à 100 grammes par jour dans le scorbut.

BIÈRE APÉRITIVE.

Moutarde,	30	Sabine,	4
Aristoloche longue,	24	Bière légère,	8000
Centaurée,	8		

Passez après quatre jours de macération. (*Swed.*)

BIÈRE CÉPHALIQUE ANGLAISE.

Valériane,	300	Sauge,	90
Moutarde,	180	Serpentaire,	60
Romarin,	90	Bière blanche,	40000

Dans les céphalalgies, les paralysies, les épilepsies. (*Cad.*)

BIÈRE DIURÉTIQUE ANGLAISE.

Genièvre,	250	Semence de carotte,	180
Moutarde,	250	Bière,	30000

Deux ou trois verres par jour dans le catarrhe vésical, l'hydropisie. (*Cad.*)

BIÈRE ÉCONOMIQUE.

Cassonade,	750	Violettes,	4
Vinaigre,	125	Coriandre,	4
Sureau,	4	Eau,	9000

Après trois ou quatre jours de contact, passez et mettez en bouteilles.

Boisson de ménage.

BIÈRE DE GINGEMBRE.

Gingembre,	1	Bière nouvelle,	45

Faites macérer pendant quatre jours, passez. (*Ber.*)

Nous donnons, au mot *Poudre*, la formule du *ginger beer powder* des Anglais.

BIÈRE DE QUINQUINA.

Quinquina,	1	Bière forte,	32

Laissez macérer pendant deux jours. (*Soub.*)

La *bière de quinquina de Mutis* se préparait, avec quinquina 4, sucre 25, eau 100, levûre de bière 2, et l'on maintenait le mélange à 20 ou 30°, pour que la fermentation s'effectuât. Cadet donne cette formule modifiée ainsi : bière 6000, teinture de quinquina 180, de cannelle 15, de muscade 8.

Dans les convalescences des fièvres intermittentes rebelles, les faiblesses d'estomac.

BIÈRE PURGATIVE ANGLAISE.

Séné,	60	Aloès succotrin,	8
Centaurée,	45	Ale (bière forte),	20000
Absinthe,	45		(*Cad.*)

Deux verres par jour pour tenir le ventre libre.

BIÈRE PURGATIVE DE SYDENHAM.

Polypode,	500	Raisin sec,	250
Rhapontic,	250	Rhubarbe,	90
Séné,	250	Raifort,	90
Cochléaria,	180	Oranges,	n° 4
Sauge,	180	Ale (bière forte),	45,000

BIÈRE SIMPLE.

Houblon,	100	Sureau,	5

Faites infuser dans :

Eau bouillante, 5000

Passez et ajoutez :

Sucre de fécule,	1000	Levûre de bière,	5

Laissez fermenter pendant trois jours, décantez, passez, et mettez en bouteilles. (*Bouch.*) Ce n'est pas là la manière d'opérer des brasseurs.

BIÈRE STOMACHIQUE ANGLAISE.

Gentiane,	125	Cannelle,	8
Ecorce de citron,	90	Ale,	8000

Un verre matin et soir. (*Cad.*)

BISCUITS MÉDICINAUX.

Massepains, macarons.

Préparations très-peu nombreuses, que l'on obtient en ajoutant une solution, une poudre médicamenteuse à la pâte des biscuits, et faisant cuire au four.

La pâte des biscuits se fait en battant des œufs en mousse et en y incorporant du sucre et de la farine ; on la divise par parties que l'on met dans de petits moules en tôle ou en fer-blanc, assez semblables à ceux qui servent pour le chocolat, et que l'on a préalablement enduits de beurre. Alors on fait cuire au four de boulanger, ou l'on se sert du petit four de campagne des ménages. Mais, le plus souvent, on donne la substance au pâtissier, qui la mêle à sa pâte de biscuit. Dans ce cas il serait prudent de présider à l'opération, afin d'être sûr de l'exactitude du mélange.

On peut encore introduire la substance médicamenteuse dans du pain d'épice.

L'avantage de cette forme pharmaceutique est de présenter un médicament, souvent d'une odeur et d'une saveur désagréables, sous l'apparence d'un bonbon. Leur emploi aussi est-il plus particulier à la médecine des enfants.

On doit en préparer peu à la fois, et les conserver en lieu sec.

BISCUITS ANTISYPHILITIQUES D'OLLIVIER.

Blanc d'œuf, n° 2,		Eau distillée,	500,

Délayez et ajoutez :

Sublimé corrosif dissous dans Q. S. d'eau, 5,

Recueillez le précipité ; lavez-le, et faites-le sécher. (*Lassaigne*, *Bouch.*)

On introduit 1 centig. de ce *mercure albumineux animalisé* par biscuit. (*Foy.*)

Les biscuits de l'auteur sont carrés, et du poids de 8 grammes environ.

BISCUITS PURGATIFS AU JALAP.

Jalap,	21,0	Pâte de biscuits,	n° 15.

Chaque biscuit contient 12 décig. de jalap. (*Cad.*)

BISCUITS PURGATIFS A LA SCAMMONÉE.

Scammonée,	10,0	Pâte de biscuits,	n° 50.

Chaque biscuit contient 2 décigr. de résine. Un biscuit pour un enfant de sept ans. (*Bouch.*)

BISCUITS VERMIFUGES AU SEMEN-CONTRA.

Semen-contra pulv.	4
Essence de citron,	gouttes 15
Pâte de biscuits,	n° 24

Chacun contiendra 15 centigr. de semen-contra. (*Cad.*)

Un, matin et soir, aux enfants.

BISCUITS VERMIFUGES DE STOREY.

Calomel,	1,3	Jalap,	4,0
Gingembre,	2,6	Sucre,	30,0
Cinabre, Q. S. pour colorer.			

Ajoutez sirop simple, et faites dix biscuits. (*Lond.*)

BISCUITS VERMIFUGES AU CALOMEL.

Calomel,	8,0	Pâte de biscuits,	n° 24.

Chaque biscuit, contenant 3 décig. de calomelas, sera administré selon la force du sujet. (*Foy.*)

BISMUTH.

Étain de glace; *Bismuthum.*

Corps simple, métallique, qui existe dans la nature à l'état natif, à l'état d'oxyde et de sulfure, en Suède, en Allemagne, en France.

Solide, blanc-rosé, ce qui le distingue de l'antimoine, qui est blanc-bleuâtre, brillant, lamelleux, friable, très-fusible. Celui du commerce est très-impur ; on le purifie par le nitre, à la manière de l'antimoine.

N'est employé en médecine qu'à l'état de combinaison.

BISTORTE.

Polygonum bistorta. (Polygonées.)

Plante indigène qui croît dans les lieux humides, et qui a tout l'aspect de la persicaire.

On emploie la racine, qui nous est apportée sèche du Midi. Elle est grosse comme le pouce, noire extérieurement, rouge intérieurement, comprimée, deux fois repliée sur elle-même (deux fois torse, d'où bistorte), inodore ; saveur très-astringente.

Astringent puissant, employé sous forme de décoction, en fomentations, lotions, injections. Dans quelques pays on emploie le suc de la racine fraîche.

Incompatibles : les sels de fer, l'émétique.

BITUMES.

Sous le nom générique de bitumes, on comprend, en histoire naturelle cinq ou six substances combustibles ou carbures d'hydrogène, qui paraissent être le résultat d'une distillation ignée naturelle exercée sur les végétaux enfouis dans les anciennes couches du globe, par conséquent des produits pyrogénés. Cependant, pour quelques minéralogistes, les bitumes sont de substances natives, qui peuvent devoir leur origine à un certain nombre de causes inconnues.

Il existe des bitumes dans presque tous les pays, et, dans quelques-uns, même assez abondamment pour former des puits, de petits lacs, des sources vives. Nous parlerons des suivants :

ASPHALTE, *bitume de Judée*, *karabé de Sodôme*, *poix minérale scoriacée*, *baume de momie ou des funérailles*; *Asphaltum.*

Connu de toute antiquité, ce bitume provient, ainsi que l'indique son nom, du lac Asphaltique ou Mer Morte. Il est solide, noir, à cassure vitreuse et conchoïdale, acquérant de l'odeur par le frottement, fusible par la chaleur, et brûlant avec flamme.

C'est là la substance à laquelle les célèbres *momies d'Egypte* ont dû leur indestructibilité, et à laquelle il faut également rapporter les propriétés médicales merveilleuses qu'on accordait jadis à ces dernières. La momie est rayée de la matière médicale, et l'asphalte n'entre plus que dans la thériaque.

MALTHE, *bitume glutineux*, *poix ou goudron minéral pisasphalte.*

Il est presque solide, glutineux. Inusité en médecine.

NAPHTE, *huile de napthe*, *pétrole rectifié*.

Le napthe naturel se trouve dans plusieurs contrées, notamment en Perse. La source d'Amanio, découverte en 1802, dans le duché de Parme, est assez abondante pour qu'on en ait appliqué le produit à l'éclairage de la ville de Parme et de celle de Gênes.

Jaune, limpide, fluide comme l'alcool, odeur forte et tenace, très-inflammable. Distillé, il est incolore.

PÉTROLE, *huile de pétrole, de pierre ou minérale; Petroleum.*

La seule source connue en France est celle de Gabian (Hérault), d'où lui est venu le nom d'*huile de Gabian*, qu'il porte encore dans le commerce. Mais il en existe une foule d'autres sources connues dès la plus haute antiquité, et dont quelques-unes, constamment enflammées, partagent avec celles de naphte, les noms de *salces*, de *feux sacrés* ou *perpétuels*.

C'est un liquide onctueux au toucher, rougeâtre ou brun-noirâtre, plus léger que l'eau, d'une odeur forte et tenace, très-combustible. Exposé à l'air, il produit le malthe. Soumis à la distillation, il donne pour produit distillé du naphte, et pour résidu de l'asphalte; d'où il résulte, chose digne de remarque, que le pétrole peut fournir tous les bitumes.

Tous les bitumes sont plus ou moins âcres, chauds, stimulants, et paraissent exercer sur le système nerveux une action à la fois tonique et sédative. Le naphte et le pétrole sont les plus usités. On les emploie généralement comme fortifiants, antispasmodiques, vermifuges et tæniafuges, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. On les a vantés dans les ulcères, les engelures, la congélation, la gangrène et même la phthisie. Les vétérinaires en font une grande consommation contre la gale des bestiaux.

Tous les bitumes sont employés dans l'industrie, principalement pour faire des ciments, des enduits, des vernis.

BLANC DE BALEINE.

Cétine, *ambre blanc*, *sperma-ceti*, *album ceti*, *adipocire*.

Il existe en dissolution dans l'huile grasse contenue dans les vastes cavités de la tête du cachalot, *physeter macrocephalus* (mam. cétacé), qui atteint des dimensions énormes, le même qui produit l'ambre gris.

La matière cérébrale laisse déposer, par refroidissement, une substance blanche; on met le tout dans des sacs de laine; on presse; l'huile passe, et l'on trouve dans le sac une matière solide que l'on purifie par fusion; c'est la cétine du commerce.

Récente, la cétine est en masses d'un beau blanc, translucides, formées par une réunion de petites écailles ou cristaux aiguillés, luisants, nacrés, doux et onctueux au toucher, presque inodores et insipides. Avec le temps, elle devient jaune et rance.

Elle fond à 44°; insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles; mais plus à chaud qu'à froid. La dissolution alcoolique obtenue à chaud la laisse déposer, par refroidissement, à l'état de *cétine pure*. Les alcalis en séparent de l'*éthal*.

On l'a employée comme béchique; mais aujourd'hui, elle ne sert guère qu'à l'extérieur. Elle entre dans le cold-cream et autres pommades cosmétiques.

BLUET.

Barbeau, *aubifoin*, *casse-lunette*, *blavette*; *Centaurea cyanus*. (Synanth.)

Plante herbacée, que tout le monde connaît par ses fleurs en calathides, d'un beau bleu de ciel et qui réjouit la vue au temps des moissons, au milieu desquelles elle croît.

Autrefois on l'employait contre une foule de maladies graves: aujourd'hui on ne se sert que de l'hydrolat, comme astringent, en collyre.

BOIS.

Les bois employés autrefois en thérapeutique étaient assez nombreux. Aujourd'hui le nombre en est fort restreint. Nous allons mentionner ici celles de ces substances pour lesquelles nous ne ferons pas d'articles particuliers.

1° BOIS D'ALOÈS. Le bois d'aloès ou ses variétés (car son histoire est fort embrouillée), porte encore les noms de bois *d'Agaloche*, *d'Aspalathe*, *d'Aigle*, *de Calambac*, *de Garo ou de Kilam*. On l'attribue à l'*Aloexylum agallochum* (Légumineuses) et à l'*Aquillaria agallocha* (Aquilarinées). On le dit venir des contrées lointaines de l'Asie.

Quoi qu'il en soit de ses origines, le bois d'aloès du commerce est d'une couleur brunâtre à la surface, quelquefois très-noueux. Scié, sa coupe est lisse, résineuse et parsemée de petits points blancs. Odeur aromatique résineuse.

2° BOIS DE BRÉSIL, *bois rouge*, *de Fernambouc*, *de Sapan*, *de Sainte-Marthe ou Brésillet*. Sa couleur est d'un rouge vif dans les coupes fraîches, il est inodore. Le commerce le présente effilé pour les besoins de la teinture. Il est fourni par les *cesalpinia echinata* et *tinctoria* (Légumineuses).

3° BOIS DE CAMPÊCHE, *bois d'Inde*, *des îles de Nicaragua ou de sang*; *Hæmatoxylum*

campechianum (Légumineuses). Rouge plus foncé et plus terne que le précédent; ses bûches, qui sont décortiquées et irrégulières comme les précédentes, présentent souvent des parties blanches d'aubier. Il contient un principe colorant : l'*hématine* sert dans les arts pour la teinture en noir. En médecine, on l'a considéré, ainsi que le précédent, comme tonique et astringent. On en faisait des hydrolés, un extrait, un vin; il faisait la base d'un électuaire.

4° BOIS DE COULEUVRE. Il en existe plusieurs; mais celui de la médecine paraît être la racine du *strychnos colubrina* (Apocynées) des Moluques. Pesant, inodore, très-amer, jaunâtre; cassure longitudinale ondulée; fibres soyeuses. Vanté jadis contre les morsures des animaux venimeux et dans les fièvres. Inusité.

La *racine de Jean Lopez* paraît être une sorte de bois de couleuvre moins dangereux que le précédent. Inusité.

5° BOIS NÉPHRÉTIQUE. Très-pesant, inodore, formé extérieurement d'un aubier blanchâtre, et au centre d'un cœur rougeâtre, très-dur; écorce légère, fibreuse et d'une veur légèrement poivrée. On l'attribue au *guilandia maringa*, au *mimosa unguis cati*, à un *cisampelos*.

Diurétique, aujourd'hui oublié.

6° BOIS DE RHODES, bois de rose ou de Chypre. Noueux, contourné, pesant, couches concentriques serrées, d'un jaune fauve plus foncé à la circonférence; écorce grise très-rugueuse; odeur de rose fort agréable. On sait aujourd'hui qu'il est fourni par deux liserons arborescents des Canaries, les *convolvulus floridus* et *scoparius* (Convolvulacées). C'est là le bois de Rhodes des pharmaciens et des parfumeurs, mais ce n'est pas celui des ébénistes, qui est rouge et dont on ignore l'origine.

7° Les BOIS DE CORAIL paraissent être de simples variétés de santal rouge.

8° Les BOIS AMERS OU D'ABSINTHE sont les bois de Quassie, de Calac et autres bois remarquables par leur amertume.

9° Les BOIS DE FER sont ainsi nommés à cause de leur grande dureté et pesanteur. Leurs origines de végétaux, de familles et de pays sont très-diverses.

10° Les BOIS JAUNES sont différents bois généralement employés dans la teinture et dont les principaux sont : le *bois jaune* ou *quercitron*; *Broussonetia tinctorum* (Urticées); le *sumac fustet*, *rhus cotinus* (Térébenthacées); l'*épine vinette*; *berberis vulgaris* (Berbéridées).

11° Les BOIS D'ÉBÈNE sont fournis par différents plaqueminiers et particulièrement par le *diospyrus ebenum* (Ébénacées). Ils sont d'un noir variable.

Pour les autres, voir à leurs noms spécifiques.

BOL D'ARMÉNIE.

Argile ocreuse, bol oriental, bol rouge.

En masses compactes, d'un rouge vif dû à l'oxyde de fer. Lorsqu'il a été mis en poudre et lavé, il prend le nom de *bol d'Arménie préparé.* On le tirait autrefois de Perse et d'Arménie, et on l'employait comme dessiccatif, fortifiant, hémostatique, astringent. Aujourd'hui on le tire des environs de Saumur, et on ne s'en sert plus guère, si ce n'est le docteur Charles Albert dans ses *pilules* dites *de bol d'Arménie*, où il le fait entrer concurremment avec le copahu (1).

Les anciens médecins employaient encore une foule d'autres terres bolaires; telle est en particulier la *terre sigillée* ou de *Lemnos*, substance alumineuse rosée, ainsi nommée de sa forme en petites boules aplaties portant un sceau, et de ce qu'on la tirait de l'île de Lemnos. Ses propriétés sont celles du bol d'Arménie. Elle entre dans la confection d'hyacinthe.

Le *bol blanc*, qu'on tirait de Turquie, n'est qu'une marne desséchée. Le *bol de Bohême* ou *de Hongrie* ne diffère pas de la terre sigillée. La *terre cimolée* est aussi une sorte de bol d'Arménie, tantôt blanche, tantôt rougeâtre.

BORATES.

Sels vitrifiables.

Sels résultant de la combinaison de l'acide borique avec les bases.

BORATE DE SOUDE.

Borax, tinckal, chrysocolle, soude boratée, sous-borate de soude.

Existe en dissolution dans les eaux de différents lacs, qui le laissent cristalliser par leur dessèchement. Ces lacs existent dans l'Inde, au Thibet, en Chine, d'où on le tirait autrefois. Pour être vendu, on le purifiait; alors on le nommait *borax raffiné*. Aujourd'hui, on le fabrique artificiellement en France, avec la soude et l'acide borique des lagoni de la Toscane. M. Payen, qui a établi cette industrie, a fait voir qu'en changeant les circonstances de cristallisation, on faisait varier la forme, la composition et les propriétés du sel; de sorte qu'il existe aujourd'hui deux espè-

(1) Dans le brevet, il n'est pas fait mention du copahu, mais seulement d'une addition de magnésie et d'alumine précipité de l'alun; mais le copahu fait partie de cette préparation L'odorat le prouve d'une manière très-manifeste.

ces de *borax*, le *prismatique* et l'*octaédrique*.

Le premier, qui est l'ancien borax, et celui qui est employé en médecine, est en gros cristaux, un peu opaques, d'une saveur urineuse, s'effleurissant à l'air. Il se dissout dans 8 à 10 parties d'eau froide.

Fondant, astringent, résolutif employé en collyre dans les granulations de la cornée, en gargarisme dans les aphthes, en pommade dans les dartres.

Dans les arts, il sert à souder les métaux. L'octaédrique, qui contient moins d'eau, est préférable pour cet usage, et surtout s'il a été fondu; car alors il est anhydre.

C'est à peu près là le seul borate employé en médecine. Parmi ceux que l'on a tenté d'introduire dans la matière médicale, nous citerons le *borate d'ammoniaque* et celui de *potasse*, qui peuvent s'obtenir directement, et le *borate de mercure*, que l'on dit posséder les propriétés du calomel; on l'obtient, selon M. Guibourt, en décomposant une dissolution de sublimé corrosif par une autre de borax; il se produit un précipité blanc, qu'on lave et qu'on sèche : c'est le borate mercuriel.

BOUCAGE.

Pimpinella saxifraga. (Ombellif.)

Plante indigène, dont on a employé la racine, caractérisée par une odeur de bouc, commeanti spasmodique et vulnéraire.

BOUGIES MÉDICINALES.

Les bougies sont de petits cylindres de grosseur et de longueur variables, mais généralement grêles et flexibles. Elles sont effilées en cône par un bout, et destinées à être introduites dans le canal de l'urètre.

On les divise en emplastiques, et en élastiques ou instrumentales.

Les éléments propres à la confection des premières sont des bandelettes de toile ou des fils de soie ou de coton, disposés en mèches, puis de la cire, des céréolés, des emplâtres, soit seuls, soit additionnés de substances médicamenteuses actives.

Leur mode de préparation consiste à plonger les mèches dans ces substances fondues, et à les rouler sur un plan uni, pour leur donner la forme nécessaire. Elles doivent être bien polies. On leur donne une longueur de 10 à 30 centimètres.

Les bougies élastiques se préparent en plongeant à plusieurs reprises, faisant sécher à l'étuve et ponçant chaque fois, un tissu tubuleux, dans un vernis dont nous donnons la formule ci-après. Ces bougies, ainsi que les sondes, sont du ressort du fabricant d'instruments de chirurgie.

En tête de ces bougies, on fait un bourrelet en cire à cacheter; c'est pour qu'on puisse attacher l'instrument au besoin. Leur longueur est de 27 à 30 centimètres. Leur numéro va en croissant, du n° 1 au n° 24, et plus si on le commande. De 5 à 8, sont les grosseurs les plus employées. On prend le numéro d'une bougie à l'aide de la filière.

Les bougies emplastiques sont employées ou simplement comme corps dilatant, ou comme fondant, cathérétique, siccatif; les instrumentales ne sont guère employées que pour dilater le canal dans les cas d'obstruction, et pour faciliter la sortie de l'urine.

BOUGIES EMPLASTIQUES PROPREMENT DITES.

Cire jaune,	6	Huile d'olive,	1

F. S. A. (*Pid.*)

BOUGIES AVEC LE CALOMEL.

Calomel,	1	Cire blanche,	23

F. S. A. (*Ber.*)

BOUGIES MERCURIELLES DE PLENCK.

Cire jaune,	180	Calomel,	8
Extrait de saturne,	15		(*S. P.*)

BOUGIES MERCURIELLES DISSOLUBLES.

Sublimé corrosif,	0,25	Eau,	60,00
Extrait d'opium,	4,00	Gomme arab.,	Q. S.

Faites une dissolution épaisse, dans laquelle vous plongerez les mèches à plusieurs reprises, en faisant sécher chaque fois. (*Aut.*)

Dans la gonorrhée chronique.

BOUGIES MERCURIELLES DE FALK.

Térébenthine,	4,0	Mercure doux,	8,0
Résine laque,	2,0	Précipité rouge,	2,5
Emplâtre mercuriel,	60,0		

F. S. A. (*Pid.*)

BOUGIES AVEC L'AZOTATE DE MERCURE.

Cire jaune,	180	Huile d'olive,	30
Proto-nitrate de mercure liquide,			8

F. S. A. (*Swed.*)

BOUGIES SATURNINES.

Bougies de Goulard ou d'acétate de plomb.

Cire jaune,	24	Extrait de saturne,	1

Les bougies de Goulard prennent les noms de *fortes*, *moyennes* ou *faibles*, selon qu'elles contiennent 3, 6, ou 24 parties de cire, pour une d'extrait de Saturne. (*Guib.*)

BOUGIES DE DARAN.

Fiente de brebis,	1000,0
Huile de noix,	5000,0
Ciguë, poignée,	1
Nicotiane, poignée,	1
Lotier odorant, poignée,	1
Millepertuis, id.	1

Faites cuire, passez, et remettez sur le feu avec :

Suif et axonge aa, 1500,0

Ajoutez à la masse liquéfiée :

Litharge, 4000

Et, après incorporation parfaite :

Cire jaune, 1000

Faites des bougies. (*Cad.*)

Foy et Guibourt suppriment la fiente, et réduisent la litharge à 2000.

BOUGIES AVEC LA POTASSE CAUSTIQUE.

Potasse caustique,	0,20	Eau,	60,00
Extr. d'opium,	4,00	Gomme arab.,	Q. S.

Opérez comme pour les bougies mercurielles dissolubles.

Dans la gonorrhée chronique.

BOUGIES ÉLASTIQUES (Vernis pour les).

Huile de lin lithargyrée,	1	Succin,	1/3
Essence de térébenthine,	1/4	Caoutchouc,	1 20

Nous avons vu chez un confrère des bougies urétrales, et d'autres vaginales (celles-ci grosses et longues comme le pouce, creuses; Voir *Suppositoires vaginaux*), faites avec gélatine et gomme. Elles sont moulées, transparentes, flexibles, et se dissolvent au lieu d'application. On peut y faire entrer des substances médicamenteuses, telles que du chlorure du zinc, du sublimé corrosif, du calomel, etc.

BOUGIES A BRULER MÉDICINALES.

Il n'y a pas longtemps encore, un médecin de Paris affichait un nouveau système de traitement des maladies, par des bougies à brûler ordinaires, chargées de substances médicamenteuses. La composition de ces bougies ne nous est pas connue; mais on conçoit que, dans quelques circonstances, cette médication pourrait être appliquée. On se rappelle que des bougies dont la mèche avait été trempée dans une dissolution d'acide arsénieux, ont causé des accidents toxiques.

BOUILLONS MÉDICINAUX.

Les bouillons sont des préparations magistrales dont la base est la chair des animaux, à laquelle on associe souvent des matières végétales.

On les divise en *médicinaux* et en *alimentaires*. Ceux-ci peuvent se prendre dans toutes les conditions de la vie; c'est pour les malades que sont réservés ceux-là.

Les règles auxquelles on doit s'astreindre dans la préparation des bouillons médicinaux sont : 1° de ne se servir que de substances animales très-fraîches, dont encore on a eu soin de retirer toutes les parties (les intestins et la coquille des limaçons, les intestins et la peau des grenouilles) qui pourraient donner au bouillon une odeur ou une saveur désagréables ou étrangères; 2° si le bouillon ne contient rien que le feu puisse dissiper, on peut opérer à feu nu; dans le cas contraire, on opérera au bain-marie et à couvert, en employant dans l'un et dans l'autre cas des vases de terre, de préférence à ceux de métal; 3° la durée de la cuisson est d'environ deux heures; 4° ajouter les aromates à la fin; 5° ne pas en faire pour plus d'un jour, deux jours au plus.

Les bouillons médicinaux remplissent presque toujours la double indication d'un effet thérapeutique et d'un effet alimentaire : aussi trouvent-ils leur emploi dans les convalescences. Ils doivent en grande partie leurs propriétés à la gélatine.

BOUILLON DE CLOPORTES.

Cloportes,	4	Eau de menthe,	15
Bouillon de viande,	280		

Faites infuser; passez. (*Aut.*)

BOUILLON ÉMÉTO-CATHARTIQUE.

Eméto-cathartique.

Émétique,	0,05	Sulfate de soude,	20,0

Faites dissoudre dans :

Bouillon aux herbes, 1000,0

par verres tous les quarts d'heure comme purgatif. (*Bouch.*)

BOUILLON DE LIMAÇONS.

Chair de limaçons hachée et lavée, 125
Eau, 1000

Faites cuire, au bain-marie, pendant deux heures; ajoutez :

Capillaire du Canada, 8

Passez au bout d'un quart d'heure. (*Codex.*)

BOUILLON DE CORNE DE CERF.

Corne de cerf râpée,	60	Eau,	2000

Réduisez à moitié par la coction. (*Tad.*)

Foy fait ajouter 60 grammes de sirop de sucre. Le *bouillon de corne de cerf acide* de Spielmann est le bouillon ci-dessus, additionné de citron et de sucre.

Les simplificateurs en tout et partout conseilleraient de remplacer cette préparation par une simple dissolution de grénétine; nous croyons, nous, que ce ne serait pas tout à fait la même chose.

BOUILLON PECTORAL.

Lichen d'Islande,	15,0	Cœur de mouton,	n° 12
Escargots,	n° 6	Mou de veau,	125,0

Faites cuire dans 1500 grammes d'eau et réduisez d'un tiers. (*Cad.*)

BOUILLON AUX HERBES.

Herbes fraîches d'oseille,	125,0
de laitue,	60,0
de poirée,	30,0

Herbe fraîche de cerfeuil, 30,10
Eau, 1250,0

Faites cuire et ajoutez :

Sel de cuisine, beurre frais ãã, 2,0

Passez. (*Foy.*)

BOUILLON GOMMEUX.

Gomme arabique, 50 Eau, 1000

Ajoutez à la solution extrait de légumes Q. S. pour saler et colorer; ajoutez de plus Q. S. de graisse. (*Jourd.*)

BOUILLON DU DOCTEUR NAUCHE.

On fait bouillir la moitié d'une cervelle de mouton, ou de veau, avec du navet, la moitié d'un chou rouge, des carottes, du cresson, dans un litre et demi d'eau, que l'on fait réduire à moitié. Par tasses dans la journée, coupé avec 1/5 de lait ou du sirop de gomme. Dans les affections lentes de la poitrine et de l'estomac.

BOUILLON PECTORAL DU DOCTEUR BAILLY.

Poulet maigre, n° 1/2.	Jujubes, n° 8.
Amandes douc., n° 16.	Raisins secs, une poignée.
Salep, une cuillerée.	Cerfeuil, une pincée.
Dattes, n° 8.	Eau, 2 kilogrammes.

Faites réduire à 1 kilog. 1/2, et ajoutez :

Sirop de Tolu, 60 gram.

(*Cad.*)

BOUILLON DE VEAU.

Rouelle de veau, 125 Eau, 1000

Faites cuire, à une douce chaleur, en vase couvert, pendant deux heures. Passez le bouillon quand il sera refroidi. (*Codex.*)

Préparez de la même manière le bouillon de *mou de veau*, de *poulet*, d'*écrevisses*, de *tortue*, de *grenouilles*.

Le *bouillon de veau émétisé* se prépare en ajoutant 5 centigrammes d'émétique au bouillon de veau, et le *bouillon purgatif*, en y ajoutant 60 grammes de sulfate de magnésie. (*Foy.*)

BOUILLON DE VIPÈRE.

Vipère vivante, n° 1.

Coupez la tête et la queue ; enlevez la peau et les intestins ; coupez le reste en morceaux et faites cuire pendant deux heures au bain-marie dans 375 grammes d'eau. (*Guib.*) Inusité.

Presque toutes les pharmacopées étrangères, sauf celle d'Espagne, qui ajoute seulement du santal rouge, y font ajouter du veau, du poulet ou de la tortue.

TABLETTES DE BOUILLON.

Cuisse de bœuf dégraissée, 6000 gram.
Pieds de veau, N° 6
Carottes, navets, poireaux, céleri ãã, 1 botte.
Oignons brûlés et girofle ãã, N° 6
Gomme arabique, 600 gram.

Hachez la viande, triturez-la dans un mortier avec Q. S. d'eau, et exprimez ; répétez ce traitement jusqu'à ce que la viande soit épuisée ; soumettez enfin le résidu à la presse ; faites bouillir un instant les liqueurs, passez-les à la chausse ; évaporez la colature au bain-marie jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un demi-litre environ.

Lavez et coupez les légumes et les pieds de veau ; mettez ces substances avec le girofle, les oignons et Q. S. d'eau pour les immerger dans une marmite autoclave ; faites bouillir sur un feu doux ; passez le décocté, dégraissez-le ; remettez-le sur le feu pour le clarifier avec deux blancs d'œufs battus ; passez ; évaporez au bain-marie.

Pendant l'évaporation, ajoutez-y le soluté aqueux de gomme, puis le demi-litre de premier produit ; continuez d'évaporer ; coulez dans des moules, et faites sécher à une douce température.

Chaque tablette, du poids de 15 gram., fondue dans 250 d'eau bouillante avec addition de 1 gramme de sel marin, donne une bonne tasse de bouillon. (*Félix Cadet-Gassicourt.*)

BOULEAU.

Betula alba. (Amentacées.)

Arbre de nos bois, reconnaissable à son épiderme blanc. Son écorce, qui est résineuse, passe pour diurétique et fébrifuge. Par la distillation, on en retire une huile pyrogénée, d'une odeur particulière; c'est elle qui donne cette odeur, cette souplesse et cette force qui caractérisent les cuirs de Russie.

BOULES DE NANCY.

Boules de mars ou d'acier.

Espèces vulnéraires, 200 Eau, 1200

Faites bouillir, passez, exprimez et versez sur :

Limaille de fer, 1200

Évaporez à siccité dans une bassine de fonte ; pulvérisez le résidu, puis faites-le bouillir avec une seconde décoction de 500 d'espèces vulnéraires, en ajoutant :

Tartre rouge, 1200

Faites évaporer en consistance de pâte molle ; abandonnez cette pâte à elle-même pendant un mois. Au bout de ce temps, réduisez la masse en poudre fine, et faites-la bouillir avec une troisième décoction de 500 d'espèces vulnéraires, en ajoutant :

Tartre rouge, 2500

Faites évaporer jusqu'à ce que la matière devienne sèche et friable par refroidisse-

ment; roulez-la alors en boules du poids de 30 à 60 grammes environ, que vous enduirez d'une légère couche d'huile, et ferez sécher à l'abri du soleil et d'une trop forte chaleur. (*Codex.*)

Les boules qui nous viennent de la grande Chartreuse et de Nancy sont ovales, aplaties, moulées et munies d'un petit bout de ruban.

Remède populaire contre les contusions, les foulures. On met ces boules dans l'eau, jusqu'à ce que celle-ci ait acquis une couleur ambrée, et on l'applique en compresses. Moins chargée, on s'en sert à l'intérieur dans la chlorose ; c'est l'*eau de boule* même.

Les *boules de Molsheim* en diffèrent par du benjoin et d'autres substances résineuses qu'elles contiennent.

BOURRACHE.

Borrago officinalis. (Borraginées.)

Herbe indigène hispide, à feuilles rugueuses assez grandes, à fleurs d'un bleu violacé; rarement roses ou blanches. Elle est nitrée et très-mucilagineuse; très-commune dans les lieux cultivés.

On emploie les feuilles ⚹ et les fleurs.

Rafraîchissant, dépuratif et diurétique, assez employé. On en fait des hydrolés, un extrait, un sirop.

BRAYÈRE ANTHELMINTIQUE.

Brayera anthelmintica. (Rosacées.)

Plante que les Abyssins, chez lesquels elle croît, désignent sous le nom de *cabotz*, qui signifie tænia. Elle jouit en effet, en Abyssinie, en Arabie et à Constantinople, d'une grande réputation contre le tænia. 15 grammes, macérés dans 3 ou 400 d'eau, suffisent, dit-on, pour l'expulser. On n'en a encore vu en France que des échantillons.

La fleur que le docteur Aubert a présentée, il y a deux ans, à l'Académie de médecine, sous le nom de *kwoso* ou *cusso*, est la même substance. Nous croyons nous rappeler qu'au Jardin des Plantes on a pu reproduire la plante de graine.

BROME.

Bromum.

Corps simple métalloïdique, découvert en 1826 par M. Balard, dans les eaux mères des salines qui le contiennent à l'état de brômure de magnesium. Son nom lui vient de βρωμος, mauvaise odeur, parce qu'en effet son odeur, qui tient de celle du chlore et de l'iode, est très-désagréable.

Liquide rougeâtre, répandant des vapeurs rouges dans l'air, se concrétant à —25°, et ayant alors l'aspect de l'iode. Un peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et dans l'éther.

Ses propriétés médicales paraissent être celles de l'iode; mais il est à peine employé.

BROMURES.

Combinaisons du brôme avec les autres corps simples.

La manière de les obtenir, leurs propriétés chimiques et médicales, sont à peu près les mêmes que celles des iodures. Mais il n'y a guère que le brômure de potassium et celui de fer qui fassent partie de la matière médicale : encore n'y a-t-on que rarement recours.

BRUCINE.

Pseudangustine.

On la retire de la fausse angusture, qui la contient presque pure de strychnine, par le procédé que l'on suit pour l'obtention de la quinine. On l'obtient encore des eaux mères de la strychnine.

Substance cristalline, inodore, très-amère, un peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther. L'acide azotique la colore en rouge, et en violet, si l'on fait intervenir le proto-chlorure d'étain.

On l'a conseillée comme stimulant à la manière de la strychnine ; mais elle est inusitée, ainsi que ses sels. C'est un poison énergique.

BRYONE.

Couleuvrée, vigne blanche, navet du diable; bryonia alba et dioica. (Cucurbitacées.)

Elle croît dans les haies de nos contrées. Elle est grimpante et munie de vrilles comme les autres cucurbitacées; mais s'en distinguant par son fruit, tout petit, bacciforme et par sa racine ⚹, qui est grosse comme la cuisse d'un enfant, blanche, charnue, fusiforme, et souvent bifurquée. Son odeur est nauséeuse, sa saveur âcre et caustique. Son suc produit des érosions sur la peau, et purge violemment à l'intérieur. Elle doit ses propriétés à la *bryonine.*

La bryone sèche des pharmacies est coupée en rouelles d'un grand diamètre, blanches et offrant des stries concentriques bien marquées. Alors elle est bien moins active.

Les anciens médecins, qui s'en servaient beaucoup plus que les modernes, l'employaient surtout dans les hydropisies, la manie, et partout où les purgatifs violents étaient indiqués. A l'extérieur, comme rubéfiant. On a employé la fécule. Dose de la poudre : 1 à 2 grammes.

BUCCO.

Buchu; Diosma crenata. (Rutacées.)

Plante du cap de Bonne-Espérance, dont les feuilles, qui ont une saveur analogue à celle de la menthe poivrée, ont été conseillées en infusions dans les lésions du tube digestif, la gravelle et les irritations de la vessie.

BUGLE.

Sous ce nom, on employait les *ajuga pyramidalis* et *reptans* (labiées), toutes petites plantes de nos bois. Ce sont de légers astringents inusités. Elles portaient jadis le nom de *petites consoudes*.

BUGLOSE.

Anchusa officinalis ou *italica*. (Borraginées.)

C'est une sorte de bourrache inusitée aujourd'hui; autrefois on l'employait comme émollient.

BUGRANE.

Arrête-bœuf; Ononis spinosa. (Légum.)

Petit arbrisseau épineux, à fleurs papillonacées roses, dont on emploie comme diurétiques les racines, qui sont très-longues, de la grosseur du petit doigt, et traçantes.

BUIS.

Buxus sempervirens. (Euphorbiacées.)

Arbrisseau toujours vert, cultivé dans les jardins, et qui croît aussi à l'état sauvage. Il répand une odeur vireuse désagréable.

On emploie le bois, la racine, l'écorce de la racine et les feuilles, comme sudorifique, dans la syphilis constitutionnelle, le rhumatisme. Enfin on l'a présenté comme le succédané du gayac. On l'administre sous forme de décocté. L'écorce est la partie préférée. M. Fauré y a trouvé un alcaloïde qu'il a nommé *buxine*.

BUSSEROLE.

Raisin d'ours, uva ursi; Arbutus uva ursi. (Éricinées.)

Petit arbuste qui croît sur les Alpes, dont on mange les baies écarlates, aigrelettes et rafraîchissantes. Les feuilles, qui sont la partie que l'on emploie, sont inodores, obovales, coriaces, assez analogues à celles du buis. Elles ont eu une grande réputation comme diurétiques; elles la mériteraient mieux comme astringentes. On les emploie en infusions.

CACAOTIER.

Theobroma cacao. (Byttnériacées.)

Arbre originaire du Nouveau-Monde, et naturalisé aux Antilles. Il peut acquérir de 10 à 12 mètres de hauteur. Le fruit entier a la forme d'un concombre. Sa cavité intérieure est remplie d'une pulpe jaunâtre, aigrelette, au milieu de laquelle sont disséminées une trentaine de semences amygdaliformes : c'est le *cacao* (fèves du Mexique). Ces semences se composent d'un tégument scarieux brun-fauve, recouvrant un embryon de même couleur, d'une odeur faible et d'une saveur un peu amère.

Dans quelques pays, lorsqu'on a retiré les semences, on les fait sécher aussitôt; dans d'autres, on les enfouit auparavant dans la terre pendant quelque temps. Les cacaos qui ont subi cette opération sont dits *terrés*.

Les *cacaos terrés* sont : 1° le *cacao caraque*, que l'on récolte sur les côtes de Caracas ; il est, de tous les cacaos, le plus foncé en couleur et en même temps le plus estimé; 2° le *cacao Trinité*, qui vient de l'île de ce nom; il est plus petit que le précédent, et lui est inférieur en qualité. Les cacaos non terrés les plus connus sont ceux de *Saint-Domingue*, de la *Martinique*, de la *Guadeloupe*, que l'on comprend quelquefois sous la dénomination commune de *cacao des Iles*, celui de *Maragnan*.

Ils sont moins estimés que les premier pour faire le chocolat; mais ils sont préférés pour l'extraction du beurre de cacao, en ce qu'ils en contiennent davantage et qu'ils sont moins chers.

Le *cacao soconusco*, qui vient de Guatimala et qui est très-estimé, n'a pas non plus subi le terrage.

L'amande du cacao sert à faire les chocolats; elle entre dans le racahout, le palamoud, le *théobrôme*. Les téguments (coques de cacao) sont recueillis par les pauvres, qui les font bouillir, et prennent le décocté comme chocolat. Quelques praticiens les emploient comme tonique.

CACHOU.

Suc ou terre du Japon, catechu.

Matière extractive, que longtemps, sur l'autorité d'Antoine de Jussieu, on a crue exclusivement fournie par le palmier arequier, *areca catechu* (palmiers), tandis qu'aujourd'hui, d'après les renseignements positifs de Kerr, chirurgien anglais, on sait qu'il provient en grande partie d'une légumineuse, le *mimosa catechu*, arbre épineux qui croît aux Indes Orientales et surtout au Bengale, le même que Garcias avait indiqué dès le seizième siècle.

On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau le cœur du bois réduit en copeaux ainsi

que les fruits, passant, et laissant évaporer au soleil.

On en distingue deux sortes principales :

1° CACHOU DU BENGALE, *cachou terne* et *rougeâtre* de Guibourt. En pains de 90 à 125 grammes, qui devaient être ronds; mais qui, par la dessiccation et le tassement, ont pris une forme presque carrée. Ils offrent à leur surface des glumes de riz. La cassure est terne, rougeâtre, ondulée, et souvent marbrée, friable sous les dents, d'une saveur astringente, sans amertume, à laquelle succède une saveur sucrée agréable. Cette sorte, rare parfois, est la plus estimée.

2° CACHOU DE BOMBAY, *cachou brun et plat de Guibourt.*

En pains de 60 à 90 grammes, ronds, aplatis, farcis de glumes de riz intérieurement et extérieurement; plus dur, moins friable, plus brun, à cassure plus uniforme que le précédent, dont il se distingue du reste facilement par sa cassure luisante et sa saveur amère non sucrée.

A ces deux sortes, M. Guibourt en ajoute une foule d'autres, tels que cachou *en masses*, *siliceux*, *résineux*, *parallélipipède*, *hémisphérique*.

Le cachou est soluble dans l'eau et dans l'alcool. Le cachou du Bengale a donné à Davy, qui en a fait l'analyse, un peu plus de moitié d'un tannin particulier, qui précipite en vert par les persels de fer, le reste en matière extractive. Celui de Bombay a donné des résultats inverses.

Le mot catechu vient de *cate*, arbre, et *chu*, suc en indou et en sanscrit. Le nom de *terre du Japon* indique l'erreur où l'on était jadis en considérant le cachou comme une substance minérale.

C'est un des meilleurs toniques et astringents que possède la matière médicale. Il est employé avec succès toutes les fois que l'estomac et les intestins ont besoin d'être stimulés. On l'administre journellement dans la diarrhée, les hémorrhagies légères, les leucorrhées, les blennorrhées.

On a varié à l'infini ses préparations pharmaceutiques. On en fait une poudre, une teinture, un sirop, des pastilles, des grains. Il entre dans le diascordium, la confection japonaise, le cachou de Bologne. Dose de la poudre : de 5 centigr. à 1 gramme et plus.

Quelquefois, dans le but de le purifier, on le fait dissoudre, et on le rapproche en extrait (*extrait de cachou*). Il est à remarquer que par cette opération on fait perdre la saveur agréable du bon cachou.

CAFÉIER.

Coffea arabica. (Rubiacées.)

Arbrisseau toujours vert, originaire de l'Ethiopie, et acclimaté dans les différentes contrées chaudes du globe, et principalement aux Antilles, au Brésil, à Saint-Domingue, à Moka.

Tout le monde connaît sa graine sous le nom de *café* et ses usages dans l'économie domestique. Il contient un principe particulier, la *caféine.*

Le but de la torréfaction est de développer une huile pyrogénée, qui donne au café cette saveur et cet arôme qui le font rechercher par tous les peuples; elle donne lieu aussi à la formation d'une certaine quantité de tannin, qui rend le café tonique.

Le café en liqueur est quelquefois employé comme stimulant dans les empoisonnements par les narcotiques.

Le docteur Grindel a employé avec succès la décoction de café non torréfié contre les fièvres intermittentes.

CAILLE LAIT.

Gallait, *gallium luteum.* (Rubiacées.)

Plante commune dans les prés secs et sur la lisière des bois, reconnaissable à ses tiges frêles, couchées, à ses fleurs jaunes, très-petites, membreuses et odorantes.

Astringent léger, peu usité.

Le *Caille-lait blanc*, *Gallium molugo*, jouit des mêmes propriétés.

Le *Grateron*, *Gallium aparine*, a passé pour diurétique et antigoutteux.

CAINÇA.

Cahinca ; Chiococca anguifuga. (Rubiacées.)

Racine rameuse, composée de radicules grosses comme le doigt, et le plus souvent contournées. L'écorce est grisâtre, et le corps ligneux blanc. Leur surface est parcourue par des nervures très-apparentes.

L'écorce est très-amère et paraît contenir le principe actif en plus grande quantité que le bois.

Le caïnça est purgatif et vomitif. Il a été employé avec succès dans les hydropisies. On l'a cru propre à combattre la morsure des serpents. Peu usité.

A la Guadeloupe, on emploie le *chiococca racemosa* contre la syphilis et le rhumatisme.

CALAGUALA.

Calahuala ; Polypodium calaguala.
(Fougères.)

Racine ou plutôt rhizome rougeâtre ayant assez de rapport avec celui de poly-

pode. Usité dans la médecine américaine comme sudorifique, antisyphilitique et antirhumatismal.

On n'est pas bien sûr si ce que l'on connaît en France est le véritable calaguala.

CALAMENT.

Melissa calamintha. (Labiées.)

Plante indigène possédant les vertus des autres labiées aromatiques.

CALEBASSIER.

Crescentia cujete. (Cucurbitacées.)

Le fruit, nommé *calebasse*, est gros comme un melon; sa chair pulpeuse intérieure sert à une multitude de remèdes chez les nègres. On en prépare un sirop très-usité aux Antilles, et qui l'était autrefois, en Europe, dans la dyssenterie.

CAMOMILLE.

Trois plantes synanthérées de ce nom sont indiquées dans les pharmacopées.

1° CAMOMILLE ROMAINE; *Anthemis nobilis* ※.

Plante très-touffue, dont les feuilles sont divisées à l'infini. Les fleurs sont des calathides blanches, ordinairement doublées par la culture.

Elle croît sur les pelouses des bois; mais c'est la cultivée qu'on emploie.

On emploie les fleurs, qui ont une odeur pénétrante, balsamique, agréable, et une saveur très-amère.

Stomachique, carminatif, nervin, antispasmodique très-employé. C'était le fébrifuge des anciens.

On en fait une eau distillée, un sirop, des hydrolés. Son huile volatile est bleue.

2° CAMOMILLE PUANTE, *maroute*; *Anthemis cotula*.

Les fleurs sont des calathides radiées, blanches à la circonférence, et jaunes au disque, qui est conique. L'odeur en est extrêmement désagréable.

Antispasmodique, fébrifuge, anthelmintique peu usité.

3° CAMOMILLE DES CHAMPS; *Anthemis arvensis*.

On la substitue souvent à la matricaire.

CAMPHRE.

Camphora.

C'est un principe immédiat, une huile volatile concrète, qui existe dans un grand nombre de végétaux. Mais l'arbre qui fournit l'énorme quantité de camphre du commerce européen, et que Kœmpfer a fait connaître, est le *Laurus camphora* (laurinées), arbre élégant, dont le port ressemble assez à celui de notre tilleul. Il croît dans les régions les plus orientales de l'Asie, et principalement en Chine et au Japon.

Une autre laurinée, le *Dryobalanops camphora*, qui croît à Bornéo, Sumatra, fournit, assure-t-on, un camphre plus abondant et plus beau; mais ce dernier ne vient pas en Europe.

On réduit en copeaux tronc, branches et racines; on les fait bouillir avec de l'eau dans des pots de fer recouverts de chapiteaux, garnis intérieurement de paille de riz, sur laquelle le camphre vient se condenser; on le recueille, et on l'expédie en Europe sous le nom de *camphre brut*. Tel est, selon Thunberg, le procédé suivi à Satsouma et à Gotho.

Le camphre brut a besoin d'être purifié. Les Hollandais ont eu pendant longtemps le monopole de ce raffinage; mais aujourd'hui on le fait en France. A cet effet, on mêle le camphre brut avec un peu de chaux, et l'on sublime dans des matras à fond plat, à la chaleur du bain de sable; ou bien encore on distille dans un alambic particulier.

Le camphre raffiné est en pains de 1 à 2 kilogr., ayant la forme d'un plateau de balance. Il est blanc, très-onctueux au toucher, fragile; sa cassure est brillante, sa texture cristalline, sa saveur est chaude et piquante, son odeur vive et pénétrante. Il ne se pulvérise bien qu'à l'aide de l'alcool, et mieux encore de l'éther.

Insoluble dans l'eau (elle en dissout 2 grammes par litre), à laquelle il communique cependant une odeur sensible; très soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles volatiles, les graisses; très-volatil, brûle avec flamme et avec une grande intensité, puisqu'il brûle sur l'eau.

L'acide azotique le transforme en acide camphorique.

Les anciens ne disent rien du camphre. Aetius, médecin arabe, est le premier auteur qui en ait parlé. *Camphre* est le mot arabe *câfour*, qui a la même signification.

C'est un médicament extrêmement précieux. A petites doses, il jouit de propriétés sédatives; à hautes doses, c'est un excitant énergique. On l'emploie journellement dans les névralgies, les spasmes de la vessie, l'épilepsie, la chorée, l'odontalgie, l'histérie, le typhus, dans les maladies atoniques et putrides.

Dans ces derniers temps, M. Raspail en a fait une véritable panacée. Il le fait priser, aspirer; il en fait des frictions, des fomentations, des fumigations.

En pharmacie, il fait la base de l'eau-de-vie, de l'alcool, de l'huile et de l'eau cam-

phrée; il entre dans une foule de médicaments composés.

Le *magistère de camphre* est du camphre pulvérulent, obtenu en le précipitant de sa dissolution alcoolique par l'eau.

Le camphre jouissant de la singulière propriété de ramollir et même de liquéfier certaines résines et gommes-résines, on devra compter sur cette réaction dans le mélange de ces corps.

Ses émanations ont la propriété de détruire les animaux inférieurs; c'est pour cela qu'il est employé pour la conservation des effets dans l'économie domestique.

Dose 1 à 5 décigr. comme excitant; 1 à 2 grammes comme antinévralgique; 4 à 12 grammes comme antiseptique.

CAMPHRÉE DE MONTPELLIER.

Camphorosma Monspeliaca. (Atriplicées.)

Petite plante à odeur camphrée, qui nous vient du midi de la France, et qui passe pour être excitante et nervine. Inusitée.

CANDIS.

On nomme ainsi des substances végétales ou des préparations sur lesquelles on a fait déposer des cristaux de sucre.

Pour candir, on dispose des grilles dans des vases nommés *candissoires*, sur lesquelles on pose les substances à candir; on verse dessus du sirop très-cuit; on porte à l'étuve. On retire les substances lorsqu'elles sont suffisamment chargées de cristaux, et on les fait égoutter. Si une première opération ne suffisait pas, on recommencerait.

On candit de la gomme (gomme sucrée), de la pâte de jujubes (pâte de gomme au candi), des fleurs, des feuilles, des écorces, des tiges, des racines, des fruits préalablement confits.

La pâte de nafé est candie.

CANNELLE.

Casse odorante.

On distingue deux sortes principales de cannelles : la *cannelle de Ceylan*, et celle de *Chine*.

Ces deux cannelles sont fournies par le *Laurus cinnamomum* (laurinées), arbre de moyenne grandeur, toujours vert, qui croît aux Antilles, dans les Indes Orientales, en Cochinchine, et surtout à Ceylan, où on le cultive auprès de la ville de Colombo, sur un espace de terrain considérable nommé *champs de cannelle.*

Lorsque l'écorce possède les qualités requises, on pratique, selon la grosseur des branches, deux ou trois incisions longitudinales, qui forment autant de lanières qu'on enlève et que l'on dispose les unes sur les autres. Après vingt-quatre heures, on en sépare la couche épidermique (car c'est le liber qui constitue la cannelle), on les fait sécher, c'est alors qu'elles se roulent sur elles-mêmes.

Cannelle de Ceylan ⚹. Écorce mince papyracée, roulée en tuyaux gros comme le doigt, longs comme le bras, qui en contiennent d'autres plus petits, scarieuse, lisse, jaune rougeâtre ou fauve. Sa cassure est esquilleuse, son odeur est agréable, sa saveur aromatique, douce, sucrée, puis âcre et brûlante.

C'est là la cannelle fine, la cannelle officinale.

Cannelle de Chine. En bâtons gros et longs comme ceux de la précédente, mais l'écorce est quatre fois plus épaisse; elle est aussi moins roulée, son odeur est moins forte, et sa saveur est fade lorsqu'on la mâche pendant quelque temps. Sa cassure n'est pas esquilleuse, mais nette, et les bâtons sont simples et non ajustés les uns dans les autres.

M. Guibourt, contrairement à la généralité des auteurs, attribue cette sorte à un autre cannellier, le *Laurus cassia.*

La cannelle contient du tannin, de l'amidon, une matière colorante, de l'acide cinnamique, et surtout de l'huile volatile.

Cannelle vient de *cannella*, en italien tuyau. Les Vénitiens, en effet, eurent longtemps le monopole du commerce de la cannelle. Après eux, ce furent les Hollandais; enfin, aujourd'hui, il est passé dans les mains des Anglais.

Excitant, stimulant et antispasmodique. On en fait une poudre, une eau distillée, une teinture, un vin, un sirop, un alcoolat, des pastilles. Elle entre dans un grand nombre d'électuaires et de poudres composés. L'hippocras est du vin aromatisé avec la cannelle. C'est un aromate très-employé.

Les cannelles suivantes ne sont que des variétés des précédentes. 1° *Cannelle du Malabar* ou *de Java*, *Cassia lignea.* Ressemble assez à la cannelle de Chine, mais elle est plus rouge; les morceaux sont plus épais, et souvent munis de leur épiderme. Elle provient du *Laurus cassia* selon divers auteurs, et du *Laurus malabathrum* selon Bergius et Guibourt. Ce dernier auteur attribue à ce même laurus les *feuilles de malabathrum* ou *d'Inde*, qui sont ordinairement très-longues, trinerves, et qui entrent dans la thériaque. 2° *Cannelle matte.* C'est

l'écorce du tronc du *Laurus cinnamomum*, dépourvu de son épiderme; elle est épaisse, et peu ou point roulée. 3° *Cannelle de Cayenne*. C'est l'écorce du *Laurus cinnamomum* transplanté à Cayenne; elle ne diffère de celle de Ceylan qu'en ce que ses bâtons sont plus gros, et d'une couleur plus pâle. Les écorces de *Culilaban* ou *Culilawan* et de *Massoy* sont aussi des cannelles.

Le nom de cannelle a été donné, par analogie, à plusieurs écorces odorantes de végétaux et de pays différents. 1° *Cannelle blanche*, provient du *Canella alba* (guttifères), elle est dépourvue d'épiderme, roulée, épaisse, en bâtons très-longs, jaunâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, elle se rapproche beaucoup de l'écorce de Winter. 2° *Cannelle giroflée*, *Bois de girofle* ou *de crabe*. Fournie par le *Myrtus caryophyllatus* (myrtacées), elle est en bâtons gros et longs, de couleur brune, et formés d'un grand nombre d'écorces minces, roulées, serrées les unes autour des autres. Odeur forte de girofle.

CANTHARIDES.

Mouches, mouches d'Espagne.

La cantharide est le *Meloë vesicatorius*, L.; le *Lytta vesicatoria*, Fab.; le *Cantharis vesicatoria*, Geof. Insecte de l'ordre des coléoptères, et de la famille des trachélides.

Ces animaux apparaissent en essaims vers le mois de mai ou de juin; ils vivent sur les arbres à feuilles assez tendres pour être brisées par l'action de leurs mandibules, et plus particulièrement sur les frênes, les lilas, les troënes, tous de la famille des jasminées, et qui doivent probablement la préférence que leur accordent les cantharides, à un principe sucré, à une manne qu'ils contiennent. Leur présence dans une localité est décelée par une forte odeur de souris très-désagréable; cette odeur, respirée de trop près et pendant longtemps, peut déterminer des accidents graves.

La récolte se fait le matin, avant le lever du soleil; on secoue l'arbre, et les cantharides tombent sur un drap qu'on a disposé à cet effet. On les fait périr en les plongeant dans du vinaigre, ou en les exposant seulement à sa vapeur, puis on les fait sécher.

Pour les conserver, on les enferme dans des flacons bien bouchés, et dans lesquels on a mis du camphre. La méthode d'Appert, le mercure, et les autres moyens de conservation indiqués, jusqu'à présent ne réussissent pas mieux.

La cantharide a de 15 à 20 millimètres de long sur 4 à 5 d'épaisseur. Antennes noires et filiformes; le corselet est petit, carré, et moins large que l'abdomen; les élytres sont longues, flexibles, d'un beau vert brillant et doré ainsi que le reste du corps; elles recouvrent des ailes membraneuses, transparentes.

Elle contient, selon M. Robiquet, 1° une huile grasse verte, fluide, non vésicante: 2° une matière jaune inerte; 3° de l'acide urique; 4° de l'acide acétique; 5° des phosphates de chaux et de magnésie; 6° enfin de la *cantharidine*, à laquelle elle doit ses propriétés.

La cantharidine est blanche, en lames micacées, volatile même à la température ordinaire, très-soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles, insoluble dans l'eau, mais seulement à l'état pur; car, en traitant la cantharide même par l'eau, la cantharidine s'y dissout à la faveur de la matière jaune.

On obtient de la cantharidine en traitant la cantharide par l'alcool, retirant l'alcool par distillation, et laissant cristalliser le résidu. On la purifie par la même opération.

La cantharide n'est pas le seul insecte qui jouisse de la propriété vésicante; plusieurs autres coléoptères qui la possèdent aussi, mais à un degré moindre, ont été et peuvent être employés dans certaines circonstances comme succédanés : ce sont la *cantharide à bandes*, la *mylabre de la chicorée*, le *méloë de mai*, le *proscarabée*, la *cochenille à sept points*, l'*araignée médicinale*.

Les anciens ont connu et employé la cantharide et les autres vésicants; c'est ce qui résulte des écrits de Dioscoride, et de ce passage de Pline (livre XXIX) : « Les cantharides naissent sur les rosiers, mais *fœcundissimæ in fraxino.* »

Κανθαρις est un mot grec qui signifie insecte dont les ailes sont cachées dans un étui. Épispastique vient de ἐπι, sur, et de σπάω, j'attire.

Il n'y a pas longtemps que l'on sait où réside la propriété vésicante de la cantharide. On l'attribuait jadis aux poils dont cet insecte est couvert; c'était l'opinion de Borrichius. Lemery, Baglivi, Spielmann n'avaient pas d'idées plus justes sur ce sujet.

La question de savoir si les cantharides vermoulues sont plus ou moins actives que les cantharides saines, n'est pas encore parfaitement résolue. En attendant, on ne doit employer que des cantharides en bon état.

La cantharide est un des plus violents irritants que l'on connaisse. A l'extérieur, c'est le vésicant par excellence; à l'intérieur, c'est un stimulant dangereux, qu'on a employé à doses très-faibles dans la pa-

ralysie de la vessie, sur laquelle elle a une action puissante, dans l'épilepsie, l'hydrophobie, les maladies squammeuses de la peau. Mais c'est surtout à titre de vésicant qu'on l'emploie journellement.

On en fait des pommades, des onguents, des taffetas, des papiers vésicants ou épipastiques, une teinture, un extrait éthéré, un extrait acétique.

CAOUTCHOUC.

Gomme élastique, résine élastique ou de Cayenne.

Substance végétale d'une nature particulière, qui a pour caractère distinctif d'être extrêmement élastique, d'une couleur blonde, quelquefois brunâtre, opaque quand elle est en masse, demi-transparente lorsqu'elle est en lames minces, imperméable au gaz et à la plupart des liquides, insoluble dans l'eau et dans l'alcool, soluble avec difficulté dans l'éther et les huiles volatiles. A la distillation sèche, elle donne une huile qui est son meilleur dissolvant. On rend le caoutchouc facile à couper au couteau en huilant la lame de celui-ci.

Le caoutchouc existe dans un grand nombre de végétaux, mais c'est principalement l'*Hevea guianensis*, A., *Jatropha elastica*, L., *Siphonia cahuchu*, W. (euphorbiacées), arbre des forêts de la Guyane française, qui fournit cette substance au commerce.

Les indigènes l'obtiennent à l'aide d'incisions faites au tronc; ils en reçoivent le suc laiteux, qui en découle, sur des moules en glaise représentant des poires, des oiseaux, des chaussures, font sécher couche par couche, et à la fin brisent le moule dont ils font sortir les fragments par une ouverture ménagée à cet effet. Ils le coulent aussi en pains ronds ou carrés.

Le caoutchouc entre dans le vernis des sondes et des bougies, sert à faire des tubes; l'industrie des tissus en caoutchouc est portée aujourd'hui à un très-haut degré de perfection.

CAPILLAIRES.

Plusieurs fougères de ce nom et appartenant au genre *adianthum* et *asplenium* sont mentionnées dans les pharmacopées.

1° Capillaire du canada; *Adianthum pedatum* ☿. Pétiole noir des feuilles ou frondes divisés au sommet en huit ou dix pétiolules déliés, portant des folioles triangulaires, crénelées, dont les bords repliés recouvrent les fructifications. Odeur agréable, saveur un peu styptique.

Il nous vient du Canada et est le plus estimé des capillaires. Il sert à faire des hydrolés et un sirop assez employé.

2° capillaire de montpellier; *Adianthum capillus veneris.* Feuilles ou frondes tripinnées, à pétioles secondaires et tertiaires grêles et noirs, à folioles lobées au sommet. Le pétiole est plus court, l'odeur moins agréable que dans l'espèce précédente.

Croît surtout aux environs de Montpellier, dans les lieux humides et pierreux.

Les autres espèces de capillaire sont connues sous les noms 1° de *capillaire commun* ou *noir*; *Asplenium adianthum nigrum*, qui croît sur les murailles, dans les lieux humides; 2° *Capillaire rouge*, *polytric des officines.* (Le polytric commun ou perce-mousse; *Polytricum commune*, est une mousse); *asplenium trichomanes.* Il se distingue des autres par la petitesse de ses folioles qui, sans être opposées, sont rangées comme par paires sur le rachis. Il croît en touffes sur les vieux murs; 3° *Sauve-vie*, *Rue des murailles*; *Asplenium ruta muraria;* croît en petites touffes d'un vert glauque dans les fentes des murailles; 4° *le Ceterach*, *Dorade* ou *Doradille*; *Ceterach officinarum.* Petite fougère chargée d'écailles jaune fauve, qui a été vantée dans les maladies des poumons, les calculs de la vessie. Ces 4 substances sont tombées dans l'oubli.

CAPRIER.

Capparis sativa. (Capparidées.)

L'écorce de la racine est quelquefois employée comme diurétique. On sait que les boutons floraux constituent les câpres.

CAPSULES GÉLATINEUSES [1].

Ces capsules, destinées à rendre plus facile l'administration de certains médicaments d'une odeur et d'une saveur repoussantes, sont dues à M. Mothès.

Voici, d'après M. Vée qui a eu l'obligeance de me communiquer ces renseignements, comment se font ces capsules. Les premières capsules fabriquées par M. Mothès n'étaient autres que des nouets de baudruche vernis de gélatine; celles d'aujourd'hui sont obtenues par le procédé suivant: on se procure un certain nombre de mandrins en métal poli (laiton) terminés

[1] Nous devons dire, pour sauver des désagréments à nos confrères qui seraient tentés de fabriquer de ces capsules, que M. Mothès est titulaire d'un brevet qui n'expire qu'en 1849, et que ce dernier a gagné des procès en contrefaçons dans des cas où on aurait pensé qu'il devait perdre.

en forme d'olive. On trempe cette extrémité dans de la gélatine (et pâte de jujubes, afin que les capsules ne se durcissent pas trop : emprunt fait au procédé de M. Derlon qui les faisait tout en pâte de jujubes) convenablement dissoute et épaissie. On l'en retire chargée ; lorsque la gélatine a pris une consistance suffisante, mais encore assez molle, avec le pouce et l'index on fait sortir la capsule de dessus le mandrin. On place les capsules sur des planches dans lesquelles on a creusé plusieurs centaines de concavités hémisphériques destinées à recevoir les capsules l'ouverture en haut, et on porte les planches à l'étuve. Lorsque les capsules sont sèches, elles sont livrées sur ces mêmes planches à des femmes qui les remplissent des médicaments liquides qu'elles doivent contenir, au moyen de burettes à bec effilé ; il ne reste plus alors qu'à les boucher, ce qui se fait au moyen d'une petite rondelle de gélatine sèche que l'on fait adhérer avec une goutte de gélatine liquide.

M. Coriol est possesseur d'un procédé, dit-on, très-avantageux, pour faire des capsules. Ne pouvant l'utiliser en France, il le fait exploiter en Angleterre.

M. Simonin, de Nancy, a donné le procédé suivant : il commence par former, au moyen d'un moule creux en bois, des olives en cire de la forme des capsules à obtenir, il trempe ces olives dans une solution de gélatine d'après la méthode Garot (V. *Pilules gélatinisées*). Quand la gélatine est sèche, il détache les olives, en place l'ouverture en bas sur une plaque en fer percée de trous, dans une étuve suffisamment chauffée ; la cire fond, s'écoule, et laisse les capsules parfaitement formées.

L'huile de foie de morue, l'essence de térébenthine, le copahu, s'administrent facilement par ce moyen.

Avant l'invention des capsules on se servait et l'on se sert encore de baudruche dont on formait une sorte de petits nouets. Mais il doit arriver souvent que la baudruche ne se rompt pas dans l'estomac et que le médicament n'est d'aucun effet.

On nomme assez souvent capsules, des pilules gélatinisées. Pour leur préparation et leurs formules, V. *Pilules*.

CARBONATES.

Sels nombreux résultant de la combinaison de l'acide carbonique avec les bases.

Sous le point de vue médical les carbonates ont, en général, les propriétés de leurs bases modifiées par la combinaison.

Parmi les carbonates employés en médecine, les carbonates alcalins, c'est-à-dire ceux de potasse, de soude et d'ammoniaque sont solubles dans l'eau ; ceux de magnésie et de chaux y sont solubles par un excès d'acide ou à l'état de bi-carbonates. Tous les autres sont insolubles ou à peu près.

Tous les carbonates sont décomposés avec effervescence par les acides. On doit tenir compte de cette propriété dans leur mélange avec les substances acides.

CARBONATE D'AMMONIAQUE.

Alcali volatil concret, sel volatil d'Angleterre, sesqui-carbonate d'ammoniaque.

S'obtient en distillant dans une cornue un mélange de : 1 partie de sel ammoniac et de 2 de carbonate de chaux ; on chauffe, et le carbonate va se condenser dans le récipient.

Il est transparent, incolore, s'effleurissant à l'air ; odeur d'ammoniaque prononcée.

C'est un excitant, un diaphorétique énergique. Aromatisé, les Anglais en garnissent les flacons de poche.

CARBONATE DE CHAUX.

Terre calcaire ; Carbonas calcicus.

Ce sel, que l'on demande presque toujours à la nature, s'y présente sous une foule d'états et de noms différents. On l'emploie naturel ou on lui fait subir un broyage et un lavage. On peut l'obtenir par précipitation.

Le carbonate calcaire le plus employé est celui connu sous le nom de *craie*, *craie blanche*, *chaux carbonatée*, *sous-carbonate de chaux*. Il est en masses blanches, tendres, friables, d'un aspect mat et terreux, happant à la langue. Préparé en pains cylindriques de 125 à 250 grammes, il prend le nom de *blanc d'Espagne*, *de Troyes*, *de Paris* ou *de Meudon*, dernière localité où on le prépare en grande quantité.

Le carbonate de chaux est employé comme antiacide ou absorbant. On en fait des pastilles, des poudres dentifrices.

Ce qu'on appelait autrefois *chaux préparée*, *craie précipitée*, *magistère de chaux*, *de corail*, *de nacre de perle*, *d'yeux d'écrevisses*, etc., et que l'on obtenait en dissolvant la nacre, le corail, etc., dans du vinaigre, et précipitant par du carbonate de potasse, n'est pas autre chose que du carbonate de chaux.

L'*agaric minéral*, les *marbres*, l'*albâtre*, le *spath*, l'*arragonite*, l'*ostéocolle* dans le règne minéral ; les *coquilles d'huîtres*, d'*œufs*, de *colimaçons*, les *dentales*, le

nombril marin, les *pierres de carpe*, de *linx* dans le règne animal, et employés avec beaucoup d'autres dans l'ancienne médecine, sont à peu près complétement formés de carbonate de chaux.

CARBONATE DE MAGNÉSIE.

Craie ou *terre magnésienne*, *panacée anglaise*, *poudre de Santinelli*, *de Valentini*, *du comte de Palme* ou *de Zwinger*, *magnésie blanche*, *anglaise* ou *carbonatée*, *sous-carbonate de magnésie*; *Carbonas magnesicus*.

S'obtient en décomposant une dissolution de sulfate de magnésie par une autre de carbonate de potasse ou de soude, lavant le précipité et le faisant sécher. En Angleterre, où l'on prépare la majeure partie du carbonate de magnésie consommé en Europe, on l'obtient par précipitation de l'eau de la fontaine d'Epsom. En Bohème, on en obtient aussi de l'eau des fontaines d'Egra et de Sedlitz.

On le connaît sous forme de pains cubiques ou parallélipipèdes d'un blanc parfait, très-légers. Le carbonate de magnésie est insipide, inodore et insoluble dans l'eau.

Employé comme absorbant des acides de l'estomac et dans les cas d'empoisonnement par les acides. Pour ces usages cependant on lui préfère la magnésie calcinée. Il entre dans des électuaires, des poudres dentifrices et autres.

A l'état de bi-carbonate avec excès d'acide il fait la base *de l'eau magnésienne*. La *magnésie liquide de Baruel* nous paraît être une simple solution de bi-carbonate de magnésie non gazeuse.

CARBONATE DE PLOMB.

Céruse, *plomb carbonaté*, *blanc de plomb*, *d'argent* ou *de céruse*, *craie de plomb*, *oxyde blanc de plomb*, *magistère de plomb*; *Carbonas plumbicus*.

En pains coniques de 1/2 à 1 kilog., pesant, blanc, dur ou tendre, selon le procédé par lequel il a été obtenu; inodore, insipide, insoluble.

En Hollande, on le prépare en exposant des lames de plomb au-dessus de pots contenant du vinaigre et enfouis dans du fumier. A Clichy, on suit le procédé donné par M. Thénard, et qui consiste à faire précipiter le sous-acétate de plomb liquide par un courant d'acide carbonique.

Les céruses sont distinguées dans le commerce par le nom du pays où elles ont été fabriquées : on dit céruse ou blancs de Hollande, d'Allemagne, de Krems, de Lille, de Clichy. La première est la plus estimée.

Toutes les personnes qui manient fréquemment la céruse, les peintres, les broyeurs, les ouvriers qui la préparent, sont exposés à des accidents graves par suite de l'action délétère de cette substance, qui porte principalement son action sur l'appareil digestif, et occasionne des tremblements convulsifs et une maladie cruelle appelée *colique de plomb* ou *des peintres*. Pour remédier à ce fâcheux inconvénient, M. Ruolz a présenté récemment à l'Institut un Mémoire tendant à remplacer la céruse par l'oxyde d'antimoine dans ses emplois pour la peinture.

La céruse est un dessiccatif et un résolutif. Elle fait la base du blanc rhazis et entre dans des emplâtres.

CARBONATES DE POTASSE.

Deux carbonates de potasse sont employés en médecine.

1° CARBONATE NEUTRE DE POTASSE. *Carbonate de potasse*, *potasse carbonatée*, *sous-carbonate de potasse*; *Carbonas potassicus* ⊗.

On l'obtient chimiquement pur en faisant déflagrer par portions, dans un vase de fonte chauffé au rouge naissant, un mélange de 1 partie de nitrate de potasse et de 3 de crème de tartre, tous deux pulvérisés. On obtient une masse charbonneuse qui, traitée par l'eau, filtrée et évaporée à siccité, donne du carbonate de potasse pur.

Les anciens chimistes appelaient le carbonate de potasse obtenu ainsi : *nitre fixé par le tartre*, *alcali extemporané*; ils lui donnaient les noms de *sel de tartre*, *de nitre fixé par le charbon*, selon qu'il était obtenu par la calcination du tartre brut ou celle d'un mélange de nitre et de charbon. Leur *potasse purifiée ou préparée* était la potasse du commerce dissoute dans l'eau et rapprochée.

Le carbonate de potasse est solide, caustique, en grumeaux, déliquescent. L'*huile de tartre par défaillance* des anciennes pharmacopées n'est autre chose que du carbonate de potasse en deliquium.

Le carbonate de potasse pur est quelquefois employé à l'intérieur comme lithontritique, diurétique et antirachitique. Pour les bains on lui préfère le carbonate de potasse du commerce, dont nous parlons plus bas, qui est moins cher.

2° BI-CARBONATE DE POTASSE, *carbonate de potasse acide ou saturé*; *Bi-carbonas potassicus*.

On l'obtient en faisant passer du gaz carbonique dans une solution concentrée de carbonate de potasse.

Il est cristallisé. On lui préfère, pour l'usage, le bi-carbonate de soude.

POTASSES DU COMMERCE.

Mélanges en proportions variables de potasse caustique, de sulfate de potasse, de chlorure de potassium, de sulfure de calcium et de potassium, d'oxyde de fer et surtout de carbonate de potasse.

Elles sont plus ou moins colorées en bleu, en vert, en rouge, selon les végétaux et leur mode de préparation.

On les retire des grands végétaux ligneux, principalemen dans les pays riches en forêts, tels que l'Amérique septentrionale et la Russie. (Voir le grand *Dictionnaire de Technologie.*)

Les principales sortes de potasses sont : 1° La *potasse d'Amérique*, qui est en plaques rouges marbrées ; elle est très-caustique et très-estimée ; 2° la *potasse de Trèves* ou du Rhin, qui est bleu-clair ; 3° la *potasse de Dantzick* ; elle vient de Russie ; elle se rapproche de la suivante ; 4° *potasse perlasse*, qui est à peu près blanche ; elle vient d'Amérique : c'est la sorte la plus employée.

Le commerce nous présente encore la *potasse factice*, préparée en fondant ensemble de la potasse, du carbonate de soude, de la chaux et du sel marin. C'est une véritable fraude.

Les *cendres gravelées* que l'on obtient. dans le midi de la France, de la combustion des sarments de vigne et que l'on emploie aujourd'hui dans les arts, les anciens sels lixiviels d'absinthe, de chardon bénit, de petite centaurée, de genévrier, de tamarin, etc., employés autrefois en médecine, et que l'on obtenait de la combustion des végétaux de ces noms, n'agissaient que par le carbonate de potasse.

On s'assure de la richesse alcaline des potasses par l'alcalimétrie.

La potasse du commerce est assez souvent employée en bains, pédiluves, lotions, etc.

CARBONATE DE SOUDE.

On distingue deux carbonates de soude en pharmacie.

1° CARBONATE NEUTRE DE SOUDE, *carbonate ou sous-carbonate de soude, soude carbonatée, sel ou cristaux de soude* ; *Carbonas sodicus* ⚘.

Cristallisé en octaèdre, incolore, inodore, d'une saveur alcaline et urineuse, efflorescent, soluble dans 2 parties d'eau.

On l'obtient en purifiant la soude factice par solution et cristallisation.

Il est employé contre la gravelle, les scrofules, l'hydropisie, à la dose de 5 à 10 centig. et plus. Pour les bains, on emploie le carbonate de soude du commerce, dont nous parlons plus loin.

2° BI-CARBONATE DE SOUDE, *carbonate de soude acide ou saturé, sel digestif de Vichy* ; *Bi-carbonas sodicus.*

Peut cristalliser ; mais il est d'ordinaire sous forme d'agglomérats opaques d'une saveur alcaline et urineuse. L'eau froide n'en dissout que 1/13 de son poids.

On l'obtient en faisant arriver de l'acide carbonique à une faible pression dans un grand vase fermé et contenant des cristaux de carbonate de soude, jusqu'à ce que ceux-ci soient devenus opaques et refusent d'absorber du gaz.

Il est très-employé comme digestif et pour dissoudre les calculs d'acide urique.

Il entre dans les différentes poudres effervescentes. Il fait la base des eaux et des pastilles de Vichy.

On connaissait autrefois sous le nom de *natron* ou *trona* un *sesqui-carbonate de soude* que l'on retirait des lacs salés de l'Égypte.

SOUDES DU COMMERCE.

Les soudes du commerce comme les potasses, sont essentiellement formées par du carbonate de soude, auquel il faut ajouter des sels et des produits étrangers.

Autrefois, on les obtenait par la combustion des végétaux marins, tels que *Salsola* et *Salicornia* de la famille des atriplicées, ou encore des *Statice*, des *Varecs* ; mais aujourd'hui on ne connaît plus guère que la *Soude factice*, que l'on obtient en décomposant le sel marin par l'acide sulfurique, et traitant le sulfate de soude qui en résulte par de la craie et du charbon dans des fours *ad hoc.*

On essaye les soudes comme les potasses par l'alcalimétrie.

Le carbonate de soude du commerce a le même emploi que celui de potasse. Il faut se rappeler seulement que, contenant beaucoup d'eau de cristallisation, il contient beaucoup moins d'alcali réel sous le même poids.

Le mot *soude* vient du nom des plantes sodifères, *salsola*, qui lui-même est tiré de l'adjectif *salsus*, salé.

Parmi les carbonates qu'on a essayé d'introduire dans la matière médicale, nous citerons :

LE CARBONATE DOUBLE DE POTASSE ET D'AMMONIAQUE, employé dans le diabètes, la dyspepsie et la gravelle.

LE CARBONATE DE BISMUTH, proposé pour remplacer le sous-nitrate de même base.

Le CARBONATE DE CUIVRE ET D'AMMONIAQUE, proposé contre les fièvres rebelles.

Le CARBONATE DE PROTOXYDE DE FER, dont nous parlerons aux pilules de Vallet.

Le CARBONATE DE ZINC, *magistère de zinc*, que l'on obtient à la manière de celui de magnésie, et employé comme astringent, antiépileptique et anthelmintique.

La pierre calaminaire ou *calamine* est du carbonate de zinc naturel. (Le silicate de zinc porte aussi ces noms.)

CARDAMINE.

Cresson élégant ou des prés; Cardamina pratensis. (Crucifères.)

Croît le long des ruisseaux et sur les prés humides. Elle est reconnaissable à sa tige droite, grêle, à sa fleur en croix, d'un blanc violet.

Antiscorbutique. — Inusité.

CARDAMOMES.

Fruits secs exotiques, dont l'histoire est fort embrouillée dans les auteurs. On distingue trois espèces commerciales de cardamomes: 1° *Petit cardamome, cardamome du Malabar*; *Cardamomum minus* ⚘. N'a guère plus de 6 à 8 millimètres de longueur, renflé, triangulaire, contenant des semences brunes. Son odeur est térébinthacée, c'est le plus estimé; 2° *C. moyen*, *C. medium*. Il est moins long que le suivant dont il possède tous les caractères; 3° *C. grand*; *C. majus*, long de 2 à 3 centimètres, large de 6 à 8 millimètres, triangulaire, pointu aux deux extrémités, fauve, brunâtre, strié, triloculaire, semences nombreuses.

Des auteurs font provenir les cardamomes de différentes amomées, d'autres d'une seule l'*amomum cardamomum*.

Ce sont des fruits aromatiques qui étaient très-employés jadis comme stomachiques, carminatifs et stimulants. Les Anglais en font une assez grande consommation. Ils entrent dans la thériaque, le diascordium, etc. Dans l'Inde on les emploie comme condiment.

A la suite des cardamomes, nous placerons:

1° L'AMOME EN GRAPPES, *cardamome rond* ou *de Java*. On l'attribue à l'*amomum racemosum*. En grappes, mais le plus souvent en coques isolées, de la grosseur d'une noisette, rondes et comme formées de 3 coques soudées, enveloppe scarieuse, semences brunes, odeur pénétrante térébinthacée et camphrée.

Mêmes usages que les précédents.

2° MANIGUETTE, *malaguette*, *graines de Paradis*. Produite par l'*amomum grana paradisi*, cette semence est grosse comme du fenugrec, rougeâtre ou brunâtre, anguleuse, amande blanche et d'une saveur âcre et brûlante, analogue à celle du poivre. Son odeur camphrée, assez agréable, la fait employer par les parfumeurs. Elle nous vient d'Afrique et de Madagascar.

CAROUBIER.

Ceratonia siliqua. (Légumineuses.)

Arbre qui croît dans le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique. Les fruits, nommés *carouges*, sont des siliques aplaties, brunes, longues de 15 à 25 centimètres, contenant dans l'intérieur une pulpe sucrée dont les habitants de quelques contrées se nourrissent en partie, et qu'on a employée en médecine comme laxatif à la manière du tamarin.

CARRAGAHEEN.

Mousse marine perlée, *mousse d'Irlande*; *Fucus crispus.* (Algues.)

Algue des mers du Nord. Frondes plane, dichotomes, à segments linéaires et cunéiformes. On la trouve dans le commerce, sèche, crispée, papillotée, élastique, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur faible, d'une saveur mucilagineuse et non désagréable.

C'est une des plantes les plus mucilagineuses que l'on connaisse.

Les Anglais, qui nous l'ont fait connaître, l'emploient comme analeptique chez les phthisiques et contre la diarrhée, autrement dit dans les mêmes cas que nous employons le lichen d'Islande, sous forme de décoction et de gelées.

CARTHAME.

Carthamus tinctorius. (Synanthérées.)

Espèce de chardon cultivé en France, en Espagne, en Egypte. Les fleurs ⚘ ou plutôt les fleurons desséchés ont toute l'apparence du safran. Ce qui leur a valu les noms *de safran bâtard ou d'Allemagne*, *de safranum*. On les emploie dans la teinture. Leur matière colorante est la *carthamine*.

Les semences, nommées *graines de perroquets*, sont blanches, anguleuses. On en retire une huile qui passe pour antirhumatismale et purgative. On en faisait autrefois des émulsions.

CARVI.

Cumin des prés; *Carum carvi.* (Ombellifères.)

Plante des contrées montueuses de l'Europe, dont le fruit, improprement nommé semence, a la forme de celui de fenouil, mais moins gros. Odeur aromatique, saveur chaude.

Les Allemands et les Anglais l'emploient comme condiment. C'est un carminatif.

CASCARILLE.

Chacrille, *quinquina aromatique*, *écorce éleuthérienne*; *Croton cascarilla*. (Euphorbiacées.)

Écorce en morceaux longs de 4 à 10 centimètres, et ayant du reste toute l'apparence du quinquina gris, dont il se distingue par son odeur aromatique qui se développe lorsqu'on la mâche ou qu'on la brûle.

Tonique, excitant, fébrifuge. Les Espagnols s'en servent beaucoup en fumigations et comme masticatoire pour masquer l'odeur de la pipe.

CASSE.

Casse en bâtons, *ou de boutiques*.

La casse est le fruit du canneficier, *cassia fistula*. (Légumineuses.) Grand et bel arbre ayant assez bien le port de notre noyer. Lorsque le vent agite ses longs fruits en siliques, ils s'entrechoquent et produisent un carillon tout à fait insolite qui se fait entendre à une longue distance. Le canneficier croît en Egypte, en Arabie, aux Antilles, aux Indes.

La casse est une gousse siliquiforme, indéhiscente, grosse comme le pouce et plus, longue de 50 à 60 centimètres; les valves sont sous-ligneuses, noirâtres, lisses et marquées d'étranglements qui répondent aux cloisons transversales intérieures du fruit. Chaque cloison est remplie d'une pulpe noirâtre, d'une saveur douceâtre et légèrement aigrelette, au milieu de laquelle est une semence presque quadrangulaire, jaunâtre.

La pulpe est la substance médicinale; elle est d'autant plus abondante que la casse est plus récente ou mieux conservée. C'est pour cela qu'on doit choisir les bâtons de casse *sans sonnettes*, c'est-à-dire dont les semences ne font pas de bruit lorsqu'on les secoue.

On appelle *casse en noyaux* la pulpe brute.

Le principe purgatif de la casse n'est pas bien connu.

La casse est un laxatif doux, employé chez les personnes excitables qui ont le ventre paresseux. Son usage est bien tombé en France.

On en fait une pulpe, un extrait, une conserve. La pulpe s'emploie à la dose de 15 à 60 grammes. Elle entre dans le catholicon, le lénitif, la marmelade de Tronchin, des boissons laxatives.

CASTORÉUM.

C'est une sécrétion particulière au castor ou bièvre, *Castor fiber*, mammifère rongeur, amphibie, de la taille d'un basset ou d'un blaireau, que l'on trouve surtout au Canada. C'est le *canis ponticus* des Romains.

L'anus et les organes génitaux urinaires viennent aboutir dans une cavité commune nommée cloaque. De chaque côté de cette cavité sont deux paires de glandes, et c'est la paire supérieure qui contient le castoréum. Ce n'est qu'en tuant l'animal que l'on peut se le procurer. Ce fait démontre l'absurdité de l'opinion fort anciennement émise, puisque c'était déjà une vieillerie au temps de Pline et de Lucrèce, que le castoréum n'était autre chose que le scrotum du castor, lequel étant poursuivi par les chasseurs, se châtrait lui-même, achetant la vie au prix de cette rançon.

Dans l'animal, le castoréum est fluide; mais tel que le commerce nous l'offre, il est concret, en poches ridées, pyriformes et aplaties. Elles sont par paires, l'une est constamment plus petite que l'autre, et leur communication par une partie plus étroite les fait assez bien ressembler à de petites besaces. Il est brunâtre à l'extérieur, fauve à l'intérieur; sa cassure est résineuse et entremêlée de membranes blanchâtres; odeur très-pénétrante et fétide, saveur âcre et amère.

Il est insoluble dans l'eau, presque entièrement soluble dans l'alcool et dans l'éther. Il contient une huile volatile, une résine, de l'acide benzoïque, des sels. Bizio a retiré de sa teinture alcoolique une substance grasse qu'il a nommée *castorine*.

Le castoréum dont nous venons de parler nous vient du Canada par la baie d'Hudson. Il en existe une autre sorte, dite *Castoréum de Sibérie*. Il est en poches arrondies; il n'est pas usité en France.

Le castoréum étant souvent fraudé, il faudra s'assurer de l'intégrité des poches.

Substance précieuse et fort employée dans les maladies spasmodiques, l'hystérie, l'hypocondrie, les névroses. Il passe aussi pour emménagogue.

On en fait une poudre, une teinture; il entre dans des pilules, des lavements, la thériaque, les pilules de cynoglosse. Dose de la poudre: 5 centigrammes à 15 décigrammes.

CATAIRE.

Herbe aux chats; *Nepeta cataria*. (Labiées.)

Herbe indigène, ayant, pour l'aspect, quelque analogie avec la mélisse. Stomachi-

que, carminatif, emménagogue. — Inusité.

CATAPLASMES.

Topiques magistraux d'une consistance de pâte molle et composés de poudres, de farines délayées dans de l'eau, des décoctés, des infusés, du vin, du lait. Quelquefois on y fait entrer des pulpes, des onguents, des huiles, des sels.

On les fait à chaud, plus rarement à froid.

On nomme *sinapismes* les cataplasmes faits avec de la farine de moutarde. On nommait autrefois *épicarpes* les cataplasmes destinés à être appliqués sur les poignets, et *suppédanes* ceux pour la plante des pieds.

On considère les cataplasmes qui conservent le plus longtemps leur eau comme les meilleurs, parce qu'ils forment à la surface de la peau un bain d'humidité continuel, qui est l'effet que l'on recherche généralement dans cette sorte d'agents.

Les cataplasmes à chaud se font en délayant la farine dans l'eau, de manière à former une pâte claire, et l'on fait cuire, en remuant continuellement, jusqu'à consistance convenable.

Lorsqu'on doit y ajouter des poudres aromatiques, du camphre, des sels, des huiles, des onguents, des teintures alcooliques, on le fait en temps convenable. Généralement, c'est à la surface que le médecin prescrit de les étendre. Cette méthode est préférable à celle qui consiste à les incorporer dans la masse même, en ce que la matière engagée dans la pâte est à peu près inutile, toute l'action étant exercée par la couche qui touche la peau.

Les savons, les extraits, doivent être ramollis avec un peu d'eau.

Les cataplasmes à froid sont préparés en délayant la poudre dans le liquide en Q. S. pour donner tout de suite la consistance convenable.

Quelques cataplasmes sont entièrement formés par des pulpes. (V. ce mot.)

Les cataplasmes peuvent recevoir des indications très-variées. Ils sont émollients, rubéfiants, maturatifs, résolutifs, calmants.

On les renouvelle au moins deux fois par jour.

CATAPLASME ANTICANCÉREUX.

Acide arsénieux,	15	Vinaigre,	500
Camphre,	30	Suc de carottes,	1000

Ajoutez poudre de ciguë Q. S. pour faire une masse plastique. (*Swed.*)

On pourrait faire dissoudre l'acide dans le vinaigre pour avoir un mélange plus homogène.

La pharmacopée autrichienne donne une formule analogue.

CATAPLASME ANTIGOUTTEUX DE PRADIER.

Teinture de Pradier,	2	Farine de lin,	Q. S.
Eau de chaux,	4		

Pour faire une pâte qu'on applique chaude contre la goutte et le rhumatisme chronique. On enveloppe ensuite le membre et le cataplasme de flanelles chaudes ou de taffetas gommé. On change le cataplasme deux fois par vingt-quatre heures. (*Foy.*)

CATAPLASME ANTIOPHTHALMIQUE DE PLENCK.

Mie de pain, 100 Jaune d'œuf, n° 3. Safran, 2

Pour poser entre deux linges sur l'œil atteint d'ophthalmie aiguë. (*Cad.*)

CATAPLASME ANTISEPTIQUE CAMPHRÉ DE REUSS.

Cataplasme d'orge,	500	Camphre,	4
Quinquina,	30		(*Foy.*)

CATAPLASME ANTISEPTIQUE AU CHARBON.

Charbon,	30	Farine de lin,	250
Quinquina,	30	Vin rouge,	Q. S.
Camphre,	4		

CATAPLASME ANTISEPTIQUE AU QUINQUINA.

Cataplasme de farine de lin,	500
Poudre de quinquina,	125

Tonique et antiseptique. On l'applique froid. (*Foy.*)

CATAPLASME ANTISPASMODIQUE.

Pâte préparée avec farine de lin, infusé de safran et décocté de pavots, 125

Camphre,	2	Opium,	1

(*Cad.*, *Foy.*)

CATAPLASME CALMANT.

Pavots, 30 Feuilles sèches de jusquiame, 60

Faites cuire dans eau Q. S., passez et faites une pâte avec :

Farines émolliente, 125 (*Codex.*)

CATAPLASME AVEC LA CIGUE.

Ciguë en poudre, 200 Eau chaude, Q. S.

Pour faire une pâte. (*Soub.*)

La pharmacopée de Londres prescrit :

Extrait de ciguë,	60	Farine de lin,	Q. S.
Eau bouillante,	500		

CATAPLASME DIURÉTIQUE.

Pulpe de scille, 100 Nitrate de potasse, 10

Appliquez sur le ventre. (*Bouch.*)

CATAPLASME ÉMOLLIENT.

Farines émollientes, 125 Eau, Q. S.

Faites cuire. (*Codex.*)

CATAPLASME DE FARINE DE LIN OU COMMUN.

Farine de lin, Q. V. Eau, Q. S.

Pour avoir un cataplasme moins pesant et pour éviter l'emploi de farines de lin

rances, M. Durand de Caen a proposé de faire bouillir 1 kil. de graines de lin dans 20 d'eau, jusqu'à consistance de blanc d'œuf, de mêler le mucilage avec 4 ou 500 grammes de son et de faire chauffer jusqu'à ce que ce dernier soit bien pénétré.

CATAPLASME DE FÉCULE DE POMMES DE TERRE.

Fécule, 60 Eau, 500

Délayez la fécule dans 60 grammes d'eau froide, jetez-la dans l'eau bouillante, et laissez le tout un moment sur le feu. (*Codex.*)

Dans certaines inflammations, l'eczéma, l'impétigo, la mentagre.

Préparez de la même manière les cataplasmes de *semoule*, *de farine de riz*, *de seigle*, *d'orge*. Les véhicules peuvent être des décoctés ou des infusés émollients, astringents, narcotiques.

CATAPLASME AVEC LE HOUBLON DE TROTTER.

Houblon, 100 Eau bouillante, Q. S.

Sur les ulcères gangréneux. (*Foy.*)

CATAPLASME AVEC LA LEVURE DE BIÈRE.

Farine, 370 Levûre de bière, 250

Mêlez et exposez à une douce chaleur jusqu'à ce que la masse se gonfle. (*Lond.*)

Le *cataplasme des Russes* se fait avec

Marc de bière, 250 Miel, 250 Farine, Q. S.

Sur les ulcères gangréneux ou putrides.

CATAPLASME MATURATIF.

Farines résolutives, 125
Décocté de guimauve, Q. S.
Basilicum ramolli dans un peu d'huile. 30

Mêlez. (*Codex.*)

CATAPLASME MATURATIF DE BOYER.

Farine de lin, 100
Décoction d'espèces émollientes, Q. S. pour faire une pâte.

Dans laquelle vous incorporerez

Pulpes de lis et d'oseille cuites ãã, 50
Onguent basilicum, 30

(*Cad.*)

CATAPLASME DE MIE DE PAIN.

Mie de pain, Q. V. Eau, Q. S.

Faites cuire en consistance. (*Soub.*)

Quelquefois on remplace l'eau par du lait ou un décocté de guimauve.

CATAPLASME DE MOUTARDE.

Sinapisme.

Farine de moutarde, 250
Eau tiède, Q. S. pour faire une pâte.

Le Codex recommande de ne point se servir d'eau trop chaude ni de vinaigre, qui empêchent la formation de l'huile âcre.

Sous le nom de *cataplasme de moutarde animée*, les formulaires indiquent le cataplasme ci-dessus, additionné d'ail pilé, de poivre ou d'ammoniaque liquide.

CATAPLASME NARCOTIQUE.

Poudre de ciguë, de belladone, de morelle, de lin, ãã, 15
Décoction de pavots, Q. S. (*Bouch.*)

CATAPLASME OPIACÉ.

Farine de lin, 125 Eau bouillante, Q. S.

Faites une pâte, ajoutez :

Opium pulv., 2 (*Aut.*)

Le plus souvent on remplace l'opium par le laudanum.

CATAPLASME RÉSOLUTIF.

Cataplasme émollient, 125 Ext. de saturne, 30
Sel ammoniac, 2 (*Foy.*)

CATAPLASME RUBÉFIANT POIVRÉ.

Farine d'orge torréfiée, 125
Vinaigre, 30 Blancs d'œufs, n° 3
Eau, Q. S.

Pour faire une pâte.

Etendez sur de la toile, et saupoudrez avec un mélange de poivre noir et de fenouil pulv. ãã 15

Il doit être appliqué de suite. (*Cad.*)

Les formulaires indiquent un *cataplasme antipleurétique* ou *ischiadique* qui ne diffère de celui-ci que par l'absence du vinaigre et de l'orge.

CATAPLASME SINAPISÉ.

Cataplasme de farine de lin, Q. V.

Étendez sur un linge et saupoudrez avec :

Moutarde en poudre, Q. S.

CATAPLASME VINAIGRÉ.

Cataplasme rubéfiant ou *acéteux.*

Farine de froment, 3 Vinaigre, 1

(*Bor.*)

CAUTÈRES.

Fonticules, fontanelles.

Point d'irritation, qu'on établit dans une région du corps pour détruire un principe morbide qui existe dans une autre ou dont on craint la formation. On les place à la nuque dans les affections des yeux, sur le vertex dans celles du cerveau, au bras pour celles de la poitrine, aux cuisses ou au-dessus du genou pour celles du ventre ; en évitant le voisinage trop rapproché d'un os, d'un tendon, d'un gros vaisseau ou d'un nerf.

Pour établir un cautère, quelquefois on fait un pli à la peau, on l'incise avec un bistouri et l'on introduit un pois à cautère (V. ce mot) dans l'incision. Quelquefois encore on commence par établir un vésica-

toire que l'on transforme en cautère en enfonçant un pois peu à peu au centre. Mais le plus souvent c'est à l'aide du caustique qu'on établit un cautère. Pour cela, on coupe un morceau de sparadrap de 4 à 6 centimètres de diamètre, on fait au centre une échancrure ronde de la grandeur dont on veut faire l'eschare; on applique ce sparadrap sur la peau; on place le morceau de pierre à cautère dans l'échancrure où on le fixe en le recouvrant par un autre morceau de sparadrap. Aujourd'hui on a presque abandonné la pierre à cautère pour la poudre de Vienne, qui est moins diffluente. Quoi qu'il en soit, on lève l'appareil au bout de 8 ou 12 heures; on fend l'eschare en croix à l'aide d'un bistouri ou d'un canif bien tranchant; on enlève les quatre lambeaux (quelques personnes attendent que l'eschare tombe), et on met un pois dans leur place. Lorsque le pois est introduit, on procède au pansement: on applique d'abord par-dessus le pois un morceau de papier ou de taffetas rafraîchissant, puis une compresse en linge ou en papier; enfin, on maintient le tout à l'aide d'une bande en toile et mieux avec une plaque à cautères ou serre-bras en caoutchouc, en fer-blanc ou en plaqué. De bons moyens de pansement facilitent beaucoup l'entretien.

On change généralement le pois toutes les vingt-quatre heures.

Lorsque le cautère est enflammé on fait tomber l'inflammation à l'aide de cataplasmes; lorsqu'il cause des démangeaisons, que le pourtour est sanguinolent, on lave celui-ci avec de l'eau blanche. Lorsqu'il est fétide on peut se servir de compresses chlorurées ou de pois au charbon; enfin, on détruit les excroissances et les bourrelets, qui se forment assez souvent autour des cautères, à l'aide de l'alun calciné ou de la pierre infernale.

Lorsqu'on veut supprimer un cautère, ce qui se peut aussi bien que la suppression d'un vésicatoire, bien que le public soit encore dans l'opinion contraire, il convient de purger de temps en temps.

CÉANOTHE.

Ceanothus americanus. (Rhamnées.)

La racine est employée aux États-Unis en décoction contre la gonorrhée qu'elle arrête, dit-on, en 2 ou 3 jours sans inconvénients.

On l'emploie aussi dans les affections vénériennes.

Le *ceanothus cœruleus* passe au Mexique pour un excellent fébrifuge. L'un et l'autre sont inusités en France.

CENTAURÉE.

Petite centaurée, herbe au centaure ou à Chiron, Chironie, Erythrée; Erythrea centaurium. (Gentianées.)

Jolie petite plante annuelle indigène, qui se compose de rameaux dichotômes, de feuilles petites, opposées, lancéolées, et de fleurs roses disposées en corymbes. Inodore. Toutes les parties de cette plante sont très-amères.

On emploie les sommités fleuries.

Tonique, stomachique et fébrifuge. On l'emploie sous forme d'infusion; on en fait un extrait. — Dose de la poudre : 1 à 4 grammes.

On employait autrefois comme tonique et sudorifique la racine de *grande centaurée*, ou *centaurée officinale*; *Centaurea centaurium.* (Synanthérées.) On employait aussi celle de la *Jacée*; *Centaurea jacea* de la même famille que la dernière, comme astringent amer.

CÉRATS.

Oléo-cérolés Ch. Élæocérolés H. et G. Céréolés et liparoïdés. er.

Médicaments magistraux ou officinaux externes, de consistance molle, dont les éléments principaux sont la cire et l'huile, auxquels on adjoint du blanc de baleine, des eaux distillées odorantes, des extraits, des sels, des poudres.

Ils diffèrent des pommades et des onguents, en ce que ceux-ci ont pour base des résines, et celles-là des graisses. Mais, autrement, ils peuvent recevoir les mêmes indications que ces préparations.

Les règles à suivre pour la préparation des cérats sont : 1° faire fondre la cire divisée en fragments dans l'huile au bain-marie; 2° verser la matière fondue dans un mortier de marbre, préalablement chauffé au moyen de l'eau bouillante, et triturer jusqu'à parfait refroidissement, en ayant soin de faire tomber de temps en temps au fond du mortier les parties qui s'attachent aux parois. On peut aussi laisser refroidir tranquillement la masse; on la râcle ensuite par couches minces, et on la triture pour la rendre homogène; 3° les liquides, les poudres, etc., ne doivent être ajoutés aux cérats que lorsqu'ils sont parfaitement unis; les premiers par petites quantités, les secondes seront en poudre fine, et les extraits dissous dans un peu d'eau.

Les cérats étant facilement altérables, il faudra n'en préparer que peu à la fois.

CÉRAT ANTIOPHTHALMIQUE.

Cérat,	18	Camphre,	1
Précipité rouge,	1	Safran,	1

Ophthalmies sub-aiguës. (*Foy.*)

CÉRAT ANTISEPTIQUE.

Ext. alc. de quinquina,	1	Cérat de Galien,	1

Ramollissez l'extr. avec un peu d'alcool. (*Foy.*)

CÉRAT BELLADONISÉ.

Ext. de suc de belladone,	4	Cérat,	30

Pour dilater le col de l'utérus et l'urèthre dans le cas de contractions spasmodiques.

CÉRAT AU BEURRE DE CACAO.

Beurre de cacao, Huile d'amandes d., ãã P. E.

Pour les lèvres et les mamelles gercées. (*Guib.*)

CÉRAT DE BLANC DE BALEINE.

Onguent blanc.

Blanc de baleine,	1	Huile d'olive,	8
Cire blanche,	4		

La recette de cette préparation varie beaucoup dans les formulaires. La formule que nous donnons est tirée de la pharmacopée de Londres.

CÉRAT CALAMINAIRE DE GIBERT.

Calamine,	1	Cérat jaune,	20

Dartres squammeuses humides. (*Foy.*)

CÉRAT DE CALAMINE OU DE TURNER.

Pierre calaminaire,	185	Huile d'olive,	400
Cire,	185		

(*Lond.*)

Brûlures, excoriations.

CÉRAT CAMPHRÉ.

Cérat de Galien,	10	Camphre,	1

CÉRAT COSMÉTIQUE OU COLD CREAM.

Huile d'amandes d.,	150	Eau de roses,	30
Blanc de baleine,	35	Eau de Cologne,	8
Cire blanche,	15	Teint. de benjoin,	1

Opérez comme pour le cérat de Galien.

CÉRAT DE GALIEN ⊗.

Cérat, cérat blanc ou amygdalin.

Huile d'amandes	500	Eau de roses,	375
Cire blanche,	125		

Agissez ainsi qu'il a été dit aux généralités. (*Codex.*)

On peut aussi mettre les trois substances ensemble sur le feu, et opérer, du reste, de la même manière. Dans ce cas, cependant, le bain-marie est inutile, l'eau de roses remplit cet office.

C'est à tort qu'on ajoute de la potasse dans le cérat pour le blanchir et faciliter l'introduction de l'eau ; par cette pratique on lui fait perdre en partie ses propriétés adoucissantes.

Dans les hôpitaux on remplace la cire blanche par la jaune ; on obtient ainsi un *cérat jaune*, qui, dit-on, possède des qualités supérieures au blanc.

En remplaçant l'eau de roses par l'eau de laurier-cerise, on obtient le *cérat calmant de Roux de Brignolles*, employé dans les brûlures.

CÉRAT DE HUFLAND.

Oxyde de zinc, lycopode ãã,	2	Cérat,	30

Pour sécher les ulcérations des seins, les plaies légères. (*Cad.*)

CÉRAT DE MINIUM.

Cérat simple,	6	Minium,	1

Mêlez. (*V. M.*)

CÉRAT MERCURIEL.

Onguent napolitain. Cérat ãã, P. E. (*Guib.*)

F. H. P. prescrit

Onguent,	30	Cérat jaune,	90

Ulcères vénériens.

CÉRAT MERCURIEL DE FALK.

Précipité rouge,	15	Mercure doux,	60
Acétate de plomb crist.,	30		

Porphyrisez et incorporez dans un mélange, fondu de :

Cire blanche,	30	Huile d'olive,	180,0
Essence de lavande,	2		

Ulcères syphilitiques, dartres opiniâtres. (*Cad.*)

CÉRAT OPIACÉ.

Cérat de Galien,	30	Laudanum de Sydenham,	4

Cette formule est celle du formulaire des hôpitaux de Paris, seulement nous remplaçons le cérat jaune par le blanc.

Guibourt prescrit 2 grammes d'extrait d'opium.

CÉRAT OPIACÉ DE LAGNEAU.

Opium brut,	1	Jaune d'œuf,	n° 1

Triturez et ajoutez :

Cérat de Galien,	60

Ulcères et chancres douloureux. (*Cad.*)

CÉRAT DE POTT.

Litharge, 500 Vinaigre, 400 Savon, 250

Faire cuire jusqu'à consomption de l'humidité, en ayant soin de remuer sans cesse ; ajoutez :

Huile d'olive, cire jaune ãã, 500

(*Cad.*)

Dessiccatif pour les ulcères.

Le *cérat de Kirkland* n'en est qu'une modification.

CÉRAT NOIR DE POWEL.

Cire blanche, 125 Huile d'olive, 360

Faites fondre et ajoutez :

Charbon de liége, 60 Sulfure d'antimoine, 30
Soufre lavé, 30

Dans la teigne. (*Rad.*)

CÉRAT DE ROCHOUX OU AMMONIACAL.

Carbonate d'ammoniaque, 1 Cérat sans eau, 8 (*Soub.*)

4 grammes de quatre en quatre heures en frictions sur le cou dans le croup.

CÉRAT DE RÉSINE ANGLAIS.

Cire jaune, résine jaune, huile d'olive ãã, 400

CÉRAT A LA ROSE.

Pommade pour les lèvres, *cérat labial ou rosat.*

Huile d'amandes douces, 60 Cire blanche, 30

Faites fondre ; ajoutez-y Q. S. d'orcanette renfermée dans un nouet de linge fin et laissez digérer jusqu'à ce que le cérat soit d'un rouge vif, ce dont on s'assure en en laissant tomber une goutte sur un corps froid. Laissez refroidir à moitié et ajoutez alors :

Essence de roses, 6 gouttes.

Conservez. (*Codex.*)

Les parfumeurs remplacent l'orcanette par du carmin.

Cette pommade se délivre dans de petites boîtes en bois. Contre les gerçures des lèvres et des mamelles.

Les pharmacopées étrangères indiquent sous le nom de *cérat labial*, une préparation tantôt colorée, tantôt non colorée, contenant presque toujours du blanc de baleine et qui peut très-bien être remplacée par celle ci-dessus.

CÉRAT DE SABINE.

Cérat simple, 3 Sabine pulvérisée, 4 (*Soub.*)

La proportion de sabine nous paraît bien forte.

La pharmacopée de Londres prescrit :

Sabine concassée, 375 Cire jaune, 185
Axonge, 750

Faites bouillir : passez.

CÉRAT DE SATURNE.

C. saturné, d'acétate de plomb ou de Goulard.

Cérat de Galien, 30 S.-acétate de plomb liq., 4

Mêlez. (*Codex.*)

Ce cérat s'altère promptement. Il se colore par suite de la décomposition du sel.

CÉRAT SATURNÉ ET CAMPHRÉ.

C. de plomb.

Cire, 125 Huile d'olive, 250
Acétate de plomb liq., 75 Camphre, 2
(*Lond.*)

CÉRAT SIMPLE.

Huile d'amandes douces, 375 Cire blanche, 125
(*Codex.*)

La pharmacopée de Londres prescrit P. E. et emploie la cire jaune.

CÉRAT SOUFRÉ.

Cérat de Galien, 110 Soufre sublimé, 30
Huile d'amandes d., 15

Mêlez. (*Codex.*)

CÉRAT POUR LE TOUCHER.

Céline, 1 Cire jaune, 1 Huile d'olive, 16

Faites fondre et ajoutez :

Soude caustique liquide, 1

Mêlez. (*Guib.*, *Soub.*)

Il y a formation de savon au bout d'un certain temps.

CERISIERS.

1° CERISIER COMMUN, *griottier* ; *Cerasus vulgaris.* (Rosacées.) Les cerises servent à faire le sirop de ce nom, très-employé comme acidule, rafraîchissant.

Les pédoncules ou queues de cerises sont employées en infusion comme diurétiques.

L'écorce de cerisier a été employée comme fébrifuge.

2° CERISIER NOIR, *merisier* ; *Cerasus avium.* Les fruits, merises ou cerises noires, donnent par fermentation le kirsch des Allemands.

L'eau distillée de noyaux de merises est employée comme calmante. Elle contient de l'acide prussique.

3° CERISIER MAHALEB ; *Cerasus mahaleb.* On a employé les semences.

CEVADILLE.

Veratrum sabadilla. (Colchicacées.)

On emploie le fruit et la semence.

Le premier est une petite capsule ovale ayant assez bien l'aspect d'un grain d'orge ou d'avoine dans sa bale, jaunâtre, inodore, d'une saveur âcre et brûlante.

La semence est noirâtre, rugueuse, et légèrement convexe; elle contient de la vératrine.

Excitant, irritant. On s'en sert à l'extérieur, en poudre, sous le nom de *poudre de capucins ou de propreté*, pour détruire les poux. Les Mexicains l'emploient contre l'hydrophobie. Son emploi a été tenté en France dans le même cas et avec succès.

CHANVRE.

On connaît deux sortes de chanvres :

1° CHANVRE COMMUN; *Cannabis sativa.* (Urticées.)

Ses semences, nommées *chènevis*, étaient employées jadis à faire des émulsions adoucissantes.

2° CHANVRE INDIEN, *banghe; Cannabis indica.* Les Indiens se servent des feuilles comme excitant vénérien et pour se procurer des rêves agréables. Leur fameux *haschisch* ou *bangie*, liqueur enivrante et narcotique, lui doit ses propriétés.

CHARBON.

Ανθραξ *des Grecs*, *Carbo des Latins.*

Existe en grande quantité dans le règne organique et le règne inorganique : dans celui-ci à l'état de *diamant*, de *plombagine* (graphite), d'*anthracite*, de *lignite*, de *houille*; dans celui-là, il est l'un des éléments constitutifs des tissus végétaux et animaux, d'où on le retire par une décomposition.

A l'état de diamant, le charbon (carbone des chimistes) est pur; sous les autres états, il est uni à quelques centièmes seulement de matières salines ou bitumineuses. Ce sont des substances combustibles, noires, opaques, friables, insipides, inodores, insolubles.

Nous ne parlerons que des charbons employés en pharmacie.

CHARBON VÉGÉTAL. On l'obtient en grand dans l'industrie par la décomposition des bois dans des cylindres de fonte, opération qui donne en même temps l'acide et l'esprit pyroligneux; ou bien par l'ancien procédé des forêts, qui consiste à élever le bois en pyramide autour d'un poteau, à recouvrir de terre de gazon, à jeter du feu au centre de la pyramide, à la place du poteau, et à laisser la combustion s'opérer.

Cette méthode de carboniser les bois est fort ancienne, puisque Théophraste et Pline en donnent la description.

On obtient ainsi du charbon de chêne ou ordinaire, principalement employé dans l'économie domestique. C'est aussi lui que l'on emploie le plus souvent en médecine. Cependant quelques pharmacopées indiquent des *charbons de coudrier*, *de tilleul*, *de saule*, *de quinquina*, *de liége*. On peut les obtenir, soit en embrasant les substances et éteignant lorsqu'il ne se dégage plus de fumée, soit en les chauffant dans un creuset couvert.

CHARBON ANIMAL, *noir animal* ou *d'os*. On l'obtient en chauffant dans des marmites couvertes ou des cylindres de fonte les os d'animaux divers jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de produits volatils. On étouffe et on pulvérise sous des meules.

Ce charbon contient une grande quantité de phosphate calcaire; il est employé ainsi dans les arts. Mais pour quelques usages pharmaceutiques, il doit être traité par l'acide hydrochlorique, puis lavé à plusieurs eaux bouillantes.

Le *noir d'ivoire* était obtenu par la carbonisation des défenses d'éléphant ou ivoire.

Fontana a fait connaître la propriété qu'a le charbon d'absorber les gaz, et le chimiste russe Lowitz signala en 1790 sa faculté désinfectante, qui n'est qu'une conséquence de l'autre.

C'est à ce double titre de désinfectant et d'antiputride qu'en médecine on l'emploie à l'extérieur dans le traitement des ulcères, des plaies gangréneuses, pour faire disparaître la fétidité de l'haleine. On l'a aussi employé à l'intérieur en pilules, en pastilles. C'est un des meilleurs dentifrices.

A la propriété d'absorber les gaz et de désinfecter, le charbon en joint une autre non moins précieuse, dont la découverte appartient encore à Lowitz; c'est celle de décolorer les liquides végétaux et animaux lorsqu'on l'agite avec eux. Aussi est-il journellement employé pour la décoloration des sirops, des liqueurs, etc. C'est le charbon d'os qu'on emploie pour cet usage.

Le docteur Nauche employait le charbon de cervelle de mouton dans la migraine.

Le graphite ou plombagine passe pour dessiccatif et antidartreux.

Pour les autres charbons, V. la table des matières.

CHAUSSE-TRAPPE.

Chardon étoilé; *Calcitrapa stellata.* (Synanthérées.)

Plante commune dans toute l'Europe. La racine est réputée diurétique. — Inusitée.

CHÉLIDOINE.

Herbe à l'hirondelle, *grande Éclaire; Chelidonium majus.* (Papavéracées.)

Herbe à fleurs jaunes, en croix, qui vient le long des murs et sur les décombres. Elle contient un suc jaune, âcre, purgatif, que l'on dit contenir de la gomme-gutte. Scopoli dit qu'en Carniole, la décoction est employée pour tuer les vers des pieds des chevaux. Le suc est un remède efficace pour détruire les verrues et les cors. La racine paraît être la partie la plus active.

CHÊNE.

Le chêne qui fournit des produits à la

matière médicale, est le *quercus robur* (Amentacées), arbre commun dans toute l'Europe.

L'écorce des jeunes branches est un astringent très-marqué, en raison du tannin qu'elle contient. Elle est très-employée. Pulvérisée grossièrement elle prend le nom de *tan*, et sert dans le tannage des cuirs. La poudre ou fleur de tan est assez souvent employée en médecine.

Le fruit, nommé *gland*, torréfié et moulu, prend le nom de *café de gland*. On préfère ordinairement pour ce dernier emploi les glands doux d'Espagne. Ce café est stomachique et n'est pas excitant comme le vrai café.

Les cupules de gland sont très-astringentes.

CHERVI.

Girole; *Sium sisarum*. (Ombellif.)

On emploie les fruits séminoïdes de la forme de ceux de fenouil, mais plus fins. Les Anglais et les Allemands l'emploient comme condiment.

La racine passe pour emménagogue, diurétique et fébrifuge.

CHÈVREFEUILLE.

Lonicera caprifolium. (Caprifoliacées.)

Les feuilles sont employées en infusion pour gargarismes astringents. Les fleurs ⊗ servent à la préparation d'un sirop que l'on dit cordial et béchique.

CHICORÉE.

Ch. sauvage, *intybe*; *Cichorium intybus*. (Synanth.)

Plante indigène cultivée dont on emploie les feuilles fraîches ou sèches ⊗ et la racine. C'est cette dernière, torréfiée et moulue, que l'on vend sous le nom de *café chicorée*.

Amers, dépuratifs, très-employés. On en fait des hydrolés, un extrait, un sirop.

CHIENDENT.

Gramen; *Triticum repens*. (Graminées.)

Plante rampante des prairies humides et des douves des marais, dont on emploie le rhizôme, improprement nommé racine. Ce rhizôme est articulé, long, grêle, blanc jaunâtre, inodore, d'une saveur douce et légèrement sucrée. On le monde de ses écailles et de ses fibres.

Rafraîchissant banal très-employé en tisane. On en fait un extrait.

On emploie aux mêmes usages, et à défaut du précédent, le *chiendent pied de poule ou gros chiendent*; *Paspalum dactylon*; il est 2 ou 3 fois plus gros que le chiendent ordinaire.

CHLORE.

Chlorine, *murigène*, *acide muriatique oxygéné*, *acide marin phlogistiqué*; *Chlorum*.

Corps simple métalloïdique, découvert en 1770 par Scheele. Le nom de chlore vient de χλωρός, vert, à cause de l'une de ses propriétés physiques les plus saillantes.

Le chlore des pharmacies n'est pas le chlore pur, qui est gazeux, mais sa dissolution concentrée dans l'eau. Aussi le nomme-t-on *chlore liquide*.

Bioxyde de manganèse,	250
Acide chlorhydrique,	1000

Disposez l'appareil et opérez comme pour l'acide chlorhydrique.

Si l'on voulait obtenir du chlore gazeux, il faudrait faire arriver le tube du flacon de lavage dans des flacons pleins d'air seulement et boucher de suite.

Le chlore liquide doit être conservé à l'abri de la lumière. Il est jaune verdâtre et a une odeur suffocante, désagréable. Respiré de trop près il excite la toux, des contractions musculaires intenses, l'expectoration sanguinolente, et même quelquefois la mort s'ensuit.

On a conseillé le chlore à l'intérieur avec beaucoup de ménagement en aspirations dans la phthisie pulmonaire. On l'a aussi employé en potions dans la fièvre typhoïde. A l'extérieur on s'en sert en lotions et injections. dans les cas de plaie fétide, mais son plus grand usage est en fumigations (fumigations Guytoniennes) pour désinfecter l'air; encore lui préfère-t-on en général les chlorures désinfectants dans tous ces emplois.

CHLORURES.

Combinaisons de chlore avec les corps simples ou des radicaux organiques.

Ce sont les *beurres métalliques*, les *muriates et les hydrochlorates* de l'ancienne chimie. Quelques chimistes, cependant, considèrent toujours les chlorures dissous comme des chlorhydrates.

A l'exception du proto-chlorure de mercure, tous les chlorures employés en médecine sont solubles dans l'eau. Quelques-uns s'y décomposent et donnent naissance à des *oxychlorures*.

Les chlorures jouissent des propriétés combinées des composants. Un grand nombre sont des antiseptiques; d'autres sont caustiques et employés comme tels.

Eviter de les associer aux sels, et principalement aux sulfates et aux carbonates, qui pourraient donner naissance à des sels insolubles en les décomposant.

CHLORURE D'AMMONIUM.

Sel ammoniac ou d'armeniac, muriate, hydrochlorate ou chlorhydrate d'ammoniaque; Chloruretum ammoniacum.

Autrefois il nous venait d'Égypte, où on l'obtenait par sublimation de la suie de la fiente de chameaux. Aujourd'hui, on l'obtient en France par la décomposition au feu des matières animales (corne, vieux cuirs). On obtient dans les produits de la distillation du carbonate d'ammoniaque, que l'on décompose par du sulfate de chaux, et le sulfate d'ammoniaque qui en résulte par du sel marin. Le sel du commerce est *gris*; on le purifie par solution ou une nouvelle sublimation, alors on a le *sel ammoniac blanc*.

Il est en forme de pains hémisphériques percés au milieu. Sa saveur est piquante; il est peu odorant; soluble dans trois parties d'eau froide. Les alcalis le décomposent.

Fondant, stimulant, diurétique et diaphorétique. A l'intérieur, dans des potions, des tisanes; à l'extérieur en lotions, gargarismes, collyres. Il entre dans le vin antiscorbutique, sert à faire l'ammoniaque. Dans l'industrie, il sert à décaper les métaux. Dose de 1 à 2 gram.

CHLORURE D'ANTIMOINE.

Beurre d'antimoine concret, muriate, hydrochlorate ou proto-chlorure d'antimoine; Chloruretum stibicum.

Sulfure d'antimoine,	100	Acide hydrochl.,	300

Faites dissoudre à l'aide de la chaleur; laissez reposer; décantez, évaporez, puis distillez au bain de sable. (*Codex*.)

Il est blanc, demi-transparent; très-caustique, d'apparence onctueuse, déliquescent. Son deliquium porte le nom de *chlorure* ou *de beurre d'antimoine liquide*. Une certaine quantité d'eau le décompose en donnant lieu à un précipité blanc caillebotté et cristallisé, qui n'est autre chose que l'*oxychlorure d'antimoine*, employé jadis en médecine sous les noms de *poudre* d'*Algaroth*, *de mercure de vie ou de mort*, *de sous-muriate d'antimoine précipité*. Le liquide au milieu duquel se fait ce précipité se nommait *esprit de vitriol des philosophes*.

Le chlorure d'antimoine est un violent caustique dont on se sert quelquefois pour cautériser les plaies, les morsures d'animaux venimeux ou enragés. Pour cet usage, le chlorure liquide est préférable.

L'oxychlorure est un violent émétique qui n'est plus employé. Dans les arts, le chlorure d'antimoine sert à bronzer les métaux.

CHLORURES DÉSINFECTANTS.

Chlorures décolorants des arts; hypo-chlorites, chlorures d'oxydes.

Sous ce nom, nous rangeons trois préparations différentes, à cause de leur analogie médicale, industrielle et historique.

1° CHLORURE DE SOUDE, *oxy-muriate ou sous-chlorure de soude, hypo-chlorite de soude, chlorure d'oxyde de sodium, liqueur de Labaraque.*

Chlorure de chaux sec,	100	Eau,	4500
Carbonate de soude crist.,	200		

Délayez le chlorure dans les 2/3 de l'eau et le carbonate dans le restant, mêlez, laissez précipiter et filtrez. (*Codex*.)

C'est un liquide incolore et d'une odeur de chlore prononcée.

C'est le chlorure le plus employé. On s'en sert étendu de 6 ou 8 fois son poids d'eau, en compresses, lotions, injections, contre les plaies gangréneuses ou cancéreuses, les brûlures, les engelures ulcérées. Pur, on en fait des aspersions hygiéniques. A l'intérieur on l'a employé dans les fièvres typhoïdes, à la dose de 20 à 30 gouttes dans de l'eau. C'est un moyen efficace contre la mauvaise haleine.

2° CHLORURE DE CHAUX, *oxy-muriate, hypo-chlorite ou sous-chlorure de chaux, chlorure d'oxyde de calcium.*

A. CHLORURE DE CHAUX SEC, *poudre de Tennant* ou *de Knox*. S'obtient en faisant arriver du chlore dans des vases, ou même dans des chambres closes dans lesquelles on a disposé de la chaux éteinte, jusqu'à saturation.

C'est une poudre blanche d'une odeur chloreuse très-forte, déliquescente et soluble, en partie seulement, dans l'eau. Pour s'en servir comme désinfectant, on en délaye avec un peu d'eau dans des assiettes que l'on place dans les lieux infectés. On s'en sert beaucoup dans le blanchiment.

B. CHLORURE DE CHAUX LIQUIDE.

Chlorure de chaux sec,	100	Eau commune,	4500

Délayez en plusieurs fois le chlorure dans l'eau, réunissez les liqueurs, filtrez. (*Codex*.) Sert comme désinfectant.

3° CHLORURE DE POTASSE, *eau de javelle*. On peut le préparer comme celui de soude, dont il possède toutes les propriétés. Dans les arts, il est ordinairement coloré par du chlorure de manganèse. Sert plus particulièrement dans le blanchissage.

On connaît la force des chlorures, c'est-à-dire leur puissance décolorante par la chlorométrie.

La première application médicale de ces préparations fut faite à l'armée du Rhin,

en 1793, contre la pourriture d'hôpital, par le chirurgien Percy. En 1809, Massuyer, professeur de l'Ecole de Strasbourg, les employa à la désinfection de l'air; en 1822, et surtout en 1832, à l'époque du choléra, M. Labaraque, pharmacien de Paris, fit des expériences qui démontrèrent pleinement l'utilité de ces moyens de purification de l'air dans tous les lieux où ce dernier est susceptible de se vicier, comme dans les latrines, les égouts, les prisons, les lazarets, les ateliers, les salles de dissection.

On les met dans des vases découverts, on les répand sur le sol ou sur les objets infects; on les projette dans l'air, etc.

Leur emploi est préférable au chlore lui-même, en ce que l'odeur est moins vive, que son action est successive, continue sans être moins certaine, et peut être graduée à volonté; l'application en est simple, enfin ils se conservent facilement.

CHLORURES DE FER.

1° PROTO-CHLORURE DE FER, *muriate ou hydrochlorate de fer*; *Chloruretum ferrosum.* — Saturez dans un matras de l'acide chlorhydrique par de la tournure de fer; faites bouillir sur un excès de tournure; laissez déposer; décantez et évaporez rapidement à siccité. (*Codex.*)

En chauffant fortement la dissolution jusqu'à consistance sirupeuse, il cristallise.

Ce sel est vert et déliquescent.

2° DEUTO OU PERCHLORURE DE FER, *muriate de fer au maximum* ✠.

Sesquioxyde de fer, Q. V. Acide chlorhydrique, Q. S. pour dissoudre.

Evaporez à siccité au bain-marie. (*Codex.*)

On peut aussi le sublimer ou le faire cristalliser.

Ce sel est brun et déliquescent.

Les chlorures de fer sont de bonnes préparations, en raison de leur solubilité. On les emploie comme tonique à l'intérieur, sous forme de pilules, de sirop, d'alcoolé, d'éthérolé; à l'extérieur, en dissolutions, en bains, lotions. — Dose : de 1 à 25 centig. et plus.

3° CHLORURE DE FER ET D'AMMONIAQUE, *fer diaphorétique*, *muriate de fer ammoniacal*; *Chloruretum ferroso-ammoniacum.*

Proto-chlorure de fer, 100 Sel ammoniac, 300

Faites dissoudre dans Q. S. d'eau et évaporez à siccité. Il est déliquescent. (*Codex.*) En le sublimant on obtient les *fleurs de sel ammoniac martiales.*

Dans la chlorose, le cancer, les hydropisies, le rachitisme, les fièvres rebelles.— Dose : 1 à 5 décig.

CHLORURES DE MERCURE.

Les chlorures de mercure jouent un rôle important dans la thérapeutique.

1° PROTO-CHLORURE DE MERCURE. Peu de substances ont reçu autant de dénominations que celle-ci. Les alchimistes, auxquels on en doit la découverte, le nommaient, selon qu'il avait été sublimé une, deux, trois ou un plus grand nombre de fois, *mercure doux*, *calomelas*, *panacée mercurielle.* A ces noms nous ajouterons les suivants, fondés sur différentes considérations : *antiquartium*, *aquila alba*, *sublimé doux*, *panchymagogue de Quercetan*, *manne de métaux*, *calomel*, *muriate de mercure sous-oxygéné*, *sous-muriate de mercure*; *Chloruretum hydrargyrosum.*

Mercure, 3 Sublimé corrosif, 4

Sublimez le mélange dans un matras.

Cette formule est de M. Guibourt, qui dit que celle du *Codex* donne du sublimé corrosif au lieu de mercure doux.

L'opération ci-dessus donne le *mercure doux sublimé.* Il est en masses hémisphériques, blanches, brillantes et cristallines; en le pulvérisant et le lavant à l'eau pour le priver d'un peu de sublimé corrosif qu'il contient toujours, on a le *mercure doux lavé*, qui est légèrement jaunâtre.

Autrefois, on n'employait que ce dernier; mais depuis que Josiah Jewell a fait connaître son procédé de pulvérisation à la vapeur, il est presque abandonné. Le procédé Josiah, modifié par Henry, consiste à chauffer séparément du mercure doux et de l'eau, et à faire rencontrer leur vapeur dans un ballon; le calomel se précipite dans un récipient inférieur contenant de l'eau. Le produit qui en résulte se nomme *calomel préparé à la vapeur* ✠.

Il est sous forme de poudre très-blanche, fine, et cependant comme cristalline. Le calomel est insoluble dans les dissolvants ordinaires.

Nous devons faire connaître un procédé de M. Soubeiran pour la préparation du calomel; procédé qui sera probablement le seul suivi une fois qu'il sera bien connu. Disons aussi que c'est le procédé qui était tenu secret par les fabricants anglais. Il consiste tout simplement à sublimer le mercure doux à la manière du soufre dans les arts; c'est-à-dire à le chauffer dans une chaudière en communication avec une chambre où la vapeur chloro-mercurielle se condense. Pour l'opération en petit, on peut chauffer fortement le mercure doux dans un creuset de terre cylindrique, très-long, dont la partie ouverte communique

avec un grand récipient (une fontaine en grès, par exemple) ; mais il faut éviter que le récipient ne prenne un trop grand degré de chaleur. On lave le produit.

Une heure et demie à deux heures suffisent pour volatiliser 4 à 5 kilog de mercure doux. Ce calomel devra prendre alors le nom de *calomel sublimé*. Il est très-divisé.

Altérant, anthelmintique, dépuratif, purgatif, antisyphilitique, diaphorétique, fondant, sialagogue, selon les doses et les circonstances. On l'emploie en collyres secs dans les taches de la cornée, dans l'angine pelliculeuse. Dose : de 1 à 10 décig., comme purgatif; 1 à 5 centig., comme antisyphilitique, en pilules, prises, ou frictions sur les gencives.

A l'extérieur on l'emploie dans des pommades.

Selon M. Mialhe, le mercure doux doit son action à une quantité variable de sublimé corrosif qui se produirait au moyen du sel marin, ou de l'acide chlorhydrique que ce sel rencontre dans le suc gastrique de l'estomac.

Il faut éviter d'associer le calomel aux alcalis, aux chlorures, aux émulsions d'amandes amères, à l'eau de laurier-cerise.

Lorsqu'on traite une dissolution de protonitrate de mercure par l'acide chlorhydrique (ou le chlorure de sodium), on obtient un précipité pulvérulent, qui est un mercure doux particulier, désigné sous les noms de *précipité blanc*, de *muriate* ou *de proto-chlorure de mercure précipité*.

Ce proto-chlorure, qu'il ne faut pas confondre avec l'oxy-chlorure ammoniacal, que l'on nomme aussi quelquefois précipité blanc, est plus actif que le précédent, et n'est employé à peu près qu'en pommade, comme antidartreux.

2° DEUTO-CHLORURE DE MERCURE, *sublimé corrosif*, *dragon*, *muriate sur-oxygéné de mercure*, *bi* ou *perchlorure de mercure* : *Chloruretum hydrargyricum*. L'époque de sa découverte est inconnue; Rhazès et Avicenne, célèbres médecins arabes du dixième et du onzième siècle, sont les premiers qui en fassent mention dans leurs ouvrages.

Il n'y a pas moins de vingt procédés pour sa préparation. Voici celui du Codex :

Mercure,	5000	Sel marin,	5500
Acide sulfur.,	6000	Bi-oxyde de manganèse,	1500

Faites réagir à chaud l'acide sur le métal dans une chaudière en fonte, et faites dessécher le sulfate. Mêlez celui-ci au sel marin, introduisez ce mélange dans un matras et par-dessus un mélange composé de 2 parties d'oxyde de manganèse, de 20 de sable et autant de charbon; sublimez au bain de sable avec précaution. (*Codex.*)

M. Guibourt regarde l'addition de l'oxyde de manganèse comme inutile et même nuisible.

Le bi-chlorure de mercure est en pains hémisphériques à cassure aiguillée, demi-transparents, faciles à réduire en poudre. Odeur nulle, saveur caustique, métallique, désagréable.

Bien différent du calomel, il est très-soluble dans l'eau, plus encore dans l'alcool et l'éther. Il se dissout dans 16 fois son poids d'eau froide et dans 3 d'eau bouillante, dans 2 1/2 d'alcool et 3 d'éther froids.

C'est un des poisons les plus énergiques.

C'est l'antisyphilitique par excellence, mais qui demande beaucoup de circonspection dans son emploi. On lui associe souvent l'opium. C'est aussi un escharrotique. Il est la base de la liqueur de Van Swieten et d'une foule de pilules, de solutions, etc. Sa dissolution alcoolique est employée pour la conservation des matières organiques.

Dose de 3 à 15 milligrammes en pilules. dont on augmente la force ou le nombre progressivement.

Éviter de l'associer aux alcalis, aux carbonates et sulfures alcalins, au savon, à l'émétique, au nitrate d'argent, au blanc d'œuf, aux décoctés astringents, aux émulsions d'amandes amères. Toutes les substances organiques l'altèrent avec le temps.

3° CHLORURE DE MERCURE ET D'AMMONIAQUE, *sel Alembroth soluble*, *de la sagesse* ou *de la science*, *muriate* ou *hydrochlorate ammoniaco-mercuriel soluble* ; *Chloruretum hydrargyricum et ammonicum*.

Sublimé corrosif, sel ammoniac āā, P. E.

Mêlez exactement. (*Codex.*)

4° OXYCHLORURE AMMONIACAL DE MERCURE, *sel Alembroth insoluble*, *mercure de vie*, *muriate ammoniaco-mercuriel insoluble*.

Sublimé corrosif,	100	Eau distillée,	2000

Faites dissoudre et ajoutez de l'ammoniaque dans la dissolution jusqu'à cessation de précipité, lavez et séchez celui-ci. (*Codex.*)

Il est plus actif que le précipité blanc avec lequel on le confond quelquefois.

Ces deux dernières préparations sont peu usitées en France.

5° CHLORO IODURE DE MERCURE. Faites dissoudre Q. V. de bi-chlorure de mercure dans Q. S. d'alcool à 95 degrés, ajoutez autant de bi-iodure de mercure que vous aurez employé de bi-chlorure, et faites évaporer à siccité. Le produit est rouge.

Sel très-actif employé sous forme de

pommade par le docteur Récamier, pour dissoudre les tumeurs du sein.

6° CHLORURE DOUBLE DE MERCURE ET DE MORPHINE. On l'obtient en mélangeant des solutés aqueux de sublimé corrosif et d'hydrochlorate de morphine. Il se forme un précipité blanc, qui, repris par l'eau bouillante, cristallise par refroidissement. Conseillé dans la syphilis constitutionnelle douloureuse.

CHLORHYDRATE DE MORPHINE.

Hydro-chlorate de morphine, *chlorure de morphium.*

On l'obtient en faisant dissoudre la morphine dans de l'eau acidulée par de l'acide chlorhydrique, ajoutant du charbon animal à la liqueur, filtrant et faisant concentrer la liqueur en consistance sirupeuse. Le sel cristallise en petites aiguilles blanches.

Ce sel est soluble dans 16 à 20 parties d'eau froide et s'emploie comme les autres sels de morphine.

CHLORURES D'OR.

1° *Chlorure d'or*, *muriate*, *hydrochlorate* ou *perchlorure d'or*; *Chloruretum auricum.*

Or laminé, acide nitrique ãã,	10
Acide hydrochlorique,	20

Faites dissoudre, évaporer et cristalliser. (*Codex.*)

Jaune rougeâtre très-déliquescent.

Le *caustique de Récamier* se compose de :

Chlorure d'or, 5 centig. Eau de Rabel, 30 gram.

Les injections *antiblennorrhagiques du docteur Thiraud de Montpellier*, sont, dit-on, à base de chlorure d'or.

2° CHLORURE D'OR ET DE SODIUM, *muriate d'or et de soude*, *sel de Chrestien*; *Chloruretum aurico-sodicum.*

Chlorure d'or, 85 Chlorure de sodium, 16

Faites dissoudre dans de l'eau distillée, évaporez à pellicule et laissez cristalliser. (*Codex.*)

Préconisés par le docteur Chrestien de Montpellier comme antisyphilitiques. On les emploie encore aujourd'hui en frictions sur la langue ou les gencives, à la dose de 1, 2, 3 centigrammes et plus progressivement, mêlés au double ou au quadruple de leur poids de poudre de lycopode, d'iris ou de sucre de lait.

3° CHLORURE D'OR ET D'AMMONIUM.

Chlorure d'or sec, 1 Sel ammoniac, 2

Faites fondre dans Q. S. d'eau à l'aide de 5 gouttes d'eau régale faible, et desséchez le le sel. (*Bouch.*)

Employé par le docteur Furnari dans l'aménorrhée et la dysménorrhée.

CHLORURE DE ZINC.

Beurre ou muriate de zinc; *Chloruretum zincicum.*

Dissolvez 100 de zinc dans acide chlorhydrique Q. S., ajoutez-y acide nitrique 5, évaporez à siccité; reprenez par l'eau, ajoutez craie 5, filtrez après vingt-quatre heures, et évaporez à siccité. (*Codex.*)

Il est incolore, transparent et très-déliquescent.

On a donné ce sel dans la chorée, la migraine, en très-petites doses, mais c'est principalement à l'extérieur qu'on l'emploie comme caustique pour cautériser les plaies cancéreuses, les *lupus*. (V. *Pâte de canquoin.*) On l'emploie aussi en injections dans les écoulements uréthraux et vaginaux. On l'introduit dans des bougies.

Parmi les chlorures qu'on a tenté d'introduire dans la matière médicale, nous citerons, 1° le *chlorure d'argent*, *lune* ou *argent corné*, employé par quelques praticiens dans l'épilepsie, par préférence au nitrate; 2° le *chlorure de barium*, *muriate de baryte*, employé dans les maladies scrofuleuses et squirrheuses; 3° le *chlorure de calcium*, *muriate de chaux*, qu'il ne faut pas confondre avec le chlorure de chaux dont nous avons parlé. On le connaît cristallisé, desséché et fondu; 4° le *chlorure de cuivre ammoniacal*, *ens veneris*, *fleurs ammoniacales cuivrées*, *muriate de cuivre ammoniacal*, conseillé dans l'épilepsie; 5° le *proto-chlorure d'étain*, que l'on obtient par simple dissolution de l'étain dans l'acide chlorhydrique et cristallisation, employé jadis comme vermifuge, et dans ces derniers temps par le docteur Nauche, à l'intérieur et à l'extérieur, dans les affections cancéreuses; 6° le *chlorure de platine*, que l'on obtient comme celui d'or et employé de même; 7° le *chlorure de plomb*, *muriate de plomb*, *plomb corné*, employé comme cosmétique; 8° le *chlorure de potassium*, *sel digestif* ou *fébrifuge de Sylvius*, *muriate ou hydrochlorate de potasse*, conseillé comme fondant, fébrifuge, diurétique; 9° le *chlorure de sodium*, *sel marin*, *gemme ou de cuisine*, *muriate ou hydrochlorate de soude* qui existe en grande quantité dans l'eau de la mer et dans certaines couches du globe. On l'emploie en bains, en pédiluves. Lorsqu'il a été dissous, et fait cristalliser, il prend le nom de *sel marin purifié* ou *raffiné*, *de sel blanc*, et lorsqu'on a soumis ses cristaux à l'action du feu, celui de *sel marin décrépité.*

Ne pas le confondre avec le chlorure de soude dont nous avons parlé plus haut.

CHOCOLATS.

Sortes de pâtes solides dont la base essentielle est le cacao broyé, auquel on ajoute du sucre, des poudres végétales ou minérales, des sels.

Les chocolats sont dits *alimentaires* ou *médicinaux*. L'usage des premiers est trop universellement répandu aujourd'hui pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de longs détails à leur sujet. C'est un aliment très-nourrissant, analeptique, qui convient aux individus épuisés par les maladies ou les excès de toute nature. Il ranime les forces et produit promptement une amélioration sensible. Les seconds peuvent avoir une foule d'indications thérapeutiques. Le médecin, en prescrivant une substance médicamenteuse sous cette forme, a souvent en vue d'y ajouter l'action propre du chocolat.

Pour préparer le chocolat en liqueur dans les ménages, on est dans l'habitude de le faire bouillir longtemps : c'est un tort; il ne faut que le faire dissoudre. Personne ne songe plus à faire bouillir le café.

CHOCOLAT SIMPLE OU DE SANTÉ.

Cacao caraque,	3000	Sucre,	5000
Cacao maragnan,	3000	Cannelle,	30

Criblez le cacao pour en séparer les petites pierres qui s'y trouvent, torréfiez-le jusqu'à ce que le tégument s'enlève facilement par le froissement; brisez les grains, séparez par ventilation les pellicules des fragments d'amandes, puis mondez à la main pour en séparer les germes et les parties altérées.

Pilez le cacao ainsi préparé dans un mortier préalablement chauffé jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte, ajoutez le sucre et la cannelle, portez le mélange sur la pierre à broyer chaude, et à l'aide du rouleau faites une pâte fine que vous introduirez dans des moules de fer-blanc chauds. Quand le chocolat sera refroidi, sortez-le des moules et enveloppez-le dans des feuilles d'étain. (*Codex.*)

Les mauvais fabricants ajoutent de la fécule au chocolat, qui n'en épaissit que mieux dans l'eau ou le lait. Cette fraude, qui toutefois n'est nuisible qu'à la bourse, est facile à dévoiler.

En remplaçant la cannelle par de la vanille à la dose de 2 grammes de celle-ci par 500 de chocolat, on obtient le *chocolat à la vanille*. La vanille doit être pulvérisée avec du sucre.

Si l'on voulait mettre le chocolat sous forme de pastilles à la goutte, il n'y aurait qu'à rouler le chocolat chaud en pilules, espacer celles-ci sur une plaque en fer-blanc chaude et à laquelle on imprime des secousses. Les chocolatiers ont un appareil exprès.

CHOCOLAT ANTHELMINTIQUE DE VANDAME.

Huile de croton,	4	Calomel,	30
Cannelle,	4	Sucre,	60
Pâte de cacao ramolli,			192

Faites des pastilles de 2 grammes. (*Jourd.*)

CHOCOLAT ANTIVÉNÉRIEN.

Sublimé corrosif,	0,8	Chocolat simple,	420
Baume du Pérou,	15,0	Sucre,	60

Faites dissoudre le sublimé dans Q. S. d'alcool. Mêlez le tout exactement et faites 32 tablettes. Chacune contient 3 centigrammes de sublimé. (*Jourd.*)

CHOCOLAT BLANC.

Sucre,	3000	Alcoolé de vanille,	15
Farine de riz,	860	Beurre de cacao,	250
Fécule,	250	Gomme arabique,	125

Faites une pâte avec eau bouillante Q. S. et mettez en moules. (*Cot.*)

CHOCOLAT FERRUGINEUX.

La plupart des sels de fer sont décomposés par le chocolat. Mais il n'en est pas de même avec le sesqui-oxyde de fer hydraté ou safran de mars, qui donne (à 30 gram. par 1000 de chocolat simple) une préparation d'une saveur de fer peu sensible et que les médecins administrent avec succès.

Le *chocolat ferrugineux de Menier* est préparé avec cette substance.

La limaille de fer porphyrisée donne aussi une bonne préparation. Elle fait la base du *chocolat ferrugineux de Colmet d'Aage* à la dose de 2 gram. 60 centig. par tablette (mais tablette de combien?).

CHOCOLAT AU CAFÉ DE GLAND DE MAYRHOFER.

Glands de chêne torréfiés et pulv.,			500
Cacao Martinique,	288	Sucre pulv.,	256

Broyez et faites des tablettes de 30 gram.

Contre les engorgements du système glandulaire, l'atonie générale. (*Foy.*

Préparez ainsi le *chocolat de châtaigne*.

CHOCOLAT AU GUARANA.

Chocolat simple,	500	Guarana,	30

(*J. Ph.* 1840.)

CHOCOLAT D'IODURE DE FER DE PIERQUIN.

Iodure de fer,	6,25	Chocolat,	500,00

Dans la chlorose. (*Foy.*)

CHOCOLAT AU LACTATE DE FER.

Chocolat,	30,0	Lactate de fer,	0,25

Mêlez. (*Bouch.*)

Mauvaise préparation, en ce que le sel entre en décomposition et que la saveur en est très-désagréable.

CHOCOLAT DE LAIT D'ANESSE.

On fait évaporer suffisamment à la va-

peur 2 kilos de lait d'ânesse, on y ajoute gomme arabique, sucre, cacao caraque en poudre, ãã 250, et on amène le tout à siccité à la chaleur de l'étuve. (*Arrault. Brevet expiré.*)

CHOCOLAT AU LICHEN D'ISLANDE.

Cacao caraque,	1000	Sucre,	1800
Cacao des Iles,	1000	Saccharolé de lichen,	700

Opérez comme pour le chocolat simple. (*Codex.*)

CHOCOLAT A LA POLENTA.

Chocolat,	5500	Cannelle,	15
Polenta de pomme de terre,			500

(*Cad.*)

CHOCOLAT PURGATIF DE MONTPELLIER.

Chocolat simple ramolli,			500
Jalap,	45	Calomel,	30

Incorporez exactement et faites des pastilles de 4 grammes; chacune contiendra sensiblement 2 décigrammes de calomel et 3 décigrammes de jalap. (*Cad.*)

CHOCOLAT AU SALEP.

Chocolat simple,	500	Salep pulv.,	15

Faites ramollir le chocolat à la chaleur du bain-marie, incorporez-y le salep et emmoulez. (*Codex.*)

Préparez de la même manière les chocolats à l'*arrow-root*, au *tapioka*, au *sagou*. Ces chocolats portent aussi le nom de *chocolats analeptiques*.

On fait aussi des chocolats au *lait d'amandes*, à l'*osmazome*, au *cachou*.

CIGARES MÉDICINAUX.

Forme pharmaceutique nouvelle et qui paraît appelée à rendre quelques services à la thérapeutique.

Ce sont des plantes naturelles ou additionnées de substances médicamenteuses en poudre ou dissoutes, que l'on dispose en cigares analogues pour la forme à ceux de la régie.

Les plantes doivent être sèches. Mais avant de les mettre en œuvre on les met une nuit à la cave pour les rendre souples, alors on dispose les feuilles les unes au-dessus des autres, en ayant soin de mettre les plus grandes en premier, et l'on roule en cigares. Ou bien encore, il n'y a que les feuilles qui forment la couverture qui soient entières, et celles de l'intérieur sont coupées menu comme du tabac à fumer. Pour faire tenir les feuilles roulées, on encolle la feuille supérieure.

Pour les fumer il est nécessaire de se servir d'une paille ou d'un porte-cigares, afin de ne pas mâcher la substance.

Les *cigarettes* médicinales ne diffèrent des cigares qu'en ce que les plantes sont hachées et roulées dans du papier. Cependant on nomme encore cigarettes des tubes en plume, en bois ou en ivoire, dans lesquels on introduit des substances médicinales très-volatiles, que l'on aspire sans avoir recours à la combustion.

Les plantes propres à faire des cigares sont celles qui contiennent des principes volatils indécomposables ou à peu près, par le feu. Il en est de même pour les substances qu'on y introduit.

Les organes qui peuvent être traités par leur moyen sont: les organes respiratoires et circulatoires, le larynx, les cavités buccales et nasales.

On fait des cigares avec les feuilles de *belladone*, de *digitale*, de *jusquiame*, de *nicotiane*, de *stramoine*.

CIGARES OPIACÉS.

Extrait d'opium,	0,05	Belladone,	3,0

Faites dissoudre l'extrait dans quelques gouttes d'eau, arrosez-en la belladone, laissez sécher un peu et faites un cigare.

CIGARETTES AROMATIQUES.

Ce sont des espèces aromatiques avec beaucoup de lavande que l'on roule en cigarettes.

CIGARETTES ARSENICALES DE BOUDIN.

Acide arsénieux, 1 centig.

Faites-le dissoudre dans quelques gouttes d'eau; absorbez la solution par un morceau de papier que vous ferez sécher et roulerez ensuite en cigarettes.

Dans l'asthme.

Le docteur Trousseau fait préparer des cigarettes arsenicales en trempant du papier dans une solution d'arséniate de soude, de manière que chaque cigarette contienne 5 centigrammes d'arséniate.

Les malades, après avoir allumé la cigarette, en aspirent la fumée par la bouche, puis par une lente aspiration la font passer dans les bronches. On aspire d'abord 4 ou 5 gorgées par jour, et l'on va en augmentant. Dans la phthisie.

CIGARETTES DE CAMPHRE DE RASPAIL.

Les tourneurs font des tubes en forme d'étuis amincis et percés d'un seul trou par un bout, gros et percés de plusieurs petits trous par l'autre bout; on y introduit le camphre, on met la cigarette dans la bouche par le petit bout et l'on aspire; l'air entre par l'autre extrémité, se charge de camphre en traversant le tube et arrive dans les poumons. On renouvelle le camphre lorsqu'il est épuisé. A ces tubes façonnés,

M. Raspail préfère les tuyaux de plumes. Pour garnir ceux-ci, on commence par conduire avec une petite baguette un petit tampon de coton, teint en rouge, et peu serré, près de l'extrémité pointue du tuyau, où on le fait tenir à l'aide d'un peu de mucilage. Alors on remplit le tube de camphre granulé, par-dessus le camphre et pour l'empêcher de tomber, on met un second tampon de coton, et la cigarette est faite. La condition la plus importante, c'est que les tampons et le camphre ne soient pas tassés de manière à empêcher l'air de pénétrer. On peut remplacer le coton par un carton percé, etc.

M. Raspail les préconise comme sédatif de quelques affections de poitrine ou des gros vaisseaux, telles que la toux, les catarrhes, la grippe, l'asthme.

CIGARETTES MERCURIELLES DE BERNARD.

Bichlorure de mercure, 0,04 Ext. d'opium, 0,02
Tabac privé de nicotine, 2,00

On prive le tabac de nicotine par plusieurs macérations dans de l'eau acidulée, on lave ensuite dans l'eau pure, on fait sécher les feuilles, on les incise et on les roule en cigarettes dans du papier.

Ulcérations syphilitiques de la gorge, de la bouche et du nez.

CIGUES.

On distingue en pharmacie trois plantes ombellifères de ce nom :

1° CIGUE ORDINAIRE, *grande ciguë* ; *Conium maculatum* ※. Racine fusiforme, tige herbacée, haute d'un à deux mètres, cylindrique, marquée de taches pourpres ; feuilles très-grandes, tripinnées; fleurs blanches, petites, en ombelles involucrées, *involucelles dimidiées*. Odeur vireuse désagréable.

Elle contient un principe particulier, liquide et volatil, nommé *conine*, *cicutine*, *conicine* ou *conéine*.

La ciguë perd de son activité à mesure qu'on s'éloigne des contrées méridionales, au point de devenir plante potagère.

On connaît les propriétés vénéneuses et médicinales de la ciguë depuis les temps les plus reculés. C'est avec le suc de la ciguë que les Grecs empoisonnaient les criminels et qu'ils firent périr deux de leurs plus grands philosophes, Socrate et Phocion; Hippocrate, Dioscoride et Pline, en parlent comme médicament.

Storck, parmi les modernes, est celui qui a le plus employé et préconisé la ciguë. Il l'employait comme fondant contre les affections cancéreuses, les engorgements, le rachitisme, les scrofules. Les médecins actuels l'emploient dans ces différents cas, et lui accordent en outre l'action de la belladone sur le système nerveux. On l'emploie intérieurement et extérieurement.

Ses formes pharmaceutiques officinales sont la poudre, les extraits, la teinture, l'alcoolature, le saccharure, l'emplâtre, l'huile. Ses formes magistrales sont : les pommades, les hydrolés, les pilules, les cataplasmes. Dose de la poudre : de 5 centigrammes à un gramme, en augmentant progressivement.

2° CIGUE VIREUSE, *cicutaire aquatique* ; *Cicutaria aquatica*. Plus petite que la précédente, tiges sans macules, *involucelles complètes*, pas *d'involucre*. Elle est très-vénéneuse.

3° PETITE CIGUE, *éthuse*, *faux persil*, *ciguë des jardins*, *ache de chiens ; Æthusa cynapium*. On confond malheureusement trop souvent cette plante dangereuse avec le persil, dont elle se rapproche beaucoup par son ensemble ; cependant elle en diffère par son odeur vireuse, ses feuilles d'un vert foncé, sa tige ordinairement rougeâtre inférieurement, et surtout ses fleurs blanches. Celles du persil sont jaunes. Elle n'a pas d'*involucre*.

CINCHONINE.

En petits cristaux incolores inodores; sa saveur est amère, elle se dissout dans 2500 fois son poids d'eau froide, un peu plus soluble dans l'eau bouillante; elle est très-soluble dans l'alcool, et à peine dans l'éther.

La cinchonine possède les propriétés de la quinine ainsi que ses sels, mais à un moindre degré. On l'obtient en précipitant les sels de cinchonine par l'ammoniaque. — A peu près inusitée.

CIRE.

Matière élaborée par l'abeille mellifère, et qui constitue les gâteaux ou rayons dans les loges desquels cet insecte dépose le miel.

La cire étant débarrassée du miel, on la fait fondre d'abord dans l'eau bouillante, puis seule, et on la coule dans des formes. Dans cet état la cire doit sa couleur jaune et son odeur à des matières étrangères dont on la débarrasse pour quelques besoins en la faisant fondre, la laissant tomber sur une roue tournant au milieu de l'eau et exposant le ruban qui en résulte au soleil et à la rosée. Quand elle est blanche on la coule en petits disques. C'est alors la *cire blanche ou vierge*. La cire est insoluble dans l'eau, mais soluble dans les corps gras. Elle est composée de *cérine* et de *myricine*.

Il existe une cire végétale produite par différents arbres.

On emploie quelquefois la cire intérieurement sous forme d'émulsion, en potions ou lavements, dans les maladies intestinales, les diarrhées. Elle est la base des cérats, entre dans des *pommades*, des onguents. Le *céromel* de *Aitken*, employé dans le pansement des ulcères sanieux, est un mélange de 1 partie de cire et de 2 de miel.

Le *propolis*, substance avec laquelle les abeilles calfeutrent leurs ruches, paraît n'être qu'une modification de la cire.

CITRATES.

Combinaisons de l'acide citrique avec les bases.

CITRATES DE FER.

1° CITRATE DE FER OU DE SESQUI-OXYDE DE FER; *Citras ferricus* ⚹.

Acide citrique,	3	Peroxyde de fer hydraté,	2
		Eau distillée,	12

Faites bouillir jusqu'à dissolution ; filtrez et lavez le filtre avec eau distillée Q. S. pour compléter 12 parties de liquide. (*Guib.*)

C'est là le *citrate de fer liquide* ; il contient le tiers de son poids de citrate sec, que l'on peut obtenir en versant celui-là sur des glaces et faisant sécher à l'étuve. Lorsqu'il est sec, il se lève en paillettes micacées magnifiques.

Ce sel n'est soluble qu'en partie dans l'eau lorsqu'il y a longtemps qu'il est préparé. On le rend complétement soluble par quelques gouttes d'ammoniaque. Le citrate de fer de M. Béral est un citrate ammoniacal. C'est ce qui explique sa parfaite solubilité.

Le citrate ferrique est de tous les sels de fer celui qui offre la saveur la moins désagréable.

On l'emploie sous forme de pilules, de poudre, de sirop, de pastilles.

2° CITRATE DE PROTOXYDE DE FER, OU *protocitrate de fer*. Remplissez un flacon avec une solution à P. E. d'acide citrique et d'eau. Le flacon contient de la limaille de fer pure en excès. Exposez-le à une température de 60°. Après quelques jours il s'est produit du proto-citrate de fer sous forme de cristaux fins et blancs. Faites-les égoutter, puis lavez-les à l'eau distillée et faites sécher rapidement. M. Bourchardat dit qu'il peut remplacer avec avantage le lactate de fer.

Les *citrates de chaux*, *de potasse et de soude* ont été employés comme fondants et diurétiques. Le *citrate de morphine* fait la base de la liqueur du docteur Porter. Le citrate de quinine est employé comme le sulfate de même base.

CITRONS.

C'est le fruit du *citrus medica* (Hespéridées), qui croît dans le midi de l'Europe, et surtout en Portugal et en Espagne.

Le suc est employé comme acidule rafraîchissant. On en fait un sirop, dit *sirop de limon*. L'écorce (zeste), sèche ou fraîche, est tonique et carminative. On s'en sert, ainsi que de l'huile volatile, comme aromate.

Le citron frais, coupé par tranches et jeté dans l'eau, constitue la *limonade* ou *citronade* proprement dite.

Le bergamottier, *citrus limetta*, n'est, à proprement parler, qu'une variété du citronnier; il en est ainsi du cédrattier, *citrus cedra*.

CIVETTE.

Substance animale, molle, onctueuse, brunâtre, d'une odeur très-forte, fétide, particulière et sécrétée par des glandes situées entre l'anus et les parties génitales de la civette, *Viverra civetta* (Mammifères rongeurs). On peut recueillir cette substance sur l'animal sans le faire périr. La civette habite les contrées chaudes de l'Asie et de l'Afrique.

Antispasmodique inusité.

On nomme aussi civette une sorte d'ail.

CLAVALIER.

Frêne épineux ; *Zanthoxylum fraxineum*. (Rutacées.)

En Amérique on emploie l'écorce contre les maux de dents.

L'écorce de *clavalier jaune*, *zanthoxylum flava Herculis*, qui ressemble assez bien à celle d'angusture vraie, est fébrifuge et tinctoriale.

CLÉMATITES.

On a employé trois plantes renonculacées de ce nom : 1° la *clématite des haies*, *vigne blanche*; *Clematis vitalba* ⚹. On la nomme encore *herbe aux gueux*, parce que les mendiants s'en servaient pour se créer des plaies et exciter la commisération ; 2° la *clématite odorante ou droite*; *Clematis flammula*, vantée comme diaphorétique, diurétique et antivénérien ; 3° la *clématite bleue*; *Clematis viticella*.

Ces plantes contiennent un suc âcre et même vésicant. Toutes ont été employées contre le cancer. Inusitées.

CLOPORTES.

Petit animal, *oniscus asellus* (crustacés),

très-commun sous les pierres, dans les caves et lieux humides.

Les cloportes contiennent du nitrate de potasse. Elles étaient vantées jadis comme apéritif, fondant, diurétique. On en fait un bouillon, un sirop.

COCHENILLES.

Les cochenilles sont plusieurs petits insectes hémiptères, désignés par les naturalistes sous le nom générique de *Coccus*. Quelques-uns de ces insectes ont été usités en médecine; aujourd'hui ils ne le sont plus guère que dans les arts, comme matière colorante rouge.

Les cochenilles utiles sont : 1° *la cochenille proprement dite* ou *cochenille du nopal*; *Coccus cacti* ※; que l'on élève dans des nopaleries en Amérique, d'où elle nous est envoyée desséchée et sous forme de grains irréguliers, gros comme de petites lentilles. Dans le commerce on distingue la cochenille en *grise* ou *jaspée*, *noire* et *rougeâtre*. Les deux premières sont les plus estimées. 2° La *cochenille kermès*, *kermès animal ou végétal*, *graine d'écarlate*; *Coccus ilicis*, espèce indigène et du Levant, propre au *quercus coccifera*. Elle est rouge écarlate, de la grosseur d'un petit pois, luisante. On peut rapprocher de cette espèce la *cochenille de Pologne*. 3° *La cochenille laque*; *Coccus lacca*, qui donne la résine de ce nom.

La cochenille vraie sert en pharmacie à colorer quelques préparations. Sa décoction aqueuse, traitée par la crème de tartre, ou par l'alun, précipite une belle poudre rouge, qui est le *carmin*.

Le kermès animal est la base d'un sirop et de l'alkermès des Italiens.

Quelques médecins anglais et allemands considèrent la cochenille comme le spécifique de la coqueluche. Ils font un mélange de 1 gramme de cochenille avec 30 de sucre, qu'ils font dissoudre dans 192 d'eau tiède, et administrent 3 cuillerées à café de cette liqueur dans les 24 heures.

COCHLÉARIA.

Cochlearia officinalis. (Crucifères.)

Feuilles réniformes en tête du pétiole et concaves, ce qui leur a valu le nom d'*herbe aux cuillers*. Croît sur les murs et dans les jardins humides.

Antiscorbutique, très-employé sous forme d'alcoolat, de sirop, de vin. On en mâche aussi les feuilles dans les maladies des gencives.

CODÉINE.

On l'obtient de l'opium, dont on a tiré la morphine par le procédé Grégory.

La codéine est en cristaux incolores assez gros comparativement avec ceux des autres bases végétales; elle est soluble dans 80 parties d'eau à + 15°. Elle est aussi soluble dans l'alcool et dans l'éther.

Elle procure, dit-on, aux malades un sommeil doux et paisible, qui n'est pas suivi de pesanteur de tête comme cela arrive avec la morphine. Selon M. Magendie, 5 centigr. de codéine équivalent à 3 de morphine. On l'emploie en pilules, en dissolution, en sirop. L'hydrochlorate paraît être plus actif.

Le *sel de Grégory* est un *chlorhydrate double de morphine et de codéine*.

COINGS.

C'est le fruit du cognassier, *cydonia vulgaris* (Rosacées), qui croît dans toute l'Europe.

On l'emploie comme astringent acidule. Son suc sert à faire un sirop très-usité contre la diarrhée. Les semences ou pepins servent à faire un mucilage qu'on fait entrer assez souvent dans des collyres. C'est ce mucilage que les coiffeurs nomment *bandoline*. Cependant ils substituent aujourd'hui aux semences de coings celles de psyllium, qui sont à bien meilleur marché.

COLCHIQUE.

Colchique d'automne, *safran bâtard ou des prés*, *tue ou mort-chien*, *viellote*; *Colchicum autumnale*. (Colchicacées.)

Bulbes ovoïdes gros comme des marrons, recouverts d'une tunique noire qu'on enlève en les récoltant. Dépourvus de cette enveloppe, les bulbes sont grisâtres et marqués d'un sillon sur le côté; leur intérieur est compacte et blanc. Les fleurs sont assez grandes, violacées, et paraissent en septembre, longtemps avant les feuilles, qui sont assez développées, vertes, lancéolées, engaînantes. Elles ne paraissent qu'en hiver, après la chute des fleurs. Le fruit est une capsule triangulaire contenant un grand nombre de semences petites, globuleuses, brun-rougeâtre et cornées.

Le colchique est commun dans les prés et pâturages de l'Europe. Son nom lui vient de ce que la plante était surtout fort commune dans la Colchide, pays célèbre dans l'antiquité par ses poisons.

On emploie les bulbes ※ et les semences. C'est au mois d'août qu'on récolte ceux-là, et lorsque le fruit est mûr qu'on récolte celles-ci. On donne comme moyen de reconnaître que les bulbes sont bons à récolter, d'en mettre le suc en contact avec un mé-

lange de teinture de gayac et d'un peu de vinaigre. Ce liquide doit devenir bleu.

Le bulbe récent contient un suc laiteux, âcre, drastique et d'une odeur particulière. La dessiccation lui fait perdre une partie de ces propriétés. Storck, Want et un grand nombre de praticiens recommandent de l'employer frais.

Les semences passent, auprès de quelques médecins, pour plus constantes dans leurs effets que les bulbes, en ce que l'époque propice de la récolte est plus facile à saisir.

Les fleurs ont été employées fraîches.

Les bulbes contiennent de la *vératrine*, et les semences, selon Geiger et Hesse, de la *colchicine*.

On a employé le colchique comme drastique et diurétique; mais c'est surtout comme antigoutteux et antirhumatismal qu'il se recommande aux praticiens. En effet, c'est peut-être le meilleur spécifique de ces maladies que nous connaissions. Malheureusement on n'est pas bien fixé sur la meilleure de ses préparations. Les uns préfèrent les vins aux teintures, d'autres la teinture du bulbe à celle de semences, et *vice versâ*. Quant à nous, les réflexions que nous avons faites au sujet des préparations de l'aconit, nous les appliquons ici. Dans son administration il ne faut pas perdre de vue que le colchique, à haute dose, est un poison énergique.

Le colchique sert à faire un extrait, un vin, un vinaigre, des teintures, un oxymellite; il fait la base de l'*Eau médicinale d'Hudson*, des *Gouttes de Reynold*, de *l'Antigoutteux de Want*, des *Pilules de Lartigue*, de la *teinture de Cocheux*, toutes préparations efficaces contre la goutte. Dans la dernière, son auteur prétend avoir débarrassé le colchique de son principe drastique.

COLLIERS ANODINS.

On attribuait autrefois à ces colliers la propriété de prévenir les convulsions et de faciliter la dentition chez les enfants.

Ce sont ou des perles tournées en ivoire, en os, en dents d'animaux divers, en ambre (succin), ou des compositions qui durcissent à l'air et dont on fait également des perles.

Collier de Morand, V. *Sachets*.

COLLYRES.

Les collyres sont des médicaments pour les yeux. Pris d'une manière générale, ils sont secs, mous, liquides ou gazeux. Les collyres secs sont des poudres fines (d'alun, de calomel, de sulfate de zinc), qu'on insuffle dans les yeux à l'aide d'un tuyau de plume. Les collyres mous sont les pommades dites ophthalmiques. Les collyres liquides ou collyres proprement dits sont des liquides chargés par infusion, décoction, solution, de substances actives propres à combattre les affections oculaires. Enfin les collyres gazeux sont ordinairement des liquides très-volatils (baume de Fioraventi, ammoniaque), que l'on verse sur la paume de la main que l'on présente devant les yeux, de manière à les couvrir sans les toucher.

Nous ne parlerons ici que des collyres liquides et des collyres secs.

COLLYRES LIQUIDES.

COLLYRE ALUMINEUX OU STYPTIQUE.

Sulfate d'alumine,	1	Eau de roses,	60

Beaucoup de formulaires remplacent l'eau de roses par l'eau commune, ou celle de plantain; d'autres y ajoutent de la gomme ou des blancs d'œufs. (*Blanc d'œuf alumineux*, Hop. allem.)

COLLYRE ANODIN OU CALMANT.

Teint. de safran,	2	Eau de roses,	100
Laudanum liq.,	1		

COLLYRE ASTRINGENT.

Sulfate de zinc,	1	Eau de roses,	125

Faites dissoudre. (*Codex*.)

Il existe une foule de variantes de ce collyre, soit sur le véhicule qui est tantôt de l'eau de plantain, de sureau, de mélilot, soit sur les proportions du sel.

En ajoutant 1 gramme de laudanum de Sydenham on obtient le *collyre astringent opiacé*.

COLLYRE ANTISCROFULEUX DE BAUDELOQUE.

Ext. de suie,	30,0	Ext. de roses rouges,	1,2
Vinaigre, fort,	375,0		

Quelques gouttes de cette solution dans un verre d'eau tiède constituent un résolutif excellent contre les ophthalmies scrofuleuses.

COLLYRE ANTISCROFULEUX DE NÉGRIER.

Décoction de noyer,	200	Ext. de belladone,	1
Laudanum de Rousseau,			1

COLLYRE AZURÉ DE SCARPA.

Acétate de cuivre,	0,2	Eau de chaux,	250
Sel ammoniac,	2,4		

Filtrez après vingt-quatre heures. (*Foy*.)

COLLYRE BARYTIQUE DE MOJON.

Chlorure de barium,	0,6	Mucilage de coings,	8,0
Eau distillée,	30,0	Laudan. de Rouss.,	2,0

Blépharite scrofuleuse. (*Foy*.)

COLLYRE DE BELLADONE DE SICHEL.

Ext. de suc dépuré de belladone, 8 Eau, Q. S.

Pour amener l'extrait à consistance sirupeuse. On en entoure l'œil avec un pinceau pour dilater la pupille.

COLLYRE CONTRE LES BLÉPHARITES DE SICHEL.

Sublimé,	0,05	Mucilage de coings,	4,00
Eau distillée,	30,00	Laudanum liq., gouttes,	6

COLLYRE BORATÉ.

Borax, 2 Sucre, 4 Eau de roses, 125

Taches de la cornée. (*Foy.*)

COLLYRE BORATÉ DE SICHEL.

Borax,	0,5	Eau de laurier-cerise,	30,0
		Mucilage de coings,	4,0

Sur la fin des ophthalmies. (*Foy.*)

COLLYRE DE BRUN.

Aloès,	4	Eau distillée de roses,	45
Vin blanc,	45	Teint. de safran, gouttes,	30

Ulcération des paupières. (*Cadet.*)

COLLYRE CONTRE LES CONJONCTIVITES CHRONIQUES DE SICHEL.

Sulfate de cuivre,	0,1	Eau distillée,	30,0
Laudanum liq.,	0,4		

Le docteur Sichel emploie souvent un crayon de sulfate de cuivre même.

COLLYRE GAZEUX DE FURNARI.

Eau distillée,	40	Ether hydrique,	10
Ammoniaque,	10		

Appliquez ce mélange sous l'œil pour combattre la migraine ophthalmique. (*Bouch.*)

COLLYRE DE GIMBERNAT.

Eau distillée, 30,0 Potasse caustique, 0,1

Une goutte de temps en temps contre les taies; lavez ensuite l'œil avec un liquide mucilagineux. (*Cad.*)

COLLYRE D'HENDERSON.

Strychnine,	0,1	Acide acétique dilué,	4,0
Eau distillée,	30,0		

Amaurose torpide. (*Foy.*)

COLLYRE IODURÉ.

Iodure de potassium,	1,20	Eau de roses,	180,0
Iode,	0,05		

Ophthalmie scrofuleuse. (*Mag.*)

COLLYRE DE JANIN.

Eau dist. de plantain,	125,0	Sulfate de zinc,	0,25
Mucilage de semences de coings,			15,0

Inflammation chronique. (*Cadet.*)

COLLYRE DE KRIMER.

Acide muriatique,	1	Eau de roses,	60
Mucilage de coings,	4	(*Jourd.*)	

Pour faire baigner l'œil dans le cas où des parcelles de fer seraient entrées dans la cornée ou la sclérotique; on lave l'œil ensuite avec un liquide émollient. Sichel donne une formule analogue.

COLLYRE EXCITANT DE LOEBENSTEIN LOEBEL.

Phosphore,	0,1	Essence de menthe,	4,0
Huile de Dippel,	8,0	(*Jourd.*)	

Dans l'amblyopie, l'amaurose et la paralysie des paupières.

COLLYRE MERCURIEL OU ANTISYPHILITIQUE.

Sublimé corrosif, 0,05 Eau dist. de roses, 250,0

Ulcères syphilitiques des paupières. (*Foy.*)

COLLYRE MERCURIEL DE CONRAD.

Eau ophthalmique mercurielle.

Sublimé corrosif,	0,03	Eau de roses,	60,0
Gomme adragant,	0,60	Laudanum liq., gouttes,	9

F. S. A. (*Foy.*)

Plusieurs pharmacopées ne mentionnent point la gomme adragant.

COLLYRE NARCOTIQUE.

Extrait de belladone,	0,2	Extrait d'opium,	0,1
Infus. de jusquiame,	125,0		

Ophthalmies douloureuses. (*Foy.*)

COLLYRE AU NITRATE D'ARGENT.

Nitrate d'argent, 0,05 Eau distillée, 30

Le *collyre contre l'ophthalmie puriforme des nouveau-nés du docteur Réveillé-Parise* est fait avec :

Nitrate d'argent, 1 décig. Eau distillée, 30 gram.

Le *collyre au nitrate d'argent de Velpeau contre l'ophthalmie purulente* se compose de :

Nitrate d'argent, 2 gram. Eau distillée, 30 gram.

COLLYRE OPIACÉ.

Eau de roses, 125,0 Ext. d'opium, 0,2

Faites dissoudre. (*Codex.*)

COLLYRE DE PIERRE DIVINE.

Pierre divine, 1 Eau, 1000

Dissolvez et filtrez. (*Codex.*)

COLLYRE RÉSOLUTIF.

Liqueur ophthalmique détersive.

Sulfate de zinc,	0,4	Iris,	0,4
Sucre candi,	0,4	Eau de roses,	250,0

Faites macérer, filtrez.

Cette formule est populaire. Elle paraît être une simplification de celle que l'on trouve dans Spielmann. L'aloès figure dans cette dernière.

COLLYRE RÉSOLUTIF DES HOPITAUX.

Eau de roses,	120	S.-acét. de plomb liq.	4
Alcoolat vulnéraire,	8		

(*P. H. P.*)

COLLYRE DE SCARPA.

Eau dist. de plantain,	180	Mucilage adragant,	15
Acét. de plomb liq., gtes,	6	Alcool camph., gtes,	6

Ophthalmies aiguës. (*Cad.*)

COLLYRE DE SUIE DE CARRON DUVILLARS.

Infusion de roses rouges,	125,0	Ext. de suie,	0,4
Suc de citrons, gouttes,	4		

Ophthalmie des nouveau-nés. (*Foy.*)

COLLYRE CONTRE LES TAIES DE LA CORNÉE DE MAITRE JEAN.

Potasse caustique pulv.,	0,6	Huile de noix,	15,0

On touche légèrement les taies avec un pinceau. (*Bouch.*)

COLLYRE CONTRE LES TAIES DE LA CORNÉE DE RICHTER.

Carbonate d'ammoniaque,	0,5	Fiel de bœuf,	0,5
Miel purifié,	15,0		

Touchez les taies avec un pinceau. (*Bouch.*)

COLLYRES SECS.

COLLYRE SEC DE DUPUYTREN.

Tuthie, calomel, sucre candi ãã, 5

COLLYRE SEC DE BOERHAAVE.

Calomel, Aloès, ãã	0,3	Sucre,	4,0

COLLYRE DE GRÆFFE.

Précipité rouge,	2	Agaric blanc,	2
Sucre blanc,	30		

La *poudre ophthalmique de Bénédict* ne diffère de ce collyre qu'en ce que la tuthie est remplacée par du bol d'Arménie.

COLLYRE SEC DE RÉCAMIER.

Sucre blanc, oxyde de zinc ãã, 5

COLLYRE SEC DE VELPEAU.

Calomel, sucre candi ãã, 5

COLLYRE AMMONIACAL.

Poudre de Leayson.

Chaux éteinte,	30	Cannelle,	1
Sel ammoniac,	4	Girofle,	1
Charbon végétal,	1	Bol d'Arménie,	2

Mêlez la plus grande partie de la chaux avec le charbon et introduisez le mélange dans un flacon bouchant à l'émeri, par couches alternées avec le sel ammoniac; recouvrez avec les substances aromatiques, ajoutez par-dessus encore le reste de la chaux mêlée avec le bol d'Arménie; enfin ajoutez quelques gouttes d'eau pour humecter la matière et bouchez exactement. (*Codex.*)

Lorsqu'on veut s'en servir on débouche le flacon et on le promène au-dessous des yeux.

COLOMBO.

Cocculus palmatus. (Ménispermées.)

La plante croît en Afrique, dans les forêts de Mozambique. La racine des pharmacies est en rouelles de 2 à 5 centimètres de diamètre et de 2 à 4 millimètres d'épaisseur. Elles ont la configuration de celles de bryone, mais elles sont d'un jaune verdâtre, leur saveur est amère. Elles contiennent un principe cristallisable, la *colombine*.

Tonique et stomachique puissant employé dans l'atonie du tube intestinal, la diarrhée. On en fait une poudre, un extrait, une teinture. Dose de la poudre : de 5 à 20 décigrammes. Il est peu usité.

Le *colombo de Mariette ou d'Amérique*, *Frasera Walteri*, qui ressemble assez bien à notre racine de gentiane, n'est qu'un faux colombo.

COLOQUINTE.

C'est le fruit décortiqué *du cucumis colocynthis* (cucurbitacées), plante originaire du Levant et que l'on cultive dans quelques jardins, où on la reconnaît à sa tige grimpante assez analogue à celle de la bryone, à son fruit globuleux, jaune, gros comme une orange, formé à l'intérieur d'une pulpe blanche, spongieuse et d'une amertume excessive, dans laquelle sont disséminées des semences nombreuses.

La coloquinte contient une résine et un principe très-amer nommé *colocynthine*.

C'est un purgatif drastique violent. Elle a été employée dans les hydropisies passives, l'apoplexie séreuse, la manie. Les ouvriers s'en servent infusée dans du vin pour arrêter les gonorrhées. C'est un moyen dangereux. On prétend qu'appliquée sur le nombril et même tenue dans la main pendant quelque temps elle purge. On en fait une poudre, un extrait, une teinture. Dose de la poudre : de 1 à 5 décigrammes au plus.

CONCOMBRES.

1° *Concombre ordinaire*; *Cucumis sativus.* (Cucurbitacées.)

Le fruit est une sorte de petite citrouille qui sert dans l'économie domestique. En médecine on s'en sert quelquefois râpé en applications rafraîchissantes. Son suc pur est employé en lotions contre les démangeaisons dartreuses. C'est avec lui que l'on fait la pommade aux concombres. Les semences font partie des 4 semences froides.

Les *cornichons* ne sont autre chose que des concombres récoltés jeunes et conservés dans du vinaigre avec des aromates.

2° *Concombre sauvage*, *Elaterium*; *Momordica elaterium.*

Racine charnue longue de 50 centimètres environ; le fruit est gros comme une olive

et garnie de piquants, il est vert d'abord, mais devient jaune en mûrissant. On le récolte à demi-mûr. Il contient de l'*élatérine*, source de son activité.

Violent purgatif. Les Anglais l'emploient avec succès dans l'hydropisie. On en fait un extrait et une fécule.

La *pomme de merveille* est le fruit du *momordica balsamina*; on le faisait jadis infuser dans l'huile et l'on appliquait celle-ci sur les piqûres, les plaies, les hémorroïdes. C'est une plante vénéneuse.

CONSERVES.

Électuaires simples, saccharolés mous.

Médicaments officinaux de consistance molle, plus rarement solide, formés d'une substance végétale et de sucre qui lui sert de condiment.

On peut préparer des conserves avec tous les organes des végétaux.

Le but principal que se sont proposé leurs inventeurs a été la conservation presque naturelle des substances végétales, par la plus simple des opérations, en même temps que de rendre leur administration plus agréable.

Sous le rapport de leur préparation on peut les ranger sous 4 chefs : 1° Conserves avec les plantes fraîches; 2° C. avec les plantes sèches par coction ; 3° C. avec les plantes sèches pulvérisées; 4° C. par coction des plantes fraîches dans le sucre ou *condits*.

1° *Conserves avec les plantes fraîches.*

CONSERVE DE COCHLÉARIA.

Feuilles de cochléaria, 1 Sucre, 3

Pilez les deux substances dans un mortier pour en faire une pulpe que vous ferez passer à l'aide du pulpoir à travers un tamis de crin. (*Codex*.)

Préparez de la même manière les conserves de : *alleluia*, *cresson*, *trèfle d'eau*, *fumeterre*, *de fleurs de pêchers et de violettes.*

CONSERVE DE CYNORRHODONS.

Pulpe de cynorrhodons, 2 Sucre pulv. 3

Mêlez et faites chauffer pendant quelques instants au bain-marie. (*Codex*.)

Préparez de la même manière les conserves de tamarins et de pruneaux.

CONSERVE DE LAURIER-CERISE.

Feuilles fraîches de laurier-cerise, 1 Sucre, 2

Opérez comme pour celle de cochléaria. (*Swed.*)

Préparez de la même manière les conserves de feuilles d'*absinthe*, *d'armoise*, *de mélisse*, *d'hysope*, *de lierre terrestre*, *de rue*, *de sabine*, *de fleurs de coquelicot*, *de mauve*, *d'œillet*, *d'oranger*, *de pivoine*, *de tussilage*, *de baies d'airelle et de genièvre*, *de cloportes*.

CONSERVE ANTISCORBUTIQUE DE SELLE.

Cochléaria, cresson, trèfle d'eau, suc de raifort et de bigarade ãã, P. E. Sucre, Q. S. (*Cadet.*)

2° *Conserves avec les plantes sèches par coction.*

CONSERVE D'AUNÉE.

Faites cuire de la racine d'aunée dans l'eau, pulpez-la, et à une partie de cette pulpe ajoutez-en 4 de sucre cuit en consistance d'électuaire dans le décocté de la racine. Mêlez. (*Soub.*)

Préparez de la même manière les conserves de racines d'angélique, d'ache, d'acore, d'iris, d'écorces sèches de citrons et d'oranges.

CONSERVE DE CASSE.

Casse cuite.

Pulpe de casse,	500	Sucre blanc,	90
Sirop de violettes,	375		

Faites cuire ces trois substances ensemble au bain-marie en consistance d'extrait, et aromatisez sur la fin avec 4 gouttes de néroli.

3° *Conserves avec les plantes sèches pulvérisées.*

CONSERVE DE ROSES ROUGES.

Roses rouges pulv.,	60	Sucre,	500
Eau de roses,	125		

Délayez la poudre dans l'eau, laissez en contact pendant 2 heures, ajoutez alors le sucre et faites un mélange homogène. (*Codex*.)

On pourrait préparer ainsi toutes les conserves de la seconde série.

4° *Conserves par coction des plantes fraîches dans le sirop de sucre.* Ces conserves portent encore les noms de *condits* et *confits*.

CONDIT D'ANGÉLIQUE.

Coupez les tiges d'angélique par morceaux d'une certaine longueur, mettez sur le feu avec de l'eau jusqu'au moment où vous vous apercevrez que celle-ci va entrer en ébullition, retirez du feu et laissez infuser pendant quelques instants. Alors enlevez l'épiderme et les grosses fibres, remettez sur le feu avec de nouvelle eau et faites bouillir jusqu'à ce que l'angélique soit blanchie de manière à être facilement traversée par une tête d'épingle. Retirez du feu et faites égoutter l'angélique. Faites cuire Q. S. de sucre au petit lissé, jettez-y l'angélique et donnez quelques bouillons. Le lendemain on sépare le sirop, on le fait cuire à la nappe, on remet l'angélique, on

fait bouillir encore quelques minutes et l'on répète cette manœuvre pendant deux jours de suite. Alors on fait cuire le sucre au grand perlé, on y jette l'angélique, on continue l'ébullition pendant quelques instants, on retire du feu. Après 12 heures on retire l'angélique, on la fait sécher à l'étuve et on la renferme.

On prépare de la même manière les *condits d'ache*, *de zestes frais de citrons et d'oranges*, des racines sèches de *guimauve*, *d'acore et de gingembre*, ces dernières avec les modifications que comporte l'état sec des subtances.

Pour les condits de fruits charnus entiers ou coupés par tranches, on fait bouillir pendant dix minutes du sirop de sucre ordinaire, on le verse sur les fruits et on laisse refroidir jusqu'au lendemain. On fait pendant 4 jours la même opération avec de nouveau sucre en donnant chaque fois un degré de cuite de plus au sirop, après la dernière opération on fait sécher à l'étuve.

En mélangeant la chair des fruits succulents (prunes, coings, abricots, pêches) avec moitié ou les deux tiers de son poids de sucre dans une terrine, laissant en contact pendant 24 heures, puis faisant cuire dans une bassine jusqu'à ce que la matière puisse prendre une consistance convenable par le refroidissement ; on obtient une sorte de conserves connues sous le nom de *marmelades*.

Quelquefois, avant qu'elles soient suffisamment réduites, on passe les marmelades à travers un tamis pour en séparer les pellicules, puis on évapore à l'étuve en plaques plus ou moins épaisses. Ce sont là les *pâtes d'abricots*, *de pommes*, *de coings*, des confiseurs.

CONSOUDE.

Grande consoude; *Symphitum consolida*. (Borraginées.)

Commune dans les prairies humides.

On emploie la racine, qui est noire extérieurement, blanche intérieurement, grosse comme le doigt, et que l'herboristerie nous présente ordinairement sèche et coupée en tronçons.

Elle contient beaucoup de mucilage.

Astringent léger employé dans l'hémoptisie et la diarrhée. On en fait un sirop.

CONTRAYERVE.

Dorstenia contrayerva. (Urticées.)

Racine exotique sous forme de fibres entremêlées et ayant quelque analogie avec celles d'asclépiade et de valériane.

Stimulant, diaphorétique. Inusité.

CONYSE.

Herbe aux mouches; *Conysa squarrosa*. (Synanth.)

Herbe indigène qui passait jadis pour emménagogue et vulnéraire.

COPAHU.

Térébenthine, oléo-résine, huile ou baume de copahu, baume du Brésil.

Le copahu découle spontanément ou à l'aide d'incisions du tronc de plusieurs espèces du genre *Copaïfera* (légumineuses), et plus particulièrement du *Copaïfera officinalis*, arbre assez élevé qui croît en Amérique depuis le Brésil jusqu'au Mexique. Il accompagne souvent les myroxilons tolu et péruifères.

On distingue un *copahu du Brésil* et un *copahu de Cayenne ou des Antilles*. Le premier vient à peu près seul en France. C'est un liquide de consistance et de couleur d'huile d'olive, d'une odeur propre aromatique désagréable, d'une saveur amère, tenace et nauséeuse, se colorant, s'épaississant et même cristallisant avec le temps, insoluble dans l'eau, soluble en partie dans l'alcool. Soumis à la distillation, il donne 30 à 40 pour cent d'huile volatile, il reste dans la cucurbite une résine (acide copahivique). Le copahu, mis en contact avec les alcalis, jouit de la propriété de se solidifier.

Le copahu est le médicament le plus employé pour arrêter les gonorrhées. Quelques médecins pensent qu'il agit dans ces circonstances, en portant l'inflammation du canal de l'urèthre sur le tube intestinal sur lequel il exerce généralement une action purgative marquée ; d'autres, avec M. Ricord, pensent que c'est en modifiant les urines qu'il guérit.

On l'emploie dans les catarrhes de la vessie, la leucorrhée et comme tænifuge. Dans le pays où on le récolte, on s'en sert pour cicatriser les plaies et dans les diarrhées. Son usage à haute dose occasionne quelquefois des éruptions cutanées.

On en fait des pilules, des opiats, des potions, des lavements ; les capsules de Mothès et de Raquin le contiennent pur ; dans les dernières cependant, il y a un commencement de solidification par la magnésie. On a cherché à employer séparément l'essence et la résine, mais on n'a pas obtenu des résultats aussi bons qu'avec le copahu lui-même.

Dose depuis 4 jusqu'à 15 grammes dans les vingt-quatre heures.

Copahu solidifié par la magnésie, copahu officinal. On mêle intimement 1 partie de magnésie calcinée avec 16 de copahu pur.

On abandonne le mélange à lui-même en remuant de temps en temps. Il faut 8 à 10 jours pour que la solidification ait lieu. On nomme *Copahu magistral* celui auquel on donne extemporanément la consistance pilulaire, avec le carbonate de magnésie. Il faut à peu près P. E.

Copahu solidifié par la chaux. M. Thierry chauffe le copahu avec de la chaux nouvellement éteinte, jusqu'à ce qu'un peu de la masse jetée dans l'eau prenne la consistance pilulaire. C'est par de la chaux, mais à froid, que M. Robin solidifie à demi le copahu qu'il fait entrer dans ses capsules brevetées (que nous croyons être celles annoncées sous le nom de capsules anglaises du docteur Humann.)

Copahu cuit. On le prépare comme la térébenthine cuite.

COPTIDE.

Coptis trifolia. (Renonculacées.)

Plante américaine dont on emploie la racine, qui est jaune et extrêmement amère.

COQUE DU LEVANT.

C'est le fruit de l'*anamirta cocculus* (ménispermées) des Indes Orientales. Il est de la grosseur d'une petite noisette, rond, noirâtre, ayant assez l'aspect des baies de laurier; saveur âcre et amère. La coque du Levant contient de la ménispermine et de la picrotoxine. Elle doit à cette dernière son action stupéfiante sur les poissons et autres animaux. — Inusité.

COQUELICOT.

Pavot rouge; *Papaver rhœas.* (Papav.)

Petite herbe qui émaille les moissons par ses fleurs d'un rouge éclatant. On emploie journellement les pétales en infusion comme béchique. On en fait un sirop, une conserve, des pastilles.

CORALLINE BLANCHE.

Corallina officinalis. (Zoophytes.)

Production analogue aux coraux et formée d'articles grêles de 2 à 4 centimètres de longueur. Elle se présente sous forme de petites touffes symétriques, disposées à la manière de feuilles bipinnées. La coralline est verdâtre quand elle est fraîche, mais devient blanche par le temps; elle a une odeur saumâtre.

Vermifuge inusité aujourd'hui; on l'employait jadis en poudre à la dose de 1 à 2 grammes.

Coralline noire, V. *Mousse de Corse.*

CORAUX.

On distingue le *corail rouge* ※ et le *corail blanc*; ce sont des productions animales sous-marines des polypiers à polypes (Zoophytes). On n'emploie plus que le corail rouge, *Isis nobilis*, et seulement pulvérisé comme dentifrice.

CORIANDRE.

Coriandrum sativum. (Ombellifères.)

Le fruit, improprement nommé semence, est globuleux, gros comme un petit pois, jaunâtre; frais il a une odeur de punaise (d'où son nom de coriandre, qui signifie en grec, *mari de la punaise*), mais qui devient aromatique et agréable par la dessiccation.

Excitant, carminatif, stomachique.

CORNE DE CERF.

Bois de cerf, *cornichons de cerf.*

Production frontale du cerf, *Cervus elaphus* (mammif. rumin.). En pharmacie on distingue, 1° la *corne de cerf râpée*, qui est grise ou blanche, selon que la corne a été ou non ratissée avant d'être râpée. Elle contient beaucoup de gélatine, à laquelle elle doit la propriété adoucissante qui la fait employer. On en fait des décoctions, une gelée.

2° *La corne de cerf calcinée*, dont nous parlerons à l'article *Phosphate de chaux.*

3° *Les produits de la distillation sèche.* Cette distillation se fait de la manière suivante : on introduit la corne de cerf en morceaux dans une cornue de grès lutée et placée dans un fourneau à réverbère, on chauffe graduellement jusqu'au rouge. D'abord il distille un liquide aqueux qu'on rejette aujourd'hui, et qu'autrefois on conservait sous le nom d'eau de cornichons de cerf. A la fin de l'opération on trouve sublimé dans l'allonge du carbonate d'ammoniaque imprégné d'huile empyreumatique. *C'est le sel volatil de corne de cerf, carbonate d'ammoniaque huileux concret, sel volatil d'urine ou de tartre.* Dans le récipient on trouve deux liquides, un inférieur aqueux, *c'est l'esprit volatil de corne de cerf, carbonate d'ammoniaque huileux liquide, liqueur alcaline de corne de cerf* (esprit d'ivoire, de vipères, de lombrics, de soie, lorsqu'on l'obtenait des substances de ce nom); un autre, supérieur huileux, c'est l'*huile volatile de corne de cerf, pyroléule de corne de cerf, huile animale empyreumatique, huile de corne de cerf pyrogénée* qui, purifiée par plusieurs distillations, constitue l'*huile animale de Dippel.*

Ces différents produits sont des antihystériques puissants.

La corne, sabot ou ongle d'élan, ainsi

que celle d'hippopotame, ne sont plus employées.

CORNOUILLERS.

L'écorce des *Cornus circinnata*, *mas*, *florida* et *sericea* (caprifoliacées) passe pour fébrifuge. Le fruit du *Cornus mas*, nommé *cornouille* ou *corne*, et qui est gros comme une olive et rouge, est acidule. Il était jadis employé comme astringent. On en faisait un rob.

CORONOPE.

Coronopus ruellii. (Crucifères.)

Plante qui passe pour antiscorbutique, à l'égal du cresson.

COSMÉTIQUE D'ALIBERT.

Eau de roses,	1000	Pommade aux concomb.,	90
Savon amygdalin,	12	(*Cad.*)	

Bien diviser le savon à l'aide de pommade, puis ajouter l'eau peu à peu. Adoucissant de la peau.

C'est par erreur, sans doute, que Jourdan donne cette préparation sous le nom de pommade.

COSMÉTIQUE DE SIEMERLING.

Amandes douces,	30,0	Amandes amères,	15,0
Eau distillée de cerises,			300,0

F. une émulsion à laquelle vous ajouterez :

Deutochlorure de mercure,			0,3
Teint. de benjoin,	20,0	Suc de citrons,	15,0

Eruptions pustuleuses de la peau. (*Jourd.*)

COSTUS.

On distingue le *costus arabique*, l'*indien*, le *syriaque*. Ce sont des racines à odeur forte, dont on ignore les origines et que, du reste, on n'emploie plus.

CRÈMES MÉDICINALES.

M. Béral définit les crèmes des préparations résultant de l'union du jaune d'œuf et du sucre avec le lait, seul ou allié à des principes médicamenteux. Aux crèmes de M. Béral nous en ajouterons d'autres moins bien définies, mais qu'on est dans l'habitude de nommer ainsi.

En général nutritives et agréables au goût, les crèmes sont à la fois des médicaments et des aliments.

CRÈME SIMPLE.

Lait de vache,	8	Jaune d'œuf,	1
Sucre en poudre,	1		

Mêlez le jaune d'œuf et le sucre avec du lait chauffé à environ 60° et soumettez ensuite le mélange à l'action de la chaleur de l'eau bouillante, pour obtenir une masse opaque et de consistance molle.

CRÈME AU CHOCOLAT.

Lait,	16	Chocolat râpé,	1
Sucre,	2	Jaunes d'œufs,	2

Opérez comme pour la crème simple.

CRÈME AUX AMANDES.

Emulsion d'amandes préparée au lait,			8
Sucre,	1	Jaune d'œuf,	1

Opérez comme pour la crème simple.

CRÈME A LA FLEUR D'ORANGER.

Lait,	32	Jaunes d'œufs,	4
Sucre,	4	Eau de fleurs d'oranger,	1

Opérez comme pour la crème simple.

CRÈME A LA VANILLE.

Lait,	8	Saccharolé de vanille,	1
Jaune d'œuf,	1		

Opérez comme pour la crème simple.

CRÈME PECTORALE DE JEANNET.

Beurre de cacao,	90	Sirop de coquelicot,	30
Huile d'amandes d.,	53	Eau de fl. d'oranger,	15

F. S. A. (*Cad.*)

CRÈME PECTORALE AVEC L'ACIDE PRUSSIQUE.

Acide prussique méd.,	2	Sirop de Tolu,	30
Sucre candi,	45	— de capillaire,	30
Sirop de guimauve,	60	— de pavots,	8
de chou rouge,	60	— de cannelle,	8

Mêlez. (*Pie.*)

CRÈME PECTORALE DE COTTEREAU.

Electuaire de beurre de cacao et d'amandes comp.

Beurre de cacao,	60	Sirop de violettes,	30
Pistaches,	15	— de jusquiame,	30
Amandes douces,	15	Sucre vanillé,	4
— amères,	8		

F. S. A. Bronchites. (*Cot.*)

CRÈME PECTORALE DE TRONCHIN.

Beurre de cacao,	60	Sirop de Tolu,	30
Sucre,	15	de capillaire,	30

F. S. A. (*Cad.*)

Ne pas confondre avec la marmelade du même.

CRÈME PECTORALE D'HUC.

Beurre de cacao,	30	Sirop de limaçons,	30
Sucre,	30	— de violettes,	30

F. S. A. Bronchites. (*Bouch.*)

CRÉOSOTE.

Prenez du goudron de bois et distillez-le en ayant soin de changer plusieurs fois de récipient, jusqu'à ce que le résidu ait acquis la consistance de la poix noire; agitez l'huile pesante distillée avec une petite quantité d'acide sulfurique concentré, puis avec son volume d'eau, et rectifiez-la dans de petites cornues; faites dissoudre le pro-

duit qui gagne le fond de l'eau dans une dissolution chaude de potasse et laissez à une douce chaleur; après le refroidissement ajoutez un léger excès d'acide sulfurique, séparez l'huile du liquide et distillez-la par petites portions. Deux ou trois rectifications, mais sans additions, sont encore nécessaires.

C'est un liquide huileux, caustique, incolore quand il est bien rectifié, d'une odeur très-forte, très-tenace et très-désagréable. Elle est à peu près insoluble dans l'eau, à laquelle elle communique cependant son odeur; mais soluble dans l'alcool et l'éther.

On l'a conseillée, à la dose de quelques gouttes, dans la phthisie, mais c'est surtout dans la carie dentaire douloureuse qu'on l'emploie, soit pure, soit dissoute dans l'alcool. La *créosote-Billard*, l'*eau d'Oméara*, sont quelque chose d'analogue. On l'applique sur la dent cariée à l'aide d'un peu d'amadou ou de coton, en ayant soin de ne pas toucher aux parties voisines. Lorsqu'on ne peut l'appliquer sur la carie même on en verse quelques gouttes dans l'eau et l'on se gargarise la bouche avec.

La créosote est un agent conservateur des substances animales.

CRESSONS.

4 plantes de ce nom sont mentionnées dans les pharmacopées : 1° *le cresson ordinaire ou de fontaine*, *Sisymbrium nasturtium* ✠; 2° *le cresson alénois ou des jardins*, *nasitor* ; *Lepidium sativum* ; 3° *le cresson des Indes*, *abécédaire*, *acmelle*; *Spilanthus acmella* ; 4° *le cresson de Para* ; *Spilanthus oleraceus*. Les deux premiers appartiennent aux crucifères et les deux autres aux synanthérées.

Ce sont des antiscorbutiques. Le premier est journellement employé. On en fait un suc, un sirop, une conserve. Il entre dans le sirop et le vin de raifort composés. Le dernier est employé comme odontalgique. Il fait la base du Paraguay-roux.

CRISTE MARINE.

Fenouil marin, *perce-pierre*, *bacille* ; *Crithmum maritimum*. (Ombellif.)

Herbe des rochers maritimes, qui passe pour anthelmintique. Inusitée.

CROISETTE.

Valantia cruciata. (Rubiacées.)

Petite plante indigène à fleurs jaunes, dont la racine et l'herbe ont été employées comme tonique et stomachique.

CROTON TIGLIUM.

Plante euphorbiacée qui croît aux Moluques, à Ceylan, en Chine, et dont on emploie les semences nommées aussi *graines de tilly ou des Moluques*, *petits pignons d'Inde*.

Ces semences sous-quadrangulaires sont ordinairement revêtues d'un épisperme jaunâtre tiqueté de brun; quelquefois elles sont noires et unies. Elles offrent de l'ombilic au sommet deux nervures latérales très-apparentes et formant deux gibbosités à la partie inférieure. Ce caractère les fait facilement distinguer des pignons doux et des ricins. Leur grosseur est celle de petits haricots.

Elles servent à préparer l'*huile de croton*; mais on peut former avec les semences elles-mêmes des émulsions purgatives.

CUBEBES.

Poivre à queue.

C'est le fruit du *piper cubeba* (pipéritées), arbuste sarmenteux qui croît dans les contrées équinoxiales et surtout au Malabar et à Sumatra.

Ce fruit, de la grosseur du poivre ordinaire, est verdâtre, peu ridé et ordinairement muni de son pédoncule. Dans l'intérieur on trouve un noyau blanc oléagineux. Tout le fruit a une odeur aromatique particulière. Saveur légèrement âcre et chaude.

Le cubèbe contient une huile volatile abondante, une résine âcre et un principe particulier, *la cubébine*, analogue à la pipérine.

Myrepsicus, médecin arabe, est le premier auteur qui en parle, et ce sont les Anglais qui l'ont mis en vogue en Europe dans le traitement de la gonorrhée après l'avoir vu employer dans ce cas par les Indiens. C'est le concurrent du copahu dans le traitement de cette maladie.

On en fait une poudre qui est très-employée, des pilules, des capsules, des dragées, des opiats, des extraits, une teinture, des lavements. Dose de 4 à 60 grammes dans les 24 heures.

CUMIN.

Cuminum cyminum. (Ombellifères.)

Le fruit séminoïde, qui est fort petit, allongé, strié, verdâtre et aromatique, est un carminatif.

Les Allemands et les Anglais s'en servent comme condiment.

CURCUMA.

Terra merita, *souchet ou safran des Indes*.

C'est la racine ou mieux, le rhizôme du

curcuma tinctoria (amomées), qui croît aux Indes Orientales.

Cette substance ressemble un peu au gingembre pour la forme et l'odeur, elle en diffère par sa couleur jaune à l'intérieur.

On distingue deux sortes de curcuma, le *long* et *le rond*.

Excitant, diurétique. Inusité. On s'en sert beaucoup pour la teinture en jaune.

CUSCUTES.

Cuscuta epithymum et *Cuscuta europæa.* (Convolvulacées.)

Plantes capillaires et parasites considérées comme laxatives. Inusitées.

CYANURES.

Prussiates, hydrocyanates, azocarbures.

Combinaisons du cyanogène avec les corps simples.

Les cyanures sont des substances actives qui demandent la plus grande prudence dans leur maniement.

CYANURE DE MERCURE.

Hydrocyanate ou prussiate de mercure; Cyanuretum hydrargyricum.

Cyanure double de fer hydraté,			400
Deutoxyde de mercure,	300	Eau,	4000

Faites chauffer dans un vase en fonte en remuant toujours jusqu'à ce que la couleur blanche soit disparue; décantez; filtrez; évaporez à pellicule et laissez cristalliser. (*Codex.*)

Il est blanc, cristallisé, déliquescent, par conséquent très-soluble.

On l'emploie dans les mêmes cas et aux mêmes doses que le sublimé corrosif.

CYANURE DE POTASSIUM.

Prussiate de potasse; Cyanuretum potassicum.

Pr. : Proto-cyanure de potassium et de fer pulv., Q. V.

Introduisez-le dans une cornue en grès lutée et garnie d'un tube recourbé qui va plonger dans l'eau; chauffez graduellement dans un fourneau à réverbère jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de bulles. Laissez refroidir; cassez la cornue et enlevez la couche blanche supérieure de cyanure de potassium pur. Renfermez-la dans des flacons. (*Codex.*)

C'est un sel blanc déliquescent, très-soluble.

Ses propriétés sont celles de l'acide hydrocyanique, mais son emploi est bien préférable; seulement il faut s'assurer de temps en temps s'il ne s'altère pas, car il passe quelquefois à l'état de carbonate de potasse. Dose 1, 2, 3 centigrammes à l'intérieur dans un véhicule approprié; à plus haute dose à l'extérieur.

Cyanure de potassium ou hydrocyanate de potasse médicinal de Magendie. C'est une dissolution de 1 partie de cyanure de potassium dans 8 d'eau distillée.

Les cyanures suivants sont quelquefois employés en médecine : 1° *cyanure d'argent*, conseillé dans l'épilepsie. 2° *Cyanure double de fer hydraté, bleu de Prusse, prussiate* ou *cyanure de fer, cyanure ferroso-ferrique, cyano-ferrate ferrique.* Les Allemands le placent au-dessus du sulfate de quinine comme fébrifuge, à la dose de 2 à 3 décigrammes, 2 ou 3 fois par jour pendant l'accès. Il a été aussi préconisé contre l'épilepsie. Il est bleu et insoluble. 3° *Proto-cyanure de fer et de potassium, hydrocianate ou prussiate de potasse ferrugineux, prussiate jaune de potasse, hydro-ferro-cyanate de potasse, cyanure ferroso-potassique, ferro-cyanure* ou *cyano-ferrure de potassium.* En cristaux jaunes et solubles. 4° *Cyanure d'or*, employé à la manière du chlorure. Il est jaune et insoluble. 5° *Cyanure de zinc*, employé comme calmant et vermifuge à la dose de 2 à 5 centigrammes.

CYCLAME.

Arthanite, pain de pourceau; Cyclamen europæum. (Primulacées.)

Tige souterraine charnue, grosse comme le poing, noirâtre. Fraîche elle est laxative. Inusité.

CYMBALAIRE.

Linaire des montagnes; Linaria cymbalaria. (Personnées.)

L'herbe passe pour vulnéraire.

CYNOGLOSSE.

Langue de chien; Cynoglossum officinale. (Borrag.)

Plante commune dans nos contrées et dont on emploie l'herbe, la racine ※ et l'écorce de la racine.

Elle jouit de propriétés médicales fort problématiques, aussi est-elle à peu près inusitée. Elle entre dans les pilules de cynoglosse.

CYPRES.

Cupressus sempervirens. (Conifères.)

C'est l'arbre des cimetières. On a employé le bois comme astringent, sudorifique et diurétique, et les fruits en cônes, nommés *noix de cyprès* ou *galbules*, comme astringent.

DAPHNÉS.

Les pharmacopées en indiquent plusieurs; ce sont :

1° LE GAROU, *bois de garou*, *sain bois*, *daphné paniculé*; *Daphne gnidium* ☠. Ses fruits étaient connus sous le nom de *cocco-gnidium*.

2° LE MÉZÉRÉON, *bois gentil*, *lauréole femelle*; *Daphne mezereum*.

3° LA LAURÉOLE, *lauréole mâle*; *Daphne laureola*.

Arbustes ou arbrisseaux de la famille des thymélées, qui croissent généralement dans le midi de la France et qui sont remarquables par la tenacité des fibres de leur liber.

Ils jouissent tous, à peu près, des mêmes propriétés. Toutes leurs parties, mais surtout leur écorce qui est la partie employée, leurs feuilles, leurs fruits, sont doués d'une extrême âcreté. Elles paraissent devoir leur propriété vésicante à une matière verte demi-fluide.

L'écorce de mézéréon et surtout celle de garou servait autrefois, dans les campagnes, à établir les vésicatoires. Aujourd'hui, dans les pharmacies, on en prépare des pommades seulement destinées au pansement de ces derniers. On les a conseillées, intérieurement, en tisanes ou sirops contre les scrofules, les hydropisies et principalement dans la syphilis constitutionnelle.

DATTES.

Ce sont les fruits du *Phœnix dactylifera* (palmiers), grand arbre qui croît en Asie et surtout en Afrique.

Les meilleurs dattes nous viennent de Tunis et autres états barbaresques. Ce sont des drupes allongées, grosses comme le pouce, à épicarpe fauve, lisse, luisant, recouvrant un sarcocarpe charnu au centre duquel se trouve un noyau corné cylindrique. Elles ont une saveur sucrée un peu fade; odeur de miel. Le temps les dessèche, les ride et les livre aux insectes.

Elles sont adoucissantes, font partie des quatre fruits pectoraux et de quelques préparations pharmaceutiques.

DAUCUS DE CRÈTE.

Athamanta cretensis. (Ombellifères.)

On emploie le fruit séminoïde, qui est allongé cylindrique, rude, presque velu, d'un gris jaunâtre, d'une odeur aromatique agréable.

Excitant, diurétique et antihystérique.

DENTELAIRE.

Malherbe; *Plumbago europæa*. (Plombag.)

La racine a été employée contre les maux de dents, et son infusion huileuse contre la gale.

DÉPILATOIRES OU ÉPILATOIRES.

Préparations propres à détruire les poils de quelques parties du corps. Ce sont ou des matières caustiques qui corrodent les productions pileuses et les font tomber, ou des agglutinants dans lesquels on prend ces productions et on les arrache. Ce dernier moyen n'est pas sans danger, si l'opération s'étend sur une grande surface. Le premier moyen, qui offre bien aussi ses dangers, ne détruit pas le bulbe; on est obligé de recommencer de temps en temps.

DÉPILATOIRE DE COLLEY.

Chaux vive,	30	Orpiment,	12
Nitre,	4	Soufre,	4
Lessive des savonniers,			125

F. évaporer en consistance convenable. (*Préparation patentée anglaise.*)

DÉPILATOIRE DE DELCROIX.

Chaux vive,	30	Orpiment,	4
Gomme pulvérisée,	60		

(*Préparation patentée anglaise.*)

DÉPILATOIRE DE PLENCK.

Orpiment,	1	Chaux vive,	16
Amidon,	10		

Faites une poudre fine que vous conserverez dans un flacon bouché à l'émeri. (*Soub.*)

Pour s'en servir, on fait une pâte claire avec de l'eau, on applique sur la partie que l'on veut épiler. Dès que la pâte est sèche on l'enlève avec de l'eau.

DÉPILATOIRE, DIT RUSMA DES TURCS.

Chaux vive,	8	Orpiment,	1

On délaye cette poudre avec un peu de blanc d'œuf et de lessive de savonniers.

On l'applique sur la partie à dépiler, on laisse sécher lentement et on lave ensuite à grande eau. (*Plater.*)

M. Baudeloque a employé cette pâte contre la teigne.

DICTAME DE CRÈTE.

Origanum dictamus. (Labiées.)

On emploie l'herbe qui se compose de tiges rougeâtres, velues, garnies de feuilles petites, arrondies, cotonneuses, blanchâtres, d'une odeur forte et balsamique.

Excitant, emménagogue. Inusité.

DIERVILLE.

Diervilla Tournefortii. (Caprifoliacées.)

Arbrisseau de l'Amérique du Nord, dont les tiges ont été conseillées comme antisyphilitique.

DIGITALE.

Digitale pourprée, grande digitale, gantelée, gants de Notre-Dame; Digitalis purpurea. (Personnées.)

Belle et intéressante plante qui croît dans les bois de toute la France et surtout de l'Anjou et de la Bretagne. Elle offre une tige haute d'un mètre et plus, des feuilles radicales, grandes, pétiolées, ovales, velues, réticulées; des fleurs pourpres, ponctuées de brun à la gorge, tubuleuses et disposées en longs épis au sommet des tiges. Saveur amère, odeur herbacée.

Le principe actif de la digitale, la *digitaline*, a été aperçu, mais il n'a pas été encore obtenu pur.

La digitale est un médicament énergique, remarquable par la manière prononcée dont elle ralentit la circulation. C'est en raison de cette action sédative que les médecins l'emploient dans les palpitations et les anévrysmes du cœur et des gros troncs vasculaires. C'est encore un diurétique puissant. Les Italiens en font un contro-stimulant.

La digitale revêt à peu près toutes les formes pharmaceutiques. On en fait une poudre, des infusés, des pilules, des extraits, une teinture alcoolique, une teinture éthérée, une alcoolature, un sirop, un saccharure, une pommade, etc. Dose de la poudre, de 5 centigrammes à 1 gramme.

On a employé quelquefois la digitale ferrugineuse; *Digitalis ferruginea.*

DORONIC.

Mort aux panthères; Doronicum pardalianche. (Synanthérées.)

La racine a été conseillée dans le vertige, l'épilepsie et l'aménorrhée. Inusitée.

DOUCE-AMÈRE.

Morelle grimpante; Solanum dulcamara. (Solanées.)

Plante indigène, commune le long des murs et dans les décombres. Elle est reconnaissable à ses tiges grêles, ligneuses, grimpantes; à ses fleurs violettes, en cimes, auxquelles succèdent de petites baies écarlates.

On emploie les jeunes tiges que l'herboristerie offre ordinairement coupées en tronçons et fendues. Elle a une saveur d'abord amère, puis sucrée. Sa matière sucrée a été nommée par Pfaff, *picroglycion.*

Sudorifique, dépuratif, fréquemment employé en décoction dans les maladies syphilitiques, dartreuses, psoriques, le rhumatisme. On en fait un extrait, un sirop.

DRAGÉES.

Dans ces derniers temps on a cherché à étendre beaucoup cette forme de médicaments. Nous ne savons si elle prendra; quoi qu'il en soit, voici les différents modes de préparation :

1° *Dragées dont le noyau est une pilule.*

On met les pilules à recouvrir en dragées dans une bassine étamée, de forme ronde, et suspendue au plafond au moyen d'une corde qui passe par les deux anses; on verse sur les pilules, d'une solution de gomme au tiers, tout juste ce qu'il faut pour les humecter, on remue pour qu'elles s'humectent uniformément; on ajoute du sucre en poudre (les confiseurs y ajoutent de l'amidon), on remue de nouveau la bassine en tout sens pour que les pilules se recouvrent d'une couche mince de sucre, puis on porte à l'étuve chauffée à 25° les produits enrobés disposés sur des tamis de crin; on réitère trois fois au moins la même opération. A la dernière couche, on doit remuer longtemps pour que les dragées se lissent bien.

Il est quelquefois utile de chauffer un peu le fond de la bassine.

Ce moyen ne réussit bien qu'autant qu'on opère sur des masses de pilules (5 kilog. et plus). Pour les petites quantités on réussit mieux en mettant les pilules dans une casserole à fond rond, ou encore une sorte de boîte à argenter les pilules; on les humecte avec un peu de blanc d'œufs et on les enrobe à la manière ordinaire, avec un mélange de sucre et de gomme arabique en poudre.

On colore les dragées en rouge avec le carmin liquide.

DRAGÉES BALSAMIQUES DE FORTIN.

Copahu pur,	30,0	Magnésie calcinée,	1,2

Au bout de vingt-quatre heures divisez la masse en 72 parties, et recouvrez en dragées. (*J. M. Ph.*)

DRAGÉES ANTILEUCORRHÉENNES DE COLOMBAT.

Gentiane pulvérisée,	50	Rhubarbe,	20
Cannelle,	20	Oxyde noir de fer,	20
		Copahu solidifié,	100

Faites des pilules de 2 décigrammes. (*Bouch.*)

6 matin et soir dans les fleurs blanches chroniques.

DRAGÉES DE COPAHU ET CUBÈBE DE LABEYLONIE.

Copahu,	500	Cubébine,	500

Agitez pendant quatre heures avec 6 jaunes d'œufs, et après ce temps, ajoutez Q. S.

de poudre de réglisse pour donner la consistance convenable. Faites des bols ovoïdes que vous sécherez à l'étuve, et mettrez ensuite en dragées. (*Jourd.*)

DRAGÉES DE CUBÉBINE DE LABEYLONIE.

Cubébine,	250	Mucilage adragant,	30
Poudre de réglisse, Q. S.			

Faites des pilules ovoïdes contenant chacune 5 décigrammes de cubébine, et mettez en dragées. (*Jourd.*)

DRAGÉES DE KEYSER.

Proto-acétate de mercure,	0,6
Manne en larmes,	12

Faites 72 pilules, à mettre en dragées. Chacune contiendra environ 1 centigramme d'acétate. (*Soub.*)

Cette formule a singulièrement varié en passant de formulaire en formulaire ; du reste, elle a varié entre les mains de l'auteur lui-même.

DRAGÉES DU DOCTEUR VAUME.

Dragées antisyphilitiques, pilules de mercure et de fiel de bœuf.

Mercure,	30	Amandes douces,	125
Sirop de raisin,	500	Fiel de bœuf,	90

Triturez pour éteindre le mercure ; ajoutez :

Poudre de riz,	360	Poudre de guimauve,	90

Faites 9500 pilules, à mettre en dragées. Chaque pilule contient 5 milligrammes de mercure. (*Soub.*)

2 matin et soir, en augmentant successivement jusqu'à 25 et plus.

C'est à cette catégorie que se rapportent les *dragées de lactate de fer de Gelis et Conté*, ainsi que le *semen contra* et l'*anis couvert*.

Ces dragées ne doivent pas être sucées comme celles des confiseurs, mais elles doivent être avalées entières. La couche de sucre ne sert qu'à masquer le mauvais goût des pilules, à la manière de la gélatine et des pains azymes.

2° *Dragées dont le noyau est une amande ou une semence inerte, la substance médicamenteuse étant mêlée avec le sucre de la robe.*

Pour celle-ci, on mêle la substance médicamenteuse réduite en poudre fine avec le sucre, et l'on enrobe le noyau avec cette poudre composée de la même manière que ci-dessus. On peut prendre pour noyau des amandes, des noisettes, des pepins de cerises, de la coriandre, de l'anis, etc., selon la grosseur que l'on veut donner aux dragées.

Ces dragées peuvent se sucer. On doit éviter, pour cette sorte, les substances d'odeur et de saveur par trop désagréables.

DRAGÉES VERMIFUGES.

Calomélas,	15	Amidon,	15
Sucre,	30	Essence de bergamotte, Q. S.	

3° *Dragées sans noyau central.*

Pour celles-ci, on mêle dans une bassine la substance avec du sirop très-cuit, et l'on fait chauffer en remuant toujours jusqu'à ce que la masse se prenne en grains. C'est la même opération que pour le *sucre sablé*. C'est aussi de cette manière qu'on obtient les globules de sucre et d'amidon pour la médecine homœopathique. C'est encore ainsi, nous supposons, que les Anglais préparent d'assez nombreux médicaments en grains, gros comme des semences de moutarde, et qu'ils nomment *pearls*, perles.

DRAGÉES DE QUINQUINA.

Quinquina,	15	Ext. sec de quinquina,	45
Sirop concentré, 750			

Granulez. (*Piem.*)

EAUX DIVERSES.

Nous réunissons sous ce titre toutes les eaux pharmaceutiques qui n'ont pu entrer dans des groupes de médicaments bien définis. Ce sont en général des solutés aqueux.

EAU ALBUMINEUSE.

Blancs d'œufs,	N° 2	Eau,	1 litre.

Battez et passez à l'étamine. (*Soub.*)

Contre-poison du sublimé corrosif.

EAU D'ALIBOUR.

Collyre de Saint-Jerneron.

Sulfate de zinc,	70	Safran,	4
— de cuivre,	20	Eau,	2000
Camphre,	10		

Laissez en contact et filtrez. (*Cad.*)

EAU SPIRITUEUSE D'ANHALT.

Alcool,	2500,0	Baies de laurier,	15,0
Térébenthine,	250,0	Semence de fenouil,	15,0
Girofles,	180,0	Bois d'aloès,	12,0
Cubèbes,	180,0	Safran,	10,0
Cannelle,	180,0	Musc,	0,8
Encens,	45,0		

Ne diffère guère du baume de Fioraventi que par le musc, que, du reste, plusieurs pharmacopées ne mentionnent pas ; seulement, Cadet, qui donne cette formule, ne dit point de distiller.

EAU ANGÉLIQUE.

Crème de tartre,	8	Eau,	250
Manne,	60	Suc de citron,	15

Clarifiez au blanc d'œuf, faites infuser un peu d'écorce d'orange dans la liqueur et passez. (*Tad.*)

EAU ANTIDARTREUSE DU CARDINAL DE LUYNES.

Eau de roses,	250	Sublimé corrosif,	6
Céruse,	15	Blanc d'œuf,	N° 1
Sulfate d'alumine,	12		

S'applique, avec précaution, en compresses dans les dartres. (*Cad.*)

EAU ANTIOPHTHALMIQUE DE LOCHES.

Eau de Mélilot,	90,0	Sulfate de zinc,	1,0
Eau distillée,	90,0	Sulfate d'alumine,	1,0
Alcool,	4,0	Teinture d'aloès.	0,6

Ophthalmies chroniques. (*Cad.*)

EAU ANTIOPHTHALMIQUE D'YVEL.

Sulfate de zinc,	24	Camphre,	5
Sulfate de cuivre,	8	Safran,	2

Pulvérisez. Plein un dé à coudre dans une pinte d'eau; agitez, laissez reposer et décantez. (*Cad.*)

EAU ANTIPÉDICULAIRE.

Eau distillée de roses,	110
Eau mercurielle caustique,	15

Pour détruire le *pediculus pubis*. (*Cad.*)

EAU ANTIPSORIQUE DE RANQUE.

Staphysaigre, 15

Faites bouillir dans un litre d'eau et ajoutez à la colature :

Extrait de pavots, 8

En lotions dans la gale. (*Cad.*)

EAU ANTIPUTRIDE DE BEAUFORT.

Acide sulfurique,	30	Eau,	500

Mêlez. (*Bouch.*)

EAU D'ARQUEBUSADE DE THÉDEN.

Vinaigre,	1500	Sucre,	375
Alcool,	1500	Acide sulfurique faible,	300

Mêlez et filtrez. (*Cad.*)

La formule de ce médicament varie assez; Cot., Pid., Spiel., Guib., remplacent l'acide acétique par du suc d'oseille, d'autres n'y mettent pas de sucre.

Astringent vulnéraire et antiseptique. A l'intérieur, 20 à 30 gouttes dans un véhicule approprié; à l'extérieur, en lotions dans les ulcères purulents, les contusions, les hémorrhagies.

EAU BÉNITE DE LA CHARITÉ.

Émétique,	0,3	Eau,	250

En deux fois, à une heure d'intervalle dans la colique des peintres. (*Foy.*)

EAU DE BOTOT.

Anis,	30,0	Essence de menthe,	1,2
Girofle,	8,0	Eau-de-vie,	875,0
Cannelle,	8,0		

Laissez macérer pendant huit jours, filtrez et ajoutez :

Teinture d'ambre, 4

Dentifrice très-usité. (*Cad.*)

EAU DE BOULE.

Boule de Nancy,	N° 1	Eau bouillante,	1000

Laissez infuser pendant quelques minutes.

A l'extérieur, dans les contusions; à l'intérieur, dans la chlorose, la leucorrhée.

EAU CAMPHRÉE.

Camphre,	4	Eau distillée,	500

Pulvérisez le camphre à l'aide d'un peu d'alcool, mêlez-le à l'eau; laissez macérer pendant quarante-huit heures, en ayant soin d'agiter de temps en temps, filtrez. (*Codex.*)

EAU DE CASSE AVEC LES GRAINS.

Casse en gousse,	60	Émétique,	0,15
Sulfate de magnésie,	30	Eau tiède,	1000

(*Bouch.*)

EAU CATHÉRÉTIQUE DE PLENCK.

Liqueur caustique de Plenck.

Sublimé corrosif,	30	Camphre,	4
Alun,	30	Alcool,	375
Céruse,	4	Vinaigre,	375

Mauvaise préparation qu'on appliquait sur les excroissances syphilitiques. (*Cad.*)

EAU CÉLESTE.

Eau ophthalmique bleue ou azurée.

Eau de chaux,	500	Sel ammoniac,	4

Laissez la solution à l'air libre, dans un vase de cuivre, et, au bout de quelque temps, décantez la liqueur devenue bleue.

On l'obtient extemporanément en faisant dissoudre 0,2 de sulfate de cuivre dans 125,0 d'eau distillée et ajoutant 1,2 d'ammoniaque liquide. (*Guib.*)

EAU CHALYBÉE.

Sulfate de fer,	0,1	Eau privée d'air,	500

Bouchez bien. (*Foy.*)

EAU DE CHAUX.

Éteignez la quantité de chaux vive que vous voudrez et agitez-la avec 30 ou 40 fois son poids d'eau, laissez reposer, décantez; rejetez le liquide, puis versez sur l'hydrate de chaux 100 fois son poids d'eau de fontaine, agitez de temps en temps le premier jour et laissez reposer. Décantez au fur et à mesure du besoin. (*Codex.*)

C'est là l'eau de chaux que les médecins désignent parfois sous le nom d'*eau de chaux seconde*.

On doit tenir le flacon qui la contient bien bouché, pour empêcher que la chaux ne se carbonatise.

Le *lavement calcaire* de Freer n'est que de l'eau de chaux.

EAU DE CHAUX COMPOSÉE DE CARMICHAEL.

Gayac râpé,	125	Coriandre,	8

Sassafras,	15	Eau de chaux,	2000
Réglisse,	30		

Passez après macération. (*Jourd.*)

Affections scrofuleuses et dartreuses.

EAU DE CLOUS OU FERRÉE.

Clous rouillés, une poignée.
Eau bouillante, 1000

Décantez le lendemain matin. (*Cad.*)

EAU COSMÉTIQUE D VIENNE.

Son d'amandes,	60	Eau de roses,	250
Eau de fleurs d'oranger,			250

Faites une émulsion et ajoutez :

Borax,	4	Teint. de benjoin,	8

EAU CRÉOSOTÉE.

Créosote, 1 Eau, 100

M. Pour toucher les ulcères putrides (*Bouch.*)

EAU DENTIFRICE CHLORURÉE.

Eau-de-vie,	125	Chlorure de soude,	24
Eau de menthe,	125		

Cette eau convient chez les personnes qui ont la bouche puante.

EAU DENTIFRICE SAVONNEUSE.

Essence de savon,	2	Eau-de-vie,	1
Teinture de pyrèthre,	1/2		

On l'étend convenablement d'eau, et l'on s'en sert avec une brosse à dents.

EAU DIURÉTIQUE GAZEUSE.

Sulfate de magnésie,	4	Eau,	125
Vinaigre colchique,	4		

Mettez la solution dans une bouteille à eau minérale et remplissez la bouteille avec de l'eau gazeuse. (Deschamps.)

Goutte et rhumatisme.

EAU DIURÉTIQUE CAMPHRÉE DE FULLER.

Eau de pariétaire,	1000	Acide acétique,	125
Alcool,	500	Camphre,	23
Nitrate de potasse,	125		

Agitez bien et filtrez. (*Cad.*)

Affections chroniques des voies urinaires.

EAU D'ÉGYPTE POUR NOIRCIR LES CHEVEUX.

C'est une solution de nitrate d'argent.

EAU ÉTHÉRÉE.

Eau distillée,	1000	Ether,	125

Agitez de temps en temps jusqu'à ce que l'eau soit saturée. Laissez reposer et décantez. (*Codex.*)

EAU ÉTHÉRÉE CAMPHRÉE.

Camphre,	8	Eau distillée,	470
Ether,	24		

Mettez le camphre avec l'éther dans un flacon tubulé par le bas; quand la dissolution sera opérée, ajoutez-y l'eau et agitez de temps en temps pendant 24 heures. Au moment du besoin soutirez la quantité de liquide qu'il vous faut. (*Codex.*)

EAU FÉBRIFUGE GAZEUSE DE MEIRIEU.

Sulfate de quinine,	0,6	Bi-carbonate de soude,	5
Acide tartrique,	4,0	Sucre pulv.,	30
Eau de rivière,	1000		

Triturez le sulfate de quinine avec l'acide tartrique et le sucre ; introduisez le tout dans une bouteille à eau minérale, ajoutez le bicarbonate et bouchez fortement.

1/2 verre à 1 verre toutes les 2 heures.

Selon l'auteur, l'acide carbonique rend le fébrifuge plus supportable pour l'estomac. (*J. Ph.*)

EAU FERRUGINEUSE GOMMÉE.

Vitriol vert,	6	Eau bouillante,	500
Gomme arabique,	30		

(*Espag.*)

L'eau de Malte la faveur est une simple dissolution de sulfate de fer qui a joui pendant longtemps d'une certaine vogue dans le midi de la France comme hémostatique.

EAU FONDANTE DE TREVEZ.

Sulfate de magnésie,	30,0	Emétique,	0,03
Eau,	1000,0		

Un verre d'heure en heure. (*Cad.*)

EAU GOUDRON.

Goudron,	500	Eau commune,	15000

Laissez macérer pendant 8 jours en remuant de temps en temps. (*Codex.*)

Diaphorétique. Dans les maladies cutanées.

EAU DE GOMME OU GOMMEUSE.

Gomme arab. concassée,	15	Eau,	1000

Lavez la gomme et faites-la dissoudre ensuite à froid. (*Codex.*)

EAU DE GONDRAN OU ARTHRITIQUE.

Acide hydrochlorique,	125	Pétrole rectifiée,	4

Mêlez. Pour un bain partiel dans les rhumatismes. (*Cad.*)

EAU DE GOULARD.

Eau végéto-minérale.

Sous-acétate de plomb liquide,			15
Eau de rivière,	940	Alcool à 80°,	60

Mêlez. (*Codex.*)

Cot. et Guib. remplacent l'alcool simple par l'alcoolat vulnéraire.

En fomentations, lotions et cataplasmes, comme dessiccatif et résolutif.

En remplaçant l'alcool par l'eau-de-vie camphrée on obtient *l'eau de Goulard camphrée.*

L'eau blanche ou de saturne est l'eau de

Goulard sans alcool. On les confond souvent ensemble.

EAU GRISE.

Mercure,	8	Acide nitrique,	60

Faites dissoudre et ajoutez :

Suc de chélidoine et décocté d'aristoloche, ãã 275

Filtrez. (*Jourd.*)

Employée jadis en lotions dans les ulcères vénériens.

EAU HÉMOSTATIQUE DE BROCCHIERI.

Térébenthine,	500	Eau,	600

Faites bouillir pendant 1/4 d'heure, ajoutez Q. S. d'eau pour obtenir 1000 de térébenthine et d'eau ; filtrez quand la liqueur est refroidie. Formule proposée par M. Deschamps pour remplacer la véritable *eau de Brocchieri* ou de *Binelli*.

EAU HÉMOSTATIQUE OU STAGNOTIQUE DE MONTÉROSI DE NAPLES.

Menthe poivrée.		Centaurée.
Balsamine.		Cyprès.
Marum.		Sumac.
Dictame de Crète.		Plantain.
Acore,	ãã 250	Ortie.
Cataire.		Écorce de chêne.
Pouliot.		Consoude.
Romarin.		Bistorte.
Sauge.		Tormentille.
Athanas'e.		Campêche.
Eupatoire.		Poix noire.
Sanicle.		Agaric blanc ãã 1000.
Millefeuille.		

On fait une poudre grossière que l'on met dans la cucurbite d'un alambic ; on l'arrose de Q. S. d'eau. Après quarante-huit heures de macération, cette eau est absorbée ; on en met une nouvelle quantité et l'on distille lentement les 2/5 du liquide. Ce produit sera l'eau antihémorrhagique, que l'on tiendra bien bouchée.

En cohobant sur de nouvelles substances on obtient une eau plus active. (*Guib.*)

EAU HÉMOSTATIQUE DE SCHULZ.

Eau distillée,	250	Huile pyrogénée de tabac,	8
Huile animale de Dippel,	12 gouttes.		

Pour l'usage externe exclusivement. (*Foy.*)

Proposée pour remplacer celle de Montérosi.

EAU HÉMOSTATIQUE DE TISSERAND.

Sangdragon,	100	Térébenthine des Vosges,	100
Eau,	1000		

Faites digérer pendant douze heures sur des cendres chaudes, filtrez. (*Fremy.*)

EAU HÉMOSTATIQUE AU SEIGLE ERGOTÉ.

Ergot concassé,	100	Eau bouillante,	500

Traitez par lixiviation, ajoutez à la colature :

Alcoolat de citron, 5

En applications externes. (*Bouch.*)

EAU IODURÉE POUR BOISSON.

	N° 1	N° 2	N° 3
Iodure de potassi.,	1,06	0,08	0,10
Iode,	0,03	0,04	0,05
Eau distillée,	125,00	150,00	180,00

Le n° 1 est pour les enfants, le n° 2 pour les adolescents, et le n° 3 pour les adultes ; en deux jours. (*Guib.*)

EAU DE LAVANDE DE SMITH.

Essence de lavande,	60	Eau de Cologne,	500
Teinture d'ambre,	30	Alcool,	1000

(*Rem. pat. angl.*)

EAU LAXATIVE DE VIENNE.

Séné,	90	Coriandre,	8
Raisin de Corinthe,	45	Crème de tartre,	15
Polypode,	12	Eau bouillante,	1250

Faites digérer pendant quelques heures, passez, exprimez et ajoutez à la colature :

Manne, 250

Passez encore. (*Jourd.*)

EAU MERCURIELLE COMPOSÉE.

Liqueur de mercure ou ammoniaco-mercurielle.

Sublimé corrosif,	1,2	Sel ammoniac,	1,2
Eau distillée,	1000,0		

Faites dissoudre. (*Jourd.*)

Cette solution contient du sel Alembroth.

Cette formule varie beaucoup dans les pharmacopées.

EAU DE METTEMBERG.

Sublimé corrosif,	2	Teint. vulnéraire.	60
Eau distillée,	320	Ether nitrique alc.,	2

Contre la gale. (*Guib.*)

M. Bouchardat indique pour la même eau :

Sublimé,	4	Eau pure,	1000
Acide chlorhydrique alcoolisé,			30

EAU MINÉRALE DE MARC.

Sulfate de fer,	2	Olœosucre d'orange,	8
Eau,	1000		

Par petites tasses contre les fièvres intermittentes. (*Bouch.*)

EAU DU DOCTEUR OMÉARA.

Vétiver,	4,0	Orcanette,	0,6
Pyrèthre,	15,0	Essence de menthe, gouttes,	12
Girofle,	0,3	Essence de bergamotte, d°	6
Iris,	0,6	Alcool à 90°,	60,0
Coriandre,	0,6		

Faites macérer pendant huit jours, filtrez.

Par une addition postérieure au brevet, on indique d'ajouter 12 gouttes de créosote par 30 gram. de liquide, et de remplacer les essences de menthe et de bergamotte

par celles d'anis et de citron, et enfin l'orcanette par une plante donnant une teinte verte. (*J. M. Ph.*)

Dentifrice de l'ordre de la créosote-Billard.

Le résidu de la teinture étant brûlé, les cendres aromatiques constituent la *poudre dentifrice d'Oméara*; cependant cette poudre est rose.

EAU D'OR.

Ecorces de citr., N° 6		Alcoolat de macis,	1500,0
Alcool à 36°,	4500,0	Safran,	1,2

Distillez avec Q. S. d'eau de fleurs d'oranger; ajoutez du sucre et quelques feuilles d'or. (*Tad.*)

EAU ORIENTALE DE DELABARRE.

Alcool,			125,0
Huile vol. de menthe, gouttes,			20
— de roses, gouttes,			8
Cochenille,	0,5	Sel de tartre,	0,5

Filtrez après quarante-huit heures de macération. (*Jourd.*)

Dentifrice.

EAU OXYGÉNÉE D'ALYON.

Acide nitrique,	2	Eau,	1000

Deux verres le matin dans la syphilis. (*Cad.*)

EAU PANÉE.

Pain de froment,	60	Eau, Q. S.	

Pour obtenir un litre de décoction.

L'eau panée, préparée avec la croûte de pain grillée, fournit une boisson plus agréable et légèrement tonique. Par verrées.

EAU PHAGÉDÉNIQUE.

Hydrolé mercuriel calcaire, eau divine de Fernel.

Sublimé corrosif,	0,4	Eau de chaux,	125,0

Faites dissoudre le sel dans 12 grammes d'eau et mêlez le tout. (*Guib.*)

On agite avant de s'en servir.

En lotions dans les ulcères vénériens et pour détruire la vermine.

EAU PHAGÉDÉNIQUE NOIRE ALLEMANDE.

Calomel,	4	Opium pulv,	2
Eau de chaux,	375		

Agitez chaque fois. Mêmes usages. (*Bouch.*)

EAU DE PRAGUE.

Galbanum,	60	Serpolet,	60
Asa fœtida,	90	Camomille,	60
Myrrhe,	45	Coriandre,	60
Valériane,	125	Castoréum,	60
Zédoaire,	125	Alcool,	1125
Angélique,	30	Eau, Q. S.	
Menthe poivrée,	125		

Distillez tout l'alcool. (*Jourd.*)

Préparation jadis célèbre en Allemagne contre l'hystérie.

EAU DE M. LE PREMIER.

Baume de Fiorevanti,	250	Essence vulnér.,	8

Frictions dans les contusions et les rhumatismes. (*Cad.*)

EAU DE QUERCETAN.

Suc de poireau, d'oignons, de raifort,	āā 1000
— de pariétaire, de citron,	āā 500

Laissez digérer pendant trois jours; distillez ensuite à feu doux.

Diurétique. 30 gram. soir et matin. (*Cad.*)

EAU ROUGE D'ALIBERT.

Lotion mercurielle d'Alibert.

Sublimé corrosif,	4	Eau distillée,	500
Orcanette, Q. S.			

Pour colorer la solution. (*Foy.*)

En lotions dans les dartres vénériennes.

EAU SAPHIRINE.

Acétate de cuivre,	1.2	Ammoniaque liq., Q. S.

Pour dissoudre le sel; ajoutez:

Eau distillée, 1180 (*Jourd.*)

EAU SÉDATIVE DE RASPAIL.

Ammoniaque liq.,	100	Camphre,	2
Eau distillée,	900	Essen. de roses ou autres	
Sel marin purif.,	20	*ad libitum*, Q. S.	

Le tout dissous à froid. (*J. Ch. M.*)

Contre la migraine, les congestions et fièvres cérébrales.

On l'applique sur le point douloureux de la tête, en ayant soin qu'elle ne découle pas dans les yeux. L'auteur dit que son effet est très-prompt.

EAU STYPTIQUE.

Sulfate de cuivre,	30	Eau,	375
— d'alumine,	30	Acide sulfurique,	4

Pour arrêter les hémorrhagies traumatiques. (*Foy.*)

L'eau styptique de Looff est, dit-on, une solution de perchlorure de fer.

EAU DE SUIE COMPOSÉE DE CLAUDER.

Suie brillante,	15	Sel ammoniac,	8
Carbon. de potasse,	45	Eau dist. de sureau,	270

Filtrez après douze heures de digestion. (*Bouch.*)

Contre la goutte régulière, à la dose de 30 à 60, répétée trois fois par jour.

EAU TÉRÉBENTHINÉE.

Térébenthine fine,	1	Eau de rivière,	6

Triturez ensemble, laissez reposer et décantez. (*Foy.*)

Maladies des voies urinaires et respiratoires, quelques affections de la peau.

EAU ANODINE DE VICAT.

Alcoolé d'ammoniaque,	15,0	Opium,	2,5
Eau-de-vie,	30,0	Camphre,	1,2

Laissez macérer pendant trois jours; passez. (*Spiel.*)

Dans l'odontalgie ; on s'en frotte aussi les mains que l'on présente ensuite sous le nez pour dissiper les maux de tête.

L'*eau pour la migraine* de Cadet en diffère peu.

EAUX DISTILLÉES OU HYDROLATS.

On donne en pharmacie le nom d'eaux distillées et mieux d'hydrolats à l'eau commune chargée par la distillation des principes volatils des plantes.

Les anciens pharmacologistes, qui définissaient la préparation des eaux distillées une raréfaction et une exaltation des parties humides les plus pures et les plus essentielles des mixtes, les distinguaient en *eaux essentielles* et en *eaux distillées proprement dites*. On obtenait les premières par distillation des plantes fraîches au bain-marie sans addition d'eau. Les dernières constituent les hydrolats employés de nos jours.

Les éléments propres à fournir les hydrolats sont : l'eau toujours, puis des racines, des bois, des écorces, des feuilles, des fleurs, des fruits, des semences. L'eau la moins séléniteuse est la meilleure. Dans les plantes, on choisit les parties les plus actives. C'est la racine dans les amomées, les écorces dans les laurinées, les akènes dans les ombellifères, les sommités fleuries dans les labiées.

On emploie les substances fraîches ou sèches. Les unes et les autres doivent être convenablement divisées. On laisse en outre les substances sèches et compactes macérer pendant quelque temps avant de procéder à la distillation.

Cette dernière se fait à feu nu, ou à la vapeur. La première est la plus usitée ; l'autre s'applique avec avantage pour les plantes d'odeur douce et agréable que le feu altérerait.

La quantité d'eau distillée que doit fournir un poids donné de substance varie selon cette dernière. Il est nécessaire de séparer des eaux distillées l'huile volatile en excès qui, quelquefois, dans l'eau de laurier-cerise par exemple, pourrait occasionner des accidents graves. On y parvient soit à l'aide du récipient florentin, soit en filtrant ces eaux avec un filtre préalablement mouillé.

Dans l'idée que les eaux distillées ne contenaient que l'huile volatile des plantes, on avait proposé de les faire au moyen des essences ou de leurs oléosucres. Mais c'est un très-mauvais moyen. On sait pertinemment qu'en outre de certains acides volatils (acide valérianique, etc.), elles peuvent contenir beaucoup d'autres principes volatils encore inconnus.

Les hydrolats s'altèrent promptement. On a proposé l'addition d'un peu d'alcool avant ou après la distillation pour remédier à cet inconvénient. (Les pharmacopées de Londres et d'Édimbourg prescrivent 150 grammes par 5 kilogrammes après la distilation et pour les eaux inodores seulement.) On a reproché à cette méthode de communiquer à quelques eaux des propriétés opposées à celles qu'elles doivent avoir. Quoi qu'il en soit, les eaux distillées doivent être conservées en lieux obscurs et frais, et on doit les filtrer de temps en temps. On recommande de les tenir bouchées avec des cornets de papier ; les bouchons de liége ne valent rien. Selon M. Guibourt, on les conserve parfaitement bien dans des flacons bouchés à l'émeri.

On divise les eaux distillées en *aromatiques* et en *inodores*. Quelques auteurs prescrivent de cohober ou distiller celles-ci plusieurs fois sur de nouvelles plantes ; mais le Codex ne le prescrit pas.

Il a été reconnu que les eaux distillées des plantes les plus inodores possèdent toujours quelques vertus de ces dernières. De ce fait ne pourrait-on pas conclure qu'il n'est pas de plante qui ne contienne quelque principe volatil ou susceptible de passer à la distillation?

Les eaux distillées sont une forme pharmaceutique importante : inodores ou peu actives, elles sont l'excipient presque exclusif des potions; aromatiques ou actives, elles entrent dans ces mêmes potions, mais à petites doses, comme partie active ou comme aromate. Les hydrolats servent encore à la préparation de sirops aromatiques, entrent dans les collyres, les injections, etc.

EAU DISTILLÉE OU HYDROLAT SIMPLE.

Eau de rivière, Q. S.

Mettez l'eau dans la cucurbite d'un alambic et distillez : rejetez le premier 1/4 de liquide qui passera et recueillez seulement le 1/4 suivant. (*Codex.*)

L'eau distillée, pour être chimiquement pure, ne doit pas être troublée par le nitrate d'argent, l'acétate de plomb, l'oxalate d'ammoniaque, le sublimé corrosif, les eaux de chaux et de baryte.

EAU DISTILLÉE D'AMANDES AMÈRES.

Tourteau d'amandes amères,	1 kilog.
Eau commune froide,	Q. S.

Délayez le tourteau d'amandes dans l'eau, de manière à obtenir une bouillie

claire, introduisez-la dans la cucurbite, montez l'alambic, laissez macérer pendant vingt-quatre heures, alors distillez au moyen de la vapeur d'eau que vous ferez arriver au fond de la cucurbite, à l'aide d'un tube communiquant avec une chaudière pleine d'eau en ébullition. Continuez la distillation jusqu'à ce que vous ayez obtenu en produit distillé, 2 kilogrammes. Filtrez pour séparer l'huile volatile non dissoute. (*Codex.*)

On prépare de la même manière l'*eau distillée de moutarde*; seulement on retire 4 kil. de produit au lieu de 2, et on emploie la farine non exprimée.

M. Veltmann indique l'ammoniaque pour distinguer l'eau d'amandes amères de celle de laurier-cerise : avec la première il y a bientôt louche, lactescence; avec la dernière, le phénomène est moins marqué et ne se produit qu'après un temps très-long.

EAU DISTILLÉE DE CERISES NOIRES.

Cerises noires, 1 Eau, 4

Écrasez les cerises et leurs noyaux, laissez en digestion pendant dix jours et distillez une partie de produit. (*Guib.*)

Cette eau doit ses propriétés à l'acide cyanhydrique qu'elle contient. La plupart des pharmacopées allemandes remplacent aujourd'hui cette eau par celle d'amandes amères, qui est cependant plus active.

EAU DISTILLÉE DE FLEURS D'ORANGER.

Eau de naphé.

Fleurs fraîches d'oranger, Q. V. Eau, Q. S.

Retirez en produit distillé, le double du poids des fleurs.

Le Codex recommande la distillation à la vapeur.

Dans le commerce on nomme *eau de fleurs d'oranger double*, l'eau ci-dessus, *quadruple*, celle retirée à poids pour poids, *triple*, lorsqu'on retire 1 kilogramme d'hydrolat de 1 kilogramme 5, de fleurs, enfin, *simple*, l'eau double étendue de son poids d'eau.

Quelques pharmaciens, pour ne pas préparer à une époque donnée l'eau de fleurs d'oranger, conservent celles-ci à l'aide du sel marin, ce qui leur permet de distiller à toutes les époques de l'année. Il en est ainsi pour l'eau de roses.

Préparez de la même manière les eaux distillées de :

Absinthe.	Lierre terrest.	Sabine.
Cerfeuil.	Matricaire.	Sauge.
Lavande.	Rue.	Tanaisie.

EAU DISTILLÉE DE LAURIER-CERISE.

Feuilles récentes de laurier-cerise, 1 kilog.
Eau commune, 2 kilog.

Incisez les feuilles et retirez 1 kilogramme de produit. (*Codex.*)

Préparez de même les eaux distillées de feuilles de pêcher et d'amandier.

On devra filtrer l'eau de laurier-cerise pour en séparer complétement l'huile essentielle en excès.

EAU DISTILLÉE DE LAITUE.

Tiges fraîches de laitue, 5 kilog.
Eau commune, 10 kilog.

Contusez les tiges, mettez-les avec l'eau dans la cucurbite de l'alambic et distillez jusqu'à ce que vous ayez obtenu un poids d'eau égal à celui de la plante. (*Codex.*)

Préparez de même les eaux distillées de *bourrache*, *bluet*, *pariétaire*, *plantain*, *de pourpier*, et toutes celles de plantes inodores analogues.

Opérez encore de même pour les eaux distillées *de cochléaria*, *de cresson*, *d'opium brut*.

EAU DISTILLÉE DE MENTHE POIVRÉE.

Sommités fraîches de menthe, 1 kilog.
Eau commune, Q. S.

Retirez à la vapeur un poids d'hydrolat égal à celui de la plante.

Préparez de même les eaux distillées d'*hysope*, de *marjolaine*, de *menthe crépue*, de *mélisse*, d'*armoise*.

EAU DISTILLÉE DE RAIFORT.

Racine fraîche de raifort, 1 kilog.
Eau commune, 5 kilog.

Incisez la racine et retirez 2 kilogrammes de produit. (*Codex.*)

EAU DISTILLÉE DE ROSES.

Pétales de roses pâles, 1 kilog. Eau, Q. S.

Distillez jusqu'à ce que vous ayez obtenu un poids d'hydrolat égal à celui de la fleur. Le Codex recommande de distiller à la vapeur.

On prépare de même les hydrolats de *fleurs de fèves*, *de lis*, *de muguet*, *de nénufar*, *de pivoine*.

EAU DISTILLÉE DE TILLEUL.

Fleurs sèches de tilleul, 1 kilog. Eau, Q. S.

Distillez à la vapeur jusqu'à ce que vous ayez obtenu en eau distillée — 4 kilog.

Préparez de même les eaux distillées de *mélilot*, *sureau*, *origan*, *serpolet*, *de badiane*, *de séminoïdes d'anis*, *de persil*, *de fenouil et d'angélique*, *de baies de genièvre*, *de racine de valériane*, *d'acore*, de substances exotiques après une macération de 12 heures, telles que *cannelle* ([1]), *sassa-*

([1]) Les anciens pharmacologistes nommaient *eau de cannelle orgée* de l'eau de cannelle dans

fras, *cascarille*, *girofle*, *piment*, *santal citrin*.

L'eau vulnéraire aqueuse, hydrolat de labiées composé, s'obtient en distillant de l'eau sur les mêmes substances que pour l'alcoolat. Pour *l'eau thériacale aqueuse*, c'est la même chose.

EAUX MINÉRALES NATURELLES.

Classe aujourd'hui fort nombreuse et fort en vogue d'agents thérapeutiques. « Ce sont des eaux de sources naturelles, auxquelles la proportion ou la nature des matières dissoutes donne des caractères particuliers qui les rendent impropres aux usages ordinaires de la vie, mais qui leur communiquent des propriétés spéciales dont la médecine peut tirer parti pour la guérison des maladies. »

On les a considérées comme des sécrétions d'un être organisé. Bordeu les croyait douées d'une sorte de vitalité. Maintenant leur origine n'est plus un problème, on sait qu'elles proviennent de l'eau atmosphérique. Une partie de l'eau qui se rassemble sur les montagnes coule à leur surface et produit des ruisseaux, une autre tombe dans leurs fissures, arrive à des profondeurs diverses, se charge plus ou moins des substances qu'elle rencontre, et, pressée par la colonne de liquide, revient ainsi à la surface à des distances quelquefois considérables du point de départ.

La plupart sont transparentes, incolores, sapides, inodores, plus pesantes de quelques centièmes que l'eau distillée. Toutefois il en est de louches, d'un peu colorées, et les eaux sulfureuses ont une odeur hépatique. Elles sont chaudes ou thermales (*à* + 20°), ou froides (*à* — 20°).

On croyait jadis que les eaux thermales perdaient moins vite leur calorique que l'eau ordinaire amenée artificiellement au même degré, et de plus que ce calorique n'avait pas la même action sur les matières organiques. On connaît l'expérience de M[me] de Sévigné à Vichy à ce sujet. On avait avancé aussi que les eaux minérales naturelles gazeuses conservaient mieux leur acide carbonique que les eaux artificielles, mais il paraît qu'il n'en est rien.

Certaines eaux minérales ont une composition pour ainsi dire invariable; d'autres, au contraire, éprouvent des changements chimiques et thermométriques, sensibles selon l'époque de l'année, l'état sec,

laquelle l'eau ordinaire avait été remplacée par un décocté d'orge, et distillé après fermentation ; dans leur eau de *cannelle vineuse*, l'eau était remplacée par le vin.

humide ou électrique de l'atmosphère. De là les divergences que l'on remarque dans leur emploi et dans les analyses.

Leur conservation est un point important à considérer dans leur histoire. Une fois sorties de la source, une réaction lente s'opère entre leurs différents principes, des dépôts s'y forment. Les eaux gazeuses sont toujours moins chargées de gaz qu'à la source. Les ferrugineuses, en perdant ce dernier, donnent un dépôt ocracé. Les eaux hydrosulfureuses perdent leur odeur en donnant naissance à des hyposulfites; d'autres, contenant des sulfates, prennent l'odeur d'œufs pourris, par suite de la réaction de quelques substances organiques sur le sulfate. Les eaux de Vichy présentent souvent ce phénomène.

Les eaux salines sont celles qui se conservent le mieux.

La lumière est une cause d'altération manifeste.

L'analyse des eaux minérales est un point très-délicat. On connaît deux méthodes. La plus ancienne isole les divers principes des eaux tels qu'on suppose qu'ils s'y trouvent contenus; mais souvent des changements s'opèrent par le fait même de l'évaporation. L'autre, due à Murray, plus directe, reconnaît et évalue séparément les acides et les bases, que l'on réunit ensuite par le calcul. Mais ces lois, comme le font observer MM. Mérat et Delens, ne sont pas toujours celles de la nature.

Les analystes modernes ont découvert des substances fort intéressantes sous le point de vue médical et scientifique. Ce sont des substances organiques, telles que la glairine, la barégine; des substances minérales, comme l'iode, le brôme.

Les eaux minérales naturelles sont divisées, d'après leur principe prédominant ou minéralisateur, en cinq classes principales : *sulfureuses*, *alcalines*, *acidules*, *ferrugineuses* et *salines*; et les eaux de chacune de ces classes sont subdivisées, selon leur température, en *thermales* (de 20° à la température de l'ébullition), et en froides (au-dessous de cette température).

1° *Eaux minérales sulfureuses.* Elles contiennent de l'acide sulfhydrique libre et combiné, et ont une odeur et une saveur d'œufs pourris. On les recommande spécialement dans les maladies chroniques de la peau, aux individus lymphatiques, dans les maladies chroniques de la poitrine, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et la phthisie, dans le traitement des blessures, dans les rhumatismes, la sciatique, etc.

Les eaux sulfureuses ou hépatiques les

plus usitées sont celles d'*Enghien*, de *Barèges*, de *Bonnes* (*Eaux-Bonnes*).

2° *Eaux minérales alcalines.* Riches en carbonate de soude et contenant souvent beaucoup d'acide carbonique, d'où leur vient encore le nom d'*alcalino-acidules.* Leur saveur est alcaline et urineuse. Sous le rapport médical, fondantes et apéritives, elles sont fort utiles dans les maladies chroniques dont le siége est dans les viscères abdominaux, et particulièrement dans les engorgements du foie et de la rate, dans les gastrites chroniques, dans la goutte, pour dissoudre les calculs d'acide urique, etc.

Les eaux alcalines les plus usitées sont celles de *Vichy*, de *Saint-Alban.*

3° *Eaux minérales acidules.* Ce sont celles qui contiennent une grande quantité d'acide carbonique libre, indépendamment des sels qui peuvent s'y trouver. Ces eaux ont la propriété de mousser et de pétiller par l'agitation, et ont une saveur aigrelette.

Prises en grande quantité, elles produisent sur l'économie une espèce d'ivresse passagère et une sorte de narcotisme; elles ont une action spéciale sur l'estomac. Elles sont employées pour calmer la soif, dans les gastralgies et surtout contre les vomissements spasmodiques.

Les eaux acidules les plus connues sont celles de Seltz, de Chateldon, de Pougues.

4° *Eaux minérales ferrugineuses.* On nomme ainsi les eaux qui contiennent assez de fer pour avoir une saveur atramentaire. Ce sel de fer est du proto-carbonate ou du proto-sulfate; elles sont presques toutes froides. On les emploie partout où les toniques sont indiqués, et principalement chez les femmes.

Les eaux ferrugineuses les plus usitées sont celles de Spa, de Passy, de Forges.

5° *Eaux minérales salines.* Ce sont celles où les sulfates et les hydrochlorates de chaux, de magnésie et de soude prédominent. Du reste, elles offrent dans leur composition une grande variété.

Plusieurs sont purgatives. Elles sont généralement utiles dans les engorgements des viscères abdominaux, la jaunisse, les calculs biliaires, le catarrhe vésical, les maladies scrofuleuses. Elles ont été vantées dans la paralysie. En bains, on les recommande dans quelques maladies de la peau, les contractions des muscles, les maladies des articulations, les rhumatismes chroniques.

Les eaux salines les plus connues sont celles de Balaruc, de Bourbonne-les-Bains.

LISTE DES EAUX MINÉRALES,

AVEC

L'INDICATION DES PAYS OU ELLES SOURDENT,

DU PRINCIPE MINÉRALISATEUR, DU DEGRÉ THERMOMÉTRIQUE, DES MÉDECINS INSPECTEURS, ET ENFIN DES SAISONS OU ON LES PREND [1].

NOMS DES SOURCES.	PAYS OU ELLES SONT SITUÉES.	TEMPÉRATURE [2]	PRINCIPES MINÉRALISATEURS [3].		MÉDECINS.	SAISONS.
Acqui,	Piémont.	75°	Hydrosulfate de chaux,	0,3		
Aix-la-Chapelle,	Prusse rhénane.	57°	Acide sulfhydrique.			Toutes saisons.
Aix en Provence,	Bouches-du-Rhône.	36°	Sels,	0,5	Jacquemin et Arnaud.	1er mai au 1er octobre.
Aix en Savoie,	Savoie.	45°	Acide sulfhydrique.		Despine.	15 mai au 15 septembre.
Alfter ou Roisdorff,	Allemagne.	Froide.	Sels,	3,2		
Amélie-les-Bains,	Pyrénées-Orientales.	45°	Sulfureuse.		Pujade.	1er juin au 15 octobre.
Ax,	Ariège.	45 à 75°	Sulfure de sodium,	0,01	Astrié.	1er mai au 1er septembre.
Bade ou Baden,	Duché de Bade.	45 à 65°	Sels,	2,0		1er juin au 15 septembre.
Bade ou Baden,	Suisse.	52°	Sels,	3,0		15 mai au 15 septembre.
Baden,	Autriche.	35°	Acide sulfhydrique.			1er juil. au 1er septembre.
Bagnères-de-Bigorre ou Bagnères-Adour,	Hautes-Pyrénées.	18 à 50°	Sels,	2,0	Gauderax.	1er juin au 15 octobre.
Bagnoles,	Orne.	27°	Sulfureuse saline.		Ledemé.	1er août au 1er sept.
Bagnols,	Lozère.	45°	Acide sulfhydrique.		Blanquet et Barbut.	1er juillet au 1er sept.
Balaruc,	Hérault.	50°	Sels, 10,0, bromure de potassium.		Rousset.	1er mai au 1er octobre.
Baréges,	Hautes-Pyrénées.	42°	Sulfure de sodium,	0,04	Sulpici et Balancie.	1er juin au 15 septembre.
Bonnes,	Basses-Pyrénées.	33°	Sulfure de sodium,	0,025	Daralde.	1er juin au 15 septembre.
Bourbon-Lancy,	Saône-et-Loire.	43 à 64°	Sels,	1,7	Pinot.	15 mai au 1er octobre.
Bourbon-l'Archambault,	Allier.	60°	Carbonate de soude, 5,0 et acide carbonique.		Faye.	15 juin au 1er octobre.
Bourbonne-les-Bains,	Haute-Marne.	58°	Sels, 7,0, bromure de sodium.		Renard.	1er juin au 1er octobre.
Bussang,	Vosges.	Froide.	Carbonate de fer et acide carbonique.		Grandclande.	Non fréquentées.
Carlsbad.	Bohême.	51 à 73°	Carbonate de soude,	1,2		15 juin au 15 octobre.
Cauterets,	Hautes-Pyrénées.	48°	Sulfure de sodium,	0,02	Buron.	juin au 1er octobre.
Challes,	Piémont.		Iodurée.		Demangel.	
Chateldon,	Puy-de-Dôme.	Froide.	Bicarbonate de magnésie, 0,45, et acide carbonique.		Desbret.	1er mai au 1er octobre.
Chatel-Guyon,	Puy-de-Dôme.	35°	Sulfate de magnésie.		Duval.	15 mai au 15 septembre.
Chaudes-Aigues,	Cantal.	80°	Sels,	1,0	Grassal.	
Contrexeville,	Vosges.	Froide.	Carbonate de fer, 0,27. Matières organiques,	0,03	Grosjean.	15 juin au 15 septembre.
Cransac,	Aveyron.	Froide.	Sulfate de fer, 0,56. Sulfate de magnésie, Sulfate de manganèse.	4	Murat.	1er juin au 1er octobre.
Digne,	Basses-Alpes.	42°	Acide sulfhydrique.		Frison.	1er mai au 1er septembre.
Eau-de-Mer,			Chlorure de sodium, 27,0. Bromures, iodures.			
Ems,	Duché de Nassau.	55°	Bicarbonate de soude,	2,0		1er juin au 15 septembre.

Enghien,	Seine-et-Oise.	Froide.	Acide sulfhydrique,	0,02	Rayer.	1er mai au 1er octobre.
			et hydrosulfate de chaux,	0,1		
Evian,	Savoie.		Alcaline.			
Fachingen,	Allemagne.		Acidule.			
Forges,	Seine-Inférieure.	Froide.	Carbonate de fer,	0,04		
Gréoulx,	Basses-Alpes.	38°	Hydrosulfate de chaux,	0,04	Doux et Alibert.	1er mai au 1er octobre.
Heilbrun,	Prusse.		Iodurée.			
Hombourg,	Prusse.					
Luchon ou Bagnères de,	Haute-Garonne.	17 à 56°	Sulfure de sodium,	0,08	Barié.	Fin mai au 8 octobre.
Laroche-Pozay,	Vienne.	Froide.	Acide sulfhydrique.		Destouches.	1er juin au 15 septembre.
Luxeuil,	Haute-Saône.	17 à 46°	Sels et bitumes,	0,24	Revillant et Sterlin.	1er mai au 15 octobre.
Mariembad,	Bohême.	Froide.	Carb. de fer et acide carbonique, lithine,	0,02		1er juin au 15 septembre.
Mont-Dore,	Puy-de-Dôme.	45°	Carbonate de soude,	0,45	Bertrand.	15 juin au 15 septembre.
Néris,	Allier.	51°	Bicarbonate de soude,	0,37	Falvar et Sibille.	20 mai au 15 octobre.
Nierderbronn,	Bas-Rhin.	Froide.	Sels.	4,0	Kuhn.	15 juin au 15 septembre.
Passy,	Seine.	Froide.	Sulfate de fer,	0,4		
Pietra-Pola,	Corse.	55°	Acide sulfhydrique.		Vincitelli.	15 mai au 1er juillet.
Plombières,	Vosges.	15 à 63°	Carbonate de soude,	0,12	Garnier.	15 mai au 15 octobre.
			et matières organiques,	0,06		
Pougues,	Nièvre.	Froide.			Martin.	15 mai au 1er octobre.
Provins,	Seine-et-Marne.		Carbonate de fer,	0,11		
Pullna,	Bohême.	Froide.	Sulfate de magnésie, 33,0, et sulfate de soude,	21,0		
Pyrmont,	Westphalie.	Froide.	Carbonate de fer, 0,1, et acide carbonique.			1er juin au 1er septembre.
Rennes,	Aude.	40 à 50°	Carbonate de fer,	0,11	Cazaintre.	1er mai au 1er octobre.
Saint-Alban,	Loire.	Froide.	Bicarbonate de soude,	1,85	Gouy et Couraut.	1er juin au 1er septembre.
Saint-Amand,	Nord.	28°	Sels,	1,7	Delaunay.	1er juin au 1er septembre.
Saint-Gervais,	Savoie.	41°	Sels,	4,0	Demey.	1er mai au 1er octobre.
Saint-Nectaire,	Puy-de-Dôme.	38°	Bicarbonate de soude,	3,0	Marcou.	15 juin au 15 septembre.
Saint-Sauveur,	Hautes-Pyrenées.	35°	Sulfure de sodium,	0,02	Fabas.	Mai à octobre.
Sedlitz,	Bohême.	Froide.	Sulfate de magnésie,	8,0		
Seidschutz,	Bohême.	Froide.	Sulfate de magnésie,	20,0		
Seltz ou Selters,	Duché de Nassau.		Sels, 4,0, et acide carbonique.			Non fréquentées.
Schinznach,	Suisse.	31°	Acide sulfhydrique.			15 mai au 15 septembre.
Spa,	Belgique.	Froide.	Carbonate de fer, 0,07 et acide carbonique.			1er juin au 15 octobre.
Tœplitz,	Bohême.	65°	Carbonate de soude,	0,34		1er juin au 15 septembre.
Uriage,	Isère.	Froide.	Hydrosulfate de chaux,	0,1	Billeray.	15 mai au 15 septembre.
Vals,	Ardèche.	Froide.	Bicarbonate de soude, 7,0, et oxyde de fer,	0,01	Ruelle.	1er juin au 15 septembre.
Weilbach,			Sulfureuse.			
Vernet,	Pyrénées-Orientales.	47°	Sulfure de sodium,	0,06		
Vichy (4),	Allier.	33 à 45°	Carbonate de soude, 5,0, et acide carbonique.		Prunelle et Petit.	15 mai au 15 septembre.
Vinça,	Pyrénées-Orientales.	23°	Sulfure de sodium,	0,025		
Wiesbaden ou Wisbade,	Duché de Nassau.	68°	Sels,	5,0		1er juin au 1er octobre.

(1) Pour les eaux qui peuvent voyager, voir le tarif général.
(2) En degrés centigrades.
(3) Par litre d'eau.
(4) A Vichy, on distingue trois sources principales, celle de la Grande Grille, celle de l'Hôpital et celle des Célestins (froide). La première est la plus riche en acide carbonique.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.

Les altérations qu'éprouvent les eaux minérales transportées au loin, dans leur constitution, ont donné naissance à un art nouveau, celui de l'imitation des eaux naturelles. Nous ne dirons pas, avec les enthousiastes, qu'ici l'art a surpassé la nature, mais nous dirons que les eaux minérales naturelles doivent être préférées aux artificielles, toutes les fois qu'elles peuvent être conservées longtemps sans altérations ou qu'on peut les renouveler fréquemment; que l'on peut employer les unes ou les autres dans le cas où l'on peut arriver à une imitation complète; qu'il est des cas où les eaux artificielles doivent être préférées : l'eau de Seltz, chargée d'un excès de gaz, est plus propre, dans bien des cas, à faciliter la digestion que l'eau naturelle; un excès de gaz rend aussi les eaux ferrugineuses, les eaux salines, moins rebutantes, plus digestives pour le malade, sans affaiblir leurs autres propriétés. Nous dirons à ce sujet, que quelques propriétaires de sources, dans ce but, se sont mis à charger de gaz leurs eaux au sortir de la source, et obtiennent ainsi des eaux qu'on pourrait nommer *mixtes*.

La fabrication consciencieuse des eaux artificielles présente des difficultés, à cause du nombre considérable de corps que l'on peut avoir à y introduire. Ne pouvant entrer dans les détails convenables, nous renvoyons au travail très-complet de M. Soubeiran, sur cette matière.

Formules des eaux minérales artificielles pour boisson les plus employées, et de quelques préparations magistrales gazeuses (1).

EAU ALCALINE GAZEUSE.

Bi-carbonate de potasse,	4,4
Eau gazeuse à 5 vol.,	625,0

Contre les graviers d'acide urique. (*Soub.*)

EAU DE BALARUC.

Chlorure de sodium,	3,4
— de calcium,	3,4
— de magnésium,	1,8
Sulfate de soude,	1,1
Bi-carbonate de soude,	1,3
Bromure de potassium,	0,004
Eau gazeuse à 3 vol.,	625,0

(*Soub.*)

L'eau de Balaruc, pour bains, est la même, moins le gaz.

(1) Ce sont toujours les sels cristallisés dont il est question dans les formules.

Toutes les fois que nous indiquerons 625 gram. d'eau, c'est que l'eau doit se mettre dans une bouteille forme en eaux minérales, dite anglaise. Pour les eaux artificielles pour bains, *V.* ce mot.

EAU DE BOURBONNE.

Bromure de potassium,	0,033		
Chlorure de sodium,	3,1	Bi-carb. de soude,	0,3
— de calcium,	2,2	Eau,	625,0
Sulfate de soude,	1,1	Acide carbon. vol.,	3

(*Soub.*)

EAU DE CONTREXEVILLE.

Sulfate de chaux,	0,67		
— de magnésie,	0,011		
Carbonate de chaux,	0,50		
— de magnésie,	0,076		
— de soude,	0,013		
Chlorure de calcium,	0,05		
— de magnésium,	0,014	Eau,	625,0
Sulfate de fer,	0,018	Acid. carb. vol.	5

(*Soub.*)

EAU FERRUGINEUSE ACIDULE.

Sulfate de fer,	0,05	Eau privée d'air,	625
Carbon. de soude,	0,20	Acide carbon. vol.,	5

(*Soub.*)

EAU GAZEUSE SIMPLE.

Cette eau est d'un usage fréquent. On l'obtient en chargeant de l'eau pure de cinq fois son volume d'acide carbonique. On l'emploie quand on ne recherche que l'action stimulante propre à ce dernier gaz. C'est cette eau gazeuse simple qu'on livre journellement pour la table sous le nom d'eau de Seltz.

EAU GAZEUSE FERRÉE.

Eau, 625 Acide citrique, 4 Citrate ferrique, 1

Faites dissoudre et ajoutez :

Bi-carbonate de soude, 5

Bouchez promptement. (*Mialhe.*)

EAU GAZEUSE IODURÉE.

Iodure de potassium,	0,5	Bi-carb. de soude,	2,5
Eau,	320,0		

Faites dissoudre et ajoutez :

Acide sulfurique étendu de son poids d'eau, 2,5

Bouchez promptement. (*Mialhe.*)

Chaque 30 gram. contiennent 0,05 d'iodure.

EAU GAZEUSE PROTO-IODO-FERRÉE.

Solution offic. de proto-iodure de fer,	2
Sirop de gomme,	78

Débouchez une bouteille d'eau gazeuse, rejetez une partie de liquide égale en volume à celui du sirop et de la solution réunis que l'on ajoute aussitôt. On bouche promptement. (*Dupasquier.*)

On peut augmenter la dose de la solution. Les nos 2 et 3 contiennent 4 et 6 gram. de solution.

EAU MAGNÉSIENNE GAZEUSE.

Magnésie blanche, 4 Eau gazeuse à 6 vol., 625

L'eau magnésienne saturée contient le double de carbonate de magnésie. On en prépare de plus chargée; on introduit dans chaque bouteille 15 et jusqu'à 25 gram. de carbonate. Il faut augmenter la dose d'acide carbonique. Dans ces différents cas, il se produit du bi-carbonate de magnésie. (*Soub.*)

La magnésie liquide de Baruel paraît être une dissolution de bi-carbonate de magnésie.

EAU MARTIALE GAZEUSE DE TROUSSEAU.

Tartrate de potasse et de fer,	1,2
Eau de Seltz factice,	1 litre.

Dans la chlorose, les gastralgies.

EAU DE MER ARTIFICIELLE.

Sel marin gris sec,	26,6
Sulfate de soude crist.,	11,7
Chlorure de calcium crist.	2,4
— de magnésium crist., 9,9 Eau,	1 litre.

(*Soub.*)

L'eau de mer artificielle sert le plus souvent en bain (V. ce mot); cependant, aujourd'hui, un pharmacien de Fécamp, M. Pasquier, expédie, en raison d'un brevet, de l'eau de mer qu'il a d'abord eu soin d'aller puiser au large, puis de filtrer, et qu'il charge de gaz pour être employée comme purgative, vermifuge, antirachitique et antiscrofuleuse. Cette *eau de mer gazeuse*, dont une bouteille produit l'effet purgatif d'une bouteille d'eau de Sedlitz, n'est pas désagréable à boire aux premiers verres, mais à la fin, le gaz s'étant dégagé en partie, elle a un goût saumâtre.

EAU DE POUGUES.

Carb. de chaux,	0,6	Chlor. de magnés.,	0,465
de magnésie,	0,36	Sulfate de fer,	0,043
de soude,	0,75	Eau,	625,
Sulf. de chaux,	0,150	Acide carbon. vol.,	5
de soude,	0,381		

EAU DE PULLNA.

Sulf. de soude,	15,0	Chlor. de calcium,	1,0
de magnésie.	21,0	de sodium,	1,0
de fer,	0,0012	Eau gazeus. à 5 vol,	625,0
Chlor. de magn.,	3,0		

(*Soub.*)

EAU PURGATIVE GAZEUSE.

Phosphate de soude,	45,0	Eau gazeuse,	625,0

Proposée pour remplacer l'eau de Sedlitz, comme étant moins désagréable au goût. (*Bouch.*)

EAU DE SEDLITZ.

Sulfate de magnésie,	8	Eau gazeuse à 3 vol.,	625

Selon la dose de sulfate de magnésie, on distingue l'eau de Sedlitz en eau à 8, 15, 25, 30, 45, 60 grammes. Dans les pharmacies, on ne tient ordinairement toutes préparées que celles à 30 et 45 gram. La première est celle que l'on donne lorsque le médecin ne spécifie point la force.

Ici, on n'a point cherché à imiter l'eau de Sedlitz naturelle, dont la représentation exacte serait, du reste, inutile.

La formule ci-dessus est du Codex; mais dans les pharmacies, où il y a rarement d'appareil de compression, 1° on dissout, en même temps que le sulfate de magnésie, 4 gram. de bi-carbonate de soude par bouteille, on ajuste un bouchon à celle-ci, on y introduit 4 gram. d'acide tartrique, on bouche promptement, et l'on maintient le bouchon à l'aide d'une ficelle en croix; 2° on remplace l'acide tartrique par un mélange de 2,5 gram. d'acide sulfurique et de 10,5 gram. d'eau.

EAU DE SELTZ.

Chlorure de calcium,			0,27
— de magnésium,			0,25
Carbonate de soude,	0,8	Sulfate de fer,	0,013
Sel marin,	1,0	— de soude,	0,04
Phosphate de soude,			0,07
Eau gazeuse à 5 vol.,			625,0

(*Soub.*)

Nous avons fait remarquer plus loin que la prétendue eau de Seltz des fabricants n'est que de l'eau gazeuse.

EAU DE SOUDE GAZEUSE OU SODA-WATER.

Bi-carbonate de soude,	1,2
Eau gazeuse à 5 vol.,	625,0

Les Anglais la prennent après le repas.

EAU DE SPA.

Carbonate de soude,	0,165
— de chaux,	0,033
— de magnésie,	0,014
Proto-chlorure de fer,	0,043
Alun cristallisé,	0,008
Eau gazeuse à 5 vol.,	625,0

Le Codex fait remarquer que l'on peut suivre la même formule pour les eaux ferrugineuses de *Bussang*, de *Forges*, de *Pyrmont*, de *Vals*; on pourrait ajouter celles de *Mont-Dore*, de *Passy*, de *Provins*.

EAU SULFURÉE OU HYDROSULFURÉE.

Hydrosulfate de soude,	0,135
Carbonate de soude,	0,135
Chlorure de sodium,	0,135
Eau privée d'air,	625,0

Faites dissoudre et embouteillez.

On la délivrera indifféremment sous les noms d'eau minérale artificielle de *Barèges*, *de Cauterets*, de *Bagnères de Luchon*, de *Bonnes*, de *St.-Sauveur* ou de toute autre eau sulfureuse des Pyrénées-Orientales. (*Codex.*)

L'eau d'Aix-la-Chapelle est gazeuse et ne peut guère être imitée.

EAU DE VICHY.

Carb. de soude,	8,84	Sulf. de magnésie,	0,15
Chlor. de sodium,	0,1	— de fer,	0,006
— de calcium,	0,5	Eau,	625,
Sulfate de soude,	0,5	Acide carbonique vol.,	4

(*Soub.*)

ÉLECTUAIRES.

Saccharolés mous.

On entend sous les dénominations d'électuaires, confections, et opiats, des médicaments d'une consistance de pâte molle, composés de poudres délayées dans un sirop ; du miel, des pulpes, des extraits, des sels y entrent quelquefois.

La préparation de ces médicaments qualifiés d'indigestes, de chaos par les modernes, était pour les anciens le summum de l'art. C'étaient pour eux des compositions parfaites. Les noms génériques d'électuaires (médicaments de substances choisies), de confections (médicaments achevés), puis les noms spécifiques d'hiera (saints), de catholicum (guérissant tous les maux), etc., dont ils les décoraient, prouvent assez le cas qu'ils en faisaient. Ils confondaient volontiers les *électuaires* avec les *confections*; mais ils conservaient celui *d'opiat* aux électuaires dans lesquels il entrait de l'opium.

Les règles à suivre pour leur préparation sont, 1° de faire une poudre des substances pulvérisables S. A. ; 2° quand il entre des gommes-résines, de les faire dissoudre dans un excipient convenable, s'il y en a ; 3° les extraits doivent être amenés en consistance sirupeuse; 4° toutes les substances étant disposées, en faire le mélange; les solutions d'extraits et de gommes-résines seront mêlées ensemble, puis incorporées au miel ou au sirop ; enfin on incorporera les poudres en les faisant tomber à travers un tamis lâche. Les huiles essentielles seront ajoutées à la fin.

Il est nécessaire de remanier de temps en temps les électuaires.

A part la thériaque, le diascordium, et le catholicum, les autres électuaires sont à peu près oubliés.

Le mot opiat étant encore fort en usage, nous l'avons conservé. *V.* plus loin.

ÉLECTUAIRE ANTIACIDE OU DE MAGNÉSIE.

Magnésie,	23	Safran,	4
Anis,	15	Sirop de chicorée,	Q. S.

4 à 8 grammes et plus (*Cad.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION ALKERMÈS.

Cannelle,	24	Corail rouge,	15
Kermès animal,	24	Sirop de kermès,	500
Santal citrin,	15		

Cette formule est de la pharmacopée de Turin. C'est la simplification de la formule primitive qui nous a paru la meilleure.

Beaucoup de formulaires y font entrer des feuilles d'or, des perles, du musc, de l'ambre et des bois aromatiques.

Préparation inusitée.

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION D'AMANDES.

Amandes douces,	250	Gomme arabique,	30
Sucre,	125		

Faites une pâte homogène. (*Lond.*)

Sous le nom de *beurre d'amandes*, Giordano donne la préparation suivante : parenchyme d'amandes douces 40, sucre 44, eau de fleurs d'oranger 8. Saunders y ajoute de l'huile d'amandes.

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION AROMATIQUE.

Cannelle,	60	Safran,	60
Muscade,	60	Craie préparée,	480
Girofle,	30	Sucre,	740
Cardamome,	15		

Faites une poudre avec laquelle vous ferez au besoin une pâte avec de l'eau. (*Lond.*)

Jourdan dit que ce dernier électuaire n'est qu'une modification de la confection alkermès. Si cela était, il faudrait regarder cette modification comme radicale, puisqu'ici nous n'avons ni kermès animal ni aucune de ses préparations. Il vaudrait mieux la regarder, ce nous semble, comme une simplification de la confection d'hyacinthe.

ÉLECTUAIRE ANTIBLENNORRHAGIQUE.

Copahu,	50,0
Essence de menthe,	1,0
Hydrochl. de morphine,	0,05
Tourteau d'amandes douces,	Q. S.

Pour 9 doses, 3 par jour. (*Bouch.*)

ÉLECTUAIRE ANTIHÉMORROÏDAL DE REUSS.

Manne en larmes,	60	soufre hydraté,	10
Sulfate de potasse,	10	Miel blanc,	Q. S.
Nitrate de potasse,	10		

8 à 15 grammes par jour. (*Bouch.*)

ÉLECTUAIRE ANTISCROFULEUX DE BAUMÈS.

Acétate de potasse,	8,	Sulfure d'antimoine,	6,
Eponge brûlée,	8,	Jalap,	0,8
Mercure doux,	0,6	Fleur de soufre,	4,0

Incorporez dans sirop simple Q. S. (*Jourd.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION DE CASSE.

Pulpe de casse,	180	Manne,	60
Sirop de roses pâles,	180	Pulpe de tamarin,	30

(*Lond.*)

ÉLECTUAIRE CATHOLICUM.

Catholicum double, *élect. de séné et de rhubarbe*, *élect. de rhubarbe composé*.

Rac. de polypode,	250	Pulpe de tamarins,	125
de chicorée,	60	de casse,	125
de réglisse,	30	Poud. de rhubarbe,	125
Aigremoine,	90	de séné,	125
Scolopendre,	90	de réglisse,	30
Sem. de fenouil,	45	de sem. de violettes,	60
Sucre,	2000	de sem. froides,	45

Faites bouillir feuilles et racines dans 3 kilogrammes d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, ajoutez le fenouil, laissez infuser, passez en exprimant; ajoutez le sucre, faites un sirop cuit dans lequel vous incorporerez les pulpes, puis les poudres. (*Codex.*)

Cette formule est assez uniforme dans les pharmacopées des différents pays.

ÉLECTUAIRE CHALYBÉ.

Aloès,	30	Muscade,	15
Colcothar,	30	Sulfate de potasse,	8
Gomme ammon.,	30	Ext. de gentiane,	90
Cannelle,	15	Sirop d'absinthe, Q. S.	

Chlorose, obstructions. (*Bor.*)

ÉLECTUAIRE DE COPAHU ET CUBÈBE COMPOSÉ.

Copahu,	30	Alcool nitrique,	1
Cubèbe,	45	Sucre, Q. S.	
Essence de menthe,	0,5		

A prendre en trois ou 4 jours. (*Bouch.*)

ÉLECTUAIRE DE COPAHU ET CUBÈBE.

Copahu,	50	Essence de menthe,	2
Cubèbe,	100		

On y ajoute assez souvent de l'alun. (*Bouch.*)

ÉLECTUAIRE AVEC LE COPAHU DE BOUTIGNY.

Copahu,	1	Tourteau d'amandes d.,	3

Contre les gonorrhées. (*Bouch.*)

ÉLECTUAIRE DIAPHOENIX.

Diaphœnix, *élect. de scammonée composé*.

Pulpe de dattes,	250	Poudre de fenouil,	8
Amandes mond.,	105	de daucus,	8
Poud. de gingembre,	8	de rue,	8
de poivre noir,	8	de turbith,	125
de macis,	8	de scammonée,	45
de cannelle,	8	de sucre,	250
de safran,	0,3	Miel dépuré,	1000

F. S. A. (*Codex.*)

M. Guibourt supprime le safran, et la pharmacopée sarde, tous les aromates.

L'électuaire purgatif de Richard de Hautesierk diffère peu.

Purgatif. Dose de 2 à 15 grammes.

ÉLECTUAIRE DIASCORDIUM.

Diascordium, *élect. opiacé astringent.*

Feuil. de scordium,	45	Cannelle,	15
Roses rouges,	15	Dictame de Crète,	15
Bistorte,	15	Storax calamite,	15
Gentiane,	15	Galbanum,	15
Tormentille,	15	Gomme arabique,	15
Sem. de berberis,	15	Bol d'Arménie,	60
Cassia lignea,	15	Extrait d'opium,	8
Gingembre,	8	Miel rosat très-cuit,	1000
Poivre long,	8	Vin d'Espagne,	250

Faites dissoudre l'extrait dans le vin, ajoutez le miel rosat, puis peu à peu les autres substances dont vous aurez fait une poudre fine (poudre diascordium), et faites une masse homogène. (*Codex.*)

4 gram. contiennent à peu près 0,03 d'extrait d'opium.

Ce n'est pas là la véritable formule de Frascator, l'auteur de cette préparation, mais elle en est l'expression assez fidèle.

Le *diascordium réformé* de quelques pharmacopées contient du cachou, et se rapproche de la confection japonaise.

Le *diascordium liquide* est la teinture des espèces du diascordium.

ÉLECTUAIRE FÉBRIFUGE DE FULLER.

Quinquina,	20	Genièvre,	4
Valériane,	20	Miel, Q. S.	

2 à 4 gram., deux fois par jour. (*Cad.*)

L'électuaire *fébrifuge de Richter* diffère à peine de celui-ci.

ÉLECTUAIRE DE GOUDRON DE MIGNOT.

Goudron,	15	Iris,	12
Baume du Pérou,	15		

Inflammations chroniques des muqueuses. (*Foy.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION HAMECH.

Polypode,	68	Séné,	30
Prunes,	250	Coloquinte,	68
Raisins,	250	Agaric,	68
Myrobolans,	180	Roses rouges,	24
Absinthe,	15	Anis,	24
Thym,	30	Fenouil,	24
Cuscute,	60	Violettes,	60
Rhubarbe,	75	Petit-lait,	8640

Faites digérer, puis bouillir, passez et ajoutez sur le résidu :

Eau, 8800

Faites cuire et passez, mêlez les deux colatures; réduisez les d'1/3 et ajoutez :

Sucre, 560

Cuisez en consistance de sirop et ajoutez :

Manne,	60	Myrobolans,	68
Pulpe de casse,	125	Rhubarbe,	12
— de tamarin,	150	Anis,	8
Scammonée,	45	Nard indique,	8

F. S. A. (*Spiel.*) Dose jusqu'à 30 gram.

On peut rapprocher de cet électuaire le *Diaprun solutif*.

ÉECTUAIRE HIERA PICRA.

Hiera picra, *élect. d'aloès composé*, *ou aloëtique asariné.*

Aloès,	90	Safran,	6

Cannelle,	6	Mastic,	6
Macis,	6	Miel,	380
Racine d'asaret,	6		(*Guib.*)

N'est plus guère employé qu'en lavement.

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION D'HYACINTHE.

Elect. de safran composé ou de Desportes, élect. absorbant et aromatique.

Terre sigillée,	8	Myrrhe,	1
Yeux d'écrevisses,	8	Safran,	1
Cannelle,	3	Miel blanc,	24
Dictame de Crète,	1	Sirop d'œillets,	48
Santal rouge,	1		(*Soub.*)

On a supprimé dans cet électuaire les hyacinthes auxquelles il doit son nom, ainsi que d'autres substances précieuses, inertes. C'est dénaturer complétement cette préparation que de n'y pas mettre les terres, comme le font quelques formulaires.

Stomachique et absorbant à la dose de 1 à 15 gram., peu employé aujourd'hui.

ÉLECTUAIRE HYDRAGOGUE DE FOUQUIER.

Jalap,	8	Résine de jalap,	2
Scammonée,	8	Sirop de nerprun,	Q. S.
Scille,	6		

6 à 12 décig. dans les hydropisies asthéniques. (*Cad.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION JAPONAISE.

Electuaire de cachou composé.

Cachou,	125	Cannelle,	30
Kino,	90	Opium,	6
Muscades,	30	Sirop de roses rouges,	810

Ramollissez l'opium avec Q. S. de vin. (*Jourd.*)

Simplification rationnelle du diascordium.

ÉLECTUAIRE DE KORTUM.

Conserve de cochléaria,			100
Ext. de chiendent,	50	Acétate de potasse,	40
Ext. de pissenlit,	50		

Scrofules et obstructions. (*Bouch.*)

ÉLECTUAIRE LÉNITIF.

Lénitif. Elect. ou confection de séné, de séné et de pulpes, de séné et de mercuriale composé, marmelade de tamarin.

Orge entière,	60	Jujubes,	45
Polypode,	60	Tamarins,	60
Réglisse,	30	Séné,	60
Scolopend. fraîche,	45	Sucre,	1250
Mercuriale d°	125	Pulpe de casse,	180
Raisins secs,	60	— de tamarin,	180
Prunes,	45	— de pruneaux,	180
Poudre de foll. de Séné,			150
Poud. de fenouil,	8	Poudre d'anis,	8

Faites bouillir dans l'eau l'orge, ensuite le polypode et enfin la réglisse, la scolopendre, la mercuriale et les fruits; passez avec expression, faites séparément une légère décoction avec le séné, mêlez les deux décoctés, faites-les évaporer à 2500; faites, en y ajoutant le sucre, un sirop rapproché dans lequel vous délayerez les pulpes, puis les poudres. (*Codex.*)

Il n'en est pas de cet électuaire comme du catholicum; il y a d'assez grandes dissemblances entre les formulaires, puisque, dans quelques-uns, il se résume en quatre ou cinq substances et même en trois : rob de sureau, 30, poudre de séné, 8, d'anis, 2, comme dans le Dispensaire de Fulde.

Purgatif à la dose de 15 à 30 gram. à l'intérieur; mais il est surtout employé en lavements.

ÉLECTUAIRE OU OPIAT MÉSENTÉRIQUE.

Elect. aloétique ammonio-ferré.

Fer porphyrisé,	4	Poudre cornachine,	3
Gomme ammoniaque,	4	Aloès,	2
Séné,	4	Arum,	2
Rhubarbe,	3	Calomélas,	2
Sirop de séné et de pommes composé,			45

F. une poudre et mêlez au sirop. (*Guib.*)

Autrefois très-employé dans les obstructions du foie, de la rate et du mésentère. De 2 à 8 gram.

ÉLECTUAIRE MONDIFICATIF.

Elect. dépuratif ou mondificatif de Werlhof.

Gayac,	30	Sassafras,	4
Salsepareille,	90	Anis,	4
Séné,	45	Miel despumé,	500
Rhubarbe,	8		

F. S. A. (*Bat.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION D'OPIUM.

Opium brut,	24	Carvi,	90
Poivre long,	30	Gomme adragant,	8
Gingembre,	60	Sirop,	400

Réduisez les substances en poudre et incorporez-les au moment du besoin dans le sirop chaud. (*Lond.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION DE POIVRE.

Elect. ou pâte anticachectique de Ward.

Poivre noir,	370	Fenouil,	1110
Aunée,	370	Sucre,	740

Faites une poudre que vous incorporerez au moment du besoin dans : miel, 740. (*Lond.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION DE PRUNES.

Séné,	60	Eau,	Q. S.

Pour une infusion forte; ajoutez à celle-ci :

Sucre, 180

Faites un sirop cuit et ajoutez :

Pulpe de prunes, 500

Amenez en consistance. (*Spiel.*)

Laxatif rafraîchissant. Dose 15 à 40 gram.

ÉLECTUAIRE PURGATIF.

Crême de tartre,	8	Manne choisie,	23
Sel de seignette,	15	Pulpe de tamarins,	90

Sirop de roses solutif, Q. S.

(*Jourd.*)

ÉLECTUAIRE DE QUINQUINA.

Opiat fébrifuge.

Quinquina gris pulv.	68	Miel blanc,	60
Sel ammoniac,	4	Sirop d'absinthe,	60

Faites un électuaire. (*Codex.*)

L'électuaire fébrifuge de Sénac contient en sus de l'agaric et de la poudre cornachine.

Il existe une foule d'électuaires de quinquina, qui diffèrent à peine de celui du Codex.

Selon Mérat et Delens, l'*électuaire de Boucher*, de Montpellier, se composerait d'émétique, crème de tartre et quinquina. Celui de Masdewal contiendrait en sus du sel ammoniac. Vantés contre les fièvres continues, intermittentes et épidémiques.

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION DE RAISIN.

Raisins purgatifs.

Séné, 125 Eau bouillante, 2000

Laissez infuser; passez et faites cuire dans la colature :

Raisins de Corinthe, 500

Faites une pulpe et ajoutez-y :

Sucre cuit à la plume, 500

Évaporez en consistance d'électuaire et aromatisez avec :

Oléo-sucre de citron, 15

(*Sard.*)

Quelques pharmacopées ajoutent de la cannelle, du gingembre, du fenouil; d'autres font un sirop de séné, qu'ils jettent bouillant sur les raisins qu'ils laissent entiers.

La pharmacopée sarde donne, sous le nom de confection de raisin purgative, une addition de 4,0 de jalap, à 15,0 de la confection ci-dessus.

Nous rapprochons de cette préparation la suivante, que Paris indique sous le nom de *raisins vermifuges* :

Raisins de Corinthe,	180	Mousse de Corse,	30
Rhubarbe,	15	Eau de pourpier,	125

Mettez au four après que le pain en a été retiré, et laissez-y le vase jusqu'à ce que les raisins soient gonflés et ramollis.

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION DE RUE.

Rue sèche,	45	Sagapenum,	15
Carvi,	45	Poivre noir,	8
Baies de laurier,	45	Miel purifié,	400

Faites une poudre à incorporer au moment du besoin dans le miel. (*Lond.*)

ÉLECTUAIRE OU CONFECTION DE SCAMMONÉE.

Scammonée,	45	Gingembre,	24
Girofle,	24	Huile de carvi,	12

Pour une poudre à incorporer au moment du besoin dans Q. S. de Sirop de roses. (*Lond.*) Simplification de l'*Électuaire Bénédict.*

ÉLECTUAIRE OU OPIAT DE SOUFRE.

Soufre lavé, 20 Miel, Q. S.

Laxatif. 4 à 8 grammes dans les dartres.

ÉLECTUAIRE DE SOUFRE TARTARISÉ.

Soufre lavé,	50	Essence de citron,	0,3
Crème de tartre,	100	Sirop simple,	Q. S.

Laxatif. 8 à 15 grammes dans les hémorrhoïdes. (*Bouch.*)

ÉLECTUAIRE TÉRÉBENTHINÉ DE THOMPSON.

Essence de térébenthine, 15 Miel, 30

En 2 ou 3 fois en se couchant, contre le tœnia.

ÉLECTUAIRE THÉRIAQUE.

Thériaque, thériaque d'Andromaque, électuaire opiacé, polypharmaque ou polyamique.

Racine d'acore,	23	Fenouil,	15
de costus arab.,	23	Daucus de Crète,	8
de gingembre,	23	Seseli,	15
d'iris,	45	Persil de Macéd.	23
de quintefeuille,	23	Amome,	30
de rapoutic,	23	Cardamome,	15
de valériane,	15	Carpobalsamum,	15
de nard celt.,	15	Poivre noir,	23
de spicanard,	30	blanc,	23
de meum,	15	long,	23
de gentiane,	15	Sem. d'ers,	140
d'aristoloche,	8	de bunias,	45
de cabaret,	8	de thlaspi,	15
Bois d'aloès,	8	Agaric blanc,	45
Xylobalsamum,	4	Vipères sèches,	45
Schénanthe,	23	Castoréum,	8
Ecorce de cannelle,	45	Opium choisi,	90
de cassia lignea,	30	Suc de réglisse,	45
de citrons,	23	d'acacia,	15
Scille sèche,	45	d'hypociste,	15
Som. de scordium,	45	Gomme arab.,	15
de marrube,	23	Mie de pain,	15
de calament,	23	Galbanum,	8
de chamœdris,	15	Myrrhe,	30
de chamœpitis,	15	Oliban,	23
de pouliot,	15	Opopanax,	8
de marum,	8	Sagapenum,	15
Dictame de Crète,	23	Storax calamite,	15
Malabathrum,	23	Asphalte,	8
Centaurée,	8	Terre sigillée,	15
Hypericum,	15	Sulfate de fer desséch.,	15
Stœchas arab.,	23	Téréb. de la Mecque,	45
Roses rouges,	45	de Chio,	23
Safran,	30	Miel blanc,	5250
Ammi,	15	Vin d'Espagne,	Q. S.
Anis,	15		

Faites avec toutes les matières (la téré-

benthine, le miel et le vin exceptés) une poudre composée; c'est la *poudre thériacale.*

Liquéfiez la térébenthine à une douce chaleur, ajoutez-y assez de poudre pour la diviser, délayez ce premier mélange avec le miel fondu et chaud, ajoutez peu à peu le reste de la poudre et Q. S. de vin d'Espagne, pour avoir une pâte molle. Conservez: au bout de quelques mois il est nécessaire de broyer de nouveau la thériaque. (*Codex.*) 4 grammes de thériaque contiennent environ 0,05 d'opium brut, ce qui équivaut à 0,05 d'extrait.

La formule reproduite par Guibourt, qui l'a prise dans Zwelfer, est celle de Galien. C'est celle que l'on trouve aussi en entier dans la pharmacopée de Giordàno. Quelques autres la donnent encore à peu près, mais dans un grand nombre il n'y a plus aucune uniformité. C'est ainsi que cette préparation, qui contient 70 substances dans le Codex français où elle est déjà abrégée, n'en a plus qu'une vingtaine dans la pharmacopée d'Anvers, une dizaine dans celles de Bavière, de Hambourg, et 5 ou 6 seulement dans celles de Londres, d'Amsterdam, etc.

Venise, pendant longues années, eut le monopole de la préparation de cette composition, la plus célèbre sans contredit de la polypharmacie. On l'y préparait chaque année en grande pompe. A Paris, le Collége de Pharmacie la préparait aussi à une certaine époque de l'année avec un cérémonial particulier, et c'était presque une obligation aux pharmaciens d'acheter cette thériaque. Du reste cet usage paraît avoir eu des analogues à Madrid et à Naples.

La *thériaque céleste d'Hoffmann* n'est qu'une simplification. On y remarque beaucoup d'extraits et d'huile volatile, et il n'y a ni miel, ni vin. Le *triphera magna* est dans le même cas.

Le *Mithridate*, l'*Orviétan*, l'*Opiat de Salomon*, le *Requies Nicolaï*, le *Philonium romanum*, ne sont aussi que des variantes de la thériaque.

A la suite de la thériaque, nous placerons les préparations que Jourdan indique sous le nom d'*écussons:*

Écusson antihémorrhoïdal de Valsava: thériaque 15, opium 1. On l'applique sur l'ombilic. *Écusson antispasmodique et tonique:* thériaque 15, opium 0,6, pour appliquer sur la région épigastrique. *Écusson antispasmodique de Fouquet:* thériaque Q. S., farine de maïs Q. S., opium 0,15, camphre 0,1. Mêlez. Contre la colique et le vomissement spasmodique. Ce sont de véritables épithèmes.

ÉLECTUAIRE DIT THÉRIAQUE DES PAUVRES.

Thériaque diatessaron.

Myrrhe,	30	Baies de laurier,	30
Gentiane,	30	Miel despumé,	360
Aristoloche,	30		(*Spiel.*)

ÉLECTUAIRE TÆNIFUGE.

Extrait de noix de galle, 1 Electuaire de casse, 7

60 grammes en 4 doses le soir. (*Jourd.*)

ÉLECTUAIRE VERMIFUGE DE FERRARINI.

Semen contra,	23	Mercure doux,	1,2
Jalap,	12	Sirop de cannelle, Q. S.	

Dose 4 à 8 grammes. (*Tad.*)

ÉLECTUAIRE VERMIFUGE DE MATHIEU.

Etain,	30	Sulfate de potasse,	4
Fougère mâle,	24	Jalap,	4
Semen contra,	15	Miel, Q. S.	

F. S. A. (*Aut. J.*)

Cadet mentionne un *électuaire vermifuge de Heister*, composé de mercure 15, éteint dans mucilage de gomme arabique 30, et joint à poudre quinquina 30 et sirop de menthe Q. S. L'*électuaire de Spielmann* se compose d'amalgame d'étain à P. E. 60, carbonate de chaux 30, magnésie calcinée 30, conserve d'absinthe 90, sirop de menthe Q. S.

ÉLIXIRS.

Sous ce nom, nous rangeons un assez grand nombre de médicaments liquides officinaux. Ce sont, en général, d'anciennes préparations qui ont joui d'une plus ou moins grande réputation, que quelques-unes seulement ont conservée. A peu près tous auraient pu être placés aux teintures composées; mais comme ce titre, bien que plus nouveau et adopté par le Codex, n'est pas exempt de reproche, nous avons préféré leur conserver leurs noms vulgaires.

Les règles à suivre pour leur préparation sont les mêmes que pour les teintures composées.

ÉLIXIR ACIDE DE VOGLER.

Acide sulfurique, éther nitrique, ãã P. E.

Dans les maladies spasmodiques. (*Bat.*)

ÉLIXIR ALKERMÈS.

Alkermès liquide des Italiens.

Cannelle,	23	Girofle,	4
Macis,	15	Muscade,	4

Alcool à 33°, 4 litres.

Laissez digérer pendant 5 jours, distillez et ajoutez au produit:

Sucre,	6000	Eau dist. de roses,	2500
Eau,	3000		

Colorez la liqueur avec une teinture aqueuse de cochenille alunée, clarifiez et filtrez. (*Cad.*)

Van Mons y ajoute de l'ambre.

Liqueur stomachique très-estimée à Florence et à Naples.

Sans doute que dans l'origine il y entrait du kermès animal.

ÉLIXIR AMER DE DUBOIS.

Gentiane,	50	Carbonate de potasse,	5
Alcool à 56°,	1000		

Antiscrofuleux. 10 à 20 gouttes. (*Cad.*)

ÉLIXIR ANTHELMINTIQUE.

Essence catholique de Roth.

Jalap.,	125	Gomme-gutte,	8
Scammonée,	15	Eau-de-vie,	1000

Passez après 4 ou 5 jours de macération. (*Sued.*)

ÉLIXIR ANTIAPOPLECTIQUE DES JACOBINS DE ROUEN.

Eau apoplectique, alcoolé de cannelle et de santaux composé.

Cannelle,	60	Impératoire,	10
Santal citrin,	60	Réglisse,	10
rouge,	30	Bois d'aloès,	10
Anis vert,	40	Girofles,	10
Baies de genièvre,	40	Macis,	10
Sem. d'angélique,	25	Cochenille,	5
Contrayerve,	25	Alcool à 85°,	3840
Galanga,	10		

(*Guib.*)

Cadet y fait entrer de la poudre de vipères.

Bon stomachique; pris à petite dose après le repas, il diminue, dit-on, la congestion du sang vers le cerveau qui accompagne ordinairement les digestions laborieuses.

Il se débite ordinairement en rouleaux carrés en verre vert.

ÉLIXIR ANTIARTHRITIQUE.

Ratafia des Caraïbes, teinture d'émérigon.

Résine de gayac,	1	Tafia,	45

Laissez macérer et filtrez ensuite. (*Cad.*)

Une cuillerée tous les matins contre la goutte.

ÉLIXIR ANTIARTHRITIQUE DE L'ILE DE FRANCE.

Myrrhe,	30	Aloès,	40
Résine de gayac,	40		

Faites dissoudre séparément chaque substance dans 1 litre d'alcool à 52° et mêlez les teintures.

1 à 2 cuillerées à jeun dans la goutte. (*Bouch.*)

ÉLIXIR ANTIASTHMATIQUE DE BOERHAAVE

Aunée,	8	Réglisse,	6
Acore,	8	Camphre,	0,3
Iris,	2	Racine d'asaret,	1
Anis,	2	Alcool,	250

Faites macérer et filtrez. (*Cad.*)

ÉLIXIR ANTIGLAIREUX,

Ipécacuanha,	10	Jalap,	10
Polygala,	10	Alcool à 56°,	500

Faites macérer, passez et ajoutez :

Sirop de sucre,	250	Essence d'anis,	10 gouttes.

Une à deux cuillerées le matin à jeun pour combattre les glaires.

M. Bouchardat propose cette préparation pour remplacer l'*élixir tonique antiglaireux de Guillié.*

Voici une autre formule de ce fameux élixir. Elle est tirée d'un cahier de recettes particulier. Nous ignorons son degré d'authenticité : Teintures de scammonée 500, de jalap 750, de myrrhe 625, de rhubarbe 625, de pyrèthre 250, de gentiane 250, de scordium 250, alcool à 60° 3000, mélasse 2000.

ÉLIXIR ANTIGOUTTEUX DE VILLETTE.

Elixir de salsepareille et de quinquina composé.

Quinquina gris,	125	Sassafras,	30
Coquelicot,	60	Rhum,	5 litres.

Faites digérer pendant 15 jours, passez, ajoutez à la colature :

Résine de gayac,	60

Faites digérer de nouveau pendant 15 jours et ajoutez un sirop fait avec

Salsepareille,	125	Sucre,	1250

(*Guib.*)

Une à deux cuillerées 2 ou 3 fois par jour.

ÉLIXIR ANTIODONTALGIQUE.

Opium,	0,25	Essence de girofle,	20 gouttes.
Camphre,	4,0	Alcool,	8,0

(*Cad.*)

ÉLIXIR ANTIODONTALGIQUE D'ANCELOT.

Pyrèthre,	30	Esprit de romarin,	250

Faites macérer, filtrez. (*Cad.*)

ÉLIXIR ANTISCROFULEUX.

Teinture de gentiane ammoniacale du Codex.

Gentiane,	30	Alcool à 56°,	1000
Carbon. d'ammon.,	8		

Laissez macérer pendant 8 jours, passez.

Si l'on remplace le carbonate d'ammoniaque par 12 de carbonate de soude, on obtient l'*élixir amer ou antiscrofuleux de Peyrilhe*, *teinture digestive ou de gentiane alcaline.* (*Codex.*)

Dose 4 à 5 grammes.

ÉLIXIR ANTISEPTIQUE DE CHAUSSIER.

Teint. de quinquina et de cascarille.

Quinquina,	60	Safran,	2
Cascarille,	15	Vin d'Espagne,	500

Cannelle,	12	Eau-de-vie,	500

Faites digérer pendant plusieurs jours, passez et ajoutez :

Sucre,	150	Éther sulfurique,	6

Employé en 1814 et 1815 contre le typhus. (*Guib.*)

ÉLIXIR ANTIVÉNÉRIEN.

Gouttes des Jésuites de Walker.

Résine de gayac,	220	Baume du Pérou,	15
Sassafras,	155	Alcool,	1250

Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée.

Dans la goutte et la syphilis. (*Rem. patenté anglais.*)

ÉLIXIR ANTIVÉNÉRIEN DE LEMORT.

Alcool,	140	Résine de gayac,	8
Copahu,	30	Huile vol. de sassafras,	2

4 à 8 grammes par jour dans la gonorrhée. (*Cad.*)

ÉLIXIR ANTIVÉNÉRIEN DE WRIGH.

Résine de gayac,	68	Opium brut,	4
Serpentaire de V.	10	Alcool à 56°,	750
Piment,	8		

Laissez macérer pendant quelques jours, passez et ajoutez à la colature :

Deuto-chlorure de mercure, 2

30 grammes par jour dans un litre de tisane de salsepareille, pendant un mois, dans les maladies syphilitiques invétérées. (*Cad.*)

ÉLIXIR BALSAMIQUE TEMPÉRANT D'HOFFMANN.

Vin amer alcoolisé.

Écorc. d'orang. am.,	125	Ext. de gentiane,	30
Extr. d'absinthe,	30	Carb. de potasse,	4
de chardon bénit,	30	Teint d'éc. d'orange,	60
de centaurée,	30	Vin d'Espagne,	1000

Stomachique, anthelmintique et fébrifuge. Dose de 4 à 8 grammes. (*Cad.*)

ÉLIXIR BALSAMIQUE DE WERLHOF.

Quinquina,	45	Carbon. de potasse,	15
Écorce d'orange,	45	Vin de Madère,	500
Myrrhe,	8	Ext. de gentiane,	8
Safran,	4	de chardon bénit,	8

Faites macérer, filtrez. (*Cad.*)

ÉLIXIR CARMINATIF DE DALBY.

Teint. d'opium,	18	Magnésie calc.,	4
d'ase fétide,	10	Teint. de castor.,	26
Essence de carvi,	4	Esprit-de-vin,	90
de menthe,	8	Sirop simple,	125

Remède patenté anglais que l'on dispose en flacons de 30 à 40 grammes. C'est l'une des préparations les plus anciennes et les plus en vogue de la Grande-Bretagne, où elle est conseillée à la dose de une cuillerée à café dans de l'eau sucrée contre les vents, les tranchées, les convulsions, les maladies intestinales.

ÉLIXIR CHOLAGOGUE.

Aloès,	125	Ext. d'absinthe,	30
Gentiane,	60	Alcool,	2500
Myrrhe,	30	Eau de Rabel,	125

Faites macérer, passez. (*Van. Mons.*)

Contre la constipation habituelle.

ÉLIXIR DE DAFFY.

Séné,	125	Coriandre,	60
Résine de jalap.	60	Réglisse,	60
Aunée,	60	Raisins,	250
Anis,	60	Alcool à 56°,	3500
Carvi,	60		

Purgatif, diaphorétique. 30 à 60 grammes. (*Rem. patenté anglais.*)

ÉLIXIR DENTIFRICE DE LEFOULON.

Raifort frais,	25	Pyrèthre,	25
Cochléaria frais,	25	Acore,	20
Menthe,	25	Ratanhia,	20
Gayac,	25	Alcool à 80°,	900
Quinquina,	25	(*Bouch.*)	

ÉLIXIR DE DROGUES AMÈRES DES INDIENS.

Alcool à 56°,	14000	Encens,	250
Aloès,	750	Safran,	60
Myrrhe,	500	Mastic,	30

Laissez macérer pendant 6 mois en agitant souvent, distillez pour obtenir les 2/3 de l'alcool employé ; on ajoute Q. S. de sucre pour former une liqueur agréable dont on use après le repas. (*Cad.*)

Jourdan donne une formule qui diffère un peu.

ÉLIXIR FÉTIDE DE FULDE.

Alcool,	150	Opium,	5
Castoréum,	20	Esprit de corne de cerf,	5
Asa fœtida,	10		

Antihystérique, 4 gram. dans un véhicule convenable. (*Bouch.*)

On peut rapprocher cette préparation de l'alcoolat ammoniacal fétide.

ÉLIXIR DE GARUS.

Alcoolat de Garus,	4000	Safran,	4
Sirop de capillaire,	5000	Eau de fl. d'orang.,	250

Faites macérer le safran dans l'eau de fleurs d'oranger pendant 24 heures, mêlez le tout et filtrez. (*Codex.*)

ÉLIXIR DE GENTIANE DE DESCHAMPS.

Gentiane,	80	Alcool à 82°,	528
Carb. d'ammoniaq.,	15	Eau,	1056

Laissez macérer pendant 8 jours, passez.

Liqueur obtenue,	2	Sucre,	1

Faites fondre et filtrez.

Modification de l'élixir de Peyrilhe.

ÉLIXIR FÉBRIFUGE D'HUXAM.

Teinture fébrifuge, alexipharmaque et antiseptique d'Huxam, teinture ou essence de

quinquina composé, alcoolé de quinquina et de serpentaire composé.

Quinquina rouge,	60	Safran,	4,
Écorc. d'orang. am.,	45	Cochenille,	2,5
Serpentaire de Virg.,	12	Alcool à 86°,	1000

Après 15 jours de digestion, passez. (*Col.*)

ÉLIXIR DE LONGUE VIE.

Élixir suédois, alcoolé d'aloès et de thériaque composé, teinture d'aloès composé du Codex.

Aloès,	34	Safran,	4
Gentiane,	4	Agaric,	4
Rhubarbe,	4	Thériaque,	4
Zédoaire,	4	Alcool à 56°,	1720

Faites macérer pendant 15 jours en deux fois avec la moitié de l'alcool chaque fois. (*Codex.*)

30 grammes contiennent 6 décigrammes d'aloès.

Taddei ajoute du quinquina et de la cascarille, MM. Soubeiran, Cottereau, du sucre; d'autres auteurs indiquent des proportions différentes. La composition de cette préparation est donc loin d'être uniforme.

Excitant purgatif célèbre dans la médecine populaire. Dose de 8 à 30 grammes le matin à jeun ou avant le repas.

Spielmann, sous le nom d'*élixir amer*, indique une préparation préconisée contre le tænia, qui n'est qu'une variante de celui de longue vie. L'*élixir polychreste de Lentilius* s'en rapproche aussi. Il en est encore de même des célèbres *gouttes d'Iena*, dont la recette cependant n'est pas exactement connue. L'*élixir spina ou antipestilentiel* n'en diffère que par une dose double d'aloès.

ÉLIXIR DE MITHIÉ.

Alcool,	180	Petit galanga,	4,
Gingembre,	15	Muscade,	4,
Cannelle,	8	Girofle,	4,
Poivre long,	8	Cardamome,	1,2

Stomachique. Dose 8 à 15 grammes. (*Cad.*)

ÉLIXIR VITRIOLIQUE DE MYNSICHT.

Alcoolé sulfurique aromatique, élixir acide aromatique, teint. aromatique sulfurique du Codex.

Acore,	30	Cubèbes,	12
Galanga,	30	Muscades,	12
Camomille,	15	Gingembre,	12
Sauge,	15	Bois d'aloès,	4
Absinthe,	15	Ecorces de citrons,	4
Menthe crépue,	15	Sucre,	90
Girofles,	12	Alcool à 80°,	1000
Cannelle,	12	Acide sulfurique,	125

Laissez macérer pendant deux jours dans une partie de l'alcool, ajoutez l'acide, laissez macérer de nouveau pendant deux jours, ajoutez le reste de l'alcool, laissez encore macérer 4 jours, passez, exprimez et filtrez. (*Codex.*)

Préparation jadis célèbre comme stomachique et hémostatique. 30 à 50 gouttes dans un véhicule approprié.

ÉLIXIR ODONTALGIQUE DE LEROY DE LA FAUDIGUIÈRE.

Gayac,	15	Essence de romarin,	10 gouttes.
Pyrèthre,	4	de bergamotte,	4 gouttes.
muscade,	4	Alcool à 70°,	100
Girofle,	2		(*Bouch.*)

ÉLIXIR ODONTIQUE DE DESFORGES.

Quinquina,	90	Écorc. d'oranges,	8
Gayac,	150	Safran,	2
Pyrèthre,	90	Benjoin,	8
Girofle,	20	Alcool à 32°,	2000

Faites macérer 5 à 6 jours (*Foy.*)

ÉLIXIR PARÉGORIQUE.

Teint. d'opium anisée, teint. d'opium ammoniacale du Codex.

Opium,	8	Huile vol. d'anis,	2
Acide benzoïque,	12	Ammoniaque liq.,	150
Safran,	12	Alcool à 86°,	330

Après 8 jours de macération, filtrez. (*Codex.*)

Cette formule est tirée de la pharmacopée d'Édimbourg. L'*élixir parégorique* de la pharmacopée de Dublin se compose de

Ext. d'opium alcool.,	8	Camphre,	5
Acide benzoïque,	8	Alcool à 56°,	1750
Essence d'anis,	8		

Contre l'hystérie et les maladies convulsives. 2 à 8 grammes dans une potion ou en frictions dans la migraine.

ÉLIXIR PECTORAL DU ROI DE DANEMARCK OU DE RINGELMANN.

Angélique,	90	Muscade,	30
Livèche,	15	Myrrhe,	30
Camomille,	45	Carb. de potasse,	590
Anis,	250	Alcool,	2000
Fenouil,	150	Eau,	1000
Macis,	12		

Après 3 jours de digestion, ajoutez :

Sel ammoniac,	500

Distillez, versez le produit sur :

Suc de réglisse,	150	Safran,	8
Eau de fenouil,	500		

Laissez macérer, filtrez. (*Sax.*)

ÉLIXIR PECTORAL DE WEDEL.

Alcoolé de scille et de benjoin composé.

Scille,	100	Anis,	5
Aunée,	100	Myrrhe,	5
Iris,	100	Gomme ammoniaq.,	2,4
Benjoin,	8	Safran,	1
Réglisse,	5	Alcool à 56°,	680

Filtrez après macération. (*Cad.*)

Pectoral, stomachique et carminatif.

De 2 à 8 gram. dans un infusé approprié.

ÉLIXIR DE PROPRIÉTÉ.

Teint. d'aloès et de myrrhe safrane.

Teinture d'aloès,	3	Teint. de safran,	3
de myrrhe,	4	(*Soub.*)	

C'est là l'élixir de propriété ordinaire, mais il existe une foule de variantes; ainsi on distingue un *élixir de propriété acide de Boerhaave, de Paracelse*; *un élixir de propriété alcalin, antiscorbutique, aromatique*, qui ne diffèrent de celui ci-dessus que par une addition d'acide acétique ou sulfurique, de carbonate de potasse, d'esprit de cochléaria, d'aromates. Toutes ces préparations sont inusitées.

ÉLIXIR PURGATIF LEROY.

Remède ou médecine Leroy.

Jalap,	250	Turbith,	30
Scammonée,	60	Eau-de-vie,	6000

Faites digérer au bain-marie pendant 12 heures, filtrez et ajoutez un sirop fait avec

Séné,	250	Eau bouillante,	1000

Faites infuser, passez et ajoutez au liquide :

Sucre, 1250

Faites le sirop. Mêlez. (*Jourd.*)

1 à 4 cuillerées par jour.

Chacun connaît ce remède de réputation.

ÉLIXIR DE QUINQUINA ET DE SAFRAN.

Liqueur dorée.

Quinquina rouge,	15	Safran,	8
Cannelle fine,	15	Eau-de-vie vieille,	5 lit.
Ecorc. d'oran. am.,	15	Vin de Malaga,	2

Après quatre jours de digestion, ajoutez :

Sucre blanc, 1250

Filtrez. (*Guib.*)

Très-bon digestif et stomachique. La formule originale portait de plonger 30 fois une pièce d'or rougie au feu, chaque fois, dans le sucre dissous dans une partie de l'eau-de-vie et du vin.

ÉLIXIR DE RADCLIFFE.

Aloès,	23	Cochenille,	2
Rhubarbe,	4	Sirop de Nerprun,	60
Cannelle,	2	Alcool,	150
Zédoaire,	2	Eau,	155

Purgatif tonique. Dose 15 grammes. (*Rem. patenté anglais.*

ÉLIXIR SACRÉ.

Rhubarbe,	40	Cardamome,	15
Aloès,	25	Alcool à 21°,	1 lit.

C'est une simplification de l'élixir de longue vie.

ÉLIXIR DE SALUT.

Teinture de séné aromatique.

Raisins secs,	125	Carvi,	23
Séné mondé,	60	Coriandre,	23
Gayac,	30	Réglisse,	23
Aunée,	23	Eau-de-vie,	1500
Anis,	23		

Marasme, adynamie. (*Cad.*) Dose: 30 gram.

ÉLIXIR DE STOUGHTON.

Élix. stomachique, alcoolé de gentiane et d'absinthe.

Aloès,	4	Germandrée,	23
Cascarille,	4	Absinthe,	23
Rhubarbe,	15	Écorc. d'orang. am.,	23
Gentiane,	23	Alcool à 56°,	1000

Après macération suffisante, filtrez. (*Soub.*)

Bon stomachique. De 2 à 15 grammes.

Dans l'*élixir de Raulin* il entre en sus des follicules de séné.

ÉLIXIR SUDORIFIQUE DE WILLIS.

Ipécacuanha,	15	Safran,	8
Tolu,	15	Essence d'anis,	4
Acide benzoïque,	8	Camphre,	2,4
Opium purifié,	8	Alcool,	1 lit.

Sudorifique. 8 grammes contiennent 5 centigrammes d'opium. (*Cad.*)

Cette préparation, qui a beaucoup d'analogie avec l'élixir parégorique, est donnée en second lieu par Jourdan, sous le nom d'*élixir sudorifique de Lettsom.*

ÉLIXIR UTÉRIN DE CROLLIUS.

Alcoolé de castoréum safrané.

Castoréum,	60	Huile vol. d'anis,	2
Ext. d'armoise,	30	de cumin,	2
Safran,	15	d'angélique,	2
Carb. de potasse,	4	Alcool,	750

Faites macérer les substances pendant 8 jours ; passez et ajoutez les essences. (*Cad.*)

Spielmann remplace le carbonate de potasse par l'acétate, et l'essence de cumin par l'huile de succin. Jourdan propose la modification suivante :

Teint., de castoréum,	15	Teint. de safran,	4
d'absinthe,	8	Essence d'anis,	10 gout.

Préparation active, jadis célèbre comme stomachique, emménagogue, carminatif. Dose : de 1 à 4 grammes dans un véhicule approprié.

ÉLIXIR DE VIE DE MATTHIOLE.

Zeste de citron,	45	Serpolet,	8
Cannelle,	30	Sauge,	8
Petit galanga,	15	Romarin,	8
Gingembre,	15	Roses rouges,	8
Zédoaire,	15	Cubèbes,	4
Girofles,	15	Bois d'aloès,	4
Muscades,	15	Santal citrin,	4
Macis,	15	Cardamome,	4
Acore,	8	Anis,	4
Marjolaine,	8	Fenouil,	4
Menthe,	8	Alcool à 80°,	3000
Thym,	8		

Cordial; antiépileptique. De 4 à 16 grammes. (*Cad.*)

Jourdan dit de distiller.

Jadis on donnait à cet élixir le titre de *complet* lorsqu'on y avait ajouté 2,5 d'ambre gris et autant de musc.

ÉLIXIR VISCÉRAL D'HOFFMANN.

Succin,	15	Myrrhe,	4
Sel de tartre,	15	Eau de girofle,	150
Quinquina,	60	de mélisse,	105
Cascarille,	15	de menthe,	90
Gentiane,	15		

Passez après 24 heures de digestion.

Jourdan prétend que c'est là la véritable formule d'Hoffmann qui a été changée par les différents pharmacologistes. Dans cette formule on ne trouve indiqué ni alcool ni vin, dernier liquide que les pharmacopées admettent généralement. Ne serait-ce pas un oubli?

ÉLIXIR DE WHYTT.

Teinture tonique, stomachique ou roborante de Whitt, élixir amer, fébrifuge de Whytt, teinture de quinquina amère de Whytt, alcoolé de quinquina et de gentiane composé.

Quinquina jaune,	30	Écorce d'orange,	12
Gentiane,	12	Alcool à 56°,	375

Faites macérer et filtrez ensuite. (*Col.*)

Dans quelques formulaires cette recette a été tellement défigurée que la gentiane, qui en fait essentiellement partie, n'y paraît plus.

ELLÉBORES.

On connaît sous ce nom, ou sous celui d'hellébores, les 4 ou 5 substances suivantes :

1° *Ellébore noir*; *Melampodium*. C'est la racine de la *rose de Noël*; *Helleborus niger*, qui croît sur les montagnes de l'Europe. Brune, noirâtre au dehors, blanchâtre au dedans, se composant de souches ou tronçons gros comme le doigt, irréguliers, chargés de radicules longues et entremêlées; son odeur est nauséeuse et sa saveur âcre.

On l'a employée comme emménagogue, et surtout comme purgatif drastique. On en fait une poudre, un extrait, une teinture. Elle entre dans les pilules de Baccher. Les hippiatres l'emploient pour entretenir les sétons aux chevaux et guérir le farcin. Inusité à peu près.

Selon M. Guibourt, l'ellébore noir de l'herboristerie de Paris ne serait que la racine de l'actée en épi.

2° *Ellébore fétide ou pied de griffon*; *Helleborus fetidus*. N'est employé que par les vétérinaires comme le précédent.

3° *Ellébore vert*; *Helleborus viridis*. Il a été vanté dans les maladies de la peau.

4° *Ellébore d'Orient*; *Helleborus orientalis*. On pense que c'est là l'ellébore que les anciens employaient contre les maladies mentales.

Ces 4 sortes d'ellébores appartiennent à la famille des renonculacées; ils sont inusités.

5° *Ellébore blanc*, *vératre*; *Veratrum album*. (Colchicacées.) Il croît sur les hautes montagnes de l'Europe. Cette racine, telle qu'elle nous vient de la Suisse, est légère, en tronçons, grisâtre au dehors, blanche en dedans, munie ou privée de ses radicules; saveur d'abord douce, puis amère et âcre.

Elle contient de la vératrine à laquelle elle doit d'être un purgatif, un émétique et un sternutatoire violents. On l'a employé à l'extérieur dans les maladies pédiculaires et cutanées. On en fait une poudre, une teinture, des pommades. Dose de la poudre : de 5 à 10 centigrames.

La racine du *veratrum nigrum* possède à peu près les mêmes propriétés.

EMBROCATIONS.

Préparations huileuses ou graisseuses destinées à être appliquées sur quelques parties du corps pour les détendre, adoucir, assouplir. Elles ne diffèrent des fomentations qu'en ce que le véhicule de celles-ci n'est pas un corps gras. Dans la pratique on est loin de s'en tenir à cette définition, et l'on confond quelquefois les embrocations avec les fomentations, les lotions et les liniments. (*V.* ces mots.)

EMBROCATION DE QUESTIONAN.

Contre le rhumatisme.

Essence de térébent.,	45	Acide sulf. alcoolisé,	12
Huile d'olive,	45		

(*Remède patenté anglais.*)

EMBROCATION DE ROCHE.

Contre la toux et la coqueluche.

Huile d'olive,	500	Teinture d'ambre,	8
Essence de girofles,	30		

(*Remède patenté anglais.*)

ÉMULSIONS.

Préparations magistrales liquides, ayant ordinairement la couleur et l'opacité du lait, dont elles prennent quelquefois le nom. L'eau en est l'excipient.

On les divise en naturelles et en factices. On prépare les premières avec les semences dites émulsives (amandes, pignons, semences froides, etc.), dont on enlève l'épi-

derme à l'aide d'un léger trempage dans l'eau chaude et que l'on pile ensuite en ajoutant peu à peu l'eau ; on passe à travers une étoffe. Ces émulsions doivent être préparées au moment du besoin, et on ne doit y ajouter ni acides ni liquides alcooliques ou éthérés, parce que ces corps et le temps les coagulent.

Les émulsions factices se préparent soit avec l'intermède de l'eau seule, comme pour les gommes-résines, soit à l'aide de l'eau et de l'alcool, comme pour quelques résines ou baumes, soit enfin à l'aide de l'eau et du jaune d'œuf ou d'un mucilage, comme cela a lieu le plus souvent pour les huiles grasses ou volatiles, les térébenthines et les substances ci-dessus.

Les émulsions sont prises en potions ou en lavements.

ÉMULSION SIMPLE.

Lait d'amandes.

Amandes mond.,	30,0	Eau,	1000,0
Sucre,	30,0		

Pilez les amandes avec quelques gouttes d'eau ; délayez la pâte avec le reste de l'eau, faites-y fondre le sucre ; passez avec expression à travers une étamine. (*Codex.*)

On y fait quelquefois entrer des amandes amères (10,0), du sirop diacode (50,0), de la gomme arabique (15,0), de l'eau de fleurs d'oranger (15,0), du nitre (1,0), comme aussi quelquefois on supprime le sucre.

Boisson adoucissante et rafraîchissante.

Préparez de la même manière les émulsions de *semences froides*, de *chènevis*, de *pistaches*, de *pignons doux*.

ÉMULSION OU LAIT DE CIRE.

Mixture antidiarrhéique.

Gomme arabique,	24	Eau,	250
Cire jaune fondue,	24	Sirop de sucre,	180

Faites une émulsion. (*Soub.*)

L'opération doit se faire dans un mortier échauffé, sans quoi la cire se figerait. L'eau doit aussi être chaude.

Swédiaur prescrit seulement 8 de cire fondue avec de l'huile d'amandes pour 1000 de décoction d'orge, et fait faire l'émulsion avec du jaune d'œuf.

ÉMULSION DE COPAHU.

Copahu,	30	Sirop de pavot,	30
Eau de fl. d'oranger,	30	Gomme arabique,	10
de laitue,	30		

Trois à six cuillerées par jour, en trois fois. (*F. H. P.*)

ÉMULSION DE COPAHU DE RIGHINI.

Emulsions d'amandes amères,			250
Gomme arabique,	15	Sirop de ratanhia,	30
Copahu,	30	de thridace,	60

A prendre en trois ou quatre jours. (*Bouch.*)

ÉMULSION DE RÉSINE DE GAYAC.

Résine de Gayac,	1	Eau,	125
Gomme arabique,	4		

Dans la goutte, où, diit-on, elle réussi mieux que le ratafia des Caraïbes.

ÉMULSION DE GOMME AMMONIAQUE.

Lait ammoniacal.

Gomme ammoniaque,	4	Eau,	500

Faites une émulsion. (*ot .*)

Beaucoup de pharmacopées font intervenir la gomme, remplacent l'eau commune par un hydrolat aromatique de menthe, d'hysope, etc., et édulcorent avec un sirop approprié.

ÉMULSION LAXATIVE A LA MANNE.

Manne en larmes,	60	Emulsion simple,	180

(*Tad.*)

ÉMULSION NITRÉE CAMPHRÉE.

Emuls. sans sucre,	500,	Nitre,	2,
Camphre,	0,5	Sirop de fl. d'orang.,	50,

(*Bouch.*)

ÉMULSION PHOSPHORÉE.

Huile phosphorée,	8	Eau de menthe,	60
Gomme arabique,	8	Sirop de sucre,	90
Eau commune,	38		

F. S. A. (*Jourd.*)

ÉMULSION OU POTION PURGATIVE AVEC L'HUILE DE RICIN.

Huile de ricin,	30	Eau commune,	60
Jaune d'œuf,	n° 1	Sirop simple,	30
Eau de menthe,	15		

Triturez d'abord l'huile avec le jaune d'œuf, puis délayez peu à peu avec le reste. (*Codex.*)

Beaucoup de formulaires remplacent le jaune d'œuf par la gomme. La potion en est plus blanche.

ÉMULSION PURGATIVE AVEC LA SCAMMONÉE.

Scammonée,	0,6	Sucre,	15,0
Lait de vache,	125,0	Eau de laurier-cerise,	8,0

Divisez exactement la scammonée, en ajoutant peu à peu le lait, puis ajoutez le reste. (*Codex.*)

ÉMULSION PURGATIVE AVEC LA RÉSINE DE JALAP.

Résine de Jalap,	0,6	Eau commune,	125,0
Sucre blanc,	30,0	Jaune d'œuf,	n° 1/2
Eau de fl. d'oranger,	8,0		

Broyez la résine avec une partie du sucre puis avec le jaune d'œuf, et ajoutez le reste. (*Codex.*)

ÉMULSION TEMPÉRANTE.

Emulsion simple,	500	Nitre,	8,
Sucre de lait,	30	Ext. de jusquiame,	0,6

Dans la gonorrhée. (*Phœb.*)

ÉMULSION TÉRÉBENTHINÉE.

Lait térébenthiné ou diurétique.

Térébenthine,	45	Eau de pariétaire,	375
Jaune d'œuf,	n° 1		(*Foy.*)

Plusieurs formulaires y font entrer du sirop.

Dans les maladies des reins et de la vessie.

EMPLATRES.

Médicaments destinés à être appliqués sur la peau, et se rapprochant des onguents par leur composition, mais en différant par leur consistance plus grande.

On les divise en *onguents emplâtres* ou *rétinolés solides*, et en *emplâtres proprement dits*, ou *stéaratés*. La préparation des premiers est la même que celle des onguents; seulement, lorsqu'ils sont en partie refroidis, on les malaxe avec les mains mouillées et on les divise par parties (de 25,0) que l'on façonne en bâtons, ou magdaléons, en les roulant sur une table également mouillée. Lorsque l'emplâtre contient des matières salines ou extractives, il faut employer le moins d'eau possible.

Pour les stéaratés, la préparation de l'emplâtre simple, qui sert de base à beaucoup d'entr'eux, servira d'exemple.

On donne aussi aujourd'hui le nom d'emplâtres à ce que les anciens pharmacologistes nommaient *écussons*; c'est-à-dire aux préparations ci-dessus, étendues sur de la peau, du sparadrap, etc.

On peut également faire des écussons avec des onguents, des pommades, des résines. Ceux avec des électuaires, des extraits portent plus spécialement le nom d'*épithèmes*. Quand la substance à employer est molle, on l'étend à l'aide de la spatule; mais, comme il serait difficile de le faire avec régularité, on recouvre la peau ou le sparadrap d'un morceau de papier, de carton, ou de fer-blanc percé d'une ouverture ayant la grandeur que l'on veut donner à l'écusson. On étale uniformément la matière emplastique dans la partie vide du moule et on enlève celui-ci.

Quand la masse est ferme, comme cela a lieu le plus ordinairement, on l'échauffe dans les mains ou dans l'eau tiède, et on l'étend à l'aide du pouce mouillé, puis on efface les impressions laissées par le pouce en frottant la surface de l'écusson avec une fiole cylindrique mouillée, et avec un couteau on régularise les bords. On peut encore étendre la masse avec une spatule ou un fer *ad hoc* chauffé. Mais, un moyen préférable à tous ceux qui précèdent, pour les emplâtres courants, c'est d'étendre la masse au sparadrapier sur du papier ou de la toile, de couper ces sparadraps en morceaux de grandeurs voulues, et de les coller avec de l'empois, par l'envers, sur de la peau ou du sparadrap ordinaire.

Quelquefois les médecins, soit pour maintenir l'emplâtre sur la peau, soit, s'il est trop mou, pour l'empêcher de couler, le font entourer d'un cercle de diachylon. Dans ce cas, on étend celui-ci au pouce ou à la spatule chauffée. Il serait mieux que les médecins prescrivissent dans ce cas de faire l'écusson sur sparadrap agglutinatif, méthode adoptée déjà par beaucoup d'entr'eux.

Pour ce qu'on doit entendre par la grandeur d'un emplâtre, V. *le Tarif des manipulations.*

EMPL. D'ACÉTATE DE CUIVRE OU CIRE VERTE.

Cire jaune,	125	Térébenthine,	30
Poix blanche,	60	Verdet porphyrisé,	30

Ajoutez le verdet aux substances résineuses fondues et passées. (*Codex.*)

C'est le remède le plus ordinaire des pédicures pour détruire les cors.

L'*emplâtre anglais de Kennedy*, contre les cors, ne diffère pas sensiblement de celui-ci.

L'*emplâtre divin* simplifié se compose de:

Diachylon gommé,	30	Verdet,	1

On pourrait réduire ainsi la formule de l'*emplâtre des apôtres* et celle de l'*emplâtre de la main de Dieu.*

EMPL. AGGLUTINATIF D'ANDRÉ DELACROIX.

Rétinolé d'élémi lauriné.

Poix blanche,	250	Térébenthine,	30
Résine élémi,	60	Huile de laurier,	30

Faites fondre et passez. (*Codex.*)

C'est cet emplâtre qu'un industriel étend sur du taffetas vert qu'il coupe ensuite en petits carrés et vend sous le nom de *taffetas de Delacroix, contre les cors.*

EMPLATRE ANGLO-SAXON.

Minium,	500	Succin,	8
Huile d'olive,	500	Alun calciné,	8
Cire blanche,	500	Camphre,	8

Faites prendre à l'huile une teinte brunâtre par le feu, ajoutez le minium quand la masse aura acquis la consistance emplastique, ajoutez le succin, puis après refroidissement, l'alun et le camphre. (*Bat.*)

Dans les ulcères sordides.

L'emplâtre de frai de grenouilles ne diffère à peu près de celui-ci que par le frai, matière insignifiante.

EMPL. ANODIN CALMANT DE BOERHAAVE.

Cire blanche,	250	Huile rosat,	30

Faites fondre et incorporez.

Ext. de suc de jusquiame, de pavol, de ciguë, āā 30

Dans le squirrhe. (*Bouch.*)

EMPLATRE ANTICANCÉREUX DE PISSIER.

Huile de lin,	1000	Cire jaune,	250
Minium,	250	Térébenthine,	90
Céruse,	250	Opium,	30

Pour calmer les douleurs cancéreuses et prévenir l'ulcération.

EMPLATRE ANTISPASMODIQUE.

Empl. contre le mal de mer.

Sel de corne de cerf,	0,8	Huile de cajeput, g.,	20
Opium,	0,8	Emplâtre de galbanum	
Camphre,	2,0	safrané,	15,0

On l'applique sur l'estomac. (*Jourd.*)

EMPLATRE D'ASA FÉTIDE.

Empl. fétide ou antihystérique.

Galbanum,	2	Poix blanche,	1
Ase fétide,	1	Cire jaune,	1

Faites fondre, passez. (*Guib.*)

S'applique sur l'épigastre, dans l'hystérie.

EMPLATRE DE BLANC DE BALEINE.

Cire blanche,	8	Emplâtre simple,	4
Blanc de baleine,	4	Huile d'amandes,	1

Faites fondre. (*Esp.*)

EMPLATRE DE CANET.

Empl. d'oxyde rouge de fer, onguent Canet.

Emplâtre simple,	125	Cire jaune,	125
diachylon g.,	125	Huile d'olive,	125

Faites fondre ensemble et ajoutez :

Colcothar broyé avec moitié de l'huile, 125

Faites des magdaléons. (*Codex.*)

Il faut diminuer la dose d'huile en été.

Dessiccatif dans le pansement des ulcères.

Les emplâtres *styptique*, *roborant*, *fortifiant*, *défensif*, des pharmacopées étrangères diffèrent à peine de celui-ci.

EMPLATRE DE CANTHARIDES.

Empl. vésicatoire ou épispastique.

Poix résine,	125	Cire jaune,	125
Axonge,	125		

Faites fondre, passez et ajoutez :

Cantharides en poudre fine, 125

En été on retranche 30,0 d'axonge que l'on remplace par autant de cire. (*Codex.*)

On a abandonné cet emplâtre, dont on saupoudrait les écussons de poudre de cantharides, pour l'emplâtre vésicatoire anglais.

EMPLATRE CÉROÈNE.

Poix blanche,	375	Bol d'Arménie,	98
noire,	90	Myrrhe pulv.,	20
Cire jaune,	114	Encens pulv.,	20
Suif,	38	Minium,	20

Faites fondre les matières grasses et résineuses, passez et ajoutez les poudres. (*Codex.*)

M. Guibourt donne sous le nom de *rétinolé de gommes-résines safrané*, ou *d'emplâtre céroène de Nicolas*, une formule beaucoup plus compliquée.

Jadis on tenait dans les pharmacies cet emplâtre tout étendu sur des morceaux de toile qu'on nommait *céroènes* ; on les employait contre les douleurs résultant d'un effort violent.

Avant la révolution, les religieuses *Miramionnes* vendaient un *céroène* très-vanté et dont le nom est encore célèbre parmi le peuple ; il était composé de : huile de petits chiens 12, cire jaune 6, poix blanche 12, litharge 1, blanc de plomb 1.

EMPLATRE DE CÉRUSE.

Empl. blanc cuit ou de carbonate de plomb.

Céruse,	500	Eau,	1000
Huile d'olive,	1000		

Opérez comme pour l'emplâtre simple ; quand la masse aura été malaxée faites-la liquéfier avec :

Cire blanche, 90

Faites des magdaléons. (*Codex.*)

EMPLATRE DE CÉRUSE BRULÉ.

Huile d'olive, 1000

Chauffez jusqu'à la faire brunir et fumer, ajoutez peu à peu et en agitant :

Carbonate de plomb, 500

Lorsqu'il sera dissous, ajoutez encore :

Cire jaune, 125 (*Guib.*)

EMPLATRE DE CIGUE.

Poix résine,	470	Huile de ciguë,	60
Poix blanche,	220	Ciguë fraîche,	1000
Cire jaune,	300	Gom. ammoniaque,	250

Faites fondre ensemble les 4 premières substances, ajoutez-y la ciguë écrasée ; continuez à chauffer jusqu'à ce que l'eau de cette plante soit dissipée, pressez, faites fondre de nouveau, laissez refroidir, séparez les fèces, et à l'emplâtre pur ajoutez la gomme ammoniaque ramollie à l'aide de l'alcool. (*Codex.*)

Cet emplâtre est l'*emplâtre de ciguë et de gomme ammoniaque* de beaucoup de pharmacopées pour lesquelles l'emplâtre de ciguë simple se compose de la masse emplastique à laquelle on ajoute de la poudre, de la fécule verte, de l'extrait ou de l'huile de ciguë sans gomme ammoniaque.

L'emplâtre du Codex occasionne beaucoup d'embarras pour sa préparation ; la formule suivante, donnée par M. Planche, est bien préférable.

EMPLATRE DE CIGUE AVEC L'EXTRAIT.

Elémi purifié,	2	Cire blanche,	1

Faites liquéfier et ajoutez :

Extrait alcoolique de ciguë, 9

Cet emplâtre est fort actif, il contient les 3/4 de son poids d'extrait. Il ne doit être donné que sur prescription spéciale.

On prépare de la même manière les *emplâtres de belladone, de digitale, de jusquiame, de stramoine*, que quelques pharmacopées font préparer par coction de la plante avec la masse emplastique ; on les désigne sous le nom de : *emplâtre de X avec l'extrait.*

EMPLATRE DE CIGUE ET D'IODURE DE PLOMB, DE RICORD.

Empl. de ciguë,	8	Iodure de plomb,	1

Bubons et engorgements chroniques du scrotum.

EMPLATRE DE CIRE.

Cire jaune,	1500	Poix,	500
Suif de mouton,	1500		

Faites fondre et passez. (*Cd ex.*)

EMPLATRE DIACHYLON GOMMÉ.

Empl. de gomme-résine ou de plomb composé.

Emplâtre simple,	1500	Poix blanche,	90
Cire jaune,	90	Térébenthine,	90

Faites fondre et ajoutez :

Gom. ammoniaque,	30	Galbanum,	30
Bdellium,	30	Sagapénum,	30

Que vous aurez préalablement dissous dans l'alcool à 56° et rapproché en extrait. (*Codex.*)

Le *diachylon simple* se préparait avec litharge, huile d'olive et des huiles mucilagineuses auxquelles il doit son nom d'origine grecque. Aujourd'hui on donne quelquefois le nom de diachylon simple à l'emplâtre simple.

EMPLATRE DIABOTANUM.

Litharge,	1000	Huile d'olive,	2000

Faites cuire avec Q. S. de vinaigre et ajoutez :

Suc épaissi de ciguë,	60	Extrait d'aunée,	15
de chelidoine,	60	de valériane,	15
d'élatérium,	60		

Faites cuire encore, passez et ajoutez :

Cire jaune,	250	Poix noire,	250
Térébenthine,	250	Styrax liquide,	90

Incorporez à la masse à moitié refroidie :

Galbanum pulv.,	90	Iris pulv.,	23
Gom. ammoniaq. d°,	90	Ellébore noir pulv.,	23
Encens d°,	30	Cumin d°,	23
Mastic, d°,	30	Huile d'olive,	90
Tacamaque, d°,	30	Camp. dissous dedans,	15
Baies de laurier,	23		

Cette formule est tirée de la pharmacopée d'Espagne, seul pays à peu près où l'emplâtre soit encore employé.

Son nom lui vient de la grande quantité de plantes qui entre dans sa composition, et qu'on traitait jadis directement.

Fondant que certains médecins préféraient même à l'emplâtre de Vigo.

EMPLATRE DIAPALME.

Empl. diaphœnix, diachalciteos, stéaraté de sulfate de zinc.

Emplâtre simple,	1000	Cire blanche,	60

Faites fondre et ajoutez :

Sulfate de zinc dissous dans un peu d'eau, 30

Faites dissiper l'eau en agitant sans cesse. (*Codex.*)

Spielmann y fait entrer de l'huile de palme et des feuilles de chêne.

EMPLATRE FONDANT DE RUSTAING.

Litharge,	1000	Sarcocolle,	60
Huile d'olive,	1250	Oliban,	60
Cire jaune,	500	Mastic,	60
Térébenthine,	125	Myrrhe,	60
Huile de laurier,	125	Aloès,	30
Opopanax,	75	Aristoloche,	60
Bdellium,	60	Camphre,	90
Gomme ammoniaq.,	60		

F. S. A. (*Bor.*)

Cet emplâtre est employé à Montpellier pour détourner le lait chez les femmes qui ne nourrissent pas. On en fait des écussons de la grandeur du sein, auxquels on fait une petite ouverture au centre pour laisser passer le mamelon. On l'applique quelques heures après l'accouchement et on l'enlève au bout de neuf jours. (*Docteur Chrestien.*)

Cet emplâtre, par sa composition, ressemble à une infinité d'autres, et en particulier à l'*emplâtre stictique de Crollius*, dans lequel il entre du sulfate de zinc, de la momie et de l'hématite ; à l'*empl. Opodeldoch*, à l'*empl. fortifiant*, à l'*empl. catagmatique*, à l'*empl. confortant* de Vigo, à celui *du Prieur de Cabryan contre la rupture*, dans lequel il entrait originairement de la peau fraîche de bélier avec sa laine, des vers de terre, du sang d'homme.

Voici la formule qu'en donne M. Guibourt : poix noire 8, cire jaune 2, térébenthine 2, poudre de labdanum, de mastic, de cachou, de noix de cyprès, de racine de consoude, ãã 1.

EMPLATRE DE GALBANUM.

Térébenthine,	5	Cire jaune,	8

Faites dissoudre et ajoutez :

Galbanum ramolli par le vinaigre, 12

(*Esp.*)

D'autres le préparent comme celui de gomme ammoniaque.

EMPLATRE DE GOMME AMMONIAQUE.

Emplâtre fondant ou résolutif.

Gom. ammoniaque,	150	Alcool à 56°,	250

Faites dissoudre, passez et rapprochez au bain-marie. (*Soub.*)

M. Guibourt fait ajouter 2/5 de gomme ammoniaque à une masse emplastique.

EMPLATRE DE GOUDRON.

Poix, 8 Cire jaune, 60 Goudron, 125

(*Van M.*)

EMPLATRE D'HUILE DE CROTON.

Emplâtre de diachylon gommé, 80

Faites ramollir et ajoutez :

Huile de croton, 20

On peut en faire un sparadrap, mais il faut en faire peu à la fois et le tenir bien renfermé.

Le docteur Chomel l'emploie comme révulsif.

EMPLATRE DE MÉLILOT.

Mélilot frais,	3	Suif,	4

Faites cuire jusqu'à consomption de l'humidité et ajoutez :

Colophane,	6	Cire,	8

(*Guib.*)

EMPLATRE MERCURIEL.

Empl. de Vigo cum mercurio, mercuriel gommé ou de mercure et de gomme ammoniaque.

Emplâtre simple,	1250	Myrrhe pulv.,	20
Cire jaune,	60	Safran d°,	12
Poix-résine,	60	Mercure,	360
Encens pulv.,	20	Térébenthine,	60
Gom. ammon. pulv.,	20	Styrax liq. purifié,	180
Bdellium pulv.,	20	Essence de lavande,	8

Faites fondre les 3 premières substances, ajoutez-y les poudres, puis quand l'emplâtre sera presque froid, le mercure éteint dans la térébenthine et le styrax. (*Codex.*)

Plusieurs pharmacopées font entrer du soufre et s'en servent concurremment avec la térébenthine pour éteindre le mercure.

Plusieurs autres pharmacopées mentionnent un emplâtre mercuriel que l'on pourrait appeler simple, où il n'entre ni gommes-résines, ni safran. La masse emplastique est le diachylon simple. On y introduit le mercure soit à l'état d'onguent Napolitain, soit éteint dans la térébenthine.

Vigo préparait son célèbre emplâtre avec 20 parties de son emplâtre sans mercure et 5 de mercure éteint dans 1 de térébenthine.

Résolutif fondant, qu'on applique sur les tumeurs glandulaires. Employé aussi pour atténuer, anéantir les marques de la petite vérole, et contre les syphilides papuleuses, tuberculeuses, etc.

EMPLATRE DE MINIUM CAMPHRÉ.

Empl. de Nuremberg ou d'oxyde de plomb rouge camphré.

Emplâtre simple,	375	Cire jaune,	180

Faites fondre et ajoutez :

Minium, broyé avec de l'huile, 90

Puis, quand la masse sera un peu refroidie, ajoutez :

Camphre pulvérisé à l'alcool, 8

Faites des magdaléons. (*Codex.*)

EMPLATRE DE MUCILAGE.

Huile de mucilage,	250	Gom. ammoniaque,	30
Poix-résine,	90	Opopanax,	30
Térébenthine,	30	Safran,	10
Cire jaune,	1000		

On prépare les gommes-résines comme pour le diachylon gommé. (*Soub.*)

EMPLATRE D'OPIUM.

Poix blanche,	90	Emplâtre simple,	400

Faites fondre et ajoutez :

Opium en poudre, 15

(*Lond.*)

EMPLATRE D'OPIUM COMPOSÉ.

Empl. calmant, odontalgique, céphalique ou temporal.

Poix-résine, 6 Tacamaque, 2 Elémi, 2

Faites liquéfier et ajoutez :

Opium pulvérisé,	2	Oliban,	1
Mastic,	1	Camphre,	1

(*Guib.*)

S'applique sur les tempes ou à l'angle des mâchoires, dans les douleurs de dents; on peut également en introduire dans les dents cariées ou l'appliquer sur les gencives.

EMPLATRE OXYCROCEUM.

Empl. ou rétinolé de galbanum safrané.

Cire jaune, 15 Suif, 8 Huile d'olive, 23

Faites fondre et ajoutez :

Galbanum,	23	Safran,	3

(*Bat.*)

Il existe une foule de formules de cet emplâtre, mais se rapportant toutes à celle-ci. Quelques formulaires prescrivent cependant d'incorporer le safran au diachylon gommé.

EMPLATRE CONTRE LES CORS, DE PAJOT LA FORÊT.

Ammoniaque,	30,	Gomme ammoniaque,	15
Camphre,	60,	Empl. diachylon gommé,	15

Opium,	0,8	Empl. de galbanum,	15
Safran,	15,		

F. S. A. (*Jourd.*)

On étend cet emplâtre sur un linge ou un taffetas n'ayant pas plus d'étendue que le cor.

EMPL. OU VÉSICATOIRE PERPÉTUEL DE JANIN.

Mastic,	90	Térébenthine,	90

Faites fondre et ajoutez:

Cantharides pulv.,	30	Euphorbe pulv.,	15

Faites un mélange homogène. (*Cad.*)

On l'appelle vésicatoire perpétuel, parce qu'une fois appliqué on le laisse tant qu'on veut obtenir de la suppuration, qui se fait en dessous. Cependant il ne convient pas de le laisser plus de 5 ou 6 jours.

EMPLATRE DE PÉTROLE.

Poix blanche,	15	Opium,	2
Camphre,	4	Pétrole, Q. S.	

Rhumatismes chroniques. (*Rad.*)

EMPLATRE DE POIX.

Cire jaune,	500	Poix blanche,	1500

Faites fondre et passez. (*Codex.*)

EMPLATRE OU POIX ÉMÉTISÉE.

Tartre stibié,	1	Poix blanche,	7

Mêlez. (*Ber.*)

Il y a une certaine différence entre l'action sur la peau de cet emplâtre par incorporation, et l'emplâtre de poix saupoudré d'émétique.

EMPLATRE DES 4 FONDANTS, OU RÉSOLUTIF.

Empl. de savon,	125	Empl. de Vigo C. M.,	125
de ciguë,	125	de diachylon g.,	125

Faites ramollir dans l'eau chaude. Mêlez. (*Codex.*)

EMPLATRE DE QUININE, DE VOISIN.

Empl. de Vigo cum mercurio, 100

Faites ramollir et incorporez :

Sulfate de quinine, 6

On fait un large épithème qu'on applique sur la région de la rate, dans les cas d'engorgements après les fièvres. (*Bouch.*)

EMPLATRE RÉSINEUX OU ADHÉSIF.

Empl. simple,	5	Poix blanche,	1

Faites fondre. (*Guib.*)

EMPLATRE DE SABINE.

Huile de sabine,	30	Empl. simple,	30
Poudre de sabine,	8		

On l'applique sur le bas-ventre. (*Rad.*)

EMPLATRE DE SAVON.

Empl. simple,	2000	Cire blanche,	90

Faites liquéfier et ajoutez:

Savon blanc râpé, 125

Faites des magdaléons. (*Codex.*)

L'emplâtre de savon camphré (empl. miraculeux de la pharmacopée Wurtembergeoise) est celui-ci additionné de 0,2 de camphre par 30,0. (*Codex.*)

EMPLATRE SIMPLE.

Empl. de plomb, de litharge, de protoxyde de plomb ou commun, stéaraté simple, savon de plomb.

Litharge pulv.,	2000	Huile d'olive,	2000
Axonge,	2000	Eau,	4000

Mettez les 3 premières substances dans une bassine au moins 3 fois plus grande qu'il ne faudrait pour les contenir, faites fondre; alors ajoutez l'eau et tenez la matière en ébullition en la remuant continuellement jusqu'à ce que la masse ait acquis une couleur blanche, et qu'une petite quantité projetée dans l'eau froide prenne une consistance emplastique ; de grosses bulles qui se forment à la surface indiquent d'ailleurs ce moment. Laissez refroidir aux 3/4 et faites des magdaléons. (*Codex.*)

Pendant l'ébullition on remplace l'eau qui s'évapore, par d'autre qui doit être au moins chaude. Un pharmacien a remarqué dernièrement qu'en laissant l'emplâtre manquer d'eau à la fin de sa préparation, il était beaucoup moins cassant et donnait un sparadrap très-souple.

EMPLATRE VERMIFUGE.

Cire jaune,	90	Huile d'absinthe par infus.,	23
Térébenthine,	23		

Faites fondre et ajoutez :

Poud. d'aloès.	Poud. de tanaisie.
de coloquinte.	de sabine.
d'asarum rac.	d'absinthe ãã 12.

Incorporées dans :

Fiel de bœuf, 90

Ajoutez à la masse à moitié refroidie:

Huile vol. de sabine, pétrole ãã 4

Sur l'abdomen, contre les vers. (*Cad.*)

EMPLATRE VÉSICATOIRE ANGLAIS.

Empl. de cire,	125	Axonge,	125

Faites fondre et ajoutez :

Cantharides en poudre fine, 125

Remuez jusqu'à refroidissement. (*Codex.*)

C'est là l'*emplâtre vésicant anglais*, dit aussi par *incorporation*, et le moyen de vésication le plus employé aujourd'hui. On doit n'en préparer que peu à la fois, car en vieillissant il perd de sa force.

ENCRES.

ENCRE BLANCHE POUR LA CAVE.

Elle se fait en délayant un peu de céruse dans de l'essence de térébenthine.

On écrit avec cette composition directement sur le verre des bouteilles que l'on veut conserver longtemps à la cave.

ENCRE AU BLEU DE PRUSSE.

M. Mohr a découvert dans l'acide oxalique le moyen de rendre le bleu de Prusse soluble. On triture du bleu de Prusse avec 1/6 d'acide oxalique et un peu d'eau pour faire une pâte homogène, que l'on étend suffisamment d'eau pour avoir une encre bleue qui peut aussi remplacer le bleu en liqueur pour le linge.

ENCRE BLEUE.

Indigo flor,	8	Chaux vive,	16
Carb. de potasse,	8	Eau,	400
Sulfure d'arsenic,	8		

Faites bouillir jusqu'à solution complète, passez et ajoutez :

Gomme arabique en poudre, 16

ENCRE A ÉCRIRE.

Noix de galle,	500	Gomme arabique,	250
Sulfate de fer,	250	Eau bouillante,	8000

Jetez l'eau bouillante sur les galles concassées, passez après 24 heures et ajoutez le sulfate et la gomme. On peut y ajouter une essence pour mettre l'encre à l'abri des moisissures.

On peut considérer l'encre comme un *gallo-tannate de fer liquide*.

ENCRE INDÉLÉBILE.

E. à marquer le linge.

Solution n° 1.

Carbon. de soude,	15	Eau distillée,	250
Gomme arabique,	15		

Solution n° 2.

Nitrate d'argent,	8	Eau distillée,	30
Gomme arabique,	8		

Trempez le linge dans la solution n° 1, faites sécher, et marquez avec la solution n° 2.

ENCRE ROUGE.

Bois de Brésil,	1000	Vinaigre,	4000

Laissez macérer pendant 3 jours, puis faites bouillir, filtrez et ajoutez :

Gomme, alun, sucre, ãã 125

ENCRE VERTE.

Acétate de cuivre brut,	10	Eau,	400
Bitartrate de potasse,	50		

F. réduire à moitié par ébullition; passez.

On nomme *encres de sympathie* des préparations avec lesquelles on écrit sur le papier, mais qui ne deviennent apparentes qu'à la suite d'une réaction. Les caractères tracés avec du *sulfate de fer* sont invisibles ou du moins illisibles ; il en sera tout autrement si on les humecte avec une teinture de noix de galle ou un soluté d'un cyanure; avec la première ils viendront en noir, et en bleu avec le second. L'écriture avec l'*acétate de plomb liquide* deviendra noire si l'on expose le papier à la vapeur sulfhydrique, ou si on le trempe dans une dissolution sulfureuse. Les caractères tracés avec le *chlorhydrate de cobalt* très-étendu sont invisibles, mais ils prennent une couleur verte si l'on approche le papier du feu, et disparaissent par le refroidissement si le papier n'a pas été trop fortement chauffé. Les caractères faits avec un soluté d'*iodure de potassium* deviendront rouges par le contact d'un soluté de sublimé corrosif, et jaunes, par l'acétate de plomb liquide.

ÉPITHÈME VERMIFUGE.

Aloès, 4 Thériaque, 6 Teinture d'absinthe, Q. S.

Étendez le mélange sur de la peau, arrosez la surface avec quelques gouttes d'huile volatile d'absinthe, et appliquez sur l'ombilic. (*Ber.*)

Épithèmes en général, V. *Emplâtres.*

ÉPONGE.

Spongia officinalis. (Polypiers.)

Production marine qui occupe le dernier échelon du règne animal. Elle contient de l'iode.

Elle donne à la pharmacie :

1° *Éponge préparée à la ficelle.* Prenez des éponges fines, battez-les fortement pour en faire sortir les graviers, faites-les tremper dans l'eau tiède pendant 24 heures et lavez-les avec soin, répétez ce lavage deux fois encore, pressez-les et entourez-les exactement et avec force de corde de fouet.

2° *Éponge préparée à la cire.* Préparez les éponges comme ci-dessus et faites-les sécher. Coupez-les par tranches et plongez celles-ci dans de la cire fondue, retirez-les et pressez-les entre deux plaques de fer chaudes. Enlevez la cire en excès.

3° *Éponge brûlée, cendres d'éponge, charbon d'éponge.* On la prépare en torréfiant les éponges dans un brûloir jusqu'à coloration brun-noirâtre, on pulvérise ensuite. Une carbonisation trop complète aurait pour inconvénient de volatiliser l'iode auquel elle doit ses propriétés antistrumeuses. Ce charbon d'éponge est employé depuis fort longtemps contre le goître.

Nous rapprocherons de l'éponge brûlée, le charbon de *pelotte de mer*, celui *de fucus vesiculosus*, nommé aussi *éthiops végétal, poudre de chêne marin*, que l'on obtient de la même manière et qui possèdent les mêmes propriétés.

ÉRYSIMUM.

Herbe au chantre, *velar*, *tortelle*; *Erysimum officinale*. (Crucifères.)

Plante à feuilles irrégulières, à fleurs jaunes, petites. Commune sur le bord des chemins.

Stimulant, béchique et antiscorbutique. On en fait un sirop.

ESPÈCES.

Thés composés, *spéciolés*.

Mélanges magistraux ou officinaux d'un plus ou moins grand nombre de substances incisées ou concassées. On donne quelquefois aussi le nom d'espèces aux poudres composées.

Un soin que doivent avoir les auteurs de formules d'espèces, c'est de n'associer que des substances de texture analogue, les feuilles avec les feuilles, les racines avec les racines; autrement le mélange n'est pas homogène, puis les véhicules que l'on fait agir dessus ne les épuisent pas également. On verra, par les formules qui suivent, que le précepte n'est pas toujours observé.

Dans presque toutes les espèces officinales, les composants sont à parties égales. Elles servent à faire des infusés, des décoctés employés à l'intérieur et à l'extérieur.

ESPÈCES AMÈRES.

Feuilles sèches de germandrée, sommités de petite centaurée, d'absinthe ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES ANTHELMINTIQUES.

Tanaisie, absinthe, Camomille ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES ANTILAITEUSES DE WEISS.

Follicules de séné, 3 fleurs de millepertuis, 2 de caille-lait jaune et de sureau, ãã 1

Incisez et mêlez. (*Guib.*)

Cette formule est une simplification proposée par la Société royale de médecine de la formule donnée par Zanetti, comme étant la seule authentique.

ESPÈCES AROMATIQUES.

Plantes ou herbes aromatiques.

Feuil. de sauge.	Feuil. d'origan.
de thym.	d'absinthe.
de serpolet.	de menthe aq.
d'hysope.	ãã P. E.

(*Codex.*)

ESPÈCES ASTRINGENTES.

Bistorte, tormentille, écorces de grenades ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES BÉCHIQUES.

4 fleurs, fleurs pectorales.

Fleurs sèches de mauve, de pied de chat, de tussilage, de coquelicots ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES DIURÉTIQUES.

Cinq racines apéritives.

Racines sèches de fenouil, de petit-houx, d'ache, d'asperge, de persil ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES EMMÉNAGOGUES.

Valériane.	Chénopode amb.
Armoise.	Rac. d'armoise ãã 10.
Ellébore noir.	(*G. H.*)

ESPÈCES ÉMOLLIENTES.

Feuilles sèches de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, de seneçon commun, de pariétaire ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES DITES FRUITS BÉCHIQUES OU PECTORAUX.

Dattes, jujubes, figues, raisins secs ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES POUR FUMER.

Stramoine, sauge ãã P. E.

Dans l'asthme. (*Bouch.*)

ESPÈCES FUMIGATOIRES.

Benjoin, mastic, oliban, genièvre ãã P. E. (*Guib.*)

Il existe une foule de variantes, dont quelques-unes, d'une grande complication, nous paraissent vicieuses en ce qu'elles admettent une foule de substances aromatiques plutôt gommeuses que résineuses, substances qui, en brûlant, ne peuvent que donner une mauvaise odeur nuisible au parfum des autres. Ces espèces seraient plus convenables pour sachets. V. *Poud. fumigatoires.*

ESPÈCES ODORIFÉRANTES.

Pot-pourri.

Racine d'angélique, d'acore, d'aunée, de galanga, de gingembre, d'impératoire, d'iris de Florence, de valériane; bois de sassafras, de santal citrin, de Rhodes; écorce de cannelle, de Winter, de cascarille; feuilles de laurier; sommités d'absinthe, d'aurone, de basilic, de calament, d'hysope, de marjolaine, de matricaire, de mélilot, de menthe poivrée, d'origan, de romarin, de rue, de sauge, de serpolet, de tanaisie, de thym; fleurs de camomille romaine; fruits d'anis, de coriandre, de cumin, de fenouil, de genièvre, zestes de citron, d'orange, girofle ãã, 250, fleurs de lavande, 1500, roses de Provins, 1000, sel de cuisine, 1500, sel ammoniac, carbonate de potasse ãã, 125, eau, 250.

Incisez les plantes, concassez les écorces et les fruits, râpez les bois, mêlez le tout avec les trois sels, introduisez le mélange dans un grand pot, versez-y l'eau par aspersion et fermez exactement le vase. Pour parfumer les appartements. (*Guib.*)

ESPÈCES PECTORALES.

Feuilles sèches de capillaire du Canada, de véronique, d'hysope, de lierre terrestre ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES PECTORALES ET SUDORIFIQUES.

Rac. de guimauve,	8	Feuilles de tussilage,	4
de réglisse,	4	Fleurs de coquelicot,	2
d'iris,	4	de bouillon blanc,	2
Lierre terrestre,	4	Badiane,	1

Divisez les substances en fragments très-menus. Mêlez.

Cette formule, que l'on trouve dans plusieurs pharmacopées allemandes, donne un thé très-agréable.

ESPÈCES DITES 4 SEMENCES CHAUDES.

Semences ou fruits carminatifs.

Anis, fenouil, coriandre, carvi ãã P. E.

ESPÈCES DITES 4 SEMENCES FROIDES.

Semences de calebasse, de pastèque, de melon, de concombre ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES SUDORIFIQUES POUR INFUSION.

Sassafras râpé, fleurs de sureau, feuilles de bourrache, fleurs de coquelicots ãã P. E. (*Soub.*)

ESPÈCES OU BOIS SUDORIFIQUES ※.

Gayac râpé, salseparcille et squine coupées ãã P. E. (*Codex.*)

La plupart des pharmacologistes français y font entrer en outre du sassafras.

ESPÈCES SUDORIFIQUES DE SMITH.

Salsepareille,	4
Squine, réglisse, gayac, sassafras ãã,	1

Coupez, incisez, râpez. (*Ber.*)

ESPÈCES ANTISPASMODIQUES.

Valériane, 90 Feuilles d'oranger, 60 Millefeuille, 30

Mêlez. (*Jourd.*)

ESPÈCES VULNÉRAIRES.

Faltrank, thé ou vulnéraire Suisse.

Feuilles et sommités d'absinthe, de bétoine, de bugle, de calament, de chamœdris, d'hysope, de lierre terrestre, de millefeuille, d'origan, de pervenche, de romarin, de sanicle, de sauge, de scolopendre, de scordium, de thym, de véronique, fleurs d'arnica, de pied de chat, de scabieuse, de tussilage ãã P. E. (*Codex.*)

ESPÈCES VERMIFUGES POUR LAVEMENT.

Absinthe,	30	Sem. de tanaisie,	15
Valériane,	30	Ecorce d'oranges,	15

Sur deux cuillerées de ces espèces, jetez 500 grammes d'eau bouillante; passez. Pour deux lavements, à chacun desquels vous ajouterez 1 cuillerée d'huile empyreumatique.

Contre le tricocéphale et les oxyures, lorsque le malade a déjà pris de l'électuaire. (*Cad.*)

ESPRIT DE SUIE DE REUSS.

Suie brillante, Q. V.

Distillez; séparez l'eau de la partie huileuse et distillez de nouveau.

20 à 30 gouttes dans un véhicule approprié. Dans les affections hystériques.

ESSENCES.

Nous rangeons ici toutes les préparations de ce nom qui n'auraient pu entrer dans d'autres groupes de médicaments. Ce sont, en général, des compositions aromatiques, mais non des huiles volatiles, comme leur nom pourrait le faire croire.

ESSENCE D'AMBRE LIQUIDE.

Ambre,	1	Musc,	1
Liqueur anodine minérale,			70

L'essence d'ambre sèche, mentionnée aussi par Jourdan, est tout simplement un mélange de P. E. d'ambre et de musc.

On nomme ordinairement essence d'ambre la teinture d'ambre.

ESSENCE DE BARDANE DE HILL.

Résine de gayac, 50 Alcool, 100 Eau, 100

(*Remède patenté anglais.*)

ESSENCE DE CUBÈBES.

Extr. de cubèbes, 125 Alcool à 33°, 360

Faites dissoudre. (*Foy.*)

ESSENCE A DÉTACHER OU VESTIMENTALE.

Essences de térébenthine et de citron, ãã P. E.

Distillez. (*Prud'homme.*)

ESSENCE DE DOUCE AMÈRE.

Douce amère, 2000 Eau bouillante, Q. S.

Pour 3 infusions, de 12 heures chacune. Passez, évaporez à la vapeur pour obtenir 1,800 de liqueur, à laquelle vous ajouterez:

Alcool à 88°, 200 Huile vol. d'acore, 3 gouttes.

Un poids déterminé de cette préparation représente son poids de douce amère. (*Deschamps.*)

ESSENCE DE GINGEMBRE DE LA JAMAÏQUE D'OXLEY.

Gingembre pulv.,	90	Alcool à 56°,	1000
Ecorce de citron,	30	(*Rem. patenté anglais.*)	

ESSENCE D'ITALIE.

Alcoolé de cannelle ambré musqué.

Cannelle,	90	Poivre long,	12
Cardamome g[d],	60	Muscade,	8
Galanga,	60	Ambre gris,	0,2
Girofle,	15	Musc,	0,2
Gingembre,	15	Alcool à 90°,	1000

Faites digérer, filtrez. (*Guib.*)

Aphrodisiaque: 20 à 30 gouttes sur du sucre.

ESSENCE DE MENTHE ANGLAISE.

Peppermint.

Alcool à 56°, 500 Carb. de soude, 30

Faites dissoudre, et ajoutez:

Huile volatile de menthe poivrée, 15

Colorez avec des feuilles d'épinard. (*Rem. patenté anglais.*)

Les Anglais la prennent par cuillerées à café dans de l'eau sucrée, comme carminatif et antispasmodique.

Les Anglais nomment les huiles volatiles proprement dites *huiles distillées.*

ESSENCE DE MOUTARDE DE WHITEHEAD.

Essence de térébent.,	125	Camphre,	125
Alcool. de romarin,	125	Moutarde pulv.,	60

(*Rem. patenté anglais.*)

ESSENCE ROYALE.

Alcoolé d'ambre et de musc composé.

Ambre gris,	2,5	Huile vol. de cannel.,	0,3
Musc,	1,2	de bois de Rhodes,	0,2
Civette,	0,5	de fleurs d'orang.,	0,2
Huile vol. de roses,	0,2	Carb. de potasse,	0,6
		Alcool à 90°,	86,0

Après 15 jours de macération, filtrez. (*Guib.*)

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE.

Extr. alc. de salsepar.,	90	Extr. de gayac,	18
de réglisse,	25	Vin rouge,	1750
de bourrache,	15	Essence de sassafras,	4

Faites dissoudre, laissez déposer, filtrez. Une cuillerée matin et soir dans un verre d'eau.

M. Bouchardat donne la formule suivante :

Salsepareille,	500	Alcool à 56°,	1000
Sassafras,	60		

On filtre après deux jours de digestion, et on ajoute sur le marc : eau bouillante, 1,000. Faites digérer un jour ; passez ; réunissez les deux liqueurs ; filtrez et ajoutez sirop de sucre, 1000. — 2 à 5 cuillerées par jour dans de l'eau. V. aussi *Vin de salsep.*

ESSENCE DE SAVON.

Alcoolé ou teint. de savon aromatique.

Savon blanc,	360	Eau,	500

Ajoutez à la solution :

Alcool à 56°,	1000	Carbon. de potasse,	15
Essence de citron,	15	(*Guib.*)	

Employé comme résolutif dans les tumeurs indolentes, les douleurs, les contractures ; mais le plus souvent pour la toilette.

On donne aussi le nom d'essence de savon à la teinture de savon simple.

ESSENCE DE SUIE DE CLAUDER.

Infusion ou eau de suie.

Carb. de potasse,	125	Eau de sureau,	1500

Dissolvez et ajoutez :

Sel ammoniac,	30	Suie pulvérisée,	60

Filtrez après quelques jours. (*Pid.*)

ESSENCE DE TUSSILAGE.

Teinture de Tolu,	60	Alcool à 56°,	125
de benjoin,	60	(*Rem. patenté anglais.*)	

Catarrhes et affections pulmonaires.

ESSENCE DE WARD.

Alcool de lavande,	500	Liqueur d'ammon.,	185

Distillez et ajoutez :

Camphre, 60

(*Rem. patenté anglais.*)

En frictions sur le front dans la migraine.

ÉTAIN.

Corps simple métallique que les alchimistes nommaient Jupiter. Il est presque aussi blanc que l'argent, mais plus mou, moins ductile et faisant entendre un bruit particulier lorsqu'on le ploie.

Sa poudre, limaille d'étain, poudre d'étain philosophique, facile à obtenir soit par la lime, soit en faisant fondre le métal et l'agitant dans un mortier avec un pilon ou dans une boîte sphérique rendue raboteuse par des pointes, a été employée comme anthelmintique, sous forme de poudres composées, d'électuaires.

Laminé, il sert à envelopper le chocolat, la vanille, à couvrir les pots de pommade.

ÉTHERS.

Résultent de l'action des acides sur l'alcool.

Le nom d'éther fut donné par Fobrenius, il y a environ un siècle, à un liquide très-fluide et très-volatil, qu'il obtint en distillant un mélange d'acide sulfurique et d'alcool. Mais lorsqu'on vint à savoir que l'alcool, avec d'autres acides, donnait des produits analogues, ce nom devint générique, et chaque éther reçut alors pour nom spécifique celui de l'acide qui lui donnait naissance.

Aujourd'hui la chimie connaît des éthers très-denses et même de solides, mais la thérapeutique n'emploie que les suivants.

ÉTHER HYDRIQUE ⚹.

Éther, éther sulfurique, vitriolique ou hydratique, hydrate d'éthérine, oxyde d'éthyle, monohydrate de bi-carbure d'hydrogène, naphte vitriolique ; Æther sulfuricus.

Alcool à 90°,	4	Acide sulfurique,	2

L'opération se fait dans une cornue en verre tubulée, placée sur un fourneau et communiquant avec un serpentin plongé dans l'eau, et celui-ci avec un récipient. La cornue communique en outre avec un flacon supérieur contenant de l'alcool que l'on fait arriver dans la panse de celle-là

à mesure que celui qui est en contact avec l'acide s'éthérifie par l'action de cet agent et de la chaleur. Le même acide peut servir indéfiniment. Cette opération demande les plus grandes précautions. En général, on tire l'éther tout préparé de Montpellier, où on l'obtient dans de grands alambics en métal; mais pour les usages pharmaceutiques, cet éther a besoin d'être débarrassé de l'*huile douce de vin* qu'il contient. Pour cela il suffit de le mettre dans une cornue, de plonger celle-ci avec précaution dans l'eau chaude et de recevoir le produit qui distille dans un récipient rafraîchi. On peut faire cette rectification dans le bain-marie d'un alambic, mais pour éviter tout accident il faut enlever tout le feu du fourneau.

L'éther pur est incolore, d'une limpidité parfaite, d'une fluidité et d'une mobilité extrêmes, d'une odeur propre, forte et suave, d'une saveur chaude, suffocante, bout à + 36°, s'enflamme très-facilement. Il doit marquer 56° à l'aréomètre et ne pas laisser sur la main, après s'être évaporé, une odeur désagréable. L'eau dissout la dixième partie de son poids d'éther, l'alcool s'y mêle en toutes proportions. L'éther dissout les huiles volatiles, les corps gras, les résines.

Excitant diffusible fort énergique, dont l'action sur l'économie peut être comparée à celle de l'alcool, qu'elle outrepasse. Il est employé en médecine comme antispasmodique, on le fait respirer dans la syncope, on l'administre par gouttes sur du sucre ou dans une potion appropriée. On l'applique sur le front pour guérir les céphalalgies, sur les brûlures. Il agit dans ces circonstances par le froid produit par sa vaporisation. Il est la base des éthérolés, de la liqueur d'Hoffmann, du sirop d'éther. Dose 10 à 40 gouttes.

ÉTHER HYDRIQUE ALCOOLISÉ.

Éther sulfurique alcoolisé, alcool d'éther, liqueur anodine d'Hoffmann ou minérale.

Ether sulfurique, Alcool à 85°, āā P. E.

Mêlez. (*Codex.*)

L'esprit d'éther sulfurique de la pharmacopée de Londres contient le double d'alcool.

ÉTHER ACÉTIQUE.

Éther acéteux, naphte acétique; Æther aceticus.

Alcool à 85°, 3000 Acide acétique à 10°, 2000

Mêlez dans une cornue et ajoutez peu à peu :

Acide sulfurique, 625

Distillez au bain de sable 4000 parties, Laissez le produit en contact pendant quelques heures avec un peu de carbonate de potasse, décantez et distillez 3000 parties. (*Codex.*)

On peut remplacer l'acide acétique par un acétate.

Incolore, moins fluide que le précédent, d'une odeur agréable, qui tient le milieu entre celle de l'éther hydrique et celle de l'acide acétique.

Il est rarement employé à l'intérieur, mais il l'est à l'extérieur en frictions, embrocations et comme excitant dans le rhumatisme, les névralgies. Il entre dans le baume acétique.

ÉTHER ACÉTIQUE, ALCOOLISÉ.

Liqueur anodine végétale.

Ether acétique, 1 Alcool, 3

ÉTHER AZOTEUX.

Éther nitreux, nitrique ou hypo-nitrique, naphte nitrique; Æther azotosus.

Alcool à 90°, acide azotique à 33° āā P. E.

Chauffez la cornue avec quelques charbons que l'on retire aussitôt que l'on aperçoit des bulles s'élever dans le fond du liquide, recueillez le produit. L'opération n'est pas sans danger. (*Codex.*)

L'éther azoteux a une légère couleur jaune; il est très-fluide, plus volatil encore que l'éther hydrique, puisqu'il se volatilise à + 21°. Il a une odeur caractéristique de pommes de reinette.

Excitant, nervin, carminatif, diurétique. Dose 10 à 40 gouttes.

Sa grande volatilité et sa prompte altérabilité à l'état pur doivent lui faire préférer le composé suivant dans ses emplois.

ÉTHER AZOTEUX ALCOOLISÉ.

Liqueur anodine nitreuse.

Ether azoteux, alcool āā P. E.

(*Soub.*)

ÉTHER CHLORHYDRIQUE.

Éther marin, esprit de sel vineux, éther muriatique ou hydrochlorique.

Acide chlorhydrique, alcool āā P. E.

Distillez dans un appareil de Woulf et recueillez le produit qui se condense dans le second flacon. (*Soub.*)

Incolore, très-odorant, saveur quelque peu sucrée; bout à + 11°. Son extrême volatilité fait qu'on ne l'emploie qu'à l'état d'éther chlorhydrique alcoolisé.

ÉTHER CHLORHYDRIQUE ALCOOLISÉ.

Ether chlorhydrique, alcool āā P. E.

Mélez. (*Cot.*)

L'introduction de l'*Éther cyanhydrique* dans la pratique médicale n'a pas réussi.

ÉTHÉROLATURES.

Ce serait pour nous le pendant des alcoolatures.

ÉTHÉROLÉS.

Simples solutions de substances médicamenteuses dans l'éther. (V. notre définition des *alcoolés* et *teintures éthérées*.

ÉTHÉROLÉ DE CHLORURE DE ZINC.

Éther zincé, *zincater des Allemands.*

Chlorure de zinc,	15	Alcool absolu,	30
Ether,	60		

Décantez au bout de quelques jours. (*Foy.*)

2 à 4 gouttes 2 fois par jour dans un véhicule, comme antispasmodique.

ÉTHÉROLÉ DE PHOSPHORE.

Teinture éthérée de phosphore, éther phosphoré.

Phosphore divisé,	10	Ether sulfurique,	500

Laissez en contact pendant un mois en agitant de temps en temps, transvasez ensuite dans des flacons noirs de petite capacité. (*Codex.*)

30 grammes contiennent 2 décigrames de phosphore.

ÉTHÉROLÉ DE PHOSPHORE DE LOEBELIUS.

Phosphore,	0,1	Essence de menthe,	1,2
Ether,	15,0		

Deux gouttes sur du sucre toutes les 2 heures. (*Jourd.*)

ÉTHÉROLÉ D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE.

Mixture de Whitt ou de Durande.

Èther, essence de térébenthine ãã P. E.

Quelques gouttes contre les calculs biliaires.

Préparez de même les éthérolés des oléo-résines. (*Cot.*)

EUPATOIRE.

Eupatoire commune ou d'Avicenne.

Herbe de Sainte-Cunégonde, *origan aquatique*; *Eupatorium cannabinum.*

Grande herbe à tige rougeâtre et à fleurs paniculées, qui croît dans les lieux humides des bois.

Il est inusité, ainsi que quelques autres espèces mentionnées par les pharmacopées.

EUPHORBE.

En pharmacie, sous ce nom on entend un produit gommo-résineux, bien qu'il s'applique aussi aux arbres qui le produisent ou à des espèces herbacées (tithymales) du même genre. M. Fée propose, pour faire cesser cette anarchie, de désigner la gomme-résine sous le nom d'*euphorbium*.

Euphorbium, *euphorbe*, *gomme* ou *résine d'euphorbe*. Cette gomme-résine est fournie par trois arbrisseaux cactoïdes, qui sont les *euphorbia antiquorum*, *officinarum et canariensis* (euphorbiacées), qui croissent, le premier dans l'Inde, le second dans les déserts de l'Afrique, le troisième aux Canaries.

On facilite l'écoulement du suc par des incisions aux tiges, il en sort un liquide lactescent très-corrosif, qui s'arrête et se concrète à la base des épines.

Dans le commerce, l'euphorbium est quelquefois en masses, mais le plus souvent il est en petites larmes arrondies, ordinairement percées de trous coniques qui sont les marques des épines. D'un jaune pâle et mat, odeur presque nulle, saveur d'abord peu sensible, puis âcre et corrosive. Sa pulvérisation est dangereuse.

Bien qu'on le range parmi les gommes-résines, il ne contient pas de gomme: celle-ci est remplacée par de la cire; c'est donc une céro-résine.

Irritant des plus violents, qui n'est plus employé qu'à l'extérieur, comme rubéfiant et vésicant. Il entre dans le vésicatoire perpétuel de Janin. On en fait une teinture employée en frictions dans les rhumatismes. Les hippiatres l'emploient dans le pansement des sétons.

Parmi les plantes du genre *euphorbia* qui intéressent la médecine, nous citerons l'*épurge*, *catapuce*; *Euphorbia latyris*, qui croît dans nos contrées et dont la semence sert à préparer une huile employée en médecine; puis les euphorbia ipécacuanha, cyparisias, palustris, sylvatica, peplus, helioscopia, etc., dont les racines sont vomitives et ont été proposées comme succédanés de celles d'ipécacuanha vrai.

EUPHRAISE.

Euphrasia officinalis. (Personnées.)

Plante indigène employée jadis comme léger astringent.

EXTRAITS.

Les extraits sont des médicaments officinaux nombreux et fort usités. Ils résultent de l'évaporation, jusqu'à consistance molle ou sèche, d'un véhicule variable chargé de principes médicamenteux.

Les extraits se retirent de matières végétales, beaucoup plus rarement animales,

Leur composition est en général fort complexe. Non-seulement tous les matériaux solubles dans le véhicule employé peuvent s'y trouver, mais encore beaucoup qui, insolubles par elles-mêmes, changent de condition à la faveur des autres. La cantharidine pure, qui n'est pas soluble dans l'eau, l'est à la faveur de la matière jaune de la cantharide, ce qui explique pourquoi les hydrolés de cantharides sont vésicants. Il faut en outre admettre dans la composition des extraits, les produits qui peuvent se former pendant l'évaporation. Ils diffèrent donc de ce que les chimistes nomment *extractif*.

Différentes classifications ont été proposées, les unes fondées sur les propriétés physiques ou chimiques, les autres sur le mode de préparation ou sur le véhicule d'extraction; en adoptant cette dernière, nous aurons des *extraits aqueux ou hydroliques*, *alcooliques*, *vineux ou œnoliques*, *acétiques*, *éthérés*. Les premiers se subdivisent: 1° en *extraits avec des sucs de fruits* (*robs*, *sapa*, *defrutum*); 2° *avec des sucs de plantes dépurés*; 3° *avec ces mêmes sucs non dépurés* (*extraits de Storck*); 4° enfin, en *extrait aqueux proprement dit*, par macération, infusion, décoction, lixiviation, etc.

Autrefois on donnait aux extraits secs le nom de *sels essentiels*.

Un point important dans la préparation des extraits est l'évaporation des liquides. L'évaporation à feu nu est vicieuse en ce qu'elle altère l'extractif et le transforme en partie en *apothème* ou *extractif oxygéné* insoluble. Le vide au moyen de l'appareil de Ure, l'appareil de Derosne, sont de bons moyens, mais ne sont praticables qu'en grand. Le seul moyen que les pharmaciens puissent employer avec avantage, est l'évaporation au bain-marie évasé (une bassine dans laquelle on met de l'eau et sur laquelle on place un bain-marie d'étain, peu profond, qui s'adapte exactement; ce bain-marie est percé d'un petit trou sur le bord pour laisser passer la vapeur d'eau), ou encore, dans quelques cas, l'évaporation à l'étuve sur des assiettes.

Un extrait bien préparé ne doit jamais être tout à fait noir; il doit avoir l'odeur et la saveur de la substance qui l'a fourni, et donner une solution aqueuse, transparente (sauf ceux préparés à la manière de Storck et quelques autres).

Les extraits se conservent bien dans de petits pots en faïence (forme de pots à moutarde), que l'on bouche et que l'on goudronne. Les pharmaciens anglais arrosent la surface des extraits avec de l'alcool.

Le but qu'on se propose dans la préparation des extraits est d'obtenir, sous le plus petit volume possible, les principes actifs des substances médicamenteuses. C'est à ces circonstances avantageuses que les extraits doivent d'être d'un usage journalier dans la pratique médicale.

M. Girolamo Ferrari, d'après ses expériences, admet que les plantes vireuses, telles que l'aconit, la ciguë, la jusquiame et la stramoine, donnent des extraits d'une énergie très-supérieure aux extraits aqueux ordinaires, lorsque dans leur préparation on a remplacé l'eau par du vinaigre distillé. Il en a obtenu, dit-il, de plus actifs encore, en traitant les plantes par de l'alcool à 90° additionné de 1/25 de son poids d'acide pyroligneux. (Si ces extraits prenaient place dans la matière médicale, il conviendrait de les distinguer sous le nom d'*extraits oxalcooliques*.) Nous verrons que déjà plusieurs auteurs ont recommandé les extraits acétiques. Ce fait serait-il commun à tous les extraits de plantes qui doivent leurs propriétés à des alcalis végétaux?

1° EXTRAITS AQUEUX.

A. Extraits avec des sucs de fruits ou *robs*.

EXTRAITS OU ROB DE SUREAU.

Suc exprimé et non fermenté de baies de sureau, Q. V.

Évaporez au bain-marie, en consistance de miel épais. (*Codex*.)

Préparez de la même manière les *robs* de: *airelle*, *belladone*, *berberis*, *brou de noix*, *concombre sauvage ou élaterium* [1], *groseilles*, *mûres*, *raisins*, et celui de *nerprun*, en employant le suc fermenté.

Plusieurs pharmacopées font ajouter du sucre à ces extraits de fruits.

B. Extraits avec les sucs de plantes dépurés.

EXTRAIT DE CIGUE.

Suc de ciguë clarifié à chaud, Q. V.

Évaporez au bain-marie, en consistance d'extrait. (*Codex*.)

Préparez de la même manière les extraits de feuilles de: *artichaut*, *belladone*, *chélidoine*, *chicorée*, *cochléaria*, *cresson*, *fume-*

[1] La pharmacopée de Londres fait préparer cet extrait en coupant les fruits, les exprimant au-dessus d'un tamis de crin serré, recevant le suc dans un vase de verre, laissant déposer, rejetant le liquide qui surnage, et faisant évaporer à une douce chaleur. On le dit plus actif que le nôtre.

terre, *jusquiame*, *ménianthe*, *ortie*, *pissenlit*, *stramoine*, *pointes d'asperges*, *carotte*.

EXTRAIT DE LAITUE.

Thridace.

Laitue montée prête à fleurir, Q. S.

Rejetez les feuilles, pilez les tiges, exprimez-en le suc, et faites-le évaporer sur des assiettes, à l'étuve.

C. Extraits avec les sucs de plantes non dépurés (extraits de Storck, ou avec fécule).

EXTRAIT DE CIGUE AVEC LA FÉCULE.

Ciguë en fleurs, Q. V.

Exprimez-en le suc que vous passerez à travers une toile, divisez-le dans des assiettes, en couches de 2 lignes d'épaisseur environ, faites évaporer dans une étuve chauffée à 35 ou 40°, et conservez l'extrait dans des pots bouchés. (*Codex.*)

Préparez de même les extraits avec la fécule verte de : *aconit*, *anémone*, *belladone*, *laitue vireuse*, *jusquiame*, *rhus radicans*, *stramoine*.

Il paraît prouvé que les extraits féculents, lorsqu'ils ont été bien préparés, sont plus actifs que les extraits avec les sucs dépurés, bien que le raisonnement indique le contraire. S'il nous était permis d'émettre une hypothèse, nous dirions que la chlorophylle qui entre dans les premiers, se rapprochant par quelques-unes de ses propriétés chimiques des alcaloïdes, ceux-ci pourraient bien s'y unir de manière à rester dans les extraits où celle-là est conservée, et faire défaut dans le cas contraire.

D. Extraits aqueux proprement dits.

EXTRAIT DE RÉGLISSE.

Réglisse en poudre demi-fine, Q. V.

Humectez la poudre avec moitié de son poids d'eau distillée froide, et après 12 heures de contact, tassez-la convenablement dans l'appareil à déplacement, lessivez-la suffisamment avec de l'eau distillée à 15 ou 20°, chauffez les liqueurs au bain-marie, passez pour séparer le coagulum, puis faites évaporer jusqu'en consistance d'extrait. (*Codex.*)

Préparez de même les extraits de racines de : *aunée*, *bardane*, *bistorte*, *chiendent*, *gentiane*, *pareira-brava*, *patience*, *persil*, *quassie*, *ratanhia*, *saponaire* ;

De tiges de *douce amère* ;

D'écorces de *saule*, *de chêne* ;

De feuilles de : *absinthe*, *armoise*, *bourrache*, *chamœdris*, *chardon bénit*, *digitale*, *noyer*, *pensée sauvage*, *séné*;

De fleurs de : *camomille*, *petite centaurée*;

Et les extraits préparés avec les feuilles sèches de : *aconit*, *anémone*, *belladone*, *ciguë*, *jusquiame*, *stramoine*.

EXTRAIT DE CASSE.

Ouvrez les bâtons de casse, enlevez la pulpe, les semences et les cloisons, délayez-les dans l'eau distillée froide, passez et faites évaporer les liqueurs en consistance d'extrait. (*Codex.*)

EXTRAIT DE GAYAC.

Gayac râpé, Q. V.

Faites-le bouillir pendant une heure dans 10 fois son poids d'eau, passez, faites une nouvelle décoction avec le résidu, laissez déposer les liqueurs pendant 12 heures, décantez-les et évaporez-les; sur la fin ajoutez environ 1/8 du poids de l'extrait d'alcool à 81°, achevez d'évaporer. (*Codex.*)

EXTRAIT OU ROB DE GENIÈVRE.

Baies sèches de genièvre contusées, Q. V.

Faites macérer dans trois fois son poids d'eau pendant 24 heures, passez avec une très-légère expression, répétez le traitement, filtrez les liqueurs à la chausse et évaporez en extrait. (*Codex.*)

EXTRAIT HÉMOSTATIQUE DE SEIGLE ERGOTÉ.

On l'obtient par lixiviation à l'eau froide; il n'est point vénéneux, selon M. Boujean.

EXTRAIT DE LÉGUMES.

Carottes,	750	Persil,	60
Panais,	250	Oignons communs,	60
Navets,	250	brûlés,	125
Poireaux,	250	Girofle,	n° 6
Céleri,	60	Eau, Q. S.	

Pour baigner le tout, faites cuire au bain-marie, retirez du feu et passez en exprimant; prenez alors 30 du liquide obtenu et ajoutez-y environ 12 d'un mélange de chlorure de potassium 30, et chlorure de sodium 70. Cet extrait sert à préparer le bouillon gommeux. (*Jourd.*)

EXTRAIT D'OPIUM.

Extrait aqueux, *muqueux* ou *gommeux d'opium*, *extrait thébaïque*.

Coupez par tranches de bon opium et versez dessus 6 fois son poids d'eau distillée froide. Au bout de 12 heures malaxez l'opium, et après 12 nouvelles heures passez à la toile et exprimez; faites un nouveau traitement, décantez les liqueurs et évaporez-les au bain-marie jusqu'à consistance d'extrait; versez sur cet extrait 16 fois environ son poids d'eau, faites dissoudre, passez et faites évaporer définitivement. (*Codex.*)

C'est à peu près le seul extrait d'opium employé aujourdhui.

L'opium fournit sensiblement la moitié

de son poids d'extrait; il est fréquemment usité à la dose de 1 à 5 centigrammes.

L'extrait d'*opium privé de narcotine* se prépare en dissolvant l'extrait d'opium dans Q. S. d'eau et l'agitant de temps en temps pendant deux jours avec 8 fois son volume d'éther; on décante et on fait 2 ou 3 autres traitements semblables. Enfin on fait évaporer jusqu'en consistance. (*Codex.*)

Cet extrait, avec lequel on a fait beaucoup de bruit dans le temps et que l'on supposait posséder des propriétés sédatives plus marquées, n'est pas employé.

M. Magendie nomme *extrait d'opium privé de morphine* le résidu résineux de l'extrait aqueux.

L'extrait d'opium au vin, ou laudanum opiatum, se prépare avec le vin blanc, de la même manière que l'extrait aqueux; seulement le Codex ne prescrit point de redissoudre l'extrait.

M. Soubeiran mentionne un extrait d'opium alcoolique qui n'est pas employé.

L'*extrait acétique d'opium*, ou extrait d'*opium de Lalouette*, se prépare comme celui au vin. Quelques médecins lui attribuent des propriétés particulières. *L'opium liquide de Lalouette* est une dissolution de 15 centigrammes de cet extrait dans 4 grammes de vin d'Espagne.

EXTRAIT DE QUINQUINA MOU.

Quinquina gris concassé,	500	Eau dist.,	3000

Faites bouillir pendant un quart d'heure; passez; remettez le résidu sur le feu avec de nouvelle eau; passez; réunissez les liqueurs et évaporez en consistance d'extrait. (*Codex.*)

Préparez ainsi les extraits des quinquinas jaune et rouge.

EXTRAIT SEC DE QUINQUINA.

Sel essentiel de Lagaraye.

Quinquina gris en poudre demi-fine, Q. V.

Opérez comme pour l'extrait de réglisse; seulement, lorsque l'extrait sera arrivé en consistance de miel épais, étendez-le à l'aide d'un pinceau sur des assiettes que vous porterez à l'étuve. Lorsque l'extrait sera sec, détachez-le dans l'étuve même à l'aide d'une spatule, et renfermez-le dans des flacons de petite capacité bien bouchés. (*Codex.*) Il est sous forme de petites paillettes micacées qui s'humectent à l'air.

On peut préparer ainsi beaucoup d'extraits secs.

EXTRAIT DE RHUBARBE.

Rhubarbe coupée,	500	Eau froide,	2000

Faites macérer pendant 24 heures; passez; versez de nouveau sur la racine 3 parties d'eau froide; passez après 12 heures; pressez le résidu; filtrez le liquide qui s'écoulera, puis réunissez-le aux autres et évaporez en extrait. (*Codex.*)

Préparez de même les extraits aqueux de coloquinte et d'agaric blanc.

EXTRAIT DE RHUBARBE COMPOSÉ.

Aloès,	1	Ext. de rhubarbe,	3

Faites ramollir au bain-marie à l'aide de l'alcool, et rapprochez. (*Jourd.*)

Taddey y ajoute du jalap, et d'autres pharmacologistes, du savon.

2° EXTRAITS ALCOOLIQUES OU HYDROALCOOLIQUES.

EXTRAIT ALCOOLIQUE DE CIGUE.

Ciguë en poudre demi-fine,	1000
Alcool à 56°,	3500

Humectez la poudre avec 500 d'alcool; tassez-la convenablement dans l'appareil à lixiviation. Après 12 heures lessivez avec le reste de l'alcool; chassez l'alcool resté dans la masse par de l'eau, et arrêtez l'écoulement des liqueurs aussitôt que celles-ci troubleront les premières.

Distillez les liqueurs alcooliques au bain-marie pour retirer toute la partie spiritueuse, et achevez d'évaporer jusqu'à consistance d'extrait. (*Codex.*)

Préparez de la même manière les extraits de feuilles de : aconit, anémone, belladone, digitale, jusquiame, rue, sabine, stramoine; fleurs de arnica, houblon, pavots (têtes de), narcisse des prés;

D'écorces de : quinquina, racine de grenadier, buis;

De racines de : caïnça, colchique, colombo, ellébore noir, ipécacuanha, jalap, polygala, salsepareille, valériane.

De cantharides.

EXTRAIT DE COLOQUINTE COMPOSÉ.

Extr. panchymagogue ou *catholique.*

Chair de coloquinte,	180	Cardamome,	30
Aloès,	370	Savon dur,	90
Scammonée,	125	Alcool faible,	3500

Faites macérer dans l'alcool d'abord la coloquinte; passez; ajoutez les autres substances, et faites évaporer en ajoutant le cardamome à la fin. (*Lond.*)

La composition de cet extrait varie beaucoup dans les pharmacopées.

EXTRAIT ALCOOLICO-ÉTHÉRÉ DE CUBÈBES.

Cubébine de Labeylonie.

Mettez Q. V. de poudre de cubèbe dans l'appareil à déplacement; épuisez-la par l'éther, puis par l'alcool à 56°; distillez séparément les deux teintures; évaporez au

bain-marie le résidu de la teinture alcoolique et réunissez-le à celui de la teinture éthérée.

1 partie de cet extrait en représente 5 de cubèbe.

EXTRAIT DE SCILLE.

Squames sèches de scille, 500 Alcool à 56°, 2000

Faites macérer pendant quelques jours; passez avec expression; traitez de nouveau le résidu par 1 kilog. d'alcool; distillez les teintures pour en retirer l'alcool et achevez de rapprocher l'extrait. (*Codex.*)

Préparez ainsi les extraits de coloquinte, safran, myrrhe, noix vomique, en employant pour celui-ci de l'alcool à 80°.

EXTRAIT DE SEMENCES DE STRAMOINE.

Semences de stramoine, 500 Alcool à 56°, 1500

Pulvérisez les semences et faites-les digérer dans l'alcool à une douce chaleur pendant quelques heures; passez avec expression; faites un nouveau traitement; filtrez les liqueurs; évaporez jusqu'en consistance d'extrait; traitez celui-ci par 4 fois son poids d'eau froide; filtrez et évaporez de nouveau. (*Codex.*)

Préparez de même les extraits de semences de : jusquiame, belladone.

EXTRAIT SUDORIFIQUE DE SMITH.

Esp. sudorif. de Smith, 500 Alcool à 56°, 4000

Faites macérer pendant 15 jours; décantez, filtrez; retirez l'alcool par distillation et conservez le résidu.

3° EXTRAITS VINEUX OU OENOLIQUES.

On ne connaît que l'extrait d'opium au vin dont nous avons parlé plus haut.

4° EXTRAITS ACÉTIQUES.

On peut les obtenir par macération et lixiviation; mais ils ne sont point employés, si ce n'est les quelques-uns qui suivent. (*V.* la remarque sur ces extraits, page 252.)

EXTRAIT ACÉTIQUE DE CANTHARIDES.

Cantharides en poudre grossière, 4
Acide pyroligneux, 1 Alcool à 85°, 16

Faites digérer au bain-marie; passez avec expression; filtrez, distillez et évaporez à une douce chaleur.

On obtient une huile verte. Un papier graissé avec, et appliqué sur la peau, fournit en peu de temps une ampoule bien formée.

EXTRAIT DE COLCHIQUE ACÉTIQUE.

Colchique frais, 370 Acide acétique, 75

Pilez le colchique en versant peu à peu l'acide acétique dessus; exprimez le suc et faites évaporer en consistance dans un vase de terre non vernissé. (*Lond.*)

Le docteur Scudamore prépare son extrait acétique de colchique en évaporant à une douce chaleur une infusion saturée de bulbes secs dans du vinaigre distillé, jusqu'en consistance de miel épais.

Suivant l'auteur, cet extrait est bien plus énergique que les extraits aqueux et alcooliques.

5° EXTRAITS ÉTHÉRÉS.

Ces extraits sont peu nombreux. Celui de fougère mâle (V. *Huile*), celui de digitale et celui de cantharides sont les seuls employés. On épuise les substances par l'éther dans l'appareil à déplacement, et on distille les liqueurs pour en retirer l'éther. Le résidu est l'extrait.

EXTRAIT DE FIEL DE BOEUF.

On fait une incision aux vésicules qui contiennent la bile; on fait tomber celle-ci sur un blanchet, puis on l'évapore jusqu'en consistance d'extrait.

FAAM.

Faham, fahon; *Angræcum fragrans.* (Orchidées.)

Il nous vient de l'île Maurice sous forme de grandes feuilles allongées, fauves, d'une odeur suave de fève tonka et d'une saveur parfumée.

On le prend en infusions théiformes. C'est le pendant de l'*aya-pana.*

FARINES ÉMOLLIENTES.

Farines de lin, de seigle et d'orge āā P. E.

(*Codex.*)

FARINES RÉSOLUTIVES.

Farines de fenugrec, de fèves, d'orobe, de lupin āā P. E.

(*Codex.*)

FÉCULES.

On a donné le nom de fécules (de *fecula*, diminutif de *fex*, lie, dépôt, fèces) à des produits végétaux généralement blancs, pulvérulents, insipides, inodores, insolubles dans l'eau froide, mais formant avec l'eau bouillante un liquide qui se prend en gelée par refroidissement et que l'iode colore en bleu.

Les fécules ne diffèrent entre elles que physiquement, car chimiquement elles ont les mêmes propriétés et peuvent toutes se rapporter au même type, à l'amidon.

FÉCULE DE POMMES DE TERRE.

Sa préparation est fort simple. On râpe les tubercules, on divise la pulpe dans l'eau et l'on jette le tout sur un tamis; l'eau, en passant, entraîne avec elle la fécule; on laisse reposer, on décante, on lave le pré-

cipité féculent jusqu'à ce qu'il soit parfaitement blanc. On le fait égoutter sur des toiles, puis sécher au grand air ou à l'étuve.

On en prépare des bouillies nourrissantes. On l'emploie fréquemment en cataplasmes.

FÉCULES ALIMENTAIRES COMPOSÉES.

PALAMOUD.

Cacao torréfié,	250	Fécule de pommes de terre,	1000
Farine de riz,	1000		
Santal rouge,	30		(*Soub.*)

RACAHOUT DES ARABES.

Cacao torréfié,	15	Farine de riz,	40
Fécule de pommes de terre,	40	Sucre,	60
		Vanille,	2

Cadet remplace la farine de riz par une petite quantité de salep. Analeptique, 1 à 2 cuillerées dans 250 d'eau, de lait ou de bouillon. (*Soub.*)

Le *Kaïffa* ou *fécule orientale*, le *Tanakoub de l'Inde*, la *Palmyrène*, l'*Allataïm du Harem, etc.*, sont des mélanges analogues.

WAKAKA DES INDES.

Sucre,	125	Cannelle,	4
Cacao torréfié,	45	Rocou sec,	4
Sucre vanillé,	40		

Une cuillerée à bouche dans un potage au riz, au vermicelle, dans du lait, du chocolat. (*Cad.*)

M. Bouchardat supprime le rocou, mais y fait entrer de l'ambre gris; M. Soubeiran fait la même suppression et ajoute ambre et musc.

FÉCULES MÉDICINALES.

FÉCULE D'ARUM.

Tubercules frais d'arum, Q. V.

Râpez les tubercules et exprimez-en la pulpe dans un sac de toile. Versez le suc qui s'en écoule sur un tamis pour en séparer les débris grossiers, puis abandonnez-le au repos; la fécule se précipite; on décante et on fait sécher à l'ombre. Enfin on pulvérise et l'on conserve dans des vases bien fermés.

On prépare de la même manière les fécules de *bryone*, d'*élatérium*, de *marrons d'Inde*, d'*iris*, de *pivoine*.

FÉCULE DE BELLADONE.

Feuilles fraîches de belladone.

Pilez les feuilles, exprimez-en le suc, passez celui-ci à travers un tissu de toile pour en séparer les débris grossiers, mettez sur le feu, enlevez le coagulum qui se forme, faites-le sécher et pulvérisez.

Préparez de la même manière les fécules de *ciguë*, de *jusquiame* et de plantes analogues.

La proportion des principes actifs qu'elles retiennent n'étant point fixe, et par conséquent leurs effets n'étant point constants, toutes ces fécules sont à peu près abandonnées.

Les fécules connues sous les noms d'*amidon*, d'*arrow-root*, de *sagou* et de *tapioca*, seront traitées à leurs noms.

FENOUIL.

Anethum fœniculum. (Ombellifères.)

Plante originaire du Levant et commune aujourd'hui dans toute l'Europe.

On emploie la racine, les feuilles et les fruits séminoïdes. La racine est grosse comme le doigt, longue de 20 à 30 centimètres. Les feuilles sont très-divisées, à découpures capillaires. Le fruit est ovale, un peu courbé, d'un gris jaunâtre. Toutes ces parties sont aromatiques.

Carminatifs, diurétiques, apéritifs.

FER.

Mars, chalybs; *Ferrum.*

Corps simple métallique dont la découverte remonte aux temps les plus reculés. L'histoire rapporte en effet que Tabulcain ou Vulcain, qui vivait 4,000 ans avant Jésus-Christ, travaillait habilement le fer et l'airain. Les alchimistes le nommèrent Mars à cause du rapport mystérieux qu'ils supposaient exister entre ce métal et la planète de ce dieu.

Le fer est solide, dur, grenu ou lamelleux, très-ductile, susceptible d'acquérir un beau brillant par le poli, attirable à l'aimant.

Le fer du commerce n'est jamais pur; mais les substances étrangères qu'il contient n'ont que peu d'influence sur ses propriétés médicales. Il vaut mieux cependant choisir le fer doux.

C'est à l'état de poudre fine qu'on l'emploie. Pour obtenir cette poudre, on commence par réduire le fer en limaille, on pile celle-ci dans un mortier, on passe au tamis de crin, puis on porphyrise. Quand on veut employer la limaille du commerce on doit, avant de la piler, en séparer le cuivre qu'elle pourrait contenir à l'aide de l'aimant, puis la passer au mortier et la vanner pour en séparer la rouille.

Le fer en poudre porte le nom de *limaille de fer préparée ou porphyrisée.*

La pulvérisation du fer est une opération fort longue. M. Capitaine a proposé de mettre du safran de mars dans un tube et de faire passer dessus un courant d'hydrogène à la chaleur rouge, on obtient ainsi du fer (*fer réduit par l'hydrogène*) dans un état de division extrême et facilement attaqua-

ble par les acides de l'estomac. Ce dernier ne doit être délivré que sur prescription spéciale.

Le fer fait depuis longtemps partie de la matière médicale, mais à aucune époque assurément il ne fut aussi en vogue qu'aujourd'hui; c'est qu'il jouit en effet, ainsi que ses composés chimiques, de propriétés positives et extrêmement précieuses. On l'emploie comme tonique dans les affections du système lymphathique et toutes celles caractérisées par la faiblesse et l'inertie des organes, comme la chlorose, l'aménorrhée, les écoulements muqueux. Il modifie le sang d'une manière remarquable, soit en se combinant avec lui, soit en le ramenant à un état meilleur en agissant sur les organes de l'hématose.

Le fer ou ses préparations, tantôt relâchent, tantôt constipent, mais toujours colorent en noir les excréments. Ils sont aussi en grande partie évacués par les urines.

On le fait prendre en poudre à la dose de 1 à 20 décigrammes progressivement. Il entre dans les pastilles et les pilules martiales. Le *chocolat ferrugineux* de Colmet d'Aage est à la limaille porphyrisée. Le *sirop ferreux* du docteur Dusourd est préparé en dissolvant du fer dans du sirop de sucre au moyen de la pile galvanique. Est-ce une dissolution, est-ce une combinaison qui s'opère dans ce sirop? C'est ce que l'auteur ne sait pas lui-même.

FERCULUM SAXONIÆ.

Farine d'orge, 340 Sucre, 113 Cannelle, 2

Mettez le mélange dans un vase couvert, enveloppez celui-ci d'une pâte de froment; mettez au four jusqu'à ce que la pâte soit cuite; retirez alors le vase, laissez refroidir et pulvérisez le contenu.

Ajoutez, au besoin, du quinquina, de la salsepareille, des amandes, des pistaches.

15 à 60 gram. cuits dans du bouillon, pendant un mois au moins, dans l'émaciation, l'étisie, etc. (*Tad.*)

FICAIRE.

Petite chélidoine; *Ficaria ranunculoïdes.* (Renonculacées.)

Petites plantes des lieux humides et ombragés des bois, à fleurs d'un jaune éclatant et ayant de petites racines tuberculeuses. Les feuilles passent pour résolutives employées à l'extérieur.

FILIPENDULE.

Spiræa filipendula. (Rosacées.)

Plante herbacée des bois, à feuilles pinnées et à fleurs blanches, petites, en cime.

La racine, qui est tuberculeuse et chevelue, est noire au dehors, blanchâtre en dedans et d'une saveur astringente.

Elle passe pour astringente et diurétique. On emploie aussi les feuilles.

FOMENTATIONS.

Du latin *fotus*. Action d'échauffer, d'étuver, de fomenter, et, par extension, le liquide qui sert à fomenter. Ce sont donc des médicaments externes.

Les fomentations sont des infusés, des décoctés, des liqueurs vineuses, acétiques, alcooliques, dont on imbibe des compresses qu'on applique chaudes, tièdes ou froides sur les parties malades.

Elles ne diffèrent des lotions qu'en ce que celles-ci servent à laver et ne séjournent pas, et des embrocations en ce que ces dernières contiennent un corps gras.

Les fomentations destinées à être appliquées sur le front prennent le nom de *frontaux*.

FOMENTATION AMMONIACALE CAMPHRÉE.

Carbon. d'ammon., 30 Alcool camphré, 200
Eau, 500

(*Hôpitaux allemands.*)

FOMENTATION ANTISEPTIQUE.

Décocté de quinquina,	1000
Teinture de quinquina,	15
Camphre dissous dans l'alcool,	8

Ulcères de mauvais caractère. (*Cad.*)

FOMENTATION AROMATIQUE.

Espèces aromatiques, 50 Eau bouillante, 1000

FOMENTATION ASTRINGENTE.

Décocté de quinquina,	500	Alcool,	45
de grenade,	500	Alun,	24
de chêne,	500		(*Cad.*)

FOMENTATION ASTRINGENTE ALUNÉE.

Ecorce de chêne, 500 Balauste, 125 Eau, 3000

Réduisez à moitié, passez et ajoutez :

Alun, 24 (*Swed.*)

FOMENTATION ASTRINGENTE DE RICORD.

Vin rouge, 250 Tannin, 3

FOMENTATION ASTRINGENTE VINAIGRÉE.

Ecorce de chêne, 15 Eau, 1000

Réduisez à moitié par ébullition, ajoutez :

Camomille, 15 Vinaigre, 125

Laissez infuser; passez. (*Aut.*)

FOMEMTATION CALMANTE.

Feuil. de guimauve, de pavot, de jusquiame āā, 1
Eau, 16

Faites bouillir pendant vingt minutes; passez. (*Foy.*)

FOMENTATION DIURÉTIQUE.

Pariétaire. 1 Eau, 12

Faites bouillir, et par 375 gram. de colature ajoutez :

Teinture de scille ou nitre, 8

(*Hôpitaux allemands.*)

FOMENTATION ÉMOLLIENTE.

Espèces émollientes, 30 Eau, Q. S.

Obtenez un litre de décocté ; passez. (*Codex.*)

FOMENTATION CONTRE LA GANGRÈNE.

Eau, 1500 Quinquina, 30

Faites réduire à 1000 ; ajoutez :

Camomille, tanaisie ãã, 15

Après un bouillon, passez et ajoutez à la colature refroidie :

Alcool camphré, 60 Acide chlorhydrique, 30

Pour appliquer sur les plaies gangréneuses. (*Cad.*)

FOMENTATION DE JUSTAMOND.

Alcoolat de romarin, 500 Sel ammoniac, 30

Sur les tumeurs indolentes. (*Cad.*)

FOMENTATION MERCURIELLE DE BATEMAN.

Sublimé corrosif, 0,1 Eau, 125,0
Esprit de lavande composé, 30,0

Maladies de la peau. (*Foy.*)

FOMENTATION NARCOTIQUE.

Espèces narcotiques, 30 Eau bouillante, 1000

Faites infuser pendant une heure; passez. (*Codex.*)

Sert aussi en injections. Préparez de même les fomentations ou injections avec la *belladone*, la *ciguë*, la *jusquiame*, la *morelle*, la *stramoine*.

FOMENTATION OPHTHALMIQUE DE SICHEL.

Alcoolat de romarin, 30 Ether acétique, 4
de Fioraventi, 10

FOMENTATION OPHTHALMIQUE AVEC LA STRYCHNINE DE SICHEL.

Strychnine, 0,25 Ether sulf., 15,0

Trois ou quatre frictions par jour sur le front dans les amauroses torpides.

FOMENTATION OPIACÉE DE RICORD.

Eau dist. de laitue, 250 Ext. d'opium, 8

FOMENTATION RÉFRIGÉRANTE.

Chlorure de potassium, 58 Sel de nitre, 1
d'ammonium, 32 Eau, 320

Mêlez. On obtient un abaissement de température de 18°. (*Cad.*)

FOMENTATION RÉSOLUTIVE.

Eau dist. de roses, 1500 Ext. de saturne, 90
Eau-de-vie, 90

Mêlez. (*Cad.*)

FOMENTATION RÉSOLUTIVE AMMONIACALE.

Sel ammoniac, 15 Eau, 360

Dissolvez et ajoutez :

Eau-de-vie, 60 Ext. de saturne, 8

(*Fuld.*)

FOMENTATION SAVONNEUSE.

Savon médicinal, 1 Eau-de-vie, 30

Dans les entorses, les contusions. (*Foy.*)

FOMENTATION SINAPISÉE DE FOUQUIER.

Farine de moutarde, 125 Eau tiède, 500

Délayez. On applique des compresses imbibées de ce liquide. (*Cad.*)

FOMENTATION AVEC LE SUREAU.

Fleurs de sureau, 10 Eau bouillante, 1000

Faites infuser et passez. (*Codex.*)

En ajoutant 60 gram. d'alcool on obtient la *fomentation contre l'érysipèle* mentionnée par M. Bouchardat.

FOMENTATION DE TABAC.

Tabac en feuilles, 60 Eau, 500

Contre la gale. (*Hôpitaux milit.*)

FOMENTATION DE TABAC ALCALINE DE MAUVAT.

Nicotiane, 60 Eau, 500

Faites bouillir, passez et ajoutez :

Carbonate de potasse, 5

Contre la teigne, en applications après avoir coupé les cheveux. (*Bouch.*)

FOMENTATION VINAIGRÉE.

Vinaigre blanc, 250 Eau froide, 1000

Mêlez. (*Codex.*)

FOMENTATION VINEUSE.

Vin rouge, 1000 Miel blanc, 125

Faites dissoudre. (*Codex.*)

FRONTAL HYPNOTIQUE.

Jusquiame, 30 Coquelicot, 30

Faites une poudre et ajoutez :

Opium brut dissous dans Q. S. de vinaigre, 0,3

Faites une pâte et appliquez sur le front entre deux linges dans les fortes céphalalgies. (*Cad.*)

FRONTAL CONTRE LA MIGRAINE.

Vinaigre rosat, 15 Eau de sureau, 60
Eau de roses, 60 Blanc d'œufs Q. S.

Battez le tout ensemble et ajoutez

Camphre dissous dans l'éther, 4

On applique la pâte sur le front, entre deux linges, contre la migraine. (*Cad.*)

FOUGÈRES.

Trois fougères sont mentionnées dans les pharmacopées :

1° *Fougère mâle, néphrode; Aspidium fe-*

lix mas. Rhizôme improprement nommé racine, long de 15 à 20 centimètres, gros comme le pouce, noueux, écailleux, noir au dehors, blanc au dedans; saveur astringente, odeur nauséeuse; son principe actif paraît résider dans une matière grasse, soluble dans l'éther.

C'est un anthelmintique fort employé contre les lombrics, les tænias (botryocéphales). Sous ce dernier rapport, on l'emploie à la manière du grenadier. Aujourd'hui, cependant, les médecins préfèrent employer l'extrait huileux qu'on en retire au moyen de l'éther, dont nous avons déjà parlé.

On en fait une poudre, un extrait, une teinture éthérée, etc.

2° *Fougère femelle, ptéride; Pteris aquilina* ou *aspidium felix femina.* On employait jadis le rhizôme concurremment avec celui de fougère mâle.

3° *Fougère royale, osmonde, fougère fleurie; Osmunda regalis.* On l'a employée à l'intérieur contre le rachitisme, les scrofules. On en fait des paillasses, ainsi qu'avec les frondes des autres fougères, sur lesquelles on fait coucher les enfants rachitiques.

FOURMIS.

Fourmi rouge; Formica rufa. (Ins. hyménopt.)

Il contient un acide particulier, l'*acide formique*, auquel il doit l'odeur forte qu'il exhale et sa propriété rubéfiante.

On emploie quelquefois les fourmis en cataplasmes; parfois aussi on plonge le membre paralysé dans un fourmilière. On en fait une teinture, un alcoolat.

FRAGON.

Petit houx, houx frelon; Ruscus aculeatus. (Asparaginées.)

Arbuste formant de petits buissons et très-commun dans certaines parties de la France. On emploie le rhizôme, portant les véritables racines sous forme de fibres nombreuses grisâtres.

Diurétique. Il fait partie des cinq racines dites apéritives.

Le *laurier alexandrin; Ruscus hypoglossum,* plante d'Europe, passe pour astringent.

FRAISIER.

Fragaria vesca. (Rosacées.)

On emploie la racine, ou plutôt le rhizôme, qui est cylindrique, noirâtre au dehors, rosé au dedans.

Diurétique usité sous forme de tisane.

Les fraises servent à faire un sirop.

FRAXINELLE.

Dictame blanc; Dictamnus albus. (Rutacées.)

On emploie l'écorce de la racine, qui est grosse comme le petit doigt et moins, allongée, blanche, d'odeur et de saveur aromatiques.

Diaphorétique. Inusité.

FRÊNE.

Fraxinus excelsior. (Jasminées.)

Avant la découverte du quinquina, l'écorce (quinquina d'Europe), qui est amère et astringente, était employée comme fébrifuge.

Les feuilles, dont les cantharides se nourrissent, sont purgatives. On sait que ce sont des frênes qui, dans la Calabre, fournissent la manne.

FULIGOKALI.

Potasse caustique,	20	Eau distillée,	2000
Suie brillante pulv.,	100		

Faites bouillir pendant une heure, laissez refroidir; étendez d'eau pour que la filtration se fasse mieux; filtrez, évaporez à siccité et renfermez dans des flacons chauds.

Pour le *fuligokali sulfuré* on prend :

Fuligokali,	60	Potasse caustique,	14
Soufre,	4		

Faites dissoudre le soufre dans la potasse, ajoutez le fuligokali et opérez comme ci-dessus.

Employé dans les mêmes cas que l'anthrakokali et aux mêmes doses.

FUMETERRE.

Fiel de terre, pisse-sang; Fumaria officinalis. (Fumariacées.)

Petite plante à tige rameuse, débile, à feuilles ténues, découpées, glauques, à petites fleurs purpurines. Toute la plante est inodore et amarescente.

Elle est très-commune dans les champs cultivés.

Tonique dépuratif, dont on fait un fréquent usage dans les maladies de la peau, la jaunisse. On en fait des hydrolés, un extrait, un sirop.

On a employé comme amer et emménagogue la racine de la *fumeterre bulbeuse; Corydalis bulbosus.* Elle contient de la *corydaline.*

FENUGREC.

Sénégrain; Trigonella fenum-græcum. (Légumineuses.)

On emploie la semence, qui est jaunâtre, presque carrée. Son odeur est forte et

peu agréable quand on l'écrase; sa saveur est amère et mucilagineuse.

Inusité, si ce n'est par les éleveurs, pour engraisser promptement les bestiaux.

FUMIGATIONS.

Elles consistent en des expansions de gaz ou de vapeurs que l'on répand dans l'atmosphère ou que l'on dirige sur quelque partie du corps (V. bains). On peut employer en fumigations toutes les substances volatilisables.

Les fumigations destinées à agir sur l'air, tantôt détruisent les miasmes organiques nuisibles, telle est l'action des fumigations de chlore et d'acide nitreux; tantôt ne font que masquer quelque mauvaise odeur, telles sont celles que l'on obtient par la combustion du sucre, des résines, du succin, des baies de genièvre, du vinaigre.

FUMIGATION ALCOOLIQUE.

Alcool, 100

(*F. H. P.*)

FUMIGATION DE BENJOIN.

Benjoin concassé, 15

On jette sur des charbons ardents et on recueille les vapeurs avec une flanelle avec laquelle on fait des frictions.

FUMIGATION DE CHLORE.

F. Guytonnienne.

Sel marin pulv.,	300	Eau commune,	200
Bioxyde de manganèse,	100	Acide sulfur.,	200

Mêlez les 3 premières substances dans un vase de terre ou de verre et ajoutez-y l'acide. (*Codex.*)

En agitant ce mélange avec une baguette de verre le dégagement est plus considérable. Dans les hôpitaux on met le mélange dans l'appareil de Guyton-Morveau. La pièce dans laquelle on fait la fumigation doit être parfaitement close.

La dose ci-dessus est suffisante pour une pièce de 111 mètres cubes.

FUMIGATION DE CINABRE.

Cinabre pulv., 30

(*F. H. P.*)

FUMIGATION DE GENIÈVRE.

Baies de genièvre concassées, 250

On les met dans une bassinoire avec des charbons ardents, et on passe celle-ci entre les draps.

Dans les douleurs rhumatismales, musculaires, le lombago.

FUMIGATION DE GOUDRON.

Goudron, Q. V. Eau bouillante, Q. S.

On tient le mélange en ébullition dans la chambre du malade. (*Soub.*)

Ces fumigations ont été employées avec succès dans les catarrhes chroniques et la phthisie.

FUMIGATION MERCURIELLE.

Cinabre pulv., 120 Oliban, 80

Jetez sur des charbons ou une pelle chaude. (*Bouch.*)

FUMIGATION DE SMITH.

Acide sulfurique, eau āā, 15

Mêlez, tenez le mélange sur la cendre chaude et ajoutez peu à peu :

Nitrate de potasse, 15

Cette dose peut désinfecter un espace de 120 mètres cubes.

FUMIGATION DE SOUFRE.

Soufre, 30 grammes.[1]

(*F. H. P.*)

Contre la gale et autres affections cutanées.

FUMIGATION STIMULANTE.

Absinthe,	20	Armoise,	20
Eau bouillante,	1000		

Dirigez la vapeur sur les parties sexuelles pour ramener la menstruation.

GALANGA.

On distingue deux sortes de galanga: 1° *le grand galanga*, *galanga de l'Inde* ou *de Java*; 2° *le petit galanga*, ou *galanga de la Chine*, *galanga officinal*. Racines ou plutôt rhizômes articulés, marqués de franges circulaires, de couleur jaune, fauve, d'une odeur et d'une saveur aromatiques, se rapprochant de celle de gingembre. Ils sont coupés par tronçons de 2 à 4 centimètres de long, sur 6 à 12 millimètres d'épaisseur.

Ils sont évidemment produits par la même plante, le *maranta* ou *alpinia galanga*. (Amomées.)

Excitants, stomachiques. Ils entrent dans quelques préparations. Les gens de la campagne en font un vin par digestion sur les cendres chaudes, qu'ils donnent à leurs vaches pour les exciter à aller au taureau.

GALBANUM.

Gomme-résine produite par le *bubon galbanum.* (Ombellifères.) Plante originaire du cap de Bonne-Espérance.

En masses agglutinées, plastiques, mêlées de semences et de débris de feuilles; d'un aspect gras, laissant apercevoir dans leur intérieur des larmes blanc jaunâtre, odeur de gomme ammoniaque fenouillée, saveur chaude et amère; il contient une

huile volatile bleue. Il devient sec avec le temps.

On connaît un *galbanum en larmes*. Mais il est rare dans le commerce.

Stimulant, antispasmodique. Il fait la base de l'emplâtre de son nom ; il entre dans la thériaque, le diascordium, le baume de Fioraventi, le diachylon gommé.

GALÉGA.

Faux indigo, rue de chèvre ; Galega officinalis. (Légumineuses.)

Plante indigène, à fleurs blanches, petites et en grappes. Il a eu une grande réputation comme sudorifique et alexipharmaque. — Inusité.

La racine de *galéga de Virginie* passe pour anthelmintique.

GARANCE.

Rubia tinctorum. (Rubiacées.)

On emploie la racine, qui est longue, cylindrique, grosse comme une plume à écrire, rouge foncé en dehors et rouge vif en dedans. Sa saveur est amarescente et légèrement styptique. Elle contient un principe colorant, rouge, nommé *alizarine*, d'*alizari*, nom que la garance porte dans le Levant.

La garance est cultivée dans le midi de la France, pour les besoins des arts. Celle d'Orient, et surtout celle qui vient de Chypre, est la plus estimée.

Employée dans le rachitisme. Cette substance est remarquable par la propriété qu'elle possède de teindre en rouge les os des individus soumis à ce traitement.

GARGARISMES ET COLLUTOIRES.

Médicaments liquides, magistraux, destinés à combattre les maladies de la gorge, et dont l'eau est ordinairement l'excipient. Les autres composants sont très-variables. Selon leur action ils sont dits astringents, émollients, excitants, etc. On les promène dans la bouche ou la gorge, sans les avaler.

On donne plus spécialement le nom de *collutoires*, aux gargarismes très-concentrés, souvent de consistance sirupeuse, et que l'on applique avec un pinceau, la barbe d'une plume, une éponge, pour combattre quelques affections de la bouche.

GARGARISME ADOUCISSANT.

Racine de guimauve, 15 Pavot, N° 1

Faites bouillir dans Q. S. d'eau, pour obtenir 250 de décocté auquel vous ajouterez :

Miel blanc, 30 (*Guib.*)

Quelques formulaires ajoutent du lait et des figues.

GARGARISME ALUNÉ DE RICORD.

Eau dist. de laitue, 250 Miel rosat, 40.
Alun, 2 (*Bouch.*)

GARGARISME ANTISCORBUTIQUE.

Espèces amères, 4 Eau bouillante, 250

Faites infuser et ajoutez :

Sirop de miel, 60 Teint. antiscorbut., 30
(*Codex.*)

GARGARISME ANTISEPTIQUE.

Quinquina rouge, 8 Eau, 250

Faites bouillir, passez et ajoutez :

Miel rosat, 30 Eau de Rabel, 1
Alcool camphré, 1 (*Guib.*)

GARGARISME ANTISYPHILITIQUE.

Décocté d'orge, 500 Liqueur de Van-Swieten, 30
Sirop de Cuisinier, 60
(*Cad.*)

GARGARISME ANTISYPHILITIQUE DE SMITH.

Sublimé corrosif, 0,05 Lait de vache, 60
Ext. d'opium, 0,15 Mucilage de gomme, 30
Décocté d'orge, 250, Sirop de miel, 30
(*Ber.*)

GARGARISME ANTIVÉNÉRIEN.

Mercure doux, 0,8 Décocté d'orge, 150
Gomme arab., 4, Sirop de guimauve, 45
(*Jourd.*)

GARGARISME ASTRINGENT.

Roses rouges, 8 Eau bouillante, 250

Faites infuser, passez et ajoutez :

Miel rosat, 30 Alun, 4
(*F. H. P.*)

GARGARISME ASTRINGENT DE BENNATI.

G. *Alumineux, tonique* ou *hémostatique*.

Sulfate d'alumine, 5 Sirop diacode, 20
Décoction d'orge, 300

On peut porter la dose d'alun jusqu'à 20 grammes. On y ajoute souvent 30 grammes de sirop de mûres ou de miel rosat. (*Bouch.*)

GARGARISME ASTRINGENT VINEUX.

Noix de galle, 4 Roses rouges, 4
Ecorce de grenade, 4 Vin rouge, 125

Faites infuser et ajoutez à la colature :

Miel rosat, 60 Acide sulfurique, Q. S.

Pour aciduler agréablement. (*Ratier.*)

GARGARISME CHLORURÉ DE CULLERIER.

Liqueur de Labaraque, 15 Miel rosat, 30
Eau d'orge, 250

Contre la fétidité de l'haleine, les gengivites ulcéreuses. (*Foy.*)

GARGARISME AVEC LE CYANURE DE MERCURE DE PARENT.

Cyanure de merc., 0,5 Décocté de guimauve, 500

Ulcérations syphilitiques de la bouche. (*Bouch.*)

GARGARISME DÉTERSIF.

Miel rosat, 60 Eau d'orge, 250
Alcool sulfurique, 2 (*Codex.*)

GARGARISME DÉTERSIF BORATÉ.

Liqueur contre les aphthes.

Infusé de feuilles de ronces, 250
Borax, 4 Miel rosat, 30
(*Soub.*)

GARGARISME EXCITANT.

Teint. de quinquina, 15 Esprit de cochléaria, 4
Sirop de mûres, 15 Infusé de sauge, 180
(*Cad.*)

GARGARISME HYDROCHLORIQUE DE RICORD.

Eau distillée de laitue. 220 Miel rosat, 30
Acide chlorhydrique pur, 1

Dans la stomatite mercurielle. (*Bouch*).

GARGARISME IODURÉ DE RICORD.

Eau distillée, 200,0 Teint. d'iode, 4,0
Iodure de potassium, 0,5 (*Bouch.*)

GARG. MERCURIEL.

Sublimé corrosif, 0,3 Miel rosat, 60,
Décocté d'orge, 500 (*Foy.*)

GARGARISME CONTRE LE PTYALISME.

Borax, 4 Eau, 375
Chlorure de soude, 15 Miel, 30
(*Foy.*)

GARGARISME DE QUARIN.

Contre la paralysie de la langue.

Eau de sauge, 250 Sel ammoniac, 8
Esprit de cochléaria, 24 Pyrèthre pulv., 6

Digérez pendant une nuit, coulez et ajoutez :

Miel, 15 (*Cad.*)

GARGARISME CONTRE LA SALIVATION MERCURIELLE.

Noix de galle, 5 Eau bouillante, 500

Faites infuser, passez, ajoutez :

Miel, 50 (*Bouch.*)

GARGARISME TÉRÉBENTHINÉ DE GEDDINGS.

Mucilage de gomme arabique, 250
Huile volatile de térébenthine, 10

Agitez. Dans la salivation mercurielle. (*Bouch.*)

GARGARISME AU VINAIGRE.

Vinaigre blanc, 20 Décocté d'orge, 200
Miel rosat, 50 (*Bouch.*)

COLLUTOIRE ANTIODONTALGIQUE.

Pyrèthre, 30, opium, 03, vinaigre, 375

Faites digérer, passez. (*Soub.*)

COLLUTOIRE ANTISEPTIQUE DE GUERSANT.

Décocté de quinquina, 90 Chlorure de soude, 30
Sirop d'écorce d'orange, 30

Contre la gangrène de la bouche, la stomatite mercurielle, etc.

COLLUTOIRE DÉTERSIF.

Vinaigre, 2 Décocté d'orge, 8

COLLUTOIRE DÉTERSIF BORATÉ.

Borax, 4 Sirop de mûres, 30
(*Foy.*)

COLLUTOIRE HYDROCHLORIQUE.

Miel blanc, 40 Acide chlorhydrique, 10

Détersif. Dans le ptyalisme mercuriel, en application sur les gencives ; il faut éviter de toucher les dents. (*Bouch.*)

COLLUTOIRE ODONTALGIQUE.

Créosote, alcool ãã P. E.

En application à l'aide d'un petit bourdonnet de coton ou d'amadou, dans la carie dentaire douloureuse.

GATILLIER.

Agnus castus, *petit poivre*, *poivre de moine* ou *sauvage*; *Vitex agnus castus*. (Verbénacées.)

Arbrisseau du midi de l'Europe.

On employait jadis, bien à tort, le fruit (*semen agni casti*), comme antiaphrodisiaque. Ce fruit est une baie globuleuse de la grosseur d'un grain de poivre, enveloppée à la base par le calice de la fleur. Son odeur est aromatique et un peu stupéfiante. — Inusité.

GAYAC OU GAIAC.

Guaiacum officinale. (Rutacées.)

Grand et bel arbre qui croît aux Antilles et surtout à Saint-Domingue et à la Jamaïque. Il fournit les produits suivants :

Le *bois*, qui est d'un tissu très-serré, dur, pesant, offrant un aubier jaune pâle et un ligneux brun verdâtre, d'une odeur aromatique faible, d'une saveur amère, âcre et résineuse ; sa râpure, qui est l'état sous lequel on l'emploie, est jaune verdâtre, d'autant plus foncée qu'elle est plus exposée à la lumière. On substitue quelquefois au bois du *guaiacum officinale* celui du G. sanctum ;

L'*écorce*, qui est grise, compacte, épaisse, fendillée et très-résineuse ;

La *résine* (Gayacine) qui exsude naturellement du tronc par des crevasses accidentelles, mais que l'on retire en plus grande quantité en faisant un trou dans toute la longueur des bûches, chauffant une de leurs extrémités et recevant la résine

de l'autre. En pharmacie on l'extrait quelquefois de la râpure au moyen de l'alcool. Elle est dure, cassante, brun verdâtre, d'une odeur benzoïque faible et d'une saveur âpre. Soluble dans l'alcool et dans l'éther.

L'*esprit de gayac*, qui passait jadis pour sudorifique et diurétique, était l'un des produits de la distillation du bois de gayac. L'*huile de gayac*, employée en frictions dans le rhumatisme, en était un autre qui surnageait le premier.

C'est en 1508 que les Espagnols apportèrent le gayac d'Amérique pour la première fois dans leur patrie. Ils avaient vu les naturels s'en servir avec tant d'efficacité comme antisyphilitique, qu'ils le nommèrent *bois saint*, *bois de vie*. La cure éclatante qu'il procura au célèbre guerrier Van-Hutten, qui publia à cette occasion un ouvrage où il exaltait les vertus du gayac, fit que dès 1519 il était connu du reste de l'Europe.

Stimulant, diaphorétique. Employé dans la goutte, le rhumatisme chronique, les maladies de la peau et surtout les maladies syphilitiques anciennes et rebelles. Le bois, qui est le plus employé, sert à faire des tisanes, un extrait, un sirop, une teinture. C'est l'un des quatre bois sudorifiques.

GÉLATINE.

La gélatine est une substance qui prend naissance par l'action prolongée de l'eau bouillante sur les tissus animaux et plus particulièrement les os, les cartilages, les parties tendineuses et aponévrotiques.

Pure, elle est incolore, inodore et insipide. Sa dissolution dans l'eau chaude se prend en une gelée tremblotante par le refroidissement. L'alcool, le tannin, les autres substances astringentes, quelques sels métalliques coagulent ou troublent la dissolution de gélatine.

Dans le commerce on distingue plusieurs sortes de gélatine en raison de leur origine, de leur degré de pureté, de leurs usages.

1° *Gélatine pure*, *grénétine*. Elle est en feuilles très-minces, longues, blanches, transparentes ; sert à faire des gelées, les blancs mangers, à recouvrir les pilules par la méthode Garot.

Des gélatines un peu plus communes servent à clarifier les vins.

On nomme *Hippocolle* une gélatine préparée en Chine avec les parties blanches du zèbre; ses propriétés ne diffèrent pas de celles de la grénétine.

2° *Colle de Flandre*. On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau des rognures de peaux, de parchemins, etc.; elle est en feuilles minces, jaunâtres, un peu nébuleuses. Pulvérisée grossièrement, elle constitue la *gélatine pour bains*.

3° *Colle forte*, *colle de Givet* ou *de Paris*, obtenue de matières plus communes encore que la précédente; elle est en grandes feuilles noires, épaisses, et n'est employée que dans les arts.

4° *Colle de poisson*, *Ichthyocolle*. C'est la vésicule aérienne desséchée de différents poissons cartilagineux (squales, raies), mais principalement du *grand esturgeon*, *Accipenser huso* (P. Chondroptérygiens), qui abonde dans le Volga. Le commerce distingue trois sortes de colles de poisson : en *lyre* ou *petit cordon*; en *cœur* ou *gros cordon*, en *livre* ou *feuilles*. La meilleure de ces sortes est la plus blanche et celle qui se dissout presque sans résidu.

En médecine on l'a employée sous forme de lavements dans les inflammations d'entrailles, et en injections dans les irritation de la vessie. En pharmacie elle sert à faire le taffetas d'Angleterre. Pour les gelées on lui préfère aujourd'hui la grénétine.

On employait jadis le décocté d'une foule de matières animales dont l'action médicale peut être rapportée en grande partie, sinon entièrement, à la gélatine. Tels sont les bouillons de lézards, de crapauds, de vipères, de renard, de pénis de cerfs et de taureau, de corne de rhinocéros, etc.

GELÉES.

On donne ce nom à des saccharolés formés principalement de sucre et d'une matière gommeuse ou gélatineuse, d'une consistance tremblante.

Ce sont des préparations à la fois médicamenteuses et alimentaires, qui doivent autant que possible flatter la vue, le goût et l'odorat des malades. On les distingue en *végétales* et en *animales*, suivant la nature des substances qui en font la base.

Les premières, tantôt sont de véritables mucilages épaissis et sucrés, comme les gelées de fécules ; d'autres fois elles doivent leur consistance à la pectine ou bien à l'acide pectique, comme toutes les gelées de fruits. Les *gelées animales* ont pour base la gélatine.

A part les gelées de fruits, qui se conservent intactes d'une année à l'autre et même au delà, toutes les autres sont d'une mauvaise conservation.

GELÉE D'AMIDON.

Amidon, 30

Délayez-le dans un peu d'eau froide et versez-le dans

Eau bouillante sucrée, 500

Laissez jeter quelques bouillons pour achever de convertir l'amidon en hydrate, puis coulez dans un vase en ajoutant quelques gouttes d'un alcoolat aromatique. (*Cot.*)

Préparez ainsi la *gelée de fécule de pommes de terre.*

GELÉE ANALEPTIQUE OU PECTORALE.

Dactylène.

Fruits pectoraux,	375	Manne,	90
Réglisse,	90	Gélatine fine,	125
Gomme,	90	Sucre,	750

F. S. A. une gelée.

GELÉE AU BAUME DE TOLU.

Baume de Tolu, 60 Alcool, Q. S.

Dissolvez et ajoutez :

Eau, 2250

Filtrez la liqueur et ajoutez :

Ichthyocolle, 90 Acide tartrique, 15

Faites dissoudre au bain-marie et ajoutez un mélange bien fouetté de :

Eau de fleurs d'oranger, 125 Blanc d'œuf, N° 1

(*Jourd.*)

GELÉE DE CARRAGAHEEN.

Carragaheen, 12 Eau, 360

Réduisez de moitié et ajoutez :

Sucre, 30 (*Hamb.*)

La gelée de carragaheen au lait, de Radius, se prépare en remplaçant l'eau par du lait.

GELÉE DE CHOU ROUGE.

Feuilles de chou rouge, 320

Faites cuire, passez et ajoutez :

Colle de poisson, 60 Sucre, 750

Clarifiez au blanc d'œuf et cuisez en consistance. (*Cad.*)

30 à 125 grammes par jour dans le catarrhe et la phthisie pulmonaire.

GELÉE DE COINGS.

Coings mondés, 3000 Eau, 5000

Faites cuire, passez et ajoutez :

Sucre, 2000

Clarifiez au blanc d'œuf et faites cuire en consistance. Pour obtenir la gelée de coings aromatisée, on ajoute du girofle, de la cannelle et du zeste de citron.

Préparez de même la *gelée de pommes.*

GELÉE DE COLLE DE POISSON ALCOOLIQUE.

Eau dist., 375 Colle de poisson, 43

Chauffez légèrement, passez et ajoutez :

Alcool à 80°, 125

Laissez refroidir. Cette gelée se conserve indéfiniment ; elle contient 2,5 de colle de poisson par 30,0. M. Béral l'a proposée pour donner de la consistance aux gelées végétales et éviter la peine de faire chaque fois une nouvelle dissolution de colle de poisson. On pourrait s'en servir pour administrer, sous forme agréable de gelées, une foule de substances.

Veut-on faire usage de cette gelée alcoolique, on en ajoute une quantité convenable au liquide que l'on veut transformer en gelée, on fait jeter quelques bouillons pour chasser l'alcool et l'on passe.

GELÉE DE CORNE DE CERF.

Corne de cerf râpée et lavée à l'eau tiède, 250

Faites cuire doucement en vase couvert dans 2000 d'eau jusqu'à réduction de moitié, passez en exprimant, ajoutez :

Sucre, 125 Suc de citron, N° 1

Clarifiez à chaud avec un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau, et faites concentrer jusqu'à ce qu'un peu du liquide déposé sur un corps froid se prenne en gelée. Ajoutez alors le zeste du citron, passez et faites refroidir. (*Codex.*)

M. Mouchon propose de préparer cette gelée avec :

Saccharolé de corne de cerf, eau bouillante āā P.E.

Aromatisez avec oléosucre de citron.

Ce procédé nous paraît préférable à ceux proposés jusqu'ici et en particulier à celui de M. Ferrez, qui consiste à débarrasser la gélatine du sel calcaire par l'acide chlorhydrique.

GELÉE DE CORNE DE CERF AMYGDALINE.

Blanc manger.

Gelée de corne de cerf,	250	Sucre,	15
		Eau de fl. d'oranger,	4
Amandes douces,	30	Ess. de citron, goutt.,	12

(*Guib.*)

GELÉE DE GROSEILLES.

On extrait le suc des groseilles par expression à froid ou par la chaleur, on passe au tamis de crin, on met le suc sur le feu avec P. E. de sucre, on écume et l'on fait cuire jusqu'à ce que la liqueur se prenne en gelée par refroidissement. On doit faire cette opération promptement.

On prépare de même la *gelée de framboises.*

GELÉE LAXATIVE.

Eau, 2000 Veau, 1000

Faites bouillir pendant 2 heures, passez, ajoutez :

Manne choisie, 90

Faites bouillir, passez. (*Cad.*)

GELÉE DE LICHEN AMÈRE.

Lichen d'Islande, 60

Faites bouillir dans Q. S. d'eau pendant une heure, passez avec expression, laissez reposer, décantez, remettez le liquide sur le feu, ajoutez-y :

Sucre,	125	Colle de poisson,	4

Remuez jusqu'à ébullition et entretenez en cet état jusqu'à concentration convenable. Passez et faites refroidir. (*Codex.*)

Cette dose produit environ 250 grammes de gelée.

Le Codex recommande de ramollir préalablement la colle de poisson dans l'eau. Il serait peut-être mieux de la remplacer par la grénétine.

La gelée de *lichen au quinquina* ou *tonique* s'obtient en remplaçant le sucre de la gelée de lichen amère par 180 grammes de sirop de quinquina. (*Codex.*)

GELÉE DE LICHEN SANS AMERTUME ※.

Saccharolé de lichen,	60	Eau,	90

Faites jeter un bouillon et aromatisez avec Q. S. de teinture de zestes de citrons.

Le Codex la fait aussi préparer en privant le lichen de son amertume par des macérations dans l'eau, et opérant du reste comme pour la gelée de lichen amère; mais l'emploi du saccharolé est bien préférable.

C'est toujours la gelée sans amertume que l'on donne à défaut d'une autre spécification.

GELÉE DE MOUSSE DE CORSE.

Mousse de Corse,	30	Vin blanc,	60
Sucre blanc,	60	Colle de poisson,	4

Faites bouillir la mousse de Corse pendant une heure dans Q. S. d'eau pour obtenir environ 250 grammes de liqueur, passez, exprimez, ajoutez à la colature les autres substances (la colle de poisson ramollie dans l'eau) et faites cuire en consistance, passez et faites refroidir. (*Codex.*)

M. Béral fait préparer cette gelée avec sirop de mousse de Corse, 180, gelée alcoolique de colle de poisson, 90 ; faites réduire à 250.

La *gelée vermifuge de Marcellini* contient en plus de la fougère mâle et de l'extrait éthéré de cette même substance. Le sucre est remplacé par du sirop de mûres.

GELÉE DE PAIN.

Pain biscuité,	180	Eau,	3600

Faites bouillir pendant une heure, passez, et à 270 de colature ajoutez :

Vin d'Espagne,	60	Suc de citron,	15
Eau de cannelle,	8	Sucre,	45

(*Van.-M.*)

GELÉE PECTORALE DE CHOULANT.

Polygala de Virg.,	8	Eau,	Q. S.

Pour obtenir 250 de décocté. Ajoutez à la colature :

Colle de poisson,	Q. S.	Sirop de fl. d'oranger,	30

A prendre par cuillerées. (*Rad.*)

Phœbus supprime la colle de poisson et ajoute 2,5 de salep.

GELÉE DE SALEP.

Salep, 15 Sucre, 125 Eau, Q. S.

Pour une livre de gelée que vous aromatiserez à volonté. (*Soub.*)

Préparez de même la *gelée de sagou* en doublant la dose de celui-ci.

Plusieurs pharmacopées indiquent un simple mucilage sans sucre ni aromate.

GELÉE DE TABLE SIMPLE.

Grénétine,	30	Sucre,	500
Eau,	750	Acide citrique,	2

On fait dissoudre d'abord la grénétine, puis le sucre et l'acide; on ajoute un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau, on fait bouillir, on écume, on passe et on aromatise. (*Soub.*)

GELÉE DE TABLE A L'ORANGE.

Colle de poisson,	23	Acide citrique,	2
Eau,	750	Teinture de zestes	
Sucre,	375	frais d'oranges,	25

On prépare de la même manière la gelée au citron, en remplaçant la teinture d'oranges par celle de citrons. (*Soub.*)

GELÉES DE TABLE ALCOOLIQUES.

On les prépare suivant les deux formules ci-dessus ; seulement, quand la gelée est passée et avant de la couler, on y mêle 180 grammes d'un alcool agréable, soit rhum, marasquin, kirschwasser ou tout autre. (*Soub.*)

GÉNÉPIS OU GÉNIPIS.

Plusieurs petites plantes alpines portent ce nom, mais la plus usitée est le *génépi blanc*, *absinthe suisse*; *Artemisia rupestris.* (Synanthérées).

Vulnéraire, tonique, stomachique, fébrifuge, emménagogue. L'*absinthe suisse* des liquoristes est préparée avec. On la dit supérieure à celle préparée avec l'absinthe ordinaire.

GENÊTS.

On a employé trois sortes de genêts : 1° *genêt herbacé*; *Genista sagittalis*; 2° *genêt des teinturiers*, *genestrolle*, *G. tinctoria*; 3° la fleur du *genêt à balais*; *Genista scoparia.* Inusités.

GENÉVRIER.

Genévrier commun; *Juniperus vulgaris.* (Conifères.)

Arbrisseau commun, surtout en Hollande. Les fruits, appelés *baies de genièvre*, sont de petits cônes succulents à l'état frais. Ils sont noirâtres, d'une odeur résineuse et d'une saveur balsamique un peu amère.

Le bois est dur, compacte, résineux. On le considère comme antisyphilitique, mais il n'est pas employé. On en obtient par combustion la véritable *huile de cade.*

Les baies sont journellement employées comme stomachique diurétique. On s'en sert beaucoup en fumigations comme antirhumatismal. On en fait un extrait ou rob, une teinture.

GENTIANE.

Gentiane jaune, *grande gentiane; Gentiana lutea.* (Gentianées.)

Plante haute d'un mètre au plus, à feuilles opposées, sessiles, larges; fleurs jaunes disposées en verticilles le long de la tige.

La racine, seule partie usitée, telle qu'on l'apporte de la Suisse ou de l'Auvergne, est grosse comme le pouce, conique, rugueuse, grise à l'extérieur; jaune, spongieuse à l'intérieur; son odeur est forte et sa saveur très-amère. Elle contient un principe colorant cristallin, le *gentisin*, et de la glu.

On considère la gentiane comme le roi des amers indigènes. C'est un tonique, un stomachique et un fébrifuge très-employé. On a donné le nom de *fébrifuge français* à un mélange, à P. E. de gentiane, de camomille et d'écorce de chêne. Les préparations de la gentiane sont : une poudre, des hydrolés, un extrait, un sirop, une teinture, un vin. Elle fait la base de la célèbre poudre du *duc de Portland.* On en a fait des pois à cautères.

Les vétérinaires l'emploient fréquemment dans la dyspepsie des chevaux. Elle est la principale substance de leur thériaque.

Les *gentiana purpurea* et *punctata* sont fréquemment employées en Allemagne. La *chirette*, *gentiana chirayta*, que M. Guibourt a cherché à faire passer pour le véritable *calamus* des anciens, est fort employée dans l'Inde comme fébrifuge.

GEOFFRÉE.

Les écorces amères des *geoffræa inermis* et *surinamensis* (Légumineuses), arbres de la Jamaïque et de Surinam, sont mentionnées par quelques pharmacopées comme anthelmintiques à la dose de 1 à 10 décigrammes, et comme émétiques à plus haute dose.

GÉRANIONS.

Becs de grue. (Géraniaciées.)

On a employé en médecine l'*herbe à Robert* ou *à l'esquinancie*; *Geranium robertianum*, comme astringent en gargarismes, et dans les mêmes circonstances les *Geranium sanguineum* et *pratense.* Le *G. moschatum* l'a été comme antispasmodique et excitant.

GERMANDRÉE.

Petit chêne, *chênette*; *Teucrium chamædris.* (Labiées.)

Plante commune dans les bois, et dont on emploie les sommités fleuries comme excitant, amer et tonique.

On a employé dans les mêmes cas : 1° la *germandrée maritime* ou *marum*; *Teucrium marum*; 2° la *germandrée aquatique* ou *scordium*; *T. scordium*; 3° la *germandrée ivette*, *ivette* ou *chamæpitis*; *T. chamæpitis*; 4° la *germandrée* ou *ivette musquée*; *T. iva*; 5° enfin le *polium*; *T. creticum.*

GILLÉNIE.

Gillenia trifoliata. (Rosacées.)

Arbrisseau de l'Amérique septentrionale, dont l'écorce de la racine passe pour émétique.

GINGEMBRE.

C'est la racine ou plutôt le rhizôme de l'*amomum zinziber* (Amomées), qui croît aux Indes Orientales et en Amérique. Cette substance offre deux variétés commerciales.

1° *Gingembre gris* ou *noir* ⊗. C'est le plus employé. Ce sont des morceaux longs de 3 à 5 centimètres, aplatis, géniculés, gris à l'extérieur, jaunâtres à l'intérieur. Odeur et saveur camphrée, aromatique, agréable.

2° *Gingembre blanc.* Il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est tout à fait blanc à l'extérieur, différence qui provient de ce qu'il a été décortiqué avant la dessiccation.

Excitant, stomachique, carminatif très-usité en Angleterre. On en fait une poudre, une teinture, un vin, une bière. Dose de la poudre jusqu'à 2 grammes.

M. Béral a nommé *pipéroïde de gingembre* un extrait éthéré que l'on obtient en traitant par déplacement la poudre de gingembre par l'éther, et faisant évaporer au bain-marie. Une partie de pipéroïde correspond à 16 de gingembre.

GINSENG.

Ninzin ninzi, *nindsin*; *Sium ninzi* ou *panax quinquefolium.* (Ombellifères.)

Substance célèbre chez les Chinois à

cause de ses vertus merveilleuses. C'est une toute petite racine en forme de carotte, grise, d'une odeur et d'une saveur aromatiques; on l'emploie encore, mais rarement, comme aphrodisiaque.

GIROFLE OU GÉROFLE.

Clous de girofle ou *aromatiques.*

C'est la fleur non développée du *cariophyllus aromaticus* (Myrtées), petit arbre toujours vert qui croît aux Moluques et aux Antilles. Le girofle a la forme d'un clou dont la tête est représentée par les pétales couchés les uns sur les autres en forme de bouton, tandis que le corps et la pointe le sont par le calice contenant l'ovaire. Leur odeur est aromatique, leur saveur âcre et épicée.

Il contient une huile volatile abondante; une résine (*caryophylline*), une huile fixe aromatique (*eugenine*).

On trouve quelquefois dans le commerce le fruit du giroflier sous les noms d'*antofles de mères de girofle*, de *clous matrices*, ainsi que les pédoncules sous celui de *griffes de girofle.*

Excitant, stomachique. On en fait une teinture. Il entre dans un grand nombre de préparations.

GLOBULAIRE TURBITH.

Globularia alypum. (Globulariées.)

Arbrisseau du midi de la France, dont les feuilles ont été proposées comme le meilleur succédané indigène du séné.

La *globulaire commune* paraît jouir à un degré moindre des mêmes propriétés.

GLU.

Matière verdâtre très-élastique qui s'attache fortement aux doigts, ayant beaucoup d'analogie avec le caoutchouc, et que l'on obtient en faisant fermenter la seconde écorce pilée du houx ou du gui.

GLUTEN.

On fait une pâte avec de la farine de froment et on la malaxe sous un filet d'eau qui entraîne la fécule et laisse le gluten dans les mains.

GOMMES.

Ce sont des produits végétaux qui paraissent être le résultat d'un excès de *cambium* ou sève descendante qui a soulevé et déchiré l'écorce des arbres gommifères et s'est concrétée à la surface.

Leurs caractères généraux sont d'être concrètes, inodores, d'une saveur fade et visqueuse, solubles ou susceptibles de suspension dans l'eau, avec laquelle elles forment une sorte de gelée plus ou moins épaisse nommée *mucilage*. Insolubles dans l'alcool.

Elles exsudent toutes spontanément.

GOMME ADRAGANTHE.

Elle paraît être une production commune à toutes les espèces du genre astragalus. Mais trois espèces seulement fournissent la gomme adraganthe du commerce; ce sont les *astragalus creticus gummifer* et surtout *verus* (Légumineuses), arbrisseaux épineux du Levant.

La gomme adraganthe est sous forme de filaments aplatis, vermiculés, blancs, coriaces, inodores et insipides. Elle ne se dissout qu'en faible proportion dans l'eau, mais s'y gonfle considérablement, propriété qu'elle doit à l'*adraganthine.*

On connaît une sorte de gomme adraganthe en plaque, ou rubanée, mais elle n'est pas employée.

Adoucissant, mais sert principalement à faire le mucilage nécessaire à la confection des pastilles et des loochs.

La gomme *pseudo-adraganthe* dite aussi *Gomme sassa*, *de Bassora* ou *kutera*, dont l'origine n'est pas bien connue, a beaucoup d'analogie avec la gomme adraganthe.

GOMME ARABIQUE ET DU SÉNÉGAL.

La véritable gomme arabique (G. turique ou gedda des anciens), est fournie par l'*acacia vera* (Légumineuses). Elle est ordinairement très-blanche, fendillée et très-friable. Aujourd'hui elle est complétement déplacée par la *gomme du Sénégal*, à laquelle par habitude on donne le nom de gomme arabique. Cette sorte est produite par l'acacia senegalensis qui forme d'immenses forêts en Afrique, où les Maures Trazzhars vont la récolter, puis l'apportent aux *escales* établies sur les bords de la Gambie, et principalement au comptoir français de Portendic.

Elle est en larmes de grosseur variable et de couleur blanche, blonde ou rouge. Dans ce dernier cas, les gros morceaux portent le nom de *marrons*. Elle est transparente, à cassure vitreuse, brillante; d'odeur et de saveur nulles. Elle se dissout dans l'eau en lui donnant de la consistance, mais beaucoup moins que la gomme adraganthe.

On reconnaît la gomme en dissolution par l'alcool ou mieux par le sous-acétate de plomb qui la précipitent.

La gomme du Sénégal présente une variété dite *gomme galam*, qui est plus friable.

La gomme arabique et celle du Sénégal sont presque entièrement formées d'arabine.

Adoucissant des plus employés dans les maladies inflammatoires. On en fait une poudre, un sirop, un mucilage. Elle est la base de toutes les pâtes et est d'un emploi journalier dans les préparations magistrales.

GOMME NOSTRAS OU DE PAYS.

Elle exsude à travers l'écorce des cerisiers, pruniers, abricotiers et autres arbres rosacés de nos pays, elle ne paraît différer de la précédente que par une solubilité moins grande dans l'eau, encore acquiert-elle cette solubilité complète par une longue ébullition. Elle ne sert que dans la chapellerie.

GOMMES-RÉSINES.

Mélanges naturels en proportions variables de substances gommeuses et résineuses, plus, quelques autres produits organiques qu'elles ont entraînés avec elles.

Elles sont généralement produites par des végétaux qui croissent dans les contrées les plus chaudes du globe. Les familles qui en fournissent le plus grand nombre sont celles des ombellifères, des légumineuses, des térébenthacées. Dans les végétaux elles sont dissoutes dans un véhicule aqueux et sous forme d'émulsion. Elles diffèrent en cela des résines qui s'y trouvent en dissolution transparente dans une huile volatile. Elles exsudent quelquefois spontanément, mais le plus souvent on les obtient par incisions et dessiccation au soleil.

Elles sont insolubles dans l'eau ou l'alcool pur, mais solubles à chaud dans l'alcool aqueux, qui offre un moyen de purification préférable au vinaigre qu'on employait jadis à cet effet.

Ce sont en général des substances stimulantes. (V. à leurs noms spécifiques.)

GOUDRON.

Goudron végétal, *goudron de Norwège*, *poix liquide*, *térébenthine empyreumatique.*

On l'obtient par la combustion, dans de grandes fosses, des copeaux de pins et de sapins qui ne sont plus aptes à fournir de la térébenthine. A côté de la fosse à combustion, il en existe une autre inférieure et communiquant avec la première, dans laquelle, après l'opération, on trouve le goudron surnagé par un liquide très-fluide, brun, empyreumatique; c'est l'*huile de cade* des vétérinaires. (La véritable huile de cade est fournie par la combustion de l'oxicèdre; juniperus oxicedrus). On sépare les produits.

Le goudron a la consistance d'une térébenthine. Il est noir, d'une odeur forte et tenace, d'une saveur âcre. Il contient de l'acide acétique, de la résine non altérée, et plusieurs produits pyrogénés au nombre desquels il faut compter la créosote, la parafine, l'eupione, la pyrélaïne, etc.

Stimulant énergique administré dans les catarrhes vésicaux, les gastrites. Les Anglais recommandent sa vapeur dans la phthisie pulmonaire. Il est employé à l'extérieur contre la gale et les maladies cutanées, où il a une action manifeste. On en fait une eau, un sirop, une pommade, un emplâtre.

Il ne faut pas confondre ce goudron, qui seul est employé en pharmacie, avec le goudron obtenu dans la distillation du bois, qui n'est point aussi résineux, ni avec celui obtenu dans la distillation de la houille, ni enfin avec le goudron minéral.

GOUET.

Arum, *pied de veau*; *Arum maculatum.*
(Aroïdées.)

Plante herbacée commune dans les bois et les fossés ombragés, et reconnaissable à ses grandes feuilles d'un vert sombre et à ses petites baies rouges en épi, recouvertes d'une spathe ou membrane foliacée. On emploie son tubercule, qui est blanc et de la grosseur d'un marron. Frais il contient un suc laiteux âcre, dont le principe disparaît en partie par la dessiccation.

Purgatif, hydragogue. Inusité aujourd'hui.

On a employé les *arum arisarum*, *triphyllum* et *dracunculus.*

GOUTTES.

Nous conservons ce nom à des préparations nommées ainsi par leurs auteurs, et destinées à être prises par gouttes sur du sucre ou dans des liquides appropriés. Beaucoup sont de véritables teintures.

GOUTTES D'ACONITINE.

Aconitine,	1	Alcool rect.,	8

Faites dissoudre. (*Bouch.*)

On préparera de même les gouttes de *vératrine* et celles de *delphine.*

En frictions derrière l'oreille, ou en applications dans le conduit auditif, contre les maladies rebelles de l'oreille. Ce médicament serait mieux nommé *fomentation.*

GOUTTES ALCALINES D'HAMILTON.

Solution de carb. de potasse de Roseinstein.

Carb. de potasse,	4	Eau dist.,	90

10 à 40 gouttes dans la journée, contre les convulsions des enfants.

GOUTTES AMÈRES.

Alcoolat d'absinthe,	1000	Carb. de potasse liq.,	15
Fèves Saint-Ignace,	500	Suie pure,	5

Faites digérer quinze jours; filtrez. (*Bouch.*)

4 à 8 gouttes dans une tisane amère contre les coliques venteuses.

GOUTTES ANODINES ANGLAISES.

Alcoolé d'opium et d'asarum comp.

Racine d'asaret,	30	Opium,	12
Sassafras,	30	Carb. d'ammon.,	4
Bois d'aloès,	15	Alcool à 85°,	500

Filtrez après vingt jours de digestion.

De 5 à 20 décigram. dans l'épilepsie, l'hystérie.

GOUTTES ANTHELMINTIQUES.

Ext. de brou de noix,	8	Eau de cannelle,	100

100 gouttes par jour. (*Bouch.*)

GOUTTES ANTIARTHRITIQUES DE TERRIER.

Teint. de semences de colchique,	4	Iode,	0,6
		Iodure de potassium,	1,2
Rhum de gayac,	8	Laudanum de Syd.,	4,

A prendre par gouttes. (*Jourd.*)

GOUTTES ANTISCORBUTIQUES DE SPILSBURY.

Sublimé corrosif,	8	Santal rouge,	4
Gentiane,	8	Alcool à 85°,	250
Ecorce d'orange,	8	Eau,	250
Sulfure d'antimoine,	4		

Par gouttes dans de l'eau sucrée, dans les affections scrofuleuses ou scorbutiques. (*Rem. pat. angl.*)

GOUTTES ANTIVÉNÉRIENNES.

Sesqui-chlorure de fer,	1	Eau distillée,	1000
Sublimé corrosif,	1		

Une cuillerée dans un verre de lait ou de gruau. (*Rem. pat. ang.*)

GOUTTES CALMANTES ALLEMANDES.

Teinture d'asa fœtida,	15	Teinture d'opium,	4
— de castoréum,	12		

10 à 20 gouttes dans une boisson appropriée, contre l'hystérie. (*Bouch.*)

GOUTTES CALMANTES DE GRINDLE.

Acétate de morphine,	0,8	Eau dist.,	30,0
Acide acétique, gouttes,	4	Alcool,	4,0

5 à 20 gouttes dans une potion calmante, contre la toux. (*Rem. patenté anglais.*)

GOUTTES CÉPHALIQUES ANGLAISES.

Esprit de soie crue,	125	Alcool à 86°,	15
Essence de lavande,	4		

On distille à siccité. (*Soub.*)

GOUTTES CORDIALES DE WARNER.

Séné,	8	Safran,	2
Coriandre,	4	Réglisse,	2
Fenouil,	4	Raisins de Corinthe,	190
Cochenille,	2	Eau-de-vie,	946

Faites infuser pendant 10 jours, en remuant de temps en temps et passez. Versez 475 d'eau-de-vie sur le marc et passez après suffisante macération, réunissez les deux liqueurs. (*Am.*)

4 ou 5 cuillerées à la fois.

GOUTTES EXCITANTES.

Phosphore,	0,1	Huile animale de Dippel,	6,0
Ether sulfurique,	4,0		

15 à 25 gouttes toutes les 2 heures, dans une infusion de mélisse. (*Phœb.*)

GOUTTES LITHONTRIPTIQUES.

Lithontriptique de Tulp.

Cantharides,	4	Alcool,	30
Cardamome,	4	Acide nitrique,	15

Faites macérer, filtrez. (*Soub.*)

12 gouttes dans demi-verre d'eau sucrée.]

GOUTTES NOIRES.

Essence noire anglaise, gouttes de Lancastre, gouttes des quakers, black drops.

Opium,	12	Suc de citron,	45
Muscade,	3	— de verjus,	45
Safran,	1	Alcool rect.,	10

Laissez macérer pendant un mois avant d'ajouter l'alcool, filtrez et conservez. (*Rem. patenté anglais.*

6 gouttes dans un julep. 6 gouttes équivalent à environ 5 centigrammes d'opium.

Quelques pharmacopées remplacent l'alcool par du sucre et de la levûre de bière et font fermenter.

GOUTTES NOIRES ORDINAIRES.

Opium,	125	Vinaigre dist.,	500

Faites digérer 8 jours, filtrez. (*Rem. patenté anglais.*)

GOUTTES ODONTALGIQUES DE DOBBERAN.

Laudanum de Sydenham.
Liqueur d'Hoffmann.
Huile de menthe poivrée āā P. E.

En frictions sur la joue. On en imbibe aussi du coton qu'on enfonce dans la dent.

GOUTTES PURGATIVES DE POPE.

Huile de croton, 1 goutte Alcool, 2 grammes.

20 gouttes jusqu'à ce que l'effet soit produit.

GRAISSES.

Les graisses ou *corps gras* sont des substances neutres de consistance variable, fondant à une température peu élevée, tachant le papier, douces au toucher, peu sapides, insolubles dans l'eau, peu solubles dans l'alcool, que les alcalis transforment en savons, qui sont enfin inflammables. Selon leur consistance ou leur origine, on appelle *huiles*, celles qui sont liquides à la température ordinaire; *beurres*,

les corps gras, mous, à + 18° et fusibles à quelques degrés au-dessus ; *graisses*, les corps gras animaux, mous et très-fusibles ; enfin, *suifs*, les corps gras de même nature, mais plus solides et qui fondent au-dessus de + 38°. Nous ne nous occuperons ici que des deux derniers.

Les graisses et les suifs ont pour composition commune une substance blanche, cristalline, fusible à + 62°, nommée *stéarine*; une substance analogue, mais fusible à + 47° nommée *margarine*; enfin, une substance liquide appelée *oléine*, toutes substances qui sont autant de sels de glycérine, d'après les chimistes modernes.

Les graisses se rencontrent, chez les mammifères, principalement aux flancs et à l'épiploon. Pour les retirer on n'a qu'à couper les parties graisseuses par morceaux, à les laver d'abord dans l'eau froide, puis à faire fondre doucement et passer avec forte expression. Quand la masse est refroidie on sépare les fèces, on fait fondre de nouveau la graisse au bain-marie et on la coule dans des pots ou des fioles, en ayant soin d'agiter jusqu'à refroidissement.

1° *Graisse de porc*, *axonge*, *saindoux*; *Axungia*, *adeps suillus*. Substance grasse, blanche, grenue, molle, très-fusible, peu sapide, peu odorante. Lorsqu'elle a été fondue avec l'eau, on la nomme *axonge lavée* ou *purifiée*.

Elle constitue la base des pommades ou liparolés.

A cette graisse il faut rapporter celles *de blaireau*, *de chien*, *de hérisson*, *d'homme*, *de lièvre*, *de loup*, *d'ours*, *de renard*, etc., employées encore dans quelques contrées, et envers lesquelles on se montre peut-être trop septique, du moins pour quelques-unes.

2° *Suif*; *Sebum ovillum*. Blanche, beaucoup plus ferme que la précédente et d'une odeur nauséeuse.

Au suif il faut rapporter la *graisse de mouton* et *de bouc*, celle *de cerf* et la *moelle de bœuf*.

GRATIOLE.

Herbe à pauvre homme; *Gratiola officinalis*. (Personnées.)

Plante indigène des prés humides, à tige noueuse, à feuilles opposées, amplexicaules, glabres et à fleurs d'un blanc rougeâtre. Inodore.

Purgatif violent qui n'est plus guère usité. Dose de la poudre 5 à 15 décigrammes.

On suppose qu'elle fait la base de l'*eau de Meunier*, *contre l'hydropisie*. Elle est beaucoup plus active que la mercuriale, à laquelle elle ne doit pas être substituée.

GREMIL.

Herbe aux perles; *Lithospermum officinale*. (Borraginées.)

La semence a été réputée lithontriptique et antidyssentérique.

GRENADIER.

Balaustier; *Punica granatum* (Myrtacées.)

Petit arbre originaire des côtes d'Afrique, et cultivé aujourd'hui dans tout le midi de l'Europe.

On emploie 1° l'*écorce de la racine*, qui est grise en dehors, jaunâtre en dedans, inodore, styptique; elle contient une substance particulière nommée *granatine*; 2° les *fleurs*, nommées aussi *balaustes*, d'un beau rouge, inodores, styptiques; 3° les *fruits*, nommés *grenades*, sorte de grosses poires pleines de semences entourées de vésicules remplies d'un suc aigrelet, rougeâtre; 4° l'*écorce de grenade*, *malicorium* (cuir de pommes), qui est jaunâtre, coriace, astringente.

L'écorce de racines de grenadier est fort employée, et avec beaucoup de succès, contre le tænia armé. Les auteurs paraissent s'accorder à dire que celle qui nous vient de Portugal, ou des côtes de Barbarie, est préférable à celle que l'on récolte en France, et que cette dernière à l'état frais est plus efficace qu'à l'état sec. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que l'écorce fraîche revient à un prix très-élevé, du moins à Paris, où il faut acheter le grenadier entier, et que l'écorce sèche réussit parfaitement bien, employée en suffisante quantité.

On la falsifie quelquefois avec l'écorce d'épine-vinette et celle de buis : la première se reconnaît facilement à ce qu'elle teint la salive en jaune ; l'autre, plus difficile à reconnaître, est très-amère.

Les balaustes et le malicorium sont de bons astringents. Le suc de grenades sert à faire, ainsi que l'écorce, un sirop que l'on emploie comme celui de coings.

GROSEILLIERS.

On emploie dans la médecine populaire les feuilles du cassis ou groseillier noir. Les fruits servent à faire la liqueur de cassis.

Les fruits (groseilles, castilles) du groseillier rouge, ribes rubrum, servent à préparer le sirop et la gelée de leur nom.

GUARANA OU PAULLINIA.

Matière médicamenteuse préparée par

les Guaranis de l'Uraguay et du Para avec les fruits du *paullinia sorbilis* (sapindacées). Dans ces derniers temps, on a cherché à le mettre en vogue comme tonique et antidiarrhéique. C'est aussi là l'usage qu'on en fait au Brésil. C'est une substance dure, en pains cylindracés, que nous pouvons comparer très-exactement, pour la forme et la couleur rouge nuancée de blanc, à des cervelas. On suppose, d'après la saveur de cette substance, qu'on y ajoute un peu de pâte de cacao. Il contient de la caféine.

Les Brésiliens se servent d'un os rugueux qui fait l'office de râpe pour le pulvériser. Ils l'emploient à la dose de 4 à 8 gram. dans un verre d'eau. On peut l'associer au chocolat, pour rendre celui-ci plus fortifiant. On peut le comparer, pour ses emplois, au monésia.

Il a été expérimenté avec succès par le docteur Gravelle, ex-médecin de don Pedro, qui en a remis une certaine quantité à M. Dechastelux, pharmacien de Paris.

On en fait une poudre, des pastilles, un sirop, une teinture, une pommade, un chocolat.

GUI DE CHÊNE.

Gui blanc; *Viscum album*. (Loranthées.)

Parasite des vieux chênes et des vieux pommiers, sous forme de petites tiges d'un vert clair, à feuilles opposées peu nombreuses. Avec l'écorce on fait de la glu.

Astringent, vomitif; célèbre jadis contre l'épilepsie. Inusité.

GUIMAUVE.

Althæa; *Althæa officinalis*. (Malvacées.)

Plante haute d'un mètre et plus, à feuilles assez grandes, arrondies, blanchâtres, molles; à fleurs d'un blanc rosé; commune en Europe, dans les terrains humides. On emploie la racine ※, les feuilles et les fleurs. La première, dans le commerce, est dépouillée de son épiderme, blanche, grosse comme le pouce, longue, d'une odeur faible et d'une saveur très-mucilagineuse. Elle contient de l'asparagine et cède à l'eau une grande quantité de mucilage.

C'est ce mucilage abondant qui la fait employer journellement contre les inflammations, en tisane, lavements, lotions.

Pour l'extérieur on recommande la décoction; pour l'intérieur, l'infusion et même la macération à froid.

Les feuilles peuvent servir aux mêmes usages. Les fleurs ne sont usitées qu'en tisane.

La rose trémière ou *passe-rose*, *althæa rosea*, que l'on cultive dans les jardins, peut au besoin servir aux mêmes usages.

GUTTE (GOMME, RÉSINE).

Gomme-gutte.

Elle est fournie, d'après les renseignements de Kœnig, par le *guttæfera vera* (Rutacées), arbre de la presqu'île de Camboge et de Ceylan.

A Siam, on l'obtient en rompant les jeunes pousses, et le suc en sort par gouttes; de là son nom de *gutte*. A Ceylan, on fait des incisions à l'arbre, et le suc jaune qui en découle est reçu dans des chaumes de bambou où il se dessèche et prend la forme que nous lui connaissons. En effet, ce sont des masses cylindracées de 125 à 250 grammes, d'un jaune foncé et safrané, friables, à cassure brillante. Sa saveur est légèrement âcre et son odeur nulle. L'eau forme avec la gomme-gutte une émulsion d'un beau jaune; l'alcool la dissout presque entièrement.

Le *cambogia gutta* fournit une gutte inférieure à celle dont nous venons de parler. Sous le nom de *gomme-gutte d'Amérique*, on trouve quelquefois dans le commerce le suc gommo-résineux de plusieurs hypéricinées, et principalement de l'*hypericum bacciferum*. Les propriétés sont à peu près les mêmes.

C'est un purgatif drastique et anthelmintique, Elle entre dans les pilules de Bontius, dans celles d'Anderson; sert dans la peinture. Dose de la poudre, 1 à 5 décigrammes.

HENNÉ.

Lawsonia inermis. (Salicariées.)

La racine, appelée *alkanna d'Orient*, qui est rouge foncé, amère et styptique, a été employée comme astringente.

Dans les Indes Orientales on se sert de la racine du *henné épineux* contre les affections de la peau.

HÉPATIQUES.

L'*hépatique des fontaines*, *lichen étoilé*; *Marchantia polymorpha*; et l'*hépatique des jardins*; *Hepatica triloba* (Hépatiques) sont de légers astringents. Inusités.

HERMODATTES OU HERMODACTES.

Tubercules d'un blanc jaunâtre au dehors, blanc au dedans et ayant assez bien la configuration des bulbes de colchiques ou de la racine d'arum. On l'attribue, sans preuves positives, au *colchicum illyricum* (Colchicacées).

L'hermodacte passe pour un laxatif léger. On prétend que les Egyptiennes en

mangeaient pour acquérir de l'embonpoint. — Inusité.

HERNIOLE.

Turquette; Herniaria glabra. (Paronychiées.)

Plante grêle, légèrement astringente et que l'on a employée contre les hernies.

HEUCHÈRE.

Heuchera americana. (Saxifragées.)

Plante de l'Amérique Septentrionale, dont on emploie la racine qui est fort astringente.

HOUBLON.

Humulus lupulus. (Urticées.)

Plante volubile dioïque, à feuilles palmées rappelant celles de la vigne; inflorescence en cônes foliacés. Il croît dans les haies; il est aussi cultivé pour les besoins des brasseries de bières.

On emploie sa racine et surtout les fleurs ou cônes ☒. Ces dernières sont très-amères et sont accompagnées d'une poussière jaunâtre, résineuse, nommée *lupuline*.

C'est un médicament subnarcotique, amer, employé en infusions dans le rachitisme, les scrofules, les maladies de la peau. On a conseillé le houblon en oreillers pour les personnes atteintes d'insomnie. On en fait un sirop.

La lupuline a été employée en pilules, teinture et pommade, comme tonique et narcotique.

HOUX.

Houx commun; Ilex aquifolium. (Rhamnées.)

Les feuilles et leur principe actif, l'*ilicine*, ont été vantés contre le rhumatisme et les fièvres intermittentes.

C'est avec la seconde écorce de la tige que l'on fait la *glu* en Bretagne.

L'*apalachine, thé des Apalaches* ou *de la mer du Sud* est fournie par un houx, l'*ilex vomitoria*. Les Indiens la prennent en infusion en guise d'opium pour s'enivrer.

HUILES.

Les huiles dont nous avons à nous occuper sont de quatre sortes : 1° les huiles grasses naturelles; 2° les huiles médicinales; 3° les huiles pyrogénées; 4° les huiles volatiles.

HUILES GRASSES NATURELLES.

Huiles, huiles fixes, sucs huileux, oléols.

Elles sont liquides, plus rarement solides (beurres végétaux), le plus souvent d'origine végétale. Toutes plus légères que l'eau. On nomme *siccatives* les huiles qui s'épaississent à l'air avec le temps; exemple, celles de lin et de noix; et huiles *non siccatives*, celles qui ne jouissent pas de cette propriété. Telles sont les huiles d'olive, d'amandes.

Elles sont généralement formées d'*oléine* et de *margarine*.

Elles peuvent se rencontrer dans tous les organes des plantes, mais le plus souvent elles sont contenues dans les semences.

Les huiles s'obtiennent en déchirant le tissu qui les renferme et en exprimant fortement. Mais leur état de fluidité ou de solidité amène nécessairement des différences dans la manière de procéder.

1° HUILES GRASSES FLUIDES.

Quand l'huile est liquide à la température ordinaire, on monde les semences des substances étrangères, on les frotte dans des sacs de toile rude pour les dépoudrer, on les passe au moulin pour les réduire en poudre, on enferme cette poudre dans des sacs carrés en toile ou en coutil que l'on soumet graduellement à la presse.

L'huile contient toujours, au moment où elle vient d'être préparée, un peu du parenchyme de la semence qu'elle a entraîné par l'effet de la pression. On la dépure par le repos pendant une dizaine de jours, après quoi on la filtre au papier.

On obtient par ce procédé les huiles de :

Amandes.	Moutarde.	Pignons.
Ben.	Noisettes.	Pistaches.
Croton.	Noix.	Ricin.
Épurge.	Pavots (huile blanche ou d'œillette).	Semences froides.
Faines.		
Grand soleil.		
Lin [1].		

Dans le commerce, on facilite l'extraction de ces huiles par l'emploi de la chaleur, mais cette méthode donne des produits qui rancissent promptement.

Nous allons faire l'histoire abrégée des plus importantes.

HUILE D'AMANDES DOUCES.

Elle est très-fluide, d'une couleur légèrement ambrée, coloration qu'on éviterait en mondant les amandes avant de les exprimer; mais en revanche on altérerait les autres qualités de l'huile. Elle est presque dépourvue d'odeur et de saveur. Elle ran-

[1] En chauffant pendant quelque temps de l'huile de lin avec 1/16e ou 1/20e de litharge, on obtient ce que les peintres nomment *huile cuite, vernis, huile de lin lithargyrisée.* Cette huile sèche incomparablement plus vite que l'huile de lin naturelle

cit facilement : aussi doit-on la renouveler souvent, au moins tous les trois mois.

L'huile d'amandes est préférée à toutes les autres pour l'usage interne. On l'emploie comme adoucissant, à la dose de 4 à 30 gram., dans quelques maladies inflammatoires du canal alimentaire. On l'emploie comme laxatif chez les nouveau-nés. Souvent aussi on l'introduit dans des potions, des loochs, des lavements et surtout dans des liniments.

Les amandes amères étant à meilleur marché que les amandes douces, et leur *tourteau* étant préféré par les parfumeurs pour faire leur pâte d'amandes pour les mains, il s'ensuit que le plus souvent l'huile d'amandes douces est préparée avec les amandes amères, qui, du reste, donnent une huile parfaitement identique. Il en serait tout autrement si on les mondait avant de les exprimer ; car alors l'huile aurait une odeur prussique.

HUILE DE BEN.

Les semences de ben fournissent par une première expression une huile figée à +19° ; mais si on divise le tourteau, et si on le soumet à une très-forte pression, on en retirera une autre huile non congelable, et qui, par cette raison, a été longtemps recherchée par les horlogers.

L'huile de ben est douce, inodore et rancit difficilement. Ces qualités la rendent précieuse aux parfumeurs pour la préparation de leurs *extraits de fleurs* à odeur fugace. (V. *Alcoolats*.)

HUILE DE CROTON TIGLIUM.

H. de graines de tilly, *H. de petits pignons d'Inde*, *tigline*.

Nous l'avons mise au rang des huiles obtenues par simple expression ; cependant c'est par un procédé mixte autre qu'on l'obtient généralement. On commence par retirer ce qu'on peut d'huile par expression, ensuite on broie le tourteau et on le met dans un bain-marie avec deux fois son poids d'alcool rectifié ; on fait chauffer jusqu'à 50 à 60°, on verse la matière sur une toile, et l'on soumet à la presse. La liqueur écoulée est distillée pour séparer l'alcool ; le produit est une huile épaisse qu'on laisse déposer pendant une quinzaine de jours ; on la décante et on la mélange au produit de l'expression.

Pendant toute la durée de l'opération, il faut se mettre le plus possible à l'abri des vapeurs âcres de l'huile.

Nous croyons qu'il vaudrait beaucoup mieux faire le sacrifice de l'huile qui reste dans le tourteau que de chercher à l'obtenir par l'alcool, ou du moins nous désirerions que l'huile obtenue par l'alcool ne fût pas mêlée à celle de l'expression et servît à d'autres usages, car elle a perdu, selon nous, une partie de l'acide crotonique auquel elle doit en grande partie son activité.

L'huile de croton obtenue par expression est presque incolore lorsqu'elle est nouvelle ; celle obtenue par le procédé ordinaire est brunâtre. A peu près tous les auteurs s'accordent à dire que l'huile de croton a une odeur forte et désagréable ; cependant nous ne lui avons jamais trouvé une odeur bien sensible. Elle jouit d'une âcreté excessive, et est la seule, avec l'huile de ricin, qui soit complétement soluble dans l'alcool.

A l'intérieur, et à la dose de 1 à 2 gouttes, c'est un purgatif des plus violents et que l'on ne doit jamais employer que bien divisé soit dans des liquides, soit dans des pilules ; autrement on causerait des érosions dans la gorge. Elle est surtout employée à l'extérieur comme purgatif drastique (en frictions sur le bas-ventre), rubéfiant, éruptif. La tigline a été employée avec succès en France et en Italie contre le tænia. (V. nos obs. à l'article *Ricin*.)

Elle doit être conservée dans des flacons bien bouchés.

HUILE D'ÉPURGE.

H. d'euphorbia lathyris.

Elle est d'un fauve clair, très-fluide, d'une saveur âcre et d'une odeur sensible. Elle purge à la dose de 15 à 30 gouttes ; on l'emploie aussi à l'extérieur, ainsi que celle de croton, comme rubéfiant ; mais en raison de sa moindre activité et de son prix élevé, elle n'est presque pas employée.

Elle n'est pas soluble dans l'alcool, comme pourrait le faire croire son analogie avec l'huile de croton ; mais elle est soluble dans l'éther. Un procédé a même été indiqué pour son extraction par ce véhicule.

HUILE DE FOUGÈRE MALE.

Extrait éthéré de fougère mâle.

Huile épaisse, noire, d'une odeur aromatique de fougère. On l'obtient en épuisant par l'éther les souches de fougère réduites en poudre, et distillant les liqueurs pour en séparer l'éther ; 500 de racine fournissent à peu près 45 d'huile.

M. Peschier de Genève retire cette huile des bourgeons de fougère, et la nomme *oléo-résine de fougère*. On l'administre contre le tænia à la dose de 2 à 4 gram., sous forme d'électuaire, d'émulsion ou de pi-

-lules. Une heure après on donne 30 ou 45 grammes d'huile de ricin.

HUILE DE FOIE DE MORUE.

Elle est employée depuis longtemps en Norwège, en Allemagne et en Suisse, où elle est vantée dans les affections rhumatismales et goutteuses, l'incontinence d'urine, les scrofules, le rachitisme. On sait que c'est un remède devenu très en vogue en France dans les mêmes cas, et, de plus, dans les affections pulmonaires.

Elle est fluide, brunâtre ou incolore, d'une odeur et d'une saveur de sardine très-prononcée et désagréable.

On la donne à la dose de 3 à 4 cuillerées à bouche pour les adultes, et du même nombre de cuillerées à café chez les enfants. Comme elle occasionne des éructations désagréables, on fait rincer la bouche avec une eau agréable.

Pour masquer son mauvais goût, on en a composé des électuaires, des sirops; on l'a aussi fait prendre en capsules. Quelques praticiens l'ordonnent en lavement.

On doit attribuer ses effets curatifs à l'iodure de potassium, qu'elle contient dans un état particulier, ainsi que l'*huile de foie de raie*, qui jouit des mêmes propriétés, et que l'on préfère en raison de son odeur et de sa saveur moins fortes, et d'une plus grande proportion d'iodure.

L'huile de foie de morue brune, d'après les expériences de M. Girardin, contient plus d'iodure que la blanche.

On les obtient, soit par pression, soit en faisant bouillir les foies de raies ou de morues dans de l'eau, l'huile vient à la surface, soit enfin en chauffant les foies dans une capsule, et exprimant.

HUILE D'OLIVES.

Elle nous est fournie par le commerce, qui la tire des pays méridionaux.

Elle est fluide, presque blanche, jaunâtre ou verdâtre, inodore, et d'une saveur très-douce. Elle commence à se solidifier dès que la température s'abaisse au-dessous de + 10°, et devient alors grenue, et comme butyreuse. C'est l'huile généralement employée dans l'économie domestique.

Comme elle se conserve très-longtemps sans rancir, c'est à elle qu'on donne la préférence pour la préparation des huiles officinales. Elle doit être très-pure, ce dont on s'assure 1° par la saveur; 2° par l'agitation : l'huile, après un instant de repos, doit présenter une surface unie et non bulleuse; 3° par la congélation : l'huile d'olives pure se solidifie complétement; 4° par le diagomètre de Rousseau; 5° par son mélange avec le réactif Pontet (mercure, 12; acide azotique à 38°, 15; faites dissoudre à froid) : 8 grammes de ce réactif agité pendant quelque temps, avec 90 d'huile doit donner un mélange consistant, homogène et à surface unie; une configuration en choux-fleurs indiquerait un mélange frauduleux; 5° enfin par l'*élaïomètre* de M. Gobley, sorte d'aréomètre à boule très-forte, et d'une sensibilité extrême : il permet de connaître à l'instant le degré de pureté d'une huile; il marque 0° dans l'huile d'œillette pure, qui est la plus lourde, et 50° dans l'huile d'olives également pure. Les degrés intermédiaires indiquent l'importance de la fraude. Les essais doivent être faits à la température de 12° 5 c. (*J. de Ph.*, 1843).

HUILE DE RICIN.

H. de palma-christi; *H. de castor* (Castor oil des Anglais).

Indépendamment du procédé par simple expression à froid, qui est bien certainement le meilleur, on a proposé d'obtenir cette huile à l'aide de l'alcool (procédé Faguer), ou par ébullition dans l'eau (procédé américain).

L'huile de ricin nous est longtemps venue d'Amérique; elle était alors très-colorée et très-âcre, ce qui tenait à ce qu'elle était préparée avec des semences de ricin mêlées avec celles de différents *jatropha* et *croton*. Aujourd'hui on la prépare en grand, et de bonne qualité, dans les environs de Nîmes. Mais les pharmaciens font encore mieux en la préparant eux-mêmes.

L'huile de ricin bien préparée est très-visqueuse, douce au goût, inodore, presque incolore. Elle doit être soluble en entier dans l'alcool anhydre, et même dans 5 parties d'alcool à 90°.

On l'emploie fréquemment comme purgatif doux, à la dose de 15 à 60 grammes. On l'administre dans du bouillon aux herbes ou gras, ou sous forme d'émulsions, au moyen de la gomme ou du jaune d'œuf. V. nos remarques à l'article *Ricin*.

Les formulaires donnent, sous le nom d'*huile de ricin artificielle*, un mélange de huile de croton, une goutte, huile d'œillette, 30 grammes.

2° HUILES GRASSES CONCRÈTES.

Quand l'huile est concrète, une élévation de température devient nécessaire pour son extraction. Le procédé le plus simple consiste, après que la matière a été réduite en pâte dans un mortier chauffé, à

l'exprimer promptement entre deux plaques de fer étamées échauffées dans l'eau bouillante.

On obtient ainsi les huiles ou beurre de *cacao*, de *muscade*. Le cacao doit être préalablement torréfié.

Un autre procédé, celui de Josse, consiste à mêler à la pâte 1/5 de son poids d'eau bouillante, et à presser promptement entre deux plaques comme ci-dessus. On peut encore, après avoir broyé la matière, la faire bouillir avec de l'eau. Le corps gras vient nager à la surface, on laisse refroidir et l'on sépare. C'est par ce procédé, le plus ancien de tous, que dans l'Inde on extrait l'*huile de palme*, la *cire du myrica*, etc.

Les huiles solides ont besoin d'être purifiées après leur extraction; pour cela on les tient fondues au bain-marie, afin que les fèces se déposent, ou mieux, on les filtre au papier dans un entonnoir à double fond échauffé par de l'eau bouillante, ou on place le tout dans une étuve, ou encore dans le bain-marie d'un alambic chauffé et couvert.

Nous avons parlé des beurres de cacao et de muscades à leurs articles : nous ne parlerons ici que des huiles suivantes.

HUILE DE PALME.

Concrète, d'une consistance de beurre, d'un jaune d'or, d'une agréable odeur de violette et d'une saveur très-douce. Elle est soluble dans l'alcool bouillant, soluble dans l'éther froid.

Elle est extraite du fruit d'un grand palmier épineux, l'*elais guineensis*, croissant naturellement en Afrique et dans la Guyane.

L'huile de coco est retirée du fruit d'un autre palmier, le *cocos nucifera*.

HUILE D'ILLIPÉ.

Beurre de galam.

Il est en pains enveloppés dans des feuilles, il a un peu l'odeur et la saveur du beurre de cacao. Dans l'Inde, il sert aux usages domestiques, mais les nègres l'emploient en frictions dans le rhumatisme, la goutte, la gale, etc. On le confond quelquefois, à tort, avec le beurre *de bambouc*, *de bambara* ou *de palme*, ou bien encore avec le *beurre de galé* ou cire du *myrica galé*.

Il est retiré du *bassia butyracea*. (Sapotillées.)

HUILES MÉDICINALES.

Eléolés, Ber. *Oléolés*, Cher.

Ce sont des médicaments officinaux externes, qui résultent de l'action dissolvante des huiles sur une ou plusieurs substances soit végétales, soit animales.

Les principales matières que les huiles peuvent dissoudre sont les huiles volatiles, les résines, la cire, la chlorophylle, les matières colorantes, quelques alcaloïdes.

On prépare les huiles médicinales par mixtion, solution, infusion, digestion et coction. L'huile d'olives en est presque toujours l'excipient.

Le but qu'on se propose dans leur préparation est de dissoudre certains principes actifs à l'aide d'un liquide qui ajoute ses propriétés propres.

HUILE ACOUSTIQUE.

Oignons,	30	Cloportes,	N° 60
Fiel de bœuf,	8	Huile d'amandes,	30

Faites bouillir et ajoutez à la colature :

Ess. de rue, de marjolaine, de romarin ãã, 3 goutt.

HUILE ANTIQUE.

Huile de ben,	500	Ess. de bergamotte	
Teint. d'ambre,	0,5	ou de Portugal,	2,4

HUILE DE BRYONE COMPOSÉE.

Scille fraîche,	175	Rac. de bryone,	350
Rac. de flambe,	175	d'élatérium,	350
d'yèble,	175	Huile d'olives,	1400

Résolutif, fondant, hydragogue. (*Espag.*)

HUILE DE CAMOMILLE.

Camomille sèche,	60	Huile d'olives,	500

Faites digérer pendant 2 heures à la chaleur du bain-marie en agitant de temps en temps, passez avec expression et filtrez. (*Codex.*)

Préparez de même les huiles *d'absinthe*, *de rue*, *de mélilot*, *de millepertuis*, *de sureau*.

HUILE CAMPHRÉE.

Liniment camphré.

Camphre,	60	Huile d'olives,	440

Broyez le camphre avec Q. S. d'alcool, puis dissolvez dans l'huile et filtrez. (*Codex.*)

En mêlant cette huile avec P. E. d'huile de camomille, on obtient l'*huile de camomille camphrée*.

HUILE DE CANTHARIDES.

Cantharides en poudre grossière,	125
Huile d'olives,	2000

Faites digérer pendant 6 heures en vase fermé à la chaleur du bain-marie, passez avec expression et filtrez. (*Codex.*)

Préparez de même l'*huile de fenugrec*, *de civette*.

HUILE DE CASTORÉUM

Castoréum,	1	Huile d'amandes d.,	16

Filtrez après quatre heures de digestion au bain-marie. (*Ber.*)

La pharmacopée d'Espagne y ajoute du vin blanc et fait évaporer doucement toute l'humidité.

Préparez ainsi les huiles *d'ambre gris* et *de musc*.

Ces doses nous paraissent un peu fortes pour ces dernières huiles, bien que Taddey fasse entrer une bien plus forte proportion de musc dans son *huile musquée* (56 sur 340).

L'*huile de castoréum composée* de quelques pharmacopées contient un assez grand nombre de substances aromatiques et toniques outre le castoréum. Elle n'est pas employée.

HUILE DES CÉLÈBES.

Huile d'olives,	1000	Santal citrin,	45
Cannelle,	30	Essence de Portugal,	4

Faites digérer la cannelle et le santal dans l'huile, passez et ajoutez l'essence. Cosmétique pour la chevelure.

HUILE DE CIGUË.

Ciguë fraîche,	500	Huile d'olives,	1000

Contusez la ciguë, mélangez-la à l'huile, et faites chauffer sur un feu très-doux jusqu'à ce que l'eau de la ciguë soit dissipée ; alors laissez digérer pendant deux heures, passez avec expression et filtrez. (*Codex.*)

Préparez de même les huiles médicinales de :

Aconit.	Jusquiame.	Morelle.
Belladone.	Mandragore.	Nicotiane.
		Stramonine.

HUILE DE CONCOMBRES SAUVAGES.

Huile d'élatérium.

Concombres sauvages,	1	Huile d'olives,	2

Faites digérer au bain-marie pendant quelques jours, puis faites cuire jusqu'à consomption de l'humidité ; passez.

Dans les gerçures aux seins, les engelures et les douleurs hémorrhoïdales.

Ne pourrait-on pas préparer ainsi de l'*huile de concombre commun*, et, avec cette huile, un alcoolat, comme pour les fleurs à odeur fugace ?

HUILE D'EUPHORBE.

Euphorbe,	1	Huile d'olives,	10

Filtrez après quelques jours. (*Soub.*)

Béral remplace l'huile par de l'essence de térébenthine.

En frictions dans la paralysie.

HUILE DE FOURMIS.

Fourmis,	4	Huile d'olives,	1

Faites digérer pendant un mois, passez.

En frictions dans la paralysie.

HUILE DE GAROU.

Écorce de garou sèche, 1

Pilez-la dans un mortier avec de l'alcool, et faites digérer dans :

Huile d'olives, 2

Passez en exprimant fortement. (*Soub.*)

HUILE DE MACASSAR.

Huile de soleil,	90	Huile d'œuf,	8
Graisse d'oie,	30	Néroli,	4
Styrax,	8	Essence de thym,	8
Beurre de cacao,	8	— de roses,	0,05
Baume du Pérou,	0,5		

Cosmétique (*Henkenius*).

HUILE DE MUCILAGE.

Semence de lin,	500	Rac. de guimauve,	500
Fenugrec,	500	Eau bouillante,	500

Faites infuser 24 heures, passez et ajoutez :

Huile d'olives, 1000

Faites cuire jusqu'à consomption de l'humidité. (*Col.*)

HUILE PHILOCOME.

Moelle de bœuf,	Huile de noisette, ãã P. E.
Huile d'amandes.	

Faites fondre, passez et aromatisez à volonté. Cosmétique pour la chevelure.

HUILE PHOSPHORÉE.

Liniment phosphoré.

Phosphore,	1	Huile d'olives,	30

Mettez dans un flacon et faites dissoudre au bain-marie. (*Soub.*)

On obtiendra l'*huile de phosphore camphrée* en ajoutant 2,5 de camphre.

HUILE PHOSPHORÉE AROMATIQUE DE LESCOT.

Phosphore,	30	Huile d'olives,	50

Faites fondre et ajoutez :

Huile volatile de bergamotte, Q. S.

Vingt à trente gouttes dans une potion. (*Jourd.*)

HUILE DE ROSES PALES OU ROSAT.

Roses pâles mondées,	500	Huile d'olives,	2000

Contusez les fleurs, faites-les macérer dans l'huile en remuant de temps en temps pendant trois jours ; passez avec expression, décantez l'huile ; ajoutez-y une seconde, puis une troisième fois une quantité de roses égale à la première, et agissez de même ; filtrez enfin l'huile. (*Codex.*)

Préparez de même les huiles de *lis*, de *giroflée*, d'*iris*, de *jasmin*, de *violette*.

HUILE DE SEIGLE ERGOTÉ.

On l'obtient en traitant par lixiviation de la poudre de seigle ergoté par de l'éther ; on laisse évaporer celui-ci spontanément,

et on obtient une huile incolore, translucide, d'une saveur onctueuse, légèrement âcre et d'une odeur de seigle ergoté.

Employée par Wright à la dose de 20 à 50 gouttes dans un véhicule chaud, comme du thé, dans les mêmes cas que le seigle lui-même. Il l'emploie aussi dans les rhumatismes, comme hémostatique, et contre les maux de dents.

HUILE DE VÉRATRINE DE FLORENT.

Vératrine,	4	Huile de jusquiame,	500

En frictions à la dose de 4 à 8 grammes. (*Bouch.*)

HUILES PYROGÉNÉES OU PYRÉLAÏNES.

Nous rangeons sous ce nom les huiles provenant de la décomposition de différents corps par l'action du feu. Leur composition est fort complexe, leur odeur ordinairement désagréable et tenace, leur saveur âcre. Elles sont très-inflammables. (V. aussi la table.

HUILE D'ALOÈS PYROGÉNÉE.

Mettez dans une cornue Q. V. d'aloès, chauffez et recevez le produit qui distille. (*Swed.*)

Vantée comme vermifuge chez les enfants, en frictions, deux ou trois fois par jour, sur la région ombilicale.

HUILE ALOÉTIQUE BATAVE.

Aloès hépatique,	60	Myrrhe,	60
Huile d'olives,	500	Encens,	15

Distillée au bain de sable dans une cornue de grès bien lutée.

Mêmes usages.

HUILE DE GOMME AMMONIAQUE PYROGÉNÉE.

Gomme ammoniaque,	2	Sable,	3

Distillez, séparez l'huile et rectifiez-la. (*Tad.*)

On préparera de la même manière les *huiles de myrrhe et de savon pyrogénées.*

HUILE ANTHELMINTIQUE DE CHABERT.

Ess. de térébent.,	4	Huile animale de Dippel,	1

Mêlez. Cadet et d'autres auteurs disent de distiller.

2 cuillerées à café dans une tisane mucilagineuse, contre le tænia.

Cette huile paraît être très-efficace.

HUILE OU GOUTTES DE HARLEM.

Medicamentum gratia probatum.

Cette huile, qui est la propriété de la famille Tilly de Harlem, nous paraît être une huile pyrogénée. Son odeur est celle de l'huile animale de Dippel, mais moins forte. On l'emploie par goutte, comme vulnéraire, antispasmodique et contre les calculs vésicaux.

HUILE DE SCHISTES.

Cette huile, retirée des schistes par distillation, a été proposée en frictions dans le traitement de la gale, à la dose de plusieurs onces.

HUILES VOLATILES.

Essences, *esprit recteur*, *huiles éthérées*, *distillées* ou *essentielles*, *oléolats*, *oléules*.

Produits immédiats contenus dans les utricules ou vaisseaux propres des plantes. Elles se distinguent des huiles grasses qui sont fixes et tachent le papier d'une manière permanente, en ce qu'elles se volatilisent par la chaleur et que la tache qu'elles font sur le papier est passagère.

Généralement liquides, il en est de solides (le camphre), incolores; il en est de diversement colorées (celle de camomille est bleue, celle d'absinthe est verte); légères; il en est de plus pesantes que l'eau (celles de substances exotiques). Toutes sont âcres, très-inflammables, très-odorantes, solubles dans l'alcool, dans l'éther, les huiles fixes, et insolubles dans l'eau à laquelle cependant elles communiquent leur odeur.

Elles sont constituées en des rapports variables par deux principes, l'un solide à la température ordinaire, nommé *stéaroptène*; l'autre, liquide, a reçu le nom d'*élæoptène*. Sous le rapport de leur composition élémentaire, on les a divisées : 1° en huiles volatiles *hydrocarbonées*, et c'est le plus grand nombre; 2° *oxygénées* (généralement celles solides ou stéaroptènes); 3° *Azotées* et *sulfurées* (celles des crucifères et des liliacées).

Ce sont des médicaments fortement stimulants, employés à l'extérieur quelquefois purs, mais le plus souvent en dissolution dans l'alcool. Ce sont aussi des parfums.

Les huiles essentielles s'altèrent à l'air et à la lumière : on doit les conserver dans des flacons bien bouchés que l'on tient dans un lieu obscur. Le temps leur fait aussi perdre beaucoup.

On les obtient par trois procédés.

I. *Préparation des huiles volatiles légères.*

HUILE VOLATILE DE FLEURS D'ORANGER.

Néroli.

Fleurs d'oranger,	5000	Eau,	15000

Mettez les fleurs dans un bain-marie en toile métallique que vous plongerez dans la cucurbite d'un alambic contenant l'eau en ébullition; ajoutez promptement le chapiteau et le réfrigérant, et distillez jusqu'à

ce qu'il cesse de passer de l'huile essentielle, recevez le produit dans le récipient florentin. Enlevez avec une pipette l'huile qui surnagera l'eau aromatique. Filtrez-la s'il est nécessaire. (*Codex.*)

On prépare de même les huiles volatiles de toutes les plantes labiées, et entre autres celles de :

Basilic.	Menthe crépue.
Hysope.	Origan.
Lavande.	Pouliot.
Lierre terrestre.	Romarin.
Marjolaine.	Sarriette.
Marrube.	Sauge.
Mélisse.	Serpolet.
Menthe poivrée.	Thym.

Celles de fleurs de plantes synanthérées.

Absinthes.	Cresson de Para.
Aunée.	Maroute.
Aurones.	Matricaire.
Balsamite.	Semen contra.
Camomille.	Tanaisie.

Celles de fruits d'ombellifères, tels que :

Ache.	Ammi.	Cumin.
Aneth.	Carvi.	Fenouil.
Anis.	Coriandre.	

Celles d'écorces de fruits d'hespéridées.

Bergamotte.	Citron.
Bigarades (Essence d'orangette ou de petit grain).	Limette.
Cédrat.	Oranges (Essence de Portugal) [1].

Enfin celles de *cubèbes*, de *genièvre*, de *laurier-cerise*; de *rue*, de *sabine*, de *valériane* et celles de plantes analogues.

Les plantes fraîches doivent être préférées aux plantes sèches, parce qu'elles fournissent plus d'essence et que celle-ci est plus agréable. Les fruits des ombellifères sont généralement employés secs.

Pendant la préparation des huiles de roses, d'anis et de fenouil, il faut avoir le soin de tenir le serpentin tiède pour empêcher l'huile de se figer et d'adhérer aux parois.

On peut obtenir par simple expression les huiles volatiles d'orange, de citron et des autres fruits hespéridés. On râpe l'enveloppe extérieure de ces fruits, on met la pulpe qui en résulte dans un sac de crin et on soumet à la presse. Le liquide obtenu se séparera en deux couches, l'une supérieure formée par l'huile volatile qu'on enlève avec une pipette et qu'on filtre. Le produit est plus suave que par distillation, mais il est plus coloré.

[1] D'après M. Page, voici ce que serait l'essence de Portugal des parfumeurs : huile volatile d'oranges, 90, alcool à 40°, 1 litre, vanille, Q. S. Frappez de glace et filtrez ce mélange encore froid. Plusieurs autres essences seraient des mélanges analogues.

HUILE VOLATILE DE CAJEPUT.

Elle nous vient toute préparée des Moluques, où on l'obtient par distillation des feuilles et des bourgeons du *cajeput* ou *caju-puti*; *Melaleuca leucadendrum*.

Elle est verdâtre, d'une odeur très-forte, camphrée. Les Malais et les Chinois en font le plus grand cas. Ils en frictionnent les parties goutteuses, rhumatisées, dolorifiées, la prennent intérieurement contre la paralysie, l'épilepsie, l'hystérie, la colique venteuse, l'odontalgie. C'est un excitant puissant.

II. *Préparations des huiles volatiles pesantes.*

HUILE VOLATILE DE CANNELLE.

Cannelle de Ceylan, 5000 Eau, 10000

Faites macérer pendant dix jours, ajoutez:

Sel marin, 1000

Et distillez à la manière ordinaire jusqu'à ce que le produit ne soit plus laiteux; laissez déposer l'huile essentielle, et reversez dans l'alambic l'eau qui surnage; redistillez de nouveau 3 et même 4 fois, comme ci-dessus, et séparez enfin l'huile qui se sera déposée. (*Codex.*)

L'huile volatile de cannelle du commerce vient de Ceylan.

Préparez de même les huiles volatiles de: *bois de Rhodes*, *girofles*, *sassasafras*, *santal*.

III. *Préparation des huiles volatiles par réaction.*

HUILE VOLATILE D'AMANDES AMÈRES.

Tourteau d'amandes amères, Q. V.

Opérez comme il a été dit pour l'eau distillée d'amandes amères, arrêtez l'opération aussitôt que le produit cessera d'être très-odorant.

Séparez alors l'huile essentielle de l'eau aromatique, et distillez celle-ci au bain-marie; il se séparera une nouvelle quantité d'huile essentielle qui passera dans les premiers moments de l'opération ; vous la séparerez et vous la mélangerez avec le premier produit. (*Codex.*)

On préparera de la même manière l'*huile volatile de moutarde.*

Ces deux huiles sont aussi plus pesantes que l'eau.

HYPOCISTE.

Suc épaissi en masses noires, opaques,

d'une saveur astringente et quelquefois comme enveloppé d'une sorte de peau.

On l'obtient dans l'Asie Mineure, soit du fruit, soit de la plante entière du *cytinus hypocistis*. (Aristolochiées.)

Astringent inusité. Il entre dans la thériaque.

HYSOPE.

Hyssopus officinalis. (Labiées.)

Petite plante indigène, à feuilles linéaires, à fleurs bleues, violacées, et d'odeur aromatique.

Stimulant, béchique, expectorant assez employé sous forme d'infusion. On en fait un hydrolat, un sirop.

INDIGO.

Pâte tinctoriale, en pains carrés de 125 grammes environ, d'un bleu magnifique, sans odeur, sans saveur, insoluble dans les véhicules ordinaires. Il prend une teinte cuivrée sous l'ongle. Son principe constitutif est l'*indigotine*.

On l'obtient en Amérique et aux Indes, des *indigofera anil argentea et tinctoria*. (Légumineuses.) Le *pastel* ou *guède*, *isatis tinctoria*, et le *polygonum tinctorum*, cultivés en France, fournissent, mais en petite quantité, une sorte d'indigo.

Dans le commerce, on distingue les indigos par le nom du pays qui les fournit : on dit *indigo Bengal*, *Madras*, *Guatimala*.

Dissous dans 8 parties d'acide sulfurique, il constitue ce qu'on nomme *indigo en liqueur*, *bleu en liqueur*, *de composition* ou *de Saxe*, *sulfate d'indigo*.

L'indigo a été employé comme tonique et fébrifuge. On l'a préconisé à la dose de 2, 3 et même de 30 grammes par jour, dans l'épilepsie.

INJECTIONS.

L'injection, d'*injicere*, porter dedans, est une préparation liquide, intermédiaire entre le médicament interne et l'externe, destiné à être introduite dans les cavités naturelles, plus rarement accidentelles du corps, à l'aide d'une seringue. Celles destinées à être introduites dans le rectum seront décrites sous le nom de *lavements*.

L'eau, des hydrolats, des hydrolés, contenant en dissolution des sels et autres substances, constituent ordinairement les injections.

INJECTIONS AVEC L'ACÉTATE DE PLOMB POUR L'URÈTHRE, DE RICORD.

Eau de roses, 150 Acétate de plomb crist., 3

INJECTION AVEC L'ACÉTATE DE PLOMB POUR LE VAGIN, DE RICORD.

Eau, 1000 Acétate de plomb crist., 10

On peut porter graduellement la dose d'acétate jusqu'à 30 grammes.

INJECTION D'ACÉTATE DE PLOMB MYRRHÉE, DE FRANCK.

Acétate de plomb crist., 4 Eau distillée, 180

Dissolvez et ajoutez :

Teint. de myrrhe, 60 Teint. thébaïque, 30

Dans la métrorrhée chronique. (*Cad.*)

INJECTION AVEC L'ALUN POUR L'URÈTHRE, DE RICORD.

Eau de roses, 190 Alun, 1

Dans la blennorrhée.

INJECTION AVEC L'ALUN POUR LE VAGIN, DE RICORD.

Eau, 1000 Alun, 12

On peut augmenter graduellement la dose de l'alun jusqu'à 60 grammes. L'injection alunée de Jacquot contient 15 grammes d'alun au lieu de 12.

Dans les hémorrhagies utérines, la vaginite.

INJECTION AMMONIACALE DE NICATO.

Décocté d'orge, 400,0 Mucilage de gomme
Ammon. liq., g^tes^, 40 arabique, 20,0

Aménorrhée. (*Bouch.*)

INJECTION ANODINE DE GIRTANNER.

Opium pur, 1 Eau, 300

Faites dissoudre et ajoutez :

Acétate de plomb liquide, 1

INJECTION ANTISYPHILITIQUE DE HORN.

Cyanure de mercure, 0,1 Eau dist. de laurier-
Eau distillée, 52, cerise 8,

Dans la gonorrhée secondaire. (*Phœb.*)

INJECTION ASTRINGENTE AU TANNIN.

Tannin, 1,6 Eau distillée, 250

Blennorrhagies opiniâtres. (*Ber.*)

INJECTION ASTRINGENTE FERRUGINEUSE.

Sulfate de fer, 5 Eau, 250

Dissolvez. (*Bal.*)

Bérends ajoutait du mucilage de gomme.

INJECTION ASTRINGENTE AU KINO COMP.

Kino, 8 Alun, 1 Eau bouillante. 1000

Dans l'uréthrite chronique. (*Rad.*)

INJECTION ASTRINGENTE AVEC LA NOIX DE GALLE.

Noix de Galle, 4 Eau, 125

Faites réduire de moitié par l'ébullition, passez. On peut remplacer la noix de Galle par l'écorce de chêne ou de grenade, par la racine de ratanhia ou celle de tormentille.

INJECTION ASTRINGENTE DE YOUNG.

I. acétique saturnine.

Eau de roses, 750 Acétate de plomb liq., 8
Vinaigre distillé, 250

Dans la leucorrhée chronique. (*Cad.*)

INJECTION CALMANTE.

Morelle, 15 Pavots, 15

Faites bouillir dans 500 d'eau, ajoutez :

Ext. d'opium, 0,5 (*Cad.*)

INJECTION CALMANTE LAUDANISÉE.

Laudanum liq., 4 Décocté émollient, 500

Dans la gonorrhée. (*Foy.*)

INJECTION CALMANTE ET ASTRINGENTE DE GALL.

Stramoine, 15 Eau bouillante, 1000

Faites infuser, passez et ajoutez :

Alun, 15

Contre le cancer de l'utérus. (*Bouch.*)

INJECTION CALMANTE DE TROUSSEAU.

Belladone, stramoine ãã, 15

Faites bouillir dans 750 d'eau que vous ferez réduire à 500, passez et ajoutez :

Laudanum de Rousseau, 2

Dans les douleurs utérines. (*Rich.*)

INJECTION CAUSTIQUE DE RICORD.

Eau distillée, 30 Nitrate d'argent, 0,5

A employer avec précaution.

INJECTION CHLORIQUE.

Chlore liquide, 2 Ext. d'opium, 0,8
Eau distillée, 45 (*Phœb.*)

Dans les ulcères de l'urèthre.

INJECTION AVEC LE CHLORURE DE ZINC, DU DOCTEUR GAUDRIOT.

Chlorure de zinc en déliquium, gouttes, 24
Eau distillée, 90,0

Filtrez. En employer peu à la fois et ne pas pousser le liquide trop avant. Dans la gonorrhée.

INJECTION CHLORURÉE DE CULLERIER.

Chlorure de Labaraque, 1 Eau, 12

Contre les écoulements muqueux du vagin. (*Rich.*)

INJECTION DÉTERSIVE DE GAUBIUS.

Miel rosat, 30 Sel ammoniac, 0,2
Aloès, 0,5 Eau de roses, 200

Dans *l'injection d'aloès de Bories* l'eau de roses est remplacée par celle de fenouil. (*Bouch.*)

INJECTION EXCITANTE DE SWEDIAUR.

Teint. de cantharides, 5 Eau, 200

Abcès froids, trajets fistuleux. (*Bouch.*)

INJECTION IODÉE DE VELPEAU.

Teint. d'iode, 4 Eau distillée, 250

Dans l'hydrocèle.

INJECTION IODURÉE.

	N° 1	N° 2	N° 3
Iodure de potassium,	0,2	0,3	0,4
Iode,	0,1	0,15	0,2
Eau distillée,	500,0	500,0	500,0

Pour stimuler les trajets fistuleux chez les scrofuleux. (*Guib.*)

INJECTION LITHONTRIPTIQUE.

Sous-carbonate de soude, 1 Eau, 90
Savon blanc, 15

Pour dissoudre les calculs d'acide urique. (*Foy.*)

INJECTION CONTRE LA LEUCORRHÉE.

Iodure de fer, 15 Eau distillée, 1000

Dissolvez. (*Foy.*)

INJECTION MERCURIELLE DE LAGNEAU.

Pommade mercurielle double, 5
Huile d'olives, 40

Mêlez et agitez chaque fois. (*Bouch.*)

Chancres et ulcérations du canal de l'urèthre.

INJECTION MERCURIELLE OPIACÉE.

Liqueur de Van-Swiéten, 500
Vin d'opium composé, 15

Ulcérations syphilitiques du canal de l'urèthre et du vagin. (*Bouch.*)

INJECTION OU FOMENTATION NARCOTIQUE.

Espèces narcotiques (feuilles de morelle, tête de pavot P. E.), 30
Eau bouillante, 1000

Faites infuser pendant deux heures ; passez. (*F. H. P.*)

On préparera de même les *fomentations* ou *injections* avec les feuilles de *belladone*, de *jusquiame*, de *morelle*, de *stramonium*, les *espèces aromatiques*, *astringentes*.

INJECTION AU NITRATE D'ARGENT.

Nitrate d'argent, 0,05 Eau distillée, 125

Dans la blennorrhagie. On augmente la dose du nitrate graduellement.

INJECTION AVEC LE POIVRE CUBÈBE.

Cubèbe pulv., 50 Eau bouillante, 500

Filtrez et ajoutez :

Extrait de belladone, 0,3 (*Bouch.*)

INJECTION DE PRINGLE.

Sulfate de zinc, 15 Eau, 1000
Alun calciné, 15 (*Cad.*)

Contre la leucorrhée chronique, à la dose de 30 gram. avec précaution.

INJECTION PROPHYLACTIQUE DE GIRTANNER.

Potasse caustique, 0,1 Eau distillée, 30,0

Au début de la gonorrhée pour la faire avorter.

INJECTION AU PROTO-IODURE DE FER, DE RICORD.

Eau dist.,	180	Proto-iodure de fer,	0,15

On augmente la dose jusqu'à 0,45 par 30 gram. (*Bouch.*)

INJECTION AVEC LES ROSES ROUGES.

Roses rouges,	60	Vin rouge,	1000

Faites chauffer ensemble à une température voisine de l'ébullition, retirez du feu, laissez infuser une heure, passez avec expression. (*Bouch.*)

INJECTION SÉDATIVE.

Décocté de lin,	500	Ext. d'opium,	0,8

Dans la gonorrhée aiguë. (*Cad.*)

INJECTION STIMULANTE DE BUCHANAN.

Acide pyroligneux impur.	Essence de térébenthine. Ether sulf., āā P. E.

On en fait tomber deux gouttes dans le conduit auditif, le soir avant le coucher. Dans la surdité par manque de cérumen.

INJECTION STYPTIQUE.

Acétate de plomb,	4	Ess. de térébenthine,	150

On ajoute un peu de camphre à la dissolution.

INJECTION AVEC LE SULFATE DE ZINC LAUDANISÉE.

Sulfate de zinc,	1,3	Laudanum liquide de Sydenham,	2
Eau distillée,	200,0		

Blennorrhagie chronique. (*F. H. P.*)

INJECTION AU TANNIN, VINEUSE, DE RICORD.

Vin rouge du Midi,	125	Tannin,	1

Contre la blennorrhée chez l'homme ou la femme. (*Bouch.*)

On peut remplacer le vin rouge simple par du vin aromatique ou celui de roses de Provins.

INJECTION TÉRÉBENTHINÉE BENZOÏQUE DE DETHARDING.

Savon médic.,	30	Térébenthine,	15
Eau distillée,	250	Teint. de benjoin,	8

Contre la surdité. (*Cad.*)

INJECTION DE WILL.

Cubèbes,	30	Eau bouillante,	500

Ajoutez à la colature :

Ext. de belladone, 1,2

Dans la leucorrhée et la gonorrhée.

IMPÉRATOIRE.

Imperatoria ostruthium. (Ombellifères.)

On emploie la racine sèche du commerce, qui a assez de rapport avec celle de fenouil. Excitant, carminatif. Inusité.

IODE.

Corps simple métalloïdique, dont la découverte est toute moderne. Courtois, salpêtrier, de Paris, la fit en 1811, en expérimentant sur des eaux mères de soude de varecs. Son nom vient de ἰώδης, violet, qui est la couleur de sa vapeur.

Il n'existe qu'à l'état de combinaison dans la nature et principalement à celui d'iodure de potassium et de sodium. Selon Raspail, il serait combiné au tissu des plantes marines, qui lui devraient leur teinte violacée ou brunâtre.

Sur les côtes de Normandie, où s'en fait l'exploitation, on l'obtient en décomposant dans une cornue les eaux mères de soude de varecs par l'acide sulfurique; l'iode distille en vapeurs violettes et est reçu dans un récipient où il se condense.

Il est solide, grenu, mais le plus souvent en paillettes micacées, miroitantes, fragiles, d'un noir bleuâtre et métallique, se vaporisant à l'air, d'une odeur forte rappelant celle du chlore; sa saveur est âcre. Il est extrêmement peu soluble dans l'eau, mais s'y dissout facilement à l'aide de l'iodure de potassium : très-soluble dans l'alcool, l'éther, les graisses. Il tache momentanément la peau en jaune.

L'iode est un médicament précieux dans certaines maladies et principalement dans les scrofules, le goître. Cette dernière affection nous amène à dire qu'anciennement on employait l'iode sans s'en douter dans les mêmes cas qu'aujourd'hui. L'*éponge brûlée* recommandée par Arnaud de Villeneuve, dès le XIII[e] siècle, contre le goître, ne doit sa propriété qu'à l'iode qu'elle contient. La célèbre *poudre de Sancy*, constituée par une algue, l'*hutchinsia atro-rubescens*, est dans le même cas.

On emploie en outre l'iode dans la syphilis constitutionnelle, la blennorrhagie, le cancer. On recommande d'en cesser l'emploi lorsqu'il survient de l'amaigrissement. Les docteurs Coindet, de Genève, et Lugol, de Paris, ont beaucoup contribué à en répandre l'usage.

En pharmacie on en fait une teinture alcoolique, une pommade, des solutés. Dose: 1, 2, 3, 4, 5 centigrammes et plus, deux fois par jour.

IODOFORME.

On le prépare ainsi :

Iode,	100	Eau,	750
Bi-carb. de potasse,	100	Alcool,	250

Mêlez dans un flacon que vous placerez dans un bain-marie d'eau dont vous élèverez successivement la température pour

favoriser la réaction. Quand la liqueur sera décolorée, ajoutez de nouveau 25 parties d'iode, chauffez de nouveau, renouvelez l'addition de l'iode tant que les liqueurs se décoloreront ; quand vous aurez un peu dépassé le terme, ajoutez quelques gouttes de potasse caustique pour décolorer les liqueurs ; filtrez, lavez le précipité produit, ce sera l'iodoforme.

Il est en larmes cristallines d'une belle couleur citrine ; sa saveur est douce et n'a rien de caustique.

En raison de ses propriétés physiques et de la forte proportion d'iode qu'il contient (plus des neuf dixièmes), M. Bouchardat pense que cet agent occupera un rang utile parmi les composés iodiques destinés à l'administration interne.

IODURES.

Hydriodates, Iodhydrates.

Combinaisons de l'iode avec les corps simples ou des radicaux organiques.

Ils ont une grande tendance à former des iodures doubles.

Tous les iodures possèdent les propriétés médicales de l'iode d'une manière plus ou moins manifeste.

Incompatibles. Acides forts, sels minéraux, alcaloïdes, amidon.

IODURE DE FER.

Limaille de fer, 20 Iode, 80 Eau, 100

Faites chauffer l'eau et la limaille, ajoutez peu à peu l'iode ; quand la liqueur aura acquis une couleur verte, filtrez et évaporez rapidement. (*Codex.*)

Il est brun, soluble dans l'eau, déliquescent, styptique.

Dans l'aménorrhée, les fleurs blanches, la phthisie pulmonaire, les maladies de la peau.

Dose de 1 à 10 décigrammes par jour, en pilules ou solution.

On l'emploie aussi à l'extérieur en lotions et bains.

Cet iodure du Codex, désigné dans les formulaires sous le nom de proto-iodure, n'est point, selon M. Dupasquier, une combinaison définie, mais un mélange d'iode, de periodure, d'un peu de proto-iodure, et de sesquioxyde de fer. Le même auteur propose la préparation suivante comme lui étant préférable dans le plus grand nombre de cas, et en particulier à l'intérieur dans le traitement de la phthisie, où il en a obtenu les meilleurs résultats.

SOLUTION OFFICINALE DE PROTO-IODURE DE FER.

Iode,	37,9	Fil de fer coupé,	75

Introduisez dans un flacon bouché à l'émeri et mettez dessus :

Eau, 400

Bouchez. Au bout de quelques jours la solution pourra être employée. Si on en avait besoin immédiatement, on la plongerait dans l'eau à 80°. On ne doit filtrer de cette liqueur que la quantité nécessaire et au moment de l'employer.

Chaque gramme de cette liqueur contient environ 1 décigramme de sel supposé sec. Elle peut être employée à la préparation de tous les médicaments à base de proto-iodure de fer. (*Dupasquier.*)

Si on voulait obtenir du proto-iodure de fer solide, il n'y aurait qu'à faire évaporer la solution ci-dessus sur l'excès de fer jusqu'à ce qu'une petite quantité mise sur un corps froid se solidifie ; alors on décante avec soin le liquide en le coulant sur des plaques. Mais ce produit demande à être employé de suite, car il s'altère facilement même dans des flacons bien bouchés. On pourrait cependant le conserver comme le sel des pilules de Vallet.

IODURES DE MERCURE.

Deux iodures de mercure sont employés :

1° PROTO-IODURE DE MERCURE, *iodure mercureux ; Ioduretum hydrargyrosum* ✠.

Mercure,	100	Iode,	60

Triturez l'iode et le mercure dans un mortier de porcelaine, en ajoutant un peu d'alcool pour former une pâte coulante. Continuez de triturer jusqu'à extinction du mercure. Desséchez l'iodure, et conservez-le à l'abri de la lumière. (*Codex.*)

Il est jaune, verdâtre, pulvérulent, insoluble dans l'eau et dans l'alcool.

Cet iodure a été mis en vogue par Biett, qui en obtenait les meilleurs résultats dans le traitement des syphilides. Il l'employait à l'intérieur, à l'extérieur, et par la méthode endermique. Dose, 3 à 5 centigrammes et plus par jour. On l'emploie beaucoup aussi en pommade.

Suivant M. Mialhe, le proto-iodure de mercure préparé par les procédés ordinaires ne serait pas chimiquement pur ; pour l'obtenir tel, il faudrait le traiter par de l'alcool bouillant, qui s'empare du bi-iodure qu'il contiendrait toujours, et auquel il devrait ses propriétés médicales ; car, selon cet auteur, pur, il n'aurait aucune vertu. S'il en était ainsi, nous recommanderions soigneusement de ne point chercher à obtenir ce produit à l'état de pureté, car, tel qu'on l'obtient par le procédé du *Co-*

dex, il rend tous les jours de grands services à la thérapeutique.

2° DEUTO *ou* BI-IODURE DE MERCURE, *iodure mercurique*; *Ioduretum hydrargyricum.*

Bi-chlor. de mercure, 80	Iod. de potassium, 100

Faites dissoudre séparément les deux sels dans une assez grande quantité d'eau, et mêlez les deux liqueurs. Recueillez le précipité, faites-le sécher, et conservez-le dans un lieu obscur. (*Codex.*)

Il est d'un rouge magnifique, insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool et dans l'éther.

Il est employé dans les mêmes cas que le précédent, mais à plus petites doses. Il est moins usité.

Nous ajouterons à ces iodures de mercure :

3° IODURE DOUBLE DE MERCURE ET DE POTASSIUM, *iodhydrargyrate d'iodure de potassium.*

Iodure de potassium,	100	Eau,	100
Bi-iodure de mercure,	250		

Chauffez dans un matras ces trois substances jusqu'à dissolution complète. Laissez refroidir; il se produira des cristaux que vous séparerez. Vous ferez rapprocher les eaux qui donneront de nouveaux cristaux.

C'est un sel en cristaux d'un jaune de soufre, très-déliquescent; l'eau le décompose.

En général, on ne prépare pas ce sel d'avance; on se contente d'employer P. E. des deux iodures au moment du besoin.

On le dit d'un emploi moins dangereux que le sublimé corrosif. Dose de 1 à 10 centigrammes par jour, sous forme de pilules.

4° IODURE DOUBLE DE MERCURE ET DE MORPHINE.

On traite un mélange de parties égales de bi-iodure de mercure et d'iodhydrate de morphine par de l'alcool bouillant; par refroidissement, il se dépose des grains cristallins du composé double, d'une couleur blanche légèrement jaunâtre.

M. Bouchardat, qui l'a découvert, le dit aussi énergique que l'iodure de mercure.

L'*iodhydrate de morphine* s'obtient en mêlant une dissolution de sulfate de morphine et d'iodure de potassium, lavant et séchant le précipité obtenu.

IODURE D'OR.

Ioduretum auricum.

Décomposez une solution de perchlorure d'or par une autre d'iodure de potassium, jusqu'à cessation de précipité. Faites sécher ce dernier, lavez-le à l'alcool, et faites sécher de nouveau. (*Codex.*)

Il est verdâtre, insoluble dans l'eau et dans l'alcool.

Mêmes usages que le chlorure d'or.

IODURE DE PLOMB.

Ioduretum plombicum.

Versez une solution d'iodure de potassium dans une autre d'acétate de plomb jusqu'à cessation de précipité, lavez ce dernier à l'eau froide et séchez-le. (*Codex.*)

Il est d'un beau jaune, pulvérulent, insoluble dans l'eau froide. Si on le fait bouillir dans beaucoup d'eau, il s'y dissoudra et se précipitera par refroidissement en belles lames cristallines.

Très-employé par le docteur Lisfranc, à l'intérieur, sous forme de pilules, et surtout à l'extérieur, en pommade, contre les engorgements de la matrice. Il a aussi été employé avec succès contre l'ulcération des paupières.

IODURE DE POTASSIUM.

Hydriodate de potasse; *Ioduretum potassicum.*

On l'obtient généralement aujourd'hui par le procédé suivant, qui est de Turner. On ajoute de l'iode à une solution de potasse caustique marquant 30°, jusqu'à ce qu'un petit excès du premier colore la liqueur en brun. Il est bon que la liqueur soit alcaline. On évapore à siccité, on met le résidu dans un creuset et on chauffe jusqu'à fusion tranquille. On laisse refroidir; on dissout dans quatre ou cinq parties d'eau, on filtre et l'on fait évaporer pour faire cristalliser.

Il est en petits cristaux cubiques, blancs, opalins, anhydres, déliquescents, solubles dans moins de moitié de leur poids d'eau, soluble aussi dans l'alcool.

Ses propriétés sont celles de l'iode, plus celles propres à la potasse. Il est beaucoup plus employé que l'iode et les autres iodures. Aujourd'hui on en fait une consommation qu'on peut appeler énorme. Il est indiqué dans les scrofules, le goître, dans les accidents de la syphilis, tels que tubercules profonds de la peau, les périostoses, la carie, les exostoses, les douleurs ostéocopes. Sa dissolution, peu chargée et aiguisée d'acide sulfurique, a été conseillée en fumigations pulmonaires dans les dégénérescences tuberculeuses; mais dans ce cas, c'est l'iode seul qui agit.

L'iodure de potassium peut être employé sous forme de potions, pilules, solutions, jusqu'à la dose de 4 gram. par jour, et en pommades, bains, etc.

Incompatibles : les sels de mercure, de

plomb, d'argent et les autres sels minéraux.

L'iodure ioduré de potassium, *bi-iodure de potassium*, *hydriodate ioduré de potasse*, s'obtient en triturant ensemble 20 parties d'iodure de potassium et 6 d'iode. Il est brun et très-soluble dans l'eau. C'est lui qui se forme et qui agit toutes les fois que les médecins adjoignent l'iode à l'iodure de potassium.

IODURE DE SOUFRE.

Sulfure d'iode; *Iodurelum sulfuris.*

Iode, 4 Soufre, 1

Introduisez le mélange dans une cornue de verre: chauffez d'abord doucement jusqu'à ce que la masse soit devenue brune ; alors chauffez de manière à faire entrer la masse en fusion en ayant soin d'incliner de temps en temps la cornue de côté et d'autre : laissez refroidir, cassez la cornue, et conservez l'iodure en flacons bien bouchés. (*Codex*.)

Il est brunâtre, d'une odeur d'iode très-forte, insoluble dans l'eau.

Nous serions tenté de croire que ce n'est pas une véritable combinaison.

Médicament efficace dans le porrigo et autres maladies cutanées. En pommades.

Les iodures suivants sont encore quelquefois employés.

IODURE D'AMMONIUM, iodhydrate ou hydriodate d'ammoniaque. On l'obtient en décomposant une solution d'iodure de fer par du carbonate d'ammoniaque qui précipite le fer, évaporant la liqueur et faisant cristalliser.

IODURE D'AMIDON préconisé par Buchanan, et que l'on obtient en traitant une eau amidonnée par de l'iode. Il est bleu et insoluble.

IODURE D'ARGENT. On l'obtient par précipitation d'une solution de nitrate d'argent par une autre d'iodure de potassium. Il est blanc et insoluble.

IODURE D'ARSENIC se prépare comme celui de proto-iodure de mercure, en remplaçant le mercure par l'arsenic. On l'emploie plus particulièrement contre les dartres rongeantes.

IODURE DE BARIUM, préparé comme celui d'ammonium, en remplaçant le carbonate d'ammoniaque par le baryte.

IODURE DE CALCIUM, de même.

IODURE DE ZINC. On chauffe ensemble 170 parties d'iode avec 20 d'iodure. Il est insoluble.

IPÉCACUANHA.

Racine brésilienne.

Sous le nom d'ipécacuanha, Pison, dans son ouvrage *De Medicina brasiliensi*, et Margrave, dans son *Historia rerum naturalium Brasiliæ*, indiquèrent les premiers, vers 1648, une racine vomitive, dont ils vantèrent les succès dans le traitement d'un grand nombre de maladies. Mais la description vague qu'ils donnèrent de cette racine et de la plante qui la fournissait, fit que la cupidité produisit une foule de racines de végétaux, de caractères botaniques et de pays différents, et n'offrant d'autre ressemblance avec la véritable racine que de jouir de la propriété, plus ou moins énergique, de contracter l'estomac et de produire le vomissement. Ce fut seulement au commencement de ce siècle que le professeur portugais Brotero fit cesser cette confusion, en donnant une description exacte de la plante du véritable ipécacuanha, qu'il nomma *calliccocca ipecacuanha*, et Richard, *cephælis ipecacuanha*, dernier nom qui a prévalu. La céphélide appartient à la famille des rubiacées, et croît dans les forêts épaisses et ombragées du Brésil.

Les auteurs reconnaissent trois variétés du véritable ipécacuanha : 1° *Ipécacuanha annelé gris*, Mérat; *Ip. an. gris noirâtre*, Guib. ✵, en morceaux longs de 5 à 10 centimètres, gros comme une petite plume à écrire, contournés en sens divers, offrant des étranglements ou anneaux corticaux appliqués sur un axe ligneux continu ; épiderme gris. En masse, son odeur est irritante et a une puissante action sur certaines personnes. Cette sorte est la plus commune, celle qui jouit au plus haut degré des propriétés médicales qu'on recherche dans l'ipécacuanha, et partant la plus employée.

Les deux autres variétés portent les noms 2° d'*ipécacuanha annelé rougeâtre* (Mérat), *Ip. ann. gris rougeâtre* (Guib.), et 3° *ipécacuanha gris blanc* (Mérat) ; *Ip. annelé majeur* (Guib.). Ils ne sont pas employés.

Les principaux faux ipécacuanha sont 1° la racine de *psychotria emetica* (rubiacées), dite *ipécacuanha strié*, à cause des stries en longueur qui existent à sa surface ; 2° celle du *richardsonia brasiliensis* (rubiacées), dite *ipécacuanha ondulé*, ou *blanc amilacé*, à cause de ses anneaux incomplets et de sa teinte blanchâtre. Les autres faux ipécas étaient des racines de différents *viola*, *ionidium*, *euphorbia*, etc.

L'ipéca doit ses propriétés à l'*émétine*, substance alcaline, blanche, pulvérulente, soluble dans l'eau et dans l'alcool, insoluble dans l'éther et les corps gras.

On l'obtient en traitant l'extrait alcooli-

que d'ipécacuanha par 4 parties d'eau froide, filtrant, évaporant au bain-marie en consistance sirupeuse, et faisant sécher à l'étuve sur des assiettes. C'est là l'*émétine* dite *brune*, *impure* ou *médicinale*. L'émétine pure n'est pas employée. Elle est plus abondante dans l'écorce que dans le méditullium.

L'ipécacuanha, dont les effets vomitifs étaient connus des Brésiliens de temps immémorial, ne fut introduit dans la médecine européenne qu'en 1672, époque à laquelle un médecin nommé Legras en rapporta d'Amérique, et qu'il fit vendre par un pharmacien, sous les noms de *béconquille*, de *mine* ou de *racine d'or*. Helvétius, célèbre médecin de l'époque, s'assura de ses propriétés par des expériences en grand qui en firent adopter l'usage.

Aujourd'hui les médecins l'emploient comme tonique dans les fièvres rémittentes, la diarrhée, comme expectorant dans le catarrhe, la coqueluche, mais surtout comme vomitif dans les embarras gastriques. Son emploi est moins dangereux que celui de l'émétique. La dose est de 6 à 15 décigrammes comme émétique, de 5 à 30 centigrammes comme tonique, et de 1 centigramme et plus, progressivement, comme expectorant. L'émétine a les mêmes propriétés, mais elle est plus active.

L'ipécacuanha revêt à peu près toutes les formes pharmaceutiques : on en fait une poudre, des extraits, des hydrolés, une teinture, un vin, un sirop, des pastilles, etc.

L'infusion est limpide; la décoction est louche et contient beaucoup d'amidon. Cette dernière ne convient qu'en lavement dans la dyssenterie.

IRIS.

Iris de Florence; Iris Florentina. (Iridées.)

Plante monocotylédone, qui croît surtout aux environs de Florence, et dont on emploie le rhizôme, improprement nommé *racine*. Le commerce nous offre ce dernier décortiqué en morceaux tuberculeux, du poids de 15 à 60 grammes, allongés, blancs, marqués de petites cicatrices, et d'odeur de violette agréable.

Frais, il est émétique et incisif : on en fait des pois à cautères. Le principe âcre qu'il contient, et conservé en partie après dessiccation, le rend propre à entretenir dans la plaie une irritation nécessaire. Les fumeurs en mâchent les copeaux pour corriger l'odeur du tabac. C'est avec l'iris que les parfumeurs font leurs préparations à odeur de violette. La poudre d'iris entre dans quelques compositions pharmaceutiques.

Les pharmacopées indiquent encore 1° l'*iris des jardins* ou *flambe*; *Iris germanica*, cultivée dans les jardins : on la dit diurétique et purgative ; 2° l'*iris faux acore* ou *des marais*; *Iris pseudoacorus*, qui a les mêmes propriétés que la précédente; 3° l'*iris fétide*, *I. de mer* ou *gigot*, *glaïeul puant*; *Iris fœtidissima*; elle passe pour hydragogue ; 4° l'*iris variée*; *Iris versicolor*. Nous pouvons ajouter une sorte d'iris nommée *glaïeul*; *Gladiolus communis*.

Ces iris sont inusitées en France, mais elles sont employées à divers titres dans les autres nations.

En traitant, par déplacement, de la poudre d'iris par l'éther, et laissant évaporer les liqueurs, on obtient ce qu'on a appelé *résinoïde d'iris*.

JALAP.

Méchoacan noir.

L'origine de cette racine a été le sujet de beaucoup de controverses. Successivement attribuée à une bryone, à une rhubarbe, à un méchoacan, on sait pertinemment aujourd'hui qu'elle est fournie par un liseron; le *convolvulus officinalis* (convolvulacées), qui croît au Mexique, et principalement aux environs de la ville de Xalappa, d'où elle tire son nom.

Telles que nous les offre le commerce, les racines de jalap sont coupées en rouelles d'un diamètre variable, ou bien fendues dans leur longueur, ou quelquefois encore entières et incisées. Elles sont dures, brunes extérieurement et intérieurement, à cassure résineuse, d'odeur nauséeuse, faible, et de saveur âcre. Les vers les attaquent promptement, et détruisent la partie amilacée, de sorte que la racine piquée contient plus de résine et est plus active.

Elle contient une résine *jalapine* à laquelle elle doit ses propriétés purgatives. Cette résine est brune, âcre, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther. On la trouve dans le commerce ; mais il vaut mieux la préparer soi-même par le procédé du *Codex*, ou mieux par le procédé de M. Nativelle, qui la procure blanche. Il consiste à épuiser le jalap par 2 ou 3 décoctions aqueuses de sa matière extractive, à l'épuiser ensuite par l'alcool à 65° à l'ébullition, à agiter les liqueurs alcooliques avec du charbon animal. On filtre, on retire l'alcool par distillation, et l'on obtient pour résidu une matière résineuse blanche.

Le jalap a été apporté en Europe vers 1610.

C'est un purgatif drastique efficace, mais dont malheureusement l'effet est inconstant, la résine ne se trouvant pas toujours en même proportion dans une quantité donnée de poudre. On en fait une teinture; elle entre dans l'eau-de-vie allemande, le fameux remède de Leroy, etc. Dose de la poudre, de 1 à 4 grammes; de la résine, de 1 à 4 décigrammes.

JOUBARBES.

Trois plantes de ce nom sont indiquées dans les pharmacopées :

1° JOUBARBE DES TOITS, *grande joubarbe*; *Sempervivum tectorum.* (Crassulées. ⚜) Plante qui vient sur les vieux murs des fermes, les toits en chaume, et qui, jeune, a tout l'aspect d'une tête d'artichaut. Le suc est styptique, et passe pour antihémorrhoïdal.

2° JOUBARBE DES VIGNES, *grassette*, *herbe aux charpentiers*; *orpin reprise*; *Sedum telephium.* Plante indigène dont les feuilles, conservées dans l'huile, et sous le nom d'orpin confit, sont un remède populaire, dans quelques contrées, contre les coupures.

3° JOUBARBE ACRE, *vermiculaire brûlante*; *Sedum acre* : est émétique et antiscorbutique. En Allemagne, on l'applique pilée sur les tumeurs arthritiques.

JUJUBES.

Ce sont les fruits drupacés du *ziziphus sativus* (rhamnées), petit arbrisseau épineux, cultivé dans le midi de l'Europe. Ils sont de la grosseur des olives, rouges à l'extérieur, chair jaunâtre spongieuse, d'une saveur douce, sucrée et mucilagineuse. Le centre est occupé par un noyau oblong osseux. Les jujubes font partie des quatre fruits pectoraux.

JUSQUIAMES.

On en connaît deux espèces :

1° JUSQUIAME NOIRE, *potelée*, *hannebane*; *Hyoscyamus niger* (solanées). Plante à tige herbacée, velue, à feuilles grandes, blanchâtres, également velues, et à fleurs jaune pâle veinées de pourpre. Toute la plante exhale une odeur vireuse tabacée forte et désagréable.

Elle croît le long des fossés et dans les lieux incultes.

Son principe actif est l'*hyoscyamine*, qui a beaucoup d'analogie avec les autres alcaloïdes des solanées.

On emploie les feuilles ⚜, la racine et les semences.

Narcotique analogue à la belladone, mais plus particulièrement employé pour apaiser les spasmes.

Les feuilles servent à faire une poudre, un extrait, une huile, un sirop, etc. Les semences entrent dans les pilules de cynoglosse.

2° JUSQUIAME BLANCHE; *Hyoscyamus albus.* Elle jouit des mêmes propriétés, mais n'est pas employée. La *Jusquiame jaune*, *Hyoscyamus aureus*, l'est encore moins.

KALMIE.

Kalmia latifolia. (Rhodoracées.)

Plante de la Caroline et de la Virginie, dont les feuilles sont, dit-on, employées comme astringentes.

KINO.

Gomme, *suc* ou *extrait de kino.*

L'histoire des kinos se confond, en beaucoup de points, avec celle des cachous. Comme ceux-ci, les kinos sont des extraits astringents provenant de végétaux et de pays différents. On les a nommés *cachous des rubiacées.*

On ne distingue pas moins de six à huit sortes de kinos : 1° *kino d'Afrique*, fourni par le *pterocarpus erinaceus* (légumineuses); 2° *K. de Botany-Bay*, fourni par l'*eucalyptus resinifera* (myrtées); 3° *K. de la Jamaïque*, produit par le *coccoloba uvifera* (polygonées); 4° *K. de Maduga*, suc extractif du *butea frondosa* (légumineuses); 5° *K. d'Amboine de l'Inde* ou *vrai*, produit par le *nauclea gambeer* (rubiacées).

Ce dernier, qui est celui des pharmacies, est en masses irrégulières, sèches, se brisant facilement, en fragments plus petits, opaques, noirs, brillants, à odeur bitumineuse faible, saveur amère, astringente; peu soluble à froid dans l'eau ou dans l'alcool, il s'y dissout bien à chaud. Au bout d'un certain temps, sa teinture alcoolique laisse déposer une sorte de gelée, qu'on a reconnue pour être de l'acide pectique.

Astringent, tonique, que l'on place au rang du cachou, mais qui est moins employé.

LABDANUM OU LADANUM.

Résine qui exsude spontanément des rameaux et des feuilles du *cistus creticus* (cistées), qui croît dans le Levant. On en fait la récolte soit en peignant la barbe des chèvres qui broutent les cistes, soit en promenant sur cet arbrisseau des lanières de cuir que l'on racle ensuite.

On connaît le labdanum : 1° en *pains* ou masses gluantes, noirâtres; 2° en *bâtons* ⚜ qui ont assez bien la configuration de cornes de bélier. On nomme ce dernier *labdanum in tortis*; c'est le plus pur. Il est

dur, sec, cassant, noirâtre; d'une odeur balsamique très-suave.

Stimulant inusité, si ce n'est chez les parfumeurs.

LACTATES.

Sels résultant de la combinaison de l'acide lactique avec les bases.

LACTATE DE FER.

On porte à l'ébullition, dans un matras, de l'acide lactique étendu; on y projette un excès de limaille de fer pure et en poudre, on continue l'ébullition quelque temps; on filtre et on évapore rapidement à siccité. Le produit sera du lactate de protoxyde d'un blanc légèrement verdâtre et sensiblement soluble dans l'eau. Il a une saveur d'encre assez prononcée.

Il est employé avec succès dans la chlorose. On sait qu'il fait la base des pastilles et des dragées de Gélis et Conté. On en fait des tablettes, des pilules, des dragées; on peut aussi le mettre sous forme de biscuits, de pains.

LACTATE DE QUININE.

Sel soluble dans l'eau et très-efficace dans les fièvres intermittentes, d'après les médecins italiens qui l'ont expérimenté, à l'instigation du prince Bonaparte.

LACTUCARIUM.

C'est le suc épaissi qui s'écoule naturellement d'incisions pratiquées à la tige de la laitue. M. Arnaud de Nancy l'obtient de la *laitue-choux* ou de *Batavia* montée; mais avant le développement des rameaux, en enlevant chaque jour une rondelle de la tige sur pied et recueillant avec le doigt le suc laiteux qui vient à la surface. Aussitôt qu'il est recueilli, le lactucarium se coagule, on le place sur des assiettes sur lesquelles on le laisse sécher à la chaleur de l'été, puis on l'enferme dans des flacons. M. Aubergier, de Clermont, a aussi fait connaître un procédé d'extraction.

C'est une matière brunâtre, soluble seulement en partie dans l'eau. Dans ses propriétés physiques il y a beaucoup de celles de l'opium.

Le lactucarium a été nommé *thridace* par le docteur François; mais aujourd'hui ce qu'on entend par thridace (V. ce mot) est un médicament bien moins actif.

Le lactucarium a des propriétés hypnotiques incontestables, et précieuses même; mais la difficulté de se le procurer en quantité suffisante est un obstacle à son emploi. On l'administre à la dose de 1 à 5 décigrammes en pilules.

LAICHE.

Laiche des sables, chiendent rouge, salsepareille d'Allemagne; Carex arenaria. (Cypéracées.)

Ne sert plus qu'à falsifier la salsepareille, de laquelle on le distingue par son écorce moins épaisse et moins ridée. On l'employait jadis comme dépuratif.

LAIT.

Lac.

Le lait est un fluide sécrété par les glandes mammaires des femelles des animaux mammifères. Il est essentiellement destiné à nourrir leurs petits; aussi sa formation précède-t-elle de peu ou a-t-elle lieu immédiatement après la naissance.

Il est blanc, opaque, d'une odeur particulière faible, d'une saveur sucrée agréable, un peu plus pesant que l'eau.

Le lait présente des différences souvent assez tranchées, non-seulement pour chaque espèce d'animal, mais aussi pour chaque individu, à raison de l'âge, des climats, du genre d'alimentation et même des influences physiques ou morales. On sait que l'odeur des alliacées, l'amertume de l'absinthe, l'âcreté des tithymales, passent dans ce liquide; que certaines matières tinctoriales en modifient la teinte. Les médecins profitent quelquefois de la circonstance du passage des médicaments, de l'iode, par exemple, dans la sécrétion laiteuse, pour les administrer aux enfants par leurs nourrices.

Chacun sait que le lait abandonné à lui-même au contact de l'air se couvre bientôt d'une couche jaunâtre, onctueuse, appelée *crème*. Celle-ci séparée, il reste un liquide d'un blanc bleuâtre, plus dense et moins consistant, c'est le *lait écrémé*. Si l'on chauffe celui-ci en y ajoutant un peu de *présure* [1], un acide, ou si on le laisse en repos un certain temps, on verra se produire au sein du liquide un coagulum de plus en plus considérable, blanc, opaque, solide, et le liquide restant sera devenu transparent et jaune verdâtre. Le coagulum porte les noms de *caillé*, de *caséum*; le liquide verdâtre, ceux de *petit-lait*, de *sérum*. (V. petit-lait.)

Si on évapore ce dernier en consistance sirupeuse, il s'en dépose avec le temps des

[1] Voici une recette de *présure liquide* qui pourra avoir son utilité: présure récente, 375; sel marin, 60; alcool à 30°, 60; vin blanc, 4 lit. Faites digérer pendant vingt-quatre heures. Filtrez. Une cuillerée à café suffit pour cailler un litre de lait.

cristaux irréguliers, jaunes, qui, purifiés et blanchis par plusieurs dissolutions et cristallisations successives, constituent la *lactine*, *sucre* ou *sel de lait*, que l'on prépare en grand en Suisse ; elle a une saveur sucrée et est soluble dans l'eau. On l'emploie comme rafraîchissant, mais le plus souvent en poudre, comme excipient.

La crème, soumise à l'agitation dans une baratte ou serène, perd peu à peu son aspect ; il s'y forme des grumeaux solides, opaques et jaunâtres, qui s'agglomèrent entre eux ; c'est le *beurre*. Le liquide restant se nomme *lait de beurre* ou *babeurre*.

Le beurre est un corps gras composé d'élaïne, de stéarine et d'acide butyrique auquel il doit son odeur.

Le beurre est l'excipient de quelques pommades qui deviennent promptement rances en raison du caséum et du sérum que le beurre retient. On retarderait de beaucoup leur rancidité si on avait soin de le fondre et de le passer à travers un linge.

Les laits de vache, d'ânesse, de chèvre, employés en médecine, contiennent tous les principes que nous venons d'énumérer, mais dans des proportions différentes. Le lait d'ânesse contient moins de crème et de caséum que le lait de vache, mais la quantité de lactine est plus grande. Celui de chèvre contient aussi moins de crème et de caséum ; le beurre est plus consistant, la saveur plus sucrée.

L'alcool, les acides, beaucoup de plantes coagulent le lait. Les alcalis lui rendent son homogénéité. Les laitiers de Paris mettent à profit cette propriété pour retarder l'altération du lait, et emploient de préférence à cet usage le bi-carbonate de soude. On a proposé la méthode d'Appert pour la conservation du lait. Il y a quelques années, MM. Grimaud et Gallois ont imaginé d'enlever au lait toute son eau en le faisant traverser par un courant d'air ; le résidu est leur *lactoline* ou *lactéine*, qui reproduit le lait par sa dissolution dans l'eau. M. Legripp prépare une *conserve* ou *poudre de lait* en ajoutant 2 grammes de bi-carbonate à un kilogramme de lait, faisant évaporer des 3/4, ajoutant alors par partie, en remuant vivement, 500 grammes de sucre en poudre ; on retire la masse de dessus le feu et on la fait sécher à l'étuve sur des assiettes. On conserve la poudre dans des flacons. A la dose de 60 grammes dans une bouteille d'eau, cette poudre peut remplacer le lait. On pourrait en faire des *pastilles*. Toutes ces préparations ne sont avantageuses que dans les cas où il est difficile de se procurer du lait.

Le lait étant souvent étendu d'eau par les marchands, on a imaginé des sortes de tubes gradués nommés *lactomètres*, pour reconnaître cette fraude. Ces instruments sont basés sur l'inégale épaisseur de la couche crèmeuse du lait naturel et du lait falsifié. Quant aux autres falsifications, il serait trop long de les énumérer.

Le lait joue un grand rôle dans la thérapeutique, sert souvent de contre-poison des acides et des sels métalliques. On le fait entrer comme émollient dans des cataplasmes, des gargarismes. On en fait un sirop. L'*hydrogalat* est un mélange de 125 grammes de lait dans 1000 d'eau. En ajoutant à 1000 grammes de lait 16 décigrammes de nitre, 16 décigrammes de bi-carbonate de soude, 15 grammes de saccharolé de vanille, on obtient les *laits nitré*, *sodaté* ou *vanillé*.

LAIT ANALEPTIQUE.

Mousse d'Irlande, 5 Lait de vache, 750

Faites bouillir 10 minutes, exprimez et ajoutez :

Eau de fleurs d'oranger, 45 (*Ber.*)

LAIT ANALEPTIQUE AU CHOCOLAT.

Lait de vache,	420	Chocolat râpé,	15
Saccharolé d'hippocolle,	30	Ext. de genièvre,	15
		Bi-carb. de soude,	0,4

Faites jeter quelques bouillons. (*Ber.*)

LAIT D'ANESSE ARTIFICIEL.

Escargots,	N° 6	Rac. de panicant,	12
Corne de cerf,	12	Eau,	750
Orge perlé,	12		

Réduisez de moitié par la cuisson, ajoutez :

Sirop de capillaire, 30 (*Jourd.*)

LAIT D'ENFANT.

Carb. de potasse,	1,2	Huile d'amandes d.,	30,
Eau de tilleul,	60,	Jaune d'œuf,	N° 3
de cerises noires,	30,	Mucil. de gomme arab.,	4

(*Piém.*)

LAIT MERCURIEL DE PLENCK.

Mercure gommeux de Plenck, 20
Lait de vache, 250

En lotions dans l'ophthalmie gonorrhéique, en bains dans les ulcères syphilitiques, et en gargarismes dans l'angine de même nature. (*Jourd.*)

LAIT DE PLOMB.

Sel commun, 1 Eau, Q. S.

Juste pour dissoudre, ajoutez :

Extrait de saturne, 2

Recueillez le précipité, lavez-le et mêlez-le avec :

Emulsion simple, 24

Cosmétique. (*Van. M.*)

LAIT DE POULE.

Cette crème, si en usage dans les ménages, se fait avec le jaune d'œuf, de l'eau chaude, du sucre et de l'eau de fleurs d'oranger.

LAIT VIRGINAL.

Teint. de benjoin,	4	Eau de roses,	500

Quelques formulaires remplacent l'eau de roses par celle de mélilot. Sous le nom de lait virginal, la pharmacopée piémontaise indique une sorte d'eau de Goulard camphrée, dans laquelle l'eau ordinaire est remplacée par les eaux de morelle, de laitue et de nénufar.

LAITUES.

Deux plantes synanthérées de ce nom fournissent des préparations à la pharmacie.

1° *Laitue cultivée*; *Lactuca sativa*. Elle est émolliente et sédative; on en obtient un hydrolat et un extrait (Thridace) fort employés. Nous avons parlé plus haut du lactucarium.

2° *Laitue vireuse*; *Lactuca virosa*. Elle croît naturellement aux environs de Paris; elle ressemble assez bien à la chicorée sauvage. Elle contient un suc laiteux abondant. Son odeur est forte et vireuse.

C'est un narcotique que l'on peut comparer à la jusquiame et autres solanées, ce qui lui a valu des anciens le nom de *laitue papavéracée*. Son hydrolat et son extrait ont été administrés dans les névroses, l'ascite.

LAMPOURDE.

Petit glouteron, *petite bardane*; *Xanthium strumarium*. (Synanthérées.)

Plante d'Europe dont on employait jadis le suc contre le goître.

LAQUE.

Cette résine, improprement nommée gomme, est produite par une sorte de cochenille, le *coccus lacca*, qui vit dans l'Inde sur les *ficus religiosa* et *indica*, le *rhamnus jujuba*, etc.

On distingue dans le commerce: 1° la *laque en bâtons*: ce sont les branches de l'arbre entourées par les cellules résineuses de l'insecte. Elle est d'un rouge foncé, un peu transparente, et brûle avec une odeur agréable.

2° La *laque en grains*, c'est la précédente, détachée des rameaux en fragments menus.

3° La *laque en écailles* ou *en feuilles*, ce sont les précédentes fondues, passées et coulées en plaques minces. On la distingue dans le commerce en *blonde*, *rouge* ou *brune*. Elle contient moins de matière colorante que les précédentes.

Tonique astringent, employé seulement comme dentifrice; on en fait une teinture. Dans les arts elle sert à faire des cires à cacheter, des vernis. Le *lac-lake* et le *lac-dye* sont des espèces de laques carminées employées dans la teinture.

LARME DE JOB.

Coix lacryma. (Graminées.)

Plante des Indes Orientales, dont on a employé les semences comme diurétique.

LASERS.

Les pharmacopées citent deux ombellifères de ce nom: 1° Le *laser à larges feuilles*, *gentiane blanche*; *Laserpithium latifolium*; 2° Le *laser sermontain*; *Laserpithium siler*, plantes européennes. La racine de la première et la semence de la seconde passent pour toniques et excitantes.

LAURIERS.

Trois plantes de ce nom et appartenant à des familles diverses donnent des produits à la matière médicale.

1° *Laurier commun*, *L. noble* ou *des cuisines*; *Laurus nobilis* ✠. (Laurinées.) Arbre originaire du Levant et naturalisé dans nos contrées.

On emploie les feuilles et les fruits appelés baies; celles-ci sont des drupes de la grosseur d'une cerise, noirâtres et très-aromatiques. Elles contiennent une huile grasse demi-concrète et verte, que l'on obtient en exposant leur poudre à la vapeur d'eau et pressant ensuite entre deux plaques métalliques chauffées. Cette huile, en laquelle résident les propriétés médicales des baies, est excitante, nervine. Elle entre dans différentes préparations.

Les feuilles de laurier fraîches servent à faire une pommade très-employée par les vétérinaires.

2° *Laurier-cerise*, *laurier-amandier*; *Cerasus*, *lauro-cerasus*. (Rosacées.) Il est cultivé dans les jardins. On emploie les feuilles fraîches, qui sont plus grandes que celles du précédent et qui exhalent, lorsqu'on les froisse, une odeur d'amandes amères qu'elles perdent par la dessiccation.

Elles contiennent de l'acide cyanhydrique et une huile volatile dont elles ne sont pas également riches dans toutes les saisons. M. Garot a remarqué qu'au mois d'avril elles donnent par ébullition dans l'eau une grande quantité de cire végétale et pas d'huile volatile, tandis qu'au mois d'août c'est le contraire qui a lieu. Les proportions d'acide cyanhydrique suivent aussi les mêmes rapports.

Calmant. On en fait une conserve et un hydrolat très-actif.

3° *Laurier-rose*, *nerion*, *rosage*; *Nerium oleander*. (Apocynées.) Arbrisseau cultivé dans tous les jardins.

Les feuilles sont réputées narcotiques. Leur infusion a été employée dans les dartres, et leur poudre incorporée dans de l'axonge, contre la gale.

Dans l'Inde, on emploie l'écorce du *nerium antidyssentericum* contre la dyssenterie, sous le nom de *godaga-pala*.

LAVANDES.

On connaît trois sortes de lavandes.

1° *Lavande commune* ou *officinale*; *Lavandula vera*. (Labiées.) ※ Plante cultivée dans les jardins et reconnaissable à sa tige grêle, carrée, haute quelquefois d'un mètre, à ses feuilles linéaires, blanchâtres et à ses fleurs bleues, petites. Son odeur est forte et camphrée.

Stimulant aromatique. On en fait un alcoolat. Dans les ménages on en met dans les garde-robes pour les préserver des mittes.

2° La *grande lavande*, *spic*; *Lavandula spica*. Elle croît dans les lieux arides de la Provence, où on en retire l'essence de lavande du commerce, nommée *essence de spic*, *huile d'aspic*.

3° *Lavande stæchas*, *stæchas*, *stæchas arabique*; *Lavandula stæchas*. Croît aussi en Provence. Ses fleurs, disposées en épis, entrent dans le sirop de stæchas composé.

LAVEMENTS.

(De *lavare*, laver.) *Clystères*, *énegmes*.

Médicaments magistraux liquides destinés à être introduits par le rectum dans le gros intestin, à l'aide d'une seringue. Ce n'est donc qu'une sorte d'injection.

La substance des lavements est ordinairement de l'eau chargée par mixtion, solution, infusion, décoction, etc., de principes médicamenteux. On peut administrer sous cette forme les mêmes substances que par la bouche, mais à des doses plus fortes.

La température à laquelle on administre ordinairement les lavements est celle de l'intérieur du corps (30 à 35°). Le lavement entier ou pour adulte est de 500 grammes de liquide, on le fractionne par 1/2 et 1/4 de lavement. Plus ils sont considérables, plus vite ils sont rendus.

Pour administrer les lavements aux malades on recommande que ceux-ci soient couchés sur le côté droit et jamais sur le ventre; ils doivent avoir les cuisses à demi pliées et retenir leur haleine.

LAVEMENT ACÉTIQUE DE FRANCK.

Vinaigre, 5 Eau, 200

Affections typhoïdes. (*Foy.*)

LAVEMENT ADOUCISSANT OU AU JAUNE D'ŒUF.

Jaunes d'œufs, N° 3 Décocté de son, 500

LAVEMENT ALOÉTIQUE DE CLARCK.

Aloès, 5 Décocté d'avoine, 300

Contre les ascarides et pour provoquer les hémorrhoïdes. (*Bouch.*)

LAVEMENT D'AMIDON.

Amidon, 15 Eau commune, 500

Délayez l'amidon dans 200 grammes d'eau froide, portez le reste de l'eau à l'ébullition et versez-la sur le mélange d'eau et d'amidon. (*F. H. P.*)

LAVEMENT ANALEPTIQUE.

Jaune d'œuf, N° 1 Bouillon de viande
Salep, 1,2 sans sel, 125

Radius indique une autre formule où le salep est remplacé par 1/2 verre de vin généreux.

LAVEMENT ANODIN DES PEINTRES.

Huile de noix, 200 Vin rouge, 400

Mêlez. (*F. H. P.*)

LAVEMENT ANTHELMINTIQUE.

Mousse de Corse, 12 Eau, 375

Faites bouillir 10 minutes, passez et ajoutez :

Huile de ricin, 30 (*Foy.*)

LAVEMENT ANTHELMINTIQUE DE DUNCAN.

Sabine, 10 Absinthe, 10
Rue, 10 Eau bouillante, 500

Faites infuser, passez et ajoutez :

Huile de ricin, 20

LAVEMENT ANTISEPTIQUE.

Décocté de quinquina rouge, 375 Camphre, 4
Jaune d'œuf, N° 1/2

Dans les fièvres adynamiques. (*Foy.*)

LAVEMENT ANTISPASMODIQUE.

Infusé de valériane, 90 Teint. d'opium, goutt., 10

LAVEMENT ANTISPASMODIQUE DE RIGHINI.

Camomille, 10 Sem. de jusquiame, 2
Tête de pavot, 10 Eau, 350

LAVEMENT ANTISYPHILITIQUE.

L. mercuriel.

Sublimé corrosif, 0,05 Décoct. de lin, 500

Administré quand le sublimé n'est pas supporté par le haut. (*Guib.*)

LAVEMENT ARSENICAL FÉBRIFUGE DE BOUDIN.

Arséniate de potasse, 1 centig. Eau dist., 1 litre.

Divisez en 10 parties, dont chacune servira pour une injection intestinale. (*Bouch.*)

LAVEMENT D'ASA FŒTIDA.

Asa fœtide, 5 Décocté de guim., 250
Jaune d'œuf, N° 1 (*Bouch.*)

Dans quelques formulaires le décocté de guimauve est remplacé par un infusé de camomille et même tout simplement par de l'eau.

LAVEMENT ASTRINGENT.

Bistorte, 10 Roses rouges, 10

Faites infuser dans :

Eau, 300

Passez, ajoutez :

Laudanum de Sydenham, 5 gouttes.

Diarrhées chroniques. (*Bouch.*)

LAVEMENT ASTRINGENT AU CACHOU.

Cachou, 5 Eau chaude, 300

Diarrhées chroniques. (*Bouch.*)

LAVEMENT ASTRINGENT AU TANNIN.

Tannin, 1 Laudanum de Sydenham, 6 gouttes.
Eau, 300

Diarrhées, dyssenteries. (*Bouch.*)

LAVEMENT AU CALOMELAS.

Mercure doux, 1,2 Eau, 250
Gomme arab., 15, (*Ant.*)

Jourdan donne une formule où le mercure doux est additionné de manne, d'huile de ricin et d'ipécacuanha.

LAVEMENT DE CAMOMILLE.

Camomille, 5 Eau bouillante, 500

LAVEMENT CAMPHRÉ.

Camphre, 4 Décocté de graine
Jaune d'œuf, N° 1/2 de lin, 500

Douleurs névralgiques, dysménorrhée. (*Foy.*)

LAVEMENT DE CÉRUSE.

Acétate de plomb, 1 décig. Carb. de soude, 1 cent.

Faites dissoudre séparément dans très-peu d'eau, versez les solutés dans :

Décocté de semence de lin, 250 gram.

Ajoutez :

Laudanum de Rousseau, gouttes, 4

M. Devergie emploie ce lavement pour calmer les diarrhées des phthisiques.

LAVEMENT CHLOREUX.

Chlore liquide, 8 Ext. d'opium, 0,03
Amidon, 15 Eau, 180,

Diarrhée des phthisiques.

LAVEMENT CHLORURÉ.

Chlorure de soude, 10 Eau tiède, 500

Employé par M. Labaraque fils dans les fièvres typhoïdes.

LAVEMENT AU COPAHU DE RICORD.

Copahu, 24, Ext. d'opium, 0,05
Jaune d'œuf, N° 1 Eau, 180,

Quand le copahu ne peut être pris par la bouche.

LAVEMENT DE COPAHU DE VELPEAU.

Copahu, 30 Jaune d'œuf, N° 1
Laudanum liq., 1 Eau, 250

Antigonorrhéique. (*Soub.*)

LAVEMENT DE CUBÈBES, DE VELPEAU.

Cubèbes, 25 Décocté de guimauve, 300

Antiblennorrhagique. (*Bouch.*)

LAVEMENT CONTRE LA DIARRHÉE CHRONIQUE, DE BOSTAN.

Gomme adragant, 1 Laudanum liq., gouttes, 20
Amidon, 8 Eau, 300
(*Bouch.*)

LAVEMENT DIURÉTIQUE.

Digitale, scille āā, 2 Eau, 400

Faites bouillir 10 minutes, passez et ajoutez :

Laudanum de Rousseau, gouttes, 6 (*Bouch.*)

LAVEMENT ÉMÉTISÉ.

Emétique, 0,3 Infusé d'arnica, 300

Contre l'apoplexie et le coma. (*Bouch.*)

LAVEMENT ÉMOLLIENT.

Espèces émollientes, 30 Eau, Q. S.

Pour obtenir 500 grammes de colature après dix minutes d'ébullition. (*F. H. P.*)

LAVEMENT FÉBRIFUGE.

Sulfate de quinine, 0,75 Eau dist. de
Laudanum de Rous., gouttes, 4 laitue, 125

Pour un quart de lavement. (*Rich.*)

LAVEMENT GÉLATINEUX.

Gélatine commune, 15 Eau, 500

Faites dissoudre à chaud. (*F. H. P.*)

LAVEMENT HUILEUX.

Lavement émollient n° 1 Huile blanche, 60 gram.
(*F. H. P.*)

LAVEMENT D'HUILE DE RICIN.

Huile de ricin, 50 Décocté de guimauve, 300

LAVEMENT IODÉ.

Gomme arabique, 15 Eau, 150

Ajoutez :

Teinture d'iode, gouttes, 5

Dans l'aménorrhée, les scrofules. (*Cad.*)

LAVEMENT LAUDANISÉ.

L. anodin.

Décocté de guimauve, 250
Laudanum de Sydenham, 0,6

En ajoutant à ce lavement 15 grammes d'amidon, on a le *lavement d'amidon laudanisé* employé contre la diarrhée.

LAVEMENT AVEC LA GRAINE DE LIN.

Semences de lin, 15

Faites bouillir pendant 15 minutes dans Q. S. d'eau pour obtenir 500 grammes de colature. (*F. H. P.*)

LAVEMENT AU MIEL.

Miel commun, 100 Eau, 400

LAVEMENT AU MIEL MERCURIAL.

Lavement émollient n° 1 Miel mercurial, 60 gr. (*F. H. P.*)

LAVEMENT AU MUSC.

Musc, 1 Décocté de graine
Jaune d'œuf, N° 1/2 de lin, 250

En ajoutant à ce lavement 2 grammes de camphre, on a le *lavement musqué camphré*. (*Bouch.*)

LAVEMENT NOURRISSANT.

Gélatine, 30 Lait, 125

Faites dissoudre à chaud. (*Swéd.*)

Spielmann le fait préparer avec du bouillon gras, lait āā 90, gelée de corne de cerf 30.

LAVEMENT OPIACÉ CAMPHRÉ DE RICORD.

Camphre, 0,5 Jaune d'œuf, N° 1
Ext. d'opium, 0,5 Eau, 200

Pour combattre les érections. (*Bouch.*)

LAVEMENT AVEC LE PAVOT.

L. calmant.

Tête de pavot, 20 Eau bouillante, 500

Laissez infuser pendant deux heures, passez.

En délayant 15 grammes d'amidon dans ce lavement, on a le lavement de pavot et d'amidon, très-employé contre la diarrhée. (*F. H. P.*)

LAVEMENT PURGATIF A LA GRATIOLE.

Gratiole, 12 Eau, 375

Faites réduire d'un tiers. (*Bat.*)

LAVEMENT PURGATIF SALIN.

Sulfate de soude, 30 Décoct. de guimauve, 500

LAVEMENT PURGATIF DES PEINTRES.

Séné, 8 Eau bouillante, 500

Faites infuser, passez et ajoutez :

Jalap, 4 Diaphœnix, 30 Sirop de nerprun, 30

LAVEMENT DE QUINQUINA.

Quinquina jaune, 20 Eau, Q. S.

Pour obtenir :

Décocté, 250

Passez, ajoutez :

Laudanum liq., gouttes, 12

Fièvres intermittentes. (*Bouch.*)

LAVEMENT DE SAVON.

Savon blanc, 8 Eau commune, 500

Faites dissoudre à chaud. (*F. H. P.*)

LAVEMENT DE SEIGLE ERGOTÉ.

L. obstétrical.

Seigle ergoté, 8 Eau, 375

Faites bouillir dix minutes, passez. (*Foy.*)

LAVEMENT AVEC LE SON.

Son, 60 Eau, environ 620

Faites bouillir quelques minutes et passez avec expression. (*F. H. P.*)

LAVEMENT DE SULFATE DE QUININE.

Sulfate de quinine, 1 Décocté de pavot, 150

On ajoute quelques gouttes d'eau de Rabel pour dissoudre le sulfate. Le malade doit garder ce lavement le plus longtemps possible. (*Bouch.*)

Souvent au décocté de pavot on substitue l'eau simple.

LAVEMENT DE TABAC.

Nicotiane sèche, 30 Eau bouillante, 500

Faites infuser, passez et ajoutez :

Emétique, 0,6 (*F. H. P.*)

LAVEMENT DE TABAC, D'ABERCOMBRIE.

Nicotiane sèche, 1 Eau bouillante, 200

Faites infuser, passez. Contre l'iléus, le tétanos. (*Bouch.*)

LAVEMENT DE TABAC ET DE CROTON, DE MOLL.

Nicotiane, 5 Eau bouillante, 150

Faites infuser, passez et ajoutez :

Huile de croton, gouttes, 3 Gomme arab., 10

Employé avec succès dans un cas désespéré d'iléus. (*Bouch.*)

LAVEMENT TÉRÉBENTHINÉ.

Huile volatile de térébenthine, 30 Eau, 500
Jaune d'œuf, N° 1

Contre les ascarides vermiculaires et les névralgies lombaires. (*Soub.*)

LEDON.

Romarin sauvage; *Ledum palustre*. (Rhodoracées).

Arbuste qui croît dans les endroits humides des Vosges, et que l'on cultive aussi dans les jardins. On lui attribue des vertus narcotiques. On l'a employé dans la coqueluche, la lèpre, la gale, la teigne.

Un autre ledon, le *Ledum latifolium*, connu sous les noms de *thé de James* ou *du Labrador*, est employé en infusions, dans quelques pays, comme tonique, pectoral, stomachique. Son odeur est agréable.

LIMONADES.

Médicaments magistraux liquides, pour l'usage interne, dont le véhicule est l'eau.

C'est par extension que le mot limonade s'applique aujourd'hui à toute boisson plus ou moins analogue à celle que l'on obtient avec le limon.

Ce sont des délayants ou tempérants que l'on boit froids.

LIMONADE COMMUNE.

Citronade.

Citrons, N° 2 Eau, 1000 Sucre, 60

Versez l'eau bouillante sur les citrons coupés par tranches, laissez infuser; ajoutez le sucre et passez.

C'est là la *limonade cuite*; la *limonade crue* se fait avec l'eau froide.

La *limonade à l'orange*, ou *orangeade*, se prépare de la même manière.

LIMONADE ALCOOLIQUE.

Alcool, 60 Eau, 880
Sirop tartrique, 60 (*F. H. P.*)

LIMONADE CITRIQUE.

Sirop citrique, 60 Alcoolat de citrons, 1
Eau, 1000 (*F. H. P.*)

En remplaçant le sirop citrique par autant des sirops de *Berberis*, *cerises*, *framboises*, *groseilles*, *limons*, *oranges*, *pommes*, *vinaigre*, on obtient des boissons tempérantes très-agréables et très-employées dans les fièvres inflammatoires.

En introduisant ces sirops en même quantité dans des bouteilles à eaux minérales, que l'on remplit ensuite d'eau gazeuse simple, on obtient ce qu'on nomme *limonades gazeuses au citron*, *à la groseille*, etc., et qui constituent des boissons d'agrément très-recherchées.

LIMONADE HYDROCHLORIQUE.

Sirop simple, 60 Acide chlorhydrique, 4
Eau, 1000 (*Guib.*)

LIMONADE LACTIQUE.

Sirop simple, 60 Acide lactique, 4
Eau, 1000 (*Mag.*)

LIMONADE LAXATIVE.

Crème de tartre soluble, 30 Eau, 1000
Sirop de sucre, 60

LIMONADE NITRIQUE.

Sirop simple, 60 Acide azotique, 2
Eau, 1000 (*Guib.*)

LIMONADE SULFURIQUE OU MINÉRALE.

Sirop de sucre, 60 Alcool sulfurique, 3
Eau, 1000 (*F. H. P.*)

LIMONADE TARTRIQUE OU VÉGÉTALE.

Sirop tartrique, 60 Eau, 1000

LIMONADE VINEUSE.

Vin rouge, 250 Eau, 700
Sirop tartrique, 60 (*F. H. P.*)

LIMONADE SÈCHE.

Acide citrique, 8 Essence de citron, goutt., 8
Sucre blanc, 125 (*Guib.*)

Pour les poudres gazeuses, V. *Poudres*.

ORANGEADE SÈCHE.

Acide citrique, 4 Huile essentielle d'orange, gouttes, 8
Sucre, 125

Une cuillerée par verre d'eau.

LICHENS.

Les pharmacopées mentionnent les suivants : 1° *Lichen d'Islande*, *mousse d'Islande; Lichen islandicus*, *physcia* ou *cetraria islandica.* (Lichénées) ※. Criptogame commune dans les Vosges, en Suisse et surtout en Islande. Ce sont des expansions foliacées, rameuses, irrégulières, coriaces, d'un brun verdâtre ou fauve.

Le lichen contient une grande quantité d'une fécule particulière et nutritive qui donne à son décocté la propriété de se prendre en gelée par refroidissement. Il contient aussi un principe amer nommé *cétrarine*.

On est dans l'habitude d'enlever au lichen, soit par un traitement à l'eau froide ou bouillante, soit à l'aide de l'eau dans laquelle on a mis une petite quantité de carbonate de potasse ou de soude, son principe amer. Par suite de cette opération, les préparations de lichen ne sont plus désagréables, mais elles sont peut-être moins actives. Quelques praticiens pensent même qu'alors le lichen n'est plus qu'alibile, tandis qu'avec son principe amer il est en outre tonique.

Le lichen est très-employé dans la phthisie pulmonaire. On en fait une poudre, des tisanes, un saccharolé, un sirop, une gelée, des pastilles, une pâte.

2° *Lichen pixidé*, ou *en entonnoir*; *Lichen* ou *Scyphophorus pixidatus.* Sorte de petits cônes blancs, verdâtres, dont la partie large est creusée en godet. Il vient sur les tertres et les vieux murs. Employé jadis contre la toux.

3° *Lichen pulmonaire*, *pulmonaire de chêne; Lichen pulmonarius.* Expansions membraneuses, rugueuses, blanchâtres. Employé jadis comme le précédent.

Parmi les lichens employés autrefois, nous citerons : le *lichen de Rennes*; *Cladonia rangiferina*; le *lichen blanc de neige*; *Physcia nivalis*; le *lichen contre la rage*; *Peltigera canina*; le *lichen entrelacé*;

Usnea plicata (on le connaissait jadis sous le nom d'*usnée de crâne humain*; on payait au poids de l'or celui qui croissait sur le crâne des pendus, et on l'employait contre l'épilepsie); le *lichen des murs*; *Imbricaria parietina*.

LIERRES.

Deux plantes de ce nom, mais de familles différentes, sont citées dans les pharmacopées.

1° *Lierre commun* ou *grimpant*; *Hedera helix*. (Hédéracées.) Les baies passent pour purgatives. L'écorce était jadis employée dans la syphilis et les dartres. On sait que les feuilles servent au pansement des cautères.

Les gros lierres du Midi laissent exsuder un suc résineux nommé *gomme de lierre*, qui n'est plus employé.

2° *Lierre terrestre, rondote, herbe Saint-Jean*; *Glecoma hederacea*. (Labiées.) Petite plante rampante des bois, à feuilles réniformes et à fleurs violettes axillaires.

Vulnéraire, béchique employé en infusions.

LIMAÇON.

Colimaçon, *escargot*; *Helix pomatia*. (Mollusques.)

Ce gastéropode, que tout le monde connaît, est commun dans les vignes du Midi, où on en fait une grande consommation comme aliment.

Il contient un mucus abondant, auquel on attribuait, il n'y a pas encore longtemps, ses propriétés médicales; tandis que, d'après les expériences de M. Figuier, il les devrait surtout à un principe soufré qu'il a nommé *hélicine*.

Pectoral peu employé. Cependant le docteur Chrestien, de Montpellier, a dit: « Depuis cinquante ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que les escargots contre les maladies de poitrine. »

Les *préparations héliciées* sont un saccharolé, un sirop, une pâte, des pastilles, un bouillon. Elles sont généralement agréables au goût, et préférables à l'animal lui-même, qui répugne.

Les autres escargots paraissent jouir des mêmes propriétés que l'hélice vigneronne.

LINAIRES.

La *linaire commune*; *Linaria vulgaris*, et la *cymbalaire*; *Linaria cymbalaria*. (Personnées.) Plantes herbacées communes dans les champs cultivés. Sont encore mentionnées dans quelques pharmacopées, mais elles sont inusitées.

LINS.

1° *Lin ordinaire*; *Linum usitatissimum*. (Linées) ※. On emploie la semence, qui est puce, aplatie, ovale, contenant, sous une enveloppe mucilagineuse, un périsperme huileux.

Macérée à froid, à la dose de 15 à 30 gr., dans un litre d'eau, la graine de lin est très-employée en boisson tempérante. Le décocté sert en lavement. La poudre ou farine de graine de lin est la base des cataplasmes ordinaires. L'huile de lin est aussi quelquefois employée en médecine; elle l'est beaucoup dans les arts, à cause de sa propriété siccative.

2° *Lin purgatif*; *Linum catharticum*. Plante capillaire, employée jadis comme purgatif.

LINIMENTS.

(De *linire*, oindre.)

Médicaments magistraux externes, destinés à oindre, frotter la peau. On les désigne souvent sous le nom de *frictions*.

Ils sont généralement liquides. Leur véhicule peut être l'eau, le vin, l'alcool, une huile, etc.

La médecine les emploie pour détruire les affections morbifiques de la surface du corps, ainsi que celles situées plus à l'intérieur; car leur action s'étend par absorption à des organes fort profonds.

On en fait l'application, soit à l'aide de la main nue ou gantée, soit avec un morceau d'étoffe, qui est le plus souvent de la flanelle.

LINIMENT AMMONIACAL.

Liniment volatil, *L. excitant* ou *rubéfiant*, *Savon ammoniacal*.

Huile d'olives,	60	Ammoniaque liquide,	8

Mêlez en agitant. (*Codex*.)

Les formulaires particuliers indiquent les huiles d'amandes, de lin, d'œillette, de camomille, etc., et la plupart prescrivent une plus forte dose d'ammoniaque.

En remplaçant l'huile d'olives par de l'huile camphrée, on obtient le *liniment ammoniacal* ou *volatil camphré*.

LINIMENT AMMONIACAL CANTHARIDÉ.

Liniment ammoniacal,	30	Camphre,	4
Teint. de cantharides,	20	Esp. de fourmis,	20

Rhumatismes, paralysie. (*Aut.*)

LINIMENT AMMONIACAL PÉTROLÉ.

Ammoniaque,	60	Pétrole,	30

Dans les inflammations asthéniques, les spasmes, la colique. (*Aut.*)

LINIMENT AMMONIACAL TÉRÉBENTHINÉ.

Liniment ammoniacal,	45	Ess. de térébent.,	15

LINIMENT ANODIN.

Onguent populéum, 20 Baume tranquille, 20
Huile d'olives, 20 Laudanum de Rous., 2

Rhumatismes, hémorrhoïdes. (*Bouch.*)

LINIMENT ANTHELMINTIQUE DE DUBOIS.

Huile de noix rance, 90 Gousses d'ail, N° 3
Alcool. de Fioraventi, 30 Ammoniaque, 4
Alcool camphré, 60

Matin et soir en frictions sur le ventre.

LINIMENT ANTIARTHRITIQUE DE HOME.

Camphre, 2,4 Baume nerval, 15
Ess. de térébent., 8, Cumin pulv., 8
Savon noir, 30, Carb. d'ammoniaq., 0,8

Dans les affections goutteuses et rhumatismales. (*Rem. pat. angl.*)

LINIMENT ANTIGOUTTEUX DE BOUBÉE.

Huile camphrée, 125 Huile animale de
de croton, 0,5 Dippel, 2

Douleurs vagues et tuméfactions goutteuses qui résistent après l'emploi des antigoutteux internes.

LINIMENT ANTIHÉMORRHOÏDAL.

Onguent populéum, 30 Huile d'œuf, 8
Baume tranquille, 15 (*Spiel.*)

LINIMENT ANTIHÉMORRHOÏDAL D'ANDRY.

Huile d'olives, 30 Térébenthine fine, 30
Miel de Narbonne, 30 (*Cad.*)

LINIMENT ARSENICAL.

Arsenic blanc, 0,1 Huile d'olives, 30,0

Dans les ulcères carcinomateux, phagédéniques, les maladies de peau rebelles, les paralysies. (*Cad.*)

LINIMENT BELLADONISÉ DE SORDET.

Ext. de belladone, 50 Ether sulfurique, 100

En frictions fréquentes. Pour faciliter la réduction des hernies. (*Bouch.*)

Cette formule ne nous paraît pas exécutable.

LINIMENT CALCAIRE.

Liniment oléo-calcaire, savon calcaire.

Eau de chaux, 500 Huile d'amandes d., 60

Agitez fortement dans un vase, laissez en repos et séparez la masse molle savonneuse qui surnage. (*Codex.*)

Le plus souvent on se contente de faire un simple mélange à P. E. C'est là aussi ce que prescrivent presque toutes les pharmacopées.

Employé contre la brûlure.

En ajoutant à 250 grammes de liniment calcaire, 4 grammes de laudanum liquide, on a le *L. calcaire opiacé.*

Sous le nom de *crème ustiocure*, M. Debourge de Rollot a proposé la modification suivante du liniment calcaire : Mettez dans un vase une partie de chlorure de chaux bien sec avec trois parties d'eau, agitez à plusieurs reprises, laissez reposer, décantez ou filtrez.

La liqueur obtenue, mélangée avec poids égal d'huile blanche, constitue la nouvelle préparation que l'auteur recommande dans les brûlures. On l'étend sur un linge fin, ou mieux sur un taffetas gommé et fénêtré; on l'applique ainsi sur le siége du mal, après avoir ouvert et dénudé toutes les phlyctènes.

Chaque pansement doit déterminer pendant 10 ou 15 minutes un peu de cuisson.

LINIMENT CAMPHRÉ OPIACÉ DE LEVACHER.

Alcool camphré, 100 Laudanum de Syd., 25
Ammoniaque, 25

Employé aux Antilles contre le tétanos.

LINIMENT CONTRE LES ENGELURES, DE BERTON.

Acétate de plomb, 3 Baume de Fiorenti, 2
Huile d'olives, 3 Acide hydrochlorique, 1

En fomentations et en frictions légères.

LINIMENT CONTRE LES ENGELURES, DE FIÉVÉE.

Alcoolat de Fioraventi, 50 Acide hydrochlor., 5

En frictions matin et soir sur les engelures imminentes. (*Cad.*)

LINIMENT CONTRE LA GOUTTE.

Eau de laurier-cerise, 16 Ext. de belladone, 1
Ether sulfurique, 2 de jusquiame, 1
(*Foy.*)

Dans le *liniment antirhumatismal* de Réveillé-Parise, l'extrait de jusquiame est remplacé par du laudanum de Rousseau.

LINIMENT DIURÉTIQUE.

Teint. de scille, 60 Teint. de digitale, 60

En frictions sur l'abdomen ou sur les cuisses dans l'hydropisie. (*Bouch.*)

LINIMENT DIURÉTIQUE DE SCHUBARTH.

Digitale, 10 Eau bouillante, 50

Laissez infuser, passez et ajoutez :

Ess. de térébenthine, 30 Jaunes d'œufs, N° 2
Ext. de scille, 5

En frictions sur l'hypogastre et l'intérieur des cuisses, contre l'hydropisie. (*Bouch.*)

Le *liniment diurétique de Schmitt* contient en sus de la nicotiane.

LINIMENT EXCITANT.

Baume de Fioraventi, 15 Huile d'olives, 15
Alcool camphré, 4 Ammoniaque, 1

Rhumatismes, paralysies, gangrène. (*F. H. P.*)

LINIMENT HONGROIS.

Cantharides, 4 Gousse d'ail, N° 1
Moutarde, 15 Vinaigre, 180
Poivre, 15 Alcool, 375
Camphre, 15

Passez après quelques jours de macération. (*Soub.*)

Excitant énergique qui a été fort employé au temps du choléra-morbus.

LINIMENT IRRITANT.

Huile de croton, 1 Huile blanche, 30
(*Bouch.*)

LINIMENT MAMILLAIRE DE HARLESS.

Baume du Pérou, 6 Borax, 4
Jaune et blanc d'œuf, 24 Huile d'amandes, 30

Gerçures des mamelons. (*Phœb.*)

LINIMENT NARCOTIQUE.

Baume tranquille, 60 Laudanum liq., 8
(*Codex.*)

LINIMENT RÉSOLUTIF.

Alcoolat de Fioraventi, de mélisse comp. āā, 50

En frictions. (*Bouch.*)

LINIMENT RÉSOLUTIF DE POTT.

Ess. de térébenth., 60 Acide hydrochloriq., 30
(*Cad.*)

LINIMENT DE RICHARDIN.

Camphre, 20 Ess. de camomille, 3
Ammoniaque, 20 de genièvre, 3
Alcool rectifié, 300

Dans les engelures. (*Bouch.*)

LINIMENT DE ROSEN.

Alcool, 60 Huile de muscade, 2
Essence de girofle, 2

En frictions sur la colonne vertébrale dans le marasme des enfants. (*Bouch.*)

LINIMENT RUBÉFIANT.

Huile de croton, 1 Ess. de térébenthine, 6

Pour provoquer une éruption dans l'enrouement et les maladies du larynx. (*Rad.*)

LINIMENT RUBÉFIANT PURGATIF.

Huile de croton, gouttes, 8 Carb. de soude, 1
Esprit de menthe, 30 (*Bouch.*)

LINIMENT SATURNÉ.

Baume universel, beurre de saturne, savon antiphlogistique et résolutif.

Extrait de saturne, 1 Huile d'olives, 2
(*Ams.*)

LINIMENT SAVONNEUX.

Teint. de savon, 30 Alcool à 80 c., 30
Huile d'olives, 4 (*Codex.*)

LINIMENT SAVONNEUX HYDRO-SULFURÉ DE JADELOT.

Pommade hydro-sulfurée de Jadelot.

Huile de pavot, 2000 Sulfure de potasse, 180
Savon blanc, 1000 Huile vol. de thym, 8

30 grammes en frictions contre la gale. (*Cad.*)

LINIMENT SCYTODEPSIQUE.

Décocté de 60 gram. d'écorce de chêne, 250
Extrait de saturne, Q. S.

Ou jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité. Lavez celui-ci, et ajoutez-y :

Alcool, 8

Vanté contre les excoriations causées par un long séjour au lit.

LINIMENT SÉDATIF DE TROUSSEAU.

Ext. de stramoine, 2,0 Hydrochlorate de
Jaune d'œuf, N° 1 morphine, 0,30

Battez ces substances ensemble, et imbibez-en des bourdonnets de charpie que l'on applique sur les fissures à l'anus et les hémorrhoïdes ulcérées.

LINIMENT DE SIÉBOLD.

Alcoolé d'ammoniaque anisé, 4
Alcoolat de lavande, 60

Contre le hoquet des enfants. (*Jourd.*)

LINIMENT STIMULANT ANGLAIS.

Baume de vie externe.

Savon médicinal, 30 Ess. de térébenth., 250
Esprit de serpolet, 2000 Ammoniaque liq., 30

C'est une sorte de baume Opodeldoch.
Tumeurs froides, arthrodynie. (*Cad.*)

LINIMENT STIMULANT DE MAGENDIE.

Teint. de noix vomiques, 30 Ammoniaque, 8

En frictions sur les membres paralysés.

LINIMENT STIMULANT DE REIL.

Baume du Pérou, 8 Huile de muscade, 5
Huile de laurier, 8 Essence de girofle, 1

Dans la blépharoplégie. (*Bouch.*)

LINIMENT STIMULANT RUBÉFIANT.

Ess. de térébenthine, 50 Ammoniaque liq., 50

En frictions sur la colonne vertébrale dans les cas de choléra ou de tétanos. (*Bouch.*)

LINIMENT DE STRYCHNINE, DE FURNARI.

Huile d'olives, 120 Baume de Fioraventi, 15
Ammoniaque, 8 Strychnine, 0,3

En frictions sur le front dans l'amaurose torpide. (*Bouch.*)

LINIMENT DE SULFURE DE CARBONE.

Sulfure de carbone, 2 Huile d'olives, 15
Eau-de-vie camphrée, 30

Rhumatisme et goutte surtout.

LINIMENT DE TÉRÉBENTHINE.

Savon mou, 60 Ess. de térébenthine, 375
Camphre, 30 (*Lond.*)

LINIMENT TÉRÉBENTHINÉ OPIACÉ.

Ess. de térébenthine, 10 Laudanum liq., 2
Huile de camomille, 20

Maladies arthritiques, sciatique. (*Bouch.*)

LINIMENT VERMIFUGE DE PÉTREQUIN.

Huile de ricin, 30 Teint. éthérée de bour-
d'absinthe, 15 geons de fougère
de tanaisie, 15 mâle, gouttes, 20

En frictions sur le ventre. On rend ce liniment plus actif en faisant digérer une gousse d'ail pilée dans l'huile de tanaisie. (*J. Ph.*)

LINIMENT DE WILKINSON.

Craie blanche,	1,2	Goudron,	15,
Fleurs de soufre,	15,	Liqueur fumante de	
Axonge,	15,	Boyle,	0,6

Dans les exanthèmes chroniques et même la teigne. On en frotte une certaine étendue de la peau, et l'on ne passe à une autre que quand celle-là est nettoyée.

LIQUEURS.

Nous conservons ce titre, bien qu'il soit très-vague, à des préparations nommées ainsi par leurs auteurs, nom que l'usage a consacré.

LIQUEUR OU EAU D'ALUN COMPOSÉE.

Sulfate de zinc,	15	Eau bouillante,	1000
d'alumine,	15		

A l'extérieur en lotions, et en injections comme astringent. (*Lond.*)

LIQUEUR ANTIARTHRITIQUE D'ELLER.

Gouttes anti-spasmodiques.

Liqueur de corne de cerf succiné.
Ether sulfurique ãã, P. E.

Mixture célèbre contre la goutte et les rhumatismes invétérés ; 20 à 40 gouttes dans un verre d'eau sucrée froide, deux ou trois fois par jour. (*Piém.*)

La *liqueur antiarthritique de Sainte-Marie* contient en sus : laudanum et teinture d'ipéca. P. E.

LIQUEUR ANTISYPHILITIQUE DE CHAUSSIER.

Cyanure de mercure,	0,2	Eau,	250

2 à 4 grammes par jour dans un véhicule approprié. (*Foy.*)

LIQUEUR ANTIVÉNÉRIENNE PIÉMONTAISE.

Sublimé corrosif,	0,6	Eau-de-vie,	1000
Camphre,	0,2	Sirop de coquelicot,	30

1 à 2 cuillerées matin et soir dans 250 grammes de lait ou de tisane pectorale. (*Piém.*)

LIQUEUR OU SOLUTION ARSENICALE DE FOWLER.

Acide arsénieux,	5	Eau distillée,	500
Carb. de potasse,	5	Alc. de mélisse c.,	15

Faites bouillir ensemble l'acide et le carbonate dans l'eau jusqu'à dissolution. Ajoutez l'alcoolat après refroidissement, filtrez et ajoutez Q. S. d'eau pour avoir 500 de liqueur. Elle contiendra ainsi 1/100 de son poids d'acide arsénieux. (*Codex.*)

Dans la recette de la plupart des autres pharmacopées l'acide arsénieux est pour 1/90.

Préparation dont le maniement demande beaucoup de circonspection. La dose ne doit pas dépasser 20 gouttes par jour. M. Biett l'employait avec succès contre les dartres invétérées, les fièvres intermittentes.

La *liqueur arsenicale de Heim* est celle-ci, dans laquelle on a remplacé l'alcoolat de mélisse par celui d'angélique. Il en est encore de même pour la *liqueur arsenicale de Bréra*, dans laquelle l'alcoolat de mélisse est remplacé par de l'eau de cannelle.

Solution minérale de Devergie. M. Devergie a proposé cette liqueur pour remplacer celle de Fowler qui, dit-il, est d'un emploi qui demande une trop grande circonspection :

Acide arsénieux,	0,1	Eau distillée,	500
Carb. de potasse,	0,1	Alcool de mélisse c.,	0,5
Teint. de cochenille, Q. S. p. colorer fortement.			

(*Bul. Th.*)

Elle contient par grammes 0,0002 ou deux dix-millièmes d'acide arsénieux, tandis que celle de Fowler en contient 0,01.

LIQUEUR OU SOLUTION ARSENICALE DE PEARSON.

Arséniate de soude, 5 centigrammes.
Eau distillée, 30 grammes.

Dissolvez et filtrez. (*Codex.*)

Dose jusqu'à 2 grammes en commençant par quelques gouttes seulement, dans les fièvres intermittentes et certaines maladies de la peau.

Moins active que la liqueur de Fowler, son usage réclame néanmoins beaucoup de circonspection.

La *Liqueur arsenicale de Heinecke* n'est qu'une variante de la préparation ci-dessus ; elle se compose de : arséniate de soude 0,50 ; eau de menthe 75,0 ; eau de cannelle vineuse 15,0 ; teinture d'opium, 4.

LIQUEUR DE HOULTON.

Opium,	75	Acide acét. concentré,	30
Eau distillée,	275		

Faites digérer à une douce chaleur pendant 4 jours, passez. Quatre gouttes représentent 0,05 d'opium. (*Jourd.*)

LIQUEUR DE PORTER.

Opium,	125	Eau bouillante,	1000
Acide citrique,	60		

Laissez digérer 24 heures, filtrez. (*Soub.*) 6 à 24 gouttes par jour.

LIQUEUR DE VAN-SWIÉTEN.

Solution antisyphilitique de Van-Swiéten.

Deuto-chlorure de mercure,	1	Alcool,	100
Eau pure,	900		

Cette liqueur contient 1/1000 de son poids de sublimé corrosif. (*Codex.*)

Le Codex fait remarquer que les diver-

ses pharmacopées produisent des formules qui contiennent une plus forte proportion de sublimé corrosif.

LIQUEUR DE WARNER.

Rhubarbe,	30	Réglisse,	15
Séné,	15	Raisins secs,	500
Safran,	4	Alcool à 56°,	1500

30,0 comme cordial purgatif. (*Rem. pat. angl.*)

LIQUEUR CONTRE LES CORS, DE WATTEBLED.

Sulfate de fer,	500	Lessive à 10°,	2000

On met sur le feu dans un vase de fonte, on porte à l'ébullition, on ajoute 500 d'eau dans laquelle on a fait bouillir pendant un quart d'heure une pincée de la plante dite sang-dragon (*Rumex sanguineus?*). On laisse refroidir, on retire la matière *écumeuse* qui se forme à la surface du vase, on fait ensuite évaporer jusqu'à réduction de 2250 de liquide.

On imbibe un linge de cette liqueur et on le place sur la partie malade, en renouvelant, s'il est possible, deux ou trois fois par jour. Selon l'auteur, le dixième jour le mal est complétement détruit. (*Brevet expiré.*)

LIS.

Lis blanc; *Lilium candidum.* (Liliacées.)

On emploie les fleurs et surtout les bulbes (oignons de lis). Ces derniers, cuits sous la cendre ou à la vapeur, sont employés en cataplasmes émollients et maturatifs. Les fleurs servent à faire une huile qui constitue un remède populaire contre les maux d'oreilles, et un hydrolat qui n'est plus employé.

LISERONS.

Plantes du genre *convolvulus* (convolvulacées), dont deux espèces exotiques fournissent l'une la scammonée, et l'autre le jalap. Quelques espèces indigènes ont été employées; ce sont le *liseron des haies*, celui *des champs*, la *soldanelle*, etc. Elles contiennent toutes en petite proportion une matière résineuse, purgative, à laquelle elles doivent leurs propriétés.

LIVÈCHE.

Ache des montagnes; *Ligusticum levisticum.* (Ombellifères.)

Stimulant inusité.

M. Guibourt prétend que la racine et la semence d'ache qui se vendent à Paris proviennent de la livèche.

LOBÉLIES.

1° LOBÉLIE SYPHILITIQUE; *Lobelia syphilitica.* (Lobéliacées.) Plante herbacée, lactescente et d'odeur vireuse, originaire des forêts de l'Amérique du Nord. On la cultive en France sous le nom de *cardinale bleue.* On emploie la racine.

Les médecins américains lui accordent une grande confiance dans le traitement de la syphilis. En France on l'a considérée comme succédané de la salsepareille. Aujourd'hui elle est oubliée. On l'administre sous forme de décocté. On en fait une teinture.

2° LOBÉLIE ENFLÉE; *Lobelia inflata.* Employée par les Allemands dans l'asthme spasmodique, les névroses. La racine et les capsules sont les parties les plus actives; cependant des médecins n'emploient que les feuilles, que l'on recommande de récolter en août. Inusité en France.

LOOCHS OU ÉGLECMES.

Médicaments magistraux internes, opaques et d'une consistance sirupeuse. Leur excipient est l'eau.

Cette sorte de potion a généralement pour base une substance huileuse tenue en suspension par un mucilage. On y fait entrer aussi des poudres, des extraits.

(V. les mots *Émulsions*, *Potions.*)

Looch est un mot d'origine arabe qui a été traduit en grec par ἐκλειγμα, en latin par *linctus*, parce qu'autrefois on faisait les loochs fort épais et qu'on les léchait ou suçait à l'aide d'un pinceau de réglisse.

Les loochs sont des préparations qui s'altèrent facilement.

LOOCH BLANC.

L. Amygdalin.

Amandes douces mondées.	18	Huile d'amandes d.,	15
Amandes amères,	2	Gomme adragant,	0,8
Sucre blanc,	15	Eau de fl. d'orang.,	15
		commune,	125

Pilez les amandes, avec quelques gouttes d'eau commune et une grande partie du sucre, de manière à obtenir une pâte homogène que vous délayerez avec le reste de l'eau; passez l'émulsion, triturez la gomme avec le reste du sucre; délayez cette poudre avec un peu d'émulsion, ajoutez l'huile, battez vivement et longtemps, délayez enfin avec le reste de l'émulsion et l'eau de fleurs d'orangers. (*Codex.*)

En général, les pharmaciens suppriment l'huile, qui rend le looch plus altérable; ne mettent que 6 décig. de gomme au lieu de 8, quantité qui donne un looch très-épais et qui dégoûte les malades; et enfin ils doublent la quantité de sucre.

On entend par *looch blanc kermétisé*, le looch blanc ordinaire, additionné de 1 décigramme de kermès minéral. Le *looch contro-stimulant* en contient un gramme.

Si au lieu de kermès on ajoute 8 gram. d'antimoine diaphorétique, on obtient le *looch antimonial* de Trousseau, assez employé dans la pneumonie. On recommande d'agiter la fiole au moment d'en faire usage.

Le looch blanc, additionné de 30 gramm. de sirop diacode, prend le nom de *looch diacodé* ou *calmant*.

LOOCH DE GORDON.

Sirop de choux rouges,	500	Safran,	12
Eau,	250		

Par cuillerée dans les rhumes. (*Cad.*)

LOOCH HUILEUX.

Looch pectoral gommeux ou *anglais*.

Huile d'amandes d.,	15	Eau de fleurs d'orangers,	15
Gomme arab. pulv.,	15	commune,	90
Sirop de guimauve,	30		

Préparez un mucilage avec la gomme et un peu d'eau ; ajoutez l'huile par petites parties, et délayez enfin avec le reste des liquides. (*Codex.*)

On peut encore, pour cette préparation et les analogues, avoir recours aux moyens suivants : 1° on met la gomme au fond du mortier, on pèse l'huile et le sirop dans un pot, on ajoute quelques gouttes d'eau, on verse ce mélange imparfait sur la gomme, on bat vivement, et enfin on ajoute peu à peu le reste du liquide. Ce moyen réussit très-bien. 2° On met la gomme au fond du mortier, on verse dessus l'huile agitée vivement dans une fiole à large goulot, avec autant d'eau, et l'on bat avec force ; on ajoute ensuite les autres liquides. Ce procédé demande beaucoup d'habitude.

LOOCH LAXATIF.

Fleurs de pêcher, 4, de violettes, 4

Faites infuser dans Q. S. d'eau, passez, ajoutez :

Manne,	60	Huile d'amandes,	30

(*Piém.*)

LOOCH DE MANNE.

Manne,	30	Jaune d'œuf,	Q. S.
Huile d'amandes d.,	30		

(*Sard.*)

LOOCH D'ŒUF OU JAUNE.

Jaune d œuf,	N° 1	Eau de fl. d'orang.,	30
Huile d'amandes d.,	45	de coquelicot,	60
Sirop de guimauve,	30		

(*Cot.*)

Battez l'huile avec le jaune d'œuf, et ajoutez le reste des liquides peu à peu.

LOOCH PECTORAL DE PREZIOZI.

Eau de sureau,	150	Sirop de polygala,	50
Huile d'amandes d.,	50	de violettes,	30
Gomme arabique,	15	Kermès minéral,	0,1

Contre la phthisie pulmonaire. (*Bouch.*)

LOOCH SANUM ET EXPERTUM.

Cannelle,	15	Anis,	15
Hysope,	15	Fenouil,	15
Iris,	15	Capillaire,	15

Faites macérer pendant 24 heures dans 750 d'eau, distillez 375 de liquide, et

Pignon doux,	20	Amandes douces,	12

Faites une émulsion à laquelle vous ajouterez :

Sucre blanc,	750	Gomme arab. pulv.,	12
Réglisse pulv.,	12	Amidon d°,	12
Gomme adrag. d°,	12	Iris d°,	8

A cette formule de la pharmacopée palatine, Pidérit a proposé la modification suivante :

Poudre de réglisse,	30	Poudre d'iris,	24
de guimauve,	30	de gom. adrag.,	30

Incorporez extemporanément 5 gram. de cette poudre à 60 de sirop d'orgeat.

LOOCH TÉRÉBENTHINÉ DE RÉCAMIER.

Ess. de térébenthine,	10	Jaune d'œuf,	N° 2

Mêlez et ajoutez peu à peu :

Sirop de menthe,	60	Sirop d'éther,	30
de fl. d'orang.,	30	Teint. de cannelle,	2

Dans la sciatique. (*Bouch.*)

LOOCH VERMIFUGE.

Infusé de mousse de Corse,	125	Sirop de pêcher,	30
		Mercure doux,	0,2
Huile de ricin,	60	Rhubarbe,	0,6

LOOCH VERT OU DE PISTACHES.

Pistaches,	N° 14	Teint. de safran,	1
Sirop de violette,	30	Eau de fl. d'orang.,	8
Huile d'amandes,	15	commune,	125
Gomme adragant,	0,8		

(*Soub.*)

LOOCH SOLIDE DE GALLOT.

Amandes douces,	1000	Sucre blanc,	2000
amères,	125	Eau de fl. d'orang.,	250
Gomme arabique,	2000		

(*Médic. breveté.*)

LOTIONS.

(De *lotio*, action de laver.)

Préparations externes liquides, dont l'application se fait en en imbibant des compresses que l'on passe ensuite très-légèrement sur la partie affectée. Elles ne diffèrent des fomentations que par la manière d'en faire usage.

LOTION ALCALINE.

Carbonate de potasse,	120	Eau,	1000

Faites dissoudre et filtrez. (*F. H. P.*)

LOTION ANTICANCÉREUSE DE CHESTON.

Teinture de Cheston.

Feuilles fraîches de laurier-cerise, 125
Eau bouillante, 1000

Faites infuser, et ajoutez à la colature :

Sirop de miel, 125

En lotions, dans les cancers et les ulcères malins. (*Cad.*)

LOTION ANTIPSORIQUE.

Foie de soufre, 60 Eau, 1000
(*Foy.*)

LOTION ASTRINGENTE ALUNÉE.

Sulfate de zinc, 4 Eau de plantain, 500
d'alumine, 4 (*Foy.*)

LOTION DE BARLOW CONTRE LA TEIGNE.

Sulfure de soude, 8 Alcool, 8
Savon blanc, 10 Eau de chaux, 220

Tous les deux jours, on entoure la tête d'un linge imbibé de cette liqueur. (*Rem. patenté anglais.*)

LOTION AVEC LE BORATE DE SOUDE.

Borate de soude, 2 Eau de fleurs d'orang., 20
Eau de roses, 20

Contre les taches de rousseur. (*Bouch.*)

LOTION CALMANTE CYANURÉE.

Cyanure de potassium, 0,2 Eau, 30

Dans les névralgies.

LOTION COSMÉTIQUE DE GOWLAND.

Amandes amères, 90 Eau, 500

Faites une émulsion, ajoutez :

Sublimé corrosif, 0,8 Alcool, 15
Sel ammoniac, 1,8 Eau de laurier-cerise, 15

Cosmétique très en usage chez les Anglais.

LOTION EXCITANTE.

Pétrole, 15 Esprit de genièvre, 125
Essence de térébent., 4

Pour frotter les lombes dans l'atonie des voies urinaires et l'hydropisie, et en frictions sur les membres gelés ou engelurés. (*Phœb.*)

LOTION HYDROCYANIQUE.

Acide hydrocyanique médicinal, 4 gram.
Eau distillée de laitue, 1000 gram.

En applications sur les dartres, les cancers ulcérés, et pour faire des injections dans les ulcères de l'utérus. (*Mag.*)

LOTION MERCURIELLE.

Sublimé corrosif, 0,4 Eau distillée, 125

Pour détruire la vermine. (*Guib.*)

LOTION MERCURIELLE D'ADAMS.

Sublimé corrosif, 0,5 Eau, 300
Teinture de cantharides, 15

Dans le traitement de la gale. (*Jourd.*)

LOTION RUBÉFIANTE.

Teinture de poivre de Guinée, 125 Alcool camphré, 125
Ammoniaque liq., 60
(*Améric.*)

LOTION SAVONNEUSE.

Savon blanc, 60 Eau, 1000

Dissolvez à chaud. Dartres. (*F. H. P.*)

LOTION SULFO-SAVONNEUSE.

Savon blanc, 50 Eau, 400

Faites dissoudre, et ajoutez :

Sulfure de potasse liquide, 50

Efficace contre la gale. (*Bouch.*)

LOTION VINAIGRÉE.

Vinaigre blanc, 250 Eau, 1000
(*F. H. P.*)

LUPIN.

Lupinus albus. (Légumineuses.)

On a employé le décocté des semences, qui est très-amer, contre la gale et les vers intestinaux. Aujourd'hui on n'emploie plus que leur poudre dans les 4 farines résolutives.

LYCOPODE.

Soufre végétal.

Matière jaune, pulvérulente, inodore, très-mobile et très combustible.

Ce sont les sporules d'une sorte de mousse rampante, le *lycopodium clavatum* (lycopodiacées), qui croît dans les bois et les bruyères de l'Europe.

On le dit diurétique à l'intérieur; mais c'est surtout en frictions, comme dessiccatif, chez les enfants gras dont la peau se gerce, qu'on l'emploie journellement. (*Poudre pour les enfants qui se coupent*, *poudre de vieux bois*). En pharmacie, c'est la poudre qui sert presque exclusivement à enrouler les pilules.

Le lycopode est très-employé par les artificiers pour faire des flammes.

LYSIMAQUES.

La *lysimaque ordinaire*, *corneille*, *chasse-bosse*; *Lysimachia vulgaris*, et la *nummulaire* ou *monnoyère*; *Lysimachia nummularia*. (Primulacées.) Plantes indigènes à fleurs jaunes, passent pour légers astringents. Inusités.

MAGNÉSIE.

Magnésie pure, *calcinée* ou *décarbonatée*, *Oxyde de magnésium*.

Pour l'obtenir, on réduit en poudre la magnésie carbonatée, on la tasse dans un pot en terre, on recouvre ce pot par un autre semblable, mais percé au fond; on

les lie avec un fil de fer, on les place sur un fourneau et on calcine pendant deux heures à la chaleur rouge. La magnésie bien calcinée ne doit pas faire effervescence avec les acides.

On doit la conserver dans des flacons bien bouchés, car à l'air elle absorbe l'acide carbonique.

Dans les pots où on la calcine, le tassement influe beaucoup sur la pesanteur spécifique de la magnésie. La magnésie calcinée de Henry, très-estimée des Anglais, est très-lourde.

La magnésie est sous forme de poudre blanche, insipide, inodore, insoluble.

Elle est journellement employée à la dose de 5 à 12 décigrammes, comme absorbante, contre les aigreurs d'estomac. A haute dose (8 à 15 grammes), elle est purgative. C'est le contre-poison des acides. On la fait prendre délayée ordinairement dans de l'eau pure ou sucrée. On la fait prendre aussi dans la soupe comme la rhubarbe. On en fait des pastilles. (V. *Carb. de magnésie.*)

MAGNÉSIE EFFERVESCENTE DE MOXON.

Carbon. de magnésie.	Tartrate de potasse et de soude.
Sulfate de magnésie.	
Bi-carbon. de soude.	Acide tartrique āā P. E.

Tous ces sels desséchés sont pulvérisés, mêlés et enfermés dans des flacons hermétiquement fermés. Dose, une cuillerée à café que l'on boit au moment de l'effervescence. (*Rem. pat. angl.*)

MAGNOLIER.

Magnolia glauca. (Magnoliacées.)

L'écorce, qui se rapproche de celle du sassafras, a été proposée comme diaphorétique dans les rhumatismes et comme fébrifuge.

MANDRAGORE.

Atropa mandragora. (Solanées.)

Plante à feuilles très-grandes, partant immédiatement du collet de la racine. Les fruits sont des baies jaunes, charnues, de la grosseur d'une petite pomme. Toutes les parties de cette plante sont narcotiques et dangereuses.

La racine, qui est longue, fusiforme, quelquefois très-grosse et bifurquée en forme de cuisse, particularité qui lui a valu les noms d'*antropomorphon* et de *semihomo*, a une odeur nauséeuse et une saveur âcre. Elle est légèrement narcotique.

Elle passait jadis, sans doute par signatur, pour un puissant aphrodisiaque. On ne l'emploie plus que rarement et à l'extérieur en cataplasmes.

MANNES.

La manne des pharmacies est un suc sucré concret, fourni par plusieurs espèces de frênes, et principalement par les *Fraxinus ornus* et *rotundifolia* (Jasminées), arbres qui croissent dans presque toute l'Europe, mais qui ne fournissent la manne qu'en Italie, et surtout en Sicile et en Calabre.

Quelques auteurs ont prétendu que la manne découlait par suite de la piqûre d'un insecte, le *Cicada ornus*. La manne qui exsude ainsi est en petite quantité et est mangée par l'insecte lui-même: toute celle du commerce exsude spontanément et à l'aide d'incisions.

On distingue trois sortes de mannes: 1° *Manne en larmes*, *Manna lacrymata*, *s. tabulata*. En morceaux longs comme le doigt et plus, stalacti ou corticiformes, blancs, fragiles, poreux, cristallins; odeur faible nauséeuse; saveur douce et sucrée un peu fade. Le temps la jaunit et l'altère.

2° *Manne en sorte*, *Manna vulgata*, *s. in sortis*. Elle est composée de petites larmes unies entre elles par une matière molle, gluante, jaunâtre. Dans le commerce on nomme *manne geracy*, la manne en sorte qui nous vient de Sicile, et *M. capacy*, celle de Calabre. Cette dernière est la plus estimée.

3° *Manne grasse*, *Manna pinguis*, *s. incrassata*, *s. sordida*. Ce n'est qu'une masse molle gluante, chargée d'impuretés.

Ces différences dans les diverses sortes de mannes proviennent uniquement des époques de leur récolte, qui a lieu depuis juin jusqu'en octobre. La manne arrive à Paris en décembre.

La manne est soluble dans l'eau et dans l'alcool. Ce dernier en sépare à chaud une matière blanche cristalline abondante nommée *mannite*. La manne contient en outre un principe nauséeux, auquel elle doit ses propriétés purgatives et qui, à l'inverse de la mannite, est d'autant plus abondant, que la manne est moins belle.

La manne paraît avoir été connue de toute antiquité. Les anciens la nommaient *miel de l'air* ou de *rosée*. Au seizième siècle, Matthiole prétendait encore, contre Ange Palea, qui mit hors de doute sa véritable origine, que la manne était la salive, un excrément de quelque astre.

On fait venir le mot *manne* de *manare*, couler; suivant Geoffroy, il serait d'origine hébraïque et viendrait de *man*, suc, nourriture divine.

La manne est un purgatif ou plutôt un

laxatif doux. Celle en larmes est fréquemment employée comme un léger dérivatif chez les enfants et les vieillards qui toussent. On la fait prendre dans un peu d'eau chaude que l'on blanchit quelquefois avec du lait. Elle fait la base des pastilles de manne dites *de Calabre*; elle entre dans des potions purgatives, la marmelade de Tronchin, etc. La manne en sorte est plus spécialement employée en lavements, à la dose de 15 à 90 grammes. La manne grasse n'est plus connue en France. La *mannite* est employée à la manière de la manne en larmes, mais rarement. Du reste, c'est un produit fort cher.

Un pharmacien de Paris purifie la manne en sorte et lui donne l'aspect de celle en larmes. Cette *manne en larmes artificielles* ne paraît pas avoir les mêmes vertus que la naturelle.

La *Manne de Briançon*, qui découle, dans les environs de cette ville, du mélèze, *Larix europæa* (conifères), et la *Manne d'Alhagi, d'Agul, de Perse* ou *Terniabin*, qui exsude en Orient, d'un sainfoin, l'*Hedysarum Alhagi* (Légumineuses), ne sont plus employées.

MARJOLAINE.

Origanum majorana. (Labiées.)

Plante cultivée dans les jardins, et ayant de l'analogie pour les propriétés physiques et médicales avec la sauge officinale.

MARMELADES.

Les marmelades médicinales sont des préparations magistrales qui ont la plus grande similitude avec les électuaires, parmi lesquels beaucoup d'auteurs les placent. Leur préparation est fort simple.

MARMELADE ANTISCORBUTIQUE.

Alimentation antiscorbutique.

Pommes de terre cuites à la vapeur,			100
Poudre de quinquina,	6	Eau,	100
Sirop de sucre,	25		

Faites une pâte. Conseillée par Guyton-Morveau. Dose, 125 grammes, qu'on double le cinquième ou sixième jour.

MARMELADE EXPECTORANTE BENZOÏQUE.

Acide benzoïque,	1,2	Miel de Narbonne,	180
Soufre,	1,2	Sirop de polygala,	30
Ipécacuanha,	0,3	scillitique,	30

Dans les catarrhes chroniques des vieillards pour faciliter l'expectoration. Une cuillerée à café trois ou quatre fois par jour. (*S. Mar.*)

MARMELADE EXPECTORANTE KERMÉTISÉE.

Kermès minéral,	0,2	Sirop scillitique,	8,
Huile d'amandes,	8,	Manne choisie,	180,
Sirop de polygala,	8,	(*S. Mar.*)	

MARMELADE PECTORALE.

Ipécacuanha,	0,6	Sirop de guimauve,	60
Soufre,	1,2	Manne,	60
Iris,	4		

Une cuillerée à café deux ou trois fois par jour dans la coqueluche. (*Bor.*)

MARMELADE PURGATIVE.

Rhubarbe,	6	Crème de tartre,	15
Sulfate de potasse,	4	Pulpe de tamarins,	60

(*Sard.*)

MARMELADE DE TRONCHIN.

Manne,	125	Sirop de violettes,	15
Pulpe de casse,	30	Eau de fleurs d'oranger,	8
Huile d'amandes,	15		

A prendre par cuillerées d'heure en heure en deux matinées dans les catarrhes. (*Cad.*)

M. Guibourt et M. Soubeiran prescrivent P. E. des quatre premières substances; Radius supprime le sirop de violettes; Giordano ajoute de l'anis en poudre.

MARMELADE DE ZANETTI.

Electuaire de manne et de casse kermétisé.

Manne en larmes,	60	Beurre de cacao,	23
Sirop de guimauve,	45	Kermès minéral,	0,2
Casse cuite,	30	Eau de fleurs d'oranger,	15
Huile d'amandes d.,	30		

Dans les affections catarrhales. (*Cad.*)

MARRONNIER.

Marronnier d'Inde; *Æsculus hippocastanum.* (Acéridées.)

Grand et bel arbre originaire de l'Asie, et qui fait l'ornement de nos promenades.

L'écorce, qui est brune et astringente, a été proposée comme succédané du quinquina. La semence, nommée *marron d'Inde*, contient une fécule accompagnée d'un principe âcre. Torréfiée, on l'a vantée dans les hémorrhagies utérines atoniques. On a aussi cherché à en faire des pois à cautères.

MARRUBES.

Deux plantes labiées de ce nom, mais de genres différents, sont connues.

1° *Marrube blanc*; *Marrubium vulgare*; plante cotonneuse blanchâtre qui croît abondamment le long des routes.

2° *Marrube noir*, *Ballote*; *Ballota nigra*; croît au pied des murs.

Le premier est un stimulant rarement usité.

MASSE ANTIODONTALGIQUE DE HANDEL.

Opium,	0,8	Ext. de jusquiame,	0,15
Camphre,	0,15	de belladone,	0,15
Huile de cajeput, gout.,	4	Eau d'opium,	Q. S.
Teint. de cantharid., gouttes,	4		

Pour faire une pâte que l'on applique autour de la dent malade. (*Phœb.*)

La masse de Rust en diffère peu.

MASSE ANTIODONTALGIQUE DE VOGLER.

Opium desséché,	30	Sang-dragon,	2
Mastic,	8	Ess. de romarin, gouttes,	8
Sandaraque,	8	Esprit de cochléaria,	Q. S.

Pour faire une masse ductile que l'on applique sur la gencive contre les douleurs de dents. (*Cad.*)

MASTIC.

Résine de mastic, Mastiche.

Cette résine découle dans le Levant, à Chio, du *Pistacia lentiscus*. (Térébinthacées.)

En petites larmes ovoïdes jaunâtres, demi-transparentes, d'une odeur suave, se ramollissent sous la dent en laissant percevoir une saveur aromatique.

Son nom de mastic lui vient de ce qu'autrefois on s'en servait beaucoup comme masticatoire pour parfumer l'haleine et fortifier les gencives. On l'emploie encore ainsi pur ou associé à d'autres substances ; il n'est soluble qu'en partie dans l'alcool ; mais il l'est en entier dans l'essence de térébenthine et l'éther. Sa dissolution éthérée constitue l'*odontoïde de Billard* pour plomber les dents. A cet effet on en imbibe un peu de coton qu'on introduit ensuite dans la dent creuse ; l'éther, en se vaporisant, laisse une masse ferme. Le *Ciment oblitérique* de *Taveau* est la même solution additionnée d'alumine anhydre.

MASTICATOIRES.

Médicaments qui, mis en contact avec la membrane muqueuse buccale, agissent particulièrement sur les glandes salivaires et augmentent la sécrétion et l'excrétion de *la salive*. Toutes les substances simples, dites *sialagogues*, comme la pyrèthre, le *spilanthe*, le capsique annuel, le tabac, sont des masticatoires. Ici nous n'entendons parler que des masticatoires composés.

MASTICATOIRE AROMATIQUE DE ROLAND.

Myrrhe,	4	Camphre,	1
Cannelle,	3	Térébenthine cuite,	16

Incorporez les deux poudres dans la térébenthine fondue avec le camphre. (*Ber.*)

MASTICATOIRE INDIEN.

Chaux vive d'écailles d'huîtres,			1
Feuilles de poivre betel,	1	Noix d'arec,	2

MASTICATOIRE IRRITANT DE BUTLER.

Mastic pulv.,	6	Liquidambar,	3

Faites fondre et ajoutez :

Pyrèthre pulv.,	2	Piment ann. pulv.	1

(*Ber.*)

Le masticatoire que l'on vend sous forme de petits pains carrés, du poids de 1/2 gram., et enveloppé d'une feuille d'étain, sous le nom d'*Orientale*, est quelque chose d'analogue.

MASTICATOIRE DE MASTIC ET DE GINGEMBRE.

Mastic, gingembre, cire blanche, āā P. E.
F. des trochiques de 0,2 (*Aut.*)

MATRICAIRE.

Matricaria parthenium. (Synanthérées.)

Plante indigène dont les fleurs en calathides ont beaucoup de rapport avec la camomille. Elles en diffèrent par leurs fleurons jaunes au centre et en ce que leur odeur est moins forte et moins suave après la dessiccation.

Stomachique et emménagogue.

La *Camomille commune; Matricaria chamomilla* n'est plus employée.

MAUVES.

1° *Mauve sauvage*, *grande mauve* ; *Malva sylvestris.* (Malvacées.) Plante indigène fort commune, et dont on emploie journellement les fleurs et les feuilles. Quant aux racines, on leur préfère celles de guimauve. On ne les emploie que dans les pays où il n'y a pas de cette dernière. Les fleurs fraîches sont rouges, mais sèches elles sont bleues et s'emploient en infusions comme béchiques. Le décocté émollient des feuilles sert en lavement, en fomentation, etc.

2° *Mauve à feuille ronde*, *petite mauve* ; *Malva rotundifolia.* (Malvacées.) Elle a les mêmes propriétés que la précédente. Moins usitée.

MÉCHOACAN.

Jalap blanc, *Rhubarbe blanche* ou *des Indes*, *Bryone d'Amérique.*

Racine que le commerce présente coupée par tranches comme celle de bryone, à laquelle elle ressemble assez. On peut aussi la confondre quelquefois avec la racine d'arum. On la distinguera de celle-là par l'absence de couches concentriques, et de celle-ci en ce qu'elle est plus plate et offre des traces de radicules. Purgatif. Inusité.

MÉDICINIER.

Pignon des Barbades, *Grand haricot du Pérou* ; *Jatropha curcas.* (Euphorbiacées.)

La semence du médicinier (*gros pignon d'Inde*, *pignon des Barbades*, *noix purgative américaine*) ressemble à celle de ricin

pour la forme, mais elle est beaucoup plus grosse, noirâtre, terne à l'extérieur; l'amande est blanche et contient une huile drastique. Inusité.

Il en est de même de la semence du *médicinier d'Espagne* (Noisette purgative).

MÉLANGES FRIGORIFIQUES OU RÉFRIGÉRANTS.

		Thermomètre baisse.	Degrés de froid produit.
Sel ammoniac, de nitre, Eau,	5 5 16	de + 10 à — 12	22
Sulfate de soude, Acide nitrique faible,	3 2	de + 10 à — 19	29
Sulfate de soude, Nitrate d'ammoniaq., Acide nitrique faible,	3 5 4	de + 10 à — 26	36
Phosphate de soude, Nitrate d'ammoniaq., Acide nitrique faible,	9 6 4	de + 10 à — 30	40

En plaçant un vase contenant de l'eau au milieu de l'un de ces mélanges, on peut se procurer de la glace à volonté.

On peut, par des mélanges de glace, de neige, avec des acides ou des sels, produire des degrés de froid bien supérieurs; mais ces grands froids ne sont nécessaires qu'aux opérations de laboratoire de chimie.

MÉLILOT.

1° *Mélilot officinal*; *Melilotus officinalis*. (Légumineuses) ※. Petite plante à tiges et feuilles délicates, à fleurs jaunes et acquérant une odeur benzoïque par la dessiccation.

Léger astringent. On en prépare un hydrolat employé en collyre.

2° *Mélilot bleu*, *Faux baume du Pérou*, *Lotier odorant*, *Trèfle musqué*; *Melilotus cœruleus*. Fleurs bleu pâle, en grappes serrées. Inusité.

MÉLISSE.

Melissa officinalis. (Labiées.)

Plante indigène à tige carrée, à feuilles pétiolées, ovales, crénelées, et d'odeur de citron. Elle est fort en usage sous forme d'infusé, comme stimulant, vulnéraire et antispasmodique. On en fait un alcoolat simple, un alcoolat composé (eau de mélisse des Carmes), un hydrolat.

Elle partage avec l'aurone mâle le nom de *citronnelle*. Nous croyons cependant que, par ce nom, on désigne plus généralement la mélisse.

A la suite de la mélisse, nous placerons la *Mélisse de Moldavie* ou de *Turquie*, *Moldavique*; *Dracocephalum moldavicum*. Excitant antispasmodique. Inusité.

MÉLITTE.

Mélisse des bois; *Melittis melissophyllum*. (Labiées.)

Excitant, emménagogue. On l'a employée aussi contre la gravelle. Inusitée.

MELLITES.

Miels médicinaux, *Hydromellés*, *Saccharolés liquides*, *Méliolés*.

Médicaments liquides, visqueux, formés par une solution concentrée de miel dans un liquide aqueux. Ceux qui ont le vinaigre pour excipient prennent le nom d'*Oximellites*. (*Oximels*, *Acétomellés*.)

Le miel que l'on destine à leur préparation doit être choisi aussi peu odorant et coloré que possible.

Leur préparation est la même que celle des sirops; ils doivent avoir la même consistance, et ils admettent la même division, seulement leur nombre est beaucoup plus restreint. Ils se conservent moins bien.

Ils participent plus ou moins à la propriété laxative du miel.

MELLITE SIMPLE.

Sirop de miel.

Miel blanc, 3000 Eau de rivière, 1000

Faites fondre, enlevez seulement les premières écumes. (*Codex.*)

MELLITE DE BORAX.

Miel boraté.

Borax, 4 Mellite simple, 30

Contre les aphthes. (*Lond.*)

MELLITE DE CHÉLIDOINE.

Suc de chélidoine, 2 Miel, 3

A l'extérieur, comme détersif. (*Fuld.*)

MELLITE DE CUIVRE OU ESCHAROTIQUE.

Onguent égyptiac.

Miel blanc, 440 Verdet pulv., 160
Vinaigre fort, 220

Faites cuire dans une grande bassine de cuivre, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une couleur rouge et une consistance de miel. On agite la masse au moment du besoin. (*Codex.*)

Préparations pour l'usage externe, mais principalement employée dans la médecine vétérinaire.

MELLITE D'ÉLATÉRIUM.

Fruits mûrs de concombres sauvages, 1
Miel, 2

Pilez ensemble; enfermez la pulpe dans un sac de toile suspendu; mêlez ce qui découle avec le produit de l'expression, évaporez en consistance de sirop épais. (*Tad.*)

4 à 8 grammes en lavement.

MELLITE DE MERCURIALE.

Miel mercurial.

Suc dépuré de mercuriale, 1000
Miel blanc, 1000

Faites cuire en consistance. (*Codex.*)

Purgatif. 25 à 100 gram. en lavements.

MELLITE DE MERCURIALE COMPOSÉ.

Sirop de longue-vie ou *de Calabre.*

Rac. fraîche d'iris commun, 60 Rac. sèche de gentiane, 30 Vin blanc, 375

Faites infuser 24 heures, passez, et faites un mellite avec :

Suc dép. de mercuriale, 1000
de bourrache, 250
de buglose, 250
Miel blanc, 1500

MELLITE MERCURIEL.

Miel hydrargyrisé.

Mercure, mellite simple, ãã P. E. (*Swéd.*)

MELLITE DE RAIFORT.

Suc de raifort, 90 Miel, 375

Mêlez à froid. (*Bat.*)

MELLITE DE ROMARIN.

Miel anthosat.

Sommités de romarin, 375 Eau, 180
Miel blanc, 750

Clarifiez le miel, versez-le bouillant sur la plante, et passez après 24 heures. (*Soub.*)

MELLITE DE ROSES ROUGES.

Miel rosat, Rhodomel.

Pétales secs de roses de Provins, 1000 Eau bouillante, 6000 Miel blanc, 6000

Faites infuser pendant 24 heures, passez avec expression, laissez déposer; décantez; ajoutez le miel et faites un sirop à chaud. (*Codex.*)

Le *Miel rosat solutif* se préparait avec le suc de roses pâles.

MELLITE DE SCILLE.

Miel scillitique.

Squames sèches de scille, 30 Miel blanc, 375
Eau bouillante, 500

Opérez comme pour le miel rosat. (*Cod.*)

Préparez de la même manière le *Mellite de colchique.*

MELLITE DE SCILLE COMPOSÉ.

Squames de scille, 125 Polygala de V., 125

Faites bouillir dans 4000, d'eau jusqu'à réduction d'un quart, passez et ajoutez à la colature :

Miel despumé, 1000

Faites encore réduire d'un quart, passez et ajoutez à chaque 500 gram. de produit :

Tartrate de potasse et d'antimoine, 0,2 (*Cot.*)

MELLITE DE VIOLETTES.

Miel violat.

Suc de violettes, miel ãã P. E.

Cuisez en consistance. (*Soub.*)

Virey fait préparer ce mellite à la manière du sirop de violettes, ainsi que le *Mellite de nénufar.*

OXIMELLITE SIMPLE.

Oximel simple.

Vinaigre blanc, 1000 Miel blanc, 2000

Faites dissoudre à chaud, passez. (*Cod.*)

OXIMELLITE SCILLITIQUE.

Vinaigre scillitique, 1000 Miel blanc, 2000 (*Codex.*)

Préparez de même les oximellites de *colchique*, d'*ail*, de *belladone*, d'*ellébore noir*, de *narcisse.*

OXIMELLITE PECTORAL D'ÉDIMBOURG.

Miel, 250 Aunée, 15
Gomme ammoniaque, 30 Iris, 15

Faites bouillir les racines dans 625 gram. d'eau que vous réduirez à 210 gram. D'autre part, dissolvez la gomme dans 90 gram. de vinaigre; mêlez les deux liqueurs; passez; ajoutez le miel et faites cuire en consistance. (*Vir.*)

MENTHES.

Plusieurs plantes labiées de ce nom, et appartenant au genre *Mentha* sont mentionnées dans les pharmacopées.

1° *Menthe poivrée*, *Mentha piperita* ※; 2° *M. crépue*, *M. crispa*; 3° *M. verte*, *M. viridis*; 4° *M. sauvage*, *M. sylvestris*; 5° *M. élégante*, *M. gentilis*; 6° *M. aquatique*, *Baume d'eau*, *Mentastre*; *M. rotundifolia*; 7° *M. pouliot*, *Pouliot*, *Blechon*; *M. pulegium.*

Toutes les menthes sont des plantes herbacées indigènes, et ont une odeur forte plus ou moins agréable; elles sont toutes stimulantes et carminatives.

La menthe poivrée, ainsi nommée à cause de sa saveur piquante, agréable, est employée en infusions théiformes. On en fait un alcoolat, un hydrolat, un sirop, des pastilles. L'huile essentielle est très-usitée.

MÉNYANTHE.

Trèfle d'eau ou des marais; *Menyanthes trifoliata.* (Gentianées.)

Feuilles toutes radicales, rondes, pétiolées et formées de trois grandes folioles. Elle est inodore, et sa saveur est très-amère.

Amer, tonique, stomachique, emménagogue; on en fait un extrait, un sirop. Elle entre dans le sirop de raifort composé.

MERCURE.

Vif-argent, Hydrargyre, Mercure cru.

Le mercure, le seul des métaux qui soit liquide, est l'un de ceux dont la découverte remonte à la plus haute antiquité. Les Romains le nommaient *Argentum vivum*. Le nom d'*Hydrargyrum*, qui vient du grec υδραργυρος et qui signifie *eau argent*, paraît lui avoir été donné par les alchimistes. Ce sont encore eux qui le nommèrent *Mercure*, soit parce qu'ils voyaient entre ce métal et la planète de ce dieu un rapport mystérieux quelconque, soit parce que le voyant dissoudre, s'emparer avidement des autres métaux, ils le comparaient au dieu des voleurs; on connaît leurs folles recherches pour sa transmutation en argent noble.

Il existe à l'état natif, mais en très-petites quantités. C'est de son sulfure qu'on l'extrait par une sorte de distillation à Idria en Carniole, et surtout à Almaden en Espagne, d'où il nous vient contenu dans des bouteilles en fer.

Il contient des métaux étrangers qui donnent à ses gouttelettes la propriété de s'allonger ou de *faire la queue*. Il est donc impur; on le purifie par distillation à la cornue; alors c'est le *mercure purifié*. Cependant si l'on veut avoir du mercure très-pur, il faut mêler deux parties de cinabre avec une partie de limaille de fer ou de chaux vive, et distiller dans une cornue de grès et mieux de fer. On chauffe jusqu'au rouge.

Il est liquide, brillant, d'un blanc bleuâtre, très-pesant, volatil même à la température ordinaire. C'est ce qui explique les funestes effets, ce tremblement universel et nerveux que les ouvriers éprouvent dans toutes les industries où l'on en fait usage.

Le mercure est un médicament de la plus haute importance. Pour la plupart des médecins, le mercure est le véritable spécifique des maladies vénériennes, comme le fer l'est des affections chlorotiques. A l'état métallique on l'employait autrefois dans le *volvulus*. A cet état il fait la base du mercure saccharin, du mercure de Plenck, des pilules bleues, de celles de Lagneau, de Belloste, de Sédillot; de la pommade napolitaine, de l'emplâtre de Vigo, etc. Ses combinaisons chimiques employées en médecine sont très-nombreuses.

MERCURE ALBUMINÉ.

Sublimé corrosif,	15	Blancs d'œufs,	N° 6

Mêlez exactement, divisez sur des assiettes et faites sécher à l'étuve. (*J. l'Esculape.*)

MERCURE AVEC LA CRAIE.

Poudre de mercure crayeux.

Mercure,	90	Craie préparée,	150

Éteignez le métal par trituration. (*Lond.*)

MERCURE GOMMEUX DE LAGNEAU.

Mercure,	1	Sirop de chicorée,	36
Gomme arabique,	24		

Éteignez le métal. (*Jourd.*)

MERCURE GOMMEUX DE PLENCK.

Mercure,	1	Sirop diacode,	4
Gomme arabique,	3		

Éteignez le mercure par trituration.

Dans les maladies syphilitiques: 4 grammes par 500 de véhicule approprié. On l'emploie aussi à l'extérieur. (*Cad.*)

MERCURE SACCHARIN.

Ethiops saccharin, *sucre mercuriel* ou *vermifuge*.

Mercure,	1	Sucre blanc sec,	2

On triture à sec jusqu'à ce que le mercure ait disparu. (*Soub.*)

MERCURE SOLUBLE DE MASCAGNI.

Mercure doux,	1	Eau de chaux,	160

On fait bouillir quelques instants, on lave et on fait sécher. (*Soub.*)

En remplaçant le calomel par le sulfate de protoxyde de mercure, on obtient le *Mercure soluble de Moretti*.

Ce sont des mélanges de mercure et d'oxyde de mercure.

MERCURIALES.

1° *Mercuriale annuelle*, *foirole*; *Mercurialis annua*. (Euphorbiacées.) ⚹ Plante herbacée indigène, très-commune dans les champs cultivés.

2° *Mercuriale vivace* ou *des bois*; *Mercurialis perennis*. Commune dans les bois. Sa tige est moins rameuse que la précédente, et ses feuilles sont plus grandes.

La mercuriale annuelle est un purgatif. Son décocté est fréquemment employé en lavements. Le mellite de mercuriale a les mêmes usages.

La mercuriale vivace est plus active, mais n'est pas employée.

MEUM.

On désigne ainsi la racine du *Meum athamanticum*, qui a toute l'apparence de celle de fenouil, dont elle se distingue cependant par son collet entouré de poils rudes dressés:

Stimulant, diurétique inusité.

MIEL.

Du grec μέλι et du latin *mel.*

Substance mucoso-sucrée, molle, élaborée par l'abeille, *Apis mellifica*, insecte hyménoptère, qui vit en société dans des ruches régies avec un ordre qui, de tout temps, a excité l'admiration des observateurs et des poëtes.

C'est en septembre et octobre que se fait la récolte du miel. Après avoir fait sortir les abeilles de la ruche, en les faisant passer dans une autre vide, on prend les *rayons* ou *gâteaux*, on les expose au soleil, et il en découle une première sorte nommée *miel vierge*; lorsque celui-ci a fini de tomber, on casse le gâteau, et on le soumet à la presse pour en retirer ce qui reste; nous avons vu ailleurs que les rayons ne sont autre chose que de la cire.

Le miel est plus ou moins grenu et a ordinairement l'odeur de la plante sur laquelle il a été récolté; sa saveur sucrée varie aussi pour les mêmes causes. Cette influence des végétaux nectarifères sur la nature des miels est si grande, que ceux-ci peuvent être vénéneux s'ils ont été récoltés sur des plantes toxiques.

La couleur du miel varie du brun au blanc le plus parfait. Les miels du mont Hymète, de Mahon, de Narbonne, sont célèbres par leur blancheur; vient ensuite le miel du Gatinais et enfin celui de Bretagne, qui est le plus commun et qui contient du couvain, substance très-fermentescible. Nous dirons cependant que l'on fait en Bretagne un miel, qui est consommé dans le pays, dont la couleur est celle du miel que l'on connaît à Paris, mais qui est grenu, ferme et fort agréable à manger.

Le miel du Darfour est brun; on trouve à Cayenne et à Surinam des miels rougeâtres; celui de Madagascar est verdâtre.

Les juifs de l'Ukraine et de la Moldavie exposent le miel à la gelée dans des vases opaques pour lui faire acquérir de la blancheur. Cette pratique, qui est celle qu'on emploie en France pour la cire, ne pourrait-elle pas être mise à profit dans nos contrées pour les miels?

Le miel est constitué par deux substances, l'une solide, c'est du sucre cristallisable, l'autre molle, formée par du sucre incristallisable; il contient quelquefois, en outre, un peu de mannite et d'acide acétique.

Il est soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Le miel est connu de toute antiquité. Avant la découverte du sucre, il le remplaçait dans tous ses usages; nous verrons qu'il a été la première base des sirops.

Le miel est employé en médecine comme émollient, rafraîchissant, laxatif. Le blanc, à la dose de 25 à 100 gramm. par litre, sert à édulcorer des tisanes. Il fait la base des mellites, des oximellites; il entre dans les électuaires. Le miel commun, à la dose de 50 à 100 grammes, est employé en lavements.

L'*hydromel vineux*, qui constitue la boisson ordinaire des peuples du Nord, est préparé avec miel 2500, eau commune 12500, ferment de bière 60; on met le mélange dans un tonneau que l'on tient à une température de 15 à 20° R., pour que la fermentation s'effectue; on soutire et on met en bouteilles.

MILLEFEUILLE.

Herbe aux charpentiers (ce nom appartient aussi à une joubarbe); *Achillea millefolium.* (Synanthérées.)

Plante indigène qui croît en tous lieux, et reconnaissable à sa tige dressée, simple, à ses feuilles très-divisées, enfin à ses petites fleurs blanches, nombreuses, disposées en corymbes. Son odeur est aromatique.

On emploie les sommités.

Excitant, tonique, vulnéraire. Peu employé.

La racine a été proposée comme succédané de la serpentaire de Virginie.

La *ptarmique, herbe à éternuer*; *Achillea ptarmica*, est une espèce de millefeuille, dont la racine et les feuilles pulvérisées sont sternutatoires. La racine mâchée excite la salivation, et peut être employée comme masticatoire.

Une troisième millefeuille à fleurs jaunes, l'*eupatoire de Mésue*; *Achillea ageratum*, est tout à fait inusitée aujourd'hui.

MILLEPERTUIS.

Hypericum perforatum. (Hypéricinées.)

Plante commune dans les bois découverts de nos contrées. Les feuilles, placées entre l'œil et la lumière, laissent apercevoir une multitude de petits points transparents. Ses fleurs sont jaunes et en corymbes.

Vulnéraire peu employé. On en prépare une huile. Il entre dans le baume du commandeur.

MIXTURES.

Le mot mixture peut s'appliquer à tous les médicaments préparés par mixtion, et le nombre en est grand; mais ici nous bornerons sa signification, et le définirons un mélange liquide de médicaments très-actifs, destiné à être pris par gouttes sur du sucre, dans un verre d'eau ou un liquide approprié.

Les mixtures peuvent être des mélanges de liquides aqueux, alcooliques, éthérés, etc.

Si, parmi les préparations que nous donnons ci-dessous, il en est plusieurs qui n'ont aucun rapport avec notre définition, c'est que nous avons tenu à conserver les noms donnés par leurs auteurs.

MIXTURE ALCALINE DE BIETT.

Sirop de fumeterre, 500 Bi-carb. de soude, 12

Une cuillerée à bouche matin et soir dans l'eczéma, le lichen, le prurigo.

MIXTURE ANALEPTIQUE DE LEWIS.

Crême de lait, 190 Sucre, 30
Jaunes d'œufs, N° 2 Eau de cannelle, 4

Dans l'épuisement des forces. (*Jourd.*)

Cette préparation eût été mieux placée à *Crèmes*.

MIXTURE ANTIASTHMATIQUE DE BRUNER.

Gomme ammoniaque, 8 Vin blanc, 60
Eau d'hysope, 125 (*Cad.*)

MIXTURE ANTIASTHMATIQUE DE VAN-SWIÈTEN.

Carbon. d'ammoniaque, 4 Sirop diacode, 60
Eau dist. de rue, 250

Dans les accès d'asthmes convulsifs. (*Bouch.*)

MIXTURE ANTICATARRHALE.

Elixir parégorique, 5 Teint. de scille, 1

Une cuillerée à café matin et soir. (*Foy.*)

MIXTURE ANTIHYSTÉRIQUE.

Ase fétide, 1 Eau de menthe, 12

Triturez, passez et ajoutez :

Teint. ammoniacale de valériane, 2 Teint. de castoreum, 3 Ether sulfurique, 1

Une cuillerée à café toutes les heures. (*Foy.*)

MIXTURE ANTINÉVROPATHIQUE DE NEVERMAN.

Teinture de noix vomique, 5
d'opium, 5
éthérée de stramoine, 5
Huile volatile de valériane, gouttes, 8

Remède très-actif employé, dit-on, avec un succès prompt et certain par l'auteur contre les cardialgies et les névralgies de nature rhumatismale. On en donne 20 à 30 gouttes toutes les heures dans une tasse d'infusé de camomille sucrée. (*Gaz. M.*)

MIXTURE ANTIODONTALGIQUE DE CADET.

Laudanum de Syd., 4 Baume du commandeur, 4
Ether sulfurique, 4 Huile de girofle, gouttes, 20

MIXTURE ANTISPASMODIQUE.

Ammoniaque liquide, 5 Teint. d'ase fétide, 20
Teint. de castoréum, 20

Deux grammes dans un verre d'eau sucrée à prendre par cuillerées. (*Bouch.*)

MIXTURE ANTISPASMODIQUE DE SYDENHAM.

Teint. de valériane, 2 Ether sulf., gouttes, 15
de castoréum, 5 Eau d'Aneth, 100

Par cuillerées. (*Bouch.*)

MIXTURE ANTISYPHILITIQUE DE CAZENAVE.

Sirop de daphné mézéréon, 60
balsamique de Tolu, 125
Carbonate d'ammoniaque, 15

Une cuillerée matin et soir dans la syphilis constitutionnelle. (*Bouch.*)

MIXTURE ANTISYPHILITIQUE DE CIRILLO.

Onguent égyptiac, 8 Eau pure, 60

Dans le pansement des ulcères vénériens. (*Cad.*)

MIXTURE ANTISYPHILITIQUE DE PLISSON.

Infusé de feuilles d'orangers, 500 Iodure de potassium, 0,5 Sirop de sassafras, 50,

A prendre en trois doses dans la journée. (*J. M. Ph.*)

MIXTURE BALSAMIQUE DE FULLER.

Vin blanc, 125 Sirop de Tolu, 60
Copahu, 60 Jaunes d'œufs, N° 2

Trois cuillerées à bouche par jour dans la blennorrhagie chronique. (*Rich.*)

MIXTURE BENZOÏQUE.

Acide benzoïque, 1 Eau distillée, 100
Phosphate de soude, 10 Sirop simple, 30

A prendre en trois fois dans la journée. Dans le cas de goutte et de gravelle urique. (*Bouch.*)

MIXTURE BRÉSILIENNE.

Copahu, 90 Alcool de safran, 8
Jaunes d'œufs, 30 Eau, 250
Sirop de gomme, 30 (*Cad.*)

MIXTURE BRÉSILIENNE DE LEPÈRE.

Copahu épaissi, 360 Extrait pilulaire de safran, 1
Baume de la Mecque, 125

M. Bouchardat propose de remplacer le baume de la Mecque par de la térébenthine fine.

MIXTURE CANTHARIDÉE OPIACÉE DE RAYER.

Soluté de gomme, 125
Teint. de cantharides, gouttes, 12
Laudanum liq. de Syd., gouttes, 10

A prendre dans les 24 heures dans les cas de paralysie de la vessie.

Dans la *mixture diurétique* du même auteur, le soluté de gomme est remplacé par un infusé de raifort.

MIXTURE CATHÉRÉTIQUE.

Collyre de Lanfranc, solution cathérétique, vin arsenical cuivreux.

Vin blanc, 1000 Verdet, 8
Eau dist. de roses, 187 Myrrhe, 5
de plantain, 187 Aloès, 5
Orpiment, 15

Délayez les substances en poudre fine dans le vin blanc. Agitez le mélange au moment du besoin. (*Codex.*)

En applications sur les ulcères fongueux.

MIXTURE DE CLARUS.

Chlorure de fer ammoniacal,	1	Chlorure de barium,	1
		Eau distillée,	50

20 à 30 gouttes, 2 ou 3 fois par jour, dans le vice scrofuleux.

MIXTURE AVEC LA CRAIE.

Craie préparée,	10	Gomme arabique en poudre,	5
Sucre,	10		

Triturez, en ajoutant peu à peu :

Eau de fontaine, 250

30 à 60 grammes par jour. Dans la cardialgie *pyrosis.* (*Lond.*)

MIXTURE DIURÉTIQUE D'HILDEBRAND.

Ether nitrique alcoolisé,	2	Teint. de digitale,	10
Teint. de semence de colchique,	10		

Contre l'hydrothorax. (*Bouch.*)

MIXTURE DIURÉTIQUE DE SCUDAMORE.

Carb. de magnésie,	5	Vinaigre colchique,	15
Eau de menthe,	120	Sirop simple,	15

Mêlez et agitez chaque fois. (*Bouch.*)

Il doit y avoir réaction entre le carbonate et le vinaigre.

MIXTURE CONTRE LA GOUTTE, DE FIÉVÉE.

Teint. de bulb. de colchique,	10
de sem. de colchique,	5
Sirop de limons,	100

Mêlez. A prendre par cuillerées à bouche dans une tasse d'infusé de mélisse. Ce mélange, donné dans les 24 heures, produit plusieurs évacuations. (*Bouch.*)

MIXTURE CONTRE LE LICHEN CHRONIQUE DES MAINS.

Sirop de daphné mézéréon,	60	Sirop de pensées S.,	140
		Hyposulfite de soude,	8

MIXTURE LITHONTRIPTIQUE DE TULP.

Lithontriptique de Tulp.

Cantharides,	5	Alcool,	40
Petit cardamome,	5	Acide nitrique,	20

Faites macérer et filtrez. 12 gouttes dans un demi-verre d'eau sucrée. (*Soub.*)

MIXTURE ODONTALGIQUE ANGLAISE.

Ess. de térébenthine,	30	Camphre,	8

Une goutte sur du coton. (*Lond.*)

MIXTURE PECTORALE DE MAGENDIE.

Eau de laitue,	60	Sirop de guimauve,	30
Cyan. de potassium,	0,1		

Une cuillerée toutes les heures. (*Bouch.*)

MIXTURE PECTORALE DE QUARIN.

Eau d'hysope,	250	Gom. ammoniaque,	5
Oxymel scillitique,	50	Jaune d'œuf,	N° 1
Sirop d'hysope,	50	Ext. d'aunée,	3

Une cuillerée toutes les demi-heures. (*Cad.*)

MIXTURE PURGATIVE DE CHOMEL.

Huile d'amand. d.,	60,	Huile de croton, goutt.,	2
Sirop de gomme,	60,	(*Encycl. M.*)	

MIXTURE RÉSOLUTIVE POUR LES APPAREILS INAMOVIBLES, DE LARREY.

Alcool camphré.	Blanc d'œuf.
Ext. de saturne.	Eau āā, 50

MIXTURE DE STRYCHNINE DE DIEFFENBACH.

Strychnine,	0,05	Sucre,	4,

Mêlez, et ajoutez peu à peu :

Eau distillée,	60	Acide acétique, gouttes,	2

Une cuillerée à bouche, matin et soir, dans la paralysie. (*Foy.*)

MIXTURE TONIQUE D'HERGT.

Protochlorure de fer,	0,20	Eau distillée,	60
Musc,	0,25	Sirop d'éc. d'orang.	30

Une cuillerée à café toutes les heures, contre la gastromalacie. (*Bouch.*)

MIXTURE TÉRÉBENTHINÉE DE RAYER.

Emulsion,	60	Huile essentielle de térébenthine, gouttes,	36
Sirop diacode,	20		

A prendre en une seule dose, le soir en se couchant, dans la sciatique. On peut augmenter graduellement la dose d'huile essentielle. (*Bouch.*)

MIXTURE DE WHITT.

Mixture lithontriptique de Durande.

Ether sulfurique,	30	Ess. de térébenth.,	15

15 à 20 gouttes par jour, pendant plusieurs mois, dans une cuillerée d'eau sucrée, et faire boire par-dessus du petit-lait ou de l'eau d'orge. Contre les calculs biliaires. (*Cad.*)

MOLÈNE.

Bouillon-blanc, *Bonhomme*; *Verbascum thapsus.* (Personnées.)

Grande plante herbacée à grandes feuilles blanchâtres, molles, cotonneuses, à fleurs jaunes, qui croît le long des chemins, des bois. Les fleurs sèches ⚹ doivent être conservées à l'abri de la lumière et tassées; autrement elles noircissent.

Les feuilles sont employées comme émollientes en cataplasmes. Les fleurs le sont à l'intérieur en infusé comme béchiques et diaphorétiques.

MONÉSIA.

Écorce d'origine inconnue et qu'on n'a même jamais rencontrée dans le commerce. Selon la description de M. Bernard-Derosne,

qui seul en possède, elle est en morceaux volumineux et épais, compacte et gorgée d'extrait; sa cassure est nette. Sa couleur est brun-foncé, à l'exception de l'épiderme qui est grisâtre.

Elle contient du tannin et une matière rouge analogue au rouge cinchonine, une matière âcre (*Monésine*), des sels.

On l'a préconisée dans l'hémoptysie, la métrorrhagie, la faiblesse d'estomac, la dyssenterie, le scorbut, la leucorrhée.

L'extrait, que les pharmaciens peuvent seulement se procurer, sert à préparer un sirop, une pommade, une teinture, des pilules.

M. Bouchardat lui donne pour synonyme *guarahnem* et *burahnem*, et pour origine le chrysophyllum (Sapotées). N'y aurait-il pas confusion avec le *guarana* ? (V. ce mot).

MORELLE.

Morelle noire; *Solanum nigrum*. (Solanées.)

Plante herbacée indigène, commune dans les champs. Ses feuilles sont d'un vert foncé, ovales; leur odeur est stupéfiante et désagréable. Les fruits sont de petites baies noires. Elle contient de la *Solanine*.

Émollient sédatif à l'extérieur. Son décocté est fréquemment employé en lotions et en injections chez les femmes.

C'est une morelle (Solanum lycopersicum) qui fournit la *Pomme d'amour* ou *Tomate*. C'en est encore une autre qui fournit l'*Aubergine*. Chacun sait que la *Pomme de terre* est le tubercule du *Solanum tuberosum*, dont on a cherché à utiliser les feuilles et les baies en médecine.

MOUSSE DE CORSE.

Mousse de mer, *Coralline de Corse*, *Coralline noire*; *Helminthocorton*, *Varec vermifuge*.

Production marine, brunâtre, cartilagineuse, composée de filaments entremêlés, pelotonnés, de matières terreuses et de coquillages. Odeur saumâtre désagréable, saveur salée et nauséeuse.

C'est un mélange d'au moins 20 substances, tant algues que polypiers ; cependant le *Fucus Helminthocorton* domine. Elle contient de l'iode.

C'est un vermifuge très-employé chez les enfants. La dose est de 5 à 25 grammes en décoction. On en fait une gelée.

Ne serait-ce pas un tort d'employer la décoction, cette opération lui faisant perdre en grande partie son principe odorant?

On a employé aussi la mousse de Corse contre les squirrhes des glandes.

MORPHINE OU MORPHIUM.

La morphine a été découverte par Sertuerner en 1816. C'est le premier alcaloïde connu et celui qui a donné l'idée de rechercher les autres.

On peut l'obtenir par précipitation de l'un de ces sels par l'ammoniaque, ainsi que l'a indiqué M. Hottot.

Elle est blanche, cristalline, inodore, d'une saveur amère, insoluble dans l'eau froide, soluble dans 92 parties d'eau bouillante, dans 40 d'alcool anhydre; très soluble dans l'éther; elle se dissout dans les corps gras.

La morphine est le principe actif de l'opium, et est employée comme calmante. Elle est moins active que ses sels, qu'on lui préfère. Elle est presque inusitée.

MOUTARDES.

1° *Moutarde noire ou grise*; *Sinapis nigra*. (Crucifères.) Plante commune dans toute l'Europe.

On emploie la semence ※, qui est très-petite, ronde, rougeâtre ou grisâtre, d'une odeur faible, oléagineuse.

Il résulte des expériences de MM. Robiquet, Bussy et Boutron, que dans la moutarde noire il existe deux principes dont la réaction, sous l'influence de l'eau, donne naissance à l'huile essentielle, car on sait que celle-ci ne préexiste pas dans la graine; l'un est un acide particulier nommé *acide myronique*; l'autre, une matière ayant beaucoup d'analogie avec l'émulsine des amandes, a été nommée *myrosine*.

L'eau bouillante, l'alcool, les acides, mettent obstacle à la production de l'huile essentielle. C'est pourquoi il faut éviter de faire des sinapismes avec du vinaigre comme on le faisait autrefois, et qu'il est convenable de délayer la moutarde d'un pédiluve avec de l'eau froide quelque temps avant d'y ajouter l'eau chaude.

On a proposé d'exprimer la moutarde pour en retirer l'huile grasse afin de la rendre plus active.

La moutarde noire est quelquefois falsifiée par la semence de la moutarde des champs ou *sénevé*, qui n'est point rubéfiante.

La moutarde est excitante, antiscorbutique. Sa poudre (farine de moutarde) est journellement employée comme rubéfiant, en sinapismes et en pédiluves.

La poudre étant un agent duquel on attend des effets prompts et décisifs, il est important qu'elle soit pure et fraîchement moulue.

La moutarde entre dans le vin antiscorbutique.

2° *Moutarde blanche, moutarde anglaise*; *Sinapis alba*. La semence est plus grosse que dans l'espèce précédente; ensuite sa couleur est jaune.

Elle est riche en sinapisine, principe découvert par MM. O. Henry et Garot, mais ne donne presque pas d'huile volatile sous l'influence de l'eau.

Prise entière, elle produit un sentiment de chaleur à l'estomac qui excite cet organe à remplir ses fonctions. Un industriel a profité de cette propriété pour l'annoncer comme une panacée universelle.

MOXAS.

Le moxa est un mode particulier de révulsion très-douloureux, employé dans un grand nombre de maladies, et surtout dans les sciatiques invétérées, les paralysies, les tumeurs blanches, le mal de Pott.

On les prépare avec des mèches salpêtrées, du chanvre, du coton, des mucors, la moelle de différents végétaux. Les *moxas japonais de Sallé* sont le résidu cotonneux de la pulvérisation des feuilles d'armoise. Les *moxas chinois* de Larrey sont un mélange de : lycopode 100, azotate de potasse 50 et alcool rectifié Q. S. pour faire une pâte que l'on dispose en cônes et que l'on fait sécher.

Pour faire l'application des moxas, lorsqu'on a formé de petits cônes de la substance que l'on veut employer, on les applique par la base sur la peau préalablement humectée de salive, on les maintient avec une pince, on allume l'extrémité et l'on active la combustion à l'aide d'un soufflet si le moxa n'est pas salpêtré.

Les *moxas du docteur Marmorat* consistent en une feuille de papier non collé trempée dans du sous-acétate de plomb et séchée. Cette feuille peut former 60 cylindres ou moxas qui brûlent seuls, sans flammèches ni fumée, et avec assez de lenteur pour développer graduellement cette chaleur qui doit faire éclater l'épiderme et produire l'eschare.

Depuis quelque temps on se sert du *Marteau à moxas* ou *de Mayor*, qu'il suffit de plonger plusieurs fois dans l'eau bouillante et d'appliquer sur la peau.

MUCILAGES.

Préparations extemporanées, d'une consistance visqueuse, formées par solution ou suspension dans l'eau d'un principe gommeux.

Leur préparation est extrêmement simple.

Presque jamais les mucilages ne sont employés seuls, mais servent à lier certaines substances auxquelles on veut donner une forme particulière, celle de pastilles par exemple, ou entrent dans d'autres formes pharmaceutiques, par exemple dans des collyres.

Jusqu'à présent on a considéré les mucilages comme de simples mélanges de substances gommeuses et d'eau. Cependant, de ce fait que si l'on met une substance mucilagineuse dans une grande quantité d'eau, cette substance ne s'emparera que d'une certaine quantité de celle-ci, comme on s'en assure très-facilement par la gomme adraganthe, par les infusés des plantes mucilagineuses telle que la bourrache; de ce fait, disons-nous, ne pourrait-on pas conclure qu'il y a combinaison en proportions définies? Nous soumettons cette question à l'attention des chimistes.

MUCILAGE D'AMIDON.

Amidon, 24 Eau, 375

Faites cuire légèrement. En lavements dans la diarrhée.

MUCILAGE DE CARRAGAHEEN.

Mousse d'Irlande, 30 Eau, 1500

Faites bouillir 15 à 20 minutes; passez avec expression. (*Ber.*)

MUCILAGE DE GOMME ADRAGANTHE.

Gomme adraganthe entière, 30
Eau chaude, 250

Nettoyez la gomme avec un canif; faites digérer pendant vingt quatre heures; passez avec expression: battez le mucilage pour le rendre homogène. (*Codex.*)

MUCILAGE DE GOMME ARABIQUE.

Gomme arabique pulv., 30 Eau froide, 30

Délayez. (*Codex.*)

MUCILAGE DE LIMAÇONS.

Limaçons hachés, N° 4 Eau, 90

Battez vivement pendant un quart d'heure, passez et ajoutez :

Sirop de sucre, 27 Eau de fl. d'orang., 8

(*Soub.*)

MUCILAGE DE LIN.

Semences de lin, 30 Eau bouillante, 180

Faites digérer pendant six heures en agitant de temps en temps. Passez avec expression. (*Codex.*)

Préparez de la même manière les mucilages de *semences de coings*, de *semences de psyllium*, de *racine de guimauve*.

MUCILAGE DE SEMENCES DE COINGS SEC.

Sem. de coings, 100 Eau à 50 ou 60° 3000

Faites macérer en deux fois ; passez avec expression, faites évaporer aux trois quarts à une douce chaleur, et terminez la dessiccation à l'étuve. On obtient 10 grammes de produit sec, dont 1 décigramme suffit pour communiquer une consistance demi-sirupeuse à 100 grammes d'eau.

M. Garot a donné cette formule pour faciliter et régulariser la préparation du mucilage de coings destiné à entrer dans les collyres.

MUDAR.

Calatropis mudarii. (Apocynées.)

La racine de cette plante indienne passe pour le remède le plus actif contre la lèpre, l'éléphantiasis, les autres maladies dartreuses, les ulcères syphilitiques. On la dit aussi expectorante, tonique, stomachique à petites doses ; nauséeuse, émétique et diaphorétique à doses plus fortes.

On en fait des pilules, des pastilles. Inusité en France.

MUFLIER.

Mufle de veau ; Gueule de loup ou de lion; *Anthirrinum majus.* (Personnées.)

Plante à grandes fleurs purpurines en gueules qui croît sur les murs.

MUGUET.

Convallaria maialis. (Asparaginées.)

Petite plante printanière formée extérieurement de deux ou trois feuilles seulement, d'entre lesquelles sort une petite hampe portant une dizaine de petites fleurs blanches en grelots.

Les fleurs ※ et la racine en poudre sont des sternutatoires.

MURIER.

Morus nigra. (Urticées.)

Les fruits multiples nommés *mûres* servent à préparer un sirop acidule et astringent, très-employé en gargarismes contre les maux de gorge.

L'écorce de la racine passe pour tænifuge.

MUSC.

Matière animale sécrétée par un chevrotin, le *Moschus moschiferus*, mammifère ruminant, qui ne diffère du cerf ordinaire que par l'absence des cornes, et qui vit en troupeaux nombreux dans les montagnes boisées du Thibet, du Tonquin et de la Tartarie.

La sécrétion du musc est propre au mâle. Elle est contenue dans un follicule placé entre le nombril et les organes de la génération. Sur l'animal vivant, le musc est demi-fluide; mais, tel que le commerce nous le présente et hors du follicule, il est solide, grumeleux, doux et onctueux au toucher, d'un brun rougeâtre, ayant assez bien l'aspect du sang desséché. Son odeur est tellement diffusible qu'elle seule pourrait donner quelque créance à la puissance thérapeutique des billionièmes de grains de la doctrine homœopathique.

Il est fusible par la chaleur ; jeté sur des charbons ardents, il doit disparaître entièrement ; il est soluble aux trois quarts dans l'eau chaude et dans l'alcool.

Le musc humide est beaucoup plus odorant que le musc sec; aussi les parfumeurs ont-ils bien soin de tenir cette substance à la cave.

Sa composition est fort complexe, et l'analyse qui en a été faite par MM. Guibourt et Blondeau n'y a fait rencontrer que des substances connues, telles que cholestérine, gélatine, albumine, fibrine, ammoniaque, des sels, etc.

Le commerce distingue deux sortes de musc : 1° celui qui nous vient de Tonquin, et nommé *musc-tonquin* ; c'est le plus répandu et le meilleur; 2° celui qui vient du Bengale ou du Thibet, dit *musc de Russie* ou *kabardin.* Les poches de ce dernier sont oblongues et couvertes de poils blanchâtres et argentés, tandis que les poches du premier sont couvertes de poils roux.

Jusqu'à l'époque de Buffon le musc fut considéré comme le pus d'un abcès dont le chevrotin se débarrassait en se frottant le ventre contre les rochers ou les arbres. Ætius, médecin arabe, est le premier qui ait parlé du musc comme médicament.

Le musc étant l'une des substances les plus chères de la matière médicale, est souvent falsifié. C'est pour cela qu'il convient de ne l'acheter qu'en poches exemptes de tout indice d'ouverture.

Le musc est un stimulant diffusible et antispasmodique souvent employé dans les fièvres typhoïdes et ataxiques, dans la coqueluche, le tétanos, l'hystérie, les convulsions, les névroses. On l'administre en potions, en pilules ou en lavements. On en prépare une teinture alcoolique et une teinture éthérée. Dose de 5 centigrammes à 4 grammes.

Le musc jouit de la singulière propriété de perdre son odeur par son mélange avec le sirop d'orgeat et l'eau de laurier-cerise. Il faudra donc regarder ces substances comme incompatibles, jusqu'à ce qu'on ait reconnu que, par cette perte d'odeur, le musc n'a rien perdu de ses propriétés.

En Allemagne on prépare un *musc arti-*

ficiel en traitant 1 partie d'huile de succin par 4 d'acide azotique. C'est une sorte de résine jaune.

L'odeur de musc se retrouve dans plusieurs productions animales. La civette est une espèce de musc. Le peccari a sur le dos une poche qui sécrète une matière musquée; l'ondatra, le desman, ont des productions analogues; le blaireau, la fouine, le rat-musqué, la chair du crocodile, celle du buffle, de la huppe, la liqueur des poulpes, présentent, dans certains cas, une odeur de musc très-manifeste.

Le principe de l'odeur de musc se retrouve encore dans une foule de végétaux; mais il en est un en particulier, l'*aster argophyllus*, dont les feuilles, argentées en dessous, sentent le musc d'une manière étonnante. (*Mérat.*)

On a même prétendu qu'il y avait des terres musquées.

MUSCADES.

Noix de muscades ou de *Banda.*

C'est la semence du *Myristica moschata* (Myristicées), arbre qui croît aux Moluques et qui a assez bien le port du laurier.

La muscade est de la grosseur d'une petite olive arrondie, marquée de sillons réticulés, grise à l'extérieur, rougeâtre et marbrée à l'intérieur; odeur et saveur aromatiques fortes et épicées.

Elle contient une huile volatile et une huile grasse, solide, aromatique, abondante, nommée *beurre de muscade*; cette dernière nous venait autrefois des Moluques et de la Hollande en pains de 250 grammes environ, carrés, jaune-rougeâtres et cassants. Aujourd'hui on l'obtient en France à la manière du beurre de cacao.

Le *Macis*, nommé aussi *fleur de muscade*, substance sèche, jaunâtre, cartilagineuse, laciniée, est l'arille de la muscade, dont il possède l'odeur et les propriétés.

Excitants, aromatiques, qui font partie de quelques préparations.

MYROBOLANS OU MYROBALANS.

Quatre fruits drupacés portent ce nom; ce sont les *myrobolans bellirics*, *chebules* (jeunes et petits, on les nomme *M. indiques*), *citrins* et *emblics*, fournis, les trois premiers par les *Myrobolanus bellirica*, *chebula*, *citrina* (Combretacées), le dernier par le *Phyllantus emblica* (Euphorbiacées).

Ces fruits viennnent des Indes Orientales. Ils sont durs, allongés; leur grosseur varie de la grosseur d'une petite olive (l'emblic), à celle d'une datte (le chébule), et leur couleur, du noir au jaune; leur surface est ridée.

Ils étaient employés comme purgatifs; ils sont tous inusités aujourd'hui.

MYRRHE.

Gomme-résine qui découle, d'après Ehrenberg, d'un arbre rabougri qui croît sur les frontières de l'Arabie et de la Nubie, et nommé *Balsamodendron myrrha* (Térébinthacées).

Elle est en larmes rougeâtres, sous-diaphanes, lisses ou rugueuses extérieurement, vitreuses et comme huileuses dans leur cassure; celle-ci présente quelquefois des stries en forme d'ongle, de là le nom d'*onguiculée* donné à cette sorte de myrrhe. L'odeur est forte et peu agréable, la saveur âcre. Elle se dissout plus facilement dans l'eau que dans l'alcool.

Sous le rapport historique, la myrrhe est fort célèbre. Le *Stacté* des anciens, suivant quelques auteurs, serait la liqueur qui se trouve quelquefois au centre des larmes de myrrhe.

Excitant, tonique, emménagogue peu employé aujourd'hui. On en prépare une teinture. Elle entre dans des masses pilulaires, la thériaque, l'emplâtre de Vigo, l'élixir de Garus, le baume de Fioraventi, des poudres dentifrices.

MYRTE.

Myrtus communis. (Myrtacées.)

Arbrisseau élégant des pays chauds, et cultivé dans les jardins. Les feuilles et les fruits passent pour toniques, stimulants et tænifuges.

NAPHTALINE.

Matière concrète, en paillettes micacées, d'une odeur forte et empyreumatique, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et les corps gras.

On l'obtient par distillation du goudron de houille.

Dans ces derniers temps on l'a vantée en pommade contre les maladies de la peau. L'alcoolé de naphtaline a été proposé pour remplacer l'eau-de-vie camphrée; mais l'auteur de la proposition est singulièrement dans l'erreur en croyant indiquer un médicament d'un prix inférieur. M. Dupasquier considère la naphtaline comme un incisif puissant. Le looch, les pastilles et le sirop de naphtaline qu'il a indiqués, ne réussiront point dans la pratique médicale à cause de leur mauvaise odeur.

NARCISSE.

Narcisse des prés ou *sauvage*, *Porrilon*, *Zouzinette*, *Jeannette*, *faux narcisse*; *Narcissus pseudo-narcissus*. (Narcissées.)

Plante bulbeuse à fleurs jaunes, qui croît dans les prés et fleurit au printemps.

Les bulbes passent pour purgatifs et émétiques, et les fleurs pour antispasmodiques. Laennec dit avoir employé avec succès l'extrait de cette plante dans la coqueluche.

On a employé le narcisse dans l'épilepsie et contre les vers. Dans tous les cas cette plante est active et même dangereuse. Inusitée.

NARDS.

1° *Nard indique, spicanard.* Tronçon de racine, court, épais comme le petit doigt, d'un gris noirâtre, surmonté d'un paquet de fibres rougeâtres en forme d'épi; odeur forte et agréable; saveur amère et aromatique.

On l'attribue au *Valeriana jatamansi*, qui croît dans l'Inde.

2° *Nard celtique.* C'est la racine du *Valeriana celtica*, qui croît dans le Tyrol. Elle est composée d'un petit tronçon allongé, entièrement recouvert d'écailles blanches, imbriquées et accompagnées de longues fibrilles; odeur agréable forte; saveur âcre et aromatique.

Excitants, nervins, inusités.

NÉNUPHAR OU NÉNUFAR.

Nymphæa, *Lis des étangs*, *Nénufar blanc*; *Nymphæa alba.* (Nymphéacées.)

Plante qui vient au milieu de l'eau, surtout dans les grands étangs, et que tout le monde connaît; a ses grandes feuilles flottantes à la surface de l'eau, ainsi que ses grandes fleurs blanches rappelant assez bien celles des dahlias.

Les fleurs ⚘, qui contiennent beaucoup de mucilage, et la racine, qui est très-forte, tubéreuse, spongieuse et féculente, ont joui d'une réputation très-grande comme sédatifs et antiaphrodisiaques. On emploie encore aujourd'hui le sirop de nymphæa comme calmant.

Au nénufar blanc on substitue quelquefois le jaune, *Nymphæa lutea*. Le *Nelumbo* ou *fève d'Egypte* provient du *Nymphæa nelumbo*, plante qui, dit-on, est en même temps le *Lotos sacré* des Egyptiens et le *Tamora* de la religion indoue.

NERPRUN.

Bourguépine, *Rhamnus catharticus.* (Rhamnées.)

Arbrisseau indigène dont on emploie les fruits nommés *baies de nerprun* ou simplement *nerprun* ou *noirprun*. Ils sont de la grosseur d'un petit pois, noirs, et renferment 4 graines au milieu d'une pulpe succulente. Leur saveur est amère, nauséeuse et âcre; leur principe purgatif est nommé *Rhamnine.*

Purgatif très-énergique vanté dans l'hydropisie; 20 à 30 fruits suffisent pour purger. On prétend que deux pris chaque matin éloignent les accès de goutte. Mais ce n'est guère qu'à l'état de sirop et à la dose de 15 à 30 grammes qu'on emploie le nerprun. Ce sirop est très-employé dans la médecine caniculaire.

L'écorce moyenne du tronc du nerprun est, dit-on, vomitive.

La matière verte, connue des peintres sous le nom de *Vert de vessie*, est une combinaison de suc de baies de nerprun avec la chaux.

D'autres nerpruns doivent être cités; ce sont: 1° La *Bourdaine* ou *Bourgène*, *Aune noir*; *Rhamnus frangula.* Elle jouit dans toutes ses parties des propriétés du nerprun cathartique.

2° *L'alaterne*; *Rhamnus alaternus*, cultivé dans les jardins, est dans le même cas; cependant ses feuilles passent pour être légèrement astringentes; elles étaient employées jadis en gargarismes.

3° Les petits fruits verdâtres, trigones, ayant quelque chose de l'aspect du cubèbe, et qui servent dans la teinture en jaune sous le nom de *graine d'Avignon* proviennent du *Rhamnus infectorius.* On prépare avec la craie et cette substance une laque jaune nommée *Stil de grain.* Ceux connus sous les noms de *Graines de Perse*, de *Morée* ou *d'Andrinople*, et qui sont plus gros et plus estimés que les précédents, sont produits en Orient pas les *Rhamnus amygdalinus* et *saxatilis?*

NIGELLE.

Faux cumin; *Nigella sativa.* (Renonculacées.)

Gentille petite plante des champs, à fleurs bleues, dont on employait jadis les semences.

NICOTIANE.

Tabac, *pétun*, *herbe à la reine*, *herbe à tous les maux*; *Nicotiana tabacum.* (Solanées.)

Plante herbacée vigoureuse. Ses feuilles sont grandes et hispides, ses fleurs d'un jaune verdâtre. Toutes les parties de la plante exhalent une odeur vive et tabacée.

Le tabac est originaire d'Amérique, d'où

il fut apporté d'abord en Espagne vers 1560. On le cultive aujourd'hui en grand en Flandre pour les besoins de la régie.

Il contient un alcaloïde, la *Nicotine*, qui est liquide et volatile. C'est un violent poison.

C'est une substance narcotico-âcre très-énergique, qui n'est guère employée qu'à l'extérieur. Le décocté des feuilles sèches a été administré en lavements contre les ascarides vermiculaires. Il produit sur le gros intestin une irritation salutaire, surtout dans les cas d'asphyxie, d'apoplexie, de tétanos.

On l'a aussi employé en lotions contre la gale, la teigne, etc.

On connaît l'usage de la nicotiane ayant subi une sorte de fermentation, sous le nom de *tabac*.

NOYER.

Noyer commun; *Juglans regia*. (Amentacées.)

Dans ces derniers temps on a exalté les propriétés des feuilles de noyer et de leurs préparations dans le traitement des maladies scrofuleuses et rachitiques.

Le péricarpe vert des fruits ou *brou de noix* est employé depuis longtemps à cet usage, et en outre comme dépuratif et antisyphilitique puissant. C'est aussi un stomachique. Il contient du tannin.

L'embryon qui, lorsqu'il est accompagné de l'endocarpe osseux, porte le nom de *noix*, est oléagineux. On le mange et on en retire une huile siccative dite huile de noix.

Les feuilles s'emploient en décocté pour boisson, lotions et bains; on en fait un extrait aqueux et un extrait alcoolique, un sirop, une pommade. Elles entrent dans le remède de Mittié.

Le brou sert aux mêmes usages, donne les mêmes préparations : il entre dans la *tisane de Pollini* et quelques analogues. Le suc du brou vert est employé avec succès pour détruire les verrues. *L'eau distillée des trois noix* se préparait avec la noix prise à l'état de fleurs (chatons mâles), de cerneaux et de noix mûres que l'on récoltait en temps convenable.

En Angleterre, dit-on, on met les chevaux à l'abri des piqûres des mouches et des insectes en les lavant avec un décocté de feuilles de noyer.

ODONTINE DE PELLETIER.

Selon M. Foy, cet opiat ou savon dentifrice se compose de beurre de cacao, de carbonate de magnésie, de terre alumineuse, d'essences et d'autres substances dont les noms et les proportions sont ignorés.

ŒUFS.

Œufs de poule; *Ova gallinacea*.

L'œuf se compose d'une *coquille* calcaire, d'une membrane interne, du *blanc* ou *albumine*, du *jaune* portant sur un point de sa surface un amas glaireux, c'est l'*embryon* ou *vitellus*.

La coquille, formée de carbonate calcaire uni à une matière animale, n'est plus employée. Le blanc l'est journellement dans la clarification des sirops et dans les cas d'empoisonnement par les acides et les sels métalliques surtout. Le jaune, qui contient à la fois de l'huile et de l'albumine, l'est aussi très-fréquemment pour émulsionner les substances résineuses et huileuses.

On retire des jaunes d'œufs une huile grasse (*huile d'œufs*), en les faisant durcir et les traitant soit par l'éther, soit par expression entre deux plaques métalliques chauffées. Cette huile est peu employée aujourd'hui; autrefois elle l'était beaucoup comme adoucissant contre les gerçures aux mamelles, les engelures, les hémorrhoïdes.

ŒILLET.

Dianthus caryophyllatus. (Dianthées.)

Les pétales de l'œillet passent pour béchiques et toniques. On en prépare un sirop, un vinaigre.

OLIBAN.

Encens.

Il existe dans le commerce deux espèces de cette gomme-résine : l'encens d'Afrique et celui de l'Inde. Le premier est le plus anciennement connu, mais cependant son origine est encore hypothétique. Longtemps on l'a attribué au *Juniperus Lycia* (Conifères). Les *Juniperus* ne produisant que des résines, on est porté aujourd'hui à attribuer cet encens à une térébinthacée et même au *Boswelia serrata*, que l'on sait pertinemment fournir l'encens de l'Inde.

L'encens d'Afrique est sous forme de larmes et de marrons. Les larmes sont de couleur paille, oblongues ou arrondies, la plupart d'un petit volume, se ramollissant sous la dent; leur cassure est terne et cireuse. Les marrons sont rougeâtres et mêlés d'impuretés. On nomme *Manne d'encens* (Manna thuris) de petits grains ronds d'une égale grosseur, auxquels on attribuait des vertus plus prononcées qu'à l'encens lui-même.

L'oliban d'Afrique nous vient en ballots par la voie de Marseille.

L'oliban de l'Inde nous arrive de Calcutta dans des caisses d'un poids considérable. Il est presque entièrement formé de larmes jaunes, demi-opaques, arrondies et généralement plus volumineuses que l'encens d'Afrique. Leur odeur et leur saveur sont fortes, parfumées et plus rapprochées de l'odeur et de la saveur de la résine tacamaque que de celles de la résine de pin. Cette sorte, qui est avec raison plus estimée que la première, se trouve maintenant la plus répandue dans le commerce.

Le nom d'*encens* mâle, qu'on emploie encore dans le vulgaire, vient, dit-on, de ce que les larmes d'encens se soudent quelquefois entre elles de manière à imiter la forme du scrotum.

L'oliban ne se dissout que partiellement dans l'alcool et dans l'eau, fond difficilement par la chaleur, brûle avec une flamme blanche en répandant une fumée blanchâtre, abondante et d'une odeur agréable.

L'oliban a été connu et employé par les anciens; en effet, Hippocrate le recommandait pour ses propriétés médicales. Les Romains le nommaient *Thus* et les Grecs *Libanos*. Le nom *Oliban*, comme on le voit, dérive de ce dernier nom. On prétend que l'usage antique de brûler cette substance sur les autels, et qui prend sa source dans le judaïsme, vient de ce que son odeur masquait les émanations désagréables produites par la combustion des animaux offerts en holocauste, ou bien encore de ce qu'elle procure une sensation qui dispose aux idées grandes et religieuses.

L'encens est employé comme fumigatoire dans le rhumatisme; il entre dans les pilules de cynoglosse, la thériaque, l'emplâtre de Vigo, etc. Son emploi est populaire contre les maux de dents.

OLIVIER.

Olea europœa. (Jasminées.)

Arbre intéressant, originaire de l'Asie, et cultivé dans le midi de l'Europe.

Le péricarpe de l'olive fournit une huile précieuse pour l'économie domestique, et même pour la pharmacie, où elle sert de base à toutes les huiles officinales. (V. *huile d'olive*.)

Les feuilles et les écorces d'olivier passent pour fébrifuges.

Le tronc des vieux oliviers laisse exsuder une matière particulière d'un brun rougeâtre, nommée *gomme* ou *résine d'olivier*, et presque entièrement formée d'olivile. Elle est inusitée.

Les feuilles de l'*Olea fragrans* servent en Chine à aromatiser le thé.

ONGUENTS.

(Du latin *unguentum*, parfum liquide, ou de *ungere*, oindre.)

Médicaments externes, composés surtout de résines et de différents corps gras, auxquels on adjoint parfois des sels, des extraits, des gommes-résines, des huiles essentielles.

Ils diffèrent des pommades et des cérats par leur excipient résineux; des emplâtres rétinoliques par leur consistance.

Quelques-unes de ces préparations sont indifféremment nommées, *onguents*, *baumes* ou *pommades*.

Les règles à suivre pour leur préparation sont : 1° de faire fondre les substances à la chaleur, en commençant par les moins fusibles; 2° de passer la masse fondue; 3° les extraits doivent être ramollis, les gommes-résines dissoutes dans l'alcool faible, et rapprochées en extrait; 4° les poudres sont ajoutées à l'aide d'un tamis clair lorsque la masse est à demi refroidie, et les huiles volatiles à la fin.

Nous donnerons ici les formules des onguents proprement dits, renvoyant aux mots *pommades*, *emplâtres*, *baumes*, pour les autres.

ONGUENT D'ALTHÆA.

Huile de fenugrec,	1000	Poix-résine,	125
Cire jaune,	250	Térébenthine,	125

F. S. A. (*Codex.*)

ONGUENT ANTIPSORIQUE D'ÉDIMBOURG.

Poix noire,	500	Soufre précipité,	1000
Axonge	1000		(*Lond.*)

ONGUENT D'ARCŒUS.

Baume d'Arcœus.

Suif de mouton,	1000	Résine élémi,	750
Térébenthine,	750	Axonge,	500

F. S. A. (*Cdex.*)

Le *Baume d'Arcœus liquide* (*Van-M.*) est une dissolution d'une partie de l'onguent ci-dessus dans deux parties de pétrole.

ONGUENT BASILICUM.

(*Ong. suppuratif, Ong. de poix et de résine, Ong. tetrapharmacum.*)

Poix noire,	60	Cire jaune,	60
Colophane,	60	Huile d'olives,	250

(*Codex.*)

Quelques pharmacopées n'y font point entrer de poix noire; alors l'onguent est jaune.

On peut rapprocher du basilicum l'onguent de l'*Abbé Pipon*, qui ne contient pas de colophane, et celui de l'*Abbaye du Bec*, qui contient en sus un 1/32 d'encens.

ONGUENT BRUN.

Onguent basilicum,	60	Deutoxyde de mercure,	4

(*Codex.*)

Pour le pansement des ulcères vénériens indolents.

ONGUENT DE BRYONE D'AGRIPPA.

Scille fraiche,	180	Suc d'élatérium,	700
Rac. d'iris commune,	180	Suc de Bryone,	1100
de fougère mâle,	180		

Faites macérer pendant 12 heures, puis bouillir ; passez en exprimant ; évaporez jusqu'à consistance d'extrait mou, et ajoutez :

Cire blanche,	500	Huile de mucilage,	1500

Résolutif, fondant, hydragogue. (*Sard.*)

ONGUENT CLYSMATIQUE.

Racine de guimauve,	60	Herbe de mauve,	45
Oignons de lis,	60	de violettes,	30
Herbe de pariétaire,	45	Fleurs de mélilot,	30
de mercuriale,	45	de camomille,	30
de guimauve,	30	Beurre,	1000

Faites cuire jusqu'à consomption de l'humidité. et passez. (*Wurt.*)

15 à 100 grammes par lavement.

ONGUENT CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Onguent populéum,	90	Opium brut.	1
nutritum,	90	Jaunes d'œufs,	N° 3
Safran pulv.	6		

(*Vir.*)

ONGUENT CONTRE LES POUX.

Axonge de porc,	375	Staphysaigre pulv.,	90
Onguent mercuriel,	60		

(*Giord.*)

ONGUENT CONTRE LA TEIGNE.

Axonge,	480	Soufre,	125
Charbon pulv.,	125	Suie,	60

Tous les trois jours après avoir lavé la tête avec l'eau de savon, on frotte avec l'onguent les parties affectées. (*Cad.*)

ONGUENT CONTRE LA TEIGNE, DE LA CHARITÉ.

Vinaigre blanc,	150	Poix noire,	25
Farine de froment,	25	Poix blanche,	25

Faites fondre la poix ; délayez la farine dans le vinaigre chaud ; mêlez. (*Cad.*)

C'est à l'aide de cette préparation qu'on étendait sur un morceau de peau et que l'on appliquait ensuite sur la tête, que l'on pratiquait jadis le traitement barbare de la teigne par la méthode dite de *la calotte*.

ONGUENT DÉPILATOIRE.

Térébenthine,	38	Poix-résine,	30

Faites fondre et conservez dans l'eau.

On en prend un peu entre les doigts mouillés ; on saisit les poils et on les arrache par un mouvement brusque.

ONGUENT DIGESTIF SIMPLE.

Digestif simple.

Térébenthine,	60	Huile d'hypéricum,	15
Jaune d'œufs,	30		

(*Codex.*)

En ajoutant 1/8 de laudanum de Sydenham, on a l'*onguent digestif opiacé*.

ONGUENT DIGESTIF ANIMÉ.

Digestif simple,	125	Styrax liquide,	125

(*Codex.*)

Plusieurs pharmacopées y font entrer de l'aloès.

ONGUENT DIGESTIF MERCURIEL.

Digestif mercuriel.

Digestif simple,	125	Onguent mercuriel,	125

(*Codex.*)

Contre les ulcères vénériens.

ONGUENT DU DUC.

Huile de noix,	250	Fleurs de soufre,	60

Dissolvez au bain de sable et ajoutez :

Axonge,	250	Cire jaune,	30

Colorez avec Q. S. d'orcanette.

Passez et triturez dans un mortier. (*Cad.*)

ONGUENT MATURATIF DE CANQUOIN.

Infusé acétique de garou,	45	Huile d'olives,	45
Mélasse,	45	Bile de bœuf,	8

Evaporez en consistance de miel et ajoutez :

Onguent basilicum,	45	Sous-nitrate de	
de la mère,	45	mercure,	4

Sur les tumeurs squirrheuses indolentes d'un rouge violacé. (*Bouch.*)

ONGUENT DE LA MÈRE.

Onguent de la mère Thècle ; Emplâtre brun ou brûlé.

Huile d'olives,	1000	Cire jaune,	500
Axonge,	500	Litharge pulv.,	500
Beurre,	500	Poix noire,	125
Suif,	500		

Mettez les matières grasses dans une grande bassine de cuivre, et chauffez-les jusqu'à ce qu'elles commencent à fumer ; ajoutez y alors de la litharge pulvérisée en agitant continuellement, et continuez l'agitation jusqu'à ce que la matière ait pris une couleur foncée ; alors ajoutez-y la poix noire purifiée, et quand l'emplâtre sera à demi refroidi, coulez-le sur des capsules en papier. (*Codex.*)

Employé fréquemment comme maturatif et suppuratif.

ONGUENT DE MONTPELLIER.

Onguent d'althæa,	60	Ong. populéum,	60
rosat,	60	Miel,	60

Contre les hémorrhoïdes. (*Cad.*)

ONGUENT NUTRITUM OU TRIAPHARMACUM.

Huile d'olives, 9 Litharge, 3 Vinaigre, 4

Mettez le tout dans une terrine vernissée sur les cendres chaudes et agitez le mélange jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance d'un onguent mou. (*Gaub.*)

Cet onguent acquiert avec le temps la solidité d'un emplâtre.

ONGUENT DE PIDÉRIT.

Miel jaune,	220	Poix-résine,	42
Pulpe d'oignon,	220	Savon noir,	42
Cire jaune,	42		(*Cad.*)

On trouve dans les formulaires des préparations analogues dans lesquelles il n'entre ni cire ni résine.

ONGUENT DE RICOUR.

Huile rosat,	100	Céruse,	40
Cire blanche,	80	Litharge,	20

Cuisez, et sur la fin ajoutez :

Baume noir du Pérou, 5

Ulcères indolents. (*Cad.*)

ONGUENT DE STYRAX.

Huile de noix,	375	Résine élémi,	250
Styrax liquide,	250	Cire jaune,	250
Colophane,	500		(*Codex.*)

ONGUENT SULFURIQUE.

Savon acide, *Savon d'acide sulfurique d'Achard.*

Huile d'olives, 8

Ajoutez-y peu à peu, en triturant toujours :

Acide sulfurique, 5

Au bout de 24 heures lavez dans l'eau tiède jusqu'à ce qu'elle ne rougisse plus la teinture de tournesol. (*Port.*)

A l'extérieur dans l'opthalmie chronique, la gale, la paralysie.

ONGUENT VERMIFUGE.

Rac. de fougère,	45	Absinthe,	8
de bryone,	45	Tanaisie,	8
Ail,	45	Huile,	500
Aurone,	8		

Faites cuire jusqu'à consomption de l'humidité et ajoutez à la colature :

Cire jaune,	45	Coloquinte,	15
Aloès,	30	Fiel de bœuf épaissi,	60

En frictions trois fois par jour autour de l'ombilic dans la colique dite vermineuse. (*Spiel.*)

OPIATS.

Ainsi que nous l'avons dit au mot *Electuaires*, les anciens entendaient plus spécialement par *opiats* une sorte d'électuaires dans lesquels il entrait de l'opium. Aujourd'hui cette dénomination n'a pas de signification exacte; on l'applique tantôt à des préparations qui ne diffèrent aucunement des électuaires, tantôt à de simples mélanges de consistance de pâte molle qui n'ont rien qui puisse les faire rattacher à un groupe de médicaments quelconques, mais cependant toujours destinés à l'usage interne. V. *Electuaires.*

OPIAT ANTIDYSSENTÉRIQUE.

Thériaque,	60	Gomme arab.,	15
Diascordium.	60	Bol d'Arménie,	90

Dans la dyssenterie. (*Spielm.*)

Bor, sous le nom d'*Opiat antidyssentérique balsamique*, donne la même préparation, à laquelle il ajoute 60 grammes de *Baume Locatelli.*

OPIAT ANTIDYSSENTÉRIQUE DE QUARIN.

Opium purifié,	0,2	Sirop d'airelle,	24,
Ipécacuanha,	2,	Conserve de roses,	24,
Tormentille,	4,		(*Cad.*)

OPIAT ANTIÉPILEPTIQUE D'IDLER.

Indigo,	15	Sirop, Q. S.	
Poudre aromatique,	2		

Cette quantité se donne d'abord en deux jours, puis on la donne toutes le 24 heures. (*Bouch.*)

OPIAT ANTIGONORRHÉIQUE DE BERTON.

Copahu,	10	Opium gommeux,	0,4
Cubèbe,	10	Alun porph.,	20,

4 à 8 grammes par jour dans les cas d'écoulement chronique. (*Encycl.*)

OPIAT ANTIGONORRHÉÏQUE DE PAJOT-LAFORÊT.

Sublimé corrosif.	15	Copahu,	15
Kino,	15	Sucre,	150
Gomme arab.,	45	Eau de menthe, Q. S.	

8 grammes matin et soir. (*Piém.*)

La dose de sublimé devrait être réduite au quart.

OPIAT ANTILEUCORRHÉEN DE THOMAS DE SALISBURY.

Oliban,	15	Gentiane,	2
Copahu,	15	Cons. de roses,	12
Rhubarbe,	4	Sir. de gingembre, Q. S.	

4 grammes soir et matin. (*Bouch.*)

OPIAT ANTILEUCORRHÉEN DE TISSOT.

Cons., de roses,	90	Cachou,	8
de romarin,	30	Ess de cannelle, gontt.,	3
Quinquina,	30	Sir. d'éc. d'orang., Q. S.	
Macis,	8		

8 grammes matin et soir. (*Cad.*)

OPIAT CONTRE LES PALES COULEURS, DE LEVENT.

Limaille d'acier porph.,	30	Cannelle,	4
Safran,	2	Miel,	60

(*Brevet expiré.*)

OPIAT ARABIQUE.

Salsepareille pulv., 150 — Squine d°, 30 — Girofles, N° 4 — Coquilles de noisettes torréfiées, 30 — Miel, Q. S.

Pour un opiat dont la dose sera de 24 à 30 centigrammes, matin et soir. (V. *Pilules arabiques*.

OPIAT ASTRINGENT DE LARREY.

Copahu, 180 — Sucre, 180 — Gomme arab., 45 — Laque carm., 4 — Eau de menthe, Q. S. (*Cad.*)

OPIAT ASTRINGENT DE VOGT.

Copahu, 17 — Jaune d'œuf, N° 1 — Cubèbes, 15 — Cons. de roses, 15

(*Rad.*)

OPIAT BALSAMIQUE.

Cubèbe pulv., 60 — Copahu, 60 — Alun, 30, — Ext. d'opium, 0,3

(*Ber.*)

OPIAT DIT CHELSEA PENSIONER.

Résine de gayac, 4 — Rhubarbe, 8 — Crème de tartre, 30 — Fl. de soufre, 60 — Muscade, N° 1 — Miel, 500

Rhumatismes. Deux cuillerées matin et soir. (*Rem. pat. angl.*)

OPIAT DENTIFRICE ⚹.

Opiat dentifrice au corail.

Corail rouge, 125 — Os de sèche, 30 — Crème de tartre, 60 — Cochenille, 30 — Alun, 2 — Miel blanc, 300

Broyez la cochenille avec l'alun et un peu d'eau, ajoutez le miel, puis les autres substances en poudre fine, enfin aromatisez à volonté (essence de girofle ou de menthe). (*Codex.*)

Beaucoup de formulaires donnent des recettes qui ne diffèrent de celle-ci que par des additions de myrrhe, de gomme laque, de pierre ponce, par la substitution du sirop de mûres au miel, ou enfin par la suppression d'une ou deux substances.

OPIAT DENTIFRICE A LA CORNE DE CERF CALCINÉE.

Corne de cerf calc., 125 — Crème de tartre, 45 — Alun calciné, 6 — Cochenille, 15 — Iris, 30 — Miel, 625 — Ess. de menthe ou de girofles, gouttes, 10

OPIAT DENTIFRICE AU CHARBON.

Charbon de bois en poudre, 30 — Chlorate de potasse, 2, — Eau de menthe, Q. S.

Pour former une pâte.

On recommande de ne point se laver la bouche après s'être servi de cet opiat, mais de le laisser attaché aux dents toute la nuit, et le lendemain matin de se les nettoyer avec l'*eau dentifrice chlorurée*.

OPIAT FÉBRIFUGE PURGATIF DE RICHARD DE HAUTESIERK.

Quinquina, 125 — Jalap, 60 — Cons. de roses, 60 — Sirop de chic. comp., Q. S.

(*Spielm.*)

OPIAT NAPOLITAIN.

Mercure doux, 6, — Jalap, 6, — Scammonée, 1,2 — Rhubarbe, 8, — Séné, 8, — Gayac, 15 — Salsepareille, 15 — Squine, 15 — Sirop de roses résolutif, Q. S.

4 à 8 grammes dans la gonorrhée chronique. (*Piém.*)

OPIAT PECTORAL.

Conserve pectorale.

Pulmonaire, capillaire ãã, 2 poignées.

Faites bouillir dans Q. S. d'eau pour obtenir 2000 de décocté, auquel on ajoute sur la fin, fleurs sèches de pas d'âne, deux poignées. Dissolvez dans cette liqueur :

Sucre blanc, 2650

Faites un sirop auquel vous ajouterez :

Pulpe de guim., 1300, d'aunée, de raisin ãã, 330

Cuisez en consistance d'électuaire et ajoutez encore :

Opium pur, 4, trituré avec autant de sucre.

30 grammes de cette préparation contiennent 0,05 d'opium. (*Tur.*)

Giordano donne une formule dans laquelle on voit figurer en sus des substances ci-dessus, du fenouil, des pavots, du safran, de la cannelle et du soufre lavé.

On pourrait très-bien préparer ce médicament sous forme de pâte.

OPIAT DE ROCCAMORE.

Cons. d'orchis, 30 — de pain caut. 30 — de marrube, 30 — Ec. d'orang. conf., 24 — Muscade confite, N° 1 — Confect. alkerm., 15, — Ambre gris, 0,25 — Musc, 0,60 — Sir. d'éc. de citr., Q. S.

4 grammes 3 fois par jour (*Piém.*)

Cette préparation nous paraît être une imitation de l'opiat stomachique d'Helvétius.

OPIAT STOMACHIQUE D'HELVÉTIUS.

Opiat aphrodisiaque.

Gingembre confit, 60 — Limons d°, 30 — Girofle d°, 30 — Muscades d°, 12 — Opiat de Salomon, 15 — Cannelle, 12 — Cascarille, 2 — Huile de girofle, 2,5 — de cannelle, 0,5 — Sirop d'œillet, Q. S.

1 à 4 grammes. (*Vir.*)

OPIAT TÉRÉBENTHINÉ DE RÉCAMIER ET MARTINET.

Gomme arab., 12 — Sucre, 4

Mêlez et ajoutez peu à peu :

Ess. de téréb., 2 — Sir. de fl. d'orang., 8

10 grammes 3 fois par jour dans les névralgies.

OPIAT VERMIFUGE DE CHIRAC.

Ethiops minéral,	15	Sem. d'absinthe,	15
Sem. de milleperl.,	15	de tanaisie,	15
de rue,	15	Sirop d'absinthe,	Q. S.

2 grammes matin et soir avec un décocté de fougère mâle. (*Piém.*)

OPIUM.

Opium brut, *Opium cru*.

Suc gommo-résineux, concret, fourni par le *Papaver somniferum* var. *album*. (Papavéracées.)

Plante herbacée qui croît dans toute l'Europe, où on la cultive dans les jardins, mais qui ne fournit l'opium qu'en Orient, où elle acquiert tout son développement.

Le mode d'extraction de l'opium varie selon le pays : en Perse, selon Kœmpfer, on pratique des incisions superficielles aux capsules à l'aide d'un couteau à plusieurs lames; le suc qui en découle est enlevé le lendemain avec une racloire, et mis dans un vase suspendu à la ceinture de l'opérateur. On continue ainsi jusqu'à épuisement des capsules. Le suc récolté est battu dans un mortier et mis en pains. Dans la Cappadoce, et d'autres provinces de l'Asie Mineure, selon Belon, on cultive le pavot à la manière du blé chez nous. On y obtient le suc aussi par incisions; mais il n'est pas pisté au mortier. Quelques auteurs, parmi lesquels il faut en citer un très-ancien, Hérodote, disent que, lorsque la capsule est épuisée, on coupe la plante, on la pile pour en retirer le suc, que l'on fait évaporer en consistance. Cet extrait, qui constitue le *méconium* de l'auteur grec, est, selon quelques auteurs modernes, le seul opium qui vienne en France, tandis que l'opium par excellence, que d'autres voient dans celui du commerce, serait consommé en Asie. D'autres enfin, prenant un terme moyen, prétendent que l'opium est un mélange du produit de l'incision et de l'extraction.

Quoi qu'il en soit, l'opium du Levant offre trois sortes commerciales :

1° *Opium de Smyrne* ※. Il est mou, en pains déformés, aplatis et garnis de semences de rumex. Sa couleur brune prend de l'intensité à l'air ; odeur forte et vireuse, saveur âcre. A l'intérieur, et examiné à la loupe, il est formé de petites larmes fauves transparentes. C'est le meilleur des opiums. La morphine y est abondante et unie à l'acide méconique.

2° *Opium de Constantinople*; il vient de la Natolie et est de deux sortes, l'une qui a de l'analogie avec la précédente, l'autre en petits pains applatis assez réguliers, et toujours enveloppés dans une feuille de pavot, dont la nervure médiane partage le disque en deux.

Il tient le milieu, pour la qualité, entre le précédent et le suivant. Sa morphine est à l'état de sulfate.

3° *Opium d'Alexandrie* ou de la *Thébaïde*. En pains orbiculaires plats, de 6 à 8 centimètres, secs ; très-pur à l'intérieur, à cassure nette et luisante. Il est recouvert par des débris de feuilles de pavot, et se distingue des précédents par sa couleur hépatique permanente, sa déliquescence à l'air, son odeur moins vireuse. La morphine y est en petite quantité et difficile à blanchir.

Les *opiums de l'Inde* ne viennent pas en Europe.

L'*Opium indigène* n'est pas employé. Les essais tentés jusqu'à ce jour ont à peu près démontré l'impossibilité d'obtenir dans notre climat le suc opiacé en quantité satisfaisante. (V. *Pavot*.) Mais des essais tentés récemment en Algérie font espérer des résultats tout autres.

L'opium a une composition fort complexe. Ses principaux composants sont : la *morphine*, à laquelle il doit ses propriétés, la *codéine*, la *narcotine*, la *narcéine*, la *paramorphine*, l'*acide méconique* ; plus, des matières extractives et résineuses.

En achetant un opium, il est toujours très-bien de s'assurer de sa richesse en morphine ; l'ammoniaque faible versé dans un soluté d'opium en donne le moyen facile et prompt. L'opium qui donne le précipité le plus abondant et le moins coloré est le meilleur.

Les anciens ont connu l'opium et ses propriétés : les ouvrages d'Hippocrate et de Galien en font mention. Plusieurs médecins, d'une époque déjà éloignée, ont déclaré que sans l'opium, l'art de guérir perdrait une partie de sa puissance, et d'autres, qu'il était impossible à exercer. En effet, l'opium, avec le quinquina, le mercure, le fer et l'antimoine, ou leurs préparations, constituent les agents thérapeutiques les plus héroïques, et desquels la médecine pourrait difficilement se passer.

Le mot *Opium* vient de ὀπός, suc.

On a beaucoup discuté sur l'action qu'exerce l'opium, qui n'est pas la même, sans doute selon la dose, sur chaque individu. Sans entrer dans ces considérations, nous dirons que généralement il est consi-

déré comme le sédatif par excellence du système nerveux. Aussi l'emploie-t-on toutes les fois que les malades sont en proie à de vives douleurs, à l'insomnie, à une excitabilité générale.

Il revêt toutes les formes pharmaceutiques ; les principales sont la poudre, l'extrait, la teinture, le sirop. Il fait la base active des pilules de cynoglosse, des laudanums. On peut bien dire qu'il entre dans le dixième des préparations magistrales.

On prétend que les Chinois torréfient l'opium pour le priver de son principe vireux.

Incompatibles. Les alcalis et leurs carbonates, le nitrate d'argent, les sels de mercure, de plomb, de fer, de zinc, de cuivre, le tannin et les substances qui en contiennent, l'iode, le chlore, etc. Cependant toutes ces substances n'annihilent pas les propriétés de l'opium ou de ses préparations, mais seulement les modifient. Le chlore et l'iode, ou les préparations qui dégagent de ces corps, paraissent être les substances dont l'action est le plus nuisible sur l'opium.

OPOPANAX OU OPOPONAX.

Gomme-résine fournie par le *Pastinaca opopanax* (Ombellifères), plante des pays chauds. Elle est en morceaux irréguliers, rougeâtre à l'extérieur, blanc-sale à l'intérieur, opaque, friable, et d'une odeur aromatique peu agréable.

OR.

Métal précieux dont la poudre, que l'on obtient en pilant des feuilles d'or avec du sulfate de potasse et enlevant celui-ci par de l'eau chaude, a été préconisée en frictions sur les gencives et la langue dans les mêmes cas que le chlorure de ce métal.

La pommade et le sirop d'or ont été employés pour le pansement des chancres vénériens.

ORANGER.

Citrus aurantium. (Hespéridées.)

Les feuilles ※ sont très-souvent employées en infusion théiforme comme antispasmodique. On les a conseillées aussi dans les convulsions et dans l'épilepsie.

Les fleurs sont rarement employées en nature ; mais elles servent à préparer un hydrolat, connu aussi sous le nom d'*Eau de Naphé*, des plus employés. L'huile volatile de fleurs d'oranger porte le nom particulier de *Néroli*.

Les fruits nommés *oranges* (*pommes de de Médie ou de Perse*) contiennent un suc acidule qui les fait rechercher. Ce suc sert à faire un sirop rafraîchissant fort agréable et une limonade nommée *Orangeade*. Les zestes frais d'oranges servent à faire une teinture; les écorces sèches d'oranges douces et surtout amères servent en pharmacie à faire des sirops, des alcoolats stomachiques. Les écorces vertes sont appelées *Curaçao* et servent à préparer le ratafiat dit *Curaçao de Hollande*.

On nomme *Petits grains* et *Orangettes* les oranges tombées de l'arbre étant toutes petites ; on en retire une huile volatile qui porte leur nom. Sèches, elles sont très-dures et servent à faire les pois à cautères, dits d'*oranger*.

L'orange amère se nomme aussi *Bigarade*. C'est une variété petite de bigarade que l'on confit dans l'eau-de-vie et au sucre, sous le nom de *Chinois*.

ORCANETTE.

C'est la racine de l'*Anchusa tinctoria* (Borraginées). Elle est d'un rouge-brun, grosse comme une plume à écrire, cède son principe colorant à l'alcool, à l'éther, aux corps gras et non à l'eau.

En traitant la poudre par l'éther et laissant évaporer celui-ci, on obtient le *Carminoïde d'orcanette*.

On ne se sert de l'orcanette que comme matière colorante.

ORCHIS.

Satyrion, *Scrotum de chien*.

Le *Salep* ou *Salap* n'est autre chose que des bulbes d'orchis. Autrefois on faisait venir cette substance exclusivement de la Perse ; aujourd'hui elle est généralement constituée par les bulbes des orchis indigènes, et surtout ceux des *Orchis morio*, *latifolia*, *mascula*. On les lave, on les fait bouillir quelque temps et on les fait sécher.

Le salep entier est en grains gros et longs comme des jujubes, d'un blanc jaunâtre, durs et cornés ; l'eau le ramollit et facilite sa pulvérisation. Il est formé d'amidon, de gomme et de bassorine.

C'est toujours en poudre qu'on l'emploie. On en fait des bouillies, des gelées, un chocolat que l'on considère comme nourrissant et analeptique.

Jadis on employait les tubercules d'orchis comme aphrodisiaques, propriété qu'on leur accordait sans doute par signatur, c'est-à-dire à cause de leur disposition en scrotum.

ORGE.

Hordeum vulgare. (Graminées.)

Sa semence, qui seule est employée, dépouillée de sa balle, prend le nom d'*Orge mondé*; décortiquée, arrondie et blanchie

mécaniquement, elle constitue l'*orge perlé*. Le *Malt* est l'orge ayant subi un commencement de germination; la *Drêche* est le malt moulu.

Les orges mondé et perlé servent à préparer des tisanes rafraîchissantes et adoucissantes. La farine d'orge est employée à faire des cataplasmes, comme résolutive. Le malt a été considéré comme antiscorbutique. Il n'est pas employé, si ce n'est à faire la bière.

ORIGAN.

Origanum vulgare. (Labiées.)

Plante indigène aromatique, employée, mais rarement, comme excitante, nervine. Il en est de même de l'*Origan de Crète*.

ORME.

Ulmus campestris. (Urticées)

Son liber, sous forme de lanières longues, étroites et roulées en paquets, est connu en pharmacie sous le nom d'*écorce d'orme pyramidal*.

Il a été vanté contre l'ascite et les maladies de la peau. Inusité.

L'écorce d'orme fauve, *Ulmus fulva*, est employée en Amérique comme nourrissante et émolliente.

OROBE.

Orobus vernus. (Légumineuses.)

Sorte de vesce. La farine des semences était jadis employée en cataplasmes comme résolutive. Elle entre dans les 4 farines résolutives.

ORTIE BLANCHE.

Lamier, *Ortie morte*; *Lamium album.* (Labiées.)

Plante indigène qui n'a des véritables orties que les feuilles. Ses fleurs ※ sont blanches et axillaires.

Ces dernières sont légèrement astringentes et sont un remède populaire contre la leucorrhée.

OSEILLE.

Surelle (nom partagé avec l'oxalis); *Rumex acetosa.* (Polygonées.)

L'oseille est un acidule rafraîchissant. Elle fait la base du bouillon aux herbes.

La racine d'oseille a été employée comme diurétique.

L'oxalate de potasse est en grande partie retiré de l'oseille.

OXALATES.

Sels résultant de la combinaison de l'acide oxalique avec les bases.

Un seul est employé.

OXALATE DE POTASSE.

Sel d'oseille, *Sel à détacher*, *Oxalate acide de potasse*, *bi*, *quadr* ou *suroxalate de potasse*.

Ce sel est extrait, comme nous l'avons vu, en Suisse, de l'oseille et de l'alleluia. On écrase ces plantes au moyen de meules verticales. On clarifie le suc, on le fait évaporer et on le laisse cristalliser.

On le purifie par solution et recristallisation.

Blancs, en cristaux opaques, plus acides que ceux de la crème de tartre auxquels ils ressemblent. Ils sont solubles dans l'eau.

Astringent, rafraîchissant, poison à haute dose. Très-usité seulement pour enlever les taches d'encre.

OXYDES.

Oxodes, *Oxures*.

Combinaisons de l'oxygène avec les corps simples métalliques.

OXYDES DE FER.

On connaît deux degrés d'oxydation du fer, le *proto* et le *sesqui-oxyde*, plus un oxyde intermédiaire connu sous le nom d'*oxyde noir* de fer. Le premier n'étant connu qu'à l'état de combinaison dans les proto-sels de fer, nous ne nous occuperons que des deux derniers.

SESQUI-OXYDE DE FER.

Il présente plusieurs variétés :

1° *Colcothar*, *Terre douce de vitriol*, *Rouge d'Angleterre* ou *de Prusse*, *Deuto*, *trito* ou *peroxyde de fer*, *Oxyde de fer rouge*; *Oxidum ferricum*.

On dessèche du sulfate de fer dans une bassine de fonte, puis on le calcine dans un creuset ou dans une cornue jusqu'à cessation de vapeurs; on pulvérise et on lave la masse rouge qui reste.

Le colcothar est sous forme de poudre d'un rouge de sang et insoluble dans les dissolvants ordinaires, comme toutes les autres variétés.

2° *Safran de mars astringent.* On l'obtient par simple calcination du sesqui-oxyde de fer hydraté; il ne diffère du précédent que par un peu de sous-sulfate ferrique que celui-ci contient. Son nom peut le faire confondre avec le suivant.

3° *Sesqui-oxyde de fer hydraté*, *Safran de mars apéritif*, *Magistère de sulfate de fer*, *Oxyde brun de fer*, *Rouille*, *Sous-carbonate* ou *Carbonate de peroxyde de fer*, *Deuto*, *trito* ou *peroxyde de fer hydraté*, *Hydrate de sesqui-oxyde de fer sec*.

On fait dissoudre séparément du sulfate de fer pur et du carbonate de soude dans l'eau (environ 20 de carbonate pour 17 de sulfate), la solution de sulfate très-étendue. On y verse peu à peu celle de carbonate jusqu'à cessation de précipité; on laisse déposer, on décante, et on lave à plusieurs reprises le dépôt, qui de blanc, puis vert, devient bientôt rouge-brun pendant la dessiccation. C'est que de carbonate de protoxyde qu'il était, il est devenu peu à peu sesqui-oxyde de fer, en conservant toutefois une petite quantité d'acide carbonique.

C'est là le *safran de mars* par double décomposition. Le *safran de mars à la rosée* se préparait autrefois en exposant de la limaille de fer à la rosée.

C'est une poudre d'un rouge-brun, inodore, insipide et insoluble.

Astringent, tonique, emménagogue, très-employé sous forme de prises, de pilules, de chocolat, d'électuaire. Dose, de 2 à 10 décigrammes.

4° *Sesqui-oxyde de fer hydraté humide*, *Hydrate de peroxyde de fer gélatineux*. On fait bouillir dans une capsule de porcelaine une dissolution de sulfate de fer pur acidulée par de l'acide sulfurique; on y ajoute peu à peu de l'acide azotique jusqu'à cessation de vapeurs rutilantes; on verse la liqueur dans une grande quantité d'eau, et on la décompose par l'ammoniaque en excès. On lave le précipité un grand nombre de fois, on laisse déposer, on décante et on le conserve sous forme de bouillie dans des flacons bouchés à l'émeri.

C'est là le meilleur contre-poison de l'arsenic que l'on connaisse.

(V. *Empoisonnements*.)

Les pharmaciens doivent toujours en avoir de préparé d'avance.

OXYDE DE FER NOIR.

Ethiops martial, *Safran de mars de Lemery*, *Battitures de fer*, *Deutoxyde de fer noir*, *Oxyde ferroso-ferrique*.

C'est une combinaison à proportions fixes de proto et de sesqui-oxyde de fer, un oxyde intermédiaire analogue à l'oxyde de fer magnétique.

On arrose avec de l'eau de la limaille de fer en poudre, de manière à former pâte; on remue de temps en temps en ajoutant de nouvelle eau. Après 4 ou 5 jours on fait sécher à l'étuve. (*Guib.*)

Tonique emménagogue et anthelmintique dans lequel des praticiens ont beaucoup de confiance. Dose, de 1/2 à un gram.

Sous les noms d'*Hématite* ou *pierre hématite*, *de Fer oligiste*, *de Pierre d'aigle* ou *OEtite*, *de Sanguine* ou *crayon rouge*, *d'Ocre jaune* et *rouge*, on employait dans l'ancienne médecine différentes variétés naturelles de sesqui-oxyde de fer.

OXYDES DE MERCURE.

1° *Protoxyde de mercure*, *Oxyde mercureux*. N'est pas connu isolé.

2° *Deuto*, *bi* ou *peroxyde de mercure*, *Précipité rouge* ou *perse*, *Mercure corallin*, *Nitrate de mercure rouge*, *Poudre de Jean de Vigo*, *Oxyde mercurique*.

Le Codex prescrit de faire agir à froid dans un matras P. E. d'acide azotique et de mercure, puis de décomposer le produit au bain de sable dans un matras jusqu'à ce qu'il soit réduit en une poudre rouge.

Il est d'un rouge jaunâtre, cristallin. La lumière lui fait perdre de son éclat. Insoluble dans l'eau.

Cathérétique, vénéneux, employé seulement à l'extérieur contre les ulcères vénériens, les taies de la cornée. Il fait la base de toutes les pommades antiophthalmiques. On l'a employé en frictions, délayé dans de la salive et à la dose de 0,05 par friction, comme antisyphilitique. C'est un moyen populaire pour détruire les poux et les lentes.

OXYDES DE PLOMB.

Il existe un proto, un deuto et un oxyde intermédiaire de plomb.

PROTOXYDE DE PLOMB; 1° *Massicot*, *Céruse jaune*, *Plomb brûlé*, *Cendre de plomb*, *Oxyde plombeux*. On l'obtient soit en chauffant du plomb et recueillant la pellicule qui se forme à la surface, soit en calcinant au rouge le minium. Il est jaune; mais il est à peu près inusité.

2° *Litharge*, *Oxyde de plomb demi-vitreux*, *Protoxide de plomb fondu* ※. Avant sa pulvérisation, la litharge est en paillettes micacées, d'un jaune rougeâtre. Dans le commerce, on distingue deux sortes de litharge, celle d'Allemagne et celle d'Angleterre, qui est préférée comme contenant moins, et même pas du tout, de cuivre. On la nomme aussi litharge d'or ou d'argent, selon qu'elle est rouge ou pâle.

Le nom de litharge, qui signifie *pierre d'argent*, a été donné à l'oxyde de plomb fondu, parce qu'il provient de la coupellation de l'argent.

C'est avec la litharge qu'on prépare, en pharmacie, les emplâtres proprement dits ou stéarates.

OXYDE PLOMBOSO-PLOMBIQUE.

Minium, Deutoxyde de plomb, Oxyde rouge de plomb.

Il est sous forme de poudre d'un rouge éclatant. On l'obtient en chauffant modérément le massicot. Il est formé de proto et de peroxyde de plomb.

C'est un dessiccatif que l'on fait entrer dans quelques emplâtres ou pommades. Il sert surtout dans la peinture, ainsi que la *Mine orange*, qui n'est qu'un minium plus beau obtenu par la calcination de la céruse.

Le *Peroxyde*, ou *oxyde puce de plomb* n'est d'aucune utilité en pharmacie.

OXYDE DE ZINC.

Fleur de zinc, Pompholix, Lana philosophica, Nihil album, Oxydum zincicum.

On l'obtient soit en chauffant le zinc au contact de l'air (*Codex*), soit en précipitant le sulfate de zinc par un carbonate alcalin, et décomposant l'*hydro-carbonate de zinc*, produit par la chaleur.

L'oxyde de zinc sublimé ✠ est en flocons lanugineux, très-blanc, très-léger, insipide, inodore et insoluble.

A l'extérieur, on l'emploie comme astringent, à l'intérieur, comme antispasmodique. Dose, de 1 à 20 décigrammes.

La *Tuthie*, ou *Cadmie des fourneaux*, que l'on recueille dans les cheminées des fourneaux où l'on grille les minerais de zinc, et qui est grisâtre, est de l'oxyde de zinc impur. On l'appelle *Tuthie préparée* lorsqu'elle a été lavée et mise en trochisques. Elle est employée comme cathérétique dans les ophthalmies.

Parmi les oxydes qui sont encore de quelque emploi en pharmacie, nous citerons les suivants :

1° OXYDE D'ALUMINIUM OU ALUMINE, que l'on obtient en décomposant une dissolution d'alun par de la potasse ou de l'ammoniaque caustique. Humide, on l'appelle *alumine en gelée*. Le *Rubis* ou *Corindon rouge*, le *Saphir* ou *Corindon bleu*, l'*Émeril*, *émeri* ou *Corindon granuleux ferrifère*, sont des variétés minéralogiques d'alumine, auxquelles on attribuait jadis des propriétés imaginaires.

2° OXYDE D'ANTIMOINE, *Oxyde mineur d'antimoine, Fleurs argentines* ou *neige d'antimoine*. On l'obtient comme celui de zinc. Il est inusité. (Il est important de ne pas le confondre avec l'antimoniate de potasse, que l'on nomme quelquefois à tort oxyde d'antimoine.)

Émétique, sudorifique, conseillé dans la coqueluche. Dose, jusqu'à 20 centigrammes mêlés avec du sucre.

3° OXYDE D'ARGENT, obtenu par précipitation du nitrate par un carbonate alcalin.

4° OXYDE DE BARIUM, *Baryte, Terre pesante*. On l'obtient en calcinant le nitrate de baryte. Il est caustique, et pourrait suppléer la pierre à cautère s'il n'était vénéneux.

5° OXYDE DE CALCIUM, *Chaux, Chaux vive*. On la trouve dans le commerce; mais à défaut, on peut se la procurer en calcinant un carbonate calcaire dans un creuset. On nomme *chaux éteinte, hydrate de chaux*, la chaux vive traitée par de l'eau, juste ce qu'il faut pour la désagréger. La chaux est caustique, très-peu soluble. Elle sert à préparer l'eau de chaux, entre dans la poudre de Vienne.

6° OXYDE DE COBALT NATUREL, *Small, Azur, Bleu d'azur, Bleu de cobalt*. Il contient de la silice. Il a été employé dans le rhumatisme.

7° OXYDE DE CUIVRE, *Safran de Vénus*. On l'obtient en calcinant le sulfate de cuivre; on l'employait jadis comme dessiccatif et cathérétique.

L'*Æs ustum* ou *Battitures de cuivre* était du deutoxyde de cuivre impur.

8° OXYDE D'ÉTAIN, ou *stanneux, Potée d'étain, Cendres d'étain*. On l'obtient comme celui de zinc. Il a été conseillé dans la phthisie pulmonaire et surtout contre le tænia.

9° OXYDE DE MANGANÈSE, *Magnésie noire, Pyrolusite, Savon des verriers, Bi, tri* ou *peroxyde de manganèse*. La nature l'offre en quantité; il est en masses composées d'aiguilles rayonnantes, ayant, à part la disposition, quelque analogie avec la cristallisation du sulfure d'antimoine.

10° OXYDE D'OR, *Oxyde aurique, Crocus solis*. On l'obtient par précipitation à chaud de 1 partie perchlorure d'or par 4 de magnésie, et lavages. Employé comme le chlorure.

En remplaçant la magnésie par le chlorure stanneux, on obtient le *Précipité pourpre de Cassius*, ou *Stannate d'or*.

Pour les autres oxydes, V. la table des matières.

PAINS D'ANIS.

Anis vert entier,	60	Blancs d'œufs,	N° 4
Farine,	500	Jaunes d'œufs,	N° 2
Sucre,	500	Huile de tartre,	Q. S.

Pétrissez, et laissez les pains 22 ou 24 heures sur le four d'un boulanger avant de les enfermer.

Cette formule est tirée du formulaire de Cadet. En voici une autre analogue qui donne ce qu'on nomme *Pain d'épices*. Les

médecins y font quelquefois incorporer des substances médicamenteuses.

Anis pulvérisé,	15	Carb. de potasse,	375
Coriandre d°,	15	Eau,	500
Girofles d°,	2	Farine,	10000
Cannelle d°,	2	Miel, Q. S.	

F. S. A. une pâte que vous diviserez par parties que vous vernirez avec du jaune d'œuf et ferez cuire comme ci-dessus.

PAINS MÉDICINAUX.

Il y a deux ou trois ans, un médecin de Paris, M. Dérouet-Boissière, a présenté à l'Académie de médecine un pain ferrugineux, comme lui donnant de très-bons résultats. Ce pain ferrugineux, sous forme de flûte, est à base de carbonate de protoxyde de fer; mais on peut y faire entrer tout autre sel ferrugineux. Le pain ainsi additionné n'a presque pas de saveur étrangère. Le même docteur a aussi eu l'idée de faire du pain au bi-carbonate de soude, à l'oxyde de zinc, au nitrate de bismuth, etc. On conçoit, en effet, qu'on peut ainsi incorporer une foule de substances médicamenteuses au pain et traiter les malades en mangeant. Cette médication pourra avoir son utilité. On doit admettre cependant que les sels sont plus ou moins modifiés.

PALOMMIER.

Gaulthérie, *Thé du Canada*; *Gualthera procumbens*. (Éricinées.)

Le palommier est un petit arbrisseau de l'Amérique septentrionale. Les feuilles passent pour stimulantes, nervines. On les a, dit-on, employées contre l'asthme.

PANADE DES ANGLAIS.

Pain de seigle grillé,	180	Cannelle,	2
Ecorce de citron,	8	Vin blanc,	720

Faites cuire et passez. (*Jourd.*)

PANICAUT.

Chardon-roland; *Eryngium campestre*. (Ombellifères.)

La racine était jadis employée comme diurétique.

PAREIRA BRAVA.

Cissampelos pareira. (Ménispermées.)

La racine, qui nous vient du Brésil, est grosse comme le poignet au plus, ligneuse, tortueuse, brunâtre, offrant dans sa coupe transversale des couches concentriques facilement séparables; elle est inodore et amère.

Diurétique qu'on emploie quelquefois.

Le *Caapeba*, racine du *C. Caapeba*, en diffère à peine.

PARIÉTAIRE.

Perce-muraille; *Aumure*, *Helxine*; *Parietaria officinalis*. (Urticées.)

Plante herbacée à tige rougeâtre, à feuilles d'un vert foncé, qui croît entre les pierres et surtout au pied des vieux murs.

Elle contient de l'azotate de potasse et est employée en infusion comme diurétique et émolliente.

PARISETTE.

Raisin de Renard; *Paris quadrifolia*. (Asparaginées.)

La racine est vomitive. Elle a été conseillée dans la colique. Les feuilles sont purgatives et passent pour sudorifiques et antispasmodiques.

Les fruits, bacciformes, sont vénéneux. Inusité.

PARNASSIE.

Hépatique blanche; *Parnassia palustris*. (Capparidées.)

L'herbe et les fleurs passent pour astringentes.

PASSERAGES.

Le Grand passerage; *Lepidium latifolium*; et le *Petit passerage*; *Lepidium iberis*. Plantes indigènes, de la famille des crucifères; sont employées dans quelques localités comme succédanées du cresson, du cochléaria, du raifort.

PASTILLES ET TABLETTES.

Saccharolés solides.

Médicaments internes, officinaux ou magistraux, composés de sucre uni à des matières médicamenteuses, auxquels on donne d'abord une consistance de pâte au moyen d'un mucilage ou de la cuisson, que l'on divise en petites parties de formes diverses, et que l'on fait sécher ensuite.

Les matières médicamenteuses que l'on fait servir à la préparation des pastilles sont nombreuses, et pourraient l'être davantage, puisque toutes les matières solides, toutes celles susceptibles de céder à l'eau quelque principe soluble, tous les aromates, pourraient à la rigueur servir à cet usage. Cependant, le but que l'on se propose étant d'obtenir des médicaments agréables et d'une bonne conservation, ce serait à tort qu'on ferait revêtir la forme de pastilles à des substances d'odeur et de saveur repoussantes, ou a des sels déliquescents.

Jusqu'à présent, les pharmacologistes ont distingué les tablettes proprement dites des pastilles; mais l'usage portant de plus en plus à confondre ces deux sortes

de médicaments, évidemment distincts, nous les avons réunis dans cet article, toutefois en en faisant deux classes : 1° Pastilles préparées à l'aide d'un mucilage (tablettes proprement dites); 2° Pastilles préparées par la cuite du sucre ou à la goutte.

Jadis toutes les pastilles étaient préparées par la cuite du sucre; on les désignait sous les noms de *rotules*, de *morsuli*, de *trochisques*, d'*électuaires solides*. Les pastilles d'alors étaient des préparations qu'on brûlait comme parfums; tels sont les clous fumants.

PASTILLES PRÉPARÉES A L'AIDE D'UN MUCILAGE.

Tablettes du Codex.

On réduit les substances qui doivent en faire partie en poudre très-fine ([1]); on incorpore d'abord dans un mortier une partie de mélange au mucilage, puis on porte cette masse molle sur une table de marbre, et l'on y incorpore par malaxation le reste de la poudre sucrée; on étend cette masse en couche uniforme, au moyen d'un rouleau, après avoir saupoudré la table avec un peu d'amidon. On saupoudre également la surface de la masse. Afin d'avoir des pastilles de même épaisseur, on se sert de carrés ou de règles en bois ou en fer, de l'épaisseur qu'on veut donner aux pastilles, sur lesquels les deux extrémités du rouleau s'appuient; lorsque la pâte est convenablement étendue, à l'aide d'un emporte-pièce on la découpe en pastilles.

On repétrit les rognures, soit seules, soit avec de nouvelles masses, et on étend de nouveau pour former des pastilles.

On étend ces dernières, à côté les unes des autres, sur des feuilles de papier étendues sur des tamis, on laisse sécher un peu, et l'on porte à l'étuve pour achever la dessiccation.

Les emporte-pièces n'enlèvent ordinairement qu'une pastille à la fois, mais on a imaginé des emporte-pièces multiples, et même des cylindres creux percés de trous de la forme voulue; en roulant ces derniers sur la pâte, chaque trou se remplit; en continuant à le rouler, une nouvelle épaisseur est prise et fait tomber la première dans l'intérieur du cylindre. Ces moyens ne sont avantageux que dans la fabrication en grand.

([1]) M. Béral, en général, préfère l'emploi des saccharures à celui des poudres végétales.

Les emporte-pièces sont généralement oblongs ou ronds; mais il y en a de disposés en losange, en trèfle, etc.; les confiseurs font des cannelures à leurs pastilles en passant en long et en travers un rouleau cannelé sur la pâte étendue.

Quelques pharmaciens ont, à part de l'emporte-pièce, un cachet portant le nom de la base des pastilles, et qu'ils appliquent sur chaque pastille; d'autres ont des emporte-pièces faits de telle manière, qu'ils coupent et marquent en même temps.

Pour avoir des pastilles dont les bords soient coupés nets, il est important de nettoyer souvent l'extrémité de l'emporte-pièce en le trempant un instant dans l'eau et l'essuyant ensuite.

Pour les pastilles faites avec des poudres végétales, on conseille de se servir d'un mucilage épais, pour éviter que la matière extractive, en se dissolvant, ne colore le produit.

Le mucilage des pastilles est presque toujours celui de gomme adraganthe; mais selon quelques pharmacologistes, le mucilage de gomme arabique est préférable, en ce qu'il donne des pastilles qui ont un aspect translucide. D'autres, pour obtenir cette quasi transparence, conseillent l'emploi du blanc d'œuf.

La quantité de mucilage nécessaire à lier les substances varie un peu; elle est plus forte pour les pastilles qui contiennent des acides et des sels, que pour celles qui contiennent des substances extractives. Une chose à remarquer, c'est que les pastilles qui contiennent trop de mucilage deviennent trop dures avec le temps.

Les mucilages se font tantôt à l'eau simple, et tantôt avec des hydrolats aromatiques. Quelquefois ces derniers sont remplacés par des essences qu'on ajoute à la masse. (V. *Mucilages*.)

M. Garot a rappelé dernièrement un procédé des Allemands, et que nos confiseurs emploient aussi quelquefois pour aromatiser extemporanément les pastilles après leur dessiccation. Il consiste à faire dissoudre une huile volatile dans de l'éther, à verser cette dissolution sur les pastilles contenues dans un flacon à large ouverture, et à remuer en tous sens; on verse les pastilles sur un tamis et on met un instant à l'étuve pour évaporer l'éther. Ce procédé est surtout commode en ce qu'il permet de préparer de grandes quantités de pastilles inodores, et d'aromatiser selon le besoin.

Le Codex fait faire les *pastilles-tablettes* de trois poids différents, de 6, 8 et 10 dé-

cigrammes. Il nous semble qu'il serait mieux de ne les faire que du dernier poids.

PASTILLES AMYGDALINES.

Sacch. d'amandes pulv.,	250	Gomme adrag.,	15
Sucre royal,	250	Eau de fl. d'orang.	60

Faites des tablettes de 6 décigrammes que vous sécherez de suite dans une étuve modérément chauffée. (*Mouch.*)

PASTILLES D'ACIDE LACTIQUE.

Acide lactique liq.,	8	Gomme adrag.,	Q. S.
Sucre,	30	Vanille,	1

Faites des pastilles de 2,0. (*Soub.*)

PASTILLES D'ACIDE OXALIQUE.

Acide oxalique,	4	Ess. de citrons, gouttes,	12
Sucre,	250	Mucil. adragant,	Q. S.

Faites des pastilles de 0,6. M. Soubeiran donne ces pastilles sous le nom de *pastilles pour la soif*. V. *Pastilles de suroxalate de potasse.*

PASTILLES ANTICATARRHALES DE DESLAURIERS.

Ipécacuanha pulv.,	78	Sagou,	1000
Polygala pulv.,	78	Gomme adrag.,	1250
Extr. aq. de pavot,	47	Eau de fl. d'orang.,	Q. S.
Ess. de cannelle,	0,5	Sucre,	12000

F. S. A. (*Brevet expiré.*)

PASTILLES ANTIMONIALES DE KUNKEL.

Amandes douces,	60	Cannelle,	15
Sucre blanc,	407	Sulfure d'antimoine,	50
Cardamome pulv.,	30	Mucil. adragant,	Q. S.

Mondez les amandes; pilez-les avec le sucre, ajoutez les poudres, puis le mucilage, et faites des pastilles de 1 gramme. Chaque pastille contiendra 0,05 de sulfure. (*Codex.*)

PASTILLES AROMATIQUES.

Sucre,	500	Eau,	120

Faites cuire à la grande plume, ajoutez un mélange de :

Amandes douces,	60	Gingembre,	4
Ecorce de citrons,	15	Cardamome,	4
Cannelle,	4	Galanga,	4
Muscade,	4	Girofle,	4

Faites des tablettes. (*Bat.*)

Les *Pastilles impériales* que l'on prescrivait aux buveurs d'eaux minérales, comme stomachique, en diffèrent à peine.

PASTILLES AROMATIQUES DE STEEL.

Sulfate de fer,	5	Sucre,	200
Teint. de cantharides à 1/24ᵉ,	1	Mucilage à l'eau de cannelle,	Q. S.

F. S. A. des tablettes de 1,0.— 1 tablette chaque jour dans l'anaphrodisie et l'asthénie. (*Rem. pat. angl.*)

PASTILLES DE BAUME DE TOLU.

Baume de Tolu,	30	Alcool à 86°,	30
Sucre,	500	Eau distillée,	60
Gomme adrag.,	5,2		

Faites dissoudre le baume dans l'alcool; ajoutez l'eau, chauffez quelques instants au bain-marie et filtrez; faites le mucilage avec cette liqueur et la gomme, et préparez une masse que vous diviserez en pastilles de 0,8. (*Codex.*)

PASTILLES DE BI-CARBONATE DE SOUDE.

P. de Vichy, P. de D'Arcet, P. alcalines, P. digestives.

Bi-carbon. de soude,	30	Mucilage adrag.,	Q. S.
Sucre,	600		

Faites des pastilles de 1 gramme. (*Codex.*)

On est dans l'habitude d'aromatiser différemment ces pastilles : au citron, à la fleur d'orangers, à la menthe, à l'anis, au tolu, à la vanille, etc.

Les *Bonbons de Malte contre le mal de mer* ne sont, dit-on, que les pastilles de Vichy modifiées dans la forme et la saveur.

PASTILLES BLEUES DE RODRIGUEZ.

Cyanure ferroso-ferr.,	4	Cannelle,	1,2
Gomme arabique,	4	Sirop d'éc. de citrons,	
Sucre,	8		Q. S.

Divisez en 20 pastilles. Dans les pyrexies intermittentes. (*G. H.*)

PASTILLES DE CACHOU.

Cachou,	125	Mucilage adragant,	Q. S.
Sucre,	500		

Faites des tablettes de 0,6. (*Codex.*)

Dans beaucoup d'officines on donne à ces pastilles un petit diamètre et au contraire une assez grande épaisseur.

PASTILLES DE CACHOU ET DE MAGNÉSIE.

Magnésie pure,	60	Mucilage adragant à l'eau	
Cachou,	30	de cannelle,	Q. S.
Sucre,	407		

Faites des pastilles de 0,8. (*Codex.*)

PASTILLES DITES CACHUNDÉ.

Terre bolaire,	500	Acore,	30
Succin,	250	Galanga,	30
Musc,	30	Cannelle,	30
Ambre gris,	30	Aloès,	30
Bois d'aloès,	160	Rhubarbe,	30
Carb. de magnésie,	330	Myrobolans,	30
Santal rouge,	1000	Absinthe,	30
citrin,	50	Ivoire calciné,	900
Mastic,	30		

Porphyrisez ces substances et arrosez-les avec :

Vin muscat,	500	Eau de roses,	250

Mêlez exactement et avec :

Sucre,	24000	Mucil. de gomme adrag.,	Q. S.

Faites des pastilles de 0,6.

M. Bouchardat ne fixe point la quantité de sucre; celle que nous avons indiquée est calculée d'après celle de la formule donnée par M. Guibourt et dans laquelle il entre

des perles et des pierres précieuses.
Aphrodisiaque, stomachique.

PASTILLES DE CHARBON.

Charbon végétal,	125	Mucilage adragant,	Q. S.
Sucre,	375		

Faites des tablettes de 0,8. (*Codex.*)

Le charbon de bois serait avantageusement remplacé par le charbon de pain.

Contre la fétidité de l'haleine.

PASTILLES DE CHOCOLAT AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE.

Fer réduit par l'hydrogène,	10
Chocolat fin ramolli,	90

Faites des pastilles de 1,0, chacune contiendra 0,1 de fer. (*Bouch.*)

PASTILLES DE CITRATE DE FER.

Citrate ferrique liq.,	60	Mucilage de gomme	
Sucre,	380	arab. au 1/3,	50

Faites des pastilles de 1,0. Chaque pastille contient 5 centigrammes de citrate supposé sec.

Cette formule est celle communiquée il y a déjà longtemps par M. Béral.

V. aussi *Past. de citrate de fer à la goutte.*

PASTILLES CONTRE LA MAUVAISE HALEINE.

Chlorure de chaux sec,	15	Carmin,	0,3
Sucre,	500	Mucilage à l'eau de	
Amidon,	60	fl. d'orang.,	Q. S.

Faites des tablettes. (*Deschamps.*)

PASTILLES CONTRE LA TOUX, DE LEPÈRE.

Sucre,	500	Mucilage,	Q. S.
Hydrochl. de morphine,	0,6		

Faites des pastilles de 1,0.—4 par jour, dans la bronchite aiguë. (*Bouch.*)

PASTILLES DE COQUELICOT.

Infusé de coquelicot,	6	Sucre,	4

Cuisez en consistance et faites des tablettes. (*Jourd.*)

PASTILLES DE CRÈME DE TARTRE.

Crème de tartre sol.,	60	Gomme adrag.,	4
Sucre,	420	Eau d'éc. de citrons,	30

Faites des pastilles. (*Guib.*)

PASTILLES DE DIGITALE, DE LABEYLONIE.

Ext. hydralcoolique sec		Sucre,	2200
de digitale,	4	Mucilage,	Q. S.

Faites des pastilles de 1,0. Chacune contiendra 0,0015 d'extrait. (*Jourd.*)

PASTILLES DIVINES.

Ambre gris,	0,3	Macis,	0,6
Musc,	0,3	Girofle,	2,
Storax calamite,	2,	Safran,	0,2
Muscade,	0,6	Sucre,	375,
Ecorc. d'orang.,	2,	Mucilage de gomme	
Sem. de basilic,	2,	adraganthe,	Q. S.

Faites des pastilles de 0,6.

PASTILLES EFFERVESCENTES.

M. Giraudeau, fabricant d'eaux minérales, a imaginé de faire d'abord une pastille à l'acide tartrique et une autre au bi-carbonate de soude; il colore l'une des deux en rose et la réunit à l'autre à l'aide d'un mucilage. De cette façon, la réaction a lieu dans l'estomac. Ces pastilles ne paraissent pas avoir eu de succès.

Les *Dragées minérales de Mège* doivent être quelque chose d'analogue, seulement on les fait fondre dans l'eau pour la prendre.

PASTILLES D'ÉMÉTINE, PECTORALES.

Emétine impure,	1,8	Mucilage de gomme	
Sucre,	125,	adraganthe,	Q. S.

Faites des pastilles de 0,45. (*Mag.*)

PASTILLES D'ÉMÉTINE VOMITIVES.

Emétine impure,	1,8	Mucilage,	Q. S.
Sucre,	60,		

Faites des pastilles de 0,9. (*Mag.*)

Une à jeun pour les enfants, et 3 ou 4 pour les adultes.

PASTILLES D'ÉPONGES TORRÉFIÉES.

Pastilles antistrumeuses.

Eponges torréfiées,	125	Mucilage adragant à l'eau	
Sucre,	375	de cannelle,	Q. S.

Faites des tablettes de 0,6. (*Codex.*)

PASTILLES DE FER.

Tablettes martiales, chalybées ou *antichlorotiques.*

Fer porphyrisé,	30	Cannelle,	8
Sucre,	320	Mucilage adragant,	Q. S.

Faites des tablettes de 0,6. Chacune contiendra 0,05 de fer. (*Codex.*)

PASTILLES DE GÉLATINE DE CORNE DE CERF.

Saccharolé de corne de		Sucre,	3
cerf,	2	Mucilage,	Q. S.

Faites des tablettes de 0,8 (*Mouchon.*)

30 grammes correspondent à 15 de corne de cerf.

PASTILLES DE GINGEMBRE.

Gingembre pulv.,	2	Mucilage de gomme	
Sucre,	15	adraganthe,	Q. S.

Divisez en pastilles de 0,8. (*Soub.*)

PASTILLES DE GINSENG.

P. de Richelieu.

Ginseng,	30	Teint. d'ambre, goutt.,	2
Vanille,	60	Sucre,	1000
Ess. de cann., goutt.,	10	Mucilage,	Q. S.

Faites des pastilles de 0,6. (*Guib.*)

Bories, Cadet, Bouchardat et la pharmacopée piémontaise ajoutent à la dose ci-dessus 4 grammes de teinture de cantharides.

PASTILLES DE GOMME ARABIQUE.

Gomme arabique, 500 Eau de fl. d'orang., 60
Sucre, 1500

Faites des tablettes de 0,8. (*Codex.*)

PASTILLES DE GUARANA.

Extrait alcool. de guarana, 21,3
Sucre arom. à la vanille, 500,
Mucilage adragant, Q. S.

Faites des pastilles de 0,6. — De 16 à 20 dans la journée. (*J. Ph.*)

PASTILLES DE GUIMAUVE.

Guimauve pulv., 60 Mucil. adrag. à l'eau de
Sucre, 440 fl. d'orang., Q. S.

Faites des tablettes de 0,8. (*Codex.*)

PASTILLES D'HUILE DE CROTON.

Chocolat vanillé, 8 Amidon, 1,2
Sucre, 4 Huile de croton, goutt., 5

Faites 30 pastilles.

PASTILLES D'IPÉCACUANHA.

Ipécacuanha pulv., 30 Mucilage adragant à l'eau
Sucre, 1470 de fl. d'orang., Q. S.

Faites des pastilles de 0,6. Chacune contiendra 0,012 (1/4 de grain) d'ipécacuanha. (*Codex.*)

On fait en outre, dans quelques officines, des pastilles contenant chacune 0,025 d'ipécacuanha.

On donne généralement à ces pastilles un petit diamètre et une assez grande épaisseur.

C'est à tort que des pharmaciens, pour avoir des pastilles plus blanches, substituent l'émétique à tout ou partie de l'ipécacuanha. On décèlera facilement cette substitution en traitant les pastilles par l'eau, filtrant et versant dans la solution quelques gouttes d'eau sulfureuse.

PASTILLES D'IPÉCACUANHA COMPOSÉES.

Ipécacuanha, 1,25 Gomme arab., 8
Sel ammoniac, 15, Sirop de capillaire, Q. S.
Chocolat, 45,

Faites 80 pastilles. (*Jourd.*)

PASTILLES D'IPÉCACUANHA AU CHOCOLAT.

Tablettes de Daubenton.

Ipécacuanha, 30 Chocolat à la vanille, 375

Faites ramollir le chocolat, incorporez-y la poudre et divisez la masse en pastilles de 65 centigrammes à la manière de celles de chocolat. (*Codex.*)

Jourdan, d'après Phœbus et Radius, donne à ces pastilles la formule suivante : ambre gris 0,2, ipécacuanha 4,0, cachou 8,0, sucre 50,01, mucilage Q. S. pour 60 tablettes.

PASTILLES D'IRIS.

Iris, 1 Sucre, 17 Mucilage, Q. S.

Faites des pastilles de 1,0. (*Guib.*)

PASTILLES DU JAPON.

Extr. de chanvre, 1, Ambre.
de stramoine, 0,03 Musc ãã, Q. S.

Faites des pastilles de 0,2.

PASTILLES DE KERMÈS MINÉRAL.

Kermès minéral, 8 Gomme arab., 30
Sucre blanc, 532 Eau de fl. d'orang., 30

Faites des pastilles de 0,6. Chacune contiendra environ 0,01 de kermès. (*Codex.*)

PASTILLES DE LACTATE DE FER.

Lactate de fer, 30 Mucilage de gomme
Sucre, 375 adraganthe, Q. S.

Faites des tablettes de 0,65. Chacune contiendra 0,05 de sel. (*Cap.*)

Ces pastilles de lactate de fer sont celles que l'on trouve généralement chez les pharmaciens, mais on en fait aussi à la goutte. V. page 332.

PASTILLES LAXATIVES.

Scammonée, 90 Ess. de cannelle, 0,2
Crème de tartre, 15 Mucilage à l'eau de
Sucre, 250 roses, Q. S.

Faites des tablettes de 4,0. (*Piém*)

PASTILLES DE LICHEN D'ISLANDE.

Saccharolé de lichen, 500 Gomme arab., 45
Sucre, 1000 Eau, Q. S.

Faites des pastilles de 0,8. (*Codex.*)

PASTILLES DE LIMAÇONS.

Sacchar. de limaçons, 500 Eau de fl. d'orang, 45
Gomme adraganthe, 4

Faites des tablettes de 0,8. Chacune équivaut à 2 limaçons. (*Mouchon.*)

PASTILLES DE MAGNÉSIE.

Pastilles absorbantes ou *antiacides.*

Magnésie calc., 90 Mucilage adragant, Q. S.
Sucre, 410

Faites des pastilles de 0,8. Chacune contiendra 0,15 de magnésie. (*Codex.*)

PASTILLES DE MAGNÉSIE AU CHOCOLAT.

Magnésie, 125 Sucre, 750
Chocolat, 375 Mucilage adragant, Q. S.

Faites des pastilles de 1,2. (*Chevalier.*)

PASTILLES DE MANNE.

Manne en larmes, 60 Gomme adraganthe, 2
Sucre, 439 Eau de fl. d'orang., 30

Pour des tablettes de 0,8. (*Codex.*)

Ces pastilles sont moins usitées que les pastilles de manne composées dont nous donnons la formule plus loin. (V. *Pastilles à la goutte.*)

PASTILLES MARTIALES AU CHOCOLAT.

Limaille de fer,	15	Safran,	4
Chocolat,	15	Mucilage, Q. S.	

Faites des tablettes de 0,6. (*Jourd.*)

3 ou 4 par jour dans dans la chlorose et la leucorrhée.

PASTILLES DE MENTHE ANGLAISES.

Sucre,	500	Mucilage adragant à l'eau
Ess. de menthe,	4	de menthe, Q. S.

Divisez la pâte en pastilles de 0,6. (*Cod.*)

PASTILLES DE MERCURE DOUX.

P. de Calomelas, P. vermifuges.

Calomélas,	30	Mucilage de gomme
Sucre,	350	adraganthe, Q. S.

Faites des pastilles de 0,6. Chaque pastille contiendra 0,05 de mercure doux. (*Codex.*)

PASTILLES DE MERCURE SACCHARIN DE L'AGNEAU.

Sucre,	280	Gomme arab.,	30
Mercure,	60	Vanille,	2

Faites, avec eau Q. S., des pastilles de 0,6. (*Bouch.*)

PASTILLES MOGOLES.

Sucre,	105	Macis,	10
Gomme arab.,	30	Muscade,	10
Ext. d'opium,	27	Musc,	25
Girofle,	10	Eau de roses, Q. S.	

Faites des pastilles de 0,5. (*Cad.*)

PASTILLES DE MUDAR.

Ec. de mudar pulv.,	30,	Mucilage de gomme
Sucre,	500,	adraganthe, Q. S.

Faites des pastilles de 0,4. (*Jourd.*)

PASTILLES NITRÉES.

Nitrate de potasse,	30	Gomme adrag.,	3
Sucre,	330	Eau,	25

Divisez en pastilles de 0,6. (*Guib.*)

PASTILLES D'OXYDE NOIR DE FER.

Ethiops martial,	30	Sucre,	150
Cannelle,	8	Mucil., Q. S.	

Faites des tablettes de 0,6. (*Soub.*)

PASTILLES PECTORALES DE BOUBEL.

Ricin mondé,	125	Gomme arab.,	15
Mannite,	60	Sucre,	500
Baume de Tolu,	12	Laque carminée,	0,4

(*Brev. expiré.*)

PASTILLES PECTORALES INCISIVES DE GRUNN.

Sucre,	500	Thridace,	8
Manne,	125	Scille,	4
Ipécacuanha,	18	Mucilage adrag., Q. S.	

Faites des pastilles de 1 gramme. (*Jourd.*)

5 à 6 par jour dans les rhumes et les catarrhes chroniques.

PASTILLES PECTORALES INCISIVES ET CALMANTES DE JOBARD.

Sucre,	45	Scille,	1,5
Ipécacuanha,	4	Kermès min.,	1,5
Ext. d'opium,	2		

Pour 200 pastilles, dont on prend une toutes les deux heures. (*Cad.*)

PASTILLES DE PIPÉROÏDE DE GINGEMBRE.

Pipéroïde de gingembre,	1	Alcool à 90°,	10

Dissolvez et ajoutez :

Sucre,	288	Mucilage de gomme arab., Q. S.

Faites des tablettes de 1,0. (*Ber.*)

PASTILLES DE PROTO-IODURE DE FER DE DUPASQUIER.

Solution offic. de proto-iodure de fer,	100
Gomme arabique,	30
Sucre,	300

Faites 400 pastilles, dont chacune contiendra 0,025 d'iodure. (*J. ph.*)

PASTILLES DE PYRÈTHRE DE LACOMBE.

Sucre,	320	Mucilage, Q. S.
Teint. de pyrèthre,	30	

Faites 150 pastilles. (*Cad.*)

PASTILLES DE QUINQUINA.

Quinquina pulv.,	60	Sucre,	429
Cannelle pulv.,	8	Mucilage adragant, Q. S.	

Chaque tablette contiendra 0,1 de quinquina. (*Codex.*)

Quelques pharmacopées remplacent la poudre de quinquina par l'extrait sec.

PASTILLES DE RHUBARBE.

Rhubarbe,	30	Mucilage de gomme
Sucre,	346	adraganthe, Q. S.

Pour des pastilles de 0,6 dont chacune contiendra 0,05 de rhubarbe. (*Codex.*)

PASTILLES DE SAFRAN.

Saccharolé de safran,	4	Mucilage, Q. S.

Faites des tablettes de 0,8.

PASTILLES DE SANTONINE.

Santonine,	4	Gomme adrag.,	2
Sucre,	150		

F. S. A. 144 tablettes. (*Bul. Th.*)

Chaque tablette contient 0,025 de santonine.

PASTILLES DE SCAMMONÉE ET DE SÉNÉ.

Tablettes purgatives.

Scammonée,	12	Ec. de citron conf.,	30
Séné,	17	Sucre,	23
Rhubarbe,	6	Mucilage adrag. à l'eau	
Girofle,	4	de cannelle, Q. S.	

Faites des tablettes de 25,0.

Ces pastilles, dont la formule est tirée du *Codex* de 1818, sont destinées à remplacer les *tablettes de citro* et *diacarthami* des anciennes pharmacopées.

PASTILLES DU SÉRAIL.

Vanille,	8,	Cubèbes,	30

Musc,	0,4	Gingembre,	12
Cannelle,	4,	Macis,	23
Safran,	12	Sucre.	
Ambre gris,	4	Mucilage adrag. à l'eau	
Girofle,	4	de roses āā, Q. S.	

Les confiseurs mettent ordinairement cette préparation sous forme de dragées.

On donne aussi quelquefois le nom de pastilles du sérail aux clous fumants.

PASTILLE DE SOUFRE.

Soufre lavé,	60	Mucilage adragant à l'eau	
Sucre,	500	de roses, Q. S.	

Pour des pastilles de 1 gramme. Chacune contient 0,1 de soufre. (*Codex.*)

PASTILLES DE SOUFRE COMPOSÉES.

Soufre,	8,	Ess. d'anis,	0,5
Acide benzoïque,	0,6	Sucre,	165,
Iris,	2,	Mucilage, Q. S.	

Faites des tablettes. (*Codex* de 1818.)

PASTILLES DE SOUS-NITRATE DE BISMUTH, DE TROUSSEAU.

Sous-nitrate de bismuth,	30
Sucre,	500
Mucilage de gomme adraganthe, Q. S.	

Faites des tablettes de 1,0. Chaque pastille contient 0,05 de sous-nitrate. (*Bouch.*)

PASTILLES DE SPITZLAY.

Anis pulv.,	3,	Gomme arab.,	60,
Sucre,	500,	adraganthe,	8,
Extr. d'opium,	0,5	Suc de réglisse,	8,

Faites des tablettes de 1,0 (*Bouch.*)

Virey donne la formule suivante : raisins secs 500, orge germée 750; faites bouillir dans Q. S. d'eau ; dans d'autre eau faites dissoudre : opium 2, gomme 125, suc de réglisse 30 ; passez ; réunissez les liqueurs, auxquelles vous ajouterez : sucre 2000 ; faites un sirop clarifié ; rapprochez-le en consistance de pâte en ajoutant sur la fin anis en poudre, 12; coulez la masse sur un marbre huilé et divisez-la en tablettes.

PASTILLES STIMULANTES.

Diablotins stimulants.

Sucre,	500	Gingembre,	2
Mastic en larmes,	12	Ambre gris,	2
Safran,	8	Girofle,	4
Musc,	4	Infusé de marum, Q. S.	

Faites des tablettes, (*Vir.*)

Ces pastilles sont à peu près les *pastilles aphrodisiaques* de quelques pharmacopées. 4 à 5 par jour dans l'anaphrodisie.

PASTILLES DE SULFATE DE QUININE.

Sulfate de quinine,	1,	Mucilage, Q. S.	
Sucre,	300,		

Faites des tablettes de 1,0. (*Guib.*)

PASTILLES DE SUROXALATE DE POTASSE.

P. contre la soif.

Oxalate de potasse,	12	Mucilage adrag., Q. S.	
Sucre pulv.,	500	Huile vol. de citrons,	0,6

Faites des pastilles de 6 décigrammes. (*Codex.*)

On préparera de même les pastilles avec les *acides citrique et tartrique.*

PASTILLES DE TARTRATE DE FER.

Tartrate de fer,	1	Ess. de menthe, gouttes,	2
Sucre,	32	Mucilage adragant, Q. S.	

Faites 36 tablettes. (*Jourd.*)

PASTILLES DE THRIDACE.

Thridace,	10	Mucilage, Q. S.
Sucre,	170	

Faites des tablettes de 1,0. — 6 à 8 par jour. (*Bouch.*)

PASTILLES VERMIFUGES.

Semen-contra,	30	Sucre,	60
Chocolat,	30	Mucilage, Q. S.	

Faites des tablettes. (*Phœb.*)

PASTILLES VERMIFUGES DE MOUSSE DE CORSE.

Saccharolé de mousse de Corse,	470	Gomme adrag.,	2
Gomme arab.,	30	Eau d'écorces de citrons, Q. S.	

Faites des pastilles de 1,0. (*Deschamps.*)

PASTILLES D'YEUX D'ÉCREVISSES.

Yeux d'écrevisses préparées,	60
Sucre,	420
Gomme et eau de fl. d'orang., Q. S.	

Préparez de même les *pastilles au carbonate de chaux.*

PASTILLES PAR LA CUITE DU SUCRE.

Orbicules. Ber.

Dans un petit poêlon, dont le bec est tourné à gauche, on met du sucre simplement granulé avec un peu d'eau aromatique pour faire une pâte. On fait chauffer, et dès que la matière se soulève par une légère ébullition, on y ajoute une nouvelle quantité de sucre pour lui donner la consistance convenable, et en même temps la substance (essences ou alcools, etc.) qui fait la base des pastilles; on prend le poêlon par son manche de la main gauche, on le tourne de manière à ce que le bec se trouve placé en avant; on verse de suite goutte par goutte sur un corps froid, en facilitant l'écoulement avec un fil de métal. Chaque goutte, en se figeant, prend une forme hémisphérique. On réunit les pastilles sur un tamis, et on les porte à l'étuve.

Ces pastilles sont en général plutôt des bonbons que des médicaments.

Leur poids est de 3 à 5 décigrammes.

PASTILLES DE BERBERIS.

Sucre,	180	Suc de berberis,	30

Chauffez et coulez en pastilles. (*Pid.*)

PASTILLES AU CITRATE DE FER A LA GOUTTE.

Citrate de fer,	10	Sucre fin,	200
Acide citrique,	10	Eau, Q. S.	
Ess. de citrons, gouttes,	10		

F. des pastilles à la goutte de 0,5.

5 à 6 par jour et plus. C'est une préparation à la fois efficace et agréable. (*Bouch.*)

PASTILLES DE LACTATE DE FER A LA GOUTTE.

Lactate de fer,	25	Essence de menthe,	1
Sucre fin,	500	Eau de menthe, Q. S.	

Faites des pastilles de fer à la goutte de 0,5.

On les prescrit à la dose de 6 à 12 dans les 24 heures, contre la chlorose et les accidents qui en dépendent. (*Bouch.*)

Ces pastilles répondent à celles de *Gélis* et *Conté*.

PASTILLES DE MANNE COMPOSÉES.

P. de Calabre, Tabl. de manne de Manfredi.

Rac. de guimauve,	90	Eau,	2000

F. bouillir quelques minutes, ajoutez :

Manne, 375

Passez et ajoutez :

Sucre,	3000	Eau de fl. d'orang.,	90
Ext. d'opium,	0,6	Ess. de bergamotte,	0,5

F. épaissir; coulez la masse sur une pierre huilée, et coupez-la en carrés.

Les *Pastilles de Calabre de Potard* sont ces mêmes pastilles, mais faites à la goutte.

PASTILLES DE MANNE ET DE CRÈME DE TARTRE.

Manne tartarisée.

Crème de tartre,	15	Eau,	300
Manne en larmes,	125		

Réduisez en consistance, et faites des pastilles. (*Spielm.*) Laxatif agréable.

PASTILLES DE MENTHE.

Huile volat. de menthe poivrée,	4	Sucre,	375
		Eau de menthe, Q. S.	

Opérez comme il a été dit. (*Codex.*)

On préparera de même les pastilles aromatiques *à la rose*, *au citron*, *à la fleur d'oranger*, *à l'anis*, *à la cannelle*, *au girofle*, en n'employant toutefois que la quantité nécessaire des huiles volatiles.

Pour celles d'*ambre*, de *vanille*, etc., on emploie les teintures de ces substances; pour celles de *cochléaria* ; c'est l'alcoolat ; pour celles *de café*, *de safran*, on fait dissoudre la première partie du sucre dans l'infusé de ces substances.

On peut faire des pastilles à la goutte avec les acides citrique, tartrique, oxalique, etc.; dans ce cas il faut opérer par petites parties, sans quoi le mélange ne pourrait prendre une consistance assez solide, les acides sous l'influence de la chaleur modifiant les propriétés du sucre.

GRAINS.

Nous plaçons ici cette forme pharmaceutique, parce que par sa nature elle ne diffère pas des pastilles. Par leur forme sphérique, les grains ressemblent aux pilules ; mais ils en diffèrent par la prédominance du sucre et par leur consistance tout à fait solide et cassante.

Leur poids est d'environ un décigramme.

Les règles à suivre pour leur préparation sont les mêmes que pour les pastilles de la première classe, seulement une fois que la masse est faite on la divise à la manière des pilules.

Quelquefois, au lieu de la forme sphérique, on leur donne celle d'un grain d'avoine ou d'un trochisque, ce qui s'obtient en roulant avec le doigt une petite partie de la masse dans le creux de la main.

GRAINS DE CACHOU.

Masse à pastilles de cachou, Q. V.

Divisez en grains. (*Codex.*)

Ce sont là les grains de *cachou sans odeur*. Les grains de cachou *à la menthe*, *à la rose*, *à la cannelle*, *à l'anis*, *à la fleur d'oranger*, se préparent en ajoutant quelques gouttes des huiles volatiles de ces substances; ceux d'*ambre*, de *musc*, de *vanille*, avec les teintures d'ambre, etc., les grains de cachou *à la violette* avec Q. S. de poudre d'iris.

On peut préparer ainsi des *grains de gingembre* et de *piment annuel*.

Le *Cachou de Bologne* est une préparation dans laquelle il entre du cachou, du suc de réglisse, de la gomme, de l'essence de menthe ; cette dernière se fait fortement sentir, plus, quelques aromates. Après l'avoir étendu au rouleau, on la recouvre des deux côtés d'une feuille d'argent, puis on la coupe en tout petits carrés. C'est une très-agréable préparation. Les Italiens en font une grande consommation. Elle convient pour les fumeurs.

Nous placerons encore à la suite des pastilles les deux préparations suivantes :

BATONS DE RÉGLISSE BLANCS.

Amidon,	30	Espèces diatragacanthos,	15
Réglisse,	30	Sucre,	720
Gomme arab.,	15	Mucilage adrag., Q. S.	
Espèces diairéos,	15		

Roulez la pâte en bâtons et faites sécher. (*Spiel.*)

BATONS DE RÉGLISSE CITRINS.

Amidon,	15	Safran,	15

Iris,	15	Sucre,	360
Réglisse,	30		(*Pid.*)

PATCHOULY.

Plante de l'Inde et de la famille des labiées, dont les feuilles, qui ont quelque ressemblance avec celles de la guimauve, ont été en vogue il y a quelque temps comme parfum ; leur odeur est musquée.

PATES.

Médicaments internes, de consistance ferme, qui ont pour base le sucre et la gomme.

On est dans l'habitude de les couler en feuilles ou en plaques, que l'on découpe ensuite en losanges.

Elles sont opaques ou transparentes, selon qu'elles ont été battues jusqu'à la fin de leur préparation, ou, au contraire, qu'on a achevé de les sécher à l'étuve.

Le but qu'on se propose dans leur préparation est d'obtenir des médicaments agréables. Comme elles ne possèdent cette qualité qu'autant qu'elles sont nouvelles et molles, il faut n'en préparer que de petites quantités à la fois.

Ce sont des pectoraux.

Dans beaucoup d'officines, on est dans l'habitude de disposer d'avance les pâtes coupées en losanges dans des boîtes en carton de 100 ou de 125 gramm. Les morceaux y sont arrangés avec soin, de manière à flatter la vue ; mais les pâtes, en raison de leur mollesse, s'attachent au papier intérieur des boîtes, qu'on arrache lorsqu'on veut faire usage du médicament. On évite cet inconvénient en se servant de boîtes garnies en étain, qui ne sont pas plus coûteuses.

PATE D'ACHE.

Racine fraîche d'ache, 250 Eau, Q. S.

Faites bouillir légèrement, passez à travers un linge et ajoutez :

Gomme pulv.,	500	Sucre,	250

Faites fondre, passez et évaporez à la manière de la pâte de jujubes.

PATE AMYGDALINE.

Amandes,	500	Eau commune,	1500
Sucre,	500	de laurier-cerise,	30
Gomme,	500	Blancs d'œufs,	N° 6

Formez une pâte fine avec les amandes, le sucre et quantité suffisante d'eau ; ajoutez l'eau restante pour faire une émulsion; dissolvez à chaud la gomme dans ce liquide; passez, concentrez convenablement pour ajouter les blancs d'œufs montés en neige avec l'hydrolat. Concentrez encore jusqu'à ce que la pâte n'adhère plus au dos de la main ; coulez sur une couche de sucre, coupez en losanges, garnissez-en des aiguilles à tricoter, en ayant soin de les espacer convenablement, puis plongez-les dans une solution chaude composée de sucre, gélatine ãã deux parties ;

Eau commune, 3 parties, et hydrolat de laurier-cerise, Q. S.

Les aiguilles sont alors posées sur des tiges horizontales, dans un milieu assez chaud pour en opérer la dessiccation en 48 heures. Après quoi les morceaux sont introduits dans des boîtes de 125 grammes, garnies en étain. (*Mouch.*)

PATE DE DATTES.

Dattes,	750	Eau,	15000
Sucre,	2500	Eau de fl. d'orang.,	280
Gomme arab.,	3000		

Faites un décocté avec les dattes et une partie de l'eau, et opérez du reste comme pour la pâte de jujubes. (*Col.*)

PATE DE FIGUES DE CADET.

Figues, Q. V.

Réduisez ces fruits en pulpes sans coction, passez cette pulpe au tamis de crin, mêlez-la à quatre fois son poids de sucre, et faites une pâte que vous étendrez au rouleau ; portez-la à l'étuve pendant 24 heures, et divisez-la en carrés ou en losanges.

On peut si l'on veut mettre cette pâte au candi. (*Soub.*)

PATE DE GÉLATINE DE CORNE DE CERF.

Sacchar. de corne de cerf,	1000	Sirop simple,	750
		Eau de fl. d'orang.,	250
Gomme arab.,	1000	commune,	2250

Opérez comme pour la pâte de lichen. (*Mouch.*)

PATE DE GUIMAUVE.

Gomme arabique blanche,	500	Eau commune,	250
		de fl. d'orang.,	60
Sucre,	500	Blancs d'œufs,	N° 6

Concassez la gomme, faites-la dissoudre au bain-marie dans l'eau ; passez. Remettez la solution gommeuse sur le feu, dans une bassine plate, toujours au bain-marie, ajoutez le sucre en remuant continuellement jusqu'en consistance de miel épais.

D'autre part, battez les blancs d'œufs en neige, ajoutez-les alors par portions à la pâte que vous agiterez vivement, continuez à battre la pâte jusqu'à ce qu'en l'appliquant avec la spatule sur le dos de la main elle n'y adhère plus. Alors on la coule sur une table ou dans des boîtes couvertes d'amidon. (*Codex.*)

Autrefois on faisait entrer un macéré de guimauve dans cette pâte. Aujourd'hui ce

n'est donc à proprement parler qu'une *pâte de gomme opaque*.

PATE DE GUIMAUVE SOUFFLÉE.

Faites fondre à froid 500 grammes de gomme dans Q. S. d'eau simple et d'eau de fleurs d'oranger, versez peu à peu dans la solution 500 grammes de sucre cuit au boulé, agitez bien. Ensuite fouettez en neige 24 blancs d'œufs et ajoutez-les par parties au mélange en battant toujours. Alors dressez la pâte par petites portions sur des capsules de papier collé, et faites sécher à l'étuve très-chaude.

La *Pate de guimauve soufflée de madame veuve Hénault* nous paraît devoir être cette préparation.

PATE DE JUJUBES.

Gomme arabique,	3000	Eau,	4000

Concassez la gomme, faites-la dissoudre à froid; passez. Mettez le soluté dans le bain-marie d'un alambic, avec :

Sirop de sucre, 3500

Faites évaporer en consistance de sirop très-épais, en ajoutant vers la fin :

Eau de fleurs d'orangers, 180

Laissez refroidir, enlevez la croûte qui se sera formée à la surface et coulez la pâte dans des moules en fer-blanc que vous porterez à l'étuve pour achever la concentration de la pâte.

Pour que la pâte puisse être retournée, on est dans l'habitude d'huiler légèrement les moules. Mais cette huile devenant rance par la suite, et communiquant de l'âcreté à la pâte, il vaut mieux, comme l'indique le Codex, se servir de moules passés au mercure, ce que l'on fait facilement en promenant avec un chiffon un globule de mercure dans tout l'intérieur du moule et essuyant bien ensuite. Les moules n'ont besoin d'être passés au mercure que toutes les 8 ou 10 venues.

Le Codex fait évaporer la pâte de jujubes à feu nu et y ajoute un décocté de jujubes. Nous avons supprimé ce dernier, parce qu'on le fait généralement. Notre pâte pourrait être appelée *pâte de gomme transparente*.

Cette pâte, coupée en petits morceaux carrés et mise au candi, porte le nom de *pâte de gomme candie* ou *sucrée*.

En remplaçant le sirop de sucre par les sirops de mou de veau, de violettes, de coquelicots, de thridace, d'orgeat, de tussilage, on obtient les pâtes de *mou de veau*, de *violettes*, de *coquelicots*, de *thridace*, d'*orgeat*, de *tussilage*.

Toutes ces pâtes peuvent aussi être mises au candi.

PATE DE JUJUBES AVEC LA PULPE.

Saccharo-condit de jujubes.

Jujubes, Q. V.

Mondez les jujubes de leurs noyaux et réduisez-les par contusion en une pâte aussi fine que possible; ensuite :

Pulpe ci-dessus,	4	Extrait d'opium,	0,05
Sucre pulv.,	1	par 500 gram.	

Pétrissez et étendez au rouleau la pâte sur un marbre, mettez-la à l'étuve pendant 24 heures et divisez-la en losanges.

On peut mettre cette pâte au candi si l'on veut. (*Cad.*)

PATE DE LICHEN.

Lichen d'Islande,	500	Sucre,	2000
Gomme arabique,	2500	Eau, Q. S.	

Lavez le lichen dans l'eau bouillante, rejetez cette eau, faites bouillir ensuite du lichen pendant une heure dans une nouvelle quantité d'eau; passez avec expression; ajoutez à la liqueur la gomme et le sucre, et faites évaporer jusqu'à ce que la pâte n'adhère plus au dos de la main; coulez alors sur un marbre huilé. (*Codex.*)

En ajoutant à ces proportions 4 grammes d'extrait d'opium ou de la pâte de *lichen opiacée*.

A la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Paris, où l'on prépare de grandes quantités de pâte de lichen, on agite la masse au moyen d'un tourniquet mû par un mécanisme particulier. Nous dirons par la même occasion, qu'un mécanisme analogue est appliqué à l'évaporation des extraits.

PATE DE LIMAÇONS OU D'ESCARGOTS DE FIGUIER.

Chair de limaçons,	100	Sucre,	500

Faites une pâte homogène par contusion au mortier et broyage sur la pierre à chocolat, pulpez à travers un tamis de crin. Faites fondre d'autre part :

Gomme arabique,	500	Eau, Q. S.	

Passez, évaporez au bain-marie en consistance sirupeuse, ajoutez-y alors la pulpe de limaçons et 6 blancs d'œufs battus avec soin dans 60 grammes d'eau de fleurs d'orangers; achevez l'évaporation au bain-marie en remuant continuellement.

PATE PECTORALE DE BAUDRY.

Gomme arab.,	3000	Baume de Tolu,	40
Sucre,	2000	Eau de fl. d'orang.,	186
Thridace,	8,8	Ess. de citron,	0,2
Extr. de réglisse,	40	Blancs d'œufs,	N° 4

(*Brevet expiré.*)

PATE DE MANNE.
Pâte de Calabre.

Gomme arabique,	1500	Sucre;	1000
Manne en larmes,	375	Eau, Q. S.	

Opérez comme pour la pâte de jujubes, en aromatisant sur la fin avec :

Digesté de baume de Tolu, 100

PATE PECTORALE DE MOU DE VEAU DE DEGENETAIS.

Mou de veau,	1000	Sucre candi,	1500
Figues grasses,	500	Baume de Tolu,	125
Dattes,	500	Eau de fl. d'orang.,	93
Jujubes,	500	Teinture de vanille,	8
Gomme arab.,	3000	(*Brevet expiré*)	

PATE PECTORALE DE MOU DE VEAU ET DE LICHEN D'ISLANDE DE PAUL GAGE.

Gelée de lichen,	625	Baume de Tolu,	8
Sirop de mou de veau,	625	Thridace,	3
		Ext. d'ipécacuanha,	2
Sirop de mûres,	375	Gomme,	2500
Sucre,	375	(*Rem. secret.*)	

PATE PECTORALE BALSAMIQUE DE REGNAULD.

Quatre fleurs,	500	Teint. de Tolu,	24
Gomme arab.,	3080	Eau,	1500
		Sucre,	2500

(*Brevet expiré.*)

PATE DE RÉGLISSE BRUNE ※.

Suc de réglisse,	90	Eau,	2500

Faites dissoudre, passez et ajoutez :

Gomme arab.,	1500	Ext. d'opium,	1
Sucre,	1000		

Opérez comme pour la pâte de lichen. (*Codex.*)

Dans beaucoup de pharmacopées on la prépare comme celle des jujubes; on obtient ainsi une pâte transparente, mais plus noire.

En remplaçant le soluté de suc de réglisse par un infusé de bois de réglisse, on obtient la *pâte de réglisse blanche*.

PATE DE RÉGLISSE NOIRE.

Suc de réglisse,	500	Sucre,	500
Gomme arab.,	1000	Eau,	2000

Faites dissoudre à froid le suc dans l'eau ; passez ; ajoutez la gomme et le sucre ; passez de nouveau et évaporez jusqu'à consistance pilulaire ; coulez alors la masse sur un marbre huilé ; passez-y dessus un rouleau pour la réduire en plaques minces que vous diviserez en bandes avec des ciseaux, et que vous couperez ensuite transversalement en petits fragments ; faites sécher à l'étuve. (*Codex.*)

C'est là ce qu'on nomme plus ordinairement *réglisse gommée*, et lorsqu'on y a ajouté quelques gouttes (24) d'essence d'anis, *réglisse anisée*. Taddey et Spielmann y ajoutent en sus un peu d'iris en poudre.

PATES DIVERSES
Pour l'usage externe.

PATE ALUMINEUSE ACÉTIQUE DE LEFOULON.

Alun,	10	Ether acétique,	2
Gomme arab.,	10	Mucilage, Q. S.	

Pour faire une pâte avec laquelle on enduit la cavité de la dent cariée, son collet et l'intervalle qui sépare les dents voisines.

PATE D'AMANDES POUR LES MAINS.

Amandes douces,	750	Blanc de baleine,	30
Farine de riz,	125	Ess. de lavande,	1,5
Iris,	125	— de girofle,	1,5
Benjoin,	30	— de Rhodes,	1,5
Sel de tartre,	30		

PATE ANTIMONIALE DE CANQUOIN.

Chlorure d'antimoine,	30	Farine de froment,	160
— de zinc,	60		

Pour faire une pâte que l'on conserve en magdaléons. Dans les tumeurs cancéreuses, inégales et épaisses. (*Bouch.*)

Il ne faut pas confondre cette préparation avec la pâte escharotique de Canquoin, dont nous donnons la formule plus loin et qui est beaucoup plus employée.

PATE CAUSTIQUE DE POLLAU.

Potasse caustique,	4	Savon méd. sec,	4
Chaux hydratée,	30		

Faites une poudre fine que vous conserverez dans un flacon bouché à l'émeri. Pollau ne l'employait qu'après 6 mois de préparation.

Employée avec succès par le chirurgien prussien contre les verrues, les *nævi materni* et les autres taches de la peau.

On l'applique comme la poudre de Vienne; on enlève la pâte au bout de 5 minutes. L'eschare tombe au bout de 8 jours environ. Du reste, il faut agir avec cette pâte en raison de l'étendue et de la nature de l'affection.

PATE CONTRE LES ENGELURES.

Amandes amères mondées,	250	Moutarde pulv.,	15
		Alun,	8
Miel,	180	Oliban,	8
Alcool,	15	Jaunes d'œufs,	N° 8

Frottez les engelures non entamées et lavez ensuite avec un peu d'eau tiède. (*Cad.*)

PATE ESCHAROTIQUE MERCURIELLE.

Sublimé corrosif,	8
Pâte d'amidon au mucilage de gomme arab.,	30

(*Ber.*)

PATE CONTRE LES ÉPIDIDYMITES DE DESRUELLES.

Farine de lin,	120	Onguent mercuriel,	30
Poudre de tormentille,	120	Extr. de belladone,	4
		Huile de chènevis, Q.S.	

Faites une pâte qu'on étend comme un cataplasme. On renouvelle 3 ou 4 fois dans les 24 heures. (*Bouch.*)

PATE ESCHAROTIQUE DE CANQUOIN.

Chlorure de zinc, 1 Farine, 2 Eau, Q. S. (très-peu) pour faire une pâte ferme.

On étend la pâte selon la forme de l'eschare que l'on veut produire et qui tombe au bout de 8 ou 10 jours.

Dans le traitement des ulcères cancéreux.

On connaît, sous le nom de pâte n° 2, celle où l'on met 3 proportions de farine; n° 3 celle où il en entre 4, et ainsi de suite.

PATIENCE.

Rhubarbe sauvage; *Parelle*; *Rumex patientia.* (Polygonées.)

C'est une espèce de grande oseille qui croît dans les lieux humides.

La racine, longue de 20 à 40 centimètres, est grosse comme le pouce, brunâtre à l'extérieur et d'un beau jaune d'or à l'intérieur à l'état frais. Le commerce l'offre sèche et coupée en tronçons. Elle contient du soufre.

Elle est journellement employée en infusé ou décocté à l'intérieur dans le traitement de la gale et des maladies de la peau.

On substitue souvent à la patience la racine d'autres rumex. Cette fraude n'a pas de grands inconvénients.

La *Patience aquatique* (*Herba britannica*): *Oseille aquatique*; *Rumex aquaticus*, est très-astringente et a été recommandée dans le scorbut.

PAVOT.

Pavot blanc; *Papaver somniferum.* Var. *album.* (Papavéracées.)

Nous avons vu que les capsules fournissent l'opium en Orient. En France on a aussi obtenu une sorte d'opium, mais en si petite quantité qu'on a renoncé à cette industrie. L'opium indigène ne représente pas tout à fait l'exotique; il contient plus de morphine (jusqu'à 12 pour %), sans narcotine.

Les capsules ou têtes de pavot ※ du commerce sont récoltées généralement trop tard; elles devraient l'être, selon la remarque de M. Soubeiran, avant la maturité des semences; alors elles sont plus actives.

Leur décocté est journellement employé comme sédatif en lotions, fomentations, lavements; leur extrait alcoolique sert à préparer le sirop diacode.

Les feuilles de pavots sont narcotiques, entrent dans le baume tranquille.

Les semences, qui ne possèdent point les propriétés du péricarpe, et sont même rejetées en pharmacie, exprimées, fournissent *l'huile blanche* ou *d'œillette*, qui est comestible. Dans quelques contrées on mange les semences.

PÊCHER.

Amygdalus persica. (Rosacées.)

Arbre cultivé en France.

Les fleurs ※ et les feuilles sont légèrement purgatives. Les premières servent à préparer un sirop employé chez les enfants.

PENSÉE SAUVAGE.

Viola tricolor. (Violariées.)

Sorte de violette blanche des champs.

L'herbe et les fleurs, que l'on emploie réunies ※ ou séparées, sont mucilagineuses et légèrement dépuratives. On s'en sert dans le traitement des dartres.

On en prépare un extrait, un sirop.

PERSICAIRES.

1° *Persicaire poivrée, brûlante* ou *âcre, Poivre d'eau*, *Piment d'eau*; *Polygonum hydropiper.* (Polygonées.) Plante indigène qui croît au milieu des mares d'eau, et reconnaissable à sa tige rouge, à ses feuilles vertes veinées de noir, et très-brûlante au goût.

Frais, c'est un rubéfiant qui peut être utile.

2° *Persicaire douce; Polygonum persicaria.*

Cette dernière passait pour vulnéraire.

PERSIL.

Apium petroselinum. (Ombellifères.)

Plante herbacée cultivée dans les jardins pour les besoins culinaires. La racine ※, qui est grosse comme le doigt, grisâtre et d'une odeur aromatique forte, est employée en médecine. Elle est excitante, apéritive.

Les feuilles sont résolutives et stimulantes appliquées à l'extérieur.

Dans ces derniers temps, le docteur Péraire a publié un travail tendant à les faire considérer comme un antipériodique et fébrifuge excellent. Il les emploie fraîches sous forme de suc, d'hydrolat, d'alcoolature, d'extrait, de sirop.

Les fruits séminoïdes sont carminatifs.

On a employé la racine du *Persil des marais*; *Selinum palustre*, et les fruits du *Persil de Macédoine*; *Bubon Macedonicum.*

PERVENCHES.

La grande et la petite pervenche; *Vinca*

major et *Vinca minor* (apocynées), plantes des haies des jardins, à tige débile, à feuilles petites, entières, coriaces, luisantes; à fleurs bleues, infundibuliformes, sont indifféremment employées en infusé seules ou concurremment avec la canne de Provence, dans la médecine populaire, pour tarir le lait des nourrices. Elles sont légèrement astringentes.

PETITS-LAITS.

Les petits-laits sont une sorte de médicaments magistraux dont le véhicule est le sérum du lait.

Ce sont en général des boissons peu actives.

PETIT-LAIT.

Lait de vache pur, 1 litre.

Portez le lait à l'ébullition et ajoutez-y, par petites parties, Q. S. d'une dissolution faite avec 1 d'acide tartrique et 8 d'eau. Quand le coagulum sera bien formé, passez sans expression; remettez le petit-lait sur le feu avec la moitié d'un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau froide; portez à l'ébullition; passez et filtrez à travers un papier lavé à l'eau bouillante. (*Codex.*)

On emploie plus souvent le vinaigre que l'acide tartrique pour coaguler le lait.

Des médecins prescrivent quelquefois du *petit-lait gazeux*.

PETIT-LAIT FACTICE.

Sel marin,	140	Sel de nitre,	83
Sel de lait,	125	Alun,	10

M. — D'autre part :

Sirop de sucre,	125	Sirop de nerprun,	8
Vinaigre blanc,	15		

Pour obtenir un litre de petit-lait on emploie eau Q. S., 6 grammes du mélange salin, et 24 du mélange sirupeux.

C'est une substitution frauduleuse.

PETIT-LAIT ALUMINEUX.

Lait,	750	Alun en poudre,	8

Faites coaguler et filtrez. (*Bat.*)

Quelques formulaires ajoutent l'alun au petit-lait clarifié.

Dans les hémorrhagies passives. A boire froid par petites tasses. On y ajoute du sucre ou un sirop approprié.

PETIT-LAIT ANTISCORBUTIQUE.

Suc de cochléaria,	1	Lait de vache,	4

Faites bouillir; passez. (*Swéd.*)

PETIT-LAIT CHALYBÉ.

Petit-lait, Q. V.

Eteignez-y un fer rouge à plusieurs reprises. (*Jourd.*)

PETIT-LAIT ÉMÉTISÉ.

Tartre stibié,	0,1	Petit-lait simple,	1000

Laxatif. (*Ber.*)

PETIT-LAIT NITRÉ.

Nitre,	0,4	Petit-lait clarifié,	500

(*Ber.*)

PETIT-LAIT PURGATIF.

Manne,	30	Petit-lait simple,	180
Crème de tartre,	15		

(*Aut.*)

PETIT-LAIT SINAPISÉ.

Lait,	720	Moutarde,	60

Faites bouillir ensemble et passez après coagulation.

Excitant conseillé dans la goutte, la paralysie.

PETIT-LAIT TAMARINÉ.

Tamarin,	60	Petit-lait chaud,	1000

Passez. (*Bouch.*)

Quelques formulaires étrangers prescrivent de faire bouillir le tamarin avec le lait et de passer.

PETIT-LAIT VINEUX.

Petit-lait,	1080	Vin blanc,	360

(*Aut.*)

PETIT-LAIT DE WEIS.

Espèces antilaiteuses,	8	Petit-lait clarif. bt,	500

Faites infuser, passez et ajoutez à la colature :

Sulfate de magnésie, 4

Préparation antilaiteuse que l'on prend pendant 20 à 30 jours, en se purgeant de temps en temps.

PEUCEDAN.

Fenouil de porc, *queue de pourceau*; *Peucedanum officinale*. (Ombellifères.)

Passe pour excitant et antihystérique.

PHELLANDRIE.

Ciguë ou *millefeuille aquatique*, *Fenouil d'eau*; *Phellandrium aquaticum*. (Ombellifères.)

On emploie l'herbe et surtout les séminoïdes ※. Ces derniers, qui ressemblent assez bien à ceux de fenouil, ont une odeur forte et aromatique.

Narcotique, excitant, diurétique, antiphthisique et fébrifuge. Dose de 1 à 3 grammes. Peu usité en France, très-usité en Allemagne.

PHOSPHATES.

Combinaisons de l'acide phosphorique avec les bases.

PHOSPHATE DE CHAUX.

Terre des os, *Terre animale*, *Sous-Phosphate de chaux*; *Phosphas calcicus*.

Le phosphate de chaux des pharmacies

s'obtient en disposant des os d'animaux quelconques dans un fourneau, en allumant le feu au-dessous et laissant continuer l'opération jusqu'à ce que les os soient devenus blancs et cassants. On les laisse refroidir et on les pulvérise.

Ce sont là *les Os calcinés*. Autrefois, le phosphate calcaire qu'on obtenait par calcination de la corne de cerf (v. ce mot) était nommé *Corne de cerf calcinée* ou *préparée par le feu*, parce qu'on en préparait une autre en enlevant la matière organique par l'ébullition dans l'eau : celle-là prenait le nom de *Corne de cerf préparée philosophiquement*. On appelait encore le phosphate calcaire *Spode*, *Ivoire brûlé à blanc*, lorsqu'on remplaçait les os par l'ivoire.

Les *os*, les *cornes*, les *dents*, les *mâchoires*, les *rachis* de divers animaux, ainsi que l'*Album græcum* (excréments de chiens nourris d'os), employés dans l'ancienne médecine et profondément oubliés aujourd'hui, ne devaient leurs propriétés qu'au phosphate de chaux.

Les minéraux connus sous les noms d'*Apatite* et de *Chrysolite* sont des phosphates de chaux.

Absorbant antidiarrhéique peu employé, si ce n'est dans l'apozème blanc.

Le phosphate acide de chaux, que l'on peut obtenir en traitant les os calcinés par l'acide sulfurique qui leur enlève une partie de leur base, n'est pas employé.

PHOSPHATE DE SOUDE.

Sel admirable perlé, *Sous-Phosphate de soude*; *Phosphas sodicus*.

S'obtient en décomposant du phosphate acide de chaux par du carbonate de soude.

En cristaux contenant 72 pour 0/0 d'eau de cristallisation, incolore, inodore et très-efflorescent ; sa saveur est faible ; c'est pour cela qu'il serait peut-être préférable au sulfate de même base, qui est très-amer. Il est très-soluble dans l'eau.

Purgatif. Dose de 20 à 30 grammes

PHOSPHORE.

(De φῶς, lumière, et de φέρω, je porte.)

Corps simple métalloïdique découvert en 1667 par Brandt, alchimiste de Hambourg.

Autrefois on le retirait de l'urine, aujourd'hui on le retire en grand des os.

Il est solide, flexible, transparent quand il est nouveau, opaque quand il est préparé depuis longtemps, d'un blanc jaunâtre et d'une odeur alliacée. Soluble en petite quantité dans l'alcool, l'éther et les corps gras. Sa propriété caractéristique est de répandre de la lumière dans l'obscurité.

On lui donne ordinairement la forme de petits cylindres que l'on conserve au sein de l'eau.

On a quelquefois besoin d'obtenir le *phosphore en poudre* ; voici la manière d'opérer : on introduit du phosphore dans un flacon aux deux tiers rempli d'eau à 50° environ ; quand il est en fusion complète, on imprime au flacon, que l'on a fermé très-hermétiquement, un mouvement rapide et saccadé, et l'on continue ainsi jusqu'à refroidissement.

Suivant M. Casaseca, en remplaçant l'eau par l'alcool, on obtient un résultat plus parfait.

Excitant et aphrodisiaque dangereux par son activité. On l'emploie surtout à l'extérieur en frictions, sous forme de liniments ou de pommades dans les rhumatismes, les paralysies. A l'intérieur on l'emploie à la dose de 0,015 à 0,05 par jour en pilules ou en potions.

Les *Allumettes chimiques* dont on fait aujourd'hui une si grande consommation dans l'économie domestique se préparent avec :

Phosphore,	4	Gomme arab.,	7
Chlorate de potasse,	2	Gélatine,	2

On divise le phosphore dans la gomme amenée à l'état de mucilage épais et qui doit être chaud, on fait fondre la gélatine et on l'ajoute au mélange phosphoré. On broie le chlorate imbibé, on le mêle au reste, on obtient une pâte avec laquelle on enduit des allumettes soufrées que l'on fait sécher à l'étuve.

PHYTOLAQUE.

Raisin d'Amérique, *Morelle en grappes*; *Phytolacca decandra*. (Atriplicées.)

Plante fort commune dans l'Amérique du Nord et que l'on cultive en Europe dans quelques jardins. C'est un grand végétal herbacé, reconnaissable à ses fruits qui sont de petites baies d'un noir violacé et disposées en grappes pendantes.

Aux États-Unis on emploie toutes les parties de la plante, mais surtout les baies contre les scrofules et le rhumatisme.

PIED DE CHAT.

Gnaphalium dioïcum. (Synanthérées.)

Les fleurs ou calathides, qui sont d'un blanc rosé, passent pour béchiques. Peu usité.

PIERRES COMPOSÉES MÉDICAMENTEUSES.

Les anciennes pharmacopées indiquent un bon nombre de ces préparations ; nous ne parlerons ici que des principales.

PIERRE DIVINE.

Collyre de sels fondu, *Pierre ophthalmique*, *Sulfate de cuivre alumineux.*

Sulfate de cuivre, alun, nitre ãã, 90

Faites fondre dans un creuset et ajoutez :

Camphre en poudre, 4

Coulez sur une pierre huilée. (*Codex.*)
Elle sert en collyre.

PIERRE MÉDICAMENTEUSE.

Alun,	30	Sulfate de zinc,	125
Céruse,	30	Sel ammoniac,	15
Bol d'Arménie,	30	Vinaigre,	30

Faites dessécher au feu. (*Wurt.*)

Préparation jadis célèbre, qu'on faisait dissoudre dans l'eau, après quoi on fomentait les ulcères sordides. On injectait aussi dans les fistules rebelles.

PIERRE MIRACULEUSE.

Pierre styptique d'Hesselbach, *poudre caustique d'Ammon.*

Sulfate de cuivre,	3	Alun,	1
— de fer,	6	Sel ammoniac,	1/2
Verdet gris,	1		

Faites fondre ensemble. (*Bat.*)

PIERRE VULNÉRAIRE.

Alun,	180	Acétate de cuivre,	4
Sulfate de zinc,	180	Sel ammoniac,	4

Faites fondre au feu dans un creuset, et lorsque la fusion sera complète, ajoutez :

Safran, 2

Pour déterger, sécher et consolider les ulcères.

PIGAMON.

Rue des prés, *Fausse rhubarbe*, *Rhubarbe des Pauvres*; *Thalictrum flavum.* (Renonculacées.)

Plante indigène qui croît dans les haies des prairies.

La racine, qui est jaune intérieurement, passe pour purgative.

PILULES ET BOLS.

Les pilules sont des médicaments officinaux ou magistraux, en petites masses sphériques ou balles, et destinés à être avalés sans être mâchés.

Toutes les substances qui composent la matière médicale sont susceptibles d'entrer dans leur composition.

Les substances ont quelquefois la consistance requise et peuvent être directement roulées en pilules : d'autres fois elles ne l'ont pas ; alors on a recours à des *excipients* propres à la leur donner. Aux substances sèches il faut des excipients mous ou liquides, des sirops, des extraits, par exemple. Aux substances molles ou liquides on adjoint des excipients secs, le plus souvent des poudres. L'excipient, quoique inerte en général, doit être approprié à la nature de la base ; il sera alcoolique pour les résines, hydralcoolique pour les gommes-résines, huileux pour les savons extractifs, aqueux ou mucilagineux pour les autres substances.

Les mucilages, à moins que les pilules ne doivent être prises de suite après leur préparation, ont l'inconvénient de donner des pilules qui prennent souvent une dureté telle, qu'elles traversent le tube digestif sans se dissoudre. Il faut donc les éviter.

Quelquefois aux excipients on substitue un simple mode opératoire. Ainsi, lorsqu'on agit sur une quantité notable de résines ou de gommes-résines, non à l'état pulvérulent, on les bat dans un mortier de fer préalablement échauffé par le séjour de l'eau bouillante, puis parfaitement essuyé; d'autre fois on les plonge elles-mêmes quelques instants dans l'eau chaude.

Il faut éviter en général de faire entrer des sels déliquescents dans la composition des pilules.

Pour faire une masse pilulaire, on commence par mettre la base, qu'elle soit molle ou sèche, dans un mortier ; on la triture, s'il en est besoin, puis l'on y ajoute peu à peu l'excipient approprié, et l'on piste longtemps pour former une masse homogène et bien liée. On reconnaît qu'une masse pilulaire a la consistance convenable, à ce qu'elle n'adhère plus au fond du mortier ni aux doigts, et qu'elle conserve la forme qu'on lui donne.

Dans quelques officines, pour une petite quantité de pilules, on se contente de faire la masse sur une tablette en bois, en marbre ou en verre, à l'aide d'une spatule. Ce moyen, qui n'est pas plus expéditif que l'autre, ne le vaut pas, en ce que le mélange ne peut pas être aussi exact.

Pour les masses pilulaires officinales, on les conserve dans des pots ou on en fait des magdaléons, qu'on roule dans du lycopode, et qu'on enveloppe ensuite dans du parchemin. C'est à tort que quelques auteurs recommandent encore d'huiler ce dernier.

Lorsqu'on veut diviser une masse en pilules, on se sert d'un instrument particulier nommé *pilulier*. Autrefois ce pilulier était une simple lame en cuivre ou en fer, dentée, que l'on appliquait sur la masse pilulaire, disposé en cylindre pour marquer les divisions. Aujourd'hui le pilulier se compose essentiellement, 1° d'une tablette

portant sur un point de son étendue une série de cannelures en cuivre, ou mieux en fonte ; 2° d'une règle cannelée d'un côté et plane de l'autre.

Pour s'en servir, on commence par étendre sur la tablette une petite quantité de poudre pour prévenir l'adhérence de la masse pilulaire ; on frotte de la même poudre la partie plane de la règle; on roule entre ces deux surfaces la masse pilulaire, de manière à lui donner la forme d'un cylindre, de diamètre parfaitement égal dans toute son étendue, et dont la longueur correspond à un nombre déterminé de divisions du pilulier; on porte ce cylindre sur les cannelures, et alors on le comprime légèrement entre celles de la tablette et celles de la règle que l'on fait glisser à sa surface, en lui imprimant un mouvement d'avant en arrière et d'arrière en avant jusqu'à ce que les cannelures, formant par leur réunion un cylindre complet, se trouvent en rapport. Les pilules, dont la grosseur est en rapport avec les divisions du pilulier, se trouvent toutes faites par ce moyen ; celles plus petites ou plus grosses ne le sont qu'imparfaitement, on achève de les rouler entre le pouce et l'index.

Avec une série de piluliers à cannelures d'ouvertures graduées, on éviterait cette dernière opération, mais ce serait une dépense très-grande à faire.

Pour que les pilules n'adhèrent pas entre elles, on les roule dans une poudre inerte, comme de magnésie, d'amidon, de réglisse, de guimauve, et surtout celle de lycopode. Pour aider à déguiser l'odeur propre de la masse, les Allemands emploient souvent à cet effet l'iris et surtout la cannelle.

Quelquefois, pour rendre les pilules plus agréables à la vue autant que pour en masquer la saveur, au lieu de les rouler dans une poudre, on les revêt d'une feuille d'or et plus souvent d'une feuille d'argent. On se sert à cet effet d'une boîte sphérique dans laquelle on met les feuilles d'argent ou d'or, puis les pilules, et on imprime au tout un mouvement circulaire.

Il faut éviter, pour la réussite de l'opération, que les pilules soient trop molles, car alors elles prennent beaucoup de métal et sont ternes. Quand leur surface est trop sèche, avant de les mettre avec les feuiles métalliques, on les roule dans les doigts légèrement recouverts de sirop. Un moyen expéditif, quand on a des masses de pilules à argenter, est de mettre celles-ci avec une goutte d'eau ou de sirop dans une boîte ou un pot quelconque que l'on secoue alors avec force. Les pilules ainsi humectées sont versées dans la boîte à argenter et finies à la manière ordinaire. On arrive, de cette manière, à un très-beau résultat en employant de l'alcool pour les pilules résineuses, celles de Franck, par exemple.

Dans quelques officines, dans un but louable sans doute, on est dans l'habitude d'argenter toutes les pilules, que le médecin l'ait prescrit ou non. Cette pratique occasionne des disparates quand les pilules sont préparées dans d'autres pharmacies; c'est donc un tort, tant que le Codex n'aura pas adopté cette mesure d'une manière générale.

Les moyens précédents ne masquent que très-imparfaitement la saveur et surtout l'odeur désagréable de certaines compositions pilulaires. On a cherché à parer à cet inconvénient en enveloppant les pilules d'une couche de gélatine (*pilules gélatinisées*). M. Garot a donné le procédé suivant, qui réunit toutes les conditions désirables, tant que les capsules gélatineuses proprement dites seront prohibées par privilége aux pharmaciens :

On fait dissoudre à chaud dans une eau aromatique partie égale de gélatine (grénétine) et de pâte de jujubes ([1]), de manière à obtenir un liquide de consistance de mélasse. D'une main on écarte, à l'aide d'une spatule, la pellicule qui se forme constamment à la surface du liquide gélatineux, et de l'autre on plonge la pilule, fixée au bout d'une longue épingle, dans ce liquide, puis on la retire aussitôt en lui faisant faire un cercle dans l'air pour la refroidir; on enfonce alors la tête de l'épingle dans du sable ou tout autre corps dans lequel l'épingle puisse être fixée facilement. On peut gélatiniser 60 pilules et plus à la suite. Quand les pilules sont convenablement refroidies, on retire les épingles en ayant soin de commencer par la première pilule gélatinisée. Pour obtenir des pilules plus parfaites, on chauffe le milieu de l'épingle à la flamme d'une bougie ; la chaleur se communique bientôt à la gélatine qui entoure la pointe de l'épingle que l'on peut retirer alors par une faible traction. On peut ensuite boucher le trou laissé par l'épingle en passant celle-ci encore chaude dessus.

Pour gélatiniser un grand nombre de pilules à la fois, on a imaginé de fixer un

([1]) Dans l'origine, on employait de la gélatine seulement. C'est M. Vée qui a indiqué l'emploi de la pâte de jujubes. Par cette addition, l'enveloppe durcit moins et ne prend pas un retrait aussi considérable.

grand nombre d'épingles sur un rond de liége ; on met des pilules aux pointes ; on trempe le tout dans un vase à large ouverture, contenant de la gélatine, et l'on retire promptement comme précédemment. Pour bien gélatiniser les pilules, il faut une assez grande habitude.

La gélatinisation convient pour les pilules de copahu, de térébenthine, de musc, d'asc-fétide et de substances analogues.

La forme de dragées (*V.* ce mot) s'applique encore très-bien aux pilules d'odeur et de saveur repoussantes.

Les *Bols* ne diffèrent des pilules qu'en ce qu'ils sont plus gros et aussi en général plus mous. On leur donne souvent la forme d'une olive pour faciliter leur ingestion. Ceux d'une saveur ou d'une odeur désagréable sont pris à l'aide de pain azyme, et mieux on les gélatinise.

La médecine vétérinaire ne connaît que des bols.

Les médecins ont adopté une mesure très-bonne dans la prescription des pilules, en donnant la formule d'une seule et indiquant ensuite de faire tel nombre qu'ils désirent de pilules semblables.

M. Deschamps a donné (*Journal de pharmacie* 1842), une table qui permet de calculer la composition des masses pilulaires, la composition d'une pilule étant donnée ; de connaître, une formule de plusieurs pilules étant donnée, le poids de substances constituantes que représente une pilule, et de modifier facilement une formule si les pilules ne sont pas bien dosées.

L'usage des pilules est fort ancien : leur nom dérive du mot latin *pilula*, qui signifie petite boule ; celui de bol vient du grec βῶλος, qui signifie également petite boule ou balle. Les pilules ont été inventées pour faciliter l'ingestion de certains médicaments dégoûtants ou difficiles à prendre sous une autre forme, et pour éviter le contact trop direct de certains autres sur les parois de la bouche et du larynx. C'est l'une des formes les plus usitées aujourd'hui.

Les médecins ne doivent pas perdre de vue que les substances sous forme pilulaire agissent moins vite que dissoutes, et les pharmaciens ne pas oublier que les pilules durcies par le temps *passent debout*, et que conséquemment ils doivent les ramollir avant de les délivrer.

Il arrive assez souvent que les médecins dans une formule de pilules, après avoir indiqué la base, prescrivent : excipient, Q. S., et de diviser en pilules d'un poids qu'ils déterminent. Dans ces cas, le pharmacien est quelquefois embarrassé pour savoir s'il doit peser la masse brute et la diviser en pilules du poids donné, ou s'il doit tenir seulement compte de la substance active pour faire cette division : selon nous, il doit prendre le premier parti.

Les pilules, facilement altérables par l'air ou la lumière, comme celles de Blaud, de Vallet et de différents iodures, doivent être délivrées dans des flacons bleus ou noirs bien bouchés, et leurs masses conservées dans des pots hermétiquement fermés.

PILULES D'ACÉTATE DE MORPHINE.

Acétate de morphine,	0,05	Guimauve,	1,0

Avec Q. S de sirop F. 8 pilules.— Une ou deux toutes les 6 heures. (*Bouch.*)

PILULES D'ACÉTATE DE PLOMB, DE FOUQUIER.

Pilules antiphthisiques.

Acétate de plomb,	4	Sirop simple, Q. S.	
Guimauve,	4		

Faites 36 pilules. — 4 à 5 par jour pour modérer les sueurs des phthisiques. (*Foy.*)

PILULES D'ACONIT MERCURIELLES, DE DOUBLE.

Extr. d'aconit,	0,5	Sublimé corrosif,	0,05

Faites 10 pilules. (*Guib.*)

Affections dartreuses compliquées de syphilis.

PILULES D'ACONIT, DE BIETT.

Ext. alcool. d'aconit, 2 Poudre de guimauve, Q. S.

Faites 48 pilules. — 1 à 2 matin et soir dans les syphilides et les douleurs ostéocopes.

PILULES D'ACONITINE.

Aconitine,	0,06	Sirop, Q. S.	
Réglisse,	1,		

Faites 14 pilules.

PILULES ALÉOTIQUES SIMPLES.

Aloès succotrin, Q. V.

Faites dissoudre dans Q. S. d'eau bouillante ; passez ; rapprochez en extrait et formez des pilules de 0,1 argentées. (*Guib.*)

PILULES D'ALOÈS ET DE COLOQUINTE.

P. *Panchymagogues*, P. *cochées*, P. *catholiques*, P. *scamonio-colocynthées*, P. *de Rudius*, P. *de coloquinte comp.*, P. *universelles*.

Extrait de coloquinte composé. Q. V.

Faites des pilules de 0,15. Purgatif drastique. 1 à 4 par jour.

Les *pilules antibilieuses d'Harvey* diffèrent à peine.

PILULES D'ALOÈS MARTIALES.

P. *emménagogues*, P. *apéritives*, P. *de fer aloëtiques*.

Aloès,	3	Cannelle,	2
Fer porph.,	23	Sirop d'armoise, Q. S.	

Faites des pilules de 0,6. (*Jourd.*)

PILULES ALUNÉES D'HELVÉTIUS.

Alun dragonisé; *Alun teint de Mynsycht.*

Alun, 8 Sang-dragon, 4 Miel rosat, 4

Faites des pilules de 0,5 roulées dans la poudre de sang-dragon. (*Guib.*)

PILULES D'AMANDES AMÈRES.

Amandes amères,	5	Ipécacuanha,	0,1
Sulfate de soude,	2	Extr. de garance,	Q. S.

Faites 60 pilules. — Catarrhes. (*Bouch.*)

PILULES AMÈRES DE GALL.

Extr. de trèfle d'eau,	3,	Aloès,	2
— de rhubarbe,	3,		

Faites des pilules de 0,15. — Embarras intestinal. (*Bouch.*)

PILULES D'ANDERSON.

P. *écossaises*, P. *d'aloès et de gomme-gutte*. P. *aloétiques cambogiées.*

Aloès,	23	Ess. d'anis,	4
Gomme-gutte,	23	Sirop simple,	Q. S.

F. S. A. des pilules de 0,2. (*Codex.*)

Dans quelques pharmacopées on trouve, en sus du soufre, de l'ivoire brûlé, de la réglisse, du savon et du sirop de nerprun.

Purgatif très-employé. Dose 1 à 4.

En Angleterre on les débite dans des boîtes en bois qui contiennent 30 pilules chacune.

PILULES ANGÉLIQUES.

P. *de Francfort*, P. *aloétiques rhéo-agaricées.*

Aloès,	30	Suc dép. de chicorée,	15
Suc dép. de roses p.,	30	— de bourrache,	15

Évaporez en extrait et ajoutez :

Rhubarbe,	2	Agaric blanc,	1

Faites des pilules argentées de 0,1. (*Guib.*)

PILULES ANTE-CIBUM.

P. *gourmandes*, *Grains de vie de Mesué*, P. *d'aloès et de quinquina*, P. *stomachiques*, P. *de longue-vie*, P. *de madame de Crespigny.*

Aloès,	23	Cannelle,	4
Extr. de quinquina,	12	Sirop d'absinthe,	Q. S.

F. S. A. des pilules de 0,2. (*Codex.*)

Employées comme toniques, digestives et purgatives. On les prend souvent aux repas.

M. Guibourt, qui critique beaucoup cette formule, et quelques autres pharmacologistes, remplacent l'extrait de quinquina et la cannelle par du mastic et des roses rouges.

Les *Grains de vie* ou *pilules de Clérambourg* sont quelque chose d'analogue ; il en est de même des *pilules indiennes stomachiques de Delacroix* et de celles de *Barbier* vendues comme remèdes spéciaux.

PILULES ANTHELMINTIQUES ET PURGATIVES.

Calomélas,	0,5	Gomme-gutte,	0,3
Scammonée,	0,5	Confect. d'hyacinthe,	Q. S.

F. S. A. 2 ou 3 bols. (*Jourd.*)

Ces bols sont la base du célèbre *remède de madame Nouffer contre le tœnia.* On les prend à 1/4 d'heure de distance l'un de l'autre, après avoir avalé 12 grammes de racine de fougère pulvérisée dans 180 d'infusé de tilleul, et buvant par-dessus une ou deux tasses de thé.

PILULES ANTHELMINTIQUES DE CHAUSSIER.

Calomel,	0,1	Camphre,	0,3
Semen-contra,	0,4	Sirop simple,	Q. S.

F. S. A. 3 bols. A prendre le soir. (*Foy.*)

PILULES ANTHELMINTIQUES DE BREMSER.

Aloès, 2 Tanaisie, 2 Ess. de rue, 0,6

Faites 12 pilules. (*Bouch.*)

PILULES ANTIARTHRITIQUES DE GRAEFFE.

Kermès minéral,	5	Résine de gayac,	10
Extr. d'aconit,	5	Baume du Pérou,	Q. S.
— de douce amère,	10		

Faites des pilules de 0,1. (*Bouch.*)

PILULES ANTIARTHRITIQUES DE GALL.

Extr. de gayac,	10	Extr. d'opium,	0,25
Sulfure d'antim.,	2		

Faites 60 pilules. (*Bouch.*)

PILULES ANTIARTHRITIQUES DE VICQ-D'AZIR.

Savon méd.,	4	Calomélas,	1
Extr. de fiel de bœuf,	2	Poudre de gayac,	Q. S.
Résine de gayac,	1		

Faites des pilules de 0,2. (*Cad.*)

PILULES ANTIBILIEUSES DE BARCLAY.

Ext. de coloquinte,	8	Ess. de genièvre, goutt.,	4
Résine de jalap,	5	de carvi, gouttes,	4
Savon méd.,	6	de romarin, gouttes,	4
Rés. de gayac,	12	Sirop de nerprun,	Q. S.
Emétique,	0,4		

Faites des pilules de 0,2. (*Rem. pat. angl.*)

PILULES ANTIBILIEUSES DE DIXON.

Aloès,	8	Rhubarbe,	8
Scammonée,	8	Emétique,	0,6

Faites des pilules de 0,15. (*Rem. pat. angl.*)

PILULES ANTIBLENNORRHAGIQUES DE MOST.

Térébenthine,	10	Kino,	10
Extr. de gentiane,	10	Sulfate de fer,	10

Faites des pilules de 0,1. — Contre les blennorrhagies invétérées. 5 à 6 le matin, à midi et le soir. (*Bouch.*)

PILULES ANTICATARRHALES CALMANTES, DE PETIT.

Beurre de cacao,	3	Extr. d'opium,	1
Gomme arab.,	3	Sirop d'ipéca,	Q. S.

Faites des pilules de 0,2. (*Bouch.*)

PILULES ANTICHORÉIQUES DE RASORI.

Extr. de jalap, scammonée ãã, 0,15

1 semblable tous les jours jusqu'à guérison.

PILULES ANTIDYSSENTÉRIQUES DE BOUDIN.

Ipécacuanha,	0,3	Extr. d'opium,	0,06
Calomel,	0,3		

Faites 3 pilules; à prendre d'heure en heure.

PILULES ANTIÉPILEPTIQUES DE LEURET.

Extr. de stramoine,	1	Camphre,	0,5
— de belladone,	1	Opium,	0,5

Faites des pilules de 1 décigramme. A prendre 1 par jour, que l'on porte progressivement à 20.

PILULES ANTIÉPILEPTIQUES DE PODRECCA.

Indigo,	4	Ase-fétide,	0,8
Castoréum,	0,4	Sirop simple, Q. S.	

Faites 18 pilules argentées. (*G. H.*)

PILULES ANTIGONORRHÉIQUES DE BERTON.

Goudron, alun ãã P. E. Réglisse, Q. S.

Faites S. A. des bols de 3 décig. (*Encycl.*)

PILULES ANTIGOUTTEUSES.

Extr. acétique de colchique.
— alcoolique de coloquinte ãã P. E.

F. des pilules de 0,15. On les prescrit à la dose de 1, 2, 3 et plus, jusqu'à effet drastique. Le docteur Plisson donne cette formule comme se rapprochant plus que toutes les autres de celle des *pilules de Lartigues*, si elle n'est tout à fait identique à la véritable formule encore tenue secrète.

M. Bouchardat propose la suivante :

Extr. de coloquinte comp.,	20	Extr. d'opium,	1
— alcoolique de colchique,	20		

F. S. A. des pilules de 0,15.

PILULES ANTIGOUTTEUSES DE LEMAZURIER.

Sulfate de quinine,	0,50	Acét. de morphine,	0,1
Poud. de digitale,	0,25	Ext. de laitue vir.,	Q. S.
de rac. de bellad.,	0,10	Poud. temp. de Stalh.,	Q. S.

F. S. A. 20 pilules. A prendre en 2 jours, 2 par 2, dans les accès violents, et en quatre jours lorsque les accès sont moins intenses. (*Bouch.*)

PILULES ANTIGOUTTEUSES DE HALFORD.

Extrait acétique de colchique,	0,18
Poudre de Dower,	0,10
Extr. de coloquinte comp.,	0,10

Pour une seule pilule que Halford administre après avoir fait prendre pendant quelques jours 30 à 40 gouttes de vin de colchique soir et matin. (*Rad.*)

PILULES ANTIHERPÉTIQUES DE KUNCKEL.

Extr. de douce amère,	10	Sulfure d'antim.,	5

F. des pilules de 0,2. — Employées avec succès contre les maladies chroniques de la peau. (*Rem. secret.*)

PILULES ANTIHYSTÉRIQUES.

Castoréum,	1,25	Huile de Dippel, goutt.,	1
Myrrhe,	2	Teint. de myrrhe, Q. S.	
Acide succinique,	0,2		

F. 12 pilules. (*Van-M.*)

Les *pilules antispasmodiques de Pidérit* contiennent en sus de l'asa-fœtida.

PILULES ANTIHYSTÉRIQUES DE SELLE.

Ase-fétide,	4	Castoréum,	1
Galbanum,	4	Safran,	1
Extr. d'angélique,	4	Opium,	0,5

F. une masse avec Q. S. de teinture de castoréum, et divisez en pilules de 0,15.

Il faut rapprocher de ces pilules celles d'*ase-fétide et d'opopanax composées* (*pilules antihystériques de l'*ancien Codex), celles de *galbanum composées* de la pharmacopée de Londres, et une foule d'autres.

PILULES ANTICTÉRIQUES DE BUCHAN.

P. *fondantes*; P. *aloétiques rhéo-savonneuses.*

Aloès, rhubarbe, savon méd. ãã P. E.

F. des pilules de 0,3. (*Cad.*)

PILULES ANTICTÉRIQUES DE COEROLY.

Extr. de saponaire,	10	Calomel,	5

P. 100 pilules. (*Bouch.*)

PILULES ANTICTÉRIQUES DE STORCK.

Extr. de ciguë,	5	Masse de belloste,	1

P. 60 pilules. (*Bouch.*)

PILULES ANTILAITEUSES.

Acétate de soude,	10	Nitre.	4
Camphre,	4	Rob de sureau, Q. S.	

P. 60 pilules. (*Bouch.*)

PILULES ANTIMONIALES.

Sulfure d'antimoine		Cannelle,	5
— porphyrisé,	40	Conserve de roses, Q. S.	

F. S. A. des bols de 0,4. Deux à quatre par jour dans les affections psoriques, rhumatismales. (*Bouch.*)

PILULES ANTIMONIO-MERCURIELLES DE CHEYNE.

Sulfure d'antimoine,	1,	Conserve d'éc. d'orange, Q. S.
— de mercure noir,	1,	

F. 2 bols. A prendre 1 le matin, 1 le soir dans les scrofules. (*Bouch.*)

PILULES ANTINÉVRALGIGUES DE TROUSSEAU.

Extr. de stramoine,	0,5	Oxyde de zinc,	8,
— d'opium,	0,5		

P. 40 pilules. — Depuis 1 jusqu'à 8 dans

les 24 heures, et continuer longtemps. (*Bouch.*)

PILULES ANTIPHTHISIQUES DE LATOUR.

Sel marin,	10	Conserve de roses, Q. S.	
Tannin,	10		

P. 100 pilules. — Une toutes les heures pendant un mois. (*Bouch.*)

PILULES ANTISCROFULEUSES DE BAUDELOCQUE.

Sulfure de mercure noir,	0,1	Ciguë,	0,1
Magnésie,	0,05		

P. une pilule. (*Bouch.*)

PILULES ANTISCROFULEUSES DE BAILLY.

Eponge calc.,	1,2	Baume de soufre,	0,5
Sulfate de potasse,	0,75	Sirop, Q. S.	

Pour faire des pilules de 15 ou 20 centigr. que l'on prend en 2 fois. On boit pardessus un verre d'eau de mer. (*Cad.*)

PILULES ANTISPASMODIQUES.

Musc,	1,2	Extr. d'opium,	0,6
Extr. de valériane,	1,2		

P. 16 pilules. (*Jourd.*)

PILULES ARABIQUES.

Mercure pur,	30	Agaric pulv.,	60
Sublimé corrosif,	30	Séné,	60
Pyrèthre pulv.,	60	Miel, Q. S.	

F. des pilules de 20 à 30 centigr.

On en fait prendre deux par jour.

La dose de sublimé corrosif, à moins d'admettre que, par la présence du mercure, il y ait formation de calomel, nous paraît trop forte.

Ces pilules font partie du *traitement arabique* conservé par tradition à Marseille, et que le docteur Payan a préconisé dans ces derniers temps comme curatif des accidents tertiaires de la syphilis. Les autres éléments de ce traitement assez étrange sont : un opiat, une tisane (V. *Opiat et Tisane arabiques*), un régime sec qui ne consiste qu'en galettes, noix, amandes torréfiées, figues et raisins secs.

PILULES ARSENICALES DE BOUDIN.

Arséniate de soude, 1 centig.

Faites dissoudre dans quelques gouttes d'eau distillée, et avec Q. S. de poudre de guimauve faites 20 pilules. (*Bouch.*)

Afin de ne pas effrayer les malades, le docteur Boudin emploie le terme *minéral* au lieu du terme arsenical, pour toutes les préparations à base d'arsenic.

PILULES ASIATIQUES.

Acide arsénieux,	0,05	Gomme arab.,	0,1
Poivre noir,	0,60	Eau, Q. S.	

Triturez longtemps l'acide arsénieux avec le poivre ; ajoutez la gomme et l'eau et faites une masse que vous diviserez en 12 pilules. (*Codex.*)

Une par jour dans la lèpre tuberculeuse. Augmenter la dose lentement. Fort usitées dans l'Inde dans le même cas.

PILULES ASTRINGENTES DE CAVARRA.

Tannin,	0,3	Sucre,	4
Gomme arab.,	0,6	Sirop simple, Q. S.	

1 à 4 matin et soir dans les relâchements divers. (*Bouch.*)

PILULES ASTRINGENTES DE CAPURON.

P. *alunées opiacées.*

Cachou,	12	Opium,	2
Alun,	6	Sirop de roses r., Q. S.	

Faites des pilules de 0,25. (*Guib.*)

Les *Pilules astringentes de Récamier* ne diffèrent pas de celles-ci.

PILULES ASTRINGENTES AVEC LE TANNIN.

Tannin,	0,3	Sucre,	4
Gomme arab.,	0,6	Sirop, Q S.	

Faites des pilules de 0,2. (*Ber.*)

PILULES ASTRINGENTES DE SAINTE-MARIE.

Conserve de roses,	60	Sang-dragon,	8
Copahu,	15	Calomel,	2

Faites des pilules de 0,3.

4 à 6 par jour dans la gonorrhée. (*Bouch.*)

PILULES BALSAMIQUES DE MORTON.

Cloporte pulv.,	68	Safran,	4
Gomme ammon.,	34	Baume de Tolu,	4
Acide benzoïque,	23	— de soufre an.,	23

Faites des pilules de 0,2. (*Codex.*)

PILULES DE BARTON.

Acide arsénieux,	0,1	Opium,	0,4
Savon méd.,	1,1		

Faites 36 pilules ; chacune contiendra un peu plus de 0,003 d'acide arsénieux. (*Soub.*)

Contre les fièvres intermittentes rebelles.

PILULES DE BELLADONE.

Extr. de suc dépuré de belladone,	1	Myrrhe,	2
		Ipécacuanha,	2

Faites 36 pilules. — Dans l'asthme. (*Bouch.*)

PILULES BÉNITES DE FULLER.

P. *aloétiques fétides.*

Aloès,	30	Safran,	4
Séné,	15	Macis,	4
Ase-fétide,	8	Sulfate de fer,	45
Galbanum,	8	Huile de succin,	4
Myrrhe,	15	Sirop d'armoise,	15

Faites S. A. des pilules de 0,2. (*Soub.*)

PILULES DE BRUCINE.

Brucine,	0,6	Conserve de roses,	2

Faites 34 pilules. (*Mag.*)

PILULES CALMANTES DE BELL.

Camphre, 4 Extr. de jusquiame, 8

Faites 24 pilules.

3 à 4 par jour. Dans l'ardeur d'urine.

PILULES DE CALOMEL COMPOSÉES.

Calomel, 1,2 Savon méd., 2,4
Ciguë, 2,4

Faites 24 pilules. — 1, puis 2, 3, 4, 5 et 6 par jour. Contre les engorgements chroniques du scrotum. (*Foy.*)

PILULES CAMPHRÉES OPIACÉES DE RICORD.

Camphre, 2,4 Gomme et sirop de
Extr. d'opium, 0,4 de sucre, Q. S.

Faites 16 pilules. — 4 à 5 par jour. Comme tempérant dans les inflammations du canal de l'urètre, les érections douloureuses et les irritations du col de la vessie. (*Foy.*)

PILULES CHALYBÉES.

Fer porphyrisé, 0,8 Aloès, 0,1
Cannelle, 0,6 Sirop d'armoise, Q. S.

Faites des pilules de 0,2. — 2 à 6 par jour. Dans la chlorose et comme emménagogue. (*Foy.*)

PILULES CONTRE LA CHLOROSE, DE CHOMEL.

Poudre de scille. 2, Fer porphyrisé, 4,
— de digitale, 2

Faites S. A. 40 pilules. — 2 à 6 par jour. Dans les cas d'albuminurie compliquée de chlorose. (*Bouch.*)

PILULES DE CHLORHYDRATE DE MORPHINE.

Chlorhydrate de morphine, 0,1 Thridace, 0,4
Guimauve, Q. S.

F. S. A. 8 pilules. — Une chaque soir. (*Bouch.*)

PILULES DE CHRESTIEN.

P. *aurifères*; P. *de chlorure d'or et de sodium*.

Chlorure d'or et de sodium, 0,5
Fécule de pomme de terre, 0,2
Gomme arabique, 4, Eau distillée, Q. S.

F. S. A. 120 pilules. (*Soub.*)

On connaît encore des pilules de Chrestien avec : cyanure ou oxyde d'or 0,05, extrait de daphné mézéréon 0,75 pour 15 pilules.

1, puis 2, 3 et plus par jour, dans les affections syphilitiques.

PILULES DE CITRATE DE FER.

Citrate de fer, 5 Miel, 1 Guimauve, Q. S.

P. 100 pilules. (*Bouch.*)

PILULES COCHÉES MINEURES.

P. *aloétiques scammonio-colocynthées*.

Aloès, 1 Coloquinte, 1
Scammonée, 1 Sirop de miel, Q. S.

Purgatif drastique. (*Guib.*)

PILULES DE CODÉINE.

Codéine, 0,2 Thridace, 0,2

F. avec Q. S. de poudre de guimauve 4 pilules. Une chaque jour. (*Bouch.*)

PILULES COLCHITIQUES.

Aloès, 4 Cannelle, 2
Colchique, 2 Scammonée, 0,6
Réglisse, 2 Alcool, Q. S.

F. des pilules de 0,15.

Contre la goutte, le rhumatisme. 3 à 6 par jour, en augmentant au besoin. (*Giord.*)

PILULES CONTRE LE CATARRHE VÉSICAL, DE GALL.

Copahu, 15 Térébenthine, 15 Magnésie, Q. S.

F. des pilules de 0,2. (*Foy.*)

3 à 4 le matin, autant à midi, et autant le soir.

PILULES CONTRE LA CHLOROSE, DE MARSHALL-HALL.

Aloès, 0,1 Sulfate de fer, 0,1

F. S. A. une pilule. 2 à 6 par jour.

L'auteur de cette préparation la regarde comme un spécifique.

PILULES CONTRE L'ÉPILEPSIE, DE FORGET ET DUPUYTREN.

Oxyde de zinc, 1 Castoréum, 0,2
Valériane, 1,5

F. 12 pilules. (*Bouch.*)

PILULES D'ERGOTINE DE BONJEAN.

Ergotine, 1,3 Réglisse pulv., Q. S.

F. 6 pilules à prendre dans la journée. Obstétrical et hémostatique.

PILULES CONTRE LE GOÎTRE, DE RIGHINI.

Charbon de corne de cerf, 15 Iodure de potassium, 3
Cannelle, 1
Gomme, 8 Sirop d'éc. d'orang, Q. S.

F. 30 bols. (*J. M. Ph.*)

PILULES CONTRE LA GONORRHÉE, DE DEFERMON.

Copahu, 30 Cubèbes, 12,
Magnésie calc., 4 Sirop diacode, Q. S
Opium pur, 0,2

P. faire des bols de 2 grammes chacun. On en porte la dose jusqu'à dix par jour. (*Foy.*)

PILULES CONTRE LES INCONTINENCES D'URINES, DE RIBES.

Extrait alcoolique de noix vomique, 0,4
Oxyde de fer noir, 4,

F. des pilules de 0,15. 3 par jour. (*Foy.*)

PILULES DE COPAHU.

Copahu officinal ou solidifié, Q. V.

F. des pilules de 0,3, qu'on roulera dans la magnésie carbonatée.

PILULES DE COPAHU, CUBÈBE ET TÉRÉBENTHINE, DE PUCHE.

Cubèbes,	90	Térébenthine cuite,	24
Copahu,	24		

F. 108 bols que vous gélatiniserez.

4 à 30 par jour en augmentant graduellement. Ils ne doivent être donnés qu'à partir du 25e ou 30e jour de l'invasion blennorrhagique.

En ajoutant 0,05 par bol de la masse des pilules de Vallet, on obtient les *bols ou pilules de copahu, cubèbes et térébenthine ferrugineux* de Puche. 4 à 16 par jour chez les sujets atteints d'atonie.

PILULES DE COPAHU, DE RIGHINI.

Copahu,	10	Ess. de sassafras,	0,5
Extr. de ratanhia,	3	Magnésie calc., Q. S.	

Mêlez et faites 40 bols. (*Foy.*)

PILULES DE CROTON-TIGLIUM.

Huile de croton,	0,1	Guimauve pulv., Q. S.	
Conserves de roses,	0,1		

F. 2 pilules. (*Guib.*)

PILULES, BOLS OU CAPSULES DE CUBÈBES.

On les fait du poids d'un gramme, ovoïdes et gélatinisées.

Les *Pralines-Dariès* ne sont pas autre chose, selon l'étiquette; cependant on suppose qu'elles contiennent un peu d'alun.

On peut lier la poudre de cubèbe en l'incorporant dans un peu de cire fondue. Les sirops lient mal; les mucilages durcissent trop. On pourrait encore employer de la térébenthine ou de la colophane fondue, mais alors ce n'est plus seulement le cubèbe qu'on emploie.

PILULES DE CUIVRE AMMONIACALES.

P. *cuivreuses*, P. *antiépileptiques*, P. *bleues des Allemands* (qu'il ne faut pas confondre avec les pilules bleues anglaises).

Sulfate de cuivre ammoniacal,	0,4	Mie de pain,	3
		Carb. d'amm. liq., Q. S.	

F. 18 pilules. (*Swéd.*)

PILULES DE CYANURE DE FER COMPOSÉES, DE JOLLY.

Bleu de Prusse pur,	1	Extrait d'opium,	0,05
Sulfate de quinine,	0,5	Conserve de roses, Q. S.	

F. S. A. 12 pilules.—Contre les névralgies de l'estomac et de la face. (*Bouch.*)

PILULES DE CYANURE DE MERCURE OPIACÉES, DE PARENT DUCHATELET.

Cyanure de mercure,	0,3	Mie de pain.	4,
Opium brut,	0,6	Miel, Q. S.	

Pour faire 96 pilules dont chacune contiendra 0,003 de cyanure mercuriel. (*Guib.*)

PILULES DE CYANURE DE POTASSIUM, DE BALLY.

Cyanure de potassium,	0,1	Sirop de gomme, Q. S.	
Amidon,	0,1		

Pour 4 pilules. (*Guib.*)

PILULES DE CYNOGLOSSE.

P. *d'opium composées*, P. *adoucissantes de Mésué*, P. *opiacées myrrho-cynoglosées.*

Ecorce de rac. de cynoglosse,	15	Oliban,	20
Sem. de jusquiame,	15	Safran,	6
Extr. d'opium,	15	Castoréum,	6
Myrrhe,	23	Sirop d'opium, Q. S.	

Faites une masse homogène que vous diviserez en pilules de 0,05, 0,1, 0,15 et 0,2. Elles contiennent le 8e de leur poids d'extrait d'opium. (*Codex.*)

Sédatif très-employé.

PILULES DÉPURATIVES DE DUCHESNE-DUPARC.

Sulfate de fer,	5	Quinquina,	8,
Aloès,	2,5	Sirop de miel, Q. S.	
Rhubarbe,	8,		

Pour 100 bols argentés. (*G. H.*)

PILULES DIURÉTIQUES DE DEBREYNE.

Digitale,	12	Scille,	6
Scammonée,	6	Extr. de genièvre, Q. S.	

P. 120 pilules. (*G. H.*)

PILULES DIURÉTIQUES HYDRAGOGUES.

Scille,	4	Scammonée,	4
Digitale,	4	Sirop de gomme, Q. S.	

F. 72 pilules.—Bouchardat signale ces pilules comme un remède souverain dans les hydropisies.

PILULES DIURÉTIQUES DE CRUVEILHIER.

Calomel,	1	Digitale,	0,25
Scille,	0,5	Sirop de nerprun, Q. S.	

F. 12 pilules. (*Bouch.*)

PILULES DE DUPUY CONTRE L'HYDROTHORAX.

Extr. de ményanthe,	6	Digitale pulv.,	4
Scille pulvérisée,	6	Asa-fœtida,	4

F. 108 pilules. (*Cad.*)

Préparation efficace et très-employée par les anciens praticiens.

PILULES DE DUPUYTREN.

P. *mercurielles gayacées.*

Extr. de gayac,	9,	Sublimé corrosif,	0,6
— d'opium,	0,8		

F. 60 pilules, dont chacune contient 1 centigr. de sublimé. (*Guib.*)

PILULES EMMÉNAGOGUES.

Oxyde noir de fer,	0,4	Safran,	0,8
Valériane,	0,8	Sirop d'armoise, Q. S.	

F. 8 pilules. (*Foy.*)

PILULES EMMÉNAGOGUES DE SICHEL.

Gomme ammoniaque,	4	Aloès,	1
Sous-carbonate de fer,	4		

F. 50 pilules. (*J. Ph.*)

BOLS D'ÉTAIN DE SWÉDIAUR.

Ecorces d'oranges confites,	2	Poudre d'étain,	1
		Sirop, Q. S.	

F. des bols de 0,4. Anthelmintique.

PILULES ÉTHIOPIQUES.

P. *de mercure sulfuré antimoniales.*

Sulfure noir de merc.,	2	Résine de gayac,	1
Antimoine métalliq.,	1	Extr. de salsepareille,	2

F. des pilules de 0,15. (*Wurt.*)
Gales rebelles, teigne, dartres.

PILULES D'EXTRAIT DE NOIX VOMIQUE, DE FOUQUIER.

Extrait alcoolique de noix vomique, 4
Poudre de guimauve, Q. S.

Divisez en 36 pilules. (*Bouch.*)

Dose : d'abord 1, puis 2, 3 et plus, dans la paralysie.

PILULES FÉBRIFUGES DE DESBOIS DE ROCHEFORT.

Bolus ad quartanam.

Quinquina,	30	Carb. de potasse,	4,
Émétique,	0,8	Sirop d'absinthe,	60,

F. S. A. 60 bols à prendre dans les vingt-quatre heures. (*Foy.*)

PILULES FÉBRIFUGES DE MARC.

Valériane, 8 Sulfate de fer, 4 Miel, Q. S.

F. S. A. 8 bols. — 1 toutes les deux heures qui séparent les deux accès. (*Bouch.*)

PILULES FÉBRIFUGES DE MEITZINGER.

Quinquina,	15,	Soufre doré d'antim.,	2
Carb. de potasse,	4,	Extr. de ményanthe,	4
— d'ammoniaq.,	2,	— d'absinthe,	4
Sel végétal,	4,	— de persil, Q. S.	

F. une masse à diviser en pilules de 15 centigr. (*Encycl. m.*)

PILULES FERRUGINEUSES D'ANDRAL.

Digitale pulv.,	0,6	Thridace,	2
Limaille de fer,	2,	Miel, Q. S.	

Pour 36 pilules. 2 à 3 par jour à doses croissantes dans la chlorose. (*Encycl. m.*)

PILULES FERRUGINEUSES DE BLAUD.

Sulfate de fer,	16	Gomme adraganthe,	2
Carb. de potasse,	16		

Triturez les deux sels ensemble, et lorsqu'ils sont devenus liquides, ajoutez-y la gomme et divisez promptement la masse en 96 pilules.

Quand la masse devient trop dure pour pouvoir être roulée, on lui donne la consistance voulue à l'aide de quelques gouttes d'eau. (*Guib.*)

M. Adorne a proposé une modification aux pilules de Blaud, qui consiste à remplacer la gomme adraganthe par de la poudre de guimauve, et à couvrir les pilules en dragées.

Une autre modification consiste à faire dessécher les sels et à faire la masse pilulaire avec du miel.

Préparation très-efficace et très-employée.

PILULES FERRUGINEUSES, DE VALLET.

P. *de proto-carbonate de fer.*

Sulfate de fer pur,	100	Miel fin,	60
Carb. de soude crist.,	120	Eau, Q. S.	

On fait dissoudre à chaud le sulfate dans l'eau, privée d'air par l'ébullition et sucrée préalablement avec 1/16 de son poids de sirop de sucre. On fait dissoudre de la même manière le carbonate. On filtre séparément les deux liqueurs ; on les réunit dans un flacon, on agite ; on laisse reposer ; on décante le liquide qui surnage le précipité de *proto-carbonate de fer* qui s'est formé, et on le remplace par de nouvelle eau privée d'air et sucrée.

On continue ainsi les lavages jusqu'à ce que l'eau n'enlève plus ni sulfate de fer ni carbonate de soude ; alors on jette le magma sur une toile serrée, imprégnée de sirop de sucre. On l'exprime fortement et on le mélange au miel préalablement fondu au feu. On concentre le mélange très-promptement au bain-marie jusqu'en consistance pilulaire. Les proportions ci-dessus sont pour 600 pilules que l'on enferme dans des flacons fermés. (*Guib.*)

M. Vallet argente ses pilules.

Les pilules de Vallet se conservent assez longtemps sans se peroxyder. Ces pilules jouissent d'une grande efficacité contre la chlorose. Dose, 2 à 10 pilules par jour.

PILULES FONDANTES DE BURDACH.

Aloès, calomel, savon méd. ãã P. E.

Faites des pilules de 0,1.

PILULES DE FOTHERGILL.

Aloès,	30	Extr. de coloquinte,	30
Scammonée,	30	Antimoine diaphor.,	1,3

Faites des pilules de 0,1. (*Rem. pat. angl.*)
Maladies cutanées.

PILULES DU DOCTEUR FRANCK.

Grains de santé.

Aloès,	100	Rhubarbe,	25
Jalap,	100	Sirop d'absinthe, Q. S.	

F. des pilules de 0,1 argentées. (*Cad.*)
1 à 12 dans une cuillerée de soupe ou de potage.

Au dire de M. Guibourt, les *fameux grains de santé du docteur Franck* ne seraient formés que d'aloès et de suc de réglisse dissous à chaud et évaporés en consistance pilulaire. D'autres y font entrer du fiel de bœuf, de l'émétique, etc.

Elles se délivrent en boîte et demi-boîte,

PILULES DE GOMME AMMONIAQUE SAVONNEUSES.

Gomme ammoniaque, Rhubarbe ãã P. E.
Savon médicinal.

Faites des pilules de 0,15.

PILULES DE GOMME-GUTTE COMPOSÉES.

Gomme-gutte,	4	Gingembre,	2
Aloès,	6	Savon,	8

F. S. A. (*Lond.*)

PILULES DE GOUDRON.

Goudron,	15	Réglisse,	30
Baume du Pérou,	15	Iris,	10

Faites une masse pilulaire. (*Sard.*)

PILULES DE GRIFFITH.

P. *de fer composées.*

Myrrhe,	8	Sulfate de fer,	4
Carb. de soude,	4	Mélasse,	4

Faites une masse pilulaire. (*Lond.*)

Préconisées par les Anglais dans la phthisie tuberculeuse.

PILULES HYDRAGOGUES DE BONTIUS.

P. *de Lemort.*

Aloès,	30	Gomme ammon.,	30
Gomme-gutte,	30	Vinaigre blanc,	180

Traitez les substances à chaud une première fois avec la moitié du vinaigre, puis une seconde avec le reste; passez et faites évaporer au bain-marie jusqu'en consistance pilulaire. Divisez en pilules de 0,2. (*Codex.*)

PILULES IMMORTELLES.

Aloès,	5	Emétique,	1
Jalap,	10	Sirop de gomme,	Q. S.

Faites 72 pilules. (*Bouch.*)

PILULES INCISIVES EXPECTORANTES.

Scille,	10	Beurre de cacao,	15
Ipécacuanha,	10	Sirop de gomme,	Q. S.
Extr. de belladone,	2		

Faites des pilules de 0,15. Une matin et soir dans le catarrhe chronique. (*Bouch.*)

PILULES D'IODHYDRARGYRATE D'IODURE DE POTASSIUM, DE PUCHE.

Bi-iodure de mercure,	0,4	Sucre de lait,	3
Iodure de potassium,	0,4	Mucilage,	Q. S.

Faites 32 pilules recouvertes de gélatine. Celle-ci doit être très-épaisse au moment où on l'applique. (*Jourd.*)

1 à 4 par jour dans la syphilis compliquée de scrofules.

PILULES D'IODURE D'ARGENT, DE PATTERSON.

Iodure d'argent, 0,2 Conserves de roses, Q. S.

F. S. A. 20 pilules. Contre la gastralgie et les syphilides.

L'iodure d'argent n'a pas l'inconvénient de donner à la peau une teinte bistrée comme le nitrate.

PILULES D'IODURE D'ARSENIC, DE THOMSON.

Iodure d'arsenic,	0,05	Extr. de ciguë,	1,2

F. 10 pilules. Une toutes les huit heures contre le cancer du sein, la lèpre. (*Bouch.*)

PILULES D'IODURE DE PLOMB, DE COTTEREAU.

Iodure de plomb,	2	Conserves de roses,	Q. S

F. 144 pilules. Scrofules, tumeurs squirrheuses. (*Bouch.*)

PILULES DE LACTATE DE FER.

Lactate de fer, 1 Guimauve, 1 Miel, Q. S.

Pour 20 pilules. (*Cap.*)

PILULES DE LACTUCARIUM.

Lactucarium,	5	Guimauve,	Q. S.

F. 50 pilules. Une chaque soir comme hypnotique. (*Bouch.*)

PILULES DE MADAME STÉPHENS CONTRE LA PIERRE.

Remède de madame Stéphens.

Coquilles d'œufs calcinées, savon noir, Q. S.

F. des pilules de 0,2. (*Lond.*)

PILULES MARTIALES DE SYDENHAM.

Fer porphyrisé,	10	Extr. d'absinthe,	Q. S.

F. des pilules de 0,3. (*Guib.*)

PILULES DE MÉGLIN.

Extr. de jusquiame,	30	Oxyde de zinc,	30
— de valériane,	30		

Pour des pilules de 0,15. (*Codex.*)

Antihystérique fréquemment employé.

PILULES DE MERCURE.

P. *bleues*, P. *mercurielles simples.*

Mercure,	8	Conserve de roses,	12

Eteignez le mercure et ajoutez :

Poudre de réglisse, 4

F. des pilules de 0,15. (*Lond.*)

PILULES DE MERCURE ALBUMINÉ.

Mercure albuminé,	6,	Extr. d'opium,	0,5
Aloès,	0,5	de salsepareille,	2,

F. 40 pilules. (*Jourd.*)

PILULES DE MERCURE ANIMALISÉ.

Mercure animalisé,	4	Guimauve,	4

F. avec S. Q. de sirop 72 pilules. (*Bouch.*)

PILULES MERCURIELLES.

P. *de Belloste*, P. *mercurielles purgatives*, P. *mercurielles scammonio-aloétiques.*

Mercure,	23	Miel,	Q. S.

Pour éteindre complétement le mercure; alors ajoutez :

Aloès,	23	Scammonée,	8
Rhubarbe,	12	Poivre noir,	4

F. S. A. des pilules de 0,2. (*Codex.*)

Chaque pilule contient 0,05 de mercure, 0,05 d'aloès, et 0,02 de scammonée.

Une à quatre pilules dans les maladies syphilitiques et dartreuses.

Pilules célèbres dont la formule fut longtemps tenue secrète par le chirurgien Belloste lui-même, et ensuite par sa famille.

Les *pilules de Barberousse* et les *pilules napolitaines de Renou* ou *Renaudot* ne sont que des variantes.

PILULES MERCURIELLES DE HAHNEMANN.

Mercure soluble de Hahnemann, 0,5
Extrait de réglisse, 10,

F. 100 pilules contenant chacune 0,005 de mercure soluble. (*Guib.*)

Les proportions ne sont pas les mêmes dans toutes les pharmacopées.

PILULES MERCURIELLES DE LAGNEAU.

P. *d'onguent mercuriel.*

Onguent mercuriel, 15 Guimauve pulv., Q. S.

F. 144 pilules dont chacune contiendra 0,05 de mercure. 3 à 12 par jour.

PILULES MERCURIELLES DE MOSCATI.

Mercure soluble de Moscati, 2,5 Extr. d'opium, 0,6 de quinquina, 8,

Faites 20 pilules. (*Bor.*)

PILULES MERCURIELLES DE PLENCK.

P. *mercurielles cicutées.*

Mercure, 1 Miel, 2

Éteignez le métal et ajoutez :

Guimauve pulv., 2 Extr. de ciguë, 1

Faites des pilules de 0,1.

Cette formule, qui est de M. Planche, est une modification de l'originale que l'on trouve dans le *Dispensaire universel* de Reuss.

PILULES MERCURIELLES DE SÉDILLOT.

P. *mercurielles savonneuses.*

Onguent mercuriel, 3 Réglisse pulv., 1
Savon méd., 2

Faites des pilules de 0,2; chacune contient 0,05 de mercure. (*Guib.*)

PILULES DE MORRISON.

P. *végétales de Morrison.*

Ces pilules sont de deux espèces, étiquetées n° 1 et n° 2. L'analyse a fait découvrir dans le n° 1 de la gomme-gutte en petite quantité, une substance soluble dans l'éther très-âcre, de l'aloès en grande proportion, une poudre inerte, de la crème de tartre.

Les pilules n° 2 contiennent de la gomme-gutte en forte proportion, de l'aloès en moindre quantité que dans les précédentes, une poudre inerte, de la crème de tartre et peut-être de la scammonée. (*J. M. Ph.*)

Dans le formulaire de Bouchardat on trouve la formule suivante :

Aloès, 1 Gomme-gutte, 1
Résine de jalap, 1 Rhubarbe, 1
Extr. de coloquinte, 1 Myrrhe, 2

Faites 50 pilules. 1 à 4 par jour comme purgatif drastique.

Mais cette formule est fautive; nous croyons être certains qu'il y entre de la crème de tartre.

PILULES DE MONÉSIA.

Extr. de monésia, Q. V.

Faites des pilules de 0,1.—5 à 10 par jour.

PILULES MUSQUÉES DE HUNTER.

Musc, 0,75 Camphre, 0,25

Triturez avec Q. S. d'alcool et ajoutez :

Conserve de roses, Q. S.

Faites 12 pilules. (*Bouch.*)

PILULES NAPOLITAINES DE MARTIN-SOLON.

Ong. mercuriel, 5 Extr. d'opium, 2
Extr. de ciguë, 3 Savon et ciguë pulv., Q. S.

Faites 100 pilules. Syphilis constitutionnelle, dartres (*Bouch.*)

Ce sont les pilules de Sédillot additionnées.

PILULES NARCOTIQUES DE BARTHEZ ET BILLIET.

Extr. d'opium, 0,2 Thridace, 0,3
— de belladone, 0,2 Poudre de guim., Q. S.

F. S. A. 24 pilules. 3 par jour et plus dans les cas de chorée extrême chez les enfants de dix ans.

PILULES DE NITRATE D'ARGENT.

P. *antiépileptiques*, P. *lunaires.*

Nitrate d'argent, 0,05 Mie de pain, 4,

Faites 16 pilules. (*Guib.*)

PILULES DE NITRATE D'ARGENT DE MÉRAT.

Extr. d'opium, 1, 20 Musc, 0,75
Camphre, 1,50 Nitrate d'argent, 0,10

Faites 30 pilules. (*Guib.*)

Contre la danse de Saint-Guy, l'épilepsie.

PILULES NITRÉES CAMPHRÉES.

P. *tempérantes.*

Nitre, 4 Camphre, 2 Conserve de roses, 2

Faites des pilules de 0,2. (*Guib.*)

Dans la blennorrhagie douloureuse.

PILULES ORIENTALES.

Opium pur. Muscade.
Safran. Cardamome ãã P. E.
Cannelle. Sirop de fl. d'or., Q. S.

Pour faire des pilules de 0,15. (*Cad.*)

2 ou 3 avant le coucher pour procurer un doux sommeil.

PILULES DE PETER.

Aloès, 100 Gomme-gutte, 100
Jalap, 100 Calomel, 60
Scammonée, 100

Faites des pilules de 0,2. Purgatif drastique. (*Bouch.*)

PILULES DE PLUMMER ✠.

P. *altérantes*, P. *antidartreuses*, P. *de proto-chlorure de mercure et de soufre doré d'antimoine.*

Soufre doré d'antimoine.	Calomélas āā P. E.
	Suc de réglisse, Q. S.

Faites des pilules de 0,1. (*Rad.*)

Guibourt remplace le suc de réglisse par l'extrait de fumeterre.

Maladies dartreuses et syphilitiques.

PILULES DE PLUMMER, COMPOSÉES.

Soufre doré d'ant.,	2	Rés. de gayac,	4
Calomel,	2	Mucil. de gomme ar.,	Q. S.

Faites des pilules. (*Edimb.*)

PILULES DE PROTO-CHLORURE DE MERCURE.

P. *mercurielles mineures d'Hoffmann.*

Calomélas,	2,	Mie de pain,	2,

Faites avec eau Q. S. 60 pilules. (*Guib.*)

PILULES DE PROTO-IODURE DE MERCURE.

Proto-iodure de mercure,	0,5	Rob de sureau,	2,
		Réglisse,	Q. S.

Faites 50 pilules. (*Bouch.*)

PILULES DE PROTO-IODURE DE MERCURE, DE BIETT.

Proto-iodure de merc.,	1	Thridace,	4

Pour faire 100 pilules. Syphilides.

PILULES DE PROTO-IODURE, DE RICORD.

Proto-iod. de mercure,	3	Extr. d'opium,	1
Thridace,	3	de ciguë,	6

Faites 60 pilules. (*Bouch.*)

PILULES DE PROTO-IODURE DE FER, DE DUPASQUIER.

Iode,	8	Eau distillée,	25
Limaille de fer,	15		

Préparez comme la solution officinale, puis filtrez et versez dans une cuillère de fer non étamée ; ajoutez ensuite :

Miel de Narbonne, 20

Faites évaporer rapidement jusqu'à consistance de sirop clair, alors ajoutez :

Gomme adraganthe pulvérisée, 12

Divisez la masse en 100 pilules.

PILULES PURGATIVES DE M. CHASSAIGNE DE BEAUSÉJOUR.

Extr. de coloquinte,	75	Savon méd.,	60
Poud. de gom.-gutte,	75	Sir. de gingemb.,	Q. S.
Calomel,	50		

Faites des pilules. (*Brevet d'importation.*)

PILULES PURGATIVES DE LA HORSE.

Aloès,	500	Savon,	120
Gomme-gutte,	60	Huile d'anis,	15

Faites des pilules de 0,2. (*Rem. pat. angl.*)

PILULES DE RHUBARBE MAGNÉSIÉES.

Rhubarbe,	8	Extr. de gentiane,	Q. S.
Magnésie calc.,	8		

Faites des pilules de 0,25.

PILULES DE RHUBARBE SAVONNEUSES.

Rhubarbe, 4 Savon méd., 1 Sirop, Q. S.

Faites 15 pilules. (*Esp.*)

PILULES DE RUFUS.

P. *d'aloès et de myrrhe*; P. *d'aloès safranées.*

Aloès,	4	Safran,	1
Myrrhe,	2	Sirop d'absinthe,	Q. S.

F. S. A. des pilules de 0,2. (*Cad.*)

Toniques, stomachiques et purgatives.

PILULES DE SAVON.

Savon médicinal,	125	Poudre de racine	
Nitrate de potasse,	4	de guimauve,	15

F. S. A. des pilules de 0,2 roulées dans la poudre d'amidon. (*Codex.*)

PILULES DE SCILLE ET DE GOMME AMMONIAQUE.

Scille,	45	Oxym. scillitiq.	Q. S.
Gomme ammoniaq.,	15		

Faites des pilules de 0,2. (*Guib.*)

PILULES DE SCILLE ET DE GOMME AMMONIAQUE SAVONNEUSES.

Scille,	4	Gingembre,	12
Gomme ammoniaque,	8	Savon,	12

F. avec Q. S. de sirop des pilules de 0,1. (*Cad.*)

PILULES DE SCILLE ET D'IPÉCACUANHA.

Scille,	4	Ipécacuanha,	90
Gomme ammoniaque,	4	Mucilage,	Q. S.

F. une masse. (*Lond.*)

PILULES DE SEIGLE ERGOTÉ.

Seigle ergoté,	2,	Sirop de gomme,	Q. S.
Extrait d'opium,	0,02		

Faites 6 pilules. — Leucorrhée. (*Bouch.*)

PILULES DE SPEEDIMAN.

Aloès,	5	Extr. de camomille,	5
Myrrhe,	5	Ess. de camomille,	1
Rhubarbe,	5		

Faites des pilules de 0,2. Purgatif, tonique. (*Bouch.*)

PILULES STIMULANTES DE SWÉDIAUR.

Moutarde,	2	Cannelle,	0,2
Carvi,	0,2	Sirop de gingembre,	Q. S.

F. S. A. un bol. Dans la paralysie. (*Cad.*)

PILULES STOMACHIQUES DE PARMENTIER.

Magnésie calc.,	0,4	Cannelle,	0,15
Safran,	0,3	Sirop simple,	Q. S.

F. S. A. un bol. (*Cad.*)

PILULES DE STRYCHNINE.

Strychnine, 0,1 Conserve de roses, Q. S.

Divisez en 24 pilules. 1 à 2 matin et soir dans la paralysie. (*Mag.*)

PILULES DE STYRAX.

Styrax liquide, 30 Éc. d'orang. am. pulv., Q. S.

Faites des pilules de 0,3. — 3 matin et soir. Dans la blennorrhée et la leucorrhée chronique. (*Guib.*)

PILULES SUDORIFIQUES.

Rés. de gayac, 4 Émétique, 0,2
Camphre, 4 Extr. de douce-amère, Q. S.

F. des pilules de 0,2. (*Bor.*)

PILULES SUÉDOISES.

Calomel, 6 Ethiops min., 4
Kermès min., 4 Mie de pain, Q. S.

F. 144 pilules. (*Guib.*)

PILULES DE SULFATE DE MORPHINE.

Sulfate de morphine, 1 Guimauve, Q. S.
Conserve de roses, 4

F. 36 pilules. Une chaque soir. (*Bouch.*)

PILULES DE SUBLIMÉ CORROSIF.

Sublimé corrosif, 1,25 Farine de froment, 12
Alcool, 8, Eau distillée, Q. S.

Faites 160 pilules contenant chacune 0,006 de sublimé. (*Jourd.*)

Guibourt indique seulement sublimé et mie de pain.

Les *Pilules majeures de Hoffmann* sont la même chose en somme. Il en est encore de même pour les *pilules de sublimé au gluten* de quelques pharmacopées. Les pilules *antisyphilitiques de Cullerier* ont la même formule ; mais elles contiennent chacune trois milligrammes de sublimé en sus.

PILULES DE SULFATE DE QUININE.

Sulfate de quinine, 0,6 Extr. d'absinthe, Q. S.

Faites 6 pilules. (*Bouch.*)

PILULES DE SULFURE DE POTASSE.

Sulfure de potasse, 1 Baume du Pérou, 5
Savon médic., 5 Guimauve, Q. S.

F. S. A. 30 pilules.—2 à 10 par jour dans les maladies cutanées. (*Bouch.*)

On pourrait gélatiniser ces pilules.

Les *Grains sulfureux d'Enghien* sont préparés avec un mélange représentant l'eau d'Enghien, recouverts d'une couche de gomme et d'amidon, puis dorés.

PILULES TARTARÉES DE SCHROEDER.

Aloès, 125 Sulfate de fer, 15
Gom. ammoniaque, 45 Extr. de safran, 15
Acétate de potasse, 30 Teint. de fer tart., Q. S.
Extr. de gentiane, 23

Faites des pilules de 0,3. Les fièvres, l'ictère, les obstructions, la chlorose. (*Cad.*)

PILULES DE TÉRÉBENTHINE, DE FAURÉ.

Térébenth. de Bordeaux, 10 Magnésie calc., Q. S.

F. des pilules de 0,3. (*Bouch.*)

PILULES DE THRIDACE.

Thridace, 4 Réglisse pulv., Q. S.

F. 18 pilules. — 1 chaque soir. (*Bouch.*)

PILULES TONIQUES DE MOSCOU.

P. d'Huln.

Extr. de colombo. Extr. de bile de bœuf āā, 8
— de gentiane. Gentiane, Q. S.
— de quassie a.

Faites des pilules de 0,2. — 1 ou 2 après dîner. (*Jourd.*)

PILULES TONIQUES DE BACHER.

P. alcalines myrrho-elléborées.

Ellébore noir, 500 Alcool à 56°, 2000
Carb. de potasse, 125 Vin blanc, 2000

Faites digérer ensemble l'ellébore, le carbonate et l'alcool pendant 12 heures, passez avec expression, versez le vin sur le résidu, laissez macérer pendant 24 heures, puis portez à l'ébullition et passez. Réunissez les liqueurs, filtrez, évaporez-les en extrait. Prenez alors :

Extr. ci-dessus, 60 Chardon bénit en
Myrrhe, 60 poudre, 30

F. S. A. des pilules de 0,2. (*Codex.*) Dans l'hydropisie.

PILULES VERMIFUGES.

Semen-contra, 10 Extr. d'absinthe, Q. S.
Calomélas, 5

F. des pilules de 0,2. — Deux pour les enfants de 4 ans et dix pour les adultes. (*Bouch.*)

PILULES VERMIFUGES AVEC L'ÉCORCE DE GRENADIER.

Poudre d'écorce de rac. de grenadier, 4 Huile de croton, 0,2
Asa-fétide, 2, Sirop d'éther, Q. S.

F. S. A. 15 bols. — 5 par jour ; contre le tænia. (*Jourd.*)

PILULES VERMIFUGES AVEC LA FOUGÈRE.

Fougère mâle, 15 Calomélas, 4
Rhubarbe, 8 Sirop d'absinthe, Q. S.
Semen-contra, 15

F. S. A. 12 bols. (*Spiel.*)

PILULES VERMIFUGES DE PESCHIER.

Extrait éthéré de fougère mâle, 1,25 Fougère mâle pulv., 0,6
Conserve de roses, Q. S.

F. 12 pilules.

PIMENTS.

On connaît sous ce nom différentes substances d'une saveur âcre et chaude.

1° *Piment de la Jamaïque*, *Piment des Anglais*, *Toute épice*, *Poivre de la Jamaï-*

que ✠. Ce sont les fruits desséchés du *Myrtus pimenta* (Myrtinées), qui croît à la Jamaïque. Ils sont sous forme de petites baies d'un gris rougeâtre, ridées, un peu plus grosses que le poivre ordinaire; leur odeur tient de celle de la cannelle et du girofle.

2° *Piment tabago* ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est plus gros. Il paraît provenir du même arbre, mais d'une localité différente. Il est moins estimé.

3° *Piment des jardins*, *Piment enragé*, *Poivre de Guinée*, *d'Inde* ou *d'Espagne*, *Corail des jardins*; *Capsicum annuum* et *frutescens* (Solanées.) La plante est originaire de l'Inde; mais elle est cultivée aujourd'hui dans toute l'Europe. Le fruit est rouge, luisant, allongé, pointu, gros comme le pouce, trigone et d'une saveur très-âcre et brûlante. Dans son intérieur, il contient un grand nombre de semences plates, blanchâtres. L'âcreté du piment est attribuée à la capsicine.

Excitant plutôt culinaire que médical.

4° *Piment royal*, *Galé odorant*, *Myrte bâtard*; *Myrica gale*. (Amentacées.) Les fruits sont employés comme le poivre. Ils contiennent une huile grasse solide, nommée *Cire* ou *Beurre de galé*.

PISSENLIT.

Dent de lion; *Taraxacum dens leonis*. (Synanthérées.)

Petite plante humifuse, à suc laiteux, que tout le monde connaît. On emploie la racine et les feuilles ✠.

Tonique, fondant, apéritif, employé surtout dans les obstructions viscérales. L'extrait est la forme la plus usitée.

PISTACHES.

Ce sont les semences du *Pistacia vera* (térébinthacées), arbre originaire de l'Asie, et cultivé dans le midi de la France.

Ces semences, grosses comme des haricots, trigones, sont pourpres au dehors, vertes au dedans, et d'une saveur amandée agréable.

Elles entrent dans le looch vert. On peut en extraire une huile fixe.

PIVOINE.

Pivoine mâle; *Pæonia officinalis*. (Renonculacées.)

Plante vivace, cultivée dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs.

La racine sèche du commerce est grosse comme le doigt, blanchâtre, dure, fusiforme, d'une odeur et d'une saveur sensibles.

Les fleurs ✠ (*Roses bénites*, *Roses royales*), sont grandes et rouges. On prépare avec un hydrolat, un sirop.

Les semences, d'abord rouges, sont noires arrivées à maturité. On en faisait autrefois des colliers pour les enfants pour prévenir les convulsions.

Vantée jadis contre les spasmes, l'hydropisie, l'épilepsie, les convulsions, l'hystérie, la pivoine est aujourd'hui tombée dans l'oubli.

PLANTAINS.

Différents plantains sont ou ont été employés en médecine.

1° *Plantain commun*, *Grand Plantain*; *Plantago major*; 2° *Petit Plantain*; *Plantago lanceolata*; 3° *Plantain moyen*; *Plantago media*. (Plantaginées.) Toutes plantes fort communes dans les prés et reconnaissables à leur inflorescence en massue. Ils passent pour de légers astringents. La première espèce sert à préparer un hydrolat employé en collyres.

Le *Psyllium*, semences du *Plantain des sables*; *Plantago psyllium*, qui sont noires et grosses comme des puces, ce qui a valu à la plante le nom d'*Herbe aux puces*, contiennent un mucilage abondant que l'on utilise quelquefois en collyres.

On a encore employé sous le nom de *Plantain d'eau*, de *Flutrau*, une plante d'une autre famille, l'*Alisma plantago* (alismacées). La racine a été préconisée contre la rage.

PLATINE.

Or blanc, *Petit Argent*; *Platina*.

Métal solide, blanc, très-dur et presque infusible. On a vanté ses préparations à l'égal de celles d'or dans les maladies syphilitiques. Inusité.

PODOPHYLLE.

Podophyllum peltatum. (Podophyllées.)

Plante américaine dont la racine, grosse comme le doigt, et à la dose de 1 gramme, est, dit-on, un excellent purgatif.

POIS DIVERS.

1° *Pois chiches*, *Garvance*, *Pesette*; *Cicer arietinum*. (Légumineuses.) Les feuilles, qui contiennent de l'acide oxalique, étaient jadis employées en décocté comme diurétiques et lithontriptiques.

2° *Pois à gratter* ou *velus*; *Stizolobium pruriens*. (Légumineuses.) Le fruit est, dit-on, anthelmintique. Les poils rougeâtres qui le recouvrent, appliqués sur la peau, y causent une démangeaison des plus insupportables.

La *farine de pois ordinaire* est quelquefois employée en cataplasmes.

POIS A CAUTÈRES.

Ce sont de petites boules, le plus généralement faites avec la racine d'iris de Florence, que l'on introduit dans les cautères pour dilater les chairs et entretenir la suppuration.

On en prépare aussi en orangettes, en marrons d'Inde, en ivoire, en cire jaune ou blanche et en différentes compositions auxquelles on ajoute quelquefois des substances irritantes, telles que le garou, l'euphorbe, les cantharides. Pour les rendre désinfectants, on y fait entrer du charbon.

Les pois suppuratifs de Wislin et de Gray sont, selon Foy, des pois d'orange macérés dans une teinture de garou.

Quelques personnes se servent encore des pois ordinaires secs.

POIVRES.

1° *Poivre commun* ou *noir*. C'est le fruit du *Piper nigrum* (Pipéritées), arbrisseau sarmenteux de l'Inde. Le *Poivre blanc* n'est pas autre chose que le noir décortiqué.

Il contient un principe particulier; le *Pipérin*. Il entre dans les pilules asiatiques; comme rubéfiant, dans des cataplasmes. La pommade de poivre a été employée contre la teigne.

2° *Poivre long; Piper longum.* Les fruits sont très-petits et forment, par leur réunion, un épi cylindracé, noirâtre, ligneux, de la grosseur d'une plume d'oie et d'une saveur âcre et brûlante. Ses propriétés sont celles du précédent.

Les feuilles du *Bétel*; Piper bétel, sont employées comme masticatoire dans toute l'Asie.

POLYPODE.

Polypode de chêne, *Fougère douce*; *Polypodium vulgaris.* (Fougères.)

Le rhizôme, improprement appelé racine, est gros comme une plume d'oie, rameux, denticulé, roussâtre, et d'une saveur sucrée mêlée d'âcreté.

Anticatarrhal peu employé aujourd'hui.

POLYGALES.

1° *Polygale amer*; *Polygala amara* (Polygalées). Sa racine est fibreuse, inodore, amarescente. On lui substitue souvent la racine du *polygala vulgaris*. Amer, tonique, béchique. Inusité.

2° *Polygale de Virginie*; *Polygala seneka* ✲. La racine est grise, menue, tortueuse et remarquable par une côte saillante qui la parcourt dans toute sa longueur. Son odeur est faiblement nauséeuse et sa saveur âcre et amère. Il contient de la *Sénégine*.

Excitant, diurétique, incisif et béchique à faible dose; purgatif et émétique à haute dose. On en fait des infusés, une poudre, un extrait, un sirop, une teinture. Dose de la poudre, de 5 à 20 décigrammes.

POMMADES.

Liparolés H. *et* G.; *Stéarolés* Ch.

Médicaments externes d'une consistance molle, et composés de graisses chargées de différents principes médicamenteux. Elles ne contiennent pas de substances résineuses, ce qui les distingue des onguents, avec lesquels, par habitude, on les confond encore quelquefois.

Le corps gras employé est généralement l'axonge. On les prépare 1° par simple mélange de l'axonge avec les substances réduites en poudre fine, ou dissoutes dans une petite quantité d'un liquide approprié. (Nous recommandons cette dernière méthode, surtout pour les matières salines.) Dans ce cas, on commence par mettre ces dernières dans le mortier, et on y ajoute peu à peu, surtout dans le commencement, le corps gras. Dans quelques officines, au lieu de mortier on se sert d'un porphyre ou d'une glace très-épaisse, et l'on broie. Lorsqu'on a employé de l'eau pour dissoudre la substance, il arrive quelquefois que la pommade n'est pas unie; on lui donne l'homogénéité nécessaire par l'addition de quelques gouttes d'huile d'amandes douces. Lorsqu'on opère sur une grande quantité de matières, il est quelquefois avantageux de faire ramollir au feu l'excipient graisseux, et d'y ajouter les poudres en les faisant tomber à l'aide d'un tamis. On peut aussi, dans ce cas, se servir d'un bistortier à manche très-long, dont la partie supérieure passe dans un anneau cloué au plafond. 2° Par solution. Ce sont les mêmes règles à suivre que pour les huiles médicinales. 3° Par combinaison chimique. La préparation en sera donnée à leurs articles respectifs.

Les pommades officinales doivent être conservées à l'abri de la chaleur.

Lorsqu'on délivre les pommades, on recouvre les pots qui les contiennent d'une carte arrondie, puis d'un papier; mais bientôt ces épaisseurs sont traversées et salies par la pommade. On évite cet inconvénient en plaçant sous la coiffe en papier soit du parchemin ou de la baudruche que l'on a préalablement ramollie par l'eau, soit une feuille d'étain. On lisse la surface de la pommade en renversant les pots au-dessus

de la flamme d'une lampe à alcool, et redressant promptement.

Deschamps, dans un travail sur les pommades, propose de remplacer les graisses ordinaires, qui rancissent très-vite, et par conséquent changent la nature des médicaments, par de l'*axonge benzinée*, qu'il fait préparer ainsi :

Benjoin concassé, 120 Axonge, 3000

Chauffez au bain-marie pendant 2 ou 3 heures, passez à travers un linge, et agitez pendant le refroidissement; ou bien par l'*axonge populinée*, dont voici la formule :

Bourg. de peuplier, 500 Axonge, 3000 Eau, 250

Chauffez jusqu'à ce que l'humidité soit dissipée, passez à travers un linge, et agitez jusqu'à refroidissement.

Ces deux graisses se conservent parfaitement; et les pommades faites avec celles de Régent, de Lyon, d'iodure de potassium, mercurielles, etc., se conservent aussi fort bien.

La graisse benzinée convient pour les pommades blanches, et la graisse populinée pour les autres.

Le mot pommade, dans l'origine, était appliqué à des préparations cosmétiques de bonne odeur, dans lesquelles on faisait entrer des pommes. Cette dénomination est donc aujourd'hui impropre. Quoi qu'il en soit, les pommades sont des médicaments destinés à frictionner la peau, à panser les plaies, etc. C'est une forme très-employée.

POMMADE D'ACÉTATE DE MORPHINE.

P. *Calmante.*

Acétate de morphine, 0,3 Axonge, 8

En frictions dans les douleurs. (*Jourd.*)

POMMADE D'ACONIT.

Extrait d'aconit, 4 Axonge, 30

Ramollissez l'extrait avec quelques gouttes d'eau, et ajoutez l'axonge. (*Tad.*)

Préparez de la même manière les *pommades de belladone*, *de ciguë*, *de digitale*, *de jusquiame*, *de morelle*, *de stramoine*.

On pourrait obtenir aussi ces pommades par coction de la plante (1 partie) avec l'axonge (2 parties), à la manière de celle de laurier.

POMMADE D'ACONITINE.

Aconitine, 0,13 Alcool, 6 gouttes.

Broyez et ajoutez :

Axonge, 4

Le docteur Turnbull a employé avec succès cette pommade en frictions dans le tic douloureux et les névralgies.

POMMADE ALCALINE DE BIETT.

Carb. de potasse, 10 Axonge, 40

Certaines affections dartreuses. (*Bouch.*)

POMMADE D'ALOÈS.

Aloès, 8 Axonge, 30

En frictions comme vermifuge. (*Soub.*)

POMMADE D'ANTHRAKOKALI, DE GIBERT.

Anthrakokali, 1 Axonge, 30

POMMADE ANTICANCÉREUSE DE PLUNKETT.

Acide arsénieux, 4 Renoncule âcre, 30
Fleurs de soufre, 30 Ase-fétide, 30

Formez une pâte avec du blanc d'œuf. (*Rem pat. angl.*)

Cette pommade doit être employée avec beaucoup de prudence.

POMMADE ANTIHÉMORRHOÏDALE.

Populéum, 50 Laudanum liquide
Acét. de plomb liq., 5 de Sydenham, 5

Résolutif efficace.

POMMADE ANTIHÉMORRHOÏDALE AU CHARBON DE LIÉGE.

Acétate de plomb, 0,8 Beurre, 60
Liége brûlé, 15, (*Bor.*)

POMMADE ANTIHÉMORRHOÏDALE DE WARE.

Galle pulv., 8 Teint. d'opium, 8
Camphre, 4 Cire, 30

POMMADE ANTIHÉMORRHOÏDALE A LA CHAUX.

P. *de chaux opiacée.*

Pom. aux concombres, 15 Laudanum liquide
Chaux éteinte, 2 de Sydenham, 2

Cette pommade est une des plus efficaces que l'on puisse employer. (*Guib.*)

POMMADE ANTIHERPÉTIQUE DE BIETT.

Turbith minéral, 1 Soufre, 2 Axonge, 15

POMMADE ANTIHERPERPÉTIQUE DE BICORD.

Cérat soufré, 30 Goudron, 4
Turbith minéral, 1

Éruptions sèches de la peau.

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE BÉNÉDICT.

Précipité rouge, 0,3 Tuthie, 0,7
Vert-de-gris, 0,6 Beurre frais, 15,

Dans le ptréygion. (*Aut.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE CARRON-DUVILLARS.

Ong. napolitain, 30 Huile vol. d'amandes
Strychnine, 0,4 amères, 0,3

4 grammes pour chaque friction dans les ophthalmies graves.

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE DESAULT.

Deutoxyde de merc., 4, Alun calciné, 4,
Tuthie, 4, Sublimé corrosif, 0,6
Acétate de plomb, 4, Pommade rosat, 30,

Broyez avec soin. (*Codex.*)

Dans quelques pharmacies, pour cette pommade et les analogues, qui s'altèrent promptement, on est dans l'habitude de tenir les substances porphyrisées et toutes prêtes à être incorporées dans l'excipient au moment du besoin.

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE GRAND-JEAN.

Précipité rouge, 1 Cérat, 4
(*Jourd.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE A L'HUILE DE FOIE DE MORUE, DE CARRON-DUVILLARS.

Huile de foie de morue, 2 Pom. citrine, 1
Extr. de suie, 2 Moelle de bœuf, 45
(*Guib.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE JADELOT.

P. *mercurielle de Jadelot.*

Calomel, 250 Huile d'olives, 500
Savon blanc, 250 Eau, 30

Faites ramollir le savon dans l'eau, ajoutez l'huile, puis le calomel. (*Jourd.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE JANIN.

Précipité blanc, 4 Bol d'Arménie, 8
Tuthie, 8 Axonge lavée, 15

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE REGENT.

Beurre lavé à l'eau de roses, 68 Précipité rouge, 4,
Sel de saturne, 4,
Camphre, 0,3 (*Codex.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE RUST.

Muriate ammoniaco-mercuriel, 0,9 Bol d'Arménie, 1,2
Beurre frais, 15,
(*Rad.*)

Jourdan donne une formule avec précipité rouge, beurre, extrait de saturne et laudanum.

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE SCARPA.

Tuthie, 2 Aloès, 0,05
Calomélas, 0,05 Beurre, 7,

Ophthalmie scrofuleuse. (*Phœb.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE SICHEL.

Onguent napolitain, 8 Extr. de belladone. 4

En frictions sur le front contre les ophthalmies douloureuses accompagnées de photophobie intense.

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE VELPEAU.

Nitrate d'argent, 0,1 Axonge, 8

Dans les ophthalmies aiguës. (*Foy.*)

La *Pommade ophthalmique de Guthrie* contient le quadruple de nitrate d'argent. (*Phœb.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE SAINT-YVES.

Baume mercuriel, Baume ophthalmique.

Beurre frais, 90 Oxyde de zinc, 4
Cire blanche, 15 Camphre dissous dans
Précipité rouge, 10 de l'huile d'œufs, 3

Ophthalmies chroniques. (*Cad.*)

POMMADE ANTIPSORIQUE.

Pommade soufrée composée.

Axonge, 500 Sel ammoniac, 15
Soufre lavé, 250 Alun, 15

Mêlez avec soin. (*Codex.*)

Dans la *pommade antipsorique de Pringle*, il n'entre point d'alun.

POMMADE ANTIPSORIQUE ANGLAISE.

Fleurs de soufre, 180 Nitre, 4
Ellébore blanc, 60 Axonge, 540
Savon noir, 180 Ess. de bergam., gout., 30
(*Hamb.*)

POMMADE ANTIPSORIQUE DE BAILEY.

Huile d'olives, 500 Cinabre, 15
Axonge, 500 Essence d'anis, 4
Nitre, 60 — de marjolaine, 4
Alun, 60 — de lavande, 4
Sulfate de zinc, 60 Orcanette, Q. S.

F. S. A. (*Rem. pat. angl.*)

POMMADE ANTIPSORIQUE DE JASSER.

Soufre, 1 Sulfate de zinc, 1 Axonge, 4
(*Pol.*)

Plusieurs formulaires y ajoutent de l'huile de laurier.

La *pommade antipsorique de Melier* revient à peu près à celle-ci :

POMMADE ANTIPSORIQUE D'HELMÉRICH.

P. *sulfo-alcaline.*

Fleurs de soufre, 2 Axonge, 8
Carb. sec de potasse, 1 (*Soub.*)

Cette préparation est très-efficace et très-employée contre la gale.

La *pommade de Willan* (*rem. pat. angl.*) est celle-ci, plus du cinabre et une essence.

POMMADE AROMATIQUE DE CAZENAVE.

Moelle de bœuf, 30 Teint. aromatique, 4

En frictions contre le *porrigo decalvans*, après avoir lavé les plaques avec de l'eau salée.

POMMADE D'ARSÉNIATE DE SOUDE.

Arséniate de soude, 4, Axonge. 60

Dans les affections cancéreuses. (*Hôp. Midi.*)

POMMADE ARSENICALE.

Onguent arsenical.

Acide arsénieux, 4 Axonge, 30
(*Soub.*)

POMMADE ASTRINGENTE.

P. *virginale*, P. *de la comtesse*, P. *de noix de galle composée, ong. astringent de Fernel.*

Noix de galle, 30 Sumac, 30
— de cyprès, 30 Mastic, 30
Ecorce de grenade, 30 Onguent rosat, 590

Contre les hernies des enfants et le relâchement de certains organes. (*Guib.*)

Employée par les matrones.

POMMADE AZOTIQUE.

P. *nitrique*, P. *oxygénée d'Alyon, graisse oxygénée.*

Axonge, 500 Acide azotique à 32°, 60

Faites liquéfier l'axonge dans un vase de terre ; ajoutez l'acide et continuez à chauffer, en remuant continuellement avec une baguette de verre jusqu'à ce qu'il commence à se dégager des bulles de gaz nitreux ; retirez du feu, et lorsque la pommade sera à demi refroidie, coulez-la dans des moules en papier. (*Codex.*)

Dartres, gale. Elle tombe dans l'oubli.

POMMADE DE BANYER.

Litharge.	60	Térébenthine.	250
Alun calciné,	50	Axonge,	1000
Calomel,	50		

Dans le porrigo. 10 grammes par jour. (*Bouch.*)

POMMADE DE BORAX.

P. antiherpétique de Lassaigne.

Borax effleuri,	1	Axonge,	8

Dartres furfuracées. (*Jourd.*)

POMMADE DU DOCTEUR BOUCHERON POUR FAIRE CROITRE LES CHEVEUX.

Savon méd.,	30	Sulfate de fer,	30
Cendres de cuir,	30	Sel ammoniac,	30
Sel gemme,	30	Coloquinte,	30
Tartre rouge,	30	Cachou,	8
Poudre à poudrer,	30		

Faites une poudre fine et formez une pommade avec Q. S. d'axonge. On enduit un bonnet de taffetas de cette composition que l'on place sur la tête. (*J. M. Ph.*)

POMMADE BROMURÉE.

Bromure de potassium,	2	Axonge,	30

(*Mag.*)

POMMADE DE BROMURE BROMURÉ.

Bromure de potassium,	1,2	Axonge,	30
Brôme liquide,	0,6		(*Mag.*)

POMMADE DE BOURGEONS DE PEUPLIER SIMPLE.

Bourg. secs de peuplier,	1	Axonge,	4

Faites digérer au bain-marie et exprimez. (*Jourd.*)

POMMADE CALMANTE DE POTT.

Poudre de ciguë,	4	Axonge,	30

Dans les scrofules, le mal de Pott. (*Foy.*)

POMMADE DE CALOMÉLAS.

P. au mercure doux.

Calomel,	4	Axonge,	30

(*Soub.*)

POMMADE CAMPHRÉE DE RASPAIL.

Axonge, 3

Faites fondre au bain-marie et versez-y :

Poudre de camphre, 1

Remuez jusqu'à ce que la poudre de camphre soit dissoute, alors laissez refroidir. Contre les excoriations, les douleurs.

L'*huile camphrée de Raspail* se compose de 1 partie de camphre et de 2 d'huile; on fait fondre à une douce chaleur. Mêmes usages.

POMMADE DE CANTHARIDINE.

Cantharidine,	0,05	Axonge,	30

(*Soub.*)

POMMADE DE CARBONATE DE PLOMB.

Blanc rhazis ou *raisin*, *Onguent blanc de Rhazès*, *de céruse* ou *de tornamira*.

Carbonate de plomb,	4	Axonge,	20

Cette pommade, rancissant très-vite, ne doit être préparée qu'au moment du besoin. (*Codex.*)

Beaucoup de formulaires prescrivent pour excipient le cérat sans eau.

Dans le pansement des brûlures.

En ajoutant à la dose ci-dessus 1 gram. de camphre broyé avec un peu d'huile, on obtient l'*onguent blanc camphré* des pharmacopées batave, polonaise, hambourgeoise, etc.

POMMADE CAUSTIQUE DE BAUMÈS.

Axonge,	8	Alun,	1
Poudre de sabine,	1	Calomel,	1

Pour détruire les végétations. (*Bouch.*)

POMMADE AU CHARBON.

Charbon,	1	Axonge,	2

(*Rad.*)

POMMADE DE CHLORO-IODURE DE MERCURE, DU DOCTEUR RÉCAMIER.

Chloro-iodure de m.,	0,2	Axonge,	20,

Pour résoudre les tumeurs du sein. (*J. Ph.*)

POMMADE DE CHLORURE D'OR, DE CHRESTIEN.

Muriate d'or,	0,6	Axonge,	30

(*Bouch.*)

POMMADE DE CHLORURE D'OR ET DE SODIUM, DE NIEL.

Chlorure d'or et de sod.,	1	Axonge,	30

Plaies syphilitiques. (*Soub.*)

POMMADE DE CIRILLO.

Sublimé corrosif,	4	Axonge,	30

Mêlez exactement. (*Codex.*)

D'après Jourdan, Cirillo avait fini par ajouter un peu de chlorhydrate d'ammoniaque. Plusieurs formulaires, en effet, mentionnent cette addition.

4 gramm. en frictions sous la plante des pieds.

POMMADE DE CITRATE DE QUININE.

Citrate de quinine,	0,6	Axonge,	4,0

En frictions sous les aisselles contre les fièvres intermittentes.

POMMADE CITRINE.

Onguent citrin, Onguent contre la gale.

Mercure,	30	Acide azotique à 32°,	45

Faites dissoudre à une douce chaleur et versez dans un mélange fondu et à moitié refroidi de :

Axonge,	250	Huile d'olives,	250

Agitez pour avoir un mélange intime, et, lorsque la pommade commence à se solidifier, coulez-la dans des moules en papier. (*Codex.*)

Avant l'entier refroidissement, on divise la masse en petits carrés.

Employée contre les dartres et surtout la gale. A trop forte dose elle occasionne la salivation.

On doit la renouveler assez souvent.

POMMADE AUX CONCOMBRES.

1° *Procédé Page.*

Panne mondée,	12000	Graisse de veau,	7500

Pilez dans un mortier de fer; lavez ensuite, d'abord à l'eau tiède, puis à l'eau froide; faites égoutter, puis fondre au bain-marie, après avoir ajouté :

Baume du Pérou dissous,	23	Eau de roses,	125

Passez avec expression et laissez reposer.

Mondez 60 concombres faisant environ 60 kil.

Râpez-les; mettez-en la pulpe dans un sac de crin; mettez dans un seau percé de trous, et pressez; passez le suc au tamis.

Dans une bassine étamée et d'une capacité convenable, pesez :

Graisse préparée encore chaude et puisée à la surface, 13000

Ajoutez-y un tiers du suc; agitez presque continuellement pendant six heures; décantez le suc; remplacez-le par une nouvelle quantité; agissez comme la première fois, et enfin on la renouvelle une troisième en opérant de même : après cela, malaxez la pommade pour en séparer la majeure partie du suc. Mettez-les au bain-marie et chauffez en vase clos et sans remuer pendant deux heures; retirez le feu et laissez reposer 25 minutes; enlevez alors la couche de pulpe qui se sera formée à la surface; pressez le liquide sans l'agiter, pour ne pas mêler les fèces, et coulez-le dans de grands pots.

Cette première partie de l'opération commencée doit être terminée dans la même journée.

Pour livrer cette pommade au public, on lui fait subir l'opération suivante :

Pommade, 6000

Faites-la fondre à moitié dans une bassine étamée, et battez pendant deux heures avec une spatule de bois, absolument comme on bat la pâte de guimauve.

On l'introduit dans des pots, en se contentant de frapper le fond de ceux-ci sur une table.

On ne doit battre que la quantité de pommade que l'on peut consommer dans un mois, et en battre au moins 4 kilos à la fois, sans quoi l'opération ne réussit pas bien.

2° *Procédé Bouron.*

Concombres,	7500	Alcool à 85°,	250

Râpez les concombres; mettez-les avec l'alcool sur le diaphragme d'une cucurbite, et distillez jusqu'à ce que vous ayez obtenu 250 de liqueur aromatique.

Axonge,	125	Cire blanche,	8
Blanc de baleine,	15	Liqueur ci-dessus,	8

Fondez les corps gras; versez-les dans un mortier chauffé à l'eau bouillante, et ajoutez la liqueur aromatique, quand la pommade commence à se figer; coulez chaud en pots.

3° *Procédé Henry* et *Guibourt.*

Axonge,	2000	Suif de veau,	500

Liquéfiez, ajoutez :

Suc de concombres, 1500

On malaxe bien avec les mains; au bout de 24 heures, on décante le suc que l'on remplace par du nouveau, et ainsi de suite jusqu'à dix fois; on fond ensuite la pommade au bain-marie et l'on y ajoute par kilogramme 24 grammes d'amidon, qui s'emparent de l'eau et la précipitent; on laisse déposer. Pour la livrer au public, on la bat comme dans le premier procédé.

4° *Procédé particulier.*

Axonge,	1000	Pommes de reinette,	N° 4
Concombres,	2500	Lait de vache,	1000
Melons,	2500		

On râpe les fruits et on les met avec la graisse et le lait dans un vase que l'on chauffe au bain-marie pendant huit ou dix heures; on passe ensuite avec expression; on laisse refroidir en lieu frais; on sépare la partie aqueuse et les fèces; on fait fondre et on laisse refroidir de nouveau pour séparer les dernières parties de celles-ci; enfin on la bat comme dans le premier procédé.

De ces différents modes opératoires, il n'y a guère que celui communiqué par M. Page dont on soit certain.

La pommade aux concombres est journellement employée pour adoucir la peau. On en fait quelquefois l'excipient de pommades plus actives.

POMMADE CONTRE LES ENGELURES, DE KNOERLZER.

Opium,	10	Acétate de plomb,	20
Camphre,	5	Axonge,	120
Carb. d'ammoniaque,	10	(*Bouch.*)	

POMMADE CONTRE LES GERÇURES DES MAMELONS, DE CRUVEILHIER.

Axongé, 30 Baume du Pérou, 4
Et 0,1 d'opium brut si les douleurs sont vives.

Dans ce dernier cas l'enfant ne doit pas téter. (*Bouch.*)

POMMADE CONTRE LES GERÇURES AU SEIN, DE BERTET.

Oxyde de zinc, 2 Laudanum, 1 Axonge, 30

En onctions sur le mamelon. (*G. H.*)

POMMADE CONTRE L'AMAUROSE, DE SICHEL.

Strychnine,	0,05	Cérat,	1,2
Pommade au garou,	1,2		

3 à 4 décigrammes pour panser les vésicatoires appliqués sur le front dans le traitement de l'amaurose torpide. (*Foy.*)

POMMADE CONTRE L'OTORRHÉE CHRONIQUE, DE MÉNIÈRE.

Proto-iodure de mercure,	1,
Hydrochlorate de morphine,	0,2
Pommade aux concombres,	15,

En frictions dans l'oreille. (*Bouch.*)

POMMADE CONTRE LES POUX.

P. de staphisaigre.

Poudre de staphisaigre, 1 Axonge, 3

Pour détruire les poux. (*Guib.*)

POMMADE CONTRE LES TACHES DE NAISSANCE.

Chaux vive, savon de Venise āā P. E.

Escarotique qu'on enlève après 12 heures d'application.

POMMADE CONTRE LA TEIGNE, DES FRÈRES MAHON.

Chaux éteinte,	4	Axonge,	30
Carb. de soude,	6	(*Cad.*)	

On fait tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes et on enduit ensuite de pommade les parties affectées.

Les pommades contre la teigne des docteurs Biett, Cazenave, Petel, ne diffèrent pas de celle-ci. V. *Rem.* contre la teigne.

POMMADE CONTRE LA TEIGNE, DE PINEL-GRANCHAMP.

Précipité rouge,	10	Tuthie,	4
Carb. de soude sec,	15	Soufre,	15
Sulfate de zinc,	6	Axonge,	125

Enduire le soir les parties malades avec cette pommade et les laver le lendemain avec de l'eau de savon chaude. (*Bouch.*)

POMMADE EN CRÈME POUR LE TEINT.

Pommade à la sultane.

Cire blanche,	2	Eau commune,	24
Blanc de baleine,	2	Baume de la Mecque,	0,6
Huile d'amandes,	30		

Faites liquéfier au bain-marie la cire, le blanc de baleine dans l'huile, versez dans un mortier échauffé par l'eau bouillante, battez vivement, puis ajoutez peu à peu l'eau et enfin le baume.

Cette préparation, qui diffère à peine du cérat cosmétique, devrait être placée parmi les cérats. On lui donne quelquefois le nom de *Pommade de limaçons*. Pour que cette appellation fût justifiée, il faudrait que la pommade contînt du mucus du gastéropode.

POMMADE CRÉOSOTÉE.

Ong. de créosote.

Créosote, 12 Axonge, 30
(*Lond.*)

POMMADE DE CYANURE D'ARGENT.

Cyanure d'argent, 0,6 Axonge, 30

POMMADE DE CYANURE DE MERCURE, DE BIETT.

Cyanure de mercure, 0,75 Axonge, 30,

Ulcérations syphilitiques. (*Jourd.*)

POMMADE DESSICCATIVE.

Beurre de cacao,	30	Cire jaune,	15
Blanc de baleine,	30	Acétate de plomb,	8

F. S. A. une pommade homogène.

Efficace contre les ulcérations dues à un décubitus prolongé. On l'applique en couches très-minces. (*Encycl.*)

POMMADE DE DUCHESNE-DUPARC.

Styrax liquide,	100	Émétique,	4
Axonge,	100	Teint. de cantharides,	2
Sublimé corrosif,	4	Euphorbe pulv.,	2

Contre l'esthiomène.

Il suffit d'une seule onction sur les parties malades. On désigne cette pommade n° 2. En y ajoutant 100 de styrax liquide on obtient le n° 1.

POMMADE DE DUPUYTREN CONTRE LA CALVITIE.

Moelle de bœuf,	250	Teint. de canthar.,	1,2
Acétate de plomb,	4	— de girofle,	0,75
Baume du Pérou,	8	— de cannelle,	0,75
Alcool à 21°,	30		

M. Guibourt indique moelle de bœuf 30, baume nerval 30, huile rosat 4, extr. alc. de cantharide 0,4. Cette formule nous paraît préférable. Dans quelques formules on voit figurer de l'extrait de quinquina.

On enduit tous les soirs le cuir chevelu avec gros comme une noisette de cette pommade.

POMMADE D'ELLÉBORE NOIR.

Ellébore noir pulv., 8 Axonge, 0

Dartres invétérées. (*Soub.*)

POMMADE ÉPISPASTIQUE AU GAROU.

Ong. de garou ou *de sain bois.*

Écorce sèche de garou,	125	Cire blanche,	45
Axonge,	450		

Incisez le garou, humectez-le avec de l'alcool et contusez-le. Mettez-le digérer alors 12 heures au bain-marie avec l'axonge; passez avec expression, laissez refroidir, séparez le dépôt, faites liquéfier la pommade avec la cire et agitez jusqu'à refroidissement. (*Codex.*)

Pour le pansement des vésicatoires.

La *pommade épispastique végétale de Buchner de Lausanne* a la couleur de celle ci-dessus, mais elle contient sans doute davantage de garou, car elle est vésicante sur les enfants. On leur en frictionne le derrière des oreilles pour obtenir un écoulement que l'on continue si l'on veut par de nouvelles applications. Cette pommade se débite dans de petites boîtes en bois.

POMMADE ÉPISPASTIQUE JAUNE.

Cantharides concassées, 125 Axonge, 1680

Faites digérer au bain-marie pendant 4 heures en agitant de temps en temps; passez avec expression; remettez la pommade sur le feu avec :

Curcuma en poudre, 8

Faites digérer, filtrez et ajoutez :

Cire jaune, 250

Faites fondre, et lorsque la pommade sera presque froide aromatisez-la avec de l'essence de citrons. (*Codex.*)

Dans beaucoup d'officines on remplace l'axonge par de l'huile d'olives, et on augmente la dose de cire en conséquence. La filtration du digesté est plus facile.

Pour le pansement des vésicatoires.

POMMADE ÉPISPASTIQUE VERTE.

Onguent populéum, 875 Cire blanche, 125

Faites fondre, laissez refroidir un peu, et ajoutez :

Cantharides en poudre fine, 30

Mêlez exactement. (*Codex.*)

Pour le pansement des vésicatoires; elle est plus active que les précédentes et elle ne convient que lorsque ces dernières ne suffisent pas.

POMMADE ÉPISPASTIQUE DE GRAND-JEAN.

Onguent populéum,	750	Cire jaune,	275
Huile d'olives,	500		

Faites fondre et ajoutez :

Cantharides pulv., 45 (*Cad.*)

Ne pas confondre cette pommade avec la pommade anti-ophthalmique du même.

POMMADE ÉPISPASTIQUE DE RIZET.

Axonge, 60 Garou, 30 Poivre, 2

Divisez le garou et le poivre, faites-les digérer; passez et filtrez à chaud; ajoutez :

Cire blanche, 4 Laudanum de Syd., 0,5

(*J. Déc.*)

POMMADE FÉBRIFUGE AVEC LE SULFATE DE QUININE, DE BOUDIN.

Sulfate de quinine, 4 Eau de Rabel, Q. S.

Pour dissoudre le sulfate, ajoutez :

Axonge, 15

Employée avec succès contre les fièvres, toutes les fois que la quinine n'est tolérée ni par l'estomac ni par le rectum; on l'applique sur l'aine ou sur l'aisselle préalablement rasées; puis on la recouvre de taffetas gommé. (*Bouch.*)

POMMADE DE FOURNIER.

Onguent mercuriel,	50	Cantharides,	50
— basilicum,	25	(*Bouch.*)	

POMMADE DE GIACOMINI.

Axonge récente,	15	Eau cohobée de laurier-cerise,	4
Acétate de plomb,	4		

Cette pommade, devenue populaire en Italie, est très-utile contre les inflammations externes, et surtout contre les engelures. (*Encycl.*)

POMMADE DE GONDRET.

Graisse ammoniacale, Caustique ammoniacal, Vésicatoire ammoniacal, Liparolé d'ammoniaque.

Suif, 30 Axonge, 30

Faites liquéfier dans un flacon à large ouverture. Ajoutez :

Ammoniaque liquide, 60

Bouchez le flacon, et agitez vivement dans l'eau froide jusqu'à refroidissement. (*Codex.*)

Employée pour cautériser la peau, principalement dans certaines affections cérébrales. On doit la recouvrir d'une compresse épaisse qui en concentre l'action, car en frictions à l'air libre, la pommade n'est que rubéfiante.

POMMADE DE GOUDRON.

Axonge, 3 Goudron, 1

Cette pommade est employée avec succès à l'hôpital Saint-Louis contre le psoriasis et la lèpre vulgaire. Elle doit être employée en grande quantité. Son emploi ne peut causer d'accidents. On a remarqué qu'elle guérit plus promptement que les solutions arsenicales employées dans les mêmes cas, mais aussi que la guérison est moins durable.

Cette pommade tachant le linge, Girault a proposé l'emploi de la pommade suivante :

Axonge, 600 Huile ou pyrélaïne de goudron, 100

Mais elle ne paraît pas employée. La pommade de naphtaline, dont nous donnons plus loin la formule, a été proposée dans le même but.

POMMADE AU GOUDRON, D'ÉMERY.

Goudron,	2	Axonge,	15
Cérat blanc,	15	Eau de Cologne,	1

En frictions soir et matin, contre les affections cutanées chroniques, et principalement contre le psoriasis. (*Encycl. M.*)

POMMADE DE GOUDRON SOUFRÉE.

P. de Beck.

Axonge, 15 Soufre, 8 Goudron, 8

Contre la lèpre. (*Phœb.*)

POMMADE D'HUILE DE CROTON.

Axonge, 5 Cire, 1

Faites fondre, et lorsque le mélange sera presque froid ajoutez :

Huile de croton, 2

Rubéfiant. Cette pommade, plus affaiblie, pourrait servir de pommade à vésicatoires.

POMMADE D'IODE.

Iode, 1 Axonge, 15

Scrofules. (*Soub.*)

POMMADE IODURÉE.

P. hydriodatée du Codex.

Iodure de potassium, 4 Axonge, 30

Fondant des plus employés. (*Codex.*)

Colorée en rouge, elle est vendue comme *spécifique contre les engelures.*

Préparez de même les *pommades d'iodure de plomb* (P. chrysochrôme), d'*iodure de fer*, d'*iodure de zinc.*

POMMADE HYDRIODATÉE DE RIECKE.

Iodure de potassium,	4	Eau de roses,	8
Savon médic.,	2	Onguent rosat,	24

Cette pommade possède, dit-on, l'avantage de rancir plus difficilement que la pommade ordinaire. (*Encycl. M.*)

POMMADE D'IODURE IODURÉE.

P. de bi-iodure de potassium, P. iodurée du Codex.

Iode,	1	Axonge,	90
Iodure de potassium,	12		(*Codex.*)

POMMADE D'IODHYDRARGYRATE D'IODURE DE POTASSIUM.

Iodhydrargyrate, 4 Axonge, 100

On peut augmenter la dose du sel dans quelques circonstances.

Cette pommade subit une décomposition au bout de quelque temps.

POMMADE D'IODURE D'ARGENT.

Iodure d'argent, 0,6 Axonge, 30

(*J.*)

POMMADE D'IODURE D'ARSENIC.

Iodure d'arsenic, 0,2 Axonge, 30

2 à 4 grammes en frictions dans les dartres rongeantes et tuberculeuses. (*Foy.*)

POMMADE D'IODURE DE BARIUM.

Iodure de barium, 0,3 Axonge, 30

Engorgements scrofuleux. (*Foy.*)

POMMADE JAUNE DU FRÈRE COME.

Cire jaune,	30	Camphre,	75
Huile rosat,	45	Extr. de saturne,	150

On l'étend sur un linge et on l'applique sur la plaie cancéreuse après l'emploi du caustique de Côme et après aussi que le morceau d'agaric que l'on applique immédiatement après celui-ci, est tombé. (*Bouch.*)

POMMADE DE PROTO-IODURE DE MERCURE.

Proto-iod. de mercure, 4 Axonge, 50

Ulcères vénériens. (*F. H. P.*)

POMMADE DE DEUTO-IODURE DE MERCURE.

Bi-iodure de mercure, 1 Axonge, 45

Ulcères vénériens. (*Soub.*)

POMMADE D'IODURE DE SOUFRE, DE BIETT.

Iodure de soufre, 1 Axonge, 20

Affections cutanées. (*Bouch.*)

POMMADE DE JAMES.

Huile vol. de laurier-cerise, 4 Axonge, 30

Pour calmer les douleurs des cancers. (*Soub.*)

POMMADE DE JOUBARBE.

Suc de joubarbe,	3	Huile d'amandes,	1
Axonge,	3		(*Cad.*)

POMMADE DE KRUGER-HAUSEN.

Calomel, 2 Opium, 0,6 Axonge, 15

Vantée en frictions sur la partie antérieure du cou dans le croup. (*Jourd.*)

POMMADE DE LAURIER.

Onguent de laurier.

Feuilles fraîches de laurier,	500	Baies de laurier,	500
		Graisse de porc,	1000

Contusez les feuilles et les baies de laurier, et faites chauffer avec la graisse sur un feu modéré jusqu'à consomption de l'humidité ; passez avec expression ; laissez refroidir. Séparez le dépôt ; liquéfiez de nouveau la pommade, et coulez-la dans un pot. (*Codex.*)

POMMADE DE MANGANÈSE.

Bi-oxyde de manganèse, axonge āā P. E.

Dans la teigne, la gale, les dartres. (*Tur.*)

POMMADE MERCURIELLE.

Onguent mercuriel double, onguent napolitain.

Mercure,	500	Axonge,	500

Triturez le mercure avec le quart de la graisse dans un mortier de marbre ou de fer jusqu'à ce qu'un peu de pommade frottée entre deux morceaux de papier gris ne laisse apercevoir aucun globule métallique; ajoutez alors le reste de l'axonge. (*Codex.*)

La préparation de cette pommade est fort longue. Une foule de procédés ont été donnés pour l'abréger. Ne pouvant faire connaître tous ces procédés, nous dirons que celui qui consiste à éteindre le mercure dans de l'onguent mercuriel anciennement préparé est celui qui donne les résultats les plus prompts. Les autres, en général fondés sur la rancidité de la graisse, sont défectueux en ce qu'ils donnent une pommade qui fait lever des ampoules, occasionne même des érysipèles à la peau.

A la liste, nous l'avons déjà dit, fort longue des procédés proposés, nous ajouterons le suivant, dont l'idée nous a été suggérée par une observation qui nous est propre. Il consiste à triturer le mercure avec de l'axonge récente pendant deux heures dans un mortier de fer, à abandonner le mélange pendant 24 heures, à le battre alors pendant deux heures encore, à l'abandonner de nouveau, et enfin à le battre le lendemain ; en moins de deux nouvelles heures, le mercure est parfaitement éteint. On ajoute le reste de l'axonge.

A quel état se trouve le mercure dans la pommade napolitaine ? C'est ce qu'on ne sait pas bien encore ; cependant on est généralement porté à croire qu'une faible portion y est à l'état d'oxyde, tandis qu'une plus grande y serait à l'état métallique.

POMMADE MERCURIELLE SIMPLE.

Onguent gris.

Pommade napolitaine,	125	Axonge,	375

Mêlez. (*Codex.*)

POMMADE MERCURIELLE COMPOSÉE.

Onguent napolitain,	30	Sel ammoniac,	4
Chaux éteinte,	8	Soufre,	4

Employée dans le traitement de la syphilis comme la pommade napolitaine à l'hôpital de Toulon. On prétend qu'elle tache moins le linge et n'occasionne pas la salivation. (*Bouch.*)

POMMADE MERCURIELLE AU BEURRE DE CACAO.

Beurre de cacao,	15	Huile d'amandes,	4

Faites fondre ; versez dans un mortier de marbre chauffé et ajoutez peu à peu :

Mercure, 20

Triturez jusqu'à extinction. (*Guib.*)

POMMADE MERCURIELLE RÉSOLUTIVE DE DUPUYTREN.

Onguent napolitain,	125	Sel ammoniac,	40

Engorgements et exostoses traumatiques. (*Jourd.*)

POMMADE DE MÉZÉRÉON, D'HOFFMANN.

Extr. alc. d'éc. de mézér.,	4	Alcool,	15

Faites dissoudre, puis ajoutez :

Axonge,	280,	Cire blanche,	30

Rubéfiant et vésicant. (*G. H.*)

POMMADE A LA MOELLE DE BOEUF.

Moelle de bœuf préparée,	60	Baume du Pérou,	4
		Vanille,	2
Graisse de veau d°,	60	Huile de Noisettes,	8

Chauffez au bain-marie une demi-heure. Passez et battez dans une terrine avec un pilon de bois.

Cosmétique pour enduire les cheveux secs et arides.

POMMADE DE MONÉSIA.

Huile d'amandes,	4	Extr. de monésia,	1
Cire blanche,	2	Eau,	1

(*J. Ph.*)

Cette préparation serait mieux nommée cérat.

POMMADE DE NAPHTALINE.

Naphtaline,	5	Axonge,	50

Réduisez la naphtaline en poudre et introduisez-la dans l'axonge, ou plutôt faites fondre à une douce chaleur. On aromatise à volonté. On peut augmenter la dose de naphtaline.

Proposée par M. Boissière pour remplacer la pommade au goudron contre le psoriasis, la lèpre, le lichen, etc.

POMMADE DE NITRATE DE MERCURE.

P. nitrate de mercure,	1,	Axonge,	30,

Dartres.

POMMADE DE NOIX DE GALLE.

Poudre de galle,	1	Axonge,	8

(*Edimb.*)

POMMADE DE NOYER.

Extrait de feuilles de noyer,	30	Axonge,	4
		Ess. de bergam.,	0,15

(*Bouch.*)

POMMADE D'OR.

Or divisé,	1	Axonge,	15

Chancres vénériens. (*Bouch.*)

POMMADE D'OXYDE DE ZINC.

Ong. ophthalmique, Cérat épulotique.

Oxyde de zinc,	1	Beurre lavé,	2
Onguent rosat,	2		

(*Cot.*)

Beaucoup de pharmacopées emploient tout simplement de l'oxyde de zinc et du cérat sans eau. D'autres y ajoutent du camphre.

POMMADE D'OXYDE DE ZINC, DE MARTIN-SOLON.

Axonge, 30 Oxyde de zinc, 2

Contre l'eczéma, l'impétigo et l'ecthyma. (*Encycl. M.*)

POMMADE AU PÉTROLE.

Pétrole, 6, Pommade nervine, 30 (*Rad.*)

POMMADE PHILOCÔME.

Extr. de quinquina, 2 Ess. de bergam., goutt., 6
Huile d'amandes d., 8 Baume du Pérou, d° 20
Moelle de bœuf, 24

Contre la chute des cheveux. (*Rad.*)

POMMADE DE PHOSPHATE DE MERCURE, D'ALBANO.

Deuto-phosphate de mercure, 10 Axonge, 110

Pour la résolution du bubon.

On obtient le biphosphate de mercure par double décomposition du deuto-nitrate de mercure et du phosphate de soude. (*Bouch.*)

POMMADE DE PHOSPHORE.

Graisse phosphorée.

Phosphore, 4 Axonge, 200

Faites fondre l'axonge au bain-marie dans un flacon à large ouverture à l'émeri, en interposant un papier entre le bouchon et le col. Ajoutez le phosphore; portez l'eau à l'ébullition; alors bouchez le flacon et agitez-le vivement jusqu'à ce que le phosphore soit dissous; laissez-le refroidir un instant.

POMMADE DE PLOMBAGINE DE MAERKER.

Plombagine, 8 Axonge, 30
Sulfate de zinc, 2

(*Bouch.*)

POMMADE DE POIVRE.

Poivre pulvérisé, 1 Axonge, 4

Rubéfiant. (*Soub.*)

POMMADE POPULÉUM.

Onguent populéum ou *de bourgeons de peuplier composé.*

Bourgeons de peuplier secs, 375 Feuilles récentes de jusquiame, 250
Feuilles récentes de pavot, 250 — de morelle, 250
— de belladone, 250 Axonge, 2000

Faites cuire les plantes dans la graisse, sur un feu doux, jusqu'à consomption de l'humidité. Ajoutez les bourgeons bien concassés, et faites digérer pendant 24 heures; passez avec forte expression, laissez refroidir; séparez le dépôt et fondez de nouveau la pommade pour la couler dans un pot. (*Codex.*)

Plusieurs pharmacopées étrangères y font entrer de la joubarbe.

Pommade calmante très-employée contre les hémorrhoïdes.

POMMADE POUR DILATER LA PUPILLE.

Camphre, 1,2 Huile d'amandes, Q. S.

Faites dissoudre; incorporez:

Extr. de belladone, 8 Onguent napolitain, 8

On enduit les paupières, les sourcils et les tempes d'une petite quantité de cette pommade. (*Jourd.*)

POMMADE DE PRÉCIPITÉ BLANC.

Précipité blanc, 1 Ess. de roses, gouttes, 2
Axonge, 20

Très-efficace dans les dartres. (*Bouch.*)

POMMADE DE PRÉCIPITÉ ROUGE.

Ong. d'oxyde rouge de mercure, P. *Antipsorique*, P. *antiophthalmique de Pelletan.*

Précipité rouge, 1 Axonge, 15

(*Soub.*)

M. Guibourt remplace l'axonge par la *pommade rosat.* Avec cette modification on obtient la *Pommade de Lyon* ou *pommade pour les yeux*, *de madame veuve Scherrer*, qui se débite à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dans de petits pots noirs coniques.

POMMADE PURGATIVE DE CHRESTIEN.

Coloquinte, 4 Axonge, 30

En frictions sur le ventre. (*Bor.*)

POMMADE RÉSOLUTIVE DE DUPUYTREN.

Sel ammoniac, 5 Onguent napolitain, 100

Engorgements. (*Bouch.*)

POMMADE ROSAT.

Onguent rosat.

Axonge lavée à l'eau de roses, 1000
Pétales de roses pâles, 2000
Racine d'orcanette, 30

Contusez la moitié des fleurs, mêlez-les avec l'axonge froide et laissez en contact pendant deux jours; alors liquéfiez à une douce chaleur et passez avec expression. Lorsque la pommade sera refroidie répétez la même opération avec la seconde moitié des fleurs; colorez la pommade en la faisant macérer avec l'orcanette; passez, laissez refroidir, séparez le dépôt, liquéfiez de nouveau et coulez dans un pot. (*Codex.*)

Ne pas confondre cette pommade avec celle pour les lèvres, qui est le *cérat rosat.*

Préparez de la même manière, mais sans addition d'orcanette et avec de l'axonge sim-

ple, la *pommade à la fleur d'orangers*, la *pommade de jasmin* et celles de fleurs à odeur fugace.

POMMADE RUBÉFIANTE.

P. *anticroupale.*

Axonge, 30 Cantharides, 1 Camphre, 1

En frictions autour du cou dans le croup. (*Jourd.*)

POMMADE DE SABINE.

Poudre de sabine, axonge ãã P. E.

(*Rad.*) V. *Cérat de sabine.*

POMMADE CONTRE LA SCIATIQUE, DE DEBOURGE DE ROLLOT.

Pommade stibiée, 40, Extrait d'aconit, 5

En frictions sur le trajet du nerf.

POMMADE SÉDATIVE.

Cyanure de potassium, 0,2 Axonge, 30

En frictions dans les maladies nerveuses, la migraine, le tic douloureux de la face. (*Rad.*)

POMMADE SÉDATIVE DE DUPUYTREN.

Acétate de plomb, 4 Axonge, 24
Extr. de belladone, 4

Dans les fissures à l'anus. On l'applique sur des mèches qu'on introduit dans cet organe.

POMMADE DE SINGLETON.

Orpiment, 4 Axonge, 100

(*Rem. pat. angl.*)

POMMADE SOUFRÉE.

Soufre lavé, 125 Axonge, 375

Mêlez. (*Codex.*)

POMMADE STIBIÉE.

P. *d'émétique*, P. *d'Autenrieth.*

Emétique, 4 Axonge, 12

Triturez le sel avec quelques gouttes d'eau et ajoutez l'axonge. (*Codex.*)

Révulsif très-employé.

POMMADE STIMULANTE DE LEVACHER.

Cérat, 50 Laudanum de Syd., 2
Ess. de térébenthine, 3

Contre les ulcères atoniques et en particulier contre les ulcères des chiques. (*Bouch.*)

POMMADE DE STRYCHINE DE SANDRAS.

Strychnine, 1 Axonge, 30

Contre la paralysie. (*Bouch.*)

POMMADE DE SUIE.

Suie, 1 Axonge, 4

Dartres ulcérées, teigne. (*Soub.*)

POMMADE DE SUIE COMPOSÉE.

P. *contre la teigne.*

Extrait acétique de suie, 5 Sel marin décrép., 10 Axonge, 112

(*Guib.*)

POMMADE DE SUIE, DE SCHRŒTER.

Suie brillante, 10, Axonge, 20

Contre la gale. (*J. Dec.*)

POMMADE SULFURO-ALCALINE D'ALIBERT.

Foie de soufre, 12, Axonge, 90,
Soude d'Alicante, 12,

On en frotte la tête des teigneux tous les jours après avoir fait tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes.

POMMADE SULFO-SAVONNEUSE.

Savon blanc, 1 Eau,

Faites dissoudre et ajoutez :

Soufre, 1 (*Soub.*)

POMMADE DE TANNATE DE PLOMB.

Tannate de plomb, 8 Axonge, 30

Résolutif, siccatif. (*Foy.*)

POMMADE DE TANNIN.

Axonge, 45, Tannin, 8 Eau distillée, 8

Pour donner de la tonicité aux plaies et aux relâchements de certains organes. (*Bouch.*)

POMMADE DE TURBITH MINÉRAL.

Turbith minéral, 1 Axonge, 8

(*Swéd.*)

POMMADE DE TUTHIE.

Onguent de tuthie.

Tuthie, 8 Beurre lavé à l'eau de roses, 15
Onguent rosat, 15

Mêlez avec soin. (*Codex.*)

POMMADE DE VÉRATRINE.

Vératrine, 0,2 Axonge, 30,

Dans le rhumatisme chronique, l'anasarque, la goutte. (*Mag.*)

POMMADE DE ZELLER.

Ong. antipsorique de Zeller, P. *de muriate ammoniaco-mercuriel.*

Oxy-chlorure ammoniacal de mercure, 1
Onguent rosat, 8

Recommandée dans presque toutes les maladies de la peau. (*Pid.*)

PONCE.

Pierre ponce ; Pumex, Lapis pumicis.

Pierre volcanique, grise, poreuse, légère, fibreuse.

Elle entre dans différentes poudres dentifrices, le Savon ponce. Quelques personnes s'en servent pour user leurs cors.

Dans les arts, elle sert à polir.

PORCELLE.

Hypocharis maculata. (Synanthérées.)

Plante du nord de l'Europe dont on a employé l'herbe, qui est amère.

POTASSIUM.

Métal dont les composés chimiques sont fort employés en médecine, mais qui ne l'est pas lui-même, bien qu'on ait proposé son emploi comme moxa.

POTASSE.

La potasse, *Oxyde de potassium*, que dans le langage vulgaire on confond souvent avec son carbonate, n'est employée en pharmacie qu'à l'état d'hydrate.

1° *Potasse à l'alcool*, *hydrate de potasse pur*, *Potasse fondue.* Pour l'obtenir, on met dans une chaudière en fonte 5 parties de carbonate de potasse pur et 30 au moins d'eau, on fait bouillir et l'on décompose par Q. S. de lait de chaux ajouté par parties. On laisse reposer; on décante, on fait évaporer rapidement la liqueur jusqu'à consistance sirupeuse; alors on laisse refroidir en partie, on agite la liqueur dans un flacon avec de l'alcool; on laisse reposer, on décante, et l'on fait évaporer dans une bassine d'argent jusqu'à fusion ignée; on la coule sur une pierre chaude en plaques minces.

Elle est solide, blanche, excessivement caustique et déliquescente.

2° *Potasse à la chaux*, *Potasse caustique à la chaux*, *Pierre à cautères*, *Cautère potentiel.* On l'obtient à la manière de la précédente, seulement on se contente d'employer le carbonate de potasse du commerce, et l'on évapore jusqu'à fusion, aussitôt la première décantation, sans traiter par l'alcool, et on la coule en plaques, en gouttes, ou mieux en cylindres, comme la pierre infernale.

Quelques Pharmacopées font ajouter une petite quantité de chaux vive en poudre à la potasse au moment de la couler.

Un peu moins caustique que celle à l'alcool, la potasse à la chaux lui est préférée pour former les cautères; elle s'étend moins sur la peau, et forme une eschare circonscrite. C'est pour cette même raison que quelques praticiens préfèrent encore à celle-ci le caustique de Vienne.

3° *Potasse caustique liquide.* On l'obtient par la même opération que la potasse à la chaux; seulement on arrête l'évaporation des liqueurs à 36° bouillant à l'aréomètre. Elle contient le tiers de son poids d'hydrate sec.

La potasse caustique est quelquefois employée en dissolution, à l'intérieur, comme lithontriptique, antiscrofuleux, fondant; puis en injections, en lotions, en collyres, pour cautériser les petits ulcères.

L'appareil pour les cors, du docteur Donné, est une boîte qui renferme une pierre ponce et un flacon contenant de la potasse caustique liquide. Pour s'en servir on trempe légèrement la pierre ponce dans la potasse, et l'on frotte le cors avec précaution. On réitère l'opération plusieurs fois.

POTASSE CAUSTIQUE D'ELSE.

Lessive des savonniers, 240

Faites-la réduire à 60 par évaporation, et ajoutez à la liqueur bouillante :

Extrait d'opium,	7	Chaux vive,	22

Ou assez pour absorber tout le liquide. (*Bat.*)

POTENTILLES.

Deux plantes rosacées de ce nom font partie de la matière médicale.

1° *Potentille ansérine*, *Argentine*; *Potentilla anserina.* Plante indigène à feuilles blanches argentées et à fleurs jaunes solitaires, qui croît sur le bord des ruisseaux.

Les feuilles et les racines sont astringentes. Peu usitée.

2° *Potentille rampante*, *quintefeuille*; *Potentilla reptans.* Croît le long des chemins. Ses propriétés sont celles de la précédente. On emploie plus spécialement la racine.

POTHOS.

Dracuntium fœtidum. (Aroïdées.)

En Amérique, la racine est employée comme antispasmodique en poudre ou sous forme de décocté.

POTIONS.

(De *potare*, boire.)

Médicaments magistraux liquides toujours composés et destinés à être pris par la bouche, ordinairement par cuillerées.

Leur préparation, fort simple en général, exige cependant quelques règles. 1° Lorsqu'une potion ne consiste que dans un mélange d'un ou plusieurs sirops avec des hydrolats ou des hydrolés, on pèse d'abord les sirops, puis les eaux. 2° Quand il y entre des liquides volatils (l'éther, les éthérolés), on ajoute ces liquides tout à fait en dernier lieu, au moment de boucher la fiole. 3° Si une huile essentielle, une teinture résineuse en font partie, on les ajoute sur le sirop, et on a soin de les agiter avant d'y ajouter les eaux. 4° Les poudres seront très-fines; on les délayera dans un mortier en y ajoutant d'abord peu à peu

le sirop, puis les autres liquides. 5° Ce sera, au contraire, avec les hydrolés ou hydrolats que les extraits, les électuaires, les sels seront délayés.

Les potions qui ne sont pas parfaitement transparentes, quand rien dans leur composition ne s'y oppose, doivent être filtrées. Le *papier-filtre* permet de le faire très-promptement.

Le *julep*, du mot arabe *julap*, que les auteurs définissent une potion composée de sirop et d'eaux distillées, et dans lequel il entre quelquefois des mucilages, des acides, mais jamais de substances qui puissent en troubler la transparence, n'étant point aujourd'hui distingué des potions par les médecins, nous le plaçons au rang de ces dernières. Quant aux *loochs*, ils ont été traités ailleurs.

Anciennement on nommait *médecines* les potions purgatives.

Les malades ayant en général les organes du goût, de l'odorat et de la vue d'une délicatesse incroyable en ce qui touche les médicaments qu'on leur fait prendre, nous ne saurions trop recommander aux élèves la régularité la plus grande dans la préparation des médicaments en général et des potions en particulier. Il suffit qu'une trituration soit plus prolongée un jour que l'autre, qu'un mélange n'ait pas été fait de la même manière, qu'il ait été passé à l'étamine ou filtré au papier, pour qu'ils s'en aperçoivent.

Nous ferons ici une remarque sur un fait qui se présente assez souvent dans la pratique. Nous voulons parler des additions que les médecins jugent quelquefois convenable de faire à des préparations dont la composition est bien connue et qu'ils ne désignent que par leurs noms. Nous avons souvent vu des pharmaciens ou des élèves embarrassés de savoir si, par exemple, dans le looch blanc, la potion gommeuse du Codex dans laquelle le médecin prescrit une addition de 15, 30 grammes de sirop diacode ou autre, ils devaient ou non retrancher une partie du sucre ou du sirop qui font déjà partie de ces préparations. Nous dirons que, dans ce cas et dans tous les analogues, l'addition n'entraîne avec elle aucun changement à la formule du médicament à laquelle elle se fait; autrement dit, qu'elle n'apporte aucun préjudice aux doses des autres substances.

POTION ABSORBANTE.

P. *antiacide.*

Magnésie calc.,	4	Sir. d'éc. d'orang.,	15
Eau de menthe,	90		(*Rad.*)

POTION ABSORBANTE DE SWEDIAUR.

Rhubarbe,	10	Sirop de sucre,	50
Carb. de soude,	2	Eau de menthe,	250

2 cuillerées 3 fois par jour. Agitez chaque fois.

Aigreurs, cardialgie. (*Bouch.*)

POTION D'ACIDE PHOSPHORIQUE.

P. *phosphorée.*

Acide phosphorique méd.,	4,
Eau de menthe poivrée,	150,
Sirop d'écorces d'oranges,	15,

(*Aut.*)

POTION D'ACONIT.

Alcoolature d'aconit,	1	Sirop diacode,	30
Infusé de mélisse,	100		(*Bouch.*)

POTION ALCALINE GOMMEUSE.

Carb. de potasse,	0,5	Sirop diacode,	20
Potion gommeuse,	250,		

Dans la péritonite puerpérale. (*Bouch.*)

POTION ALUMINEUSE.

P. *astringente*, P. *antihémorrhagique*, *Mixture astringente* ou *antihémoptysique.*

Alun,	4	Sirop de gomme,	60
Eau distillée,	125		

60 grammes toutes les deux heures dans la colique de plomb, les hémorrhagies utérines. (*Jourd.*)

POTION ANISÉE.

Alcoolat d'anis,	10	Potion gommeuse,	150

Dans la flatuosité. (*Bouch.*)

POTION ANTHELMINTIQUE DE DESLANDES.

Extr. alc. d'écor. de rac. de grenadier,	25	Eau de menthe,	50
		— de tilleul,	50
Suc de citron,	50		

Par cuillerées, contre le tænia. (*Bouch.*)

POTION ANTICROUPALE.

Julep contre le croup.

Tartre stibié,	0,08	Oxym. scillitique,	12
Sirop d'ipécac.,	60,	Infusé de polygala,	125

Propre, dit-on, à favoriser l'expulsion des fausses membranes. (*Jourd.*)

POTION ANTICROUPALE, D'ALBERS DE BREMEN.

Camphre,	0,02	Mucil. de gomme,	8
Tartre stibié,	0,01	Sirop de guimauve,	24
Vin d'ipéca,	2.	Eau distillée,	60

Une cuillerée à café toutes les 10 ou 30 minutes, en faisant boire dans l'intervalle de l'eau sucrée tiède ou un mélange d'eau et de lait. (*J. Ph.*)

POTION ANTIHYSTÉRIQUE.

P. *avec les substances fétides.*

Sirop d'armoise c.,	30	Eau de valériane,	60
Teint. de castoréum,	2	Ether sulfurique,	4
Eau de fl. d'orang.,	60		(*Codex.*)

POTION ANTIHYSTÉRIQUE FÉTIDE.

Asa-fétida, 4 Eau de menthe, 45

Faites une émulsion, passez et ajoutez :

Teint. ammoniacale de valériane, 8, Teint. de castoréum, 12, Ether sulfurique, 4,

(*Esp.*)

POTION ANTIPHTHISIQUE.

Solution d'iodure de potassium, 15 gouttes.
Acide prussique médicinal, 12 gouttes.
Eau de laitue, 125 grammes.
Sirop de guimauve, 30 grammes.

Une cuillerée à café d'heure en heure.

POTION ANTIRHUMATISMALE, DE WARDELEVORTH.

Iodure de potassium, 2 Sirop de safran, 15
Eau de menthe, 175

30 gram. 3 fois par jour dans le rhumatisme articulaire aigu.

POTION ANTISCORBUTIQUE.

Sirop de quinquina, 50 Esp. de cochléaria, 10
Eau de menthe, 150 Suc de citron, 50

(*Bouch.*)

POTION ANTISCROFULEUSE, DE RIGHINI.

Chlorure de calcium, 4 Sirop de mousse de Corse, 50
Eau distillée, 350

A prendre dans un jour, en 3 fois. (*Bouch.*)

POTION ANTISEPTIQUE.

Serpentaire, 10 Eau bouillante, 200
Quinquina jaune, 10

Faites infuser, passez et ajoutez :

Sirop de sucre, 50 Acét. d'ammoniaque, 20

Par cuillerées. (*Bouch.*)

POTION ANTISEPTIQUE CAMPHRÉE.

Serpentaire de v. 8, Eau bouillante, Q. S.

pour 120, d'infusé, auquel ajoutez :

Sirop de quinquina, 30 Camphre, 0,6
Teint. de quinquina, 8 Acétate d'ammon., 30,

Dissolvez le camphre dans la teinture. (*Guib.*)

POTION ANTISPASMODIQUE ※.

P. *éthérée.*

Sirop de fl. d'orang., 30 Eau de fl. d'orang., 60
Eau de tilleul, 60 Ether sulfurique, 2

(*Codex.*)

POTION ANTISPASMODIQUE FÉTIDE.

Teint. de castoréum, 1,20 Eau de fl. d'orang., 45
Esp. de corne de cerf, 1,20 Sir. d'éc. d'orang., 15

(*Sard.*)

POTION ANTISYPHILITIQUE, DE DONOVAN.

Solution d'iodo-arsénite mercurique, 4 Eau distillée, 80 Sir. de gingembre, 15

Affections syphilitiques. (*Bouch.*)

POTION ANTISYPHILITIQUE, DE MENDACA.

Cyanure de mercure, 0,3 Laudanum liq., 2,
Eau distillée, 180,

Une cuillerée matin et soir dans une décoction de salsepareille. (*Rad.*)

POTION ANTITÉTANIQUE, DE FOURNIER.

Infusé chargé d'arnica, 125 Camphre, 4
Eau de Luce, 8 Musc, 4

A prendre par cuillerées d'heure en heure, dans les morsures de serpent. Si le malade n'urine pas, on y ajoutera 4 gram. d'azotate de potasse. (*Vir.*)

POTION AROMATIQUE.

P. *cardiaque*, P. *cordiale.*

Sirop d'œillets, 30 Eau de menthe, 60
Esp. de cannelle, 15 — de fl. d'orang., 60
Conf. d'hyacinthe, 8 (*Codex.*)

POTION ASTRINGENTE.

Extr. de ratanhia, 2, Sirop de roses, 30
Alun, 0,5 — de cachou, 30
Inf. de roses, 150, Eau de Rabel, gouttes, 15

(*Jourd.*)

POTION ATROPHIQUE.

Iodure de potass., 4, Eau de menthe, 8,
Eau de laitue, 250, Sirop de guimauve, 30,

Dans l'hypertrophie du ventricule du cœur. Dans certains cas on peut ajouter 4 à 8 grammes de teinture de digitale. (*Mag.*)

POTION DU DOCTEUR BAYLE.

Teint. de digitale, 1 Sirop simple, 10
Eau dist. de tilleul, 50 (*Bouch.*)

POTION BÉCHIQUE.

Julep béchique.

Infusé de 4 fleurs, 125 Sirop de gomme, 30

POTION BENZOÏQUE.

Acide benzoïque, 5 Potion gommeuse, 125

Catarrhes chroniques, gravelle urique. (*Bouch.*)

POTION BROMÉE.

Bromure de potass., 0,6 Sirop de guimauve, 30
Eau de laitue, 90

En un jour, dans les scrofules. (*Mag.*)

POTION CALMANTE.

P. anodine, julep calmant.

Sirop d'opium, 8 Eau de laitue, 125
— de fl. d'orang., 24 (*Codex.*)

POTION CANTHARIDÉE.

Emulsion de cantharides de Van-Mons.

Huile de cantharides par infusion, 6, Miel, 30
Gomme arabique, 8
Jaune d'œuf, N° 1 Eau dist. de genièvre, 90

F. S. A. une émulsion. (*Guib.*)

Dans l'ascite, la folie, et pour exciter l'appareil génital.

Cette préparation est l'une des plus convenables pour l'administration de la cantharide à l'intérieur.

POTION CARMINATIVE.

Eau de menthe,	60	Sirop de camomille,	15
— de camomille,	60	— de coquelicot,	15

(*Spiel.*)

POTION CHLORIQUE.

Chlore liquide,	60	Sirop de sucre,	180

Une cuillerée à bouche toutes les 2 heures, dans les fièvres typhoïdes. (*Jourd.*)

POTION DE CHOPPART.

Copahu,	60	Eau de menthe,	60
Alcool,	60	— de fl. d'orang.,	60
Sirop de Tolu,	60	Alcool nitrique,	8

3 à 6 cuillerées par jour, en agitant chaque fois, dans la gonorrhée. Cette préparation est très-efficace, mais fort désagréable à prendre. On recommande de se pincer le nez en la prenant afin de n'en pas percevoir le goût; puis on fait aussi manger quelques pastilles de menthe après l'avoir prise.

C'est la formule du Formulaire des hôpitaux de Paris. Cadet remplace le sirop de Tolu par celui de capillaire, et ne met que 4 gram. d'eau de fleurs d'oranger.

En remplaçant l'alcool par 15 gram. de gomme arabique en poudre et mieux par un jaune d'œuf avec lequel on triture, d'abord le copahu, on obtient la *potion de Choppart émulsionnée.*

POTION DE CODÉINE.

Sirop de codéine,	30	Infusé béchique,	125

Une cuillerée toutes les heures. (*Bouch.*)

POTION DE COLCHIQUE, DE FORGET.

Vin de colchique,	30	Eau de laur.-cerise,	5
Inf. de camomille,	120	Sirop simple,	30

A prendre par cuillerées de deux en deux heures. (*Bouch.*)

POTION CONTRE L'APHONIE, DE MONGENOT.

Thé Hyswen,	8	Fleurs de molène,	4
Lierre terrestre,	8	Iris,	2,6

Faites infuser dans 180 gram. d'eau bouillante. Passez et ajoutez :

Rhum,	30	Sirop de Tolu,	15
Sirop d'érysimum,	30	Teint. de cannelle,	1,3

Dans l'aphonie par asthénie. (*Cad.*)

POTION CONTRE LA DIARRHÉE.

Sirop de coings,	30	Eau commune,	90
Teint. de cachou,	10	Acide sulfurique alc.,	2
Eau de cannelle,	30	Laudanum de Rous., g.,	10

Cette potion est très-efficace. On la prend en deux ou trois fois, à quelques heures d'intervalle.

POTION CONTRE L'IVRESSE.

Ammoniaque liq., gouttes,	20	Eau pure,	125

POTION CONTRE LA RAGE OU ANTILYSSIQUE, DE SELLE.

Acét. d'ammon. liq.,	250	Camphre,	4
Thériaque,	15	Proscarabé,	4
Sel volatil de corne de cerf,	8		

On broie les proscarabées dans l'esprit de Minderer, et on ajoute les autres substances.

On en prend par cuillerées dans l'hydrophobie pour exciter les sueurs et les urines. Remède allemand. (*Vir.*)

On a oublié cette préparation pour une foule d'autres moyens qui nous semblent bien moins rationnels.

POTION CONTRE LA SCARLATINE, DE STAHL.

Mixture de carbonate d'ammoniaque de Bodenius.

Carb. d'ammoniaque,	8	Sirop de guimauve,	40
Eau distillée,	200		

Scarlatine nerveuse et ataxique. (*Bouch.*)

POTION CONTROSTIMULANTE.

Infusé de feuilles d'orang.,	200	Antim. diaphorétique,	5
		Sirop simple,	20
Gomme adraganthe,	2	— diacode,	20

Une cuillerée toutes les heures. (*Bouch.*)

POTION CONTRE LE TÆNIA.

Huile de ricin,	30	Ether sulfurique,	8

Une cuillerée toutes les deux heures. (*Rad.*)

POTION CONTRE LE TÆNIA, TÉRÉBENTHINÉE.

Remède contre le tænia, de Levacher.

Huile de ricin,	60	Sirop de sucre,	30
Ess. de térébenthine,	15	Gomme arabique,	10
Eau de menthe,	60		

A prendre en une fois le matin à jeun. (*Bouch.*)

POTION DIAPHORÉTIQUE.

Carb. d'ammoniaque,	2	Sirop de sucre,	20
Rhum,	20	Eau,	100

M. Bouchardat donne cette préparation comme très-efficace dans la glucosurie.

POTION DIURÉTIQUE DE LA CHARITÉ.

Miel scillitique,	15	Eau de valériane,	125
Ether nitrique,	4	— de menthe,	125
Laudanum liq.,	2	Sirop des 5 racines,	30

Dans l'anasarque, par cuillerées.

POTION DIURÉTIQUE EXCITANTE DE HARLESS.

Digitale, 2 Cascarille, 8 Eau bouillante, 125

Laissez infuser et ajoutez à la colature :

Esprit de Menderer,	15	Sirop simple,	15

Hydrothorax et hydropisie ascite. (*G. H.*)

POTION DIURÉTIQUE FONDANTE.

Acétate de potasse, 4, Sir. des 5 racines, 30
Inf. de pariétaire, 125, (*Foy.*)

POTION DIURÉTIQUE NITRÉE.

Nitre, 1,2 Sir. des 5 racines, 30
Eau de fenouil, 125, (*Foy.*)

POTION DIURÉTIQUE SÉDATIVE DE KRAUZ.

Digitale, 8 Eau bouillante, 200

Faites infuser, passez et ajoutez :

Nitrate de potasse, 8 Eau de laurier-cerise, 10
Sirop de guimauve, 40

Cardite idiopathique, ischurie. (*Bouch.*)

POTION EFFERVESCENTE DE BOERHAAVE.

Suc de citron, 15 Carb. de potasse, 4
Bon vin rouge, 30

Le malade mêlera la poudre à la liqueur, et au moment de l'effervescence il avalera le tout. (*Gaubius.*)

POTION ÉMÉTIQUE DE GAYOL.

Emétique, 0,1 Sirop d'ipécacuanha, 30
Eau de camomille, 125, Eau de fl. d'orang., 12
(*Bouch.*)

POTION ÉMÉTISÉE DE RASORI.

Emétique, 0,3 Inf. de feuil. d'orang., 125,
Sirop de sucre, 30,

Une cuillerée toutes les 2 heures dans la chorée et dans les pneumonies. (*Bouch.*)

POTION ÉMÉTO-CATHARTIQUE.

Emétique, 0,1 Eau chaude, 250
Sulfate de soude, 15,

En 3 doses, à un quart d'heure d'intervalle. (*Bouch.*)

POTION EMMÉNAGOGUE DE DESBOIS.

Huile vol. de rue, gouttes, 6 Sucre, 30
— de sabine, gouttes, 6

Triturez et ajoutez :

Eau d'armoise, 160 Eau de fl. d'orang., 15

Une cuillerée toutes les heures. (*Cad.*)

POTION D'ERGOTINE, DE BONJEAN.

Ergotine, 1,2 Sirop de fl. d'orang., 30,
Eau commune, 90,

A prendre par cuillerées à bouche dans la journée pour une hémorrhagie, et de dix en dix minutes, dans les cas d'inertie de la matrice, jusqu'à ce que les douleurs expulsives aient amené l'accouchement.

Dans les cas de métrorrhagies graves, on peut porter la dose d'ergotine jusqu'à 8 grammes et plus.

La potion est le mode le plus efficace pour l'administration de l'ergotine.

POTION EXCITANTE DE SCHUBARTH.

Vinaigre fort, 30 Sirop de cerises, 60

Une cuillerée à café toutes les heures dans les fièvres typhoïdes. (*Jourd.*)

POTION FÉBRIFUGE.

Sulfure de quinine, 1 Acide sulfur., gouttes, 2
Sirop de quinquina, 30 Infusé d'absinthe, 90
(*Foy.*)

POTION GAZEUZE.

P. *effervescente*, P. *carbonique*, P. *anti-émétique*, P. *de Rivière*.

Sirop de limons, 30 Eau commune, 90
Suc de citrons, 15 Bi-carb. de potasse, 2

Le Codex fait remarquer qu'il est quelquefois avantageux de faire prendre séparément au malade le sel alcalin et les acides, afin que l'effervescence se fasse dans l'estomac même. Dans ce cas, on prépare la potion ainsi :

Bi-carb. de potasse, 2 Sirop d'écorces de
Eau pure, 60 citrons, 15

Étiquetez : Potion alcaline ou n° 1.

Suc de citrons, 15 Eau pure, 30
Sirop de limons, 30

Étiquetez : Potion acide ou n° 2.

On fait prendre successivement au malade P. E. de chacune de ces potions.

Il y a erreur dans la formule du Codex.

La potion de Rivière est employée avec succès pour arrêter les vomissements.

POTION EFFERVESCENTE ÉTHÉRÉE.

P. *de Rivière éthérée.*

Sirop de limons, 30 Eau de tilleul, 60
Suc de citrons, 15 Laudanum liq., 0,6
Eau de fl. d'orang., 15 Ether sulfurique, 0,6

Mêlez et ajoutez en bouchant aussitôt :

Bi-carbonate de potasse, 2 (*Guib.*)

La *potion de Dehaen* s'en rapproche beaucoup.

POTION GOMMEUSE.

Julep gommeux.

Gomme arab., 8, Eau de fl. d'orang., 15,
Sirop de guimauve, 30, — pure, 90,
(*Codex.*)

POTION HÉMOSTATIQUE.

Décocté de ratanhia, 250 Elixir acide de
Sirop de cannelle, 45 Haller, 4
(*Rad.*)

POTION HÉMOSTATIQUE AU SEIGLE ERGOTÉ.

Extrait d'ergot, 4 Sirop diacode, 10
Eau de cannelle, 100 — simple, 20

Une cuillerée toutes les demi-heures. (*Bouch.*)

POTION INCISIVE.

Gomme ammoniaque, 0,6 Oxym. scillitiq., 30,
Infusé d'hysope, 125,
(*Col.*)

POTION DE MAGNÉSIE.

Magnésie calcinée, 8 Eau distillée, 87
Sirop simple, 30 (*J. Ph.*)

Cette formule est une modification de la préparation connue à la Guadeloupe sous le nom de *Médecine de magnésie*, et dont voici la composition, vague du reste :

Magnésie calcinée,	8	Eau, Q. S.	
Sucre ou sirop simple, Q. S.			

M. Mialhe a fait connaître aussi, lui, une modification à la formule originale; mais la préparation qu'il propose a l'inconvénient de prendre au bout d'un jour ou deux une consistance telle qu'elle ne coule plus. La première formule donne un médicament qui reste liquide indéfiniment.

La médecine de magnésie purge abondamment sans faire éprouver ni fatigue ni colique; elle ne provoque que peu de selles, mais des selles copieuses, molles et comme pultacées.

POTION CONTRE LE MAL DE MER, DE GUÉPRATTE.

Eau dist. de valér.,	60	Teint. de cannelle,	4
— de fl. d'or.,	30	Laudanum, gouttes,	20
— de laitue,	30	Sir. d'écorc. d'orang.,	Q. S.

F. S. A. une potion à prendre par demi-cuillerées à café, de manière à la consommer en six ou huit heures. (*Encycl. M.*)

POTION MUSQUÉE.

Infusé de valériane,	90	Sir. de fl. d'orang.,	30
Musc,	0,3		

(*Guib.*)

POTION NERVINE.

P. valérianée.

Valériane,	8	Eau bouillante,	250

Ajoutez à l'infusé :

Eau de cannelle,	60	Sirop simple,	30
Liqueur d'Hoffm.,	8		(*Aut.*)

POTION PECTORALE AVEC L'ACIDE PRUSSIQUE.

Acide cyanhydrique médicinal,	15 gouttes.
Infusé de lierre terrestre,	60 grammes.
Sirop de guimauve,	30

(*Mag.*)

POTION PECTORALE AVEC LA GOMME AMMONIAQUE.

Gomme ammoniaque,	15	Eau d'hysope,	180

Faites une émulsion et ajoutez :

Esprit de Mindérer,	30	Sirop de Velar,	60

(*Fuld.*)

POTION PECTORALE DE RAYER.

Huile de foie de morue,	90	Sirop d'opium,	60
Gomme arabique,	15	Eau,	60

On la prendra en 9 doses égales en trois jours. Dans la pneumonie chronique. On ajoute 4 à 5 gouttes de laudanum si l'estomac ne supporte pas l'huile.

POTION PHOSPHORÉE.

Potion stimulante phosphorée.

Huile phosphorée,	8	Eau de menthe,	90
Gomme arabique,	8	Sirop de sucre,	60

Faites une potion émulsionnée. (*Soub.*)

Cette préparation est le meilleur mode d'administration du phosphore à l'intérieur. Elle est préférable à la potion suivante tirée du même auteur.

Ether phosphoré,	4	Sirop de gomme,	60
Eau de menthe,	60		

POTION PURGATIVE.

Apozème purgatif, médecine noire.

Séné, 8 Rhubarbe, 4 Eau bouillante, 112

Après 1/2 heure de digestion, passez avec expression et ajoutez à la colature :

Sulfate de soude,	15	Manne en sorte,	60

Faites dissoudre sur un feu doux, passez et décantez. (*Codex.*)

Plusieurs formulaires ajoutent soit un citron coupé par tranches, soit le suc, l'essence ou la teinture. D'autres y ajoutent du tamarin, des aromates.

A prendre en une seule dose le matin à jeun.

POTION PURGATIVE DE CORY.

Huile de croton, goutt.,	2	Teint. de cardam.,	2
Sucre,	8,	Eau,	40,
Gomme arabique,	2		

2 à 3 cuillerées à café toutes les 3 heures. (cr.)

POTION PURGATIVE DES PEINTRES.

Elect. diaphœnix,	30	Sirop de nerprun,	30
Poudre de jalap,	4	Eau bouillante,	125
Séné,	8		(*F. H. P.*)

POTION PURGATIVE STIBIÉE.

Sulfate de magnésie,	15	Manne,	45,
Tartre stibié,	0,02	Eau,	125

(*Ber.*)

POTION PURGATIVE HUILEUSE.

Huile de ricin,	45	Eau de menthe,	15
Sirop de limons,	30		(*Cot.*)

Dans quelques formulaires, on remplace le sirop de limon par celui de nerprun.

POTION PURGATIVE A L'HUILE DE CROTON.

Huile de croton, goutte,	1	Eau,	90,0
— d'amandes,	15,0	Suc de citrons,	8,0
Gomme arabique,	12,0		(*Foy.*)

POTION PURGATIVE ANGLAISE.

Potion noire, Black draught.

Séné,	15	Eau,	125
Sulf. de magnésie,	24	Eau de cannelle,	15
Manne,	24	Teint. de séné,	8

(*Rem. pat. angl.*)

POTION PURGATIVE VÉGÉTALE.

Manne,	60	Suc de citron,	N° 1
Sel végétal,	6	Eau bouillante,	Q. S.

Faites infuser le tout avec l'écorce de citron ; clarifiez au blanc d'œuf. (*Par.*)

C'est la formule de l'*Aqua angelica viennensis*.

POTION SCILLITIQUE.

P. *diurétique*.

Oxym. scillitique,	15	Eau de menthe,	30
Eau d'hysope,	90	Alcool nitrique,	2

M. (*Codex.*)

POTION SÉDATIVE.

Cyanure de potassium,	0,1	Sirop de guim.,	30,
Eau de laitue,	60,		

Une cuillerée à café de 2 en 2 heures. (*Mag.*)

POTION DE SEIGLE ERGOTÉ.

P. *obstétricale*.

Seigle ergoté pulv.,	2	Eau de menthe,	30
Sirop simple,	15		(*Soub.*)

POTION DE STEARNS.

Infusion de Stearns.

Ergot pulvérisé,	2	Eau bouillante,	200

F. infuser. Une cuillerée à café toutes les 10 minutes, comme obstétrical. (*Bouch.*)

POTION STIBIO-OPIACÉE DE PEYSSON.

Emétique,	0,05	Eau de fl. d'orang.,	10
Opium,	0,05	Eau pure,	200
Gomme adrag.,	1		

Fièvres intermittentes. Une cuillerée toutes les demi-heures. (*Bouch.*)

POTION STIMULANTE DIAPHORÉTIQUE.

Acét. d'ammoniaque,	15	Eau de menthe,	50
Eau de cannelle,	50	Sirop de sucre,	50

Par cuillerées. (*Bouch.*)

POTION AVEC LA STRYCHNINE.

Eau distillée,	60,	Sucre,	12,
Strychnine,	0,05	Acide acétique, goutt.,	2

1 cuillerée à café matin et soir. (*Mag.*)

POTION DE SULFATE DE QUININE TARTARISÉ, DE RIGHINI.

Sulfate de quinine,	1,	Eau distillée,	120,
Acide tartrique,	130,	Sirop de menthe,	60,

Préparation dont on dit beaucoup de bien. (*G. H.*)

POTION TONIQUE.

Extr. sec de quina,	4,	Sirop de guimauve,	30,
Gomme arab.,	2,	Eau,	180,
Sirop de Tolu,	30,		(*Cad.*)

POTION VERMIFUGE DE BROUSSONET.

Café purgatif, inf. de séné et café.

Séné,	8	Eau bouillante,	90
Café torréfié,	4	Lait chaud,	90

F. infuser 12 heures.

A prendre en une seule fois, le matin à jeun chez les enfants. (*Piém.*)

POTION VERMIFUGE PURGATIVE.

Séné,	8	Manne,	60
Mousse de Corse,	4	Eau bouillante,	180
Citron coupé,	N° 1		(*Jourd.*)

POTION VERMIFUGE AU SEMEN-CONTRA.

Semen-contra,	8	Eau bouillante,	125

Passez et ajoutez :

Sirop d'éc. d'oranges, 30 (*Soub.*)

POTION VOMITIVE COMPOSÉE.

Tartre stibié,	0,05	Eau pure,	45,
Ipécacuanha pulv.,	1,25		

En 3 ou 4 fois. (*Jourd.*)

POTION VOMITIVE AVEC L'ÉMÉTIQUE.

Tartre stibié,	0,1	Sirop simple,	30
Eau pure,	200,		

En 2 ou 3 fois à 1/4 d'heure d'intervalle. (*Guib.*)

POTION VOMITIVE AVEC L'IPÉCACUANHA.

Ipécacuanha pulv.,	1,3	Sirop simple,	30
Eau,	200,		

En 2 fois à un 1/4 d'heure d'intervalle. (*Guib.*)

POTION VOMITIVE DE LARROQUE.

Emétine impure,	0,2	Eau,	90
Sirop d'ipécacuanha,	30,		

Pour une potion à prendre en 4 fois.

POTION VOMITIVE DE HUFFLAND.

Tartre stibié,	0,05	Oxymel scillitique,	15
Poudre d'ipéca.,	0,75	Eau simple,	60

A prendre en trois fois à dix minutes d'intervalle. (*Encycl. M.*)

POUDRES COMPOSÉES.

Pulvérolés, Espèces pulvérulentes.

Forme pharmaceutique qui résulte de la mixtion d'un plus ou moins grand nombre de substances pulvérisées.

On les emploie en nature, ou on les fait servir de base à des électuaires.

Les règles applicables à leur préparation sont : 1° de pulvériser les substances séparément ; 2° quand dans une poudre composée il entre des substances molles (résines, gommes-résines, muscade, vanille, etc.), on les pulvérise à l'aide des autres ; 3° de n'ajouter les substances altérables ou déliquescentes (semences émulsives, la potasse, etc.) qu'au moment du besoin ; 4° le mélange des poudres opéré, et quand la quantité en est assez considérable, les passer à travers un tamis de soie peu serré ; 5° quand une poudre se compose de substances de densités fort différentes, rétablir l'homogénéité du mélange en la remaniant de temps en temps.

POUDRE D'AILHAUD.

P. *du baron du Castelet.*

Jalap,	72	Aloès,	3
Rés. de gayac,	18	Gomme-gutte,	3
Scammonée,	6	Séné en grabeau,	400

(*Guib.*)

C'est un remède particulier.

M. Bouchardat lui donne pour formule : scammonée 4, suie 6, colophane 8. Mêler. 2 gram. comme purgatif.—Sans doute qu'il l'aura prise dans l'avant-dernière édition de la *Pharmacopée universelle* de Jourdan, qui la donnait ainsi. La *Pharmacopée batave* (édition de 1811) donne la formule suivante : jalap 0,5, ipécacuanha 0,35, diagrède tamariné 0, 60, soude et sucre.

POUDRE ALTÉRANTE DE PLUMER.

P. *de soufre doré mercurielle*; P. *mercurielle antimoniée.*

Calomel,	1	Soufre doré d'antim.,	1

(*M. Guib.*)

Ne préparer cette poudre qu'au moment du besoin. Vantée comme fondant et dépuratif. Dose, 3 à 5 décigram. par jour.

Cette poudre, mélangée avec moitié de son poids de sucre, constitue *le remède de Bikker, contre la teigne.*

POUDRE D'ALUN ET DE CACHOU.

Alun, cachou ãã P. E.

Pour arrêter les hémorrhagies. (*Sard.*) En remplaçant le cachou par le sulfate de zinc, on a la poudre styptique, qui sert aux mêmes usages.

POUDRE D'ALUN OPIACÉE.

Alun, 60 Opium, 15 Sucre, 100

F. 12 prises. 1 toutes les 3 ou 4 heures contre la diarrhée. (*Foy.*)

POUDRE D'AMBRE COMPOSÉE.

P. *d'ambre et de cannelle composée.*

Cannelle fine,	3	Sassafras,	3
Girofle,	3	Bois d'aloès,	2
Macis,	3	— de santal citrin,	2
Muscades,	3	Zeste de citrons,	2
Galanga,	3	Sem. de cardam.,	2
Zédoaire,	3	Ambre gris,	1

Stomachique excitant. Dose, 2,0. (*Codex de* 1758.)

La *poudre joviale* ou *létificante* (*Guib.*) ne diffère sensiblement de celle ci-dessus que par du camphre et du musc qu'elle contient en sus. Du reste ses propriétés sont les mêmes ; nous en dirons autant de la *poudre impériale de Lémery*, qui contient du musc, mais point d'ambre.

POUDRE ANTHELMINTIQUE.

Mousse de Corse,	20	Calomélas,	3
Semen-contra,	20		

Depuis 5 jusqu'à 15 décigram. (*Bouch.*)

POUDRE ANTHELMINTIQUE.

Mercure doux,	0,4	Scammonée,	0,25
Jalap,	1,5	Sucre,	15,

A prendre dans un lait de poule. (*Piem.*)

POUDRE ANTHELMINTIQUE FERRUGINEUSE.

P. *amère ferrurée.*

Sulfate de fer,	1	Semen-contra,	3
Tanaisie,	2		

Div. en paquets de 0, 6. (*Guib.*)

POUDRE D'ANTRAKOKALI SIMPLE.

P. *antidartreuse de Polya.*

Anthrakokali,	0,1	Réglisse pulv.,	0,3

Pour une dose que l'on répète 3 ou 4 fois par jour. Ce remède provoque d'abondantes sueurs. (*Jourd.*)

POUDRE D'ANTRAKOKALI COMPOSÉE.

Anthrakokali,	0,1	Réglisse pulv.,	0,2
Soufre lavé,	0,3		

Cette formule convient dans la complication psorique.

Anthrakokali,	0,1	Réglisse pulv.,	0,2
Mercure d'Hahnemann,	0,01		

Dans la complication syphilitique. (*Jourd.*)

POUDRE ANTIARTHRITIQUE PURGATIVE DE PÉRARD.

P. *de séné et de scammonée composée*; P. *grégorienne.*

Scammonée,	2	Salsepareille,	4
Séné,	2	Squine,	2
Crème de tartre,	4	Gayac,	2
Chardon bénit,	4	Cannelle fine,	2

F. une poudre. (*Vir.*)

POUDRE ANTIASTHMATIQUE.

P. *incisive*; P. *de scille comp.*

Scille, 1 Soufre lavé, 2 Sucre, 3

Dose, 1 gram. (*Guib.*)

POUDRE ANTICHLOROTIQUE DE SAINTE-MARIE.

P. *de fer et de castoréum composée.*

Fer porphyrisé,	8	Cannelle,	4
Castoréum,	8	Muscade,	4
Anis,	8		

F. 24 prises. (*Guib.*)

C'est une simplification de *la poudre chalybée* de l'ancien Codex.

POUDRE ANTIDOTAIRE DE TADDEI.

P. *émulsive de gluten.*

Gluten frais,	300	Eau,	625
Savon méd.,	60		

Faites dissoudre, desséchez la liqueur

sur des assiettes et pulvérisez le résidu. 26 gram. suffisent pour en décomposer 1 de sublimé corrosif. On donne cette poudre dans un véhicule aqueux quelconque. (*Jourd.*)

POUDRE ANTIÉPILEPTIQUE DE BRESLER.

Racine d'armoise pulv.,	100	Sucre,	200

Une cuillerée à café, 4 fois par jour. (*Bouch.*)

POUDRE ANTIÉPILEPTIQUE DE RAGOLO.

Valériane,	4	Sel ammoniac,	0,1
Feuilles d'orang.,	1,25	Huile de cajeput.	0,2

F. une poudre.

Valériane,	2	Magnésie,	0,2
Sel ammoniac,	0,2	Huile de cajeput,	0,1

Faites une poudre.

Valériane,	45	Magnésie,	2,5
Feuilles d'orang.,	15	Huile de cajeput,	2,5

Telles sont les 3 variantes de la formule de ce remède secret, célèbre en Allemagne. La 1[re] est de Knopf; la 2[e] de Gmelin et la 3[e] de Radius.

On en prend une cuillerée à café, 4 fois par jour, dans du vin chaud.

POUDRE ANTIHÉMATÉMÉSIQUE DE DENTON.

Acétate de plomb,	2	Extr. de ciguë,	3

12 doses, une toutes les 2 heures. (*Bouch.*)

POUDRE ANTIMONIALE DE JAMES.

P. *stibiée*, *Oxyde d'antimoine avec le phosphate de chaux*.

Sulfure d'antimoine pulvérisé.
Corne de cerf râpée āā P. E.

Mélangez ces deux matières et grillez-les sur un têt en terre, en remuant continuellement jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une poudre grisâtre. Passez cette poudre sur un porphyre pour l'obtenir dans un grand état de division, et chauffez-la au rouge dans un creuset pendant deux heures. (*Codex.*)

Préparation célèbre en Angleterre. Selon Donald Monro, la formule, déposée par James à la Chancellerie de Londres, et signée de lui, prescrit de calciner du sulfure d'antimoine dans un creuset, en ajoutant une petite quantité de nitrate de soude et quelques gouttes d'huile animale de Dippel, jusqu'à ce que la matière soit devenue blanche.

POUDRE ANTIMONIALE DÉPURATIVE DE KOEMPF.

Antimoine cru,	2	Cannelle,	0,2
Carb. de magnésie,	0,25	Sucre,	15

(*Rad.*)

POUDRE ANTIPHTHISIQUE.

Acét. de plomb, 0,3 Opium, 0,3 Sucre, 1,2

Faire une poudre. (*Bor.*)

15 centigrammes matin et soir pour combattre les sueurs et les diarrhées colliquatives des phthisiques.

POUDRE ANTIPSORIQUE DE CHAUSSIER.

Acétate de plomb,	2	Sulfate de zinc,	1
Fleurs de soufre,	2	Huile, Q. S.	

Pour faire une pâte au moment même, avec laquelle on fait des frictions dans la paume des mains (*Foy.*)

POUDRE ANTISCROFULEUSE D'ARNAUD DE VILLENEUVE RÉFORMÉE.

Éponges charbonnées en vase clos,	30	Gingembre,	30
		Cannelle,	30
Rac. de zostère charb.,	30	Pyrèthre,	30
Poivre long,	30	Os de sèche,	60
— noir,	30	Sel ammoniac,	30

F. une poudre dont on prendra de 3 à 12 décigrammes par jour dans du vin blanc. (*Vir.*)

Poudre très-anciennement composée, et qui a probablement servi de modèle à la poudre de Sency contre le goître.

POUDRE ANTISPASMODIQUE.

Castoréum, valériane, sucre āā, 0,6

Pour 3 doses. (*Aut.*)

POUDRE ANTISPASMODIQUE MUSQUÉE.

Valériane,	30	Musc,	0,5
Oxyde de zinc,	1,25	(*Jourd.*)	

POUDRE ANTISPASMODIQUE MUSQUÉE-CINABRÉE.

Musc,	1,	Cinabre,	7,

Selon Jourdan, cette formule donne la véritable *poudre de Tonquin*, calquée sur celle qu'emploient les Chinois.

Cependant *Aut.*, *Cad.*, *Guib.*, *Pid.*, *Soub.*, etc, indiquent pour la *poudre de Tonquin* ou de *musc composée* :

Musc, 0,8 Valériane, 1,2 Camphre, 0,4

Dans l'hystérie et l'épilepsie.

POUDRE ANTISPASMODIQUE DE HENNING.

P. *de cyanure de zinc comp.*

Cyanure de zinc,	0,15	Cannelle,	0,6
Magnésie calcinée,	1,2		

Divisez en 6 doses. (*Guib.*)

Crampes d'estomac et maladies vermineuses des enfants.

POUDRE ANTISPASMODIQUE DE RÉCAMIER.

Oxyde blanc de bismuth,	0,2	Sucre,	2,5
Magnésie,	2,5		

Pour 4 prises. Dans les gastrodynies opiniâtres non inflammatoires.

POUDRE ANTISTRUMEUSE.

Éponge brûlée,	1,2	Mousse de Corse,	0,6
Nitre,	0,6	Sucre,	0,6

La formule de cette poudre varie beau-

coup, et pour le nombre des composants et pour leurs proportions, dans les différentes pharmacopées. *V. P. antiscrofuleuse.*

POUDRE ANTISYPHILITIQUE DE RACRETI.

Mercure pur,	83	Jaune d'œufs,	N° 6
Soufre lavé,	83	Extr. de jusquiame,	2
Salsepareille pulv.,	83		

Triturez jusqu'à extinction du métal. (*Jourd.*)

POUDRE ARSENICALE ESCHAROTIQUE.

P. *caustique du frère Cosme ou de Rousselot;* P. *anticarcinomateuse*; *Caustique arsenical.*

Cinabre,	15	Acide arsénieux,	8
Sang-dragon,	15		

Faites une poudre fine. (*Codex.*)

M. Guibourt, qui critique vivement la formule du Codex, donne la suivante, d'après Baseilhac, comme étant celle de Cosme.

Cinabre,	25	Cendres de vieilles semelles, une pincée ou	10
Acide arsénieux,	5		

La proportion d'acide arsénieux est de 1/8 dans cette formule, et de 1/5 dans celle du Codex.

Anticancéreux. Au moment de se servir de cette poudre, on en fait une pâte à l'aide d'un peu de salive ou d'eau gommée.

La *poudre arsenicale d'Augustin* contient, en sus de celle du Codex, de la corne de cerf calcinée, et celle de *Van-Mons*, du charbon animal.

POUDRE ARSENICALE ESCHAROTIQUE DE BAUMANN.

Noir de fumée,	1	Rac. de gouet,	2
Nitre,	2	Carb. de potasse,	2
Acide arsénieux,	2	(*F. M.*)	

POUDRE ARSENICALE DE FONTANEILLES.

Arsenic blanc,	0,1	Gomme pulv.,	4,0
Mercure doux,	0,8	Sucre,	4,0
Opium brut,	0,1		

Pour 16 prises. (*Piém.*)

Recommandée dans les fièvres intermittentes rebelles.

POUDRE ARSENICALE ESCHAROTIQUE DE JUSTAMOND.

Sulfure d'antimoine.	16	Acide arsénieux,	1

Faites fondre dans un creuset; lorsque la masse est refroidie, réduisez-la en poudre et ajoutez-y :

Extrait d'opium, 5 (*Guib.*)

M. Guibourt suppose qu'il doit se produire pendant la fusion une réaction qui doit annuler les propriétés de l'acide arsénieux. Nous, nous ferons remarquer que c'est sans doute pour ce motif que plusieurs pharmacopées n'indiquent point la fusion.

POUDRE ARSENICALE MERCURIELLE DE DUPUYTREN.

Arsenic blanc,	1	Mercure doux,	199

Contre les dartres rongeantes. (*Rat.*)

POUDRE ASTRINGENTE DE HUNTER.

P. *de bistorte composée.*

Bistorte,	8	Sang-dragon,	4
Tormentille,	8	Succin,	3
Palaustes,	4	Bol d'Arménie,	3
Sem. de berberis,	4	Terre sigillée,	3
Cachou,	4	Corail rouge,	3
Mastic,	4	Extr. d'opium,	0,15

Cette poudre ne diffère de celle qui fait la base du diascordium que par l'absence de substance aromatique.

Dose, jusqu'à 4 grammes. (*Guib.*)

POUDRE ASTRINGENTE ET TONIQUE DE KNAUP.

Pierre styptique de Knaup.

Sulfate de fer,	500	Sulfate de zinc,	30
— d'alum. et de pot.,	500	Oxyde de cuivre,	30
Chlorhyd. d'ammon.,	30		

Mêlez le tout et faites fondre à une douce chaleur. Coulez la masse.

Gros comme une noix de cette poudre dans un litre d'eau tiède. On en imbibe des compresses que l'on applique toutes les trois ou quatre heures sur le lieu malade.

Ce remède, qui est nouveau dans la thérapeutique humaine, est employé depuis longtemps dans la médecine hippiatrique, où on le regarde comme souverain pour la guérison des blessures de chevaux produites par la selle, les coups de pied récents, les entorses, les contusions avec ou sans plaie, dans les érysipèles, l'œdème, les ulcères. On l'y emploie aussi en collyre.

Cette préparation, qui a la plus grande analogie avec la poudre ophthalmique ou collyre d'Ivel, se trouve indiquée dans beaucoup d'ouvrages d'hippiatrique, mais avec de nombreuses variantes. La formule que nous donnons serait, selon M. Putégnat, la seule exacte.

POUDRE CACHECTIQUE D'HARTMANN.

Safran de mars,	4	Sucre,	16
Cannelle,	12	(*Guib.*)	

POUDRE CAMPHRÉE ANTIMONIÉE DE MURSINNA.

Camphre,	2	Soufre doré d'antim.,	1
Ipécacuanha,	1	Sucre,	20

12 doses : une toutes les deux heures dans la pneumonie asthénique. ((*Bouch.*)

POUDRE DE CANNELLE COMPOSÉE.

Cannelle,	60	Gingembre,	30
Cardamome,	45	Poivre long,	15

Faites une poudre fine. (*Lond.*)

POUDRE DE LA PRINCESSE DE CARIGNAN.

Poudre de guttète,	250	Cinabre,	12
Ambre jaune,	375	Noir d'ivoire,	12
Corail rouge,	125	Kermès min.,	12
Terre sigillée,	125		

F. une poudre à diviser en paquets de 0, 1.

Formule donnée à MM. Pyat et Deyeux par la princesse de Carignan elle-même, et publiée dernièrement par M. Boudet.

Contre les convulsions des enfants. On en fait prendre plusieurs paquets par jour, dans l'intervalle des accès et non pendant la durée.

POUDRE DES CAPUCINS.

Sem. de cévadille.	Sem. de persil.
— de staphysaigre.	Feuil. de tabac āā P. E.

Pour détruire les poux. (*Bat.*)

POUDRE CARYOCOSTINE.

Espèces caryocostines.

Cannelle,	30	Hermodattes,	60
Costus arabique,	30	Scammonée,	60
Gingembre,	30		

Faites une poudre. (*V. M.*)

Aut. remplace le costus par du girofle, et *Par.* le costus et la cannelle par du sucre et du turbith.

En introduisant une partie de cette poudre dans 6 parties de miel, on obtient *l'électuaire caryocostin.*

POUDRE CAUSTIQUE DE PLENCK.

P. *de précipité rouge avec l'alun;*
P. escharotique rouge.

Précipité rouge,	4	Sabine pulv.,	15
Alun calciné,	4		(*Bat.*)

P. détruire les verrues et les chairs luxuriantes des ulcères.

POUDRE DE CHELTENHAM.

P. *saline composée*, *Sel de Cheltenham.*

Sulfate de magnésie.	Sulfate de potasse āā P. E.
Sel de cuisine.	

F. sécher au four.

Une cuillerée à café dans un litre d'eau, comme purgatif. (*Lond.*)

POUDRE DE CLARE.

Mercure doux,	0,2	Bol d'Arménie,	0,6

F. 4 paquets pour autant de frictions à faire dans la journée sur les gencives, la face interne des lèvres, la langue et le palais, selon la méthode de Clare et de Brachet.

POUDRE CONTRE L'AMÉNORRHÉE, DE FOUQUIER.

Carb. de fer,	2	Cannelle,	0,5
Extr. sec de quina,	1,3		

D'abord en 3 fois, puis en 2, enfin en 1, dans la journée avant l'un des repas. (*Bouch.*)

POUDRE CONTRE LA COQUELUCHE, DE GUERSANT.

Belladone, ciguë, oxyde de zinc āā P. E.

De 5 à 25 centigrammes par jour.

POUDRE CONTRE LA COQUELUCHE, DE KAHLEIS.

Racine de belladone,	0,2	Soufre,	2,8
Poudre de Dower,	0,5	Sucre,	15,

1 paquet de 1,0 toutes les heures. (*Foy.*)

POUDRE CONTRE LA COQUELUCHE, DE PITTSCHAFT.

Nicotiane,	0,1	Sucre,	8
Tartre stibié,	0,15	Gomme,	2

F. 20 paquets, 1 toutes les 2 ou 3 heures. (*Jourd.*)

POUDRE CONTRE LA COQUELUCHE DE WETZLER.

Poudre de racine de belladone,	1	Sucre,	4

Pour 72 prises. (*Guib.*)

Vantée contre la coqueluche des enfants, à la dose de 2 à 6 prises, selon l'âge.

POUDRE CONTRE LE CROUP, DE WEBER.

Calomel,	0,05	Magnésie calc.,	0,6
Sucre,	0,6		

En 2 fois à 1/2 heure d'intervalle. 15 à 16 doses semblables sont quelquefois nécessaires. (*Bouch.*)

POUDRE CONTRE LES ENGELURES, DE BAUDOT.

Borate de soude,	15	Son de blé,	45
Alun,	12	Son d'amandes,	155
Benjoin,	8	Ess. d'éc. d'orang.,	1
Moutarde pulv.,	60	— de bergamote,	1
Iris,	45		

On en met une pincée dans le creux de la main, puis on y ajoute quelques gouttes d'eau et on se frictionne avec la pâte qui en résulte. (*G. H.*)

POUDRE CONTRE LA GASTRODYNIE, D'ODIER.

Magnésie calcinée,	50	Sucre,	50
Oxyde de bismuth,	5		

1 gramme toutes les trois heures. (*Bouch.*)

POUDRE CONTRE LE GOÏTRE.

Poudre d'éponge à peine torréfiée,	20
Chlorhydrate d'ammoniaque,	1
Charbon végétal,	1

On l'administre par prises de 1 gramme. Aux malades âgés de plus de dix ans on en donne 3 prises par jour. On porte la dose au fond de la bouche avec une cuillère à café, et on fait avaler la poudre toute sèche.

Proposée par M. Bouchardat pour remplacer la fameuse *poudre de Sency.*

POUDRE CONTRE L'OZENNE, DE TROUSSEAU.

Calomel,	4	Sucre candi,	15
Précipité rouge,	4		

Pour priser par le nez cinq ou six fois par jour dans l'ozenne et les affections dartreuses des fosses nasales.

POMMADE CONTRE LES POUX ET LES LENTES.

Vinaigre,	30	Soufre,	30
Staphysaigre,	30	Huile d'olives,	60
Miel,	30		

C'est par erreur que cette préparation est placée ci.

POUDRE CONTRE LE RACHITIS, DE TEMPLE.

Oxyde de fer noir.		Sucre,	4
Rhubarbe āā,	1		

6 doses ; une matin et soir. (*Bouch.*)

POUDRE CONTROSTIMULANTE.

Calomélas,	1	Nitrate de potasse,	5

9 doses : une toutes les deux heures dans l'hydrocéphale aiguë et autres maladies sthéniques.

On prétend que le nitrate de potasse prévient la salivation. (*Bouch.*)

POUDRE DE CORAIL ANODINE D'HELVÉTIUS.

P. de myrrhe et de corail composée.

Myrrhe,	6	Corail rouge,	2
Cascarille,	4	Bol d'Arménie,	1
Cannelle-giroflée,	4	Opium pulv.,	1

Calmante, astringente et stomachique. (*Guib.*)

POUDRE CORDIALE DE CONTENT.

P. de cannelle et de girofle composée.

Cannelle fine,	4	Sucre blanc,	92
Girofle,	2	Farine de riz,	72
Vanille,	1	(*Morelot.*)	

Digestive et restaurante, cette poudre a beaucoup de rapports avec les fécules composées que nous avons mentionnées sous les noms de *Wakaka*, de *Racahout*. (V. *Fécules.*)

POUDRE CORNACHINE.

P. de tribus, P. des trois diables, P. du comte de Warwick, P. catholique, P. scammonio-antimoniée.

Scammonée d'Alep,	125	Antim. diaphorét.,	125
Bi-tart. de potasse,	125	(*Codex.*)	

POUDRE CONTRE LA SALIVATION.

Foie de soufre,	0,5	Crème de tartre,	15,0

Divisez en 24 paquets : 3 dans la journée, dans de l'eau sucrée, contre la salivation mercurielle. (*Jourd.*)

POUDRE COSMÉTIQUE POUR LES MAINS.

Pâte d'amandes cosmétique.

Farine de marrons d'Inde,	480	Iris,	30
		Carb. de potasse,	7
Amandes amères,	360	Ess. de bergamotte,	4
		(*Bat.*)	

POUDRE COSMÉTIQUE SAVONNEUSE POUR LES MAINS.

Savon d'Esp. pulv.,	360	Ess. de citron,	1,5
Carb. de potasse,	60	— de girofle,	0,5
Marrons d'Inde,	720	— de bergam.,	2,
Ess. de lavande,	2	Sucre,	15,
		(*Bat.*)	

POUDRE DE CRAIE COMPOSÉE.

Craie,	125	Gomme,	90
Cannelle,	120	Poivre long,	15
Tormentille,	90	(*Lond.*)	

POUDRE DE CRAIE OPIACÉE.

P. de craie composée,	200	Opium pulv.,	5
		(*Lond.*)	

POUDRE DE CURRIE.

Terre-mérite,	250	Capsicum,	75
Coriandre,	250	Cardamome,	30
Poivre,	150	Poivre de Cayenne,	30
Cannelle,	15	Gingembre,	30
Cumin,	125	(*Prod'homme.*)	

POUDRE DENTIFRICE.

Bol d'Arménie,	90	Cochenille,	12
Corail rouge,	90	Crème de tartre,	140
Os de sèche,	90	Cannelle,	24
Sang-dragon,	45	Girofle,	4

Faites une poudre fine. (*Codex.*)

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE DE DESCHAMPS.

Talc de Venise,	120	Carmin,	0,3
Bi-carb. de soude,	30	Ess. de menthe,	0,6

POUDRE DENTIFRICE BLANCHE ANGLAISE.

Craie blanche,	3	Camphre en poudre fine,	1

Conservez en flacon bouché. (*J. Ph.*)

POUDRE DENTIFRICE DE CHARLARD.

Crème de tartre,	150	Cochenille,	8
Alun calciné,	10	Ess. de roses, gouttes,	6
		(*Cadet.*)	

POUDRE DENTIFRICE DE LEFOULON.

Cochléaria.	Menthe.
Raifort.	Pyrèthre.
Gayac.	Acore.
Quinquina.	Rathania āā P. E.

Faites une poudre fine.

POUDRE DENTIFRICE DE MAURY.

Charbon vég.,	250	Ess. de menthe,	15
Quinquina,	125	— de cannelle,	8
Sucre,	250	Teint. d'ambre,	2

POUDRE DENTIFRICE MYRRHÉE.

Crème de tartre,	125	Sang-dragon,	30
Iris,	60	Ess. de girofle,	2
Myrrhe,	30	(*Prus.*)	

POUDRE DENTIFRICE NOIRE.

P. dentifrice de quinquina et de charbon.

Charbon, quinquina āā P. E.

On peut aromatiser avec l'essence de menthe, y ajouter de la myrrhe, de la crème de tartre.

Dans quelques formules, le charbon de bois est remplacé par celui de pain. — Excellent dentifrice.

POUDRE DENTIFRICE DE PELLETIER.

Sulfate de quinine,	0,2	Laque carminée,	0,4
Corail préparé,	30,	Ess. de menthe, gout.	2

(*Cad.*)

POUDRE DENTIFRICE DE REYNARD.

Magnésie calcinée,	15	Carmin,	Q. S.
Sulf. de quinine,	0,5	Huile vol. de ment., g.,	3

(*Encycl. M.*)

POUDRE DENTIFRICE AU SANG-DRAGON.

Corail rouge,	125	Ecorce de citron,	1
Sang-dragon,	30	Sucre blanc,	15
Carmin,	0,25		

Cette poudre a l'avantage de blanchir parfaitement les dents, joint à celui de donner aux lèvres et aux gencives une belle couleur rose qui dure une partie de la journée. (*J. Chir.*)

POUDRE DENTIFRICE A LA SUIE.

Suie de bois,	30	Eau de Cologne,	Q. S.
Rac. de fraisier,	20		

Pour aromatiser la poudre. (*G. H.*)

Le docteur Kemmerer dit que par l'usage de cette poudre on conserve ses dents dans un état d'intégrité parfaite.

POUDRE DENTIFRICE TARTARISÉE.

Crème de tartre,	750	Cannelle,	15
Alun calciné,	125	Bois de Rhod.,	30
Cochenille,	60	Ess. de roses,	Q. S.
Girofle,	15		

POUDRE DENTIFRICE DU D. TOIRAC.

Carb. de chaux,	4	Tartrate, acide de potasse,	1,2
Magnésie,	8		
Sucre,	4	Ess. de menthe, goutte,	1

Cette poudre est celle que le docteur Toirac prescrit le plus souvent : maintenant en voici une autre.

Charbon,	10	Tartrate acide de potasse,	3
Magnésie,	5	Ess. de menthe, goutte,	1
Quinquina,	5		

POUDRE DÉPURATIVE DE JASER.

Antimoine cru.	Iris de Florence.
Fleurs de soufre.	Nitre āā P. E.

Dans les maladies impétigineuses, 1 gram. matin et soir, dans un verre d'eau sucrée. (*Jourd.*)

POUDRE DÉTERSIVE DE VOGT.

Aloès, 4 Myrrhe, 4 Charbon, 45

Ulcères atoniques fétides. (*Rad.*)

POUDRE DIAROMATON ANGLAISE.

Cannelle,	100	Gingembre,	50
Cardamome,	50	Muscades,	50

(*Bouch.*)

POUDRE DIGESTIVE ALCALINE.

Saccharokali de Blondeau.

Sucre,	1000	Bi-carb. de soude,	20

Laque carminée Q. S. pour colorer.

Employée dans les mêmes cas que les pastilles de Darcet. 20 gram. pour un litre d'eau.

POUDRE DIGESTIVE SIMPLE.

P. *du duc*; P. *de cannelle sucrée.*

Cannelle,	1	Sucre,	16

Digestif. Se prend après le repas. (*Lemery.*)

POUDRE DIGESTIVE DE KLEIN.

Tartrate de potasse,	12	Ecorc. d'orang.,	6,
Rhubarbe,	4	Magnésie,	6
Magist. de soufre,	2,5		

(*Rad.*)

Les pharmacopées batave et hambourgeoise ne mentionnent ni magistère de soufre ni magnésie.

1 cuillerée à café, 3 fois par jour, dans les obstructions de la veine-porte.

POUDRE DIURÉTIQUE.

Tisane sèche, P. *des voyageurs*, P. *gommeuse nitrée*, P. *tempérante gommeuse.*

Gomme arab.,	60	Nitrate de potasse,	30
Sucre,	60	Rac. de guimauve.	30

F. une poudre. (*Codex.*)

On divise ordinairement cette poudre en paquets de 10 gram. et chacun est pour être introduit dans une bouteille d'eau.

Dans le début des gonorrhées. Elle remplace avec avantage les tisanes préparées au feu.

Quelquefois on y ajoute, pour la rendre plus calmante, un peu de poudre de belladone ou d'acétate de morphine.

POUDRE DIURÉTIQUE D'OSIANDER.

Scille,	0,1	Crème de tartre,	2
Digitale,	0,5		

A prendre 3 fois par jour (*Bat.*)

POUDRE DIURÉTIQUE DE SZERLECKI.

Digitale,	1	Oléosucre de genièvre,	10
Scille,	1		

20 doses ; une toutes les heures, contre les hydropisies passives. (*Bouch.*)

POUDRE DE DOWER.

P. *sudorifique de Dower* ; P. *d'ipécacuanha opiacée*; P. *d'opium et d'ipécacuanha composée.*

Sulfate de potasse,	125	Réglisse,	30
Nitrate de potasse,	125	Ext. d'opium sec,	30
Ipécacuanha,	30		

Faites une poudre homogène. (*Codex.*)

Calmant et diaphorétique ; 5 à 10 décigram. le soir en se couchant, dans la goutte, le rhumatisme chronique, etc.

POUDRE D'ÉLATÉRIUM COMPOSÉE.

Elatérium,	0,2	Gingembre,	1,2
Crème de tartre,	6,		

Div. en 12 paquets ; 1 tous les quarts d'heure jusqu'à effet purgatif. (*Bouch.*)

POUDRE POUR EMBAUMEMENTS.

Noix de galle,	10000	Menthe,	2500
Tan,	10000	Aloès,	2500

Sel marin décrép.,	7500	Benjoin,	2500
Nitre,	2500	Myrrhe,	2500
Romarin,	2500	Gingembre,	2500
Lavande,	2500	Girofles,	2500
Sauge,	2500	Muscades,	2500
Thym,	2500	Poivre noir,	2500

Faites une poudre homogène. (*Codex.*)

N. B. On se servira, comme vernis pour les bandelettes qui servent à recouvrir le corps, de la préparation suivante :

Baume du Pérou,	1500	Huile vol. de thym,	30
Styrax liquide,	1500	— de lavande,	125
Beurre de muscad.,	500		

Faites liquéfier au bain-marie. Passez. (*Codex.*)

Quelques pharmacopées donnent des formules de poudres pour chaque partie du corps. C'est au moins une puérilité.

POUDRE ERRHINE ASTRINGENTE.

Errhin astringent.

Aloès,	45	Alun,	5
Myrrhe,	45	Ecorce de grenade,	8
Chaux vive,	4	Fleurs de grenade,	8
Minium,	2		

Faites une poudre que vous réduirez en pâte avec :

Huile de myrte,	80	Eau de plantain, Q. S.	
Eau de roses,	80	(*Piém.*)	

Contre les ulcères des narines.

POUDRE ERRHINE FÉBRIFUGE.

Sulfate de quinine, 1 Tabac à priser, 30

Dans le mal de tête intermittent. (*Rad.*)

POUDRE ERRHINE DE GRIFFITH.

Alun,	4	Sang-dragon,	2
Bol d'Arménie,	4	Oxyde de fer rouge,	8

Contre les saignements de nez. (*Phœb.*)

POUDRE ERRHINE HÉMOSTATIQUE.

Errhin hémostatique.

Alun, 2 Bol d'Arménie, 24

On en fait une pâte avec P. E. de vinaigre et de vin rouge, et on l'introduit dans les narines pour arrêter les saignements de nez. (*Jourd.*)

A l'occasion des poudres errhines, nous dirons que les *errhins* ou *errhines* (de εν, ριν, dans le nez) sont des médicaments destinés à être introduits dans le nez. Ils étaient assez employés dans l'ancienne médecine, qui en avait d'irritants, de calmants, d'astringents, de pulvérulents, de liquides, de plastiques.

POUDRE ESCHAROTIQUE AU VERDET.

Verdet gris, sabine ãã P. E.

Contre les excroissances des parties génitales. (*Esp.*)

Swédiaur remplace la sabine par du mercure doux.

POUDRE EXPECTORANTE DE BERENDS.

Acide benzoïque,	2	Camphre,	0,3
Soufre doré d'ant.,	0,3	Oléosucre de fenouil,	4,

(*Rad.*)

POUDRE EXPECTORANTE DE HORN.

Acide benzoïque,	2,	Soufre doré d'ant.,	0,15
Ipécacuanha,	0,3	Sucre,	4,

Faites 6 paquets ; 4 par jour dans la pneumonie asthénique. (*Phœb.*)

POUDRE EXPECTORANTE DE REIL.

Acide benzoïque, 0,15 Oléosucre d'anis, 0,5

(*Aut.*)

Reil remplaçait, selon le cas, l'oléosucre d'anis par celui de camphre ou de cajeput.

POUDRE FUMIGATOIRE ANGLAISE.

Oliban,	30	Cascarille,	15
Benjoin,	30	Storax calamite,	8
Myrrhe,	30	(*Lond.*)	

POUDRE FUMIGATOIRE BALSAMIQUE.

P. de benjoin et de mastic composée.

Mastic, oliban, benjoin, genièvre ãã P. E.

Faites une poudre. (*Guib.*)

POUDRE FUMIGATOIRE CINABRÉE.

Cinabre, 15 Oliban, 8

Projetez le mélange sur une plaque de fer rouge. (*Foy.*)

Dartres et pustules vénériennes.

POUDRE FUMIGATOIRE FÉTIDE.

P. de corne fétide.

Corne râpée, 4 Asc-fétide, 1

Faites une poudre grossière. (*Guib.*)

On la projette par pincée sur des charbons ardents, et on en fait respirer la vapeur dans l'hystérie. Vieux moyen.

POUDRE FUMIGATOIRE MERCURIELLE.

Mercure doux, 8 Sucre, 15 Encens, 15

En fumigations dans certaines affections vénériennes. (*Foy.*)

POUDRE FUMIGATOIRE DE MAZURIER.

Espèces fumigatoires du même.

Encens,	4	Sassafras,	2
Mastic,	4	Cascarille,	2
Lavande,	4	Girofle,	1
Roses rouges,	4	Cannelle,	1

(*Ber.*)

POUDRE FUMIGATOIRE ODORIFÉRANTE DE BERLIN.

P. de Berlin.

Musc,	0,1	Fleurs de lavande,	24
Benjoin,	4,	— de grenadiers,	24
Cascarille,	4,	Macis,	2
Storax calam.,	15,	Ess. de bergam., goutt.,	12
Iris,	15,	— de girofle, gouttes,	12
Girofle,	12,	— de cannelle, goutt.,	12
Cannelle,	12,	— de roses, gouttes,	12
Roses rouges,	24		

Faites une poudre grossière dont on répandra une pincée sur une plaque chaude. Cette poudre peut aussi servir à faire des sachets.

Pour que les produits de la combustion soient plus suaves encore, une plus forte proportion de substances résineuses, de benjoin par exemple, serait nécessaire, ce nous semble.

POUDRE FÉBRIFUGE.

P. de sulfate de morphine et de quinine.

Sulf. de quinine, 1,2 Sulf. de morphine, 0,05

Div. en 8 paquets. 2 chaque jour, dans l'apyrexie des fièvres intermittentes. (*Bouch.*)

M. Magendie, pour la même quantité de sel de quinine, emploie 4 fois plus de sel de morphine, mais il fait diviser en 16 paquets.

POUDRE FÉBRIFUGE ARSENICALE DE BOUDIN.

Acide arsénieux, 1 centig. Sucre de lait, 1 gram.

Mêlez intimement, divisez en 20 paquets, dont chacun représentera un demi-milligramme ou un centième de grain d'acide arsénieux.

On prend un paquet délayé dans une cuillerée d'eau, cinq ou six heures avant le moment présumé de l'accès.

C'est la préparation à laquelle M. Boudin a le plus souvent recours. (*Bouch.*)

POUDRE FÉBRIFUGE DE COLA.

P. *de quinine stibiée.*

Sulfate de quinine, 0,5 Tartre stibié, 0,15

Faites 6 prises. Une toutes les deux heures dans les fièvres opiniâtres. La première fait presque toujours vomir. (*Cad.*)

POUDRE FERRUGINEUSE DE MENZER.

Sulfate de fer, 2 Sucre, 6

Faites une poudre et divisez en 12 paquets, et étiquetez N° 1. D'autre part :

Bi-carb. de soude, 2 Sucre, 6

Mêlez et divisez en 12 paquets N° 2. (*Guib.*)

Au moment de l'emploi, faites dissoudre séparément chaque paquet dans quelques cuillerées d'eau ; mêlez et buvez aussitôt.

Il se forme du carbonate de protoxyde de fer.

C'est sans doute par erreur que M. Guibourt donne à cette poudre l'épithète de gazifère. Il y manque de l'acide tartrique.

POUDRE DES FRÈRES MAHON, CONTRE LA TEIGNE.

M. O. Figuier, pharmacien à Montpellier, qui a publié une brochure intéressante sur le traitement de la teigne, a analysé la *poudre des frères Mahon*, qui lui avait été remise par le docteur Moulinié, et il a reconnu que cette poudre consistait uniquement en *cendres végétales*, qui, comme on le sait, agissent surtout par la potasse qu'elles contiennent, sans addition aucune. La *pommade de MM. Mahon* serait tout simplement préparée en mélangeant ces cendres avec l'axonge.

Les résultats obtenus par M. Figuier paraissent d'autant plus se rapprocher de la vérité, que, selon M. Bouchardat, parmi les médicaments employés par Sydenham, on trouve la formule suivante :

Huile d'amandes. Cendres de feuilles
— de laurier. d'aurone āā, 30

Mêlez avec soin et faites un onguent dont on oindra toute la tête chaque matin, en frictionnant avec soin et en superposant ensuite une vessie de cochon. On commence le traitement par une purgation.

Cette préparation, exclue de la pratique médicale, aurait-elle été conservée, comme tant d'autres, par tradition dans une famille, et serait-elle arrivée ainsi aux mains des propriétaires actuels, qui en obtiennent de si beaux résultats ? C'est ce qu'on serait tenté de croire.

Voici la recette de la poudre proposée par M. Figuier pour remplacer celle des frères Mahon.

Cendres de bois neuf, 10 Charbon porph., 50

On fera varier la quantité de charbon suivant l'alcalinité des cendres et la susceptibilité des malades. On saupoudre chaque jour la tête du malade avec cette poudre. (V. aussi *Remède contre la teigne faveuse, du docteur Petel.*)

On sait que M. Gruby a avancé que la teigne était due à une production cryptogamique, à une sorte de champignon.

POUDRE DE FORDYCE.

Sel de seignette, 0,5 Rhubarbe, 0,25

A prendre tous les matins pendant une quinzaine, dans le carreau.

POUDRE GALACTOPOETIQUE.

Sem. d'anis, 4 Trochisques de craie, 3
— de fenouil, 4 — d'yeux d'écrevisses, 3
— de nigelle, 2 Sucre, 8

Pour augmenter le lait des nourrices. (*Wurt.*)

POUDRE GALACTOPOETIQUE DE ROSENSTEIN.

Sem. de fenouil, 1 Magnésie carb., 8
Ecorc. d'oranges, 1 Sucre, 2

4 grammes deux ou trois fois par jour. (*Guib.*)

POUDRE GAZEUSE SIMPLE.

P. *aérophore*, P. *gazifère*, P. *de Seltz.*

Bi-carbonate de soude, 4

Enveloppez dans du papier bleu.

Acide tartrique, 4

Enveloppez dans du papier blanc.

Pour en faire usage, ajuster un bon bouchon à une forte bouteille, la remplir d'eau moins deux doigts, ajouter les deux paquets de poudre; boucher vite et fortement.

En ajoutant préalablement dans là bouteille 50 à 60 grammes de sirop de groseille ou de limon, on obtient une sorte de limonade gazeuse extemporanée. Cette même poudre ajoutée dans une bouteille de vin blanc sucré fournit une grossière imitation du vin de Champagne.

Dans le cas où l'on ne voudrait préparer qu'un verre de boisson gazeuse à la fois, on ferait dissoudre le tiers du paquet bleu dans un demi-verre d'eau, et le tiers du paquet blanc dans un autre verre avec autant d'eau; la solution opérée de part et d'autre, on réunit le tout dans un seul verre, et l'on boit au moment de l'effervescence.

On a le *Soda-powder des Anglais* en réduisant le paquet bleu à 3 grammes, et le blanc à 2.

POUDRE GAZIFÈRE FÉBRIFUGE DE MEIRIEU.

Acide tartrique, 1 Sulfate de quinine, 0,1

Triturez et faites un paquet blanc.

Bi-carb. de soude, 1,2 Sucre, 8

Faites un paquet bleu.

Faites dissoudre chaque paquet dans un quart de verre d'eau; réunissez les liqueurs et buvez aussitôt. Réitérez toutes les deux heures. (*Journ. des Découv.*)

POUDRE GAZIFÈRE FERRUGINEUSE.

Bi-carb. de soude, 12, Sulfate de fer, 0,6
Acide tartrique, 16, Sucre, 40,

L'acide tartrique doit être introduit dans le mélange en poudre grossière. On renferme dans un flacon. Une cuillerée à café dans 250 grammes d'eau sucrée.

Cette formule est celle qui résulte de l'analyse faite par M. Breton de la *poudre pour eau gazeuse ferrée du docteur Quesneville*, à laquelle son auteur donne pour composition : citrate acide de soude, 4; bicarbonate de soude, 1; citrate double de fer et de soude, 1; sucre 15.

Jourdan et Bouchardat donnent une formule où, pour 16 grammes de bi-carbonate de soude, ils prescrivent 28 d'acide tartrique. C'est sans doute par erreur.

POUDRE GAZIFÈRE FERRUGINEUSE DE COLOMBAT.

Sulfate de fer, 2 Sucre, 12
Acide tartrique, 6

P. 12 paquets dans du papier blanc.

Bi-carb. de soude, 8, Sucre, 12

P. 12 paquets dans du papier bleu.

POUDRE GAZEUSE DE GINGEMBRE.

Bière de gingembre sèche, Ginger beer powder des Anglais.

Bi-carb. de soude, 20 Gingembre, 4
Sucre, 140

Mêlez et faites 12 paquets bleus.

Acide tartrique, 26

Faites 12 paquets blancs.

POUDRE GAZEUSE POUR LIMONADE.

Limonade sèche gazeuse.

Bi-carb. de soude, 20 Ess. de citrons, 1,
Sucre 140

Mêlez et faites 12 paquets bleus.

Acide tartrique, 24

Faites 12 paquets blancs.

POUDRE GAZEUSE PURGATIVE.

P. *de Sedlitz*, P. *gazifère laxative*, P. *de Savory.*

Tartrate de potasse et de soude, 75
Bi-carbonate de soude, 26

Faites 10 paquets bleus.

Acide tartrique, 26

Faites 10 paquets blancs. (*Guib.*)

Les boîtes sont de 10 paquets de chaque couleur.

Quelques formulaires donnent pour formule de cette poudre patentée anglaise la suivante :

Sulfate de magnésie, 8 Bi-carb. de soude, 2,6

Mettez dans un papier bleu.

Acide tartrique, 2,2

Mettez dans un papier blanc.

POUDRE DE GODERNAUX.

Cette poudre, qui a joui d'une grande célébrité, n'est autre chose, suivant M. Braconnot, qui en a fait l'analyse, que du protochlorure de mercure obtenu par précipitation. Suivant Alyon, c'était de l'antimoine oxydé grisâtre; enfin, selon MM. Chevreuse et Planche, elle était composée de calomel et de mercure métallique. De tout ceci il faut conclure que la formule a varié avec le temps.

POUDRE GOMMEUSE ALCALINE.

Savon végétal.

Carb. de potasse, 1 Gomme arab., 8

Fondant employé dans les engorgements viscéraux. Dose, 2 à 4, dans de l'eau. (*Cot.*)

POUDRE DE GUARANA COMPOSÉE.

Guarana, 4 Sucre aromatisé, 16

POUDRE DE GUTTÈTE.

P. *de gui composée*, P. *antiépileptique*, P. *du marquis*.

Gui de chêne,	4	Sem. d'arroche,	2
Dictame blanc,	4	Corail rouge,	2
Rac. de pivoine,	4	Ongle d'élan,	4
Sem. de pivoine,	4		

(*Guib.*)

Les formulaires anciens offrent une foule de préparations de la sorte, dans lesquelles on voit figurer, en sus, du crâne humain ou son *usnée*, des os divers, des dents d'hippopotame, des pierres précieuses et des parties de plantes que l'on devait récolter sous certaines dispositions météorologiques.

POUDRE D'HALY.

P. *gommeuse amygdaline*, P. *antiphthisique*.

Sucre candi,	24	Amidon,	4
Amandes mondées,	8	Gomme arab.,	4
Semences de coings,	4	— adrag.,	4
— de pavots,	4	Réglisse,	2

Faites une poudre. (*Cad.*)

Dans le crachement de sang, la diarrhée, la phthisie pulmonaire, 2 à 6 grammes par jour.

Cette poudre peut très-bien remplacer la *poudre anonyme*, la *poudre diatragacanthe froide*, le *looch sec* des anciennes pharmacopées.

POUDRE HÉMOSTATIQUE DE BONAFOUX.

P. *de colophane composée*.

Charbon, 1 Gomme, 1 Colophane, 4

Pour saupoudrer les surfaces saignantes. (*Foy.*)

POUDRE D'HIRSCHEL.

Sucre de lait,	60	Salep,	30
Gomme arabique,	30	Sem. de phellandrie,	4

Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée trois ou quatre fois par jour, dans les rhumes. (*Bouch.*)

POUDRE DE HUNTS.

P. *économique de Hunts pour déjeuner*.

Seigle, Q. V.

Torréfiez-le dans une poêle de fer en y ajoutant un peu de beurre.

Le seigle ainsi torréfié imite le café. (*Prod'homme.*)

POUDRE D'IODOFORME.

Iodoforme, 10 Sucre, 80 Sucre vanillé, 10

On administre cette préparation comme la poudre de Sency. (*Bouch*).

POUDRE D'IROÉ.

Rac. de belle de nuit ou de jalap,	150	Rhubarbe,	4
		Bol d'Arménie,	14
Laque carminée,	150	Cannelle,	8
Crème de tartre,	12	Iris de Florence,	4
Sucre,	8		

Mêlez et faites des prises de 5 grammes. (*Hottot.*)

Remède secret qui a eu presque autant de vogue que le purgatif Leroy, et qui compte encore de nombreux partisans

POUDRE DE KERMÈS ET D'IPÉCACUANHA.

P. *contre la coqueluche*.

Kermès minéral,	0,15	Ipécacuanha,	0,3

15 centigram. toutes les 4 heures, dans une cuillerée de tisane pectorale. (*Bor.*)

POUDRE KERMÉSINE.

P. *expectorante*.

Kermès minéral,	0,9	Sucre,	30

Faites 15 prises. (*Sard.*)

Plusieurs ajoutent de l'amidon ou de la gomme, d'autres du camphre.

POUDRE DE KINO COMPOSÉE.

Kino, 60 Cannelle, 15 Opium, 4

1 gram. dans les hémorrhagies internes. (*Lond.*)

POUDRE DE LAIT DE LEGRIP.

Lait de vache,	1000	S.-carb. de soude,	2

Évaporez à siccité.

POUDRE DE LONGUE VIE.

Thé de santé; *Espèce pectorale de Saint-Germain*.

Séné,	125	Alcool, Q. S.	

Faites digérer pendant 24 heures puis dessécher les feuilles, et ajoutez-y :

Sureau,	75	Anis,	30
Fenouil,	30	Crème de tartre,	23

Faites une poudre. Dose, une cuillerée à café pour six tasses d'eau. (*Jourd.*)

POUDRE POUR NOIRCIR LES CHEVEUX, DU DOCTEUR HAHNEMANN.

Litharge porphyr.,	250	Poudre à poudrer,	62
Chaux vive porphyr.,	125		

F. S. A. une poudre parfaitement homogène.

Pour l'employer on en prend une quantité suffisante que l'on place dans une soucoupe et que l'on convertit en pâte molle par l'addition de Q. S. d'eau chaude. On applique cette pâte sur les cheveux, les favoris, en ayant soin d'atteindre jusqu'à la racine des poils; on recouvre le tout, on laisse passer 3 ou 4 heures, et mieux la nuit, et on fait tomber la pâte à l'aide de l'eau de savon. (*Gaz. H.*)

POUDRE MARTIALE.

P. *emménagogue*; P. *antichlorotique*.

Limaille de fer,	2,	Sucre,	12,
Cannelle,	2,		

F. 12 paquets. (*Aut.*)

POUDRE MERCURIELLE DE HAHNEMANN.

Mercure soluble de Hahnemann,	2,	Opium,	1,5
		Gomme adrag.,	15,

25 à 30 centig. (*Jourd.*)

POUDRE NUTRITIVE.

Grénétine,	30	Poivre,	0,6
Osmazôme,	30	Sem. de céleri,	0,6
Gomme arab.,	8	— de carotte,	0,6
Girofle,	0,6		(*Jourd.*)

Swédiaur donne une formule analogue. 90 gram. bouillis dans 1 litre d'eau en ajoutant sel Q. S.

POUDRE OPHTHALMIQUE DE BEER.

Alun calciné,	1,2	Borax,	1,2
Sulfate de zinc,	1,2	Sucre blanc,	2,4

Contre les taches de la cornée. (*J.*)

POUDRE OPHTHALMIQUE D'YVEL.

Collyre d'Yvel.

Sulfate de zinc,	12,	Camphre,	2,4
— de cuivre,	4,	Safran,	1,

Faites une poudre. (*Foy.*)

Nous avons une formule qui indique, en sus, du sulfate de fer et du sel ammoniac, et prescrit de faire dessécher les sulfates et de les pulvériser ensuite avec les autres substances.

Plein un dé à coudre pour une chopine d'eau. Ce collyre doit être efficace dans l'inflammation chronique des paupières.

POUDRE PECTORALE BALSAMIQUE.

Réglisse,	20	Benjoin,	1,25
Iris,	7	Ess. de fenouil,	0,5
Soufre,	15	— d'anis,	0,5

(*Wurt.*)

POUDRE DE PIHOREL.

Sulfure de chaux broyée, 15 grammes.

F. 8 paquets. Matin et soir, une friction dans la paume des mains, avec un peu d'huile d'olives. Contre la gale.

POUDRE PURGATIVE.

Jalap, 150 Scammonée, 30 Crème de tartre, 60

(*Col.*)

POUDRE DE QUINQUINA AU CACAO.

Cacao torréfié,	180	Sucre,	250
Quinquina,	90	Baume du Pérou,	4

30 gram. dans 90 de lait. On fait bouillir. (*Bat.*)

POUDRE DE QUINQUINA CAMPHRÉE.

Quinquina, 2, Camphre, 0,15

A l'intérieur et à l'extérieur dans la pourriture d'hôpital. (*Foy.*)

POUDRE DE QUINQUINA ET DE MAGNÉSIE.

Quinquina, magnésie ãã P. E.

Préparez de même la *poudre de quina et de rhubarbe*, *de quina et de café*, *de quina et de valériane*.

POUDRE DE QUININE OPHTHALMIQUE, DE SICHEL.

Ethiops antimonial, 8 Sulfate de quinine, 8

M. et divisez en 24 paquets. 2 à 8 par jour. Dans les ophthalmies périodiques. (*Bouch.*)

POUDRE DE RHUBARBE ET DE SCAMMONÉE COMPOSÉE.

Espèces diaturbith.

Rhubarbe,	10	Anis,	3
Turbith,	8	Jusquiame,	3
Hermodatte,	8	Cannelle,	1
Scammonée,	4		

Purgatif anthelmintique. Dose, 1 à 3. (*V. M.*)

POUDRE DE SCILLE ET D'IPÉCACUANHA.

P. expectorante.

Scille sèche, 0,6 Ipécacuanha, 1,2

F. 16 paquets. 1 toutes les 2 heures, dans les catarrhes chroniques. (*Foy.*)

POUDRE SULFURO-MAGNÉSIENNE DE BIETT.

Soufre sublimé, magnésie ãã, 15

Faites 18 paquets. 1 tous les jours dans l'eczéma chronique, les affections squammeuses. (*Bouch.*)

POUDRE STERNUTATOIRE.

Poudre capitale, P. *errhine*, P. *d'asarum composée*, *Tabac céphalique.*

Asaret, bétoine, marjolaine ãã P. E.

Faites une poudre grossière. (*Guib.*)

Plusieurs pharmacopées y ajoutent du muguet.

Sous le nom de *Poudre capitale de Saint-Ange*, Baumé donne la formule suivante, qui fournit une poudre (P. *d'asarum elléborée. Guib*). plus active que la précédente :

Asarum, 24 Ellébore blanc, 1

Faites une poudre grossière.

M. Guibourt dit que ce n'est pas là la véritable *poudre de Saint-Ange*, et que cette poudre est composée ainsi :

Asarum,	500	Verveine,	4
Bétoine,	12	Crapaud,	4

Cette dernière est encore vendue à Paris comme remède secret.

POUDRE STERNUTATOIRE AVEC L'EUPHORBE.

Euphorbe, 4 Ellébore blanc, 5

(*Piém.*)

Cette poudre doit être dangereuse.

POUDRE STOMACHIQUE.

Colombo, oléosucre de cannelle ãã P. E.

(*Wurt.*)

POUDRE STYPTIQUE DE MAETZ OU DE COLBATCH.

A une dissolution très-concentrée de

Chlorure de fer, 125

Ajoutez P. E. d'acétate de plomb desséché, évaporez à siccité, pulvérisez et tamisez. (*Vir.*)

A l'extérieur pour arrêter les hémorrhagies.

POUDRE POUR TEINDRE LES CHEVEUX.

Litharge, 15 Chaux éteinte, 7 Craie, 15

On réduit cette poudre en bouillie avec de l'eau et on y plonge un pinceau avec lequel on frotte les cheveux par mèches; au bout de dix heures on lave la tête. (*Rad*).

Dans quelques formules on trouve la litharge remplacée par de la céruse.

POUDRE TEMPÉRANTE DE STAHL.

P. *de sulfate de potasse comp.*, P. *antispasmodique.*

Sulfate de potasse,	280	Cinabre,	60
Nitrate de potasse,	280	(*Codex.*)	

POUDRE VERMIFUGE.

Mousse de Corse séchée,	30	Rhubarbe,	15
Semen-contra,	30		

Faites une poudre. (*Codex.*)

POUDRE VERMIFUGE AROMATISÉE.

Calomel, 0,7 Jalap, 2, Oléosucre de citron, 2,5

POUDRE VERMIFUGE AVEC LA FOUGÈRE.

P. *de fougère et de sementine comp.*

Fougère mâle.	Semen-contra.
Rhubarbe.	Mousse de Corse āā P. E.

Faites une poudre. (*Par.*)

POUDRE VERMIFUGE COMPOSÉE.

P. *de scammonée rhéo-mercurielle.*

Mercure doux,	4	Scammonée,	4
Rhubarbe,	4	Sucre,	12

5 à 6 décigrammes pour les enfants, 4 grammes pour les adultes. (*Cad.*)

POUDRE VERMIFUGE DE BECK.

Mercure doux,	1,2	Cinabre,	0,6
Corne de cerf calc.,	0,6	(*Aut.*)	

A prendre toutes les quatre ou cinq heures. Le soir, on boit 60 grammes d'huile d'amandes. Le lendemain, on prend à jeun dans du sirop le tiers de la poudre préparée avec fougère, 4 grammes, jalap, 2 grammes, autant de gomme-gutte, de chardon bénit et de charbon animal. Si le tænia ne sort pas, on prend le second tiers au bout de deux heures, et le dernier tiers deux heures plus tard.

POUDRE VERMIFUGE DE GEELIS.

Calomélas,	0,1	Badiane,	0,2
Valériane,	1,	Sucre,	4,

16 doses : une par jour dans une cuillerée d'eau. (*Bouch.*)

POUDRE DE VERNIX.

P. *de vitriol composée.*

Sulfate de zinc,	1	Carb. de plomb,	1
— de cuivre,	1	Terre sigillée,	1
— d'alum. et de pot.,	1		

Faites liquéfier les trois sulfates dans un creuset; coulez dans un mortier; pulvérisez; ajoutez-y les autres substances et passez au tamis. (*Guib.*)

Astringent énergique à l'extérieur. On en saupoudre les surfaces saignantes; on l'emploie aussi en injections.

POUDRE DE VIENNE.

Caustique de Vienne, *Pâte caustique de Vienne.*

Potasse caustique à la chaux,	50
Chaux vive,	60

Broyez vivement dans un mortier chauffé et renfermez-les dans un flacon à large ouverture bouché à l'émeri.

Pour faire usage de ce caustique, on en fait une pâte avec un peu d'alcool, et on l'applique sur la partie que l'on veut cautériser. On recouvre d'un morceau de sparadrap. (*Codex.*)

L'avantage de ce caustique est que son action est vive, prompte et circonscrite.

En faisant fondre ce caustique dans une cuiller en fer, et le coulant dans des tubes en plomb étroits, on a le *Caustique de Filhos.* Pour s'en servir, on le taille par un bout avec un canif à la manière d'un crayon. Lorsqu'on en a fini, on le renferme dans un tube en verre que l'on bouche bien afin qu'il ne prenne pas l'humidité.

POUDRE VOMITIVE.

Ipécacuanha, 0,9 Sucre, 0,9 Émétique, 0,06

Faites 4 paquets. (*Aut.*)

POURPIER.

Portulaca oleracea. (Portulacées.)

Plante mucilagineuse qui purge quand on en mange en grande quantité et qui passe pour vermifuge et diurétique. On faisait autrefois un hydrolat de pourpier.

La semence entrait dans les *semences froides mineures.*

PRÈLE.

Queue de cheval; *Equisetum arvense.* (Équisétacées.)

La tige, qui est aphylle, tubuleuse et articulée, passe pour diurétique.—Inusité.

PRIMEVERE.

Primula officinalis. (Primulacées.)

La racine est légèrement astringente; les fleurs ※ passent pour béchiques.

PULMONAIRE.

Sauge de Jérusalem; *Pulmonaria officinalis*. (Borraginées.)

Plante indigène dont les feuilles vertes et pubescentes sont marquées de taches blanches.

Jadis on les vantait dans le catarrhe pulmonaire. Elles sont inusitées aujourd'hui.

PULPES.

Médicaments de consistance molle, magistraux ou officinaux, pour l'usage interne ou pour l'usage externe.

On les prépare avec des substances fraîches ou cuites, mais presque toujours végétales.

Ces substances réduites en magma par contusion (les herbes), rasion (les fruits et les racines charnues), ou pistation (les substances cuites), selon leur nature, on les débarrasse des fibres végétales, en les forçant à passer à travers un tamis de crin, à l'aide d'une sorte de spatule très-large d'un côté et nommée pulpoir.

Les pulpes *cuites* sont d'une meilleure conservation que les *crues*; mais les unes ne remplacent pas les autres. La pulpe d'oignon cru est rubéfiante, celle d'oignon cuit est émolliente.

Les pulpes sont destinées à servir en nature et à entrer dans des électuaires ou d'autres formes pharmaceutiques.

Les pulpes sont d'une mauvaise conservation : on ne doit donc les préparer qu'au moment du besoin.

PULPE DE CAROTTES.

Racines de carottes, Q. V.

Réduisez-les en pulpe au moyen de la râpe. (*Codex*).

Préparez de la même manière les pulpes de *patience*, d'*ail*, de *pomme de terre*.

PULPE DE CASSE.

Casse, Q. V.

Ouvrez les bâtons, enlevez avec une spatule tout ce qui se trouve à l'intérieur, et pulpez sur un tamis de crin. Si la pulpe intérieure était trop consistante, il faudrait préalablement la ramollir avec un peu d'eau. (*Codex*).

PULPE DE CASSE POUR LAVEMENT.

Feuil. de bette.	Feuilles de violettes,
— de mauves.	Fleurs de violettes, de
— de mercuriale.	chaque une poignée.
— de pariétaire.	Eau, 1000

Faites réduire à 620 par la coction, ajoutez à la colature.

Pulpe de casse, Q. S.

Pour donner une consistance de miel, et à chaque 375 de produit ajoutez 560 de cassonade, puis faites cuire en consistance d'électuaire. (*Spielm.*)

PULPE DE CIGUE.

Feuilles fraîches de ciguë, Q. V.

Réduisez-les en une pâte fine par contusion et pulpez à travers un tamis de crin. (*Codex.*)

Préparez de même les pulpes de *cochléaria*, *de cresson*, *de roses rouges* et de toutes les autres feuilles ou fleurs fraîches.

PULPE DE CYNORRHODONS.

Cynorrhodon, Q. V.

Prenez les fruits un peu avant leur maturité, coupez-les en deux, enlevez les grains osseux et les poils intérieurs, ainsi que les dents du calice ; mettez ce qui reste dans un pot en faïence, arrosez-le avec un peu de vin blanc, portez-le dans un lieu frais et remuez-le de temps en temps; quand les cynorrhodons seront suffisamment ramollis, pilez et pulpez-les. (*Codex.*)

PULPE DE PRUNEAUX.

Pruneaux, Q. V.

Exposez les pruneaux sur un diaphragme à l'action de la vapeur d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient tout à fait ramollis, et après avoir rejeté les noyaux, pilez-les dans un mortier de marbre et pulpez. (*Codex.*)

Préparez de même les pulpes de *dattes*, de *jujubes*, d'*oignons de lis*, d'*oignons communs*, d'*oignons de scille*, de *racines d'aunée*, *de racine de guimauve*, d'*espèces émollientes*.

PULPE DE TAMARIN.

Tamarin du commerce, Q. V.

Mettez le tamarin dans un pot de faïence, ajoutez-y un peu d'eau, et faites digérer sur les cendres chaudes jusqu'à ce qu'il soit ramolli bien également : pulpez. (*Codex.*)

Sous le nom de *pulpe de tamarin artificielle*, Radius indique le mélange suivant :

Pulpe de pruneaux, 30	Crème de tartre, 8

PYRÈTHRE.

Salivaire; *Anthemis pyrethrum*. (Synanthérées.)

La racine, qui nous vient surtout de Tunis, est grosse comme le doigt, longue de 10 à 15 centimètres, grise en dehors, blanchâtre en dedans, inodore, d'une saveur brûlante, âcre et légèrement acide.

C'est à une huile fixe qu'elle doit son âcreté.

La racine vermoulue doit être rejetée.

Excitant, sialagogue qu'on n'emploie

guère que comme masticatoire et en préparations dentifrices.

PYROLES.

Plantes éricinées, dont 2 espèces sont employées : 1° *Pyrole à feuille ronde*; *Pyrola rotundifolia*, petite plante du nord de l'Europe et même indigène, à feuilles vertes et coriaces et à fleurs blanches; 2° *Pyrole en ombelle*, *Chimapylle*; *Chimaphylla corymbosa*, plante de l'Amérique septentrionale.

La première passait jadis pour vulnéraire, tonique et antileucorrhéique ; la seconde pour diurétique : elles sont inusitées en France.

PYROTHONIDE.

Liqueur empyreumatique obtenue en brûlant à l'air libre des chiffons, du chanvre, du coton, du papier, recueillant la liqueur qui en provient, la dissolvant dans 3 ou 4 fois son poids d'eau, et évaporant en consistance d'extrait.

Etendue elle sert en collyre, en injections, etc.

QUASSIE.

Bois de Surinam, *Quassia amara*. (Simaroubées.)

On nous apporte de la Guyane et de Surinam le bois du tronc et surtout celui de la racine. Il est blanc, inodore, léger, de 2 à 4 centimètres de diamètre, long d'un demi-mètre à 1 mètre, recouvert d'une écorce d'un gris clair qui n'est pas ordinairement adhérente. Le bois et l'écorce sont d'une amertume extrême, propriété due à un principe particulier, la *Quassine*.

Pour l'usage, on le tient en copeaux minces dans les officines.

Amer, tonique, stomachique, employé quelquefois aujourd'hui dans la dyspepsie, la diarrhée, les hémorrhagies. On en fait des infusés, une poudre, un extrait, un vin, un sirop, une teinture. Dose de la poudre, 1 à 2 grammes.

QUININE.

On l'obtient ainsi :

Sulfate de quinine, 1 Eau bouillante, 30

Dissolvez et versez dans la liqueur Q. S. d'ammoniaque liquide ; recueillez le précipité, lavez-le à l'eau tiède et faites-le sécher.

La quinine est blanche, friable, très-amère, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool. Elle se dissout aussi dans l'éther, les huiles volatiles et dans le naphte. On ne l'emploie point en médecine ; mais son sulfate, que l'on confond quelquefois avec elle dans le langage vulgaire, est l'un des agents les plus précieux de la matière médicale.

On a nommé *quinine brute*, *quinoïdine*, un mélange solide de quinine, de cinchonine, de matières grasses et colorantes que l'on peut retirer pendant la préparation du sulfate de quinine, en distillant les liqueurs alcooliques avant de les aciduler. Elle paraît jouir des propriétés du sulfate, mais elle est moins amère. Inusitée.

Nous placerons ici un sel de quinine que nous avons omis de placer à sa lettre, et que les médecins italiens emploient de préférence au sulfate dans les fièvres intermittentes qu'accompagne un état inflammatoire : nous voulons parler du *ferrocyanate de quinine*. En France, il a été peu employé. Voici la manière de le préparer :

Sulfate de quinine, 2 Ferrocyanate de pot., 1

On broie le sulfate avec Q. S. d'eau pour faire une bouillie très-claire. On l'introduit dans une fiole à médecine ; on ajoute le ferrocyanate dissous dans une petite quantité d'eau, et on porte à l'ébullition ; on entretient l'ébullition quelques instants, et on laisse refroidir. Il se sépare une matière d'apparence résineuse qui devient sèche en refroidissant : c'est le ferrocyanate de quinine. En concentrant les liqueurs, on obtient une nouvelle quantité de sel, on fait sécher et on pulvérise. (*Soub.*)

C'est un sel jaune, d'une saveur amère ; il cristallise en petites masses aiguillées ; presque insoluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool. M. Pelouze en conteste l'existence comme sel.

QUINQUINAS.

Écorces du Pérou.

Les écorces de quinquinas vraies, dont l'importance thérapeutique est connue de tout le monde, sont fournies par différents arbres appartenant au genre *Cinchona* et à la famille des Rubiacées, qui croissent dans l'Amérique méridionale, sur les Andes du Pérou et du Brésil.

Les récolteurs (*Cascarilleros*) font une incision longitudinale aux branches dans toute l'épaisseur de l'écorce qu'ils détachent ensuite avec le dos de leur instrument. Les écorces sont exposées au soleil et se roulent d'autant plus sur elles-mêmes qu'elles sont plus minces.

Aucun point de la matière médicale n'est aussi embrouillé que l'histoire des quinquinas. Les auteurs de chaque pays, disons plus, chaque auteur donne des noms, crée des espèces à sa guise : aussi, à part quelques espèces commerciales bien connues,

tout le reste n'est-il qu'un chaos inextricable. Ainsi, les auteurs en général admettent autant d'espèces botaniques que d'espèces commerciales d'écorces. Cependant quelques personnes à même d'être bien informées, tout en admettant plusieurs espèces d'arbres, prétendent que le même arbre peut produire toutes ces dernières, selon son exposition, l'âge de ses branches et l'époque de la récolte. Les quinquinas rouges seraient l'écorce du tronc, les jaunes celle des branches, et les gris celle des rameaux.

Quoi qu'il en soit, les sortes commerciales les mieux connues et les plus répandues sont les suivantes :

1° Quinquinas gris. Leur qualification est due non aux couches corticales qui sont fauves, mais à leur épiderme ordinairement gris et plus ou moins chargé de lichens foliacés ou capillaires. Ce sont les seuls quinquinas officinaux qui soient complétement convolutés.

On les divise en *Q. de Loxa* ✲ et en *Q. de Lima*. Le premier est en écorces minces, roulées en tuyaux longs de 25 à 50 centimètres, mais souvent brisés en fragments; sa cassure est nette et résineuse, son odeur sensible, sa saveur amère et astringente. Le second est en écorces plus grosses, plus épaisses, et est moins estimé.

Les *Q. huanuco, havane* et *ferrugineux* sont des variétés de Q. gris.

On les attribue au *Cinchona condaminea*.

2° Quinquinas jaunes. Leur facies diffère beaucoup de celui des précédents. Ils sont plus épais, moins roulés. La couleur des couches corticales est jaunâtre, leur saveur est plus amère et moins astringente; leur épiderme, dont ils sont le plus souvent dépourvus, est envahi par des lichens foliacés, des jungermanes.

Ils ne forment, à proprement parler, qu'une espèce, qui est le *Q. calisaya* ou *Q. jaune royal*, que l'on distingue en calisaya avec, ou sans épiderme.

Le *Q. jaune orangé* ou *Q, cannelle* ne diffère que par la couleur.

Ce groupe de quinquinas a une saveur très-amère. On l'attribue au *Cinchona cordifolia*.

3° Quinquinas rouges. Ils ont un facies qui les fait assez facilement reconnaître. Cependant la nuance rouge qui les caractérise n'est pas toujours tellement marquée qu'elle ne se fonde souvent d'une manière insensible avec celle des quinquinas jaunes.

En général, les écorces sont très-épaisses, très-larges, et peu ou point roulées; leur épiderme est crevassé et dépourvu de lichens foliacés. Selon que cet épiderme présente ou ne présente pas de petites proéminences, les quinquinas rouges sont distingués en *verruqueux* et en non *verruqueux*; leur saveur est amère et astringente.

On les attribue au *Cinchona oblongifolia*.

On distingue encore dans ce groupe, le *Q. de Santafé* et l'*orangé plat*.

Souvent les quinquinas sont mélangés d'écorces étrangères ou *faux quinquinas*, dont les principaux sont : 1° le *Q. nova*, provenant du *Portlandia grandiflora*; 2° le *Q. des Caraïbes* ou de la *Jamaïque*, fourni par *l'Exostemma caribæa*; 3° le *Q. piton*, *Q. de la Martinique, de Sainte-Lucie* ou de *Saint-Domingue*, produit par l'*Exostemma floribunda*.

Les quinas vrais contiennent des *kinates de quinine* et *de cinchonine, du rouge cinchonique soluble, du rouge cinchonique insoluble*, une matière colorante jaune, etc. Ces matières n'existent point en mêmes proportions dans tous les quinquinas. Dans le gris, la cinchonine est en bien plus grande quantité que la quinine; dans le jaune, c'est l'inverse, et dans le rouge ces deux principes semblent exister en proportions égales. De son côté, le tannin de quinquina ou rouge cinchonique soluble est plus abondant dans le gris que dans le jaune; le quinquina rouge paraît encore tenir le milieu ici. Dans l'emploi des quinquinas ce sera donc l'effet qu'on voudra obtenir qui décidera de l'adoption de l'un plutôt que de l'autre : ainsi, veut-on un fébrifuge, ce sera le jaune; un tonique, ce sera le gris; tandis qu'on choisira le rouge, si l'on veut l'un et l'autre à la fois.

Nous devons dire que les auteurs du Codex ont adopté le *quinquina gris* pour toutes les préparations à base de quinquina : quelques pharmacologistes ont critiqué ce choix.

L'introduction du quinquina en Europe ne date que de 1640, époque à laquelle la comtesse *Del Cinchon*, femme d'un vice-roi du Pérou, fut guérie par lui d'une fièvre intermittente rebelle à tous les autres moyens. Le nouveau remède porta d'abord les noms de *Poudre de la Comtesse*, puis celui de *Poudre des jésuites*, parce que ces révérends pères furent les premiers qui en firent le commerce et qu'ils ne le vendaient qu'en poudre.

Le mot *quinquina* vient de *kina kina*, mots péruviens qui signifient écorce des écorces.

Le quinquina doit être placé à la tête des toniques; c'est le spécifique des fièvres périodiques. Il est héroïque dans les fièvres pernicieuses. On l'emploie avec avantage dans les affections scrofuleuses ou scorbu-

tiques : à l'extérieur on emploie les préparations de quinquina dans les cas d'ulcères sordides atoniques, dans la pourriture d'hôpital, la gangrène.

Dose de la poudre, 4 à 12 gram. par jour comme fébrifuge ; jusqu'à 2 gram. comme tonique.

Il revêt à peu près toutes les formes pharmaceutiques; mais la poudre, les extraits, les sirops, la teinture, les vins, sont celles qui sont les plus employées.

Les hydrolés de quinquina sont fréquemment employés. On peut les obtenir par macération, infusion ou décoction ; mais le produit est loin d'être le même. La liqueur obtenue par macération est limpide, ne contient qu'une faible proportion des alcalis, et n'est guère que tonique. L'infusé est aussi limpide, mais il contient plus de substances actives ; et cependant le décocté est plus actif encore, mais il est trouble et n'est administré ordinairement qu'en lavements.

Dans le midi de la France on emploie avec succès contre les fièvres intermittentes une préparation de quinquina, sous le nom de *résine* ou de *résinoïde de quinquina* ; voici la manière de l'obtenir :

On épuise du quinquina jaune par de l'alcool à 85°, et l'on distille pour retirer toute la partie spiritueuse. On trouve dans le bain-marie un liquide laiteux qui surnage une masse de matière insoluble. On sépare celle-ci de celui-là, on la lave et on la fait sécher. Cette prétendue résine de quinquina paraît être formée de la matière grasse du quinquina, du rouge cinchonique combiné avec une forte proportion des alcalis du quinquina.

La *Liqueur antinévralgique de Battley* est un simple digesté de quinquina. On traite par digestion de la poudre grossière de quinquina calisaya par de l'eau distillée, on passe le liquide et on le fait évaporer à une température de 56° au plus, jusqu'à consistance sirupeuse.

Cette liqueur se conserve bien, mais, suivant M. Bouchardat, on peut assurer sa conservation en y ajoutant 1/100 d'éther.

Suivant le docteur Robarts, la liqueur de Battley est un des remèdes les plus puissants contre la névralgie. On l'administre à la dose de 8, 10, 12, 20 gouttes et même plus, 3 ou 4 fois par jour.

RAIFORT.

Cran ou cochléaria de Bretagne, *Cranson*, *Grand raifort*, *Raifort sauvage*, *Moutarde des moines ou des Allemands*; *Cochlearia armoracia*. (Crucifères.)

Plante indigène, à feuilles très-grandes, elliptiques, dentées et veinées. La racine, seule partie employée, est très-développée, blanche, et produisant une très-grande quantité d'huile volatile sulfureuse âcre, lorsqu'on vient à déchirer ses cellules ; car cette huile ne préexiste pas dans la racine ; elle ne se forme, comme celles de moutarde et d'amandes amères, que sous l'influence de l'eau, qui est ici celle de végétation.

C'est le plus puissant des végétaux dits antiscorbutiques. Il est en outre estimé antigoutteux, diurétique, stomachique, stimulant énergique. A l'extérieur il peut servir comme rubéfiant.

On l'emploie frais. On en fait un sirop, un alcoolat. Il entre dans le sirop et le vin de raifort composés, préparations journellement employées.

On pourrait préparer un saccharure de raifort, en pilant du raifort frais avec du sucre, et faisant sécher avec précaution. (V. *Sirop de raifort préparé à froid.*)

Le *Raifort cultivé* ou *radis noir*, *Raphanus sativus*, a été employé aussi comme antiscorbutique.

RATAFIAS [1].

Alcoolés sucrés, *Saccharo-alcoolés*.

Les ratafias sont des liqueurs alcooliques aromatiques très-sucrées, et qui sont plutôt des liqueurs de table que des médicaments.

On a remarqué que ces préparations gagnent beaucoup en vieillissant.

Ils sont de trois sortes : 1° par simple macération ; 2° par distillation ; 3° avec les sucs de fruits. Ces derniers portent plus spécialement le nom de *ratafias* ; les premiers sont les *liqueurs*, et les seconds les *huiles liquoreuses*, les *chrèmes* et non pas *crèmes*, selon Virey, des liquoristes.

Les ratafias, dit M. Guibourt, sont colorés artificiellement et de manière à imiter la couleur des substances qui leur servent de base, sans en avoir la saveur désagréable : on colore en vert la liqueur d'absinthe faite avec l'alcoolat de cette plante, en rose la liqueur de rose, en jaune celle de citrons, etc.

La couleur *jaune* s'obtient à l'aide du safran que l'on a exposé à la vapeur d'eau et fortement exprimé afin de lui faire perdre son odeur. La couleur *rouge* se donne avec la cochenille et l'alun dont on fait va-

[1] Deux hypothèses ont été émises pour expliquer l'origine de ce mot : ou il vient, par corruption, de *rhum*, *tafia*, avec lequel on a d'abord fait ces liqueurs; ou il dérive de *rata fiat* (*pax*), mots de conclusion de paix dans les dîners diplomatiques, dans lesquels on portait des toast avec une liqueur agréable.

rier les proportions suivant la nuance que l'on veut obtenir.

La couleur *bleue* se prépare en étendant 120 grammes de bleu en liqueur de 8 litres d'eau, faisant bouillir dans ce liquide un morceau de molleton neuf. On lave ensuite l'étoffe dans l'eau froide, puis on la fait bouillir dans de l'eau alcalisée. La couleur se sépare du drap et se divise dans la liqueur : on la recueille en filtrant celle-ci au papier ; ce qui reste sur le filtre peut colorer en bleu intense 1000,0 d'alcool à 90°. La couleur *verte* résulte du mélange de P. E. d'alcool bleu et d'alcool coloré en jaune par le safran sans odeur. On peut également l'obtenir en filtrant le suc vert d'épinards, faisant sécher le filtre et le traitant par l'alcool qui se teint en vert; mais cette couleur est plus altérable que la première.

RATAFIA D'ABSINTHE.

Absinthe suisse.

Absinthe,	2000	Rac. d'angélique,	15
Genièvre,	250	Eau-de-vie,	8375
Cannelle fine,	60		

Laissez macérer 15 jours, distillez 6 litres de produit, recohobez et retirez seulement 5 litres d'alcoolat. Alors prenez :

Alcoolat d'absinthe composé,	1720	Eau de f. d'orang,	185
Eau,	1250	Sucre,	1250
		Blanc d'œuf,	N° 1

F. fondre le sucre à froid dans l'eau pure, ajoutez l'eau de fleur d'oranger dans laquelle le blanc d'œuf aura été battu; mêlez-y l'alcoolat, chauffez un peu au bain-marie fermé, laissez refroidir et filtrez. (*Guib.*)

Les liquoristes la colorent comme il a été dit ci-dessus.

Cette liqueur est tellement chargée d'huile volatile qu'elle blanchit lorsqu'on l'étend d'eau.

Nous avons dit autre part que la meilleure absinthe suisse était préparée avec le génépi.

RATAFIA D'ANGÉLIQUE.

Tiges réc. d'angélique,	125	Sucre,	2000
		Eau-de-vie,	5540
Amandes amères,	125	Eau commune,	6000

On coupe l'angélique, on concasse les amandes, on met le tout dans une cruche avec l'eau-de-vie et l'eau. Après 4 jours de macération on y ajoute du sucre. On filtre au bout de quelques heures. (*Guib.*)

RATAFIA D'ANGÉLIQUE ET DE CORIANDRE COMPOSÉ.

Vespetro.

Sémin. d'angélique,	60	Sémin. de fenouil,	8
— de coriandre,	60	Eau-de-vie,	2000
— d'anis,	8		

F. macérer le tout pendant 8 jours et ajoutez :

Sucre, 500, dissous dans : Eau, 500

Laissez reposer et filtrez. (*Guib.*)

Liqueur de table fort agréable, dont le nom vulgaire fait allusion à sa propriété, de prévenir les vents qui proviennent des mauvaises digestions.

Le *clairet* ou rosolis des 6 graines diffère peu du vespetro.

RATAFIA D'ANIS.

Anis entiers,	45	Eau pure,	1000
Eau-de-vie à 24°,	1500	Sucre,	80

Opérez comme pour le vespetro. (*Guib.*)

Le ratafia d'anis distillé, dit *huile d'anis*, se prépare en distillant le macéré d'anis ci-dessus et mêlant le produit avec le double de son poids de sirop de sucre.

On prépare de même les *ratafias de genièvre* et de *badiane*, distillé et non distillé.

RATAFIA DIT ANISETTE DE BORDEAUX.

Anis étoilé,	1000	Alcool à 90°,	6000
Coriandre,	60	Eau,	4000
Fenouil,	60		

Concassez les fruits, mettez-les avec l'eau-de-vie dans le bain-marie d'un alambic et distillez 10 litres de produit que vous laisserez vieillir 3 ou 4 mois ; alors faites dissoudre dans l'eau de la colle de poisson, Q. S. et

Sucre, 6000 Eau pure, 8000

Mêlez à l'esprit aromatique et filtrez.

Virey donne cette formule plus simple : sucre, 500 grammes; huile vol. d'anis, 6 gouttes ; eau commune, 2 kilos ; alcool à 90°, 1 kilo.

RATAFIA DE BROU DE NOIX.

Noix nouvellement nouées,	N° 30	Eau-de-vie,	1000

Ecrasez les noix et faites-les macérer un mois ; ajoutez alors :

Sucre, 187

Et trois semaines après :

Girofle, macis, cannelle āā, 0,65

Après 8 jours, passez et filtrez. (*Guib.*)

Bon stomachique, mais qui doit avoir deux ans de préparation avant d'être bu.

RATAFIA DE CACAO.

Cacao caraque,	500	Cacao des îles,	250

Torréfiez, mondez, pulvérisez et faites macérer avec :

Vanille, 0,65 Eau-de-vie à 56°.

Et au bout d'un mois ajoutez :

Sucre, 750 Eau, 750

Filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE CAFÉ.

Café moka brûlé,	500	Eau-de-vie,	3480

Faites macérer 8 jours et ajoutez :

Sucre,	625	Eau,	625

Filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE CAFÉ DISTILLÉ.

Chrème de café, Chrème de moka.

Café moka brûlé,	1000	Eau-de-vie,	9230

Après suffisante macération, distillez 7 litres de liqueur, recohobez sur le marc en retirant seulement 6 litres de produit : alors ajoutez :

Sucre,	2500	Eau,	4000

Faites fondre le sucre dans l'eau, mêlez les deux liqueurs et filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE CANNELLE.

Liqueur de Madame Amphoux.

Alcoolat de cannelle, sirop simple āā P. E.

Mêlez et filtrez. (*Tad.*)

Liqueur excellente et propre à relever les forces abattues : dose 20 à 100 grammes.

On préparera de même le *Ratafia de menthe*, ainsi que de beaucoup d'autres substances aromatiques.

RATAFIA DE CASSIS.

Cassis mondé de ses rafles et écrasé,	3000	Sucre,	1750
		Girofle,	4
Eau-de-vie à 50°,	8400	Cannelle,	8

Laissez macérer 15 jours, passez avec expression et filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE CÉDRAT DISTILLÉ.

Alcoolat de cédrat,	1	Sucre,	1
Eau commune,	1		

(*Guib.*)

Ce qu'on nomme *Parfait-Amour* est du ratafia de cédrat, coloré en rouge avec de la cochenille.

On prépare de même un *ratafia de citron* ou *citronnelle*.

La *Crème des Barbades* est le mélange de 2 parties de ratafia de citron et de 1 de cédrat.

RATAFIA DE CERISES.

Cerises aigres mondées et écrasées avec leurs noyaux,	4000
Eau-de-vie à 56°,	4000

Faites macérer pendant un mois, passez, exprimez et ajoutez par chaque kilo de liqueur :

Sucre, 180

Filtrez après dissolution. (*Guib.*)

Préparez de même les *Ratafias de framboises* et *de groseilles*.

RATAFIA DE COINGS.

Suc de coings,	3000	Cannelle,	12
Alcool à 85°,	1500	Coriandre,	8
Sucre,	1250	Macis,	4
Amandes am. pilées,	15	Girofles,	1,3

Faites macérer pendant 15 jours ; filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DU COMMANDEUR DE CAUMARTIN.

Eau-de-vie,	5096	Rac. de panicaut,	60
Rac. de bugrane,	60	— de consonde,	30
— de cynorrhodon,	60	Genièvre,	30
— de guimauve,	60	Muscade,	24
— de sceau de Sal.,	60	Anis,	4

Faites macérer pendant 15 jours, passez avec expression et ajoutez :

Sucre, 1020

Filtrez. (*Cad.*)

1 petit verre matin et soir dans la gravelle. On aide ce remède par l'usage d'un infusé de criste marine.

RATAFIA D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES.

Curaçao.

Zestes secs d'oranges amèr., dits curaçao,	500	Cannelle,	8
		Eau-de-vie, litres,	10
Girofles,	8		

Faites macérer 8 jours et ajoutez :

Eau pure,	1000	Sucre,	2500

Filtrez. (*Guib.*)

Les liquoristes y ajoutent du fernambouc, qui lui donne la propriété de rougir par son exposition à l'air.

RATAFIA DIT ESCUBAC, OU SCUBAC DE LORRAINE.

Safran,	40	Coriandre,	2,5
Jujubes,	80	Cannelle,	2,5
Dattes,	60	Eau-de-vie,	2560
Raisins secs,	60	Eau pure,	640,
Anis,	2,5	Sucre,	1280

Faites macérer le tout sans le sucre et l'eau pendant 15 jours, passez avec expression, ajoutez le sucre fondu dans l'eau et filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE FLEURS D'ORANGER DISTILLÉ.

Chrème de fleurs d'oranger.

Alcoolat de fl. d'orang.,	4	Sucre,	2
Eau de fl. d'oranger,	2		

F. fondre le sucre dans l'eau, mêlez et filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE FLEURS D'ORANGER COMPOSÉ.

Eau divine.

Huile vol. de citrons,	8	Alcool à 88°,	4000
— de bergam.,	8		

Distillez 4000 de liqueur à laquelle vous ajouterez :

Sucre,	2000	Eau de fleurs d'oranger,	1000
Eau,	7000		

Filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE FRUITS.

Ratafia antiscorbutique.

Cerises,	15	Framboises,	3
Groseilles,	6	Alcool,	24

Au bout d'un mois exprimez, et à 7500 de liqueur ajoutez :

Girofles, N° 24 Vanille, N° 1/2 Sucre, 2000

Filtrez après un mois. (*Aut.*)

RATAFIA DE MERISES COMPOSÉ.

Marasquin de Zara.

Kirschwasser,	300	Eau pure,	2400
Alcoolat de framboises,	200	Sucre,	600
Alcool à 90 c.,	800		(*Guib.*)

Le véritable marasquin vient de la Dalmatie.

RATAFIA DE NOYAUX.

Noyaux de pêche ou d'abricots,	N° 60	Eau-de-vie,	1000
		Sucre,	150

On casse les noyaux et on les met en macération avec l'eau-de-vie. Au bout d'un mois on ajoute le sucre et on filtre. (*Guib.*)

RATAFIA D'ŒILLETS.

OEillets rouges mondés, sans onglets,	2000	Girofles,	1
		Eau-de-vie,	4000
Cannelle,	1	Sucre,	500

F. macérer pendant 15 jours ; exprimez ; ajoutez le sucre et filtrez.

RATAFIA DE QUINQUINA.

Teint. de quinquina au 20e, 5 Sirop simple, 1

Filtrez. (*Ber.*)

RATAFIA DIT ROSOLIO DE QUINQUINA.

Teint. de quinquina,	250	Sucre,	375
Eau de fl. d'orang.,	375	Sirop de capillaire,	250

A prendre par cuillerée. (*Piém.*)

RATAFIA DE ROSES.

Huile de roses.

Alcoolat de roses,	2000	Eau pure,	1250
Hydrolat de roses,	750	Sucre,	1000

Faites dissoudre, mêlez, colorez en rouge comme il a été dit plus haut et filtrez. (*Guib.*)

RATAFIA DE THÉ.

Eau de thé.

Thé Hyswen, 250 Alcool à 60°, 12000

Distillez 10 litres de liqueur à laquelle vous ajouterez :

Sirop de sucre, 9000

RATAFIA DE TOLU.

Baume de Tolu, 60 Eau, 720

Faites digérer, décantez et ajoutez à la liqueur :

Sucre, 720 Alcool à 64°, 960

Filtrez après dissolution. (*Guib.*)

On prépare de même le *Ratafia de benjoin*, connu sous le nom d'*urine d'éléphant* ou d'*éléphantine*.

RATAFIA DE VANILLE.

Huile de vanille.

Alcool à 82°, 500 Vanille, 4

Faites macérer 2 jours et ajoutez :

Sirop de sucre blanc, 1000

Filtrez. (*Guib.*)

L'*Huile de Vénus* est la liqueur ci-dessus, additionnée d'esprits de cannelle, d'œillet, de girofle et de fleurs d'oranger.

RATANHIA.

Racine fournie par le *Krameria ixina* des Antilles et surtout par le *K. triandra* des lieux arides et sablonneux du Pérou. Ce sont des arbustes rampants de la famille des Polygalées.

Racines grosses comme le doigt, partant d'un tronc plus gros, très-longues, ligneuses, composées d'une partie corticale d'un rouge brun, et d'un corps ligneux à peine rougeâtre. Odeur terreuse, saveur de l'écorce amère et d'une grande astringence ; celle du corps ligneux est bien moins prononcée. L'écorce est donc la partie active.

La matière active est soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Ce n'est que depuis une trentaine d'années que le ratanhia figure dans la matière médicale européenne.

C'est un astringent puissant employé avec succès dans la diarrhée chronique, les hémorrhagies passives, les écoulements muqueux.

On en fait une poudre, un extrait, un sirop, une teinture. Les hydrolés servent en lotions, injections, lavements.

Le commerce fournit un extrait de ratanhia préparé dans le pays qui produit le ratanhia ; il est presque insoluble et ressemble au kino ; on doit lui préférer l'extrait des officines.

En traitant le ratanhia par l'eau de Rabel et faisant ensuite évaporer la liqueur, on obtient l'*extrait de ratanhia sulfatisé*, qui est très-soluble dans l'eau et très-astringent. C'est un pharmacien de Lyon qui a fait connaître cette préparation. Un autre pharmacien ayant voulu obtenir le produit, dit n'avoir obtenu que du charbon, et que l'action astringente que lui attribue le premier doit être rapportée à l'acide sulfurique seulement. Ces résultats différents ne proviendraient-ils pas de la manipulation ?

RÉGLISSE.

Glycyrrhiza glabra, *Liquiritia officinalis.* (Légumineuses.)

Arbrisseau qui croît abondamment en Calabre, aux environs de Bayonne et dans

la Touraine. Ses feuilles ressemblent à celles de l'acacia. Sa tige souterraine, improprement nommée racine, est très-longue, traçante, grosse comme le doigt, cylindrique, lisse quand elle est fraîche, ridée lorsqu'elle est sèche, brunâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'une saveur douce et sucrée agréable.

Le rhizôme, qu'on nomme aussi *bois de réglisse*, et qu'on nous apporte de Bayonne en morceaux longs comme le bras et liés en grosses bottes, est sec. Celui qui vient de la Touraine est frais et se consomme ainsi. Le premier est à peu près le seul que l'on connaisse dans les pharmacies de Paris.

La réglisse contient de l'asparagine, une matière âcre et un principe ou sucre particulier, la *glycyrrhizine*.

En Russie, on emploie le rhizôme du *glycyrrhiza echinata*. Il est très-gros, très-fibreux et mondé.

C'est du *glycyrrhiza glabra* que l'on retire en Italie et en Espagne, par décoction et évaporation dans des bassines en cuivre, le *suc* ou *jus de réglisse*, extrait noir solide, roulé en magdaléons, d'une saveur de réglisse très-prononcée, et que l'on distingue dans le commerce en *suc de réglisse de Bayonne* ou *d'Espagne* et en *suc de réglisse de Calabre*. Ce dernier est en bâtons de 60 à 100 grammes, longs de 16 centimètres environ, cassants, et marqués à l'une des extrémités du cachet du fabricant. C'est le plus estimé. Le second est en magdaléons de 15 à 25 grammes seulement; il est mollasse, un peu âcre au goût, et contient beaucoup plus de matière insoluble que celui de Calabre.

Ces sucs du commerce contiennent toujours un peu de cuivre. On doit les purifier et mieux les obtenir soi-même. (V. *Extrait de réglisse.*)

Le bois de réglisse sert journellement à édulcorer les tisanes. Une attention qu'on doit avoir, c'est de ne le faire qu'infuser ou macérer; car, par l'ébullition, son principe âcre se dissout et passe dans les liqueurs. C'est pour cela qu'on ne le fait ajouter aux tisanes par décoction qu'en retirant celles-ci du feu. Il doit être aussi ratissé à l'aide d'un couteau pour enlever l'écorce brune, puis coupé et fendu.

La réglisse, macérée dans l'eau avec une petite quantité de coriandre, constitue la boisson populaire connue sous le nom de *coco*.

On en fait une poudre qui est très-employée pour donner de la consistance aux pilules et dans l'hippiatrique.

Le suc de réglisse est employé tel quel, sert à préparer la réglisse anisée, la pâte de réglisse. C'est un remède populaire contre le rhume.

Les feuilles de l'*Abrus precatorius* (Légumineuses), arbrisseau des Antilles, de l'Afrique et de l'Inde, ainsi nommé de ses graines qui servent à faire des chapelets, sont employées à la Guadeloupe à faire un extrait qui remplace celui de réglisse. La racine est employée à Java et à Calcutta comme celle de réglisse, avec laquelle elle a la plus grande ressemblance, ce qui l'a fait appeler *réglisse d'Amérique*, *liane à réglisse*.

REMÈDE CONTRE LE TÆNIA, DE BREMSER.

Electuaire vermifuge.

Semen-contra ou fl. de tanaisie,	15	Jalap,	6
Valériane,	8	Sulfate de potasse,	6
		Oxym. scillitique,	Q. S.

Contre le bothriocéphale et le tænia, 2 ou 3 cuillerées par jour, pendant plusieurs jours. On prescrit ensuite l'*huile de Chabert* à la dose d'une ou deux cuillerées, matin et soir, mêlée avec du sirop de limons. Quand le malade aura pris 100 grammes de cette huile, on donne :

Poudre purgative.

Jalap, 13 Séné, 2 Sulfate de potasse, 4

Divisez en trois doses, à prendre toutes les heures.

Contre les ascarides on fait prendre une ou deux cuillerées matin et soir de l'électuaire, puis l'on purge avec la poudre précédente.

REMÈDE CONTRE LE TÆNIA DE MATTHIEU ET KUTTINGER.

Publié par ordre du collége de médecine de Prusse.

Electuaire A.

Limaille d'étain,	30	Jalap,	4
Fougère,	24	Sulfate de potasse,	4
Semen-contra,	15	Miel,	Q. S.

Electuaire B.

Jalap,	2,6	Gomme-gutte,	0,5
Sulfate de potasse,	2,6	Miel,	Q. S.
Scammonée,	1,3		

On donne, toutes les deux heures, une cuillerée à café de l'électuaire A, et l'on continue ainsi pendant deux ou trois jours jusqu'à ce que le malade éprouve des sensations particulières dans les intestins. Alors on fait prendre l'électuaire B de la même manière que le précédent jusqu'à ce que le ver sorte. Dans le cas où cette expulsion n'aurait pas lieu, on la provoque par quelques cuillerées d'huile de ricin,

ou bien on donne un lavement avec 30 grammes de cette huile.

La dose doit être réglée selon l'âge et la constitution du sujet. (*Codex.*)

REMÈDE TÆNIFUGE DE SCHMIDT,

Dont le secret a été acheté par le gouvernement prussien.

On donne, dès le matin, de deux en deux heures, jusqu'à sept heures du soir, deux cuillerées de la potion suivante :

Valériane pulv.,	24	Eau bouillante,	200
Séné,	8		

Laissez infuser, passez, et ajoutez :

Sulfate de soude,	12	Oléosucre de tanaisie,	8
Sirop de manne,	60		

Dans les intervalles des prises de cette potion, on fait boire abondamment, au malade, du café à l'eau très-sucré. A midi, une légère soupe et un peu de hareng avec la laitance. A huit heures du soir, on permet de manger une salade faite de hareng, de jambon cru, haché, d'un oignon, d'huile et de sucre en abondance.

Le second jour, dès six heures, on administre au malade, d'heure en heure, dix des pilules suivantes :

Asa-fœtida,	12	Digitale,	0,6
Extr. de chiendent,	12	Soufre doré d'ant.,	0,6
Gomme-gutte,	8	Calomélas,	2,4
Rhubarbe,	8	Huile vol. d'anis,	0,6
Jalap,	8	— de tanaisie,	0,6
Ipécacuanha,	0,6		

F. des pilules de 0,1.

Une demi-heure après la première dose de ces pilules, on donne une cuillerée d'huile de ricin, et, dans la journée, beaucoup de café à l'eau bien sucré.

Le plus souvent le ver est expulsé vers les deux heures de l'après-midi; s'il en était autrement, on devrait continuer l'usage des pilules, et faire prendre de temps en temps de l'huile de ricin. (*Gaz. Hôp.*)

REMÈDE DU DOCTEUR TURCK CONTRE LA GOUTTE.

Lotion alcaline alumineuse, ou *solution antigoutteuse du docteur Turck.*

On prépare d'abord une lessive caustique avec la potasse ou la soude ; on l'étend d'eau, de manière à obtenir des dissolutions à 2, à 4, à 6, à 8, à 10, à 12 degrés de l'aréomètre de Baumé. Ces dissolutions, de force différente, servent à former les différents numéros du remède : le n° 1 se fait avec la lessive à deux degrés; le n° 6, avec la lessive à douze.

Ces deux lessives étant préparées, on précipite par l'ammoniaque une dissolution concentrée d'alun ; on lave l'alumine convenablement et on la laisse sécher en partie ; on la fait ensuite dissoudre dans les lessives jusqu'à ce que ces dernières soient complétement saturées ; on filtre ou on décante simplement pour séparer la dissolution d'un dépôt de silicate d'alumine qui se forme toujours ; on y ajoute un peu d'alumine, pour être bien sûr qu'il n'y a plus d'alcali à l'état de liberté, sans quoi la liqueur irriterait trop fortement la peau.

On prend ensuite dix litres de chacune de ces dissolutions, et on y fait dissoudre 150 grammes de gomme arabique mondée. (L'auteur en avait prescrit 300 dans son Traité de la goutte, mais il a reconnu. depuis, que cette dose est trop forte, et rend le remède trop visqueux.) Puis on broie à part, dans un mortier, un jaune d'œuf avec 200 grammes de sirop de sucre, autant d'une dissolution concentrée de savon blanc, autant de térébenthine de Chio, et 100 grammes d'huile d'olives. Quand le mélange est parfait, on y verse peu à peu l'aluminate de potasse, on ajoute 250 grammes d'alcool à 36 degrés de Baumé, saturé de camphre, et l'on enferme dans des bouteilles. L'auteur prévient que la chose la plus importante, dans la préparation de ce remède, c'est la saturation complète de l'alcali par l'alumine.

Il faut que les goutteux fassent des ablutions avec ce remède, dès qu'ils ressentent un peu de douleur, quelque faible qu'elle soit, surtout si l'on est dans une saison où la goutte est à craindre. Pour faire ces ablutions, on prend deux à trois cuillerées de la liqueur dont nous venons de donner la composition ; après l'avoir chauffée au bain-marie, dans une timbale d'argent ou autre vase de même métal, on s'en humecte, au moyen d'une petite éponge, toute la surface du corps, depuis le cou jusqu'à la plante des pieds, et on passe successivement la main sur tous les points qui ont été mouillés, afin de bien étendre le remède, et de le faire pénétrer plus facilement dans la peau. L'auteur emploie, en débutant, le n° 4 chez les hommes, et le n° 3 chez les femmes. Lorsque la peau est trop sensible à l'action du remède, et qu'elle se couvre de petits boutons, il commence par des numéros moins forts, jusqu'à ce qu'elle soit habituée à leur contact. Dans les cas difficiles, il emploie au contraire les numéros plus élevés.

Comme la préparation de ce remède est difficile, et qu'elle est par conséquent assez dispendieuse, il le remplace, chez les pauvres, par une dissolution de 10 à 15 gram-

mes de potasse ou de soude par litre d'eau ; il prend de préférence la potasse d'Amérique ou le sel de soude du commerce, mais les lotions faites avec cette dissolution sont bien moins énergiques que les précédentes, et l'on ne peut augmenter la force de ce remède économique, parce qu'alors il irriterait trop facilement la peau.

Quand l'accès de goutte est violent, et que le malade ne peut pas dormir, le docteur Turck préconise l'emploi de l'opium à la dose de 3 à 5 centigrammes.

REMÈDE OU TRAITEMENT CONTRE LA TEIGNE FAVEUSE, DU DOCTEUR PETEL, DE LOUVIERS.

C'est une imitation de celui des frères Mahon. Il donne, dit-on, de très-beaux résultats entre les mains du praticien que nous venons de citer.

« Lorsqu'un teigneux se présente, je fais couper les cheveux à 5 millimètres de la peau. Je fais tomber toutes les croûtes par des applications de cataplasmes de farine de graine de lin ; je nettoie le cuir chevelu par des lotions avec l'eau de savon ou une lessive légère. Cela fait, vers le sixième jour je fais commencer des frictions avec la pommade suivante, sur toutes les parties malades :

Soude du commerce,	0,60	Axonge,	120
Chaux éteinte,	4,		

Faites une pommade.

On renouvelle une fois chaque jour, puis on entretient la propreté de la tête avec un peigne fin enduit d'un corps gras et à l'aide de lotions avec de l'eau savonneuse répétées tous les six ou huit jours. Sous l'influence de ce traitement, le gonflement et la rougeur du cuir chevelu diminuent peu à peu, mais sans jamais cesser entièrement. Les favus dont la reproduction successive entretient la maladie deviennent plus rares, et bientôt ne se montrent plus qu'à de longs intervalles. Il faut pour arriver à ce degré un temps plus ou moins long, six semaines, deux mois, et souvent beaucoup plus. Alors on sème dans les cheveux, tous les deux jours, une pincée de la poudre qui suit :

Chaux vive,	120	Charbon pulvérisé,	8

Faites une poudre.

Peu à peu les cheveux perdent leur adhérence à la peau, et il devient facile de les arracher avec une pince ou avec les doigts ; l'évulsion s'opère sans douleur et est complète en quelques séances.

Quand toutes les parties malades ont été entièrement dénudées, le traitement est à peu près terminé ; il suffit de se graisser la tête avec la pommade tous les deux ou trois jours et d'entretenir une grande propreté : les cheveux repoussent partout où la maladie n'en avait pas détruit la racine. On cesse les frictions quand la peau a repris ses couleurs naturelles. » (V. aussi *Poudre des frères Mahon*, page 378).

RENONCULES.

Un grand nombre d'espèces du genre *Ranunculus*, type de la famille des *Renonculacées*, ont été employées en médecine. Ce sont 1° *la Renoncule âcre, bouton d'or*; *Ranunculus acris*; 2° *la Renoncule aquatique*; *R. aquaticus*; 3° *la Grande douve*; *R. Lingua*; 4° *la Petite douve ou flammule*; *R. flammula*; 5° *la Renoncule scélérate*; *R. sceleratus*; 6° *la Renoncule bulbeuse* ou *grenouillette*; *R. bulbosus*; 7° *la Renoncule des jardins*; *R. asiaticus*, *etc.*

Le bouton d'or, qui est l'espèce la plus commune, émaille les prairies par ses fleurs ordinairement peu nombreuses mais d'un jaune d'or magnifique. La renoncule scélérate est une plante de nos marais, des plus dangereuses.

Toutes les renoncules sont remarquables par leur âcreté à l'état frais. Cette âcreté est due à un principe volatil qui se détruit par la dessiccation ou la coction. Fraîches, les renoncules peuvent servir comme rubéfiant et même comme vésicant. Quelques-unes ont été employées en applications sur les cancers.

RENOUÉE.

Centinode, *Trainasse*; *Polygonum aviculare*. (Polygonées.)

Petite plante rampante qui tapisse les promenades abandonnées et les lieux incultes. On l'employait jadis comme astringente.

RÉSINES.

Les résines sont des produits végétaux solides, fusibles par la chaleur, ce qui les distingue des gommes, mais ne devenant jamais parfaitement fluides, ce qui les différencie des corps gras ; inflammables, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther, les corps gras et les bitumes ; de couleur variée ; cependant elles sont généralement jaunes, cassantes. Elles paraissent être le résultat de l'épaississement par oxydation des huiles volatiles.

On trouve également des résines dans le règne minéral (*résines fossiles*). Celles-là doivent probablement leur origine à des végétaux antédiluviens. (V. *Bitumes* et *Succin*.)

M. Bonastre a donné le nom de *sous-résines* aux matières qui se déposent sous

forme cristalline des solutions résineuses alcooliques.

M. Deville regarde les résines comme étant dans un état de transformation continuelle, la résinification étant un phénomène qui évidemment est très-long à se compléter de sa nature, et qui de plus, par la forme même du produit engendré sous son influence, ne peut pas se propager bien loin dans les masses à transformer. La résinification a besoin pour s'opérer du concours des agents atmosphériques, et ceux-ci ne peuvent avoir d'effet que sur la couche superficielle.

Ce même chimiste a fait voir, dans un travail sur la matière, que les résines donnent par la distillation sèche des produits huileux, de véritables huiles essentielles, qui peuvent être considérées comme la matière d'où ces résines se forment par une simple fixation d'oxygène. Nous dirons cependant qu'il est difficile d'admettre que les produits huileux obtenus par distillation sèche des résines soient bien de même nature que les huiles volatiles qui leur ont donné naissance.

La plupart des résines sont électriques et jouent le rôle d'acides par rapport aux bases, et peuvent former des sels (*résinates*, savons de résine). — Unverdurben a établi leur classification sur cette propriété.

Les résines sont fournies par un grand nombre de végétaux des pays chauds. Les familles où ces produits sont le plus répandus sont celles des conifères, des térébinthacées, et en seconde ligne celle des légumineuses, des rutacées, etc.

Quelques-unes exsudent spontanément, mais le plus grand nombre est obtenu par des incisions pratiquées à l'écorce des arbres résinifères. Elles en découlent sous forme de térébenthines claires en dissolution dans une huile essentielle, caractère qui les distingue des gommes-résines, avec lesquelles on les confond souvent, et qui sont laiteuses au moment de leur exsudation. Par le contact de l'air, le suc résineux se concrète. Ceux de ces sucs qui restent à l'état de demi-fluidité constituent les *térébenthines*.

Quelques résines sont obtenues dans le laboratoire du pharmacien. Après avoir épuisé les substances par de l'alcool à 56°, on distille aux trois quarts; on mêle au résidu un volume égal d'eau distillée; on recueille le dépôt résineux qui se forme; on le lave dans l'eau chaude; on le met dans des assiettes que l'on place à l'étuve jusqu'à ce que la résine soit cassante.

On prépare ainsi les *résines de jalap*, *de gayac*, *de quinquina*, *de pyrèthre*, etc. Au mot *Jalap*, nous avons indiqué un procédé pour obtenir une résine blanche de cette substance, qui, ce nous semble, pourrait être étendu.

En général, les résines sont stimulantes, quelques-unes sont purgatives, d'autres caustiques. Elles forment la base des onguents. Un grand nombre servent dans l'industrie à faire des vernis, des savons, du gaz pour l'éclairage, etc.

Nous traiterons très-succinctement des résines suivantes, en renvoyant à la table des matières pour celles qui seraient traitées ailleurs.

Résine animée, *Gomme animée.* Selon M. Guibourt, qui la nomme aussi *Résine du courbaril*, elle est fournie par l'*Hymenæa courbaril*, grand arbre (*Légumineuses*) de l'Amérique méridionale. La résine est en morceaux oblongs, durs, d'un blanc jaunâtre, transparents à l'intérieur, comme farineux à leur surface; d'une odeur aromatique et d'une saveur peu marquée.

Son histoire est fort obscure.

Résine caragne ou *Caraigne*, *Caranne*, *Gomme caragne.* En morceaux, de la grosseur d'une noix, comprimés, durs, d'un noir verdâtre, opaques; odeur de résine de pin et de tacamaque mêlées. On l'attribue à l'*Amyris caranna.* (Térébinthacées.)

Résine copal, *Copal*, *Gomme copal.* Il en existe plusieurs sortes. Le plus commun, qui est le copal de l'Inde, est d'un blanc jaunâtre ou jaune fauve, vitreux, extrêmement dur, presque inodore et insipide à froid. Sa surface est rugueuse.

Le copal est imparfaitement soluble dans l'alcool. Il n'est aussi que très-imparfaitement soluble dans les huiles volatiles, et ne se dissout pas dans les huiles fixes. Il forme cependant la base des *vernis gras* et des *vernis à panneaux*, dont l'excipient est une huile fixe; mais on parvient à l'y dissoudre en le faisant fondre d'abord dans un pot et y ajoutant alors l'huile de lin lithargyrée bouillante; ensuite de l'essence de térébenthine. On passe.

M. Filhol, dans ses recherches chimiques sur le copal, a vu qu'en abandonnant du copal broyé avec de l'eau pendant quelque temps à l'action de l'air, il s'oxydait et devenait soluble entier, et à froid dans l'alcool et dans l'éther. Cette donnée pourra être utilisée dans l'industrie.

Le copal a plus d'un rapport avec le succin.

On attribue le copal soit à l'*Elæocarpus copallifera*, soit au *Rhus copallinus*, soit enfin à l'*Hymenæa verrucosa.*

Résine élémi. On connaît deux sortes d'élémi : 1° *Elémi du Brésil*. Elle est produite par l'*Icita icicariba* (Térébinthacées) ; elle nous vient en caisses ; elle est molle d'abord, mais devient sèche et cassante avec le temps. Elle est demi-transparente, d'un blanc jaunâtre, mêlé de points verdâtres ; son odeur est agréable et analogue à celle du fenouil ; 2° *Résine élémi en pains*. Cette sorte est en masses de demi à un kilogramme, de forme triangulaire et enveloppées dans une feuille de palmier ou de canne d'Inde. On la suppose venir du Mexique. M. Guibourt dit qu'elle est généralement plus sèche que la précédente. Quant à nous, nous l'avons toujours vue plus molle, opaque, verdâtre et d'une odeur fenouillée très-prononcée.

Cette sorte, qui était considérée autrefois comme *Elémi faux*, est la seule que l'on trouve depuis quelque temps dans le commerce.

Résine gommart, *Chibou* ou *Cachibou*. Ses propriétés physiques et son origine sont fort douteuses, cependant on dit qu'elle se rapproche de la résine élémi à laquelle on la substitue quelquefois, et quelques auteurs l'attribuent au *Bursera gummifera*. (Térébinthacées.)

Résine tacamaque ou *tacamahaca*. Il en existe plusieurs sortes. La tacamaque ordinaire est en masses irrégulières, jaunâtres ou verdâtres, demi-transparentes à l'intérieur, ondulées de zones blanchâtres, grisâtres et farineuses à l'extérieur, friables, d'une odeur térébenthacée, d'une saveur peu marquée d'abord, mais qui devient âcre ensuite. Elle a, du reste, beaucoup des propriétés physiques de la résine animée.

On l'attribue au *Fagara octandra*. (Térébinthacées.)

RHUBARBES.

Sous ce nom, on désigne la racine de plusieurs espèces botaniques du genre *Rheum*, qui fait partie de la famille des *Polygonées*.

Les rheums sont des herbes vivaces ayant exactement le facies de nos *rumex*, mais dans des proportions gigantesques. Ils sont originaires de la Chine, de la Tartarie chinoise et de la Perse. Il n'en croît aucun spontanément en Europe, mais on les y cultive dans quelques jardins.

Rhubarbes exotiques.

1° rhubarbe de chine ou des *Indes* ※. Elle vient de la Chine méridionale par Canton. Elle est en morceaux cylindriques et arrondis, d'un jaune terne à l'extérieur, d'une texture compacte et à marbrures briquetées à l'intérieur. Elle est souvent percée d'un trou dans lequel on trouve quelquefois les débris de la corde qui servait à la suspendre pendant la dessiccation ; odeur prononcée agréable, saveur amère. Elle possède en outre la propriété de croquer très-fort sous la dent et de colorer la salive en jaune. Poudre jaune orangée.

On l'attribue au *Rheum australe*.

Cette rhubarbe présente des morceaux sains et d'autres gâtés, ce qui n'arrive point avec la suivante.

2° rhubarbe de moscovie, de *Tartarie* ou de *Bucharie*. Cette sorte, qui est la plus belle et la plus estimée, vient de la Tartarie chinoise par la voie de la Russie, qui possède un vaste entrepôt de cette substance à Kiatchat en Sibérie, où les employés préposés à cet effet ne reçoivent que la rhubarbe de bonne qualité.

Elle est en morceaux aplatis, irréguliers, anguleux, mondés au vif et percés de trous comme dans l'espèce précédente, mais ces trous sont plus grands et plus nets.

La texture est moins compacte, plus légère, d'un jaune vif à l'extérieur ; marbrures internes formées de lignes rouges, jaunes et blanches, irrégulières, quelquefois cependant disposées en étoile ; odeur et saveur prononcées ; elle croque sous la dent. Sa poudre est d'un jaune pur.

On l'attribue aux *Rheum palmatum* et *undulatum*. Quelques auteurs pensent que c'est la même racine que celle de Chine, mais dont la récolte aurait été plus soignée.

La *Rhubarbe de Perse* ou de *Turquie*, dite aussi *rhubarbe plate*, *rhubarbe mondée au vif*, n'existe plus dans le commerce français.

Rhubarbes indigènes.

1° rhubarbes d'europe. Elles sont fournies par différents rheum modifiés par le climat.

2° rhubarbe de france, *rhapontic*. Elle est fournie par le *rheum raponticum*, que l'on cultive en grand, près de la ville de Lorient en Bretagne, ainsi que d'autres espèces de de rheum.

Cette rhubarbe ainsi que celles dites d'Europe, est en morceaux gros comme le poignet ou plus, en général plus longs que larges, quelquefois cependant imitant parfaitement bien extérieurement les rhubarbes exotiques ; mais à l'intérieur leur texture est plus ligneuse, les marbrures ou veines sont disposées concentriquement ; elles croquent peu sous la dent, teignent peu la salive ; leur odeur est moins prononcée et leur poudre rougeâtre.

La *rhubarbe des moines* ou *fausse rhubarbe* est la racine du *rumex alpinus*.

La rhubarbe est sujette à être piquée des vers.

Le suc des racines fraîches de rhubarbe est, dit-on, très-âcre et analogue à celui de la racine d'arum.

Les vraies rhubarbes contiennent une matière nommée par M. Henry *Caphopicrite*, et que M. Caventou, plus tard, a trouvée formée d'une substance jaune peu soluble dans l'eau froide, qu'il nomma *Rhabarbarin*, et d'une autre insoluble dans l'eau, très-purgative : c'est sa *Rhabarbarine*. Bien que ces deux principes ne soient pas ou que peu solubles dans l'eau isolément, ils le sont combinés.

Le premier auteur qui ait parlé de la vraie rhubarbe d'une manière authentique, est Garcias.

Rheum vient de *Rha*, nom que portait autrefois le Volga, d'où l'on a fait *Rhabarbarum*, rha des barbares, parce qu'une sorte de rhapontic, connu des anciens, croissait sur les bords de ce fleuve, dont les riverains étaient considérés comme barbares. Cependant il viendrait, selon Pline, de ῥέω, je coule, de l'effet purgatif de la rhubarbe.

La rhubarbe a une importance médicale assez grande. C'est un tonique à la dose de 30 à 60 centigrammes, et un purgatif à celle de 4 grammes et plus.

Elle revêt toutes les formes pharmaceutiques, dont les principales sont la poudre, que l'on divise d'avance dans les pharmacies en prises de 5 et 6 décigrammes. Les médecins font prendre ordinairement ces paquets au moment du repas, entre deux soupes, comme excitant et stomachique; puis l'extrait, la teinture, le sirop simple et surtout le composé. Elle entre dans la potion purgative du Codex, etc.

Assez souvent les médecins prescrivent des fragments de rhubarbe en macération dans l'eau. A ce propos, nous ferons remarquer que la rhubarbe doit être traitée par macération ou infusion, la décoction faisant entrer dans les liqueurs une grande quantité d'amidon qui les rend troubles.

La rhubarbe, par la torréfaction, perd sa propriété purgative et acquiert une vertu tonique plus grande.

RICIN.

Ricinus communis. (Euphorbiacées.)

Arbrisseau monoïque originaire de l'Afrique et de l'Inde, cultivé aujourd'hui en grand dans le midi de la France.

Ses semences (catapuces) sont grosses comme de petits haricots, ovales ; l'enveloppe brune, crustacée, luisante et tiquetée de blanc, renferme une amande blanche, oléagineuse, inodore, fade lorsqu'elle est récente, et âcre lorsqu'elle est ancienne.

Le nom de *Palma christi* a été donné au ricin, parce qu'on a comparé les feuilles de ce végétal à une main, et celle du Christ a eu la préférence, sans doute pour lui donner plus de valeur. Les feuilles sont en effet palmées, les 5 lobes représentent les cinq doigts de la main, et la partie principale du limbe, la paume (*Palma*). Quant au nom d'*Huile de castor*, donné par les Anglais à l'huile de ricin, nous présumons qu'il vient de ce qu'autrefois ce produit nous venait du Canada, pays qu'habitent les castors, et qu'on l'aura fait passer dans l'origine comme étant fournie par ces animaux.

Nous devons faire une observation qui n'est pas sans intérêt, c'est qu'une émulsion faite avec une quantité de semences pouvant donner un poids donné d'huile produira des effets purgatifs bien plus prononcés qu'une émulsion préparée avec l'huile même qu'on aurait pu en retirer. C'est que, comme l'ont fait observer quelques auteurs, l'huile qui s'écoule sous la presse entraîne comparativement moins de résine qu'il n'en reste dans le marc. Selon M. Soubeiran, cette observation serait commune aux semences de ricin, de *Jatropha*, d'*Euphorbia latyris*. On pourrait peut-être ajouter : de *croton tiglium*. En effet, Pope a fait la remarque, il y a déjà longtemps, que dans les semences de croton le principe âcre réside non dans l'embryon, mais bien dans l'épisperme, et surtout dans la membrane qui recouvre immédiatement l'amande.

Ces semences purgent à la dose d'une vingtaine ; mais c'est toujours l'huile qu'on en retire qui est employée comme purgatif. (V. *Huile de ricin*).

RIZ.

Oryza sativa. (Graminées.)

Semences que l'on distingue dans le commerce en *riz de la Caroline* et en *riz du Piémont*, selon qu'il vient de l'un ou de l'autre de ces deux pays. Le premier est le plus beau.

Le riz est presque entièrement formé d'amidon.

Son décocté est un remède devenu populaire contre la diarrhée. Quelquefois, pour cet usage, on le torréfie avant de le soumettre à l'ébullition.

Sa poudre (*crème* ou *farine de riz*), est employée quelquefois en cataplasmes pour

faire tomber l'inflammation. Le riz a besoin d'être humecté pour pouvoir être pulvérisé.

ROCOU.

Terre de la Nouvelle-Orléans, Urucu.

Matière colorante rouge, molle, d'une odeur particulière et d'une saveur astringente.

Il nous vient des Antilles et surtout de Cayenne, où on le prépare avec les fruits du *Bixa orellana* (Liliacées).

On l'a proposé comme tonique et antidyssentérique. Il est employé dans la teinture.

ROMARIN.

Rose marine, Encensier, Anthos; Rosmarinus officinalis. (Labiées.)

Plante ligneuse que l'on cultive dans les jardins, mais qui croît naturellement sur les bords de la mer. Toutes les parties de cette plante sont blanchâtres et ont une odeur aromatique camphrée très-forte. Les feuilles sont linéaires, raides; les fleurs petites et violacées.

On emploie les sommités fleuries comme stimulant. On en fait un alcoolat. Il entre dans les espèces aromatiques.

RONCE.

Ronce noire; Rubus fruticosus. (Rosacées.)

Le décocté des feuilles est fréquemment employé en gargarismes comme astringent.

Tout le genre *rubus* paraît jouir des mêmes propriétés. Leurs fruits (mûres des haies ou sauvages, maures), peuvent au besoin remplacer les mûres. La framboise est fournie par le *Rubus idæus.*

ROSAGE.

Rhododendrum chrysanthum. (Éricinées.)

Plante des Alpes et de la Sibérie, que l'on cultive dans les jardins, et dont les tiges et les feuilles passent pour sudorifiques et diurétiques.

Nous avons déjà donné le nom de rosage comme synonyme au laurier-rose; ne pas confondre ces deux plantes.

ROSEAUX.

1° ROSEAU DES JARDINS, *Canne de Provence, racine de Canne, grand Roseau; Arundo donax.* (Graminées.) Ce rhizôme, improprement nommé racine, nous est apporté sec du midi de la France. Il est en tronçons gros comme le poignet, longs de 15 à 25 centimètres, d'un jaune luisant extérieurement, blanchâtre et spongieux intérieurement; sa saveur est douce et sucrée. Dans les officines il est toujours coupé par tranches.

C'est un antilaiteux populaire, que l'on emploie en tisane.

2° ROSEAU A BALAIS, *Roseau commun; Arundo phragmites.* C'est le roseau des étangs et des rivières. Sa racine, et plus spécialement encore la partie inférieure du chaume, passent pour dépuratives.

ROSIERS.

On emploie diverses parties de différents arbustes du genre *rosa*, type de la famille des *Rosacées.*

1° *Rose rouge* ou *de Provins; Rosa gallica.* Ces roses sont récoltées avant leur épanouissement, et se trouvent dans le commerce séparées de leur calice. Elles sont d'un rouge foncé et comme velouté, leur odeur est très-suave.

C'est un astringent précieux et très-employé sous forme de décocté, en lotions et en injections. On en prépare un vinaigre, un vin, qui servent aux mêmes usages, un mellite fort employé en gargarismes, une poudre, une conserve.

2° *Rose à cent feuilles; Rosa centifolia.* C'est avec elle que l'on prépare l'hydrolat de roses. (La rose de Puteaux et celle de Damas lui sont préférables.) Sous le nom de rose pâle, à l'état sec ou frais, elle est employée comme laxative; on en fait un sirop.

Dans l'Orient, ces roses fournissent l'huile essentielle de roses.

3° *Rosier sauvage, églantier; Rosa canina.* Les fleurs (*Roses de chiens* ou *des haies*), sont légèrement purgatives. Le fruit (*Gratte-cul, cynorrhodon*), qui est gros comme une olive et écarlate, est astringent et styptique. On en prépare une conserve.

Jadis le *Bédeguar* (*Pomme mousseuse, Éponge d'églantier*), produit par la piqûre d'un Cynips, figurait dans la matière médicale.

ROSSOLIS.

Rosée du soleil; Herbe à la rosée; Drosera rotundifolia. (Droséracées.)

Petite plante cachée dans la mousse et qu'on employait jadis contre l'hydropisie, les fièvres intermittentes. Excitant violent. —Inusité.

RUE.

Rue ou *rhue des jardins; Ruta graveolens.* (Rutacées.)

Plante cultivée dans les jardins, à feuilles glauques et découpées en manière de trèfle, fleurs jaunes. Son odeur est très-forte, sa

saveur chaude, âcre et amère. Elle est très-riche en huile volatile.

On emploie l'herbe.

C'est un excitant stomachique, nervin, diaphorétique, antiputride, anthelmintique et emménagogue énergique. Elle passe pour abortive. On l'a employée contre la gale, les fièvres.

On prépare une conserve, un hydrolat et un vinaigre de rue. L'huile essentielle de rue est aussi souvent employée que la plante elle-même.

SABINE.

Savinier ; *Juniperus sabina.* (Conifères.)

Arbrisseau à feuilles linéaires, ayant quelque chose de celles de cyprès. Toute la plante a une odeur forte et térébinthacée, une saveur âcre et amère.

Ce genévrier est commun dans les endroits secs et pierreux du midi de la France.

La sabine est vermifuge; mais c'est particulièrement comme exerçant une action spéciale sur l'utérus que la sabine a joui d'une grande réputation. Elle est abortive. On doit l'administrer avec précaution. A l'extérieur elle est employée comme escharotique.

On en prépare une poudre, une huile, une pommade, une teinture, etc. Son huile volatile est celle de ses préparations qu'on emploie le plus fréquemment.

SACCHARURES.

Les saccharures sont un nouveau genre de médicaments, résultant de l'union intime du sucre avec les principes médicamenteux des teintures alcooliques ou éthérées.

On les obtient en versant ces liquides sur du sucre blanc cassé en morceaux, et en exposant ensuite le mélange à l'air libre ou à la chaleur d'une étuve, afin de le priver de l'alcool ou de l'éther qu'il contient. Pour accélérer la dessiccation des saccharures on les réduit en une poudre grossière 24 heures après que le sucre a été imprégné de teinture.

Ces médicaments, dont la préparation est aussi simple que l'emploi en est commode, rempliront utilement une foule d'indications médicales. On trouvera en eux les principes médicamenteux des teintures, et on pourra les employer dans tous les cas où l'action de l'alcool ou de l'éther pourrait être nuisible, parce que ces deux agents ne s'y trouvent plus.

Avec l'eau ils donnent une dissolution claire (sauf ceux obtenus avec des teintures résineuses). Ils sont bien préférables en cela aux saccharolées du même auteur, qui ne peuvent qu'en donner une trouble.

On préparera ainsi, et à la dose de 60 grammes de teinture alcoolique pour 500 de sucre, les saccharures de :

Jalap.	Cannelle.	Vanille.
Ipécacuanha.	Quinquina.	Girofle.
Rhubarbe.	Jusquiame.	Muscades.
Scille.	Belladone.	Macis.
Myrrhe.	Castoréum.	Safran.
Tolu.		

4 grammes de saccharure représentent ainsi 1 décig. de la substance qui fait la base de chacun d'eux.

L'emploi des saccharures dans la préparation des tablettes serait une innovation heureuse qui contribuerait pour beaucoup à atteindre la perfection des tablettes anglaises si justement vantées.

Aux saccharures de M. Béral, nous joindrons les préparations suivantes, qui n'en sont pas distinctes, bien qu'obtenues d'une manière tout autre.

SACCHARURE D'AMANDES.

S. amygdalin.

Amandes douces,	3000	Eau commune,	9000
Sucre,	3000	— de laurier-cer.,	Q.S.

Formez dans un mortier de marbre une pâte grossière avec les amandes écorcées, la moitié du sucre et un peu d'eau; hachez la pâte sur une pierre à chocolat; délayez-la dans les deux tiers de l'eau prescrite, passez avec une forte expression, reprenez le résidu avec un peu d'eau et un peu de sucre; broyez de nouveau sur la pierre, ajoutez le reste de l'eau, exprimez. Réunissez les émulsions, concentrez à une douce chaleur ou mieux au bain-marie, en remuant toujours jusqu'à réduction au poids du sucre et des amandes; continuez à agiter, ajoutez l'eau de laurier; coulez dans des pots de 250 grammes au plus, et bouchez avec soin quand le refroidissement est terminé.

Le produit n'est pas à proprement parler le saccharure amygdalin de M. Mouchon, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure, mais la *Confection d'amandes*.

M. Mouchon fait servir cette confection à la préparation du looch blanc, de l'émulsion simple, du sirop d'orgeat, etc. Pour le looch blanc, on prend 30 grammes de cette confection, on introduit cette quantité dans un mucilage bien lié de gomme adragante, additionné ou non d'huile d'amandes douces, selon le vœu du praticien ; puis on termine en ajoutant successivement l'eau et l'hydrolat. Le temps de la préparation

du looch se trouve ainsi réduit de 8 à 10 minutes.

Pour l'émulsion simple, on la prépare en mêlant par trituration 30 à 60 grammes de confection dans 500 grammes d'eau.

Quant à l'emploi de la confection pour la préparation du sirop d'orgeat, il ne présente aucun avantage ; nous n'en parlerons donc pas.

Le produit que M. Mouchon désigne sous le nom de *saccharure* est la confection ci-dessus, évaporée jusqu'à friabilité. Le produit qui en résulte se prête aux mêmes usages que la confection. Il sert en outre à la préparation de la *pâte* et des *pastilles amygdalines*. (V. ces mots.)

La confection peut, en lieu frais et sec, se conserver deux à trois mois ; le saccharure, placé en lieu sec, se conserve un peu plus longtemps.

SACCHARURE DE CARBONATE DE FER.

Sulfate de fer,	125	Sucre,	60
Carbon. de soude,	150	Eau,	2000

Dissolvez le sulfate et le carbonate chacun dans la moitié de l'eau, et mêlez leurs solutés. Recueillez le précipité sur un filtre d'étoffe, et lavez-le immédiatement avec de l'eau froide ; exprimez pour faire sortir le plus d'eau possible, et triturez aussitôt le produit avec le sucre en poudre fine. Desséchez le saccharure à une température modérée. (*Christison.*)

La première idée de cette préparation est due à Klauer, chimiste allemand. On voit qu'elle a le plus grand rapport avec la préparation de M. Vallet, qui est peut-être plus parfaite en ce que la précipitation du carbonate se faisant au sein d'une liqueur sucrée, le fer ne peut se peroxyder, tandis qu'ici il y a suroxydation partielle, comme l'a remarqué Klauer lui-même, ainsi que Christison, qui intitule la préparation : *Carbonate de protoxyde de fer dans un état de combinaison indéterminé avec le sesquioxyde de fer et le sucre.*

Le saccharure de carbonate de fer est un puissant et excellent ferrugineux. Le docteur Clark a trouvé qu'il surpasse de beaucoup le sesquioxyde en énergie. On peut l'administrer sous forme de poudre, d'électuaire, de pastilles, et mieux encore de pilules ou de dragées.

SACCHARURE DU CITRATE DE FER.

Citrate de peroxyde de fer liquide, 4	Sucre,	44
	Oléosucre de citr.,	Q. S.

Pour aromatiser ; faites sécher à l'étuve. (*Ber.*)

4 à 8 grammes trois fois par jour, comme tonique.

SACCHARURE DE CORNE DE CERF.

Saccharolé de corne de cerf.

Gélatine de corne de cerf, obtenue par l'acide chlorhydrique de 4000 de corne de cerf râpée.

Sirop de sucre, 3000

Faites sécher au bain-marie, pilez et tamisez. (*Mouch.*)

SACCHARURE OU SACCHAROLÉ, GOMMO-CIREUX DE NOEL-THIAVILLE.

Cire blanche, 18 Sucre, 96 Gomme, 60

On chauffe à l'eau bouillante un mortier de marbre ainsi que son pilon, on l'essuie bien. On y broie la cire ; lorsqu'elle est suffisamment ramollie et bien étendue en couches minces, on y ajoute le sucre ; puis, quand le mélange est homogène, la gomme. On passe au tamis.

La dose est de 14,5 grammes par potion.

M. Noël-Thiaville obtient, par le même procédé, une *poudre d'amidon cirée* (cire jaune 20, amidon 80), avec laquelle (à la dose de 5 grammes), on peut préparer des lavements, employés comme la *potion cirée*, dans les diarrhées. (*Encycl.*)

SACCHARURE D'HIPPOCOLLE.

Saccharolé d'hippocolle.

Teinture d'hippocolle, 4 Sucre, 15

Faites sécher et pulvérisez.

SACCHARURE DE LICHEN.

Saccharolé de lichen, *Sucre de lichen*, *Gelée sèche de lichen*, *Poudre de lichen sucrée.*

Lichen d'Islande, 1000 Sucre, 1000

Faites macérer le lichen pendant deux jours dans l'eau froide en renouvelant celle-ci toutes les six heures, afin d'enlever l'amertume de la plante ; exprimez le lichen, et faites-le bouillir longtemps dans Q. S. d'eau, passez avec expression ; ajoutez le sucre au décocté, et évaporez au bain-marie, en agitant sans cesse jusqu'à siccité ; passez au tamis. (*Procédé Robinet*, adopté par le Codex.)

On peut encore débarrasser le lichen de son principe amer par de l'eau alcalisée, précipiter le décocté par l'alcool, mêler le précipité gélatineux qui en résulte avec le sucre, et faire sécher comme l'a proposé M. Béral ; mais le premier procédé est le plus simple.

Nons n'avons pas besoin de dire que l'alcool qui sert dans ce cas peut être retiré par distillation.

Ce saccharure remplace avec avantage le lichen pulvérisé dans la préparation des pastilles et du chocolat au lichen, et le lichen lui-même, dans la préparation de la gelée.

SACCHARURE DE LIMAÇONS.

Saccharolé d'escargots, *Sucre hélicié.*

Chair de limaçons, 3 Eau, 8

Battez vivement pendant un quart d'heure, exprimez et ajoutez à la liqueur :

Sucre, 8

Faites sécher au bain-marie. (*Soub.*)

SACCHARURE DE LIMAÇONS DE FIGUIER.

Saccharolé d'escargots.

Chair d'escargots, 1 Sucre, 5

Broyez intimement et faites sécher à l'étuve.

Ce saccharolé (ce n'est pas un véritable saccharure d'après la définition), réduit en pâte, au moyen d'un peu de mucilage de gomme adraganthe, fournit les *Pastilles d'escargots de figuier.*

SACCHARURE DE MOUSSE DE CORSE.

Gelée sèche de mousse de Corse.

Mousse de Corse, 500 Sucre, 1000 Eau, Q. S.

Faites une décoction de la mousse de Corse dans l'eau, passez, laissez reposer; décantez et opérez du reste comme pour le saccharure de lichen. (Procédé Deleschamps.)

Nous ajouterons encore les médicaments que nous a fait connaître M. Foy, sous le nom de *Conserves pulvérulentes.*

Saccharures avec les plantes fraîches, ou *Conserves pulvérulentes.*

Ces médicaments, dont M. Foy a donné l'idée, consistent dans l'emploi du sucre comme agent conservateur, et des plantes fraîches actives, ou de leurs parties comme base. Exemple :

SACCHARURE AVEC LA DIGITALE FRAICHE.

Feuilles fraîches de digitale mondées de leur pétiole et de leurs plus grosses nervures, 1; sucre blanc concassé, 3.

Exposez la digitale pendant douze heures à l'air libre, mais à l'ombre et entre deux feuilles de papier gris, afin de laisser échapper une certaine proportion de son eau de végétation; triturez-la alors avec le sucre jusqu'à mélange parfait, faites sécher doucement à l'étuve, pulvérisez et conservez en flacons noirs.

Préparez ainsi les *saccharures avec les plantes fraîches* de :

Belladone. Jusquiame. Rue.
Ciguë. Sabine. Stramoine.
Aconit.

Ainsi que ceux de *seigle ergoté*, de *bulbes* de *colchique* et de *scille* frais; en un mot, de toutes les substances actives qui perdent de leur activité par la dessiccation.

Ces saccharures peuvent être administrés en poudre, ou transformés en pilules à l'aide de quelques gouttes d'eau ou de sirop.

Ces préparations, qui n'existent pas encore d'une manière générale dans les pharmacies, et qui nous paraissent devoir jouer un rôle important dans la matière médicale, sont pour nous les *véritables saccharures*, et tous les autres des saccharolés. Ici emploi de substances fraîches, là emploi de substances sèches. (Voir nos observations à *Alcoolatures.*)

On pourrait encore préparer ces saccharures avec les alcoolatures; mais les médicaments obtenus ainsi ne seraient pas parfaitement identiques avec ceux obtenus par la première méthode.

SACCHAROLÉS.

Du mélange exact du sucre pulvérisé avec d'autres substances également en poudre, mais en quantité moindre, résultent des poudres composées auxquelles M. Béral donne le nom de *Saccharolés*, pour les distinguer des autres composés pulvérulents dans lesquels le sucre ne figure pas comme corps prédominant.

Les saccharolés sont simples ou composés, selon que le sucre est associé à une ou à plusieurs autres poudres.

En triturant dans un mortier 30 grammes de sucre avec 8 gouttes (ou sucre 72 p. oléule 1) d'une oléule (huile volatile) quelconque, on obtient des composés pulvérulents que le même praticien nomme *Saccharolés oléuliques* pour les distinguer des premiers. Ce sont, comme on le voit, les *Oléo* ou *élæo-saccharum*, les *oléosucres*, les *essences sèches* des anciens auteurs.

Par ce mélange, peut-être par cette combinaison de sucre et d'huile volatile, cette dernière devient miscible à l'eau.

Pour avoir les *saccharolés oléuliques* des fruits des hespéridées, on frotte la partie jaune superficielle de l'écorce de ces fruits avec un morceau de sucre; quand celui-ci est imprégné d'huile volatile on le pulvérise. Ainsi préparés, ces médicaments ont une odeur beaucoup plus suave que lorsqu'ils ont été faits avec l'huile essentielle isolée.

Les saccharolés oléuliques sont des préparations extemporanées.

SACCHAROLÉ D'ALUN.

Sucre d'alun.

Alun, sucre ãã P. E. (*Gen.*)

SACCHAROLÉ D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE.

Oléosucre de térébenthine.

Ess. de térébenthine,	1,2	Sucre, Q. S.	
Acide pyrotartrique,	0,5		

Pour absorber le tout; faites une poudre. (*Aut.*)

Préconisé par Gœze contre le tænia. 3 prises dans les 24 heures.

SACCHAROLÉ DE JALAP COMPOSÉ.

Sucre orangé purgatif, Poudre de jalap orangée composée.

Sucre,	440	Crème de tartre sol.,	15
Jalap,	60	Huile vol. d'éc. d'orang.,	8

Triturez l'essence avec le sucre et ajoutez le reste. (*Cot.*)

SACCHAROLÉ DE MAGNÉSIE.

Poudre de magnésie sucrée.

Magnésie, sucre ãã P. E. (*Cot.*)

SACCHAROLÉ D'OR.

Or en feuilles,	0,15	Sucre,	15,

Broyez ensemble. (*Tad.*)

En frictions sur les gencives.

SACCHAROLÉ DE VANILLE.

Sucre vanillé, Poudre de vanille sucrée.

Vanille,	1	Sucre,	2

F. une poudre. (*Codex.*)

SACCHAROLÉ VERMIFUGE MERCURIEL.

Sucre vermifuge.

Ethiops minéral,	2	Mercure coulant,	3

Triturez pour éteindre le métal et ajoutez :

Sucre, 7 (*Soub.*)

SACHETS.

Préparations qui consistent en des substances médicinales grossièrement pulvérisées, contenues dans de petits sacs piqués en losanges et que l'on applique sur la partie où l'on veut agir. Quelquefois à ces sachets on donne la forme de ceintures, de cravates, selon que l'on veut agir sur les reins ou le cou.

On met souvent des parfums sous forme de sachets.

Les *Cucuphes* des anciens pharmacologistes sont des sachets disposés en calottes ou bonnets dans la doublure desquels on place des poudres céphaliques et aromatiques; on pique le bonnet afin de tenir ces poudres également réparties; on les applique sur la tête nue. On a beaucoup employé autrefois des cucuphes composées de : romarin, sauge, bétoine, benjoin, cannelle, girofle.

On a imaginé, pour les maniaques et les frénétiques, une cucuphe faite d'une moitié de citrouille ou de melon vidée en calotte pour tenir leur tête froide. On y peut mettre aussi de la glace. (*Vir.*)

SACHET ANTIRHUMATISMAL.

Ceinture antirhumatismale de Marjolin.

Camphre,	5	Euphorbium,	10
Benjoin,	10	Sel ammoniac,	20

Faites une poudre grossière dont vous saupoudrerez une carde de coton que vous enfermerez dans de la flanelle, le tout disposé en ceinture.

Contre les douleurs rhumatismales du tronc. (*Cad.*)

SACHET ANTISTRUMEUX.

Collier de Morand contre le goître.

Sel ammoniac, sel commun décrépité, éponges calcinées ãã P. E.

Faites une poudre, répandez-la sur une carde de coton en forme de cravate, recouvrez d'une mousseline piquée en losanges et appliquez sur le goître du côté de la poudre. On renouvelle ce collier tous les mois. (*Cadet.*)

SACHET DE BELLANGER.

Craie de Briançon,	10	Sel ammoniac,	1
Iris de Florence,	4	Chaux éteinte,	1

(*Ber.*)

SACHET DE DUCHATEL.

Santal citrin,	18	Camphre,	2
Castoréum,	2	Pyroléule de succin,	1
Musc,	1	(*Ber.*)	

SACHET DE GUICHARD.

Iris de Florence,	8	Dictame de Crète,	2
Camphre,	2	Sureau,	1
Romarin,	2	Lavande,	1

(*Ber.*)

SACHET IODURÉ DE BRESLAU.

Iodure de potassium,	10	Sel ammoniac,	80

Pilez séparément les sels bien desséchés, mêlez-les et formez-en un sachet qu'on appliquera sur le goître et les autres engorgements lymphatiques. (*Bouch.*)

SACHET RÉSOLUTIF AMMONIACAL.

Sel ammoniac, chaux éteinte ãã, 15

Disposez le mélange entre deux cardes de coton en cravate, mettez dans une mousseline et entourez le cou des malades atteints de goître.

Ce mélange a été aussi employé pour rappeler la sueur des pieds chez les goutteux et les rhumatisans. (*Foy.*)

SACHET RÉSOLUTIF DU D. TANCHOU.

Iodure de potass.,	5,	Sel ammoniac,	40,
Éponge en poudre,	10,	— marin,	10,

Contre les tumeurs du sein. On peut y ajouter, selon le cas, du camphre, de l'opium, de la valériane, etc. (*G. H.*)

SACHET STOMACHIQUE.

Girofle, 7 Marjolaine, 15 Romarin, 30

On fait une poudre grossière qu'on imbibe d'eau de Cologne, et qu'on applique sur le creux de l'estomac. (*Phœb.*)

SAFRAN.

S. oriental; *S. du Levant*; *S. du Gatinais*; *S. d'Espagne.*

Cette précieuse substance est fournie par le *Crocus sativus* (Iridées), plante tubéreuse originaire du Levant, et cultivée en France dans le Gatinais.

Les feuilles sont linéaires et paraissent après les fleurs qui sont violettes, et partent immédiatement du bulbe.

Le safran du commerce est constitué par le stigmate trifurqué et tordu par la dessiccation. Ce sont des filaments élastiques d'un beau jaune orange, d'une odeur très-suave et d'une saveur aromatique et amère. Il teint la salive en jaune doré. La poudre est d'un jaune rutilant.

Le temps et la lumière lui font perdre beaucoup de ses propriétés.

Il doit sa couleur à une substance nommée *Polycroïte*; c'est elle qui se dépose peu à peu dans le laudanum de Sydenham; mais c'est à l'huile volatile qu'il faut rapporter les propriétés médicales du safran.

Le safran est souvent falsifié, et surtout avec les fleurs du carthame; mais, en y prenant garde, on reconnaîtra facilement ces dernières, qui sont de petits fleurons tubuleux. V. *Falsifications*.

Le safran a été connu des anciens. Homère en parle dans l'Iliade, sous le nom de Κροκος. Dès cette époque il était employé comme médicament et comme parfum. Le mont Tmolus en Phrygie était célèbre par le safran qu'il produisait.

Le mot safran vient de *Assfar*, mot arabe qui signifie jaune; et *Crocus*, du grec Κροκη, filament.

Excitant, stimulant, emménagogue. C'est sous forme d'infusé, à la dose de 8 ou 10 filaments par tasse, qu'on l'emploie le plus ordinairement dans la médecine des femmes. En pharmacie on en fait une poudre, une teinture, un sirop, une confection, un alcoolat; il entre dans la thériaque, le laudanum de Sydenham, etc.

SAGAPÉNUM.

Gomme séraphique.

Cette gomme-résine est produite en Perse, par le *ferula persica* (Ombellifères). Elle est en masses granuleuses et poisseuses, ayant assez d'analogie avec le galbanum; mais en différant par sa couleur jaune rougeâtre et son odeur d'asa-fœtida. Sa saveur et âcre.

Excitant, rarement employé seul. Il entre dans différentes compositions emplastiques et autres.

SAGOU.

Fécule sous forme de petits grains de la grosseur d'une tête d'épingle, arrondis, blanchâtres ou rougeâtres, très-durs, élastiques, cornés, inodores et d'une saveur fade et douceâtre. Il se ramollit et se gonfle dans l'eau bouillante.

On le prépare aux îles Moluques, avec la moelle du *Sagus farinifera* ou *Rumphii* (Palmiers). Suivant Bergius, les Moluquois coupent le stipe du palmier par tronçons, fendent ceux-ci longitudinalement, en retirent la moelle qu'ils délayent avec de l'eau pour en faire une pâte qu'ils passent à travers un crible et font sécher. La coloration du sagou serait due, suivant les uns, à un commencement de torréfaction, suivant les autres à une matière étrangère.

Cette substance est beaucoup plus alimentaire que médicinale. On en fait des gelées analeptiques avec le lait, l'eau ou le bouillon gras.

SALICAIRE.

Lythrum salicaria. (Salicariées.)

Plante herbacée des bords des ruisseaux, à fleurs petites, nombreuses, paniculées, d'un rouge de sang.

On l'a employée dans la diarrhée.

SALSEPAREILLES.

Racines exotiques, très-peu distinctes les unes des autres, et fournies par diverses espèces botaniques du genre *Smilax*, qui fait partie de la famille des asparaginées.

Tous les smilax croissent dans les anciennes possessions espagnoles de l'Amérique.

Les principales sortes commerciales de salsepareilles sont:

1° SALSEPAREILLE DE HONDURAS ⚜. On la croit fournie par le *Smilax sarsaparilla*, qui, suivant M. de Humboldt, abonde sur les bords du fleuve de la Madeleine, d'où elle nous vient par Vera-Cruz et Carthagène. Elle est en racines fort longues, de la grosseur d'une plume d'oie, ridées longitudinale-

ment; l'épiderme est grisâtre terreux, le méditullium blanc-rosé; son odeur est particulière et nauséeuse, sa saveur fade et visqueuse. Poudre grise.

Elle nous arrive en bottes de près d'un mètre de longueur, formées par les racines repliées et garnies de leurs souches. C'est la salsepareille officinale.

2° SALSEPAREILLE ROUGE, OU *de la Jamaïque*.

A part sa couleur rouge terne, à part sa netteté, son odeur et sa saveur plus prononcées, elle est en tous points semblable à la précédente. C'est la sorte la plus estimée, mais elle est rare dans le commerce.

3° SALSEPAREILLE DU BRÉSIL, OU *de Portugal*.

Elle vient de Para et de Maraham, au Brésil, par la voie de Lisbonne. Elle est rouge comme la précédente, mais elle est plus petite, chevelue; est en longues bottes serrées par une liane disposée en spirale, et est privée de ses souches. Elle est inférieure aux deux précédentes.

Il existe d'autres sortes de salsepareilles, mais qui ne se trouvent qu'accidentellement dans le commerce.

On s'accorde à considérer la partie corticale de la salsepareille comme plus active que le méditullium.

Bien que plusieurs chimistes se soient occupés de l'analyse de la salsepareille, sa composition n'est pas encore bien connue; on sait seulement qu'elle contient un principe nommé par Palotti *pariglìne*, par Folchi *smilacine*, par Batka *acide parillinique*, et enfin par M. Thubœuf *salseparine*.

C'est une substance neutre, blanche, cristalline; c'est elle qui donne aux hydrolés de salsepareille la propriété de mousser fortement par l'agitation. Quant à savoir si cette substance est le principe actif de la salsepareille, cela ne paraît pas bien prouvé. L'huile essentielle nous paraît devoir prendre une certaine part dans son action.

Des expériences non achevées sur la salsepareille nous ont donné des résultats fort curieux, que nous nous proposons de publier incessamment.

La salsepareille a été introduite dans la matière médicale européenne par Fallope, Prosper Alpin et Amatus Lusitanus. Matthiole est le premier auteur qui ait décrit la plante.

Il est peu de médicaments qui aient autant fait de bruit lors de leur introduction dans la pratique que celui-ci. C'était dans l'origine le remède antisyphilitique par excellence, celui auquel les médecins même les plus sceptiques avaient recours lorsque le mercure échouait. Aujourd'hui, beaucoup de médecins mettent en doute son efficacité. Ne faudrait-il pas attribuer son manque d'action dans quelques cas à l'emploi de préparations vicieuses? En effet, un grand nombre des préparations de la salsepareille sont obtenues par décoction; les médecins ne manquent jamais, en prescrivant la tisane de salsepareille, de recommander une forte réduction du liquide par ébullition. Il est évident qu'en agissant ainsi, comme Henckock l'a fait remarquer il y a déjà longtemps, on sacrifie les principes actifs, on les chasse en vapeurs, ou on les détruit. Ce qu'il y a de certain, c'est que le macéré et l'infusé sont bien plus sapides et bien plus odorants que le décocté. On dit à cela que la salsepareille a fait sa réputation par son décocté. Ceci est inexact. Les Espagnols-Américains, qui la lui firent, l'employaient sous forme d'une boisson qu'ils obtenaient par une sorte de fermentation.

La salsepareille est aussi employée dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

On en fait des hydrolés, des extraits, des sirops, une teinture, un vin. Pour entrer dans ces préparations ou pour être délivrée en nature, la salsepareille doit être fendue longitudinalement, puis coupée en travers. Pour pouvoir la fendre facilement, on l'arrose avec un peu d'eau, ou bien on la fait séjourner pendant quelque temps à la cave.

Les principales *Fausses salsepareilles* sont les racines de la *laiche des sables*, de l'*agave cubensis*, de l'*aralia nudicaulis*, du *periploca indica*.

SANDARAQUE.

Gomme de genévrier, *Vernis sec.*

Cette résine est en petites larmes sèches, friables, transparentes et d'un jaune citrin comme celles du mastic, mais beaucoup plus longues. Odeur et saveur résineuses. Soluble dans l'alcool et insoluble dans l'essence de térébenthine.

On lui donne pour origine le *Thuya articulata*, ou une autre conifère, le *Juniperus communis*. Dans tous les cas, elle nous vient d'Afrique.

Peu employée en médecine, elle sert à faire des vernis, et sa poudre à enlever les taches d'encre sur le papier.

La sandarach des anciens est un sulfure d'arsenic.

SANG-DRAGON.

Substance résineuse d'un rouge de sang, inodore, insipide, dure, friable, inflammable et brûlant avec une odeur balsamique agréable. Quelques espèces contenant

de l'acide benzoïque, on avait proposé de mettre le sang-dragon au rang des baumes.

Il se présente 1° en *baguettes* (sang-dragon en roseau) ou bâtons comme ceux de cire à cacheter, entourés d'une feuille d'arbre maintenue à l'aide d'une lanière de rotin; 2° en *boules* ou *globules* aussi enveloppés dans une feuille d'arbre; 3° en *masses* ou pains assez considérables et impurs; 4° en *galettes* de la dimension de celles de cire blanche. C'est aussi une espèce commune.

Ces différentes sortes sont obtenues dans l'Inde par l'ébullition dans l'eau des fruits du rotang, *Calamus draco* (Palmiers). Le sang-dragon fourni par le *Dracena draco* (Asparaginées) ne se trouve pas dans le commerce; il en est ainsi de celui du *Pterocarpus draco* (Légumineuses).

Astringent, hémostatique, dentifrice.

SANGSUES.

Hirudo, *Bdella*, *Sanguisuga*.

Vers aquatiques à sang rouge, appartenant aux annélides abranches, et type de la famille animale des hyrudinées.

On en connaît deux variétés principales:

1° *Sangsue verte* ou *officinale*; dos olivâtre, à raies longitudinales, ferrugineuses, peu distinctes;

2° *Sangsue grise* ou *médicinale*. Elle est marquée de quatre lignes longitudinales; une première rousse, une deuxième rousse tachetée de noir, une troisième noire, et une quatrième jaune; ventre jaune, maculé de noir. Elle est généralement plus petite que la précédente.

Les sangsues sont hermaphrodites, et cependant exigent l'accouplement pour reproduire.

Les sangsues dont nous venons de parler étant toujours d'un prix élevé, on les mélange souvent avec des sangsues dites *bâtardes*, que l'on pêche dans la Saintonge, et qui ne sont propres à rien. Il est difficile de donner les caractères qui peuvent les faire reconnaître; l'habitude de manier et voir des sangsues est le plus sûr guide.

Les sangsues se tiennent dans les eaux des marais. La pêche s'en fait tantôt à la main, tantôt au tamis, tantôt en se mettant dans l'eau et s'exposant à leur morsure, tantôt enfin en jetant dans lés marais du sang caillé. Ce dernier moyen, puis la pratique coupable de certains marchands qui gorgent les sangsues de sang pour les faire paraître plus grosses, puis enfin les morsures qu'elles se font entre elles, expliquent comment les *sangsues dégorgent quelquefois sans avoir servi.*

Dans les pharmacies où l'on n'a que peu de sangsues à la fois, on les conserve dans des jarres en grès, contenant de l'argile humide, ou plus ordinairement dans des vases en verre, des pots contenant de l'eau, et que l'on recouvre d'une toile peu serrée. Des causes fort légères en apparence peuvent les faire périr; aussi doit-on avoir soin de les changer d'eau tous les jours, et avec tous les soins de propreté possibles. On doit les tenir dans un lieu frais et non susceptible de variations de température ou exposé aux émanations étrangères. On ne doit point laisser accumuler les mucosités qui exsudent des sangsues, et dont la putréfaction est la principale cause des épizooties auxquelles elles sont fort sujettes.

M. Soubeiran a imaginé, pour l'usage des hôpitaux de Paris, un appareil composé d'un vase supérieur contenant de l'eau, et communiquant, au moyen d'un tube à robinet, avec une caisse inférieure qui renferme les sangsues. On ouvre le robinet de manière à ne laisser passer l'eau qu'en filet. Cette eau arrive par le fond de la caisse inférieure, qui déverse son excédant d'eau par un *trop-plein*, de telle sorte que l'eau se renouvelle continuellement et lentement.

Le commerce en grand conserve les sangsues dans de la glaise humectée et dans de vastes réservoirs disposés d'une manière spéciale. On peut consulter à cet égard les Monographies des sangsues de MM. Moquin-Tandon, Charpentier et Desrheims.

Lorsqu'on veut appliquer les sangsues, il faut préalablement laver la place indiquée et même la frotter avec de l'eau chaude; alors on met toutes ou partie des sangsues dans un petit pot ou un petit verre à liqueur, que l'on renverse de manière à ce que l'ouverture se trouve appliquée sur la peau. On peut aussi tenir les sangsues dans une serviette humide et chaude, et les approcher pour les faire prendre. On peut encore, lorsque les sangsues ne se fixent pas de suite, les prendre une à une, leur appliquer la ventouse ou orifice buccal sur la peau en même temps qu'on les pince et les tire par l'autre extrémité. Un moyen qui réussit parfaitement et promptement, c'est de faire une cavité dans une pomme crue, d'y mettre les sangsues et appliquer l'ouverture de la cavité sur la peau. Les sangsues, ne pouvant supporter l'acidité de la pomme, se rejettent sur la peau et la sucent avec avidité. Un médecin a conseillé dernièrement, comme moyen infaillible, de mettre un instant les

sangsues dans un pot contenant un peu de bière; nous n'avons point expérimenté ce dernier moyen. On se trouve rarement bien de l'emploi de l'eau sucrée, du lait, de la crème, pour faire prendre les sangsues.

Pour appliquer des sangsues aux gencives, on a inventé de petits tubes en verre un peu effilés par un bout; on met la sangsue dedans par la grande ouverture, et on la force à sortir sa tête par la petite en la poussant avec une petite baguette en verre. Mais on les applique tout aussi bien avec les doigts.

Suivant M. Desrheims, lorsque la sangsue, après divers tâtonnements, veut se gorger de sang, elle commence par faire le vide avec sa ventouse, roidit ses mâchoires formant triangle, pointille le tissu cutané et enfin le transperce.

On ne doit pas arracher les sangsues, autrement on s'expose à occasionner de petits phlegmons très-douloureux. Si on veut les faire tomber, il vaut mieux employer l'eau salée.

Quand les sangsues sont tombées, on favorise l'écoulement du sang par des lotions d'eau chaude, des cataplasmes, des bains. Pour arrêter le sang, on peut avoir recours à la compression; à l'agaric seul, ou saupoudré de colophane pulvérisée ou d'alun; à de petites compresses de vinaigre, et, à défaut d'effet, d'eau de Rabel. La pierre infernale, le fer rouge, ne doivent être appliqués qu'en dernier ressort.

On chassera les sangsues qui seraient entrées par accident dans la gorge, les narines, le rectum, à l'aide de l'eau salée.

La quantité de sang tiré par une sangsue n'est pas toujours la même. M. Moquin s'est assuré qu'une petite en tirait deux fois et demi, une moyenne deux fois, et une grosse une fois son poids.

Les grosses sangsues sont généralement préférées; cependant il y a un terme, car les trop grosses sangsues, les *vaches*, comme les appellent les marchands en gros, ne valent rien. Jusqu'à présent on n'a pas trouvé de moyen convenable et applicable en grand pour le dégorgement des sangsues. Les moyens employés jusqu'ici à cet effet sont les cendres, le sable; l'eau de Heyfelder, préconisée dans ces derniers temps, se compose d'alcool 30, vinaigre 60, eau 375. Selon M. Desrheims, le dégorgement mécanique des sangsues, c'est-à-dire la pression entre les doigts, est la meilleure méthode pour les rendre le plus promptement aptes à une nouvelle succion, et c'est par ce moyen, quand il est fait avec précaution, qu'on en perd le moins.

Ce serait, certes, une découverte importante que le moyen qui résoudrait le problème du dégorgement des sangsues sur une large échelle. Cependant, il faut bien le dire, il y aurait, avant de se servir des sangsues dégorgées, à s'assurer si la santé publique n'en souffrirait pas, si ces sangsues ne pourraient pas transmettre les maladies d'un individu à un autre.

Des instruments nommés *bdellomètres* ont été proposés comme moyen économique pour remplacer les sangsues; mais leur usage n'a pas pris. Un fait qu'on a avancé, et qui remédierait à tout cela s'il était prouvé, c'est qu'en coupant par le milieu une sangsue appliquée, elle n'en continue pas moins à sucer le sang, qui alors tombe à terre à mesure qu'il est pris.

Les marais de nos pays, ainsi que ceux de la Hongrie en particulier, si vantés pour cet article, sont presque épuisés par la pêche trop active qu'on y a faite depuis l'époque où Broussais a mis les sangsues en vogue. Aujourd'hui on va les pêcher jusqu'en Russie et en Turquie, d'où elles nous sont apportées dans des fourgons spécialement affectés à ce service. Il nous vient aussi, depuis quelque temps, des sangsues de bonne qualité, dites *algéirennes*, de nos possessions du nord de l'Afrique.

Les sangsues étaient connues dès la plus haute antiquité, il en est fait mention dans la Bible; mais il serait difficile d'assigner l'époque précise à laquelle on commença à les employer comme agent thérapeutique. Quelques auteurs prétendent que Thémisson, célèbre médecin qui vivait au commencement de l'ère chrétienne, les employait comme telles; c'est seulement vers le dix-huitième siècle qu'on voit des ouvrages en parler longuement. Hiéron et Nigrisoli en ont, suivant M. Desrheims, publié le premier traité.

SANGUINAIRE.

Sanguinaria canadensis. (Papavéracées.)

Plante commune aux Etats-Unis d'Amérique, où elle est aussi appelée *Racine rouge*, *Rouge indien*, *Turmeric*. En France on la connaît sous les noms de *Beauharnaise* et de *Grande Célandine*. C'est une petite plante d'un aspect fort agréable. Lorsqu'on entame la racine fraîche, il en sort un suc rouge comme du sang, qui passe pour émétique et cathartique. Suivant le docteur Barton, les feuilles possèdent les mêmes propriétés que le stramonium. Les médecins américains accordent en outre, soit à

la racine, soit aux feuilles ou aux semences, une foule d'autres vertus. En France elle n'est pas usitée.

Le suc rouge de la racine sert aussi dans la teinture.

Sous le nom de *Sanguinaire*, on désigne vulgairement une espèce du genre plantain, le *Plantago coronopus*; une seconde appartenant au genre Géranier, le *Geranium sanguineum*, etc.

SANICLE.

Sanicula europæa. (Ombellifères.)

Plante commune dans les bois ombragés, et qui a joui autrefois d'une très-grande vogue. On employait les feuilles dans les hemorrhagies, la leucorrhée, la dyssenterie, etc. — Inusitée.

SANTAUX.

On en distingue trois sortes principales :

1° SANTAL CITRIN ※. En bûches décortiquées, longues de 50 centimètres à 1 mètre, de 10 centimètres de diamètre et plus, d'un jaune fauve, d'une odeur *rosée-musquée* fort agréable, et d'une saveur amère. Il est plus léger que l'eau, et n'offre pas sensiblement d'aubier.

On l'attribue au *Santalum album* (Onagrées ou Santalacées).

2° SANTAL BLANC. Ne paraît être autre chose que le santal citrin plus jeune. Il est ordinairement pourvu de son écorce. — Il n'est pas usité.

3° SANTAL ROUGE. En morceaux équarris, brun à l'extérieur, rouge de sang à l'intérieur, fibreux, résineux, d'une odeur faible parfumée. Pelletier y a trouvé une matière colorante particulière, la *santaline.*

C'est le bois du *Pterocarpus santalinus* (Légumineuses), qui croît à Ceylan et à Coromandel.

Le santal citrin est peu employé en médecine; la parfumerie, au contraire, l'emploie beaucoup, et surtout son essence.

Le rouge est légèrement astringent; il est aussi, lui, beaucoup plus employé dans la tabletterie qu'en médecine.

La *poudre des trois santaux* est aujourd'hui tout à fait oubliée.

SANTOLINE.

Aurone femelle, *Garde-robe* (nom qu'elle partage avec l'aurone mâle); *Santolina chamæcyparisias.* (Synanthérées.)

Plante qui croît dans les montagnes de l'Europe. Sa saveur est amère et très-aromatique; son odeur est très-pénétrante. Elle est stimulante, anthelmintique, et jouit des mêmes propriétés que la tanaisie.

MM. Mérat et Delens la confondent, ce nous semble, avec l'absinthe marine.

SANTONINE MARINE.

Artemisia cœrulescens.

Plante qui croît sur les bords de la mer, et qui a une couleur verte tirant sur le bleu, et une odeur prononcée d'absinthe. Elle contient, entre autres sels, de l'iodure de sodium. M. Righini a proposé d'en faire un sirop avec l'extrait. Cette plante n'est pas connue dans les pharmacies.

On nomme aussi *santonine* ※ une matière cristallisable qui existe dans le semen-contra.

SAPINS ET PINS.

Arbres de la famille des Conifères, éminemment résineux, et qui fournissent différents produits à la pharmacie.

1° *Pin à pignons; Pinus pinea.* Il fournissait jadis ses semences nommées *Pignon doux*, et qui sont constituées par une enveloppe osseuse renfermant une amande blanche oléagineuse et d'une saveur agréable. On en faisait des émulsions tempérantes.

2° *Pin sauvage*; *Pinus sylvestris.* Fournit ses bourgeons ou gemmes. Les *bourgeons de sapin du Nord* sont préférés à ceux du pays. Ils ont une odeur résineuse balsamique. On les emploie en infusé ou décocté comme excitants, béchiques, antiscorbutiques et diurétiques.

L'*Essence de Spruce*, très-connue aux États-Unis, est un extrait fluide de bourgeons de sapin. La bière de même nom est cet extrait mis à fermenter avec de la mélasse.

D'autres sapins fournissent divers produits résineux, que nous traiterons à l'article *Térébenthines.*

SAPONAIRE.

Savonnière; Saponaria officinalis. (Dianthées.)

Plante indigène qui croît dans les lieux un peu humides, à tige articulée, à feuilles opposées et à fleurs blanches disposées en paquets à l'aisselle des feuilles. Elle contient de la *Saponine*, substance qui fait mousser l'eau et la rend visqueuse.

On emploie les feuilles ※ et la racine. Cette dernière est grosse comme un tuyau de plume et recouverte par un épiderme légèrement rougeâtre.

Dépuratif assez employé dans les maladies de la peau. On en fait un extrait, un sirop. On l'administre le plus souvent sous forme d'infusé en tisane.

Dans le commerce on trouve une racine

de *Saponaire* dite d'*Orient*; elle est grosse, longue et riche en saponine; elle sert dans l'industrie à blanchir les étoffes de laine et surtout les cachemires. On la pense fournie par le *Gypsophylla struthium*, plante de la même famille que la saponaire.

SARCOCOLLE.

Substance de nature indéterminée, en grains irréguliers, jaunâtres; demi-transparente, inodore, âcre, soluble dans l'eau et surtout dans l'alcool. Elle exsude du *Penæa sarcocolla* (Epacridées), arbrisseau de Perse et d'Arabie. On l'a dite propre à faire reprendre les chairs. Inusitée.

SARRIETTE.

Satureia hortensis. (Labiées.)

Arbuste nain des jardins, aromatique et excitant.

SASSAFRAS.

Pavanne; *Laurus sassafras.* (Laurinées.)

Arbre de l'Amérique méridionale.

On emploie le bois de la racine ✲ et l'écorce. Le premier est en bûches irrégulières; son tissu est léger, rosé et d'une odeur camphrée agréable.

L'écorce est épaisse, légère, cassante, rugueuse, d'un brun ferrugineux; même odeur que le bois.

Le sassafras est employé comme sudorifique. Il ne peut être employé qu'en infusé ou macéré, ou on ne l'ajoute aux décoctés qu'au moment de les retirer du feu. On en prépare un sirop. Il fait partie des 4 bois sudorifiques.

On le réduit ordinairement en copeaux pour l'usage; mais il faut n'en préparer ainsi que peu à la fois, car en cet état il perd beaucoup de son odeur.

Dose de la poudre, de 2 à 4 gram.

Le sassafras de l'Orénoque *Ocotea pichurim*, produit les fèves pichurim, dites aussi *Noix de sassafras*.

SAUGES.

Plusieurs plantes labiées de ce nom sont indiquées dans les pharmacopées.

1° SAUGE OFFICINALE; *Petite sauge*; *Thé d'Europe*; *Salvia officinalis.* Plante des jardins, à feuilles blanchâtres, rugueuses, d'une odeur camphrée forte et pénétrante.

Excitant, nervin, tonique, résolutif, employé surtout en lotions, bains, fumigations.

2° SAUGE SCLARÉE; *Orvale*; *Toute-bonne*; *Grande sauge*; *Salvia sclarea.* Ses feuilles sont très-grandes, ridées, et d'une odeur forte. Les fleurs sont rosées. Inusitée, ainsi que les *Salvia horminum* et *pratensis*.

SAULE.

Salix alba. (Amentacées.)

Son écorce est astringente et fébrifuge; peu employée.

On en retire la *Salicine*, substance blanche, cristalline, soluble dans l'eau, et ayant toute l'apparence du sulfate de quinine, qu'on avait dit qu'elle remplaçait comme fébrifuge. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, car il faut des masses de salicine pour remplacer, et encore pas toujours, une petite quantité de sulfate de quinine. Nous en dirons autant de la *Populine* retirée de l'écorce du peuplier, et de la *Phlorizine* retirée des écorces fraîches des racines de poiriers, pommiers, cerisiers, etc.

SAVONS.

Lorsqu'on fait agir les oxydes métalliques, et en particulier les oxydes alcalins sur les graisses ou les huiles, ceux-ci se transforment en plusieurs acides gras qui se combinent immédiatement avec ceux-là, et forment ainsi ce qu'on nomme des *savons*.

Les savons sont donc, d'après ce que nous avons dit de la composition des corps gras, des sels mixtes, formés d'oléate et de margarate ou de stéarate de l'oxyde qui leur sert de base. Par abréviation on les nomme *Stéarates* ou *Oléo-stéarates*.

Nous ne nous occuperons ici, bien entendu, que des savons médicinaux solubles, les savons de plomb ayant été traités, sous le nom d'emplâtres stéaratés.

M. Béral a nommé *saponés*, du savon additionné de substances susceptibles de lui communiquer des propriétés nouvelles sans lui faire perdre celles qui lui sont propres (ex., savon ioduré). Il a nommé *saponures* des médicaments formés de savon en poudre et de matières résineuses ou extractives, que les oléules remplacent quelquefois (ex., savons de résines, savon d'extr. de ciguë). Les *saponulés* sont des alcoolés assez chargés de savon pour se prendre en gelée (ex., baume Opodeldoch).

L'emploi des savons pour l'usage externe pourrait, ce nous semble, être beaucoup étendu.

Dans l'emploi des savons il faut tenir compte des réactions que peuvent leur faire éprouver un grand nombre de substances. L'eau de chaux, les eaux naturellement séléniteuses, la plupart des dissolutions de sels métalliques, les décomposent en formant des savons insolubles. Les acides les décomposent également, mais en s'emparant de la base.

On emploie dans les arts un grand nombre de savons. Les principaux sont: 1° le

savon blanc de Marseille, dit aussi *savon d'Alicante*, qui se prépare à chaud avec de l'huile d'olive commune et les lessives de soude étendues ; 2° le *savon bleu ou marbré*, qui ne diffère du précédent que par la suspension d'une certaine quantité d'un savon alumino-ferrugineux ; 3° le *savon vert* ou *noir*, qui est toujours mou et d'une odeur désagréable. On le prépare avec la potasse caustique liquide, et les huiles de colza, de navettes ou de chènevis. En Angleterre les savons mous sont faits avec de la potasse, du suif et de l'huile de baleine; 4° le *savon de résine* (ne pas le confondre avec les savons de résines dont nous parlons (p. 408), préparé avec la soude et la résine commune. Ce savon commence à s'introduire dans les buanderies ; la marine n'en emploie plus d'autres ; 5° le *savon de cire*, dit *encaustique*. On fait fondre : cire jaune 1250, savon blanc 165, et on ajoute : carbonate de potasse 125, et par portions, eau chaude 4000 ; sert pour enduire les parquets.

Le *savon hydrofuge de Menotti*, selon M. Dumas, est un savon d'alumine auquel on aurait ajouté une certaine quantité de gélatine. Il sert à rendre les étoffes imperméables.

Savon de Windsor, *savons de toilette*. Si on fait dissoudre du savon animal à l'aide de la chaleur dans de l'esprit-de-vin, par le refroidissement il se déposera pour la majeure partie en une masse transparente jaune. Si on coule cette dissolution encore chaude dans des mises en fer-blanc gravées en creux, on obtiendra par refroidissement et dessiccation des tablettes de savon transparentes, que les parfumeurs colorent diversement.

On attribue la propriété qui fait employer le savon dans le blanchissage des étoffes, à la viscosité qu'il communique à l'eau et aussi à l'alcali en excès qu'il contient. Il rend miscibles à l'eau les corps gras et autres impuretés qui adhèrent aux tissus ; en d'autres termes, il met ces matières dans un état de division tel, qu'elles demeurent en suspension dans l'eau aussi facilement que l'huile dans une émulsion.

Avant l'invention du savon, on nettoyait les tissus avec diverses substances argileuses, les *terres à foulon*, par exemple. Plusieurs plantes étaient aussi et sont encore employées ; tels sont le bulbe d'arum, la racine de saponaire d'Orient.

Il est difficile de déterminer l'époque précise de la découverte du savon. Le mot *savon*, que quelques auteurs font dériver du vieux mot allemand *sepo*, se rencontre pour la première fois dans un auteur hébreu, Jérémie. Pline en parle également et rapporte aux Gaulois l'honneur de sa découverte. Ils le préparaient avec des cendres et du suif. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Romains connaissaient l'art de le fabriquer, puisqu'on a découvert dans les ruines de Pompéïa un atelier complet de savonnerie avec ses différents ustensiles et des baquets remplis de savon en bon état. C'est donc à tort que quelques auteurs donnent pour origine au mot savon celui de *Savone*, nom d'une ville de l'État de Gênes, où la femme d'un patron de barque, ayant jeté par hasard une lessive de soude dans un pot qui contenait de l'huile, aurait par cet heureux hasard fait la découverte de cette précieuse combinaison.

SAVON AMYGDALIN ✠.

Savon médicinal.

Lessive des savonniers,	1000	Huile d'am. d.,	2100

Faites le mélange dans un pot de faïence en introduisant la lessive peu à peu dans l'huile, placez le mélange pendant quelques jours à une température de 18 à 20°, et agitez-le de temps en temps jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance de pâte molle ; alors coulez-le dans des mises ou formes en faïence dont vous le retirerez lorsqu'il sera entièrement solidifié.

Ce savon n'est propre à l'usage médical qu'au bout d'un à 2 mois, ou mieux lorsque sa saveur, de caustique qu'elle était, est devenue douce, et qu'il ne noircit plus le protochlorure de mercure. (*Codex.*)

Fondant et diurétique à l'intérieur, fondant et maturatif à l'extérieur ; il est souvent employé en pilules ou dans des liniments. — Dose, 3 à 5 décigrammes.

On a quelquefois besoin de savon en poudre dans les pharmacies. Voici comment on l'obtiendra : on prend du savon amygdalin ; on le râpe très-fin et on l'expose à l'étuve jusqu'à ce qu'il soit tout à fait sec. Alors on le pile dans un mortier de marbre et on le passe à travers un tamis de soie peu serré.

SAVON ANIMAL AROMATIQUE.

Beurre de muscade,	1	Moelle de bœuf,	5

Faites fondre et incorporez :

Lessive des savonniers, 7 (*V. M.*)

SAVON ARSENICAL DE BÉCOEUR.

Chaux vive,	90	Camphre pulv.,	60
Acide arsénieux,	500	Eau,	625
Savon blanc,	625		

F. dissoudre à chaud le savon dans l'eau, ajoutez l'arsenic, puis la chaux, et enfin le camphre.

Cette préparation est employée par les naturalistes, pour la conservation des animaux empaillés.

SAVON DE CACAO.

Beurre de cacao fondu, 2 Lessive caustique, 1

(*V. M.*)

SAVON CAMPHRÉ.

Saponé de camphre.

Huile camphrée, 20 Lessive des savonniers, 8

Opérez comme pour le savon amygdalin. (*Ber.*)

SAVON DE CIGUE.

Saponure de ciguë, de Béral.

Savon de moelle de bœul pulv., 250,
Extrait mou de suc de ciguë, 125,

F. S. A. une masse ductile et homogène.

Selon l'auteur, cette préparation étendue sur un tissu adhère parfaitement sur la peau, et pourrait remplacer avec avantage l'emplâtre de ciguë ordinaire. Il peut aussi être employé sous forme pilulaire.

Préparez ainsi les *savons de belladone et de stramoine.*

SAVON DE GAYAC.

Résine de gayac, 1 Alcool à 80°, Q. S.
Savon médicinal, 2

Faites dissoudre, filtrez, distillez, et évaporez en consistance pilulaire. (*Soub.*)

Pour l'usage interne.

En remplaçant la résine de gayac par celle de jalap ou la scammonée, on obtient les *savons de jalap et de scammonée.* On peut préparer ainsi une foule d'autres savons de résines et de gommes-résines ; par exemple, *ceux de gomme-gutte* et *de gomme ammoniaque.*

Plenk, célèbre médecin de Vienne, a fait connaître ces savons de résines, et a fait la remarque que leurs dissolutions alcooliques n'étaient pas précipitées par l'eau, comme cela arrive avec les teintures simplement résineuses.

SAVON D'HUILE DE CROTON TIGLIUM.

Huile de croton, 2 Soude caustiqu liq., 1

Opérez comme pour le savon amygdalin. (*Caventou.*)

Ce savon doit être tenu enfermé dans des flacons à l'émeri. Il est destiné à être administré en pilules.

SAVON D'HUILE DE FOIE DE MORUE.

Huile de foie de morue, 600 Eau, 20
Soude caustique, 80 (*Deschamps.*)

Ce savon peut servir à faire des pilules, des emplâtres, un alcoolé. Il contient les 5/6 de son poids d'huile.

SAVON D'HUILE DE FOIE DE MORUE IODURÉ.

Saponé d'iodure de potassium au savon d'huile de foie de morue.

Savon d'huile de foie de morue, 30
Soluté d'iodure de potassium ãã P. E., 8
(*Deschamps.*)

SAVON D'IODURE DE POTASSIUM.

Saponé d'hydriodate de potasse.

Savon amygdalin non terminé, 500
Soluté d'iodure de potassium ãã P. E. 19

Mêlez et laissez saponifier. (*Ber.*)

SAVON MERCURIEL DE CHAUSSIER.

Onguent mercuriel, 7 Soude caustiq. liq., 6

Triturez l'onguent en ajoutant peu à peu la soude. Dans les maladies vénériennes, psoriques et herpétiques.

4 à 8 gram. en frictions. (*Cad.*)

On pourrait obtenir un *savon mercuriel* pour l'intérieur, par double décomposition d'une solution de savon amygdalin, par une de proto-nitrate de mercure. Le produit d'abord blanc, puis gris, devient noir avec le temps. Il remplacerait avec avantage les pilules de Sédillot.

SAVON DE MOELLE DE BŒUF.

Savon animal.

Moelle de bœuf purifiée, 500 Eau, 1000
Lessive des savonniers, 250 Sel marin, 100

Mettez la moelle et l'eau sur le feu; lorsque la graisse sera fondue, ajoutez-y la lessive par portions en agitant continuellement, entretenez la chaleur et l'agitation jusqu'à ce que la saponification soit complète.

Ajoutez alors le sel marin, enlevez le savon qui se rassemble à la surface, faites-le égoutter, fondez-le à une douce chaleur et coulez-le dans des moules. (*Codex.*)

On peut préparer ainsi les *savons de graisse de porc* ou *de veau.*

Le savon animal sert en pharmacie à préparer le baume Opodeldoch, etc.

SAVON DE NAPLES.

Savon médicinal,	15	Ess. de girofle.	
— animal,	15	— neroli.	
Beurre de muscades,	8	— de sassafras.	
— de cacao,	8	— de laurier-cerise.	
Eau de laurier-cer.,	15	— de thym ãã,	
Ess. de bergamotte,	2	gouttes,	8

Cette formule donne un produit qui se rapproche beaucoup du savon de Naples vrai, dont la recette n'est pas connue. (*Garot.*)

SAVON PROPHYLACTIQUE DE PFEIFER.

Sublimé corrosif, 6, Sel ammoniac, 15,

Triturez avec Q. S. de teinture de *thuya occidentalis* ; ajoutez :

Tannin dissous dans l'eau chaude, 4,

Mêlez et ajoutez au mélange :

Chlorure de chaux,	45,	Eau chaude,	30 à 60.
Savon sodaïque,	500,	Essence de girofle,	2,
Teint. de thuya,	60,	(*J. Dec.*)	

On lotionne les parties génitales avec ce savon, immédiatement après un rapport suspect.

Préconisé contre l'infection syphilitique par le docteur Pfeifer, qui s'est assuré de son efficacité par de nombreux essais à l'hôpital des Vénériens de Saint-Pétersbourg. Cependant nous craignons qu'il n'inspire une dangereuse confiance.

SAVON RÉSOLUTIF CONTRE LES ENGELURES.

Camphre,	4	Teint. de benjoin,	12

Ajoutez à la solution en triturant :

Iodure de potassium,	8	Extr. de saturne,	15

Versez sur le mélange :

Huile d'amandes,	130	Ess. de lavande,	2
Lessive des savonniers,	60		

Dans les engelures non ulcérées. (*Cad.*)

C'est, à part le mode opératoire, la même préparation que celle que nous avons donnée sous le nom de *baume contre les engelures de Lejeune*.

SAVON DE SABINE.

Saponure de sabine, de Béral.

Savon de moelle de bœuf pulv.,	180
Oléule de sabine,	60

F. S. A. une masse homogène.

Préparez ainsi tous les *savons avec des huiles volatiles.*

SAVON SUCCINÉ.

Saponure de pyroléule de succin.

Savon animal non terminé,	500
Pyroléule de succin,	10

Mêlez et laissez la saponification s'achever. (*Ber.*)

SAVON SULFUREUX DE FRANCK.

Savon blanc ou vert,	125	Ess. de bergamotte,	2
Soufre sublimé,	125		

Faites une masse homogène à l'aide d'un peu d'eau et de la chaleur.

15 à 50 gram. en frictions, contre la gale.

Le *Savon soufré du docteur Lugol* se prépare en dissolvant 3 parties de savon blanc dans 6 d'eau, et y ajoutant 3 parties de soufre sublimé.

SAVON DE TÉRÉBENTHINE.

Saponure de térébenthine, de Béral.

Savon de moelle de bœuf pulv.,	375
Térébenthine,	125

F. S. A. une masse homogène.

SAVON DE TÉRÉBENTHINE, DU CODEX.

Savonule de térébenthine; *Savon de Starkey.*

Carb. de potasse,	100	Térébenthine fine,	100
Ess. de térébenthine,	100		

Triturez le carbonate de potasse dans un mortier ; ajoutez-y l'essence puis la térébenthine, et triturez le mélange par parties jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance de miel. (*Codex.*)

SAVON DE TOILETTE.

Savon blanc,	1000	Suc de citrons,	N° 6
Blanc de baleine,	125	Oléosucre de citrons,	125
Fiel de bœuf,	60	Esprit de roses,	90
Miel de Narb.,	125	— de Portugal,	90
Ess. de romarin,	60		

Faites fondre les substances solides, mêlez-y les parfums et coulez dans des moules.

SAXIFRAGE.

Rompt-pierre; *Saxifraga granulata.* (Saxifragées.)

Les petis tubercules que l'on trouve au collet de cette plante indigène sont amers et légèrement astringents. Ils ont passé pour diurétiques et lithontriptiques.— Inusité.

SCABIEUSE.

1° SCABIEUSE DES CHAMPS ou *des prés* ; *Scabiosa arvensis* (Dipsacées.) Herbe indigène à feuilles opposées et à fleurs capitulées violettes.

On emploie la racine, les feuilles※ et les fleurs.

2° SCABIEUSE SUCCISE, *Mors du diable*; *Scabiosa succisa.* Les noms de cette espèce lui viennent de ce que sa racine est tronquée et comme mordue à son extrémité.

Les scabieuses sont employées contre les maladies de la peau, et particulièrement contre la gale; de là, leur nom de scabieuses (*scabies*, gale). On les emploie sous forme de tisane. On en fait un extrait, un sirop.

SCAMMONÉES.

Sous le nom de *Scammonées*, on connaît trois sucs gommo-résineux, concrets, provenant de trois végétaux différents.

1° SCAMMONÉE D'ALEP※. Elle est fournie par le *Convolvulus scammonia* (Convolvulacées), plante grimpante qui croît dans l'Asie Mineure, aux environs de la ville d'Alep. La gomme-résine du commerce est en fragments assez volumineux, secs, légers, spongieux, friables, à cassure terne et d'un gris noirâtre. Elle s'émulsionne facilement par l'eau et surtout avec le lait. Mise dans la bouche, elle offre, suivant M. Guibourt,

un goût de beurre cuit ou de brioche très-marqué, et qui devient âcre.

Cette espèce, qui est la plus estimée, peut être décolorée par le charbon.

2° SCAMMONÉE DE SMYRNE. Elle est principalement fournie par le *periploca secamone* (Apocynées), qui croît en Egypte. Cette sorte est en morceaux irréguliers, durs, pesants, non friables, d'un brun terne et d'une saveur âcre et amère.

La scammonée de Smyrne, en coquilles, ainsi que celle de Smyrne aussi en coquiles, ne se trouvent que dans les droguiers.

3° SCAMMONÉE EN GALETTES ou de *Montpellier*. C'est le suc exprimé et évaporé en consistance solide du *Cynanchum monspeliacum* (Apocynées). On y fait entrer aussi des substances étrangères. Elle est en galettes, noire, dure et compacte.

Purgatif drastique très-employé par les anciens médecins arabes; c'était leur *El-Sachmunia*, c'est-à-dire leur purgatif par excellence. Aujourd'hui on emploie encore assez souvent la scammonée à la dose de 3 ou 8 décigram. en pilules, ou émulsionnée avec du lait. On en prépare une poudre (Diagrède), une teinture; elle entre dans la poudre cornachine, l'eau-de-vie allemande, etc.

SCEAU DE SALOMON.

Genouillet; *Convallaria polygonatum*. (Asparaginées.)

Plante des bois, à rhizôme noueux, à tige courbée, à fleurs blanches en grelots.

Elle est astringente. Inusitée.

SCHŒNANTHE.

Jonc odorant.

Cette substance nous vient de l'Arabie. Ce sont des espèces de chaumes, courts et disposés en touffes. On l'attribue à l'*Andropogon schœnanthus* (Graminées). Elle entre dans la thériaque.

Excitant, nervin. Inusité.

SCILLE.

Oignon marin; *Scilla maritima*. (Liliacées.)

C'est un gros oignon pyriforme, recouvert de plusieurs tuniques rougeâtres, papyracées, inertes, qui en recouvrent d'autres d'un blanc rosé, charnues, d'odeur et de saveur très-âcre et caustique.

Il contient de la *scillitine* et une huile volatile âcre, caustique et sulfureuse. La dessiccation lui fait perdre une partie de ses propriétés.

Il croît sur les bords de la Méditerranée.

En pharmacie on ne le connaît que sec et coupé en lanières nommées *squames de scille*.

C'est l'un des plus puissants diurétiques que l'on connaisse. C'est aussi un excitant et un incisif, très-employé dans les hydropisies, les catarrhes chroniques, etc. On prépare en pharmacie une poudre, un extrait, une teinture, un miel, un vinaigre de scille. Une préparation qui devrait être active, ce serait le saccharure préparé avec la scille fraîche. (V. *Saccharures avec les plantes fraîches*, et *Sirop de raifort comp. préparé à froid*.)

Dose de la poudre, 1 à 6 décigram.

SCOLOPENDRE.

Langue de cerf, *Langue de bœuf*; *Scolopendrium officinale*. (Fougères.)

Espèce de fougère qui croît sur les murs humides, et particulièrement sur ceux des vieux puits. Elle se présente sous forme de longues feuilles vertes portant sur leur dos les fructifications disposées sur deux rangs. Le pétiole est velu.

La scolopendre a été recommandée dans l'obstruction de viscères abdominaux. Elle entre dans le sirop de chicorée; autrement elle est inusitée.

SCORZONÈRES.

La racine de la scorzonère d'Allemagne, *Scorzonera humilis*, et celle de la scorzonère d'Espagne, *Sc. hispanica* (Synanthérées) passent pour excitantes et diaphorétiques.

SCROFULAIRES.

Les *Scrophularia aquatica* et *nodosa* (Scrophularinées) étaient employées jadis contre les affections scrofuleuses.

SÈCHE.

Os de sèche.

Production animale de forme ovale, lamelleuse, blanche, qu'on trouve dans le dos et qui soutient le corps de la Sèche; *Sepia officinalis* (Mollusque céphal.).

L'os de sèche est composé de phosphate, mais principalement de carbonate calcaire. Il entre dans des poudres dentifrices.

SEIGLE ERGOTÉ.

Ergot, *Calcar.*

Produit anormal qui se développe sur les épis de quelques céréales, et surtout sur celui du seigle, *Cecale cereale*. (Graminées).

L'opinion la plus ancienne consiste à considérer l'ergot comme une simple altération du grain de seigle. Selon M. Decandolle, c'est un véritable champignon, qu'il nomme *Sclerotium clavus* (*Sphacœlia* de Leveillé). Enfin, suivant une autre opinion plus probable, c'est une dégénéres-

cence morbide de l'ovaire des graminées sur lesquelles on l'observe, altération causée, selon Martin Field, par la piqûre d'un insecte du genre *musca*, qui y dépose une matière noirâtre.

Il est sous forme d'ergot ou d'éperon courbe, allongé, cylindrique ou trigone, de couleur pourpre noirâtre à l'extérieur, d'un blanc terne à l'intérieur, cassant; odeur particulière qui n'est pas désagréable ; sa saveur est légèrement âcre et nauséeuse. Son principe actif a été nommé *Ergotine.*

Le seigle ergoté est un poison assez énergique ; mais, chose digne de remarque, ce n'est point au principe vénéneux qu'il doit les propriétés qui le font principalement employer Le principe vénéneux paraît résider dans l'huile grasse qu'il contient.

Le seigle ergoté n'agit qu'autant qu'il est sain et qu'il a été récolté au point de maturité convenable.

On l'emploie à différents titres, mais c'est surtout comme obstétrical qu'on y a le plus souvent recours dans les accouchements laborieux. Dans ces derniers temps, on lui a reconnu une propriété hémostatique très-prononcée. (V. le Mémoire de M. Bonjean, *Journ. de Pharm.*, 1842.)

On en fait une poudre, des extraits (*Ext. hémostatique*, *Ergotine*), un sirop, une huile, un saccharure avec l'ergot frais.

Dose de la poudre comme obstétrical, 5 à 10 décigrammes.

La poudre, qu'on emploie le plus souvent s'altérant très-promptement, ne doit être préparée qu'au moment du besoin. L'ergot ne pouvant se pulvériser seul à moins de le faire sécher au four, ce qui l'altère, on est dans l'habitude de lui ajouter le double de son poids de sucre pour en obtenir la poudre.

L'époque à laquelle l'ergot du seigle fixa l'attention des naturalistes n'est pas bien connue ; on sait seulement qu'elle attira celle des médecins lors d'une épidémie qui eut lieu en Hesse dans l'année 1596, et que l'on reconnut être occasionnée, comme beaucoup d'autres depuis, par la présence d'une grande quantité d'ergot dans le pain. Mais alors on ne vit en lui qu'une substance délétère; et, bien que ses propriétés médicales fussent connues en Allemagne dès le milieu du siècle dernier, son usage cependant ne se répandit dans la médecine européenne qu'après la publication des expériences de Desgranges, en 1777, en France, et surtout celles que firent trente ans plus tard Stearns et Prescot, en Amérique.

Nous avons dit que l'ergot était plus particulièrement produit sur le seigle, mais il peut affecter toutes les *Graminées*, plus rarement les *Cypéracées*, quelquefois même les *Palmiers* (Christison). Les années pluvieuses paraissent être plus favorables à la production de ce produit morbide que les années de sécheresse. Les pays dont le terrain est naturellement humide et ceux qui sont sujets aux brouillards à l'époque de la floraison du seigle, ont aussi une grande influence sur le développement de l'ergot.

Préparation de l'ergotine.

On épuise comme pour l'extrait hémostatique (v. page 255) par l'eau et par déplacement de la poudre de seigle ergoté, et l'on chauffe au bain-marie la dissolution aqueuse. Par l'action de la chaleur tantôt cette dissolution se coagule par la présence d'une certaine quantité d'albumine, tantôt elle ne se coagule pas. Dans le premier cas, on sépare le coagulum par le filtre, on concentre au bain-marie la liqueur filtrée jusqu'en consistance de sirop clair, puis on ajoute un grand excès d'alcool qui précipite toutes les matières gommeuses ; on abandonne le mélange au repos jusqu'à ce que toute la gomme soit précipitée et que le liquide ait repris sa transparence et sa limpidité, et l'on décante ensuite la liqueur pour la réduire au bain-marie en consistance d'extrait mou. Dans le second cas, on amène directement la dissolution aqueuse à un état demi-sirupeux, on la traite par l'alcool et on évapore comme ci-dessus.

Cet extrait est rouge brun, homogène, d'une odeur de viande rôtie et d'une saveur un peu piquante et amère. Il se dissout bien dans l'eau. 500 grammes de seigle ergoté fournissent 70 à 80 d'ergotine.

L'ergotine est, d'après M. Bonjean, un vrai spécifique contre les hémorrhagies en général ; son effet est immédiat dans les pertes utérines les plus foudroyantes. Les vomissements de sang les plus rebelles cèdent aussi en fort peu de temps à son emploi, et d'ordinaire les rechutes sont rares, surtout quand on a eu le soin d'en continuer l'usage quelque temps après la cessation des accidents. En outre, selon M. Bonjean, l'ergotine est aussi le principe *obstétrical* du seigle ergoté.

L'ergotine est privée du principe vénéneux de l'ergot. Pour la dose, V. *Potion*, *Pilules* et *Sirop d'ergotine*.

SELS.

Nous plaçons à ce mot des composés mal

définis, qui ne pourraient être mis au rang des véritables sels.

SEL ESSENTIEL DE CITRON.

Crème de tartre,	125	Essence de citron,	4
Sel d'oseille,	250		

Ce sel est employé pour ôter la rouille de dessus le linge. (*Subst. pat. angl.*)

SEL DE GUINDRE.

Sel désopilant.

Sulfate de soude effleuri,	24	Tartre stibié,	0,03
Nitre,	0,6		

Pour une dose.

Purgatif à prendre le matin dans du bouillon aux herbes. (*Rem secret.*)

SEL VOLATIL D'ANGLETERRE.

Sel ammoniac,	2	Carb. de potasse,	3

Mêlez et introduisez dans un flacon à large ouverture, bouché à l'émeri.

On peut aromatiser avec une essence.

Radius emploie la chaux vive en place du carbonate de potasse. Phœbus prescrit carbonate d'ammoniaque 15, huile de menthe et de cajeput ãã 12 gouttes.

SEL VOLATIL AROMATIQUE.

Carb. d'ammoniaque,	60	Macis,	8
Ec. fraîche d'orange,	24	Cannelle,	4
— de citron,	24	Girofle,	2
Vanille,	8		

Distillez dans une cornue et recevez le produit. On peut aussi retirer ce sel de la cornue qui a servi à distiller l'alcoolat aromatique ammoniacal.

SEMEN-CONTRA.

Barbotine; *Sementine*; *Graine de zédoaire*; *Semen contra vermes.*

Ce sont les fleurs ou calathides, et non les semences, comme on la cru longtemps, des *Artemisia judaica* et *contra* (Synanthérées), plantes de la Judée et de la Perse.

Tel que l'offre le commerce, il se compose d'un tiers de petits grains gros comme le quart d'un grain d'avoine, allongés, striés, obtus aux deux extrémités, d'un jaune verdâtre; d'un tiers de petites sommités, rabougries, de la couleur des grains; enfin d'un tiers de corps étrangers formés de pédoncules et de débris végétaux divers. Odeur aromatique très-forte et comme anisée; sa saveur est âcre et amère.

Il contient une huile volatile et une matière *sui generis*, cristalline, se rapprochant des stéaroptènes, nommée *Santonine*. Si, comme l'avance M. Calloud, cette substance est un vermifuge efficace à la dose de 3 à 4 décigrammes, on peut s'attendre à la voir un jour entrer dans la médecine des enfants, en raison de sa saveur presque nulle. On l'obtient en traitant un décocté bouillant de semen-contra par du lait de chaux, passant, faisant rapprocher la liqueur et y ajoutant un petit excès d'acide chlorhydrique. On peut purifier par l'alcool la santonine qui se sera déposée.

Quelques auteurs pensent cependant que le semen-contra doit ses propriétés à son huile volatile.

Dans le commerce on distingue le *semen-contra d'Alep*, *d'Orient* ou *de Judée*, et celui de *Barbarie.*

Les fleurs des absinthes et armoises peuvent au besoin remplacer le semen-contra; c'est le *semen-contra indigène.*

Vermifuge fréquemment employé chez les enfants, en poudre, en infusé, en sirop, en biscuit, en dragées, (*Semen-contra couvert*). Dose de la poudre, 1 à 2 grammes, que l'on fait prendre dans des confitures ou des pruneaux. On lui associe souvent de la rhubarbe ou du calomel.

SÉNÉS.

Sous ce nom on comprend les folioles détachées et non pas les feuilles elles-mêmes de plusieurs arbrisseaux, confondus par Linné en une même espèce sous le nom de *Cassia senna*, et dont les botanistes modernes ont fait plusieurs espèces. Ils appartiennent à la famille des Légumineuses, et croissent dans le Levant.

On distingue plusieurs sortes commerciales de séné.

1° SÉNÉ DE LA PALTHE ⚜. Il résulte du mélange des folioles des *cassia acutifolia* et *obovata*, et des feuilles du cynanchum arguel, dans les proportions de 5 du premier, 3 du second, et 2 du dernier.

Le mélange se présente à l'œil sous l'aspect de folioles plus ou moins brisées, d'un vert jaunâtre. Le triage y fait facilement découvrir, indépendamment des folioles, 1° des bûchettes, 2° des follicules, 3° du grabeau, 4° des feuilles étrangères outre celles d'arguel. Ces dernières sont obovées, blanchâtres, épaisses et fermes.

Ce séné est le plus estimé. Lorsqu'il a été privé, à la main, des bûchettes et des autres corps étrangers, il porte le nom de *séné mondé.*

Il est récolté dans la haute Egypte, dans la vallée de Bicharié, dans l'Abyssinie et le Sennaar; de là, il est dirigé sur l'entrepôt général de la Palthe, à Boulac, près du grand Caire, d'où on l'expédie en Europe.

2° SÉNÉ DE TRIPOLI. On l'attribue au *cassia æthiopica.* Ce séné est encore plus brisé,

les folioles sont plus petites, moins aiguës, plus vertes et d'une odeur herbacée plus forte que le séné de la Palthe. Il ne contient pas d'arguel. Il vient du Fezzan par Tripoli.

On trouve encore dans le commerce les *sénés d'Alep*, d'*Italie*, de *Moka* ou de la *Pique*, de *l'Inde*, de *Sénégambie*, etc.; mais ils n'y paraissent que fortuitement.

Les fruits du séné portent le nom de *follicules de séné*. Ce sont des gousses aplaties, foliacées et arquées. Les principales sortes sont les *follicules Palthe* et les *follicules Tripoli*. Les premières sont d'un vert sombre, et les autres fauves ou blondes.

Les sénés et leurs follicules contiennent une matière amère et nauséeuse nommée *cathartine*, à laquelle ils doivent leur propriété purgative. Les folioles en contiennent plus que les follicules.

Ce sont les Arabes qui paraissent avoir introduit le séné dans la matière médicale. *Senna* vient, suivant les uns, de *Sanare*, guérir, et, suivant les autres, de *Sennaar*, nom de l'un des pays où l'on récolte le séné.

Purgatif assez énergique et très-employé; mais qui a une saveur amère et désagréable, et qui donne souvent des nausées et des coliques. La décoction lui faisant perdre de ses propriétés, c'est sous forme d'infusé qu'on l'administre, soit en potions, soit en lavements. On l'associe souvent à des purgatifs minoratifs.

On en prépare une poudre, un extrait, une teinture. Il entre dans différentes préparations.

SÉNEÇON.

Senecio vulgaris. (Synanthérées.)

On a prétendu que cette plante, fort commune dans les champs, était efficace pour prévenir les convulsions hystériques.

SERPENTAIRE.

Serpentaire, *Vipérine* ou *Couleuvrée de Virginie*; *Aristolochia serpentaria*. (Aristolochiées.)

Racine menue, à fibres grêles entremêlées, brunâtre au dehors, jaunâtre en dedans. Son odeur est forte, pénétrante et camphrée; sa saveur est amère, aromatique.

Sudorifique, fébrifuge, antihystérique. On l'emploie en infusés. Dose de la poudre, jusqu'à 8 grammes.

L'Arum dracunculus porte aussi le nom de Serpentaire.

SERPOLET.

Thymus serpyllum. (Labiées).

Toute petite plante à fleurs rouges et d'odeur agréable. Croît dans les garennes.

Excitant, aromatique.

SÉSAME.

Sesamum orientale. (Bignonées.)

Plante herbacée, originaire de l'Afrique. Les semences contiennent une huile abondante et qui peut servir à une multitude d'usages dans l'économie domestique. Dans l'Amérique du Nord on l'emploie comme laxative.

Les feuilles sont mucilagineuses.

SÉSÉLIS.

Les séminoïdes du *Séséli de Marseille* ❊, *Seseli tortuosum*, les séminoïdes et la racine du *Séséli de Crète*, *Tordyllum officinale* (Labiées), sont des excitants inusités.

SIMAROUBA.

Simarouba amara. (Simaroubées.)

L'écorce, qui nous vient de l'Amérique méridionale, est en longs morceaux aplatis, repliés sur eux-mêmes, flexibles, fibreux, grisâtres, inodores et très-amers.

Tonique, fébrifuge, antidiarrhéïque. Dose de la poudre, de 1 à 2 grammes. Peu usité.

SIROPS.

Saccharolés liquides, *Saccharhydrolés*.

Les sirops sont des liquides de consistance visqueuse, formés par une solution concentrée de sucre dans de l'eau, du vin, du vinaigre, soit purs, soit chargés de principes médicamenteux.

Les inventeurs des sirops se sont proposé deux buts: 1° conservation des substances médicamenteuses sous une forme commode; 2° administration facile de substances souvent âcres, amères ou repoussantes par elles-mêmes.

Les sirops ont été différemment classés. M. Chereau a proposé leur division en *sirops simples*, *monoïamiques* et *polyamiques*, c'est-à-dire en sirops de sucre, en sirops avec une seule substance active, enfin, en sirops contenant plusieurs substances actives. M. Béral les a divisés, d'après la nature du véhicule, en *hydroliques*, *acétoliques* et *œnoliques*. D'autres enfin, d'après leur mode de préparation.

Les sirops se préparent : 1° par simple solution à froid et filtration au papier; 2° par solution à chaud, clarification à l'albumine, et filtration à l'étamine; 3° par distillation et solution.

M. Deschamps, pharmacien d'Avallon, que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer, dans son Traité des saccharolés liquides, remarquable par la régularité qu'il a mise dans les modes de préparation des sirops, régularité qu'on lui a même reprochée, admet presque pour tous la simple solution du sucre dans les liquides chargés de la substance médicamenteuse du sirop. Cela l'a amené à rechercher la quantité de liquide contenue dans un sirop marquant 30° bouillant et 35° froid. Il a trouvé que pour les *sirops hydrauliques* ou aqueux, les rapports sont : Eau, 530, sucre, 1000 ; pour les *sirops aciduliques* ou de sucs de fruits, ils sont de 4 : 7 ou 500 : 875 ; pour les *sirops œnoliques* ou vineux, 5 : 8 ou 500 : 800. Les tables qu'il a établies à cet effet pourront être fort utiles. Nous renvoyons à sa Monographie ainsi qu'à celle de M. Mouchon, pour des détails plus amples sur les sirops en général.

La conservation d'un sirop dépend en partie de son degré de concentration ; un sirop pas assez cuit ne tarde pas à fermenter : quand il l'est trop, il laisse déposer des cristaux qui vont tapisser le fond des bouteilles, et le sirop restant se trouve dans les mêmes conditions que dans le premier cas. Avec un peu d'expérience, on peut, en faisant un sirop, reconnaître son degré de cuisson à simple vue : on peut encore s'en assurer par la balance ; mais on se sert généralement d'un aréomètre nommé *pèse-sirops*, qui donne des indications beaucoup plus précises. Le sirop simple et les sirops monoïamiques doivent marquer bouillants 29° en hiver, et 30 en été, ou froids 34 et 35°. Les sirops polyamiques ou composés, de 30 à 32° bouillants, ce qui les met à 35 ou 37° froids.

La *cuite du sucre* est une chose qui doit nous arrêter un moment. On nomme cuite du sucre différents degrés que l'on donne au sirop en vue de l'appliquer à des préparations diverses. Ces différents degrés de concentration du sirop, que l'on reconnaît au moyen de signes empiriques, sont :

La *cuite à pellicule*. On reconnaît que le sirop est à cet état, lorsqu'en soufflant à la surface on le voit se couvrir d'une sorte de membrane mince et ridée qui disparaît si l'on cesse de souffler.

Le sirop est à *la perle* ou *au perlé*, quand en le prenant dans une cuillère, l'y balançant un instant, puis le versant par le côté, les gouttes, en tombant, affectent la forme d'une perle.

La *nappe* est constituée quand, en prenant le sirop avec l'écumoire, le balançant et le versant comme dans l'expérience précédente, il forme une espèce de nappe de peu d'étendue en tombant.

Le *petit filet*. Cet état se reconnaît en plaçant quelques gouttes de sirop bouillant sur le pouce, approchant l'index de manière à ce qu'il touche le pouce, puis écartant ces deux doigts ; le sirop forme un filet de 5 à 6 millimètres de longueur, qui se rompt par le milieu aussitôt qu'on l'étend par trop. Le sirop sera *au grand filet* ou *au lissé*, si le fil par l'écartement des doigts peut atteindre 2 à 3 centimètres environ de longueur.

Le *petit soufflé* a pour caractère que, lorsqu'on souffle à travers les trous de l'écumoire chargée de sirop bouillant, celui-ci s'en sépare de l'autre côté sous la forme de petites ampoules qui voltigent dans l'air. Le *petit boulé* et la *petite plume* sont le même état.

Le *grand soufflé*, la *grande plume* ou le *grand boulé*, quand, fouettant vivement l'air avec l'écumoire, le sirop s'en sépare sous forme de filets déliés à demi solides. On peut encore s'assurer que le sirop est à ce degré, lorsqu'en versant une petite quantité dans de l'eau froide, il forme une masse molle et ductile.

Le *cassé* a lieu lorsque le sirop projeté dans l'eau se prend en une masse dure et cassante.

A ce degré de concentration, le sucre ne contient plus d'eau ; chauffé au delà, il se décompose, se colore, se boursoufle, et se change enfin en *caramel*.

La cuite à la pellicule, à la perle, à la nappe, même au petit filet, sont des états de concentration très-voisins, qui, bouillants, correspondent sensiblement les uns et les autres au 30e de l'aréomètre de Baumé. La cuite au grand filet répond au 36e, et celle au petit soufflé au 37e degré. Passé ce dernier degré, le sirop est si visqueux qu'il est impossible de s'assurer de son poids aréométrique.

La limpidité est aussi une cause de conservation et une condition que l'on doit rechercher pour les sirops. Du sucre d'une belle qualité et une clarification à l'albumine suffisent ordinairement ; mais on aura sans beaucoup plus de dérangement un sirop aussi clair que s'il avait été filtré au papier, en ayant recours au procédé Demarest. Ce procédé consiste à battre du papier sans colle dans de l'eau, de manière à le réduire en bouillie, à le bien laver, le faire égoutter et à le mêler au sirop sur le feu. On verse le sirop sur le blanchet ou dans la *chausse d'Hippocrate*. On reprend les pre-

mières parties pour les passer de nouveau. Le papier, en se déposant sur l'étoffe, constitue un véritable filtre qui fonctionne activement.

Cette pratique évite la clarification à l'albumine ; mais elle peut aussi être appliquée au sirop clarifié par cette substance, cela n'en vaut que mieux. Nous devons dire que ce procédé n'est pas avantageux pour les sirops par trop composés, qui passeraient difficilement. Pour ces derniers M. Salles a proposé la *clarification par decensum*; c'est-à-dire de verser l'albumine simplement délayée dans l'eau, et de forcer les écumes à gagner le fond de la bassine à l'aide de l'écumoire. On laisse déposer. Le même, pour les sirops avec les sucs de plantes, conseille de ne pas dépurer ces sucs et de forcer l'albumine végétale, qui se coagule pendant la préparation du sirop, à gagner le fond.

Malgré les précautions que l'on prend, il arrive souvent que les sirops fermentent. Dans ce cas on les met sur le feu et on leur fait jeter un bouillon ; mais il faut avoir soin d'y ajouter un peu d'eau pour remplacer celle qui s'évapore pendant l'opération. Les sirops ainsi *rhabillés* doivent être considérés comme altérés. Baumé a fait la remarque que les sirops qui ont été plusieurs fois raccommodés ne fermentent plus.

Selon Virey, l'addition d'une petite quantité d'alcool dans les sirops en fermentation suspend celle-ci sur-le-champ, fait disparaître toutes les bulles d'air et la mousse.

On a proposé pour la conservation des sirops dans les bouteilles, la méthode d'Appert ou sa modification, c'est-à-dire l'embouteillage des sirops bouillants. Ces moyens ne paraissent pas avoir été mis en pratique jusqu'à présent, si ce n'est par les expéditeurs. On a proposé aussi de tenir les bouteilles couchées à la manière du vin, et de les boucher avec des bouchons cirés. (V. à la table : *Bouchons imperméables*.)

Quelque moyen que l'on emploie, il faut avoir soin que les bouteilles soient bien sèches avant d'y mettre le sirop, éviter de les laisser en vidange et les tenir en lieu frais et sec.

On fait dériver le mot sirop de l'arabe *sirab*, *siraph* ou *scharab*, qui signifie potion ; ou moins probablement du grec σὺρω, tirer et de ὀπὸς, suc. Les auteurs nous apprennent que dans l'origine, avant la découverte du sucre, les sirops étaient préparés avec le miel, autrement dit, que c'étaient les mellites de nos jours.

Généralement agréables et d'un emploi commode, les sirops sont une forme précieuse et très-usitée. Leur composition étant très-variée, ils peuvent remplir un grand nombre d'indications médicales.

Les Anglais et surtout les Allemands emploient fort peu les sirops.

On nomme *Robs*, sans doute par analogie de consistance avec les robs extraits de sucs de fruits, des sirops composés très-concentrés et épais.

Nous diviserons les sirops en simples et composés.

SIROPS SIMPLES.

SIROP SIMPLE.

S. de sucre.

Sucre, 6000 Eau, Q. S. Blancs d'œufs, N° 2

Battez les blancs d'œufs avec 4 litres d'eau, conservez à part un litre de cette eau albumineuse, et faites fondre le sucre dans le reste ; chauffez en remuant pour faire fondre le sucre ; quand il sera dissous et que le sirop bouillira, versez-y par parties l'eau albumineuse ; enlevez les écumes, amenez le sirop en consistance et passez. (*Codex.*)

On peut passer le sirop, soit au travers d'un blanchet, soit au travers de la chausse en laine dite d'Hippocrate, dont on abandonne à tort l'usage, soit même au travers d'une simple toile, après y avoir délayé du papier réduit en pulpe, comme par le procédé Desmarest. Dans les raffineries on passe le sirop au travers du filtre de Taylor, qui débite beaucoup.

Les premières portions de sirop filtrées sont reversées sur le filtre.

Les écumes parfaitement égouttées sont lavées à l'eau tiède, et les eaux de lavage sont évaporées en consistance ou conservées pour une autre opération.

Pour obtenir un *sirop de sucre incolore*, on prend :

Sucre très-blanc concassé, 1000 Eau, 500

Faites dissoudre à froid et ajoutez :

Charbon animal préparé, 60

Agitez, laissez en contact pendant douze heures, et filtrez au papier.

Ce sirop incolore sert à préparer les sirops d'éther, de morphine, de quinine, d'acide hydrocyanique, etc.

SIROP D'ABSINTHE.

Absinthe sèche, 60 Eau bouillante, 500

Laissez infuser, passez, filtrez la liqueur et faites fondre.

Sucre, le double de celle-ci. (*Codex.*)

Préparez ainsi le *sirop d'armoise*.

SIROP D'ACÉTATE DE FER.

Acétate de fer liq., 30, Sirop simple, 470

Mêlez. (*Ber.*)

SIROP D'ACÉTATE DE MORPHINE.

S. de morphine.

Acétate de morphine, 0,2 Sirop simple, 500,

F. dissoudre l'acétate dans une très-petite quantité d'eau acidulée avec un peu d'acide acétique.

30 grammes de ce sirop contiennent 0,012 (1/4 de grain) de sel de morphine.

Préparez ainsi les *sirops de sulfate et d'hydrochlorate de morphine.*

SIROP D'ACIDE CHLORHYDRIQUE.

Acide hydrochlorique, 60 Sirop simple, 940

Mêlez. (*Mouch.*)

SIROP D'ACIDE CYANHYDRIQUE.

S. hydrocyanique.

Acide cyanhydrique médicinal, 4
Sirop simple incolore, 500
(*Codex.*)

Ce sirop s'altérant promptement, ne devrait être préparé qu'au moment du besoin. Du reste il est peu usité.

SIROP D'ACIDE PHOSPHORIQUE.

Acide phosphorique médic., 15
Sirop simple, 1000

Mêlez. (*Guib.*)

M. Soubeiran, à l'exemple de Niémann, remplace le sirop simple par celui de framboises.

SIROP D'ACIDE SULFURIQUE.

Acide sulfurique, 60 Sirop simple, 940

Mêlez à froid. (*Mouch.*)

Les pharmacopées de Wurtzbourg et de Leipsick remplacent le sirop simple par celui de framboises ou de coquelicots, au choix.

Astringent, antiputride et antiémétique. Employé aussi dans la colique saturnine. Dose, jusqu'à 60 grammes.

SIROP D'ACIDE SULFURIQUE ALCOOLISÉ, DE PUCHE.

S. de Rabel.

Eau de Rabel, 30 Sirop de sucre, 370

Une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau froide, comme adjuvant dans le traitement de la gonorrhée. (*Foy.*)

SIROP D'ACIDE TARTRIQUE.

S. tartrique ou tartareux.

Acide tartrique, 10 Eau distillée, 20

F. dissoudre et mêlez avec :

Sirop simple bouillant, 500 (*Codex.*)

Préparez ainsi le *sirop d'acide citrique.*

SIROP D'AIL.

Ail, 1 Eau bouillante, 8

Laissez infuser, passez et ajoutez.

Sucre, 16 (*Am.*)

Préparez ainsi le *sirop d'oignons blancs.*

Ce procédé, ainsi que celui par simple contusion à l'air, de M. Mouchon, me paraissent inférieurs à celui qui consisterait à piler l'ail avec le sucre, comme pour le *sirop de raifort composé* préparé *à froid.*

Excitant, incisif, diurétique, vermifuge.

SIROP ALCALIN.

Carb. de potasse, 30 Eau, 60

Dissolvez, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple réduit et bouillant, 500

Fondant, diurétique, antiacide. (*Genèv.*)

SIROP D'AMMONIAQUE.

S. ammoniacal.

Ammoniaque liq., 5 Sirop simple, 500

15 grammes dans 375 d'eau, contre l'ivresse. (*Ber.*)

Ne pas confondre ce sirop avec celui de *gomme ammoniaque*, appelé aussi sirop ammoniacal.

SIROP D'ANÉMONE PULSATILLE.

Suc non dép. de pulsatille, 1 Sucre, 2

Dissolvez en vase clos et ajoutez :

Sirop simple, 9 (*Mouch.*)

SIROP DE BAUME DE TOLU.

Baume de Tolu, 125 Eau, 500

Faites digérer au bain-marie couvert pendant 12 heures en agitant de temps en temps, filtrez la liqueur, ajoutez-y :

Sucre, le double de son poids.

F. dissoudre et filtrez au papier. (*Codex.*)

Les expériences de M. Deville et celles de M. Soubeiran ont prouvé que la dose de baume indiquée par le Codex pouvait être traitée plusieurs fois et donner de nouveau sirop. Cependant M. Soubeiran propose d'adopter une proportion moindre de baume, et de ne le traiter qu'une seule fois.

On a proposé de préparer le sirop de Tolu en précipitant la teinture par l'eau, filtrant et se servant de cette liqueur pour faire le sirop, ou encore de broyer le baume en petite quantité avec le sucre, de faire fondre ensemble et passer. Le procédé par digestion est celui qui donne le sirop le plus agréable.

Pectoral balsamique très-employé.

Préparez ainsi les *sirops de benjoin*; de *baume de Pérou*, de *baume de la Mecque* et de *styrax.*

SIROP DE BELLADONE.

Extr. de belladone, 1,6 Eau, 15

Dissolvez et mêlez avec :

Sirop simple bouillant, 500

30 grammes contiennent 1 décigramme d'extrait. (*Codex.*)

Préparez ainsi les *sirops de jusquiame*, de *stramoine*.

SIROP DE BROU DE NOIX.

Infusé de brou de noix au 1/4, 1 Sucre, 2 (*Tad.*)

SIROP DE CAFÉ.

Café torréf. et moulu, 500 Sirop simple, 4000

Traitez le café par déplacement au moyen de l'eau bouillante, de manière à obtenir 1000 de liqueur. Mettez alors le sirop sur le feu et faites-le évaporer jusqu'à ce qu'il ait perdu 1000; remplacez cette perte par le déplacé ; passez.

Ce sirop peut avoir un emploi utile dans la pratique médicale; mais, en outre, il peut servir à la préparation ordinaire du café, étant ajouté à la dose de 2 cuillerées à bouche dans une tasse d'eau ou dans un bol de lait.

La formule de ce sirop est une modification apportée à celle de M. Mouchon par M. Guibourt. Le *sirop de café de Ferrari* est moins chargé, et le sirop simple est remplacé par du sucre.

SIROP DE CAINÇA.

Extr. alc. de cainça, 8 Sirop simple, 600
Eau distillée, 60 (*Mouch.*)

SIROP DE CAMOMILLE.

Fleurs fraîches et mondées de camomille, 500

Versez dessus 2 fois leur poids d'eau bouillante. Après 12 heures d'infusion passez avec expression à travers un linge; laissez déposer la liqueur, décantez-la, et faites-y fondre à une douce chaleur le double de son poids de sucre. (*Codex.*)

Préparez de la même manière les sirops de :

Chèvrefeuille.	Narcisse.	Primevère.
Coquelicot.	Nénuphar.	Pivoine.
Houblon.	OEillets.	Tussilage.

Les pharmaciens n'étant pas toujours à même de se procurer les fleurs fraîches, nous proposerons, avec quelques auteurs, de préparer dans ce cas tous les sirops ci-dessus de la manière suivante :

Fleurs séch. de tussilage, 100 Eau bouill., 625

Ou Q. S. pour obtenir 500 grammes de colature. Laissez infuser, passez avec expression ; délayez dans l'infusé 1/2 blanc d'œuf et ajoutez :

Sucre, 1000

Amenez à l'ébullition ; passez.

SIROP DE CAMPHRE AQUEUX.

Eau camphrée, 1 Sucre, 2

Faites dissoudre. (*Ber.*)

M. Béral indique en outre un sirop de camphre vineux et un sirop de camphre acéteux préparés avec du vin ou du vinaigre contenant l'un ou l'autre 5 centigrammes de camphre par 30 grammes.

SIROP DE CANNELLE VINEUX.

Vin de cannelle, 9 Sucre, 15

SIROP DE CAPILLAIRE.

Capillaire, 180 Eau bouillante, 1500

F. infuser les 2/3 du capillaire dans l'eau, ajoutez à l'infusé :

Sucre, 2000

Faites un sirop que vous clarifierez et verserez bouillant sur le reste du capillaire; laissez infuser, passez. (*Codex.*)

Préparez ainsi le *sirop de thé*, mais en employant moitié moins de thé que de capillaire.

La dose de capillaire prescrite par le Codex a été généralement trouvée trop forte. M. Guibourt la réduit au 1/4, et au lieu d'opérer comme l'indique le Codex, il fait un infusé de capillaire qu'il ajoute à du sirop simple convenablement concentré. Seulement il y ajoute une petite quantité d'eau de fleurs d'oranger ce qui ne nous paraît pas rationnel.

SIROP DE CAROTTES.

Suc de carottes filtré, Q. V.

Faites-le évaporer jusqu'à 28°. (*Mouch.*)

SIROP DE CHLORURE DE FER.

Perchlorure de fer crist., 1 Sirop simple, 23

Faites dissoudre et mêlez. (*Ber.*)

SIROP DE CHLORURE D'OR ET DE SOUDE.

Chlorure d'or et de sodium, 0,05
Sirop de sucre, 180,
(*Bor.*)

SIROP DE CITRATE DE FER.

Citrate de fer en paillettes, 15 Sirop simple, 485

Ce sirop est agréable au goût. (*Ber.*)

SIROP DE CITRATE DE QUININE.

Citrate de quinine, 2 Sirop simple, 500 (*Mag.*)

SIROP DE CODÉINE.

Sirop simple, 30, Codéine, 0,05 Eau, 2

Triturez dans un mortier la codéine avec l'eau, ajoutez-y le sirop et faites chauffer le mélange dans une fiole au bain-marie jusqu'à dissolution complète.

M. Cap, qui a indiqué ce mode opératoire, prescrit : 1 décig. de codéine. En adoptant une autre proportion, nous avons suivi l'exemple de MM. Mouchon et Guibourt.

SIROP DE COINGS.

Suc dépuré de coings, 500 Sucre, 940

F. dissoudre et passez. (*Codex.*)

Préparez ainsi les sirops de :

Airelle.	Groseilles.	Pommes.
Berberide.	Framboises.	Vinaigre.
Cassis.	Limons.	Vinaigre framboisé.
Cerises.	Mûres.	
Grenades.	Oranges.	Verjus.

Pour les sirops de suc de fruits, M. Deschamps indique seulement 875 de sucre pour 500 de suc.

Ces sirops doivent être préparés dans une bassine d'argent; à son défaut cependant, on peut employer une bassine en cuivre bien décapée et non étamée, attendu que l'étain altère la teinte de certains principes colorants, et spécialement de celui des groseilles, comme le fait observer M. Lecanu.

Le *sirop de mûres* est rarement préparé comme l'indique le Codex, mais le plus souvent il l'est de la manière suivante :

Mûres entières non en parfaite maturité, 6 kilog.
Sucre grossièrement pulvérisé, 6

Mettez dans une bassine, chauffez et faites bouillir en remuant le mélange avec une écumoire jusqu'à ce que le sirop bouillant marque 30° à l'aréomètre ; alors passez au blanchet, et laissez le marc égoutter dessus.

On obtient ainsi un très-beau produit; c'est donc à tort, dit M. Guibourt, que les auteurs du Codex ont changé l'ancien mode opératoire contre celui qu'ils ont indiqué, qui donne un produit inférieur, ainsi que Baumé l'a remarqué il y a déjà longtemps.

Le sirop de framboises peut admettre les mêmes observations.

Les *sirops de limons et d'oranges* sont quelquefois préparés artificiellement de la manière suivante :

Sirop aromatique.

Sirop simple, 2000,
Teint. de zestes frais de citrons ou d'oranges, 60

Sirop acide.

Acide tartrique, 80 Sirop simple, 2000

Ces deux sirops se conservent séparément. Au moment du besoin on mêle, pour le sirop de limons, P. E. de sirop acide et de sirop aromatique au citron, pour celui d'oranges, 1/4 de sirop acide et 2/3 de sirop aromatique à l'orange.

Il est à remarquer que dans les sirops acides le sucre se transforme, sous l'influence de la chaleur et du temps, en sucre de raisin. Cette transformation s'effectue surtout très-promptement par les acides tartrique et citrique. Il n'est pas rare de voir des bouteilles contenant des sirops de groseilles, de limons, de cerises, dont le fond et quelquefois même tout l'intérieur est rempli de masses mamelonnées de sucre de raisin. Selon M. Guibourt, le meilleur moyen de prévenir ce genre particulier d'altération, consiste à employer des sucs parfaitement clarifiés, du sucre de première qualité, et à faire chauffer le sirop durant quelques secondes, afin de détruire ou du moins de modifier le ferment.

D'après les expériences de M. Thinus, la transformation commence un peu au-dessus de 60°, et augmente graduellement jusqu'à ce que le sirop ait acquis une température de 90°, où elle est complète. On pourrait croire, d'après cela, qu'en opérant à froid on préviendrait cette transformation ; mais il n'en est rien, car alors c'est le temps qui l'amène Selon M. Germain, les sirops acides ne laissent pas cristalliser de sucre de raisin, quand on leur a fait jeter quelques bouillons au moment de leur préparation.

La plupart des sirops dont nous venons de nous occuper sont des tempérants acidules agréables. Celui de coings est journellement employé contre la diarrhée ; celui de mûres est plus spécialement employé comme astringent en gargarismes. Ne pas confondre le sirop de suc de grenades avec celui d'écorces de grenades.

SIROP DE COLCHIQUE.

Vinaigre de colchique, 1 Sucre, 2
(*Ber*)

SIROP DE CYANURE DE POTASSIUM.

S. d'hydrocyanate de potasse.

Cyanure de potassium, 1 Sirop simple, 1000
Eau distillée, 8 (*Mag.*)

Ce sirop a été proposé pour remplacer celui d'acide hydrocyanique.

SIROP DE DAPHNÉ MEZEREUM; DE CAZENAVE.

Ext. alcool. de mézéréon, 0,2 Sirop simple, 1000

Dans les affections cutanées.

SIROP DE DAPHNÉ MEZEREUM.

Ec. de mézéréon, 30 Eau, Q. S.

Pour obtenir 500 de colature; filtrez et ajoutez :

Sucre, 1000 (*Bouch.*)

60 gram. dans une tisane sudorifique.

SIROP DE DATTES.

Dattes, 180 Eau, 2000

F. bouillir, passez et ajoutez :

Sucre, 1000

Faites un sirop. (*Tad.*)

Préparez ainsi les *sirops de jujubes*, de *raisins de Corinthe* et *de carouges*.

SIROP DE DIGITALE.

Digitale, 11 Eau bouillante, 500

F. infuser, passez et ajoutez :

Sucre, le double de l'infusé. (*Codex.*)

30 gram. de ce sirop représentent 2 décig. de digitale.

SIROP DE DIGITALE AU VINAIGRE.

Oxysaccharum de digitale.

Vinaigre de digitale au 8e, 195 Sucre, 300

Dans la phthisie pulmonaire. (*Bat.*)

SIROP DE DOUCE-AMÈRE.

Douce-amère, 500 Sirop simple, 4000

F. infuser la douce-amère dans 1250 d'eau, passez, pesez la liqueur et conservez-la à part; faites infuser le résidu dans 1500 d'eau, passez, mêlez cette seconde liqueur au sirop, et opérez du reste comme il sera dit pour le sirop de mousse de Corse. (*Codex.*)

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES.

Ec. fraîches d'oranges, 90 Eau bouillante, 500

Laissez infuser pendant 24 heures, passez et dissolvez dans la colature :

Sucre, le double de celle-ci. (*Codex.*)

Préparez ainsi le sirop d'écorces de citrons.

Ne pas confondre ce sirop d'écorces d'oranges avec le suivant, qui est presque le seul employé.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ✠.

Ec. sèches d'orang. am., 90 Eau bouillante, 680

Laissez infuser pendant 24 heures, passez avec expression, filtrez les liqueurs et faites-y fondre au bain-marie :

Sucre, le double de leur poids. (*Codex.*)

Tonique, stomachique et antispasmodique; préparez ainsi le *sirop d'écorce de grenades.*

Le *Sirop tonique antinerveux d'écorce d'orange, de Laroze, se prépare avec* :

Extr. alcooliq. de curaçao, 130 Eau distillée, 220 Sirop de miel de Prov., 7200

F. S. A. un sirop.

SIROP D'ÉCORCE DE RACINE DE GRENADIER.

Ec. de rac. de grenadier pulv., 500

Traitez par lixiviation à l'eau, de manière à obtenir 2000 de liqueur que vous ajouterez à :

Sirop de sucre, 900

F. réduire à 1000. (*Guib.*)

SIROP D'ÉMÉTINE.

Sirop simple, 500 Emétine brune, 0,8

Pour remplacer le sirop d'ipéca. (*Mag.*)

SIROP D'ERGOTINE, DE BONJEAN.

Ergotine, 9 Hydrolat de fl. d'orang., 30

F. dissoudre et versez dans :

Sirop simple bouillant, 500

30 gram. de ce sirop contiennent 5 décig. d'ergotine. Obstétrical et hémostatique.

SIROP D'ERYSIMUM OU DE VÉLAR SIMPLE.

Vélar, 125 Eau bouillante, 1500

Ajoutez à l'infusé :

Sucre, le double. (*Cot.*)

Taddey le fait préparer comme celui d'hysope; Swédiaur et plusieurs autres emploient le suc dépuré et remplacent le sucre par le miel.

Quand un médecin prescrit du sirop d'érysimum, c'est le sirop d'érysimum composé qu'il faut donner.

SIROP D'ÉTHER.

Sirop simple, 500 Ether sulfurique, 30

Agitez de temps à autre, pendant 5 à 6 jours, dans un flacon à robinet inférieur; laissez reposer, tirez le sirop à clair par le robinet et conservez-le dans des flacons bien bouchés. (*Codex.*)

Une remarque que chacun a pu faire, c'est que le sirop, de transparent qu'il était, devient louche quand on le porte d'un lieu frais dans un autre dont la température est plus élevée. C'est que la tension de l'éther augmentant avec la température, sa solubilité diminue, de telle sorte qu'une portion primitivement dissoute se sépare. Un peu d'eau le rend clair.

Le sirop d'éther est fréquemment employé, soit pur, soit dans des potions, ou delayé dans de l'eau.

SIROP D'ÉTHER ACÉTIQUE.

Ether acétique, 15 Sirop simple, 500

Préparez ainsi le *sirop d'éther chlorhydrique.* (*Cot.*)

SIROP DE FLEURS D'ORANGER.

Eau de fl. d'orang., 500 Sucre blanc, 1000

F. dissoudre à froid et filtrez au papier. (*Codex.*)

Préparez de même les sirops de :

Anis.	Laitue.
Cannelle (S. Alexandrin).	Menthe.
Fenouil.	Roses.

SIROP DE FOIE DE SOUFRE.

S. de sulfure de potasse.

Foie de soufre, 0,45 Eau distillée, 0,8

F. dissoudre et mêlez avec :

Sirop simple, 30

Ce sirop étant fort altérable, ne doit être préparé qu'au moment du besoin. (*Codex.*)

Le *sirop de foie de soufre, de Willis* ou de *Chaussier*, contient : foie de soufre, 8; eau de fenouil, 250 ; sucre, 500. (*Cad.*)

SIROP DE FRAISES.

Sucre pulv., 3000 Eau, 1000

Faites fondre à chaud ; ajoutez :

Fraises épluchées, 1500

Donnez quelques bouillons et versez de suite sur un blanchet. (*Ber.*)

Le sirop de framboises peut être préparé ainsi, et comme celui de coings.

SIROP DE FUMETERRE.

Suc dépuré de fumeterre, 1000 Sucre, 1000

F. cuire en consistance de sirop. (*Codex.*)

Préparez ainsi les sirops de :

Trèfle d'eau. Chicorée.
Ortie blanche. Joubarbe.
Roses pâles. Oseille.
Nerprun. Pulmonaire.
Bryone.

Les sirops de fumeterre et de ményanthe sont employés comme dépuratifs. Celui de roses pâles, dit aussi sirop de *roses solutif*, comme léger laxatif. Le sirop de nerprun est un bon purgatif à la dose de 15 à 30 grammes, mais qui n'est guère employé que dans la médecine des chiens.

Comme on ne peut pas se procurer du suc de bourrache, de fumeterre, de ményanthe, de chicorée, etc., à toutes les époques de l'année, on pourrait traiter 250 grammes de ces plantes sèches par de l'eau bouillante Q. S., et combiner l'infusé avec 2000 grammes de sirop simple.

SIROP DE GAYAC.

Gayac, 1000 Sirop de sucre, 4000

Faites 2 décoctions du gayac dans 12000 d'eau chaque fois ; évaporez les liqueurs réunies jusqu'à ce qu'elles soient réduites à 2000, passez, ajoutez le sirop et ramenez le tout à 4000. (*Guib.*)

SIROP DE GÉLATINE DE CORNE DE CERF.

Sacch. de corne de cerf, 2 Eau de fl. d'orang., 1
Sirop simple, 6 — pure, 1

F. S. A. (*Mouch.*)

SIROP DE GENTIANE.

Racine de gentiane, 45 Eau bouillante, 564

F. infuser, filtrez la liqueur, et faites-y fondre à la chaleur du bain-marie :

Sucre, le double de son poids. (*Codex.*)

Tonique et antiscrofuleux excellent.

Préparez ainsi le *sirop d'aunée*, employé comme incisif et antidartreux.

SIROP DE GENTIANE AU VIN.

Vin de gentiane, 275 Sucre, 470 (*Ber.*)

SIROP DE GINGEMBRE.

Gingembre, 90 Eau bouillante, 1500

Passez l'infusé et ajoutez-y :

Sucre, le double de son poids. (*Lond.*)

SIROP DE GOMME.

Gomme arab. lavée, 500 Eau froide, 500

Remuez de temps en temps pour dissoudre, passez au blanchet et mêlez avec :

Sirop simple bouillant, 4000

30 grammes de ce sirop en contiennent 4 de gomme. (*Codex.*)

Adoucissant, béchique des plus employés.

SIROP DE GOMME ADRAGANTHE.

Gomme adraganthe entière, 4 Eau, 250

F. un mucilage que vous mêlerez avec :

Sirop simple, 1000

Cuisez en sirop. (*Guib.*)

SIROP DE GOMME AMMONIAQUE.

S. antiasthmatique.

Gomme ammoniaque, 60 Vin blanc, 250

F. dissoudre au bain-marie et ajoutez :

Sucre, 500 (*Wurt.*)

Quelques formulaires indiquent un sirop aqueux.

SIROP DE GOUDRON.

Eau de goudron, 1 Sucre, 2

F. dissoudre.

Préparez ainsi le *sirop de chaux*.

SIROP DE GUARANA.

Ext. alc. de guarana, 10 Sirop simple, 1000

SIROP DE GUIMAUVE.

Racine de guimauve, 30 Eau froide, 180

Faites macérer pendant 12 heures, passez sans expression et mêlez avec :

Sirop simple, 1000

Faites cuire en consistance, passez. (*Codex.*)

Adoucissant, béchique.

Préparez de même les *sirops de consoude* et *de cynoglosse*. Le premier est assez souvent employé comme astringent léger dans les hémoptisies.

SIROP D'HYSOPE.

Hysope sèche, 30 Eau dist. d'hysope, 1000

F. digérer au bain-marie pendant 2 heures, passez, filtrez et faites fondre au bain-marie dans la colature :

Sucre, le double de celle-ci.

Passez le sirop lorsqu'il sera froid. (*Codex.*)

Préparez ainsi les sirops de ;

Ache,	Mélisse.	Rue.
Dictame.	Menthe.	Scordium.
Lierre terrestre.	Myrte.	Stœchas.
Marrube.		

SIROP D'ICHTHYOCOLLE.

Colle de poisson, 30 Eau, 1000

F. macérer, puis dissoudre au bain-marie, et ajoutez :

Sirop de sucre, 4000

F. un sirop qu'on aromatise odinairement avec 30 grammes d'hydrolat de fleurs d'oranger. (*Guib.*)

SIROP DE PROTOIODURE DE FER, DE DUPASQUIER, MODIFIÉ PAR BOUDET.

Solution offic. de proto-iodure de fer, 20
Sirop de gomme, 220
— de fleurs d'oranger, 60
(*J. Ph.*)

SIROP DE DEUTO-IODURE, IODURÉ DE MERCURE.

Bi-iodure de merc., 1 Eau, 50
Iodure de potassium, 50

Dissolvez, filtrez, puis ajoutez :

Sirop de sucre marquant 30° froid, 2400

Administré à la dose de 1 cuillerée, par M. Gibert, dans la syphilis tertiaire. (*Gaz. Méd.*)

SIROP D'IODURE DE POTASSIUM.

Iodure de potassium, 4 Sirop simple, 500
(*Cad.*)

SIROP D'IODURE DE POTASSIUM, IODURÉ ALCOOLIQUE DE PUCHE.

Teint. d'iodure de potassium ioduré, 15 Eau de menthe, 15 Sirop de menthe, 500

SIROP D'IODHYDRARGYRATE D'IODURE DE POTASSIUM, DE PUCHE.

Iodhydrargyrate, 1, Sirop simple, 480
Teint. de safran, 10,

25 gram. de ce sirop contiennent 5 centigram. de sel. 25 à 100 gram. par jour dans une tisane appropriée dans les maladies syphilitiques anciennes. (*J. M. Ph.*)

SIROP D'IPÉCACUANHA.

Ext. alc. d'ipécacuanha, 30 Eau, 250

Dissolvez, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple, 4500

Cuisez en consistance de sirop. (*Codex.*)
30 gram. contiennent 2 décig. d'extrait.
M. Béral préfère l'extrait aqueux à l'extrait alcoolique.
Émétique précieux de la médecine des enfants : 15 gram. en deux fois pour un enfant de 3 ans. C'est aussi un incisif.

SIROP DE KERMÈS.

Kermès animal, 6 Eau bouillante, 24

Ajoutez à l'infusé :

Sirop de sucre, 45

F. cuire. (*Giord.*)
La pharmacopée sarde le fait avec le suc de kermès frais, et Taddey y ajoute du sel de tartre et des substances aromatiques.

SIROP DE LACTATE DE FER.

Lactate de fer, 4 Sucre pulv., 16

Triturez ensemble ; ajoutez :

Eau distillée bouillante, 200

Dissolvez rapidement ; versez la liqueur dans un matras au bain-marie et contenant :

Sucre cassé, 384

Filtrez après solution. (*Cap.*)
Contient environ 2 décigrammes par 30 grammes.

SIROP DE LAIT.

Lait de vache écrémé, 6000

F. le réduire de moitié sur le feu ; ajoutez :

Sucre, 4500

Aromatisez avec :

Eau dist. de laurier-cerise, 90
(*Robinet.*)

On peut préparer ainsi le *sirop de lait d'ânesse.*

SIROP DE LICHEN.

Lichen, 30 Sirop de sucre, 1000

Privez le lichen de son amertume par des macérations à l'eau froide, faites-le bouillir ensuite avec Q. S. d'eau et passez ; mêlez la colature au sirop et faites rapprocher. (*Guib.*)
On pourrait le préparer avec le saccharure.

SIROP DE LIMAÇONS.

Chair de limaçons, 250 Eau, 625

F. bouillir et mêlez le mucilage avec :

Sirop de sucre, 1500

Cuisez en sirop et ajoutez :

Eau de fl. d'oranger, 30 (*Soub.*)

V. aussi *sirop de limaçons composé.*

SIROP DE LUPULINE.

Teint. de lupuline, 1 Sirop simple, 7
(*Mag.*)

SIROP DE MANNE.

Manne, 300 Sucre, 500 Eau, 375

Faites un sirop. (*Pid.*)

SIROP DE MERCURE D'HAHNEMANN.

Mercure soluble d'Hahnemann, 1 Gomme arab., 4 Sirop de guimauve, 90

1 cuillerée matin et soir. (*Soub.*)

SIROP DE MONÉSIA SIMPLE.

Sirop, 9800 Ext. de monésia, 100 Eau, 100

Ce sirop contient 1 p. 0/0 de son poids d'extrait. (*Bernard Derosne*)

SIROP DE MOUSSE DE CORSE.

S. vermifuge de mousse de Corse.

Mousse de Corse, 500 Sirop simple, 3000

Nettoyez la mousse de Corse et faites-la macérer dans 1 kil. d'eau tiède ; après 24 heures, passez avec expression, filtrez la liqueur et prenez-en le poids ; versez sur le résidu 1 kil. d'eau tiède, laissez macérer, exprimez et filtrez de nouveau, mêlez cette dernière au sirop ; faites évaporer de manière à ce que le sirop représente celui employé, moins la première liqueur de mousse de Corse ; ajoutez alors celle-ci au sirop et passez promptement. (*Codex.*)

Vermifuge employé à la dose de 15 à 50 grammes.

SIROP DE NAVETS.

Navets coupés, 500 Eau, 2000

F. bouillir jusqu'à cuisson, passez ; mêlez la liqueur avec :

Sucre, 1000

Faites un sirop clarifié. (*Guib.*)

SIROP DE NOIX DE GALLE.

Noix de galle, 125 Eau, Q. S.

Pour obtenir 350 d'infusé; ajoutez :

Sirop de sucre, 1000

Rapprochez. (*Jourd.*)

SIROP DE FEUILLES DE NOYER, DU DOCTEUR NÉGRIER.

Ext. de feuilles de noyer, 0,4 Sirop simple, 30

Affections scrofuleuses et rachitiques.

SIROP D'OEUFS.

OEufs, N° 10 Eau, 45

Battez, passez à l'étamine et ajoutez :

Sucre, 300 Sel marin, 15
Eau de fl. d'orang., 24 (*Guib.*)

Comme fortifiant chez les convalescents.

SIROP D'OPIUM.

S. d'extrait d'opium.

Extr. d'opium, 0,8 Eau pure, 15

F. dissoudre, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple bouillant, 500

30 grammes de ce sirop contiennent 5 centigrammes d'extrait d'opium.

En ajoutant à 30 grammes de sirop d'opium 1 décig. d'esprit volatil de succin, on obtient le *sirop de karabé* ou *d'opium succiné*.

SIROP D'OR.

Or divisé, 1,2 Sirop de sucre, 30

Pour toucher les chancres de l'arrière-gorge. (*Bor.*)

SIROP D'ORGEAT.

S. d'amandes, S. émulsif, S. amygdalin.

Amandes douces, 500 Eau, 1625
— amères, 150 Hydrolat de fl.
Sucre, 3000 d'oranger, 250

Mondez les amandes de leur pellicule et réduisez-les en une pâte fine dans un mortier ou sur une pierre à chocolat, en y ajoutant 125 gramm. d'eau et 500 du sucre prescrit; délayez cette pâte avec le reste de l'eau, passez avec forte expression, ajoutez à l'émulsion le reste du sucre, faites fondre, ajoutez l'hydrolat au moment de passer. (*Codex.*)

Le plus souvent on conserve l'hydrolat pour le verser à la surface du sirop, afin de dissoudre la croûte qui s'y forme par refroidissement. On mêle et on embouteille.

Aux doses ci-dessus M. Guibourt ajoute 30, de gomme.

On obtiendra le *sirop d'orgeat au lait* en remplaçant l'eau par du lait.

Le *sirop de pistaches* se prépare comme celui d'orgeat, en remplaçant les amandes par les pistaches.

SIROP DE PAVOT BLANC.

S. diacode (de διά, avec, et κωδίον, tête de pavot).

Extr. alc. de pavot, 15 Eau, 125

F. dissoudre, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple, 1500

Faites cuire en consistance, passez. (*Codex.*)

30 gram. de ce sirop contiennent 30 cent. d'extrait.

Calmant léger, journellement employé à la dose de 4 à 50 gr., pur ou incorporé dans des potions.

SIROP DE PENSÉES SAUVAGES.

Pensées sauv. sèches, 125 Eau bouillante, 2000

F. infuser, passez, exprimez et ajoutez à la colature :

Sirop de sucre, 2000

Rapprochez. (*Guib.*)

La dose de pensées, suivant nous, n'est pas assez forte.

Préparez ainsi le *sirop de saponaire*. Ces deux sirops sont de légers dépuratifs.

Quelques pharmacopées les font préparer avec le suc.

SIROP DE POINTES D'ASPERGES.

Suc dépuré de pointes d'asperges, 500
Sucre blanc, 1000

F. fondre au bain-marie, passez. (*Codex.*)

Préparez de même les sirops de :

Bourrache.	Chou rouge.	Cresson.
Cerfeuil.	Ciguë.	Fl. de pêcher.
Pariétaire.	Cochléaria.	

Le sirop de pointes d'asperges est employé comme diurétique et contre les palpitations; le sirop de chou rouge est un anticatarrhal, et celui de pêcher un purgatif doux assez souvent employé chez les enfants à la dose de 8 à 30 gramm.

Le sirop de bourrache, de pariétaire et de fleurs de pêcher pourrait être préparé, à la rigueur, comme celui de pensées.

SIROP DE POLYGALA.

Polygala de Virginie, 30 Eau bouillante, 540

Laissez infuser, passez, ajoutez :

Sucre, 1000

F. un sirop. (*Tad.*)

Préparez ainsi le sirop d'*acore* ou de *calamus*.

SIROP DE QUINQUINA.

Quinquina gris, 90 Eau, 1000

F. Bouillir pendant demi-heure en vase couvert; passez, évaporez la liqueur trouble à moitié de son volume et ajoutez :

Sucre, 500

Faire cuire en consistance de sirop; filtrez au papier. (*Codex.*)

Préparez ainsi les sirops d'*angusture*, de *cascarille* (ce dernier serait mieux préparé à la manière de celui des 5 racines), *d'écorce d'olivier*.

SIROP DE QUINQUINA AU VIN.

Extr. mou de quina, 27 Vin de Lunel, 500

F. dissoudre, filtrez et ajoutez :

Sucre, 750 (*Codex.*)

SIROP DE RAISIN.

Suc de raisin, Q. V.

F. bouillir; écumez et ajoutez 1100 de craie; laissez déposer, décantez et évaporez en sirop.

SIROP DE RATANHIA.

Extr. de ratanhia, 15 Eau, 125

Dissolvez, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple réduit d' 1/4 et bouil 500

30 grammes de ce sirop en contiennent 1 d'extrait. (*Codex.*)

La dose d'extrait nous paraît forte. Préparation astringente assez usitée.

SIROP DE RÉGLISSE.

Réglisse, 240 Eau bouillante, 2160

F. infuser, puis bouillir, passez et ajoutez :

Sucre, 1440

F. un sirop. (*Hamb.*)

C'est à tort que l'on prescrit l'ébullition.

SIROP DE RHUBARBE.

Rhubarbe en fragments, 90 Eau froide. 500

Laissez macérer pendant 12 heures, passez avec expression, filtrez et faites dissoudre :

Sucre, le double de la liqueur. (*Codex.*)

SIROP DE ROSES ROUGES.

Roses rouges, 125 Eau bouillante, 750

Laissez infuser pendant 24 heures; exprimez, filtrez la colature, et ajoutez :

Sirop simple, 1000

Rapprochez. (*Guib.*)

SIROP DE SAFRAN.

Safran, 30 Vin de Malaga, 500

Incisez le safran, faites-le macérer dans le vin pendant 2 jours, passez avec expression et filtrez la liqueur dans laquelle vous ferez dissoudre.

Sucre, 750 (*Codex.*)

SIROP DE SALICINE.

Salicine, 3 Eau bouillante, 30 Sirop, 60

SIROP DE SASSAFRAS.

Sassafras, 90 Vin blanc, 660

F. infuser et ajoutez à la colature :

Sucre, 960 (*W.*)

SIROP DE SCILLE.

Scille, 1 Eau bouillante, 12

F. infuser et faites dissoudre dans la colature:

Sucre, 16 (*V. M.*)

Le *sirop de scille acéteux* (*Ber.*) est le mellite, dans lequel le miel est remplacé par le sucre.

SIROP DE SALSEPAREILLE.

Extr. alc. de salsepareille, 180 Eau, 2000

F. dissoudre et filtrez chaud, ajoutez :

Sucre, 4000 (*Codex.*)

SIROP DE SEIGLE ERGOTÉ.

S. de calcar.

Seigle ergoté pulv., 45 Vin blanc, 360

Après 4 jours de macération, exprimez, filtrez, et à 300 gram. de liquide filtré, ajoutez :

Sucre, 500

Faites fondre au bain-marie, passez. (*Guib.*) 30 grammes en représentent 2 d'ergot.

SIROP DE SEIGLE ERGOTÉ, DE MARTIN.

Seigle ergoté, 90 Eau, 750

F. bouillir en vase clos pendant 1/2 heure, passez et ajoutez :

Sucre, 1000

F. fondre et ajoutez encore :

Teint. de seigle ergoté, 15. (*Bouch.*)

SIROP DE SÉNÉ.

Séné, 250 Eau bouillante, 1500

Laissez infuser, passez avec expression et faites un sirop avec :

Sucre, 1125 (*Jourd.*)

SIROP DE SULFATE DE QUININE.

S. de quinine.

Sulfate de quinine, 1,8 Eau de Rabel, gouttes, 8
Eau distillée, 8, Sirop simple, 500

Faites dissoudre le sulfate et ajoutez au sirop. (*Codex.*)

SIROP DE SQUINE.

Squine concassée, 375 Eau, Q. S.

Pour obtenir, après une heure d'ébullition, environ 1000 de liquide ; passez, battez un blanc d'œuf dans la colature refroidie et ajoutez :

Sucre, 2000

Amenez à l'ébullition ; écumez et passez.

SIROP DE SUREAU.

Taddey le fait préparer avec l'infusé de fleurs de sureau ; la pharmacopée wurtembergeoise, avec l'hydrolat ; Béral, avec le vinaigre de sureau, et la pharmacopée autrichienne, avec le suc des baies.

SIROP DE TANNIN, DE FIARD.

Tannin, 60 Eau, 500 Sucre, 1000

F. un sirop. Une cuillerée dans les hémorrhagies passives. (*Foy.*)

SIROP DE TÉRÉBENTHINE.

Térébenthine de Venise, 166, Sirop simple, 996
Ess. de térébent., gouttes, 30

Après 24 heures de digestion au bain-marie, passez. (*Tur.*)

Taddey supprime l'essence et unit la térébenthine au sirop, à l'aide du jaune d'œuf.

SIROP DE THRIDACE.

Extrait de laitue, 7 Eau, 60

Dissolvez et mêlez avec :

Sirop simple bouillant et réduit, 500

30 gram. de ce sirop contiennent 4 décig. de thridace. (*Codex.*)

Sédatif dans les toux nerveuses.

Préparez ainsi les *sirops de cachou*, de *suc d'acacia*, *de kino*.

SIROP DE VALÉRIANE.

Valériane, 500 Sirop simple, 4000

Mettez la valériane concassée dans la cucurbite d'un alambic avec 4000 d'eau, et distillez 750, de produit ; passez avec expression la matière restée dans la cucurbite ; filtrez la liqueur et mêlez-la au sirop ; évaporez jusqu'à ce que le tout pèse 3250, et décuisez avec l'hydrolat. (*Codex.*)

SIROP DE VIOLETTES.

Pétales récents et mondés de violettes, 500

Versez dessus 3 fois leur poids d'eau à 45°, agitez pendant quelques minutes et passez avec une légère expression ; remettez les violettes dans un *bain-marie d'étain*, et versez-y 2 fois leur poids d'eau bouillante ; après 12 heures d'infusion, passez avec expression à travers un *linge bien rincé* ; laissez déposer la liqueur et décantez, remettez-la dans le bain-marie avec le double de son poids de sucre, et faites dissoudre à une douce chaleur. (*Codex.*)

M. Blondeau a proposé de substituer le criblage des violettes au lavage à l'eau tiède, qui a l'inconvénient de leur enlever une partie de leur propriété.

Tous les auteurs recommandent d'employer les violettes cultivées de préférence aux violettes sauvages, moins colorées et moins aromatiques ; les simples aux doubles à peine odorantes ; celles du printemps primeurs à celles de l'automne.

L'emploi d'un bain-marie en étain, indifférent si l'on avait toujours des violettes de la primeur, est nécessaire lorsqu'il en est autrement. Par son moyen on peut toujours obtenir un sirop d'un beau bleu. L'action du métal paraît résider dans sa facile oxydabilité, en raison de laquelle il sature au fur et à mesure l'acide produit par la matière organique et l'empêche de réagir sur la couleur bleue.

On peut même, au moyen d'un vase d'étain, rétablir la couleur bleue du sirop de violettes rougie ou affaiblie par une légère fermentation, en le chauffant dedans et l'y laissant séjourner quelques jours.

On observe quelquefois que le sirop de violettes au sortir du bain-marie paraît décoloré, mais il suffit du contact plus ou moins prolongé de l'air pour lui rendre sa couleur.

SIROPS COMPOSÉS.

SIROP D'AIRELLE COMPOSÉ.

S. astringent, de Joubert.

Baies d'airelle,	115	Nèfles,	90
— de berbéride,	75	Sorbes non mûres,	90
Feuilles de sumac,	75	Suc de grenades,	1000
Balaustes,	75	— de coings,	1000

F. cuire ensemble, ajoutez à la colature :

Sucre, 2500

F. un sirop que vous verserez bouillant sur un nouet contenant :

Santal citrin, 15 Cannelle, 8

(*Piém.*)

SIROP ANTICATARRHAL, DE MOUCHON.

Coquelicot, 250 Eau bouillante, 3000

Laissez infuser, passez avec expression, filtrez l'infusé et mêlez-le avec :

Sirop simple, 8000

Réduisez à 7500 par l'ébullition, et ajoutez une solution filtrée de :

Ext. de jusquiame, 30 Hydrolat de fl. d'orang. 500

Catarrhes aigus, toux nerveuses, croup, coqueluche. (*Mouch.*)

SIROP ANTIHERPÉTIQUE N° 1, DE DUCHESNE-DUPARC.

Iodure de fer,	4	Douce-amère,	30
Centaurée,	30	Rhubarbe,	30
Fumeterre,	30	Sirop de sucre,	500

F. S. A. un sirop. (*G. H.*)

Contre les dartres et les gourmes chez les enfants.

SIROP ANTIHERPÉTIQUE N° 2, DE DUCHESNE-DUPARC.

Iodure de fer,	8	Salsepareille,	30
Aloès,	1,5	Sel végétal,	30
Mézéréon,	2	Sirop de sucre,	500

F. un sirop. (*G. H.*)

Contre les dartres chez les adultes.

SIROP ANTIGOUTTEUX.

Extr. de gayac,	10	Teint. alc. de digitale,	5
Teint. alc. de sem. de colchique,	5	Sirop simple,	1000

3 cuillerées à bouche dans la journée, delayé dans de l'eau. On arrive promptement à 12 cuillerées.

Selon M. Bouchardat, ce sirop peut remplacer celui de Boubée, dont la recette n'est pas connue.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE.

Coquelicot, 100 Eau bouillante, Q. S.

Pour obtenir 200 d'infusé, dans lequel on fera dissoudre :

Extr. d'opium, 2, Extr. alc. d'ipéca, 4,

Filtrez et versez dans :

Sirop simple bouillant, 4000,

Cuisez en consistance et aromatisez avec :

Alcoolat de fl. d'oranger, 8,

M. Bouchardat propose ce sirop pour remplacer le *sirop antiphlogistique, de Briant.* (*Rem. secret.*)

SIROP ANTIRACHITIQUE, DE VANIER.

Huile de foie de raie,	125	Iod. de potassium,	6
Ext. de feuil. de noyer,	45	Sir. de quinquina,	375
Miel,	735	— simple,	1125
Eau distillée,	6	Essence d'anis,	Q. S.

Contre les diverses formes de scrofules. (*J. Ph. M.*)

SIROP ANTISTRUMEUX, DE BRESCHET.

Glands rôtis pulv., 500 Eau bouillante, Q. S.

Pour obtenir par lixiviation 1000 de colature, dans laquelle vous ferez fondre :

Sucre, 2000, puis iodure de potassium, 30,

2 à 4 cuillerées par jour dans la syphilis constitutionnelle ou les scrofules. (*Bouch.*)

SIROP ANTISYPHILITIQUE, DE SAVARESI.

Salsepareille,	4500	Quinquina jaune,	1500
Gayac,	3000	Bourrache,	750
Squine,	3000	Anis,	125
Sassafras,	3000	Mélasse,	15000

Faites 3 digestions de 12 heures chacune avec Q. S. d'eau, faites évaporer les liqueurs séparément, afin de n'ajouter les deux dernières à la première que lorsqu'elles sont suffisamment concentrées ; laissez refroidir en repos, décantez, passez, ajoutez la mélasse et opérez du reste comme pour le sirop de Cuisinier. (*Vir.*)

C'est à tort que quelques formulaires intitulent cette préparation *rob antisyphilitique, de Laffecteur.* Ce dernier est seulement supposé s'en rapprocher beaucoup. Cependant plusieurs auteurs indiquent la racine de roseau, le séné, la bardane, comme en faisant partie.

Dans le *rob antisyphilitique* ou *régénérateur du sang du docteur Giraudeau de St-Gervais*, il n'entrerait, selon M. Bouchardat, que de la salsepareille, du gayac et du sucre.

SIROP ANTISYPHILITIQUE COMPOSÉ, DE PUCHE.

Iodhydrarg. de pot.,	1	Iode,	1
Iodure de potass.,	20	Sir. de coquelicot,	478

25 à 100 gram. par jour, dans un liquide approprié, contre les affections syphilitiques tertiaires, chez les individus lymphatiques.

SIROP ANTIVÉNÉRIEN MERCURIEL.

S. de Saint-Ildefont.

Sublimé corrosif, 0,9 Alcool, 7,

F. dissoudre et mêlez avec :

Sirop de capillaire, 720 (*V. M.*)

1, 2, 3 cuillerées dans 1 litre de tisane de guimauve à boire dans la journée.

SIROP D'ARMOISE COMPOSÉ.

S. *aromatique*, S. *d'armoise et de rue composé*, S. *d'armoise, de Fernel.*

Armoise réc.,	180	Hysope récente,	105
Rac. réc. d'aunée,	15	Matricaire d°,	105
— de livêche,	15	Rue. d°,	105
— de fenouil,	15	Basilic d°,	105
Pouliot récent,	180	Anis,	34
Cataire d°,	180	Cannelle,	34
Sabine d°,	180	Miel,	1000
Marjolaine d°,	105	Sucre,	2500

Délayez le miel dans 8000 d'eau, versez la dissolution sur toutes les plantes et laissez macérer 3 jours dans un lieu chaud ;

distillez ensuite au bain-marie 250 de liqueur dans laquelle vous ferez fondre en vase clos 500 de sucre, et opérez du reste comme pour le sirop d'érysimum composé. (*Codex.*)

SIROP DE BELLET RÉFORMÉ.

Sirop mercuriel éthéré.

Sublimé corrosif,	0,05	Eau,	2,

Dissolvez et ajoutez :

Sirop simple,	120,	Ether nitrique alc.,	4,

Ce sirop s'altère assez promptement; on ne doit le préparer qu'au moment du besoin. (*Guib.*)

On a indiqué une foule de procédés, dont bon nombre sont très-défectueux, pour la préparation de ce sirop, qui du reste n'est plus employé après avoir été vanté chez les enfants dans les cas de scrofules, de rachitisme.

SIROP BYZANTIN.

Suc dépuré d'ache, d'endive āā,	750
— de buglose, de houblon āā,	375
Sucre,	1500

Faites un sirop. On l'employait jadis contre les fièvres rebelles et les obstructions des viscères du bas-ventre. (*Spiel.*)

SIROP DE CANNELLE COMPOSÉ.

Cannelle fine,	45,	Eau de roses,	150
Girofle,	8,	Vin de Lunel,	1000
Gingembre,	4,	Sucre,	1750

Faites macérer les substances dans le vin, passez, filtrez et faites fondre le sucre dans la colature.

SIROP CARBONATE DE FER (PROTO-).

Sulfate de fer,	6,	Teint. de citrons,	6,
Carb. de potasse,	6,	Gomme adrag.,	0,5
Sirop simple,	250		

Après avoir traité séparément les deux sels, on les broie avec un peu d'eau pour former une pâte molle à laquelle on ajoute le sirop, on délaye la gomme et on conserve dans une bouteille bien bouchée.

Cette formule est de Leistner. M. Mouchon en a donné une analogue. C'est la masse pilulaire de Blaud, sous forme de sirop.

SIROP DES CINQ RACINES.

Racines sèches d'ache, de fenouil, de persil, d'asperge, de fragon āā,	125
Sirop simple,	3750

Coupez les substances et faites-les infuser dans 2250 d'eau bouillante, passez et conservez la liqueur; faites une seconde infusion avec 4000 d'eau, passez, décantez la liqueur, mélangez-la au sirop, et opérez du reste comme pour le sirop de mousse de Corse. (*Codex.*)

SIROP DE CLOPORTES.

Rac. d'asperges,	8	Pariétaire,	8
Réglisse,	8	Mauve,	8
Raisins secs,	8	Sucre,	375

Faites un sirop. D'autre part :

Suc de bourrache,	60	Cloportes écrasées,	45
— de buglose,	60		

Delayez les cloportes dans le suc, filtrez, et sur 125 de suc ajoutez :

Sucre, 250

F. fondre et mêlez les deux sirops.

Toux, coqueluche. (*Cad.*)

SIROP DE COINGS COMPOSÉ.

Suc dép. de coings,	720	Girofle,	2
Cannelle,	4	Gingembre,	2

Faites digérer à une douce chaleur et ajoutez :

Vin de Malaga, 300

Passez et ajoutez :

Sucre, 1500

Faites un sirop. (*Jourd.*)

Astringent, stomachique.

SIROP CONTRE LA COQUELUCHE.

Sirop d'ipéca,	60	Sirop de fl. d'orang.,	30
— diacode,	60	Oxymel scillitique,	45

2 cuillerées, d'heure en heure. (*Cad.*)

SIROP CONTRE LA COQUELUCHE, DE BOULLAY.

Ipécacuanha,	36	Opium brut,	4
Quina jaune,	180	Eau distillée, Q. S.	

Pour obtenir par déplacement 1500 de liqueur dans laquelle vous ferez dissoudre au bain-marie :

Sucre, 3000 (*Mouch.*)

On a proposé de préparer ce sirop en mêlant P. E. de sirop d'opium, de quinquina et d'ipécacuanha.

SIROP CONTRE LA COQUELUCHE, DE TROUSSEAU.

Sirops d'éther, d'opium, de belladone et de fleurs d'oranger āā, 20,

10 à 20 gram. par jour, par cuillerées à café. (*Bouch.*)

SIROP DE COPAHU.

Gomme arab. pulv.,	60	Eau,	60

F. un mucilage et ajoutez :

Copahu,	125	Huile volatile de menthe,	2,5
Sirop simple,	1750		

(*Mouch.*)

Van-Mons supprime l'essence.

Le *sirop de copahu gommeux*, de Puche, ne diffère pas sensiblement.

SIROP DE CUBÉBINE, DE LABEYLONIE.

Cubébine,	90	Eau de menthe,	500
Mucilage,	Q. S.	Sucre,	1000

On le prend delayé dans de l'eau. (*Rem. spéc.*)

SIROP DIAPHORÉTIQUE DE CAZENAVE.

Sirop de salsepareille, 200 Carb. d'ammon., 20

Dans la syphilis constitutionnelle. (*Bouch.*)

SIROP DÉPURATIF, DE LARREY.

Gayac,	7500	Roses trémières,	1875
Rac. de bardane,	7500	Anis,	1875
— de patience,	7500	Sassafras,	310
— de saponaire,	1500	Suc de bourrache,	10
Douce-amère,	2000	Sucre,	15
Séné,	1875	Miel,	15

Faites 2 décoctions des 5 premières substances et une infusion des 4 suivantes; réunissez les 2 marcs et faites-en une 3e décoction; faites concentrer les 3 décoctés avec le suc de bourrache, ajoutez à la fin l'infusé, puis le sucre et le miel, et faites un sirop clarifié. (*Guib.*)

SIROP DÉPURATIF COMPOSÉ DE LARREY.

Sirop dépuratif simple,	500,	Sel ammon.	0,25
Sublimé corrosif,	0,25	Extr. d'opium,	0,25
		Ether sulf. alc.,	2,

Dissolvez dans la plus petite quantité d'eau possible le sublimé et le chlorhydrate, ensuite séparément l'extrait; ajoutez les solutés au sirop et enfin l'éther. (*Guib.*)

SIROP DÉPURATIF DE MONTPELLIER.

Glands rôtis et pulv.,	30	Santal citrin,	30
Anis étoilé,	30	Curcuma,	4

Faites infuser pendant 24 heures dans 1000 d'eau bouillante, passez et ajoutez:

Extr. de salsepareille,	30	Extr. de rhubarbe,	8
— de douce-amère,	30	Sucre,	750
— de fumeterre,	8		

F. un sirop clarifié auquel vous ajouterez une solution de

Sulfate de potasse,	4	Eau,	125
Terre foliée de tartre,	4		

(*Jourd.*)

SIROP OU ROB DÉPURATIF DE DEVERGIE AINÉ.

Bardane,		Séné,	250
Patience,		Miel,	5000
Saponaire,		Sucre,	5000
Gayac āā,	1000	Eau,	15000

3 cuillerées par jour dans les maladies syphilitiques. (*Bouch.*)

SIROP DÉPURATIF DE MAJAULT.

S. d'ammoniaque comp.

Rac. de saponaire,	125	Squine,	60
Feuil. d'arnica,	125	Sureau,	60
— de trèfle d'eau,	125	Gayac,	60
— de fumeterre,	125	Sassafras,	60
Rac. de câprier,	60	Arum,	30
Genièvre,	60	Vin rouge,	6000

F. bouillir ensemble et ajoutez à la colature:

Cassonade blanche, 7500

Passez, évaporez en consistance de sirop, et à chaque pinte de celui-ci ajoutez:

Ammoniaque liquide, 2

Dans les affections scrofuleuses, vénériennes, psoriques et herpétiques. — Dose 8 à 45 gramm. (*Cad.*)

SIROP OU ROB DÉPURATIF DE RICORD ET DUVAL.

Salsepareille, 250 Ec. de mézéréon, 125

Faites infuser dans Q. S. d'eau pour obtenir 2000 de colature, dans laquelle vous ferez dissoudre:

Proto-iodure de fer, 10,5 Sucre, 4000

2 à 6 cuillerées par jour dans la syphilis constitutionnelle.

SIROP DE DIGITALE, DE LABEYLONIE.

Extr. alcool. sec de digitale,	10
Sirop de fleurs pectorales,	20000

30 gram. contiennent 0,01 d'extrait (*Rem. spéc.*)

SIROP D'ÉMÉTIQUE, DE JAMES MORGAN.

Emétique,	0,05	Sirop simple,	150
Crème de tartre,	0,15		

Par cuillerées à café chez les enfants, dans P. E. d'eau, contre la coqueluche, le croup.

SIROP D'ERYSIMUM COMPOSÉ.

S. de Vélar, de Tortelle, des chantres ou de Lobel.

Orge mondé,	60	Capillaire,	30
Raisins secs,	60	Romarin,	15
Réglisse,	60	Stœchas,	15
Bourrache,	90	Anis,	23
Chicorée.	90	Sucre,	2000
Erysimum récent,	1500	Miel,	500
Aunée,	125		

Faites bouillir les 5 premières substances dans 6000 d'eau jusqu'à réduction d'un quart, passez avec expression et versez le décocté bouillant sur les autres plantes; laissez infuser 24 heures et retirez par distillation 250 d'hydrolat dans lequel vous ferez dissoudre en vase clos 500 de sucre; d'autre part exprimez le résidu de la cucurbite; décantez la liqueur, faites-y fondre le sucre et le miel, et faites un sirop clarifié que vous mêlerez presque froid avec le premier. (*Codex.*)

Pectoral et incisif efficace.

SIROP D'EXTRAIT ALCOOLIQUE DE CUBÈBES, DE PUCHE.

Sirop simple, ext. alc. liq. de cubèbes āā P. E.

Evaporez au bain-marie en consistance. (*J. Ph.*)

SIROP DE GENTIANE IODURÉ, DE RICORD.

Sirop de gentiane,	500	Eau, Q. S.	
Iodure de fer,	30		

Pour dissoudre l'iodure. (*Jourd.*)

SIROP DE GUIMAUVE COMPOSÉ.

Rac. de guimauve,	125	Jujubes,	500
Dattes,	1000	Eau,	8000

Faites réduire à moitié par l'ébullition, et versez la colature bouillante sur :

Pavots, réglisse, capillaire āā, 125

Passez après 12 heures, et ajoutez à l'infusé le double de son poids de sucre. (*Tad.*)

Jourdan oublie la guimauve dans cette formule, et indique plus loin le même sirop sous le nom de *sirop pectoral anglais*, tiré du Formulaire de Cadet.

SIROP D'HUILE DE FOIE DE MORUE, DE DUCLOS.

Huile de foie de morue,	250	Sirop simple,	125
Gomme arab.,	156	Sucre,	750
Eau,	375		

15 à 30 gram. par jour. (*Bouch.*)

SIROP D'HUILE DE FOIE DE RAIE.

Sucre,	600	Gomme arab.,	50
Amandes douces,	50	Huile de foie de raie,	100
— amères,	50	Eau,	350

Broyez les amandes avec la gomme et un peu de sucre, puis ajoutez peu à peu l'huile, battez bien et ajoutez l'eau par partie; passez, ajoutez le reste du sucre et faites fondre à une douce chaleur; aromatisez avec 30, d'eau de fleurs d'oranger. (*Bul. Th.*)

On peut préparer ainsi le sirop d'*huile de foie de morue*.

SIROP D'IPÉCACUANHA COMPOSÉ.

S. de Desessart.

Ipécacuanha,	30	Sulfate de magnésie,	90
Séné,	90	Vin blanc,	730
Serpolet,	30	Eau de fl. d'orang.,	750
Coquelicot,	125	Sucre,	Q. S.

F. macérer l'ipéca dans le vin pendant 12 heures; passez avec expression et filtrez la liqueur. Réunissez le résidu aux autres substances, versez dessus 3000, d'eau bouillante, laissez infuser 12 heures, passez avec expression; mélangez alors le produit avec la liqueur vineuse et l'eau de fleurs d'orangers; ajoutez à ce mélange le double de son poids de sucre et faites un sirop par simple solution au bain-marie. (*Codex.*)

Remède précieux et éprouvé contre la toux et la coqueluche chez les enfants. 30 à 60 gram. par jour.

On prétend que le *sirop pectoral incisif de Deharambure* (*rem. secret*), principalement employé contre la coqueluche, n'est autre chose que le sirop de Desessart.

SIROP DE JALAP COMPOSÉ.

Jalap,	40	Fenouil,	2
Coriandre,	2	Eau bouillante,	400

Laissez infuser 24 heures, exprimez, filtrez et ajoutez :

Sucre, 800 (*Ancien Codex.*)

Préparez ainsi le *sirop de rhubarbe aromatique.*

SIROP LAXATIF FONDANT, DU D[r] FAUCONNEAU DUFRESNE.

Jalap,	12	Carb. de potasse,	12
Rhubarbe,	12	Eau bouillante,	150

Laissez infuser, passez avec expression, filtrez, et à 150 de colature ajoutez :

Sucre, 300

F. dissoudre et aromatisez avec :

Alcoolé d'écorces d'oranges, 50

Contre les calculs biliaires. 1 cuillerée à bouche le matin. (*Garot.*)

SIROP DE LIMAÇONS, DE FIGUIER.

S. d'escargots.

Limaçons privés des intestins, 500 Sucre, 2500

Broyez intimement et passez à travers un tamis très-serré à l'aide d'un pulpoir. D'autre part :

Amandes douces,	500	Eau,	1000
— amères,	150		

Traitez les amandes comme pour le sirop d'orgeat; ajoutez à l'émulsion le saccharure de limaçons; faites fondre au bain-marie, passez avec expression à travers un linge serré, et aromatisez avec de l'eau de fleurs d'oranger.

Préparation agréable et efficace. (V. *Limaçons.*)

SIROP MAGISTRAL ASTRINGENT.

S. de rhubarbe et de roses composé.

Roses rouges,	60	Santal citrin,	7,5
Rhubarbe,	45	Suc de berberis,	120,
Myrobolans citrins privés de noyaux,	30	Suc de groseilles,	120,
		Eau de roses,	240
Balaustes,	30	Sirop simple,	1080
Cannelle,	7,5	Eau,	Q. S.

F. S. A. un sirop. (*Guib.*)

Ce sirop est légèrement purgatif et ensuite astringent; il était jadis utilisé dans les diarrhées chroniques.

SIROP DE MANNE COMPOSÉ.

Séné, 120 Fenouil, 15 Eau bouillante, 720

F. infuser; ajoutez à la colature :

Sucre,	720	Manne,	180

F. un sirop. (*Hamb.*)

SIROP MERCURIEL DE LAGNEAU.

Mercure,	1,2	Sirop de rhubarbe comp.,	30
Gomme arab.,	30,		

Eteignez le métal et ajoutez :

Même sirop, 15,

15 à 30 gram. dans les affections vénériennes. (*Cad.*)

SIROP DE MONÉSIA COMPOSÉ.

Sirop de monésia simple,	1000,
Extrait de pavots blancs,	1,6
Eau de fleurs d'orangers,	30,

(*Bernard Derosne.*)

SIROP DE MOU DE VEAU.

Mou de veau,	1000	Consoude,	30
Dattes,	155	Pulmonaire,	165
Jujubes,	165	Sucre,	2000
Raisins secs,	165	Eau,	1250
Réglisse,	30		

Coupez le mou de veau par morceaux, lavez-le à l'eau froide, mettez-le avec les autres substances dans un bain-marie dont vous tiendrez l'eau bouillante pendant six heures, passez avec expression, décantez la liqueur, ajoutez-y le sirop et faites un sirop que vous clarifierez au blanc d'œuf. (*Codex.*)

La quantité d'eau que prescrit le Codex nous paraît insuffisante.

Le *sirop pectoral de Bouvard* contient en sus de la gomme.

Le *sirop de tortue* des anciennes pharmacopées ne diffère guère du sirop de mou de veau qu'en ce que cette dernière substance est remplacée par de la chair de tortue et d'écrevisses.

SIROP DE NERPRUN COMPOSÉ.

Suc de nerprun,	500	Piment Jamaïq.,	24
Gingembre,	24		

F. digérer pendant 4 heures, filtrez et ajoutez :

Suc de nerprun réduit de moitié,	710
Sucre,	1572

(*Lond.*)

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE, DE CHARLES.

Ipécacuanha,	10	Teint. de Tolu,	12
Infusé de coquelicot,	560	Extr. d'opium,	1
Vin de Bourgogne,	500	Sucre,	1000

15 à 45 gram. dans une tasse d'infusé pectoral contre les toux opiniâtres. (*Vir.*)

SIROP PECTORAL, DE COURTI.

Ipécacuanha,	4	Polygala de V.,	60
Iris,	8	Eau,	Q. S.
Quina rouge,	15	Sucre,	1000
Lichen,	60		

(*Bor.*)

SIROP PECTORAL DE DESLAURIERS, DIT DE VAUQUELIN.

Mou de veau,	N° 1	Feuil. d'érysimum,	500
Lichen d'Isl.,	2000	Rac. de consoude,	500
Têtes de pavots,	500	Thridace,	125
Fleurs béchiques,	500	Sirop simple,	40 ki.
Fruits pectoraux,	2000	— de violette,	6 d°
Gomme arab.,	2000	— de Tolu,	3 d°

(*Brevet expiré.*)

SIROP PECTORAL, DE GARDANNE.

Ipécacuanha,	20	Serpolet,	24
Vin blanc,	500	Ec. d'orang. am.,	20
Séné,	125	Eau bouillante,	2000
Crème de tartre,	125		

Laissez infuser, passez et ajoutez :

Sir. de guimauve,	1000	Eau de fl. d'orang.,	375

2 cuillerées par jour aux enfants. (*Piém.*)

SIROP PECTORAL, DE LAMOUROUX.

Mou de veau,	N° 12	Fl. de mauve,	2 kil.
Lichen d'Islande,	3 kil.	— de guimauve,	2 d°
Jujubes,	3 d°	— de violettes,	2 d°
Dattes,	3 d°	— de coquelicots	3 d°
Réglisse,	3 d°	Extr. d'opium,	24 gr.
Pulmonaire,	15 d°	Sucre,	180 kil.

F. S. A. un sirop bien cuit. Une à 4 cuillerées par jour, dans les affections chroniques de la poitrine. (*Rem. spéc.*)

SIROP PECTORAL, DE LESCURE.

Quinquina rouge,	8	Lierre terrestre,	15
Polygala,	2	Hysope,	15
Réglisse,	4	Pouliot,	15
Pavot,	N° 3	Sucre,	500
Ipécacuanha,	1,2	Eau,	Q. S.

F. un sirop. Dans la coqueluche. (*Bor.*)

SIROP PECTORAL, DE MALOUET.

Cassonade,	1000	Capillaire,	15
Jujubes,	30	Réglisse,	8
Dattes,	30	Extr. d'opium,	0,3
Raisins secs,	30		

(*Cad.*)

SIROP PECTORAL, DE RIVET.

Séné,	300	Sureau,	100
Réglisse,	300	Centaurée,	45
Quinquina,	204	Ipécacuanha,	20
Anis,	160	Eau bouillante,	Q. S.

F. infuser, passez et ajoutez :

Sucre,	4000	Extr. d'opium,	18

Une cuillerée à café dans une tasse d'infusé d'hysope. (*Cad.*)

SIROP, DE PEYRILHE.

Mélisse,	125	Eau,	1000
Follicules de séné,	15		

F. infuser, passez; prenez de cet infusé 340 :

Sucre, 125

Dissolvez et ajoutez :

Carbonate d'ammoniaque, 4

1/2 verre toutes les 6 heures, dans la syphilis. (*Cad.*)

Cette préparation est plutôt une potion qu'un sirop.

SIROP DE POMME ET DE SÉNÉ COMPOSÉ.

Séné,	250	Girofles,	4
Sem. de fenouil,	30	Eau bouillante,	2000

Après 24 heures, passez; d'autre part :

Suc non clarifié de bourrache,	1500
— de buglose,	1500
— de pommes de reinette,	2000

Chauffez au bain-marie, filtrez, ajoutez :

Sirop de sucre, 3000

F. cuire en consistance, en ajoutant en dernier lieu l'infusé de séné. (*Guib.*)

En ajoutant à 1000 de ce sirop un infusé de racine d'ellébore noir 30, et carbonate de potasse 4, on obtient le *sirop de pomme elleboré*. Inusité comme l'autre.

SIROP DE PUNCH AU RHUM.

Sucre,	15000	Acide citrique,	12
Eau,	8000	Citrons frais, N°	10
Thé Hyswen,	75	Rhum de la Jamaïque,	16 litres.

Faites avec le sucre et l'eau un sirop clarifié ; ajoutez au sirop bouillant les citrons coupés par tranches et le thé ; maintenez le sirop en ébullition pendant un quart d'heure, versez le sirop bouillant dans un vase contenant l'acide citrique pulvérisé, laissez en contact 45 heures ; après ce temps ajoutez le rhum, et passez à la chausse en feutre.

On peut remplacer le rhum par le rack et même par de l'eau-de-vie.

Ce sirop procure à l'instant un *punch au thé*, tout aromatisé, en y ajoutant un litre d'eau bouillante par litre de sirop.

SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ.

S. *antiscorbutique*.

Cochléaria récent,		500	Oranges amères,	500
Ményanthe,	d°,	500	Cannelle,	15
Cresson,	d°,	500	Vin blanc,	2000
Raifort,	d°,	500	Sucre,	2000

Incisez les substances et mettez-les avec le vin dans le bain-marie d'un alambic ; après 2 jours de macération distillez 500,0 de produit dans lequel vous ferez fondre en vase clos la moitié du sucre prescrit.

Passez avec expression les matières restées dans le bain-marie ; décantez les liqueurs, ajoutez-y le sucre ; faites un sirop que vous clarifierez à l'albumine et que vous mêlerez, lorsqu'il sera refroidi, avec le premier sirop. (*Codex.*)

Les pharmaciens n'étant pas toujours à même de se procurer de la ményanthe et des oranges récentes, ils remplacent, dans ce cas, la première par 1/5e de ményanthe sèche, et les dernières par 1/5e aussi d'écorces d'oranges amères.

Le sirop antiscorbutique est une très-ancienne et très-bonne préparation. Il est tonique, apéritif et dépuratif. On l'emploie surtout dans la médecine des enfants, dans les scrofules, la mollesse des tissus, la cachexie, la chlorose. La dose est de 8 à 50 grammes. V. *ci-après*.

SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ, PRÉPARÉ A FROID.

On prend les mêmes substances et en même quantité que pour le sirop ordinaire, seulement la dose du vin est réduite à 500 grammes. On pile les plantes, sauf le raifort, dans un mortier de bois et l'on soumet à la presse : on filtre le suc à couvert ; on reprend le tourteau végétal, on le pile en y ajoutant peu à peu le vin dans lequel on a préalablement fait macérer la cannelle ; on soumet le magma à la presse ; on filtre l'œnolé à couvert.

D'autre part, on coupe le raifort en petits tronçons, on lui ajoute 2 fois son poids de sucre et on pile par parties dans le mortier, recouvert alors d'un couvercle en peau.

Le suc aqueux et l'œnolé étant filtrés, on les mélange, on les pèse et on les verse sur le saccharure de raifort que l'on a soin d'enfermer dans un matras ; on fait fondre au bain-marie et l'on passe promptement avec expression. On remet le liquide dans le matras avec la quantité de sucre nécessaire pour parfaire en poids le double de celui du suc ; on fait fondre au bain-marie et l'on passe à couvert.

Le point important de ce procédé réside dans la contusion du raifort avec le sucre. On sait en effet, depuis les expériences de MM. Bussy, Boutron et Fremy, que l'huile volatile ne préexiste pas dans le raifort, mais qu'elle se forme aussitôt qu'on vient à mettre ses éléments en contact avec l'eau de végétation de cette racine ; or, le sucre est un corps avide d'eau : en le faisant intervenir dans la contusion il absorbe cette dernière, et empêche momentanément la formation de l'huile ; mais comme il est impossible d'empêcher complétement celle-ci de se former, le sucre agit encore en cette circonstance comme corps poreux ; il absorbe et fixe l'huile volatile qui tend à se dissiper. On a la preuve que cette action du sucre est exercée, en ce que l'odeur qui s'exhale pendant la contusion du raifort avec le sucre est incomparablement moins forte que sans cette addition, et que lorsqu'on délaye le saccharure de raifort dans les sucs pour le transformer en sirop, l'huile volatile se forme en abondance.

Tel est, en abrégé (V. *Journal de pharmacie*, avril 1842), le procédé que nous avons fait connaître et qui donne un sirop d'une belle couleur ambré, d'une odeur et d'une saveur antiscorbutiques franches, prononcées sans être désagréables ; tandis que par le procédé ordinaire les principes des substances étant longtemps soumis à l'action du feu, ce qui les altère plus ou moins profondément, on obtient un sirop d'une couleur brune, d'une odeur

et d'une saveur âcres, dont l'action sur les muqueuses est quelquefois corrosive, surtout chez les enfants ; en un mot, un produit d'une ingestion difficile.

L'expérience médicale a prouvé que le nouveau sirop a toutes les bonnes propriétés de l'ancien sans en avoir les inconvénients.

L'application que nous faisons du sucre pour la contusion du raifort pourrait, ce nous semble, être étendue à d'autres substances. Ainsi, si l'on voulait utiliser les principes âcres et volatils de l'oignon ordinaire, de l'ail, de la scille, etc., elle en donnerait le moyen facile, soit que l'on voulût en transformer les saccharures en sirops, comme celui de raifort, soit qu'on en fît des saccharures pulvérulents ; dans ce cas on ferait sécher à une douce chaleur.

SIROP DE RAIFORT ET DE GENTIANE COMPOSÉ.

S. *antiscorbutique de Portal.*

Gentiane, 90 Garance, 30 Quinquina, 30

F. infuser dans Q. S. d'eau bouillante, passez, filtrez et ajoutez :

Sirop de sucre, 4320

Cuisez à 30° bouillant. Dautre part :

Raifort, 60 Cresson, cochléaria ãã, Q. S.

Pour obtenir 360 de suc filtré dans lequel on fera fondre :

Sucre, 660

Passez et mêlez les 2 sirops.

On ajoute à ce sirop, à mesure du besoin, 5 centig. de deuto-chlorure de mercure, par 1/2 kilog. (*Guib.*)

SIROP DE RHUBARBE COMPOSÉ.

S. *de chicorée composé*, S. *de chicorée et de rhubarbe.*

Rhubarbe,	180	Baies d'alkékenge,	60
Rac. de chicorée,	180	Cannelle,	15
F. séch. de chicorée,	280	Santal citrin,	15
— de fumeterre,	90	Sirop simple,	4500
Scolopendre,	90		

Versez sur la rhubarbe divisée 1 kil. d'eau à 80°, laissez infuser 12 heures ; passez et conservez la liqueur. Réunissez le résidu de rhubarbe aux autres substances, sauf la cannelle et le santal, versez dessus 5 kil. d'eau bouillante ; après 24 heures passez avec expression ; décantez la liqueur et filtrez-la ; mélangez-la au sirop et faites évaporer ; sur la fin, ajoutez l'infusé de rhubarbe ; passez le sirop lorsqu'il marquera 30° bouillant, et recevez-le dans un vase dans lequel vous aurez mis un nouet contenant le santal et la cannelle. Au bout de 12 heures, mettez en bouteilles. (*Codex.*)

Ce sirop, le plus souvent désigné sous le nom de *sirop de chicorée*, est très-employé dans la médecine des enfants. La dose est de 1 à 3 petites cuillerées à café par jour.

SIROP DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ.

S. *de Cuisinier*, S. *de salsepareille et de séné composé*, S. *sudorifique.*

Salsepareille,	1000	Anis,	60
Fleurs de bourrache,	60	Sucre,	1000
Roses pâles,	60	Miel blanc,	1000
Séné,	60		

Faites infuser la salsepareille pendant vingt-quatre heures dans 6000 d'eau, faites bouillir ensuite pendant un quart d'heure ; passez, et faites bouillir le résidu avec 5000 d'eau ; répétez encore une fois la décoction, et versez cette dernière liqueur bouillante sur les autres substances ; passez avec expression après douze heures d'infusion. Décantez toutes les liqueurs, faites-les évaporer jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que 5000. Laissez déposer encore, décantez ; ajoutez le sucre et le miel, et faites un sirop que vous clarifierez à l'albumine ; passez-le à la chausse lorsqu'il marquera 25° ; remettez-le sur le feu, et faites-le cuire jusqu'à 32° bouillant. (*Codex.*)

Ce procédé est défectueux, en ce que la longue évaporation qu'on est obligé de faire subir aux liqueurs altère les principes des substances employées. Il serait mieux de faire un digesté de toutes les substances, et d'y faire fondre le sucre et le miel, ou bien de soumettre la salsepareille à la distillation, de faire digérer l'anis, le séné et la bourrache dans l'hydrolat, de faire avec le décocté de la cucurbite, le sucre et le miel, un sirop très-cuit que l'on ramène au degré voulu en ajoutant le digesté. On obtient par cette dernière méthode, que j'ai eu occasion d'éprouver, un sirop dont la sapidité est tout autre que celle du sirop de Cuisinier fait d'après le procédé du Codex.

On additionne quelquefois le sirop de Cuisinier de 5, 10, 15 et 20 centigr. de sublimé corrosif dissous dans un peu d'alcool, et souvent alors on le désigne sous le nom de *sirop de Cuisinier de première*, *deuxième*, *troisième* ou *quatrième cuite*. Mais cette addition ne doit être faite qu'au moment de délivrer le sirop, et sur prescription de médecin.

30 à 100 grammes par jour, pur ou dans une tisane sudorifique.

SIROP DE SCAMMONÉE.

S. *Antiarthritique*, *Remède contre la goutte.*

Scammonée, 15 Sucre, 250 Eau-de-vie, 15

Mêlez ; mettez le feu à l'eau-de-vie et

laissez brûler jusqu'à solution du sucre; ajoutez à ce produit encore chaud :

Sirop de violettes, 125 (*Baum.*)

Cette préparation est efficace contre la goutte, dont elle éloigne les accès et les prévient même.

SIROP DE SCILLE COMPOSÉ.

Scille sèche,	30	Hysope,	60
Gingembre,	15	Eau de menthe,	720

F. macérer pendant 24 heures, passez en exprimant, et ajoutez à la colature :

Sucre, 1080 (*Spiél.*)

SIROP DE STOECHAS COMPOSÉ.

Stæchas,	120	Sauge,	20
Calament,	60	Sem. de fenouil,	20
Origan,	60	— de rue,	20
Thym,	60	Acore vrai,	10
Bétoine,	20	Gingembre,	10
Romarin,	20	Cannelle fine,	10

Mettez ces substances incisées dans le bain-marie d'un alambic, versez dessus 4000 d'eau très-chaude, et après 24 heures, distillez 240 de produit; passez la liqueur restante, ajoutez :

Sucre, 3200

Concentrez, clarifiez, cuisez à 31°, laissez refroidir en partie et ajoutez l'hydrolat. (*Guib.*)

Sudorifique, tonique et excitant.

SIROP DE SULFATE DE FER.

Sulfate de fer pur, 8, Eau, 30

Faites dissoudre et mêlez avec.

Sirop de gomme, 560 (*Guib.*)

30 grammes de ce sirop contiennent 4 décigrammes de sulfate ferreux.

Le *sirop chalybé de Willis* contient 1,05 de sulfate de fer par 30 grammes.

La pharmacopée sarde fait préparer le sirop chalybé avec : vin chalybé, 1000; eau de cannelle vineuse, 15; sirop de sucre, 1000. Cuisez en consistance.

Dans la chlorose et la leucorrhée.

SIROP TEMPÉRANT DE RICORD.

Sirop de pavots,	125	Nitre,	8
— d'orgeat,	440		

4 à 6 cuillerées par jour dans une tisane d'orge, de chiendent, ou de l'eau, contre les blennorrhagies aiguës. (*Foy.*)

SIROP DIT THÉ TUNKA.

Mélilot,	100,
Sureau, camomille, botrys ãã,	30

Faites macérer pendant huit jours dans 2 litres d'alcool à 20°; passez, puis mélangez.

Teint. ci-dessus,	50	Sirop de capillaire,	100

Stimulant, carminatif, à la dose de 50 gramm. pour 500 gramm. d'eau. (*Cad.*)

SIROP VÉGÉTAL DE VELNO.

Rac. de bardane,	60	Coriandre,	6
— de pissenlit,	30	Réglisse,	6
Menthe,	30	Eau,	750
Séné,	6	Sucre,	1000

Faites un sirop auquel on ajoute, d'après la prescription du médecin : bi-chlorure de mercure, 1 décigramme par 500 grammes. Antisyphilitique. (*Rem. pat. angl.*)

SIROP VERMIFUGE PURGATIF.

S. *de séné et de semencine composé.*

Séné,	80	Rhubarbe,	4
Semen-contra,	40	Ec. d'orang. am.,	40
Mousse de Corse,	40	Cannelle,	10

Faites infuser dans Q. S. d'eau bouillante; passez, exprimez, filtrez et versez dans :

Sirop convenablement rapproché, 5360 (*Cad.*)

SIROP VERMIFUGE DE CRUVEILHIER.

Follicules de séné.	Mousse de Corse.	
Rhubarbe.	Tanaisie.	
Semen-contra.	Absinthe ãã,	4
Aurone.		

Faites infuser à froid dans 240 grammes d'eau; passez et ajoutez :

Sucre, Q. S.

Pour faire un sirop dont on prendra une cuillerée à bouche le matin pendant trois jours. (*Encycl. M.*)

SODIUM.

Métal alcaligène, appelé *natrum* par les Allemands. Il n'est d'aucun usage en pharmacie; mais il n'en est pas ainsi de plusieurs de ses composés chimiques.

SOLUTÉS.

Nous employons ici le terme *solutés*, de préférence à celui de *solutions*, pour nous conformer à ce que nous avons dit aux mots *Décoctés* et *Infusés*. (V. *Tisanes.*) En effet, la *solution* est une opération, et le produit un *soluté*. Quelques auteurs disent *solutum*.

Le soluté est le médicament dont la préparation est la plus simple possible, puisqu'il ne s'agit que de dissoudre à chaud ou à froid la substance prescrite dans le véhicule également prescrit, et qui doit être toujours approprié à la nature de la substance à dissoudre.

On peut mettre sous cette forme une foule de médicaments pouvant recevoir également des indications très-diverses.

SOLUTÉ D'ACÉTATE DE MORPHINE.

Acétate de morphine, 0,8 Eau, 30

Dissolvez à l'aide de 3 ou 4 gouttes d'acide acétique.

6 à 24 gouttes, comme calmant. (*Mag.*)

SOLUTÉ ACÉTIQUE D'OPIUM DE HOULTON.

Liqueur d'opium acétique.

Opium pur,	63	Eau distil.,	263
Acide acétique conc.,	29		

F. digérer à une douce chaleur pendant quatre jours. 4 gouttes équivalent à 0,05 d'opium.

Suivant Buchner, cette préparation a une action médicale si remarquable pour calmer les spasmes et les douleurs, qu'on ne peut assez la louer. On l'emploie à la dose de 2, 4, 6, 8 gouttes. (*J. Ph.*)

SOLUTÉ AQUEUX D'OPIUM.

Opium de Chaussier.

Opium, 60 Alcool, 30 Eau dist., 500

F. dissoudre. (*Jourd.*)

SOLUTÉ ALCOOLIQUE DE MORPHINE.

Acétate de morphine,	0,8	Alcool à 56°,	30

(*Cot.*)

SOLUTÉ ANTIVÉNÉRIEN DE WEIKARD.

Sublimé corrosif,	0,2	Ess. de cannelle,	0,05
Sel ammoniac,	0,2	Eau distillée,	60,
Laudanum liq.,	2,		

30 à 40 gouttes matin et soir, dans de l'eau de gomme ou du lait. Ce soluté se supporte mieux que celui de Van-Swiéten. (*Cad.*)

SOLUTÉ ARSENICAL DE BIETT.

Arséniate d'ammoniaque,	5	centigrammes.
Eau dist.,	30	grammes.

Le docteur Biett l'employait dans les mêmes cas et aux mêmes doses que la liqueur de Fowler. (*An. M. P.*)

SOLUTÉ ARSENICAL DE BOUDIN.

Acide arsénieux,	1	décigramme.
Eau distillée,	1	litre.

20 gram. de cette liqueur représentent 2 milligrammes (1/25 de grain.) d'acide arsénieux. Dose, 40 gram. et plus, soit comme fébrifuge, soit comme antidartreux.

SOLUTÉ ATROPHIQUE DE MAGENDIE.

Iod. de potassium,	15	Eau de fl. d'orang.,	5
Sirop de guimauve,	50	Teint. de digitale,	10
Eau de laitue,	250		

1 cuillerée à café matin et soir.

SOLUTÉ POUR BAIN MERCURIEL.

Deuto-chlor. de mercure,	30,	Alcool,	125

Dans 4 goulots pour 4 bains. (*Encycl. M.*)

SOLUTÉ BORATÉ DE HUFELAND.

Borax,	30	Eau de roses ou de plantain,	375

En lotions contre les taches de rousseur, les dartres furfuracées.

SOLUTÉ OU LIQUEUR DE CARBONATE D'AMMONIAQUE.

Carb. d'ammoniaque,	125	Eau distillée,	500

(*Lond.*)

SOLUTÉ OU LIQUEUR DE CARBONATE DE POTASSE.

Sous-carb. de potasse,	625	Eau distillée,	500

(*Lond.*)

SOLUTÉ CAUSTIQUE DE CHLORURE D'OR.

Caustique de Récamier.

Chlorure d'or,	0,3	Eau régale,	30

S'emploie comme le nitrate acide de mercure, ainsi que le *soluté caustique de chlorure de platine.*

SOLUTÉ DE CITRATE DE MORPHINE.

Acide citrique,	0,4	Eau dist.,	30
Morphine pure,	0,8	Teint. de cochen.,	8,

Calmant composé pour remplacer la liqueur de Porter. (*Mag.*)

SOLUTÉ DE CHLORURE D'OR ET D'AMMONIUM, DE FURNARI ET DELESCHAMP.

Chlorure d'or et d'ammonium,	0,5	Eau distillée,	300
		Alcool à 90°,	300

Une cuillerée à café matin et soir contre l'aménorrhée et la dysménorrhée.

On se procurera le *chlorure d'or et d'ammonium* en faisant fondre 1 de perchlorure d'or avec deux de chlorhydrate d'ammoniaque dans Q. S. d'eau, et on fait dessécher le sel double.

SOLUTÉ OU FOMENTATION CONTRE L'ÉRYSIPÈLE.

Sulfate de fer,	60	Eau,	1000

Selon M. Velpeau, cette préparation est le meilleur topique que l'on puisse employer contre l'érysipèle.

SOLUTÉ DE CYANURE DE POTASSIUM.

Hydrocyanate de potasse médicinal.

Cyanure de potassium,	1	Eau dist.,	8

F. dissoudre. (*Mag.*)

M. Magendie a proposé cette préparation pour remplacer l'acide cyanhydrique.

SOLUTÉ ESCAROTIQUE DE FREIBERG.

Camphre,	2	Alcool rectifié,	30
Sublimé corrosif,	2		

Ce soluté est employé avec avantage en Prusse contre les végétations syphilitiques, et spécialement contre les condylômes. On l'étend à l'aide d'un pinceau sur la partie préalablement excisée. (*Encycl. M.*)

SOLUTÉ ÉTHÉRÉ DE BI-IODURE DE MERCURE.

Éthérolé d'iodure de mercure.

Bi-iodure de m.,	1	Ether sulf.,	45

Dissolvez. (*Mag.*)

SOLUTÉ DE GANNAL, POUR LA CONSERVATION DES CADAVRES.

Sel de cuisine,	1000	Nitrate de potasse,	500
Alun,	1000	Eau,	2000

Les injections faites avec P. E. d'acétate d'alumine à 15° et de chlorure de sodium à 20°, conviennent beaucoup mieux. 8 à 9 kil. suffisent ordinairement pour le cadavre d'un adulte. (*Foy.*)

SOLUTÉ D'IODHYDRARGYRATE DE POTASSE, DE PUCHE.

Bi-iodure de mercure,	0,4	Eau dist.,	250,
Iodure de potassium,	0,4		

10 à 25 gouttes dans les 24 heures. Dans les mêmes cas que la liqueur de Van-Swiéten.

SOLUTÉ D'IODURE DOUBLE D'ARSENIC ET DE MERCURE OU D'IODO-ARSÉNITE DE MERCURE, DE DONOVAN, MODIFIÉ PAR SOUBEIRAN.

Iodure d'arsenic,	1	Eau distillée,	98
Iodure de mercure,	1		

Cette liqueur contient 1/100 de chaque iodure.

Dans la lèpre, le psoriasis, le lupus. Donovan l'emploie à la dose de 4 gram. dans 80 gram. d'eau distillée et 16 de sirop de gingembre. (*J. Ph.*)

SOLUTÉ IODURÉ DE COINDET.

Iodure de potassium,	2	Eau distillée,	30
Iode,	0,5		

6 à 10 gouttes 3 fois par jour dans de l'eau sucrée.

SOLUTÉ IODURÉ CAUSTIQUE DE LUGOL.

Iodure de potassium,	30	Eau,	6
Iode,	30		(*Guib.*)

Pour toucher les plaies scrofuleuses.

Pour les *solutés iodurés pour boisson, du docteur Lugol*, v. *Eau iodée*.

SOLUTÉ IODURÉ RUBÉFIANT DE LUGOL.

Iodure de potassium,	60	Eau dist.,	90
Iode,	30		

Pour toucher le bord libre des paupières dans les ophthalmies scrofuleuses. (*Guib.*)

SOLUTÉ DE BI-IODURE DE MERCURE.

Alcool à 90°,	45	Bi-iodure de merc.,	1

Affections scrofuleuses compliquées de syphilis. (*Mag.*)

SOLUTÉ D'IODURE DE POTASSIUM, DE LISFRANC.

Eau dist. de tilleul,	90	Iodure de potass.,	1

A prendre en 3 doses dans les 24 heures, à intervalles égaux; chacune des doses dans un verre d'eau sucrée. On augmente graduellement cette dose de 3 décigram. tous les 8 ou 10 jours. (*Gaz. M.*)

SOLUTÉ DE MAGNÉSIE, DE DINNEFORD.

Magnésie liquide, *Dinneford's solution.*

La magnésie liquide de Dinneford, pharmacien anglais, comme la *magnésie liquide de Baruel*, ou plutôt, la solution de Baruel comme celle de Dinneford, car c'est celle-ci qui a servi de modèle à celle-là, est un simple soluté de bi-carbonate de magnésie, qui, comme on le sait, est soluble. Dans l'origine, Dinneford annonçait que sa magnésie fluide contenait 4 grammes de bi-carbonate par 24 grammes. Mais, d'après les analyses différentes faites en Angleterre, on voit que Brande a trouvé 1 gramme par 30 grammes; Christison seulement 55 centigrammes pour cette quantité, et d'autres des proportions différentes encore; d'où il faudrait conclure que l'auteur n'a pas toujours suivi la même formule. Dans celle de Baruel, il y a 5 décigrammes de bi-carbonate par cuillerée, autrement dit par 24 grammes.

Cette préparation, qui est tout à fait incolore, se conserve bien si on a soin de la tenir en flacons bien bouchés; car, exposée à l'air, elle laisse déposer du carbonate magnésien sous forme de cristaux ou de plaques.

C'est un antiacide efficace, et qui n'est pas désagréable à prendre. Les Anglais le préconisent dans les cas de gravelle et de goutte, et comme apéritif. La dose est depuis une cuillerée à café jusqu'à une demi-verrée. Pour la rendre plus agréable, on peut l'aromatiser avec la teinture ou l'essence de citron.

SOLUTÉ DE MARRYAT.

Sublimé corrosif,	0,4	Teint. de cardamome comp.,	250
Acide chlorhydrique,	1,2		(*Guib.*)

8 grammes matin et soir dans demi-verre d'eau sucrée. Cette solution n'a pas le goût désagréable de la dissolution aqueuse simple.

SOLUTÉ, OU LIQUEUR MERCURIELLE NORMALE.

Eau distillée,	500	Blanc d'œuf,	N° 1
Sel marin,	1	Sublimé corrosif,	0,3
Sel ammoniac,	1		

On bat le blanc d'œuf dans l'eau, puis on fait dissoudre les trois composés salins, et l'on filtre de nouveau.

M. Mialhe a proposé de substituer cette liqueur à celle de Van-Swiéten. Elle contient 0,02 de sublimé par 30 grammes.

SOLUTÉ MERCURIEL OPIACÉ.

Sublimé corrosif,	1	Laudanum,	15
Eau dist.,	500		

En topiques sur les ulcères indolents. (*Bouch.*)

SOLUTÉ SATURÉ DE NITRATE D'ARGENT.

Nitrate d'argent, 10 Eau distillée, 10

Contre les ulcères de l'utérus. (*Bouch.*)

SOLUTÉ DE NITRATE D'ARGENT, DE SANSON.

Nitrate d'argent, 0,25 Eau distillée, 30

Ulcères indolents.

SOLUTÉ ODONTALGIQUE, DE CHAPMANN.

Camphre, 4 Essence de térébenthine, 16

En application sur la dent malade.

SOLUTÉ DE VÉRATRINE.

Sulfate de vératrine, 0,05 Eau dist., 60,

Par cuillerée à café dans l'eau sucrée.

Pour remplacer l'eau médicinale de Husson, comme antiarthritique.

SORBIER.

Sorbus aucuparia. (Rosacées.)

Les fruits sont riches en acide malique (sorbique).

Astringent, diurétique, antiscorbutique inusité.

SOUCHETS.

Les rhizômes de plusieurs espèces du genre *Cyperus* (cypéracées), sous le nom *de souchets*, *de racines de souchet long, rond et comestible* (S. sultan, abélésie); *Cyperus longus*, *rotundus* et *esculentus*, étaient employés dans l'ancienne médecine.

Selon Virey, à Valence, en Espagne, où l'on vend de l'orgeat dans les rues, comme à Paris la liqueur de réglisse connue sous le nom de *coco*, on prépare cet orgeat avec les tubercules du souchet comestible au lieu d'amandes, dont ils ont la saveur. Ils contiennent une huile fixe.

SOUCI.

Souci de vignes; *Calendula officinalis.* (Synanthérées.)

Plante à fleurs radiées jaunes, commune dans les champs cultivés et surtout dans les vignes.

On emploie les fleurons ※ et les semences. Anticancéreux employé par quelques praticiens.

SOUDE.

La soude, *oxyde de sodium*, que dans le langage ordinaire on confond quelquefois avec son carbonate, n'est employée en pharmacie qu'à l'état d'hydrate.

1° SOUDE CAUSTIQUE A L'ALCOOL OU PURE. On l'obtient comme la potasse à l'alcool.

2° SOUDE CAUSTIQUE LIQUIDE, *lessive ou liqueur des savonniers*, *solution concentrée de soude caustique.* On l'obtient comme la potasse caustique liquide, et on lui donne le même degré. Elle contient un peu moins du tiers de soude sèche.

La lessive caustique sert à préparer les savons.

SOUFRE.

Sulphur ou *sulfur* des Latins, *Apyre* ou *teïon* des Grecs.

Corps simple métalloïdique qui existe en couches abondantes, et qui est rejeté en masses considérables par les montagnes ignivomes. Le Vésuve, l'Etna, les volcans d'Islande, de Java, de la Guadeloupe, de Ténériffe, de l'Amérique méridionale, en vomissent constamment. Il y a certains volcans éteints dont les environs sont tellement imprégnés de soufre, qu'on leur a donné le nom de *solfatares* (terre de soufre), de *soufrières.* Telles sont les solfatares de la Sicile, de Pozzuolo, près de Naples.

Les sulfures et les sulfates, d'où on pourrait au besoin retirer le soufre, forment aussi des masses considérables au sein du globe.

Le soufre existe dans plusieurs substances du règne végétal que la médecine emploie. Telles sont toutes les plantes de la famille des crucifères et presque toutes les liliacées bulbeuses ou leur huile volatile. Beaucoup de légumineuses en contiennent. Cela rend compte des flatuosités que quelques-unes occasionnent. Il existe encore dans la racine de patience, etc. Dans le règne animal, on le rencontre dans les œufs, les limaçons, etc.

En pharmacie, on emploie le soufre sous trois états différents :

Soufre en canon. Il provient de la purification du soufre brut. Le soufre, chauffé dans des pots placés dans un fourneau de galères, se volatilise et est recueilli dans une pièce suffisamment chauffée pour qu'il s'y condense à l'état liquide. Le produit coule sur les parois de cette sorte de récipient, gagne le fond déclive, et de là va se rendre dans des moules en bois où il se solidifie en masses coniques de 15 à 30 centimètres de long, et de la grosseur d'un canon de fusil. Ces bâtons, qui se brisent par la seule chaleur de la main, contiennent quelquefois des rudiments de cristaux à leur centre.

Soufre sublimé, fleurs de soufre. Il arrive sous cette forme des solfatares. Le soufre est mis dans une énorme chaudière en fonte en communication avec une chambre en maçonnerie, qui fait l'office de récipient. On chauffe, et le soufre vient se condenser à l'état pulvérulent sur les parois de la chambre.

La fleur de soufre du commerce est salie par de l'acide sulfureux, et même de l'acide

sulfurique produit à ses dépens et à ceux de l'air. Cette fleur de soufre impure est préférée pour certains usages, par exemple pour entrer dans les pommades antipsoriques; mais, dans la plupart des cas, elle doit être purifiée. Pour cela, on la malaxe avec une petite quantité d'eau froide, on en forme une pâte que l'on délaye avec de l'eau bouillante, on laisse déposer, on décante le liquide surnageant, on renouvelle les eaux de lavage jusqu'à ce qu'elles cessent de rougir le papier bleu de tournesol, on jette le dépôt sur une toile et l'on fait sécher. La fleur de soufre ainsi purifiée est désignée sous le nom de *fleur de soufre sublimée et lavée*, ou tout simplement de *soufre lavé.*

Soufre précipité, *Magistère*, *Lait* ou *Hydrure de soufre.* Faites dissoudre 100 parties de foie de soufre dans 400 parties d'eau. Filtrez la dissolution, versez-y peu à peu, et en remuant sans cesse, de l'acide chlorhydrique faible jusqu'à cessation de précipité, ou que la liqueur rougisse fortement le papier de tournesol; lavez le précipité par décantation, jetez-le sur le filtre et faites-le sécher.

Il ne faudrait pas verser la solution sulfureuse dans l'acide, contrairement à l'ordre que nous avons indiqué; car alors on pourrait obtenir un produit tout autre que du soufre divisé. Sous l'influence d'un grand excès d'acide chlorhydrique, le gaz sulfhydrique, au lieu de se dégager, s'unirait avec le soufre pour former un composé qui se rapproche de l'eau oxygénée (bi-oxyde d'hydrogène), et que M. Thénard a nommé polysulfure d'hydrogène.

La préparation du soufre précipité doit se faire en plein air, ou dans une cheminée qui tire bien, afin d'être à l'abri des effets délétères du gaz sulfhydrique. On est même dans l'habitude de brûler ce gaz en promenant un papier enflammé au-dessus du vase où se fait la décomposition.

Le soufre précipité, que les médecins allemands emploient d'une manière spéciale, diffère notablement du soufre sublimé. Ainsi il est plus ténu, plus léger; sa couleur est blanchâtre, terne; nouvellement préparé, il exhale une odeur hépatique. Par la fusion, il donne une masse plus molle et plus ductile. Ses propriétés médicales sont plus prononcées. On attribue généralement ces différences à la présence d'une petite quantité d'hydrogène.

Le soufre est un excitant qui, suivant la dose et surtout les sujets, agit comme stimulant, expectorant, diaphorétique, purgatif. C'est un des agents les plus précieux et les plus puissants de la matière médicale. Aussi est-il employé sous un grand nombre de formes et pour remplir une foule d'indications. Mais c'est surtout dans les maladies de la peau qu'il joue un rôle actif. Il est le principe actif des eaux minérales sulfureuses, des crucifères, etc. Il stimule à la dose de 5 à 10 décig., et purge à celle de 4 à 8 gram.

SPARADRAPS
(de *supponere*, poser dessous).

On donne ce nom à des tissus de lin ou de coton, à des étoffes de soie, à des feuilles de papier et à des peaux d'animaux recouvertes d'une composition emplastique. On les nommait autrefois *toiles Gauthier.*

Un soin important dans la préparation des sparadraps, c'est le choix des tissus. Pour la toile, on la choisira à fils plats. Le calicot ne devra être ni fin, ni trop lisse, il ne devra pas non plus être gommé, toutes choses qui ne sont bonnes que pour flatter l'œil; mais du calicot écru et muni, du moins d'un côté, d'un duvet suffisant. Ce duvet sert à retenir l'emplâtre plus fortement. Si l'on veut les repasser, comme cela est quelquefois utile, on ne passera le fer que d'un côté, et ce sera sur le côté opposé qu'on étendra la masse emplastique.

On prépare les sparadraps en faisant fondre la masse emplastique, la versant sur le tissu et l'étendant, 1° en faisant passer la bande sous le couteau du sparadrapier; 2° en se servant de la lame mousse d'un grand couteau ordinaire, des aides tenant avec les mains la bande par ses extrémités, et la tendant exactement; 3° par le même moyen, mais les aides tendant la bande à l'aide de griffes ou peignes; 4° par le même moyen encore, mais les griffes étant fixées sur des pieds immobiles ou aux extrémités d'une planche flexible, que l'on ploie en demi-cercle et qui tend la toile par sa propre élasticité.

Une première couche, pour les sparadraps proprement dits, ne suffit presque jamais. Quand elle suffit, et qu'on a beaucoup de bandes à tirer, on abrége singulièrement l'opération en se servant du sparadrapier, séparant les bandes en avant du couteau par des morceaux de papier qui dépassent des deux côtés afin que l'emplâtre fondu ne coule pas sur les bords des bandes inférieures. Un aide maintient ces dernières, verse l'emplâtre, et ôte un morceau de papier à chaque bande que l'on tire, sans être obligé de nettoyer chaque fois la table du sparadrapier. Avec un peu d'habitude on peut même opérer seul. On pourrait encore se servir de l'appareil à papier à cau-

tères; mais au lieu de laisser peser le bassin qui contient la masse emplastique sur les bandes d'étoffe, on le soulève par autant d'épaisseurs de cartes qu'il y a de bandes à tirer, et chaque fois qu'on en tire une on enlève une épaisseur.

D'habitude on ne tire que des bandes de peu de longueur, un mètre au plus, dans les officines. M. Hérent a inventé un appareil qui permet de les tirer aussi longues qu'on le désire; il est applicable à tous les sparadraps, toiles gommées, papiers, etc., On enroule la toile sur un cylindre, on passe le bout par lequel on doit commencer entre deux couteaux, et on l'accroche sur un second cylindre de l'autre côté des couteaux; alors on verse la matière fondue sur la toile, on fait aller la manivelle du dernier cylindre sur lequel le sparadrap s'enroule à mesure qu'il passe entre les couteaux. L'excès de matière tombe, des deux côtés de la toile, dans un vase placé au-dessous. Entre le cylindre au sparadrap et les couteaux, est une barre un peu plus élevée, que ces derniers, et sur laquelle le sparadrap passe avant de s'enrouler.

Quel que soit le procédé suivi, une fois le sparadrap refroidi, on l'ébarbe avec des ciseaux, puis on en forme des rouleaux qu'on a soin de ne pas trop serrer pour éviter que la toile ne se salisse.

Destinés à être appliqués sur la peau, les sparadraps doivent être lisses et suffisamment adhésifs. On doit les renouveler fréquemment, au moins deux fois par mois, et les tenir autant que possible dans des boîtes en fer-blanc qui ferment exactement; car sous l'influence du temps et de l'air ils s'altèrent et deviennent cassants.

Ce genre de topiques prend de jour en jour plus d'extension.

Sparadraps proprement dits.

SPARADRAP COMMUN ✠.

Sparadrap de diachylon gommé, Diachylon sur toile.

Emplâtre de diachylon gommé, Q. S.

Liquéfiez l'emplâtre sur un feu doux, et étendez-le sur des bandes de toile.

En hiver il faut ajouter à l'emplâtre fondu une petite quantité de térébenthine et d'huile d'olives. (*Codex.*)

Telle est la formule que donne le Codex et qui fournit bien certainement le meilleur sparadrap, quand le diachylon a été bien préparé. Peut-être cependant aurait-on un produit plus souple, si le diachylon avait été lui-même préparé avec un emplâtre simple, qui aurait manqué d'eau sur la fin de sa préparation, d'après l'observation renouvelée récemment par M. Marchand; nous disons renouvelée, car M. Béral il y a déjà longtemps, et Lemery il y a plus longtemps encore, ont fait la même remarque.

La formule du sparadrap donnée par le Codex, et que l'on suit dans les hôpitaux de Paris, malgré ce que nous venons de dire, ne satisfaisant pas toujours les pharmaciens, nous indiquerons en outre les formules suivantes :

Formule de M. Guibourt.

Empl. de diachylon gom., 360 Térébenth., 60

Faites fondre et opérez comme ci-dessus.

On peut considérer cette formule comme étant celle du Codex.

Formule de M. Boutron-Charlard.

Emplâtre simple,	750	Térébenthine,	160
— de diachylon,	750	Chromate de plomb broyé dans huile, Q. S.	8
Cire jaune,	250		

Cette formule donne un bon et beau sparadrap; mais il faut éviter de chauffer la masse trop fortement ou trop souvent, car elle brunit facilement, en raison de l'altération du chromate de plomb qu'elle contient.

Formule de M. Sevin.

Résine élémi, térébenthine āā P. E.

Faites fondre; et dans 16 de ce mélange, faites fondre :

Cire blanche, 3 Emplâtre simple, 10

Cette masse donne un sparadrap très-beau et très-agglutinatif; mais on peut lui reprocher d'être légèrement irritante. Un autre inconvénient, c'est que la résine élémi est quelquefois très-rare.

Formule de M. Schaenffelle.

Colophane,	200	Galbanum,	10
Résine,	200	Térébenthine,	60
Gomme ammon.,	10	Emplâtre simple,	60
Sagapénum,	10	Cire jaune,	200

Il importe de ne pas faire fondre les substances à une chaleur trop forte, de donner du temps à la fonte des gommes-résines, de n'employer qu'une toile à larges mailles pour couler l'emplâtre, de peu chauffer le couteau, de faire calandrer la toile ou le calicot par deux bandes à la fois, d'étendre l'emplâtre sur le côté non frotté par les cylindres de la calandre. Il faut quatre ou cinq couches.

Ce sparadrap se conserve longtemps souple, brillant et adhérent.

Formule de M. V. Garnier.

Emplâtre simple,	1000	Huile d'amandes douces,	300
Colophane,	300		

Formule de M. Mille, ou *Sparadrap au caoutchouc.*

M. Mille croit avoir trouvé, dans l'addition du caoutchouc, le moyen d'augmenter la ténacité du sparadrap, et surtout de l'empêcher de s'écailler.

Après avoir divisé le caoutchouc, il le met en digestion dans dix fois son poids d'essence de térébenthine sur un bain de sable; l'opération est longue, et nécessite une nouvelle addition d'essence. Lorsqu'elle est terminée, on l'abandonne à elle-même; l'excès du dissolvant s'évapore; et le mélange acquiert une consistance sirupeuse; c'est cette dissolution que M. Mille ajoute à la masse emplastique du Codex, dans la proportion de 20 grammes de solution par 500 grammes de masse.

M. Mille n'a pas eu le premier l'idée de faire entrer du caoutchouc dans une masse emplastique; Swédiaur l'a eue il y a déjà longtemps. Voici, du reste, la formule de son *Emplatre au caoutchouc*.

Caoutchouc,	125	Huile vol. de térébent.,	485

Divisez le caoutchouc en petites lanières, et faites-le dissoudre à une douce chaleur dans l'huile volatile; ajoutez alors :

Huile d'olives,	60	Cire blanche,	60

Faites bouillir pour évaporer toute l'huile de térébenthine, et donner de la consistance à la composition.

Swédiaur l'indique comme un très-bon agglutinatif, qui défend bien les plaies du contact de l'air.

Nous n'en finirions pas si nous voulions donner toutes les formules de sparadrap que nous connaissons; car, il faut bien le dire, rien n'est plus variable dans les officines que cette préparation.

Bon nombre des formules que nous ne citons pas contiennent une forte proportion de galipot, substance qui a l'avantage de donner un sparadrap bien luisant, d'un beau jaune d'or et très-agglutinatif, mais qui a l'inconvénient très-grave d'être irritant. Ces formules sont donc à rejeter, comme toutes celles qui contiendraient une trop forte proportion d'autres substances résineuses, qu'on y ferait entrer uniquement pour leur bon marché ou pour flatter la vue, car il faut se rappeler qu'aujourd'hui le sparadrap est devenu la préparation la plus importante, la plus urgente de la chirurgie. Un bon sparadrap facilite les pansements, et la réunion des blessures par première intention est beaucoup plus assurée.

Outre l'emploi du sparadrap ordinaire dans le pansement des blessures, coupures et opérations chirurgicales, on s'en sert encore comme maturatif. Aujourd'hui, en pharmacie, on le fait servir de plus en plus à faire les écussons, en place de la peau blanche. Souvent aussi on a recours à des bandelettes de sparadrap pour maintenir, sur quelques parties du corps, des emplâtres, des épithèmes peu adhésifs par eux-mêmes.

Dans ces derniers temps, un médecin, M. Kemmerer, a donné l'idée de faire des *bandelettes agglutinatives au caoutchouc*. Nous ignorons le degré d'utilité de cette préparation pour la médecine ou la chirurgie; mais la pratique pharmaceutique pourra peut-être en tirer parti. Voici la manière d'opérer :

On prend un morceau de gomme élastique dont on touche toute la surface avec un cautère (une tige de fer à bouton) rougi à blanc; le caoutchouc se fond aussitôt en une masse molle. Alors on prend un morceau de verre de la largeur de la toile, et on s'en sert pour presser et écraser la masse de gomme élastique ramollie. Par cette opération le caoutchouc, étendu uniformément, s'attache fortement au tissu, tandis qu'au contraire il n'adhère pas au verre, que dès lors on peut enlever facilement.

SPARADRAP ASTRINGENT DE LOUSTENAU.

Calamine,	45	Cire jaune,	125
Céruse,	45	Huile d'olives,	180

Faites fondre la cire, ajoutez l'huile, puis incorporez le mélange des deux poudres. (*Cad.*)

Pour diminuer la suppuration trop abondante des ulcères.

SPARADRAP D'EMPLATRE DE CIGUE.

Emplâtre de ciguë,	360,	Térébenthine,	60

Opérez comme pour le sparadrap commun.

Préparez de la même manière *les sparadraps d'emplâtre de Vigo cum mercurio*, *d'emplâtre de Nuremberg* ou de *minium*. Préparez encore ainsi, mais sans addition de térébenthine, les *sparadraps d'André de Lacroix*, et *d'emplâtre de styrax*.

Le sparadrap de ciguë, et plus souvent encore celui de Vigo, servent à la réduction des orchites, par compression : ne serait-ce pas apporter une amélioration à la confection de ces sparadraps que de les préparer sur un tissu élastique? En effet, avec les sparadraps sur toile ordinaire, une fois que l'engorgement a cédé à la tension première, l'action résolutive doit être singulièrement diminuée, tandis qu'avec ces mêmes sparadraps sur tissu élastique la compression est constante et continue.

SPARADRAP DE CIGUE ET DE PLOMB, DE RICORD.

Emplâtre de ciguë,	250	Iodure de plomb,	30

Etendez. Dans le traitement des bubons, et surtout des engorgements chroniques du scrotum.

SPARADRAP DE CIRE.

Toile de mai.

Cire blanche,	240	Térébenthine,	30
Huile d'olives,	120		

F. fondre à une douce chaleur, dans un vase à fond plat, puis plongez dans le mélange des bandes de toile, que vous en retirez en les faisant passer entre deux règles de bois.

SPARADRAP DESSICCATIF.

Céruse,	3	Calamine,	3

Incorporez dans un mélange fondu de :

Cire,	4	Huile d'olives,	6

Etendez sur de la toile. (*Cad.*)

SPARADRAP DE DIAPALME.

Emplâtre diapalme,	360	Cire blanche,	30
Huile d'olives,	30	Térébenthine,	60

F. fondre l'emplâtre avec la cire et l'huile, ajoutez la térébentine et étendez sur la toile.

SPARADRAP DE GOULARD.

Sp. résolutif, Peau de Goulard.

Cire blanche,	250	Huile d'olives,	500

F. fondre et ajoutez :

Camphre,	4	Sel de saturne,	30
Sel ammoniac,	4		

Etendez sur de la toile ou de la peau. (*Cad.*)

Papiers et taffetas sparadrapiques.

Les papiers sparadrapiques prennent faveur de plus en plus pour la préparation des écussons. (V. *Emplâtres en écussons.*) C'est qu'en effet ils sont fort commodes et donnent de très-beaux emplâtres ; mais il faut avoir soin, comme pour les sparadraps proprement dits, de ne les préparer qu'en petite quantité et tenir les feuilles enfermées dans des boîtes en fer-blanc qui ferment hermétiquement, afin d'éviter que la composition emplastique ne se dessèche trop.

Nous avons dit, au mot *Emplatres*, qu'on coupait ces papiers en morceaux de la grandeur voulue, que l'on collait sur de la peau blanche ; mais on pourrait les appliquer directement.

Les papiers de cette sorte les plus employés sont ceux d'emplâtre de poix, et d'emplâtre vésicatoire anglais.

Les *papiers chimiques contre les douleurs*, etc., sont des feuilles de papier entières, trempées dans de l'emplâtre de Nuremberg, mou et fondu, et qu'on retire en faisant passer entre deux règles, à la manière de la toile de mai. Ce papier est préconisé contre les douleurs, les brûlures et pour détruire les cors.

SPARADRAP D'ICHTHYOCOLLE, DE LISTON.

Colle de poisson,	30	Eau,	60

Faites ramollir, et versez dessus :

Alcool à 83°,	63	Eau,	46

Chauffez au bain-marie pour faire dissoudre.

On étend cette dissolution à l'aide d'un pinceau sur du taffetas gommé ou ciré ordinaire, on réitère les couches. C'est le taffetas d'Angleterre simplifié.

Employé par le docteur Liston, dans les opérations chirurgicales.

SPARADRAP D'OPIUM.

On ramollit de l'extrait d'opium par Q. S. d'eau ; on y ajoute 1/6 de poudre de gomme arabique, et on étend la masse au pinceau sur du taffetas tendu. On conserve le taffetas en lieu sec.

On conçoit qu'on pourrait préparer ainsi des taffetas d'extraits actifs. (*Schaenfelle.*)

SPARADRAP DIT PEAU DIVINE.

Poix-résine,	375	Suif de mouton,	60
— blanche,	125	Térébenthine,	60
Cire jaune,	60	Huile d'olives,	30

Faites fondre, passez, et étendez sur de la peau. (*Cad.*)

SPARADRAP DIT TAFFETAS D'ANGLETERRE.

Court-plaister des Anglais, Sparadrap de colle de poisson, Emplâtre adhésif anglais, Emplâtre de Woodstoch.

Colle de poisson,	30	Eau,	250

Faites ramollir et ajoutez :

Alcool,	375	Teint. de benjoin,	60

Chauffez au bain-marie, passez, étendez au pinceau quatre ou cinq couches de cette préparation sur des bandes de taffetas noir, et recouvrez par deux couches du mélange suivant :

Térébenth. de Venise,	125	Teint. de benjoin,	30

(*Lond.*)

Pour obtenir des couleurs différentes, il faut varier les taffetas.

Sous le nom de *percaline adhésive*, on se sert avec avantage, en place de sparadrap, dans les hôpitaux d'Algérie, de la composition ci-dessus, étendue sur de la percaline blanche ou noire. Ce sparadrap adhère avec force à la peau. Il convient parfaitement lorsqu'il s'agit de réunion par première intention, et dans les cas de plaies ou de blessures consécutives. Pour l'employer,

on fait tremper les bandelettes dans de l'eau tiède.

SPARADRAP DIT TAFFETAS VÉSICANT.

Extr. éthéré de cantharides,	125
Cire jaune,	250

Faites dissoudre la cire, ajoutez l'extrait, et étendez au pinceau sur de la toile cirée. Ne le préparer qu'en petite quantité, et le tenir enfermé. (*Codex.*)

SPARADRAP DIT TAFFETAS VÉSICANT DE GUILBERT.

Ecorce de garou,	30	Eau,	2000

Faites bouillir, passez, et ajoutez :

Cantharides, 30 Myrrhe, 30 Euphorbe, 30

Faites fondre, passez, et évaporez jusqu'à ce que la liqueur soit assez dense pour pouvoir être étendue au pinceau sur du taffetas ciré.

SPARADRAP, DIT TAFFETAS A VÉSICATOIRE.

Le *Taffetas à vésicatoire de Leperdriel*, dont l'usage est assez répandu aujourd'hui, est un sparadrap qui a toute l'apparence du taffetas gommé ordinaire. Sa composition est ignorée ; mais nous pensons qu'on obtiendrait une préparation analogue en délayant Q. S. d'extrait éthéré ou acétique de cantharides dans de l'huile de lin lithargirée, et étendant une couche mince de cette composition sur du taffetas gommé. On varierait les doses d'extrait pour obtenir les n°s 1, 2 et 3 ; le n° 1 est le plus faible, et le n° 3 le plus actif. Le n° 2 est celui qui convient dans le plus grand nombre de cas.

On pourrait encore remplacer tout ou partie de l'extrait de cantharides par de l'euphorbe ou de l'extrait de garou.

Le *Taffetas à cautères*, dit aussi *Taffetas rafraîchissant*, est du taffetas gommé, préparé avec de l'huile lithargirée, préparée à froid.

PAPIER ANTIRHUMATIQUE D'ALLEMAGNE.

Colophane noire,	300	Cire jaune,	100
Poix navale fluide,	200		

Faites fondre et étendez en couche mince sur des bandes de papier.

Ce papier a quelque analogie avec l'*emplâtre du pauvre homme* (*poor-man's plaister*, des Anglais.)

PAPIER DÉRIVATIF ANTIRHUMATISMAL DE BERG.

Cantharides, 15 Euphorbe, 30 Alcool, 150

Faites digérer 8 jours, passez et ajoutez :

Colophane,	60	Térébenthine,	50

On enduit du papier avec trois couches de ce vernis. (*J. Ph.*)

PAPIER DÉRIVATIF DE PIRWITZ.

Cantharides,	15	Galbanum,	90
Rés. de gayac,	90	Alcool,	180

F. digérer convenablement ; passez et ajoutez :

Térébenth. de pin, 75 Térébenth. de mélèze, 30

Pour remplacer l'emplâtre de poix de Bourgogne. (*G. H.*)

PAPIER A CAUTÈRES.

Cire blanche,	200	Résine élémi,	100
Blanc de baleine,	100	Térébenthine,	120

Faites fondre ; passez et étendez sur des bandes de papier lisse, en vous servant de l'appareil fait *ad hoc*, ou du sparadrapier ordinaire. (*Guib.*)

On coupe les feuilles par petits carrés, et on en met cent par boîte.

Le Codex prescrit la masse à la *Toile de mai*.

PAPIER ÉPISPASTIQUE, OU A VÉSICATOIRES AUX CANTHARIDES.

Cire blanche,	240	Térébenthine,	30
Blanc de baleine,	90	Cantharides pulv.,	30
Huile d'olives,	120	Eau,	300

Mettez toutes ces substances dans une bassine étamée, et faites bouillir lentement pendant deux heures, en agitant continuellement ; passez à travers une étoffe de laine sans exprimer. Placez dans ce mélange fondu des bandes de papier que vous retirerez en les faisant passer entre deux règles, ou, si vous ne voulez recouvrir le papier que d'un côté, tirez-le au sparadrapier. (*Guib.*)

La composition ci-dessus donne le papier n° 1 ; pour obtenir le n° 2 on ajoute 10 grammes de cantharides, et 20 pour le n° 3.

On coupe le papier en carrés d'environ 12 centimètres de long sur 9 de large, et on les met en boîte par vingt-cinq.

PAPIER ÉPISPASTIQUE, OU A VÉSICATOIRES AU GAROU.

Cire blanche,	240	Térébenthine,	30
Blanc de baleine,	90	Extr. éthéré de garou,	15
Huile d'olives,	120		

Faites fondre l'extrait dans Q. S. d'alcool, ajoutez-le au mélange fondu; faites évaporer l'alcool, et étendez comme ci-dessus. Pour obtenir le papier n° 2, on ajoutera 5 gram. en sus d'extrait, et pour le n° 3, 10.

On pourrait tout simplement étendre la pommade au garou ordinaire.

Le *Papier épispastique d'Albespeyre* serait, selon son propriétaire, la pommade épispastique du Codex étendue sur du papier.

PAPIER ÉPISPASTIQUE, DE VÉE.

N° 1.

Pr.	Cantharides en poudre grossière,	620 gram.
	Axonge,	4 kil.
	Cire très-blanche,	2 »

N° 2.

Cantharides,	1 kil.
Onguent de morelle,	8 »
Cire blanche,	2 »

N° 3.

Cantharides,	1 k. 500 gr.
Axonge coloré par l'orcanette,	8 »
Cire blanche,	2 »

Le mode d'opérer est le même pour les trois espèces de mélanges : on met les cantharides en poudre grossière dans une bassine, avec suffisante quantité d'eau pour qu'elles y baignent largement; on ajoute l'axonge, on chauffe jusqu'à l'ébullition de l'eau, qu'on entretient d'une manière modérée pendant une heure, en agitant continuellement la masse ; on laisse refroidir dans la bassine même et on sépare ensuite la graisse cantharidée qui s'est figée à la surface du marc liquide qui s'est déposé au fond et que l'on rejette. Il arrive quelquefois, lorsqu'on n'a pas pris une quantité d'eau suffisante ou que l'évaporation a été trop prompte, qu'une partie du corps graisseux reste engagée dans les cantharides: il faut alors les faire bouillir dans de nouvelle eau pour l'en séparer.

On fait fondre ensuite, sans eau, la graisse cantharidée, et on la coule à travers un linge dans un bain-marie d'étain ; on ajoute la cire et on chauffe pendant deux ou trois heures pour opérer la fusion de cette dernière, et une complète défécation de la masse, que l'on gratte après le refroidissement pour la séparer du dépôt formé.

Cette masse peut être étendue, pour l'usage, sur de la toile ou du taffetas; nous préférons le papier, comme plus économique. Voici comment il faut procéder : on choisit du papier blanc, sans colle, très-fin et très-lisse, on le fait couper, à la presse à rogner, par bandes prises dans le sens de la plus grande dimension des feuilles, et larges de deux ou trois pouces, on plonge ces bandes dans la masse épispastique liquéfiée, et on les en retire pour les faire passer entre deux baguettes de fer polies et légèrement échauffées.

On trouvera ces formules, avec quelques autres développements, dans le numéro d'avril 1837 du *Journal des Connaissances médicales et de Pharmacologie*.

Ce papier, que M. Vée prépare en grand depuis longues années dans son officine, a acquis une réputation méritée. Nous devons faire remarquer une très-bonne mesure prise par ce praticien, c'est la différence de coloration qu'il donne à son papier, selon son degré d'action. Comme on le voit par les formules : le n° 1 est blanc, le n° 2 est vert, et le n° 3 est rouge. De cette manière ils ne peuvent être confondus entre eux et mêlés pendant leur préparation ou leur emploi.

SPIGÉLIES.

On connaît sous ce nom les racines et les feuilles de deux plantes américaines, les *Spigelia anthelmia* (brinvillière) et *marylandica*, qu'on a conseillées comme excitant, laxatif, et surtout anthelmintique, à la dose de 5 à 20 décigram. et plus. On les dit vénéneuses à l'état frais. — Inusitées.

SQUINE.

Esquine; Smilax china. (Asparaginées.)

Racine ou plutôt rhizôme qui nous vient de la Chine et du Japon. La squine est en morceaux gros et tuberculeux comme des pommes de terre; cependant quelquefois allongés et plats, bruns en dehors, rosés en dedans ; à tissu tantôt résineux, compact et très-dur, tantôt léger et spongieux. Elle est inodore et sa saveur est acerbe.

Elle a passé longtemps pour un sudorifique puissant, et à ce titre elle faisait et fait encore partie des 4 bois sudorifiques.

STAPHYSAIGRE.

Herbe aux poux ; Delphinium staphysagria. (Renonculacées.)

La semence est brune, anguleuse, rude au toucher, ridée, courbée. Son odeur est désagréable, sa saveur amère, très-âcre et brûlante. Elle contient un principe vénéneux, la *delphine*, qui est la source de son activité.

Excitant, émétique, purgatif, mais employé seulement à l'extérieur en infusé ou décocté. Sa poudre, incorporée dans de la graisse, sert à détruire la vermine de la tête; elle enivre les poissons à la manière de la coque du Levant.

Il en est de même du *Pied d'alouette* (dauphinelle), *Delphinium consolida*, si commun dans les moissons et les jardins.

STATICE.

Romarin des marais, Lavande triste ou de mer ; Statice limonium. (Plombaginées.)

Plante vivace qui croît sur les rivages de la mer, et que l'on cultive dans les jardins. Les fleurs sont bleues et disposées en longs épis à l'extrémité des rameaux.

On a employé le décocté de la racine contre les maladies cancéreuses, les ulcères et comme antiseptique. Inusité.

Il contient une assez forte proportion de soude.

STORAX.

Baume naturel dont on connait plusieurs sortes.

1° *Storax en larmes.* Il est en morceaux irréguliers, jaunâtre ou brunâtre, légèrement transparent, et d'une odeur balsamique des plus suaves. C'est le *storax* ou *styrax calamite* des anciens.

2° *Storax en pain.* Il est sous forme de masses rougeâtres hétérogènes, d'une odeur balsamique agréable. C'est un produit impur et peu estimé.

Le storax est fourni, en Orient, par le *Styrax officinale* (Ebénacées). Il est employé comme parfum. Cependant il entre dans quelques compositions pharmaceutiques anciennes.

Il ne faut pas le confondre avec le *styrax liquide*, dont nous parlons plus loin.

STRAMOINE.

Stramonium, *Pomme épineuse*, *Endormie*; *Datura stramonium.* (Solanées.)

Plante herbacée assez vigoureuse, qui croît dans les champs cultivés de quelques parties de la France. Elle est reconnaissable à ses tiges dichotomes, à ses feuilles grandes, anguleuses, irrégulièrement découpées, d'une odeur forte et vireuse, à ses longues fleurs blanches pentagones, auxquelles succède un fruit vert, hérissonné, rond et gros comme une petite pomme, ce qui lui a valu le nom de *pomme épineuse*.

Elle contient un alcaloïde, la *Daturine*, qui a beaucoup de rapports avec l'atropine et la solanine.

On emploie la racine, les feuilles ※ et les semences.

Narcotique, antispasmodique, employé comme la belladone. On l'a vanté dans les convulsions, les névralgies, le rhumatisme, l'asthme.

On en fait une poudre, un extrait, un sirop, un saccharure, une teinture. Depuis quelque temps, on le fait fumer en cigares. Dose de la poudre, 5 centig. à 1 gram.

Une sorte de stramoine, le *Méthel*, *Datura metel*, est fort connue dans l'Inde par ses fruits nommés *noix de Méthel*, et que les indigènes emploient comme soporifique, à la manière de l'opium.

STRYCHNINE.

On la retire de la noix vomique par différents procédés. On pourrait la retirer aussi d'autres produits des strychnos. Elle est le principe actif de la *Fève Saint-Ignace* et de l'*Upas tienté*.

On peut se la procurer par le procédé Corriol : on fait bouillir dans l'eau la noix vomique, on la passe au moulin, on la remet dans l'eau d'où on l'a sortie, on l'y laisse macérer 3 jours, on passe avec expression. On fait une seconde et une troisième macération. On laisse fermenter les décoctés ; quand la mousse est tombée, on passe, on concentre en consistance sirupeuse, et on traite le produit refroidi par l'alcool. On lave le dépôt à l'alcool faible, on réunit les liqueurs de lavage aux autres, et on distille au bain-marie jusqu'à consistance d'extrait.

Celui-ci est traité par l'eau froide, on filtre; on porte le soluté aqueux à l'ébullition ; on y projette du lait de chaux. On recueille le précipité, on le lave à l'eau froide, on le sèche au bain-marie, on le pulvérise, et on l'épuise en plusieurs fois au moyen de l'alcool à 80° bouillant. La strychnine cristallise par refroidissement; la brucine, plus soluble, reste dans les eaux-mères.

On décolore les cristaux en les faisant dissoudre dans l'alcool, agitant avec du charbon, filtrant et laissant cristalliser.

On peut opérer par le procédé Henry : faire bouillir à plusieurs reprises les noix râpées ; réunir les liqueurs, les évaporer en sirop clair, ajouter pour chaque kilog. de semence 125 de chaux vive; recueillir le précipité, le laver, le sécher au bain-marie, le traiter par l'alcool à 85° bouillant; distiller les solutions alcooliques, convertir le résidu en azotate, que l'on décolore par le charbon ; faire cristalliser à plusieurs reprises, et précipiter enfin au moyen de l'ammoniaque. L'azotate de brucine, très-soluble pourvu qu'il ne soit pas avec excès d'acide, reste dans les eaux-mères.

Les eaux-mères de l'un et de l'autre procédé servent à obtenir la brucine.

La strychnine est cristalline, blanche quand elle est pure, mais le plus souvent elle est grisâtre : excessivement amère, insoluble dans l'eau (elle n'en dissout que 1/6667), elle est insoluble dans l'alcool faible et l'alcool anhydre, mais soluble surtout à chaud dans l'alcool à 36 et 38°, peu soluble dans l'éther. Elle contient souvent de la brucine, qui lui donne la propriété de prendre une coloration rouge par l'acide azotique.

C'est un des poisons les plus énergiques que l'on connaisse. C'est le type des médicaments tétaniques. On l'emploie avec beaucoup de succès contre les paralysies

qui ne dépendent pas de lésions organiques incurables, contre l'amaurose, l'épilepsie. Le plus souvent, on l'administre par la méthode endermique où en pilules. On l'emploie aussi en collyre, en pommade, en liniment.

Dose, depuis 5 jusqu'à 25 milligrammes par jour.

Le sulfate et le chlorhydrate de strychnine sont solubles, et, pour cette raison, plus actifs que cette base elle-même. Ils ne sont pas usités.

STYRAX LIQUIDE.

Substance semi-liquide, glutineuse, grisâtre, opaque, d'une odeur forte, tenace et fatigante, d'une saveur âcre et amère; soluble dans l'alcool.

Il contient de l'acide benzoïque qui vient quelquefois cristalliser à la surface. Il fait partie des baumes, et est attribué au *Liquidambar styraciflua* (Amentacées), qui croît au Mexique.

Le baume appelé *Liquidambar*, *Ambre liquide*, *Copalme*, *Baume* ou *huile de copalme*, n'est qu'une variété plus pure de styrax.

Le styrax est un excitant presque exclusivement réservé pour l'usage externe. Cependant on l'a préconisé comme diurétique et antigonorrheïque. On fait un onguent de styrax.

SUCS VÉGÉTAUX.

On nomme sucs les produits liquides de l'économie végétale, quelle que soit leur nature. A ce titre, les résines, les gommes-résines, les gommes, les huiles fixes et volatiles, etc., sont des sucs, comme les sucs des plantes herbacées, des fruits; mais restreignant la signification de ce mot, nous ne nous occuperons ici que de ces derniers, dits aussi *sucs aqueux*, et parmi eux encore des sucs *extractifs* et *acides* seulement.

1° SUCS AQUEUX EXTRACTIFS. Ils sont principalement fournis par les feuilles de plantes herbacées. Leur préparation peut avoir pour but leur emploi en nature, ou de les faire servir à la préparation d'un extrait, d'un sirop.

Leur mode d'obtention est en général fort simple. Pour les plantes très-aqueuses, on les pile dans un mortier de bois ou de marbre ; on exprime et l'on clarifie le suc par filtration s'il doit être pris en nature, et par coagulation à chaud s'il est destiné à la préparation d'un sirop ; quand la plante n'est pas assez succulente ou que le suc est très-visqueux, on lui ajoute pendant la contusion et peu à peu autant d'eau qu'on se propose d'obtenir de suc. Cette addition d'eau ne se ferait pas si on lavait la plante ou si on la pilait avec plusieurs autres très-succulentes.

Ces sucs sont très-altérables. On ne les conserve point pour l'usage comme les sucs acides, si ce n'est toutefois le *suc de pointes d'asperges*.

Suivant nous, les sucs extractifs *dépurés*, ceux surtout qui proviennent de plantes à alcaloïdes ne représentent pas complétement les propriétés des plantes qui les ont fournies. La chlorophylle retient bien certainement en combinaison ou solution la majeure partie des principes actifs (alcaloïdes, résines, huiles volatiles, etc.). Nous puisons notre manière de voir dans la différence qui existe entre les extraits avec les sucs dépurés et ceux préparés d'après la méthode de Storck (V. page 253) ; de la différence d'action qui a été plusieurs fois remarquée du suc dépuré de certains végétaux toxiques, et de ces végétaux eux-mêmes ingérés dans l'économie ; dans l'inégalité existant entre des préparations obtenues à l'aide de dissolvants convenables sur des plantes actives, et les sucs dépurés de ces mêmes plantes ; et, sans avoir aucun renseignement à ce sujet, nous sommes presque persuadé que le suc d'aconit et celui de ciguë, avec lequel quelques peuples de l'antiquité faisaient périr leurs criminels, n'étaient pas dépurés.

SUC DE CHICORÉE.

Feuilles récentes de chicorée mondées, Q. V.

Pilez-les dans un mortier de marbre; exprimez le suc et clarifiez-le. (*Codex.*)

On préparera de même les sucs de *feuilles de belladone*, de *bourrache*, de *ciguë*, de *stramoine*, de *pétales de roses*, *d'écorce de racine de sureau*, et en général de toutes les plantes vertes, en tenant compte de ce que nous avons dit plus haut.

On obtient les sucs de racines succulentes, en réduisant celles-ci en pulpe à l'aide de la râpe, exprimant et clarifiant.

SUC D'HERBES DÉPURATIF ⚜.

Feuilles de chicorée.	Feuil. de bourrache.
— de fumeterre.	— de cerfeuil ãã P. E.

Pilez, exprimez et filtrez. (*Codex.*)

Ordinairement on prépare ce suc le soir; il filtre pendant la nuit, et on le délivre le lendemain matin. La dose est de 60 à 125 gram. à prendre en une fois.

SUC D'HERBES ANTISCORBUTIQUE.

Cresson, cochléaria, ményanthe ãã P. E.

Pilez, exprimez et filtrez au frais. (*Codex.*)

SUC DE COCHLÉARIA COMPOSÉ.

Cochléaria,	500	Oranges,	500
Cresson,	500	Esprit de muscades,	12

Pilez les plantes, exprimez-en le suc, ajoutez l'alcoolat et filtrez. (*Am.*)

2° SUCS ACIDES. Ils sont exclusivement fournis par les fruits, et sont caractérisés par la présence d'un acide, au moins, à l'état libre.

L'acidité est due, dans les sucs de citrons, d'oranges, de groseilles, de cerises, de fraises, de berbéris, de framboises, d'airelle-myrtille, tout à la fois aux acides citrique et malique; seulement le citrique domine dans les sucs de citrons, d'oranges, de groseilles et de fraises; le malique, dans les sucs de berbéride, d'airelle : les deux acides existent à peu près à parties égales dans le suc de framboise. L'acide malique seul caractérise le suc de pommes, de coings, de sureau ; et le tartrique ou le tartrate acide de potasse, celui de raisin. Selon M. Lecanu, ce serait l'acide acétique qui existerait dans le nerprun.

Le but de la préparation des sucs acides est presque toujours de les faire servir à la préparation des *sirops acides*.

SUC DE CITRONS.

Citrons choisis et très-succulents, Q. V.

Enlevez l'écorce et les semences; exprimez le fruit; mêlez le résidu avec de la paille de seigle hachée et lavée, et soumettez à la presse. Laissez le suc se clarifier par le repos; filtrez et conservez. (*Codex.*)

On préparera de même les *sucs d'oranges douces et amères.*

SUC DE CERISES.

Cerises rouges mondées de leurs queues, Q. V.

Écrasez-les entre les mains au-dessus d'un tamis de crin, recevez le suc, et soumettez le marc à la presse. Laissez fermenter le suc pendant deux jours, filtrez et conservez. (*Codex.*)

Préparez de même les *sucs de berbéride, de grenades, de verjus.*

SUC DE COINGS.

Coings avant leur maturité, Q. V.

Essuyez les coings avec un linge rude; râpez-les, mêlez la pulpe qui en résulte avec de la paille de seigle hachée et lavée, et soumettez à la presse; laissez le suc s'éclaircir par le repos; filtrez-le, et conservez. (*Codex.*)

Préparez ainsi le suc de pommes.

La pulpe d'amandes douces, proposée pour la dépuration de ces sucs est vicieuse et doit être rejetée.

SUC DE GROSEILLES.

Groseilles rouges, 1000 Cerises rouges, 100

Enlevez les rafles aux groseilles et les queues aux cerises; écrasez-les sur un tamis de crin placé sur une terrine; soumettez le marc à la presse; mélangez les sucs, et descendez-les à la cave; au bout de vingt-quatre heures, passez le suc à la toile, puis au filtre de papier, et conservez. (*Codex.*)

L'addition des cerises facilite la coagulation de la pectine. Le temps de la fermentation est variable et ne peut être précisé. Il faut l'arrêter au moment où les moucherons voltigent au-dessus de la terrine.

SUC DE FRAMBOISES.

Framboises non parfaitement mûres, Q. V.

Écrasez-les; portez le tout à la cave; au bout de deux ou trois jours passez au torchon en exprimant; filtrez et conservez. (*Codex.*)

SUC DE NERPRUN.

Baies de nerprun mûres, Q. V.

Écrasez-les, et laissez-les fermenter trois ou quatre jours; passez avec expression, filtrez et conservez. (*Codex.*)

Préparez de même les *sucs d'yèble*, de *sureau*, de *mûres*, d'*airelle*.

Conservation des sucs acides. La clarification des sucs opérée par la fermentation, qui ne doit jamais être complète, on les conserve par l'un ou l'autre des procédés suivants.

Conservation par le mutisme. Ce procédé, qui est suivi pour les vins, nous paraît être le plus ancien de tous; c'est pour cela que nous commençons par lui. On le pratique en faisant brûler dans le col des bouteilles qui contiennent le suc des allumettes ou des mèches soufrées. On bouche immédiatement sur le gaz produit. On a proposé aussi d'introduire dans les bouteilles de suc quelques gouttes d'acide sulfureux en dissolution : 30 ou 50 centigrammes de sulfite de chaux solide, duquel les acides du suc dégageraient l'acide sulfureux.

Conservation au moyen de l'huile. Cette méthode est aussi fort ancienne. On remplit les bouteilles de suc autant que possible pour qu'elles ne cassent pas en les bouchant. On verse, à la surface, une couche mince d'huile d'œillette, à laquelle on donne la préférence sur l'huile d'amandes douces, en ce qu'elle rancit moins vite, sur celle d'olives, en ce que ne se congelant que par les plus grands froids, elle ne donne pas lieu à ces fissures qui donnent accès à l'air, auquel on cherche justement à soustraire le suc.

On conserve les bouteilles debout, et quand on veut se servir du suc, on enlève la couche huileuse à l'aide d'une petite cuiller ou d'une pipette, ou encore en

donnant un mouvement brusque en arrière à la bouteille débouchée.

Conservation par le procédé d'Appert. Ce procédé est à peu près seul suivi aujourd'hui ; c'est que c'est lui aussi qui donne les meilleurs résultats. On remplit seulement jusqu'au bas du goulot des bouteilles qu'on a soin de choisir fortes et même autant que possible ayant déjà servi à cet usage ; on les bouche fortement avec de bons bouchons que l'on maintient à l'aide d'un fil de fer ou d'une ficelle en croix, on entoure les bouteilles de foin ou de paille, on les place debout dans une bassine à fond plat, on verse de l'eau dessus de manière à ce que l'ouverture reste en dehors, enfin on chauffe pour amener peu à peu l'eau à l'ébullition qu'on prolonge pendant 12 à 15 minutes au plus ; quand l'eau est refroidie on retire les bouteilles, on les goudronne. On écrit le nom du suc sur le verre même avec de l'encre blanche (V. ce mot), et on descend les bouteilles à la cave.

On reproche à ce procédé d'occasionner la casse quelquefois d'un assez grand nombre de bouteilles ; c'est pour cela qu'on a proposé de faire chauffer le suc dans une bassine et de l'embouteiller bouillant, ou encore d'opérer comme dans le premier procédé, mais en laissant les bouteilles débouchées et les bouchant aussitôt l'ébullition cessée.

M. Fayart a indiqué de remplir les bouteilles jusqu'au haut du col et d'appliquer sur l'ouverture une lame de caoutchouc ramollie par l'eau bouillante, et que l'on serre fortement autour du goulot avec une ficelle.

SUCCIN.

Ambre jaune, *Karabé*, *Electron*, *Succinum.*

Résine fossile que l'on trouve principalement aux bords de la Baltique, sur lesquels il est déposé par les flots ; il est solide, d'un jaune plus ou moins foncé, en morceaux de grosseur variable, mais généralement petits, translucides, durs, à cassure concoïde, acquérant de l'odeur et de l'électricité par le frottement ou la chaleur. Inflammable, insoluble dans l'eau.

Berzélius considère le succin comme un mélange ou plutôt une combinaison d'huile volatile tout à fait semblable à celle des térébenthines, d'acide succinique, de principes résineux semblables aussi à ceux qui constituent la résine des pins, et d'une matière bitumineuse particulière, qui en forme la majeure partie ; celle-ci communique à toute la masse une insolubilité à peu près complète dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles, les alcalis étendus.

On pense que c'est une résine modifiée par suite de son séjour dans le sein de la terre. En médecine on l'emploie comme excitant et antispasmodique, sous forme de fumigation ; on en prépare une teinture, on en fait aussi des colliers pour les enfants. On leur attribue des propriétés anodines.

Lorsqu'on soumet le succin à la distillation dans une cornue, on obtient trois produits différents : 1° *Acide succinique impur* ou *Sel volatil de succin*, qui s'attache à la partie supérieure de la cornue ; 2° un liquide aqueux contenant de l'acide acétique, de l'acide succinique et de l'huile pyrogénée ; c'est l'*Esprit volatil de succin* ; 3° sur ce produit aqueux surnage un liquide huileux, mélange de différentes huiles pyrogénées, c'est l'*Huile volatile de succin* ; on la rectifie par distillation. Ces différents produits, d'odeur empyreumatique, étaient autrefois fort employés comme antispasmodique.

Le *Succinate d'ammoniaque impur*, *liqueur* ou *Esprit de corne de cerf succiné*, que l'on emploie dans les mêmes cas, s'obtient en saturant l'esprit volatil de corne de cerf par l'acide succinique médicinal. Il se sépare de l'huile empyreumatique, dont on se débarrasse par filtration. (*Soub.*) En faisant évaporer, on obtient le *Succinate d'ammoniaque huileux*. (*Bat.*)

SUCRE.

Substance neutre, presque aussi répandue dans les végétaux que l'amidon et la gomme ses congénères. On en distingue plusieurs sortes : *sucre cristallisable*, *sucre incristallisable* (partie molle des miels, mélasse), *sucre de raisin* (sucre des fruits acides), *sucre de fécule* ou *glucose* (produit de la réaction de l'acide sulfurique sur l'amidon), *sucre de diabètès* (production morbide de l'économie animale), etc. Nous ne nous occuperons que du premier.

Le sucre cristallisable, dit aussi *sucre de canne*, *sucre de betterave*, existe en abondance dans un grand nombre de racines charnues, et aussi dans la sève de plusieurs arbres dont on pourrait le retirer au besoin ; mais c'est de la betterave, et surtout de la canne saccharifère qu'on retire l'énorme quantité livrée à la consommation.

Purifié ou raffiné, il est blanc, cristallisé, inodore, d'une saveur qui lui est propre et qui le fait rechercher par tous les peuples ; phosphorescent par le choc dans l'obscurité. Chauffé à sec, il se fond, se co-

lore de plus en plus, au point de devenir noir, alors il constitue le *caramel*; chauffé davantage, il se décompose complétement.

Chacun sait que le sucre pulvérisé a perdu une partie de sa propriété *sucrante*: est-ce par suite d'une carbonisation produite par la pulvérisation, qui, en effet, détermine une sorte de phosphorescence, comme le veulent les uns, ou serait-ce, comme l'a si ingénieusement improvisé Laplace, à qui Napoléon demandait un jour pourquoi, lorsqu'il se servait de sucre entier, il trouvait l'eau beaucoup plus sucrée que par un poids pareil de sucre en poudre, serait-ce, disions-nous, une transformation partielle du sucre en gomme ou en amidon, substances qui, elles-mêmes, selon ce savant, se transformeraient en sucre par des causes aussi légères en apparence, et dont la nature s'est réservé le secret? C'est une question qui n'est pas encore résolue.

Il est soluble dans l'eau. Sa dissolution marquant 35° à l'aréomètre, constitue les *sirops*; plus concentrée, elle laisse déposer des cristaux qu'on nomme *sucre candi*; sa dissolution plus rapprochée encore, au point de se prendre en masse par refroidissement, donne le *sucre de pomme* ou *d'orge*, les *boules de gomme* des confiseurs, que l'on colore à volonté. Il est soluble dans l'alcool, et d'autant plus que celui-ci est moins concentré. Sa dissolution alcoolique, diversement aromatisée, constitue les *liqueurs de table*. (*V.* ces mots.)

Dans le commerce, on se sert de différents termes pour désigner les diverses qualités de sucre : 1° *sucre royal*, *sucre Raguenet*, ou *raffinade*; il est en pains de 4 à 6 kilog., à grain fin, serré et brillant, très-blanc, très-dur, sonore, souvent tronqué au sommet; 2° *quatre cassons*, ainsi nommé, de ce que les épiciers sont dans l'usage de diviser ses pains en quatre fragments dans le sens de leur plus grand axe; en pains de 5 à 6 kilogrammes, moins brillant, moins serré, moins blanc; 3° *lumps*, pains de 10 à 20 kilogrammes, tronqués, avec ou sans taches, texture lâche, gros grains; 4° *bâtardes*, en pains comme les précédents, mais toujours tachés et humides; 5° *vergeoise*, en pains de 20 à 30 kilogrammes, jaune, peu cohérent, saveur de mélasse; 6° *sucre brut* ou *cassonade*; il est en vrague et généralement de couleur blonde; celui de la Martinique arrive en barriques, et celui de Bourbon en sacs de jonc.

C'est à tort que l'on dit que le sucre de betterave sucre moins que celui de canne : il est plus léger, voilà tout.

Le sucre fut connu en Europe à l'époque des guerres d'Alexandre, mais ce n'est guère qu'au temps des croisades qu'il devint un article de commerce dans les mains des Vénitiens. Dans l'origine de l'introduction, le sucre était considéré comme médicament.

La canne à sucre, *saccharum officinale* (Graminées), est un roseau vigoureux, originaire de l'Inde au delà du Gange, d'où il passa en Arabie, en Syrie, en Egypte, puis enfin en Amérique où il fit merveille et donna tout de suite d'abondants produits à l'Europe.

Le mot arabe *sukar* donne les étymologiés de *sacchar*, en grec ; *saccharum*, latin ; *azucar*, espagnol ; *sugar*, anglais ; et *sucre* en français.

Une découverte importante et qui pourra être de quelque utilité pour les pharmaciens, dans la décoloration des sirops, des miels, etc., est celle que M. Archbald vient de faire récemment pour la décoloration du sucre dans les raffineries, au moyen d'une poudre composée de chaux et d'alun. Par ce moyen on obtient dans les fabriques de sucre de betterave du sucre blanc du premier coup. M. Archbald opère dans le vide et se sert d'un appareil pour lequel il s'est fait breveter ; mais des fabricants, nous a-t-on dit, sont parvenus à obtenir des résultats satisfaisants à feu nu.

SUCRE CANDI.

On se procure des jattes de cuivre nommées cristallisoires, percées sur les côtés de quelques trous à travers lesquels on fait passer un certain nombre de fils parallèles; on bouche ensuite ces trous en collant du papier dessus ; on place ces vases dans l'étuve chauffée à 40°, et lorsqu'ils ont pris la température on y verse du sirop de sucre cuit au boulé, ou 37° B. On entretient l'étuve à la température de 40°. Lorsque les cristaux sont complétement formés on perce la croûte supérieure pour laisser sortir le sirop non cristallisé, et on laisse bien égoutter. Selon que l'on a employé du sucre blanc ou coloré, on obtient du sucre candi *blanc d'alun*, *paille* ou *roux*.

SUCRE SABLÉ.

On verse du sucre cuit au grand soufflé dans une bassine légèrement chauffée, et on l'agite continuellement avec un bistortier de bois jusqu'à ce qu'il soit réduit en grains pulvérulents.

SUCRE D'ORGE, SUCRE DE POMMES, BOULES DE GOMME, SUCRE ROSAT, SUCRE TORS OU PÉNIDES.

Toutes ces préparations sont essentielle-

ment composées de sucre cuit au cassé. Voici maintenant ce qui les différencie : pour *le sucre d'orge*, on coule le sucre au cassé sur un marbre huilé, et pendant qu'il est chaud on le divise en parties que l'on roule en bâtons ; pour le *sucre de pommes*, on le coule dans des moules en fer-blanc, cylindriques et huilés ; on le coule aussi dans des moules carrés et plats. On obtient les *boules de gomme* en coulant le sucre dans une espèce de moule à balles. Le *sucre rosat* est le même sucre fondu, coloré en rouge par de la cochenille et aromatisé à la rose. Le *sucre tors* se prépare comme le sucre de pommes, mais quand il est coulé sur le marbre on lui ôte sa transparence en le prenant dans les mains et l'étendant vivement de l'une à l'autre jusqu'à ce qu'il soit suffisamment blanchi : alors on en forme des cylindres, que l'on tord ensuite deux à deux.

Toutes ces sucreries peuvent être aromatisées à volonté. Autrefois, dans le sucre d'orge et celui de pommes, on faisait entrer une décoction d'orge ou de pomme, mais cette pratique n'est plus usitée.

Ces préparations deviennent promptement opaques. Pour retarder cet effet, les confiseurs ajoutent au sucre fondu une petite quantité de vinaigre.

SUIE.

Fuligo; *Fuligo splendens*.

Matière pyrogénée qui se concrète dans les cheminées en croûtes noires, fragiles, brillantes, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère et empyreumatique. L'eau en dissout les 2/3.

Elle contient des sels ammoniacaux et autres, de la pyrétine, et une matière oléiforme jaune, amère, particulière, nommée *absoline*.

La suie nettoyée et pulvérisée prend le nom de *suie préparée*. On l'emploie à l'extérieur contre les dartres, la gale, les plaies scrofuleuses, et surtout contre la teigne. On la dit vermifuge. Combinée à la potasse, elle constitue le *fuligokali*. L'eau de suie a été vantée dans ces derniers temps contre les brûlures.

On en fait des hydrolés, un extrait, une teinture, des pommades. L'*esprit de suie* est le résultat de la distillation sèche de cette substance.

SULFATES.

Sels nombreux résultant de la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases.

Ce sont les *vitriols*, les *couperoses* des anciens chimistes.

On ne peut établir aucune généralité sur les sulfates au point de vue médical.

Incompatibles. Les sels solubles de chaux, de baryte, de mercure, de plomb, etc.

SULFATE D'ALUMINE ET DE POTASSE.

Alun, *Sulfate acide ou sursulfate de potasse et d'alumine*; *Sulfas aluminico-potassicus*.

Sel cristallisé, transparent, incolore, soluble dans 18 fois son poids d'eau froide, d'une saveur acide et styptique.

Il contient quelquefois du sulfate d'ammoniaque.

Dans le commerce on nomme *Alun de roche*, du nom de *Rocca*, ville de Syrie, d'où l'art de le faire fut apporté en Italie, celui fabriqué à Paris, et *alun de Rome*, un alun qui vient des États Romains, qui est rosé à l'extérieur et contient moins de fer dans sa composition.

On l'obtient en grand, soit par lixiviation de certaines pierres qui le contiennent tout formé, soit par calcination des schistes argileux qui en contiennent les éléments, ainsi qu'on le fait en Picardie, soit enfin en réunissant artificiellement ces mêmes éléments, comme on le fait à Javelle, près Paris.

On l'emploie en médecine, comme astringent, dans les hémorrhagies passives, les flux atoniques, les diarrhées, à l'intérieur ou à l'extérieur. On l'administre sous forme de pilules, de collyre, de gargarismes, d'injections, de lotions. — Dose de la poudre, 1 à 3 décig.

Le sulfate d'alumine, privé de son eau de cristallisation par calcination dans un creuset jusqu'à cessation de boursouflement, prend le nom d'*Alun calciné*, *A. desséché* ou *brûlé*, *Sulfate d'alumine et de potasse calciné* ou *fondu*. Il est alors moins soluble dans l'eau, et sert comme cathérétique pour réprimer les chairs baveuses, ou en insufflations dans les cas de taies de la cornée, etc.

Incompatibles. Les alcalis et leurs carbonates, les sels de mercure, l'acétate de plomb, l'émétique, les infusés ou décoctés astringents.

SULFATE DE CUIVRE.

Vitriol bleu, *de Chypre* ou *de Vénus*, *Couperose bleue*, *Sulfate de deutoxyde de cuivre*; *Sulfas cupricus*.

En gros cristaux d'un beau bleu foncé, d'une saveur styptique désagréable, se dissolvant dans 4 parties d'eau froide.

On ne le prépare pas en pharmacie. Il est l'objet d'une fabrication en grand, et pro-

vient : 1° de l'évaporation des eaux naturelles (eaux cémentatoires), qui le tiennent en dissolution ; 2° du grillage des pyrites cuivreuses ; 3° de la calcination de lames de cuivres saupoudrées de soufre, et que l'on humecte lorsqu'elles sont encore rouges de feu ; 4° du traitement des carbonates de cuivre naturels par l'acide sulfurique ; 5° enfin de l'affinage de l'argent.

Pour quelques usages pharmaceutiques le sulfate de cuivre doit être privé du sulfate de fer qu'il contient souvent. Pour cela on le dissout dans de l'eau bouillante légèrement additionnée d'acide azotique; on fait bouillir avec un excès d'hydrate de bi-oxyde de cuivre, on filtre, et l'on fait cristalliser.

A défaut d'hydrate de bi-oxyde de cuivre on pourrait verser dans la dissolution bouillante un peu de soude ou de potasse caustique qui précipite le peroxyde de fer.

Il est employé à l'extérieur comme léger cathérétique dans les cas d'aphthes et même de chancres. On l'a employé à l'intérieur depuis 0,007 jusqu'à 0,1 comme antispasmodique, fébrifuge et vomitif. Il est très-vénéneux. On le fait entrer dans des collyres, des injections, des lotions.

La poudre tonique du Dr Smith est composée de sulfate de cuivre, de kino et de gomme arabique.

Incompatibles. Les sulfures, les sels de plomb, les décoctés astringents.

LE SULFATE DE CUIVRE AMMONIACAL.

Cuivre ammoniacal, Ammoniure de cuivre composé; Sulfas cuprico-ammonicus.

On le prépare en faisant dissoudre du sulfate de cuivre pulvérisé dans Q. S. d'ammoniaque liquide, ajoutant le double d'alcool de la solution, filtrant et desséchant promptement le précipité.

Il est d'une belle couleur bleue, soluble dans l'eau aiguisée d'acide sulfurique, azotique ou chlorhydrique. L'eau le décompose. Il doit être conservé en flacon bien bouché.

Astringent, irritant, émétique, diurétique, antispasmodique, antiépileptique. — Dose, de 15 à 25 centig.

SULFATE DE FER.

Couperose verte, Vitriol vert, martial, chalybé, ou de fer, Calcanthum, Sulfate de protoxyde de fer; Sulfas ferrosus.

Le sulfate de fer est sans odeur, d'une saveur styptique prononcée, soluble dans les trois quarts de son poids d'eau bouillante, et seulement dans deux fois son poids d'eau froide. Ses cristaux, lorsqu'il est pur, sont d'un beau vert émeraude légèrement bleuâtre, transparents. Chauffé, le sulfate de fer fond dans son eau de cristallisation, se dessèche et produit une poudre blanche; si on calcine plus fortement, il se décompose en donnant pour résidu du colcothar. A l'air humide, il se recouvre d'une couche de peroxyde de fer de couleur ocracée.

Le sulfate de fer est l'objet d'une grande fabrication. Il provient, tantôt du traitement des vieilles ferrailles par l'acide sulfurique étendu, tantôt en exposant à l'air humide des pyrites de fer argileuses.

Les fabricants lui donnent une couleur vert-bouteille en l'arrosant avec un infusé de noix de galle.

Ce sulfate est impur, il peut contenir des sulfates de cuivre, de zinc, de manganèse, d'alumine, de magnésie, de l'oxyde d'arsenic. Le plus souvent il a besoin d'être purifié. Pour cela, on fait bouillir sa dissolution avec de la limaille de fer; on passe et on fait cristalliser. Mais on a tout aussitôt fait, et on a encore un produit plus pur, en le préparant soi-même directement. Voici le procédé du Codex.

Limaille de fer pure 1000; acide sulfurique à 20° Q. S. ; mettez l'acide dans un vase de grès ou de verre ; ajoutez-y la limaille par parties jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence; mettez un excès de limaille ; portez à l'ébullition ; concentrez la liqueur jusqu'à 32° ; décantez et laissez cristalliser par refroidissement.

Si l'on voulait obtenir le sulfate de fer en petits cristaux d'une dessiccation facile, on opérerait de la manière suivante : faites dissoudre 500 grammes de sulfate pur dans autant d'eau bouillante, et recevez la solution filtrée dans 375 parties d'alcool à 36°, additionné à l'avance de huit parties d'acide sulfurique. Le sel se dépose en petits cristaux qui se sèchent très-facilement.

Le sulfate de fer est un excellent astringent, dont on obtient de bons résultats lorsqu'il est employé convenablement dans les hémorrhagies scorbutiques, la chlorose, le diabètès, les fièvres intermittentes, les maladies du cœur, la phthisie. A l'extérieur, on l'emploie en injections, lotions, collyres, etc., contre les hémorrhagies, les écoulements muqueux, les ulcères rebelles. M. Velpeau a découvert dans sa dissolution le meilleur remède pour combattre les érisypèles. Dose à l'intérieur, 5 à 30 centigrammes, et plus progressivement.

Incompatibles. Le tannin et les substances qui en contiennent, le quinquina, le cachou, les alcalis et leurs carbonates, etc.

M. Poumarède a découvert dernièrement un *Sulfate de fer double*, c'est-à-dire une combinaison de sulfate de proto et de sulfate de peroxyde de fer, auquel il donne le nom d'*alun de fer*. C'est un sel qui cristallise en petits cristaux dendroïdes fort curieux. Ce sel, jouissant de propriétés particulières, pourra prendre rang un jour dans la matière médicale.

SULFATE DE MAGNÉSIE.

Sel d'Epsom, *d'Egra*, *de Sedlitz*, *de Seidchutz*, *anglais*, *cathartique* ou *amer* ; *Sulfas magnesicus*.

On le trouve en dissolution dans les eaux de la fontaine d'Epsom en Angleterre, et dans celles de Sedlitz et d'Egra en Bohême. On l'en retire par évaporation et par cristallisation. On peut aussi le préparer par l'exposition à l'air des schistes contenant du sulfure de fer et de la magnésie, après les avoir arrosés d'eau. On peut encore calciner, de manière à le décomposer, le carbonate double de chaux et de magnésie naturel (dolomie). On traite le résidu par l'acide sulfurique, on évapore, on calcine fortement ; on reprend par l'eau qui dissout seulement le sulfate de magnésie, et l'on fait cristalliser. Nous croyons qu'au Mans, où l'on fabrique aujourd'hui beaucoup de sulfate de magnésie, on traite directement la dolomie pulvérisée par l'acide sulfurique

Le sulfate de magnésie du commerce contient ordinairement des sulfates de fer, de cuivre, de manganèse et du chlorure de magnésium, On l'en débarrasse en le dissolvant dans environ deux fois son poids d'eau bouillante, ajoutant quelque peu de magnésie en poudre ou en gelée, faisant bouillir quelques instants, filtrant et laissant cristalliser.

Il est en petits cristaux blancs et transparents, solubles dans 3 parties d'eau. Sa saveur est fraîche et plus amère que celle du sulfate de soude qu'on lui substitue quelquefois.

Purgatif très-usité à la dose de 15 à 60 gram.

Il fait la base de l'eau de Sedlitz artificielle.

Incompatibles. Les alcalis et leurs carbonates.

SULFATE DE MORPHINE.

Délayez la morphine dans de l'eau chaude, ajoutez-y Q. S. d'acide sulfurique pour la dissoudre, évaporez jusqu'à consistance sirupeuse et laissez cristalliser. (*Codex.*)

Il est blanc, soluble dans l'eau et dans l'alcool. Ses propriétés sont celles des autres sels de morphine. — Dose, de 1 à 5 centig.

SULFATE DE POTASSE.

Sel duobus, *Arcanum duplicatum*, *Nitre fixe de Schrœder*, *Panacée de Holstein*, *Vitriol de potasse*, *Tartre vitriolé*, *Sel polychreste de Glaser* ; *Sulfas potassicus*.

Il est fourni par le commerce, qui le retire presque constamment des fabriques d'acide azotique. On en retire aussi aujourd'hui des eaux de la mer ; mais on pourrait l'obtenir dans les officines en saturant de l'acide sulfurique par du carbonate de potasse.

Il est blanc, salin, peu soluble dans l'eau.

Apéritif, purgatif peu employé aujourd'hui, si ce n'est chez les nourrices qui vont sevrer, à la dose de 4 à 8 gram. dans une pinte de tisane appropriée.

SULFATE DE QUININE.

Sous-Sulfate de quinine ; *Sulfate neutre de quinine* ; *Sulfas quinicus*.

Voici en abrégé l'un des procédés d'extraction de ce sel. On se sert de quinquina jaune calisaya, on le fait digérer à plusieurs reprises dans de l'eau acidulée par de l'acide sulfurique ; on concentre les liqueurs et on les sature par du carbonate de soude ; on recueille le précipité de quinine qui s'est formé , on le fait sécher et on le traite par l'alcool. On distille pour séparer celui-ci, et on traite la masse qui reste dans le vase distillatoire par de l'acide sulfurique étendu, puis du charbon ; on fait bouillir, on filtre, et le sulfate cristallise par refroidissement. 1000 gram. de quinquina doivent en donner 30 de sulfate de quinine.

Le sulfate de quinine est blanc, en petits cristaux aiguillés, inodore, très-amer, peu soluble dans l'eau froide (1/740e), soluble dans 30 parties d'eau bouillante ; l'alcool le dissout beaucoup mieux, surtout à chaud. Le *sulfate acide* ou *le sulfate de quinine* est beaucoup plus soluble ; c'est lui qui se forme lorsqu'on ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique ou d'eau de Rabel, pour dissoudre le sulfate neutre des pharmacies.

Le sulfate de quinine est l'un des agents les plus précieux de la thérapeutique ; c'est le spécifique de toutes les maladies périodiques, à courtes périodes en général, et des fièvres intermittentes en particulier. C'est aussi un tonique puissant. Dans ces derniers temps on l'a administré à de très-hautes doses, jusqu'à 8 grammes par jour, dans le rhumatisme ; mais il a occasionné des accidents toxiques.

Chacun sait que le sulfate de quinine a

une saveur très-amère. On a prétendu qu'en le mêlant à du beurre de cacao fondu, on couvrait complétement cette mauvaise saveur et qu'alors on pouvait en faire des pilules, des pastilles. L'auteur de ce procédé l'a jugé digne des honneurs d'un brevet. Nous avons eu occasion d'incorporer du sulfate de quinine à du chocolat, et cependant l'amertume était loin d'être parfaitement masquée.

On a pris aussi, nous a-t-on dit, un brevet pour un procédé à l'aide duquel on rend le sulfate de quinine soluble dans l'eau, sans le rendre acide.

SULFATE DE SOUDE.

Sel de Glauber, *Sel admirable ou cathartique de Glauber*; *Soude sulfatée* ou *vitriolée*; *Sulfas sodicus*.

Il nous vient de Lorraine, où des sources salées le produisent en quantité, par évaporation. On le connaît en gros cristaux allongés, et en cristaux fins imitant assez bien ceux de sulfate de magnésie, ce qui lui a fait donner le nom de *Sel d'Epsom de Lorraine*. Cependant, aujourd'hui il provient plus communément de la décomposition du chlorure de sodium par l'acide sulfurique dans la fabrication de l'acide chlorhydrique. Ce résidu de l'opération (*Terra damnata*, de Glauber,) est repris par l'eau, et soumis à la cristallisation, qui lui fait perdre l'excès d'acide qu'il pourrait avoir retenu.

Il est incolore, efflorescent, d'une saveur fraîche, moins amère que celle du sulfate de magnésie, soluble dans trois parties d'eau froide. Il jouit de la singulière propriété d'être plus soluble à 33° qu'à 100.

C'est un purgatif d'un effet certain, et très-employé. — Dose : de 15 à 60 gram.

SULFATE DE ZINC.

Vitriol blanc ou *de Goslar*, *Couperose blanche*; *Sulfas zincicus*.

C'est un sel blanc, cristallisé, soluble dans trois fois son poids d'eau froide, et d'une saveur styptique.

Ce sel nous venait autrefois d'Allemagne. M. Vée l'a fabriqué le premier en France en traitant directement le zinc par l'acide sulfurique étendu.

Le sulfate de zinc du commerce contenant souvent du sulfate de fer, on le purifie par l'un des procédés suivants :

1° On fait dissoudre le sel dans de l'eau bouillante, on ajoute de l'acide azotique qui peroxyde le fer, on fait bouillir quelques instants, on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque liquide et un peu d'hydrate de zinc ou d'oxyde de zinc ; on filtre, on concentre et l'on fait cristalliser.

2° On calcine au rouge dans un creuset, on traite le produit par environ deux fois son poids d'eau bouillante, on filtre, on fait évaporer et cristalliser.

Astringent rarement employé à l'intérieur; il l'est à l'extérieur en collyres et en injections. Avant la connaissance de l'émétique et de l'ipécacuanha, il les remplaçait comme vomitif.

Les sulfates que nous citerons, en outre, comme ayant été ou comme étant encore employés en médecine, sont :

Le Sulfate d'ammoniaque, que l'on obtient en traitant le carbonate d'ammoniaque par l'acide sulfurique, et que l'on a employé comme apéritif.

Le Sulfate de cadmium, employé en collyres à la manière du sulfate de zinc.

Le Sulfate de chaux, *Gypse*, *Plâtre*, *Sélénite*. Ce sel, qui constitue des bancs considérables dans le sein du globe, et qui existe en dissolution dans les eaux des puits, est mentionné par plusieurs pharmacopées, bien qu'il ne soit pas employé en pharmacie, ou du moins que bien indirectement. En chirurgie on a employé, et quelques praticiens emploient encore le plâtre cuit pulvérisé pour les cas de fractures des os. On fait une pâte avec Q. S. d'eau, et on en entoure le membre fracturé. Le plâtre, en se concrétant, le tient renfermé comme dans un moule.

Le plâtre cuit développe beaucoup de chaleur lorsqu'on le délaie dans l'eau ; c'est qu'il reprend l'eau qu'on lui a fait perdre par la cuisson; en un mot, c'est un effet de cristallisation.

Le Sous-sulfate de mercure, *Sulfate oxydulé de mercure*, *Précipité jaune*, *Turbith minéral*, que l'on obtient en traitant le bi-sulfate de mercure par de l'eau bouillante et faisant sécher. Purgatif et émétique violent, inusité aujourd'hui, si ce n'est à l'extérieur en pommade, comme antiherpétique, ou dans la médecine des chiens, à la dose de 5 centig.

Le *Sulfate de deutoxyde de mercure et d'ammoniaque*, vanté en frictions contre les exostoses vénériennes.

SULFITE SULFURÉ DE SOUDE.

Hyposulfite de soude, *Bi-hyposulfite de soude*.

On peut l'obtenir en peu de temps, et en quantité, suivant M. Walchner, par le procédé suivant : on dessèche et on pulvérise du carbonate de soude, on en mélange 500 avec 150 de fleurs de soufre, et l'on chauffe jusqu'à fusion ; on tourne la masse pour en mettre les parties en contact avec l'air, ce qui fait passer le sulfure à l'état de sulfate;

on fait dissoudre ce sel dans l'eau, on filtre, on fait bouillir la liqueur avec de nouveau soufre, et la liqueur filtrée et concentrée donne l'hyposulfite de soude en cristaux très-beaux.

Il est soluble dans l'eau, presque inodore; sa saveur est saline amère; on l'emploie dans les maladies de la peau, comme sudorifique; à haute dose, il est purgatif. On s'en sert beaucoup aujourd'hui dans le daguerréotype.

SULFURES.

Les sulfures sont des composés binaires, qui résultent de la combinaison du soufre avec les corps simples, plus électro-positifs que lui.

Plusieurs sulfures sont employés en médecine.

SULFURE D'ANTIMOINE.

Antimoine cru, Proto-sulfure d'antimoine.

Le sulfure d'antimoine forme des mines abondantes; celui des pharmaciens a subi une sorte de purification. Il est reconnaissable à sa cristallisation en longues aiguilles prismatiques, appliquées parallèlement les unes contre les autres; il en résulte des masses tendro-fragiles, d'un clivage facile, d'un gris de plomb et d'un aspect métallique assez vif. Sa poudre est noire.

Le sulfure d'antimoine du commerce est le produit de la purification, par voie de fusion, du sulfure naturel. Au lieu des mines, on chauffe celui-ci dans des pots percés, par le fond, d'un trou qui les met en communication avec d'autres placés en-dessous. Le sulfure fond et coule dans les vases inférieurs, tandis que la gangue infusible reste dans les supérieurs.

Le sulfure d'antimoine contient toujours des sulfures de plomb, de fer et d'arsenic. (On prétend que celui qui nous vient du département de l'Allier ne contient pas ce dernier.) Pour le débarrasser du sulfure arsenical, les pharmacologistes ont recommandé jusqu'à présent de laver le sulfure d'antimoine à l'eau bouillante, et même de le traiter par l'ammoniaque; mais M. Garot a démontré dernièrement que ce sulfure se dissout lui-même en forte proportion (50 p. 0/0 au moins) dans ce véhicule, et que le résidu rouge qui reste par évaporation de ce dernier est presque entièrement formé par le sulfure d'antimoine hydraté, et non par celui d'arsenic, comme on l'avait cru. Du reste beaucoup de praticiens croient que le sulfure d'antimoine ne doit ses propriétés antidartreuses qu'à l'arsenic qu'il contient, et sous ce point de vue, M. Rayer a proposé de remplacer le sulfure d'antimoine par l'arséniate de soude, dans la préparation de la tisane de Feltz.

A la suite du sulfure d'antimoine, nous placerons quelques produits considérés comme des oxysulfures de ce métal, et que l'on demande encore quelquefois dans les pharmacies : 1° *Foie d'antimoine*, *Oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux*. On l'obtient en grillant le sulfure d'antimoine, le faisant fondre et le coulant immédiatement; il en résulte un produit semi-opaque et comme vitreux; 2° *Crocus metallorum, safran des métaux*; c'est le produit ci-dessus réduit en poudre; 3° *Verre d'antimoine*; on l'obtient comme le foie d'antimoine; seulement, au lieu de couler la matière aussitôt fusion, on la maintient longtemps sur le feu, dans un creuset de terre; le produit est un verre d'un jaune hyacinthe. Souvent on substitue à ces différents produits les scories provenant de l'extraction de l'antimoine de son sulfure.

Ils ne servent que dans la médecine hippiatrique.

SULFURE D'ANTIMOINE HYDRATÉ.

Kermès minéral, *Poudre des chartreux*, *Oxyde d'antimoine brun*, *Soufre antimonié tartarisé*, *Oxydo-sulfure d'antimoine hydraté*, *Sulfure d'antimoine précipité* ou *brun*, *Sulfhydrate d'antimoine*, *Sous-hydro-sulfate d'antimoine*.

Depuis Glaubert, qui l'a découvert, une foule de procédés ont été mis au jour pour la préparation du kermès. Voici le procédé adopté par le Codex, qui est celui de Cluzel.

Carb. de soude crist., 125 Eau, 1280

Faites dissoudre à chaud dans une bassine de fonte; poussez à l'ébullition et ajoutez :

Sulfure d'antimoine en poudre fine, 6

Soutenez l'ébullition pendant une heure; filtrez la liqueur bouillante dans des terrines en grès chauffées et contenant un peu d'eau très-chaude; laissez refroidir lentement, recueillez ensuite sur une toile serrée la poudre rouge qui se sera déposée : lavez-la sur le filtre même avec de l'eau froide, faites sécher à l'étuve; passez au tamis de soie et conservez la poudre à l'abri de l'air et de la lumière. (*Codex.*)

Nous devons faire connaître le procédé de préparation du kermès de M. Thierry, parce qu'il donne un produit abondant et de bonne qualité, quoique cependant moins beau que celui obtenu par le procédé de Cluzel. Voici la manière d'opérer :

Sulfure d'antimoine,	3 parties.
Carbonate de soude desséché,	1

On introduit le tout dans un creuset de Hesse, on chauffe graduellement au milieu d'un fourneau de réverbère que l'on garnit successivement de son laboratoire puis de son dôme, de manière à amener la matière en fusion parfaite; on la coule sur une plaque en tôle et on la pulvérise après refroidissement. On projette par portions la totalité de la poudre dans 60 à 70 parties d'eau chargée d'une demi-partie de carbonate de soude cristallisé lorsqu'elle est en pleine ébullition : on continue l'ébullition pendant deux heures en ayant soin de remplacer l'eau qui s'évapore, on sort la bassine de dessus le feu, on abandonne au repos, on décante la liqueur presque bouillante dans des terrines échauffées, et on laisse refroidir. Du soir au lendemain le kermès s'est déposé, on le lave et on le fait sécher. En traitant à l'ébullition le premier dépôt par du carbonate de soude, on obtient de nouveau kermès.

Le kermès est insipide, inodore, insoluble, d'un rouge brun, comme velouté.

Le kermès est un médicament héroïque employé comme stimulant, émétique, diaphorétique, altérant béchique, expectorant, à la dose de 5 à 20 centig. Il est vomitif à haute dose. On le fait entrer souvent dans des loochs. On fait des pastilles de kermès.

On obtient une sorte de kermès, dit *kermès par la voie sèche* ou *caballin*, et qui ne sert que pour la médecine vétérinaire, en faisant fondre dans un creuset un mélange de sulfure d'antimoine 500, carbonate de potasse 1000, soufre 30, coulant la matière fondue dans un mortier de fer, l'y pulvérisant, la faisant bouillir ensuite dans de l'eau, et opérant du reste comme pour le *kermès par la voie humide*.

En traitant les eaux-mères du kermès par un excès d'acide acétique à 5°, il se déposera une poudre d'un jaune rougeâtre qui, lavée et séchée, constituera le *Soufre doré d'antimoine*, *Deuto-sulfure d'antim.*, *Hydrosulfate d'antim.*, *Oxyde d'antimoine*, *hydrosulfuré orangé*, *Soufre d'antimoine*. Excitant, altérant, diaphorétique, diurétique, fondant, émétique, laxatif. — Dose, jusqu'à 1 grain. Il entre dans la poudre de Plummer. Il est fort employé chez les Allemands.

SULFURES D'ARSENIC.

Deux sulfures d'arsenic font partie de la matière médicale.

1° SULFURE ROUGE D'ARSENIC, *Realgar*, *Proto-sulfure d'arsenic*, *Arsenic rouge*.

Il est rouge-orangé, insipide, inodore, fragile, insoluble dans l'eau, mais soluble dans les solutions alcalines, fusible, volatil, vénéneux.

On le trouve en Bohême, etc. Il n'est pas employé en médecine. C'était le *Sandaraca* des anciens, qui, suivant Pline, l'employaient dans la peinture et comme médicament. En Chine et au Japon, où il forme des amas en stalactites considérables, les habitants en font des pagodes, des vases pour différents usages. On rapporte aussi qu'ils en font des coupes, où ils laissent séjourner de l'eau avec du jus de citron ou du vinaigre qu'ils boivent ensuite pour se purger, ce qui a fait dire à Haüy que ces peuples ont le privilége de boire leur guérison dans des coupes empoisonnées. Mais cela se rapporte au sulfure naturel, et non à l'artificiel que l'on trouve plus souvent dans le commerce, et avec lequel l'expérience serait dangereuse à tenter.

Les peintres le nomment *Orpin rouge*.

SULFURE JAUNE D'ARSENIC. *Orpiment*, *Orpin* (une Joubarbe porte ce nom), *Arsenic jaune*, *Persulfure d'arsenic*. Le sulfure jaune d'arsenic nous vient de la Perse et du Japon; il est d'un jaune d'or (*orpin doré*), en masses composées de lames demi-transparentes; comme le précédent, il est inodore, insipide, insoluble et volatil par la chaleur.

Le sulfure jaune est beaucoup plus répandu dans le commerce, et comme il contient une forte proportion d'acide arsenic non combinée, il est beaucoup plus vénéneux; il est d'un jaune clair.

L'orpiment a été employé comme fébrifuge. Il entre dans le rusma des Turcs, et autres pâtes épilatoires.

SULFURE DE CALCIUM.

Foie de soufre calcaire.

Soufre 10, chaux éteinte 500, eau 500.

Mêlez dans une terrine; faites bouillir jusqu'à ce qu'une portion de mélange versée sur une surface froide se prenne en masse; coulez sur un marbre, et quand le sulfure sera froid, enfermez-le dans un flacon bien bouché. (*Codex.*)

Il est gris et se dissout mal dans l'eau; peu usité.

Le sulfure de chaux liquide s'obtient, avec chaux vive 14, soufre 35, eau 15; on éteint la chaux, on la délaye dans l'eau; on ajoute le soufre et l'on fait bouillir pendant 1 heure au moins, en remplaçant à mesure l'eau qui s'évapore; on filtre. La liqueur marque 20°.

Il peut être employé comme les autres sulfures alcalins.

SULFURES DE FER.

Les chimistes reconnaissent trois sulfures de fer : qui sont, le proto, le sesqui et le bi-sulfure. Les minéralogistes désignent en outre sous le nom de *fer sulfuré magnétique, de pyrite magnétique*, une combinaison toute particulière de proto et de bi-sulfure de fer.

Le sulfure de fer des pharmacies, ou plutôt du *Codex*, car nous allons voir qu'aujourd'hui on doit en trouver d'autres dans les officines, ne correspond à aucun de ces sulfures ; c'est un mélange de proto-sulfure et de fer métallique; suivant quelques chimistes, ce serait un mélange de plusieurs sulfures, dans des proportions indéterminées. Voici comment le Codex dit de le préparer :

Limailie de fer, 600 Soufre, 400

Introduisez le mélange dans un creuset, chauffez doucement ; lorsque la réaction, qui est très-vive, sera terminée, augmentez assez la chaleur pour liquéfier le sulfure; coulez-le alors sur une plaque de fonte, et pulvérisez-le quand il sera froid. Il est noir, cassant.

Ce sulfure n'est pas employé en médecine : il sert à la préparation de l'hydrogène sulfuré.

Proto-sulfure de fer hydraté. Pour l'obtenir on fait dissoudre une quantité quelconque de proto-sulfate de fer pur, dans au moins vingt fois son poids d'eau distillée, privée d'air par l'ébullition, et on opère la précipitation au moyen d'une quantité suffisante de proto-sulfure de sodium (hydro-sulfate de soude), également dissous dans l'eau distillée non aérée; on lave ensuite avec de l'eau pure le proto-sulfure obtenu, et on le conserve dans un flacon bouché à l'émeri, plein d'eau distillée bouillie. Cette précaution est importante, ce composé ayant une très-grande tendance à passer à l'état de sulfate par le contact de l'air.

Selon M. Mialhe, le proto-sulfure de fer hydraté, corps tout à fait inerte, décompose instantanément le sublimé corrosif, en donnant lieu à du proto-chlorure de fer et à du bi-sulfure de mercure ; c'est-à-dire à deux substances totalement inoffensives, d'où il résulterait que ce serait l'antidote par excellence du sublimé corrosif.

Les pharmaciens doivent toujours en avoir de prêt pour le besoin.

A ce composé MM. Bouchardat et Sandras proposent de substituer le suivant :

Persulfure de fer hydraté. — Pour l'obtenir il suffit de verser goutte à goutte une dissolution neutre de sulfate ferrique dans une dissolution de foie de soufre étendue d'eau. On obtient ainsi un précipité noir, gélatineux, qu'on prive du sulfure de potassium en excès, par des lavages et des décantations, et que l'on conserve sous l'eau, dans un flacon bien clos.

On ne peut obtenir ce persulfure de fer en versant la dissolution du sulfure alcalin dans une dissolution ferrique ; car l'oxyde ferrique se réduit alors à létat d'oxyde ferreux pendant qu'il se précipite du soufre.

MM. Bouchardat et Sandras ne regardent pas ce composé comme l'antidote seulement du sublimé, mais encore des préparations de cuivre, de plomb et de l'acide arsénieux, et prétendent qu'il a sur le peroxyde de fer hydraté cet avantage, que changeant la nature des quatre poisons que nous venons de citer, il conviendrait surtout dans le cas où la substance suspecte appartiendrait à l'une ou à l'autre de ces séries, sans qu'on pût, *à priori*, décider laquelle. Cependant ces auteurs avouent que dans des expériences sur des chiens, le persulfure hydraté ne leur a pas donné de résultats aussi bons contre l'acide arsénieux, que le peroxyde de fer gélatineux. (V. pag. 323 et *Toxicol.*)

Il s'administre comme ce dernier.

SULFURE DE CARBONE.

Alcool de soufre, *Liqueur de Lampadius*, *Sulfide de carbone.*

Van Mons prescrit de préparer le produit de la manière suivante :

Sulfure de fer, 11 parties. Charbon, 3

Distillez et mettez à part le liquide rassemblé au fond de l'eau du récipient.

Les traités de chimie indiquent de faire passer lentement du soufre à travers du charbon chauffé au rouge blanc dans un tube en porcelaine légèrement incliné. Le produit est reçu dans un récipient entouré de glace. On le purifie par distillation.

Le sulfure de carbone, plus souvent nommé *carbure de soufre*, pur est liquide, transparent, incolore ; son odeur est pénétrante, fétide; sa saveur est âcre et brûlante. Il se vaporise à l'air libre. Il est insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, l'éther et les corps gras.

Les médecins allemands l'employaient à l'extérieur contre les rhumatismes, à l'intérieur comme incisif.

SULFURES DE MERCURE.

On connaît deux sulfures de mercure en pharmacie.

1° SULFURE ROUGE DE MERCURE, *Cinnabre* ✻ (1).

(1) La plupart des auteurs écrivent *Cinabre* :

Il forme des mines considérables, dont les plus célèbres sont celles d'Idria en Carniole, et d'Almaden en Espagne, où on en retire tout le mercure du commerce.

Le cinnabre est en masses d'un rouge de sang, que l'on trouve formées intérieurement d'aiguilles brillantes. Il est inodore, insipide, volatil.

Sa poudre, qui est d'un rouge vif quelquefois très-beau, porte dans les arts le nom de *vermillon*.

Le produit dont nous venons de parler est le *cinnabre naturel*. On fabrique en France un sulfure de mercure, qui porte le nom de *cinnabre factice*.

Le sulfure rouge de mercure a été employé dans les arts dès la plus haute antiquité, car on l'a reconnu dans la composition des peintures qui décorent les tombeaux des anciens Egyptiens. Il était connu des Grecs sous le nom de Κιννάβαρι, et des Romains sous celui de *minium*, terme qui cependant semble avoir été appliqué à plusieurs substances de couleur analogue à celle du cinnabre.

Le cinnabre est rarement employé en médecine à l'intérieur ; les uns le disent excitant, les autres antispasmodique. Mais on l'emploie en fumigations à l'extérieur contre certaines maladies de la peau et vénériennes.

2° SULFURE NOIR DE MERCURE, *Ethiops minéral*, *Poudre hypnotique de Jacobi*. Mercure 100, soufre lavé 200, triturez jusqu'à ce que le mercure soit bien éteint.

Il est principalement employé comme vermifuge et dans les maladies scrofuleuses. Dose, 5 à 20 décig.

SULFURE DE POTASSE.

Foie de soufre, *Hepar sulfuris*, *Polysulfure de potassium*; *Polysulfuretum potassicum*.

Soufre sublimé, 100 Carbon. de potasse, 200

Mêlez ; faites fondre dans un vase en terre cuite à couvercle, et retirez du feu quand la masse sera en fusion tranquille ; brisez le vase quand le sulfure sera refroidi, et conservez ce dernier dans un pot ou flacon bien bouché. Ce produit est un mélange de tri-sulfure de potassium et de sulfate de potasse. (*Codex*.)

C'est une substance solide, verdâtre, d'une odeur d'œufs pourris, caustique, soluble dans l'eau et très-déliquescente. Par son exposition à l'air, le sulfure de potasse se sulfatise.

Il est très-employé en bains ou lotions contre les maladies de la peau et la gale. On l'emploie aussi quelquefois à l'intérieur à très-petites doses dans les mêmes cas et comme incisif.

Le *sulfure de potasse liquide* s'obtient avec sulfure de potasse ci-dessus 100, eau Q. S. pour que la dissolution filtrée marque 30° Bé. (*Codex*.)

Le Codex indique encore un *persulfure de potassium*, ou *foie de soufre saturé*, que l'on obtient en faisant dissoudre 100 de fleurs de soufre dans 500 de potasse caustique liquide. Ce produit marque 42° Bé.

SULFURE DE SOUDE.

Foie de soufre sodique.

Carb. de soude sec, 27 Soufre, 20

Opérez comme pour celui de potasse. Il est peu employé. On lui préfère le sulfure de sodium cristallisé dont nous parlons plus haut.

Le *sulfure de soude liquide* s'obtient aussi comme le sulfure de potasse liquide.

SULFURE DE SODIUM CRISTALLISÉ.

Sulfhydrate de soude, *Sulfure sulfuré de soude*, *Hydrosulfate de soude*, *Bisulfhydrate de soude*.

Soude caustique, 100 Eau, Q. S.

Pour obtenir une dissolution marquant 25° B., faites passer dans cette dissolution un courant d'acide sulfhydrique jusqu'à saturation ; maintenez la liqueur à l'abri du contact de l'air, elle déposera des cristaux incolores, transparents, d'*hydrosulfate de soude*; faites-les égoutter sur un entonnoir et conservez-les pour l'usage. (*Codex*.)

C'est le sulfure employé dans la préparation de quelques eaux minérales sulfureuses artificielles. Il entre dans la composition du bain de Barèges artificiel du Codex.

SUMACS.

1° SUMAC DES CORROYEURS, *Roure*; *Rhus coriaria* (térébinthacées) ※, arbrisseau du midi de l'Europe, dont tous les organes jouissent d'une grande astringence, et sont à cause de cela employés en médecine dans quelques contrées ; mais ils le sont beaucoup plus pour le tannage des cuirs. Les fruits, petites baies d'un beau rouge, sont astringents et acidules.

2° SUMAC VÉNÉNEUX; *Rhus radicans* et *toxicodendrum*, arbuste du nord de l'Amérique, mais cultivé en Europe. On emploie les

nous avons adopté l'orthographe du Codex, orthographe sans doute fondée sur l'étymologie latine *Cinnabaris*, ou grecque. V. ci-dessus.

feuilles qui sont ternées, à folioles pétiolées, dentées et duveteuses. Elles ont une telle âcreté que leur seul contact et même, dit-on, leurs exhalaisons, suffisent pour irriter violemment la peau.

Excitant vénéneux qu'on a conseillé dans les dartres et la paralysie. On en prépare une extrait, une alcoolature. Inusité.

SUPPOSITOIRES.

Les suppositoires constituent un genre de médicaments d'une consistance solide, et destinés à être introduits dans l'anus. On leur donne la forme d'un cône dont la grosseur varie depuis celle du petit doigt jusqu'à celle du pouce. Leur poids est de 5 à 10 grammes.

Les *suppositoires au beurre de cacao*, qui sont les plus employés, et ceux *de suif*, se préparent en faisant fondre l'une ou l'autre de ces substances avec 1/8 de cire blanche. On coule le mélange dans de petits cônes en papier enfoncés dans du sable, et on l'en retire lorsqu'il est refroidi. Les *suppositoires de savon* se préparent en taillant un morceau de savon médicinal en cône, à l'aide d'un couteau. Les *suppositoires de miel* se préparent en faisant cuire le miel jusqu'à ce qu'il puisse se prendre en masse par refroidissement, on le coule alors dans des moules huilés.

SUPPOSITOIRES ANTHELMINTIQUES.

Aloès, 15 Sel c., 12 Farine, 60 Miel, Q. S.

Faites des suppositoires. (*Swéd.*)

SUPPOSITOIRES ANTIHÉMORRHOÏDAUX.

Charbon de liège, 1 Cire, 1 Beurre, 2

Faites des suppositoires. (*Cad.*)

SUPPOSITOIRES ASTRINGENTS DE REUSS.

Poudre de tormentille,	8	Miel,	Q. S.
— d'éc. de chêne,	8		

F. 8 suppositoires. On les emploie contre la chute du rectum. (*Cad.*)

SUPPOSITOIRES CALMANTS, DE LABORDETTE.

Cire blanche,	15,	Rob de belladone,	5,
Onguent populéum,	40,		

F. 10 suppositoires. Dans les hémorrhoïdes.

SUPPOSITOIRES AU CALOMEL.

Beurre de cacao,	18	Calomel,	6

SUPPOSITOIRES DE CIGUË.

Cire,	1	Extrait de ciguë,	1
Beurre de cacao,	1		(*Ber.*)

On ramollit l'extrait et on l'ajoute à la matière au moment de la couler.

On prépare ainsi les *suppositoires avec l'extrait de ratanhia*.

SUPPOSITOIRES EMMÉNAGOGUES.

Beurre de cacao,	8	Castoréum,	0,5
Aloès,	0,1	Ase-fétide,	0,5

Plusieurs jours de suite à l'époque présumée des règles. (*Rich.*)

SUPPOSITOIRES HÉMORRHOÏDAUX, DE TROUSSEAU.

Beurre de cacao,	8.	Émétique,	0,05
Aloès,	0,2		

Pour rappeler le flux hémorrhoïdal. Un tous les jours jusqu'à cuisson, à la marge du rectum. (*Rich.*)

SUPPOSITOIRES LAXATIFS.

Savon, 60 Sel c., 30 Miel épaissi, Q. S.

F. des cônes et enduisez-les d'huile d'absinthe. (*Par.*)

SUPPOSITOIRES MERCURIELS.

Beurre de cacao,	12	Cire,	6
Onguent mercuriel,	6		(*Ber.*)

SUPPOSITOIRES VAGINAUX DU DOCTEUR GAUDRIOT.

Chlorure de zinc liq., gouttes,	5	Mucil. adragant.	6
		Sucre pulv.,	3
Sulf. de morphine,	0,025	Amidon,	9

Mêlez exactement, et moulez de façon que le suppositoire soit creux et n'ait que 2 millimètres d'épaisseur.

Ces suppositoires ont exactement la forme d'une boule de Nancy, ovale e aplatie, et sont munis à une extrémité d'un petit ruban qui sert à les tenir.

Dans les écoulements blennorrhagiques du vagin. (*Rem. Breveté.*)

Autrefois on faisait des *suppositoires vaginaux* qu'on nommait *pessaires* (de πεσσός, plumasseau) ; ces suppositoires, qui pourraient encore être utilisés aujourd'hui, étaient une sorte de cylindres creux, comme un doigt de gant, faits de toile fine ou de taffetas, et remplis de poudres ou autres substances médicinales ; on les introduisait dans le vagin ou pour guérir les relâchements de l'utérus, ou pour les hémorrhagies, ou pour exciter la menstruation.

On se servait en outre de suppositoires en bois, en liége, en éponge, en coton, qu'on enduisait d'un liniment approprié à la maladie, comme de teinture de castoréum et de camphre mêlés à l'onguent d'althæa, ou à une huile empyreumatique pour l'hystérie, ou de l'huile rosat ou des poudres astringentes contre les relâchements du vagin ; on attachait un petit ruban à ces suppositoires pour les retirer.

Aujourd'hui ce qu'on entend par *pessaire* sont des instruments de formes différentes, mais le plus généralement sous forme d'un

bourrelet circulaire ou d'un disque troué à son centre, pour laisser passer les liquides.

Ils sont en bois, en liége, en ivoire, et le plus souvent en gomme élastique; ils sont employés contre les chutes de matrices, rarement on leur ajoute des matières médicinales.

SUREAU.

Sambucus nigra. (Caprifoliacées.)

Arbrisseau indigène très-connu, et dont on emploie l'écorce, les feuilles, les fleurs, ✻ et les fruits.

Les *feuilles* exhalent une odeur un peu vireuse.

Les *fleurs* blanches à l'état frais, et jaunes après dessiccation, ont une odeur aromatique qui n'est pas désagréable. Elles sont légèrement excitantes et usitées à l'intérieur comme diaphorétiques, à l'extérieur comme résolutives; on en prépare un hydrolat employé en collyre. L'*écorce moyenne* a une odeur forte et nauséeuse, elle paraît avoir été employée avec succès contre l'hydropisie. *Les fruits* sont de petites baies succulentes, à suc rougeâtre et acidule, qui, évaporé en consistance, constitue le *rob de Sureau*. Ce dernier est sudorifique à la dose de 4 à 8 gram. et purgatif au delà.

On nommait jadis *grana actes* les baies sèches de sureau.

TALC.

Talc de Venise, *Craie de Briançon*, *Silicate de magnésie.*

Produit minéral blanc, nacré, onctueux au toucher.

La poudre entre dans la composition de quelques opiats et poudres dentifrices. Les bottiers s'en servent pour faciliter l'entrée des chaussures, de là le nom de *savon des bottiers* qu'on lui donne quelquefois.

Voici la préparation d'un *blanc de fard* à base de talc:

Talc en poudre fine, 500 Vinaigre distillé, 1000

On met le talc avec le vinaigre dans un matras, on laisse pendant 15 jours en ayant soin de remuer de temps en temps; on filtre et on lave avec l'eau distillée jusqu'à ce qu'elle sorte sans saveur aucune.

On le broie alors avec un peu d'eau et de blanc de baleine 60 gram.; on place la pâte encore liquide dans les pots, et l'on fait sécher à l'abri de la poussière.

Le *Rouge végétal* des parfumeurs, qu'il ne faut pas confondre avec leur *fard liquide*, qui est une *teinture de fleurs de geranium sanguineum*, se prépare avec:

Blanc de fard ci-dessus,	500
Rouge de carthame,	15
Blanc de baleine,	60

Broyez le tout ensemble avec un peu d'eau distillée, faites sécher et conservez le produit dans un pot.

Ces fards sont sans danger pour la santé; il n'en est pas toujours de même du nitrate de bismuth, nommé aussi blanc de fard, et de quelques autres sels minéraux.

TAMARIN.

Le tamarin des pharmaciens est la pulpe du tamarinier, *Tamarendus indica* (Légumineuses), arbre originaire d'Egypte, d'où il a été transplanté aux Indes Orientales et aux Antilles.

Le fruit est une gousse noirâtre, aplatie et recourbée en sabre; il offre à l'intérieur 3 ou 4 semences tétragones, rougeâtres. Le sarcocarpe est pulpeux, jaunâtre, acide et sucré; trois gros cordons ou filaments ligneux traversent ce sarcocarpe qui constitue la pulpe du tamarin.

La préparation en est fort simple. On ouvre les fruits, on en retire la pulpe sans en séparer les semences, on la place par couches dans des barils; on verse dessus un sirop bouillant qui pénètre jusqu'au fond. Dans quelques pays on fait subir à cette pulpe une légère coction dans des bassines de cuivre afin de l'empêcher de noircir, ce qui explique la présence du cuivre dans cette substance.

Il nous vient de la pulpe de tamarin de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique; celle-ci est préférée.

Telle que le commerce la présente, c'est une pâte noirâtre, consistante, mêlée de semences et de débris végétaux, d'une odeur vineuse et d'une saveur aigrelette et sucrée. Le temps tend à faire sécher celle qui est de bonne qualité, et à faire moisir celle qui ne l'est pas.

Lémery parle d'un *tamarin rouge* qu'on ne trouve plus dans le commerce français, mais il est seul usité en Angleterre; on le dit plus sucré et plus agréable au goût que le noir.

Le tamarin contient de l'acide citrique, tartrique, malique, de la crème de tartre, du sucre, etc.

C'est un laxatif doux. On en extrait la *pulpe mondée*. Il entre dans les électuaires purgatifs. Les nègres du Darfour se nourrissent en partie de la pulpe fraîche.

Le mot tamarin est la simple traduction du nom arabe *Tamar-Hendi*, qui signifie fruit de l'Inde.

TAMARISQUE.

Tamarix gallica. (Portulacées.)

Le tamaris est un arbrisseau du midi de la France. On le cultive aussi dans les jardins,

où on le reconnaît à ses feuilles très-menues, analogues à celles de la sabine.

L'écorce ⊗ a une saveur astringente et faiblement amère. Tonique peu usité qu'on rangeait jadis parmi les apéritifs.

Le *Tamarix germanica* a une odeur balsamique agréable. Ses propriétés sont les mêmes.

Quelques tamarisques, et surtout le *tamarix orientalis*, produisent une excroissance analogue à la noix de galle.

TAMINIER.

Sceau de Notre-Dame, *Racine* ou *vigne vierge*, *Vigne* ou *bryone noire* ; *Tamus communis.* (Asparaginées.)

Plante grimpante indigène; sa racine, qui est tres-développée, charnue, succulente, passe pour purgative et hydragogue ; râpée et sous forme de cataplasmes, on l'emploie comme résolutive dans les contusions; de là le nom de *racine de femmes battues*, qu'on lui donne dans le peuple.

TANAISIE.

Herbe aux vers, *Athanase* ; *Tanacetum vulgare.* (Synanthérées.)

La tanaisie croît abondamment dans les lieux incultes et surtout sur les anciennes berges. Les sommités fleuries ⊗ ont une odeur camphrée, forte et désagréable ; elle contient une grande quantité d'huile volatile : aujourd'hui la tanaisie ne sert plus guère que comme vermifuge ; on l'administre en poudre, ou sous forme d'infusé, en potion ou en lavement.

On l'a proposée contre la goutte, l'hystérie.

TAPIOCA OU TAPIOKA.

Fécule en grumeaux très-durs, élastiques, opalins, inodore, presque insipide ; elle se dissout dans l'eau froide et s'y gonfle considérablement.

Le tapioca nous vient des Antilles, de Bahia et de Rio-Janeiro, où on le retire de la racine du manioc *jatropha manihot*, arbrisseau de la famille des euphorbiacées.

On râpe cette racine, on enferme la pulpe qui en résulte dans des sacs, on exprime ; il en découle un suc qui, par repos, laisse déposer une substance que l'on fait sécher sur des plaques de tôle ; c'est le tapioca.

Outre le tapioca, on retire plusieurs autres substances alimentaires de la racine de *Jatropha manihot*. L'amidon desséché sans feu est appelé au Brésil *Cipipa*, et on le dit être quelquefois importé en Europe sous le nom *d'arow-root du Brésil* : la pulpe de la racine bien lavée et mise en poudre prend le nom de *farine de manioc*, qui, cuite en pains ronds sur des plaques, constitue le *pain de cassave* ; le suc, filtré et rapproché en consistance sirupeuse, est appelé dans la Guyane *Casaripe* et sert à assaisonner les sauces.

Une chose digne de remarque c'est que le suc du manioc qui est blanc, laiteux, d'une extrême âcreté, est un affreux poison : il contient de l'acide cyanhydrique en assez forte proportion ; la légère torréfaction que l'on fait subir aux produits amylacés suffit pour les priver de ce dangereux acide.

Le tapioca est conseillé aux convalescents comme aliment de facile digestion ; on en fait des gelées et des potages en le faisant cuire dans du lait, de l'eau aromatisée ou du bouillon.

Au tapioca vrai, on substitue souvent du tapioca factice fait avec la fécule de pommes de terre.

TARTRATES.

Les tartrates sont des sels qui résultent de la combinaison de l'acide tartrique avec les bases.

Ce sont les *tartres* des anciens chimistes.

TARTRATE DE MERCURE.

Tartre mercuriel, *Mercure tartarisé*, *proto-tartrate de mercure; Tartras hydrargyrosus.*

Proto-nitrate de mercure,	20
Eau aiguisée d'un peu d'acide nitrique,	160

Dissolvez et ajoutez peu à peu une dissolution de tartrate neutre de potasse, jusqu'à cessation de précipité ; décantez, lavez le tartrate à l'eau froide et faites-le sécher. (*Guib.*)

Le tartrate de mercure est blanc et insoluble dans l'eau. Antisyphilitique.

TARTRATE DE MERCURE ET DE POTASSE.

Solution nitrique de mercure saturée et bouillante, Q. V.

Versez-y goutte à goutte une solution également saturée et bouillante de bi-tartrate de potasse, jusqu'à cessation de précipité, lavez et faites sécher. (*V. M.*)

La célèbre *Eau* ou *Liqueur végéto-mercurielle de Pressavin* était une dissolution de ce sel.

TARTRATES DE POTASSE.

On emploie en médecine deux sortes de tartrate de potasse.

1° BI-TARTRATE DE POTASSE, *Tartrate acide*, ou *acidule de potasse*, *Surtartrate de potasse*, *Crème de tartre.*

On l'obtient par la purification *du tartre brut blanc* ou *rouge*, qui se dépose dans les tonneaux où l'on conserve les vins ;

cette opération se fait en grand dans le midi de la France de la manière suivante : on réduit le bi-tartrate brut en poudre; on le fait bouillir avec 4 ou 5 pour 0/0 de terre argileuse, dont l'alumine doit former, avec les matières colorantes du sel, une sorte de laque insoluble; il faut éviter que ces argiles contiennent de la chaux ; on laisse refroidir et cristalliser; une ou deux autres cristallisations sont encore nécessaires pour obtenir un sel parfaitement blanc.

Il est blanc, inodore, d'une saveur acidule; il craque sous la dent, il est peu soluble dans l'eau froide, il en demande 95 parties pour se dissoudre; il n'exige que 15 parties d'eau bouillante; il est insoluble dans l'alcool.

La crème de tartre est employée en médecine à petites doses comme rafraîchissante; à plus hautes doses (8 à 50 gram.), comme purgative.

2° TARTRATE NEUTRE DE POTASSE, *Tartre soluble*, *Tartre tartarisé*, *Sel végétal*; il est blanc, sa saveur est amère et désagréable : il est soluble dans 4 parties d'eau froide.

On l'obtient en mettant de la crème de tartre dans de l'eau bouillante, et saturant par du carbonate de potasse; on filtre et on évapore.

Diurétique, fondant, laxatif; dose, de 1 à 2 grammes comme altérant, et de 15 à 50 grammes comme purgatif; ne pas lui associer des acides.

TARTRATE BORICO-POTASSIQUE.

Crème de tartre soluble, Tartre boraté, Tartro-borate de potasse.

Anciennement on préparait ce sel en triturant, puis porphyrisant ensemble du bitartrate de potasse et du borate de soude, ou de l'acide tartrique, ou encore en dissolvant les deux premiers sels dans l'eau et faisant évaporer à siccité ; on n'obtenait ainsi que des produits imparfaits ; aujourd'hui on ne suit plus que le procédé indiqué par M. Soubeiran ; qui est le suivant :

Crème de tartre,	4	Eau,	24
Acide borique,	1		

Mettez sur le feu dans une bassine d'argent, entretenez la liqueur bouillante, et remuez jusqu'à ce que la matière soit réduite en une pâte solide; faites sécher à l'étuve, pulvérisez et conservez le produit dans un flacon bien bouché. (*Codex.*)

Quelques pharmacopées emploient moins d'acide borique; mais alors le produit est moins soluble.

Le tartro-borate de potasse est blanc, d'une saveur aigrelette, incristallisable; soluble dans 2 parties d'eau froide.

On a remarqué cependant que par suite d'un changement d'état moléculaire, la crème de tartre boratée devenait quelquefois insoluble; on lui rend sa solubilité en la traitant par l'eau bouillante.

Le tartrate borico-potassique est employé comme purgatif; à la dose de 15 à 50 gram. dissous dans 125, 250, 500 ou 1000 gram. d'eau ; ordinairement on sucre et on aromatise avec quelques gouttes de teinture de zestes de citron ; elle a l'avantage sur la crème de tartre ordinaire, de donner des solutions complètes.

TARTRATE DE POTASSE ET D'ANTIMOINE.

Émétique, *Tartre stibié*, *émétique* ou *antimonié*; *Tartrate antimonico-potassique.*

L'émétique est incolore, inodore ; sa saveur est âcre et désagréable ; ses cristaux s'effleurissent lentement à l'air; une partie d'émétique se dissout dans 14 d'eau froide et dans 2 d'eau bouillante.

Crème de tartre,	300	Eau,	2000
Verre d'antimoine,	260		

Faites bouillir pendant une demi-heure en agitant continuellement et remplaçant par de nouvelle eau celle qui s'évapore ; laissez refroidir la liqueur sur place sans filtrer; enlevez les cristaux qui se seront formés, lavez-les dans les eaux-mères ; filtrez ensuite ces eaux-mères, faites-les évaporer et laissez cristalliser ; on purifie tous les cristaux obtenus par solution et cristallisation. (*Codex.*)

Dans sa *Pharmacopée universelle*, Geiger indique le procédé suivant qui se rapproche de celui de Philipps, et que M. Soubeiran, qui l'a expérimenté, dit être d'une exécution facile et donner un produit avantageux.

Sulfure d'antimoine pulvérisé et passé au tamis fin,	12
Nitrate de soude pulv., 10, ou de potasse,	12

Mêlez intimement dans un mortier.

D'autre part, mettez dans une capsule de porcelaine, et si vous opérez en grand, dans une chaudière de plomb.

Eau commune,	24	Acide sulfurique,	12

Portez à l'ébullition, et alors projetez-y par petites portions le mélange de sulfure d'antimoine et de nitre, attendant pour faire une nouvelle projection que la portion précédente ait pris une couleur grise ; quand tout le mélange aura été introduit, faites évaporer à l'ébullition presque jusqu'à siccité, enlevez la bassine du feu et abandonnez la matière au refroidissement.

Prenez la masse d'un blanc gris qui se

sera formée, réduisez-la en pâte à l'aide d'un peu d'eau, délayez-la dans une plus grande quantité de ce liquide et décantez, et cela à plusieurs reprises; lavez le dépôt fin obtenu par décantation jusqu'à ce que les eaux de lavage en aient perdu toute acidité et faites-les égoutter avec soin : alors prenez :

De ce sulfate d'antimoine humide, la totalité,

Crème de tartre en poudre, 11 parties.

F. avec Q. S. d'eau distillée, une pâte que vous laisserez exposée à une douce chaleur pendant quelques heures; ajoutez ensuite 96 parties d'eau distillée, faites bouillir pendant quelque temps et filtrez bouillant pour obtenir des cristaux; les eaux-mères en fourniront de nouvelles quantités; enfin les dernières eaux-mères saturées par un peu de potasse en fourniront encore.

Le tartre stibié est un médicament héroïque, dont la découverte date de 1631; c'est Mynsicht qui le fit connaître le premier dans un Traité qu'il publia sous le nom de *Thesaurus chimico-medicus*.

C'est le vomitif par excellence; à ce titre on le donne à la dose de 2 à 20 centigram. dans un à deux verres d'eau, et comme purgatif à celle de 5 à 10 centigram. délayés dans une pinte de ce liquide; c'est un contro-stimulant; on l'administre aujourd'hui à dose très-élevée dans la pneumonie; on l'emploie souvent à l'extérieur comme rubéfiant, soit en pommade, soit étendu sur des emplâtres; son action est d'abord lente, puis très-active.

Incompatibles : les acides forts, les alcalis, les sulfosels, les substances astringentes, les savons, la rhubarbe, le quinquina.

TARTRATE DE POTASSE ET DE FER.

Tartre chalybé ou *martial*, *Tartrate ferroso-potassique*.

Crème de tartre, 100 Hydrate ferrique, Q. S.

Faites bouillir la crème de tartre dans 600 d'eau, ajoutez du peroxyde de fer jusqu'à saturation; filtrez et évaporez à siccité.

Le tartrate de fer est rougeâtre, d'une saveur styptique, très-soluble dans l'eau.

Plusieurs préparations qui portent le nom d'*Extraits de mars* sont des composés analogues. Le *Tartre martial soluble* se prépare en faisant dissoudre 100 parties de tartrate neutre de potasse dans 400 de teinture de mars, et évaporant à siccité.

Ces préparations ferrugineuses offrent cela de particulier, que le fer ou ses oxydes s'y trouvent dans un état de combinaison tel, que les alcalis les plus puissants ne peuvent les séparer; cependant il n'en est pas de même des autres réactifs du fer.

Tartrate de protoxyde de fer. V. *Vin Chalybé*.

M. Béral obtient les tartrates de fer sous forme de paillettes.

TARTRATE DE POTASSE ET DE SOUDE.

Sel de seignette, *Sel polychreste soluble*, *Sel de La Rochelle*, *Soude tartarisée*.

Ce sel n'a ni couleur, ni odeur; sa saveur est légèrement amère; il forme de très-gros cristaux.

Crème de tartre, 4 Carbonate de soude, 3

Faites chauffer de l'eau dans une bassine étamée, ajoutez-y par portions les deux sels en mettant un excès de carbonate; filtrez, évaporez à 40° et laissez cristalliser.

Purgatif à la dose de 15 à 60 grammes. Ce sel a joui d'une réputation immense; Seignette le débitait dans des enveloppes sur lesquelles figurait une oie.

TEINTURES ALCOOLIQUES.

On donne en pharmacie le nom de teintures alcooliques à l'alcool chargé des principes actifs d'une ou plusieurs substances médicamenteuses de nature végétale ou animale.

Ces préparations partageaient jadis avec les alcoolats les noms empiriques de *baumes*, d'*élixirs*, de *gouttes*, de *quintessences*, etc. Aujourd'hui ces dénominations sont complétement bannies des ouvrages dogmatiques, il en devrait être ainsi du mot impropre de teinture, qui, sans rien apprendre sur la composition de ces médicaments, présente une idée fausse à l'esprit. En effet, le mot teinture comporte avec lui une idée de couleur, et cependant plusieurs de ces préparations sont incolores : telles sont celles de térébenthine, de copahu, etc. *Alcoolé* est le seul nom qui devrait figurer dans une nomenclature méthodique, pour désigner les médicaments qui nous occupent. (V. le mot *Alcoolé*.)

Les éléments des teintures sont toutes les substances de la matière médicale susceptibles de céder quelques principes à l'alcool, et ce dernier fluide.

Les substances que l'on destine à la préparation des teintures doivent être sèches et convenablement divisées : divisées, pour que l'alcool les attaque plus facilement; sèches, pour qu'il ne soit pas affaibli par leur eau de végétation. Le contact est plus ou moins prolongé, selon que la substance cède plus ou moins facilement ses principes.

L'alcool doit être pur; à moins d'indication spéciale, l'alcool faible devra toujours être de l'alcool rectifié étendu, et non des eaux-de-vie. On doit se servir d'eau distillée, et non d'eau ordinaire, pour étendre l'alcool.

De ce que les principes que l'on cherche à faire entrer dans les alcoolés ne sont pas également solubles dans l'alcool à toutes espèces de degrés, il s'ensuit que ce dernier doit varier en force. Malgré la diversité de points de solubilité des substances, le Codex a réduit à trois les degrés de l'alcool pour la préparation de toutes les teintures. Ce sont les 56, 80 et 86 de l'alcoomètre centésimal, ou les 21, 31 et 34° de l'aréomètre de Cartier.

L'alcool à 56° est réservé pour les substances qui sont plutôt de nature extractive; l'alcool à 80° sert pour les substances plus riches en principes résineux et en huiles volatiles; enfin l'alcool à 86° convient aux résines elles-mêmes, aux baumes, aux térébenthines et aux substances chargées de principes gras peu solubles.

Le Codex prescrit le rapport de un pour quatre de matières médicamenteuses d'alcool pour toutes les teintures simples; il y a cependant quelques exceptions. Dans la teinture de succin, le rapport est de 1 à 16, dans celle de cantharides de 1 à 8, dans celle d'opium de 1 à 12, etc.

M. Guibourt, d'après différentes considérations, telles que l'impossibilité d'épuiser les matières premières au moyen de 4 fois seulement leur poids d'alcool, le désagrément de l'emploi des teintures résineuses faites au quart, tant sous le rapport de la fermeture des vases que sous celui des dépôts résineux qu'elles forment dans les potions, la concordance de la plupart des pharmacopées étrangères à formuler des teintures moins chargées que les nôtres, prescrit le rapport de 1 à 8 au lieu de celui de 1 à 4. La Société de pharmacie de Paris, jugeant cette partie de la préparation des teintures digne d'être étudiée à fond, a décidé qu'un prix serait accordé au concurrent qui ferait le mieux connaître les doses convenables d'alcool à employer pour chaque substance. Quoi qu'il en soit, les pharmaciens sont dans l'obligation de se conformer aux prescriptions du Codex.

On détermine l'action dissolvante de l'alcool sur les substances, par la solution, la macération, la digestion, la décoction et la lixiviation. On a recours à la solution quand toute la substance est soluble; tels sont le camphre, l'iode, etc. L'opération se fait à froid ou à chaud. A froid, rien de plus simple; il suffit de triturer la matière avec l'alcool dans un mortier, ou de mettre le tout dans un flacon et d'agiter. A chaud, on met les corps dans un matras que l'on coiffe avec un parchemin percé de trous d'épingle; on chauffe au bain-marie et on agite de temps en temps pour renouveler les surfaces. Quand on opère sur de grandes quantités, on peut se servir du bain-marie d'un alambic, ou de l'appareil de Corriol et Berthemot, qui permet de recueillir les vapeurs alcooliques. Quand la substance n'est pas entièrement soluble, comme cela arrive le plus souvent, on a recours à la macération. Dans ce cas on prolonge le contact convenablement, et l'on a soin d'agiter de temps en temps. Quant à la digestion et à la décoction surtout, on n'y a que très-rarement recours. La lixiviation exigerait une trop forte proportion d'alcool pour pouvoir être employée avantageusement à la préparation des teintures. Il faut, comme le dit M. Soubeiran, quand on veut gagner du temps et éviter des pertes d'alcool, réduire les substances en poudre, et soumettre le marc à une forte pression.

Généralement, dans la préparation des alcoolés simples on ne fait qu'une seule opération. Il vaudrait mieux, sans contredit, diviser l'alcool en deux parties, faire avec la première une première teinture, verser le reste de l'alcool sur le résidu pour avoir un nouveau produit que l'on mêle au premier. Si la teinture est composée, il faut soumettre les substances à l'action dissolvante de l'alcool, selon l'ordre de leur moindre solubilité. Nous verrons un exemple de cette méthode dans la préparation de la teinture balsamique.

On a reconnu que l'action de substances alcalines, que les anciens pharmacologistes prescrivaient dans le but d'obtenir des teintures plus chargées, était purement gratuite dans le plus grand nombre des cas.

Les teintures alcooliques sont des médicaments précieux, en ce qu'elles renferment toutes les matières solubles des substances dans un état parfait de conservation, même après des années. Il est bon de faire remarquer que dans ces préparations, non-seulement l'alcool agit comme dissolvant et comme conservateur, mais qu'il ajoute encore ses propriétés à celles de la matière médicamenteuse. Les teintures sont fréquemment employées à petites doses dans des potions, et à doses plus fortes, en frictions, etc.

Nous les exposerons en deux catégories. 1° Les teintures simples; 2° les teintures composées.

Les teintures avec les plantes fraîches ont été traitées sous le nom d'*alcoolatures*, et quelques teintures par simple solution, sous celui d'*alcoolés*.

TEINTURES SIMPLES.

TEINTURE D'ACÉTATE DE FER.

Acétate de fer liq., 60 Alcool à 56°, 440

(*Soub.*)

Préparez aux mêmes doses la teinture de per-chlorure de fer, mais en employant du chlorure cristallisé. (*Ber.*)

TEINTURE D'AIRELLE, DE REIS.

Baies réc. d'airelle, 100 Eau-de-vie, 1000

F. macérer 15 jours. Dose, un petit verre à liqueur dans la diarrhée, le scorbut, les affections catarrhales.

TEINTURE D'ALOÈS.

Essence d'aloès.

Aloès succotrin, 125 Alcool à 80°, 500

Faites macérer pendant 8 jours en agitant de temps en temps, et filtrez.

Les proportions que nous indiquons pour la teinture d'aloès sont celles que les auteurs du Codex ont eu l'intention d'indiquer; car on ne trouve indiquée de teinture d'aloès simple dans la pharmacopée légale qu'à la table. M. Guibourt indique de l'alcool à 85°, et le rapport 1 : 8.

L'amer d'aloès se dissout mal dans l'alcool concentré; il est insoluble dans ce liquide anhydre.

La teinture d'aloès simple, contrairement à celle d'aloès composée, est rarement employée à l'intérieur, mais elle l'est à l'extérieur comme cicatrisante dans le pansement des plaies et ulcères; c'est un des meilleurs moyens pour guérir les brûlures, et cependant elle est peu connue pour cet usage; on sait aujourd'hui que l'eau de suie est un excellent remède contre les brûlures; cette parité d'action, jointe à quelques autres propriétés de ces deux substances, ne serait-elle pas de nature à faire supposer une analogie plus intime entre la suie et l'aloès, ou entre l'absoline et l'aloésine?

L'hippiatrique fait une grande consommation de teinture d'aloès.

TEINTURE D'ARNICA.

Fleurs d'arnica, 60 Alcool, 500

F. macérer; filtrez. (*Pol.*)

Quelques pharmacopées étrangères prescrivent la racine.

TEINTURE DE BENJOIN.

Benjoin pulv., 125 Alcool à 86°, 500

Faites macérer pendant 15 jours en ayant soin d'agiter de temps en temps; filtrez. (*Codex.*)

Préparez ainsi les teintures de :

Ase-fétide.	Gomme laque.
Baume de Tolu.	Mastic.
— du Pérou.	Myrrhe.
— de la Mecque.	Oliban.
Euphorbe.	Opopanax.
Copahu.	Résine de gayac.
Galbanum.	Sang-dragon.
Gomme ammoniaque.	Storax.
— gutte.	Styrax.

Et de tous les *baumes*, de toutes les *résines*, *gommes-résines* et *térébenthines* non indiquées ici.

Les *teintures de baumes de Tolu*, *du Pérou* et de *la Mecque*, la *teinture de storax*, et surtout celle de *benjoin*, sont employées à titre de parfums balsamiques; plus rarement elles le sont sous le rapport médical comme pectorales; bien que la teinture de benjoin soit presque exclusivement employée à la préparation du *lait virginal*, toutes pourraient admettre cet usage.

La *teinture d'ase-fétide* entre dans des potions, mais surtout dans des lavements, comme antihystérique : on emploie en frictions rubéfiantes celle d'euphorbe; les autres teintures de ce groupe sont peu usitées.

TEINTURE DE CANNELLE.

Cannelle concassée, 125 Alcool à 80°, 500

Laissez macérer pendant 15 jours, passez, exprimez et filtrez. (*Codex.*)

On préparera de mêmes les teintures de :

Acore.	Galanga.
Angusture.	Gingembre.
Anis.	Girofle.
Asarum feuil. ※.	Kermès animal.
— racine.	Macis.
Bourg. de sapin.	Muscade.
Cardamome.	Noix vomique.
Cascarille.	Phellandrie.
Castoréum.	Pyrèthre.
Contrayerve.	Rue.
Coriandre.	Sabine.
Croton.	Safran.
Cubèbes.	Serpentaire.
Digitale.	Vanille. (Ess. vanille.)
Ellébore noir ※.	Winter.
— blanc.	Zédoaire.

Les *teintures de cannelle*, *de cardamome*, *de gingembre*, *de girofle*, *de muscade*, *de safran*, sont des stomachiques et excitants que l'on fait entrer dans des potions; plus rarement elles sont prescrites pures et pour l'usage externe. La *teinture de castoréum* entre à la dose de quelques grammes dans des potions ou des lavements, comme antihystérique. La *teinture de digitale* est em-

ployée fréquemment à l'intérieur et à l'extérieur comme sédative et diurétique; celle de *noix vomique* ne l'est presque qu'à l'extérieur, en frictions contre la paralysie; celle de *pyrèthre* est un dentifrice; la teinture de vanille sert comme parfum balsamique. Les autres teintures de cette catégorie sont rarement usitées.

TEINTURE DE COLCHIQUE DE WANT.

Antigoutteux de Want.

Bulbes frais de colchique, 125 Alcool à 90°, 250

Laissez macérer pendant 15 jours; filtrez.

Want donne cette formule comme étant celle de *l'eau médicinale de Husson*; (V. *Vin de colchique d'Husson.*) 6 à 10 gouttes dans une tisane appropriée. On porte la dose jusqu'à 8 gram.

TEINTURE D'EXTRAIT D'OPIUM.

Extr. d'opium, 30 Alcool à 56°, 375

Laissez macérer; filtrez. (*Codex.*)

TEINTURE DE GUARANA.

Extr. alc. de guarana, 30 Alcool à 56°, 500

TEINTURE D'IODE.

Iode, 30 Alcool à 86°, 380

Faites dissoudre; filtrez. (*Codex.*)

Dans le pansement des ulcères scrofuleux on doit n'en préparer que peu à la fois, car avec le temps elle s'altère, cette teinture laissant précipiter son iode lorsqu'on l'étend d'eau. C'est donc à tort que des médecins la font entrer seule dans des injections; pour qu'il n'y eût pas précipitation, il faudrait y ajouter un peu d'iodure de potassium.

TEINTURE DE LOBÉLIE ENFLÉE.

Feuilles sèches, 60 Alcool faible, 500 (*J. Ph.*)

TEINTURE DE MONÉSIA.

Extr. de monésia, 500 Alcool à 86°, 2000
Eau pure, 7500 (*J. Ph.*)

TEINTURE DE MUSC.

Essence de musc.

Musc, 1 Alcool à 56°, 12

Faites macérer pendant 12 jours dans un flacon bouché, et filtrez. (*Guib.*)

Préparez ainsi les *teintures d'ambre gris* (*essence d'ambre*) et de *civette*. Pour celle d'ambre, il est nécessaire de chauffer un peu au bain-marie. M. Guibourt indique le rapport de 1 à 24 pour cette dernière.

Le Codex prescrit, pour la teinture d'ambre et de musc, le rapport de 1 à 4 entre l'alcool et les substances. Nous avons préféré les rapports ci-dessus, qui nous paraissent plus convenables pour que les substances d'un prix des plus élevés soient complétement dissoutes.

Au mot *Ambre*, nous avons fait remarquer que l'odeur de cette substance est douce et peu marquée lorsqu'elle est seule, mais qu'elle se développe considérablement et devient très-suave par son mélange avec d'autres parfums, tels que la civette, le musc, l'essence de roses, de girofles, ou par le contact de certaines substances inodores, tel est le carbonate de potasse. C'est ce qu'ont reconnu les anciens pharmacologistes, dans les ouvrages desquels on voit presque toujours l'ambre associé aux parfums que nous venons de citer. C'est aussi ce qu'avaient reconnu les auteurs du Codex de 1758, relativement à la potasse, car voici la formule que l'on trouve dans cette édition de la pharmacopée légale.

Ambre gris, 1 Teint. de carb. de potasse, 12
Alcoolat de roses, 12

Sans doute que dans ce cas l'alcali développe l'odeur de l'ambre, probablement en formant un peu d'ammoniaque qui, suivant Robiquet, sert de véhicule au principe odorant et le rend alors sensible. Je ne sache pas que, jusqu'à présent on ait appliqué ces considérations à la teinture de musc, qui nous paraît dans le même cas que celle d'ambre; en effet, l'odeur de l'alcool couvre presque complétement celle du musc.

Les *teintures de musc* et *d'ambre* entrent à la dose de quelques gouttes dans des potions, et de quelques grammes dans des lavements, comme antihystériques. Elles sont aussi usitées comme parfums. La *teinture de civette* n'est pas employée.

TEINTURE DE QUINQUINA.

Quinquina gris conc., 125 Alcool à 56°, 500

F. macérer pendant 15 jours, passez avec expression; filtrez. (*Codex.*)

Préparez de même les teintures de:

Absinthe.	Colombo.
Aconit.	Coloquinte.
Asclépiade.	Ec. de chêne.
Aunée.	Gayac, bois. (Eau-de-vie de gayac.)
Belladone.	Gentiane.
Bistorte.	Gratiole.
Brou de noix.	Houblon (1).
Cachou.	Iris.
Caïnça.	Ipécacuanha.
Chardon b.	Jalap.
Ciguë.	Jusquiame, feuil. ※.
Colchique bulbe ※.	— semences.
— semences.	

(1) La proportion d'alcool est trop faible : elle ne suffit pas pour baigner la substance. Nous proposons donc de préparer cette teinture comme celle d'arnica.

Kino.	Rhubarbe.
Lobélie syph.	Roses rouges.
Noix de galle.	Salsepareille.
Pareira brava.	Scille.
Polygala.	Séné.
Quassie am.	Stramoine.
Quinquina J.	Tormentille.
— R.	Valériane.

La *teinture de quinquina* entre à la dose de quelques gram. dans des gargarismes, des potions, des injections; à dose plus forte et même pure, ou mêlée à des liquides actifs eux-mêmes dans des liniments, des fomentations. Elle est aussi assez employée comme dentifrice. La *teinture d'absinthe* est employée comme stomachique et vermifuge. Celles de *belladone*, de *ciguë*, de *jusquiame*, de *stramoine*, entrent à la dose de quelques gouttes dans des potions, à celle de quelques grammes dans des liniments, des fomentations. Les teintures de *roses*, d'*écorce de chêne*, de *tormentille*, de *bistorte*, et surtout celles de *noix de galle*, sont des astringents usités seulement à l'extérieur dans des fomentations, lotions ou injections. Celle de *cachou* a les mêmes emplois, mais est de plus fort employée à l'intérieur, à la dose de quelques gram. (4 à 30), dans des potions, des tisanes, comme tonique et antidiarrhéique. Les *teintures de colchique* sont usitées dans les maladies goutteuses, à la dose de quelques gouttes, dans des potions ou tout autre véhicule approprié. Plus rarement elles sont employées pures ou diluées à l'extérieur en fomentations. L'*eau-de-vie de gayac* est usitée à l'intérieur comme antisyphilitique et antiarthritique ; mais c'est plus spécialement comme dentifrice qu'on en fait usage. Les *teintures de colombo*, *de houblon*, et surtout celle de *gentiane*, sont de bons toniques et antiscrofuleux. On les fait prendre pures ou diluées, sucrées ou non.

La *teinture de jalap* est un bon purgatif à la dose de 20 à 30 grammes, usité dans quelques contrées. Beaucoup des purgatifs annoncés sont principalement constitués par cette préparation, dont le goût n'est pas très-désagréable.

La *teinture de scille* est un incisif, un diurétique employé à l'intérieur dans des potions, à l'extérieur sous forme de liniment, de fomentation. Celle de *valériane* l'est aussi à l'intérieur et à l'extérieur comme antispasmodique.

Les autres teintures de cette catégorie sont rarement employées.

TEINTURE DE SEIGLE ERGOTÉ.

Seigle ergoté, 90 Alcool à 56°, 250 (*Bouch.*)

TEINTURE DE SUCCIN.

Succin pulv., 30 Alcool à 86°, 500

Laissez digérer pendant 6 jours. (*Codex.*)

TEINTURE DE SUIE.

Suie, 1 Alcool à 21°, 8 (*Guib.*)

TEINTURE DE WILSON.

Bulbe de colchique réc., 30 Alcool à 30°, 250

4 gram. contre la goutte. (*Rem. pat. angl.*)

TEINTURES COMPOSÉES.

TEINTURE D'ABSINTHE COMPOSÉE.

Quintessence d'absinthe, *Elixir*, *Essence* ou *teinture amère.*

Grande absinthe,	20	Sucre,	10
Petite absinthe,	20	Alcool à 56°,	320
Girofles,	20		

Faites digérer au soleil ou à l'étuve pendant 6 à 8 jours; filtrez. (*Guib.*)

Stomachique, antiventeux, vermifuge.

TEINTURE ACÉTIQUE D'OPIUM.

Vinaigre d'opium.

Opium,	1	Alcool à 80°,	4
Vinaigre fort,	6		(*Codex.*)

4 grammes correspondent à 55 centig. d'opium.

Jourdan fait observer que cette formule est de Van Mons, et non de la pharmacopée américaine, comme le dit M. Soubeiran.

TEINTURE D'ACORE COMPOSÉE.

Acore,	90	Oranges vertes,	60
Zédoaire,	30	Alcool,	1080
Gingembre,	30		(*Pol.*)

TEINTURE ANTIGOUTTEUSE DE PRADIER.

T. d'opobalsamum composé.

Quina rouge,	20	Safran,	10
Salsepareille,	20	Alcool à 85°,	960
Sauge,	20		

F. digérer pendant 8 jours, passez avec expression et ajoutez :

Térébenthine de la Mecque, 15

Cet alcoolé fait partie du célèbre *remède de Pradier contre la goutte*, dont le gouvernement a acheté le secret. (V. *Cataplasme antigoutteux de Pradier.*

TEINTURE ANTIMONIALE DE JACOBI.

Soufre doré Liquide, *Liqueur de savon stibiée.*

Soufre doré, 30 Potasse caustique liq., Q. S.

Pour dissoudre le sulfure, laissez digérer et ajoutez :

Savon, 90 Alcool, 180 Eau dist., 180

Continuez la digestion à une douce chaleur en remuant souvent ; filtrez. (*Hamb.*)

TEINTURE D'ARNICA AROMATIQUE.

Fleurs d'arnica,	50	Gingembre,	10
Girofle,	10	Anis,	100
Cannelle.	10	Alcool,	1 litre.

Faites macérer 8 jours, passez. (*Bouch.*) Une cuillerée dans 1/2 verre d'eau sucrée, réitérée 2 ou 3 fois par jour dans les cas de chute et de contusion.

TEINTURE AROMATIQUE.

Essence céphalique, *Bonferme*, *Eau* ou *teinture de Bonferme.*

Muscades,	60	Balaustes,	45
Girofles,	60	Alcool à 80°,	1000
Cannelle,	45		

Laissez macérer quinze jours. (*Codex.*) On en verse quelques gouttes dans la main et l'on aspire par le nez ; dans les céphalalgies à la suite de contusions ; sert aussi en compresses.

TEINTURE BALSAMIQUE.

Baume du commandeur de Permes, *B. du chevalier de saint-Victor*, *B. des innocents*, *Elixir traumatique.*

Rac. d'angélique,	15	Alcool à 80°,	1125
Hypéricum,	30		

Faites digérer pendant 8 jours en ayant soin d'agiter de temps en temps ; passez avec expression et ajoutez à la colature :

Myrrhe,	15	Oliban,	15

F. digérer de nouveau ; ajoutez :

Baume de Tolu, 90 Benjoin, 90 Aloès, 15

F. macérer quinze jours ; filtrez. (*Codex.*) Jadis on l'employait à l'intérieur comme cordiale, vulnéraire, mais aujourd'hui elle ne sert plus qu'à l'extérieur ; c'est un remède populaire pour le pansement des coupures.

TEINTURE DE BOURGEONS DE SAPIN COMPOSÉE.

Bourgeons de sapin,	3	Genièvre,	1
Gayac,	2	Alcool,	36
Sassafras,	1		(*Han.*)

Sudorifique et antigoutteux.

TEINTURE DE CANNELLE COMPOSÉE.

Cannelle,	30	Gingembre,	10
Cardamome,	15	Esprit faible,	1000
Poivre long,	10		(*Lond.*)

Stomachique ; dose, 20 à 50 gram.

TEINTURE POUR FAIRE CROITRE LES CHEVEUX, DE LANDERER.

Feuil. de laurier,	60	Esp. de lavande,	125
Girofle,	8	— d'origan,	125

Faites digérer à une douce chaleur ; ajoutez :

Ether sulfurique, 15 (*G. H.*)

TEINTURE DE COCHENILLE AROMATIQUE.

Bouteille rouge de Taylor.

Alcool à 56°,	300	Ess. de marjolaine,	5
Cochenille,	10		(*Lond.*)

TEINTURE DE COLCHIQUE COMPOSÉE.

Semences de colchique concassées,	150
Esprit d'ammoniaque aromatique,	1000

Antiarthritique. (*Lond.*)

TEINTURE DE CARDAMOME COMPOSÉE.

Cannelle,	20	Cochenille,	10
Sem. de cardamome,	10	Raisins secs,	160
Carvi,	10	Alcool à 56°,	1200

(*Guib.*)

TEINTURE CORDIALE DE RYMER.

Aloès,	10	Capsicum,	2
Rhubarbe,	10	Cardamome,	15
Castoréum,	4	Alcool à 56°,	500
Camphre,	2		

Faites macérer 8 jours, filtrez, ajoutez :

Acide sulfurique, 1

Cordial et antispasmodique ; un gram. dans une tisane appropriée. (*Rem. pat. angl.*)

TEINTURE DE CRESSON DE PARA COMPOSÉE.

Fleurs de cresson de Para,	40	Pyrèthre,	10
Feuilles d'inula bifrons,	10	Alcool à 86°,	80

Faites macérer les substances incisées dans l'alcool pendant 15 jours ; exprimez et filtrez.

C'est cette préparation, dont le brevet est aujourd'hui expiré, que l'on vendait sous le nom de *Paraguay-Roux*, *contre les maux de dents.*

On en imbibe un morceau de coton ou d'amadou, qu'on introduit dans la dent cariée, ou bien on ajoute quelques gouttes dans un verre d'eau, et on se gargarise.

TEINTURE CYANURÉE, COMPOSÉE DE PARENT ET BOUTIGNY.

Cyan. de mercure,	1,3	Es. d'anis ou de sass.,	1,3
Hydroc. d'ammon.,	1,2	Eau distillée,	440,
Extr. de buis,	100,	Alcool à 86°,	320
— d'aconit,	12,		

Faites dissoudre S. A. et filtrez. (*Bouch.*) 5 grammes matin et soir dans un véhicule approprié, contre la syphilis.

TEINTURE OU ÉLIXIR DENTIFRICE DE DÉSIRABODE.

Eau-de-vie de gayac,	187	Huile vol. de menthe ou de roses ou de girofles,	4 gouttes.
Alcool vulnéraire,	187		

TEINTURE DENTIFRICE PYRÉTHRÉE.

Eau pour la bouche, *Esprit de pyrèthre composé*, *Alcoolé de vanille*, *Pyrèthre composé.*

Cannelle,	8	Macis,	1,5
Vanille,	6	Cochenille,	1,5

Coriandre,	6	Sel ammoniac,	1,5
Girofle,	6	Alcoolat de pyrèthre,	1344

Faites macérer pendant 15 jours; ajoutez:

Eau de fl. d'orang.,	24	Huile vol. de thym,	0,75
Huile vol. d'anis,	1,5	— de lavande,	0,75
— de menthe,	6	Teint. d'ambre,	0,75
— de citron,	1,5		

Mêlez et filtrez. (*Guib.*)

TEINTURE D'ÉLATÉRINE, DE MORRUS.

Elatérine,	0,05	Acide nitrique, gouttes,	4
Alcool,	30,		

30 à 40 gouttes dans un demi-verre d'eau sucrée, comme drastique. (*Bouch.*)

TEINTURE DE GAYAC AMMONIACALE.

Alcool ammoniacal gayacéiné, Teinture volatile de gayac.

Résine de gayac,	1	Alcoolé d'ammoniaque,	6

(*Ams.*) Quelques formulaires font une teinture aromatique, d'autres remplacent l'alcoolé d'ammoniaque par celui de carbonate de cette base.

TEINTURE DE GAYAC COMPOSÉE.

Gayac,	6	Santal rouge,	2
Sassafras,	4	— citrin,	2
Bois de Rhodes,	1	Esprit de fumeterre,	48
Salsepareille,	2		(*Par.*)

Spielmann ajoute de l'aunée, de la rhubarbe, de la fumeterre, de l'acide chlorhydrique, et remplace l'esprit de fumeterre par de l'eau-de-vie.

TEINTURE DE GENTIANE AMMONIACALE.

Élixir antiscrofuleux.

Gentiane,	30	Alcool à 56°,	1000
Carb. d'ammoniaque,	8		

Filtrez après 8 jours de macération. (*Codex.*)

En remplaçant le carbonate ammoniacal par 12 de carbonate sodique, on obtient l'*Elixir antiscrofuleux de Peyrilhe.*

TEINTURE DE GENTIANE COMPOSÉE.

Teinture ou élixir stomachique amer.

Gentiane,	60	Cochenille,	2
Ecorc. d'orange,	30	Alcool,	900
Cannelle blanche,	15		(*Spiel.*)

M. Guibourt remplace la cannelle blanche par du safran, et ajoute de la cochenille.

Le *Bitter* ou l'*Amer* des Allemands et des Hollandais est une teinture d'écorce d'orange, de gentiane et de rhubarbe. Ils en boivent de petits verres comme stomachique, aux repas.

TEINTURE DE GENTIANE COMPOSÉE, ANGLAISE.

Gentiane,	750	Sem. de cardamome,	20
Ec. d'oranges,	40	Esprit faible,	1000

Stomachique. (*Lond.*)

TEINTURE DE GREENOUGH, POUR LES DENTS.

Amandes amères,	60	Sel d'oseille,	4
Bois de Brésil,	15	Alun,	4
Bourg. de sapin,	15	Alcool,	1000
Iris,	8	Esprit de cochléaria,	45
Cochenille,	4	(*R. patenté anglais.*)	

TEINTURE DE HATFIELD.

Gayac, 10 Savon, 10 Alcool, 100

Contre la goutte. (*Bouch.*)

TEINTURE DE HOUBLON ALCALINE.

Liqueur des teigneux.

Houblon,	40	Carb. de potasse,	1,6
Centaurée,	40	Alcool à 56°,	720,
Ec. d'orang. am.,	10		

Filtrez après 8 jours de macération.

30 grammes dans un véhicule approprié. Dans le traitement de la teigne. (*Guib.*)

TEINTURE D'IODURE DE POTASSIUM IODURÉ, DE PUCHE.

Iodure de potassium,	15	Alcool à 56°,	30
Iode,	15		

Quelques gouttes dans de la tisane de gentiane, contre les scrofules et la syphilis compliquée de scrofules. (*Bouch.*)

TEINTURE DE JALAP COMPOSÉE.

Alcoolé de *Jalap* et de *Turbith*, *Eau-de-vie allemande*, *Teinture purgative.*

Jalap,	250	Scammonée,	60
Turbith,	30	Alcool à 56°,	3000

Faites macérer 15 jours, passez et filtrez. (*Codex.*)

C'est un bon purgatif. Dose, de 15 à 60 grammes. C'est cette préparation que l'on annonce sous le nom d'*Elixir purgatif officinal de Lavolley.*

TEINTURE DE JALAP COMPOSÉE AROMATIQUE.

Eau-de-vie allemande aromatique.

Jalap,	80	Girofles,	5
Turbith,	40	Santal rouge,	5
Cannelle,	10	Alcool à 56°,	1280
Coriandre,	5	Sucre,	80

Faites digérer, passez, ajoutez le sucre et filtrez. (*Guib.*)

Dose, 25 à 50 grammes.

L'*Essence aromatique laxative* de la pharmacopée de Strasbourg a beaucoup de rapport avec celle-ci ; elle se compose de :

Ellébore noir,	60	Girofles,	12
Jalap,	60	Acore,	12
Scammonée,	30	Alcool rectifié,	750
Cannelle,	12		

TEINTURE DE LAQUE COMPOSÉE.

Teinture gingivale.

Laque en bâtons,	40	Alcoolat de cochléaria composé,	320
Alun calciné,	10		

Faites macérer, filtrez. (*Guib.*)

Dentifrice.

TEINTURE DE LAVANDE COMPOSÉE.

Esprit de lavande,	750	Muscade,	10
— de romarin,	250	Santal,	150
Cannelle,	10		(*Lond.*)

TEINTURE DE MARS TARTARISÉE.

Tartrate de potasse et de fer liquide.

Limaille de fer,	100	Alcool à 85°,	50
Crème de tartre,	250	Eau,	Q. S.

Mettez la limaille et le tartrate dans une chaudière de fer, ajoutez-y Q. S. d'eau pour faire une masse molle que vous laissez réagir 24 heures, versez-y alors : eau de pluie 3000, faites bouillir pendant 2 heures en agitant et ajoutant de l'eau pour remplacer celle qui s'évapore ; laissez déposer, décantez le liquide surnageant, filtrez-le et évaporez-le jusqu'à 32° Bé, ajoutez l'alcool et conservez. (*Codex.*)

Le résidu de l'évaporation de cette teinture est ce qu'on appelait *Extrait de mars.*

La *teinture de mars saline* dite aussi *muriate de fer liquide*, *huile de fer*, *eau styptique de Looff*, *essence de mars*, n'est pas, à proprement parler, une teinture, mais du chlorure de fer tombé en *déliquium.*

Astringent employé dans les hémorrhagies utérines, passives, à la dose de 5 ou 6 gouttes dans une boisson mucilagineuse. On s'en sert aussi comme emménagogue.

TEINTURE DE MARS DE ZWELFER.

Teinture d'acétate de fer aromatique.

Sulfate de fer,	1	Acétate de potasse,	1

Triturez, abandonnez le mélange pendant quelque temps, puis traitez par :

Eau de cannelle,	90	Alcool,	150

(*Bat.*)

TEINTURE DES MÉTAUX.

Lilium de Paracelse, Alcoolé de potasse antimonié.

Antimoine, 4 Etain, 1 Cuivre, 1

Fondez ces 3 métaux ensemble ; pulvérisez l'alliage et mêlez-y :

Nitre,	6	Crème de tartre,	6

Projetez par partie dans un creuset, chauffez fortement, pulvérisez la matière et introduisez-la encore chaude dans un matras contenant :

Alcool à 95°, 32

Faites digérer à l'étuve ; filtrez. (*Guib.*)

Préparation hermétique tout à fait oubliée.

TEINTURE DE MYRRHE COMPOSÉE.

Eau de madame de Beaumont.

Myrrhe.	15	Sem. de persil,	15
Aristoloche.	15	Coquelicot,	23
Camphre	15	Hypéricum,	45
Opium,	12	Eau-de-vie,	3000

TEINTURE DE NOIX DE GALLE COMPOSÉE.

Akéomine.

Noix de galle,	500	Eau,	2000

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié, passez et ajoutez :

Alcool rect.,	100	Alcoolat de citrons c.,	125

Cette teinture étendue de 6, 8 et 10 fois son poids d'eau, s'emploie en lotions et surtout en injections contre la leucorrhée, la blennorrhée, le ramollissement du col de l'utérus. Cette préparation peut faire partie des liqueurs de toilette chez les femmes.

La *Teinture astringente de Boutigny* n'en est qu'une modification. En voici, du reste, la formule.

Poudre grossière de noix de galle,	4000
Alcool à 90°,	15000

Epuisez la noix de galle par voie de déplacement ; distillez de manière à obtenir 2250 à 2575 d'extrait sec ; redissolvez cet extrait dans 2000 d'alcool ; puis ajoutez :

Huile vol. de cédrat,	15	Huile vol. de thym,	4
— de bergamote,	15	— de lavande,	4
— de citron,	15	— de romarin	4
		Teint. de benjoin,	30

TEINTURE D'OPIUM AMMONIACALE DE WARNER.

Laudanum ou *gouttes de Warner.*

Opium,	24	Camphre,	8
Savon d'Alicante,	24	Safran,	2
Muscade,	4	Alcoolé d'ammon.,	270

F. macérer 10 jours. (*Jourd.*)

TEINTURE D'OPIUM CAMPHRÉE.

T. antispasmodique de Chrestien.

Opium brut,	4	-de-vie,	500
Camphre,	12		

En frictions. (*Bor.*)

Dans la *teinture d opium succinée* ou *antispasmodique de Dumas* (*Piém.*), il y a en sus du succin.

TEINTURE D'OPIUM CINNAMOMÉE.

Teint. thébaïque.

Extrait d'opium,	2	Eau de cannelle,	11
Alcool à 90°,	11		(*Guib.*)

TEINTURE D'OPIUM CINNAMOMÉE D'ECCARD.

Teint. thébaïque de Ramberg.

Opium,	60	Eau de cannelle,	250
Girofle,	4	Alcool,	125

(*Hamb.*)

TEINTURE D'OPIUM CYDONIÉ.

Essence anodine de Langelot.

Ext. d'opium cydonié,	1	Esprit de genièvre,	4

Dissolvez et filtrez. (*Guib.*)

TEINTURE D'OPIUM ET DE SUIE, DE CARRON-DUVILLARDS.

Opium,	60	Eau de cannelle,	250
Girofle,	4	Eau-de-vie,	125
Suie lavée,	15		

On touche les granulations de la cornée avec un pinceau légèrement imbibé de cette liqueur. (*Foy.*)

TEINTURE D'OR.

Or potable.

Or pur,	4	Eau régale,	30

Versez dans la solution :

Essence de romarin,	60	Alcool,	240

Dose, 12 gouttes. (*Spielm.*)

TEINTURE DE POIVRE COMPOSÉE.

T. stomachique d'Ernsting.

Poivre d'Espagne,	30	Gingembre,	15
— noir,	15	Calamus,	15
— blanc,	15	Pouliot de Crète,	15
— long,	15	Acét. de potasse liq.,	15
Graine de paradis,	15	Alcool,	600
Cannelle,	15		(*Bat.*)

TEINTURE DE QUINQUINA COMPOSÉE.

Quina calisaya,	60	Safran,	4
Ec. d'oranges,	45	Cochenille,	2
Serpentaire,	12	Esprit faible,	250

Passez après 10 jours de macération. (*Lond.*)

TEINTURE DE RAIFORT COMPOSÉ.

T. antiscorbutique.

Raifort,	250	Alcool à 56°,	500
Moutarde,	125	Alcoolat de cochléaria composé,	500
Sel ammoniac,	60		

F. macérer pendant 8 jours, passez avec expression ; filtrez. (*Codex.*)

TEINTURE DE RHUBARBE COMPOSÉE.

Rhubarbe,	75	Safran,	12
Réglisse,	8	Esprit faible,	1000
Gingembre,	12		(*Lond.*)

TEINTURE DE RHUBARBE ET D'ALOÈS COMPOSÉE.

Elixir sacré, teinture sacrée.

Rhubarbe,	40	Sem. de cardamome,	15
Aloès,	24	Eau-de-vie,	1000

Laissez macérer pendant 8 jours et filtrez au papier.

Stomachique, stimulant qu'on prend par cuillerée.

Telle est la formule que donnent de *l'élixir sacrée*, les pharmacopées d'Édimbourg et d'Amérique ; c'est aussi celle que donne Virey et beaucoup d'autres pharmacologistes ; tandis que M. Soubeiran et plusieurs autres indiquent sous ce nom, le vin d'aloès et de rhubarbe composé, dont nous donnons la formule plus loin.

TEINTURE RUBÉFIANTE.

Huile vol. de moutarde,	12	Alcool à 60°,	250

On l'applique avec de la flanelle. (*Cad.*)

TEINTURE DE SÉNÉ COMPOSÉE.

T. cathartique, T. de séné et de rhubarbe.

Séné,	240	Ecorc. d'oranges,	30
Rhubarbe,	120	Eau-de-vie,	3360
Coriandre,	30		(*V. M.*)

La pharmacopée batave et celle d'Édimbourg remplacent la rhubarbe par du jalap et ajoutent du sucre.

TEINTURE STOMACHIQUE DE LEPSICK.

Alcoolé d'ammon.,	60	Essence d'absinthe,	12

Après suffisante macération, ajoutez :

Teinture de santal rouge, 30 (*Wurt.*)

TEINTURE STYPTIQUE D'EATON.

Noix de galle,	125	Esprit-de-vin,	4000
Safran de mars,	125	Ec. de chêne,	Q. S.

Pour colorer.

TEINTURE SUDORIFIQUE.

Liqueur dépurative de François.

Gayac.	Sassafras ãã,	100
Squine.	Alcool à 56°,	1500
Salsepareille.		(*Bouch.*)

TEINTURE DE SUIE FÉTIDE.

T. d'asa-fœtida composée.

Asc-fétide, 5 Suie, 10 Alcool à 56°, 120

Contre les convulsions, à la dose de quelques gouttes dans de l'eau sucrée ou dans un lavement. (*Cad.*)

TEINTURE THÉRIACALE.

Thériaque,	1	Eau-de-vie,	6

(*Sard.*)

Van-Mons prescrit le rapport de 1 à 5.

TEINTURE VULNÉRAIRE.

Eau vulnéraire rouge, Eau rouge.

Feuilles fraîches de :

Basilic.	Origan.	Absinthe.	
Calament.	Romarin.	Angélique.	
Hysope.	Sarriette.	Fenouil.	
Marjolaine.	Sauge.	Rue.	
Mélisse.	Serpolet.		ãã, 30
Menthe.	Thym.		

Sommités fleuries de :

Hypéricum,	30	Lavande,	30
Alcool à 80°,	1000		

Incisez les plantes et faites-les macérer dans l'alcool pendant 15 jours, passez avec expression ; filtrez. (*Codex.*)

Cette eau vulnéraire, que l'on confond quelquefois avec l'alcoolat vulnéraire, n'est employée qu'à l'extérieur contre les entorses, les contusions.

TEINTURES ÉTHÉRÉES.

Les teintures éthérées, qui seraient mieux dénommées *éthérolés* (V. ce mot), comme l'ont proposé plusieurs pharmacologistes, se préparent presque toutes au moyen de l'éther sulfurique; quelques-unes seulement sont obtenues par l'éther alcoolisé ou l'éther acétique.

Les pharmacopées ne parlent pas d'éthérolatures, c'est-à-dire de *teintures éthérées avec les plantes fraîches*, mais on conçoit qu'on pourrait en préparer, en suivant pour cela les mêmes données que pour les alcoolatures. (V. ce mot.)

On avait proposé de préparer des *éthérolats*, mais on a reconnu que l'éther distillé sur les plantes ne se chargeait presque pas de leurs principes volatils en raison de sa trop grande volatilité.

Les teintures éthérées s'emploient à l'intérieur par gouttes, ou à l'extérieur en frictions. L'éther joue un rôle important dans leur action.

Quelques teintures éthérées par simple solution, ont été traitées sous le nom d'*éthérolés*.

TEINTURE ÉTHÉRÉE D'ACONIT.

Aconit pulv.,	125	Ether sulfurique,	500

Mettez la poudre dans une allonge en verre posée sur une carafe, et dans le bec de laquelle vous aurez mis une boule de coton; versez-y Q. S. d'éther sulfurique pour humecter, et bouchez l'allonge. Après quarante-huit heures, donnez accès à l'air dans la carafe pour permettre à l'éther de s'écouler; épuisez la poudre par le reste de l'éther, et chassez les dernières portions de celui-ci, engagées dans la matière, par une couche d'eau. (*Codex.*)

Préparez ainsi les teintures éthérées de :

Arnica (fleurs).
Belladone.
Ciguë.
Digitale.
Jusquiame.
Morelle.
Nicotiane.
Pyrèthre. (*Rac.*)
Valériane. (*Rac.*)

De toutes ces teintures éthérées, celle de digitale est la seule qui soit fréquemment employée; elle l'est par gouttes dans des potions, ou un liquide approprié pour combattre les palpitations. Elle l'est aussi à l'extérieur, pure, sous forme de liniment. Mais justement, d'après des expérimentations récentes, il paraîtrait que l'éther, et surtout l'éther pur, serait impropre à se charger du principe actif de la digitale, d'où il résulterait que la préparation éthérée serait à rejeter.

TEINTURE ÉTHÉRÉE D'ASE-FÉTIDE.

Ase-fétide pulv.,	125	Ether sulf.,	500

Faites macérer pendant quatre jours, en ayant soin d'agiter de temps en temps, et filtrez à couvert. (*Codex.*)

Préparez ainsi les teintures éthérées de :

Ambre.
Baume de Tolu.
Castoréum.
Musc.
Succin.

TEINTURE ÉTHÉRÉE DE CANTHARIDES.

Cantharides pulv.,	125	Ether acétique,	1000

Laissez macérer huit jours, exprimez et filtrez. (*Codex.*)

Rubéfiant à l'extérieur, dans l'apoplexie, la paralysie, les rhumatismes chroniques.

TEINTURE ÉTHÉRÉE DE CHLORURE DE FER.

T. de Bestuchef ou *de Klaproth, Alcoolé de chlorure de fer éthéré.*

Perchlorure de fer sec,	1	Liqueur d'Hoffm.,	7

Conservez à l'abri de l'air. (*Codex.*)

C'est cette même préparation qui a porté le nom de *Gouttes d'or du général de Lamothe.* Dans l'origine, selon M. Guibourt, cette teinture contenait réellement de l'or, puisqu'elle teignait en violet le linge et la peau, et plus tard elle ne contint plus que de l'alcool et du sublimé corrosif ainsi que les *Gouttes blanches* du même.

Quelques formulaires mentionnent une *teinture de fer acétique éthérée* ou *éther acétique martial de Klaproth* préparée avec acétate de fer liquide, alcool et éther acétique.

TÉRÉBENTHINES.

Oléo-résines. (*Guib.*)

Les térébenthines sont, à proprement parler, des résines fluides. Quelques-unes découlent spontanément des arbres qui les contiennent, mais le plus grand nombre est obtenu par incisions. Incolores pour la plupart lorsqu'elles exsudent, elles prennent avec le temps une couleur jaunâtre plus ou moins foncée. Leur odeur est en général très-forte, et leur saveur chaude et âcre. Du reste, elles ont toutes les propriétés des résines.

Les térébenthines font depuis très longtemps partie de la matière médicale. Ce sont des excitants énergiques, très-utiles dans les catarrhes chroniques de la vessie; on les a conseillées aussi dans les catarrhes chroniques des poumons. A l'extérieur, elles sont souvent employées contre les pleurodynies et les rhumatismes musculaires.

Le copahu, qui est une véritable térébenthine, a été traité à sa lettre.

TÉRÉBENTHINE DU CANADA. Elle est fournie par *l'abies balsamea*, qui croît au Canada.

Demi-fluide, d'une transparence parfaite, presque incolore, à moins qu'elle ne soit ancienne, alors elle est d'un jaune d'or; odeur forte particulière très-agréable. Elle est très-siccative, elle devient sèche et cassante, à la surface même dans les bouteilles fermées en vidange. Très-imparfaitement soluble dans l'alcool..

TÉRÉBENTHINE DE CHIO. Elle est fournie par le *Pistacia terebinthus* (Térébinthacées), arbre qui croît dans le Levant. C'est la première térébenthine connue. Elle est consistante, nébuleuse, quelquefois opaque, grise ou jaune verdâtre, d'une odeur de résine élémi, sa saveur est parfumée sans âcreté et rappelant celle du mastic; incomplétement soluble dans l'alcool, très-soluble dans l'éther.

TÉRÉBENTHINE DE LA MECQUE. Cette térébenthine, plus souvent nommée *Baume de la Mecque, B. de Judée, de Constantinople ou de Giléad*, est produite par l'*Amyris opobalsamum*, L. *Balsamodendrum opobalsamum*, K. (Térébinthacées), arbre qui croît naturellement dans l'Arabie heureuse.

Suivant Prosper Alpin, ce produit serait de deux sortes, l'un obtenu par incision, l'autre par ébullition dans l'eau; ce serait celui-ci qui viendrait en Europe, celui-là étant réservé pour le Grand Seigneur.

Quoi qu'il en soit, cette térébenthine nous vient de Turquie, contenue dans des flacons en étain carrés et ornés de figures. Elle est de consistance sirupeuse, limpide, jaunâtre à l'état récent, blanchâtre et opaque lorsqu'elle est vieille; elle devient même solide. Odeur anisée vive et pénétrante, et saveur aromatique âcre.

On l'estime stomachique et béchique. Elle est surtout employée comme parfum.

TÉRÉBENTHINE DE VENISE, T. DU MÉLÈZE OU DE BRIANÇON. Elle est produite par le mélèze, *Larix europea*, Dec. *Abies Larix*, Lam. *Pinus Larix*, L. (Conifères), arbre qui croît dans les Alpes.

Elle est ordinairement assez liquide, transparente, un peu verdâtre; son odeur est forte, mais non désagréable; sa saveur est très-âcre et très-amère. Elle se solidifie avec le temps.

Elle nous vient aujourd'hui de Briançon.

TÉRÉBENTHINE DE STRASBOURG. ※ Elle est fournie, selon M. Guibourt (*Journal de pharmacie* 1839), par le même arbre que nous indiquons pour la térébenthine de Venise. le *Larix europea*, tandis que d'autres auteurs l'attribuent au *Pinus picea*, L. *Abies pectinata*, Dec.

Selon le premier auteur elle vient de Suisse, elle est d'une consistance de miel, visqueuse, uniformément nébuleuse; couleur peu prononcée, jaune verdâtre; odeur tenace un peu fatigante; saveur très-amère jointe à une grande âcreté à la gorge; très-peu siccative; non solidifiable par 1/16e de magnésie, entièrement soluble dans l'alcool rectifié.

C'est la térébenthine que l'on préfère pour les préparations pharmaceutiques.

C'est elle qu'on emploie pour obtenir la *térébenthine cuite*, bien que le Codex prescrive celle de Venise. Voici comment se fait l'opération : on met dans une bassine ce que l'on veut de térébenthine, avec Q. S. d'eau, et on fait bouillir jusqu'à ce qu'en laissant tomber un peu de térébenthine dans de l'eau froide, elle y devienne sèche et cassante ; on la conserve dans un pot. Pour la transformer en pilules, on la ramollit dans l'eau tiède et l'on conserve les pilules sous l'eau, ou bien on les roule dans de la poudre d'amidon ou de magnésie. On fait les pilules de 20 centig.

TÉRÉBENTHINE DE BORDEAUX. C'est la plus commune des térébenthines; elle est fournie par le *Pinus maritima* (Conifères), qui fait l'essence des bois des départements de la Dordogne et surtout des landes depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne.

Elle est épaisse, grumeleuse et se séparant en deux couches, une transparente colorée, une grenue consistante et opaque; odeur forte et désagréable ; saveur âcre et amère; très-siccative à l'air, très-solidifiable par la magnésie et entièrement soluble dans l'alcool.

La *Térébenthine de Boston*, fournie par le *Pinus Australis*, possède les mêmes propriétés.

Quelquefois on ajoute de la térébenthine de Bordeaux au copahu pour le rendre solidifiable.

La térébenthine peut être solidifiée par la chaux, à la manière du copahu. (V. *Copahu solidifié par la chaux*.) Nous réparerons ici un oubli que nous avons fait relativement aux doses à employer pour cette solidification; c'est 15 parties de copahu contre 1 d'hydrate de chaux.

Produits secondaires des térébenthines.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE, *huile volatile de térébenthine*. On l'obtient par la distillation de la térébenthine, et plus particulièrement de la térébenthine de Bordeaux; elle est très-fluide, incolore, d'une odeur forte et désagréable, très-inflammable; elle est insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, mais au contraire l'éther

la dissout fort bien ; elle est miscible aux huiles grasses et volatiles en toutes proportions.

L'essence de térébenthine jouit de la propriété de former un hydrate fort curieux. Il y a quelques années M. Wiggers observa que, dans certains médicaments employés en médecine vétérinaire, et constitués par un mélange d'alcool faiblement acidulé d'acide nitrique et d'essence de térébenthine, il se déposait une quantité considérable d'une substance cristallisée.

M. Deville reprenant les expériences de Wiggers, tout récemment, a trouvé que les proportions convenables pour obtenir ces cristaux étaient les suivantes : 4 litres d'essence de térébenthine, 3 litres d'alcool à 90° et 1 litre d'acide azotique du commerce ; au bout d'un mois ou de six semaines, surtout en été, on peut déjà obtenir 225 gram. d'hydrate purifié ; l'essence continue à se transformer et l'on obtient une quantité considérable d'hydrate. M. Deville a aussi observé que les essences de citrons et de bergamote donnent les mêmes résultats ; elles fournissent avec un mélange semblable, des hydrates de même forme et de même composition ; l'essence de copahu a donné quelques cristaux au bout d'un temps très-long.

Ces hydrates peuvent se former dans d'autres circonstances.

L'hydrate d'essence de térébenthine est une substance des plus belles qu'on puisse avoir en chimie organique ; on obtient par la cristallisation dans l'alcool, des cristaux d'un volume, d'une perfection et d'une limpidité parfaite : ce sont des prismes droits à base rectangle; ils sont solubles dans 6 parties d'alcool.

On n'a pas encore songé à appliquer ce produit à la thérapeutique.

L'action du gaz chlorhydrique sur l'hydrate de térébenthine est fort curieuse; en effet il en élimine l'eau et le transforme non pas en hydrochlorate de térébenthine (camphre artificiel de térébenthine); mais en un produit qui est identique avec le camphre de citron ; lorsqu'on chauffe cet hydrochlorate il perd une partie de son acide ; traité alors par du potassium, il donne naissance à une huile fluide et incolore qui possède l'odeur ainsi que toutes les propriétés physiques et chimiques de l'essence de citron. M. Deville a donc résolu le problème posé déjà depuis plusieurs années, de la transformation de l'essence de térébenthine en essence de citron.

La térébenthine du commerce contient toujours un peu de résine; pour certains usages pharmaceutiques et pour le nettoyage des étoffes, elle a besoin d'être purifiée par distillation.

Lorsqu'on fait arriver du gaz muriatique dans l'essence de térébenthine, il est absorbé en grande quantité; il en résulte un composé cristallin nommé *camphre artificiel*, et qui consiste en 1 équivalent d'acide, et un autre du radical appelé *camphène* par M. Dumas.

L'huile volatile de térébenthine est un stimulant énergique, utile pour combattre la sciatique et d'autres névralgies, pour chasser les vers et surtout le tænia ; on l'a dit aussi propre à dissoudre les concrétions biliaires, à combattre la salivation mercurielle; on l'emploie encore sous forme de pommades ou d'injection pour ranimer les ulcères indolents.

Les Anglais emploient beaucoup l'essence de térébenthine intérieurement et extérieurement ; dans le premier cas ils préconisent beaucoup la préparation suivante, pour l'administrer à petites doses : on triture 4 gram. d'essence avec du jaune d'œuf et on ajoute peu à peu 4 gram. d'esprit de cannelle, autant de sirop et 45 gram. d'eau. Ils l'emploient comme purgatif de cette manière : 24 gram. d'huile de ricin et 8 d'essence de térébenthine avec 30 gram. d'eau de menthe, et 4 gram. de liqueur de potasse.

COLOPHANE, *arcanson*. C'est le résidu de la distillation de la térébenthine ; elle est solide, vitreuse, transparente, cassante, d'un jaune d'or, inodore à froid ; elle entre dans différentes compositions onguentaires et sert en poudre comme moyen mécanique pour arrêter le sang des piqûres de sangsues.

GALIPOT. C'est le produit de l'évaporation spontanée, dans l'arrière-saison, de la térébenthine sur le tronc des arbres. Il est sec, en morceaux mamelonnés jaunes. Le galipot distillé fournit l'*huile de raze*.

POIX BLANCHE ou de Bourgogne. D'après M. Guibourt, ce serait le produit direct d'incisions faites à la *pesse*, *abies excelsa* ; d'après beaucoup d'auteurs, c'est le galipot des autres sapins purifié en le faisant fondre et le filtrant à travers un lit de paille. Elle se présente en masse sèche, d'un blanc jaunâtre, opaque, prenant la forme des vases qui la contiennent, et ayant une odeur de térébenthine.

Elle entre dans la composition de différents emplâtres. On l'emploie souvent elle-même en écussons comme dérivatif, on saupoudre quelquefois ces derniers d'émétique.

POIX-RÉSINE. Elle résulte du mélange de 5 parties de colophane et de 1 de galipot fondues et filtrées au lit de paille. M. Guibourt dit que c'est le résidu encore chaud de la distillation de la térébenthine, en un mot la colophane battue dans l'eau qui lui fait perdre sa transparence.

Elle est jaunâtre, solide, friable.

POIX NOIRE. Elle est le produit de la combustion des filtres de paille qui ont servi à l'épuration de la térébenthine et du galipot ainsi que de copeaux de sapin. On met le tout en tas, et on y met le feu. La résine fondue est conduite dans une cuve pleine d'eau où elle se sépare en une matière demi solide qu'il faut rapprocher pour avoir la poix noire, et en une matière qui surnage et qui se nomme *huile de poix* ou *pisselæon*.

C'est un produit noir, friable, facile à ramollir et d'une odeur empyreumatique.

BRAI-GRAS. S'obtient par la fusion de la colophane, de la poix noire et du goudron ensemble. Il est mou et sert dans la marine, il en est de même du brai sec, qui est un mélange de poix noire et de colophane.

NOIR DE FUMÉE. C'est le produit de la combustion des résidus résineux que l'on reçoit sur des toiles grossières, tendues au-dessus du brasier.

Le *Goudron* a été traité à sa lettre.

THÉ.

Les nombreuses sortes de thé que l'on trouve dans le commerce, proviennent toutes du *Thea chinensis* (Camelliés), arbrisseau cultivé d'une manière toute spéciale par les Chinois, et qui forme deux variétés qui sont les *Thea bohea* et *viridis*. Le premier fournit les *thés noirs*, dont les principaux sont le *thé bouy*, le *thé saotchon*, le *thé pékao*; le second les *thés verts*, parmi lesquels on distingue les *thés hyswen*, *schulang*, *poudre à canon*. Il paraîtrait que ces différentes sortes de thé dans la description desquelles nous ne pouvons entrer, proviendraient du choix des feuilles et des manipulations qu'on leur fait subir. Le thé contient du tannin.

L'infusé de thé est stimulant, stomachique, mais beaucoup plus employé comme préparation d'agrément que médicinale. En mêlant l'infusé de thé avec du sirop de capillaire, on a ce que les limonadiers appellent *bavaroise à l'eau*; quand on y ajoute encore du lait ou de la crème, on a la *bavaroise au lait*, puis encore du chocolat, on a la *bavaroise au chocolat*.

THUYA.

Tuya occidentalis. (Conifères.)

Arbre de l'Amérique septentrionale et cultivé en France dans les jardins botaniques, dont le bois passe pour diaphorétique, et a été conseillé dans le traitement de la syphilis.

Les feuilles et le bois du thuya occidentalis ont été autrefois employés à l'intérieur et à l'extérieur comme expectorants, sudorifiques, antirhumatiques et diurétiques; mais depuis longtemps ils étaient tombés en désuétude, lorsqu'en 1828, des médecins allemands recommandèrent l'huile éthérée de la plante comme anthelmintique. Plus tard, un médecin polonais vanta cette huile essentielle comme un moyen topique des plus précieux contre les condylômes rebelles. L'emploi de la teinture alcoolique des feuilles a donné au docteur Mohnike de Berlin, de très-belles cures dans ces dernières affections.

Nous avons vu que la sandaraque était produite par le *thuya articulata*.

THYM.

Farigoule; *Thymus vulgaris*. (Labiées.)

Petit arbuste nain, cultivé dans les jardins. Ses propriétés sont celles des autres labiées aromatiques. Il contient une grande quantité d'huile essentielle.

TILLEUL.

Tilia europæa. (Tiliacées.)

Les fleurs de tilleul, que tout le monde connaît, sont journellement employées en infusé comme antispasmodiques et diaphorétiques.

Les fleurs accompagnées de leurs bractées, employées dans quelques localités, donnent une boisson moins agréable et moins active.

TISANES.

Hydrolés.

Une tisane est un médicament magistral, peu chargé de principes médicamenteux et qui sert de boisson habituelle aux malades. Elle a toujours l'eau pour excipient.

Le mot tisane, tiré du grec πτισανη qui signifie séparer l'écorce, fut d'abord appliqué à la décoction d'orge mondé. C'était la seule tisane que prescrivait Hippocrate. Aujourd'hui on fait des tisanes avec des racines, des bois, des feuilles, des fleurs, des fruits, des semences, quelquefois même des matières animales et minérales.

Toute substance devant servir à faire une

tisane, doit être mondée ou lavée, privée des corps étrangers qui peuvent lui être adhérents ou mélangés ; elle doit être divisée à l'aide du couteau, des ciseaux ou du mortier (les fleurs exceptées), afin d'offrir plus de surface à l'action du liquide.

L'eau devra être choisie aussi peu séléniteuse que possible ; celle de puits, qui se trouve dans ce cas, devra donc être rejetée. En effet, cette eau, en raison du sulfate calcaire qu'elle contient, durcit les substances et les pénètre mal, et de plus donne une saveur désagréable au médicament.

Les tisanes se préparent par solution, macération, digestion et décoction. Comme on le voit, ces sortes de médicaments, qu'en général on croit si faciles à préparer, demandent plus que de l'habitude et de l'attention, ils demandent encore une connaissance exacte des modifications que l'eau peut faire éprouver aux substances dans les circonstances que nous venons d'indiquer.

C'est une chose avérée que les préparations pharmaceutique les plus vulgaires sont souvent ignorées ou oubliées de la plupart des praticiens, et que bien des embarras naissent pour eux au lit du malade, des notions imparfaites qu'ils possèdent sur la manière de préparer ce que cependant ils prescrivent journellement. Combien de médecins, en effet, dit M. Foy, lorsqu'il s'agit de déterminer si telle ou telle plante, si telle ou telle racine doivent être traitées par décoction ou par infusion, très-souvent font bouillir ce qui ne doit être qu'infusé : erreurs qui, dans certains cas, peuvent avoir quelque importance pour la médication suivie. Ces considérations nous engagent à donner, à l'article *tisane*, toute l'étendue qu'il réclame.

La préparation des tisanes nous fournit l'occasion de parler des opérations pharmaceutiques suivantes, prises d'une manière générale en tant que l'eau est le véhicule employé.

Solution. Nous avons dit ailleurs ce que c'est que ce mode opératoire, et nous avons dit que le produit se nommait *solutum* et mieux encore *soluté*. Les tisanes préparées par ce moyen sont peu nombreuses.

Lixiviation. Lorsqu'à travers une substance renfermant des principes solubles, on fait passer un liquide soit froid, soit chaud, on fait une lixiviation, ou encore, comme on le dit fort souvent, on opère par la *méthode de déplacement*.

Pour lessiver une substance, on commence par la réduire en une poudre grossière que l'on met dans un vase percé d'un trou à sa partie inférieure ; on met devant cette ouverture, s'il n'est muni d'un robinet, quelques fragments grossiers de la substance, de la paille, une éponge, du coton, des morceaux de silex, etc., pour qu'elle ne puisse être obstruée par la matière. Alors on verse le liquide à la surface, et à mesure qu'il pénètre et qu'il s'écoule, on le remplace par une nouvelle quantité. Dans quelques circonstances, on bouche l'ouverture du vase et on laisse la matière en contact avec le liquide, plus ou moins longtemps avant de permettre l'écoulement. D'autres fois, lorsqu'on a employé un véhicule de quelque valeur, de l'éther par exemple, on en chasse les dernières parties restées dans la masse, au moyen de l'eau.

Voilà, d'une manière générale, la manière d'opérer ; mais il est des détails dans lesquels nous ne pouvons entrer.

La lixiviation est peu employée à la préparation des tisanes, on peut même dire quelle ne l'est pas ; mais elle l'est beaucoup dans la préparation des extraits. Les liquides lixiviels peuvent être l'eau, l'alcool, l'éther, le vin, le vinaigre.

La lixiviation est employée dans les arts de temps immémorial ; mais ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'elle est appliquée aux préparations pharmaceutiques.

La préparation du café dans les ménages, dans les cafetières en usage de nos jours, est une véritable lixiviation.

Macération. Elle s'exécute en laissant le véhicule et la substance, dont on veut dissoudre les principes, plus ou moins longtemps en contact à froid. Le produit se nomme *macératum* et mieux *macéré*.

Si ce n'est sa lenteur, ce mode serait certainement le meilleur lorsqu'on veut obtenir les principes actifs et facilement solubles comme les acides, le sucre, la gomme, l'extractif, dans toute leur intégrité, car elle ramène les sucs à ce qu'ils étaient avant leur dessiccation ; mais elle a l'inconvénient que souvent la décomposition se manifeste dans la masse avant que les substances ne soient entièrement pénétrées ; il en serait tout autrement si le véhicule était le vin, le vinaigre, l'alcool, etc.

Les tisanes préparées par ce moyen sont aussi peu nombreuses.

Infusion. On fait une infusion en mettant la substance à traiter dans un vase et jetant de l'eau bouillante dessus. On couvre le vase, et lorsque le contact a été suf-

fisamment prolongé, on passe. Le produit se nomme *infusum*, et mieux *infusé*.

Sous le rapport de la saturation du liquide, l'infusé est dit *léger* ou *chargé*. On indique la durée de l'opération par le nombre de minutes ou d'heures. Courte pour les substances à tissu délicat, elle doit être de longue durée pour celles à tissu compacte.

L'infusion est le mode auquel on a le plus souvent recours pour la préparation des tisanes; c'est qu'en effet elle est applicable dans le plus grand nombre de cas. Elle agit également bien sur les substances d'un tissu léger et sur celles à tissu compacte, pourvu toutefois que celles-ci soient convenablement divisées. Il en est de même sous le rapport de l'état de fraîcheur ou de sécheresse des substances. Néanmoins, elle est plus particulièrement applicable aux fleurs, aux feuilles, aux racines amylacées, et en général à toutes les substances aromatiques.

Digestion. Elle consiste à mettre une substance dans le véhicule que l'on maintient à une certaine température pendant un temps plus ou moins long. Elle s'opère de toutes les manières qui peuvent procurer de la chaleur sans faire bouillir le liquide : telle est l'apposition du vase digesteur sur les cendres chaudes, sur un bain de sable, dans la cucurbite d'un alambic; telle est encore l'exposition au soleil (*insolation* des anciens). Le produit de la digestion se nomme *digestum*, et mieux *digesté*.

La tisane de salsepareille serait très-bien préparée par digestion.

Décoction. L'action de faire bouillir un corps dans un liquide se nomme *décoction*. C'est donc à tort que l'on applique ce nom au produit qui doit être nommé *décoctum*, et mieux encore, *décocté*.

Ce mode, très-employé jadis, est avec de justes raisons presque abandonné aujourd'hui. En effet, il a l'inconvénient grave d'altérer ou de modifier souvent les propriétés médicales des corps qui lui sont soumis, ou bien encore de faire entrer dans les liqueurs des principes qui n'y doivent pas entrer, tels sont les principes âcres de l'aunée et de la réglisse. Mais, si la décoction doit être rejetée dans le plus grand nombre de cas, elle est cependant indispensable pour certains autres. Ainsi on aura recours à la décoction, toutes les fois que les matières que l'on veut atteindre ne peuvent se dissoudre que par une action prolongée de l'eau et de la chaleur. C'est pour cette raison que l'on traitera par décoction les semences des céréales, le lichen, le chiendent, le gayac; c'est pour cette même raison encore que l'on traitera par une ébullition prolongée les membranes animales, les os, la corne de cerf, pour obtenir la gélatine qui n'y préexiste pas, et ne se forme que sous cette condition.

Relativement à la saturation du liquide, le décocté est *léger* ou *chargé*. On fixe la durée de l'opération, soit par le nombre de minutes ou d'heures, soit par la quantité de liquide à évaporer : on dit décoction avec évaporation d'un quart, d'un tiers, de moitié : faites bouillir 10 minutes, demi-heure, etc.

Maintenant que nous savons ce que c'est qu'une infusion, qu'une décoction, etc., avant de passer aux tisanes en particulier, nous allons indiquer sommairement les substances qui doivent être soumises à telle ou telle opération. A cet effet nous ne pouvons mieux faire que de reproduire, avec de légers changements toutefois, les tableaux synoptiques dressés par M. Foy. Cette mesure aura l'avantage d'éviter aux pharmaciens comme aux médecins le soin de rechercher péniblement des détails disséminés, soit dans les formules ci-après, soit dans le reste du Dispensaire.

1° On traite par *solution* les produits suivants :

Acides végétaux.	Camphre.
— minéraux.	Gomme.
Substances salines.	Manne.
Sucs concrets.	Miel.

2° On traite par *lixiviation* les substances suivantes :

Le café ordinaire et celui de glands.

3° On traite par *macération* les substances suivantes :

Racine de guimauve [1]. Racine de consoude [2].

4° On traite par *infusion* les produits végétaux suivants :

Racine d'angélique.	Racine de colombo [3].
— d'asperges.	— de gentiane [5].
— d'aunée [4].	— de gingembre.
— de bardane.	— d'iris.
— de bistorte.	— d'ipécacuan. [6].
— de cabaret.	— de nymphæa.
— de chicorée.	— de pareira.
	— de patience.

[1] Ou par infusion pour l'intérieur; par décoction pour lavements ou lotions.

[2] De même que pour la racine de guimauve.

[3] Comme tonique: on peut également le traiter par macération. Le décocté est antidyssentérique.

[4] Ou par décocté pour l'extérieur.

[5] Ou par macération.

[6] Comme vomitif; par décoction pour être pris en lavement comme antidiarrhéique.

F. fraîc. de chou rouge.
— de cochléaria.
— de cresson.
F. sèches d'absinthe.
— d'armoise.
— de belladone.
— de bourrache.
— de calament.
— de chicorée.
— de ciguë.
— de dictame.
— de digitale.
— de fumeterre.
— d'hysope.
— de jusquiame.
— de lavande.
— de lierre terrest.
— de marrube.
— de menthe.
— de morelle.
— de mercuriale.
— de nicotiane.
— d'origan.
— d'oranges.
— de rhus.
— de romarin.
— de rue.
— de sabine.
— de saponaire.
— de sauge.
— de séné.
— de stramonium.
— de stæchas.
Feuil. sèches de thym.
Fleurs d'arnica (1).
— de bouillon blanc.
— de bourrache.
— de camomille.
— de centaurée.
— de chèvrefeuille.
— de coquelicot.
— de girolle.
— de guimauve.
— de houblon.
— de mauves.
— de mélilot.
— de millepertuis.
— d'orangers.
— d'œillet.
— de pêchers.
— de pensées.
— de roses rouges.
— — pâles.
— de safran.
— de tilleul.
— de violettes.
Ail.
Baies de genièvre.
Bourgeons de peupliers.
— de sapins.
Colchique.
Oignon.
Scille.
Semences de coings (2).
— de lin (3).

5° On traite par *digestion* les produits suivants :

Baume du Pérou.
— de Tolu.
Benjoin.
Salsepareille (4).
Racine de polygala.
— de raifort.
— de ratanhia.
— de réglisse (5).
— de rhubarbe (6).
— de saponaire.
— de sassafras.
— de serpentaire.
— de simarouba.
— de valériane.
Agaric.
Aneth.
Badiane.
Cachou (7).
Coriandre.
Cannelle.
Cardamome.
Carvi.
Cinq racines apéritives.
Coloquinte.
Cubèbes.
Ecorces d'oranges.
— de citrons.
Espèces aromatiques.
— béchiques.
— vermifuges.
— vulnéraires.
Fenouil.

(1) Il faut passer la liqueur à travers une toile serrée ou une étoffe de laine, afin d'empêcher de passer les poils de l'aigrette, qui autrement s'attacheraient à la gorge.
(2) Ou macération.
(3) Ou macération.
(4) C'est bien à tort qu'on emploie une ébullition prolongée, et pourtant c'est ce que l'on fait généralement.
(5) Ou par macération.
(6) Ou par macération. En ajoutant un peu de carbonate de potasse à la liqueur, on dissout une plus grande quantité de partie résineuse, et on augmente la propriété tonique et purgative.
(7) Ou par solution.

Kino (1).
Mousse de Corse (2).
Phellandrie.
Poivre noir.
Quinquina (3).
Safran.
Semen-contra.
Tamarin.
Têtes de pavots (4).

6° On traite par *décoction* les substances végétales suivantes :

Buis.
Café cru (5).
Cainca.
Chiendent.
Coings.
Dattes.
Fécules.
Figues.
Fougère mâle.
Gayac.
Jalap.
Jujubes.
Lichen (6).
Orge.
Le pain.
Pommes.
Pruneaux.
Pyrèthre.
Raisins.
Seigle ergoté (7).
F. fraîch. de belladone.
— de bourrache.
— de chicorée.
— de jusquiame.
— de laitue.
— de mercuriale.
— de morelle.
— de nicotiane.
— d'oseille.
— de stramonium.
Ecorce de chêne.
— de garou (8).
— de grenade.
— de rac. de grenad.
— de sureau.
— de saule.

Substances animales.

Assez souvent il entre dans une même tisane des substances de natures très-diverses; dans ce cas il faudra opérer d'après les principes que nous avons exposés, c'est-à-dire qu'on fera bouillir les substances qui n'abandonnent leurs principes actifs qu'à la décoction, et qu'on ajoutera à la fin de l'ébullition les substances qui ne doivent être qu'infusées, ou même on jetera le décocté bouillant dessus. Les additions de sels, d'acides, de sirops, etc., aux tisanes, ne devront être faites en général, qu'après que la liqueur aura été passée. On devra soigneusement peser la nature de ces additions, et éviter qu'elles ne contrarient celles des autres principes médicamenteux. L'acétate de plomb précipitera tous les produits immédiats, à l'exception du sucre : un grand nombre de sels métalliques donnent les mêmes résultats. L'addition d'un acide facilitera la dissolution des principes actifs des substances riches en alcaloïdes. Les

(1) Ou par solution.
(2) L'usage a prévalu. On traite généralement, à tort, la mousse de Corse par décoction.
(3) Comme tonique; par décoction comme fébrifuge, surtout associé à un acide minéral.
(4) On rejette les graines.
(5) Comme fébrifuge.
(6) Comme émollient béchique, par macération ou infusion, comme amer tonique.
(7) Ou par infusion.
(8) Par infusion pour l'intérieur.
V. aussi la liste des tisanes simples pour les substances qui n'auront pas été mentionnées dans ces tableaux.

sels alcalins précipiteront ces mêmes alcaloïdes.

Le but qu'on se propose dans l'emploi des tisanes en général est simplement de préparer le malade à l'action des médicaments plus actifs ; alors elles en précèdent l'administration ou elles sont prises dans leurs intervalles et elles en favorisent l'effet : quelquefois cependant on peut les considérer comme médicaments par elles-mêmes ; comme elles doivent se continuer quelque temps, il faut les rendre le moins désagréables possible, et pour cela on doit s'attacher à les obtenir claires et peu chargées ; on doit aussi corriger leur insipidité ou leur amertume par le sucre, les sirops, le miel ou la réglisse.

Quelques-unes des préparations que nous plaçons à l'article *tisane* sont désignées dans quelques ouvrages sous les noms *d'apozèmes* (V. ce mot), de *décoctions*, *d'infusions*.

Nous ferons observer que toutes les fois que le médecin prescrira un décocté ou un infusé pour tout autre emploi que pour une tisane, à moins cependant que ce ne soit pour lavements, lotions, cas dans lesquels généralement les liquides ont besoin d'être plus chargés, on pourra employer les mêmes doses que pour tisanes, mais en supprimant les substances édulcorantes.

TISANES SIMPLES.

Presque toutes les formules de tisanes simples que nous indiquons ici sont tirées du *Formulaire des hôpitaux de Paris*. Les auteurs prescrivent, à moins d'une indication spéciale, de les édulcorer toutes avec la racine de réglisse, à la dose de 12 gram. par litre; celles que les médecins des hôpitaux jugent à propos d'édulcorer avec des sirops le sont avec 60 gram., quel que soit le sirop. En ville cette quantité ne serait pas suffisante, et nous proposons de porter à 100 gram. par litre (75 pour une bouteille), la dose de sirop dans les cas ordinaires.

TISANE COMMUNE.

Réglisse contuse,	8	Eau bouillante,	1000

Passez après 2 heures d'infusion.

TISANE D'ABSINTHE.

Absinthe,	4	Eau bouillante,	1000

Laissez infuser 1 heure, passez :

On préparera de même les tisanes de :

Menthe. Sauge. Thé.

TISANE AMÈRE.

Esp. amères.	8	Eau bouillante,	1000

Laissez infuser, passez.

TISANE D'ANIS.

Anis,	8	Eau bouillante,	1000

F. infuser 2 heures, passez.

Préparez ainsi les tisanes de :

Badiane.	Genièvre.	Sem. de lin.
Phellandrie.	Ec. d'orang.	

TISANE APÉRITIVE.

Esp. apéritives,	12	Eau bouillante,	1000

Laissez infuser, passez.

TISANE D'ARNICA.

Fleurs d'arnica,	4	Eau bouillante,	1000

F. infuser 1 heure, et passez à travers une toile serrée.

Préparez de même les tisanes de :

Camomille.	Matricaire.
Coquelicots.	Sureau.

TISANE DE BOURRACHE.

Feuil. de bourrache,	12	Eau bouillante,	1000

Laissez infuser 1 heure, passez.

On préparera de même les tisanes de feuilles de :

Armoise.	Noyer.	Scolopendre.
Capillaire.	Oranger.	Scordium.
Chamœdris.	Pariétaire.	Séné.
Chardon bénit.	Pensée sauv.	Turquette.
Chicorée.	Saponaire.	Véronique.
Fumeterre.	Scabieuse.	

TISANE DE BARDANE.

Bardane incisée,	20	Eau bouillante,	1000

F. infuser 5 heures, passez et décantez.

On préparera de même les tisanes de racines de :

Ache.	Fougère.	Quinquinas.
Asperge.	Fraisier.	Raifort.
Aunée.	Guimauve.	Ratanhia.
Bourg. de sapin.	Panicaut.	Saponaire.
Chicorée.	Patience.	Simarouba.

TISANE DE BOUILLON BLANC.

Fleurs de molène,	8	Eau bouillante,	1000

Passez après une heure d'infusion.

Préparez de même les tisanes de :

Centaurée.	Mauve.	Tilleul.
Guimauve.	Pied-de-chat.	Tussilage.
Houblon.	Roses rouges.	Violettes.

TISANE AVEC LE CACHOU.

Cachou concassé.	8	Eau bouillante,	1000

TISANE DE CHIENDENT.

Chiendent,	20	Eau, Q. S.	

Pour obtenir après une ébullition d'une heure 1 litre de tisane ; passez et décantez.

On prépare de même la tisane de :

Canne de Provence, Consoude.

Pour cette dernière il nous semble que l'infusion conviendrait mieux. Il est bon

de laver le chiendent à l'eau bouillante, ainsi que la canne.

TISANE AVEC LA FÉCULE.

Fécule de pommes de terre, 8, Eau, Q. S.

Délayez la fécule dans 60 grammes d'eau froide, portez le reste de l'eau à l'ébullition, versez-y la fécule délayée, continuez à faire bouillir pendant un quart d'heure, vous obtiendrez 1 litre de tisane, que vous passerez à travers une étamine. (*F. H. P.*)

On prépare de même la *tisane de salep*.

TISANE DE GAYAC.

Gayac râpé, 60 Eau, Q. S.

Pour obtenir, après une heure d'ébullition, 1 litre de tisane; passez et décantez.

Quelques auteurs portent la dose de gayac jusqu'à 250 grammes; à cette dose le décocté est très-âcre et il l'est même à moins.

TISANE DE GENTIANE.

Gentiane incisée, 4 Eau bouillante, 1000

F. infuser 2 heures; passez.

On édulcore souvent cette tisane avec le sirop de *raifort composé*.

TISANE DE GOMME.

Eau de Gomme.

Gomme arab. conc., 15 Eau froide, 1000

On peut opérer aussi avec de l'eau chaude. On passe.

On peut obtenir plus promptement une eau de gomme avec de la gomme en poudre; mais alors on obtient un produit louche.

TISANE DITE HYDROMEL.

Sirop de miel, 60 Eau froide, 1000

Mêlez. (*F. H. P.*)

A l'article *miel* nous avons indiqué la préparation de l'*hydromel vineux*, boisson économique.

TISANE D'HYSOPE.

Hysope, 8 Eau bouillante, 1000

Passez après 1 heure d'infusion.

On prépare de même la tisane de :

Calament. Marrube. Origan.
Lierre terr. Mélisse.

TISANE DE LICHEN D'ISLANDE.

Lichen, 8 Eau, Q. S.

Versez sur le lichen 8 à 10 fois son poids d'eau bouillante, laissez infuser une 1/2 heure et rejetez la liqueur, faites bouillir alors pendant 2 heures le lichen avec Q. S. d'eau pour obtenir 1 litre de tisane; passez avec expression. V. *Lichen*.

TISANE DE MOUSSE DE CORSE.

Mousse de Corse, 30 Eau bouillante, 1000

Laissez infuser et passez avec expression.

TISANE D'ORGE.

Orge entière, 20 Eau, Q. S.

Lavez l'orge à l'eau tiède et faites-la bouillir ensuite dans Q. S. d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit bien crevée, et que le liquide soit réduit à 1 litre.

Préparez ainsi les tisanes de :

Gruau. Orge perlé. Riz.

On édulcore souvent la tisane d'orge avec 60 gram. de miel (*eau d'orge miellée*); celle de riz, avec 100 gram. de sirop de coings, ou bien on lui ajoute 15 à 30 gram. de vinaigre, ou 1 à 2 gram d'eau de Rabel, ou enfin 8 gram. de cachou (*riz-cachou*). A la tisane de gruau on associe souvent la gomme ou le lait.

TISANE DITE OXYCRAT.

Vinaigre blanc, 30 Eau froide, 1000

Mêlez. (*F. H. P.*)

Contre les maladies scorbutiques.

TISANE PECTORALE.

Espèces pectorales, 12 Eau bouillante, 1000

Laissez infuser; passez.

On l'édulcore souvent avec le sirop de mou de veau.

TISANE DE POLYGALA.

Polygala de V., 8 Eau bouillante, 1000

F. infuser deux heures; passez.

On préparera ainsi les tisanes de :

Quassie am. Sassafras. Valériane.

TISANE DE PRUNEAUX.

Pruneaux ouverts, 60 Eau, Q. S.

Pour obtenir, après une heure d'ébullition, un litre de tisane; passez à l'étamine.

Préparez ainsi les tisanes de :

Dattes. Figues. Jujubes. Fruits pectoraux.

TISANE DE SAFRAN.

Safran, 2 Eau bouillante, 1000

TISANE DE SALSEPAREILLE.

Salsepareille inc., 60 Eau bouillante, 1000

Laissez digérer dans un endroit chaud pendant deux heures; passez; décantez.

TISANE DE SERPENTAIRE.

Serpentaire, 30 Eau bouillante, 1000

Laissez infuser deux heures; passez.

TISANE DE TAMARIN.

Tamarin, 30 Eau bouillante, 1000

TISANE D'UVA URSI.

Uva ursi, 15 Eau bouillante, 1000

Obs. On connaît, dans les hôpitaux de Paris, sous les noms d'orge, chiendent,

gomme, etc., émulsionnés, des tisanes où l'on ajoute P. E. d'émulsion sans sucre; sous le nom de *tilleul-orange*, une infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger.

TISANES COMPOSÉES.

TISANE OU MIXTURE ALCALINE.

Bi-carb. de potasse.,	1	Sirop simple,	100
Teint. de cannelle,	1	Eau,	1000
— de vanille,	1		

Par tasses, dans la journée, contre la gravelle et les calculs d'acide urique. (*Bouch.*)

TISANE ANTIHERPÉTIQUE.

Bardane,	10	Ec. d'orme,	10
Patience,	10	Douce-amère,	10
Saponaire,	10	Eau,	1200

Réduisez d'un cinquième par coction; passez et ajoutez à la colature :

Sirop de fumeterre, 100

Maladies de la peau. (*Cad.*)

TISANE ANTIRACHITIQUE.

Racine de garance,	15	Feuilles de noyer,	15
Cônes de houblon,	8		

Faites bouillir dans 750 d'eau jusqu'à réduction d'un tiers. Ajoutez à la colature refroidie :

Teinture de mars tartarisée, 8

On en prend deux verrées chaque matin. (*Vir.*)

TISANE ANTISCROFULEUSE.

Quinquina,	8	Centaurée,	4
Garance,	8	Houblon,	4
Gentiane,	4	Eau,	1000

F. bouillir; ajoutez à la colature :

Teinture de mars tartarisée, 4
Sirop d'écorce d'oranges amères, 90
(*Bor.*)

TISANE ANTISYPHILITIQUE D'ARNOUD.

Rob d'Arnoud.

Gayac,	8	Colle de poisson,	8
Ecorce de buis,	8	Eau,	1500
— de garou,	8		

Faites réduire d'un tiers; passez. (*Foy.*)

TISANE ASTRINGENTE.

Tormentille,	30	Roses rouges,	15
Bistorte,	30	Eau,	1000

F. bouillir et ajoutez à la colature :

Sirop de grenade,	45	Acide sulfurique,	0,5
— de gomme,	30	(*Cad.*)	

TISANE D'ASTRUC.

Antimoine cru.	Sassafras.	
Salsepareille.	Gayac ãã,	8
Squine.	Eau,	4500

F. réduire d'un tiers en ajoutant sur la fin:

Réglisse, 30, et au besoin : Séné, 15

Cette formule a été modifié par Pierquin. La *tisane de Musitanus* diffère à peine de celle-ci.

TISANE D'AUNÉE COMPOSÉE.

Hydromel composée ou *anticatarrhal.*

Aunée,	30	Lierre terrestre,	60
Hysope,	60	Eau bouillante,	2000

F. infuser, passez et ajoutez:

Sirop de miel, 60

Préparation avantageuse dans les catharres pulmonaires chroniques. (*Rich.*)

TISANE DITE CAFÉ DE GLANDS.

Glands torréf. et pulv.,	15	Eau,	1000

Faites bouillir, passez et ajoutez :

Sirop de gentiane, 60

Par tasses dans la journée, dans l'atrophie mésentérique, les scrofules, l'atonie du tube digestif. (*Foy.*)

TISANE DE CALLAC.

Mercure doux dans un nouet,	7	Salsepareille,	57
		Eau,	5175

F. réduire d'un tiers, ajoutez alors :

Séné, 29 Coriandre, 21 Alun, 2

F. bouillir encore 1/4 d'heure. (*Esp.*)
Remède secret, célèbre jadis en Espagne.

TISANE DE CHIENDENT IODURÉE.

Tisane de chiende.,	1000	Sirop de menthe,	60
Iod. de potassium,	2	(*Mag.*)	

TISANE CHLORURÉE DE CHOMEL.

Chlorure de soude,	2,	Sirop de gomme,	60
Décocté d'orge,	1000,		

Par verre dans la journée, dans la période de putridité des fièvres typhoïdes. (*Bouch.*)

TISANE DIAPHORÉTIQUE DE GIMELLE.

Gayac,	15	Coquelicots,	5
Réglisse,	15	Eau bouillante,	1250
Sureau,	5	(*Bouch.*)	

TISANE DIAPHORÉTIQUE DE STANDISH.

Gayac, 30 Raisin sec, 30 Eau, 1500

F. bouillir pendant une demi-heure, ajoutez :

Sassafras, réglisse ãã, 15

Laissez infuser jusqu'à refroidissement. (*Rem. pat. angl.*)

TISANE DIURÉTIQUE.

Infusé des 5 racines,	1000	Acét. de potasse,	1,2
Miel scillitique.	100	(*Foy.*)	

TISANE DE FELTZ.

Salsepareille,	60	Sulfure d'antim.,	80
Colle de poisson,	10	Eau commune,	2000

Mettez le sulfure dans un nouet, faites-le bouillir dans l'eau pendant une heure

retirez-le et faites-le bouillir avec les autres substances jusqu'à réduction d'un tiers du liquide; passez, laissez déposer et décantez. (*Codex.*)

Le même sulfure peut servir plusieurs fois.

M. Rayer, supposant qu'il agit par l'arsenic qu'il contient, propose de le remplacer par de l'arséniate de potasse (6 millig. ou 1/8 de grain par litre), et M. Guibourt, qui partage cette opinion, par de l'acide arsénieux, afin d'avoir une action régulière.

Antisyphilitique célèbre.

Baumé faisait entrer dans cette tisane de la squine, des écorces de buis et de lierre; cette dernière formule est conservée dans beaucoup de Formulaires, et entre autres dans celui des hôpitaux militaires.

Quelques praticiens font additionner la tisane de Feltz de deuto-chlorure de mercure.

TISANE DE GENTIANE COMPOSÉE.

Infusion de gentiane composée.

Gentiane,	4	Ec. de citron fraîch.,	4
Ec. d'orange sèche,	4	Eau bouillante,	375

Passez au bout d'une heure. (*Lond.*)

TISANE IODURÉE DE RICORD.

Infusé de saponaire,	1000	Sirop simple.	60
Iod. de potassium,	2		(*Bouch.*)

TISANE DE LICHEN COMPOSÉE.

Boisson pectorale.

Lichen d'Islande,	15	Eau,	750

Faites réduire de deux tiers par l'ébullition ; passez et ajoutez à la colature :

Sucre de lait,	8	Sirop de pointes	
Lait de vache,	500	d'asperges,	90,

Par tasses, dans les rhumes chroniques. (*Cad.*)

Selon Jourdan, en remplaçant le décocté par de l'eau et supprimant le sirop, on obtient une boisson qui peut remplacer le lait d'ânesse.

TISANE DE LIN CANTHARIDÉE, DE LA CHARITÉ.

Infusé de lin cantharidé.

Sem. de lin,	8	Eau bouillante,	100

Faites infuser et ajoutez :

Teinture de cantharides, gouttes, 5

Puis progressivement, 10, 20, 30, 60, et jusqu'à 80 gouttes.

Par cuillerées dans la journée, dans les cas de paralysies de la vessie. (*Foy.*)

TISANE OU BOISSON LAXATIVE.

Tartrate de potasse,	15	Miel dépuré, Q. S.	
Infusé de chicorée.	1000		

Plusieurs verres par jour. (*Cad.*)

TISANE DE LISBONNE OU LUSITANIENNE.

Salsepareille,	90	Sassafras,	30
Santal rouge,	90	Ec. de rac. de bois	
— blanc,	90	gentil,	15
Bois de Rhodes,	30	Antimoine cru,	60
Gayac,	30	Eau bouillante,	3600

Faites infuser pendant une nuit et réduisez ensuite à moitié, en ajoutant sur la fin :

Réglisse, 15 (*Bat.*)

Affections vénériennes et cutanées.

TISANE DE MÉZÉRÉON, DE THOMPSON.

Ec. de mézéréon,	8,	Eau,	1125

Réduisez à 750 par ébullition ; ajoutez :

Réglisse, 15 (*Foy.*)

TISANE DE POLLINI.

Décocté de brou de noix composé.

Brou de noix sec,	75	Antimoine cru,	25
Salsepareille,	12,5	Pierre ponce,	12,5
Squine,	12,5	Eau,	1500

Réduisez de moitié par coction. (*Guib.*)

A prendre en un jour, moitié le matin et moitié le soir.

Préparation qui compte de nombreux succès dans les maladies vénériennes.

La *tisane de Richter*, indiquée dans les pharmacopées de Phœbus et de Radius, diffère à peine.

TISANE PURGATIVE.

Médecine du curé de Deuil.

Chicorée,	15	Réglisse verte,	30
Rac. chiendent,	30	Rhapontic,	15
— de patience fraîc,	60	Sel de Glauber,	15
— de guimauve d°,	30	Séné,	15

Pour 3 pintes d'eau, qu'on fait bouillir vingt minutes.

Cette préparation, qui est un véritable apozème, est quelquefois demandée dans les pharmacies de Paris.

TISANE DE QUINQUINA CALCAIRE.

Infusion de quinquina avec l'eau de chaux.

Quinquina en poudre,	30	Eau de chaux,	4000

Versez peu à peu l'eau de chaux sur le quina, en délayant avec soin pendant un quart d'heure ; puis on passe à l'étamine.

Virey, qui a tiré cette formule de la *Pharmacopée des Etats-Unis*, dit que c'est le remède fébrifuge des Anglais et des Américains. Cependant il nous semble que la chaux doit s'opposer à la dissolution des alcaloïdes du quina.

TISANE ROYALE.

Séné,	15	Cerfeuil frais,	15
Sulfate de soude,	15	Eau froide,	1000
Anis,	4	Citron coupé par	
Coriandre,	4	tranches,	N° 1

F. macérer vingt-quatre heures. (*Codex.*)

TISANE OU BOISSON DE RUSSEL.

Décocté de quinquina, eau de mer ãã, 250

Dans les scrofules. (*Bouch.*)

TISANE DE SALSEPAREILLE IODURÉE.

Tisane de salsep.,	1000	Sirop d'éc. d'orang.,	100
Iod. de potassium,	4	(*Mag.*)	

TISANE DE SALVADORI OU DE PASSERINI.

Salsepareille,	107	Bluet,	14
Aristoloche ronde,	27	Calomel non lavé,	8
Rac. d'artichaut,	14	Alun calciné,	8
Fumeterre,	14	Eau,	3940

Faites réduire de moitié ; ajoutez :

Séné, 20 (*Tad.*)

Tisane célèbre en Italie, et qui a assez de rapport avec celle de Zittmann. 125 à 375 gram. par jour.

TISANE DE SCILLE COMPOSÉE.

Squam. de scille,	12	Polygala,	90
B. de genièvre,	125	Eau bouillante,	2000

Faites réduire à moitié le liquide, passez et ajoutez :

Alcoolé azotique, 125

Puissant diurétique dans l'hydropisie. (*Am.*)

TISANE DE SEIGLE OPIACÉE.

Infusé de Stearns.

Seigle ergoté conc., 1,5 Eau bouillante, 250

Laissez infuser, passez et ajoutez :

Extrait d'opium, 0,05

Une cuillerée à café toutes les dix minutes dans les accouchements difficiles. (*Foy.*)

Le *thé noisei* des sages-femmes américaines se prépare avec : poudre d'ergot, 2, eau bouillante, 125 ; on fait infuser, on passe et on ajoute : sirop de sucre, 45. Le *Decoctum parturiens* n'en diffère qu'en ce qu'on fait bouillir et non infuser.

TISANE SUDORIFIQUE,

Gayac,	60	Sassafras,	8
Salsepareille,	30	Réglisse,	12

Faites bouillir le sassafras et la salsepareille dans Q. S. d'eau, ajoutez le sassafras et la réglisse, et laissez infuser ; passez. (*Codex.*)

Ces doses sont pour un litre de produit.

Voici, d'après le docteur Hancock, qui critique vigoureusement toute préparation de salsepareille obtenue par ébullition, la formule d'une préparation, dont cette substance est la base, en usage à Angustura :

Eau,	8000	Anis,	60
Salsepareille,	500	Réglisse,	60
Gayac,	60	Clous de girofle,	Nº 6
Ec. de rac. de mézér.,	30	Mélasse,	500

Laissez macérer le tout en agitant plusieurs fois, et commencez à faire usage de la liqueur aussitôt que la fermentation commencera.

TISANE SUDORIFIQUE AMÉRICAINE.

Décocté de salsepareille composé:

Salsepareille,	45	Réglisse,	8
Gayac,	8	Mézéréon,	4
Sassafras,	8	Eau bouillante,	1500

Laissez digérer à une douce chaleur pendant 6 heures la salsepareille, le gayac ; ajoutez vers la fin les autres substances ; passez la liqueur. (*Am.*)

Employée avec succès contre les affections vénériennes invétérées.

TISANE SUDORIFIQUE DE SMITH.

Espèces sud. de Smith, 30 Eau, 1000

Faites macérer 12 heures, puis bouillir 1/4 d'heure ; passez. (*Guib.*)

TISANE DE VIGAROUX.

Salsepareille,	180	Crème de tartre,	45
Séné,	90	Aristoloche ronde,	45
Gayac,	45	— longue,	45
Sassafras,	45	Jalap,	45
Squine,	45	Polypode.	45
Iris,	45	Noix fraiches avec	
Antimoine cru,	45	leur brou,	Nº 12
Anis,	45	Vin blanc,	1000

Faites digérer 24 heures sur les cendres chaudes, puis ajoutez :

Eau, 6000

Faites diminuer d'un tiers sur un feu modéré, et passez. (*Bor.*)

Le résidu sert à faire une tisane plus légère avec 2 ou 3 pintes de vin blanc et 6 ou 7 d'eau, que l'on réduit aussi d'un tiers. Cette dernière sert de boisson ordinaire, tandis que l'on prend seulement 3 verrées de la première par jour.

Cette tisane n'est évidemment qu'une complication de celle de Pollini.

TISANE DE VINACHE.

Salsepareille,	45	Antimoine cru,	60
Squine,	45	Eau,	3000
Gayac,	45		

F. réduire à 1 litre par coction, ajoutez :

Sassafras, 15 Séné, 15 (*Guib.*)

TISANE D'YVO-GAUKES.

Bois de gayac,	90	Mercure,	20
— de genévrier,	60	Sulfure d'antim.,	30
Squine,	30	Eau,	4320

Mettez le mercure et le sulfure dans un nouet ; faites cuire pendant 12 heures, et ajoutez sur la fin :

Réglisse, 60 (*Spielm.*)

TISANE DE ZITTMANN.

Décoction de Zittmann.

Salsepareille, 375, Eau bouillante, 24 litres.

F. digérer 24 heures; ajoutez dans un nouet :

Sucre d'alun (alun, 4, kino 1),	45,	Mercure doux,	15,
		Cinnabre,	4,

Faites réduire jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 8 litres de liquide; sur la fin ajoutez :

Séné, 90 Réglisse, 45 Anis, 15 Fenouil, 15

Passez et étiquetez *Décocté fort.*

Au résidu de l'opération précédente, ajoutez :

Salsepareille, 190, Eau, 24 litres.

Réduisez à 8 litres, en ajoutant sur la fin :

Ecorces de citrons,	12	Cardamome,	12
Cannelle,	12	Réglisse,	12

Passez et étiquetez *Décocté faible.* (*Bat.*)

Cette préparation, qu'on peut qualifier de monstrueux farago, ainsi que quelques-unes de celles qui précèdent, compte cependant des succès surprenants dans quelques affections syphilitiques, et en particulier contre celles des os de la tête. Les docteurs Biett et Cazenave ont eu plusieurs fois à se louer de son emploi dans ces cas.

M. Bouchardat dit de commencer le traitement par un purgatif résineux.

Comme celle de Callac, dont elle se rapproche, la tisane de Zittmann contient, suivant Taddéi, du mercure en dissolution.

TOPIQUES.

A la rigueur, tous les médicaments externes sont des topiques. Mais ici nous ne voulons parler que de quelques médicaments ainsi nommés par leurs auteurs, bien que peut-être nous eussions pu les placer parmi quelques-uns des groupes de médicaments qui précèdent.

Nous appellerons l'attention des médecins sur les préparations désignées ci-après sous le nom de *topiques pulvérulents.* Ces médicaments, dont on s'est mis à faire usage seulement depuis quelque temps, ont donné des résultats satisfaisants dans certains ordres de maladies. Le docteur Cazenave en a retiré de bons effets dans quelques affections de la peau.

TOPIQUE CONTRE LES ENGELURES, DE BERTON.

Baume de Fioraventi,	200	Huile d'olives,	300
Extr. de saturne,	300	Acid. hydrochl.,	100

On agite la fiole au moment de s'en servir. (*Bouch.*)

TOPIQUE ANTIODONTALGIQUE, DE HANDEL.

Huile de jusquiame,	4	Camphre,	0,3
Extr. d'opium,	2	Teint. de canth.,	0,3
— de belladone,	0,3	Huile de cajeput,	0,3

Introduire dans la cavité de la dent cariée. (*Bouch.*)

TOPIQUE PURGATIF.

Aloès.	Ellébore noir.	
Résine de jalap.	Coloquinte ãã,	8

On fait avec Q. S. de sirop de sucre une pâte que l'on étend sur de la peau et que l'on applique ensuite sur l'épigastre. (*Bor.*)

TOPIQUE PULVÉRULENT D'AMIDON CAMPHRÉ.

Amidon, 60 Camphre, 10

F. une poudre. En application locale contre l'érysipèle œdémateux. (*Bouch.*)

TOPIQUE PULVÉRULENT D'AMIDON ET DE SEL AMMONIAC, DE CHABERLY.

Amidon,	100	Chlorhydrate d'amm.,	3

Contre l'érysipèle. (*Bouch.*)

TOPIQUE PULVÉRULENT CALMANT.

Poudre calmante.

Amidon, pierre calaminaire, ãã P. E.

Contre le prurit de la vulve ; on en saupoudre la partie malade. (*Hufland's Journ.*)

TOPIQUE PULVÉRULENT CONTRE LES ENGELURES, DE CHABRELY.

Safran, 1 Camphre, 15 Fécule, 50

On en saupoudre intérieurement des gants fourrés que l'on porte nuit et jour. (*Bouch.*)

TOPIQUE PULVÉRULENT DESSICCATIF.

Poudre pour les parties froissées.

Lycopode,	30	Oxyde de zinc,	15

Cette poudre s'applique à la main, ou mieux à l'aide d'une houppe de coiffeur, sur les parties froissées, comme chez les personnes grasses qui ont marché pendant la chaleur, ou été à cheval, ou chez les enfants dont la peau a été irritée par leur urine. (*Vir.*)

TOPIQUE PULVÉRULENT DE DIGITALE CAMPHRÉ, DE CHABERLY.

Digitale, 5, Camphre, 3 Amidon, 30

Contre l'œdème des convalescents. (*Bouc.*)

TOPIQUE PULVÉRULENT IODURÉ, DE CHABERLY.

Amidon, 60, Iode, 0,5 Acét. de morph., 0,45

Contre les indurations de la peau et les engorgements.

TOPIQUE PULVÉRULENT D'OXYDE DE ZINC, DE CAZENAVE.

Oxyde de zinc,	1	Amidon,	7

Contre les démangeaisons dartreuses.

TORMENTILLE.

Blodrot ; Tormentilla erecta. (Rosacées.)

Petite plante de nos bois, à fleurs jaunes, dont on emploie la racine qui est grosse, noueuse, garnie de fibres nombreuses, rougeâtre en dedans et noirâtre en dehors; sa saveur est très-astringente. Astringent usité en décocté.

TOURNESOL.

Laque bleue.

Matière tinctoriale dont on distingue 2 sortes: 1° *Tournesol en pains*; en tout petits pains rectangulaires de couleur bleue cendrée, et que l'on prépare par fermentation du *croton tinctorium* (Euphorbiacées), réduit en pâte et mêlé avec des cendres gravelées, de la chaux et de l'urine; il sert à faire une teinture qui sert dans les laboratoires comme réactif; 2° *Tournesol en drapeaux*, ce sont des chiffons qu'on a imbibés du suc de la même plante et exposés ensuite aux vapeurs de l'urine et de la chaux vive, jusqu'à ce qu'ils aient pris une teinte violette.

TROCHISQUES.

Ce mot, qui vient de *trochus*, toupie, cône, parce que les trochisques reçoivent souvent cette forme, était appliqué par les anciens pharmacologues à des préparations internes ou externes auxquelles on donnait souvent, comme nous venons de le dire, la forme d'un cône et aussi celle d'un grain d'avoine, d'un tétraèdre, d'une boule, d'un cube, etc. Les pastilles de nos jours étaient jadis des trochisques.

Anjourd'hui le mot trochisques qui, du reste, est peu usité, n'est appliqué qu'à des médicaments externes.

On nomme aussi *trochisques*, des poudres ou précipités auxquels on donne cette forme pour faciliter leur dessiccation.

Les *trochisques alhandal*, du mot arabe *al handal*, coloquinte, se préparaient avec de la poudre de coloquinte et Q. S. de mucilage adragant pour en faire une pâte que l'on divisait en trochisques triangulaires; on les employait à l'intérieur contre l'hydropisie, la léthargie, etc. Les *trochisques d'agaric* leur étaient analogues.

Les *trochisques de plomb blanc de Rhazis*, ou *sief des Arabes*, se préparaient avec de la céruse, du camphre, de la sarcocolle, de l'amidon, de la gomme et de l'eau de rose; on leur donnait la forme de grains d'avoine et on les employait à l'extérieur en collyres, en injections.

TROCHISQUES AROMATIQUES.

Bâtons aromatiques russes.

Baume du Pérou,	1	Sucre,	4
— de la Mecque,	1	Vanille,	2
— de Tolu,	4	Musc,	1/18
Storax calamite,	4	Ambre gris,	1/18
Benjoin,	4	Succin,	8
Cannelle,	4	Laque carminée,	1
Cascarille,	4	Esprit de roses,	Q. S.
Girofle,	1		

Faites une masse que vous diviserez en cylindres allongés du poids de 15 gr. (*Soub.*)

On s'en sert pour parfumer les appartements; en frottant ces cylindres sur une pelle chauffée, ils répandent une odeur aromatique agréable.

TROCHISQUES CYPHEOS, DE DAMOCRATES.

Masticatoire égyptien, Cyphoides Galli.

Raisins secs,	90	Cassia lignea,	12
Térébenthine cuite,	90	Souchet rond,	12
Schœnanthe,	45	Genièvre,	12
Myrrhe,	45	Asphalte,	10
Roseau aromatiq.,	34	Safran,	4
Cannelle,	15	Miel.	
Bdellium,	12	Vin de Crète ãã,	Q. S.
Nard indien,	12		

Faites dissoudre les gommes-résines et la térébenthine dans le vin, ajoutez le miel et les raisins en pulpe, puis les autres substances réduites en poudre, et faites des trochisques que vous ferez sécher à l'ombre. (*Par.*)

Spielman donne une formule analogue où la térébenthine cuite est remplacée par celle de Chio.

D'après l'étymologie du mot *cyphéos*, il faudrait croire que les prêtres égyptiens se servaient de cette préparation ou d'une autre analogue, au lieu d'encens, dans leurs sacrifices.

Plus tard ils ont été employés comme masticatoires, et à l'intérieur comme cordiaux stomachiques, anticontagieux.

Les *trochisques hédichrôon d'Andromaque* diffèrent peu de ceux-ci.

TROCHISQUES ESCHAROTIQUES.

Sublimé corrosif,	8	Mucilage de gomme adraganthe,	Q. S.
Amidon,	15		

F. des trochisques de 0,15. (*Codex.*)

Pour ouvrir les bubons et ulcères vénériens.

TROCHISQUES DE MINIUM.

Sublimé corrosif,	8	Mie de pain,	30
Minium,	4	Eau,	Q. S.

Pour faire une pâte à diviser en trochisques de 0,15. (*Codex.*)

TROCHISQUES ODORANTS.

Clous fumants, Pastilles fumigatoires du sérail.

Benjoin,	60	Charbon léger,	190

Baume de Tolu,	15	Nitre,	8
Labdanum,	4	Mucil. adragant, Q. S.	
Santal citrin,	15		

Faites une masse homogène que vous divisez en petits cônes de 9 à 12 lignes de hauteur. (*Codex.*)

On les allume par la pointe et ils continuent à brûler en répandant une odeur très-suave.

TROÈNE.

Ligustrum vulgare. (Jasminées.)

Arbrisseau qui croît dans les haies de nos contrées, et reconnaissable à ses toutes petites fleurs blanches odorantes et disposées en grappes.

Les feuilles et les fleurs passent pour astringents légers.

TULIPIER.

Liriodendrum tulipifera. (Magnoliacées.)

Bel arbre originaire de l'Amérique septentrionale et dont on possède quelques individus en France.

On emploie l'écorce, et surtout celle de la racine, qui est amère et aromatique. Aux États-Unis, on l'emploie comme fébrifuge sous forme de vin ou d'extrait.

TURBITH.

Turbith végétal; *Convolvulus turpethum.* (Convolvulacées.)

La racine, qui nous vient de l'Inde, est du volume du doigt, fauve à l'extérieur, poreuse et résineuse au dedans, inodore et d'une saveur d'abord peu sensible, mais qui devient manifestement nauséeuse. On doit choisir cette racine lourde, non vermoulue, et pourvue de son écorce, qui est sa partie la plus active.

Purgatif drastique peu usité. Il entre dans quelques teintures purgatives composées. On en fait une poudre. On peut en retirer une résine à la manière de celle de jalap.

TUSSILAGE.

Pas-d'âne, *Bechion*, *Taconnet*; *Tussilago farfara.* (Synanthérées.)

Plante des lieux humides, dont les fleurs composées de fleurons jaunes très-déliés, apparaissent au commencement du printemps bien avant les feuilles. Ces dernières sont d'un vert pâle en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous, très-grandes, sous-cordées et denticulées. On a comparé leur forme à celle de l'empreinte du pied de l'âne, d'où est venu le nom de *Pas-d'âne*. Celui de *Tussilage* vient de l'emploi qu'on en fait contre la toux.

Les racines sont longues, effilées et blanchâtres.

On emploie les racines, les feuilles et les fleurs⊗, comme béchiques. Les fleurs sont très-souvent employées en infusé. On en prépare un sirop; elles entrent dans les Quatre-fleurs.

On a employé la racine de *Pétasite*; *Tussilago petasites*, qui a une odeur forte et désagréable, une saveur amère et répugnante.

ULMAIRE.

Reine des prés; *Spiræa ulmaria.* (Rosacées.)

Plante herbacée des prés humides; sa racine était jadis fort employée comme tonique, anticatarrhale et antihémorrhagique. Ses fleurs, qui sont blanches et ont assez d'analogie avec celles de sureau, possèdent, dit-on, les mêmes propriétés médicales. Inusité.

URÉE.

Solide, cristallisable, incolore, inodore, de saveur fraîche et piquante, un peu déliquescente, très-soluble dans l'eau, un peu moins soluble dans l'alcool, à peu près insoluble dans l'éther.

On l'obtient en évaporant de l'urine à feu nu d'abord, puis au bain-marie en consistance de sirop clair. Laissez déposer; décantez le liquide; placez au milieu de l'eau froide le vase qui le renferme, et ajoutez par parties et en agitant toujours, le double d'acide azotique du liquide sirupeux. Jetez l'azotate d'urée sur une toile; exprimez, dissolvez la masse dans la plus petite quantité possible d'eau distillée bouillante; additionnez cette solution de carbonate de plomb jusqu'à saturation; évaporez, à siccité au bain-marie, et faites digérer le résidu dans l'alcool à 95°. Décantez la liqueur alcoolique, faites-la évaporer convenablement et laissez cristalliser.

M. Berzélius traite l'urine concentrée par une dissolution saturée d'acide oxalique. Il se précipite de l'oxalate d'urée, que l'on décolore par du charbon de bois, et que l'on décompose par digestion avec de la craie en poudre.

Woehler considère l'urée comme un *cyanite d'ammoniaque hydraté*.

L'urée existe dans l'urine de tous les quadrupèdes, elle existe dans le sang, et paraît être séparée plutôt que formée par les reins. Elle est accompagnée, dans l'urine de l'homme et dans celle des carnassiers, de différents principes, et particulièrement d'un acide insoluble qui fait souvent partie des calculs vésicaux : c'est l'*acide urique*, c'est lui qui se dépose sous forme de poudre rougeâtre ou jaunâtre des urines char-

gées. On a remarqué que cet acide existe en forte proportion dans l'urine solide des oiseaux et des reptiles, et non dans celle des quadrupèdes herbivores. C'est à l'état de lactate que l'urée existe dans l'urine humaine, et à l'état d'hippurate qu'elle se trouve dans l'urine du cheval. (*Cap* et *Henry*.)

L'urée jouit, dit-on, de propriétés diurétiques ; mais elle a été fort peu employée jusqu'à présent.

VALÉRIANES.

Plusieurs plantes de ce nom sont indiquées dans les pharmacopées ; nous n'avons à nous occuper ici que des deux suivantes :

1° VALÉRIANE SAUVAGE, *Petite valériane*; *Valeriana officinalis* (Valérianées). Plante herbacée, indigène, à tige fistuleuse, à feuilles découpées et à fleurs blanches en cimes au sommet des tiges. La racine ⊕ se compose de fibres déliées, brunâtres, et acquiert, par la dessiccation, une odeur fétide d'urine de chat très-désagréable. Elle a une saveur âcre et amère. Elle contient une huile volatile, une résine, de l'*acide valérianique*, acide volatil, que l'on suppose être le produit de l'oxydation de l'huile volatile, et qui jouit de la propriété de former des sels avec les bases. Le *valérianate de quinine* a été proposé par le prince Napoléon, pour remplacer le sulfate de quinine dans certains cas.

La valériane est un excitant puissant, employé principalement dans les affections nerveuses. On la dit aussi fébrifuge. Elle est prescrite le plus souvent en infusé. Dose de la poudre de 0,5 à 30 grammes. On en prépare un hydrolat, un extrait, un sirop.

La valériane fait, depuis plusieurs siècles, partie de la matière médicale européenne ; il est probable qu'elle l'a été d'abord comme une substitution de la valériane des Grecs, le φου de Dioscorides, dont nous allons parler maintenant.

2° VALÉRIANE PHU, *Grande valériane*, *Nard de Crète*; *Valeriana phu*. Cette espèce est cultivée dans les jardins ; sa racine est beaucoup plus développée que celle de la précédente ; mais son odeur est moins forte. Elle n'est plus employée.

Nous avons vu que les nards celtique et indique sont produits par des valérianes.

VANILLE.

C'est le fruit d'une plante grimpante et parasite du Mexique et du Pérou : l'*Epidendrum vanilla*, L., *Vanilla aromatica*, Sw. (Orchidées.) Ce fruit, en forme de silique, long de 15 à 25 centimètres sur quelques millimètres d'épaisseur seulement, est noirâtre, ridé, et renferme une pulpe brune, molle, renfermant une prodigieuse quantité de semences excessivement ténues. Les indigènes ont soin de le récolter avant sa parfaite maturité pour éviter qu'il ne s'ouvre et ne laisse écouler un suc balsamique qu'il contient (*baume de vanille*). Ils l'enduisent ensuite d'une couche d'huile d'acajou ou de ricin, afin de lui conserver sa souplesse ; ils en forment de petites bottes qui nous arrivent enfermées dans des boîtes métalliques.

La bonne vanille est celle qui se recouvre naturellement de petites aiguilles très-fines d'acide benzoïque (*vanille givrée*).

Dans le commerce, on nomme *vanillon*, une vanille commune, plus grosse que la précédente, et qui paraîtrait avoir été privée de son suc balsamique.

La vanille est un excitant. En raison de son odeur très-suave, elle sert à aromatiser les chocolats, les crèmes, des liqueurs, etc.

VARIOLAIRE.

Variolaria discoïda. (Lichenées.)

Petit lichen indigène, d'une saveur extrêmement amère, qu'on a préconisé contre les fièvres et les névralgies intermittentes, contre les affections vermineuses.

C'est sous forme de poudre qu'on l'administre à la dose de 5 ou 6 décigrammes dans du miel ou dans un pruneau.

Plusieurs autres petits lichens du genre *variola*, et surtout les *V. dealbata* et *orcina* sont récoltés en grand en Auvergne pour les besoins de la teinture. L'*Orseille*, matière colorante, violette, si employée dans cet art, est principalement constituée par ces deux lichens, suivant quelques auteurs ; tandis que d'autres la disent constituée par un autre lichen la *parelle d'Auvergne*, *Rocella tinctoria* et des *Lecanora*.

VÉRATRINE.

Cet alcali végétal a été découvert à peu près dans le même temps par MM. Pelletier et Caventou dans la racine de l'ellébore blanc et le bulbe de colchique, et par Meissner dans la cévadille, toutes plantes de la famille des colchicacées. Elle y est combinée à l'acide gallique.

C'est de la cévadille qu'on l'extrait ordinairement. Pour cela, le Codex prescrit de traiter ces semences concassées par de l'alcool à 85° jusqu'à épuisement ; de distiller les solutions alcooliques en consistance d'extrait, de redissoudre le produit dans de l'eau froide, de filtrer, de précipiter les solutés aqueux par le sous-acétate de plomb

en léger excès; de filtrer de nouveau; de précipiter l'excès de plomb au moyen de l'acide sulfurique; de filtrer encore et de saturer par l'ammoniaque qui précipite la vératrine. On la dessèche au bain-marie; on traite par l'alcool; on filtre; on fait dessécher de nouveau; on reprend le résidu par l'éther; on évapore le soluté éthéré; on redissout encore le résidu par de l'eau aiguisée d'acide sulfurique; on fait digérer avec du charbon animal; on précipite par l'ammoniaque; on recueille le précipité; on le lave à l'eau froide, et enfin on le fait sécher à l'air. 500 grammes de cévadille fournissent au plus 4 grammes de vératrine.

Suivant M. Couerbe, la vératrine, obtenue ainsi, serait un produit complexe, formé de sabadilline, de vératrine et d'une matière noire. Néanmoins, on doit considérer le produit obtenu par le procédé ci-dessus, comme la vératrine médicinale.

La vératrine est blanche, pulvérulente, inodore; mais d'une âcreté excessive, et irritant fortement la membrane pituitaire. On doit prendre beaucoup de précautions en la maniant. Elle est insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther. Elle purge à la dose de 0,01. On l'emploie à l'extérieur en pommade contre la goutte et le rhumatisme chronique.

VERGE D'OR.

Solidago-virga aurea. (Synanthérées.)

Plante cultivée dans les jardins: fleurs jaunes, nombreuses, en corymbes. Diurétique inusité.

VERNIS.

Les vernis sont des préparations employées dans les arts; mais que le pharmacien doit connaître.

Les vernis servent à couvrir d'un enduit mince et imperméable les objets de bois ou de métal que l'on veut préserver de l'air ou de l'humidité, et à rendre en même temps leur surface plus agréable au tact et à la vue.

Ce sont, en général, des dissolutions résineuses. Selon le véhicule, on distingue les vernis en *vernis à l'alcool*, *vernis à l'essence*, *vernis à l'huile* ou *gras*.

Pour les vernis à l'esprit, on prend de l'alcool fort; on facilite la dissolution de la résine en la mêlant avec du verre en poudre. Ces vernis sont les plus brillants, mais aussi les plus cassants; on en peut diminuer la rigidité par une addition de térébenthine.

Les résines que l'on emploie le plus souvent pour ces vernis sont: le mastic, la sandaraque, la laque, l'élémi, le copal. Le *vernis au tampon* des ébénistes est une dissolution alcoolique de laque en écailles. Ces mêmes résines, également mêlées au verre pilé et dissoutes dans l'essence de térébenthine, donnent des vernis plus souples, car l'essence elle-même se dessèche en une résine molle.

Quant aux *vernis gras*, ils sont préparés avec le copal seul, ou accompagné d'une autre résine, et de l'huile de lin lithargirée. Nous avons dit ailleurs comment on l'obtenait. Ces vernis sont très-solides; mais ils ne sont pas incolores.

Quelquefois on donne aux vernis des teintes particulières: on emploie à cet effet le curcuma, la gomme-gutte, le rocou, le sang-dragon, l'oxyde de cuivre, l'indigo, le bleu de Prusse, le jaune de chrôme.

Le vernis nommé *Mastic hydrofuge*, imaginé par MM. Thénard et d'Arcet, en 1813, pour préserver les murs de l'humidité et empêcher ainsi la détérioration des peintures à fresque, exécutées sur pierre ou sur plâtre, consiste en un mélange de 1 partie de cire jaune et de 3 parties d'huile de lin lithargirée, ou de 2 parties de résine et 1 partie d'huile lithargirée; on fait pénétrer ce vernis, à l'aide d'une chaleur très-intense, dans les pores des pierres. C'est sur un vernis semblable que sont faites les peintures de la coupole du Panthéon. Il pourrait aussi servir à préserver les habitations de l'humidité.

Nous rapprocherons de ce vernis une autre composition appelée *cire punique*, et qui se rapproche elle-même de ce que nous avons mentionné sous le nom de *savon de cire*. Elle se fait en combinant à la cire blanche ou jaune de la potasse caustique; on obtient une masse pâteuse, dans laquelle on incorpore toutes les couleurs que l'on veut, et on peint avec cette masse délayée dans l'essence de térébenthine, à l'*encaustique*. On prétend que les peintures anciennes sont faites à l'encaustique.

VERNIS BLANC OU A L'ALCOOL.

Sandaraque,	500	Alcool,	1000
Térébenthine,	190		

VERNIS A CIRER.

Encaustique pour meubles.

Cire blanche,	125	Ess. de térébenth.,	250

Laissez fondre à froid. En employant la cire jaune on a un vernis jaune, et en colorant l'essence par de l'orcanette, un vernis rouge.

VERNIS AU GALIPOT.

Galipot,	125	Ess. de térébenthine,	500

C'est un vernis très-commun.

VERNIS D'OR.

Laque en grains,	190	Sang-dragon,	4
Succin,	60	Safran,	2
Extr. de santal rouge,	2	Alcool,	125

On fait dissoudre et l'on passe. On l'applique sur les métaux.

VERNIS A TABLEAUX OU A L'ESSENCE.

Mastic,	375	Verre pilé,	160
Térébenthine,	45	Ess. de térébenth.,	750
Camphre,	15		

VERNIS POUR LES TOILES MÉTALLIQUES ET POUR LE FER.

Ess. de lavande,	90	Camphre,	60
— de térébenthine,	250		

VÉRONIQUES.

1° VÉRONIQUE OFFICINALE, V. *mâle*, *Thé d'Europe*; *Veronica officinalis*. (Personnées.) ※ Plante herbacée qui croît abondamment dans les bois, sur les coteaux. Feuilles opposées, ovales. Fleurs violettes en épis axillaires.

La véronique est un peu amère et aromatique. Ses feuilles ※, en infusion théiforme, sont légèrement excitantes. On les employait jadis dans les catarrhes pulmonaires, dans l'ictère, la gravelle, etc.

2° VÉRONIQUE BECABUNGA; *Veronica becabunga*. Elle croît dans les prairies humides, sur les bords des ruisseaux et des étangs. Elle est reconnaissable à sa tige couchée, à ses feuilles opposées et à ses fleurs bleues assez ressemblantes à celles des myosotis.

Le becabunga est amère, âcre, et légèrement excitant. Il passe aussi pour antiscorbutique et diurétique. Inusité.

VERVEINES.

Deux espèces de verveine sont usitées en médecine.

1° VERVEINE COMMUNE, *Herbe à tous les maux; Verbena officinalis* (Verbenacées) ※. Tige carrée, feuilles opposées, fleurs d'un jaune rougeâtre. Elle croît dans les lieux stériles.

Elle est inusitée aujourd'hui, si ce n'est chez les gens de la campagne qui font bouillir les feuilles avec du vinaigre, et qu'ils appliquent ensuite sur le point douloureux dans la pleurésie. Les anciens lui accordaient mille propriétés : c'était leur *herbe sacrée*.

2° VERVEINE ODORANTE, *Verbena triphylla*. Arbrisseau originaire d'Amérique, que l'on cultive dans les jardins et dont les feuilles, assez semblables à celles de la menthe, exhalent, lorsqu'on les froisse, une odeur citronnée très-agréable. Leur infusion est excitante, stomachique et antispasmodique.

VÉSICATOIRES OU EXUTOIRES.

Plaie superficielle de la peau formée par l'application d'un vésicant.

On peut appliquer des vésicatoires sur toutes les parties du corps; mais c'est surtout au bras, sur l'abdomen, aux cuisses, aux mollets, à la nuque, derrière les oreilles, qu'on les établit ordinairement.

L'urgence d'un vésicatoire étant reconnue, sa forme et sa grandeur arrêtées, le lieu de son application déterminé, on applique le vésicant sur la peau, on place pardessus une compresse, et on assujettit le tout à l'aide d'une bande. Quelquefois on se contente de bandelettes de diachylon qui se croisent sur le vésicatoire même qu'elles dépassent pour se coller sur la peau.

Le vésicatoire est *volant* ou *permanent*. Dans le premier cas, on lève l'appareil au bout de 5 ou 6 heures d'application, on perce l'ampoule, s'il y en a une de formée, sans enlever la peau, et l'on panse avec du papier brouillard enduit de cérat. Dans le second cas, on n'enlève l'appareil qu'au bout de 12, 15 et même 20 heures. On perce la vésicule pour permettre à la sérosité de s'écouler; on enlève avec les doigts ou avec des ciseaux le derme attaqué, et on panse la plaie, le premier et le second jours, avec du papier ou une feuille de poirée enduite de cérat. Les jours suivants on se sert de pommade épispastique, ou mieux encore de papier ou de taffetas à vésicatoires, que l'on coupe en morceaux de grandeur convenable. Le n° 2 de ces préparations est celui qu'on emploie dans le plus grand nombre de cas. Le n° 1 convient pour les enfants, et le n° 3 quand le vésicatoire a besoin d'être excité.

Autant que possible le pansement ne doit se faire que toutes les 24 heures et promptement. On ne lavera pas la surface de la plaie, on se contentera de l'essuyer légèrement.

Quelquefois il se forme à la surface des vésicatoires une membrane blanche couenneuse qui intercepte la suppuration; dans ce cas, on applique le soir un cataplasme par-dessus le pansement, et le lendemain cette membrane peut être enlevée avec la lame d'un couteau. La plaie est-elle très-rouge, très-enflammée, très-douloureuse? on recouvre encore le vésicatoire de cataplasme émollients. L'humeur âcre, qui exsude du vésicatoire, corrode quelquefois la peau environnante, et la plaie s'agrandit. Dans ce cas, on graisse tout le tour avec du cérat. Quand l'humeur est fétide, on em-

ploie des compresses au charbon ou chlorurées qui, en l'absorbant, détruisent l'odeur. Les bourgeons charnus, les carnosités qui surviennent quelquefois à la surface ou autour des vésicatoires, sont détruits comme ceux des cautères par l'alun calciné qu'on applique dessus.

En se servant de serre-bras à plaque, au lieu de bande, on facilite singulièrement le pansement. (V. *Cautères*.)

Lorsqu'on veut supprimer un vésicatoire, il est bien de le faire lentement : à cet effet on se sert de pommades ou de taffetas de moins en moins forts, ou bien encore on diminue chaque jour un peu sur le diamètre. Il est aussi nécessaire de produire une légère irritation sur le canal intestinal par l'emploi d'un purgatif répété deux ou trois fois.

Les vésicatoires sont des agents précieux de révulsion, dont on fait aujourd'hui un fréquent usage.

Le moyen de vésication le plus employé est l'emplâtre vésicatoire anglais étendu sur du sparadrap. Cependant les taffetas vésicants sont bien commodes. Chez certaines personnes l'application d'une préparation cantharidée est une cause d'irritation très-grande à la vessie; dans ce cas le médecin prescrit de saupoudrer le vésicatoire de camphre. Mais le camphre en poudre s'étend mal sur la surface d'un vésicatoire; on obtient un meilleur résultat en se servant d'un soluté concentré de camphre dans l'éther : aussitôt répandu, l'éther se volatilise, et laisse le camphre libre.

Les *compresses au charbon* et *chlorurées* dont nous venons de parler, se préparent, les premières en délayant du charbon animal en poudre dans un soluté de gomme, et trempant dans ce mélange des morceaux d'étoffe que l'on fait sécher ensuite. Pour les secondes, on délaye du chlorure de chaux dans l'eau, et on trempe dedans des morceaux d'étoffe ou de papier de soie que l'on fait également sécher; les dernières surtout demandent à être tenues bien enfermées.

Quand aux compresses en papier simple, dont on se sert beaucoup aujourd'hui en guise de linge pour le pansement des vésicatoires ou cautères, ce sont des feuilles de papier de soie sans colle, très-spongieuses et choisies exprès, pliées en quatre, et disposées par paquets de cent.

Le vésicatoire de Trousseau est une rondelle de papier joseph de grandeur voulue, qu'on imbibe d'extrait éthéré de cantharides en consistance huileuse; on applique cette rondelle sur une autre de sparadrap dont les bords dépassent un peu. Sept à dix heures après l'application, l'épiderme est soulevé.

Le vésicatoire Bretonneau consiste en une pâte molle faite avec cantharides en poudre Q. V. et huile d'olives Q. S., que l'on étend sur du sparadrap, et que l'on recouvre avec un morceau de papier brouillard. Ce vésicatoire agit très-bien.

La pâte connue sous le nom de *vésicatoire magistral* est faite avec : cantharides pulvérisées, 15 parties ; farine, 15 parties ; et vinaigre, quantité suffisante pour faire une pâte molle.

Le *vésicatoire de Wauters* se compose de :

Poivre noir,	12	Savon blanc,	190
Sel marin,	12	Alcool,	220
Oliban,	10		

On fait cuire pendant quelques minutes.

Le *vésicatoire de Lecomte* se prépare avec :

Cire jaune,	375	Cantharides,	190
Térébenthine,	190	Euphorbe,	23

Le *vésicatoire de Méjean* revient à l'emplâtre perpétuel de Janin. (V. page 245.) Il en est de même de celui de Poma. (*Giord.*)

Sous le nom de *Mouches de Milan*, on se sert beaucoup, en Italie et dans le midi de la France, de la composition emplastique suivante :

Résine élémi,	125	Camphre,	30
Styrax liquide,	125	Cantharides en poudre fine,	250
Cire jaune,	150		

On fait fondre ensemble la résine et la cire, et on ajoute le styrax, puis les cantharides, et on maintient le tout sur un feu très-doux pendant une demi-heure. Au bout de ce temps, on retire du feu, et on agite la masse emplastique avec une spatule jusqu'à ce qu'elle soit à peu près refroidie; enfin on incorpore le camphre. Cet emplâtre est d'une bonne consistance et produit promptement et sûrement la vésication. La dimension des écussons varie depuis 0 m. 025 jusqu'à 0 m. 04. C'est le plus souvent sur du taffetas ciré noir ou vert que l'on prépare les mouches de Milan. (*Louradour.*)

Voici une autre formule indiquée par M. Ménier :

Poix de Bourgog.,	1500	Cire jaune,	700
Résine élémi,	300	Poud. de canthar.,	1400
Galipot,	400	— de camphre,	160
Styrax liquide,	700	Essence de lavande,	6

F. S. A. une masse emplastique.

M. Mouchon, pharmacien à Lyon, où l'on fait un grand usage des mouches de Milan, a fait connaître la formule suivante :

Poix résine,	250	Térébenthine,	60

Cire jaune,	250	Essence de lavande,	4
Axonge,	250	— de thym,	4
Cantharid. pulv.,	250	F. S. A.	

Dans la première formule, les cantharides sont pour un peu plus d'un tiers dans la masse ; dans les deux autres, elles y sont sensiblement pour un quart.

Les mouches de Milan sont principalement employées comme dérivatif contre les fluxions, les douleurs de tête, les maux d'yeux, les rhumatismes ; on place sur l'endroit désigné une ou plusieurs mouches que l'on recouvre d'une compresse. On n'enlève les mouches que lorsqu'elles cessent de produire une sécrétion de sérosité, et qu'elles se détachent d'elles-mêmes ; on les renouvelle au besoin.

Le *vésicatoire extemporané ammoniacal du docteur Darck*, ou *vésicatoire au verre de montre*, se dispose de la manière suivante :

Dans un verre de montre plat, versez 8 à 10 gouttes d'ammoniaque très-concentrée ; recouvrez le liquide d'une pièce de linge d'un diamètre un peu moindre que n'est celui du verre, et appliquez lestement l'appareil sur la peau. L'effet est produit, lorsqu'on remarque une zone rosée autour du verre. Alors on lave la plaie et on enlève la peau. 30 secondes suffisent quelquefois pour la vésication. Le pansement reste subordonné au but que l'on se propose. (*Bul. th.*)

Aux mots *Emplâtres*, *Pommades* et *Sparadraps*, nous avons donné les formules de plusieurs préparations vésicantes.

VÉTIVER.

Chiendent des Indes.

C'est la racine fibreuse de l'*Andropogon muricatum* (Graminées). Elle a une odeur forte et tenace.

C'est un excitant ; mais il est beaucoup plus employé dans l'économie domestique pour préserver les hardes de la vermine qu'en médecine.

VIGNE.

Vitis vinifera. (Vinifères.)

La vigne est un arbrisseau que tout le monde connaît. Les feuilles de vigne rouges sont quelquefois employées dans la médecine populaire comme fortifiantes.

Le fruit ou raisin (*uva*), avant sa maturité, porte le nom de verjus (*omphacium*) ; sa saveur est alors acide et astringente. Ce suc de verjus a été et est encore quelquefois employé comme acidule et diurétique. On fait un sirop de verjus.

Le raisin mûr fait partie de la bromatologie, mais il sert quelquefois en médecine comme émollient, béchique, lorsqu'il a été desséché au soleil. On connaît :

Les *gros raisins secs* ou *raisins de caisse* (*passulæ majores*), que l'on distingue ensuite en *raisins de Smyrne* ou de *Damas*, lorsqu'ils sont gros comme de petites prunes allongées, comprimées, ridées et d'un jaune brunâtre ; en *raisins de France*, *de Marseille* ou *d'Espagne*, lorsqu'ils sont plus petits et brunâtres.

Les *raisins de Corinthe* (*passulæ minores*). Ceux-là sont noirs, gros comme des lentilles, sans pépins apparents et très-ridés. Ils deviennent facilement la proie des insectes. Ils font partie des quatre fruits pectoraux.

Pendant le blocus continental, le *sirop de raisin*, que l'on obtient en faisant évaporer le suc de raisin, servait de matière sucrante, le sucre de canne étant à un prix très-haut.

Le *Rob de raisin* (*sapa uvarum*) est le suc de raisin amené en consistance de miel.

L'*extrait de vigne*, employé dans quelques contrées comme nervin antispasmodique, et contre les taches de rousseur, et dont aucune pharmacopée ne parle, si ce n'est celle de Jourdan, se prépare avec le suc exprimé des jeunes bourgeons de la vigne.

Les *cendres gravelées* sont le résultat de la combustion des sarments de vigne.

VIN.

Οἶνος, des Grecs ; *Vinum*, des Romains.

On peut obtenir du vin de presque tous les fruits sucrés ; mais le vin dont nous devons nous occuper, celui qui porte plus particulièrement ce nom est le résultat de la fermentation *vineuse* ou *alcoolique* sur le suc de raisin.

Nous ferons connaître très en abrégé la fabrication du vin.

Les raisins étant mûrs, on les foule avec les pieds dans de grandes cuves en bois ou en pierre, afin d'en faire sortir le suc nommé *moût*. Au bout de quelques jours la fermentation s'établit, la masse s'échauffe, des bulles d'acide carbonique se dégagent en soulevant les débris solides du fruit, et une écume épaisse ; de sorte qu'il se forme peu à peu à la surface de la liqueur une croûte que l'on nomme *chapeau*. Mais bientôt l'effervescence se calme et le chapeau s'affaisse. Alors on soutire le liquide dans des tonneaux ; il porte déjà le nom de vin.

Dans les tonneaux le vin continue à fermenter même pendant plusieurs mois. A

mesure que le vin s'alcoolise, il laisse précipiter son tartre et se purifie complétement. Cette purification a donné lieu à un dépôt au fond des tonneaux, ce dépôt est ce qu'on appelle *lie*. C'est un mélange des sels du vin, de ferment, de matière colorante et de débris atténués du fruit. On s'en est servi en médecine sous forme de bains. Elle sert aussi dans la chapellerie.

Lorsque le vin s'est bien dépouillé de sa lie on le *colle*, c'est-à-dire qu'on y introduit une certaine quantité de blancs d'œufs, de colle de poissons, ou de gélatine dissoute. L'albumine ou la gélatine coagulée par l'alcool et le tannin, entraîne avec elle dans sa précipitation toutes les matières en suspension dans le vin.

Tel est le procédé par lequel on prépare les vins ordinaires rouges ou blancs. Ceux-ci sont faits avec les raisins blancs. On peut cependant en faire avec le raisin noir, pourvu qu'on ne laisse pas le moût fermenter sur les téguments du raisin qui contient toute la matière colorante. Cette matière colorante est bleue ; dans le vin elle est rougie tant par l'alcool que par l'acide acétique du vin.

Les *vins de liqueur* ou *vins sucrés*, se préparent dans les pays chauds, sur les côtes d'Espagne, à Malaga, à Madère, en Italie et même dans le midi de la France. Pour obtenir ces vins on écrase le raisin et on arrête la fermentation de bonne heure. Une partie du sucre n'étant point altérée par la fermentation, le vin reste sucré. Pour augmenter encore la quantité proportionnelle du sucre dans le raisin, dans quelques contrées on a soin de tordre la grappe et de la laisser quelque temps en cet état sur le ceps. Dans cette circontance le soleil en dardant sur le fruit concentre la pulpe intérieure en la privant de beaucoup d'eau. Dans d'autres pays, dans le même but, on fait subir au moût un commencement d'évaporation sur le feu. Mais ce procédé est bien inférieur au premier.

Les *vins blancs mousseux* ou de Champagne, sont obtenus en mettant dans des bouteilles, qu'on ficelle bien, le moût de raisin qui a déjà subi un commencement de fermentation. L'acide carbonique qui se forme tant que cette dernière n'est pas complète se dissout dans le vin, et s'y accumule en raison de la pression à laquelle il est soumis. Les vins des coteaux d'Aï et de Sillery en Champagne, pays qui a longtemps eu le monopole de la préparation de ces vins, sont très-propres à cet usage ; mais aujourd'hui on peut dire que les vins blancs de Bourgogne sont presque aussi souvent *champagnisés*. Presque toujours on introduit dans ces vins un peu de sucre candi pour augmenter leur richesse en alcool et en acide carbonique.

Les vins contiennent tous, mais dans des proportions variables, beaucoup d'eau, de l'alcool, un peu de sucre indécomposé, de mucilage, de tannin, d'acides malique et acétique, de tartrate acide de potasse, de tartrate et de malate de chaux, de sulfate de potasse, de chlorure de calcium, une matière colorante jaune, et de plus, dans les vins rouges une matière colorante bleue, dont nous avons déjà parlé ; c'est la diversité des proportions respectives de ces substances dans le vin qui en constitue les variétés commerciales presque sans nombre.

Ce qu'on nomme le *bouquet des vins* est dû à un principe huileux ou éthéré, que MM. Liébig et Pelouse sont parvenus à isoler et qu'ils ont nommé *éther œnanthique.* Cette huile, dont la proportion est toujours très-faible, paraît se former pendant la fermentation et le travail qui suit.

L'alcool est le principe qui donne aux vins leur propriété enivrante. On nomme *vins généreux* les vins qui en contiennent plus de 11 pour 100. Voici le tableau des proportions d'alcool contenues dans les principaux liquides vineux.

Quantité d'alcool pur contenue dans 100 *parties de liqueur, en volumes :*

Vin de Lissa,	25,12
— de Marsala,	25,09
— de Madère,	20,48
— Collioure,	21,62
— de Constance blanc,	18,17
— de Roussillon,	16,67
— de l'Hermitage blanc,	16,03
— — rouge,	11,38
— de Malaga,	15,87
— de Lunel,	14,27
— de Bordeaux,	13,89
— de Bourgogne,	13,40
— de Sauterne,	13,08
— de Champagne,	12,69
— — mousseux,	11,60
— de Grave,	12.30
— de Frontignan,	11,76
— de Côte-Rôtie,	11,45
— du Rhin,	11,11
— de Tokay,	9,08
Cidre ordinaire,	6,95
Poiré —	8,
Ale de Burton,	8,16
— d'Edimbourg,	5,70
— de Dorchester,	5,11
Bierre moyenne,	6,32
— forte,	6,25
Porter de Londres,	3,88
Petite bière de Londres,	1,17
Hydromel,	6,67

Nous devons dire que des auteurs ont dressé des tableaux analogues où les proportions d'alcool varient sur celles-ci de 1 à 2 volumes, quelquefois en moins et très-souvent en plus.

L'époque de la connaissance du vin, comme celle de la vigne, se perd dans la nuit des temps. L'Ecriture sainte nous apprend que Noé, le premier, planta la vigne au sortir de l'arche, et comme elle nous fait connaître en même temps que le saint patriarche fut trouvé un jour ivre par un de ses fils qu'il maudit à cette occasion, il faut conclure que Noé sut aussi faire le vin. Homère a décrit les vendanges, Hésiode donne des préceptes pour tailler la vigne, et il n'est pas de peuple, si ancien qu'il soit, dans l'histoire duquel le vin ne figure au moins comme boisson de luxe ou comme remède. C'est de l'Asie que nous est venue la vigne, et ce sont les Phéniciens qui en introduisirent la culture dans les îles de l'Archipel, dans la Grèce, dans la Sicile, enfin en Italie et dans le territoire de Marseille, d'où elle se répandit peu à peu, non sans éprouver de grandes vicissitudes de la part de quelques gouvernants, dans toutes les Gaules.

L'action physiologique du vin sur l'économie est, à quelque chose près, celle de l'alcool. A petites doses, c'est un stimulant; à hautes doses, c'est un narcotique. On peut dire aussi que les vins ont des propriétés médicinales secondaires selon leur qualité. Les vins blancs ordinaires sont diurétiques, les vins rouges sont toniques et sont employés avec succès dans les affections atoniques.

Les vins servent en pharmacie à faire les vins médicinaux, dont nous allons parler maintenant.

VINS MÉDICINAUX.

Œnolés.

Les vins médicinaux sont des médicaments officinaux qui résultent de l'action dissolvante du vin sur une ou plusieurs substances médicamenteuses.

Dans la préparation de ces médicaments, les premiers soins doivent se porter sur le choix des vins. On peut distinguer ceux-ci en trois sortes principales : les *vins rouges*, les *vins blancs* et les *vins de liqueur* ou *fins*. Pour être de bonne qualité, un vin doit réunir toutes les qualités qu'exigeait l'école de Salerne, c'est-à-dire, qu'il doit offrir une limpidité parfaite, une couleur pure, une odeur suave et une saveur franche et agréable, être miscible en toutes proportions à l'eau, sans se décomposer ni perdre de ses qualités.

Nous avons fait connaître, page 488, la composition des vins. L'eau et l'alcool sont leurs deux principaux agents de dissolution. La première lui donne la propriété de dissoudre les matières salines, gommeuses et extractives. C'est par le second qu'ils dissolvent les parties huileuses et résineuses des substances. Dans la préparation du vin chalybé, c'est par ses acides que le vin dissout le fer en formant des sels. Les autres composants ne sont point non plus sans influence sur la dissolution de certains principes. D'où il résulte que le vin ne saurait être remplacé par un autre liquide.

On est guidé dans la sorte de vin à employer, pour la préparation d'un vin médicinal, par la nature des substances sur lesquelles on doit agir. On choisira des vins de liqueur pour les substances riches en principes éminemment altérables; on se servira de vin rouge lorsqu'il s'agira de dissoudre des principes toniques ou astringents, parce que ces propriétés propres seront en rapport avec celle de matériaux médicamenteux. Le vin blanc est choisi pour les vins diurétiques, pour les mêmes motifs.

Les substances qui entrent dans la composition des vins doivent être sèches, à moins que les substances, les plantes antiscorbutiques, par exemple, ne soient dans le cas de perdre leurs propriétés par la dessiccation ; mais alors on ajoute au vin un peu d'alcool pour remonter sa spirituosité. Les matières doivent en outre être convenablement divisées.

Le mode de préparation est en général la macération plus ou moins prolongée; on passe, on filtre et on conserve dans des bouteilles à la cave.

La lixiviation, proposée par M. Boullay pour préparer les vins, n'a pas été adoptée. Parmentier, pour parer à l'inconvénient qu'ont les vins de s'altérer peu après leur préparation, avait proposé d'abord l'addition d'un peu d'alcool à tous les vins médicinaux, ensuite de les faire à mesure du besoin avec les teintures alcooliques. Le Codex a adopté un procédé qui a tous les avantages des autres sans en avoir les inconvénients; il consiste à mouiller préalablement les substances avec de l'alcool, à ajouter le vin, et à prolonger la macération convenablement.

Jadis on préparait les vins par fermentation du moût de raisin sur les substances médicinales.

Les *œnolés* se rapprochent des teintures sous plusieurs rapports; comme celles-ci, ce sont des médicaments commodes; mais ils sont plus altérables; ils sont moins chargés de substances actives, aussi sont-ils pris en général à plus grandes doses. Une remarque à faire, sous le point de vue thérapeutique, c'est que les propriétés du vin s'ajoutent à celles des substances.

VINS MÉDICINAUX SIMPLES.

VIN D'ABSINTHE.

Absinthe, 30 Alcool à 80°, 30

Laissez en contact 24 heures; ajoutez :

Vin blanc généreux, 1000

F. macérer 2 jours; passez, exprimez et filtrez. (*Codex.*)

Amer, tonique, stomachique, vermifuge.

Préparez ainsi le *vin d'aunée*, de *digitale*, de *quassie amère*, de *valériane*.

VIN D'ACÉTATE DE FER.

Acét. de fer liq., 1 Vin de Chablis, 96

(*Ber.*)

VIN ANTIMONIÉ.

V. antimonial d'Huxam, *V. stibié*, *Eau bénite de Ruland*, *Vin émétique*.

Tartre stibié, 2 Vin de Malaga, 560

Faites dissoudre. (*Codex.*)

On préparait autrefois ce vin avec : verre d'antimoine 30, et vin d'Espagne 720. Mais on n'obtenait ainsi qu'un médicament infidèle par suite de la différence qui existe dans la force dissolvante des vins. Aujourd'hui on n'emploie plus cette préparation qu'en lavement, sous le nom de *vin émétique trouble*, parce qu'on la conserve sur le marc, et qu'on l'agite au moment de s'en servir.

VIN DE CACHOU.

Teint. de cachou, 80, Vin rouge, 1000

VIN CAMPHRÉ.

Camphre, 1 Vin de Lunel, 576

(*Ber.*)

VIN DE CANNELLE.

V. cordial.

Cannelle, 30 Vin de Malaga, 500

Laissez macérer. (*Ber.*)

L'*Hippocras* (vinum hippocraticum) des anciens était du vin aromatisé avec la cannelle.

Préparez ainsi les *vins de cascarille*, de *genièvre*, de *gingembre*.

VIN DE CANTHARIDES.

Cantharides, 1, Vin blanc, 500

15 à 30 gram. dans un verre d'eau sucrée. (*Bouch.*)

VIN CHALYBÉ OU MARTIAL.

Limaille de fer, 30 Vin blanc génér., 1000

Laissez en contact pendant 6 jours. (*Codex.*)

Partant de ce principe, que le vin en réagissant sur le fer, la quantité dissoute de celui-ci est en rapport avec la proportion des principes acides du vin, et que par conséquent on ne peut obtenir ainsi qu'un médicament de composition variable. M. Soubeiran, pour régulariser la préparation du vin chalybé, a proposé la formule suivante qui permet en outre de ne le préparer qu'au moment du besoin.

Proto-tartrate de fer, 1 Vin blanc, 1000
Acide tartrique, 1

On triture le tartrate et l'acide tartrique dans un mortier de porcelaine ou de verre; on ajoute le vin blanc, et l'on filtre s'il est nécessaire.

La préparation du *tartrate de fer protoxydé* est très-simple; il faut décomposer un équivalent de protosulfate de fer par un équivalent de tartrate de potasse neutre, laver promptement le précipité avec de l'eau bouillie, le recevoir sur une toile, l'exprimer fortement et le sécher au bain-marie.

VIN DE CITRATE DE FER.

Citrate de fer liq., 10 Vin de Chablis, 500

(*Ber.*)

VIN DE CLOPORTES.

Cloportes, 60 Vin blanc, 375

(*Rad.*)

VIN DE COINGS.

Suc de coings, 12 Sucre, 1

Laissez fermenter dans un baril. (*V. M.*)

VIN DE COLCHIQUE D'HUSSON.

Eau médicinale d'Husson.

Colchiques secs, 60 Vin de Xerès, 125

20 gouttes dans un verre d'eau sucrée, dans la goutte et le rhumatisme. (*Rem. pat. angl.*)

Comme on le voit, cette préparation diffère de la teinture ou antigoutteux de Want, que l'on donne comme étant l'*eau médicinale*.

VIN DE COLCHIQUE DE REYNOLD.

Spécifique antigoutteux de Reynold.

Vin de Xerès, 500 Bulbes de colchique, 250

Colorez avec Q. S. de coquelicots, et aromatisez avec rhum 30.

20 gouttes dans un verre d'eau. (*Rem. pat. angl.*)

VIN DE COLCHIQUE, DE WILLIAMS.

Teinture de Williams.

Semences de colchique, 60 Vin de Xerès, 473

4 à 8 gram. chez les adultes.

VIN DE COLOQUINTE.

Coloquinte, 5 Vin de Malaga, 150

Une cuillerée toutes les deux heures. (*Bouch.*)

VIN D'ELLÉBORE BLANC.

Ellébore blanc, 250 Vin de Xerès, 946

(*Lond.*)

VIN D'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE CONCENTRÉ.

Extrait de salsepareille œnolisé, Tisane portative de salsepareille.

Extr. alc. de salsepar., 500 Vin de Malaga, 1500

Dissolvez et filtrez. (*Ber.*)

30 gram. de ce vin en représentent 60 de salsepareille.

V. *Essence de salsepareille*, page 249, et *vin de salsepareille*, de Smith, page 494.

Le même auteur a donné la formule d'un vin d'extrait de salsepareille, dans les proportions de 1 d'extrait contre 15 de vin.

VIN DE GENTIANE.

Gentiane, 30 Alcool à 56°, 60

Laissez macérer 24 heures; ajoutez :

Vin rouge, 1000

Laissez macérer 8 jours. (*Codex.*)

VIN DE GRATIOLE.

Gratiole, 7 Vin blanc, 360

2 cuillerées toutes les 2 heures dans l'hypocondrie. (*Bat.*)

VIN DE HOUX, DE ROUSSEAU.

Feuilles de houx pulv., 8 Vin blanc, 180

F. macérer; filtrez. (*Bouch.*)

VIN DE MOUTARDE.

Vin, 360 Moutarde, 15

(*Wurt.*)

VIN D'OPIUM.

Teinture vineuse d'opium.

Opium, 1 Vin de Malaga, 8

(*Guib.*)

La pharmacopée de Londres ajoute de la cannelle et du girofle.

VIN DE POULE.

Fiente de poule, 1 Vin blanc, 16

Filtrez après 2 heures de macération. (*Guib.*)

Remède populaire contre les coups à la tête.

VIN DE QUASSIE.

Vin de Madère, 500, Quassie pulv., 30

Faites macérer; filtrez. (*Ber.*)

VIN DE QUINQUINA.

Quinquina, 60 Alcool à 56°, 125

Laissez en contact 24 heures; ajoutez :

Vin rouge généreux, 1000

Laissez macérer 8 jours; filtrez. (*Codex.*)

M. Guibourt prescrit du vin blanc.

Préparez ainsi le vin de quinquina au Madère et autres vins.

VIN DE RHUBARBE.

Extr. de rhubarbe, 30 Vin de Malaga, 720

(*Ber.*)

VIN ROSAT.

Roses rouges, 1 Vin rouge, 16

Pour pansements. (*Ber.*)

VIN SCILLITIQUE.

Squames de scille, 30 Vin de Malaga, 500

Laissez macérer 15 jours; filtrez. (*Cod.*)

On préparera de la même manière les vins de *bulbes et de semences de colchique*, *d'ipécacuanha*, *d'écorces d'oranges*.

VIN DE SEMENCES DE STRAMOINE.

Sem. de stramoine, 60 Alcool, 30
Vin de Malaga, 250 (*Soub.*)

VIN DE SEIGLE ERGOTÉ DE BALARDINI.

Ergot pulv., 1,5 Vin blanc, 60

Mêlez et agitez chaque fois; 1 cuillerée toutes les 10 minutes pour faciliter les accouchements.

VIN DE SULFATE DE QUININE.

Sulf. de quinine, 0,6 Vin de Madère, 1000

(*Soub.*)

Ber. prescrit : vin de Malaga 500, sulfate de quinine 0,8, et dit de faciliter la dissolution à l'aide de 16 gouttes d'acide sulfurique dilué. Ce dernier œnolé contient 5 centig. de sulfate par 30 gram.

VIN DE TULIPIER.

Ec. fraîch. de tulipier, 100 Alcool, 100
Vin blanc généreux, 1000

Laissez macérer 8 jours; passez. (*Bouch.*)

Employé avec succès aux États-Unis contre les fièvres intermittentes; 1 verre pendant l'apyrexie.

VINS MÉDICINAUX COMPOSÉS.

VIN D'ALOÈS COMPOSÉ.

V. aloétique.

Aloès, 30 Gingembre, 4
Cardamome, 4 Vin d'Espagne, 786

Excitant, purgatif. (*Am.*)

Nous avons fait remarquer, page 238, que quelques auteurs nomment cette préparation *teinture* ou *élixir sacré*, tandis que d'autres donnent ce nom à la teinture de rhubarbe et d'aloès composée.

Nous croyons que, dans le cas d'une demande d'élixir sacré, le pharmacien devra donner la teinture alcoolique.

VIN AMER DE DUBOIS.

Quina gris,	140	Éc. de citrons,	36
— jaune,	140	— de Winter,	36
Cannelle,	38	Carb. de soude,	17
Genièvre,	38	Vin de Madère,	9000

(*Cad.*)

VIN AMER SCILLITIQUE.

V. diurétique amer, de la Charité, V. de scille et de quinquina composé.

Quinquina gris,	60	Scille,	15
Éc. de Winter,	60	Mélisse,	30
— de citrons,	60	Genièvre,	15
Racine d'asclépiade,	15	Macis,	15
— d'angélique,	15	Vin blanc,	4000
Absinthe,	30		

F. macérer 4 jours; passez avec expression; filtrez. (*Codex.*)

VIN ANTILEUCORRHÉIQUE.

Quinquina,	180	Sureau,	24
Acore,	45	Alcool,	1500
Quassie,	24	Eau pure,	9000
Cannelle,	24		

Après suffisante digestion, passez et ajoutez:

Teint. de mars,	375	Sirop de sucre,	180
Eau de fl. d'orang.,	750		

60 gram. le matin à jeun dans la leucorrhée. (*Cad.*)

VIN ANTISCORBUTIQUE.

V. de raifort composé.

Rac. réc. de raifort,	30	Moutarde,	15
Feuil. réc. de cresson,	15	Sel ammoniac,	8
— de cochléaria,	15	Vin blanc,	1000
— de méniant.,	15	Esp. de cochléaria,	15

F. macérer pendant huit jours, passez, exprimez et filtrez. (*Codex.*)

Très-employé; 30 à 125 gram. dans les affections scrofuleuses ou scorbutiques.

VIN AROMATIQUE.

Espèces aromatiques,	125	Vin rouge,	1000
Alcoolat vulnéraire,	60		(*Codex.*)

Très-employé en fomentations ou injections.

VIN AMER AROMATIQUE.

V. d'absinthe composé; V. fortifiant.

1° Gentiane,	85	Sclarée,	28
Centaurée,	56	Iris,	28
Éc. d'orang.,	42	3° Quina jaune,	28
Absinthe,	56	4° Coriandre,	85
2° Acore,	85	Cannelle,	14
Aunée,	85	Girofle,	7
Galanga,	42	Muscades,	N° 3
Petite absinthe,	28		

F. 4 sachets distincts, mettez-les au fond d'un baril de la capacité de 51 kil., emplissez le baril de moût de raisin, et lorsque la fermentation sera apaisée, tirez à clair.

Fort employé, selon Taddei, comme stomachique dans les digestions languissantes et pénibles chez les valétudinaires.

VIN AROMATIQUE AMER, DE RÉCAMIER.

Sem. de cardamome,	8	Absinthe,	15
Ménianthe,	15	Vin de Grave,	750

F. macérer pendant 8 jours, passez et filtrez.

En prendre un verre à liqueur avant chaque repas. (*Encycl. M.*)

VIN AROMATIQUE OPIACÉ.

Vin aromatique,	1000	Opium brut,	30

Dans le pansement des chancres de mauvais aspect et douloureux.

VIN AROMATIQUE TANNINÉ.

Vin aromatique,	1000	Tannin,	10

Même usage que ci-dessus, mais lorsqu'il n'y a pas de douleurs.

VIN ASTRINGENT.

Roses rouges,	10	Vin rouge,	660
Balaustes,	10	Alun,	4
Éc. de grenade,	10	Eau vulnéraire,	85

Laissez macérer. (*Jourd.*)

VIN DE CANNELLE COMPOSÉ.

Hippocras, Vin cordial, Vin hippocratique.

Amandes douces,	125	Eau-de-vie,	360
Cannelle,	45	Vin de Madère,	720
Sucre,	900		

Faites macérer quelques jours et ajoutez à la colature :

Musc, ambre gris āā, 0,09

Passez. (*Bat.*)

Par. prescrit : vin de Madère, 665; sucre, 1320; et eau de cannelle, 40. C'est un véritable sirop. *Spiel* : cannelle, 105; gingembre, 15; girofle, petit cardamome, muscade āā 8; vin rouge, 10000; et sucre, 2880. *Aut.* remplace la muscade de cette dernière formule par le macis, ne désigne pas l'espèce de vin, et supprime la gingembre.

VIN DIURÉTIQUE ANGLAIS.

Zédoaire,	7	Cannelle,	11
Scille,	7	Carb. de potasse,	6
Rhubarbe,	7	Vin blanc,	540
Genièvre,	7		(*Cad.*)

VIN FÉBRIFUGE DE QUINQUINA.

Quina jaune,	125	Angusture vraie,	15

Concassez les deux écorces et versez dessus :

Alcool à 56°, 250

Laissez en contact 24 heures, ajoutez :

Vin blanc de Bourgogne acide, 1000

F. macérer un mois en agitant de temps en temps.

Selon M. Bouchardat, à la dose de 60 à 125 gram., c'est un excellent fébrifuge ; il est tonique à celle de 15 à 30 gram.

VIN DE GENTIANE COMPOSÉ.

V. stomachique ou tonique.

Gentiane,	15	Cannelle blanche,	4
Quinquina,	30	Alcool,	125
Écorc. d'orang.,	8	Vin d'Espagne,	983

(*Edim.*)

VIN HYDRAGOGUE MAJEUR, DE DEBREYNE.

Jalap, 8 Scille, 8 Nitre, 15 Vin blanc, 1000

3 cuillerées par jour, que l'on augmente progressivement.

Le *vin hydragogue mineur*, du même auteur, se prépare avec nitre, 12; genièvre, 60; et vin, 1000. (*G. H.*)

VIN D'OPIUM COMPOSÉ. ※

Laudanum liquide de Sydenham, OEnolé d'opium et de safran composé, Gouttes de Sydenham.

Opium,	60	Girofle,	4
Safran,	30	Vin de Malaga,	500
Cannelle,	4		

Laissez macérer 15 jours, exprimez fortement et filtrez. (*Codex.*)

15 gouttes de ce médicament représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium.

Préparation des plus employées à la dose de quelques gouttes dans des potions, des injections, des lavements, à celle de quelques grammes en liniments. On l'emploie aussi très-souvent pour arroser des cataplasmes.

Une préparation qui a quelque analogie avec le laudanum de Sydenham, est la suivante, connue sous le nom de *spécifique anodin de Paracelse.*

Opium,	4	Cannelle,	45
Sucs d'oranges et de citrons,	180	Girofle,	45

Exposez au soleil pendant un mois, exprimez et ajoutez :

Ambre gris,	4	Safran,	45

Faites digérer encore un mois, filtrez. Employé par Paracelse pour procurer le sommeil ; il y ajoutait encore du *suc de corail*, du *magistère de perle* et de *la quintessence d'or*, de chaque 2 (*Bouch.*) On peut aussi comparer cette préparation à *la liqueur de Porter.*

VIN D'OPIUM PAR FERMENTATION.

Laudanum, opium ou gouttes de Rousseau, Hydromel fermenté de Rousseau.

Opium,	125	Eau chaude,	1875
Miel,	375	Levure de bière,	8

Délayez séparément le miel et l'opium dans l'eau chaude; mélangez les liqueurs; ajoutez-y la levure et laissez digérer à une température de 30° pendant un mois, ou jusqu'à ce que la fermentation soit terminée ; passez avec expression, filtrez ; distillez la liqueur jusqu'à ce que vous ayez obtenu 500 de liqueur alcoolique. (Cette espèce d'alcoolat constituait les *gouttes blanches* de l'abbé Rousseau.) que vous distillerez une seconde fois pour en avoir 375, et enfin une troisième pour obtenir 140 de produit seulement.

D'autre part, évaporez le résidu de la première distillation jusqu'à ce qu'il pèse 31 gram, ajoutez-y l'alcool opiacé ; mêlez et filtrez. (*Codex.*)

20 gouttes de ce laudanum correspondent à environ 12 centigrammes d'extrait d'opium, c'est-à-dire le double de celui de Sydenham.

Médicament très-employé quoiqu'il le soit moins que le laudanum de Sydenham. Son action est un peu différente.

VIN D'OPIUM DE LALOUETTE.

Laudanum de Lalouette.

Extr. d'opium acéteux,	24	Eau-de-vie,	60
Vin d'Espagne,	300	(*Jourd.*)	

VIN DE PORTUGAL ARTIFICIEL.

Cidre, 1080, Eau-de-vie, 360 Kino, 4

Selon Wylle, en remplaçant le kino par 4 gram. d'éther nitrique alcoolisé, on obtient une liqueur qui simule le vieux *vin du Rhin.* (*Bat.*)

VIN PURGATIF.

V. de séné et d'agaric composé.

Séné,	30	Marrube,	90
Agaric blanc,	6	Iris,	180
Crème de tartre,	12	Gingembre,	2,5
Scille,	90	Vin,	1500,
Aunée,	90	Teint. de gentiane,	12,

(*Cad.*)

Le *vin de séné et d'ellébore*, du Formulaire de Bories, ne diffère à peu près que par la présence de ce dernier.

VIN DE QUINQUINA COMPOSÉ.

V. stomachique, V. d'acore composé.

Quinquina,	15	Absinthe,	8
Acore,	15	Centaurée,	8
Galanga,	15	Camomille,	8
Zédoaire,	15	Alcool,	60
Éc. d'orang.,	15	Vin d'Espagne,	540

La *teinture bourguignone* (*Bat.*) diffère à peine.

VIN DE QUINQUINA FERRÉ.

V. tonique et antipériodique

Quinquina,	45	Sucre,	30
Limaille de fer,	15	Vin blanc,	1000
Cannelle,	8	(*Bor.*)	

VIN DE RHUBARBE AROMATIQUE.

Rhubarbe blanche,	30	Vin d'Espagne,	1000
Cannelle,	4		(*Guib.*)

VIN DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ DE SMITH.

OEnolé sudorifique du docteur Smith, Essence concentrée de salsepareille de Smith.

Vin généreux, 3500 Oléule de sassafras, goutt., 64

Agitez et faites dissoudre dans ce mélange.

Extrait sudorifique de Smith, 500

30 grammes représentent 4 gram. d'extrait. (*Ber.*)

Cette préparation a une très-grande réputation chez les Anglais et les Américains.

Sous le nom d'*essence de salsepareille*, nous avons indiqué page 249 des préparations analogues à celle-ci.

VIN SCILLITIQUE COMPOSÉ, DE FULLER.

OEnolature scillitique de Fuller.

Ec. de sureau,	30	Ellébore noir,	4
— de Winter,	30	Jalap,	4
Squam. de scille,	30	Agaric blanc,	2
Rac. d'aunée,	15	Séné,	2
— d'iris,	4	Vin de Chablis,	1000

F. S. A. un vin. (*Ber.*)

VIN DE SCILLE AROMATIQUE.

Scille, 4 Genièvre, 4 Acore, 8 Vin blanc, 375 (*Bal.*)

VIN DE SEGUIN.

V. fébrifuge.

Quina jaune,	42	Vin d'Espagne,	2000
Ec. séch. d'orang.,	42	Alcool à 20°,	60
Camomille,	42		

30 à 60 grammes dans les fièvres intermittentes.

(*Rem. secret.*)

VIN THÉRIACAL.

Thériaque, 8 Vin rouge, 125 (*Jourd*).

VINAIGRE. (*Vin-aigre*).

Acetum des Latins, ὄξος *des Grecs.*

Le vinaigre est le résultat de la fermentation acide sur les liqueurs alcooliques, telles que le vin, le cidre, la bière, les sirops et mélasses étendus, etc.

A Orléans, où se fabrique le meilleur vinaigre, on suit le procédé suivant : dans une pièce où la température peut être maintenue entre 25 et 30°, on dispose plusieurs rangées de tonneaux par étages en les plaçant sur leur fond. Ceux qui ont déjà servi et qui sont imprégnés de ferment (mères du vinaigre), doivent être préférés. Ils sont percés de deux trous à leur fond supérieur, l'un pour l'introduction du liquide, l'autre pour le dégagement de l'air. On verse d'abord dans chaque tonne une certaine quantité de vinaigre bouillant, puis tous les 8 jours on y introduit jusqu'à une certaine hauteur 10 à 12 litres de vin généreux filtré sur des copeaux de hêtre. Moins de 15 jours après l'acétification est complète. On soutire la moitié du vinaigre de chaque tonneau, et on recommence avec de nouveau vin.

Dans le Nord on obtient le vinaigre de la bière non houblonnée. Dans d'autres pays on acidifie le cidre ou le poiré, en abandonnant quelque temps ces liquides dans des tonneaux percés de trous à leur partie supérieure.

En Allemagne on suit un procédé expéditif pour obtenir du vinaigre : on mêle à de l'eau-de-vie marquant 22° une liqueur fermentescible, telle que du suc de betterave ou de topinambour, du moût de raisin ou d'orge. On fait couler ce mélange lentement, mais d'une manière continue, par le moyen de petites cordes, dans un tonneau rempli de copeaux de hêtre trempés à l'avance dans du vinaigre fort. Ce tonneau est percé de petits trous aux deux tiers inférieurs de sa hauteur et muni de tubes à son fond supérieur, afin d'entretenir dans l'intérieur un courant d'air non interrompu. Le liquide pour être acidifié complétement n'a besoin, une fois arrivé à la partie inférieure, que d'être versé sur un autre tonneau.

La théorie de l'acétification, établie d'une manière si rationnelle par M. Liebig il y a peu d'années encore, amènera, à n'en point douter, de notables améliorations dans la fabrication du vinaigre.

Le vinaigre de vin est le seul qui soit employé en pharmacie, et le vinaigre blanc est préférable au rouge. Ce dernier peut, du reste, être décoloré par le charbon animal. Le lait écrémé le décolore également en partie.

Le vinaigre de vin, de bonne qualité, a une odeur agréable, une saveur acide et piquante ; frotté sur la main, il ne laisse pas de mauvaise odeur.

Le vinaigre de vin a la même composition que le vin ; seulement l'alcool du vin est remplacé par de l'acide acétique dans le vinaigre.

Indépendamment de l'odeur d'acide acétique que possède le vinaigre, il a encore une odeur particulière ; *ce bouquet* est attribué, par quelques chimistes, à de l'éther acétique.

Le *vinaigre de Mollerat*, du nom du chimiste qui, le premier l'a mis en vogue, est

de l'acide pyroligneux (V. page 129), bien purifié, convenablement étendu et aromatisé. Il constitue un vinaigre très-agréable, et fort employé aujourd'hui sur les tables.

La connaissance du vinaigre, comme celle du vin, remonte à l'antiquité la plus reculée. Moïse parle du vinaigre comme étant en usage chez les Israélites; Pline fait l'éloge de cet acide, soit comme assaisonnement, soit pour conserver des fruits et des légumes. On sait aussi que la boisson ordinaire des soldats romains était de l'eau vinaigrée (*oxycrat*).

Les anciens chimistes attribuaient la saveur aigre du vinaigre, et par suite celle de tous les autres acides qu'ils connaissaient, à une action mécanique. Leeuwenheck, ayant vu au microscope dans un vinaigre de petits cristaux très-fins de crème de tartre, dont on ignorait alors la nature, dit, dans ses *Arcana naturæ*, que l'acidité du vinaigre qu'on attribuait à la piqûre des aiguilles (vibrions du vinaigre) devait, au contraire, être attribuée à l'introduction de la pointe de ces cristaux sagittés dans les pupilles de l'organe du goût. Ce qui le confirmait encore davantage dans cette idée c'est que, plus le vinaigre était fort à la langue, plus les cristaux lui paraissaient acérés. Dans le vin généreux, au contraire, il vit que les cristaux étaient obtus ou tronqués par les deux bouts; il profita de cette dernière observation pour réfuter ceux qui prétendaient que le vin engendre la goutte; car, ayant observé les calculs de la goutte, il n'y rencontra aucun des cristaux du vin.

Le vinaigre sert en pharmacie à faire les vinaigres médicinaux dont nous parlerons bientôt, et les oximellites. A l'article *Extrait*, nous avons fait remarquer que le vinaigre avait une action spéciale sur certaines plantes dont il fournissait les extraits, doués de propriétés plus actives que ceux obtenus par l'eau ou l'alcool. Dans l'économie domestique, le vinaigre est l'assaisonnement le plus commun et le plus utile; il rend les aliments plus tendres, plus faciles à digérer, couvre leur fadeur et en relève le goût. Mais l'emploi abusif des aliments vinaigrés détermine toujours de graves accidents. Il est des personnes qui boivent du vinaigre dans l'intention de se faire maigrir, car, depuis longtemps, cet acide jouit de la réputation de faire cesser l'obésité; malheureusement, le remède est pire que le mal; il occasionne des irritations très-intenses de l'estomac et des intestins.

Le vinaigre, de tout temps, a été regardé comme propre à empêcher la contagion et à détruire les miasmes et les mauvaises odeurs répandus dans l'air. De là, l'usage si fréquent de jeter du vinaigre sur une pelle rouge pour purifier l'air vicié des habitations. Mais c'est gratuitement qu'on lui concède cette propriété, car il ne fait que masquer les odeurs et ne les détruit pas.

Le vinaigre est un agent précieux de conservation pour les substances végétales et animales.

VINAIGRES MÉDICINAUX.

Oxéolés, Ch. *Acétolés et acétolatures*, Ber.

Les vinaigres médicinaux résultent de l'action dissolvante du vinaigre sur une ou plusieurs substances médicamenteuses.

Pour préparer ces médicaments, on se sert de vinaigre blanc ou de vinaigre rouge. Le premier est préférable au second, en ce qu'il est de meilleure conservation. Il est, dans tous les cas, indispensable d'employer de bon vinaigre. Il doit offrir une grande fluidité, une odeur suave, acide et spiritueuse, une saveur aigre, franche; il doit marquer 3° à l'aréomètre.

On ne doit pas remplacer le vinaigre par de l'acide pyroligneux faible, pas davantage par un mélange d'eau et d'acide acétique, qui n'est pas plus du vinaigre qu'un composé d'eau et d'alcool n'est du vin.

Le vinaigre ordinaire, *acide acéteux* des anciens chimistes, est composé d'eau, d'acide acétique et de bitartrate de potasse; il contient en outre quelque peu d'alcool, de matière colorante, etc. Les principes qu'il peut dissoudre sont à peu près les mêmes que le vin; mais on lui accorde la propriété d'en modifier quelques-uns. C'est ainsi qu'il corrige, dit-on, l'âcreté de la scille et du colchique, qu'il diminue la propriété vireuse de l'opium. Il faut, en outre, reconnaître que par son acide il est bien plus apte à s'emparer des alcaloïdes, lorsqu'on le met en contact avec les plantes qui ne contiennent que le vin.

Les vinaigres médicinaux se préparent de la même manière que les vins, c'est-à-dire que les substances doivent être sèches et convenablement divisées; cependant les vinaigriers préparent presque tous leurs vinaigres avec des plantes fraîches.

Quelquefois on ajoute aux vinaigres, pour en assurer la conservation, un peu d'acide acétique. Cette addition est plus rationnelle que celle d'alcool qu'on avait proposée dans le même but.

Les vinaigres, comme les vins, se préparent par macération. Cependant, il en est quelques-uns qui se font par distilla-

tion ; ces derniers portent les noms de *vinaigres distillés*, *d'oxéolats* ou *d'acétolats*. Ils ne contiennent que les principes volatils des substances. En un mot, il y a la même différence entre eux, qu'il y en a entre les teintures et les alcoolats.

Les vinaigres sont tantôt destinés à l'usage interne et tantôt à l'usage externe, souvent leur préparation n'est que transitoire à une autre ; ainsi ils servent à la préparation des oxymels et de quelques sirops.

VINAIGRES SIMPLES.

VINAIGRE DISTILLÉ.

Oxéolat simple.

Vinaigre de vin, Q. V.

Retirez au bain de sable les 3/4 du vinaigre employé ; ajoutez au résidu un volume d'eau égal au sien, et distillez de nouveau jusqu'à ce que la totalité du produit distillé soit égale au volume du vinaigre employé. (*Codex.*)

VINAIGRE DE BELLADONE.

Feuil. fraîch. de bellad., 1 Vinaigre, 8
Eau-de-vie, 1 (*V. M.*)

Wurt prescrit la racine fraîche de la plante.

VINAIGRE DE CAFÉ, DE SWÉDIAUR.

Boisson antinarcotique.

Vinaigre, 45 Café torréfié, 12

F. bouillir, passez et ajoutez :

Sucre, 8

Dans les accidents qui suivent les abus de l'opium, ou de ses préparations, 2 cuillerées chaudes toutes les heures.

VINAIGRE CAMPHRÉ.

Camphre, 30 Vinaigre fort, 1250

Pulvérisez le camphre à l'aide d'un peu d'acide acétique concentré ; ajoutez le vinaigre ; filtrez après quelques jours de contact. (*Codex.*)

VINAIGRE CAMPHRÉ DE RASPAIL.

Vinaigre rectifié, 500 Eau, 4000
Camphre, 30

Antiseptique.

VINAIGRE CANTHARIDÉ.

Cantharides, 60 Vinaigre, 473
(*Lond.*)

VINAIGRE DE CITRON DISTILLÉ.

Zestes frais de citrons, 1 Vinaigre blanc, 24

Distillez 16 parties. (*Ber.*)

VINAIGRE DE CONCOMBRE.

Concombre, 45 Vinaigre fort, 1000

Faites macérer 15 jours ; filtrez.

Préparez de même les vinaigres de

Ail.	Echalotte.	Oignon.
Capsicum.	Estragon.	Poivre.
Cresson.	Gingembre.	Truffe.
Ec. d'oranges.		

VINAIGRE FRAMBOISÉ.

Framboises récentes et mondées, 1500
Vinaigre rouge très-fort, 1000

Faites macérer 15 jours, passez. (*Cod.*)

On préparera de même les vinaigres avec les autres *fruits rouges*, comme la fraise, la cerise.

VINAIGRE DE MOUTARDE DISTILLÉ.

Acétolat de moutarde.

Moutarde, 1 Vinaigre, 12

Distillez 8 parties. (*Ber.*)

VINAIGRE D'OPIUM.

Opium, 1 Vinaigre blanc, 8
(*Soub.*)

Ne pas confondre cette préparation avec la teinture acétique d'opium.

VINAIGRE DE RAIFORT.

Raifort, 30 Vinaigre, 500 (*Swéd.*)

VINAIGRE ROSAT.

V. de roses rouge.

Roses rouges, 30 Vinaigre rouge fort, 375

Laissez macérer 8 jours ; passez. (*Codex.*)

Astringent, employé étendu en injection et comme cosmétique.

Préparez ainsi les vinaigres de

Lavande.	Romarin.	Sureau.
OEillets.	Rue.	Sauge. (*V. Surard.*)

VINAIGRE SCILLITIQUE.

Sq. de scille, 250 Vinaigre rouge fort, 3000

Laissez macérer 15 jours ; filtrez. (*Codex.*)

Préparez ainsi le *vinaigre colchique* avec les bulbes.

VINAIGRE DE SEMENCES DE COLCHIQUE.

Sem. de colchique, 1 Vinaigre blanc, 4
(*Ber.*)

VINAIGRES COMPOSÉS.

VINAIGRE D'ANGÉLIQUE COMPOSÉ.

Rac. d'angélique.		Menthe,	15
— de valériane.		Safran,	4
Baies de laurier.		Vinaigre,	3000
Camomille āā,	15		(*Cod.*)

VINAIGRE ANTIHYSTÉRIQUE.

V. de rue composé.

Ase-fétide, 7 Castoréum, 7
Galbanum, 7 Vinaigre de rue, 360
(*Wurt.*)

VINAIGRE ANTISEPTIQUE.

V. des quatre voleurs, V. aromatique à l'ail.

Grande absinthe,	60	Cannelle,	8
Petite absinthe,	60	Girofles,	8
Romarin,	60	Muscades,	8
Sauge,	60	Ail,	8
Menthe,	60	Camphre,	15
Rue,	60	Vinaigre radical,	60
Lavande,	60	Vinaigre fort,	4000
Calamus,	8		

Faites macérer les substances dans le vinaigre pendant 15 jours; passez; ajoutez le camphre dissous dans l'acide acétique; filtrez. (*Codex.*)

Ce vinaigre est employé comme préservatif des maladies contagieuses. On s'en frotte les mains et le visage; on en brûle dans les appartements; on en garnit des flacons pour aspirer dans la syncope.

VINAIGRE AROMATIQUE.

V. vulnéraire.

Cannelle.		Santal blanc,	8
Macis.		Fenouil,	8
Girofle ãã,	15	Vinaigre,	2000
Bois de Rhodes,	8		

Faites digérer 48 heures; ajoutez :

Absinthe,	15	Lavande,	15
Romarin,	15	Marjolaine,	4
Menthe poivrée,	15		(*Bat.*)

Par vinaigre aromatique, on entend le plus souvent dans le monde la préparasuivante :

VINAIGRE AROMATIQUE ANGLAIS.

Acide acét. conc.,	625	Huile vol. de girof.,	0,2
Camphre,	60	— de cannelle,	0,1
Huile vol. de lav.,	0,5		(*Codex.*)

Ce vinaigre sert à garnir des petits flacons de poche, préalablement remplis de sulfate de potasse granulé.

Le véritable vinaigre aromatique anglais est coloré en rouge par de la cochenille.

VINAIGRE DENTIFRICE.

Racine de pyrèthre,	60	Esp. de cochléaria,	60
Cannelle fine,	8	Eau vulnér. rouge,	125
Girofles,	8	Résine de gayac,	8
Vinaigre blanc,	2000		

On met les substances concassées à macérer dans le vinaigre. D'autre part, on fait dissoudre la résine de gayac dans l'eau vulnéraire et l'esprit de cochléaria; on réunit cette teinture au vinaigre filtré; le mélange se trouble, mais s'éclaircit au bout de quelques jours. (*Vir.*)

Dentifrice agréable.

VINAIGRE RUBÉFIANT.

Camphre,	70	Cantharides,	60
Ail écrasé,	300	Alcool à 86°,	4500
Poivre noir,	500	Vinaigre à 10°,	750
Moutarde conc.,	300		(*Jourd.*)

VINAIGRE VIRGINAL.

Alcool, vinaigre fort, benjoin ãã P. E.

Laissez macérer; filtrez. Quelques gouttes ajoutées à l'eau la rendent laiteuse, lui communiquent un parfum charmant, et des propriétés toniques pour la peau.

VIOLETTE.

Viola odorata. (Violariées.)

Ce sont les violettes simples et odorantes qui croissent dans les bois ombragés, qui sont les plus estimées pour l'usage médical.

Suivant M. Guibourt, toute la fleur de violette du commerce n'est que la fleur du *viola tricolor* récoltée dans le Midi. Selon M. Soubeiran, elle proviendrait de deux espèces de violettes de montagne, les *viola sudetica* et *calcarata*. Nous nous rangerions plutôt à cette opinion, les fleurs du *viola tricolor* étant blanches quand elles sont sèches, et la fleur du commerce étant d'un bleu pâle.

Quoi qu'il en soit, la violette sèche est employée en infusion comme béchique et mucilagineuse. La fleur fraîche sert à préparer un sirop, une conserve.

La racine, ou plutôt le rhizôme de la violette est vomitif; il doit cette propriété à la *violine*.

VIPÈRE.

Vipera berus. (Reptiles ophidiens.)

La vipère est très-commune dans nos départements méridionaux. Jadis on lui attribuait une foule de propriétés. La tête passait pour avoir la propriété de prévenir les convulsions des enfants, on la leur appliquait sur l'estomac. Le corps servait à faire un bouillon. Sa poudre entre encore dans la thériaque.

VOMIQUIER.

Strychnos nux vomica. (Ebénacées.)

Les semences, appelées *noix vomiques*, sont des disques en forme de boutons d'habits, légèrement déprimés au centre, d'un gris verdâtre, soyeuses, d'une consistance cornée. On en retire la strychnine; c'est dire qu'elles sont très-vénéneuses. On en fait un extrait et une teinture employés dans les mêmes cas que la strychnine, mais à plus haute dose.

On emploie quelquefois la noix vomique, en poudre ou râpée, pour détruire les rats.

La *fève Saint-Ignace* ou *igasurique* est fournie par un arbre voisin du vomiquier,

par le *strychnos Ignatii*. Cette fève est grosse comme une praline, anguleuse, grise.

WINTER.

Cannelle du Magellan, *Ecorce cariocostine*.

Cette écorce, qui est fournie par le *drymis winteri* (Magnoliacées), a beaucoup de ressemblance avec la cannelle blanche dont elle diffère cependant par sa cassure compacte, grise vers la circonférence, rouge à l'intérieur, offrant ordinairement une ligne de démarcation très-sensible, par son odeur de basilic et de poivre à la fois, et par les taches elliptiques qu'elle présente çà et là à sa surface. Elle passe pour diurétique et antiscorbutique. Elle est inusitée.

YÈBLE.

Hièble; *Sambucus ebulus*. (Caprifoliacées.)

Sorte de petit sureau très-commun dans quelques localités; son odeur est forte. Jadis on employait la racine comme émétique et hydragogue; les feuilles étaient appliquées extérieurement dans les cas d'œdème et d'érysipèle; les fruits passaient pour sudorifiques et diurétiques.

YEUX D'ÉCREVISSES.

Pierre d'écrevisses.

Concrétions entièrement formées de carbonate calcaire uni à une matière gélatineuse et que l'on trouve, aux approches de la mue, dans l'estomac de l'écrevisse, *astacus fluviatilis* (an. Crustacés.) Ce sont de petits corps hémisphériques dont la partie plate est déprimée au centre.

On les employait jadis comme antiacide; aujourd'hui, on les remplace par le carbonate de chaux.

ZÉDOAIRE.

La *zédoaire officinale* ou *ronde* est la racine, ou plutôt le rhizôme du *kœmpferia rotunda* (Amomées.) Elle nous vient de l'Inde sous forme de quartiers qui ont appartenu à des tubercules de la grosseur d'un œuf de poule, et qui ont la surface marquée de cicatrices indiquant la place des radicules. La couleur est grise extérieurement, blanchâtre intérieurement; l'odeur est analogue à celle du gingembre.

On distingue dans le commerce une *zédoaire longue*, que quelques auteurs attribuent à l'*amomum zedoaria*, et d'autres à un *curcuma*, ou à une simple variété du *kœmpferia rotunda*.

Le *Zerumbet* ou *Gingembre sauvage*, et le *Cassumuniar*, se confondent avec les zédoaires, et c'est avec beaucoup de peine que des auteurs ont reconnu qu'ils en différaient, et les ont attribué à un *zinziber*, à un *amomum*.

Tous ces produits sont des excitants fort peu employés aujourd'hui.

ZINC.

Zincum.

Le zinc est un métal d'un blanc bleuâtre, lamelleux, malléable, mais peu ductile, fusible à 360°, et volatilisable au rouge blanc, et donnant alors naissance à une lumière vive, qui donne pour résultat de l'oxyde de zinc.

On le retire de la *calamine* ou de son sulfure naturel (*blende*). On le coule ordinairement en plaque de l'épaisseur du pouce. Son sulfate, son oxyde et son chlorure sont assez souvent employés en médecine.

ZOSTÈRE.

Zostera oceanica. (Naïadées.)

Sorte d'algue dont les poils, abondants et déliés de la base de la tige, entremêlés, feutrés par l'action des vagues, forment ce qu'on a appelé *pelotes de mer*, *pila marina* et *œgragrophiles de mer*. On les trouve sur les bords de la mer.

Torréfiées et réduites en poudre, les pelotes de mer ont été conseillées contre les scrofules, le goître. Elles contiennent de l'iode.

Les longues feuilles elles-mêmes du zostère servent à différents usages, entre autres à faire des couchers dits hygiéniques.

PHARMACIE LÉGALE

COMPRENANT

1° LA LÉGISLATION PHARMACEUTIQUE;

2° LA TOXICOLOGIE;

3° L'ESSAI DES MÉDICAMENTS.

LÉGISLATION PHARMACEUTIQUE,

OU

RECUEIL DES PRINCIPAUX STATUTS, ÉDITS, ARRÊTS, DÉCRETS, LOIS, ORDONNANCES ET RÈGLEMENTS CONCERNANT L'EXERCICE DE LA PHARMACIE.

C'est surtout dans le moment actuel, où les pharmaciens attendent une loi réorganisatrice, qu'ils ont le plus besoin de connaître l'ensemble de la législation qui régit leur profession. Cette considération jointe à celle que quelques-uns des détails de cette matière sont, pour ainsi dire, d'une utilité journalière, nous a engagé à en insérer dans l'*Officine* les points les plus importants, afin que nos confrères pussent se renseigner facilement aussitôt que l'occasion s'en présenterait; car, il faut bien le dire, la pratique de notre profession a tant d'écueils judiciaires à éviter sur sa route, qu'aujourd'hui c'est une obligation de connaître son code pharmaceutique. Et quels sont les avantages offerts en compensation à cette autre épée de Damoclès?

La pharmacie n'a pas la liberté commerciale accordée aux autres professions, elle a sa législation; mais cette législation n'est pas encore *codifiée* : elle existe, mais morcelée, éparse dans des décrets et ordonnances sans nombre, dont l'interprétation souvent contradictoire empêche d'en saisir le véritable esprit.

La contradiction dans cette appréciation de nos lois, si l'on considère les différents jugements rendus par les tribunaux, est devenue si grande aujourd'hui que vraiment il est impossible d'y pouvoir rien démêler, si ce n'est une chose toutefois, c'est que dans un débat judiciaire, et ici je n'entends parler en rien des débats des pharmaciens entre eux, la cause pharmaceutique sera presque toujours sacrifiée. D'importantes réformes sont donc urgentes. Nous allons d'abord exposer les faits tels qu'ils sont, afin que chacun puisse prendre connaissance de ses droits actuels et voir quelles améliorations il y aurait à introduire dans une loi nouvelle, car ainsi que le font judicieusement observer les auteurs des *Pandectes pharmaceutiques*, la première condition pour une innovation prudente en pareille matière, est de connaître complétement à l'avance la législation à changer. Après cette exposition nous avons ajouté quelques courtes observations qu'on appréciera.

Avant la loi organique de germinal an XI, la pharmacie n'était régie par aucune législation régulière. Il y avait cependant une foule d'édits qui la concernaient, édits qui avaient été rendus à mesure qu'un besoin se faisait sentir.

Dans l'origine, ces ordonnances n'avaient point un caractère général, mais étaient rendues pour telle ou telle ville et pour telle ou telle occasion.

La première ordonnance faite pour la corporation des apothicaires ([1]), dont les épiciers faisaient partie, concerne les poids et balances. Celles qui suivirent concernaient la falsification (piperie, sophistiquerie) des drogues.

([1]) Le mot *apothicaire*, encore en usage chez les Anglais (*apothecary*), chez les Allemands (*apothecke*), chez les Espagnols (*boticario*), etc., et qui vient du grec ἀποθήκη, boîte, boutique, a été presque le seul nom par lequel on nous ait désignés en France, pendant tout le moyen âge,

Le roi Jean, en 1353, rendit la première ordonnance relative à la visite des pharmacies, et portant obligation aux pharmaciens d'avoir chez eux une même pharmacopée (L'Antidotaire de Nicolas). Cette même loi, qu'on pourrait presque dire organique, défendait à tous ceux qui ne savaient pas le métier et qui n'avaient droit, de vendre des drogues. Elle mentionne même les élèves (vallez), qui devaient jurer, comme leurs patrons, qu'ils feraient loyalement leur métier sans fraude ni mensonge.

Mais toutes ces lois ou ordonnances étant annulées, ainsi que beaucoup d'autres qu'il était inutile de mentionner, par la loi de germinal an XI, nous allons tout de suite faire connaître ce document.

LOI *contenant organisation des Ecoles de pharmacie.*

Du 21 germinal an XI (11 avril 1803). — (*Bulletin des lois*, n° 270.)

TITRE I. — Organisation des Ecoles de pharmacie.

ART. 1er. Il sera établi une école de pharmacie à Paris, à Montpellier, à Strasbourg, et dans les villes où seront placées les trois autres écoles de médecine, suivant l'article 25 de la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802).

2. Les écoles de pharmacie auront le droit d'examiner et de recevoir, pour toute la France, les élèves qui se destineront à la pratique de cet art; elles seront de plus chargées d'en enseigner les principes et la théorie dans les cours publics, d'en surveiller l'exercice, d'en dénoncer les abus aux autorités, et d'en étendre les progrès.

3. Chaque école de pharmacie ouvrira, tous les ans et à ses frais, au moins trois cours expérimentaux, l'un sur la botanique et l'histoire naturelle des médicaments, les deux autres sur la pharmacie et la chimie (1).

4. Il sera pourvu par des règlements d'administration publique, à l'organisation des écoles de pharmacie, à leur administration, à l'enseignement qui y sera donné, ainsi qu'à la fixation de leurs dépenses et au mode de leur comptabilité.

5. Les donations et fondations, relatives à l'enseignement de la pharmacie, pourront être acceptées par les préfets, au nom des écoles de pharmacie, avec l'autorisation du gouvernement.

TITRE II. — Des élèves en pharmacie, et de leur discipline.

6. Les pharmaciens des villes où il y aura des écoles de pharmacie, feront inscrire les élèves qui demeureront chez eux, sur un registre tenu à cet effet dans chaque école : il sera délivré à chaque élève une expédition de son inscription, portant ses nom, prénoms, pays, âge et domicile; cette inscription sera renouvelée tous les ans.

7. Dans les villes où il n'y aura point d'école de pharmacie, les élèves domiciliés chez les pharmaciens seront inscrits dans un registre tenu à cet effet par les commissaires généraux de police, ou par les maires (1).

8. Aucun élève ne pourra prétendre à se faire recevoir pharmacien, sans avoir exercé pendant huit années (2) au moins

et même jusqu'au commencement du siècle présent, époque à laquelle celui de *pharmacien* prévalut. Ce dernier, qui vient de φαρμακον, médicament, est beaucoup plus convenable que l'autre, qui peut s'appliquer aux marchands de toute espèce.

(1) « Il sera établi dans l'Ecole de pharmacie de Paris, à dater du mois de janvier 1834, deux nouveaux cours, le premier sur la *physique élémentaire*, le second sur la *toxicologie*. » (Ordonnance royale du 7 janvier 1834.)

Il a été créé, il y a dix ans, dans les laboratoires de l'Ecole de pharmacie de Paris, une *école pratique* où les élèves qui ont pris l'inscription de l'année courante sont admis, à la suite d'un concours qui s'ouvre dans les premiers jours de mai. Le nombre des admis est fixé chaque année (une cinquantaine). Ils sont exercés à des manipulations particulières, à des analyses simples. A la fin des travaux de l'école pratique, il est décerné un prix. Les épreuves de ce concours sont : 1° l'examen des produits préparés pendant la durée des leçons de l'École pratique, c'est-à-dire depuis le mois de mai jusqu'au milieu du mois d'août; 2° un concours oral sur une question de chimie pratique, se rapportant particulièrement aux préparations qui auront été faites; 3° une analyse faite en présence des juges du concours.

Aujourd'hui, en outre, les élèves de l'École pratique sont seuls admis à concourir pour les médailles que l'Ecole de pharmacie décerne chaque année indépendamment de celle de l'École pratique.

(1) S'il n'y a pas de registre tenu à cet effet, on ne peut contester la validité du certificat délivré par le pharmacien.

(2) On ne peut refuser le diplôme et la patente de pharmacien aux étrangers non naturalisés qui, remplissant les formalités et conditions prescrites par la loi et l'arrêté de l'an XI, se présenteraient pour subir les examens et prouveraient qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour cette profession; que relativement au temps d'exercice dans une pharmacie légalement établie, condition exigée par l'article 8 de ladite loi, l'on doit compter aux étrangers le stage fait chez des pharmaciens légalement établis en pays

son art dans des pharmacies légalement établies. Les élèves qui auront suivi pendant trois ans les cours donnés dans une des écoles de pharmacie, ne seront tenus, pour être reçus, que d'avoir résidé trois autres années dans ces pharmacies (1).

9. Ceux des élèves qui auront suivi pendant trois ans, comme pharmaciens de deuxième classe, dans les hôpitaux militaires ou dans les hospices civils (2), seront admis à faire compter ce temps dans les huit années exigées.

Ceux qui auront exercé dans les mêmes lieux, mais dans un grade inférieur, pendant au moins deux années, ne pourront faire compter ce temps, quel qu'il soit, que pour ces deux années.

10. Les élèves payeront une rétribution annuelle pour chaque cours qu'ils voudront suivre dans les écoles de pharmacie : cette rétribution, dont le *maximum* sera de trente-six francs par chacun des cours, sera fixée pour chaque école par le gouvernement.

TITRE III. — Du mode et des frais de réception des pharmaciens (3).

11. L'examen et la réception des pharmaciens seront faits, soit dans les six écoles de pharmacie, soit par les jurys établis dans chaque département pour la réception des officiers de santé, par l'article 16 de la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803).

12. Aux examinateurs désignés par le gouvernement pour les examens dans les écoles de pharmacie, il sera adjoint, chaque année, deux docteurs en médecine ou en chirurgie, professeurs des écoles de médecine : le choix en sera fait par les professeurs de ces écoles.

13. Pour la réception des pharmaciens par les jurys de médecine, il sera adjoint à ces jurys, par le préfet de chaque département, quatre pharmaciens légalement reçus, qui seront nommés pour cinq ans, et qui pourront être continués. A la troisième formation des jurys, les pharmaciens qui en feront partie ne pourront être pris que parmi ceux qui auront été reçus dans l'une des six écoles de pharmacie créées par la présente loi.

14. Ces jurys pour la réception des pharmaciens ne seront point formés dans les villes où seront placées les six écoles de médecine et les six écoles de pharmacie.

15. Les examens seront les mêmes dans les écoles et devant les jurys. Ils seront au nombre de trois: deux de théorie, dont l'un sur les principes de l'art, et l'autre sur la botanique et l'histoire naturelle des drogues simples; le troisième, de pratique, durera quatre jours, et consistera dans au moins neuf opérations chimiques et pharmaceutiques désignées par les écoles ou les jurys. L'aspirant fera lui-même ces opérations; il en décrira les matériaux, les procédés et les résultats.

16. Pour être reçu, l'aspirant, âgé au moins de 25 ans accomplis (1), devra réunir les deux tiers des suffrages des examinateurs. Il recevra, des écoles ou des jurys, un diplôme qu'il présentera à Paris au préfet de police, et dans les autres villes, au préfet de département, devant lequel il prêtera le serment d'exercer son art avec probité et fidélité (2). Le préfet lui délivrera, sur son diplôme, l'acte de prestation de serment.

17. Les frais d'examen (3) sont fixés à 900 f. dans les écoles de pharmacie, à 200 fr. pour les jurys. Les aspirants seront tenus de faire en outre les dépenses des opérations et des

étranger, sauf à l'administration des écoles et aux juris chargés des examens à prendre tous les renseignements qui seront jugés nécessaires pour s'assurer du degré de confiance que mériteraient des certificats produit à cet égard. (Lettre du ministre de l'intérieur du 23 juillet 1830.)

(1) « Un élève est-il astreint à travailler dans une pharmacie? Oui. »

« Pourrait-il ne justifier de son temps d'étude que par l'exhibition d'inscriptions de cours prises à une école de pharmacie? Non. »

(2) La pharmacie centrale des hôpitaux est assimilée aux officines particulières, ainsi que les pharmacies des grands hôpitaux qui sont dirigées par des pharmaciens reçus. On comptera donc aux élèves tout le temps qu'ils y auront passé. (Réponse du ministre de l'intérieur, 22 août 1829.)

Cependant aujourd'hui l'Ecole ne compte aux élèves des hôpitaux que la moitié du temps qu'ils ont passé dans ces établissements.

(3) L'ordonnance du 27 septembre 1840 détruit l'économie d'à peu près tous ces articles.

(1) Les fils de pharmaciens peuvent être reçus de droit à vingt-quatre ans, et par dispense, si le ministre le juge convenable à vingt-trois. Ceux qui n'ont pas ce titre ne peuvent que l'être à vingt-quatre ans, au moyen d'une dispense.

Cette dispense se demande au ministre de l'instruction publique.

Le candidat qui en a imposé sur son âge et sur son temps d'étude s'expose à voir sa réception annulée : s'il n'en a imposé que sur son âge, il s'expose à la suspension de l'exercice de sa profession jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge voulu par la loi. (Esprit d'une lettre de M. Guizot, alors directeur de l'administration commerciale, en date du 19 mars 1819.)

(2) Ce serment n'a rien de politique.

(3) Voyez l'ordonnance royale de 1840.

démonstrations qui devront avoir lieu dans leur dernier examen.

18. Le produit de la rétribution des aspirants pour leurs études et leurs examens dans les écoles de pharmacie, sera employé aux frais d'administration de ces écoles, ainsi qu'il sera réglé par le gouvernement, conformément à l'art. 4 ci-dessus.

19. Le même règlement déterminera le partage de la rétribution payée par les pharmaciens pour leur réception dans les jurys, entre les membres de ces jurys.

20. Tout mode ancien de réception, dans des lieux et suivant des usages étrangers à ceux qui sont prescrits par la présente loi, est interdit, et ne donnera aucun droit d'exercer la pharmacie.

Titre IV. — De la police de la pharmacie.

21. Dans le délai de trois mois, après la publication de la présente loi, tout pharmacien, ayant officine ouverte, sera tenu d'adresser copie légalisée de son titre, à Paris, au préfet de police, et dans les autres villes, au préfet de département.

22. Ce titre sera également produit par les pharmaciens, et sous les délais indiqués aux greffes des tribunaux de première instance dans le ressort desquels se trouve placé le lieu où ces pharmaciens sont établis.

23. Les pharmaciens, reçus dans une des six écoles de pharmacie, pourront s'établir et exercer leur profession dans toutes les parties du territoire français.

24. Les pharmaciens reçus par les jurys ne pourront s'établir que dans l'étendue du département où ils auront été reçus.

25. Nul ne pourra obtenir de patente (¹) pour exercer la profession de pharmacien, ouvrir (²) une officine de pharmacie, préparer, vendre ou débiter aucun médicament, s'il n'a été reçu suivant les formes voulues jusqu'à ce jour, ou s'il ne l'est dans l'une des écoles de pharmacie, ou par l'un des jurys, suivant celles qui sont établies par la présente loi, et après avoir rempli toutes les formalités qui y sont prescrites (¹).

26. Tout individu qui aurait une officine de pharmacie actuellement ouverte, sans pouvoir faire preuve du titre légal qui lui en donne le droit, sera tenu de se présenter, sous trois mois, à compter de l'établissement des écoles de pharmacie ou des jurys, à l'une de ces écoles, ou à l'un de ces jurys, pour y subir ses examens et y être reçu.

27. Les officiers de santé établis dans des bourgs, villages ou communes où il n'y aurait pas de pharmaciens ayant officine ouverte, pourront, nonobstant les deux articles précédents, fournir des médicaments simples ou composés aux personnes près desquelles ils seront appelés, mais sans avoir le droit de tenir une officine ouverte.

28. Les préfets feront imprimer et afficher, chaque année, les listes des pharmaciens établis dans les différentes villes de leur département : ces listes contiendront les noms, prénoms des pharmaciens, les dates de leur réception, et les lieux de leur résidence (²).

29. A Paris, et dans les villes où seront placées les nouvelles écoles de pharmacie, deux docteurs et professeurs des écoles de médecine, accompagnés des membres des écoles de pharmacie, et assistés d'un commissaire de police, visiteront, au moins une fois l'an, les officines et magasins des pharmaciens et droguistes, pour vérifier la bonne qualité des drogues et médicaments simples et composés. Les pharmaciens et droguistes seront tenus de représenter les drogues et compositions qu'ils auront dans leurs magasins, officines et laboratoires. Les drogues mal préparées ou détériorées seront saisies à l'instant par le commissaire de police; et il sera procédé ensuite conformément aux lois et règlements actuellement existants.

30. Les mêmes professeurs en médecine et membres des écoles de pharmacie pour-

(¹) *Tarif des patentes de pharmaciens.*

Dans la nouvelle loi des patentes. les pharmaciens se trouvent placés dans la troisième classe du tableau A, dont la patente est, dans les villes de 100,000 âmes et au-dessus, 100 fr.; dans celles de 50 à 100,000, 80 fr.; de 30 à 50,000, 60 fr.; de 20 à 30,000, 40 fr.; de 10 à 20,000, 30 fr.; de 5 à 10,000, 25 fr.; de 2 à 5,000, 22 fr.; de 2,000 et au-dessous, 18. Sauf cette dernière catégorie, qui n'existait point dans l'ancienne loi, le chiffre de notre patente est le même. Cependant notre droit proportionnel était du 10ᵉ, par la nouvelle il sera du 20ᵉ. Évidemment nous eussions obtenu davantage, si comme beaucoup d'autres professions, nous avions trouvé dans la Chambre des défenseurs ardents de notre cause; mais la loi n'est pas encore sanctionnée, espérons qu'en passant à la Chambre des pairs elle nous sera rendue plus favorable.

(²) Le mot officine est au singulier : le comité de l'intérieur et diverses Cours royales ont arrêté qu'un pharmacien ne peut avoir deux pharmacies.

(¹) Cet article porte que nul ne pourra préparer, vendre, etc. Ne prononce point de peine en cas de contravention; cependant, il y a lieu d'appliquer aux contrevenants des peines de simple police, la vente des médicaments se trouvant placée sous la surveillance de la police municipale. (*P. Ph.*)

(²) D'après la liste affichée cette année, le nombre des pharmaciens du département de la Seine est de 381, dont 326 pour Paris seulement.

ront, avec l'autorisation des préfets, sous-préfets ou maires, et assistés d'un commissaire de police, visiter et inspecter les magasins de drogues, laboratoires et officines des villes placées dans le rayon de dix lieues de celles où sont établies les écoles, et se transporter dans tous les lieux où l'on fabriquera et débitera, sans autorisation légale, des préparations ou compositions médicinales [1]. Les maires et adjoints, ou, à leur défaut, les commissaires de police, dresseront procès-verbal de ces visites, pour, en cas de contravention, être procédé contre les délinquants, conformément aux lois antérieures [2].

31. Dans les autres villes et communes, les visites indiquées ci-dessus seront faites par les membres des jurys de médecine, réunis aux quatre pharmaciens qui leur sont adjoints par l'art. 13.

32. Les pharmaciens ne pourront livrer et débiter des préparations médicinales ou drogues composées quelconques, que d'après la prescription qui en sera faite par des docteurs en médecine ou en chirurgie, ou par des officiers de santé, et sur leur signature. Ils ne pourront vendre aucun remède secret. Ils se conformeront, pour les préparations et composition qu'ils devront exécuter et tenir dans leurs officines, aux formules insérées et décrites dans les dispensaires ou formulaires qui ont été rédigés ou qui le seront dans la suite par les écoles de médecine. Ils ne pourront faire, dans les mêmes lieux ou officines, aucun autre commerce ou débit que celui des drogues et préparations médicinales.

33. Les épiciers et droguistes ne pourront vendre aucune composition ou préparation pharmaceutique, sous peine de 500 fr. d'amende [3]. Ils pourront continuer de faire le commerce en gros des drogues simples, sans pouvoir néanmoins en débiter aucune au poids médicinal.

34. Les substances vénéneuses, et notamment l'arsenic, le réagal, le sublimé corrosif [1], seront tenues, dans les officines des pharmaciens et les boutiques des épiciers, dans des lieux sûrs et séparés, dont les pharmaciens et épiciers seuls auront la clef, sans qu'aucun autre individu qu'eux puisse en disposer. Ces substances ne pourront être vendues qu'à des personnes connues et domiciliées qui pourraient en avoir besoin pour leur profession ou pour cause connue, sous peine de 3,000 fr. d'amende, de la part des vendeurs contrevenants.

35. Les pharmaciens et épiciers tiendront

(1) Les professeurs de l'Ecole de pharmacie de Paris ont le droit de se transporter d'office et sans autorisation préalable, dans les lieux et dépendances du ressort de la Préfecture de police, où l'on fabrique et débite, sans autorisation légale, des préparations médicinales. (Arrêt préfectoral 1832.)

(2) Le procès-verbal serait réputé non-avenu, s'il était dressé par des agents de l'autorité qui auraient agi sans mission.

(3) La peine de 500 fr. n'est pas fixe comme la peine de 3,000 des articles 34 et 35. Toute latitude est laissée au juge dans l'application de la peine.

La peine n'est pas applicable seulement aux épiciers et droguistes, mais aussi à *tous autres*.

(1) Selon MM. Chevalier et Thieullen, par ces mots : « notamment l'arsenic, le réalgar, le sublimé corrosif », insérés dans l'article 34, il faut entendre non-seulement ces poisons, mais encore les *substances vénéneuses*, *soit de nature minérale, soit de nature végétale*, *soit de nature animale*, etc.

Ces messieurs citent, à l'appui de leur manière de voir, le fait 1° d'un pharmacien de Senlis condamné à 3,000 fr. d'amende pour avoir vendu, sans l'inscrire, pour *dix centimes de sulfate de cuivre* à une femme qui s'en était servi pour se suicider; 2° celui d'un pharmacien de Reims, condamné à la même peine pour avoir vendu, sans l'inscrire, *quatre décigrammes d'extrait d'opium* à une femme qui voulait se suicider; 3° celui de la condamnation à 3,000 fr. d'un pharmacien de la même ville, pour avoir vendu à la même femme *quatre grammes de noix vomique*. Cette dernière vente avait été inscrite sur le registre destiné à la vente des poisons; mais le tribunal a établi que *cette femme n'était pas connue du pharmacien et n'était pas domiciliée*; 4° la condamnation à 3,000 fr. d'amende d'un épicier, le sieur F., pour avoir délivré des substances vénéneuses sans avoir rempli les formalités exigés par la loi; 5° la condamnation à la même peine d'un autre épicier, pour avoir vendu du *vert-de-gris* avec la même circonstance; 6° la même condamnation contre un sieur B., marchand fruitier, épicier, fabricant de vernis, pour avoir vendu, sans l'inscrire, un *demi-kilogramme* d'acide sulfurique à un sieur M., qui s'en est servi pour se suicider, etc.

Des pharmaciens, pour n'avoir pas tenu sous clef les substances vénéneuses, furent condamnés à 15 fr. d'amende. En 1840 d'autres, pour la même cause, ne furent condamnés qu'à 5 fr. et aux dépens. (Voyez nos réflexions sur la vente des poisons.)

MM. Chevalier et Thieullen ont publié un *livre-registre* pour la vente des poisons. Les feuilles laissées en blanc ont douze colonnes, dont les entêtes sont dans l'ordre suivant : *numéro*, *date de l'achat*, *nom de l'acheteur*, *prénoms*, *professions*, *domicile*, *nature du poison*, *quantité vendue*, *emploi du poison*, *signature de l'acheteur*, *observations*.

Ce cahier, que chacun peut faire du reste, n'a pas besoin d'être timbré, mais seulement folioté, paraphé et contresigné, selon les localités, par le maire ou par le commissaire de police ; cette formalité étant exigée par la loi.

un registre coté et paraphé par le maire ou le commissaire de police, sur lequel registre ceux qui seront dans le cas d'acheter des substances vénéneuses, incriront de suite et sans aucun blanc, leurs noms, qualités et demeures, la nature, la quantité des drogues qui leur ont été délivrées, l'emploi qu'ils se proposent d'en faire, et la date exacte du jour de leur achat; le tout à peine de 3,000 fr. d'amende contre les contrevenants [1]. Les pharmaciens et les épiciers seront tenus de faire eux-mêmes l'inscription, lorsqu'ils vendront ces substances à des individus qui ne sauront point écrire, et qu'ils connaitront comme ayant besoin de ces mêmes substances.

36. Tout débit au poids médicinal [2], toute distribution de drogues et préparations médicamenteuses sur des théâtres ou étalages, dans les places publiques, foires et marchés; toute annonce et affiche imprimée qui indiquerait des remèdes secrets, sous quelque dénomination qu'ils soient présentés, sont sévèrement prohibés. Les individus qui se rendraient coupables de ce délit seront poursuivis par mesure de police correctionnelle, et punis conformément à l'article 83 du Code des délits et des peines [3].

37. Nul ne pourra vendre, à l'avenir, des plantes ou des parties de plantes médicinales indigènes, fraîches ou sèches, ni exercer la profession d'herboriste, sans avoir subi auparavant, dans une des écoles de pharmacie, ou par-devant un jury de médecine, un examen qui prouve qu'il connaît exactement les plantes médicinales, et sans avoir payé une rétribution qui ne pourra excéder 50 francs à Paris, et 30 francs dans les autres départements, pour les frais de cet examen. Il sera délivré aux herboristes un certificat d'examen par l'école ou le jury par lesquels ils seront examinés; et ce certificat devra être enregistré à la municipalité du lieu où ils s'établiront [1].

38. Le gouvernement chargera les professeurs des écoles de médecine, réunis aux membres de pharmacie, de rédiger un *codex* ou formulaire, contenant les préparations médicinales et pharmaceutiques qui devront être tenues par les pharmaciens. Ce formulaire devra contenir des préparations assez variées pour être appropriées à la différence du climat et des productions des diverses parties du territoire français : il ne sera publié qu'avec la sanction du gouvernement, et d'après ses ordres.

L'arrêté du 25 thermidor an XI, que nous allons faire connaître maintenant, peut être considéré comme document interprétatif de la loi de germinal.

ARRÊTÉ *contenant règlement sur les écoles de pharmacie.*

Du 25 thermidor an XI (13 août 1803).

(*Bulletin des lois*, n° 306.)

TITRE I. — Composition des écoles [2].

ART. 1er. Les écoles de pharmacie seront composées d'un directeur, d'un trésorier et de trois professeurs : dans les villes où la population le permettra, il pourra être nommé un ou deux adjoints aux professeurs.

A Paris, il y aura quatre professeurs; chacun des professeurs et le directeur auront un adjoint.

Administration.

2. Le directeur, le trésorier, le directeur adjoint, et, dans les écoles où cette dernière place n'aura pas lieu, un des professeurs, formeront l'administration de l'école. Ils seront chargés de la représenter, de suivre les affaires qui l'intéressent, d'y maintenir la discipline, et de dénoncer aux autorités les abus qui surviendront.

3. Le directeur restera en place pendant cinq ans, et sera remplacé par le directeur adjoint, ou le professeur qui en tiendra la place; l'un et l'autre pourront être réélus.

(1) L'ordonnance du médecin met le débitant à l'abri de toutes poursuites.

(2) Par *poids médicinal*, il ne faut pas entendre un poids particulier, mais traduire ces mots par *petites doses*.

Les pharmaciens ne peuvent se servir que des poids et mesures appartenant au système mis en vigueur par ordonnance royale en 1840. Les médecins sont aussi, eux, obligés de se conformer à cette ordonnance dans la prescription des doses des médicaments. Le pharmacien peut exécuter une ordonnance dont les doses sont indiquées en anciens poids, sans assumer pour cela aucune responsabilité. Il peut et doit même refuser de montrer les formules qu'on lui demanderait d'exhiber, dans le but de s'assurer si les doses sont bien indiquées en poids légaux. (Marseille, 1843.)

(3) Cette prohibition s'applique aux sœurs de charité comme à toutes autres personnes. (Cour royale de Bordeaux 1830.)

Un pharmacien peut intervenir comme partie civile dans les poursuites exercées par le ministère public contre ceux qui vendent des remèdes secrets ou des préparations pharmaceutiques. (C. cas., 1832.)

(1) On ne peut être reçu herboriste avant l'âge de dix-huit ans.

Un herboriste ne peut cumuler que le commerce de grainetier.

(2) Une grande partie des articles de cet arrêté sont annihilés par les dispositions de l'ordonnance du 27 septembre 1840.

Le trésorier sera nommé pour trois ans, et sera rééligible.

4. La première nomination aux places d'administration sera faite par le gouvernement. A chaque vacance, les membres de l'école réunis présenteront au gouvernement un candidat choisi soit parmi les professeurs, soit parmi les pharmaciens reçus dans les écoles. Pendant les dix premières années, les candidats pourront être pris parmi les anciens pharmaciens reçus.

5. Le directeur convoquera et présidera les assemblées, les examens et toutes les séances publiques. Il sera remplacé, en cas d'absence, par le directeur adjoint, ou par le professeur qui en tient lieu. En l'absence de l'un et de l'autre, le plus ancien d'âge des professeurs en remplira les fonctions.

6. Sur la demande des professeurs, le directeur sera tenu de convoquer une assemblée de l'école.

7. L'administration s'assemblera au moins une fois par mois, et plus souvent si elle le juge nécessaire.

8. Le trésorier sera chargé des recettes et des dépenses ordinaires.

9. Les dépenses extraordinaires seront arrêtées dans une assemblée des professeurs réunis à l'administration, et à la majorité des suffrages.

10. Chaque année, dans les premiers jours de vendémiaire, le trésorier rendra compte des recettes et dépenses de l'année précédente, dans une assemblée générale de l'école : ce compte sera vérifié par les préfets de département, et à Paris par le préfet de police.

Il sera soumis ensuite à l'approbation du ministre de l'intérieur.

TITRE II. — Instruction.

11. Chaque Ecole de pharmacie ouvrira, tous les ans, quatre cours ; savoir :

Le premier, sur la botanique ;

Le second, sur l'histoire naturelle des médicaments ;

Le troisième, sur la chimie ;

Le quatrième, sur la pharmacie.

Chacun des trois premiers sera spécialement applicable à la science pharmaceutique. Les deux premiers pourront être faits par le même professeur.

12. Dans les écoles où il y aura des adjoints, ceux-ci ne remplaceront les professeurs que dans le cas d'empêchement légitime, et d'après l'autorisation de l'école. Le directeur et le trésorier pourront également suppléer le professeur.

13. La première nomination des professeurs et des adjoints sera faite par le gouvernement. Lorsqu'une chaire deviendra vacante, l'école, conformément à l'article 26 de la loi du 11 floréal an 10 (1er mai 1802), sur l'instruction publique, présentera au gouvernement un des trois candidats appelés à la remplir. Les uns et les autres seront également pris parmi les pharmaciens reçus dans l'une des six écoles ou dans les ci-devant colléges. Les mêmes mesures seront adoptées pour la nomination aux places de professeurs adjoints.

14. Les professeurs sont conservateurs, chacun dans sa partie, des objets servant à l'usage des cours.

15. Les frais que nécessiteront les cours seront réglés et arrêtés tous les ans, dans une assemblée de l'école, convoquée à cet effet.

16. Les cours commenceront annuellement le 1er germinal (avril), et finiront le 1er fructidor (septembre); ils seront annoncés par des affiches.

17. Les professeurs titulaires recevront une indemnité qui ne pourra excéder quinze cents francs pour chacun : le bureau d'administration fixera l'indemnité que recevront les adjoints pour les leçons qu'ils seront chargés de faire.

18. Les élèves qui suivront les cours, seront tenus de s'inscrire au bureau d'administration de l'école : après cette inscription et le payement de la rétribution fixée d'après l'article 10 de la loi, il leur sera délivré une carte qu'ils présenteront pour être admis aux leçons.

19. A la fin des cours, il sera délivré des certificats d'études aux élèves qui les auront suivis. Ces certificats ne seront accordés que sur l'attestation du professeur, qui prouvera l'assiduité de l'élève aux leçons.

20. Pour constater l'assiduité des élèves qui suivront les cours, chaque professeur aura une feuille de présence, sur laquelle les élèves s'inscriront à chaque séance; il sera fait en outre un appel au moins une fois par semaine.

21. Le relevé des feuilles, fait à la fin des cours, constatera l'assiduité des élèves, auxquels il ne pourra être délivré de certificats qu'autant que, par des raisons légitimes, ils ne se seront pas absentés plus de six fois.

22. Les écoles seront autorisées à prélever sur leurs fonds une somme destinée à une distribution annuelle de prix. A cet effet, il y aura, à la fin de l'année scolaire, un concours ouvert pour chacune des sciences qui seront enseignées dans les écoles.

Titre III. — Réceptions.

1° *Dans les Écoles.*

23. Lorsqu'un élève voudra se faire recevoir, il se munira des certificats de l'école où il aura étudié, et des pharmaciens chez lesquels il aura pratiqué son art, ainsi que d'une attestation de bonne vie et mœurs, signée de deux citoyens domiciliés et de deux pharmaciens reçus légalement; il y joindra son extrait de naissance, pour prouver qu'il a vingt-cinq ans accomplis, et une demande écrite.

24. L'École, dans sa plus prochaine assemblée, délibérera sur la demande de l'aspirant; et, d'après le rapport du directeur, si elle juge ses certificats suffisants, elle lui indiquera un jour pour commencer ses examens. Extrait de cette délibération lui sera remis par écrit; et il en sera donné avis par le directeur de l'École, dans les vingt-quatre heures, aux deux professeurs des Écoles de médecine désignés pour les examens.

25. L'intervalle entre chaque examen sera au plus d'un mois (1). Ces examens seront publics; ils n'auront lieu qu'après le dépôt, fait à la caisse de l'École, de la somme fixée pour chacun d'eux. Dans le premier, l'aspirant justifiera de ses connaissances dans la langue latine (2).

26. Dans lesdits examens, l'aspirant sera interrogé par les deux professeurs de l'École de médecine, par le directeur et deux professeurs de l'École de pharmacie : ces derniers alterneront à cet effet.

Ceux des membres de l'École qui ne seront point appelés à interroger, seront néanmoins invités à assister aux examens, et recevront une part des droits de présence fixés pour ces actes.

27. Chaque examen fini, tous les membres présents procéderont au scrutin, dont le dépouillement sera fait par le directeur, qui en annoncera le résultat à l'assemblée et au candidat. Pour être admis, il faudra avoir réuni au moins les deux tiers des suffrages des présents à l'acte.

28. Dans le cas où le candidat n'aurait pas réuni les suffrages, il sera tenu de subir de nouveau son examen; mais il ne pourra se représenter qu'au bout de trois mois.

Si, à cette seconde épreuve, il n'a pas encore réuni les suffrages, il sera ajourné à un an; il ne pourra même se représenter à une autre École qu'après ce délai expiré.

29. Les examens achevés, si le candidat est admis, il lui sera délivré, dans la huitaine, un diplôme de pharmacien suivant le modèle n° 1er ci-annexé, signé, au nom de l'école, par le directeur et son adjoint, et par les docteurs présents aux examens. Ce diplôme sera légalisé par les autorités compétentes.

30. Les droits de présence dans tous les examens seront de dix francs pour les professeurs des Écoles de médecine et pour le directeur de l'École de pharmacie; ils seront de six francs pour les professeurs de ces Écoles qui seront examinateurs, et de moitié de cette dernière somme pour les membres de l'École présents qui ne seront point examinateurs.

31. Les frais pour les examens seront fixés; savoir : pour chacun des deux premiers à deux cents francs, pour le troisième à cinq cents francs : les frais des opérations exigées des aspirants, et qui sont à leur charge, suivant l'article 17 de la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803), ne pourront excéder trois cents francs (1).

Réceptions.

2° *Dans les Jurys.*

32. Les élèves en pharmacie qui désireront se faire recevoir par les jurys, adresseront au moins deux mois d'avance, au préfet du département, leurs demandes, avec les certificats d'études, attestations de bonne vie et mœurs, et autres actes mentionnés art. 23 : sur le vu de ces pièces, et si elles sont jugées suffisantes, le préfet les informera du jour où l'ouverture du jury, pour les examens de pharmacie, aura été fixée.

33. Les examens devant les jurys seront publics; ils se succéderont sans intervalle, s'il n'y a pas lieu de remettre l'aspirant à un autre temps, dans lequel cas il sera ajourné à la tenue du jury de l'année suivante : les préfets désigneront aux jurys un local et les moyens nécessaires pour que ces examens, surtout celui de pratique, puissent être faits convenablement.

34. Les examens finis, si le candidat a réuni les deux tiers des suffrages, il lui sera délivré par le jury un diplôme de pharmacien, suivant le modèle n° 2 ci-

(1) Cette injonction n'est point exécutée. Les candidats mettent quelquefois six mois et plus entre leurs examens.

(2) Depuis cette année, la traduction d'un passage du Codex, par laquelle le candidat justifiait de ses connaissances dans la langue latine ne se fait plus.

(1) A l'École de pharmacie de Paris, les candidats qui veulent soutenir une thèse sur un sujet de leur choix, et qu'il ne faut pas confondre avec la synthèse ordinaire, doivent présenter leur thèse manuscrite au directeur, qui donne ou refuse son visa.

annexé, lequel sera signé par tous les membres composant le jury.

35. Les frais de ces examens sont fixés ; savoir : pour chacun des deux premiers à cinquante francs, et cent francs pour le troisième.

36. La rétribution sera fixée à une somme égale, dans ces examens, pour chacun des membres du jury.

TITRE IV. — Police.

1° *Elèves.*

37. Il sera tenu, au bureau d'administration de chaque école, un registre sur lequel s'inscriront les élèves attachés aux pharmaciens des villes où il y aura des écoles établies. Extrait de cette inscription leur sera remis signé par l'administration.

38. Aucun élève ne pourra quitter un pharmacien, sans l'avoir averti huit jours d'avance.

Il sera tenu de lui demander un acte qui constate que l'avertissement a été donné. En cas de refus du pharmacien, l'élève fera sa déclaration au directeur de l'école et au commissaire de police, ou au maire qui l'aura inscrit.

39. L'élève, qui sortira de chez un pharmacien, ne pourra entrer dans une autre pharmacie qu'en faisant sa déclaration à l'Ecole de pharmacie et au commissaire de police, ou au maire qui l'aura inscrit.

Police.

2° *Pharmaciens.*

40. Les pharmaciens qui voudront former un établissement dans les villes où il y aura une école autre que celles où ils auront obtenu leur diplôme, seront tenus d'en informer l'administration de l'Ecole, à laquelle ils présenteront leur acte de réception, en même temps qu'ils le reproduiront aux autorités compétentes (1).

41. Au décès d'un pharmacien, la veuve pourra continuer de tenir son officine ouverte pendant un an, aux conditions de présenter un élève âgé au moins de vingt-deux ans à l'Ecole, dans les villes où il en sera établi ; au jury de son département, s'il est rassemblé ; ou aux quatre pharmaciens agrégés au jury par le préfet, si c'est dans l'intervalle des sessions de ce jury.

L'Ecole, ou le jury, ou les quatre pharmaciens agrégés, s'assureront de la moralité et de la capacité du sujet, et désigneront un pharmacien pour diriger et surveiller toutes les opérations de son officine.

L'année révolue, il ne sera plus permis à la veuve de tenir sa pharmacie ouverte.

Visite et inspection des pharmacies.

42. Il sera fait au moins une fois par an, conformément à la loi, des visites chez les pharmaciens, les droguistes et les épiciers.

A cet effet, le directeur de l'Ecole de pharmacie s'entendra avec celui de l'Ecole de médecine, pour demander aux préfets des départements, et à Paris au préfet de police, d'indiquer le jour où les visites pourront être faites, et de désigner le commissaire qui devra y assister.

Il sera payé, pour les frais de ces visites, six francs par chaque pharmacien, et quatre francs par chaque épicier ou droguiste, conformément à l'article 16 des lettres-patentes du 10 février 1780.

Des Herboristes.

43. Dans les départements où seront établies des Ecoles de pharmacie, l'examen des herboristes sera fait par le directeur, le professeur de botanique et l'un des professeurs de médecine.

Cet examen aura pour objet la connaissance des plantes médicinales, les précautions nécessaires pour leur dessiccation et leur conservation. Les frais de cet examen, fixés à cinquante francs à Paris (1), et à trente francs dans les autres écoles, ainsi que dans les jurys, seront partagés également entre les examinateurs des écoles ou des jurys.

44. Dans les jurys, l'examen sera fait par l'un des docteurs en médecine ou en chirurgie et deux des pharmaciens adjoints au jury : la rétribution sera la même pour chacun des examinateurs.

45. Il sera délivré à l'herboriste, reçu dans les écoles, un certificat d'examen, signé de trois examinateurs, lequel sera enregistré, ainsi qu'il est prescrit par la loi.

Dans les jurys, ce certificat sera signé par tous les membres du jury.

(1) Les pharmaciens reçus à Paris qui s'établiraient à Strasbourg ou à Montpellier, devront présenter leur diplôme à l'administration de ces écoles ; à Paris, à la préfecture de police ; dans les provinces, à celle du département.

(1) Le coût de la réception est de 75 fr. à Paris.

« Lorsqu'un procès-verbal de commissaire de police constate qu'un herboriste a tenu des préparations ou compositions pharmaceutiques dans sa boutique ou arrière-boutique, la preuve de la contravention, résultant du procès-verbal, ne peut être détruite par simple allégation du prévenu, que les préparations pharmaceutiques étaient placées dans une cour ou arrière-boutique, réservées comme ancien fonds de commerce et non destinées à la vente. » (C. cass., 1824.)

46. Il sera fait annuellement des visites chez les herboristes, par le directeur et le professeur de botanique, et l'un des professeurs de l'École de médecine, dans les formes voulues par l'article 29 de la loi.

Dans les communes où ne sont pas situées les écoles, ces visites seront faites conformément à l'article 31 de la loi.

Modèle de diplôme de pharmacien actuel adopté par suite de l'ordonnance de septembre 1840.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

DIPLOME DE PHARMACIEN.

AU NOM DU ROI.

Nous...... ministre secrétaire-d'État au département de l'instruction publique, grand-maître de l'Université;

Vu le certificat d'aptitude au titre de pharmacien accordé par le directeur et les professeurs de l'École de pharmacie, Académie de..... au sieur..... né à..... département de..... le.....

Vu l'approbation donnée à ce certificat par l'inspecteur-général, exerçant les fonctions de receveur de ladite Académie,

Donnons par ces présentes audit sieur... le diplôme de pharmacien pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois et règlements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université.

Fait au chef-lieu et sous le sceau de l'Université.

A Paris, le

Le ministre secrétaire-d'État au département de l'instruction publique, grand-maître de l'Université.

***

Par le grand-maître, le conseiller exerçant les fonctions de secrétaire du conseil royal de l'instruction publique.

***

Le conseiller au conseil royal de l'instruction publique, exerçant les fonctions de chancelier.

***

Délivré par nous inspecteur-général, administrateur de l'Académie.

***

Signature de l'impétrant.

ORDONNANCE DU ROI,

Contenant la réorganisation des Écoles de pharmacie.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS.

A tous présents et à avenir salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 11 avril 1803 sur les Ecoles de pharmacie, spécialement, l'art. 4 de ladite loi ainsi conçu:

« Il sera pourvu par des règlements d'administration publique à l'organisation des Ecoles de pharmacie, à leur administration, à l'enseignement qui y sera donné ainsi qu'à la fixation de leurs dépenses, et au mode de leur comptabilité. »

Vu l'arrêté du gouvernement, en date du 13 août 1803;

Vu les articles 1, 2 et 3 du décret du 17 mars 1808;

Vu les rapports des diverses commissions qui ont été chargées de l'examen des questions relatives à l'enseignement et à l'exercice de la médecine et de la pharmacie;

Vu les mémoires présentés par les pharmaciens de la ville de Paris;

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

TITRE I. — Organisation des Écoles de pharmacie.

ART. 1er. Les Ecoles de pharmacie établies par la loi du 11 avril 1803, feront à l'avenir partie de l'Université et seront soumises au régime du corps enseignant.

Leurs recettes et leurs dépenses seront portées au budget général de l'État.

ART. 2. L'Ecole de pharmacie de Paris sera composée de cinq professeurs titulaires et de trois professeurs adjoints.

Les autres Ecoles auront trois professeurs titulaires et deux professeurs adjoints.

ART. 3. Il y aura de plus dans chaque Ecole des agrégés nommés pour cinq ans, lesquels remplaceront les professeurs, en cas d'empêchement, participeront aux examens et pourront être autorisés à ouvrir des cours complémentaires, conformément à ce qui a été établi pour les diverses Facultés, par nos ordonnance des 22, 24 et 28 mars, et 10 avril 1840.

Il y aura pour l'Ecole de Paris, cinq agrégés; trois pour les Ecoles de Montpellier et de Strasbourg.

4. Les professeurs titulaires et adjoints seront nommés par notre ministre de l'instruction publique, d'après une double liste de présentations faites, l'une par l'Ecole de pharmacie, l'autre par la Faculté de médecine établie dans la même ville.

Chaque liste de présentations contiendra les noms des deux candidats.

Les mêmes candidats pourront être présentés par l'Ecole de pharmacie et par la Faculté de médecine.

5. Nul ne pourra être nommé professeur titulaire s'il n'est docteur ès sciences physiques et âgé de vingt-cinq ans.

Les uns et les autres devront avoir été

reçus pharmaciens dans une Ecole de pharmacie.

6. Les agrégés seront nommés au concours ([1]), d'après un règlement qui sera ultérieurement arrêté en conseil royal de de l'instruction publique. Il suffira pour être admis au concours, de produire le le diplôme de pharmacien, ainsi que le diplôme de bachelier ès-ciences physiques.

7. Le directeur de l'Ecole sera choisi par notre ministre de l'instruction publique parmi les professeurs titulaires.

Il conservera ses fonctions pendant cinq années et pourra être nommé de nouveau.

8. Il y aura dans chaque Ecole un secrétaire agent comptable, qui pourra être choisi par notre ministre de l'instruction publique parmi les titulaires ou adjoints.

Il y aura de plus un ou plusieurs préparateurs, qui devront justifier du grade de bachelier ès-sciences physiques.

Les préparateurs seront nommés par le directeur d'après l'avis des professeurs.

Le directeur nommera les employés et gens de service.

TITRE II.—Enseignement.

9. On enseigne dans chaque Ecole.

Première année. — La physique et la chimie, l'histoire naturelle médicale.

Deuxième année. — L'histoire naturelle médicale, la matière médicale, la pharmacie proprement dite.

Troisième année. — La toxicologie, et sous le titre d'Ecole pratique, les manipulations chimiques et pharmaceutiques.

10. Un arrêté spécial déterminera, pour chaque Ecole, la répartition des différents cours entre les professeurs titulaires et les professsurs adjoints.

11. Les cours s'ouvriront chaque année au mois de novembre, et seront terminés à la fin du mois de juillet.

Chaque professeur titulaire ou adjoint qui sera nommé à l'avenir devra faire son cours pendant toute la durée de l'année scolaire.

12. Le registre des inscriptions pour les élèves sera ouvert chaque année, dans les quinze premiers jours du mois de novembre.

13. Pour satisfaire à la solution prescrite par l'article 25 de l'arrêté du 13 août 1843, nul candidat ne sera admis aux examens pour le titre de pharmacien, s'il ne justifie du grade de bachelier ès lettres.

Conformément à l'article 15 de la loi du 11 avril 1803, qui prescrit les mêmes épreuves pour les réceptions dans les Ecoles et devant les jurys, le présent article sera obligatoire à l'égard des aspirants qui postuleront le titre de pharmacien devant les jurys médicaux.

14. Nulle dispense d'âge pour l'admission aux examens ne pourra plus être accordée qu'aux candidats qui se présenteraient aux épreuves devant une des Ecoles de pharmacie.

15. Indépendamment des deux professeurs en médecine qui, aux termes de l'article 12 de la loi du 11 avril 1803, sont appelés auxdits examens, trois membres de l'École de pharmacie devront y prendre part, savoir : deux professeurs, titulaires ou adjoints, et un agrégé.

16. Les élèves des Ecoles de pharmacie, qui auront mérité des prix dans les concours institués par l'arrêté du 13 août 1803, obtiendront des remises de frais, conformément aux dispositions de nos ordonnances des 17 mars et 10 juin 1840 ([1]).

Le montant desdites remises sera fixé pour chaque prix par un règlement universitaire.

Les noms des élèves lauréats seront proclamés dans la séance annuelle de rentrée.

TITRE III.

17. A partir du 1er janvier 1842, les sommes nécessaires, soit pour acquitter les traitements fixes et éventuels des professeurs, soit pour les dépenses du matériel et l'entretien des collections, seront portées au budget de l'instruction publique.

18. Tous les produits actuellement perçus par les Ecoles de pharmacie, en vertu de la loi du 11 avril 1803, seront perçus pour le compte du Trésor. On se conformera à cet égard aux règles prescrites pour les produits des Facultés.

19. Les rentes inscrites au nom des Ecoles de pharmacie seront déposées à la Caisse des dépôts et consignations; les arrérages en seront versés au Trésor, comme les arrérages des rentes qui appartiennent à l'Université.

([1]) Les agrégés en fonctions aujourd'hui, les premiers qu'il y ait eu, par conséquent, ont été nommés par le ministre et non par voie de concours. On ne peut qu'applaudir au choix qui a été fait, mais espérons cependant pour l'émulation qui doit exister parmi les aspirants au professorat que les prochaines nominations seront faites d'après la disposition de l'ordonnance.

([1]) Cette remise a été réglée à 300 francs pour la médaille d'or, et 200 francs pour la médaille d'argent, sur les frais de réception. Avant cela l'École décernait six prix. L'élève qui les remportait tous en deux années, avait droit à une réception gratuite.

20. Le budget annuel de chaque École sera arrêté en conseil royal de l'instruction publique.

21. Les professeurs titulaires recevront, à Paris, un traitement fixe annuel de 4,000 fr.; dans les départements, un traitement fixe annuel de 3,000 fr.

Le traitement des professeurs adjoints est fixé à 2,400 fr. à Paris, et à 1,500 fr. dans les départements.

Le professeur-directeur recevra en outre, à titre de préciput, une indemnité annuelle de 1,500 fr. à Paris, et de 1,000 fr. dans les autres Écoles.

Le secrétaire agent-comptable, recevra à Paris un traitement de 3,000 fr., et dans les autres écoles un traitement de 1,500 fr.

Le traitement annuel des préparateurs sera de 1,200 fr.

22. Les professeurs titulaires et adjoints des Écoles de pharmacie, et le secrétaire agent-comptable, subiront sur leur traitement fixe les retenues déterminées par les règlements au profit de la caisse des retraites, auxquels ils auront droit désormais, comme les autres membres de l'Université et aux mêmes conditions.

23. Les droits de présence aux examens seront de 10 fr. pour chacun des fonctionnaires appelés à y prendre part. Les mêmes droits seront alloués aux professeurs chargés de l'examen des herboristes.

24. Le prix de l'inscription annuelle à acquitter, par chaque élève, est fixé à 36 fr. dans les trois écoles.

La répartition des frais d'examen reste fixée ainsi qu'il est prescrit par l'arrêté du 13 août 1803, savoir : premier examen 200 fr.; deuxième examen 200 fr.; troisième examen 300 fr.

Les frais des opérations et des démonstrations qui doivent avoir lieu dans le dernier examen, et qui, d'après l'article 17 de la loi du 11 avril 1803, sont à la charge des aspirants, sont fixés à 200 fr. pour Paris, et 150 fr. dans les autres Écoles.

TITRE IV.— Dispositions transitoires.

25. La condition du diplôme de bachelier ès lettres, prescrite par l'art. 13 de la présente ordonnance pour l'admissibilité aux examens de pharmacie, ne sera obligatoire qu'à partir du 1er février 1844 (1).

26. Les traitements des professeurs titulaires ou adjoints continueront à leur être payés d'après le taux et le mode actuellement en usage, jusqu'à l'époque où un crédit spécial aura été porté, pour cette dépense, au budget de l'instruction publique.

27. Les Écoles de pharmacie continueront également de percevoir, pour leur propre compte, les droits fixés par la loi du 11 avril 1803, jusqu'à l'époque où ces différents droits auront été portés en recette au budget de l'État.

28. La situation de la caisse de chaque École de pharmacie sera arrêtée le 31 décembre 1841, par le directeur, qui dressera procès-verbal de cette opération; une ampliation en sera donnée au ministre.

Les dépenses de 1841, qui n'auraient pas été acquittées le 31 décembre, devront être liquidées et soldées avant le 1er avril 1842; elles seront payées sur les fonds trouvés en caisse le 31 décembre, et, d'après les règles actuellement en vigueur, les payements seront inscrits sur un registre particulier.

Le 1er avril 1842, le directeur arrêtera le registre constatant qu'il ne reste plus aucune somme à payer pour dépense de 1841. Le procès-verbal relatera la somme qui était en caisse le 31 décembre précédent, le montant des payements affectés sur ces fonds, et la somme restant sans emploi. Cette somme sera versée le jour même dans le caisse du Trésor, et portée en recette au budget de l'État. Ampliation du procès-verbal et du récépissé du versement seront transmis au ministre.

29. Les titulaires des emplois qui se trouvent en excédants du nombre fixé par l'art. 2 de la présente ordonnance, continueront à remplir leurs fonctions, et recevront un traitement fixe, équivalent aux avantages qui leur sont assurés par les règlements actuels, et dont le montant sera porté temporairement au budget.

A mesure des extinctions, il ne sera plus fait de nominations auxdits emplois.

30. Continueront d'être observées les prescriptions de l'arrêté du gouvernement du 13 août 1803, non contraires à la présente ordonnance.

31. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est

(1) Aujourd'hui cette disposition est en vigueur et aucune dispense du diplôme de bachelier n'a encore été faite que nous sachions. Pour ceux de MM. les élèves qui se trouvent arrêtés dans la carrière par cette disposition et qui peuvent prouver avoir commencé l'étude de la pharmacie avant la promulgation de l'ordonnance, nous devons les prévenir que les Facultés des lettres d'après avis ministériels, leur donnent quelques facilités pour l'examen du baccalauréat. Elles n'exigent pas des certificats d'études complètes. Qu'ils travaillent donc un peu, et ils n'auront qu'à s'applaudir eux-mêmes de cette exigence de la loi.

chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 27 septembre 1840.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le roi :

Le ministre secrétaire d'État du département de l'instruction publique.

V. COUSIN.

L'ordonnance suivante n'est que le complément de la précédente.

ORDONNANCE DU ROI.

Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie (¹).

LOUIS-PHILIPPE, roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique, grand-maître de l'Université;

Vu l'ordonnance royale du 18 mai 1820, qui soumet au régime du corps enseignant les Écoles secondaires de médecine;

Vu les règlements universitaires des 7 novembre, 18, 20 et 26 septembre 1837 ;

Vu la délibération du conseil royal de l'instruction publique, en date du 13 octobre 1840,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1er. Les Écoles actuellement établies sous le titre d'Écoles secondaires de médecine et de pharmacie.

2. Les objets d'enseignement dans les Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie sont :

1° Chimie et pharmacie;

2° Histoire naturelle médicale et matière médicale;

3° Anatomie et physiologie;

4° Clinique interne et pathologie interne;

5° Clinique externe et pathologie externe;

6° Accouchements, maladies des femmes et des enfants.

3. Il y aura dans chaque école six professeurs titulaires et deux professeurs adjoints.

4. Les professeurs titulaires et adjoints seront nommés par notre ministre de l'instruction publique sur une double liste de candidats, présentée, l'une par l'École où la place est vacante, l'autre par la Faculté de médecine dans la circonscription de laquelle ladite École se trouve placée.

Les candidats pour les places de professeurs titulaires ou adjoints doivent être docteurs en médecine, ou pharmaciens reçus dans une École de pharmacie, et âgés de trente ans.

Les professeurs de chimie et d'histoire naturelle auront à justifier, en outre, du baccalauréat ès sciences physiques.

5. Il sera attaché à chaque École un chef de travaux anatomiques, un prosecteur et un préparateur de chimie et d'histoire naturelle.

Les professeurs recevront un traitement annuel dont le minimum est fixé à quinze cents francs pour les titulaires, et à mille francs pour les adjoints.

Le chef des travaux anatomiques aura un traitement de cinq cents francs, le prosecteur et le préparateur, un traitement de deux cent cinquante francs chacun.

7. Les professeurs titulaires et adjoints subiront sur leur traitement la retenue du vingtième, au profit de la caisse des retraites, auxquelles il auront droit désormais comme tous les autres fonctionnaires de l'Université, et aux mêmes conditions.

8. Chaque École aura un ou plusieurs amphithéâtres et sera fournie de collections relatives à l'objet des divers cours.

9. L'administration des hospices de chaque ville où une École préparatoire sera établie, fournira pour le service de la clinique médicale et chirurgicale de ladite École, une salle de cinquante lits au moins.

10. Les Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie sont des établissements communaux.

Les villes où elles sont ouvertes pourvoiront à toutes les dépenses, soit du personnel, soit du matériel.

Les hospices et les conseils généraux

(¹) Voici le nom des villes qui possèdent aujourd'hui des Écoles secondaires de médecine et de pharmacie avec le nombre des élèves en cours d'étude en 1843. Dans chacune d'elles, nous indiquons ce nombre entre deux parenthèses : Amiens (36); Angers (26); Arras (32); Besançon (29); Bordeaux (72); Caen (22); Châlons (ne date que de cette année); Clermont (28); Dijon (26); Grenoble (26); Limoges (21); Lyon (80); Marseille (35); Nancy (14); Nantes (29); Poitiers (31); Reims (10); Rennes (51); Rouen (29); Toulouse (91); Tours (30). Paris, Montpellier et Strasbourg sont des Facultés. La première comptait la même année 791 élèves; la seconde, 245; et la troisième, 65. Nous devons faire observer que dans ces trois derniers chiffres ne figurent que des élèves en médecine, dans les autres, des élèves en médecine et des élèves en pharmacie.

Les Écoles secondaires ont été fondées dans une intention louable, mais on peut en considérant le petit nombre d'élèves qui en suivent les cours, ou plutôt des élèves inscrits, car beaucoup se contentent de prendre l'inscription, on peut, disons-nous, douter de leur utilité et même de leur durée.

des départements pourront continuer à voter des subventions pour l'entretien des Ecoles préparatoires. Ces subventions viendront en déduction des sommes qui doivent être allouées par les villes.

Le budget annuel de chaque Ecole sera arrêté en conseil royal de l'instruction publique.

Une commission vérifiera chaque année les comptes présentés par le directeur.

Cette commission sera composée :

Du maire de la ville, président ;

D'un membre désigné par le conseil municipal ;

D'un membre désigné par le conseil général ;

De deux membres désignés par la commission des hospices.

12. Les droits d'inscription trimestrielles qui doivent être acquittés par chaque élève sont fixés à trente-cinq francs.

13. Le produit des inscriptions prises dans chaque école sera versé dans la caisse, soit de la ville, soit du département, soit des hospices, jusqu'à concurrence de sommes allouées par les conseils municipaux, départementaux, ou des hospices, pour l'entretien de l'établissement.

14. A dater de la présente année scolaire, les élèves des Ecoles préparatoires, dont l'organisation sera conforme aux règles prescrites par cette ordonnance, pourront faire compter les huit inscriptions prises pendant deux années pour toute leur valeur dans une des Facultés de médecine.

15. Les élèves en pharmacie seront admis à faire compter deux ans d'étude dans une école préparatoire pour deux années de stage dans une officine.

Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 13 octobre 1840.

LOUIS-PHILIPPE.

DÉCRET *relatif à l'annonce et à la vente des remèdes secrets.*

Du 25 prairial an XIII (14 juin 1801).

ART. 1er. La défense d'annoncer et vendre des remèdes secrets, portée par l'article 36 de la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803), ne concerne pas les préparations et remèdes qui, avant la publication de ladite loi, avaient été approuvés, et dont la distribution avait été permise dans les formes alors usitées : elle ne concerne pas non plus les préparations et remèdes qui, d'après l'avis des Ecoles ou Sociétés de médecine ou de médecins commis à cet effet depuis ladite loi, ont été ou seront approuvés, et dont la distribution a été ou sera permise par le gouvernement, quoique leur composition ne soit pas divulguée.

2. Les auteurs et propriétaires de ces remèdes peuvent les vendre par eux-mêmes.

3. Ils peuvent aussi les faire vendre et distribuer par un ou plusieurs préposés, dans les lieux où ils jugeront convenable d'en établir, à la charge de les faire agréer, à Paris, par le préfet de police, et dans les autres villes par le préfet, sous-préfet, ou, à défaut, par le maire, qui pourront, en cas d'abus, retirer leur agrément.

EXTRAIT *concernant les remèdes secrets,*

Du 10 août 1810.

TITRE I. — Des remèdes dont la vente a déjà été autorisée [1].

ART. 1er. Les permissions accordées aux inventeurs, ou propriétaires de remèdes ou compositions dont ils ont seuls la recette, pour vendre et débiter ces remèdes, cesseront d'avoir leur effet à compter du 1er janvier prochain. (*Nota*. Par décret du 26 décembre 1810, ce délai a été prorogé au 1er avril 1811.)

2. D'ici à cette époque, lesdits inventeurs ou propriétaires remettront, s'ils le jugent convenable, à notre ministre de l'intérieur, qui ne la communiquera qu'aux commissions dont il sera parlé ci-après, la recette de leurs remèdes ou compositions, avec une notion des maladies auxquelles on peut les appliquer et des expériences qui en ont déjà été faites.

3. Notre ministre nommera une commission composée de cinq personnes, dont trois seront prises parmi les professeurs de nos Ecoles de médecine, à l'effet, 1° d'examiner la commission du remède, et de reconnaître si son administration ne peut être dangereuse ou nuisible en certains cas ; 2° si ce remède est bon en soi, s'il a produit et pro-

[1] Beaucoup de pharmaciens ignorent le nombre des remèdes secrets dont la vente a été autorisée. Le 22 août 1831, le ministre du commerce répondait à la demande qui lui en était faite: « Je ne connais dans ce cas, d'autres remèdes que ceux dont l'indication suit : 1° *pilules de Béloste* (c'est à tort, l'autorisation étant alors expirée depuis 3 ou 4 ans); 2° les *grains de santé de Franck*; 3° la *poudre d'Iroé*; 4° le *rob de Laffecteur*; 5° la *pommade antiopthalmique de la Ve Farnier*; 6° les *préparations antidartreuses de Kunckel.* »

Nous croyons que la poudre de Sency et les biscuits d'Ollivier ont été autorisés depuis.

duit encore des effets utiles à l'humanité ; 3° quel est le prix qu'il convient de payer pour son secret à l'auteur du remède reconnu utile, en proportionnant ce prix, 1° au mérite de la découverte, 2° aux avantages qu'on en a obtenus ou qu'on peut en espérer pour le soulagement de l'humanité, 3° aux avantages personnels que l'inventeur en a retirés ou pourrait en attendre encore.

4. En cas de réclamation de la part des inventeurs, il sera nommé par notre ministre de l'intérieur une commission de révision, à l'effet de faire l'examen du travail de la première, d'entendre les parties et de donner un nouvel avis.

5. Notre ministre de l'intérieur nous fera, d'après le compte qui lui sera rendu par chaque commission, et après avoir entendu les inventeurs, un rapport sur chacun de ces remèdes secrets, et prendra nos ordres sur la somme à accorder à chaque inventeur ou propriétaire.

6. Notre ministre de l'intérieur fera ensuite un traité avec les inventeurs. Le traité sera homologué en notre Conseil d'État, et le secret publié sans délai.

Titre II. — Des remèdes dont le débit n'a pas encore été autorisé.

7. Tout individu qui aura découvert un remède et voudra qu'il en soit fait usage, en remettra la recette à notre ministre de l'intérieur, comme il est dit à l'art. 2.

Il sera ensuite procédé, à son égard, comme il est dit aux articles 3, 4 et 5.

Titre III.— Dispositions générales.

8. Nulle permission ne sera accordée désormais aux auteurs d'aucun remède, simple ou composé, dont ils voudraient tenir la composition secrète, sauf à procéder comme il est dit aux titres I et II.

6. Nos procureurs et nos officiers de police sont chargés de poursuivre les contrevenants par-devant nos tribunaux et Cours, et de faire prononcer contre eux les peines portées par les lois et règlements.

Ordonnance *de police concernant la vente en gros et en détail des plantes médicinales indigènes, fraîches ou sèches.*

Du 14 nivôse an XII (5 janvier 1804.)

Le conseiller d'État, préfet de police,

Vu, 1° l'art. 23 de l'arrêté des consuls, du 12 messidor an VIII (1er juillet 1800), etc. ;

2° L'article 37 de la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803), *contenant organisation des Écoles de pharmacie*, et l'art. 46 de l'arrêté du 25 thermidor an XI (13 août 1803), *portant règlement pour l'exercice de la pharmacie* ;

Ordonne ce qui suit :

Art. 1er. Le marché aux plantes médicinales indigènes, fraîches ou sèches, continuera de tenir dans la rue de la Poterie, le long de la halle aux draps et aux toiles.

2. Ce marché aura lieu tous les jours, depuis le lever du soleil jusqu'à midi, du 1er vendémiaire au 1er germinal (22 septembre au 22 mars) ; et depuis le lever du soleil jusqu'à dix heures du matin, du 1er germinal au 1er vendémiaire (22 mars au 22 septembre.)

3. Les plantes ne pourront être vendues que par bottes de chaque espèce.

4. Il est défendu à tous autres qu'à ceux qui sont dans l'usage de cultiver ou de recueillir les plantes médicinales, d'en exposer en vente sur le marché.

5. L'ouverture et la clôture du marché seront annoncées au son d'une cloche.

6. Il est défendu à tous autres qu'aux herboristes, légalement reçus, de vendre *en détail des plantes ou des parties de plantes médicinales indigènes, fraîches ou sèches.*

Cette disposition n'est point applicable aux pharmaciens, qui ont le droit de vendre toutes sortes de plantes médicinales, exotiques et indigènes.

7. A compter du 1er germinal prochain, nul herboriste ne pourra cumuler d'autre commerce que celui de grainetier.

8. Conformément à l'article 46 de l'arrêté du 25 thermidor an XI (13 août 1803), *il sera fait annuellement des visites chez les herboristes, par le directeur de l'École de pharmacie, le professeur de botanique et l'un des professeurs de l'École de médecine*, assistés d'un commissaire de police.

9. Il sera pris envers les contrevenants aux dispositions ci-dessus, telles mesures de police administrative qu'il appartiendra, sans préjudice des poursuites à exercer contre eux, par-devant les tribunaux, conformément aux lois et aux règlements qui leur sont applicables.

10. La présente ordonnance sera imprimée, publiée et affichée.

Elle sera notifiée aux directeurs et professeurs des Écoles de médecine et de pharmacie.

Les sous-préfets des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, les maires et adjoints des communes rurales du ressort de la préfecture de police, les commissaires de police à Paris, les officiers de paix, les commissaires des halles et marchés, et les autres préposés de la préfecture, sont char-

gés, chacun en ce qui le concerne, de tenir la main à son exécution.

Le général commandant la première division militaire, le général commandant d'armes de la place de Paris, et les chefs de légion de la gendarmerie d'élite et de la première légion de la gendarmerie, sont requis de leur faire prêter main-forte au besoin.

PHARMACIENS ET ÉLÈVES EN PHARMACIE.

Des hôpitaux et hospices.

Autrefois, on donnait le nom d'hôpitaux à tous les établissements fondés en faveur des pauvres, malades ou valides. La nouvelle législation les désigne sous le nom d'*hospices*. Mais, dans le langage médical, on ne confond pas ces deux dénominations; on appelle *hôpital* toute maison publique destinée à recevoir et à traiter les pauvres, pendant le temps seulement que ceux-ci sont affectés de maladies, et l'on nomme *hospices* celles qui sont consacrées à offrir un asile à l'indigence, à l'enfance abandonnée, à la vieillesse dénuée de moyens d'existence, et aux longues et graves infirmités.

EXTRAIT *du Réglement sur le service de santé des hôpitaux et hospices.*

ART. 1er. Le service de santé dans les hôpitaux et les hospices est fait par des pharmaciens, des élèves en pharmacie, etc.

4. Un pharmacien est préposé au service général de la pharmacie, sous le titre de pharmacien en chef. Un pharmacien est attaché à chacune des maisons dont la nature et l'importance l'exigent. Le tableau des pharmaciens en exercice est reçu et arrêté tous les cinq ans.

5. Les pharmaciens des hôpitaux et hospices peuvent, sur la demande et en vertu d'une délibération du conseil général, passer, en la même qualité, d'un établissement à un autre.

6. Le nombre des élèves est fixé chaque année par le conseil général de manière à donner au moins :

1° Pour chaque médecin et chirurgien de service dans les hôpitaux et hospices, un élève interne et deux externes en médecine et en chirurgie, et, sauf l'exception ci-après, un élève interne en pharmacie;

2° Pour la pharmacie centrale, six élèves, dont deux ont le titre de premiers élèves (1).

Il n'y a point d'élèves en pharmacie dans les maisons où les sœurs sont chargées de ce service.

7. Avant l'expiration de chaque année, le conseil général arrête le tableau nominatif des élèves, tant internes qu'externes, qui doivent faire le service de l'année suivante, et leur répartition entre les divers établissements auxquels ils doivent être attachés. Il ne peut être rien changé pendant le cours de l'année, à cette répartition, si ce n'est en vertu d'une délibération spéciale du conseil, et sur la demande motivée, soit des médecins, chirurgiens ou pharmaciens des maisons auxquelles les élèves ont été attachés, soit des membres de la commission administrative.

8. Il est pourvu au remplacement des pharmaciens, dans les formes indiquées aux chapitres suivants.

Des concours sont ouverts à la fin de chaque année (1), seulement pour les places d'élèves.

9. Les étrangers peuvent, comme les Français, et en satisfaisant aux conditions exigées de ceux-ci, concourir pour toutes les places et participer à toutes les nominations.

CHAPITRE IV.—Des pharmaciens.

42. Le pharmacien en chef est nommé dans les formes prescrites pour les médecins et chirurgiens des hôpitaux et hospices, c'est-à-dire par le ministre de l'intérieur, sur l'avis du préfet de la Seine, et d'après une liste de trois candidats présentés par le conseil-général dans la forme suivante : pour chaque présentation, il est procédé par le conseil-général à trois scrutins successifs et individuels, pour la nomination de chacun de ces candidats séparément.

Un quatrième scrutin, également individuel, désigne, sur les trois, celui qui doit être porté le premier sur la liste; les deux autres y sont placés à la suite, dans l'ordre de leur nomination à la candidature.

La majorité absolue des suffrages est nécessaire pour le résultat de chacun des scrutins (art. 24).

43. Il ne peut être choisi que parmi les membres reçus dans l'une des écoles spéciales de pharmacie du royaume. Il doit être âgé de trente ans accomplis (2).

44. Les pharmaciens des hôpitaux et hospices sont nommés par le conseil-général

(1) Il n'y a plus qu'un élève interne. Les autres ne sont que bénévoles. Mais il y a un sous-chef du laboratoire.

(1) Dans le courant de février.

(2) Aujourd'hui on peut l'être à 25 ans.

au scrutin et à la majorité absolue des suffrages, sur une présentation de candidats faite d'après les dispositions de l'article suivant.

45. Aussitôt qu'une place de pharmacien est vacante, il est ouvert un concours spécial auquel sont admis les élèves en pharmacie ayant exercé pendant trois ans au moins en cette qualité, soit à la pharmacie centrale, soit dans les hôpitaux et hospices de Paris.

Le conseil-général peut en outre, et par des délibérations spéciales, autoriser à concourir tous les autres élèves en pharmacie ou pharmaciens qui lui présenteraient les garanties convenables.

Le jury désigne les deux concurrents les plus capables sur lesquels doivent porter exclusivement les suffrages du conseil-général pour la nomination.

46. Dans les maisons où il n'est pas établi de pharmacien, ce service est confié aux sœurs, à la charge par elles de se conformer aux règlements.

47. La durée des fonctions de pharmacien en chef et des pharmaciens des hôpitaux et hospices n'est pas limitée, et ne cesse que par démission, décès, admission à la retraite ou destitution.

La destitution ne peut être prononcée que par le ministre de l'intérieur, sur la proposition du conseil-général.

Néanmoins, le conseil peut ordonner la suspension par mesure provisoire.

52. Aucun d'eux ne peut avoir de pharmacie en ville, ni faire le commerce de drogues simples ou composées, ni de plantes médicinales, ni même y être intéressé directement ou indirectement.

CHAPITRE V.— § II.— Élèves en pharmacie.

46. Tout aspirant qui veut se présenter au concours pour les places d'élève en pharmacie, doit produire :

1° Son acte de naissance, constatant qu'il est âgé de vingt ans accomplis et au plus de vingt-quatre ans [1];

2° Certificat de vaccine;

3° Certificat de bonne vie et mœurs, délivré par le maire de la commune (ou le commissaire de police de l'arrondissement);

4° Des certificats constatant les études préalables qu'il a faites dans la pharmacie.

47. La durée du service des élèves en pharmacie est de quatre ans ; elle peut être prorogée de deux années par le conseil-général [2],

1° En faveur de ceux qu'il choisit pour les deux places de premiers élèves de la pharmacie ;

2° Dans le cas de l'art. 88.

70. La prohibition imposée par l'art. 52 est également applicable aux élèves en pharmacie.

§ III.— Dispositions communes à tous élèves.

75. Aucun congé n'est accordé aux élèves que par décision du conseil-général ; la demande, appuyée de l'avis du chef de service, est remise à l'agent de surveillance, et le rapport en est fait au conseil par le membre de la commission administrative chargé de chaque établissement. Ce rapport doit exposer le motif du congé demandé et les moyens de pourvoir au service, en indiquant le suppléant proposé. Le congé, avant d'être délivré, est enregistré ainsi par l'agent de surveillance.

La durée de ces congés ne peut excéder deux mois, y compris le temps des voyages, quelle que soit la distance du lieu où les élèves doivent se rendre.

76. Les suppléants des élèves en cas de maladie, ou d'absence autorisée par congé, sont pris :

Pour les élèves en pharmacie attachés aux hôpitaux et hospices, parmi les élèves attachés à la pharmacie centrale [1].

Ces suppléants seront indiqués chaque fois, savoir :

Ceux des élèves en pharmacie, par le pharmacien en chef.

77. Tout élève qui quitte son service sans autorisation est exclu définitivement de la place qu'il occupe ; il ne peut même se représenter au concours qu'après un an d'intervalle, avec l'autorisation du conseil-général, et en outre à la charge de justifier qu'il n'a pas dépassé l'âge fixé par les règlements pour être admis au concours.

78. Celui qui donne sa démission pour une cause autre que celle de maladie constatée, ne peut rentrer qu'en se soumettant à un nouveau concours, auquel il n'est admis qu'avec la justification d'âge prévue par l'article précédent.

81. Celui qui, après s'être absenté à trois concours, n'a pas été porté sur la liste des nominations, est exclu de tout nouveau concours et cesse à l'instant ses fonctions s'il est en exercice en qualité d'externe.

(1) Depuis 1830, on peut concourir après 24 ans, et depuis 1840 on peut se présenter à 18.

(2) Aujourd'hui, n'a droit à rester deux années en sus dans les hôpitaux que l'élève qui, au concours qui a lieu chaque année entre tous les élèves des hôpitaux et rendu depuis 2 ans obligatoire, que l'élève, disions-nous, qui remporte la première médaille.

(1) Et les élèves provisoires et autres.

82. Aucun élève ne peut rester attaché plus de deux ans de suite dans le même établissement.

Sont seuls exceptés de cette disposition les premiers élèves de la pharmacie centrale.

Chapitre VI. — Concours et examens.

95. Ceux qui se présentent au concours doivent se faire inscrire au secrétariat-général de l'administration, et y déposer leurs pièces, dix jours au moins avant l'ouverture.

Pour les examens chaque élève doit se faire inscrire cinq jours au moins avant l'ouverture, au bureau de l'agent de surveillance de son établissement, lequel transmet la note au secrétariat.

96. Les concours sont publics.

Les examens ont lieu en présence seulement des élèves qui y prennent part (¹).

97. Pour les places de pharmaciens, le jury est composé de 2 médecins, 1 chirurgien, 4 pharmaciens. (Suppléants : 1 médecin, 1 chirurgien, 1 pharmacien.)

Pour les places d'élèves en pharmacie, membres : 1 médecin, 1 chirurgien, 3 pharmaciens. 1 suppléant (²).

Loi *relative à l'exercice de la médecine.*

Du 19 ventôse an XI (10 mars 1803.)

Titre I.

Art. 1er. A compter du 12 vendémiaire de l'an XII (24 septembre 1803), nul ne pourra embrasser la profession de médecin, de chirurgien ou d'officier de santé, sans être examiné et reçu comme il est prescrit par la présente loi.

2. Tous ceux qui obtiendront, à partir du commencement de l'an XII, le droit d'exercer l'art de guérir, porteront le titre de *docteurs* en médecine ou en chirurgie, lorsqu'ils auront été examinés et reçus dans l'une des trois Facultés de médecine, ou celui d'*officiers de santé*, quand ils seront reçus par les jurys dont il sera parlé dans les articles suivants.

3. Les docteurs en médecine et les chirurgiens reçus par les anciennes Facultés de médecine, les colléges de chirurgie et les communautés de chirurgiens, continueront d'avoir le droit d'exercer l'art de guérir, comme par le passé.

4. Le gouvernement pourra, s'il le juge convenable, accorder à un médecin ou à un chirurgien étranger et gradué dans les Universités étrangères, le droit d'exercer la médecine ou la chirurgie sur le territoire français.

Titre II. — Des examens et de la réception des docteurs en médecine ou en chirurgie.

5. Il sera ouvert, dans chacune des trois Facultés de médecine, des examens pour la réception des docteurs en médecine ou en chirurgie.

6. Ces examens seront au nombre de cinq ; savoir :

Le premier, sur l'anatomie et sur la physiologie ;

Le deuxième, sur la pathologie et la nosologie ;

Le troisième, sur la matière médicale, la chimie et la pharmacie ;

Le quatrième, sur l'hygiène et la médecine légale ;

Le cinquième, sur la clinique interne ou externe, suivant le titre de docteur en médecine ou de docteur en chirurgie que l'aspirant voudra acquérir (¹).

Les examens seront publics ; deux d'entre eux seront nécessairement soutenus en latin.

7. Après les cinq examens, l'aspirant sera tenu de soutenir une thèse qu'il aura écrite en latin ou en français.

9. Les conditions d'admission des étudiants aux écoles, le mode des inscriptions qu'ils prendront, l'époque et la durée des examens, ainsi que les frais d'étude et de réception, et la forme du diplôme à délivrer par les écoles aux docteurs reçus, seront déterminés par un règlement délibéré dans la forme adoptée par tous les règlements d'administration publique : néanmoins, la somme totale de ces frais ne pourra excéder 1,000 francs, et cette somme sera partagée dans les quatre années d'étude et dans celle de la réception.

(¹) Aujourd'hui le concours est public.

(²) Maintenant le médecin et le chirurgien sont remplacés par un pharmacien praticien et un professeur de l'École de pharmacie.

(¹) Un arrêté de l'Université du 22 octobre 1821, modifié depuis par un autre arrêté du 11 octobre 1831, a changé l'ordre de ces examens de la manière suivante :

Le premier examen, sur l'histoire naturelle, la physique et la chimie médicale. Cet examen doit être subi après la quatrième inscription révolue.

Le second examen, sur l'anatomie et la physiologie, après la douzième inscription.

Le troisième, sur la pathologie interne et externe.

Le quatrième, sur l'hygiène, la médecine légale, la matière médicale, la thérapeutique et la pharmacie.

Le cinquième, sur la clinique interne et les accouchements.

Ces trois derniers doivent être subis après la seizième inscription.

Titre III. — Des études et de la réception des officiers de santé.

15. Les jeunes gens qui se destineront à devenir des officiers de santé ne seront pas obligés d'étudier dans les Écoles de médecine ; ils pourront être reçus officiers de santé après avoir été attachés, pendant six années, comme élèves, à des docteurs, ou après avoir suivi, pendant cinq annés consécutives, la pratique des hôpitaux civils ou militaires. Une étude de trois années consécutives dans les Écoles de médecine leur tiendra lieu de la résidence de six années chez les docteurs, ou de cinq années dans les hospices.

16. Pour la réception des officiers de santé, il sera formé, dans le chef-lieu de chaque département, un jury composé de deux docteurs domiciliés dans le département, nommés par le premier consul, et d'un commissaire pris parmi les professeurs des six Écoles de médecine, et désignés par le premier consul. Ce jury sera renommé tous les cinq ans ; ses membres pourront être continués.

17. Les jurys des départements ouvriront, une fois par an, les examens pour la réception des officiers de santé.

Il y aura trois examens :

L'un sur l'anatomie ;

L'autre sur les éléments de la médecine ;

Le troisième sur la chirurgie et les connaissances les plus usuelles de la pharmacie.

Ils auront lieu en français, dans une salle où le public sera admis.

18. Dans les départements où seront situées les Écoles de médecine, le jury sera pris parmi les professeurs de ces écoles, et les réceptions des officiers de santé seront faites dans leur enceinte.

Les frais des examens des officiers de santé ne pourront pas excéder 200 francs. La répartition de cette somme entre les membres du jury sera déterminée par le gouvernement.

Titre IV. — De l'enregistrement et des listes des docteurs et des officiers de santé.

24. Les docteurs ou officiers de santé, reçus suivant les formes établies dans les deux titres précédents, seront tenus de présenter, dans le délai d'un mois, après la fixation de leur domicile, les diplômes qu'ils auront obtenus au greffe du tribunal de première instance, et au bureau de la sous-préfecture de l'arrondissement dans lequel les docteurs et officiers de santé voudront s'établir.

25. Les commissions du gouvernement près les tribunaux de première instance (procureurs royaux) dresseront des listes des médecins et chirurgiens anciennement reçus, de ceux qui sont établis depuis dix ans sans réception, et des docteurs et officiers de santé nouvellement reçus suivant les formes de la présente loi, et enregistrées au greffe de ces tribunaux : ils adresseront, en fructidor (septembre) de chaque année, copie certifiée de ces listes au grand-juge, ministre de la justice.

26. Les sous-préfets adresseront l'extrait de l'enregistrement des anciennes lettres de réception, des anciens certificats et des nouveaux diplômes, dont il vient d'être parlé, aux préfets, qui dresseront et publieront les listes de tous les médecins et chirurgiens anciennement reçus, des docteurs et officiers de santé domiciliés dans l'étendue de leurs départements. Ces listes seront adressées par les préfets au ministre de l'intérieur, dans le dernier mois de chaque année.

27. A compter de la publication de la présente loi, les fonctions de médecins et chirurgiens jurés appelés par les tribunaux, celles de médecins et chirurgiens en chef dans les hospices civils, ou chargés par des autorités administratives de divers objets de salubrité publique, ne pourront être remplies que par des médecins et chirurgiens reçus suivant les formes anciennes, ou par des docteurs reçus suivant celles de la présente loi.

28. Les docteurs reçus dans les Écoles de médecine pourront exercer leur profession dans toutes les communes de France, en remplissant les formalités prescrites par les articles précédents.

29. Les officiers de santé ne pourront s'établir que dans le département où ils auront été examinés par le jury, après s'être fait enregistrer comme il vient d'être prescrit. Ils ne pourront pratiquer les grandes opérations chirurgicales que sous la surveillance et l'inspection d'un docteur, dans les lieux où celui-ci sera établi. Dans le cas d'accidents graves arrivés à la suite d'une opération exécutée hors de la surveillance et de l'inspection prescrites ci-dessus, il y aura recours à indemnité contre l'officier de santé qui s'en sera rendu coupable.

Titre V.

33. Les sages-femmes ne pourront employer les instruments dans les cas d'accouchements laborieux, sans appeler un docteur, ou un médecin, ou un chirurgien anciennement reçu.

TITRE VI. — Dispositions pénales.

35. Six mois après la publication de la présente loi, tout individu qui continuerait d'exercer la médecine ou la chirurgie, ou de pratiquer l'art des accouchements, sans être sur les listes dont il est parlé aux articles 25, 26 et 34, et sans avoir de diplôme, de certificat ou de lettres de réception, sera poursuivi et condamné à une amende pécuniaire envers les hospices.

36. Ce délit sera dénoncé aux tribunaux de police correctionnelle, à la diligence du commissaire du gouvernement (procureur royal) près ces tribunaux.

L'amende pourra être portée jusqu'à mille francs pour ceux qui prendraient le titre et exerceraient la profession de docteur ;

A cinq cents francs pour ceux qui se qualifieraient d'officier de santé, et verraient des malades en cette qualité ;

A cent francs pour les femmes qui pratiqueraient illicitement l'art des accouchements;

L'amende sera double en cas de récidive, et les délinquants pourront, en outre, être condamnés à un emprisonnement qui n'excédera pas six mois.

EXTRAIT *des Codes civil, d'instruction criminelle, et pénal.*

Dispositions applicables aux médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc.

CODE CIVIL.

55. Les déclarations de naissance seront faites, dans les trois jours de l'accouchement, à l'officier de l'état civil du lieu : l'enfant lui sera présenté.

56. La naissance de l'enfant sera déclarée par le père, ou, à défaut du père, par les docteurs en médecine ou en chirurgie, sages-femmes, officiers de santé ou autres personnes qui auront assisté à l'accouchement; et, lorsque la mère sera accouchée hors de son domicile, par la personne chez qui elle sera accouchée.

81. Lorsqu'il y aura des signes ou indices de mort violente, ou d'autres circonstances qui donneront lieu de le soupçonner, on ne pourra faire l'inhumation qu'après qu'un officier de police, assisté d'un docteur en médecine ou en chirurgie, aura dressé procès-verbal de l'état du cadavre, et des circonstances y relatives, ainsi que des renseignements qu'il aura pu recueillir sur les prénoms, nom, âge, profession, lieu de naissance et domicile de la personne décédée.

909. Les docteurs en médecine ou en chirurgie, les officiers de santé et les pharmaciens qui auront traité une personne pendant la maladie dont elle meurt, ne pourront profiter des dispositions entre-vifs ou testamentaires qu'elle aurait faites en leur faveur pendant le cours de cette maladie.

Sont exceptées : 1° les dispositions rémunératoires faites à un titre particulier eu égard aux facultés du disposant et aux services rendus;

2° Les dispositions universelles, dans le cas de parenté jusqu'au quatrième degré inclusivement, pourvu toutefois que le décédé n'ait pas d'héritier en ligne directe; à moins que celui au profit de qui la disposition a été faite ne soit lui-même du nombre de ces héritiers.

Il faut trois circonstances pour que la donation ne soit pas valable : 1° qu'elle ait été faite en maladie ; 2° pendant la maladie dont le donateur est décédé ; 4° que le donataire ait assisté le donateur dans cette maladie.

Cet article n'est pas applicable aux pharmaciens qui ont seulement vendu les médicaments ordonnés par le médecin. (Arr. C. cas. 12 oct. 1812.)

Le pharmacien qui soigne sa femme dans une maladie dont elle meurt, peut recevoir une donation pendant cette maladie. (Arr. C. cas. 30 août 1808.)

981 et 982. Les testaments des militaires et des individus employés dans les armées pourront, en quelque pays que ce soit, si le testateur est malade ou blessé, être reçus par l'officier de santé en chef, assisté du commandant militaire chargé de la police de l'hospice.

983. Les dispositions des articles ci-dessus n'auront lieu qu'en faveur de ceux qui seront en expédition militaire, ou en quartier, ou en garnison hors du territoire français, ou prisonniers chez l'ennemi, sans que ceux qui seront en quartier ou en garnison puissent en profiter, à moins qu'ils ne se trouvent dans une place assiégée ou dans une citadelle et autres lieux dont les portes soient fermées et les communications interrompues à cause de la guerre.

Honoraires des médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc.

ART. 2101. Les créances privilégiées (après décès) sur la généralité des meubles (même d'un failli) sont celles ci-après exprimées et s'exercent dans l'ordre suivant : 1° frais de justice; 2° frais funéraires; 3° les frais quelconques de la dernière maladie,

concurremment entre ceux à qui ils sont dus, etc.

Ces priviléges s'exercent d'abord sur les meubles et ne s'étendent sur les immeubles qu'en cas d'insuffisance des premiers.

2272. L'action des médecins, chirurgiens et apothicaires, pour leurs visites, opérations et médicaments, se prescrit par un an.

Ainsi, lorsqu'il s'est écoulé plus d'un an depuis le jour où le médecin aurait dû être payé, il n'a plus droit de réclamer la somme due ; à moins que la dette ne soit constatée par une reconnaissance sous signature privée, ou a plus forte raison par un titre notarié, ou bien encore par une citation, en justice, donnée avant le délai expiré. (Art. 2277.)

Cependant la prescription n'est point un mode de libération; il ne suffit pas qu'un débiteur invoque la prescription pour se refuser aux honoraires qu'il sait être dus, il faut qu'il affirme par serment qu'il ne doit rien, ou qu'il a payé. (Art. 2275.)

PHARMACIEN EXPERT.

Quelles autorités ont droit de requérir des pharmaciens?

Les procureurs royaux, les juges d'instruction, les juges de paix, les officiers de gendarmerie, les commissaires de police, les maires et adjoints dans les cas de flagrant délit ou de réquisition de chef de maison. (Code d'instruction criminelle.)

Dans quelle circonstance doit-il prêter serment?

L'art. 44 du C. d'inst. crim. dit : Les personnes appelées prêteront, devant le procureur du roi, le serment de faire leur rapport et de donner leur avis en leur honneur et conscience.

La formalité de la prestation de serment de la part des experts, comme des témoins, est substantielle et d'ordre public, notamment en matière publique. En conséquence, les parties ne peuvent pas plus que les magistrats, en cette matière, dispenser du serment les experts ou les témoins ; à défaut de serment, tout ce qui aurait suivi doit être annulé.

Un expert qui a prêté serment comme tel, doit prêter de nouveau serment s'il doit déposer comme simple témoin dans la même affaire.

Le pharmacien appelé en vertu du pouvoir discrétionnaire du président pour examiner les causes et la nature des taches existant sur les vêtements d'un accusé, et en rendre compte oralement et par voie de simple renseignement, est dispensé de la prestation de serment.

Toutefois, s'il y avait serment prêté, il n'y aurait pas nullité de ce qui aurait suivi.

La formule du serment que doivent prêter les experts dans l'instruction des affaires criminelles, n'est pas sacramentelle : ainsi le serment prescrit par l'art. 44 du Code crim. aux officiers de santé, de faire leur rapport et de donner leur avis en leur honneur et conscience, peut être suppléé par le serment de bien et fidèlement remplir la mission qui leur est confiée.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE.

Art. 44. S'il s'agit d'une mort violente ou d'une mort dont la cause soit inconnue ou suspecte, le procureur se fera assister d'un ou de deux officiers de santé, qui feront leur rapport sur les causes de la mort et sur l'état du cadavre.

Les personnes appelées, dans les cas du présent article, prêteront devant le procureur du roi le serment de faire leur rapport et donner leur avis en leur honneur et conscience.

85. Lorsqu'il sera constaté, par le certificat d'un *officier de santé*, que des témoins se trouvent dans l'impossibilité de comparaître sur la citation qui leur aura été donnée, le juge d'instruction se transportera en leur demeure, quand ils habiteront dans le canton de la justice de paix du domicile du juge d'instruction.

86. Si le témoin auprès duquel le juge se sera transporté n'était pas dans l'impossibilité de comparaître sur la citation qui lui avait été donnée, le juge décernera un mandat de dépôt contre le témoin et l'*officier de santé* qui aura délivré le certificat ci-dessus mentionné.

382. Les jurés seront pris parmi les docteurs et licenciés de l'une ou de plusieurs des quatre Facultés de droit, médecine, etc.

CODE PÉNAL.

Art. 159. Toute personne qui, pour se rédimer elle-même ou en affranchir une autre d'un service public quelconque, fabriquera, sous le nom d'un médecin, chirurgien ou autre officier de santé, un certificat de maladie ou d'infirmité, sera punie d'un emprisonnement de deux à cinq ans.

160. Tout médecin, chirurgien ou autre officier de santé qui, pour favoriser quelqu'un, certifiera faussement des maladies ou infirmités propres à dispenser d'un service public, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans.

S'il y a été mû par dons ou promesses, il

sera puni du bannissement : les corrupteurs seront, en ce cas, punis de la même peine.

317. Quiconque, par aliments, breuvages, médicaments, violences ou par tout autre moyen, aura procuré l'avortement d'une femme enceinte, soit qu'elle y ait consenti ou non, sera puni de la réclusion.

La même peine sera prononcée contre la femme qui se sera procuré l'avortement à elle-même, ou qui aura consenti à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés à cet effet, si l'avortement s'en est suivi.

Les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens qui auront indiqué ou administré ces moyens, seront condamnés à la peine des travaux forcés à temps dans le cas où l'avortement aurait lieu.

378. Les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens, les sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou profession, des secrets qu'on leur confie, qui, hors le cas où la loi les oblige à se porter dénonciateurs, auront révélé ces secrets, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à six mois, et d'une amende de cent francs à cinq cents francs.

EXTRAIT *du décret contenant Règlement et Tarif général des frais en matière criminelle, de police correctionnelle et de simple police.*

Du 18 juin 1811.

ART. 2. Sont compris sous la dénomination de frais de justice criminelle, sans distinction des frais d'instruction et de poursuite en matière de police correctionnelle et de simple police;

3. Les honoraires et vacations des médecins, chirurgiens, sages-femmes, experts et interprètes.

CHAPITRE I.

5. Lorsque la translation par voie extraordinaire sera ordonnée d'office ou demandée par le prévenu ou accusé, à cause de l'impossibilité où il se trouverait de faire ou de continuer le voyage à pied, cette impossibilité sera constatée par un certificat de médecin ou de chirurgien.

Ce certificat sera mentionné dans la réquisition et y demeurera joint.

CHAPITRE II.

16. Les honoraires et vacations des médecins, chirurgiens, sages-femmes, etc., à raison des opérations qu'ils feront sur la réquisition de nos officiers de justice ou de police judiciaire, dans les cas prévus par les articles 43, 44, 148, 332 et 333 du Code d'instruction criminelle, seront réglés ainsi qu'il suit :

17. Chaque médecin ou chirurgien recevra, savoir :

1° Pour chaque visite et rapport, y compris le premier pansement, s'il y a lieu ;

Dans notre bonne ville de Paris, *six fr.*

Dans les villes de quarante mille habitants et au-dessus, *cinq francs.*

Dans les autres villes et communes, *trois francs.*

2° Pour les ouvertures de cadavres, ou autres opérations plus difficiles que la simple visite, et en sus des droits ci-dessus :

Dans notre bonne ville de Paris, *neuf fr.*

Dans les villes de quarante mille habitants et au-dessus, *sept francs.*

Dans les autres villes et communes, *cinq francs.*

Les visites faites par les sages-femmes seront payées :

A Paris, *trois francs.*

Dans toutes les autres villes et communes, *deux francs.*

19. Outre les droits ci-dessus, le prix des fournitures nécessaires pour les opérations sera remboursé.

20. Pour les frais d'exhumation de cadavres, on suivra les tarifs locaux.

21. Il ne sera rien alloué pour soins et traitements administrés, soit après le premier pansement, soit après les visites ordonnées d'office.

24. Dans le cas de transport à plus de deux kilomètres de leur résidence, les médecins, chirurgiens, sages-femmes, etc., outre la taxe ci-dessus fixée pour leurs vacations, seront indemnisés de leurs frais de voyage et séjour de la manière déterminée dans le chapitre 8 ci-après.

25. Dans tous les cas où les médecins, chirurgiens, sages-femmes, etc., seront appelés, soit devant le juge d'instruction, soit aux débats, à raison de leurs déclarations, visites ou rapports, les indemnités dues pour cette comparution leur seront payées comme à des témoins, s'ils requièrent taxe.

CHAPITRE VIII.

90. Il sera accordé des indemnités aux médecins, chirurgiens, sages-femmes, etc., lorsqu'à raison des fonctions qu'ils doivent remplir, et notamment dans les cas prévus par les art. 20, 43 et 44 du Code d'instruction criminelle, ils sont obligés de se transporter à plus de deux kilomètres de

leur résidence, soit dans le canton, soit au delà.

· 91. Cette indemnité est fixée pour chaque myriamètre parcouru en allant et en revenant savoir :

1° Pour les médecins et chirurgiens, à *deux francs cinquante centimes.*

2° Pour les sages-femmes, *un franc cinquante centimes.*

92. L'indemnité sera réglée par myriamètre ou demi-myriamètre.

Les fractions de huit ou neuf kilomètres seront comptées pour un myriamètre, et celles de trois à sept kilomètres pour un demi-myriamètre.

94. L'indemnité de deux francs cinquante centimes sera portée à trois francs, et celle d'un franc cinquante centimes à deux francs, pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février.

95. Lorsque les individus dénommés ci-dessus seront arrêtés, dans le cours du voyage, par force majeure, ils recevront en indemnité, pour chaque jour de séjour forcé, savoir :

1° Ceux de la première classe, deux fr.;

2° Ceux de la seconde, un franc cinquante centimes.

Ils seront tenus de faire constater par le juge de paix ou ses suppléants; ou par le maire, ou, à son défaut, par ses adjoints, la cause du séjour forcé en route, et d'en représenter le certificat à l'appui de leur demande en taxe.

133 et 134. Les frais urgents (au nombre desquels sont compris les indemnités de témoins, les frais d'expertises et d'opérations faites par les médecins, chirurgiens et généralement par tous les individus qui ne sont pas habituellement employés par le tribunal, ou par la Cour) seront acquittés, par *le receveur de l'enregistrement*, sur simple *taxe* et mandat du juge, mis au bas des réquisitions, des citations, des états ou mémoires des parties.

Obs. Nous ferons remarquer qu'aujourd'hui les médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., même attachés aux tribunaux, s'arrangent toujours de manière à faire entrer les honoraires qui leur sont dus dans cette dernière catégorie, qui leur est bien plus avantageuse que les articles précédents où les indemnités ne compensent pas, tant s'en faut, le dérangement.

96. Si les médecins, chirurgiens, sages-femmes, etc., sont obligés de prolonger leur séjour dans la ville où se fera l'instruction de la procédure, et qui ne sera point celle de leur résidence, il sera alloué pour chaque jour de séjour une indemnité fixée ainsi qu'il suit :

1° Pour les médecins et chirurgiens.

Dans notre bonne ville de Paris, *quatre francs.*

Dans les villes de quarante mille habitants et au-dessus, *deux francs cinquante centimes.*

Dans les autres villes et communes, *deux francs.*

2° Pour les sages-femmes.

Dans notre bonne ville de Paris, *trois francs.*

Dans les villes de quarante mille habitants et au-dessus, *deux francs.*

Dans les autres villes et communes, *un franc cinquante centimes.*

EXTRAIT *de la loi sur le recrutement de l'armée.*

Du 10 mars 1818.

ART. 15. Seront dispensés, considérés comme ayant satisfait à l'appel, et comptés numériquement en déduction du contingent à fournir, les jeunes gens désignés par leur numéro pour faire partie du contingent, qui se trouveront dans l'un des cas suivants.

. . . . . . Les officiers de santé commissionnés et employés dans les armées de terre et de mer.

EXTRAIT *de l'instruction sur les engagements volontaires.*

Du 20 mai 1818.

ART. 9. L'officier devant lequel l'homme se présentera fera constater, par un docteur en médecine ou en chirurgie, et, à leur défaut, par un officier de santé employé pour les actes de l'état civil ou de la police judiciaire, ou attaché à un hospice militaire ou civil, si le sujet n'a aucune infirmité et s'il est d'une constitution robuste; cette formalité remplie, il lui délivrera, s'il le reconnaît bon pour le service, un certificat.

EXTRAIT *de l'instruction sur les appels.*

Du 12 août 1818.

ART. 57. Plusieurs médecins ou chirurgiens seront désignés à l'avance par le préfet, pour donner, lorsqu'ils en seront requis, leur avis sur les infirmités des jeunes gens dont le conseil ordonnera la visite.

Les officiers de santé que le gouvernement emploie dans les hôpitaux militaires, et, à leur défaut, ceux des hôpitaux civils, seront choisis de préférence. A l'ouverture de chaque séance, il sera fait entre les officiers de santé désignés par le préfet, un ti-

rage pour l'indication de celui ou de ceux d'entre eux qui devront, ce jour-là, assister à la séance.

69. Le conseil de révision constatera les infirmités que pourraient avoir les jeunes gens destinés à faire partie du contingent, et il fera visiter ces jeunes gens par l'officier de santé présent à la séance.

70. Les jeunes gens seront visités à huis-clos si le conseil estime que la décence l'exige; mais l'avis de l'officier de santé sera toujours lu en public.

DÉCRET *sur les patentes.*

Du 25 thermidor an XIII (13 août 1800).

ART. 176. Sont exempts de la patente les médecins, chirurgiens, pharmaciens, employés près des hôpitaux civils et militaires ou au service des pauvres par nomination du gouvernement, soit qu'ils exercent ou non leur art chez les particuliers, et les professeurs d'accouchement dans les hospices.

Les médecins, chirurgiens et pharmaciens, membres des comités de vaccine, ne sont point compris dans cette exemption.

ARRÊTÉ *du préfet de la Seine, relatif à l'autopsie des cadavres.*

Nous, conseiller d'État, préfet de la Seine, informé que le cadavre d'un enfant nouveau-né a été ouvert dernièrement sans autorisation et avant la vérification du décès;

Considérant que le fait qui nous a été signalé est une infraction aux arrêts et aux règlements concernant les déclarations des décès et des inhumations, et qu'il pourrait, en se renouvelant, donner lieu à de grands abus;

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de l'ordre public et des familles, de prendre des mesures propres à prévenir de semblables infractions;

Arrêtons ce qui suit :

ART. 1er. Il ne pourra être procédé, sur la réquisition même des particuliers, à l'ouverture d'un cadavre, qu'après la vérification légale du décès, en présence de l'officier de santé chargé de constater ledit décès.

2. En conséquence, ampliation du précédent arrêté sera adressée à MM. les maires de Paris, qui sont chargés de veiller à son exécution et de lui donner la publicité convenable.

Fait à Paris, ce 24 décembre 1821.

CERTIFICATS.

Un certificat, en médecine légale, n'est que l'attestation d'un fait; il peut être donné sans aucune formalité. Il doit être rédigé en termes simples et clairs; il doit énoncer avec exactitude les nom, prénoms, âge, profession et demeure de la personne que l'on veut désigner, et préciser la maladie (sa durée, le traitement suivi même), ou le cas que l'on certifie. Dans la plupart des cas, le certificat devra être écrit sur papier timbré et légalisé par le maire, le juge de paix ou le sous-préfet du lieu habité par le médecin.

RAPPORTS.

Un rapport en médecine légale est un acte rédigé par un ou plusieurs médecins ou pharmaciens à la requête de l'autorité judiciaire, pour constater certains faits, les détailler avec soin et en déduire les conséquences. Dans la plupart des cas, la loi exige de la part du rapporteur la prestation de serment de bien remplir sa mission.

Un rapport se compose de trois parties : le préambule, la description des faits, les conclusions.

Le *préambule* est une formule commune à beaucoup d'actes; il comprend : 1° les nom et prénoms, le domicile, les titres et qualités des experts; 2° la dénomination du magistrat requérant; 3° le sujet et la nature de l'expertise; 4° l'indication du jour et de l'heure, ainsi que du lieu où l'on s'est transporté.

Exposition des faits. Ils doivent être exposés avec méthode et clarté. Si c'est pour un cas d'empoisonnement, on devra faire une description détaillée des lieux, décrire la position des meubles ou effets, puis relater avec un soin extrême l'état du malade ou du cadavre; dans le premier cas, dire l'ordre et la nature des secours qu'on a employés; dans le second, les opérations qu'on lui a fait subir, et ce qu'on a observé; relater enfin tous les faits propres à éclairer la justice. Si c'est pour expertise, dire l'état des matières remises à l'examen, si elles étaient renfermées dans des vases scellés ou non, dire qu'avant de commencer aucune opération, on en a mis de côté la moitié dans des bocaux scellés, pour que, si la justice n'est pas suffisamment éclairée, il puisse être procédé à une nouvelle expertise. Alors on décrit avec un soin minutieux toutes les expériences entreprises dans le but de s'assurer de la nature du poison; annexer le poison, isolé dans un tube scellé, aux pièces; énoncer ce fait au rapport.

On doit éviter l'emploi des termes scientifiques; car il ne faut pas perdre de vue que le rapport est rédigé pour être lu par des personnes étrangères à la science.

Conclusions. Elles demandent beaucoup d'attention de la part des experts; elles doivent être la déduction rigoureuse des faits exposés dans leur ensemble, et donner la réponse à chacune des questions qui ont été posées par le magistrat.

Ce que nous venons de dire se rapporte plus spécialement aux rapports d'experts pharmaciens. Voici des modèles de rapports et certificats de médecin.

MODÈLES DE RAPPORTS ET DE CERTIFICATS.

Rapports.

Nous, soussigné, docteur en médecine de la Faculté de demeurant à rue n° , sur la réquisition de M. le procureur du roi (ou de M commissaire de police du quartier de) qui nous a été signifiée par M. huissier, nous sommes transporté, aujourd'hui, 184 à heure (du soir ou du matin), accompagné de MM. juge, commissaire de police, etc., au domicile de âgé de ans, rue n° à l'effet de

Ayant été introduit dans une chambre au étage, éclairée par croisée sur la rue (ou sur une cour), nous avons trouvé 1° 2° etc. (Décrire soigneusement toutes les circonstances propres à amener des conclusions rigoureuses.)

De ces faits et observations, nous croyons pouvoir conclure : 1° 2° etc.

En foi de quoi nous avons signé le présent rapport que nous certifions conforme à la vérité.

Paris, ce 184

Certificats.

Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de demeurant à rue n. certifie que M. âgé de ans, demeurant à est affecté de

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison.

Paris, ce 184

N. B. Les certificats doivent être faits sur papier timbré, et légalisés, pour Paris, par le maire de l'arrondissement où demeure le signataire; dans les départements, par le maire, le préfet et le sous-préfet.

RAPPORTS D'ESTIMATION.

Ces rapports ont pour objet l'appréciation d'honoraires demandés pour soins donnés ou médicaments fournis par les médecins et pharmaciens, lorsqu'il y a contestation. Voici les règles indiquées par Devaux, et qui consistent :

1° A marquer à la marge du mémoire ou de la note son opinion sur chaque article.

2° Si l'on réduit le prix, la somme modifiée doit être écrite en chiffres.

3° Lorsqu'on ne trouve rien à retrancher, on met en marge le mot *bon*.

4° Dans l'appréciation des honoraires réclamés par le médecin, il faut avoir égard à la nature et à la gravité de la maladie, à sa durée, à la proximité ou à l'éloignement du malade, et surtout à sa fortune et à son rang dans la société.

5° Quand il s'agit de la fourniture de médicaments, on doit adopter le prix moyen auquel les substances sont débitées par les pharmaciens du pays. Nous ajouterons que, comme dans le cas précédent, il faut avoir surtout égard à la fortune du malade.

Le pharmacien, surtout celui des départements, peut encore être chargé des expertises dites *de commodo et incommodo*, et avoir à faire dans ce cas des rapports administratifs. Le plus souvent, ces rapports ont trait à des points intéressant la salubrité publique.

On peut consulter, dans les *Pandectes pharmaceutiques*, page 445, l'état des ateliers et établissements qui, à raison de l'insalubrité ou de l'incommodité ou des dangers qui en résultent pour le voisinage, ne peuvent être formés spontanément et sans permission.

OBSERVATIONS DIVERSES.

Nous avons rassemblé, dans les quelques pages qui précèdent, à peu près tout ce qu'il importait au pharmacien de connaître de sa propre législation. Nous aurions pu nous en tenir à ce simple exposé, mais on nous eût peut-être reproché, en face d'une législation nouvelle si impatiemment et depuis si longtemps attendue [1], de n'avoir pas émis nos propres réflexions sur ce grave sujet. Voici donc celles qui nous

[1] A diverses époques, des pétitions rédigées dans le but d'obtenir une révision complète de la législation pharmaceutique ont été adressées, soit aux Chambres, soit au gouvernement par l'École de pharmacie, et différentes commissions nommées par des pharmaciens de Paris et des départements. Chaque année on croit qu'une loi sera présentée, et il n'en est rien. L'année dernière encore, le ministre du commerce annonça que le travail était fait et qu'il serait présenté cette année aux Chambres; mais rien n'annonce qu'il en sera ainsi. Il faudrait peut-être plus d'insistance de la part des pharmaciens.

ont été suggérées par l'état actuel des choses et que nous avons cherché à affranchir de tout cachet de partialité.

DES ÉLÈVES EN PHARMACIE.

La condition du diplôme de bachelier ès lettres, imposée par l'ordonnance du 27 septembre 1840 aux élèves, met les pharmaciens dans une époque de transition relativement à ces derniers. La question serait donc difficile à traiter convenablement; elle ne pourra l'être que lorsque l'effet produit par cette disposition sera passé. On peut dire qu'aujourd'hui il n'existe pas de règlements, pas de police concernant les élèves, si ce n'est toutefois celle de leur inscription à l'école, qui a purement trait au temps d'étude; encore n'est-elle exécutée et incomplétement qu'à Paris. Il serait bon cependant que les pharmaciens fussent à l'abri de ces caprices et de ce manque de moralité qui se répand aujourd'hui dans quelques classes d'élèves, par un règlement positif qui en même temps prît les intérêts des élèves eux mêmes, et les défendît du mauvais vouloir de certains patrons; en un mot, un règlement également protecteur pour les deux parties.

Il existe bien sur cette matière une ordonnance de police du 4 octobre 1806, qui contient de bonnes dispositions; mais elle n'est plus exécutoire; et du reste elle n'est pas tout à fait à la hauteur du moment actuel, elle n'est pas complète; la voici :

ORDONNANCE *de police concernant les élèves en pharmacie.*

(4 octobre 1806.)

. . . .

3. Aucun élève ne pourra quitter le pharmacien chez lequel il travaille sans l'avoir prévenu au moins huit jours d'avance, et sans avoir obtenu un certificat de congé. (Ord. du 25 avril 1785.)

L'avertissement sera constaté par une reconnaissance signée du pharmacien.

En cas de refus de la part du pharmacien de donner cette reconnaissance dans les 24 heures, ou de difficulté sur le certificat de congé, l'élève en fera la déclaration, à Paris, au commissaire de police, et dans les communes rurales, au maire.

Il sera donné acte à l'élève de sa déclaration, qui tiendra lieu de celle ci-dessus prescrite.

4. Il est défendu à tous pharmaciens de recevoir un élève sans s'être fait présenter le bulletin de son inscription et le certificat de congé dont il doit être porteur, s'il a déjà travaillé dans une autre officine.

5. Aucun élève en pharmacie sortant d'une officine ne pourra entrer dans une autre qu'après l'année révolue de sa sortie, à moins que l'officine ne soit éloignée de 975 mètres de la première, à peine de 50 francs d'amende payables tant par l'élève que par le pharmacien qui l'aurait reçu. Le pharmacien sera tenu en outre de le renvoyer. (Arr. du Parl. de Paris, 1764.)

6. Tout élève en pharmacie qui voudrait s'établir devra laisser une distance de 975 mètres entre son officine et celle d'où il sort.

Il ne pourra ouvrir une officine à une distance moindre, qu'après cinq ans révolus, à peine de 50 francs d'amende. (Arrêt précité.)

Dans une de ses séances, la Société de prévoyance a décidé, sur la proposition de M. V. Garnier, que l'un de ses membres serait chargé du placement des élèves; que ce placement serait gratuit; qu'un livre serait tenu afin d'enregistrer le nom des élèves à placer, les demandes des pharmaciens et les plaintes que ceux-ci croient devoir faire sur ceux-là. Voilà certainement un grand pas de fait; il ne faudrait, pour rendre ce commencement productif, que le concours sincère de tous les pharmaciens de Paris, et nous ne doutons pas qu'il ne soit donné. Mais ce registre à tenir est un véritable travail de bureau, et nous craignons qu'après l'auteur de la proposition, qui a bien voulu s'en charger pour la première année, il ne soit pas accepté par un autre pharmacien pour une nouvelle année. Nous voudrions donc que la tenue de ce registre fût rendue obligatoire au secrétaire de l'École de pharmacie, et dans le sens même que les pharmaciens l'ont conçu.

DES PRÊTE-NOMS.

La question des prête-noms est une question importante. Ce marché, en vertu duquel un pharmacien prête son nom à un individu qui ne possède pas ce titre, est bien certainement une des grandes plaies de la pharmacie à notre époque. Une foule de gens qui ne pouvaient remplir aucune des nombreuses conditions qu'un pharmacien doit remplir, ont pu, par ce moyen, faire une concurrence ruineuse, nous dirons quelquefois même scandaleuse, à des pharmaciens légalement établis. Mais comment faire cesser cet abus? La loi de germinal an XI ne contient aucune disposition qui prohibe explicitement ou implicitement la gestion d'une pharmacie par un pharmacien prête-nom. On pourrait, il est vrai, réprimer un pareil état de choses, en tant que le prête-nom ne donne que son nom ou dirige seulement

la maison; car le pharmacien ne peut exercer qu'avec une patente, ainsi que le dit la loi. Mais ce n'est là qu'un mince empêchement : en effet, on se mettra à l'abri des poursuites en prenant la patente et le bail en son nom ; au besoin même, le véritable propriétaire fera avec son prête-nom un acte de société fictif.

Le pharmacien qui vend son fonds à un individu non encore reçu n'a pas le droit de lui *prêter son nom* jusqu'à ce que l'acquéreur puisse être reçu pharmacien. Toute convention de la sorte est nulle, comme contraire à l'ordre public. (C. cass., 33, t. 668.)

Ce cas est le même que celui du prête-nom, et la loi, par conséquent, peut être éludée de la même manière.

Il nous semblerait cependant juste, dans ce dernier cas, que le pharmacien vendeur eût un certain délai.

DE LA VENTE DES POISONS.

La vente des poisons appelle de sérieuses réformes. On est effrayé vraiment quand on pense que la plus mince contravention aux règlements qui régissent cette matière expose à une peine énorme. Ce n'est pas que nous ne demandions une peine sévère contre les négligences qui peuvent compromettre la vie des citoyens, mais nous la voulons en rapport avec l'importance du délit. Nous disons même que cette méthode serait plus efficace pour prévenir tout relâchement de cette nature. En effet, la peine de 3,000 francs d'amende à laquelle doit être condamnée *toute personne* qui a délivré une substance toxique sans avoir rempli les formalités voulues par les lois, étant exorbitante dans certains cas, il s'ensuit que souvent les magistrats ne l'appliquent pas. Ce sont ces considérations qui ont porté la presque totalité des pharmaciens de Paris, réunis en assemblée, à demander au ministre de la justice que, dans le projet de loi relatif à l'exercice de la pharmacie, qui doit être présenté aux Chambres, on intercalât l'article suivant :

ART. III. *La peine de* 3,000 *francs d'amende, portée par la loi de germinal an XI, contre ceux qui contreviennent aux défenses faites par les articles* 34 *et* 35, *relativement à la vente des substances vénéneuses, est remplacée par une amende de* 100 *fr. à* 3,000 *fr.*

Cet article est très-sage et ne laisse rien à dire.

Mais il est un autre point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention de nos confrères, c'est celui de la définition des poisons, non point sous le point de vue de médecine légale (V. sa définition, page 532), mais sous le rapport de la vente. Selon nous, pour que la vente d'un poison fût punissable, il faudrait que ce poison pût être mêlé à des aliments, ou avalé, de quelque manière que ce soit, sans que la personne que l'on cherche à faire périr s'en aperçût. Ce principe posé, la solution de Barèges, et surtout l'ammoniaque liquide, ne sont pas pour nous des poisons dont le débit soit punissable, parce que ces substances ont assez d'odeur pour que les individus auxquels on voudrait les faire prendre s'en aperçussent. Aujourd'hui, à Paris du moins, il n'est pas de jours que les pharmaciens ne vendent plusieurs fois de l'ammoniaque liquide, que l'on emploie dans l'économie domestique au dégraissage des étoffes. S'il arrivait qu'un accident eût lieu, le pharmacien qui aurait vendu cet alcali serait infailliblement condamné; c'est du moins là l'esprit d'une lettre que M. Chevalier, bon juge en cette matière, nous a fait l'honneur de nous écrire à l'occasion d'une question sur ce sujet. Suivant nous, ce serait à tort; car, condamner un pharmacien pour ce fait, ce serait condamner un coutelier chez lequel un individu serait entré saisir un couteau pour se suicider ou pour en tuer un autre. L'ammoniaque est aussi visible par son odeur que le couteau l'est par sa forme.

Voici la liste des *substances réputées vénéneuses*, d'après une ordonnance préfectorale du 9 nivôse an XII. Quelques substances seraient à retrancher de cette liste; d'autres seraient à ajouter.

ÉTAT DES SUBSTANCES MINÉRALES RÉPUTÉES VÉNÉNEUSES.

Acide nitrique ou azotique.
Acide sulfurique.
Acide muriatique.
Hydrochlorique ou chlorhydrique.
Acide arsénieux.
Arsenic métallique.
Sulfures d'arsenic jaune et rouge.
Oxyde blanc de bismuth.
Sous-nitrate de bismuth.
Tartrate de potasse et d'antimoine.
Oxyde d'antimoine vitreux.
Oxyde d'antimoine sulfure demi-vitreux.
Oxyde rouge de mercure.
Deutochlorure ou perchlorure de mercure.
Sulfate de zinc.
Sous-carbonate de plomb.
Deutoxyde ou oxyde rouge de plomb.
Protoxyde, oxyde jaune de plomb.
Oxyde de plomb demi-vitreux.
Oxyde de cuivre.
Acétate de cuivre.
Sulfate de cuivre.
Nitrate ou azotate d'argent.
Hydrate d'oxyde de potassium.

On peut encore ajouter *aux poisons minéraux* :

Acétate de plomb.	(Alcali volatil.)
Acide cyanhydrique. (Acide hydrocyanique ou prussique.)	Antimoine.
	Baryte.
	Brôme.
Acide fluorhydrique. (Acide fluorique, hydrophthorique.)	Chaux vive.
	Cyanure de potassium.
	Eau de javelle.
Acide oxalique.	Eau régale.
Acide phosphorique.	Étain.
Acide hypophosphorique ou phosphatique.	Hydrochlorate de baryte, d'or.
	Hydrosulfate, sulfure de potasse. (Foie de soufre.)
Acide sulfhydrique (acide hydrosulfurique, gaz hydrogène sulfuré.)	Iode.
	Iodure de potassium.
Acide sulfurique, huile de vitriol.	Kermès.
	Phosphore.
Alun.	Verre.
Ammoniaque (gaz.)	Zinc.
Ammoniaque liquide.	

Les poisons végétaux sont :

Acide acétique.	Gratiole.
Aconit napel.	Hyoscyamine.
Aconitine.	Ivraie.
Alcaloïdes.	Jalap.
Alcool.	Jusquiame.
Amandes amères.	Laitue vireuse.
Anémone pulsatille.	Laudanum.
Arum maculatum.	Laurier cerise.
Angusture.	Laurier rose,
Atropine.	Mancenillier.
Belladone.	Manioc.
Brucine.	Morphine.
Bryone.	Narcéine.
Camphre.	Nicotine.
Cévadille.	Noix vomique.
Champignons.	OEnanthe.
Chélidoine.	Opium.
Ciguës.	Picrotoxine.
Clématites.	Pignon d'Inde.
Codéine.	Renoncules.
Colchique d'automne.	Rhus radicans et rhus toxicodendron.
Coloquinte.	
Conéine.	Ricin.
Coque du Levant.	Rue odorante.
Crotontiglium.	Sabine.
Daturine.	Safran.
Delphine.	Scille.
Digitale pourprée.	Seigle ergoté.
Élaterium.	Solanine.
Ellébore.	Staphisaigre.
Émétique.	Stramoine.
Euphorbe.	Strychnine.
Fève de Saint-Ignace.	Tabac.
Garou.	Vératine.
Gomme-gutte.	

Poisons animaux.

Cantharides, proscarabée (meloe.)
Le ver de mai et scarabée ou proscaraboeus.

DE LA VENTE DES MÉDICAMENTS PAR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES A LA PHARMACIE.

La vente par les sœurs dans les hospices cause un préjudice considérable aux pharmaciens de certaines contrées. La loi de germinal an XI, et diverses ordonnances ministérielles rendues depuis, prohibent cependant cette vente, et il semblerait que le pharmacien qui aurait à s'en plaindre, n'aurait qu'à présenter ces documents pour la faire cesser ; mais il n'en est rien. Dans ces cas, l'autorité compétente rejette la demande du pharmacien, par une fin de non-recevoir ; elle temporise, ou si elle s'en préoccupe, il en sort une peine dérisoire, ce qui revient toujours au même. Nous devons cependant dire que, dans quelques localités, notamment à Lyon, les pharmaciens, après des plaintes, depuis longtemps accumulées, ont pu se faire rendre enfin justice il y a environ un an. La vente, faite par les sœurs du grand Hôtel-Dieu de Lyon, fut interdite ; une lettre ministérielle fut même écrite à l'administration de cet hôpital pour que cette vente eût à cesser complétement. Mais encore, dans cette circonstance, le monde pharmaceutique a appris par une lettre de M. Mouchon, que cette vente, en dépit de la lettre ministérielle, continuait toujours. Il paraît même que les sœurs viennent de s'associer le nom d'un pharmacien reçu, afin de faire leur commerce plus tranquillement.

Comment donc faire respecter ses droits? Il y aurait un bon moyen, ce serait que le pharmacien qui aurait à se plaindre d'un préjudice de la sorte ne payât pas ses contributions, et alors, peut-être, le gouvernement ouvrirait-il les yeux. Nous ne nous dissimulons pas que c'est-là un moyen extrême qu'il serait dangereux de prendre envers une partie aussi forte que le gouvernement; mais en sévère équité, le pharmacien serait dans son droit. En effet, s'il paye au gouvernement un droit pour exercer sa profession, celui-ci doit lui en assurer l'exercice exclusif.

Il est un autre abus, dont nous n'accusons personne, si ce n'est, toutefois, les pharmaciens eux-mêmes qui l'ont laissé s'implanter, et dont en général ils ignorent même l'existence. Il est un autre abus, disions-nous, qui tient à celui-ci, et que nous devons signaler. Nous voulons parler de la vente des médicaments que fait la pharmacie centrale des hôpitaux aux hospices particuliers des faubourgs ou extra-muros de Paris; hospices fondés par suite de legs, et qui ne dépendent point de l'administration générale. Ces hospices envoient prendre à la pharmacie des hôpitaux, soit à cause du bon marché qu'ils y trouvent, soit à cause de la confiance qu'ils lui accordent,

tous les médicaments simples et composés dont ils ont besoin. Nous ne savons à quelles sommes annuelles montent ces fournitures; mais d'après ce qu'on nous en a dit, le chiffre en est assez important. Je regarde cette vente de la même nature que celle faite par les sœurs; c'est-à dire comme étant faite au détriment des pharmaciens. En effet, ces hospices, s'ils n'étaient pas fournis par la pharmacie centrale le seraient par des pharmaciens que ces maisons de secours se choisiraient, soit par des motifs de confiance, soit par voie d'adjudication au rabais. Ce dernier moyen, suivi par plusieurs hôpitaux des départements, profite aux pharmaciens de ces localités, qui tous sont appelés à faire leurs offres. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Paris?

Un précédent fâcheux, et qui doit faire réfléchir les pharmaciens, c'est la faculté laissée aux *médecins homœopathes* de fournir eux-mêmes les médicaments qu'ils ordonnent.

MM. les pharmaciens de Dijon avaient intenté, devant la police correctionnelle de Dijon, un procès à M. Laville de la Pleigne, docteur-médecin homœopathe, pour «s'ouïr condamner, comme atteint et convaincu d'avoir *fabriqué*, *fourni* et *debité* des préparations ou compositions médicinales contrairement aux dispositions de la loi, à 10,000 fr. de dommages-intérêts et aux dépens.» M. Laville a été renvoyé de la plainte. (Dijon, 4 avril 1833.)

Que d'autres systèmes médicaux surgissent, et qu'on leur laisse la même faculté, que deviennent les ressources de la pharmacie?

Les pharmaciens des départements trouvaient, dans le débit des *médicaments de la médecine vétérinaire*, des avantages auxquels ils avaient droit. Un arrêt de la Cour royale, et de plus, le vote de l'Académie dans laquelle ils devaient attendre un défenseur, les en ont dépossédés. Espérons que tout n'est pas fini et que, dans la nouvelle loi, les pharmaciens ressaisiront ce privilége.

Nous pensons, avec la commission générale des pharmaciens de Paris [1], que, si eu égard aux intérêts de l'agriculture, les Chambres, dans la nouvelle loi, reconnaissaient l'*indispensable nécessité* de mettre plus à la portée des cultivateurs les moyens de traitements qui sont employés dans la médecine des animaux, une large satisfaction serait donnée à tous les intérêts en accordant «aux seuls vétérinaires «brevetés, établis dans les bourgs, villages, «communes où il n'y aurait pas de phar- «maciens ayant officine ouverte, la faculté «de fournir, dans ces localités et autres «qui se trouveraient dans le même cas, des «médicaments simples et composés pour «les animaux malades qu'ils seraient ap- «pelés à traiter; mais sans avoir le droit «de tenir officine ouverte.»

La vente des médicaments chez les épiciers, *les herboristes*, *les confiseurs et autres*, cause un préjudice énorme à la pharmacie. Comment l'empêcher d'une manière efficace? Il y aurait un moyen : ce serait de définir ce qui est médicament de ce qui ne l'est pas; mais c'est là que gît justement la difficulté, car si la définition du remède secret est difficile à donner, la définition de ce qui est médicament, de ce qui ne l'est pas, l'est bien davantage encore lorsqu'on arrive à une certaine limite. Le sirop de guimauve des épiciers et des confiseurs, qui ne contient pas de guimauve, est-il un médicament? Assurément non, si l'on considère ses effets; mais il l'est si l'on considère son nom. Ici, le vendeur non pharmacien doit être condamnable sous le double rapport qu'il vend un médicament et une substance faussement dénommée. Mais le sirop d'orgeat, celui de cerises, sont-ils des médicaments? nous disons non. La gomme est-elle un médicament? oui et non. D'un autre côté, si l'on parvient à définir ce qui est médicament de ce qui ne l'est pas, si on admet, comme on doit l'admettre, que le chiendent, l'orge perlé, les têtes de pavôts, etc., que beaucoup d'épiciers tiennent, ne doivent pas être vendus par eux, il y aura une autre démarcation à faire, c'est celle de savoir quelles sont les substances que les herboristes peuvent vendre et celles qui leur sont prohibées. Nous voudrions que dans la nouvelle loi on mît : défense est faite aux herboristes de tenir et de vendre *aucune substance médicinale exotique*, *aucun produit chimique*, *aucune préparation pharmaceutique*, *quelque simple qu'elle soit*.

Cette rédaction atteindrait plus complétement le but que l'on veut atteindre que l'alinéa, qui concerne les herboristes, de l'art. 1er de la commission générale, qui comprend toutes les personnes étrangères et que nous croyons devoir placer ici.

Art. 1er. — «1. Les épiciers, droguistes, herboristes et toutes personnes autres que les pharmaciens ne pourront fabriquer, vendre, tenir en dépôt et exposer

[1] Commission de 1840. C'est de cette même commission qu'il sera question dans les citations ultérieures.

en vente, aucune préparation ni composition pharmaceutique.

« 2. Les droguistes pourront continuer de faire le commerce en gros des drogues simples, sans pouvoir néanmoins en débiter aucune au poids médicinal.

« 3. Les herboristes ne pourront conserver avoir en dépôt, exposer en vente et vendre, que des plantes ou parties de plantes médicinales, fraîches ou sèches, et n'ayant subi aucune autre préparation. Ils ne pourront cumuler d'autre commerce que celui de grainetier.

« 4. Les pharmacies établies pour le service particulier des hôpitaux, hospices, bureaux de charité, prisons et autres établissements publics, ne pourront vendre et débiter aucune drogue simple ou composée. Il leur est pareillement défendu de faire aucune distribution de médicaments au dehors, si ce n'est à titre de secours gratuit aux indigents désignés par l'autorité municipale.

« 5. Le cumul ou exercice simultané de la médecine et de la pharmacie est formellement interdit. Cependant les docteurs en médecine ou en chirurgie et les officiers de santé, établis dans des bourgs, villages ou communes où il n'y aurait pas de pharmaciens ayant officine ouverte, pourront, nonobstant les dispositions précédentes, fournir aux personnes près desquelles ils seront appelés dans ces localités et autres qui se trouveraient dans le même cas, des médicaments simples ou composés, mais sans avoir le droit de tenir une officine ouverte.

« 6. Toute infraction aux prohibitions ci-dessus exprimées sera punie d'une amende de 100 à 500 francs.

« 7. Il n'est point dérogé aux dispositions spéciales des art. 29, 30 et 36 de la loi du 21 germ. an XI, qui ne sont pas reproduites ou mentionnées dans le présent article. »

A la suite de nos réflexions sur les empiétements par les professions étrangères, nous placerons, tout incomplet qu'il est, le *tableau des substances qui doivent être considérées comme drogues médicinales.*

(Ordonnance royale du 20 septembre 1820.)

Acide muriat. à 23 degrés.
— nitrique à 35 degrés.
— sulfur. à 66 degrés.
Aloès succotrin.
Ammi.
Amome.
Antimoine, régule.
Arsenic blanc.
Assa-fœtida.
Baume de copahu.
— du Pérou.
— de tolu.
Benjoin amygdaloïde.
Berberis (semences.)
Bismuth.
Bitume de Judée.
Bourgeons de sapin du Nord.
Bois de gayac râpé.
Bol d'Arménie.
Borax purifié.
Cachou brut.
Camphre raffiné.
Capillaire du Canada.
Cardamome.
Carvi.
Casse en bâtons.
Castoréum vrai.
Cantharides.
Cévadille.
Cloportes.
Coloquintes.
Coques du Levant.
Coriandre.
Corne de cerf râpée.
Cornichons de cerf.
Crême de tartre entière.
Écorce de cascarille.
— garou.
— simarouba.
— winter.
Euphorbe.
Fenouil.
Fleurs d'arnica.
— de camomille.
Follicules de séné.
Galbanum.
Gomme adraganthe.
— ammoniaque.
Ipécacuanha.
Jalap.
Kina.
Kermès.
Lichen d'Islande.
Litharge anglaise.
Magnésie blanche.
Mastic.
Manne en larmes.
Manne en sorte.
Myrobolans.
Musc tonquin.
Mousse de Corse.
Myrrhe.
Noix vomique râpée.
Oliban.
Opopanax.
Oxyde de manganèse.
Opium.
Polygala de Virginie.
Quinquina gris fin.
— jaune royal.
— rouge.
Racines d'Angélique de B.
— d'asclépias.
— de bistorte.
— de colombo.
— d'ellébore blanc.
— — noir.
Racine de gingembre.
— d'iris de Florence.
— de pareira brava.
— pyrèthre.
— de quassia amara.
— de ratanhia.
— salep.
— tormentille.
— de turbith.
— zédoaire.
Résine de gayac.
— élémi.
Ricins.
Réglisse d'Espagne.
Rhubarbe de Chine.
— de Moscovie.
Salsepareille d'Honduras.
Sassafras râpé.
Safran du Gâtinais.
Sagapenum.
Sandragon fin.
Santal citrin râpé.
Scammonée d'Alep.
Scilles vertes.
Serpentaire de Virginie.
Squine.
Sel ammoniac blanc.
— duobus.
— d'Epsom anglais.
— de Saturne.
— de soude desséché.
— d'oseille.
Semen-contra.
Semences de phellandrium.
Séné.
Séséli de Marseille.
Staphisaigre.
Styrax liquide.
Suc d'acacia.
— de réglisse.
Sulfure d'antimoine.
Succin.
Sulfate de baryte.
— de cuivre.
— de zinc.
Tamarins.
Tartre rouge.
Thlaspi.
Tuti.
Turbith minéral.
Térébenthine de Venise.
— de Suisse.
Terre sigillée.
Verdet cristallisé.
Verre d'antimoine.
Vipères sèches.
Yeux d'écrevisses.

REMÈDES SECRETS.

Qu'est-ce qu'un remède secret? l'adage *omnis definitio periculosa* n'a jamais été mieux appliqué que dans le cas présent.

« Doit être considérée comme remède secret, disait un avocat-général en 1821, toute préparation médicinale dont le nom véritable, si elle est simple, dont le nom et les doses, si elle est composée, ne sont point connus; dont la formule ne fait point partie du Formulaire rédigé par la Faculté, ou qui, n'étant imprimée dans aucun Formulaire, traité ou journal de médecine, reste la propriété de son inventeur, n'est point à la disposition des autres médecins ou chirurgiens, et ne peut être exécutée par tous les pharmaciens indistinctement. »

On ne peut ranger dans la classe des remèdes secrets ceux qui sont composés d'éléments connus, sans quoi, ce serait priver la science médicale de moyens de perfectionnements. (Trib. 1re inst. Montp., 1831.)

Les remèdes officinaux dont les brochures imprimées révèlent l'existence (la composition) ne peuvent être, dans le sens légal, réputés secrets. (Trib. civ. de Blois, 1831.)

Voici une définition qui nous paraît s'approcher davantage du but : elle est de M. Laterrade.

Le remède secret pourrait être défini : « toute panacée nouvelle, tout nouveau spécifique entrant au corps humain en forme de médicament, dont le nom n'exprime point suffisamment la nature ou la composition, et dont la formule n'a point été publiée, que l'inventeur ait obtenu ou non du gouvernement la permission de l'exploiter. »

A cette définition nous n'aurions que ces mots, « toute panacée nouvelle, tout nouveau spécifique entrant au corps humain », à changer contre ceux-ci : « toute préparation ancienne ou nouvelle, appliquée intérieurement ou extérieurement au corps humain en forme de médicament, etc. »

D'après cette définition, le sirop d'iodure de fer, le vin de salsepareille, par exemple, ne sont point des remèdes secrets, bien qu'ils ne soient pas au Codex; mais un sirop ne portant que le nom de l'inventeur, ou portant un nom comme celui de *hypnotique*, de *pectoral*, etc., seul, ou suivi de celui du préparateur, un élixir ou essence de salsepareille, noms qui n'indiquent pas nettement la nature du médicament, seraient des remèdes secrets. Il va sans dire que le médicament, pour n'être pas réputé secret, doit en outre être parfaitement en rapport avec le nom qu'on lui donne. Voilà, selon nous, la manière la plus nette, la plus libérale, la plus conforme au bon sens, de définir les remèdes secrets.

C'est donc à tort, selon nous, tant que le Codex ne sera pas plus complet (1), que des pharmaciens persistent à dire que tout médicament qui n'est pas au Codex est un médicament secret. Nous savons qu'ils ont pour eux l'article 32 de la loi de germinal an XI, et des arrêtés postérieurs; nous savons aussi que les tribunaux jugent d'après cette disposition; mais nous n'en persistons pas moins dans notre dire, et nous allons plus loin, c'est que nous demanderions dans la nouvelle loi une réserve à cet effet.

D'après les errements que nous combattons, il faudrait considérer comme remède secret : le sirop de Portal, celui de Larrey, les papiers à vésicatoires, les pilules de Dupuytren, celles de Sédillot, la poudre sternutatoire, les nombreuses préparations ferrugineuses, etc., car ces préparations ne sont point indiquées au Codex; et on pense bien qu'ici nous n'avons point voulu énumérer toutes les substances qui font défaut dans la pharmacopée légale; on en trouvera quelques centaines dans notre Dispensaire, tirées tant des formulaires français que des pharmacopées étrangères, qui seraient dignes d'y figurer.

Oui, il doit y avoir une *pharmacopée-code*, à laquelle les pharmaciens doivent se conformer pour les préparations *qu'ils doivent exécuter et tenir dans leurs officines*, et encore sous quelques réserves sages; mais il faut que cette pharmacopée soit complète, qu'elle comprenne toutes les préparations ou substances admises par l'usage, comme le dictionnaire d'une langue en contient tous les mots; que ce soit enfin une *pharmacopée générale*.

Voici la teneur des articles proposés par la commission générale concernant les remèdes secrets :

« Art. II. Les peines portées par la loi du « 29 pluviôse an XIII (18 février 1805) contre toute espèce de remèdes secrets, seront également applicables en cas de dépôt, distribution, vente, exposition, mise « en vente et débit de ces remèdes.

« Art. III. Désormais, il ne sera pris ni « délivré aucun brevet d'invention pour remèdes ou médicaments.

« Les docteurs en médecine ou en chirurgie, les officiers de santé et les pharmaciens, ne pourront, sous les peines « portées par la loi du 29 pluviôse an XIII, « faire usage et se prévaloir, dans l'exercice « de leurs professions, d'aucun brevet d'in-

(1) Loin de nous la pensée de rabaisser en rien la valeur de ce travail, cela du reste n'est pas en notre pouvoir; nous reconnaissons même qu'il renferme beaucoup plus de matière qu'on n'affecte de le voir dans maintes occasions.

« vention obtenu pour objets d'art ou d'in-« dustrie, l'usage de ces brevets étant ri-« goureusement limité à l'objet seul pour « lequel ils auront été délivrés.

« Art. V. Nul ne pourra, sous les peines « portées par la loi du 29 pluviôse an XIII, « annoncer, soit par affiches, circulaires ou « prospectus, soit par insertion dans les « journaux ou par inscription sur les de-« vantures des pharmacies et autres éta-« blissements, aucun médicament quelcon-« que, aucun traité ou traitement médical « ayant pour but le débit ou la vente de « remèdes ou médicaments.

« Seront considérées comme remèdes ou « médicaments toutes substances simples, « toutes préparations et compositions quel-« conques qui seraient annoncées ou ven-« dues comme jouissant de vertus médici-« nales et propres au traitement de certaines « maladies. »

L'article concernant les annonces fera cesser l'un des abus les plus grands qui désolent la pharmacie. Quant au suivant, qui a rapport aux brevets d'invention, on peut dire qu'il n'a plus de valeur aujourd'hui, puisque l'année dernière la Chambre des pairs, dans la nouvelle loi sur les brevets d'invention, a décidé que les préparations pharmaceutiques et toutes les découvertes purement scientifiques ou littéraires, ne seraient pas susceptibles d'être brevetées. On peut répondre à cela que cette loi n'a pas encore été sanctionnée; mais on peut néanmoins regarder comme certain qu'elle le sera en ce qui concerne les médicaments [1]. Les membres de la commission, prévoyant que la loi serait éludée par les inventeurs de remèdes secrets, en ce que ceux-ci ne pouvant plus obtenir de brevet pour ces remèdes eux-mêmes, auraient pu les couvrir d'un brevet obtenu pour un objet étranger, ont agi sagement en établissant que tout brevet ne pouvait être appliqué qu'à l'objet pour lequel il a été délivré. Du reste on sait parfaitement bien aujourd'hui que les brevets actuels pour les médicaments n'en autorisent pas la vente.

L'article V eût eu le plus désastreux résultat pour la pharmacie s'il ne se fût rapporté qu'aux seuls pharmaciens; car à l'aide et sous le couvert de brochures apologétiques auxquelles on donne le nom de *Traités*, ou bien sous le voile si transparent de *Consultations gratuites*, ou de *Traitement médical*, des Sociétés anonymes de médecins et de pharmaciens auraient largement fourni de remèdes cette classe de gens si facile à attirer par des promesses pompeuses; mais il est complété par ces mots: *aucun traité ou traitement médical ayant pour but le débit et la vente de remèdes ou médicaments.*

Nous approuvons donc complétement les articles de la commission; mais en dehors de ces articles, ne pourrait-il pas y en avoir d'autres? leurs auteurs n'auraient-ils pas pu stipuler quelques réserves, quelques paragraphes qui, par leurs bonnes dispositions, vinssent stimuler le pharmacien travailleur dans ses recherches? Ainsi, nous voudrions que l'inventeur d'un remède nouveau, utile, efficace, et, comme on le suppose bien, nous n'entendons point parler ici de simples changements de forme, de modes de préparation et de doses, mais d'inventions ou de découvertes sérieuses, et sérieusement examinées; nous voudrions, disons-nous, que l'inventeur fût fondé à chercher dans son invention le dédommagement du temps et des dépenses qu'il y a employés, la récompense de son travail, soit dans une indemnité, proportionnée au degré d'utilité de son invention, de la part du gouvernement, soit dans un privilége (patente) exclusif de sa préparation et de sa vente pendant un temps déterminé. Cette dernière mesure, qui nous paraît être celle qui recevrait le plus facilement son exécution [1], emprunte à la législation des brevets d'invention ses dispositions principales, mais elle en diffère par un point capital: c'est que les brevets sont délivrés par le gouvernement sans examen préalable, c'est-à-dire sans aucune garantie de sa part relativement à la priorité, au mérite ou au succès de l'invention. Les idées que nous émettons ici sont aussi celles du rapport sur la réorganisation de la pharmacie en France, fait au nom d'une commission instituée en 1834, et dont M. Cap était rapporteur. C'est aussi là l'esprit des rapports des différentes commissions nommées jusqu'en 1842, à cet effet, par l'Académie de médecine. Il est fâcheux que, depuis, l'Académie ait cru devoir déroger à ce principe. Faute de ces sages dispositions, le pharmacien se trouve exclu des avantages laissés aux autres professions. Et pourquoi donc la société ne lui serait-elle pas comptable des sacrifices qu'il fait pour la servir? Acceptons les pénalités, les rigueurs que le législateur a dû imposer à l'exercice de notre profession; acceptons les sujétions

(1) La Chambre des députés vient de voter en ce sens.

(1) Un arrêté en date du 10 août 1810 contient la première disposition, mais le gouvernement ne l'a jamais exécutée.

qui sont inhérentes à sa nature même; mais, en compensation, exigeons des avantages. Tout arrangement, toute loi dont les bienfaits ne balancent pas et au delà les inconvénients, ne peuvent produire que de chétifs résultats.

Sur l'ordonnance du 27 septembre 1840.

L'ordonnance du 27 septembre a été rendue pour satisfaire tout de suite à une partie des vœux exprimés par les diverses commissions des pharmaciens dans les différents projets de loi ou amendements qu'elles ont présentés au gouvernement. C'est là un premier pas de fait, un pas immense et de bon augure, vers une réorganisation de la pharmacie, vers une loi protectrice; car il ne faut pas perdre de vue qu'ici ce n'est qu'une simple ordonnance, sur laquelle on peut revenir facilement si elle produit des inconvénients, tandis qu'une loi ne reçoit que difficilement des modifications.

Nous ne pouvons cependant louer sans restriction. En effet, comme le remarque M. Vée, pourquoi avoir retiré à l'Institut la seconde présentation aux places de professeurs vacantes à l'Ecole de pharmacie pour la donner à l'Ecole de médecine; et pourquoi avoir maintenu la gothique intervention de cette école aux examens des pharmaciens? serait-ce que nos professeurs ne sont pas suffisamment instruits, et qu'ils aient besoin de contrôle?

Mais, à côté de cette fausse disposition, voici les bienfaits de cette ordonnance que l'on doit considérer : elle a rattaché les écoles de pharmacie à l'Université; elle a régularisé leur administration en faisant passer leurs recettes et leurs dépenses au budget de l'Etat; elle a mis les professeurs dans une position plus digne et moins précaire, en augmentant leur traitement fixe, en les obligeant à prendre des grades universitaires. L'enseignement a été étendu et complété en le rendant uniforme dans les trois écoles de pharmacie existantes. L'institution des professeurs agrégés et de concours d'agrégation va stimuler et récompenser le zèle des jeunes pharmaciens, donner du mouvement et de la vie à l'enseignement et aux examens. Enfin, cette ordonnance a répondu à un vœu bien anciennement et bien généralement exprimé, en obligeant les candidats au titre de pharmacien à se pourvoir du diplôme de bachelier ès lettres.

DE LA LIMITATION DES PHARMACIES.

Peut-on espérer du gouvernement la limitation des pharmacies?

On a dit que le diplôme de bachelier que les élèves sont aujourd'hui obligés de présenter pour pouvoir être admis aux examens allait en diminuer le nombre, et partant celui des pharmaciens. Sans nul doute, cette disposition aura bien quelque effet; mais cet effet ne sera pas aussi complet que beaucoup de pharmaciens paraissent le croire. Les élèves bacheliers sont beaucoup moins rares qu'on ne pense, et l'obligation de ce titre n'est point un obstacle suffisant pour que les pharmaciens ne persistent pas à demander la limitation.

La principale objection que l'on puisse élever contre cette mesure, c'est l'inconstitutionnalité. Cette objection, ainsi que le disent les pharmaciens d'Anvers [1], qui d'abord peut paraître victorieuse, est-elle fondée? Non. En effet, nous nous trouvons dans le même cas que les pharmaciens précités. Dans notre pacte national, il n'est pas un seul mot qui la prohibe, pas un seul mot qui empêche que, comme les courtiers, les avoués, les notaires, et quelques autres professions, etc., les pharmaciens ne soient considérés comme fonctionnaires publics; et certes, les intérêts qui leur sont confiés sont aussi chers, aussi importants que ceux qui sont donnés en garde aux professions qui jouissent de la limitation. Personne, à coup sûr, n'objectera que la santé publique ne soit aussi digne d'être prise en considération que les affaires d'argent, les intérêts de famille ou ceux de la politique. Il est du reste un argument péremptoire, c'est que toute profession dépendante doit être limitée, car dans ce cas on ne peut regarder cette limitation que comme le complément des mesures conservatrices jugées nécessaires dans l'intérêt général, et si d'ailleurs l'intérêt général ne réclamait pas impérieusement cette fixation, le gouvernement peut-il refuser quelques avantages lorsqu'il a imposé tant d'obligations?

Ces principes admis, comment opérer *la réduction et la limitation du nombre des pharmaciens?* Sur ce point, nous sommes complétement d'accord avec la commission des pharmaciens d'Anvers. Nos confrères ont pensé qu'il ne devrait pas y avoir plus d'une pharmacie pour 3,000 âmes dans les villes de 50 à 100,000 habitants, une pour 4,000 âmes dans les villes au-dessous de 50,000, et pour les communes rurales une pharmacie pour une population de 2,000 à 3,000 habitants. On règle en

[1] Projet de loi rédigé par les médecins, chirurgiens et pharmaciens d'Anvers, 1843.

même temps avec soin les conditions de cette limitation. Une circonstance essentielle, comme le fait remarquer M. Vée, paraît avoir été omise par nos confrères belges, c'est le règlement des indemnités à accorder aux familles pour les pharmacies supprimées lors du décès des titulaires. Dans un projet de loi semblable, qui avait été dressé sous l'empire par les pharmaciens de Paris, l'indemnité aurait été payée au moyen d'une contribution imposée aux pharmaciens subsistants. Cette proposition était équitable et de nature à faciliter l'opération.

Après ce court aperçu, nous dirons encore, avec M. Vée qu'il faut toujours nommer lorsqu'il s'agit des intérêts généraux de la pharmacie, qu'il est démontré aujourd'hui que la *limitation proportionnelle* du nombre des officines et une organisation sévère, mais profitable aux praticiens dans de justes limites, peuvent seules garantir les intérêts de la morale et de l'humanité engagés dans la question, sans compromettre les principes de la liberté légale qui font la base de la constitution de notre pays.

DES CONSEILS DE DISCIPLINE.

En terminant nos réflexions sur l'organisation actuelle de la pharmacie et sur sa réorganisation, nous mentionnerons le vœu depuis si longtemps exprimé par les pharmaciens touchant l'institution des conseils de discipline. Ces conseils, dont les attributions devraient être établies avec soin, auraient pour mission première de surveiller l'exercice de la pharmacie et de réprimer, par des moyens mis en leur pouvoir, tout ce qui porterait atteinte à ses intérêts comme à sa dignité. Cette institution, comme on le voit, aurait une influence très-grande sur la destinée future de notre profession. Nous aurions au moins ainsi une sorte de tribunal à nous, où nos plaintes seraient soumises à des hommes capables de les apprécier et en qui nous aurions d'autant plus de confiance qu'ils auraient été nommés par nous. Nous sauverions ainsi bien des débats de famille qui jusqu'à présent nous ont donné si nuisiblement en spectacle au public. Ces conseils pourraient aussi recevoir une autre mission, ce serait celle de se constituer en *conseils de prud'hommes* pour ce qui aurait rapport aux contestations élevées entre les pharmaciens et leurs élèves.

Comment devraient être composés les conseils de discipline ?

Les professeurs de l'école de pharmacie de Paris, répondant en 1830 à différentes questions posées par le ministre de l'intérieur touchant la réorganisation de la pharmacie, opinèrent pour que la police pharmaceutique fût attribuée aux écoles. En raison de ce que nous venons de dire plus haut, nous ne pensons pas qu'il doive en être ainsi ; d'abord, parce que le petit nombre des écoles et le peu d'étendue de leurs ressorts respectifs leur permettraient difficilement d'exercer une égale surveillance sur tous les points; ensuite, que les hommes voués au professorat, faiblement intéressés dans la question, le plus souvent éloignés de la pratique, ne seraient pas les meilleurs juges de la profession considérée dans ses rapports avec le public. Nous n'admettons pas non plus les conseils médicaux mixtes composés de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens. Ces conseils seraient évidemment placés dans une position fausse et qui n'a pas d'analogue : nous ne voyons pas, en effet, que les avoués soient surveillés et protégés par des avocats, les commissaires-priseurs par des notaires, etc. Il est dans l'ordre naturel de n'être jugé que par ses pairs : à chaque profession donc son tribunal de famille.

TOXICOLOGIE.

POISONS, EMPOISONNEMENT, CONTRE-POISONS, RÉACTIFS.

On appelle *poison* toute substance qui, prise à l'intérieur ou appliquée à l'extérieur du corps de l'homme et à petite dose, altère ou détruit entièrement la vie.

La science qui s'occupe de l'étude des poisons porte le nom de *toxicologie* (τοξικόν, poison, λόγος, discours).

La toxicologie a pris une face nouvelle depuis qu'on ne se borne plus à constater la présence du poison dans les premières voies où il a été ingéré, dans l'estomac et dans les intestins, mais qu'on le poursuit jusque dans le tissu des organes où il est transporté par absorption. Cette idée est due à M. Orfila ; elle est véritablement belle et féconde, car elle ouvre une nouvelle voie aux recherches toxicologiques, et permet d'atteindre une foule de crimes qui semblaient devoir échapper à la justice en ce qui concerne les preuves tirées de l'existence du poison. Lorsqu'on se bornait à constater la présence du poison dans l'estomac ou dans les intestins, lorsque la chimie n'avait pas encore osé franchir la limite de ces premières voies, il est évident que tous les cas dans lesquels l'excès de la substance vénéneuse ayant été rejeté, il n'en existait plus dans le point où elle avait été déposée d'abord, n'offraient aucune prise à la manifestation directe du crime. La physiologie n'acquérait ellemême que la notion la plus incomplète des effets de l'empoisonnement, lorsqu'elle n'avait pas le moyen de saisir le poison une fois que l'absorption s'en était emparée. Les effets immédiats des substances vénéneuses ou l'action locale qu'elles exercent sur l'estomac, par exemple, sont la moindre chose, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dans l'empoisonnement; les effets généraux sur l'économie, ceux par conséquent qui résultent du transport des molécules vénéneuses dans les différents organes, de leur mélange avec les humeurs, de leur action sur les tissus et sur le système nerveux, sont bien autrement essentiels ; on peut dire que c'est là ce qui constitue réellement l'empoisonnement, la première action locale et de contact ne produisant qu'une irritation plus ou moins vive lorsqu'elle ne va pas jusqu'à la destruction des parties, comme le font les caustiques énergiques, les acides, les alcalis concentrés, etc.

Les toxicologues de nos jours se sont efforcés de perfectionner les méthodes employées pour découvrir le poison, et ils y ont souvent réussi; poursuivant ensuite l'étude des phénomènes de l'absorption, dont nous parlions tout à l'heure, ils sont allés plus loin en suivant cette donnée physiologique; ils ont non-seulement confirmé la possibilité de retrouver de petites quantités de poison métallique, absorbé et combiné aux tissus, mais ils ont recherché la voie de cette absorption ; ils sont arrivés à ce fait remarquable, que ce n'est pas indifféremment et sans choix que les poisons se portent aux différents organes, mais qu'au contraire telle substance affectionne pour ainsi dire le foie, telle autre le poumon, telle autre le cœur; de telle sorte que si l'on a affaire à l'arsenic, c'est le foie qu'il faut examiner, tandis qu'une autre substance se retrouvera dans un autre organe ou même dans un liquide, tel que l'urine. Et, autre fait remarquable, c'est que, soit que les substances vénéneuses ne fassent que traverser rapidement le torrent circulatoire, ce qu'il serait difficile d'admettre, soit qu'elles parviennent dans les viscères précités, ainsi que MM. Flandin et Danger le supposent, par d'autres voies, ce n'est jamais dans le sang qu'il faut les rechercher. Ainsi ces chimistes admettent que, quand le poison est ingéré par l'estomac, il est porté spécialement dans le foie par le système de la veine-porte, et, quand le poison a été appliqué sous la peau, il suivrait la voie des vaisseaux superficiels sous-cutanés et sous-muqueux pour aller s'exhaler dans l'estomac et l'intestin, d'où il serait rejeté par les vomissements ou par les selles, s'il n'est saisi par le système de la veine-porte et transmis au foie, absolument comme s'il avait été primitivement ingéré dans l'appareil digestif; quoi qu'il en soit, disions-nous, ce n'est jamais dans le sang que l'on doit chercher les substances vénéneuses, car on n'en trouve aucune

trace dans ce liquide ; tandis qu'il suffit de quelques grammes de foie pour déceler la présence du poison.

Comme complément de ce fait physiologique, on sait aujourd'hui que tous les poisons ne sont pas éliminés par les mêmes voies : l'antimoine, le plomb, l'arsenic une fois absorbés, sont rejetés par les reins ; mais le cuivre ne traverse pas ces organes sécréteurs ; il est exhalé par la transpiration pulmonaire ; d'autres le sont par la peau et la sueur.

Cette loi de localisation, qui n'est que le développement du principe établi par M. Orfila, n'a été cependant nettement établie et formulée que par MM. Flandin et Danger, dans un travail que ces deux chimistes ont présenté récemment à l'Institut.

La localisation des poisons est un fait dont il faut bien tenir compte au point de vue de la médecine légale. Dans les expertises juridiques, en effet, comme le font observer les deux derniers chimistes que nous venons de mentionner, ce ne sont pas toutes les parties d'un cadavre indifféremment qu'il faut analyser, comme on a eu jusqu'ici trop de tendance à le faire ; ce sont certains organes déterminés qu'il faut exclusivement choisir : le tube intestinal et le foie en particulier, puis la rate, l'appareil rénal et les poumons. On entrave les opérations, on en compromet le succès, en agissant sur une grande masse de chair ou d'organes pris indistinctement.

Vicat, et après lui Fodéré, Orfila, partagent les poisons en quatre classes : 1° les *poisons irritants*, déterminant l'inflammation des parties qu'ils touchent ; 2° les *poisons narcotiques* ou *stupéfiants*, qui paralysent les fonctions du système nerveux ; 3° les *poisons narcotico-âcres*, qui participent des deux premières espèces, c'est-à-dire qui produisent le narcotisme et l'irritation ; 4° les *poisons septiques* ou *putréfiants*, qui altèrent ou putréfient les liquides de l'économie.

A. *Poisons irritants, corrosifs* ou *escharotiques*.

Minéraux. Préparations mercurielles, arsenicales, antimoniales, de cuivre, d'étain, de zinc, d'argent, d'or, de bismuth, de plomb, acides et alcalis concentrés, sulfures alcalins, chlore, iode, brôme, phosphore, le verre pilé, etc. *Animaux*. Cantharides et les autres insectes vésicants. *Végétaux*. Ellébores, bryone, coloquinte, daphnés, euphorbes, rhus, anémones, renoncules, aconits, gratiole, apocynées, clématites, cévadille, colchique, etc.

B. *Poisons narcotiques* ou *stupéfiants*.

Produits chimiques et pharmaceutiques. — Azote, acide sulfureux, acide hydrocyanique, eaux de laurier-cerise et d'amandes amères, cyanures, morphine et sels de morphine, etc. *Végétaux*. Opium et ses préparations, laitue vireuse, jusquiame, morelle.

C. *Poisons narcotico-âcres*.

Produits chimiques et pharmaceutiques. — Vin, alcool, éther, acide carbonique, oxyde de carbone, camphre.

Végétaux. Produits des strychnées, tabac, belladone, stramoine, digitale, mercuriale, coque du Levant, seigle ergoté, ciguë, champignons.

D. *Poisons septiques* ou *putréfiants*.

Hydrogène sulfuré, matières putréfiées, moules, pus de pustule maligne, liquide de la rage, piqûres ou morsures d'animaux, tels que vipères, crotales, scorpions, araignées, tarentules, bourdons, guêpes, taons, etc.

Des poisons que les auteurs ne classent point et qui n'en existent pas moins, sont les émanations de certains métaux, tels que le plomb et le mercure : on connaît en effet les ravages sur l'économie des émanations saturnines et mercurielles.

Moyens de reconnaître les poisons.

Ces moyens sont de deux ordres : on reconnaît les poisons par leurs effets toxiques sur l'ensemble de l'économie vivante, et à l'aide de réactifs chimiques.

Signes généraux de l'empoisonnement. — On devra soupçonner un empoisonnement toutes les fois que le malade se plaindra d'une odeur nauséabonde et infecte, ou d'une saveur désagréable, acide, alcaline, âcre, d'une chaleur brûlante dans le gosier et l'estomac ; que la bouche sera sèche ou écumeuse ; que les lèvres et les gencives seront livides, jaunes, blanches, rouges ou noires ; qu'il y aura des rapports, des nausées, des vomissements plus ou moins fréquents de matières muqueuses, bilieuses ou sanguinolentes, blanches, jaunes, vertes, bleues, rouges, bouillant sur le carreau, rougissant ou verdissant la couleur du tournesol ; qu'on observera des hoquets, de la constipation ou des déjections alvines plus ou moins abondantes ; que le pouls sera fréquent, petit, serré, irrégulier, la soif ardente, la respiration difficile ; que les sueurs seront froides, l'émission des urines difficile. On tiendra compte encore de l'altération de la physionomie, de la couleur

pâle, livide ou plombée de la face, de la perte de la vue et de l'ouïe, de l'état des yeux, de l'agitation générale, de l'altération de la voix.

Traitement général. La première indication à remplir est *l'évacuation du poison*; indispensable s'il y a peu de temps qu'il a été avalé, elle est encore utile après quelques heures. On donne à cet effet cinq centigram. d'émétique dans un verre d'eau, on répète cette dose 3 ou 4 fois à quelques minutes d'intervalle; on fait boire beaucoup d'eau tiède. Si le vomissement n'était pas rapide et suffisant, on titillerait la luette. On administre également des lavements purgatifs énergiques.

Quelques minutes après l'administration de l'émétique, on administre le *contre-poison* ou *antidote*, qui doit être approprié à la nature de la substance ingérée. Il faut, en outre, qu'il soit tel qu'il puisse être pris en grande quantité sans danger pour le malade, car il doit être administré en quantités beaucoup plus considérables que celles chimiquement nécessaires pour neutraliser le poison, afin d'avoir un résultat plus certain.

Réactifs, notions générales (1). — Les preuves chimiques du poison en matière d'empoisonnement sont de la plus haute importance, surtout lorsque le fait devient du ressort de la justice. Voici, d'une manière fort succincte, les règles à suivre dans la recherche des substances toxiques.

Lorsqu'on trouve des parcelles encore intactes du poison, il suffit de les essayer par quelques réactifs pour se convaincre de leur nature : ainsi on trouve quelquefois dans les replis de l'estomac de l'acide arsénieux sous forme de petits grains.

Mais le plus souvent le poison est dissous; s'il est mêlé à un liquide incolore, on peut encore facilement constater ses caractères; lorsque, au contraire, la matière vénéneuse se trouve unie à une liqueur colorée, le problème est plus difficile à résoudre; car les matières colorantes peuvent s'unir aux réactifs et donner des résultats étrangers à la substance elle-même. Dans ce cas on commence par décolorer la liqueur au moyen du charbon animal ou du chlore.

Enfin, la substance toxique peut être mêlée aux matières de l'estomac ou des intestins, ou bien s'être combinée avec les tissus et avec les viscères, tels que le foie, la rate, etc. C'est ce qui arrive toutes les fois que les poisons sont absorbés.

Dans tous les cas, si l'on a des liqueurs à examiner, il faut les concentrer, et si l'on opère sur des matières solides, on les fera bouillir avec de l'eau distillée, en ayant soin de constater si le produit est acide ou alcalin. Dans le cas où on ne peut pas le reconnaître, on fait passer un courant d'acide sulfhydrique dans la moitié de la liqueur préalablement acidulée avec l'acide chlorhydrique. Au bout de 24 heures on cherche s'il s'y est formé un précipité, dont on détermine la nature.

Si le résultat est négatif, on traite l'autre moitié du liquide par l'acétate de plomb, puis par l'acide sulfhydrique, etc., dans le but de rechercher la morphine (V. plus loin), ou tout autre alcaloïde.

Enfin, dans le cas où l'analyse n'aura pas décidé par ces opérations l'existence d'un poison, il faudrait 1° traiter par l'alcool les matières solides épuisées, afin d'y rechercher un alcali organique; 2° incinérer toutes ces matières dans un creuset de porcelaine, reprendre les cendres par l'eau, puis par l'eau régale, évaporer, reprendre de nouveau par l'eau, enfin, filtrer et traiter par l'acide sulfhydrique, pour y rechercher un poison métallique.

D'autres opérations sont nécessaires pour la recherche des préparations arsenicales et antimoniales absorbées. (V. plus loin.)

Toutes les fois que l'on aura à concentrer, à calciner ou à carboniser des matières volatiles telles que l'arsenic, l'acide cyanhydrique, etc., il faudra avoir l'attention d'opérer dans des vases distillatoires.

Lorsque les premières expériences ont fourni quelques indices sur la nature des poisons, Chaussier conseille, pour rendre la démonstration plus concluante, de préparer une liqueur analogue à celle que l'on analyse et de faire simultanément les mêmes épreuves.

Nous terminerons cet aperçu en faisant observer que la pureté des réactifs dont on doit se servir dans une expertise médico-légale est de la plus haute importance.

EFFETS TOXIQUES. EMPOISONNEMENTS PAR LES POISONS DE LA PREMIÈRE CLASSE.

Tous ces poisons enflamment plus ou moins les tissus avec lesquels ils ont été mis en contact.

(1) Les caractères que nous aurons occasion de donner aux poisons sous le point de vue de la médecine légale, pourront être augmentés de ceux que nous donnons pour l'essai des médicaments ainsi que de ceux indiqués au dispensaire. On pourra voir ces deux parties.

EMPOISONNEMENTS PAR LES ACIDES CONCENTRÉS.

Signes de l'empoisonnement. — Saveur acide, brûlante et désagréable ; saveur âcre au fond de la gorge et de l'estomac, puis à l'abdomen; haleine fétide, envies de vomir ; vomissements quelquefois mêlés de sang, colorant en rouge la teinture de tournesol et bouillonnant sur le carreau ; hoquet, constipation ou plutôt selles abondantes, pouls fréquent et régulier, soif ardente, frissons, sueurs froides, gluantes, difficulté d'uriner, face pâle, livide ; intérieur de la bouche et des lèvres noir (acide sulfurique), rouge (acide chlorhydrique), jaune (acide azotique), etc.

Contre-poisons. — On fera évacuer d'abord le poison avec l'émétique (V. *Notions générales*), puis on administrera de la magnésie calcinée délayée dans de l'eau, ou, à son défaut, de la magnésie ordinaire, de l'eau de savon, du lait.

Traitement. — Une fois maître des accidents, on fera prendre quelques tasses de bouillon de veau ou de poulet; on favorisera la convalescence par l'usage du gruau, des potages de fécules, des bouillons gras.

Réactifs. Acide sulfurique. — Chauffé avec du charbon ou du mercure, l'acide sulfurique dégage de l'acide sulfureux; traité par l'eau de baryte, il donne un précipité insoluble dans l'eau et dans l'acide nitrique.

Acide nitrique. — Il répand des vapeurs d'un jaune orangé et d'une odeur suffocante lorsqu'on le verse sur du cuivre métallique; à chaud, il décolore le sulfate d'indigo (Liébig). En additionnant le liquide à examiner de quelques gouttes d'acide sulfurique, puis d'une solution concentrée de persulfate de fer versée goutte à goutte jusqu'à ce qu'on voie apparaître une couleur qui varie depuis le pourpre foncé jusqu'au rose tendre, on peut découvrir 1/24000 d'acide libre ou combiné (Desbassins). Il forme avec la potasse un sel (nitre) qui déflagre sur les charbons ardents.

Acide hydrochlorique. — Il donne par l'azotate d'argent un précipité de chlorure d'argent blanc, caillebotté, lourd, insoluble dans l'eau et dans l'acide azotique *même à chaud*, soluble dans l'ammoniaque. Ce précipité devient violet au contact de la lumière. Chauffé avec le bi-oxyde de manganèse, l'acide hydrochlorique se décompose et dégage du chlore.

Eau régale. — Pour son analyse, suivre les procédés indiqués pour les acides azotique et chlorhydrique.

Acide phosphorique. — Chauffé avec du charbon dans un creuset, l'acide phosphorique laisse dégager du phosphore qui s'enflamme à l'air; dissous dans l'eau, il forme avec l'eau de chaux, de strontiane ou de baryte, un précipité blanc, soluble dans un excès d'acide. Uni à la soude ou à la potasse, il précipite le nitrate d'argent en blanc lorsque la dissolution est nouvelle, et en jaune serin si elle est ancienne.

Acide oxalique. — Sa dissolution donne par l'eau de chaux un précipité blanc insoluble dans l'eau et dans un excès d'acide oxalique, mais soluble dans l'acide azotique. Il donne avec le nitrate d'argent un précipité blanc, qui, desséché et chauffé à la flamme d'une bougie, jaunit, puis brunit sur les bords, détonne légèrement et se dissipe en fumée blanche. (*Christison.*)

EMPOISONNEMENTS PAR LES ALCALIS CONCENTRÉS ET LES SELS QUI EN DÉRIVENT.

Signes de l'empoisonnement. — Saveur âcre, caustique, urineuse ; vomissement verdissant le sirop de violettes, rougissant le papier de curcuma, et faisant revenir au bleu celui de tournesol rougi par les acides, ne bouillonnant pas sur le carreau; convulsions horribles.

Contre-poisons et traitement. — Faire vomir, puis administrer du vinaigre, du suc de citron étendus d'eau; potion huileuse, beaucoup d'eau chaude; eau albumineuse. Ensuite avoir recours aux boissons et fomentations émollientes, cataplasmes, sangsues si les accidents ne cèdent pas. La suite du traitement comme pour les acides.

Réactifs. — *Potasse caustique.* Elle donne avec le chlorure de platine un précipité jaune serin; avec l'acide perchlorique un précipité blanc; avec l'acide tartrique un précipité incolore cristallin; avec le nitrate d'argent un précipité olive, soluble dans l'acide azotique; avec l'acide carbazotique un précipité jaune cristallin, *peu soluble.* (*Berzélius.*)

Oxalate acide de potasse. — On le reconnaîtra par les moyens indiqués à *Acide oxalique* et à *Potasse.*

Carbonate de potasse. — Il fait effervescence avec les acides, précipite par les eaux de chaux et de baryte, et donne, avec le chlorure de platine et l'acide tartrique, les mêmes précipités que la potasse.

Azotate de potasse.—Il fuse sur les char-

bons ardents; traité par l'acide sulfurique, il dégage des vapeurs blanches piquantes d'acide azotique; il donne en outre les réactions de la potasse.

Eau de javelle.—Elle décolore le bleu en liqueur, jaunit le tournesol, précipite par l'azotate d'argent, et présente du reste les réactions de la potasse.

Sulfure de potasse.—Traité par les acides, il dégage des vapeurs sulfhydriques et précipite du soufre, précipite en noir les sels solubles de mercure, de plomb, de bismuth, de cuivre; en jaune orangé le soluté aqueux d'émétique; réactions de la potasse. On a indiqué le chlore liquide très-étendu comme contre-poison particulier.

Alun à base de potasse.—Réactifs de l'acide sulfurique et de la potasse, plus l'ammoniaque et la potasse qui occasionnent dans sa solution un précipité gélatineux soluble dans un excès du dernier alcali.

Soude caustique.—Elle a beaucoup de rapport avec la potasse. Cependant traitée par les mêmes réactifs, elle donne des résultats négatifs. M. Fremy a fait voir tout récemment que l'antimoniate de potasse donnait avec la soude et ses sels un précipité blanc; mais il faut attendre et agiter assez longtemps.

Carbonate de soude.—Mêmes propriétés que le carbonate de potasse, mais résultats négatifs avec le chlorure de platine, l'acide tartrique.

Liqueur de Labarraque.—Ne précipite pas par le chlorure de platine. Pour le reste de son histoire, V. *Eau de javelle.*

Baryte.—Action des autres alcalis sur le curcuma et le tournesol. L'acide sulfurique et les sulfates font naître dans sa solution un précipité insoluble dans l'eau et les acides. L'acide chromique ou le chromate de potasse donne un précipité jaune pâle.

Carbonate de baryte.—Amené à l'état de nitrate par l'acide nitrique, puis à l'état de baryte caustique par calcination, il donne les réactions de la baryte.

Ammoniaque liquide.—Action des autres alcalis sur le tournesol et le curcuma, elle bleuit avec les sels de cuivre, précipite en jaune par le chlorure de platine et par l'acide carbazotique; ce dernier précipité est très-soluble dans l'eau.

Les *sels ammoniacaux* seront reconnus à l'aide des réactifs propres à faire reconnaître les acides et ceux propres à l'ammoniaque.

Chaux.—Action des autres alcalis sur le tournesol et le curcuma. Sa dissolution précipite par les acides carbonique et oxalique. Le carbonate se dissout dans un excès d'acide carbonique; l'oxalate est insoluble dans un excès d'acide oxalique, mais soluble dans l'acide azotique. L'acide sulfurique pur ne précipite pas l'eau de chaux, quoique précipitant les sels calcaires.

EMPOISONNEMENTS PAR LES PRÉPARATIONS MERCURIELLES.

Signes de l'empoisonnement.—Saveur âcre métallique, sentiment de brûlure au fond de la gorge, resserrement à l'arrière-bouche, dans l'estomac et les intestins, envies de vomir, matières des vomissements ne bouillonnant pas sur le carreau, n'agissant pas sensiblement sur le papier de tournesol; rapports fréquents et fétides, hoquet, pouls accéléré, petit, serré, quelquefois inégal, fort, inextinguible; difficulté d'uriner, crampes, extrémités glacées, prostration complète, face décomposée, délire.

Contre-poisons.—Eau albumineuse, lait, gluten de Taddei, farine délayée dans l'eau.

L'eau albumineuse se fait avec 4 à 6 blancs d'œufs pour un litre d'eau. M. Devergie préfère le jaune de l'œuf au blanc: 1 jaune d'œuf peut neutraliser 15 centig. de sublimé. Nous avons donné la formule du gluten de Taddei. sous le nom de *poudre antidotaire de Taddei.*

Traitement, V. *Acides.*

Réactifs.—Toutes les préparations mercurielles chauffées avec de la potasse caustique dans un tube de verre fermé par un bout, donnent du mercure métallique. Une lame de cuivre mise dans leurs solutés donne les mêmes résultats.

Deuto-chlorure de mercure.—Sa vapeur ternit une lame de cuivre à laquelle le frottement donne l'éclat et la couleur de l'argent; après en avoir séparé le mercure par la potasse, le sel qui s'est formé dans le tube est du chlorure de potassium. La dissolution aqueuse de sublimé donne par l'azotate d'argent en excès, un précipité blanc qui est soluble dans l'ammoniaque, et insoluble si l'azotate n'a pas été employé en excès. La potasse précipite en jaune rougeâtre, l'eau de chaux en rouge brique, l'ammoniaque en blanc, l'iodure de potassium en rouge, l'acide sulfhydrique en excès en noir; une lame de zinc réduit le mercure; l'éther agité avec un soluté de bi-chlorure de mercure lui enlève ce dernier.

Nous devons indiquer les contre-poisons spéciaux du sublimé corrosif. Navier a indiqué les alcalis, les terres alcalines, et les sulfures alcalins ; mais ces moyens ne paraissent pas devoir donner de bons résultats, surtout les premiers. Le docteur Buckler, il y a deux ans, a proposé l'emploi de l'or et du fer en poudre fine dans un liquide mucilagineux. M. John Burry préfère n'employer comme excipient de cet antidote que l'eau aiguisée de 10 gouttes d'acide sulfurique ; il introduit dans ce liquide 40 grains de chacun des deux métaux. Mais ce réactif, qui paraît être très-efficace, n'étant pas susceptible de pouvoir être trouvé tout prêt chez les pharmaciens, pourrait être remplacé, comme le proposent MM. Bouchardat et Sandras, par de la poudre de zinc et de fer, et même tout simplement du fer réduit par l'hydrogène que l'on peut administrer en grande quantité sans nul inconvénient. Il décompose assez vite le sel mercuriel, surtout lorsqu'il se rencontre avec un liquide légèrement acide, ce qui est le cas du suc de l'estomac.

M. Bouchardat propose encore le persulfure de fer hydraté, et M. Mialhe le protosulfure également hydraté. On l'administre comme le peroxyde de fer gélatineux, dans l'empoisonnement par l'acide arsénieux.

Nous dirons, avant de passer outre, que l'albumine est un très-bon contre-poison du sublimé, et en même temps celui qui a été le plus expérimenté ; de plus, le blanc d'œuf se trouve partout.

Proto-chlorure de mercure. — L'ammoniaque ou un soluté de potasse le noircit, l'iodure de potassium le verdit.

Bi-oxyde de mercure.--Il se transforme en bi-chlorure de mercure quand on le dissout dans l'acide chlorhydrique ; alors il donne les réactions indiquées. (V. *Deuto-chlorure de mercure.*)

Cyanure de mercure.—Lorsqu'on le chauffe dans un tube il se décompose en mercure, en cyanogène et en charbon. On reconnaît le cyanogène à son odeur et à sa flamme purpurine si on y met le feu ; on peut le transformer en un autre sel pour l'expérimenter.

Proto-azotate de mercure. Sa solution aqueuse est précipitée en *noir* par les alcalis, en *blanc* par l'acide chlorhydrique, en *jaune verdâtre* par l'iodure de potassium.

Bi-azotate de mercure. — Sa solution aqueuse est précipitée en *jaune* par la potasse, la soude ou l'eau de chaux en excès, en *blanc* par l'ammoniaque, en *rouge* par l'iodure de potassium. L'acide hydrochlorique et les chlorures ne le précipitent pas comme le précédent.

Proto-sulfate de mercure. — Il donne les mêmes réactions que le proto-azotate par rapport à sa base, mais différentes par rapport à l'acide.

Bi-sulfate de mercure. — Mêmes observations que ci-dessus, en prenant le bi-azotate pour point de comparaison.

EMPOISONNEMENTS PAR LES PRÉPARATIONS ARSENICALES.

L'acide arsénieux est à peu près la seule préparation arsenicale qui doive nous occuper ici ; nous ne voulons pas dire pour cela que les autres composés arsenicaux ne soient pas vénéneux ; nous savons très-bien qu'à part les sulfures naturels (orpiment et réalgar) qui, en raison de leur insolubilité, sont peu dangereux, les sulfures artificiels qui contiennent une forte proportion d'acide arsénieux non combinée, les arséniates et arsénites solubles, sont des poisons aussi actifs que l'acide arsénieux lui-même. Mais ces préparations sont moins connues, et en général plus difficiles à se procurer; aussi ne jouent-elles qu'un faible rôle dans les annales toxicologiques, tandis qu'il est constant aujourd'hui que l'acide arsénieux figure dans plus des deux tiers des empoisonnements commis dans des intentions homicides.

Cette préférence que les empoisonneurs accordent à l'acide arsénieux s'explique par la facilité avec laquelle on peut se procurer ce corps, qui est employé dans l'industrie par les indienneurs, les verriers, les naturalistes, les fabricants de papiers peints, etc. ; dans l'agriculture, pour le chaulage des blés destinés à la semence ; dans l'économie domestique, pour la destruction des rats ; elle s'explique surtout par l'absence d'une coloration distincte [1], et de toute saveur désagréable et forte lorsqu'il est ingéré mêlé à des aliments un peu sapides, ainsi que par l'énergie de son action, et les petites proportions qu'il suffit d'administrer.

Cette action destructive de l'acide arsénieux est très-anciennement connue. L'*aquetta* et l'*aqua toffana*, poisons célèbres au moyen âge, en Italie, au temps des Borgia, était, à ce qu'il paraît, des préparations qui avaient pour base la substance dont nous parlons.

[1] On préviendrait beaucoup de méprises funestes et une bonne partie des crimes, en suivant les conseils de MM. Chevallier et Brard, qui ont proposé d'obliger les marchands à teindre l'arsenic blanc avec le bleu de Prusse.

Cette importance de l'acide arsénieux comme substance toxique nous fait un devoir d'entrer dans plus de détails à son sujet que nous ne le faisons pour les autres poisons, tout en suivant le même ordre.

Signes de l'empoisonnement. — Action physiologique. L'acide arsénieux, dit le docteur Baude, agit sur l'économie animale d'une manière délétère et avec des symptômes analogues, quelles que soient les voies par lesquelles il ait été introduit, soit par les voies digestives, soit par certaines ouvertures naturelles, telles que le vagin, le rectum, soit par son absorption par une plaie, l'injection dans les veines, etc. Dans tous les cas, il a pour effet d'augmenter les sécrétions d'une manière anormale, de déterminer des convulsions, de diminuer la contractilité et principalement celle qui est soumise à la volonté; enfin, il produit l'anéantissement de l'irritabilité et la mort. La similitude de ces résultats montre que ce poison n'agit que lorsqu'il a été absorbé; aussi les effets sont-ils d'autant plus prompts qu'il est porté plus rapidement dans la circulation; et celui qui est introduit par injection dans les veines, ou par l'absorption d'une plaie, produit des symptômes bien plus subtils que celui qui est introduit dans l'estomac ou absorbé par d'autres surfaces muqueuses. On a vu l'acide arsénieux, pris à haute dose, rester plusieurs heures sans donner lieu à des accidents, tandis que, dans d'autres cas, ces accidents se manifestaient assez promptement après son introduction. Cette diversité de résultats peut s'expliquer par les divers états sous lesquels le poison aura été pris : ainsi, on comprendra que l'acide arsénieux opaque, qui, comme le fait remarquer M. Guibourt. possède une plus grande solubilité, agira avec plus de promptitude que l'acide vitreux; que celui-ci en poudre fine aura encore une action plus prompte que celui qui est en fragments; et enfin que si dans le véhicule qui sert au poison, une portion de l'arsenic a eu le temps de se dissoudre, l'effet en sera encore plus rapide, puisque, toutes choses égales d'ailleurs, l'absorption en sera plus facile.

Les premiers *symptômes* sont : des nausées, des vomissements de matières muqueuses mêlées de sang; ces vomissements ne se manifestent ordinairement que quelques heures après l'ingestion du poison. Successivement apparaissent ensuite l'anxiété précordiale, la douleur avec sentiment de chaleur, et même de brûlure, dans la région de l'estomac; coliques avec évacuations alvines; sentiment de soif avec constrictions à l'œsophage; les boissons, même les plus douces, sont rejetées; le pouls est fréquent, développé; les battements du cœur sont forts; la sueur couvre le visage et le corps; la respiration est gênée; la peau du visage s'injecte; une démangeaison et une éruption, semblables aux piqûres d'orties, couvrent la peau; souvent des convulsions avec d'atroces douleurs font que le malade se tord et s'abandonne au désespoir. Enfin après, la prostration arrive : un calme trompeur s'empare du malade; le corps se couvre d'une sueur froide; les mouvements du cœur deviennent lents et irréguliers, et le malade meurt dans un état d'abattement complet.

A l'autopsie, on constate une rougeur de la membrane interne de l'estomac, des ecchymoses, une injection plus grande des vaisseaux de cet organe; souvent la rougeur s'observe aussi dans les intestins. Le cœur présente à la partie interne des taches d'un rouge foncé, noirâtres, qui se remarquent quelquefois sur les valvules et les principaux faisceaux charnus de cet organe.

Contre-poisons. — On fera vomir en même temps qu'on administrera du sesqui-oxyde de fer hydraté gélatineux (V. page 522), de manière à en gorger le malade (1 à 2 kilos même, s'il le faut), délayé dans de l'eau sucrée. A défaut d'hydrate de fer gélatineux, on emploiera du safran de Mars apéritif, ou hydrate de sesqui-oxyde de fer sec. MM. Bouchardat et Sandras proposent aussi le persulfure de fer hydraté (V. page 455). A défaut de ce dernier encore, on fera prendre de l'eau sucrée pure ou coupée avec le tiers d'eau de chaux, une boisson mucilagineuse, une potion huileuse, du lait, de l'eau albumineuse, une eau sulfureuse. Nous considérons comme inutile, et même comme faisant perdre un temps précieux, l'emploi du charbon, d'un décocté de galles ou de quinquina, préconisés par divers auteurs, ainsi que l'antidote proposé par M. Roguetta, et qui consiste en un mélange de bouillon, de vin et d'eau-de-vie.

Suite du traitement comme pour les acides.

Le peroxyde de fer hydraté a été proposé il y a quelques années par le docteur Bunsen, de Gottingue, comme contre-poison de l'acide arsénieux; et l'on peut dire que c'est le seul vrai contre-poison de cette substance : d'assez nombreuses expériences sur l'homme et les animaux l'attestent [1].

[1] Un fait qui n'a été enregistré, que nous

Mais il faut, bien entendu, qu'il soit administré à temps, avant que le poison ait été absorbé. Son action est toute chimique; il agit en formant dans l'estomac avec l'acide arsénieux une combinaison d'arsénite de fer, insoluble, et conséquemment sans action sur l'économie.

M. Guibourt, qui admet du reste que l'hydrate humide est plus propre à neutraliser l'acide arsénieux, dit que l'on peut avec avantage, à défaut de celui-ci, employer l'hydrate sec. Le même auteur fait remarquer qu'il faut environ 30 grammes de peroxyde hydraté sec pour neutraliser les effets de 1 décigramme d'acide arsénieux.

100 grammes d'hydrate gélatineux représentent de 30 à 35 seulement de peroxyde de fer calciné. Il faut insister sur ce dernier résultat, parce qu'on a vu des praticiens croire avoir assez fait, dans des empoisonnements par l'arsenic, en donnant au patient quelques cuillerées du magma ferrugineux, tandis qu'il faut l'employer, ainsi que nous l'avons dit plus haut, *par kilogrammes*, en le fractionnant par doses suffisamment rapprochées, destinées à neutraliser les effets du poison, à mesure qu'il se dissout dans les liquides du canal digestif. Comme on provoque en même temps le vomissement, on n'a pas à craindre la plénitude de l'estomac.

La circonstance de l'emploi à hautes doses de l'hydrate gélatineux de sesqui-oxyde de fer fait un devoir impérieux aux pharmaciens de conserver toujours sous l'eau 3 à 4 kilogrammes de cette préparation, divisés en plusieurs flacons.

On a dit que quelquefois le sesqui-oxyde de fer gélatineux contenait de l'arsenic; mais, de ce que l'arsénite de fer n'a pas d'action sur l'économie, il s'ensuit que ce n'est pas là un motif pour ne pas l'employer. On ne tiendra compte de cette remarque que dans un cas d'expertise judiciaire, où l'arsenic de l'oxyde de fer pourrait induire en erreur.

Réactifs. — L'acide arsénieux, jeté sur des charbons ardents, répand des vapeurs d'une odeur d'ail caractéristique; chauffé dans un tube effilé à l'une de ses extrémités et fermé de l'autre, avec de la potasse et du charbon, il forme au-dessus de la partie chauffée un anneau miroitant d'arsenic métallique. L'acide arsénieux dissous précipite en vert par le sulfate de cuivre ammoniacal, en jaune par le nitrate d'argent, en flocons jaunes par l'acide sulfhydrique, en blanc par l'eau de chaux. Le précipité vert que l'on obtient dans le premier cas est de l'arsénite de cuivre (vert de Schèele); il est soluble dans l'ammoniaque. Il est donc important que le sulfate de cuivre ammoniacal ne contienne pas un excès d'ammoniaque. Le précipité jaune que l'on obtient par le nitrate d'argent est de l'arsénite d'argent, qui passe assez promptement au noir par son exposition à la lumière. Le *nitrate d'argent ammoniacal* proposé par Hume produit la même réaction avec plus de sensibilité; mais, comme le sulfate ammoniacal, et moins encore, il ne faut pas qu'il contienne d'ammoniaque en excès, car le précipité ne se formerait pas; un moyen d'obtenir ce résultat en préparant le réactif consiste à ne verser l'ammoniaque que goutte à goutte dans le soluté du nitrate d'argent, et de cesser aussitôt que l'on voit l'oxyde d'argent qui a été précipité par les premières portions d'ammoniaque être complétement dissous. Le précipité formé par l'eau de chaux est de l'arsénite de chaux qui se dissout par un excès d'acide arsénieux.

L'acide sulfhydrique est un réactif très-bon et très-sensible pour démontrer la présence de l'acide arsénieux. Il donne, comme nous l'avons dit, un précipité jaune qui est un sulfure d'arsenic (orpiment). Ce précipité est soluble dans l'ammoniaque, d'où on peut le reprécipiter en saturant celle-ci par un acide. Il est toujours nécessaire d'ajouter quelques gouttes d'acide chlorhydrique, afin de favoriser la réaction. Quand l'acide arsénieux est en très-faible proportion, la liqueur jaunit et ne donne pas de précipité; nonobstant l'addition d'acide chlorhydrique, on n'obtient le précipité qu'en concentrant la liqueur. Les hydrosulfates solubles précipitent également comme l'acide hydrosulfurique; mais il est plus convenable d'employer ce der-

sachions, par aucun recueil de la science, et qui démontre à la fois l'efficacité de l'antidote qui nous occupe et que l'urine, comme le professe M. Orfila, est l'agent expulsif principal de l'arsenic lorsque la vie se prolonge après l'empoisonnement est le suivant, que nous tenons d'un confrère, M. Rolland.

Une jeune personne de magasin prend volontairement environ 20 grammes d'acide arsénieux; on ne s'aperçoit de l'empoisonnement que par les contorsions de la jeune fille. Aussitôt on appelle des médecins; l'hydrate gélatineux est administré en quantité, en même temps que l'on fait vomir, et après quelques jours de convalescence la malade était guérie. M. Lecanu, qui a suivi cet empoisonnement, trouva par l'appareil de Marsh que le cinquième jour après l'empoisonnement les urines contenaient encore de l'arsenic.

nier, qui est plus sensible et dont on peut plus facilement s'assurer de la pureté.

Nous avons dit que l'hydrogène sulfuré était un réactif très-sensible de l'acide arsénieux ; cependant il l'est beaucoup moins que le nitrate d'argent ammoniacal dont nous avons parlé plus haut. M. Devergie, dans son *Traité de médecine légale*, évalue la sensibilité de ce dernier au double de celle du premier. Ce même toxicologue a déterminé en chiffres la valeur des divers réactifs : l'eau de chaux peut déceler dans un soluté la présence d'un *deux-millième* d'acide arsénieux, le sulfate de cuivre ammoniacal un *cinq-mille-deux-centième*, l'acide sulfhydrique, un deux-cent-millième, et le nitrate d'argent ammoniacal un *quatre-cent-millième*. Malgré cette excessive susceptibilité du nitrate d'argent ammoniacal, M. Devergie lui accorde moins de confiance qu'à l'acide sulfhydrique, car il suffit qu'il y ait un atome d'hydrochlorate dans le soluté présumé arsenical pour qu'il se produise un chlorure d'argent qu'on pourrait prendre pour un arséniate ; les liqueurs provenant des expertises présentent souvent, en raison des substances animales qu'elles tiennent en dissolution, une coloration jaune qu'elles communiquent au chlorure d'argent qui est primitivement blanc ; un phosphate soluble produirait un résultat analogue.

Tous les précipités obtenus par les réactifs que nous venons de faire agir donnent de l'arsenic métallique si on les chauffe dans un tube avec de la potasse et du charbon, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Tels étaient les moyens employés pour rechercher l'acide arsénieux dans les substances qu'on supposait en contenir, jusqu'à l'époque où Marsh mit si ingénieusement à profit la propriété qu'a le gaz hydrogène arsénié de laisser déposer par la combustion l'arsenic métallique qu'il contient. Le nom de son appareil est devenu historique. Cependant disons tout de suite, avant de passer à l'étude de cet appareil, que si les moyens indiqués démontraient pleinement la présence de l'arsenic ; si, en un mot, par ces moyens on arrivait à pouvoir présenter de l'arsenic métallique, il serait inutile d'aller plus loin. Nous dirons même qu'autant que possible il faudra contrôler les résultats de l'appareil de Marsh par ces réactifs, car cet appareil, en raison même de sa sensibilité, peut jeter dans le doute dans quelques circonstances.

Nou devons l'article que nous allons donner, sur la manière d'opérer avec l'appareil de Marsh, à l'obligeance de notre ami M. Decaye ; cet article est à peu près tel qu'il l'a fait pour l'excellent Manuel de médecine légale du docteur Bayard : il nous semble résumer cette grande question. Si de plus amples détails étaient nécessaires, nous renvoyons au Manuel de l'appareil de Marsh, de MM. Chevallier et Barse.

L'appareil que Marsh a mis en usage se compose d'un tube de verre recourbé en siphon, de 2 à 2 centimètres et demi de diamètre intérieur, ouvert à ses deux extrémités ; un tube de métal muni d'un robinet et terminé par une ouverture circulaire très-étroite, est engagé au moyen d'un bouchon dans la petite branche du tube. Une lame de zinc est suspendue dans cette branche, à quelques centimètres au-dessus de la courbure ; enfin, tout l'appareil est maintenu dans une position verticale au moyen d'un support.

L'appareil étant ainsi disposé, le robinet ouvert, on verse la liqueur suspecte par la grande branche, après l'avoir convenablement acidulée avec de l'acide sulfurique ; la liqueur s'élève jusqu'à une petite distance du bouchon ; on ferme le robinet. Le zinc est attaqué, et il se dégage de l'hydrogène qui déprime la colonne liquide dans la grande branche : bientôt le zinc est mis à nu, et le dégagement de gaz cesse. On essaye alors l'hydrogène qui s'est produit pendant la réaction ; pour cela on ouvre le robinet, on enflamme le gaz à sa sortie, et l'on tient horizontalement en contact avec la flamme une lame de verre ou une soucoupe de porcelaine.

Si l'hydrogène est mélangé d'hydrogène arsénié, il se forme un dépôt métallique d'arsenic ; à mesure que le gaz hydrogène s'écoule, la liqueur acide remonte et arrive de nouveau en contact avec le zinc ; le dégagement recommence ; on ferme alors le robinet jusqu'à ce que la courte branche soit de nouveau remplie de gaz, et ainsi de suite. Ce procédé réussit fort bien lorsque les liqueurs suspectes sont limpides ; mais lorsqu'elles sont visqueuses, comme cela arrive presque toujours dans les recherches médico-légales, le dégagement d'hydrogène donne beaucoup de mousse, et il faut attendre souvent longtemps avant que cette mousse soit tombée et qu'elle permette d'enflammer le gaz. Marsh recommandait, pour empêcher la formation de la mousse, de verser une couche d'huile à la surface du liquide. Nous verrons plus loin quels sont les procédés qu'on a conseillés et qu'on suit actuellement pour détruire complétement la matière organique ; à l'aide de ces procédés, on a des liqueurs

limpides et qui ne donnent pas de mousse dans l'appareil de Marsh.

Le procédé de Marsh, d'une simplicité extrême d'ailleurs, peut, comme l'a observé M. Liébig, donner lieu à des erreurs graves, si l'on se contente d'un examen superficiel des taches.

Cet habile chimiste a vu, en effet, que l'appareil de Marsh pouvait donner des taches miroitantes, ressemblant beaucoup à celles de l'arsenic, quand la liqueur soumise à l'essai renferme en dissolution une quantité un peu notable de certains métaux, du fer par exemple, à l'état de chlorure. Cela tient à ce que le gaz entraîne avec lui mécaniquement des gouttelettes de la dissolution, et alors les sels métalliques sont réduits dans la flamme de l'hydrogène et se déposent sous forme de taches sur la porcelaine. M. Liébig recommande de faire passer le gaz à travers un tube de verre peu fusible, de quelques millimètres de diamètre, chauffé au moyen d'une lampe à alcool; l'arsenic vient former alors un anneau miroitant un peu en avant de la partie chauffée, tandis que les métaux entraînés mécaniquement avec la dissolution se réduisent par l'hydrogène dans la partie chauffée et s'y arrêtent. Cette modification a des avantages sur le procédé primitif.

L'appareil proposé par Marsh ne fut pas généralement adopté; il était un peu compliqué, et le dégagement de gaz était intermittent. On préféra se servir des flacons ordinaires des laboratoires, à l'aide desquels le dégagement devenait continu.

Ainsi, Marsh employa la lampe philosophique. M. Orfila fit usage d'un appareil très-analogue à celui de Marsh; cependant, il en diffère par la courbure du tube. Afin d'éviter les chances d'explosion, on commence par chasser complétement l'air du flacon au moyen de l'hydrogène pur, obtenu par la réaction de l'acide sulfurique seul sur le zinc, et on peut introduire ensuite la liqueur au moyen d'un tube de sûreté adapté au flacon; c'est ce qu'a fait M. Chevallier dans l'appareil qu'il a proposé.

Ce dernier chimiste, conjointement avec M. Orfila, employa, dans une expertise, l'appareil où se trouvent mises en pratique les modifications proposées par MM. Liébig et Berzélius. Le gaz hydrogène se dégage du flacon; on introduit par un tube en S la liqueur suspecte, et on chauffe avec une lampe le tube horizontal; on enflamme l'hydrogène dans le ballon qui termine l'appareil, et si de l'hydrogène arsénié a échappé à la chaleur décomposante de la lampe, il brûle et se convertit en acide arsénieux qui se dépose sur les parois du ballon, où l'on peut le recueillir pour l'introduire de nouveau dans l'appareil. M. Orfila a employé en dernier lieu un appareil extrêmement simple.

Il a allongé le tube à dégagement ordinaire du gaz, l'a cambré légèrement dans le tiers de sa longueur, et y a introduit un peu d'amiante. Il maintient une lampe à esprit-de-vin allumée sur cette dernière partie. Alors le gaz hydrogène arsénié se trouve décomposé par la chaleur de la lampe, et l'arsenic métallique se dépose sous forme d'un anneau facilement reconnaissable, tandis que l'hydrogène réduit se dégage et vient sortir par la partie effilée du tube. En l'enflammant, il ne déposera que de l'eau, s'il a abandonné tout son arsenic; mais s'il est mêlé d'hydrogène arsénié, qui aurait échappé à l'action de la chaleur, celui-ci sera à son tour décomposé, et laissera déposer sur un corps froid, une soucoupe par exemple, des taches arsenicales sur lesquelles on pourra facilement expérimenter.

L'amiante a pour but d'abord de diviser le gaz, et ensuite de retenir les parcelles de solution de zinc qui auraient pu être entraînées, et donner des taches autres que celles du composé arsenical.

Les préparations antimoniales traitées dans les mêmes circonstances que l'arsenic dans l'appareil de Marsh, donnent des taches noires sur les capsules de porcelaine; ces taches, que l'on pourrait confondre à la vue avec celles produites par les préparations arsenicales, s'en distinguent, 1° en ce qu'elles ne volatilisent qu'en partie lorsqu'on les expose à la flamme du gaz hydrogène pur; 2° chauffées avec l'acide azotique, elles sont transformées en acide antimonieux qui n'éprouve aucun changement par la solution d'azotate d'argent, tandis que les taches d'arsenic fournissent, par le même réactif, de l'acide arsénique, qui précipite en rouge brique par cette même solution.

M. Orfila a fait voir que l'acide arsénieux pouvait être retrouvé après la mort, dans le sang, dans les viscères et dans l'urine.

Plusieurs procédés ont été conseillés pour détruire les matières organiques et obtenir des liqueurs propres à être introduites dans l'appareil de Marsh.

M. Orfila avait d'abord proposé de traiter les matières animales desséchées par trois fois leur poids d'acide azotique. Il les plaçait dans une capsule sur un feu doux, et lorsque la réaction charbonneuse de l'acide

était terminée, il laissait refroidir le charbon obtenu, le traitait ensuite à l'ébullition par de l'eau distillée, et enfin la liqueur filtrée était introduite dans l'appareil de Marsh. Mais M. Orfila a abandonné ce procédé, et il préfère actuellement le traitement par l'azotate de potasse, lorsqu'on ne peut employer le chlore, ainsi que l'a indiqué M. Jacquelain. (Voyez plus loin.)

Le procédé de M. Orfila consiste à mélanger la matière animale avec le double à peu près de son poids d'azotate de potasse, et à la dessécher dans une capsule de porcelaine, à une douce chaleur, en agitant de temps en temps. Cette opération faite, on chauffe au rouge obscur un creuset de Hesse, neuf, et on y ajoute par pincées le mélange organo-salin jusqu'à épuisement de la matière; si, toutefois, dès la première pincée le produit de la déflagration, au lieu d'être blanc ou simplement grisâtre, était encore charbonneux, ce serait une preuve que la proportion de nitre n'aurait pas été assez forte pour incinérer toute la matière animale; il faudrait alors ajouter au mélange une nouvelle quantité de sel comburant, capable de produire un résidu salin tel que nous l'avons dit.

Lorsque la masse a subi la déflagration, on retire le creuset du feu, et quand il est assez refroidi pour que la matière ait acquis une consistance molle, on verse dans le creuset, et par très-petites parties, un peu d'eau distillée afin de délayer cette matière et de pouvoir la verser dans une capsule de porcelaine. Si une partie de la masse saline restait adhérente au creuset, on la détacherait en faisant bouillir dans celui-ci un peu d'eau, que l'on verserait ensuite dans la capsule.

On décompose ensuite la masse saline par l'acide sulfurique concentré et pur, que l'on emploie par petites parties et jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence; alors on fait bouillir pendant un quart d'heure, une demi-heure ou une heure, suivant la proportion de matière sur laquelle on agit, afin de chasser la totalité des acides azotique ou azoteux. Cette précaution est indispensable, car sans cela le dégagement du gaz hydrogène n'aurait pas lieu, et d'un autre côté des explosions arriveraient infailliblement; cette opération terminée, on reprend par l'eau le produit de l'évaporation saline, et le solutum est introduit dans l'appareil de Marsh; s'il était par trop acide on le saturerait par de la potasse à l'alcool.

A l'aide de ce procédé, toute la matière organique est détruite; on obtient de l'arsenic ou des taches arsenicales qui présentent tous les caractères physiques et chimiques qui leur sont propres; mais, il faut le dire, le mode de traitement offre quelques difficultés d'exécution; d'abord il a l'inconvénient d'exiger beaucoup d'acide sulfurique pour la décomposition de l'azotate de potasse, et ensuite si la décomposition de ce sel n'est pas complète, on éprouve alors des difficultés à faire marcher l'appareil de Marsh, parce que l'hydrogène mis à nu réagit sur les éléments de l'acide azotique.

M. Devergie a conseillé un procédé qui consiste à faire dessécher modérément la matière animale, à la peser et à la faire bouillir avec de l'eau à laquelle on ajoute de la potasse à l'alcool en quantité suffisante pour dissoudre la matière animale. On prend ensuite un poids d'azotate de chaux égal à celui de la matière animale, on ajoute un peu d'eau pour que le mélange soit bien homogène, car la chaux de l'azotate de chaux est mise à nu par la potasse employée, et la matière s'épaissit beaucoup. L'arsénite de potasse et l'azotate de chaux se décomposent mutuellement, d'où résultent de l'arsénite de chaux fixe et de l'azotate de potasse; alors, en desséchant le mélange et élevant légèrement la température, la matière animale brûle aux dépens de l'acide azotique de l'azotate de potasse; la combustion est lente, elle se communique de proche en proche dans la capsule, et on obtient un résidu calcaire noirci par du charbon.

On traite ce résidu par l'acide chlorhydrique, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence; on filtre, et on obtient un liquide incolore ou légèrement ambré, qu'on introduit dans l'appareil de Marsh, en s'assurant qu'il n'est pas trop acide, ce que l'on reconnaît en en mettant une portion dans cet appareil.

Enfin MM. Flandin et Danger ont indiqué un procédé de carbonisation dans lequel on n'emploie qu'un seul réactif, l'acide sulfurique. La matière organique étant placée dans la capsule de porcelaine, on ajoute environ un sixième de son poids d'acide sulfurique, puis on chauffe. La matière entre d'abord en dissolution, puis elle se charbonne pendant la concentration de la liqueur. On évapore en remuant continuellement avec une baguette de verre, et on continue à chauffer jusqu'à ce que le charbon paraisse friable et presque sec. On laisse alors refroidir la capsule, puis on ajoute avec une pipette une petite quantité d'acide azotique concentré ou d'eau

régale avec un excès d'acide azotique, dans le but de faire passer l'acide arsénieux à l'état d'acide arsénique, beaucoup plus soluble ; on évapore de nouveau à sec, puis on reprend avec de l'eau bouillante. La liqueur filtrée est traitée par l'appareil de Marsh, dans lequel elle ne donne jamais de mousse.

Une modification utile à apporter à ce procédé, consisterait à carboniser la matière en vase clos, dans une cornue munie d'une allonge et d'un récipient. En agissant de la sorte, on serait certain de ne laisser échapper aucune portion du poison.

MM. Danger et Flandin, toujours préoccupés de l'inconvénient que présenterait la destruction incomplète des matières organiques, ont imaginé un appareil particulier dans lequel le gaz hydrogène est complétement brûlé, ainsi que l'arsenic et les matières entraînées.

Cet appareil consiste : 1° en un *condensateur* cylindrique portant vers son extrémité inférieure une tubulure et se terminant par un cône dont la pointe reste ouverte ;

2° En un *tube à combustion* recourbé à son milieu, à angle droit et pouvant s'adapter à la tubulure du condensateur à l'aide d'un bouchon ;

3° En un *réfrigérant* dont la partie inférieure s'engage dans la partie conique du condensateur, et en ferme l'ouverture. Le tout est soutenu par un support.

La plus grande partie de l'arsenic se dépose à l'état d'acide arsénieux dans le tube à combustion ; une petite partie est entraînée et vient se condenser avec la vapeur d'eau sur les parois du réfrigérant. L'ouverture pratiquée à l'extrémité inférieure du condensateur permet de laisser écouler le liquide et de le recueillir dans une capsule.

L'opération achevée, on enlève le tube à combustion, on fait bouillir dans le tube quelques gouttes d'acide azotique que l'on verse dans la capsule qui a servi à recueillir l'eau condensée, et l'on évapore à sec ; le résidu desséché est mélangé avec un peu de flux noir et introduit dans un petit tube effilé, dans lequel l'arsenic est réduit comme il a été dit précédemment.

La commission de l'Académie des sciences a fait de nombreuses expériences qui l'ont conduite à une série de conclusions, dont nous rapprterons les principales.

Le procédé de Marsh rend facilement sensible 1,000000 d'acide arsénieux existant dans une liqueur renfermant 12000000 environ.

La quantité proportionnelle d'acide arsénieux étant la même, les taches ne se montrent pas mieux avec une grande quantité qu'avec une petite quantité de liqueur ; mais elles se forment pendant plus longtemps dans le premier cas que dans le second. Il résulte de là qu'il y a avantage à concentrer les liqueurs arsenicales. On obtient ainsi des taches beaucoup plus intenses.

Ainsi qu'il a été dit en décrivant l'appareil de M. Orfila, il est indispensable d'interposer sur le passage du gaz un tube de 3 décimètres au moins de long, rempli d'amiante, ou, à son défaut, de coton, pour retenir les gouttelettes de la dissolution qui sont entraînées mécaniquement par le gaz ; autrement on est exposé à obtenir des taches d'oxysulfure de zinc qui présentent souvent l'aspect des taches arsenicales.

Lorsqu'on a à faire passer dans une petite quantité de liqueur une portion très-minime d'arsenic qui existe dans un grand volume de liquide que l'on ne peut pas concentrer par évaporation, le procédé de M. Lassaigne peut donner de bons résultats. Il consiste à faire passer le gaz hydrogène arsénié à travers une dissolution bien neutre d'azotate d'argent ; à décomposer ensuite la liqueur par l'acide chlorhydrique, à l'évaporer pour chasser les acides, puis à essayer sur le résidu les réactions de l'arsenic.

La dissolution d'azotate d'argent peut être remplacée par une dissolution de chlore ou par celle d'un chlorure alcalin.

La disposition indiquée par MM. Berzélius et Liébig, et reproduite avec plusieurs modifications utiles, par MM. Kœppelin et Kœpmann, a été adoptée par les commissaires de l'Institut.

Cet appareil, comme on va le voir, n'est autre chose que l'appareil de M. Orfila, mais un peu plus compliqué. Il se compose d'un flacon à col droit, à large ouverture, fermé par un bouchon percé de deux trous ; on fait descendre jusqu'au fond du flacon un tube droit de 1 centimètre de diamètre, et dans l'autre on engage un tube de plus petit diamètre, recourbé à angle droit ; ce tube s'engage dans un autre tube plus large, de 3 décimètres environ de longueur, rempli d'amiante. Un tube en verre peu fusible, de 2 à 3 millimètres de diamètre intérieur, est adapté à l'autre extrémité du tube d'amiante. Ce tube, qui doit avoir plusieurs décimètres de longueur, est effilé à son extrémité ; il est enveloppé d'une feuille de clinquant sur une longueur d'environ 1 décimètre.

L'appareil ainsi disposé, on introduit dans le flacon du zinc, de l'eau et un peu d'acide

sulfurique. L'hydrogène qui se dégage chasse l'air du flacon. On porte au rouge le tube dans la partie qui est enveloppée du clinquant, au moyen de charbons placés sur une grille. Un petit écran empêche le tube de s'échauffer à une trop grande distance de sa partie entourée de charbons. On introduit ensuite le liquide suspect par le tube ouvert au moyen d'un entonnoir effilé.

Si le gaz renferme de l'arsenic, celui-ci vient se déposer sous forme d'anneau en avant de la partie chauffée du tube ; on peut enflammer le gaz qui sort de l'appareil. Souvent on obtient encore des taches, quand on ne chauffe pas une partie assez longue du tube, ou lorsque celui-ci a un trop long diamètre.

On peut également recourber le tube et faire plonger son extrémité dans une dissolution d'azotate d'argent, pour condenser au besoin les dernières parties de l'arsenic.

Il est facile de constater toutes les propriétés physiques et chimiques de l'arsenic déposé dans le tube sous forme d'anneau.

Ainsi, l'on vérifiera facilement : 1° sa volatilité; 2° sa conversion en une poudre blanche volatile, l'acide arsénieux, quand on chauffera le tube ouvert aux deux bouts dans une position inclinée ; 3° en chauffant un peu d'acide azotique ou d'eau régale dans le tube, l'arsenic passera à l'état d'acide arsénique très-soluble dans l'eau. La liqueur évaporée à sec dans une petite capsule de porcelaine donnera un précipité rouge-brique quand on versera dans la capsule quelques gouttes d'une dissolution bien neutre d'azotate d'argent; 4° enfin, après toutes ces épreuves, on peut isoler de nouveau l'arsenic à l'état métallique, en ajoutant une petite quantité de flux noir dans la capsule où on a fait la précipitation par l'azotate d'argent, desséchant la matière et l'introduisant dans un petit tube dont une des extrémités est effilée, et dont on ferme l'autre extrémité à la lampe, après l'introduction de la matière. En chauffant au rouge, on voit apparaître dans la partie très-étroite du tube un anneau arsenical parfaitement caractérisé.

Ainsi que nous l'avons dit, et nous ne saurions trop insister sur ce point, il est de la plus haute importance que la matière organique soit complétement détruite ; sans cela, non-seulement la liqueur mousse dans l'appareil de Marsh, mais encore elle peut donner des taches que M. Orfila, qui les a observées d'abord, a nommées *taches de crasse*. Ces taches se distinguent facilement par les réactions chimiques des taches arsénicales, mais elles pourraient donner lieu à des méprises très-graves si l'expert se contentait des caractères physiques de ces taches.

Quant à l'arsenic que l'on avait annoncé exister dans le corps de l'homme à l'état normal, toutes les expériences faites par la commission de l'Institut, tant sur la chair musculaire que sur les os, ont donné des résultats négatifs.

La commission, résumant les instructions contenues dans son rapport, a exprimé son opinion de la manière suivante :

Le procédé de Marsh, appliqué avec toutes les précautions qui ont été indiquées, satisfait aux besoins des recherches médico-légales, dans lesquelles les quantités d'arsenic qu'il s'agit de mettre en évidence sont presque toujours supérieures à celles que la sensibilité de l'appareil permet de constater. Bien entendu qu'il doit toujours être employé comme moyen de concentrer le métal pour en étudier les caractères chimiques, et qu'on devra considérer comme nulles, ou au moins comme très-douteuses, les indications qu'il fournirait, si le dépôt qui s'est formé dans la partie antérieure du tube chauffé ne permet pas à l'expert, à cause de sa faible épaisseur, de vérifier d'une manière précise les caractères chimiques de l'arsenic.

Depuis l'époque encore récente à laquelle la commission de l'Institut a publié son rapport, des perfectionnements ont été apportés, soit dans la construction des appareils, soit dans le mode opératoire. MM. Chevallier et Barse ont réuni dans leur Manuel tout ce qui a rapport aux modifications successives qui ont été faites à l'appareil de Marsh. Cet ouvrage est le plus complet qui ait été jusqu'à ce jour publié sur ce sujet.

Procédé de M. Jacquelain. — Le 2 janvier 1843, M. Jacquelain a présenté à l'Institut un procédé à l'aide duquel on extrait, suivant lui, tout l'arsenic d'une matière animale empoisonnée.

Si l'on opère sur de la fibre musculaire récente ou sur des viscères, on commence par les découper et les broyer dans un mortier de marbre. Si l'on expérimente sur des intestins non décomposés, on les coupe également en menus morceaux, puis on les broie encore à sec dans un mortier de marbre, en ajoutant du sable purifié à l'acide chlorhydrique, et calciné.

On délaye le tout avec de l'eau distillée, de manière à faire un demi-litre, si l'on a pris 100 grammes de matière animale ; on soumet ce mélange à l'action d'un courant de *chlore*, prolongé à froid, jusqu'à ce que toute la matière animale en suspen-

sion ait acquis la blancheur du caséum, ce qui exige *plusieurs heures*.

Alors en bouchant le ballon, on laisse réagir jusqu'au lendemain, puis on jette sur un linge fin lavé à l'eau distillée, aiguisée d'acide chlorhydrique.

La solution limpide et incolore doit être ensuite jaugée, portée à l'ébullition pour chasser l'excès de chlore, et enfin introduite, avec 80 grammes de zinc, dans un appareil composé : d'un tube en S, par lequel on verse de l'acide sulfurique; d'un tube courbé à angle droit, rempli dans sa branche horizontale d'amiante calciné avec l'acide sulfurique; d'un tube droit, peu fusible, long de 4 décimètres pour une section de 3 millimètres, qui communique avec un appareil *laveur* de Liébig, lequel est formé de six boules, et doit se trouver à moitié rempli d'une dissolution de *chlorure d'or*, représentant 0,5 d'or environ; ce chlorure doit être pur et préparé avec de l'or précipité du chlorure des laboratoires, à l'aide de l'acide sulfureux. Le tube droit, enveloppé vers son milieu d'une feuille de clinquant de 1 décimètre de longueur, doit être chauffé avec une lampe à alcool. L'arsenic se dépose, à l'état métallique, dans le tube chauffé au rouge; ce qui échappe vient réduire le chlorure d'or et former de l'acide arsénieux.

Reste donc à mettre en liberté l'arsenic fixé par le chlorure d'or, et à le reconnaître, si toutefois l'arsenic n'est pas condensé dans le tube horizontal, puis à le doser au besoin. Pour reconnaître comme pour doser l'arsenic, la marche est la même. A cet effet, on réduit le chlorure d'or excédant par l'acide sulfureux.

On chasse par l'ébullition l'excès du gaz acide sulfureux; on filtre. On distille à *siccité* la solution dans une cornue tubulée à l'émeri, munie d'un récipient, afin de décomposer une petite quantité de sel d'or qui n'a pas été réduit par l'acide sulfureux.

On lave ensuite la cornue à l'eau aiguisée d'acide chlorhydrique; on réunit cette liqueur au produit distillé, pour soumettre le tout à un courant de gaz acide sulfhydrique.

On chasse l'excès de ce gaz par l'ébullition; enfin on lave par décantation à l'eau chaude, et l'on recueille le précipité séché à 100°. La quantité de sulfure obtenu indique la proportion d'arsenic métallique, et l'on peut aisément calculer combien cette proportion représente d'acide arsénieux.

M. Orfila a fait, de concert avec M. Jacquelain, des expériences comparatives, et il en a conclu : 1° que le procédé de M. Jacquelain est, sans contredit, le meilleur qui ait été proposé jusqu'à ce jour pour extraire l'arsenic d'une matière organique *non pourrie*, parce qu'il fournit *la totalité* du métal que renferme cette matière, et qu'il est indispensable, dans certaines expertises médico-légales, où la proportion d'arsenic contenue dans un organe est très-faible, d'employer la méthode la plus propre à déceler les plus minimes proportions d'un composé arsenical;

2° Qu'il est, par conséquent, nécessaire de le mettre en pratique toutes les fois que l'on voudra *doser* la quantité d'arsenic renfermée dans une matière organique; et que, dans ce cas, il est préférable à celui qui a été proposé par l'Académie des sciences, parce que la destruction de la matière organique par le chlore n'offre aucun des inconvenients que présente la carbonisation par l'acide sulfurique;

3° Que, malgré ces avantages, il n'est guère possible qu'il soit souvent employé dans les expertises médico-légales, parce qu'il faut pour l'exécuter un appareil compliqué et formé de plusieurs pièces, dont quelques-unes même ne se trouvent pas dans les laboratoires les mieux fournis, et que d'ailleurs il se compose d'une série d'opérations nombreuses fort longues et délicates;

4° Que ce procédé n'est pas susceptible d'application dans les cas *nombreux* où les experts sont obligés d'agir sur des matières organiques exhumées depuis longtemps et déjà pourries, à cause de la quantité de mousse qui se développe alors et qui empêche l'appareil de fonctionner.

Procédé de Reinsch. — Il consiste à aciduler par de l'acide chlorhydrique les liqueurs arsenicales, et à les faire bouillir avec du cuivre métallique, qui bientôt se recouvre d'une couche grisâtre d'arsenic. On soumet les lames de cuivre à la chaleur de la lampe, dans un tube contenant de l'air, et on obtient de l'acide arsénieux. Si on fait cet essai sur une petite partie de la liqueur ou des aliments soupçonnés arsenicaux, et que l'on ait eu de l'arsenic, on peut traiter toute la masse par le chlore, ainsi que nous venons de le décrire.

De la pureté des réactifs. — Il est indispensable que l'expert essaye préalablement, avec le plus grand soin, tous les réactifs qu'il doit employer dans ses recherches.

L'acide *sulfurique* du commerce est souvent arsenical, et, suivant M. Orfila, l'arsenic y est à la fois à l'état d'acide arsénieux

et à l'état d'acide arsénique. Pour essayer l'acide dont on doit faire usage, il faut en saturer 125 grammes, par exemple, par la potasse, puis essayer le produit par l'appareil de Marsh. S'il donne des taches arsenicales, on peut, comme le propose M. Orfila, laisser cet acide en contact avec l'acide sulfhydrique pendant vingt-quatre heures, filtrer, faire bouillir quelques instants la liqueur filtrée, et distiller dans une cornue munie d'un récipient.

L'acide *azotique* ne contient pas ordinairement d'arsenic. Pour s'en assurer, il faut le saturer par de la potasse à l'alcool, décomposer l'azotate de potasse par de l'acide sulfurique *pur*, et mettre le sulfate acide de potasse dans l'appareil de Marsh. Toutefois, on sera certain d'avoir de l'acide azotique parfaitement pur lorsqu'on l'aura distillé sur de l'azotate d'argent.

L'acide *chlorhydrique*, dit pur ou réactif, renferme très-rarement de l'arsenic. Du reste, s'il en contenait, il serait très-facile de le purifier en distillant cet acide et rejetant les premiers produits de la distillation. Quant au moyen de s'assurer de sa pureté, il suffit d'en saturer 125 grammes par de la potasse à l'alcool, et d'essayer le chlorure de potassium formé dans l'appareil de Marsh, dont on dégage l'hydrogène au moyen d'acide *chlorhydrique*.

La potasse à l'alcool n'est presque jamais arsenicale. On peut s'en assurer en saturant 60 grammes par l'acide sulfurique ou l'acide chlorhydrique et essayant le produit par l'appareil de Marsh.

L'*azotate de potasse* est très-rarement arsenical. Pour reconnaître sa pureté, on en décomposera 180 grammes dans une capsule de porcelaine, à la température de l'ébullition, par de l'acide sulfurique concentré et pur, ajouté jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de vapeurs orangées d'acide hypo-azotique. On fait ensuite bouillir avec de l'eau distillée, pour dégager le reste de l'acide hypo-azotique, et on sature la liqueur refroidie par de la potasse à l'alcool, car sans cela la liqueur serait trop acide, et enfin on essaye dans l'appareil de Marsh.

On constate la pureté de *l'eau* en en mettant trois ou quatre litres dans un grand appareil de Marsh, et en se servant de zinc ou d'acide chlorhydrique pur.

Le zinc et le fer ne sont pas mêlés aussi souvent à l'arsenic qu'on l'a prétendu ; il est même assez fréquent d'en trouver qui en soit tout à fait exempt. Au reste, il n'y a rien de plus simple que d'essayer l'appareil pendant un quart d'heure ou une demi-heure avant d'ajouter les liqueurs suspectes.

Le zinc est le plus souvent employé. Le zinc en grenaille doit être préféré au zinc laminé. Ce dernier exige toujours plus d'acide sulfurique pour le dégagement du gaz, et ce dégagement se fait toujours longtemps attendre.

Le zinc doit toujours être renouvelé pour chaque opération. Il résulte, en effet, des expériences de MM. Mohr et Liébig, qu'une partie de l'arsenic métallique réduit se dépose sur le zinc, s'y combine probablement, et se dégage ensuite quand on ajoute une nouvelle quantité d'acide sulfurique.

Il est nécessaire que l'expert fasse en même temps, ou immédiatement après l'expérience sur les matières empoisonnées, une expérience de contrôle, en employant les mêmes réactifs et en même quantité que dans l'expérience véritable.

Sulfures d'arsenic. — Les deux sulfures d'arsenic, jetés sur des charbons ardents, répandent des vapeurs alliacées ; chauffés avec la potasse caustique et du charbon, ils donnent, d'une part, de l'arsenic métallique, et de l'autre, du sulfure de potassium.

Acide arsénique. — Il précipite en rouge-brique par l'azotate d'argent, et mieux encore par l'azotate d'argent ammoniacal ; il ne précipite par l'acide sulfhydrique que si on ajoute quelques gouttes d'acide chlorhydrique. Du reste, mêmes réactifs que pour l'acide arsénieux.

Arsénite de potasse et *solution de Fowler.* — Avec l'azotate d'argent, précipite jaune-serin ; soluble dans l'ammoniaque. Du reste, mêmes caractères que l'acide arsénieux et que les sels de potasse.

Arsénite de soude. — Mêmes caractères que le précédent, excepté sous le rapport de la base.

Arséniates, *Solution de Pearson.* — Mêmes réactions que les arsénites, si ce n'est qu'ils précipitent en rouge-brique par l'azotate d'argent.

EMPOISONNEMENTS PAR LES PRÉPARATIONS ANTIMONIALES.

Signes de l'empoisonnement. — A peu près les mêmes que ceux produits par les préparations mercurielles.

Contre-poisons. — Faire vomir, puis donner plusieurs tasses de décocté de noix de galle, de quinquina, d'écorce de saule ou de chêne ; combattre le vomissement avec de l'eau sucrée contenant un peu d'opium, de sirop diacode ou de décocté de pavots ; calmer les douleurs d'estomac par quelques sangsues. (V. *Acides.*)

Réactifs. — Chauffées jusqu'au rouge dans un creuset ou au chalumeau, avec de la potasse et du charbon, toutes les préparations antimoniales donnent de l'antimoine métallique. Leurs solutés précipitent en jaune-orangé par l'acide sulfhydrique et les sulfures alcalins.

Tartrate d'antimoine et de potasse. — Le soluté d'émétique donne des précipités blancs par la potasse, l'ammoniaque, les eaux de chaux et de baryte ; les carbonates alcalins le troublent aussi au bout de quelque temps. Le chlorure de platine donne un précipité jaune. Les décoctés astringents le précipitent en blanc. L'acide sulfhydrique est le réactif le plus sensible. (V. plus haut.)

Chlorure d'antimoine. — Réactions de l'émétique et de l'acide chlorhydrique.

Les autres préparations antimoniales (kermès, soufre doré, verre d'antimoine, etc.) seront traitées par la potasse et le charbon.

Les préparations antimoniales rendues solubles et introduites dans l'appareil de Marsh donnent de l'antimoine métallique.

EMPOISONNEMENTS PAR LES PRÉPARATIONS CUIVREUSES.

Signes de l'empoisonnement. — Les mêmes à peu près que par les préparations mercurielles.

Contre-poisons. — Les mêmes que pour les préparations mercurielles, puis un mélange de poudre de zinc et de fer, le fer réduit par l'hydrogène, le fer porphyrisé, la limaille de zinc, le persulfure de fer hydraté humide.

Réactifs. — Les solutés aqueux des sels de cuivre ont une belle couleur bleue, légèrement verdâtre. L'acide sulfhydrique et les hydrosulfates les précipitent en noir ; la potasse et la soude caustiques donnent d'abord un précipité bleu-verdâtre pâle, puis un précipité un peu plus foncé ; l'ammoniaque donne un précipité semblable, mais qu'elle redissout si on la verse en excès, et communique à ce liquide une très-belle couleur bleue. L'arsénite de potasse les précipite en vert, le cyanure jaune de potassium et de fer en rouge-brun si la liqueur est concentrée, et lui donne seulement cette coloration si elle est trop étendue. Une lame de fer bien décapée, plongée dans ces dissolutions acidulées, se recouvre bientôt d'une couche de cuivre métallique.

Les sels de cuivre qui figurent le plus souvent dans les empoisonnements par les préparations de ce métal sont : les *acétates* et le *sulfate*.

EMPOISONNEMENTS PAR LES PRÉPARATIONS D'ÉTAIN, DE BISMUTH, DE ZINC, DE FER, D'ARGENT ET D'OR.

Signes de l'empoisonnement. — Les mêmes que dans les empoisonnements mercuriels.

Contre-poisons. — Idem.

Réactifs. Étain. — Transformées en protochlorure, les préparations d'étain ne précipitent pas par l'eau distillée, elles précipitent en blanc par la potasse, l'acide azotique, le cyano-ferrure de potassium ; l'acide sulfhydrique y détermine un précipité chocolat soluble dans un excès du précipitant ; le chlorure d'or donne le précipité pourpre de Cassius ; le chlorure d'étain, chauffé avec de la potasse, donne de l'étain métallique.

Le perchlorure d'étain fournit un précipité jaune par l'acide sulfhydrique et ne précipite pas par le chlorure d'or.

Bismuth. — Les sels de bismuth précipitent en blanc par l'eau distillée, la potasse, la soude, l'ammoniaque et les carbonates alcalins, en noir par les hydrosulfates. Le zinc les réduit en bismuth métallique.

Zinc. — Les sels de zinc donnent, par les alcalis, un précipité blanc, soluble par un excès de ceux-ci. Ils donnent également un précipité blanc avec les hydrosulfates et l'acide sulfhydrique, si la dissolution est neutre ; le précipité est nul si elle est acide. Le cyano-ferrure de potassium donne un précipité blanc. Les précipités chauffés avec du charbon donnent du zinc métallique.

On a proposé le bi-carbonate de soude comme antidote du sulfate de zinc.

Fer. — Les protosels donnent un précipité blanc par l'azotate de baryte ; avec la potasse, la soude ou leur carbonate, un précipité blanc verdâtre qui passe au vert, puis au brun par le contact de l'air. L'infusé de noix de galle et le tannin ne colorent la liqueur en blanc noirâtre qu'après un certain temps. Le cyanure de potassium et de fer donne un précipité blanc qui bleuit peu à peu à l'air ou sur-le-champ par l'addition d'un peu de chlore.

Les persels de fer donnent immédiatement les mêmes résultats.

EMPOISONNEMENTS PAR LES PRÉPARATIONS DE PLOMB.

Signes de l'empoisonnement.—Saveur sucrée, astringente, métallique, désagréable ; resserrement à la gorge. (V. *Préparations mercurielles.*)

Contre-poisons. Persulfure de fer hydraté humide, solutés de sulfate de soude ou de magnésie, eau de puits.

Traitement. — Ce traitement est celui de la colique des peintres, que voici :

REMÈDE OU TRAITEMENT DE LA CHARITÉ CONTRE LA COLIQUE DES PEINTRES.

1er *jour*, lavement purgatif des peintres.
Dans la journée, eau de casse avec les grains.
Le soir, lavem. anodin des peintres.
Après le lavement anodin, bol calmant (thériaque 4, opium 0,05).
2e *jour*, eau bénite à prendre en 2 fois à 1 heure d'intervalle.
Dans la journée, tisane sudorifique.
Le soir, bol calmant.
3e *jour*, tisane sudorifique laxative.
Le matin, potion purgative des peintres.
Le soir, lavem. anodin, bol calmant.
4e *jour*, comme le troisième.
5e *jour*, dans la journée, tisane sudorif.
Le soir à 4 h., lavem. purgatif.
Le soir à 6 h., lavem. anodin, et à 8 h., bol calmant.

Si le mal n'a pas cédé, on recommence le traitement en supprimant l'eau bénite et en insistant sur les purgatifs.

Réactifs. Toutes les préparations de plomb chauffées au rouge avec la potasse et le charbon donnent du plomb métallique, et toutes, rendues solubles par un acide convenable, précipitent en jaune éclatant par l'iodure de potassium, et en noir par l'acide hydrosulfurique et les hydrosulfates.

Or. — Les sels d'or précipitent en noir par le proto-sulfate de fer, en chocolat foncé par les hydrosulfates, en jaune par l'ammoniaque, en pourpre par le proto-chlorure d'étain.

Argent. — Le nitrate d'argent chauffé donne de l'argent métallique, son soluté donne par l'acide chlorhydrique et les chlorures un précipité insoluble dans l'eau et l'acide azotique, soluble dans l'ammoniaque, et devenant violet à l'air ; la potasse et la soude y forment un précipité vert, l'acide sulfhydrique précipite en noir, l'arsénite de potasse en jaune-serin, et l'arséniate de soude en rouge-brique.

Son véritable contre-poison est le sel marin en dissolution dans l'eau. Nous avons été témoins d'un cas d'empoisonnement par ce sel, traité avec succès par ce moyen.

EMPOISONNEMENTS PAR LE CHLORE, LES CHLORURES D'OXYDES (V. aussi p. 535 et 536), L'IODE.

Signes de l'empoisonnement. — Contractions intenses de la poitrine, surtout si c'est du chlore, étouffements, crachats sanguinolents ; si c'est de l'iode, nausées, ardeur à la gorge, vomissements de matières tachées de jaune et d'une odeur d'iode.

Contre-poisons. — Pour le chlore, l'eau de javelle et les autres chlorures d'oxydes, de l'eau légèrement ammoniacale; pour l'iode, de l'amidon et mieux de l'empois ou colle d'amidon, puis des émollients.

EMPOISONNEMENTS PAR LES CANTHARIDES.

Signes de l'empoisonnement. — Nausées, vomissements abondants, selles copieuses, souvent sanguinolentes, coliques violentes, douleurs atroces à l'épigastre, ardeur extrême de la vessie, urines sanguinolentes, priapisme opiniâtre et douloureux, parfois horreur des liquides, convulsions, délire.

Contre-poisons. — Le camphre passe pour être l'antidote des cantharides.

Traitement. — Faire vomir, injecter dans la vessie des liquides mucilagineux ; frictionner la partie interne des cuisses et des jambes avec de l'huile camphrée, si l'ardeur de la vessie et la difficulté d'uriner persistent ; si les cantharides ont été appliquées à l'extérieur, on se contente de frictions huileuses camphrées, de quelques sangsues et fomentations sur la partie douloureuse.

Réactifs. — Les préparations de la cantharide dans lesquelles les principes actifs de cet insecte sont à l'état de dissolution, sont fort difficiles à déceler. Dans le cas contraire, en insufflant d'abord les intestins, puis les faisant sécher et les examinant entre deux lames de verre, les coupant par morceaux, on reconnaît facilement à l'œil nu des parcelles de cantharides qui se présentent sous forme de points brillants d'un vert doré. (*Poumet.*)

EMPOISONNEMENTS PAR LE VERRE PILÉ, L'ÉMAIL.

Ce ne sont pas à proprement parler des poisons. Ces substances ne causent d'accidents que mécaniquement.

Traitement. — On gorgera le malade de panade ou d'autres aliments enveloppants; on provoquera ensuite le vomissement, puis on aura recours aux moyens antiphlogistiques.

EMPOISONNEMENTS PAR LES POISONS IRRITANTS VÉGÉTAUX.

Traitement. — Antiphlogistiques ; puis quelques tasses d'infusé de café très-chargé pour combattre l'assoupissement. (V. *acides.*)

EFFETS TOXIQUES DES POISONS DE LA DEUXIÈME CLASSE.

EMPOISONNEMENTS NARCOTIQUES.

Signes de l'empoisonnement. — Stupeur ; engourdissement ; pesanteur de tête ; som-

nolence; regard hébété; prunelle très-ouverte, resserrée ou naturelle; délire furieux ou gai; hallucinations; douleurs, convulsions dans quelques parties du corps; paralysie des jambes; pouls variable; vomissement, surtout lorsque le poison a été appliqué sur la peau dénudée.

Traitement. — Faire vomir. Le vomissement obtenu, donner une boisson acidule; combattre le narcotisme par le café à l'eau, les potions stimulantes. Les frictions sèches sur tout le corps sont utiles, ainsi que la saignée au bras ou à la jugulaire, si le malade est comme frappé d'apoplexie; si le poison a été appliqué à l'extérieur, on se comportera de même, à l'exception des vomissements qu'on ne provoquera pas.

M. Bouchardat conseille d'administrer de *l'eau iodurée* [1] après vomissement et purgation. Cette préparation, qu'il préconise comme antidote dans tous les empoisonnements par les plantes à alcaloïdes, donnerait lieu, suivant cet auteur, à des iodures d'iodhydrates d'alcalis, végétaux insolubles, et par conséquent bien moins vénéneux que ces alcalis eux-mêmes.

EMPOISONNEMENTS PAR L'ACIDE CYANHYDRIQUE ET LE CYANURE DE POTASSIUM.

Acide cyanhydrique.—Réactifs.—Préalablement saturé par la potasse, le soluté d'acide cyanhydrique précipite en bleu par un mélange de proto et perchlorure de fer; et par le sulfate de cuivre, il donne un précipité marron de cyanure de cuivre qui rend la liqueur simplement laiteuse si elle est très-étendue. (*Lassaigne.*) Dans ces deux derniers cas, il faut ajouter après le réactif un peu d'acide chlorhydrique pour enlever l'oxyde métallique qu'un peu de potasse en excès pourrait avoir précipité.

Le nitrate d'argent donne un précipité de cyanure d'argent insoluble dans l'eau et dans l'acide azotique faible et froid, mais soluble dans cet acide bouillant et dans l'ammoniaque; il ne devient pas violet à l'air. Ce cyanure étant chauffé avec un peu de chlorure de sodium et de l'eau, son soluté filtré, chauffé, avec un peu d'oxyde de fer vert hydraté, puis filtré de nouveau, précipite les sels de fer en bleu et ceux de cuivre en brun marron. (*Henry.*)

Contre-poisons.— Faire vomir; faire respirer de l'eau chlorée (quatre parties d'eau, une de chlore liquide, à défaut du chlorure de soude), de l'eau ammoniacale; affusions d'eau froide sur la tête, la nuque et tout le trajet de la colonne vertébrale; glace sur la tête; saignée de la jugulaire ou du bras; sangsues derrière les oreilles; frictions sur les tempes avec la teinture de cantharides et l'ammoniaque; sinapismes aux pieds. Malheureusement tous ces moyens ne sont point certains, et d'un autre côté le poison agit si promptement que, fussent-ils dans le cas contraire, on les administre toujours trop tard; quoi qu'il en soit, il faut toujours les mettre en usage.

Nous ne savons si les toxicologistes ont essayé l'emploi de l'oxyde d'argent ou d'un sel de fer comme contre-poison de l'acide cyanhydrique. On pourrait, ce nous semble, compter dans ce cas sur la formation d'un cyanure d'argent ou de fer, sels qui, en raison de leur insolubilité, ne sont, pour ainsi dire, pas vénéneux. Dans les traités de chimie on avance que l'acide cyanhydrique, sous l'influence de l'eau, se combine au fer métallique; nous avons tenté cette expérience avec du fer très-divisé, mais elle ne nous a pas réussi.

Cyanure de potassium.—Traité à froid par les acides forts, il laisse dégager de l'acide cyanhydrique; sa dissolution précipite en jaune orangé le proto-sulfate de fer; en blanc-bleuâtre le persulfate de fer; en blanc les sels de zinc, de plomb, d'argent, et en jaune-cannelle les persels de cuivre. (V. *Acide cyanhydrique et potasse.*)

Contre-poisons. — Sels de sesqui-oxyde de fer, eau de laurier-cerise. Elle précipite en blanc l'azotate d'argent. (V. *Acide cyanhydrique.*)

EMPOISONNEMENTS PAR L'OPIUM, SES PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES ET SES PRODUITS CHIMIQUES.

C'est spécialement dans les empoisonnements par l'opium (V. *Contre-poisons généraux des narcotiques*) que le décocté de café chargé est efficace.

Opium, *Laudanum*, etc. — Un chimiste allemand a proposé comme réactif très-sensible de l'opium l'acide xanthique (produit par l'action de l'acide azotique sur l'indigo). Cet acide occasionne instantanément, dans les solutés d'opium les plus dilués, un précipité jaune-serin, tandis que la liqueur devient rouge de vin. Le précipité formé est soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles essentielles, les alcalis, etc. Le plus généralement, dans les empoisonnements par l'opium ou ses préparations pharmaceutiques, on recherche la morphine ou l'acide méconique. Pour les met-

[1] Iodure de pot., 4 gram.; iod., 3 décig.; eau, 1 litre. A boire par demi-verrées.

tre en évidence, on fait bouillir les aliments et les tissus avec de l'eau aiguisée d'acide acétique; on filtre et on évapore. On traite le résidu par de l'alcool bouillant et on filtre la liqueur; on y verse du sous-acétate de plomb : il se forme un précipité de méconate de plomb, et il reste dans la liqueur une solution d'acétate de morphine. On soumet le dépôt à l'action de l'acide sulfhydrique, et on sépare par le filtre le sulfure de plomb formé. On évapore lentement la liqueur, et on y constate la présence de l'acide méconique à l'aide d'un persel de fer en dissolution étendue, qui donne une coloration rouge. La liqueur qui contient l'acétate de morphine est traitée par l'acide sulfhydrique pour la débarrasser de l'excès d'acétate de plomb. On sépare et on essaye par les réactifs de la morphine.

Morphine. — L'acide azotique concentré la jaunit d'abord, puis lui donne une couleur rouge. Elle est soluble dans la soude et la potasse, moins dans l'ammoniaque; mise en contact avec l'acide iodique, elle le décompose, ce que l'on peut constater en faisant intervenir l'amidon. La morphine bleuit par les persels de fer non acides, et est précipitée par le tannin. Le perchlorure d'or donne un précipité jaune, puis bleuâtre et enfin violacé. (*Larroque* et *Thibierge.*)

Les sels de morphine donnent lieu aux mêmes réactions. On les distingue entre eux par la nature de leur acide.

Codéine. — N'est colorée ni par l'acide azotique, ni par les persels de fer.

EFFETS TOXIQUES DES POISONS DE LA TROISIÈME CLASSE.

Signes de l'empoisonnement. — Excitation du cerveau et de la moelle épinière; raideur générale et convulsive; tête renversée en arrière; respiration difficile; contracture; douleurs abdominales, envies de vomir; cris; envies de dormir; asphyxie imminente.

Traitement. — Provoquer le vomissement, purger, saigner. Eau iodurée de Bouchardat pour les plantes alcaloïdiques. (V. *Poisons de la deuxième classe.*) Après vomissements et selles, on aura recours aux boissons acidules, et enfin aux antiphlogistiques. (V. *Acides.*)

Strychnine. — La strychnine pure ne rougit pas par l'acide azotique concentré, elle ne rougit qu'autant qu'elle est mélangée de brucine. Le sulfo-cyanure de potassium produit dans les dissolutions des sels de strychnine, des cristaux brillants, soyeux, nageant au milieu du liquide. (*Notus.*) Le chlore précipite sa solution en blanc. (*Pelletier.*) Le perchlorure d'or en jaune-serin. (*Larroque* et *Thibierge.*) Suivant M. Marchand quand on triture une très-petite quantité de strychnine avec quelques gouttes d'acide sulfurique concentré, contenant un centième de son poids d'acide azotique, la strychnine disparaît sans donner lieu à aucun phénomène appréciable; mais si on ajoute au mélange seulement un atome de peroxyde de plomb, il se développe à l'instant même une magnifique couleur bleue qui passera rapidement au violet, puis peu à peu au rouge, et qui finit enfin au bout de quelques heures par passer au jaune-serin. L'auteur ne dit pas si cette réaction a lieu sur de la strychnine en dissolutions étendues.

Brucine. — Rougit par l'acide azotique; donne avec le perchlorure d'or un précipité café-au-lait, puis brun.

EFFETS TOXIQUES DES POISONS DE LA QUATRIÈME CLASSE.

SYMPTÔMES DIVERS.

MORSURE DES VIPÈRES ET DES SERPENTS VENIMEUX.

Traitement externe. — Pratiquez aussitôt une ligature pas trop serrée au-dessus de la plaie; laissez saigner la plaie; comprimez-la pour faciliter la sortie du sang, ou appliquez des ventouses; cautérisez-la avec le fer rouge, la pierre infernale, la pierre à cautère, le chlorure d'antimoine, etc.

Traitement interne. — Calmants, sudorifiques, stimulants diffusibles, potions avec la teinture de quinquina, quelques gouttes d'ammoniaque.

PIQURES FAITES PAR LES ABEILLES, GUÊPES, SCORPIONS, TARENTULES, TAONS, ARAIGNÉES, FRELONS, COUSINS ET AUTRES INSECTES.

Si les symptômes sont légers, frictionner la place avec le liniment volatil ou avec quelques gouttes d'ammoniaque liquide dans une ou deux cuillerées d'eau de Cologne. Si les symptômes sont alarmants, si la chaleur est grande, si l'insecte a pu sucer des plantes vénéneuses, des cadavres putréfiés, des animaux morts du charbon; si enfin la pustule maligne est à craindre, cautériser comme ci-dessus, après avoir eu la précaution de visiter la plaie et d'enlever avec des pinces l'aiguillon qui pourrait y être implanté. Dans ce cas, à l'intérieur on pourra administrer des boissons et potions calmantes, diaphorétiques, etc.

EMPOISONNEMENTS PAR LES MOULES, DORADES, CONGRES, LES VIANDES GATÉES, etc.

Émétique, purgatifs, éther sur du sucre,

laudanum, boissons acidules; combattre les douleurs d'estomac par quelques sangsues.

MORSURE PAR DES ANIMAUX ENRAGÉS. (Hydrophobie.)

Si la plaie est récente, on la pressera dans tous les sens pour la faire saigner, on applique, s'il y a lieu, des ventouses; on la lavera ensuite avec de l'eau salée ou de savon ; la morsure est-elle sinueuse, on l'agrandit avec le bistouri, puis on la cautérise profondément, et toutefois avec ménagement, au fer rouge, ainsi que toutes les écorchures qui pourraient exister. Sept ou huit heures après la cautérisation, on recouvre l'eschare d'un large vésicatoire et on entretient la suppuration.

Si la morsure était ancienne, il faudrait ouvrir la cicatrice, la cautériser, et la faire suppurer.

Il ne faut considérer et employer les spécifiques internes contre la rage que comme moyens accessoires.

SECOURS A DONNER AUX ASPHYXIÉS.

On nomme *asphyxie* l'état particulier qui résulte de la suspension de la respiration.

L'asphyxie peut avoir lieu : 1° par des *gaz délétères* ; 2° *par submersion* ; 3° *par strangulation* ; 4° *par le froid* ; 5° *asphyxie des nouveau-nés*.

ASPHYXIE PAR LES GAZ DÉLÉTÈRES.

Acide carbonique. — Cet acide peut être produit par du charbon en combustion, par la calcination de la chaux, par la fermentation ; il peut exister dans des excavations naturelles.

Soustraire le malade à la cause de l'asphyxie, l'exposer au grand air, le déshabiller ou du moins faire en sorte qu'aucune partie de son corps, surtout la poitrine, ne soit comprimée par les vêtements : il sera couché sur le dos, la tête et la poitrine un peu plus élevées que le reste du corps pour faciliter la respiration. Affusion d'eau froide sur le visage et la poitrine ; frictionner le corps, et surtout la poitrine, avec des linges trempés dans l'eau vinaigrée, ou dans un liquide alcoolique, eau de mélisse, eau de Cologne, etc. Essuyer les parties mouillées avec des serviettes chaudes, puis recommencer les frictions avec de la flanelle sèche ou une brosse, irriter l'intérieur des narines avec la barbe d'une plume, des vapeurs de soufre, de l'acide acétique ; administrer un lavement à l'eau froide avec un tiers de vinaigre, et quelques minutes après, un autre fait avec de l'eau froide, 60 ou 80 gram. de chlorure de sodium et 30 gram. de sulfate de magnésie.

On insufflera de l'air dans les poumons soit avec la bouche, soit avec le soufflet de Gorcy, le tube de Chaussier, ou la sonde laryngienne; dans tous les cas, cette insufflation doit être faite doucement, car mal pratiquée elle peut être funeste.

Si l'assoupissement continue, que le malade ait de la chaleur, on le saignera à la jugulaire ou au pied ; enfin, lorsque les symptômes alarmants sont dissipés, on couche le malade dans un lit chaud et on lui fait prendre quelques cuillerées de vin chaud sucré ou la potion cordiale.

Tous ces moyens doivent être continués lors même que l'individu paraît être mort, car on a vu des asphyxiés ne reprendre connaissance qu'au bout de douze heures.

L'asphyxie par *l'oxyde de carbone*, le *gaz des marais*, par celui *des mines de charbon*, par *défaut d'air respirable*, sera traitée de la même manière.

ASPHYXIE PAR LE GAZ DES FOSSES D'AISANCES, DES PUISARTS, DES ÉGOUTS.

On exposera le malade au grand air ; on lui mettra avec précaution sous les narines les *compresses chloro-vinaigrées* (nouet de chlorure de chaux imbibé de vinaigre). On lotionnera légèrement les narines avec du chlorure de soude ou du chlorure de chaux étendus ; on aspergera la figure avec de l'eau vinaigrée froide, on frictionnera ; on saignera ; enfin on mettra des sinapismes aux extrémités.

PROCÉDÉ POUR RECUEILLIR LES GAZ.

Lorsqu'on veut connaître la nature d'un gaz au point de vue de la médecine légale, il faut en recueillir une portion ; pour cela on peut se servir d'un flacon plein d'eau ou de mercure que l'on vide dans le lieu même renfermant le gaz, que l'on soumettra à l'expérience ; lorsqu'il est complétement vide du liquide et que le gaz le remplit, on le bouche aussitôt en le maintenant renversé, et on le plonge ainsi dans l'eau jusqu'au moment de l'analyse.

Lorsqu'il y a du danger à entrer dans le lieu infecté, ou pour ne pas y faire entrer l'air du dehors, on pratique dans la porte une ouverture dans laquelle on place un bouchon percé, dans lequel est ajusté un tube coudé qui entre par son autre extrémité dans un bouchon fixé sur un flacon plein d'eau. Dans ce dernier bouchon on a placé un autre tube, mais droit, qui dépasse le coude du tube précédent au de-

hors, et qui ne déborde pas le bouchon dans l'intérieur du vase. En tenant ce vase renversé l'eau s'en écoule et l'air de l'appartement vient le remplacer.

ASPHYXIE PAR SUBMERSION. (Noyés.)

On déshabille promptement le noyé, ou mieux on coupe ses habits pour avoir plus tôt fait; on le revêt d'une chemise et d'un bonnet de laine; on le couche sur le dos, un peu tourné sur le côté droit; on débarrasse la bouche, le nez, les yeux et les oreilles des mucosités qui peuvent s'y trouver, en tenant la tête un peu penchée pour laisser écouler le liquide muqueux qui souvent est contenu dans la trachée; mais on se garde bien de mettre en usage la coutume populaire de pendre le noyé par les pieds.

On fait aspirer des odeurs fortes; on réchauffe lentement et progressivement le malade en promenant sur toutes les parties de son corps des briques chauffées, des fers à repasser chauds et enveloppés dans des torchons, des sachets remplis de cendres chaudes; en pratiquant des frictions sèches, puis d'autres avec des liqueurs alcooliques ou éthérées; on exerce encore avec méthode des compressions alternativement sur la poitrine et sur le bas-ventre, afin de rétablir la respiration. Si ce moyen échoue, on insuffle de l'air dans les poumons (V. *Asphyxie par l'acide carbonique*); on donne un lavement purgatif. La nécessité de la saignée ne peut être reconnue que par un médecin.

La fumée de tabac introduite dans l'anus, le lavement de tabac et de sel marin, le galvanisme, l'électro-puncture, l'urtication, la flagellation, l'ustion même ont encore été mis en usage et avec succès dans l'asphyxie par submersion.

Il ne faut pas se lasser trop tôt d'administrer des secours à un noyé, quelque peu nombreuses que puissent être les chances de succès. Les auteurs s'accordent tous à dire qu'on a vu des noyés revenir à la vie après être restés un quart d'heure, une demi-heure, et même quelques heures sous l'eau, et sept ou huit heures après en être retirés.

V. à l'*Appendice* la composition de la boîte de secours.

ASPHYXIE PAR STRANGULATION. (Pendus.)

On coupe le nœud; on pratique une saignée à la jugulaire ou au pied, et on se comporte du reste comme précédemment.

ASPHYXIE PAR LE FROID.

On déshabille l'asphyxié, on le plonge dans de l'eau froide, dont on élève peu à peu la température par de l'eau, d'abord moins froide, puis dégourdie, et enfin tiède. Du reste on traite le malade comme dans les cas précédents.

Quand la congélation n'est que partielle, on localise le traitement et on donne des sudorifiques à l'intérieur.

ASPHYXIE DES NOUVEAU-NÉS.

On placera le corps de l'enfant sur le côté, la tête un peu élevée et la face découverte; le reste du corps sera enveloppé dans un lange de laine; on s'assurera de la liberté de la bouche et des narines; on insufflera avec beaucoup de précaution de l'air dans les poumons à l'aide d'un petit soufflet; on pratiquera des frictions sèches sur le dos et la plante des pieds; on frictionnera les autres parties du corps avec des flanelles imbibées de vin; on exercera de légères pressions sur le cordon ombilical, le ventre et la poitrine; on donnera un lavement très-légèrement irritant; et enfin si ces moyens échouent, on mettra l'enfant dans un bain tiède additionné d'un peu de vin.

SIGNES DE LA MORT RÉELLE.

Absence de circulation et de respiration, raideur du corps; aspect cadavérique de la face si bien décrit par Hippocrate (face hippocratique); front ridé et aride; yeux caves; nez pointu, bordé d'un cercle violet ou noirâtre; tempes affaissées; oreilles redressées; lèvres pendantes; pommettes saillantes; menton raccorni; couleur de la peau plombée ou violette; poils des narines ou des cils parsemés d'une espèce de poussière blanc-jaunâtre. A quoi il faut ajouter la flaccidité et l'obscurcissement du globe oculaire; le froid glacial de toutes les parties du corps et l'insensibilité aux incisions, aux vésications, aux cautérisations, aux brûlures, etc., tels sont les signes généraux de la mort.

Nous devons dire cependant qu'on a des exemples, fort rares il est vrai, où tous ces signes réunis n'étaient que ceux d'une mort apparente. On ne devra donc se prononcer qu'avec réserve, et prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas enterrer des êtres vivants, sans cependant attendre la putréfaction générale, qui serait le signe le plus certain de la mort.

EXHUMATIONS JURIDIQUES.

Des exemples nombreux d'empoisonnements reconnus longtemps après la mort et après que les cadavres étaient restés au

sein de la terre, ont démontré l'importance et la nécessité des exhumations juridiques quand la clameur publique soupçonne un crime.

Les exhumations ne peuvent être faites qu'en vertu d'un ordre du procureur du roi ou d'un juge d'instruction, et c'est en présence de ces magistrats ou d'un délégué que l'on vérifie avec soin le lieu de la sépulture et tous les indices qui peuvent servir à constater l'identité.

Précautions à prendre. S'il ne s'agit que de l'exhumation d'un seul cadavre enterré dans une fosse particulière, il faut faire l'exhumation de grand matin en été, en raison du dégagement du gaz ; se munir de linges, d'éponges, d'eau, de chlorure de soude ou de chaux liquide que l'on répandra *autour* et non sur la bière ; faire enlever rapidement le cercueil de la fosse par des hommes se relayant souvent ; procéder à l'autopsie aussitôt après la sortie du cercueil, puis aux expériences chimiques, s'il y a lieu.

Pour les fouilles nombreuses à exécuter dans un cimetière, il faudra employer un grand nombre d'ouvriers. Les précautions sont les mêmes.

Dans les cas d'exhumation des caves sépulcrales, outre l'observation des indications précédentes, on aura soin d'établir des courants d'air et une ventilation très-forte au moyen d'un fourneau disposé à l'ouverture de la cave. Avant de laisser descendre les ouvriers, on s'assurera qu'une bougie allumée, plongée jusqu'au fond, continue à brûler, et on leur passera une corde sous les aisselles. Pour la suite, on se conduit comme précédemment.

ESSAI PHARMACEUTIQUE

DES MÉDICAMENTS SIMPLES ET COMPOSÉS,

OU

TRAITÉ DES MOYENS PROPRES A FAIRE RECONNAITRE LEUR FALSIFICATION.

Le législateur a prévu la falsification et la détérioration des médicaments, et a établi une pénalité pour la répression de ces abus. L'*Essai des médicaments* ayant pour but de dévoiler la fraude, faisait donc naturellement partie de la *Pharmacie légale*.

La falsification (piperie, sophistiquerie des anciens pharmacologistes) est de tous les temps et de tous les pays, comme son complice, la cupidité. Mais, comme toutes choses aussi, elle a varié avec les époques, et on peut dire qu'elle n'a pas encore atteint toute sa perfection ; grossière à l'origine, elle s'est raffinée avec les sciences dont elle suit pas à pas les progrès pour les tourner à son profit.

En donnant place à l'*Essai des médicaments* dans l'*Officine*, notre but a été de mettre le pharmacien à même de dévoiler ce honteux trafic qui compromet à la fois la réputation de sa maison, celle du médecin, dont les soins et les espérances sont souvent trompés par l'emploi de médicaments falsifiés, lorsque, ce qui est bien plus sérieux, l'existence des malades n'est pas compromise.

Nous espérons que notre petit travail n'aura pas que ce seul effet, mais qu'il rendra la fraude plus rare en éveillant la crainte parmi les falsificateurs, et empêchera beaucoup d'erreurs en permettant aux pharmaciens d'essayer les substances qu'ils reçoivent.

On ne peut pas exiger que les médicaments soient chimiquement purs comme les réactifs. Ce degré de pureté serait inutile dans la plupart des cas; mais néanmoins il ne faut pas que les impuretés dépassent un certain point, qui ne peut être précisé que moralement; passé ce terme, les substances doivent être rejetées de la matière médicale comme défectueuses, et considérées comme propres à faire commettre les erreurs les plus graves, au point de vue de la santé publique.

L'impureté des substances médicinales peut provenir du défaut de soin apporté dans leur préparation, si c'est un médicament pharmaceutique ou chimique; dans leur choix ou leur récolte, si c'est un produit naturel; de matières étrangères ajoutées frauduleusement. Dans les exemples de falsifications que nous allons faire connaître, il sera presque toujours facile de savoir à laquelle de ces causes il faut les attribuer.

Nous avons cherché à faire connaître toutes les falsifications dont les médicaments sont susceptibles, et nous sommes parvenu à en fournir de nombreux exemples, non-seulement parmi les médicaments ou drogues simples, desquels les ouvrages spéciaux se sont presque uniquement occupés jusqu'à nous, mais aussi parmi les préparations officinales.

Nous reconnaissons cependant que, sous ce dernier point de vue, il y a beaucoup plus à faire qu'il n'y a de fait. Mais chaque jour apporte de nouveaux moyens d'investigation dans cette partie, et il faut espérer qu'avant peu on sera à même de prononcer sûrement sur la valeur de beaucoup de ces médicaments vendus à vil prix, et au moyen desquels on fait une si déloyale concurrence aux pharmaciens consciencieux.

En traitant de l'essai ou de la falsification d'une substance, nous ne donnons point les caractères physiques, les ayant déjà donnés à l'article de cette substance dans le Dispensaire : ce sera donc là qu'il faudra avoir recours lorsque la connaissance de ces caractères sera nécessaire pour la confrontation.

Il est une autre chose, outre la falsification, que le pharmacien doit redouter, et peut-être plus encore, par les funestes résultats qui peuvent s'ensuivre; c'est la substitution des médicaments par suite d'erreur. En effet, parmi les substances que le pharmacien emploie, il en est un grand nombre que, pour des motifs divers, il se procure par la voie du commerce. A part les drogues simples, qu'il peut reconnaître à simple vue, comment pourra-t-il apprécier la nature d'un produit chimique, d'un sel par exemple? par la forme géométrique de

ses cristaux? Mais ces caractères, difficiles à être retenus par l'esprit, difficiles à reconnaître, même par la goniométrie, n'existent le plus souvent pas, et dans le cas contraire, ils ne sont que rarement appréciables dans les produits du commerce ; en admettant même qu'ils le soient, il n'en faudrait pas moins recourir à l'emploi d'autres moyens. Notre essai des médicaments rendra dans la plupart des cas cette reconnaissance facile, car c'est en quelque sorte aussi un traité des réactifs pharmaceutiques.

« A la rigueur, toutes les matières que le pharmacien se procure dans le commerce devraient être par lui essayées [1]; celles-ci, parce qu'en fabrique on ne peut guère s'assujettir à toutes les précautions que réclame leur obtention à l'état de pureté absolue, ou parce que les usages auxquels on les destine de préférence n'exigent pas qu'elles soient parfaitement pures; celles-là, parce que d'abord préparées par des procédés qui les fournissent telles que le pharmacien les doit employer, elles l'ont été plus tard par des procédés moins parfaits, mais plus économiques ; celles-là encore, parce que longtemps livrées à des prix trop bas pour que les fraudeurs eussent intérêt à les altérer, elles ont ensuite, en augmentant de valeur, davantage tenté la cupidité ; toutes enfin, parce qu'un défaut de soin dans leur récolte, leur extraction, leur préparation ou leur conservation, un mélange coupable ou seulement une erreur, peuvent en avoir altéré la pureté. »

ACÉTATE D'AMMONIAQUE LIQUIDE (p. 126).—Sans action sur les papiers réactifs; il marque 5° au pèse-sels; sans couleur ni odeur; la potasse en dégage de l'ammoniaque, et l'acide sulfurique de l'acide acétique, reconnaissables à leur odeur. Il n'est pas affecté par le nitrate d'argent. Le résidu de son évaporation est complétement volatilisé par la chaleur.

On y a rencontré du cuivre, du plomb, de l'acide sulfurique ou de l'acide chlorhydrique combiné. Les deux premières substances seront décelées par l'hydrogène sulfuré qui produira un précipité noir. L'acide sulfurique le serait par le nitrate de baryte, et l'acide muriatique par le nitrate d'argent. Dans ces deux derniers cas, il y aurait un précipité blanc. L'alcali n'étant pas toujours neutralisé, on s'en assure par les papiers réactifs.

Acétate de cuivre cristallisé (p. 126). — Entièrement soluble dans l'ammoniaque et dans l'acide sulfurique dilué avec l'aide de la chaleur; partiellement soluble dans l'eau. L'acide muriatique ne doit pas laisser plus de 5 pour 100 de résidu composé de cuivre et de matières terreuses.

Acétate de morphine (p. 127). — 100 mesures d'un soluté de 5 décigrammes dans 12 grammes d'eau additionnée de 3 décigr. d'acide acétique, chauffées environ à 100° et décomposées par un faible excès d'ammoniaque, donnent par agitation un précipité qui, au bout de vingt-quatre heures, occupe 15,5 mesures du liquide. (*Edimb.*)

L'impureté que l'on trouve le plus ordinairement dans l'acétate de morphine est la matière colorante provenant de ce que, dans sa préparation, on n'a pas poussé assez loin sa purification. On se met en garde contre cette sorte de fraude en exigeant qu'il soit blanc. Il peut être falsifié par des poudres blanches diverses. La formule d'essai ci-dessus les découvrira. Cet essai est fort convenable. On dissout le sel avec l'aide de quelques gouttes d'acide acétique dans une quantité d'eau déterminée, on décompose une certaine mesure du soluté par l'ammoniaque, et l'on juge, d'après le volume que forme le précipité au bout de vingt-quatre heures, si le sel est ou non falsifié. Les substances fixes seront plus simplement reconnues par la calcination qui détruira complétement l'acétate et les laissera pour résidu.

Le sulfate et l'hydrochlorate de morphine qu'on aurait substitués à l'acétate seront reconnus en dissolution, le premier par l'azotate de baryte qui donnera un précipité de sulfate de baryte, le second par l'azotate d'argent qui fournira un précipité de chlorure d'argent.

Acétate de plomb (p. 127).—Blanc, entièrement soluble dans l'eau distillée acidulée avec l'acide acétique ; 2,4 grammes ainsi dissous ne sont pas entièrement précipités par un soluté de 1,5 grammes de phosphate de soude. Le soluté aqueux précipite en blanc par le carbonate de soude, en jaune par l'iodure de potassium, en noir par l'hydrogène sulfuré. L'acide sulfurique dégage des vapeurs acétiques. Le feu le fait fondre d'abord, puis le réduit.

[1] Aujourd'hui, les pharmaciens doivent mettre d'autant plus de soin à essayer les produits qu'ils tirent du commerce, qu'il semblerait ressortir d'un arrêt tout récent du tribunal correctionnel de la Seine, que le vendeur qui, par erreur, lui envoie une substance pour une autre, si cette substance occasionne un empoisonnement suivi de mort, n'est passible d'aucune peine, mais qu'ils sont seuls responsables.

Il peut contenir du cuivre par suite de l'emploi de litharges cuivreuses dans sa fabrication. Dans ce cas, le sel sera coloré en vert. Du reste, on pourra s'assurer de la présence du cuivre à l'aide des réactifs de ce corps, page 547. 1,50 grammes de phosphate de soude et 2,58 d'acétate de plomb se décomposent mutuellement. D'où si 2,4 du dernier sel sont employés, la liqueur filtrée précipitera par une addition du réactif, pourvu que l'acétate soit sensiblement pur. Les impuretés contenues ordinairement dans l'acétate de plomb ne décomposent pas du tout ou beaucoup moins complétement le phosphate de soude; conséquemment, s'il en existe, l'addition subséquente n'a pas d'effet. Un centième d'impureté peut être ainsi démontré.

Cette appréciation atomistique de la valeur d'un sel est une ingénieuse application de l'analyse de l'argent par la voie humide, de M. Gay-Lussac, faite par les pharmacopées de Londres et d'Edimbourg aux produits chimiques pharmaceutiques. Nous aurons fréquemment occasion d'y revenir par la suite.

Acétate de plomb liquide (*Sous-acétate*), (p. 127). — Densité, 30° aréométriques; incolore. Un précipité abondant est produit graduellement quand on le fait traverser par l'haleine, au moyen d'un tube. Autres propriétés de l'acétate de plomb cristallisé.

Il est plus sujet encore que le précédent à contenir du cuivre, ce qui provient de ce qu'il enlève de ce métal aux bassines dans lesquelles on le prépare ordinairement en pharmacie.

Acétate de potasse (p. 127). — Il est entièrement soluble dans l'eau et dans l'alcool; n'a pas d'action sur les papiers réactifs; son soluté n'est pas affecté par le chlorure de barium ou le nitrate d'argent, à moins que le soluté ne soit concentré, dans lequel cas le précipité formé par le nitrate est redissous (*Lond.*); l'acide sulfhydrique n'y produit aucun précipité. Une chaleur rouge le convertit en carbonate de potasse; l'acide sulfurique en dégage des vapeurs d'acide acétique.

Les fabriques d'acide pyroligneux versent dans le commerce de l'acétate de potasse qui a été obtenu par décomposition de l'acétate de chaux par le sulfate de potasse ou par le tartrate de potasse, quelquefois même par la décomposition de l'acétate de plomb par les sels précipités. Obtenu par ces moyens, l'acétate de potasse est rarement pur; il peut retenir du sulfate ou du tartrate de potasse, et, ce dont il faut surtout se défier, de l'acétate de plomb.

La formule d'essai sert en partie pour reconnaître la nature du sel, en partie pour en déceler les impuretés: l'insolubilité dans l'eau et dans l'alcool indiquera la présence des deux premiers sels, c'est-à-dire du sulfate et du tartrate de potasse. Le sel de plomb sera décelé par l'hydrogène sulfuré, et au besoin par les autres réactifs des sels de plomb. (V. page 548.) Le chlorure de barium indiqué à la formule indiquerait en outre des sulfates, et le nitrate d'argent des chlorures.

L'acétate de potasse préparé dans les pharmacies présente souvent l'inconvénient assez grave de contenir de la potasse caustique qui provient de ce que sur la fin de sa préparation on a chauffé trop fortement et qu'on a chassé une partie de l'acide nécessaire à la saturation de l'alcali. On reconnaît la présence de la potasse libre par le papier de tournesol rougi par les acides qu'il ramène au bleu.

Ici ce n'est pas une fraude qu'il faut voir, mais un manque de soin.

Acétate de soude (p. 127). — Soluble en entier dans l'eau, et très-faiblement dans l'alcool. Sa solution n'affecte pas les papiers réactifs, n'est pas affectée par le chlorure de barium, le nitrate d'argent ou le chlorure de platine; l'acide sulfurique en dégage l'acide acétique; la chaleur le convertit en carbonate de soude.

Le nitrate d'argent, le chlorure de barium donnent un précipité blanc, et le chlorure de platine un précipité jaune, s'il y a présence de muriate, de sulfate ou autres sels de potasse. (V. ci-dessus *Acétate de potasse.*)

ACIDE ACÉTIQUE (p. 129). — L'acide acétique concentré a une densité de 1,063. Cette densité augmente lorsqu'on étend l'acide d'eau jusqu'à concurrence de 20 p. cent environ; alors son poids spécifique est de 1,079 (10,5° aréom.), qui paraît être le *maximum*. Il est incolore, n'éprouve rien de la part de l'hydrogène sulfuré ou du nitrate de baryte. 6 grammes en neutralisent au moins 12 de carbonate de soude.

L'acide acétique est rarement falsifié, mais il peut ne pas marquer le degré voulu; dans ce cas on aura recours à la saturation et on vérifiera la densité. Le défaut d'action de l'hydrogène sulfuré et du nitrate de baryte dénote l'absence des trois corps qui s'y trouvent quelquefois: le plomb, le cuivre et l'acide sulfurique.

On a proposé l'iodure de potassium pour

démontrer la présence du plomb dans l'acide acétique. Si l'on employait ce moyen, il ne faut pas perdre de vue que l'iodure de plomb est quelque peu soluble dans l'acide acétique.

L'acide acétique du Verdet (Vinaigre radical) est quelquefois remplacé par du vinaigre de bois, d'une valeur commerciale infiniment moindre ; on reconnaît la substitution à l'absence de l'acétone. Pour rechercher celle-ci, on opère de la manière suivante : on sature le liquide au moyen d'un carbonate alcalin, on l'introduit dans une cornue, et l'on chauffe à 75 ou 80° au plus. L'acétate reste dans la cornue, tandis que l'acétone, volatile à 60°, passe dans le récipient et s'y condense. Son odeur caractéristique la fait aisément reconnaître.

Le vinaigre radical est sujet à contenir du cuivre ; on reconnaîtra ce corps par l'hydrogène sulfuré, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ou par le précipité brun-marron qui se forme dans la liqueur avec le ferrocyanate de potasse, et la couleur bleue qu'elle prend par un excès d'ammoniaque.

L'acide acétique du bois peut contenir : 1° des proportions variables d'acide réel et d'eau ; 2° de l'acétate et du sulfate de soude, soit qu'ils s'y trouvent par défaut de soin dans la préparation, soit qu'on les y introduise frauduleusement pour donner du degré à l'acide ; 3° de l'acide sulfurique introduit pour le faire paraître plus fort, ou qui s'y trouverait encore par un accident de fabrication ; ainsi que 4° de l'acide sulfureux.

Pour reconnaître la quantité d'acide réel contenu dans l'acide hydraté, on devra se rappeler que :

Un atome d'acide acétique anhydre dont l'équivalent est 643,18
décompose un atome de carbonate de chaux, dont l'équivalent est 632,45
ou un atome de carbonate de soude, dont l'équivalent est 667,54

Mais pour que l'essai soit exact, il faut que l'on ait à l'avance constaté l'absence de tout acide étranger. (V. aussi *Essais du vinaigre.*) 6 grammes doivent au moins en saturer 2,5 de carbonate de soude.

Cette donnée est applicable aux divers variétés d'acide acétique.

L'acétate ou le sulfate de soude qui pourraient être contenus en dissolution dans l'acide pyroligneux seront trouvés par évaporation à siccité. On reconnaîtra que le résidu est de l'acétate de soude, si bien desséché il dégage de l'acide acétique au contact de l'acide sulfurique, et si par une haute température il se transforme en carbonate. Ce sera au contraire du sulfate, s'il ne donne pas lieu aux résultats ci-dessus, et si sa dissolution précipite par l'eau de baryte. La présence de l'acide sulfurique sera constatée par le précipité qu'y occasionnera un sel soluble de baryte (V. p. 536). Il ne faut pas perdre de vue que le précipité pourrait provenir d'un sulfate.

L'acide sulfureux sera découvert par les moyens indiqués à l'essai de l'acide chlorhydrique.

Lorsque l'acide pyroligneux a été imparfaitement purifié, on reconnaît la présence de l'huile empyreumatique à l'odeur désagréable qu'il répand lorsqu'on le sature par le carbonate de potasse ou de soude.

Pour les falsifications du vinaigre ordinaire, V. *Vinaigre.*

Acide arsénieux (p. 129). — Entièrement volatilisable par la chaleur, émettant des vapeurs alliacées quand on le projette sur des charbons ardents ; soluble en petite quantité dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau bouillante ; son soluté est précipité en jaune par l'hydrogène sulfuré, et en blanc par l'eau de chaux.

Malgré son bas prix, on a quelquefois vu de l'acide arsénieux mélangé de craie et de gypse. La sublimation fait découvrir ces substances. L'arsenic blanc peut contenir du fer.

Acide azotique. — Incolore, marque 40° au pèse-acides, vaporisable par la chaleur ; dilué, il n'est précipité ni par le nitrate d'argent ni par celui de baryte.

Il peut contenir par suite de négligence dans sa préparation, ou à titre de fraude, de l'eau en excès, des matières salines, de l'acide sulfurique, de l'acide hypo-azotique, du chlore. On connaîtra sa richesse en acide réel, par l'aréomètre, puis par la saturation : 100 parties d'acide azotique réel en exigeront pour leur saturation 93,4 de carbonate de chaux, et 98,7 de carbonate de soude. (*Lecanu.*) On saura qu'il ne contient pas de matières salines s'il ne donne pas de résidu par évaporation ; l'acide sulfurique sera dénoté, si l'acide suspecté étendu de 8 fois son volume d'eau, précipite en blanc par le nitrate de baryte. L'acide hypo-azotique sera d'abord reconnu à la coloration orangée qu'il communique au liquide, puis par les réactifs : l'acide azotique pur ne fait que jaunir la narcotine, tandis que souillé par l'acide hypo-azotique il la colore fortement en rouge. (*Couerbe.*) Quelques gouttes de soluté très-étendu de bi-chromate de potasse ne colore pas l'acide pur, tandis qu'il prend une teinte verte due à

la formation d'une petite quantité d'oxyde de chrôme s'il contient de l'acide hypo-azotique. (*Rose.*) (V. *Essai de l'acide chlorhydrique.*)

Quant au chlore, il existera dans l'acide s'il y a formation d'un précipité blanc par le nitrate d'argent, et si à l'aide de la chaleur une feuille d'or s'y dissout.

Acide benzoïque (p. 150). — Blanc, entièrement volatilisable par une faible chaleur; soluble avec quelque difficulté dans l'eau, très-soluble dans l'alcool. Le soluté de potasse ou de chaux le dissout entièrement, et l'acide chlorhydrique l'en précipite.

Cette formule d'essai peut faire découvrir à peu près toutes les substances qu'on pourrait employer pour adultérer l'acide benzoïque.

Acide chlorhydrique (p. 151).—Il marque 22° à l'aréomètre; incolore, ne donnant point de résidu par évaporation, pas de précipité par l'ammoniaque ou le chlorure de barium, lorsqu'il est dilué ; sans action sur une feuille d'or ou sur le sulfate d'indigo; 100 parties en neutralisent 50 de carbonate de soude.

L'acide chlorhydrique est rarement falsifié avec intention, attendu son extrême bon marché, mais il est sujet à contenir une foule d'impuretés provenant du défaut de soin apporté dans sa préparation; il peut contenir des proportions variables d'acide réel, des sels, du fer à l'état de chlorure, de l'acide sulfureux, de l'acide sulfurique, du chlorure d'arsenic, du chlore. On s'assurera de sa force par l'aréomètre ou en le saturant par une base ; 100 d'acide réel en exigeront 139 de carbonate de chaux, et 147 de carbonate de soude. (*Lecanu.*) Les matières salines seraient reconnues par l'évaporation ; et essayant le résidu, le perchlorure de fer auquel l'acide du commerce doit en partie la couleur ambrée, est mis en évidence par le ferro-cyanate de potasse qui donne avec cet acide neutralisé un précipité bleu. Veut-on savoir s'il contient de l'acide sulfureux dont la présence est importante à constater? pour cela on verse dans l'acide quelques gouttes de sulfate rouge de manganèse (sulfate de bi-oxyde). L'acide sulfureux se transforme en acide sulfurique aux dépens d'une partie de l'oxygène du bi-oxyde, et la liqueur se décolore; ou bien on lui ajoute quelque peu de sulfate d'indigo qui lui communique une légère teinte bleue, puis goutte à goutte du chlore liquide, ou un chlorure d'oxyde. La teinte bleue disparaît immédiatement quand l'acide sulfureux fait défaut, et, dans le cas contraire, persiste quelque temps. (*Gay-Lussac.*) Ces deux procédés, comme le fait remarquer M. Lecanu, sont d'un emploi facile, mais ils ne démontrent autre chose que l'existence d'un corps non saturé d'oxygène ; de sorte que les acides hypo-azotique et hypo-sulfureux se comportent avec le chlore liquide et le sulfate rouge de manganèse absolument de la même manière que l'acide sulfureux. Le procédé suivant, au contraire, précise la nature du corps réactionnaire ; on met dans une éprouvette 16 parties d'acide suspect, 8 ou 10 parties de chlorure stanneux incolore, et 40 ou 50 parties d'eau distillée. Si l'acide est pur, le mélange n'éprouve aucun changement, si ce n'est à la longue ; s'il contient de l'acide sulfureux, le mélange se trouble immédiatement, et il se produit du sulfure d'étain qui le colore en jaune. (*Girardin.*) On reconnaîtra la présence de l'acide sulfurique si le muriate ou le nitrate de baryte donne un précipité blanc ; mais pour cet essai l'acide doit être étendu de 4 à 5 fois son poids d'eau, car il pourrait se produire une cristallisation de muriate de baryte par suite de la soustraction de l'eau dans laquelle il est dissous par l'acide. Le chlore qui tend aussi à colorer l'acide, sera reconnu à ce que l'acide dissoudra des feuilles d'or à l'aide de la chaleur, et aussi à ce qu'il décolorera le sulfate d'indigo. Quant à l'arsenic, on le découvrira à l'aide de l'appareil de Marsh.

On a dit que l'acide chlorhydrique était quelquefois coloré par du brôme.

Acide citrique (p. 151). — Soluble : le précipité formé dans son soluté après saturation avec le carbonate d'ammoniaque, par l'acétate de plomb ou le muriate de baryte, est soluble dans l'acide azotique dilué. Il n'est précipité par aucun sel de potasse, si ce n'est par le tartrate ; entièrement détruit par le feu (*Lond.*), surtout si on le chauffe au contact de l'oxyde rouge de mercure. (*Edimb.*)

L'acide citrique retient souvent des traces d'acide sulfurique qu'on a fait servir à sa préparation. Il peut être en outre falsifié avec de gros cristaux d'acide oxalique, et surtout avec l'acide tartrique. Il peut aussi contenir de la chaux. Il contiendra de l'acide sulfurique, si une dissolution d'acétate de plomb ou de muriate de baryte donne un précipité non entièrement soluble dans l'acide nitrique. Les acides oxalique et tartrique pourraient être reconnus à leur cristallisation si cette dernière était conservée ; mais les falsificateurs ont bien soin de détruire ce caractère en roulant les cristaux vrais et faux en-

semble ; on est donc forcé d'avoir recours aux réactifs. On constatera la présence de l'acide oxalique, et surtout de l'acide tartrique par une cristallisation d'oxalate ou de bi-tartrate de potasse qui se produira en versant une forte solution de muriate ou d'acétate de potasse dans une autre contenant environ une partie de l'acide suspecté dans quatre d'eau. On reconnaîtra encore la présence de l'acide tartrique si, après avoir saturé un soluté de l'acide par un carbonate alcalin, on ajoute du chlorure de calcium liquide : le citrate de chaux restera en solution, à moins qu'on ne porte le liquide à l'ébullition, température à laquelle il se précipite, tandis que le tartrate de chaux se précipitera de suite. (*Gay-Lussac.*)

Acide cyanhydrique médicinal (p. 132). — Incolore, entièrement vaporisable, n'est point affecté par l'acide sulfhydrique ; un gramme doit donner, avec nitrate d'argent, 0,517 de cyanure d'argent sec facilement soluble dans l'acide nitrique bouillant. La présence d'un autre acide est indiquée par l'iodo-cyanure de mercure et de potassium qui est rougi.

Cet acide, dont le degré de force, en raison de son activité, devrait être toujours le même, a justement une composition fort variable. Il contient en outre assez souvent des impuretés dues à un manque de soins dans sa préparation. Les corps étrangers que l'on y trouve le plus ordinairement sont : l'acide sulfurique ou l'acide muriatique, du cyanure de mercure, qui sont passés dans le récipient selon que l'une de ces substances a servi à sa préparation. La présence de l'un et l'autre acide est démontrée par le nitrate d'argent qui occasionne un précipité blanc non entièrement soluble dans l'acide nitrique bouillant, ou, comme l'indique la formule d'essai, par un précipité rouge de bi-iodure de mercure par suite de la décomposition de l'iodo-cyanure. (*Heoghegan.*) Le cyanure de mercure sera démontré par l'hydrogène sulfuré. Pour constater la présence de l'acide formique qu'on dit y exister quelquefois, il faudrait agiter l'acide avec du bi-oxyde de mercure en poudre fine ; s'il y a de l'acide formique, il se précipitera une matière grisâtre; dans le cas contraire, l'oxyde se dissout et ne donne pas de précipité. (*Le Canu.*)

Acide oxalique (p. 133). — Entièrement soluble dans l'eau et dans l'alcool, complétement détruit par le feu.

On le mélange quelquefois avec du bisulfate de potasse ou du sulfate de magnésie. Ces deux sels sont insolubles dans l'alcool et fixes. Il est quelquefois imprégné d'une certaine quantité d'acide nitrique qui lui donne une teinte jaunâtre et une odeur nitreuse manifeste.

Acide phosphorique (p. 133). — Le précipité formé par le chlorure de barium ou le nitrate d'argent est facilement dissous par l'acide nitrique. Il n'affecte pas une lame d'argent ou de cuivre, et n'est pas affecté par l'hydrogène sulfuré. Sa densité est 1,064. 100 parties en saturent 42 de carbonate de soude, sans qu'il y ait précipitation. (*Lond.*)

Acide succinique (p. 133). — Soluble dans l'alcool ; en partie volatil, en partie décomposable par la chaleur.

A cet acide toujours d'un prix élevé, et que l'on tire presque exclusivement de l'Allemagne, on substitue, avec d'autant plus de facilité que les pharmaciens l'emploient imprégné d'huile empyreumatique ; on substitue, dis-je, du sulfate de potasse cristallisé sur lequel on a versé quelque peu d'huile de succin. On l'a trouvé aussi quelquefois remplacé de la sorte par de l'oxalate ou du tartrate acide de potasse.

Ces différents sels seront reconnus à leur insolubilité dans l'alcool, et à ce qu'ils laissent un résidu fixe par la chaleur.

Quand les acides tartrique et oxalique ont servi à l'allonger, on découvre facilement leur présence par un sel de potasse, comme il a été dit à l'Essai de l'acide citrique.

Acide sulfurique (p. 133). — Il doit marquer 66° à l'aréomètre, ou avoir une densité de 1,847°, celle de l'eau étant 1 ; incolore; dilué dans son volume d'eau, il ne doit pas précipiter, et pendant cette dilution, il ne doit pas laisser échapper de vapeurs oranges; dilué dans 12 fois son volume d'eau, l'acide sulfhydrique y cause un nuage blanc, mais non jaune. 122,4 parties en neutralisent 133,2 de carbonate de soude sec et pur.

Il peut contenir, par suite de fraude et de manque de soin, de l'eau en excès, du sulfate de plomb provenant de l'action de l'acide sur la chambre de plomb dans laquelle il est préparé, de l'acide azotique, de l'acide hypo-azotique, de l'arsenic. L'aréomètre ou la saturation feront connaître son état de concentration. 100 parties d'acide réel ou anhydre, ou, ce qui revient au même, 122,4 parties d'acide à un atome d'eau, exigent 132,2 parties de carbonate de soude sec. (*Lecanu.*) Par une forte dilution dans l'eau ou dans l'alcool, le sulfate de plomb se déposera s'il existe; l'acide hypo-azotique

sera en partie séparé par le même moyen, mais sa présence sera bien plus sûrement reconnue, ainsi que celle de l'acide azotique et du bi-oxyde d'azote, par le procédé suivant. On verse quelques gouttes d'un soluté de proto-sulfate de fer à la surface de l'acide suspecté et contenu dans un tube. A la ligne de contact, on aperçoit une coloration rouge très-marquée; par l'agitation, la coloration se communique à toute la masse. (*Desbassins de Richemond.*) L'effet est dû à une peroxydation du fer. Cet essai est si délicat que l'acide ne doit pas être trop impur pour qu'il réussisse; ainsi, avec l'acide du commerce il ne se fait pas toujours bien. Des composés d'azote précités, les deux derniers seulement réagissent sur le bi-chromate de potasse, dont ils ramènent l'acide à l'état d'oxyde de chrôme vert; il sera possible de savoir si le composé azotique est de l'acide azotique, de l'acide hypo-azotique ou du bi-oxyde d'azote. Ce sera de l'acide azotique si le liquide est coloré en rose par le proto-sulfate de fer, et ne l'est pas en vert par le bichromate; de l'acide hypo-azotique ou du bi-oxyde d'azote s'il est à la fois coloré en rose par le sulfate, en vert par le chromate. (*Lecanu.*) L'arsenic est découvert par l'appareil de Marsh ou en faisant passer à travers l'acide concentré un courant de gaz sulfhydrique; s'il est pur, il ne se déposera que du soufre; s'il contient de l'arsenic, il se déposera en outre du sulfure d'arsenic soluble dans l'ammoniaque, et que l'on reconnaîtra à ses autres caractères. L'acide sulfurique est quelquefois coloré en brun par des matières organiques qu'il a charbonnées. On reconnaît qu'il en est ainsi en ce qu'il se décolore si on le fait chauffer.

Acide tartrique (p. 154). — Soluble, son soluté traité par un sel de potasse dépose du bi-tartrate de potasse en petits cristaux. Le précipité formé par l'acétate de plomb est soluble dans l'acide nitrique dilué; le feu le détruit complétement.

L'acide tartrique peut contenir de l'acide sulfurique, que l'on reconnaîtra à l'aide de quelques gouttes d'un soluté de chlorure de barium, qui donnera naissance à un précipité insoluble dans l'acide chlorhydrique. Il peut contenir en outre de la chaux. On reconnaîtra cette dernière à l'incinération qui donnera du carbonnate de chaux. Le bon acide tartrique du commerce ne doit pas donner plus de 1/2000 de son poids de carbonate.

ACONITINE (p. 155). — Soluble dans l'éther, moins dans l'alcool, à peine dans l'eau; entièrement destructible par le feu.

AGARIC DE CHÊNE (p. 156). — L'agaric des chirurgiens ou des pharmaciens est souvent remplacé par l'amadou ordinaire, qui n'est autre chose que l'agaric, mais qui a été salpêtré. L'usage de ce dernier a quelquefois l'inconvénient de déterminer une légère inflammation autour des piqûres de sangsues où l'agaric est surtout employé. On reconnaîtra facilement la substitution à ce que l'agaric salpêtré scintille en brûlant.

ALCOOL (p. 158). — Incolore, entièrement volatilisable Sa densité varie avec sa force: l'alcool anhydre à + 15 a une densité de 0,7947, et marque 100 degrés à l'aréomètre centésimal; il bout à 78,41. L'alcool hydraté a une densité d'autant plus grande qu'il contient plus d'eau, et son degré aréométrique est d'autant moins haut par la même raison. Lorsqu'on le mêle avec quelque peu d'un soluté d'azotate d'argent, et qu'on l'expose aux rayons solaires, il ne doit pas se colorer, ou à peine.

L'alcool peut contenir de l'eau en excès, des matières organiques diverses, de l'huile de grains ou de pommes de terre, du cuivre, du chlorure de calcium. La proportion d'eau qu'il contient est démontrée par la densité ou par l'aréomètre qui revient au même. Dans l'alcool anhydre, un fragment de baryte caustique se conserve sans altération; dans l'alcool hydraté, quelque minime qu'en soit la proportion, il absorbe l'eau, s'hydrate, se délite et tombe en poussière.

Un point important lorsqu'on se sert de l'aréomètre, est de tenir compte de la température à laquelle on opère. Nous avons dit autre part (page 117) qu'il fallait prendre le degré aréométrique aux températures auxquelles les aréomètres ont été gradués, ou à tout autre, en ayant recours aux tables destinées à faire connaître, à toutes les températures, les degrés des alcools supposés pesés à l'une quelconque de ces températures. Mais on peut éviter de recourir à ces tables, au moyen d'une double éprouvette, dont la plus grande contiendrait de l'eau à la température voulue. Ces remarques ont de l'importance lorsqu'il s'agit de quantités notables d'alcool; en effet, les variations de température entraînent non-seulement des différences de densité, mais encore, et conséquemment, des différences de volume: 1000 litres d'alcool à + 2°, et marquant 44° centésimaux à cette température, porté à + 15 marquera

49°, et les 1000 litres seront devenus 1009 litres. On conçoit maintenant pourquoi les marchands de spiritueux ne vendant qu'en volume, préfèrent les livrer en été plutôt qu'en hiver.

On peut découvrir la présence des matières organiques dans l'alcool, par la dégustation. L'huile volatile de grains, qui a l'inconvénient de communiquer à l'alcool une odeur désagréable, et de le rendre impropre à entrer dans une foule de préparations pharmaceutiques, peut être reconnue en versant quelques gouttes d'alcool sur la main, laissant évaporer et flairant. Si l'alcool contient de l'huile on s'en apercevra à l'odeur. Quelquefois il suffit d'étendre cet alcool de plusieurs fois son volume d'eau pour rendre la présence de l'huile manifeste par son odeur et par le trouble qui se produit dans le liquide, ou en agitant ensemble un volume égal d'acide sulfurique pur et concentré, et d'alcool. Si celui-ci est exempt d'huile, il n'y aura point d'effet, tandis qu'il se colorera s'il en contient. Le nitrate d'argent indiqué à la formule d'essai n'affectera point un alcool pur, tandis qu'il occasionnera graduellement un précipité noir dans un alcool huileux. Pour reconnaître la présence de l'acétate de cuivre, on évaporera à siccité et on s'assurera si le résidu jouit des propriétés des sels de cuivre (p. 548). Le chlorure de calcium est quelquefois ajouté à l'alcool dans le but de tromper l'octroi, car en effet ce sel et tous ceux solubles dans l'alcool font tomber le degré de ce fluide. On constatera qu'il en est ainsi en faisant évaporer l'alcool, ou bien en l'étendant de 3 ou 4 fois son volume d'eau distillée, et faisant intervenir le nitrate d'argent et l'oxalate d'ammoniaque.

ALOÈS (p. 147). — Les falsifications ne sont pas très-communes dans la stricte acception du mot; mais les sortes inférieures sont mêlées quelquefois aux sortes supérieures. Dans ce cas, nous renvoyons aux caractères que nous avons assignés.

On a dit que l'ocre, la colophane, servaient à falsifier l'aloès; mais ce sont des fraudes si grossières qu'il est inutile de s'y arrêter.

AMBRE GRIS (p. 148). — Comme formé de couches concentriques, presque entièrement soluble dans l'alcool, insoluble dans les alcalis, fusible à la chaleur de l'eau bouillante, cassure écailleuse; traversé par une tige de fer rouge de feu, le bon ambre laisse exsuder par l'ouverture un liquide huileux d'une odeur très-suave et très-pénétrante.

En raison de son prix élevé, il est sujet à être falsifié. On lui ajoute de la cire, des résines odorantes, des matières diverses plus ou moins bien appropriées à cet effet; mais cet ambre factice n'a point les caractères que nous venons d'assigner à celui de bon aloi.

AMIDON (p. 149). — On l'a trouvé souillé par du sulfate de chaux et d'autres sels terreux; on lui fait aussi prendre de l'humidité. Les premiers seront décelés par l'incinération; la dernière par l'étuve, où l'amidon ne doit pas perdre plus de douze pour cent de son poids.

AMMONIAQUE LIQUIDE (p. 149). — Sa densité est de 0,9291, celle de l'eau étant 1. Elle marque 22° à l'aréomètre à + 15°, l'acide nitrique n'y doit pas faire effervescence; saturée par cet acide, elle ne doit pas précipiter par le nitrate d'argent ni par celui de baryte, ni par l'eau de chaux. 100 parties d'ammoniaque en saturent 120 d'acide chlorhydrique à 22°.

Les seules falsifications importantes sont le carbonate d'ammoniaque, le chlorure d'ammonium, l'eau. Le premier sera décelé par les acides ou par l'eau de chaux; le second le sera par le nitrate d'argent, si on a eu soin de saturer préalablement l'alcali par un acide; enfin on constatera la présence d'un excès d'eau par l'aréomètre. Nous devons faire remarquer qu'une légère variation de densité entraîne une différence notable dans la proportion de gaz et d'eau; le nitrate de baryte précipitera l'acide sulfurique. Pour découvrir les matières empyreumatiques, on saturera l'ammoniaque par l'acide sulfurique étendu et on fera évaporer; si ces matières existent, on obtiendra un sel plus ou moins coloré et d'odeur plus ou moins empyreumatique. On peut encore laisser évaporer quelques gouttes d'ammoniaque sur la main et sentir le résidu qui renferme toute la partie huileuse.

ANGUSTURES (p. 150). Nous ajouterons aux caractères différentiels indiqués, les suivants : l'infusé de l'écorce vraie détruit la couleur du tournesol, celle de la fausse angusture l'affecte à peine; le sulfate de fer précipite le premier abondamment en gris-blanchâtre, et communique au second une couleur vert-bouteille avec un léger trouble. L'acide nitrique, appliqué sur la face interne ou la cassure de l'angusture fausse elle-même, produit, au bout de quelques minutes, une coloration rouge;

il ne produit rien de semblable sur l'angusture vraie. Le même acide, appliqué sur les lichens de la face externe de l'écorce fausse, produit une coloration vert-émeraude, tandis qu'avec l'autre il ne produit rien de remarquable.

ANTIMOINE (p. 151). — Les substances étrangères qu'il contient le plus ordinairement sont : l'arsenic, le fer et le plomb. Pour rechercher le premier, on calcine dans une cornue en grès un mélange intime de bi-tartrate de potasse et d'antimoine; on maintient au rouge pendant deux ou trois heures; on pulvérise le culot produit, et on jette la poudre dans l'eau; celle-ci sera décomposée par le potassium de l'alliage, et il se produira du gaz hydrogène arsénié, qu'on reconnaîtra en l'enflammant, si le métal contenait de l'arsenic. (*Sérullas.*) Pour reconnaître le fer, on traite l'antimoine par l'acide nitrique, qui s'empare d'une petite quantité de fer s'il existe, et que l'on soumet alors aux réactifs de ce métal. On reconnaîtra le plomb par la même méthode.

ARGENT (p. 153). — Se dissout en entier dans l'acide nitrique dilué. Ce soluté traité par un excès de chlorure de sodium donne un précipité blanc, entièrement soluble dans l'ammoniaque, et un liquide surnageant qui n'est pas affecté par l'acide sulfhydrique.

Les métaux que l'on trouve le plus communément alliés à l'argent sont le cuivre, le plomb et l'or. La formule d'essai prévoit toutes ces impuretés. L'or sera reconnu, à ce que l'argent traité par l'acide azotique dilué se dissoudra, tandis que le premier métal restera indissous sous forme de poudre brune; le plomb, en ce que le soluté nitrique étendu donne par un excès de chlorure de sodium un précipité qui n'est pas entièrement soluble dans l'ammoniaque. Le cuivre donne par l'hydrogène sulfuré un précipité noir dans le soluté dont le chlorure d'argent a été séparé. On peut encore, pour constater la présence du cuivre, plonger dans le soluté une lame de fer décapée sur laquelle le cuivre vient se déposer; enfin, on peut employer tous les autres réactifs du cuivre (p. 548).

L'essai de l'argent tel que les essayeurs le font par la voie humide est basé sur ce qu'un poids donné d'argent dissous dans l'acide azotique, est précipité par une mesure donnée d'un soluté titré de muriate de soude. D'après cela, il est évident que la proportion de chlorure employée sera d'autant plus faible que la quantité de cuivre sera plus grande. L'essai par la voie sèche, délaissé aujourd'hui pour le précédent, consiste à chauffer dans une petite coupelle d'os calcinés dans la moufle du fourneau dit de coupelle, un poids donné d'argent auquel on a eu soin d'allier une certaine quantité de plomb. Le plomb s'oxyde à l'air, le cuivre s'oxyde de même ; les deux oxydes de ces métaux étant fusibles, pénètrent la coupelle poreuse, tandis que l'argent reste à la surface inattaqué et ayant éprouvé une perte proportionnelle à la quantité de cuivre auquel il était allié. C'est là la *coupellation*.

ARROW-ROOT (p. 154). — L'arrow-root est souvent mélangé avec de la fécule de pommes de terre ou de l'amidon. Quelquefois il est contrefait par ces mêmes substances, auxquelles pour cela on communique la teinte très-légèrement safranée du véritable arrow-root de l'Inde. On reconnaîtra ces falsifications à ce que la gelée que forme l'arrow-root avec l'eau est inodore et transparente, tandis que celles de l'amidon de blé ou de pommes de terre a une odeur particulière fort reconnaissable et est louche. Le microscope offrirait un mode d'expérimentation plus certain, mais peu pratique. Selon les auteurs anglais, à l'arrow-root on substituerait souvent la fécule du *canna coccinea* introduit depuis quelques années dans le commerce sous le nom de *tous-les-mois*. Ici ce n'est pas à proprement parler une fraude que nous constatons, cette dernière fécule possédant toutes les propriétés de la véritable.

ASE-FÉTIDE (p. 155). — Cette drogue simple est sujette à être falsifiée. Les sortes en masses contiennent un peu de sable provenant du mode de récolte, mais quelquefois aussi ajouté avec intention. On l'a trouvée encore mêlée avec des résines communes. On doit rejeter les variétés molles, contenant peu de larmes, ne rougissant pas à l'air, où dans lesquelles le sable et les pierres abondent.

AXONGE (p. 270). — On lui ajoute souvent du sel commun pour lui donner du poids. On reconnaîtra cette fraude en faisant digérer l'axonge avec de l'eau ; la perte de poids de l'axonge indiquera le poids du sel resté en dissolution dans l'eau. Les charcutiers ajoutent quelquefois à l'axonge une graisse qu'ils recueillent à la surface de l'eau qui sert à cuire leurs viandes, et nommée *flambard*. Mais cette graisse est fort

reconnaissable en ce qu'elle donne à l'axonge une couleur grisâtre, une consistance molle et une saveur salée.

AZOTATE D'ARGENT FONDU (p. 158). — Soluble entièrement et facilement dans l'eau distillée, à l'exception d'une très-petite quantité d'une poudre noire. 1,5 gramme dissous dans 24 grammes d'eau distillée acidulée par l'acide azotique précipité par un soluté de 0,5 gramme de chlorure d'ammonium avec lequel on l'agite vivement pendant quelques secondes, produira un précipité blanc et un liquide qui, filtré, précipitera par une nouvelle dose de réactif.

La pierre infernale est principalement sophistiquée par les azotates de plomb, de zinc, de cuivre et de potasse, provenant, les trois premiers, de l'emploi d'argent impur, le dernier, d'une addition frauduleuse faite au moment de couler le sel dans la lingotière. Le soluté étant traité par un excès de chlorure de sodium, le précipité produit n'est pas entièrement soluble dans l'ammoniaque si le sel d'argent contenait du plomb et le liquide séparé donne un précipité blanc par l'hydrogène sulfuré s'il contenait du zinc, mais noir dans le cas de présence du cuivre. L'azotate d'argent étant précipité de son soluté par l'acide chlorhydrique, la liqueur au sein de laquelle s'est fait le précipité donnera un dépôt salin, si du nitrate de potasse a été ajouté. On peut encore supposer la présence de ce sel si l'azotate d'argent est cassant et incolore.

On reconnaîtra la présence de l'eau dans le nitrate d'argent à l'absence de la cristallisation radiée du centre des bâtons, en ce que la cassure fraîche mouille le papier sans colle et que les bâtons sont très-fragiles.

L'essai atomistique indiqué par la formule fait connaître qu'il y a fraude si le liquide n'est pas précipitable après le traitement par un poids donné du sel précipitant; 100 parties d'azotate d'argent doivent fournir 84,51 parties de chlorure.

Azotate de bismuth basique (p. 158). — Entièrement soluble dans l'acide azotique sans effervescence. L'acide sulfurique dilué n'occasionne pas de précipité dans le soluté.

On le falsifie avec du carbonate de chaux ou de plomb; on peut les découvrir à l'effervescence qu'ils produisent lorsqu'on traite le sel par l'acide azotique, et à la précipitation du liquide qui en résulte, par l'acide sulfurique. Quand le nitrate de bismuth contient de l'argent, il noircit à la lumière.

Azotate de potasse (p. 159). — Entièrement soluble, son soluté n'est pas affecté par le nitrate de baryte; il ne l'est que faiblement, ou pas du tout par le nitrate d'argent; il fuse par la chaleur qui, si elle est très-forte, en dégage de l'oxygène. L'acide sulfurique en dégage des vapeurs nitreuses.

Le nitrate de baryte décèlera le sulfate de potasse; le chlorure de potassium serait précipité par le nitrate d'argent. Quant à la chaux qui souille les nitres communs, elle sera reconnue par l'oxalate d'ammoniaque.

BAUME DU PÉROU NOIR (p. 164). — Quand il est pur il coule au fond de l'eau, ne se sépare pas en 2 couches. Lorsqu'on l'agite avec ce liquide, il y perd peu de son poids, et cède peu ou pas d'huile volatile quand on le soumet à la distillation avec lui. (*Geiger*.)

BAUME DE TOLU (p. 164). — Il doit se dissoudre aisément dans l'alcool, céder de l'acide cinnamique par sublimation et répandre une odeur de girofle quand on le dissout dans une lessive alcaline.

BISMUTH (p. 172). — Entièrement soluble dans l'acide nitrique à chaud, et le soluté incolore dépose une poudre blanche par une forte dilution dans l'eau.

Il peut contenir du cuivre et du fer. Le bismuth dissous dans l'acide nitrique précipite en blanc par l'ammoniaque s'il est pur, et donne un précipité jaunâtre s'il contient du fer en proportion notable, en laissant un liquide bleu s'il y a du cuivre.

BOIS NÉPHRÉTIQUE (p. 174). — On lui substitue quelquefois du bois de gayac avec lequel il a quelques rapports, mais on l'en distinguera en ce que l'infusé aqueux du bois néphrétique placé entre l'œil et la lumière paraît *jaune*, tandis que si au contraire on place l'œil entre la lumière et l'infusé, celui-ci paraît *bleu*. (*Bussy* et *Boutron*.)

BORATE DE SOUDE (p. 174). — Soluble dans l'eau, son soluté chaud et concentré traité par l'acide sulfurique ou chlorhydrique laisse déposer d'abondantes paillettes cristallines en se refroidissant; l'alcool brûle dessus avec une flamme verte.

On le mélange quelquefois avec de l'alun, du sulfate de soude, du chlorure de sodium; les premiers pourraient être reconnus par la baryte, le dernier par sa saveur et à l'aide de réactifs convenables.

BROME (p. 178). — Évaporé à une douce chaleur, il répand des vapeurs âcres; peu

soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et plus encore dans l'éther.

BROMURE DE POTASSIUM. Entièrement soluble, n'affecte pas les papiers réactifs et n'est pas affecté par le chlorure de barium. L'amidon et l'acide sulfurique ensemble le colorent en jaune. Il ne change pas de poids par la chaleur. 40 parties en décomposent 57 d'azotate d'argent, en produisent un précipité jaune de bromure d'argent faiblement attaqué par l'acide azotique, mais complétement dissous par l'ammoniaque.

Le sel marin qu'on y mêle principalement sera décelé en distillant le bromure suspecté, sur un excès de bi-chromate de potasse et d'acide sulfurique, et recevant le produit dans un récipient contenant de l'eau fortement ammoniacale. Si le chlorure fait défaut, le bromure passe seul et l'ammoniaque n'est pas colorée ; si le sel contient du chlorure, le chromate de chlorure de chrome passe aussi et colore l'ammoniaque en jaune. (*Rose.*)

BUSSEROLE (p. 179). — On lui substitue fort souvent les feuilles de l'airelle ponctuée, moins souvent les feuilles de buis. Les premières diffèrent des feuilles d'uva ursi par leur couleur moins verte, par leurs bords veloutés, par leurs nervures très-apparentes, par leur face inférieure blanchâtre, parsemée de petites taches brunes. L'infusé de ces feuilles éprouve peu de changement par le sulfate de fer, tandis que celui des feuilles d'uva ursi donne par ce réactif un précipité bleu noirâtre très-abondant.

Quant aux feuilles de buis, elles en diffèrent beaucoup plus et seront facilement reconnues pour peu qu'on y fasse attention.

CACHOU (p. 179).—Le cachou de bonne qualité abandonne à l'éther sulfurique 53 de son poids, et le plus commun 28 p. % de tannin fortement desséché.

Il est très-sujet à être falsifié. On mêle les qualités inférieures avec les supérieures; on y ajoute des extraits étrangers, de l'amidon, de la glaise et autres matières terreuses. La saveur désagréable du cachou commun et des extraits étrangers joints à leur couleur noire sera un indice de leur présence. L'amidon pourra être reconnu par l'iode qui précipite en bleu le décocté, et les terres le seront par l'incinération. Mais le meilleur mode d'expérimentation consiste dans l'emploi de l'éther, qui donnera les résultats indiqués à la formule d'essai. Nous devons cependant faire observer que dans le résidu de l'évaporation il pourrait y avoir de l'*acide cathécusique*, que l'on peut du reste isoler et dont on prendra le poids en enlevant le tannin à l'aide de l'eau.

CANNELLE (p. 182). — On vend souvent de la cannelle de Chine pour celle de Ceylan. Nous en avons donné les caractères distinctifs. Les poudres des deux cannelles sont aussi mélangées, et souvent même on substitue complétement la poudre de cannelle de Chine à celle de cannelle de Ceylan. On a encore reconnu de la poudre de cannelle faite avec cette substance épuisée, à laquelle on rendait une partie de son odeur par quelques gouttes d'essence de cannelle ou de poudre de bonne qualité. On y a même rencontré des coques d'amandes pilées. La distillation peut seule faire connaître exactement ces fraudes.

CANTHARIDES (p. 183). — Entières, elles ne peuvent guère être falsifiées avec succès ; cependant on les a trouvées mêlées avec la cétoine dorée. Mais cet insecte est facile à reconnaître, à moins qu'il ne soit concassé, à sa forme ramassée qui est bien différente. Si les cantharides étaient humectées par un liquide quelconque, on s'en assurerait en les mettant à l'étuve; dans ce cas elles perdraient de leur poids.

Quant à la poudre de cantharides, elle est au contraire facile à falsifier : on y a rencontré de l'euphorbe. Le plus sûr moyen de se mettre à l'abri de la fraude est de pulvériser cette substance soi-même.

CARBONATE D'AMMONIAQUE (p. 185). — Entièrement volatilisable par la chaleur, entièrement soluble dans l'eau. Le soluté traité par l'acide nitrique en excès n'est pas précipité par l'azotate d'argent, ni par celui de baryte.

Le chlorhydrate d'ammoniaque qu'il pourrait contenir sera précipité par le nitrate d'argent, et le sulfate de même base par le nitrate de baryte, après saturation par l'acide azotique.

Carbonate de baryte.—Entièrement soluble dans l'acide muriatique dilué. Ce soluté est incolore, et n'est pas précipité par l'ammoniaque ou l'acide sulfhydrique. 100 parties dissoutes dans un excès d'acide azotique ne sont pas entièrement précipitées par 134 de sulfate de magnésie.

Carbonate de fer. — Le collége d'Edimbourg donne pour formule d'essai : couleur verdâtre; aisément soluble dans l'acide

chlorhydrique, qui occasionne une vive effervescence. Mais ici c'est du carbonate de protoxyde de fer sucré, dont nous avons parlé page 598, qu'il est question. Cet essai serait applicable par conséquent aux pilules de Vallet.

Carbonate de magnésie (p. 186). — Lorsqu'il est dissous dans un excès d'acide muriatique, un excès d'ammoniaque occasionnera seulement un faible précipité d'alumine, et la liqueur filtrée n'est pas précipitée par l'oxalate d'ammoniaque. L'eau distillée, bouillie dessus, n'est pas affectée par le chlorure de barium ou le nitrate d'argent. Il est soluble dans l'acide sulfurique dilué, 100 parties par ce moyen perdent 56,6 en poids, et le soluté après l'effervescence ne précipite pas par le bi-carbonate de potasse.

Les adultérations de ce sel sont les mêmes que celles de la magnésie calcinée et peuvent être décelées à peu près par les mêmes moyens que pour celle-ci. L'alumine est séparée du soluté muriatique par un excès d'ammoniaque. La magnésie reste en solution si l'acide est en excès, parce que l'ammoniaque ne la précipite pas dans un soluté de muriate de cette base. La chaux est indiquée par l'oxalate d'ammoniaque dans le soluté, après que l'alumine a été séparée par l'ammoniaque. On peut aussi précipiter la chaux par le bi-carbonate de potasse qui ne précipite pas la magnésie. Le sulfate de magnésie ou le carbonate de soude sont dénotés par le chlorure de barium, qui donne un précipité blanc dans le même soluté. Le chlorure de sodium est indiqué par le nitrate d'argent.

Carbonate de plomb (p. 186). — Il ne doit pas perdre de son poids par la chaleur. 3,4 grammes sont entièrement dissous avec effervescence dans 10 grammes d'acide acétique dilué dans 24 grammes d'eau distillée, et le soluté n'est pas entièrement précipité par un soluté aqueux de 3 gram. de phosphate de soude. Le charbon aidé de la chaleur le ramène à l'état métallique.

La céruse est souvent adultérée par de la craie, du gypse, du talc, du sulfate de baryte. Ces derniers ne sont pas solubles dans l'acide acétique; la craie s'y dissout néanmoins; mais on pourra la reconnaître à ses caractères chimiques, en la précipitant après qu'on aura enlevé le plomb du soluté par l'hydrogène sulfuré. L'essai par le phosphate de soude, dont le principe a été donné page 557, permet aussi de connaître très-exactement la quantité de plomb contenue dans le sel analysé. On peut encore se servir, pour démontrer la présence des sels précités, de l'acide nitrique qui laisse le talc et les sulfates indissous, et si l'on précipite le soluté par de la potasse en excès, celle-ci redissout l'oxyde hydraté précipité par les premières portions, tandis qu'il laissera la chaux si de la craie a été mêlée. Le sulfate de plomb qu'on mêle souvent au carbonate, et qui résiste à l'action de l'acide nitrique, est soluble dans l'acide muriatique, d'où alors on pourra le précipiter par les réactifs ordinaires.

Carbonate de potasse neutre (p. 186). — Ne perd pas plus de 1/5 de son poids par la chaleur rouge. Le soluté sursaturé par l'acide azotique donne seulement un faible nuage par l'azotate de baryte ou le carbonate de soude. Il perd 26/100 d'acide carbonique quand on le traite par l'acide sulfurique dilué.

Le nitrate de baryte indiquerait la présence de l'acide sulfurique. Un soluté de nitrate d'argent dans le rapport de 1 à 40, ajouté à la quantité de 6 grammes pour chaque 5 grammes de carbonate, ne laisserait pas de chlorure dans la liqueur, de sorte qu'une quantité additionnelle ajoutée après filtration ne produirait pas d'effet, à moins que le carbonate ne contînt plus de 1/100 de chlorure de potassium.

Ce que nous venons de dire se rapporte au carbonate de potasse pur, et non aux potasses du commerce. Pour ces dernières, on conçoit qu'en raison des impuretés nombreuses qu'elles contiennent et de leur emploi, elles ne peuvent être essayées ainsi. Cependant en raison même de l'importance de leur consommation dans les arts, il est nécessaire de constater leur degré d'alcalinité. Beker est le premier chimiste qui se soit occupé de cette question, après lui Dalton, puis Vauquelin; mais les procédés indiqués par ces chimistes n'étant pas d'un emploi facile, ils ont été abandonnés. M. Descroizilles a fait connaître un mode d'expérimentation à la portée de tous les fabricants. Le voici modifié par M. Gay-Lussac.

On prépare une liqueur d'épreuve (liqueur alcalimétrique) en dissolvant 10 gr. d'acide sulfurique dans un décilitre d'eau. On dissout également 5 grammes de la potasse à essayer, et qu'on a eu soin de composer d'échantillons pris sur différents points de la masse, avec un autre décilitre d'eau, mais en ayant soin de traiter celle-ci en deux fois avec la moitié de l'eau chaque fois; on laisse déposer à chaque traitement, on décante et on mêle la liqueur. On laisse déposer encore, et lorsque la liqueur est suffisamment reposée, on en

prend avec une pipette 1/2 décilitre ou un centilitre que l'on introduit dans une éprouvette, en ayant soin de colorer le soluté avec de la teinture de tournesol. D'un autre côté, on met la liqueur acide dans un tube gradué (alcalimètre) jusqu'à 100. On verse cette dernière liqueur par gouttes dans le soluté alcalin. Il se produit une vive effervescence par suite de laquelle le tournesol passe au rouge vineux, coloration due à l'acide carbonique qui se dégage. On remue bien; le tournesol revient au vert. On recommence le traitement acide, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que le tournesol a pris une couleur rouge pelure d'oignons, qui annonce que l'acide sulfurique est en excès; alors on regarde sur le tube la quantité d'acide sulfurique employée, et on donne à la potasse le degré correspondant. Si, par exemple, on a employé 75 mesures ou divisions de soluté acide, la potasse est au titre de 75°; elle contiendra les 3/4 de potasse réelle. Ce procédé est donc fondé sur la capacité de saturation de la potasse par l'acide sulfurique. Un degré alcalimétrique est la quantité de potasse qui peut être saturée par un poids donné de 1 d'acide sulfurique et de 9 d'eau.

La potasse d'Amérique, qui est la plus riche en alcali, marque de 60 à 65 degrés; celle de Dantzick, qui l'est le moins, de 45 à 52°.

L'essai des soudes du commerce se fait de la même manière.

Nous devons dire cependant que ce procédé alcalimétrique ne remplit pas toutes les conditions désirables, en ce qu'il ne permet pas de bien distinguer ce qui est soude de ce qui est potasse dans un mélange; aussi la Société de pharmacie de Paris a-t-elle fait de cette question un sujet de concours. M. Anthon, dans un travail très-étendu sur ce sujet, et publié dans le *Journal de pharmacie*, n° de mars de cette année, dit qu'il a cru trouver dans la propriété du bitartrate de potasse de ne se dissoudre qu'avec beaucoup de difficulté dans l'eau, le moyen le plus convenable pour fonder un procédé d'essai de la potasse sur l'emploi de ce sel; car, dit-il, il est facile de prévoir que, si à une sorte de potasse contenant de la soude, on ajoutait la proportion d'acide tartrique précisément nésessaire pour transformer les deux alcalis en bitartrate, le bitartrate de soude devrait, en présence d'une quantité suffisante de dissolvant, rester en dissolution à cause de sa plus grande solubilité, et le bitartrate de potasse se précipiter sous forme d'une poudre cristalline, soit en majeure partie, soit en totalité, au cas où toutes les liqueurs employées auraient été préalablement saturées de bitartrate de potasse à la température ordinaire; ce dépôt pourrait alors être facilement mesuré.

Carbonate de potasse (*Bi-*) (p. 186).— Ce sel est sujet à contenir du sulfate, du carbonate, du muriate de potasse, qui peuvent provenir du défaut de soin mis dans sa préparation. Le sulfate et le muriate sont décelés par le nitrate de baryte et le nitrate d'argent, qui occasionnent un précipité blanc dans le soluté saturé par l'acide nitrique. Le carbonate l'est par le sublimé corrosif, lequel, avec un soluté de bi-carbonate pur dans 40 parties d'eau, ne donne rien ou cause seulement un nuage blanc, mais produit immédiatement un précipité brique si le sel contient seulement un centième de carbonate neutre.

Carbonate de soude (p. 187.) — Efflorescent. Un soluté de 1 gramme 05 dans 24 d'eau distillée, précipité par 95 centigrammes de nitrate de baryte, reste précipitable par de nouveau réactif, et le précipité est entièrement soluble dans l'acide nitrique.

L'azotate de baryte indiqué par la formule d'essai, ajouté à un poids donné de carbonate de soude en solution, précipite du carbonate de baryte en telle quantité, qu'il restera encore du sel en solution s'il est pur, de sorte qu'après filtration il pourra être précipité par une addition du réactif; d'où il suit que s'il contient quelque sel, cet essai et la solubilité du précipité dans l'acide azotique démontrent que ce n'est pas un sulfate, et que les autres impuretés ne peuvent y être pour plus de 1/200.

Les soudes du commerce s'essayent comme les potasses.

Carbonate de soude (*Bi-*) (p. 187). — Sa solution dans 40 parties d'eau ne donne pas un précipité orange avec le sublimé corrosif.

Cet essai peut faire connaître la présence d'un centième de carbonate neutre. Pur, le bi-carbonate n'affecte pas le sublimé corrosif, à moins qu'on n'agite brusquement ou qu'on ne chauffe longtemps la liqueur.

Carbonate de soude (*Sesqui-*) (p. 187). — Entièrement soluble, et le soluté n'est pas affecté par le chlorure de platine ni par le sulfate de magnésie, à moins qu'on ne fasse chauffer le mélange. Une forte chaleur le convertit en carbonate neutre.

CARMIN (p. 205). — Le carmin étant une substance fort chère, contient souvent

de l'alumine qu'on lui ajoute au moment de sa préparation, ou du vermillon qu'on lui ajoute après, afin de leur donner du poids. Un moyen sûr de reconnaître ces additions, est de traiter le carmin par l'ammoniaque liquide, qui a la propriété de dissoudre le carmin pur, et de laisser précipiter les matières étrangères.

CASTORÉUM (p. 189). — Le prix de cette substance étant très-élevé, elle est très-sujette à être falsifiée. On l'a contrefaite par des matières résineuses auxquelles on donne l'odeur de castoréum à l'aide d'une petite quantité de ce dernier, et que l'on introduit dans de petites vessies imitant plus ou moins bien celles du véritable castoréum. On ne pense plus aujourd'hui à introduire dans ces dernières elles-mêmes des substances étrangères, la supercherie est trop grossière. Le meilleur mode d'examen du castoréum consiste à s'assurer de la présence des cloisons membraneuses dans l'intérieur des poches, et à voir si leur disposition est naturelle. On peut encore s'assurer de la qualité du produit par l'alcool, qui doit fournir de la castorine si le produit est de bon aloi.

CHARBON ANIMAL (p. 195). — Le charbon animal, livré comme pur, ne l'est souvent pas. Il peut contenir du phosphate et du carbonate de chaux provenant des os desquels il a été obtenu : l'effervescence par l'acide chlorhydrique et la précipitation du soluté chlorhydrique par l'ammoniaque ou son carbonate, dénoteront ces impuretés. L'ammoniaque précipite le phosphate de chaux en solution ; le sesquicarbonate indique le muriate de chaux provenant du carbonate. On peut encore s'assurer de la présence de ces sels par l'incinération. Le charbon d'ivoire, bien préparé, ne doit pas en contenir plus de 1/200.

CHLORATE DE POTASSE. — Il éclate sous le pilon, est entièrement soluble ; le soluté n'est pas affecté par le nitrate d'argent fondu, et une forte chaleur en expulse l'oxygène en produisant du chlorure de potassium. Un peu d'acide sulfurique rend les cristaux d'abord jaunes, puis rouges et en chasse du chlore.

Le nitrate d'argent décèle le chlorure de potassium qui est la substance que ce sel contient le plus ordinairement, par suite d'accident de fabrication.

CHLORE (p. 196). On l'essaye comme les chlorures d'oxyde.

CHLORURE D'AMMONIUM (p. 197). — Entièrement vaporisable par la chaleur, entièrement soluble, donne de l'ammoniaque par la potasse ou la chaux, n'est pas précipité par le chlorure de barium.

Le sel ammoniac contient souvent du sulfate d'ammoniaque et du chlorure de sodium ; l'eau de baryte décèlera le premier, et la sublimation fera découvrir le second.

Chlorure de barium (p. 200).— Cent parties de ce sel dissous dans de l'eau distillée, ne sont pas entièrement précipitées par cent parties de sulfate de magnésie.

Chlorure de calcium (p. 200). — S'il contient un sel alcalin, on connaîtra sa proportion par l'oxalate d'ammoniaque ; quatre grammes de chlorure calcique dissous dans vingt-quatre grammes d'eau distillée précipités par 2/5 d'oxalate d'ammoniaque, resteront précipitables par de nouveau réactif après filtration. Dans le cas contraire, il existerait un sel alcalin dont on déterminerait la nature.

Le chlorure de calcium fondu est quelquefois souillé par du fer, ce que l'on reconnaîtra au moyen du ferro-cyanate de potasse qui occasionne un précipité bleu. La magnésie sera décelée par l'ammoniaque liquide qui la précipitera en blanc.

Chlorures de chaux, de soude et de potasse ou chlorures d'oxydes (p. 197). Plusieurs moyens d'essai ont été proposés pour s'assurer de la force des chlorures d'oxydes ; l'importance que ces préparations ont dans les arts comme matières décolorantes, explique les nombreuses recherches qu'on a faites dans ce but. Dalton a proposé d'essayer leur pouvoir peroxydant sur le sulfate de fer protoxydé ; Ure, leur puissance de saturation sur l'ammoniaque, ou la quantité de chlore dégagée par un acide fort. Le collége d'Edimbourg, pour le chlorure de chaux en particulier, a indiqué l'essai suivant : 2,5 grammes sont presque entièrement solubles dans 48 grammes d'eau ; 100 mesures de ce soluté traitées par un excès d'acide oxalique donnent beaucoup de chlore, et si alors on fait bouillir le mélange, puis qu'on l'abandonne au repos pendant vingt-quatre heures, il donne un précipité qui occupera 19 mesures. M. Gay-Lussac est l'auteur de deux méthodes d'essai ou de chlorométrie, basées sur la puissance décolorante du chlore : la première qui a été en usage pendant longtemps, consistait à se servir d'une dissolution d'indigo dans l'acide sulfurique ; on ajoutait à cette dissolution le chlorure de soude, celui de potasse ou le soluté aqueux de chlorure de chaux, et l'on accordait au chlorure mis en expérience une

richesse d'autant plus grande, qu'il décolorait davantage de sulfate d'indigo. Mais ce procédé ayant quelques inconvénients, son auteur lui a substitué le suivant, qui est aujourd'hui le seul suivi. Il est basé 1° sur la propriété que possède l'acide arsénieux sous l'influence de l'eau de transformer en acide chlorhydrique le chlore libre ou combiné aux oxydes alcalins, en même temps qu'il devient lui-même acide arsénique; 2° sur la persistance de la teinte bleue du sulfate d'indigo au sein d'un mélange d'eau, de gaz chlorhydrique, d'acide arsénieux et de chlorure d'oxyde, tant que la proportion d'acide arsénieux reste suffisante pour transformer complétement le chlore en acide chlorhydrique.

M. Gay-Lussac a pris pour unité de force l'action d'un volume de chlore sec, à la température de + 15 et sous la pression de 0^m 76, dissous dans un égal volume d'eau; cette unité est divisée en 100 parties ou degrés. Un degré chlorométrique représente donc un centième de volume de chlore. Voici la manière de procéder.

On fait dissoudre à une douce chaleur, dans 50 grammes d'acide chlorhydrique pur, 4,4 grammes d'acide arsénieux pur et sec, puis on ajoute la quantité d'eau suffisante pour compléter un litre de solution, et, pour la colorer, quelques gouttes de sulfate d'indigo très-étendu. Cette coloration a pour but de faire connaître le moment où la réaction est complète. En effet, aussitôt que l'acide arsénieux est entièrement détruit, la couleur bleue s'évanouit par le plus léger excès de chlorure, et le liquide devient incolore.

Au moyen d'une pipette graduée on mesure dix centimètres cubes de liqueur d'épreuve que l'on verse dans un vase à précipité; d'un autre côté, on introduit dans une burette partagée en un nombre indéterminé de divisions, dont cent seront égales à dix centimètres cubes, soit le chlorure de soude, soit celui de potasse, soit la solution de chlorure de chaux. Cette burette, qui est cylindrique, est munie d'un bec qui sort du fond et remonte le long du corps de la burette à la manière de celui du récipient florentin. Alors, d'une main on imprime au vase à précipité un mouvement gyratoire et continu, tandis que de l'autre on ajoute peu à peu le liquide de la burette, en cessant l'addition aussitôt que la teinte bleue disparaît.

Le soluté arsénieux a-t-il pu détruire cent divisions de chlorure liquide, le chlorure est à 100° *chlorométriques*; n'a-t-il détruit que dix divisions de chlorure, ce dernier qui, sous un volume dix fois moindre, aura produit autant d'effet que le précédent qui contiendra par conséquent dix fois autant de chlore, sera titré à 1000° chlorométriques. Au contraire, si un même volume de soluté arsénieux a suffi à l'annihilation du pouvoir décolorant de mille divisions de chlorure, ce dernier n'ayant produit que le même effet sous un volume dix fois plus grand que le premier et cent fois plus grand que le second, sera titré à 10° chlorométriques. Il suit donc de là que le degré d'un chlorure est en rapport inverse du nombre des volumes qu'il en faut employer pour détruire complétement la nature de la liqueur d'épreuve; en d'autres termes, s'il a fallu cinquante parties de chlorure, le titre sera $100 \times \frac{100}{50} = 200°$, s'il en a fallu 200, le titre sera $100 \times \frac{100}{200} =$ 50, etc.

On trouvera dans les *Annales de chimie et de physique*, tome 60, et dans le *Traité de pharmacie* de M. Soubeiran, la table dressée par M. Gay-Lussac pour faire connaître sans calcul le degré chlorométrique d'un chlorure d'oxyde dont il a fallu employer un nombre déterminé de divisions pour détruire une pleine pipette de soluté d'épreuve.

Les chlorures liquides de soude et de chaux des officines doivent être, selon le Codex, au titre de 200° chlorométriques, et celui de chaux solide au titre 90. Pour l'essai de ce dernier, on prélève un échantillon de dix grammes sur la masse; on broie dans un mortier en porcelaine ou en verre, avec de l'eau distillée, jusqu'à épuisement complet, et de manière à former un litre de soluté; on procède alors comme ci-dessus. En se rappelant ce que nous avons dit plus haut, qu'un degré chlorométrique équivaut à un centième de litre de chlore, on trouve que 90° pour dix gram. de chlorure de chaux sec, représentent 0 lit. 90.

Il y a environ un an, M. Lassaigne, reconnaissant au procédé chlorométrique de M. Gay-Lussac quelques inconvénients, a fait connaître une nouvelle méthode d'analyse des chlorures d'oxyde. Cette méthode repose sur la propriété que possède le chlore de transformer l'iodure de potassium en chlorure de potassium Cl K, et en perchlorure d'iode $Cl^5 I$; réaction qui demande six équivalents de chlore pour un équivalent d'iodure potassique, c'est-à-dire pour 2 gr. 482 d'iodure de potassium, 1 litre de chlore gazeux sec à 0 température et 0,76 cent. de pression, pesant 3 gr. 208.

Quand cette action s'opère en présence

d'une solution d'amidon, elle donne lieu à des colorations successives en bleu, violet, vert, rouge et jaune, puis à l'instant précis de la saturation, la décoloration devient complète, la liqueur reprend la transparence de l'eau pure ; en sorte que si l'on dissout dans un litre d'eau distillée 2 gr. 482 d'iodure de potassium, chaque quantité de cette liqueur d'épreuve exigera son propre volume de chlore pour sa décomposition totale ; et si l'on a ajouté à la liqueur une dissolution filtrée d'amidon, dès qu'on aura versé une quantité de solution chlorée correspondante à ce volume de chlore, l'iodure d'amidon formé dès le début disparaîtra, parce qu'il n'existera plus trace d'iode libre.

Chlorure de fer ammoniacal (p. 198).— Entièrement soluble dans l'eau et dans l'alcool faible. La potasse précipite le sesquioxyde de fer du soluté, et s'il y est ajouté en excès, elle en dégage de l'ammoniaque.

Chlorure de mercure (*Proto-*) (p. 198). — Entièrement volatilisable par la chaleur ; l'éther sulfurique agité avec lui, puis filtré, ne laisse pas de résidu cristallin par évaporation. Le résidu qu'il peut laisser ne doit pas être coloré en jaune par l'eau de potasse. Il noircit par cette dernière, et le précipité chauffé donne du mercure métallique. Le nitrate d'argent, l'eau de chaux, l'acide sulfhydrique ne causent pas de précipité dans l'eau distillée avec laquelle il a été agité ou bouilli.

L'essai de ce produit est très-important, car il contient quelquefois, par suite d'une mauvaise préparation, une forte proportion de bi-chlorure de mercure. L'éther, qui le dissout facilement et ne dissout pas au contraire le proto-chlorure, décèlera facilement sa présence. En outre, le nitrate d'argent, l'eau de chaux, l'eau de potasse, l'acide sulfhydrique, donneront, s'il y a du sublimé corrosif, le premier, un précipité blanc de chlorure d'argent ; les deux suivants, un précipité jaune d'hydrate de bi-oxyde de mercure; le dernier, un précipité noir de sulfure de mercure. Christison dit que le calomel bouilli dans l'eau peut donner naissance à une certaine quantité de sublimé.

Les substances fixes seront décelées par la sublimation.

Chlorure de mercure (*Proto-*) *précipité* (p. 199).—Entièrement volatilisable par la chaleur. L'acide acétique qu'on fait digérer sur ce corps n'est pas précipité en jaune ou en bleu par l'iodure de potassium. L'eau de chaux ne le noircit pas ; l'acide chlorhydrique le dissout sans effervescence. Il devient jaune et donne de l'ammoniaque quand il est chauffé avec un soluté de potasse.

La formule d'essai démontre la présence du carbonate de plomb, de l'amidon, du calomel, de la craie. Le premier donnerait un précipité jaune, et le second un bleu par l'iodure de potassium ; le calomel serait noirci par l'eau de chaux; la craie ferait effervescence par l'acide.

Chlorure de mercure (*Bi-*) (p. 199).—Entièrement volatilisable par la chaleur, et sa poudre est facilement soluble dans l'éther ; ce soluté donne par la potasse ou l'eau de chaux un précipité rouge, lequel devient jaune si l'essai est fait à saturation. Le précipité chauffé donne de l'oxygène, puis des globules de mercure.

Le calomel et le sel ammoniac y seront découverts en agitant le sel avec l'éther. 5 ou 6 parties de ce liquide dissoudront tout le sel s'il est pur. La sublimation fera connaître les substances fixes.

CHLORHYDRATE DE MORPHINE (p. 200).— Très-blanc, son soluté est incolore ; chauffé à 100° il ne doit pas perdre plus de 13/100 de son poids. 100 mesures d'un soluté de 1 gram. dans 24 gram. d'eau chauffée à environ 100°, et décomposée par agitation au moyen d'un faible excès de potasse, donnent un précipité qui après 24 heures occupe 12,5 mesures du liquide. Le précipité occasionné par l'azotate d'argent n'est pas entièrement soluble dans l'acide hydrochlorique ou nitrique, mais seulement dans l'ammoniaque en excès.

La blancheur du sel garantira contre la matière colorante qui accompagne le sel mal préparé ; la chaleur assurera contre un excès d'humidité; la narcotine, qui s'y trouve souvent mêlée frauduleusement, ne serait pas redissoute par un excès d'ammoniaque ou de potasse. La codéine, qui existe presque toujours quand le sel a été obtenu par une double décomposition, est en si petite proportion qu'elle n'est pas sensible aux réactifs.

CHLORURE DE SODIUM (p. 200).— Presque aussi soluble à froid qu'à chaud ; sans action sur les papiers réactifs. Le carbonate de soude et l'azotate de baryte le précipitent peu ou point. Le chlorure de sodium pur n'est pas précipité par l'addition du carbonate d'ammoniaque, suivie de celle du phosphate de soude. Un soluté de 45 centig. dans l'eau distillée n'est pas entièrement précipité par 1,5 d'azotate d'argent, d'après le principe (p. 557).

Le chlorure de sodium provenant des eaux de la mer contient quelquefois de l'iodure de sodium, des chlorures de potassium, de magnésium et de calcium, des sulfates de magnésie et de chaux, du carbonate de chaux, du sable : on y introduit frauduleusement du plâtre.

L'iode sera décelé en plaçant du sel suspecté sur une assiette blanche, l'imprégnant d'un décocté d'amidon légèrement acidulé par l'acide sulfurique, puis versant goutte à goutte sur le mélange du chlore liquide. Si le sel est mélangé d'iodure, il prend immédiatement une teinte bleue.

L'azotate de baryte décèlera les sulfates, les carbonates alcalins, les sels de magnésie et de chaux, le chlorure de platine, ceux de potasse. L'eau laissera le sulfate de chaux indissous. Si le sel contenait des nitrates, on les y reconnaîtrait aux vapeurs rutilantes dégagées par l'action de l'acide sulfurique sur le sel.

CHOCOLAT (p. 201). — Des fabricants peu consciencieux introduisent dans le chocolat pendant le broyage des fécules diverses, et principalement de la fécule de pommes de terre. Cette supercherie est facile à dévoiler, en ce que le chocolat bouilli s'épaissit à un tel point qu'il se prend en gelée par refroidissement. Il laisse dégager aussi une odeur de colle de pâte manifeste pendant sa préparation. Le décocté dans l'eau bleuirait par l'iode.

Cette fraude est pratiquée si constamment par quelques fabricants, que leurs clients rejettent comme mauvais tout chocolat qui *n'épaissit pas*.

Une falsification plus grave, en ce sens qu'elle peut nuire à la santé, est celle qui consiste à employer du cacao dont on a retiré l'huile concrète qu'il contient naturellement et où on l'a remplacée par des matières grasses, comme du suif, de l'huile d'amandes douces, et des amandes elles-mêmes, de la farine de lin ; mais la rancidité vient bientôt accuser ce genre de fraude.

CHROMATE DE PLOMB. — On l'a mélangé avec de la craie, de la céruse, du plâtre. L'effervescence que le chromate fera avec les acides indiquera la présence des carbonates. Pour découvrir le sulfate de chaux, on calcine le sel en contact avec du charbon dans un creuset couvert; on traite le produit par l'acide chlorhydrique faible, qui dans le cas de présence de ce sel dégagera du gaz sulfhydrique; on filtre le liquide de couleur verte, on précipite par l'ammoniaque, on filtre de nouveau, et dans la liqueur on verse de l'oxalate d'ammoniaque qui produit un abondant précipité d'oxalate de chaux.

L'amidon qu'on ajouterait au chromate de plomb rendrait le produit d'un broyage à l'huile difficile, et donnerait par calcination une odeur de matière organique brûlée.

CHROMATE JAUNE DE POTASSE. — Des falsificateurs ont mis à profit la propriété qu'a ce sel de s'unir facilement avec le sulfate de potasse, pour lui en associer jusqu'à 36/100. Pour découvrir cette fraude, on décompose le soluté de chromate de potasse par le nitrate de baryte : il se précipite du chromate de baryte, et du sulfate de cette base, s'il existait du sulfate de potasse ; en traitant le précipité par de l'acide azotique, le chromate de baryte se dissout et laisse le sulfate intact.

(*Bussy* et *Boutron*.)

CÉRAT (p. 195).— Dans le but de lui donner plus de blancheur et de lui faire absorber une grande quantité d'eau, on introduit quelquefois de la magnésie dans le cérat. En le faisant fondre on obtiendra un dépôt de poudre blanche qu'il n'y aura plus qu'à essayer.

CIGUE (p. 205). — La ciguë n'est jamais falsifiée avec intention ; mais, par suite d'un défaut de soin ou par ignorance, elle peut être mélangée et même entièrement remplacée par une des substances nombreuses qui ont quelque rapport avec la véritable ciguë. Les caractères botaniques devront donc être consultés. Un point sur lequel nous devons encore appeler l'attention est l'état de vétusté dans lequel se trouve quelquefois la ciguë et quelques-unes de ses préparations, notamment sa poudre et ses extraits, dans les officines; dans cet état elle peut être considérée comme tout à fait inerte. Le collége d'Edimbourg indique, pour s'assurer de sa nature et de sa bonne conservation, de la triturer, elle ou ses préparations, avec un soluté de potasse qui doit, si l'état est ce qu'il doit être, développer une forte odeur de ciguë.

CIRE (p. 203). — On a trouvé dans la cire jaune des résines, du galipot, du suif, de l'amidon ; dans la blanche, ces deux dernières substances. En faisant bouillir la cire avec de l'eau et essayant le décocté par l'iode, il bleuira s'il contient de l'amidon. On découvrira encore cette substance en faisant dissoudre à chaud la cire dans l'essence de térébenthine, qui la dissoudra

en entier si elle est pure, et au contraire laissera un dépôt si elle est mélangée. (*Delpech.*) Pour s'assurer que le résidu est bien de l'amidon, on peut enlever l'essence qui l'imprègne par de l'éther, et alors faire intervenir l'iode. En traitant à chaud de la cire mêlée avec de l'amidon par de l'acide sulfurique dilué, l'amidon serait transformé en dextrine et resterait en dissolution ; en pesant ensuite la cire, on connaîtrait l'importance de la falsification. Les résines seront décelées par l'alcool froid qui ne dissout qu'elles. Les substances terreuses et autres infusibles seront reconnues par fusion et filtration à chaud à travers une étoffe : l'amidon pourrait encore être reconnu par ce moyen. Les matières grasses le seront par la différence du point de fusion avec celui de la cire pure qui a lieu à + 70°. On pourrait encore, mais en expérimentant sur une masse assez considérable, distiller la cire qui, dans le cas de falsification par le suif, donnerait de l'acide sébacique.

Il ne faut pas perdre de vue que les ciriers ajoutent une petite quantité de suif à la cire blanche afin de lui donner du liant, ce qu'il ne faut pas considérer comme une fraude.

La cire dans laquelle on aurait incorporé de l'eau perdrait de son poids chauffée au bain-marie.

Il existe aujourd'hui dans le commerce de la cire blanche qui donne au cérat une consistance extraordinaire. Serait-elle falsifiée avec de la stéarine, comme on le dit ? il nous semble que cette substance ne suffirait pas pour lui communiquer cette propriété à un point aussi haut.

CIVETTE (p. 204). — En raison de son prix élevé, de sa couleur foncée et de son odeur forte, cette substance est très-sujette à être falsifiée. Les auteurs n'indiquent aucune précaution, si ce n'est l'examen de ses propriétés physiques.

COCHENILLE (p. 205). — On donne quelquefois à des cochenilles inférieures l'apparence de la cochenille grise, en les humectant, puis leur faisant prendre une légère couche de talc en les promenant dans un long sac de peau qui contient de cette substance. On reconnaît cette falsification en ce que, macérée dans l'eau froide, cette cochenille laisse déposer le talc. (*Bussy* et *Boutron.*)

On a aussi cherché à contrefaire la cochenille par des compositions diverses et colorées de manière à imiter plus ou moins bien cette substance. Ces substitutions grossières se reconnaissent à ce que le produit macéré dans l'eau se désagrége, tandis que la véritable cochenille se gonfle et laisse apercevoir distinctement les anneaux de l'insecte.

On s'assurera de la qualité d'une cochenille en faisant bouillir séparément une cochenille déjà éprouvée et celle dont on veut connaître la qualité, dans une égale quantité d'eau, puis on met une mesure égale de ces teintures dans des éprouvettes graduées, et on y ajoute peu à peu du chlore liquide jusqu'à ce que la liqueur soit devenue jaune. La différence de quantité de chlore exigée pour la décoloration de chacune d'elles, fera connaître leur différence de qualité. (*Robiquet.*)

COLOMBO (p. 208). — Plusieurs racines lui sont substituées, et d'abord la bryone, qu'on a teinte légèrement en jaune de manière à lui faire imiter le colombo ; mais on la reconnaîtra à ses zones plus prononcées, et à sa saveur amère et âcre. Le colombo d'Amérique, qu'on lui substitue le plus souvent et le plus aisément, sera reconnu à ce que son infusé devient noir-verdâtre par le sulfate ou le perchlorure de fer, et n'est pas changé par la teinture de galle, tandis que l'infusé du véritable colombo n'est pas affecté par le sel de fer, et l'est au contraire par la noix de galle, avec laquelle il donne un précipité abondant.

COPAHU (p. 210). — Transparent, privé d'odeur térébenthacée, soluble dans deux parties d'alcool; il doit dissoudre un quarantième de son poids de carbonate de magnésie, avec l'aide de la chaleur, en restant translucide.

On trouve plus souvent le copahu falsifié que naturel. On le mélange avec de l'essence de térébenthine, de la térébenthine elle-même, des huiles fixes, telles que celles d'œillette et de ricin. La térébenthine ou son essence, même en petite quantité, seront décelées par l'odorat, surtout à l'aide de la chaleur. Les huiles fixes seront découvertes par l'alcool absolu, qui donnera un soluté trouble au lieu d'un soluté limpide. Il en serait de même par l'éther alcoolisé. Cependant nous devons faire observer que ce moyen ne décèlerait pas nettement les falsifications par l'huile de ricin. On a encore proposé pour reconnaître les huiles fixes: 1° de verser une goutte de baume suspecté sur une feuille de papier, puis de chauffer avec précau-

tion. Le baume pur y laisse une tache homogène et translucide, le baume adultéré laisse une tache entourée d'une auréole huileuse. (*Berzélius.*) 2° De chauffer le baume avec de l'eau : s'il est pur, il laisse une masse sèche et cassante; s'il ne l'est pas, une masse molle et visqueuse. (*Henry* et *Delondre.*) Neuf parties de copahu pur étant agitées avec un soluté d'une partie de potasse dans deux d'eau ou d'alcool, on remarque que si le copahu contient un sixième d'huile fixe, le composé alcalin n'est jamais clair, et en outre, une certaine quantité d'une matière blanche et mollasse est précipitée en peu d'heures. (*Stolze.*) On peut remplacer le soluté de potasse par l'ammoniaque liquide (*Planche*, *Schweitzer*); mais il faut opérer à une température comprise entre + 10° et + 15°, car le baume pur reste opaque au-dessous de + 10°, et d'un autre côté, le baume falsifié d'une petite quantité d'huile redevient peu à peu transparent au-dessus de + 15°. Enfin la meilleure épreuve est par le carbonate de magnésie : une partie de ce sel trituré avec quatre de copahu donnent, au bout de quelques heures, une masse assez consistante, et ayant l'aspect et la translucidité de la gomme. Le copahu impur ne fournirait qu'une masse molle et opaque. (*Blondeau.*) L'expérience doit se faire à la température de + 15°.

CRÉOSOTE (p. 212). Sa densité est 1066, elle marque au pèse-acide 8 à 9° à + 15; incolore, résiste à l'action de la lumière, soluble dans son propre poids d'acide acétique.

La créosote est sujette à de nombreuses falsifications; ainsi on y trouve souvent de l'eupione, du picamar, du capnomor, et une matière colorante brune, provenant du peu de soin apporté à sa préparation, puis, des huiles fixes ou volatiles; toutes ces substances, sauf le picamar et la matière brune, diminuent la densité de la créosote : toutes sont séparées par l'acide acétique concentré, et flottent à la surface du soluté acétique de créosote. L'huile fixe peut être reconnue par la tache qu'une goutte de la créosote, qui en contiendrait, laisserait sur le papier après que celui-ci aurait été chauffé. On peut reconnaitre ainsi 5/100 de substances étrangères. La matière brune et le picamar, au contraire, donnent de la densité. La première est découverte par l'exposition aux rayons solaires, qui amène promptement une décoloration. Le picamar se précipite du soluté acétique.

La créosote est fréquemment allongée avec de l'alcool, en telle quantité que le liquide ne marque plus au pèse-acide, mais au pèse-alcool. On a reconnu que la créosote marquant 6 au pèse-alcool, contient 71/100 d'alcool, et que celle qui fait descendre l'aréomètre à zéro en contient 54/100. Pour en retirer l'alcool, on distille, et ce liquide passe le premier. En fractionnant les produits, on arrive à avoir un produit pur, c'est celui qui reste dans la cornue.

CYANURE D'ARGENT (p. 214). — La chaleur en dégage du cyanogène et le réduit en argent métallique.

Cyanure double de fer (p. 214). — D'un beau bleu. Il doit prendre une teinte cuivrée sous l'ongle, brûler difficilement en répandant une odeur désagréable, et son résidu ne doit être composé que d'oxyde de fer; il doit se dissoudre dans un soluté d'acide oxalique.

Les matières qu'on lui mélange le plus ordinairement sont l'alumine, la craie de gypse. L'incinération permettra de reconnaître ces fraudes.

Cyanure de fer et de potassium (p. 214). — Entièrement soluble; il perd 12,6 pour % de son poids par une chaleur modérée, une forte chaleur le décompose; le résidu est soluble dans l'acide chlorhydrique, et l'ammoniaque précipite cette solution. 100 parties ainsi traitées laissent 18,7 de sesqui-oxyde de fer. Il donne un précipité bleu avec les persels de fer, et un précipité blanc avec les sels de zinc.

Cyanure de mercure (p. 214). — Entièrement soluble; l'acide chlorhydrique en dégage de l'acide cyanhydrique, que l'on reconnaît à son odeur; il dépose en blanc par l'azotate d'argent. Ce précipité est soluble dans l'acide nitrique bouillant. La chaleur expulse du cyanogène du sel et le réduit en globules de mercure.

DAUCUS DE CRÈTE. (P. 215). — On lui substitue souvent les séminoïdes du *Daucus carotta*; mais ces derniers s'en distinguent en ce qu'ils n'ont guère qu'une ligne environ de longueur, sont plans d'un côté, convexes de l'autre, striés longitudinalement, hérissés de poils longs bien différents du duvet cotonneux qui recouvre le daucus de Crète.

EAU DISTILLÉE (p. 222). — Doit être incolore, inodore; ne doit pas précipiter par l'azotate d'argent, l'eau de chaux, le chlorure de barium, l'oxalate d'ammoniaque;

elle ne doit pas non plus réagir sur la couleur du tournesol, ni laisser un résidu par évaporation.

L'eau distillée très-pure précipite souvent par l'acétate ou le sous-acétate de plomb; cela tient sans doute à l'acide carbonique que l'eau distillée aura dissous dans son contact avec l'air.

Il sera facile de s'assurer, par les réactifs que nous venons d'indiquer, si l'on a substitué l'eau commune à l'eau distillée, et même jusqu'à un certain point aux eaux distillées de plantes.

Eau distillée de fleurs d'oranger (p. 225). — On substitue quelquefois à cet hydrolat un produit obtenu avec les feuilles d'orangers; dans ce cas, il n'y a que le goût et l'odorat qui puissent déceler la substitution. L'eau de fleurs d'oranger contient presque toujours de l'acide acétique; il s'ensuit que celle qui nous vient de Malte ou de la Provence, renfermée dans des estagnons en cuivre, contient presque toujours aussi de l'acétate de cuivre, ce qui peut avoir des effets fâcheux sur la santé. On reconnaîtra la présence d'un sel cuivreux dans cette eau par l'hydrogène sulfuré, qui y occasionnera un précipité noir, et par l'ammoniaque, qui développera une belle couleur bleue.

Eau distillée de laurier-cerise (p. 225 et 289).— Nous avons donné, à son article, un moyen de la distinguer de l'eau distillée d'amandes amères. Nous n'ajouterons que cette réflexion : l'auteur de cet essai a-t-il fait des expériences comparatives sur des eaux différemment chargées de principes actifs ?

Selon Christison, la proportion d'acide cyanhydrique contenue dans l'eau distillée de laurier-cerise diminue avec l'âge, et même disparaît complétement, quoique l'odeur persiste. L'acide cyanhydrique peut être découvert dans l'hydrolat par les réactifs ordinaires, et plus spécialement en ajoutant d'abord un soluté de potasse, puis du sulfate de fer, et enfin un peu d'acide sulfurique qui détermine un précipité bleu.

ÉTAIN (p. 249). — Ce métal pur fondu permettra d'obtenir, en le coulant convenablement, des espèces de larmes dont la partie arrondie présentera une surface extrêmement polie, d'une couleur blanche, sans aucune tache ni gerçure, et qui, pliées, feront entendre un cri particulier bien clair (*cri de l'étain*). Neuf grammes d'acide azotique convertissent six grammes d'étain en poudre blanche; et l'eau distillée bouillie avec cette poudre, filtrée ensuite, ne donne pas de précipité par le sulfate de magnésie. Le dissoluté dans l'acide muriatique précipite en pourpre par le chlorure d'or, et donne par la potasse un précipité blanc, soluble dans un excès du précipitant.

Ces différents caractères feront reconnaître les impuretés que l'on rencontre le plus ordinairement dans l'étain, et qui sont le plomb, le fer, l'arsenic, le cuivre.

ÉTHER ACÉTIQUE (p. 250). — Il doit marquer 25° à l'aréomètre, avoir une odeur franche et agréable, ne pas laisser, quand on l'évapore dans le creux de la main, une odeur empyreumatique. Il ne doit pas non plus faire effervescence avec les carbonates.

Éther azoteux (p. 250). — Il peut contenir de l'acide nitreux, de l'eau, de l'alcool. Le premier est dévoilé par l'effervescence qu'il produit avec le bi-carbonate de potasse. Les deux autres le seront par le chlorure de calcium, comme pour l'éther sulfurique.

Éther hydrique (p. 250). — Il peut être allongé avec de l'alcool, avec de l'eau. Il peut aussi contenir, par suite d'une purification nulle ou incomplète, de l'huile douce de vin et d'autres impuretés. La densité suffit pour faire connaître les premières : l'éther rectifié doit marquer 60° au pèse-éther. On peut encore déceler la présence de l'alcool en agitant l'éther dans un tube gradué avec une mesure donnée d'un soluté concentré de chlorure de calcium. L'éther, en s'élevant à la surface, donnera la mesure de la fraude. Pour reconnaître la présence de l'huile douce, on délaye l'éther dans l'eau, celle-ci restera trouble si l'éther est huileux ; on peut encore faire évaporer de cet éther dans le creux de la main, il laissera une substance huileuse d'une odeur caractéristique ; mais le mieux est de distiller l'éther sur de l'eau; la distillation achevée, il reste des globules huileux à la surface de l'eau.

L'éther sulfurique ne doit pas faire effervescence avec les acides.

EXTRAITS (p. 251). — Il est assez difficile de reconnaître avec certitude si un extrait provient de telle ou telle plante, surtout lorsqu'il s'agit d'extraits préparés avec des végétaux dits narcotiques. L'odeur spéciale de la plante peut, il est vrai, être utile dans ce cas; mais elle n'est pas

toujours très-prononcée. M. Righini dit avoir réussi à la rendre très-sensible en dissolvant dans l'eau distillée une certaine quantité de l'extrait qu'on veut examiner, en y ajoutant ensuite un vingtième d'acide sulfurique étendu : l'odeur de la plante se développe aussitôt. Les alcalis caustiques ont une action analogue.

FARINE. — Elle est sujette à de nombreuses falsifications : les plus importantes ont lieu avec des matières amilacées communes, des substances fixes, de l'eau. Celle-ci se reconnaît à ce que, chauffée au bain-marie, la farine ne doit pas perdre plus de douze pour cent de son poids. Les substances fixes se reconnaîtront à l'incinération. La fécule de pomme de terre sera décelée en pétrissant la farine sous un filet d'eau au-dessus d'un filtre en étoffe ; on recueille l'amidon qui se sera déposé dans l'eau filtrée, et on le triture avec de l'eau dans un mortier ; l'iode développera une couleur bleue s'il y a de la fécule, et seulement une couleur jaune ou rouge si la farine est pure.

FÉCULES DU COMMERCE. (p. 255). — L'amidon, la fécule de pommes de terre, l'arrow-root mis en contact avec de l'eau iodée ou de la teinture d'iode, prennent immédiatement une coloration bleuâtre dont l'intensité est sensiblement la même pour toutes, ce qui ne permet guère de distinguer ces fécules entre elles ; mais d'après les expériences de M. Gobley, si, au lieu d'agir ainsi, on expose ces corps à la vapeur de l'iode, si l'on met, par exemple, une certaine quantité de ces fécules dans des verres de montre, et si l'on place ces verres sous une cloche qui renferme de l'iode, on voit ces trois corps prendre après vingt-quatre heures une coloration assez différente pour permettre de les distinguer l'un de l'autre.

En expérimentant ainsi, on voit que l'amidon, sous l'influence de la vapeur d'iode, prend une *couleur violacée*, la fécule de pommes de terre une couleur *gris tourterelle* ; que l'arrow-root pur prend une teinte *café au lait clair*, tandis que, mélangé d'un quart d'amidon, il en prend une *lilas gris*, et l'arrow-root factice une couleur *gris tourterelle*, c'est-à-dire la même coloration que la fécule de pommes de terre qui sert à le préparer. Si l'on soumet les tapiokas et sagous vrais et factices à la même expérience, on voit qu'ils prennent sensiblement la même teinte jaunâtre, et que les poudres de ces mêmes fécules prennent toutes une couleur chamois. Il est donc impossible de prononcer dans ces derniers cas. Nous devons faire remarquer en outre qu'indépendamment du peu de différence qui existe entre la couleur gris tourterelle et la couleur café au lait clair, il faut encore, pour la réussite de l'opération, que les fécules soient dans un certain état hygrométrique, car séchées à +100 immédiatement avant l'opération, elles ne se coloreraient pas.

FER (p. 256.) — La limaille de fer contient souvent du cuivre. On avait proposé l'emploi du fer aimanté pour séparer les parcelles de fer de celles de cuivre. Cette manière d'opérer est bonne quand le fer et le cuivre ne sont pas à l'état d'alliage ; mais dans ce dernier cas, elle n'aurait aucun effet. On peut, pour reconnaître la présence du cuivre, mettre une pincée de la limaille dans de l'ammoniaque liquide, et agiter de temps en temps le mélange au contact de l'air. Lorsque la limaille est pure, le liquide reste incolore ; dans le cas contraire, il prend une couleur bleue d'autant plus intense que la proportion de cuivre est plus forte. On peut aussi traiter la limaille par l'eau régale, et verser dans le dissoluté un excès d'ammoniaque qui produira une coloration bleue dans le cas de la présence du cuivre.

Pour distinguer la limaille de fer de celle d'acier, on traitera la limaille par de l'iode et de l'eau. Le fer disparaîtra sans résidu à l'état d'iodure incolore ; l'acier laissera pour résidu du carbone et du silicium après qu'on aura lavé la matière indissoute avec de l'eau de potasse. (*Berthier.*)

La limaille qui serait mêlée d'oxyde ne serait attirable à l'aimant que pour la partie métallique, et le dissoluté chlorhydrique, au lieu d'être verdâtre, serait jaune-rougeâtre, et additionné d'un léger excès de carbonate d'ammoniaque, il précipiterait du peroxyde, tandis qu'il resterait dans la liqueur du sel de protoxyde, ce dont on devrait s'assurer.

GAYAC (p. 262). — Ce n'est qu'en poudre ou râpé qu'il peut être falsifié avec des râpures de buis et d'autres bois. Si les bois étrangers étaient en proportion très-grande, le gayac perdrait d'autant la propriété qu'il a de verdir par son exposition à l'air et à la lumière. Il en serait de même de la propriété qu'a sa teinture alcoolique de blanchir avec l'eau et de bleuir lorsqu'on en mélange quelques gouttes avec de la gomme arabique.

Résine de gayac. — Sa cassure récente passe lentement au vert. La teinture produit en peu de temps une belle couleur bleue sur la surface interne d'un morceau de pomme de terre crue.

On la contrefait par la colophane colorée en vert artificiellement ; mais la cassure de ce produit est de suite verte et ne varie pas, et la teinture ne colore pas en bleu le parenchyme cru de la pomme de terre. Si elle est non plus contrefaite par de la colophane, mais seulement mélangée avec cette substance, elle dégagera une odeur térébenthacée lorsqu'on la chauffera, et si la teinture est d'abord décomposée par l'eau, puis rendue claire par la potasse, elle se troublera par un excès de réactif, ce qui n'arrivera pas avec la gayacine pure. La résine de gayac se dissout très-bien dans l'éther, et sa teinture alcoolique est colorée en vert par le chlore.

GENTIANE (p. 266). — On mélange à cette racine ou on lui substitue celles des *gentiana purpurea*, *punctata* et *pannonca*, qui croissent dans les mêmes localités que la *gentiana lutea* ; mais ces fraudes ont peu d'importance. Mais un mélange dangereux et qu'on ne peut attribuer qu'à la négligence, c'est la présence des racines d'aconit, de belladone, d'ellébore blanc, qu'on dit avoir été constatée. Ces racines sont très-reconnaissables à simple vue, puis à la saveur, qui n'est pas d'une amertume franche comme dans la gentiane. L'ellébore blanc a une saveur amère, mais elle est en outre âcre et nauséeuse.

GIROFLE (p. 267). — On remet quelquefois dans le commerce du girofle dont on a retiré l'huile essentielle ; ce girofle est moins foncé, moins pesant, moins piquant à la bouche, et ne laisse pas exsuder d'huile lorsqu'on le comprime avec l'ongle.

GOMME ADRAGANTHE. (p. 267). — La gomme adraganthe en plaques peut être mélangée avec quelques variétés de gommes de Bassora, de gommes pseudo-adraganthes ; mais ces fraudes sont très-grossières. Quant à la gomme adraganthe ordinaire entière, elle ne peut être falsifiée à cause de sa forme, et nous croyons peu à la falsification qu'on dit exister par une sorte de gros vermicelle fait exprès. Mais il n'en est plus de même avec cette gomme réduite en poudre, car alors une foule de substances pulvérulentes blanches peuvent y être mêlées. La gomme arabique en poudre est ce qu'on y ajoute le plus ordinairement. On reconnaîtra qu'il en est ainsi par la moins grande consistance du mucilage ; en ce que ce mucilage, mêlé exactement avec quelques gouttes de teinture de gayac, devient au bout de quelques minutes, quelquefois 2 ou 3 heures, d'un beau bleu, ce qui n'arriverait pas si la gomme adraganthe était pure. On peut découvrir ainsi 1/20 de gomme arabique.

Le sous-acétate de plomb, l'alcool, peuvent jusqu'à un certain point être requis. V. ci-après.

Gomme arabique et *du Sénégal* (p. 267). — La gomme telle que nous la fournit le commerce est toujours mélangée de quelques morceaux de bdellium, que l'on reconnaît facilement à leur couleur gris-verdâtre, à leur opacité, à leur insolubilité, à leur cassure terne et cireuse, enfin à leur saveur âcre et amère. Quant à la gomme de cerisier que l'on y introduit dans nos contrées, elle en diffère par sa couleur généralement foncée, par sa mollesse et son insolubilité.

La gomme en poudre peut être mêlée avec de l'amidon, de la fécule de pommes de terre ; mais par la solution dans l'eau on reconnaîtra la supercherie. L'iode pourra ensuite être employé. On reconnaîtra la présence de la gomme dans les liquides, comme il a été dit page 589.

GRENADIER, ÉCORCE DE RACINE (p. 270). — On lui substitue ou on la mélange avec l'écorce de buis et celle d'épine-vinette. La première est presque blanche, ne colore pas la salive en jaune-brun, est amère, peu astringente, et son infusé n'est pas précipité par les persels de fer. La seconde est très-amère, non astringente, teignant la salive en jaune-clair, et son infusé n'est pas affecté par le soluté d'un sel de fer, ni par ceux de potasse et de colle de poisson, qui agissent sur l'infusé de la véritable écorce.

Une falsification plus fréquente encore que celles que nous venons de mentionner, consiste à mélanger l'écorce de la tige avec celle de la racine. On peut reconnaître cette substitution à l'absence totale de toute production cryptogamique sur l'écorce des racines, tandis que l'on rencontre à l'aide de la loupe et du microscope, sur l'épiderme des écorces caulinaires, un grand nombre de cryptogames, tels que l'*opegrapha serpentina*, le *verrucaria limitata*, etc.

GUIMAUVE (p. 271). — Pour lui donner plus de blancheur, on traite quelquefois la racine de guimauve par la chaux. L'acide acétique faible, macéré sur une pareille

racine, précipite par l'oxalate d'ammoniaque. V. aussi page 589.

GUTTE (p. 271). — On y introduit des substances amilacées ou résineuses ; les premières seront reconnues par l'iode mis en contact avec la poudre ou le décocté, qui se colorera en bleu ; les secondes, en ce que tandis que la gomme-gutte s'émulsionnera facilement par l'eau, elles resteront au fond du mortier pour ainsi dire inattaquées. On la mélange aussi ou on lui substitue les sucs gommo-résineux jaunes du *garcinia cambogia*, du *xanthochymus pictorius* et de divers *hypericum* ; le premier et le dernier sont si mous qu'ils deviennent plastiques lorsqu'on les tient entre les doigts. Ils ne forment pas émulsion avec la salive ; le second est d'un jaune vert, légèrement translucide et non émulsif.

HUILE CONCRÈTE DE CACAO (p. 179).—Le beurre de cacao de bonne qualité rancit difficilement, mais il n'en est pas de même de celui qui est adultéré avec du suif. Ce dernier a une saveur et une odeur moins agréables. On a indiqué l'éther pour reconnaître cette fraude : il dissoudrait le beurre de cacao pur facilement à froid, en donnant un soluté clair, tandis que ce dernier est trouble si le beurre contient des graisses.

Huile de croton (p. 273). — On l'a, dit-on, contrefaite avec de l'huile de ricin et de l'euphorbe. L'alcool tenant en dissolution un semblable mélange blanchirait avec l'eau ; quant à son mélange avec des huiles fixes autres que l'huile de ricin, on le constatera par l'alcool à 40°, qui dissoudra l'huile de croton et laissera l'huile fixe indissoute.

Huile concrète de muscade (p. 313). — On l'imite avec des matières diverses, souvent par du spermaceti aromatisé avec de l'huile volatile de muscade et coloré avec du safran ; on reconnaîtra la fraude à ce que la matière n'est pas soluble dans 4 parties d'alcool rectifié. (*Christison.*) Si la couleur était obtenue par le curcuma, les alcalis la feraient tourner au rouge-brun.

Huile d'œufs (p. 315). — Celle qu'on se procure dans le commerce est presque toujours une huile fixe colorée en jaune par le curcuma. Cette supercherie est fort aisée à reconnaître ; et d'abord cette dernière huile est plus fluide que la véritable ; exposée à une température de 8 à 10° elle ne se trouble pas. Si on en traite 2 parties par 1 d'alcali caustique, le mélange prend une couleur rouge-brun résultant de l'action de cet agent sur la matière colorante du curcuma, et le savon qui en résulte n'a pour ainsi dire pas acquis de consistance au bout de 24 heures, tandis que l'huile d'œufs ne change pas de couleur et prend une consistance demi-solide. (*Bussy* et *Boutron.*)

HUILE DE PALME (p. 275). — Lorsqu'elle est d'un prix élevé on l'allonge avec des graisses communes colorées par du curcuma et aromatisées avec l'iris ; mais les alcalis, en rougissant la couleur jaune du curcuma, dévoilent la fraude. L'huile de palme vraie possède en outre la propriété de se dissoudre en toutes proportions dans les éthers sulfurique et acétique, ce que ne font pas les graisses qu'on y mélange. (*Henry.*)

Huile de ricin (p. 274). — Soluble dans son propre volume d'alcool à 40°.

La falsification de l'huile de ricin par les huiles fixes est facile à reconnaître à 1/100 près. Pour cela on met l'huile suspectée dans une éprouvette graduée, on ajoute 6 ou 8 fois son volume d'alcool à 38 ou 40°, on agite fortement et on laisse reposer. L'alcool dissout l'huile de ricin et laisse intacte l'huile étrangère.

L'huile de ricin rance peut être reconnue à son odeur forte, à sa saveur âcre, et à ce qu'elle rougit quelquefois le papier de tournesol. Suivant Buchner, on peut priver l'huile rance de son âcreté, en la faisant bouillir pendant 15 minutes avec un peu de magnésie calcinée. Mais il est évident que cette huile raccommodée ne peut être considérée comme de l'huile de ricin naturelle.

Baume tranquille. — Huile de belladone. — Huile de ciguë, et autres analogues. — On a trouvé ces préparations remplacées par de l'huile d'olives ou d'œillette, colorée avec une poudre composée d'indigo et de curcuma. Pour reconnaître cette fraude, M. Lepage, pharmacien à Gisors, conseille d'agiter l'huile suspectée avec de l'ammoniaque ; si elle a été bien préparée, elle deviendra d'un blanc opaque ; si elle a été colorée avec la poudre indiquée, elle prendra subitement une teinte brunâtre, due à l'action de l'ammoniaque sur la matière jaune du curcuma. Le même mode d'essai peut être employé pour reconnaître si de l'onguent populéum n'est pas simplement de la graisse populinée colorée artificiellement. On fait fondre parties égales d'huile et d'onguent dans un flacon d'Opodeldoch, puis on ajoute de l'ammoniaque au mélange refroidi, et on agite.

La falsification des huiles en général nous entraînerait trop loin, nous nous bornerons à dire que M. Gobley a inventé un appareil nommé *Élaïomètre*, pour reconnaître la pureté de l'huile d'olives (V. page 274), et reconnaître l'huile blanche lorsqu'elle en contient. L'auteur l'a fait servir aussi à l'essai de l'huile d'amandes douces ainsi qu'à celui des huiles médicinales; mais dans ces derniers cas son usage offre beaucoup de difficultés. M. Laurot, de son côté, a imaginé un appareil qu'il nomme *Oléomètre*, destiné à rechercher si l'huile de colza n'est pas mélangée d'huiles de moindre valeur : telles sont celles de poisson, de lin, d'œillette, de ravison, etc.

HUILES VOLATILES (p. 277). — Elles sont très-sujettes à être falsifiées par de l'alcool, des huiles fixes, des huiles volatiles de moindre valeur, du spermaceti, de la cire, voire même par du savon animal et de la gélatine.

L'alcool s'ajoute particulièrement aux huiles essentielles très-fluides. Voici les moyens de découvrir cette adultération. On prend un tube gradué ou un tube simple sur lequel on fait des marques, on remplit d'eau la partie qui existe entre le fond du tube et le trait inférieur, et d'huile volatile l'intervalle des deux traits; le haut du tube reste vide. Alors on agite à plusieurs reprises, et après quelques instants de repos, si l'huile contient de l'alcool, on trouve que le volume de l'eau a augmenté et que celui de l'huile a diminué. Dans le cas contraire, les volumes ne changent pas sensiblement.

Dans le cas où l'huile essentielle est plus pesante que l'eau, c'est celle-là que l'on met en premier lieu dans le tube, et celle-ci la dernière.

M. Béral a proposé, pour connaître de très-petites quantités d'alcool mêlées aux essences, l'emploi du potassium, qui se conserve intact dans les huiles volatiles pures, tandis qu'il s'oxyde et disparaît dans une essence qui contient de l'alcool.

Quand l'alcool est en très-grande proportion dans une essence, celle-ci rend l'eau laiteuse.

Les huiles fixes se reconnaissent à ce qu'une goutte d'une essence qui en contient jetée, sur du papier sans colle, fait une tache que l'air et la chaleur ne dissipent pas. L'alcool à 40°, agité avec 1/10e ou 1/12e de son volume d'essence, dissout celle-ci, et laisse l'huile fixe indissoute. On pourrait pour cet essai se servir, comme plus haut, de tubes gradués. L'huile de ricin et de croton pourraient seules apporter quelques chances d'erreur dans l'essai par l'alcool; mais elles ne sont pas employées à cette falsification.

La falsification des essences les unes par les autres est difficile à constater. On a indiqué d'imbiber dans ce cas un linge ou un papier de ces essences mélangées, et d'agiter dans l'air; l'huile la plus fixe se dissipe la première, et celle dont l'odeur est la plus pénétrante ne s'évapore qu'en dernier lieu. MM. Violet et Guénot ont établi un *aréomètre pèse-essences*, qui peut, jusqu'à un certain point, faire connaître ce genre de falsification.

Huile volatile de cajeput (p. 278). — Ce produit est souvent contrefait. La contrefaçon habituelle se fait avec l'huile volatile de romarin distillée, avec du camphre, des semences de cardamome et de l'eau. Le meilleur caractère de la véritable, c'est qu'elle brûle sans laisser de résidu. (*Hagen.*) Quelques auteurs attribuent la coloration verte de l'huile de cajeput à du cuivre, ce que d'autres nient; cependant il paraît que du cuivre y a été trouvé. L'essai se fait en brûlant l'huile : le résidu dissous dans l'acide nitrique donne un liquide bleu par un excès d'ammoniaque.

Huile volatile de cannelle (p. 278).— On vend le plus souvent pour huile essentielle de cannelle de Ceylan, celle de cannelle de Chine. Mais par l'odeur moins forte et moins suave de cette dernière on peut reconnaître la substitution. Voici les caractères de sa pureté : rouge-cerise quand elle est vieille, jaune-ambré quand elle est récente, odeur purement cinnamomique ; l'acide nitrique la convertit presque entièrement en une masse cristalline. (*Edimb.*) Christison fait remarquer que ces caractères sont aussi ceux de la cannelle de Chine, et qu'ils vont diminuant avec l'âge. L'acide nitrique doit être ajouté goutte à goutte à l'huile volatile tenue dans un mélange frigorifique.

On a dit aussi l'huile essentielle de cannelle adultérée par celle de feuilles de cannelier; mais cette dernière se reconnaît bien vite à son odeur moins suave et à sa couleur brune.

Huile volatile de roses (p. 396) — Le prix excessivement élevé de cette substance l'expose à des falsifications sans nombre. Dans l'Inde, d'où le commerce la retire en grande partie, on la falsifie avec l'huile volatile de santal, ou le santal lui-même mêlé et distillé avec les roses qui doivent fournir l'essence. Quelquefois aussi on l'y falsifie avec une huile grasse obtenue dans le pays de divers *andropogons*, et notam-

ment de l'*A. iverhancusa* et de l'*A. calamus*, qui jouit d'une odeur suave. Ces falsifications rendent l'huile moins congelable à la température ordinaire. En Europe, on y ajoute du blanc de baleine dissous dans une huile fixe : de cette façon l'huile est parfaitement congelable ; mais lorsque par une légère chaleur elle est devenue liquide, elle n'a pas la fluidité de l'huile de roses pure ; les alcalis la saponifient, et une goutte qu'on laisse tomber sur du papier y fait une tache permanente.

Huile volatile de sassafras. — Si l'on distille de cette essence qui aurait été mélangée d'essence de térébenthine, celle-ci passera la première dans le récipient. (*Bonastre.*)

ICHTHYOCOLLE (p. 265). — La colle de poisson factice, celle qui est faite avec la membrane intestinale du veau et du mouton, lorsqu'on veut la rompre, se déchire en tous sens, tandis que la véritable colle de poisson, en feuilles, se divise dans le sens des fibres ; ensuite, quelque minceur que les fraudeurs lui donnent, elle possède toujours une certaine opacité que n'a pas la véritable. Mise dans l'eau, elle se ramollit bientôt, se tuméfie et se divise en une espèce de précipité caillebotté, ce que ne fait pas encore la véritable ; elle ne se dissout qu'aux deux tiers dans l'eau bouillante, et le décocté ne se prend point en gelée par refroidissement.

Quant à l'imitation de la colle de poisson en cordon par le nerf de bœuf, elle est encore plus facile à découvrir, car elle est bien plus insoluble encore que la précédente.

INDIGO (p. 279). — On reconnaît le sable ajouté à l'indigo, au dépôt qui reste lorsqu'on dissout ce dernier dans l'acide sulfurique, et qui est rendu bien plus visible si l'on étend d'eau le dissoluté. Mais le moyen le plus simple de découvrir les matières terreuses est l'incinération, qui détruit complétement l'indigo et met à nu la falsification. L'indigo ne doit pas perdre plus de 3 à 5 pour cent par la chaleur de l'étuve. La valeur commerciale de l'indigo résidant uniquement dans sa propriété tinctoriale, on a indiqué plusieurs moyens de rechercher et de doser cette propriété. M. Chevreul a proposé l'emploi du chlorure de chaux à cet effet. Le soluté de sulfate d'indigo, qui exige le plus de chlorure de chaux liquide pour être décoloré, est celui qui est de meilleure qualité. Le même chimiste a encore indiqué d'étendre d'eau le sulfate d'indigo, et d'épuiser sa couleur par des quantités connues de soie ou de laine ; celui qui teint le plus d'échantillons est le meilleur. Le *colorimètre* de Houton-Labillardière est fondé sur ce que la quantité d'eau nécessaire pour amener deux dissolutés sulfuriques d'indigo pour lesquels on a employé les mêmes quantités de la substance tinctoriale, exige, pour être amenés au même degré d'intensité de coloration, des quantités d'eau différentes, à moins qu'ils ne soient de même richesse.

Le bleu de Prusse qu'on aurait substitué à l'indigo sera reconnu à son insolubilité dans l'acide sulfurique, à la non-décoloration par le chlore, et à ce que par l'incinération on pourra recueillir de l'oxyde de fer.

IODE (p. 281). — Entièrement vaporisable par la chaleur, entièrement soluble dans l'alcool ; 4 gram. avec 1 gram. de chaux vive, et 144 gram. d'eau soumis à une courte ébullition, forment lentement un soluté parfait, d'une couleur jaunâtre ou brunâtre si l'iode est pur, mais incolore s'il y a environ 2|100 d'eau ou autres impuretés. (*Madden.*)

Le commerce le fournit rarement pur ; on a indiqué l'oxyde de manganèse, le charbon de terre, la plombagine, l'oxyde de fer et des substances analogues comme servant à l'adultérer. C'est sans doute par erreur qu'on a annoncé y avoir rencontré du sulfure d'antimoine ; car il résulte des expériences de MM. Henry et Garot, que ces deux corps réagissent l'un sur l'autre même à la température ordinaire, en donnant lieu à un composé de couleur rouge (sulfo-iodure d'antimoine). Toutes les fraudes indiquées plus haut seront décelées par la sublimation ou l'alcool qui laisseraient un résidu ; on aurait encore le même résultat par l'eau de potasse. On a rencontré de l'iode qui contenait 15 à 20|100es d'eau ; on reconnaît qu'il en est ainsi à ce que l'iode adhère aux parois des vases et même rend ces vases visiblement humides. En comprimant cet iode avec du papier sans colle, on reconnaîtrait encore cette fraude. L'essai par la chaux prévoit toutes les adultérations : dans cette opération il se forme de l'iodure de calcium et de l'iodate de chaux qui sont incolores ; mais la faible quantité d'iode qui reste et sur laquelle on a calculé, suffit pour colorer le soluté en jaune foncé. On peut découvrir ainsi 1|200e d'impureté, de sorte que si l'iode contient 98|100es d'iode réel, un soluté d'une couleur pâle est obtenu ; s'il en contient seulement 97,72, le soluté est incolore.

Aux essais ci-dessus nous ajouterons le

suivant : on sait que l'iode se dissout facilement dans l'eau à la faveur de l'iodure de potassium; si donc l'iode était mêlé d'une substance minérale, le fer, par exemple, qu'on y a trouvé quelquefois, l'iodure dissoudrait l'iode et laisserait le fer.

IODURE DE MERCURE (Proto) (p. 282).—Chauffé, il rougit en se sublimant en cristaux rouges, lesquels deviennent bientôt jaunes par le refroidissement, et noircissent si on les expose à la lumière ; insoluble dans le chlorure de sodium.

Iodure de mercure (Bi-) (p. 283). — Entèrement vaporisable par la chaleur, entièrement soluble dans 40 parties d'un soluté chaud et concentré de chlorure de sodium, duquel il se dépose en beaux cristaux rouges par refroidissement ; partiellement soluble dans l'alcool, duquel il se dépose cristallisé par refroidissement. Il est alternativement dissous et précipité par l'iodure de potassium et le bi-chlorure de mercure.

Iodure de plomb (p. 283). — Jaune brillant. 5 parties sont entièrement solubles à l'aide de l'ébullition dans 12 parties d'acide pyroligneux dilué avec 144 parties d'eau, et d'abondants cristaux d'un jaune d'or se déposent par refroidissement ; l'eau bouillante seule produira ce résultat. La chaleur le fait fondre, puis le dissipe en vapeurs qui sont d'abord jaunes, puis violettes.

Iodure de potassium (p. 283). — Ce produit ayant aujourd'hui une importance très-grande, et ses falsifications étant communes, nous entrerons dans tous les détails nécessaires pour faire reconnaître ces dernières.

Entièrement soluble dans l'eau et dans l'alcool, sans action sur les papiers réactifs, ne perd aucunement de son poids par la chaleur ; traité par l'acide sulfurique, il produit une coloration bleue, si l'on fait intervenir le décocté d'amidon. Son soluté aqueux n'est pas affecté ou est très-faiblement rendu trouble par un soluté d'azotate de baryte. Un soluté de 1 gramme dans 100 grammes d'eau distillée, précipité par un excès d'azotate d'argent, et alors agité dans une fiole contenant un peu d'eau ammoniacale, laisse promptement, par le repos, un liquide surnageant, clair, qui n'est pas affecté par un excès d'acide azotique, ou est rendu simplement louche. 100 parties d'iodure de potassium doivent en fournir 141 d'iodure d'argent. (*Sérullas.*)

Les adultérations ordinaires de l'iodure de potassium sont : le carbonate de potasse, l'eau, le chlorure de potassium ou de sodium et l'iodate de potasse. Le carbonate y est quelquefois pour 10/100es. Christison dit en avoir trouvé qui contenait 94,5 pour cent de ce sel et 16 d'eau, de sorte qu'il ne contenait que 9,5 pour cent d'iodure réel. L'iodure de potassium peut contenir 5 ou 6 pour cent de carbonate de potasse, sans que sa cristallisation soit altérée sensiblement; mais sa déliquescence est plus grande. Le carbonate pourra être décelé par le nitrate de baryte, qui donnera un précipité de carbonate de baryte; il peut l'être aussi lorsque la proportion en est forte par l'ébullition dans trois ou quatre parties d'alcool rectifié qui laisse le carbonate au fond du vase, sous forme d'une masse solide ou dissous dans l'eau de l'alcool, et alors formant un liquide dense qui occupe le fond du vase, et qu'il est facile de distinguer par une légère agitation. L'eau accompagne toujours le carbonate dans l'iodure. Elle peut être décelée en chauffant l'iodure dans un tube ; l'eau ira se condenser sur la paroi supérieure et froide de ce tube, et la perte de poids qu'aura éprouvée l'iodure en indiquera la quantité. L'iodate de potasse peut être découvert dans un soluté concentré par le nitrate de baryte qui donne un précipité d'iodate de baryte. La falsification par le chlorure de sodium ou celui de potassium est, après celle par le carbonate, la plus fréquente : c'est la plus difficile à découvrir. On dissout des poids égaux d'iodure de potassium pur et du même iodure suspecté, tous deux calcinés, dans des quantités égales d'eau distillée. On introduit les deux solutés chacun dans une petite cornue tubulée, on verse également dans chacune de celles-ci des poids égaux d'acide azotique pur; on chauffe, et on reçoit l'iode qui se volatilise dans des récipients rafraîchis. On sèche l'iode entre des feuilles de papier et on le pèse. Si l'on obtient la même quantité d'iode de l'un et de l'autre soluté, c'est que l'iodure qu'on essaye est pur; dans le cas contraire, il ne l'est pas, et l'on pourra apprécier l'importance de la fraude en se rappelant que l'iodure de potassium est formé de :

1 atome de potassium pesant.	489,916
et de 2 atomes d'iode.	1579,700
	2069,616

Autrement dit, que 100 d'iodure devront donner 75,84 d'iode. (*Robiquet.*) La méthode indiquée dans la formule d'essai est d'une exécution plus facile, elle est basée sur l'insolubilité de l'iodure d'ar-

gent, et sur la solubilité du chlorure de ce même métal dans l'ammoniaque. En effet, le soluté d'iodure de potassium précipité par un excès d'azotate d'argent est alors agité avec de l'eau ammoniacale. Le chlorure d'argent, si chlorure alcalin il y avait, est aussi redissous, tandis que l'iodure d'argent est dissous en très-faible quantité, en même temps qu'il acquiert une grande densité par l'agitation ; il se précipite promptement et laisse un liquide surnageant clair. Dans ce liquide décanté, l'acide azotique ajouté pour saturer l'ammoniaque fera reparaître le chlorure d'argent sous forme d'un précipité blanc; mais s'il n'y avait pas de chlorure alcalin dans l'iodure, la limpidité du liquide serait à peine troublée.

JALAP (p. 285). — Le meilleur jalap est celui qui est compact, pesant, dur, noir et marqué de beaucoup de lignes et de points brillants. Le jalap officinal est quelquefois substitué ou falsifié avec la racine de l'*Ipomœa Jalapa*, ou avec le jalap léger (Jalap fibreux de Geiger, jalap fusiforme de Guibourt), fourni, selon Ledanois, par l'*Ipomœa orizabensis*, qui croît au Mexique, dans la province d'Oaxaca. Il contient 8/1000 d'une résine particulière, selon le dernier auteur. Cependant Marquart dit n'avoir pas obtenu moins que 19,5 pour cent de cette résine qui, un peu différente de celle du vrai jalap, est très-soluble dans l'éther, partiellement dans l'essence de térébenthine, et miscible par trituration au lait, avec lequel elle forme une émulsion homogène. On a reconnu par expérience que 18 décigram. de ce jalap produisent le même effet que 1 gramme du vrai, et que la résine jouissait de la même activité que la véritable : cette racine, en définitif, est donc moins un faux jalap qu'une variété de jalap.

Beaucoup de racines de plantes des genres *Ipomœa* et *Convolvulus* ont également été substituées au vrai jalap. On a trouvé aussi du jalap mélangé avec une excroissance ligneuse, qui vient sur le tronc de certains arbres. L'absence de résine dans ce produit et sa simple inspection l'auront bientôt fait reconnaître.

La *résine de jalap* du commerce ne contient souvent que 30 à 40/100es de cette résine elle-même; le reste est un mélange de résine de gayac, de colophane, de résine d'agaric. Cette fraude sera reconnue par le réactif de la résine de gayac (V. p. 596), et par l'éther sulfurique, qui dissout à peine la véritable résine de jalap.

KINO (p. 286).— Dans le commerce on substitue au kino de bonne qualité des kinos inférieurs, ou on le mêle avec : 1° le sang-dragon commun, que l'on reconnaîtra à son insolubilité dans l'eau ; 2° avec le bitume, qui est insoluble dans l'eau et dans l'alcool et est fusible par la chaleur ; 3° avec des cachous, dont le soluté aqueux précipite en noir par le sulfate de fer ; 4° l'extrait de ratanhia, dont le soluté rougit le tournesol. On se rappelle que le vrai kino donne avec le temps un dépôt gélatineux dans sa dissolution alcoolique. Ce caractère peut servir à le faire reconnaître.

LACTATE DE FER (p. 287). — On le mêle quelquefois avec le sulfate de fer. Le lactate bien préparé précipite en brun par l'ammoniaque, tandis que le proto-sulfate donne un précipité blanc verdâtre. L'eau de baryte indiquera positivement, par le précipité qu'elle produira, la présence d'un sulfate.

LAIT (p. 287). — Les falsifications de ce liquide alimentaire sont très-fréquentes, mais la plus importante et celle dont les autres ne sont que la conséquence, est l'eau. Plusieurs moyens ont été indiqués pour reconnaître cette fraude : d'abord la saveur, puis la teinte bleuâtre qu'offre le lait simplement étendu d'eau. Les lactomètres peuvent aider beaucoup plus encore à la dévoiler. La pesanteur spécifique du lait est de 1,0324. Au *lacto-densimètre* de M. Quevenne, le lait de bonne qualité marque de 33 à 29 degrés à la température de + 15°. Une table a été dressée par l'auteur pour faire connaître la richesse du lait, selon le degré qu'il marque, et à la température à laquelle on opère. Le lait écrémé pèse plus que le lait naturel. M. Baruel, ayant remarqué que la quantité de caséum dans le lait était moins sujette à variation que les autres principes, avait conseillé de coaguler le lait, de presser et de faire sécher le caséum, puis enfin d'en prendre le poids qu'on n'a plus qu'à comparer à celui que fournit un lait pur. La farine qu'on a ajoutée au lait pour lui rendre l'opacité que l'eau lui a fait perdre, fait prendre le lait au fond des casseroles dans lesquelles on le fait chauffer; on le reconnaîtrait encore mieux, ainsi que les décoctés de fécule, de riz et d'autres matières amilacées, en coagulant le lait, le passant et laissant tomber quelques gouttes de teinture d'iode dans le sérum ; il se développerait une belle couleur bleue. La dextrine, en ce qu'elle renferme toujours un peu d'amidon, sera reconnue

de la même manière. Les matières sucrées sont difficiles à déceler. L'émulsion de chènevis et celle d'amandes sont reconnues, en ce que le lait qui en contient donne lieu à des globules huileux qui viennent à la surface de ce lait bouilli. On reconnaîtrait positivement celle d'amandes si l'amygdaline développait une odeur d'amandes amères. Dans le but de sa conservation, ou pour lui rendre son homogénéité; on ajoute quelquefois au lait du bi-carbonate de soude. On s'assurera que cette addition a été faite en traitant le lait suspecté par de l'alcool à 40, qui a été distillé sur de la magnésie; l'alcool sépare le caséum du sérum, on filtre. L'un ou l'autre de ces produits bleuiront le tournesol rougi par un acide; le sérum évaporé donnera un résidu qui, traité par un acide, fera effervescence. (*Chevallier.*) La gomme adraganthe est reconnue au dépôt gélatineux et demi-transparent qui se forme dans le lait abandonné à lui-même après qu'il a été chauffé. Quant à la cervelle d'animaux, qui est, dit-on, employée à falsifier le lait dans le but de lui donner une apparence crémeuse, on en constatera la présence en évaporant le lait à siccité, traitant le résidu par l éther chaud, évaporant les liqueurs qui fournissent des matières grasses, brûlant celles-ci par l'azotate de potasse, faisant dissoudre le résidu dans l'eau; si le chlorure de barium occasionne un précipité dans ce soluté, c'est que le lait était falsifié par de la cervelle.

LIN, FARINE.—On reconnaîtra les falsifications de la farine de lin par le son et les substances amilacées, par le décocté de cette farine qui bleuira par la teinture aqueuse d'iode si elle est falsifiée, tandis que le décocté de la farine pure n'est pas affecté. *L'éther sulfurique* permettra de reconnaître la proportion d'huile qu'une farine non exprimée fournira. Cette proportion est de 33/100 environ. *L'eau* pourra faire apprécier l'abondance du mucilage; enfin la calcination fera découvrir le mélange de substances minérales.

LYCOPODE (p. 500).— On le falsifie par du talc, de la sciure de bois, du pollen de différents végétaux, de l'amidon. Le lycopode suspect, étant délayé dans l'eau, laissera précipiter le talc, la sciure de bois et l'amidon, tandis que le lycopode pur viendra à la surface. Pour rechercher l'amidon, on pourrait encore faire bouillir le lycopode, et traiter le décocté par l'iode.

MAGNÉSIE CALCINÉE (p. 500). — 5 grammes sont entièrement solubles et sans effervescence dans 48 grammes d'acide chlorhydrique dilué; un excès d'ammoniaque occasionne dans le soluté à peine un précipité d'alumine; la liqueur filtrée n'est pas précipitée par l'oxalate d'ammoniaque ou par le bi-carbonate de potasse ou le chlorure de barium.

Elle est très-souvent falsifiée avec de la chaux, de l'alumine et de la silice. On y trouve souvent aussi du carbonate de magnésie provenant d'une calcination imparfaite ou d'un manque de soin dans sa conservation. Elle peut aussi contenir un peu de carbonate de soude et de sulfate de magnésie par suite d'un lavage imparfait du carbonate de magnésie qui sert à la préparer. La formule d'essai fait reconnaître toutes ces impuretés. Si du carbonate de magnésie existe, il y aura effervescence par l'acide. La silice reste indissoute. Il faut faire observer que l'acide est quelquefois lent à agir, parce que la magnésie dense est difficilement attaquée. L'alumine est décelée dans le soluté muriatique par un grand excès d'ammoniaque. La magnésie n'est pas précipitée dans un soluté de muriate d'ammoniaque. Alors l'alumine est précipitée directement. La chaux est indiquée dans le soluté muriatique par l oxalate d'ammoniaque ou le bi-carbonate de potasse. Un très-bon moyen encore de découvrir la chaux est de triturer la magnésie avec un soluté de sublimé corrosif, lequel n'affecte pas la magnésie pure, mais la rend jaunâtre s'il y a de la chaux. Le sulfate de magnésie sera décelé par le chlorure de barium, qui donne un précipité blanc de sulfate de baryte.

La magnésie calcinée peut, comme la chaux vive, s'emparer d'une certaine quantité d'eau; alors elle est analogue à la chaux éteinte. On a reconnu que quelquefois la magnésie du commerce était dans ce cas. La chaleur, en dissipant l'eau, donnerait la mesure de la fraude.

MANNE (p. 501).— La manne a été contrefaite par un mélange de farine, de miel et de poudres purgatives; cette fraude, qui n'est applicable qu'à la manne commune, est si grossière, qu'elle ne doit pas nous arrêter. Mais il est beaucoup plus difficile de reconnaître dans la manne en sorte l'addition, du reste peu fâcheuse, de sucs sucrés naturels plus ou moins analogues à la manne des frênes. Telle est la *manne de Briançon*, le *terniabin* ou *méréniabin*, dont nous avons parlé à l'article

Manne page 302; telle est encore la *manne du Liban*, qui découle du *larix cedrus*; la *manne du mont Sinaï*, qui exsude du *tamarix gallica*; la *manne de la Nouvelle-Hollande*, qui provient de l'*eucaliptus mannifera*. Cette dernière, selon Christison, imite très-bien la manne en larmes inférieure. Quant à la manne en sorte purifiée, et disposée ensuite sous forme de manne en larmes, elle est facile à reconnaître : elle ne possède ni le goût, ni la demi-transparence de la manne en larmes naturelle.

MASTIC (p. 303). — On lui mêle souvent de la sandaraque. Cette fraude est facilement reconnue, d'abord par la forme des larmes plus allongée de cette dernière, qui, de plus, ne devient pas molle et ductile sous la dent, et qui ne se dissout que fort difficilement dans l'huile volatile de térébenthine et dans l'éther.

MERCURE (p. 306). — Complétement volatilisable par la chaleur. Un globule promené sur une feuille de papier doit conserver la forme sphérique et non *faire la queue*. L'acide sulfurique agité avec ce métal, puis séparé et évaporé, ne doit pas laisser de résidu. Soluble dans l'acide azotique, inattaqué par l'acide chlorhydrique bouillant. Ce dernier filtré ne doit pas se colorer, ni précipiter par l'acide sulfhydrique.

Le mercure du commerce contient toujours plus ou moins de métaux étrangers. L'essai sur le papier, si le mercure fait la queue et tache le papier en gris, ou la poudre grise qu'il laisse lorsqu'on l'agite dans une fiole, permettent de reconnaître une très-petite quantité de ces substances. S'il était nécessaire de reconnaître au juste l'importance de la fraude, on peut suivre plusieurs méthodes. La première et la meilleure est d'agiter le métal avec de l'acide sulfurique et d'évaporer celui-ci ensuite ; s'il laisse un résidu c'est que le mercure contient des métaux étrangers. A chaud, le mercure lui-même serait attaqué par l'acide sulfurique. La distillation permet de séparer jusqu'à un certain point les métaux étrangers. L'acide chlorhydrique, qui n'attaque ni à froid ni à chaud le mercure, peut s'emparer au contraire de tous les autres métaux, qu'il sera facile alors de séparer.

MIEL (p. 307). — Son soluté aqueux ne doit pas bleuir par l'iodure de potassium additionné d'un acide.

Le miel pour les usages pharmaceutiques doit être exempt de cire, qui gênerait sa clarification dans la préparation des mellites. Il ne doit pas contenir d'amidon, de sucre, de glucose ; l'amidon serait reconnu au résidu que laisserait le miel traité par l'eau ou bien par l'iodure de potassium additionné d'un acide, ou tout simplement par la teinture d'iode qui développerait une couleur bleue. Le sirop de fécule le serait encore par ce dernier moyen, parce que rarement il est tout à fait privé des matières amilacées. On pourrait, du reste, se servir d'alcool faible qui dissout le miel pur, et qui laisse pour résidu une matière gommo-amilacée, si le miel contient du sirop de fécule. Le sucre de fécule contenant toujours un peu de sulfate de chaux par suite de son mode de préparation, on pourra par ce sel reconnaître sa présence ; pour cela on constatera l'existence de l'acide sulfurique par les sels solubles de baryte, ou celle de la chaux par l'oxalate d'ammoniaque. Quant à la cire, on la reconnaîtra à ce que le miel qui en contient se clarifie mal.

MELLITE DE ROSES (p. 305). — Le miel rosat peut avoir été préparé avec l'eau de roses colorée artificiellement, au lieu de l'avoir été avec l'infusion de roses rouges, que prescrit le Codex. Le miel rosat falsifié sera toujours facilement distingué de celui qui aura été fait avec une infusion de roses, non-seulement à la saveur, mais encore en ce que les sels ferriques n'affecteront pas sa couleur.

MORPHINE (p. 310). — A peine soluble dans l'eau froide, faiblement dans l'eau bouillante, très-bien dans l'alcool rectifié. Le soluté alcoolique donne par évaporation des cristaux que le feu détruit complétement. L'acide azotique d'abord la rougit, puis la jaunit; la teinture de perchlorure de fer la bleuit; le chlore, avec addition d'ammoniaque, rend ses sels bruns; mais un excès rétablit la couleur. Elle est précipitée de ses sels par la potasse qui, mise en excès, dissout le précipité.

La morphine du commerce contient souvent de la matière colorante de l'opium, par suite d'une purification incomplète; c'est pour éviter cela qu'il faut l'exiger blanche. Elle contient presque toujours de la narcotine, soit que cette substance ait été incomplétement séparée pendant la préparation, soit qu'elle y ait été ajoutée frauduleusement. On reconnaîtra sa présence par l'acide acétique faible, qui dissout à froid la morphine sans attaquer sensiblement la narcotine (*Pelletier*) ; par l'éther, qui dissout à froid la narcotine et ne dissout

pas, ou à peine, la morphine (*Robiquet*); la potasse caustique marquant 20° Bé, qui dissout la morphine, à l'exclusion de la narcotine. (*Liebig*.) Les matières fixes seraient décelées par le feu.

La narcotine pure ne bleuit pas par les persels de fer, ni ne rougit par l'acide azotique.

MOUTARDE (p. 510). Le décocté de moutarde passé et refroidi ne doit pas tourner au bleu par la teinture d'iode.

MUSC (p. 512). — Il est peu de substances de la matière médicale qui soient aussi souvent adultérées que celle-ci : déjà altérée par les Chinois, les marchands européens achèvent ce que les négociants d'Asie ont commencé. Le sang est la substance que l'on trouve le plus souvent mêlée au musc ; le sable, le plomb, le fer, des poils, des membranes, de la fiente d'oiseaux, de la cire, des résines, sont aussi tour à tour employés à cet usage. On raconte même que les Chinois flagellent le porte-musc jusqu'à ce qu'il se forme des ampoules à la peau, lesquelles sont enlevées, remplies de musc mélangé, et vendues comme de véritables vessies. On ne saurait donc trop se mettre en garde. Le premier, le plus important examen consiste à s'assurer de l'intégrité des poches ou follicules qui le renferment ; on verra s'ils n'ont pas été recousus ou recollés, et si les poils qui les recouvrent y adhèrent naturellement et ne sont pas fixés à l'aide d'un mucilage. Ensuite, l'eau bouillante, s'il est pur, en dissoudra 60 à 70 centièmes ; inciné, il ne donnera que 5 à 6 centièmes de cendres. Il est, en outre, fusible par la chaleur, très-inflammable ; trituré avec de la potasse, il dégage beaucoup d'ammoniaque.

MYRRHE (p. 515). — On y mêle souvent du bdellium, que l'on reconnaît à son manque d'onctuosité, à sa plus grande dureté, à l'odeur térébenthinée qu'exhale sa cassure fraîche, tandis que celle de la véritable myrrhe est balsamique.

NOIX DE GALLE. — On donne aux galles blanches l'apparence des galles noires ou vertes, en les arrosant avec un soluté de sulfate de fer. Cette supercherie sera dévoilée par l'acide muriatique, qui s'empare du fer en rétablissant la couleur primitive de la substance, tandis que la galle de bonne qualité n'est pas affectée. On contrefait la galle par de la glaise colorée, façonnée en boules. Cette fraude est grossière. Le vrai moyen de connaître la valeur de la noix de galle est de s'assurer de sa richesse en tannin.

OPIUM (p. 520). — 5 grammes de bon opium macérés pendant vingt-quatre heures dans 50 grammes d'eau, puis fortement exprimés, donnent un liquide qui, filtré et traité par un soluté froid de 15 grammes de carbonate de soude dans 60 grammes d'eau, donne un précipité qui, sec, pèse au moins 5 décigrammes, et se dissout complétement dans un soluté d'acide oxalique.

Les falsifications de l'opium sont fort nombreuses : des pierres, du sable, des morceaux de plomb, de la terre, des huiles, des résines, des extraits et une foule d'autres substances sont employés à cet effet. Mais une fraude plus sérieuse est celle qui consiste à épuiser l'opium de la morphine et à lui rendre son aspect primitif. On a vu de ces opiums refaits qui imitaient les opiums vierges, de manière à tromper les plus fins connaisseurs. Aujourd'hui, c'est donc une obligation de s'assurer de la qualité de l'opium qu'on achète. On a proposé à cet effet de rechercher la proportion de l'acide méconique dans l'opium. On sait que cet acide est rougi par les persels de fer. Mais on a abandonné ce moyen quand on a vu que sa proportion n'avait aucune corrélation exacte avec celle de la morphine. M. Couerbe conseille de traiter l'opium à plusieurs reprises par l'eau bouillante, de faire chauffer un instant les liqueurs avec un excès de chaux, et de passer. Toute la morphine reste en dissolution ; on acidule les liqueurs, et l'on précipite par l'ammoniaque ; de l'abondance du précipité on déduit la richesse en morphine. Cet essai est facile et prompt. Le procédé indiqué récemment par M. Payen est le même ; seulement on recueille sur un filtre la morphine précipitée, on la lave avec de l'eau alcoolisée, puis on la fait dissoudre dans de l'alcool à 85° bouillant ; elle cristallise par refroidissement ; il suffit alors de la laver à l'éther pour éliminer la narcotine ; on la fait dessécher ensuite, et on en prend le poids. Cependant les pharmaciens anglais préfèrent le procédé indiqué à la formule d'essai. Le carbonate de soude, selon eux, ferait moins entrer de narcotine et de matières résineuses dans le précipité que l'ammoniaque. Enfin on peut s'assurer de la richesse de morphine d'un opium en procédant à l'extraction de la morphine pure.

L'opium donne sensiblement la moitié de son poids d'extrait.

OR (p. 321). — L'or renferme ordinairement de l'argent et du cuivre. En traitant l'alliage par l'eau régale, on dissout l'or, et l'argent est converti en chlorure insoluble. Quant au cuivre, pour en constater la présence, on évapore la solution acide. On reprend par l'eau, on y ajoute du proto-sulfate de fer dissous, qui précipite l'or. La liqueur bleuira par l'ammoniaque si elle contient du cuivre.

OXALATE ACIDULE DE POTASSE (p. 322).— On le mélange quelquefois avec de la crème de tartre. La manière la plus simple de découvrir cette falsification est de projeter une pincée du sel sur des charbons ardents; s'il est pur, il brûle sans exhaler d'odeur sensible; s'il contient du tartrate acide de potasse, il répandra une odeur de caramel manifeste.

OXYDE D'ANTIMOINE (p. 323). — Entièrement soluble, sans effervescence dans l'acide muriatique et dans un mélange bouillant de bi-tartrate de potasse et d'eau. Fusible à la chaleur rouge.

S'il était mélangé d'acide antimonieux, il ne serait pas complétement dissous par l'acide chlorhydrique.

Oxyde de calcium (p. 324). — La chaux vive s'échauffe et se brise d'elle-même par le contact de l'eau. L'acide muriatique la dissout en entier sans effervescence, et le soluté ne précipite pas par l'ammoniaque.

Si la chaux était carbonatée entièrement ou en partie, elle ne s'échaufferait pas par l'eau, elle ferait effervescence avec l'acide muriatique, et si elle contenait de la magnésie par suite de la nature des pierres employées à sa préparation, le soluté muriatique neutre précipiterait par l'ammoniaque. La chaux peut aussi contenir de la potasse, soit qu'elle provienne des cendres du bois employé pour sa calcination, soit qu'elle y existe naturellement. On s'assurera de sa présence en précipitant la chaux du soluté muriatique, et essayant la liqueur par les réactifs de la potasse. V. p. 556.

Oxyde de fer hydraté (p. 322). — Entièrement soluble à l'aide d'une faible chaleur dans l'acide muriatique avec une faible effervescence. L'ammoniaque le précipite de son soluté.

Cet essai prévoit son mélange avec la brique pilée.

L'oxyde rouge de fer sera essayé de la même manière.

Oxyde de fer noir (p. 323). — Noir, attirable à l'aimant; la chaleur en expulse de l'eau. L'acide chlorhydrique le dissout entièrement, et l'ammoniaque le précipite en noir de ce soluté.

Oxyde de manganèse (p. 324). — L'acide muriatique aidé de la chaleur le dissout presque entièrement en dégageant du chlore. Le feu en dégage de l'oxygène. Le soluté muriatique donne avec la potasse un précipité blanc qui passe promptement au brun. L'oxyde bien sec perd 12/100 de son poids au rouge blanc.

Il contient toujours plus ou moins d'impuretés. Si le ferro-cyanure de potassium rend le soluté muriatique vert, c'est qu'il est souillé par du fer. Un léger excès d'ammoniaque dans le soluté des deux chlorures précipite seulement celui de fer.

Oxyde rouge de mercure (p. 323). — Entièrement soluble dans l'acide chlorhydrique. La chaleur le décompose et le volatilise sans dégagement de vapeurs nitreuses.

Il a été trouvé falsifié par l'oxyde rouge de fer, le minium et la brique pilée. L'acide nitrique s'y trouve aussi quelquefois par suite d'une calcination imparfaite du nitrate. La chaleur décèlera toutes ces fraudes.

Oxyde de plomb fondu (p. 323). — Un gram. se dissout sans effervescence dans 144 gram. d'acide pyroligneux, et le soluté traité par une liqueur formée de 10,5 gram. de phosphate de soude précipitera, une fois filtré, par de nouveau réactif. V. Formule d'essai du carbonate de plomb.

Si la litharge contenait du sulfate de baryte, de la silice, etc., elle ne serait pas entièrement soluble dans l'acide acétique. Le fer et le cuivre seraient décelés en versant du sulfate de soude dans le soluté acétique; le plomb se précipite à l'état de sulfate; on filtre, on traite la liqueur par l'ammoniaque qui la bleuit dans le cas de présence du cuivre, et qui occasionne un précipité brun-jaunâtre si elle contient du fer. L'essai par le phosphate de soude appliqué ici et aux autres sels de plomb, décèlera les impuretés dont la quantité dépasserait 1/100. V. le principe, p. 557.

Oxyde de plomb rouge (p. 324). — Entièrement soluble dans l'acide azotique fumant, partiellement dans cet acide dilué qui laisse une poudre blanche.

Oxyde de zinc (p. 324). — Blanc, insipide, soluble dans l'acide azotique dilué. Ce soluté n'est pas affecté par l'azotate de baryte, mais donne par l'ammoniaque un précipité soluble dans un excès de l'alcali.

Les falsifications sont le sulfate de zinc, le carbonate de chaux et l'oxyde de fer. L'azotate de baryte décèlera le premier. La

chaux sera décelée par son insolubilité dans l'ammoniaque une fois précipitée, et le fer donnera au soluté une coloration jaunâtre.

L'oxyde de zinc contient souvent des parcelles de zinc métallique; pour s'en assurer on passera l'oxyde au tamis.

PASTILLES D'IPÉCACUANHA. (V. p. 529.)

PETIT-LAIT (p. 537). — Le petit-lait, préparé convenablement, est facile à distinguer de la solution qu'on lui substitue quelquefois sous le nom de petit-lait factice, et dont nous avons donné, peut-être à tort, la formule page 537; ce dernier, ne contenant point de matières animales, n'est nullement troublé par l'infusé de noix de galle, au contraire de ce qui a lieu avec le petit-lait naturel ou de bon aloi; puis le résidu donne, par une chaleur forte, des vapeurs d'odeur de caramel bien différentes de celles que répand le véritable petit-lait.

PHLORIDZINE (p. 406). — Les caractères auxquels on peut reconnaître la pureté de la phloridzine brute sont les suivants : elle est soluble dans l'eau et dans l'alcool, mais insoluble dans les acides étendus. La solution de phloridzine ne doit pas troubler celle des sels de baryte. Les persels de fer instillés dans la solution de phloridzine brute y font naître un précipité de couleur olive.

PHOSPHATE DE CHAUX (p. 537). — Entièrement soluble dans l'acide azotique; l'oxalate d'ammoniaque précipite la chaux de ce soluté, et l'acétate de plomb l'acide phosphorique.

PHOSPHATE DE SOUDE (p. 538). — 4,5 grammes dissous dans 86 grammes d'eau bouillante ne seront pas entièrement précipités par un soluté de 5 grammes d'acétate de plomb dans 48 grammes d'acide pyroligneux. (V. *le principe*, page 537.)

Si le sel était mêlé de sulfate de soude, l'eau de baryte occasionnerait dans le soluté aqueux un précipité formé de phosphate et de sulfate de baryte; le premier se dissoudrait dans l'acide nitrique, et le second ne s'y dissoudrait pas. Le phosphate de soude, mêlé de carbonate de cette base, ferait effervescence par les acides.

PIMENT DE LA JAMAÏQUE (p. 551). — Sa grande ressemblance avec la coque du Levant pourrait le faire confondre avec cette dangereuse substance; celle-ci sera reconnue à l'absence du calice persistant, et à l'extrême amertume de ses semences privées d'arôme.

PLOMB. — Contient souvent du fer, du cuivre, etc. La dissolution de ce métal dans l'acide azotique dilué laisse précipiter son plomb même par l'acide sulfurique, et en ajoutant alors de l'ammoniaque en excès, le fer est précipité sous forme de poudre brun-jaunâtre, tandis que la liqueur prend une teinte bleue, s'il y a du cuivre.

POIS A CAUTÈRES (p. 553). — Les pois d'iris, piqués des vers, sont promenés, humides, dans des sacs contenant soit de la poudre d'iris, soit du talc; avec un peu d'attention, ce raccommodage est bientôt reconnu. La substitution des pois de marrons d'Inde aux pois d'iris se reconnaîtra à ce qu'un pois réduit en poudre et jeté dans un soluté de sulfate de zinc ne changera pas de couleur s'il est en marron, tandis que, s'il est en iris, au bout de deux ou trois heures le soluté prendra une couleur jaune.

POIVRE (p. 553). — Le poivre entier a été trouvé contrefait par un mélange d'une petite quantité de vrai poivre, de moutarde et d'autres substances âcres, liées à l'aide d'un mucilage et façonnées ensuite de manière à imiter la forme du poivre. La macération dans l'eau, qui réduit cette pâte en bouillie, décèlera la fraude. Quant à la falsification du poivre en poudre, elle est beaucoup plus facile et beaucoup plus connue : c'est ordinairement avec de la poudre de tourteaux de noix (épices d'Auvergne) qu'elle a lieu.

POMMADE MERCURIELLE (p. 571). — Le mercure étant d'un prix assez élevé, une bonne partie de ce métal est remplacée dans l'onguent par de l'ardoise ou de la plombagine pilée. On peut reconnaître cette falsification en traitant l'onguent par l'éther sulfurique bouillant qui s'empare de l'axonge, et qui laisse les substances minérales indissoutes; on chauffe le résidu de manière à volatiliser tout le mercure; le poids du résidu indiquera l'importance de la fraude. On peut encore, jusqu'à un certain point, avoir recours à la pesanteur spécifique de l'onguent. M. Soubeiran a reconnu que, lorsque cette pommade contient la dose de mercure prescrite, il tombe au fond d'un mélange en proportions convenables d'eau et d'acide sulfurique.

POTASSE CAUSTIQUE (p. 364). — L'eau ordinaire bouillante laisse l'oxyde de fer indissous, lequel ne doit pas excéder 1/100. Le soluté sursaturé par l'acide nitrique donne un faible précipité par le nitrate de baryte et davantage avec le nitrate d'argent. Entièrement soluble dans l'alcool.

Elle est sujette à contenir des sulfates, des chlorures, de l'oxyde de fer, de la silice, et souvent de l'alumine. La formule d'essai prévoit toutes les impuretés. (V. *ci-après.*)

Potasse caustique liquide (p. 364).— Marque 36° à l'aréomètre de B°, ne fait pas ou presque pas effervescence lorsqu'on la neutralise par l'acide azotique dilué, et le mélange ne précipitera pas par le carbonate de soude, le chlorure de barium, le nitrate d'argent, mais donnera un précipité jaune abondant avec le chlorure de platine.

Si elle précipite par le carbonate de soude, c'est qu'elle contient de la chaux ; si avec le chlorure de barium, il y aura de l'acide sulfurique ; si avec le nitrate d'argent, il y aura de l'acide chlorhydrique.

Potasse à la chaux (p. 364).—Non effervescente par les acides ; non entièrement soluble dans l'alcool.

QUASSIE (p. 364). — Les bois blancs qu'on lui substitue quelquefois seront décelés par l'absence d'une amertume forte.

QUININE (p. 384.) — Très-facilement soluble dans l'alcool, mais non dans l'eau, à moins que celle-ci ne soit acidulée; elle affecte les papiers réactifs, sa saveur est amère ; le feu la détruit complétement.

Elle diffère de la cinchonine en ce qu'elle cristallise difficilement, tandis que celle-ci cristallise facilement par l'acool et n'est pas amère.

QUINQUINAS (p. 384).— De ce que les quinquinas gris, jaune et rouge contiennent des proportions fort différentes d'alcaloïdes, de ce qu'ils sont mêlés d'écorces qui, sous les noms de quinquina *cusco* ou *d'arica*, de *quinquina Jehan*, etc., qui contient une base organique autre que de la quinine et la cinchonine, *l'aricine*; que dans d'autres écorces, comme le *quinquina de Carthagène*, la proportion de cinchonine est considérablement accrue aux dépens de la quinine; de ce qu'enfin des quinquinas épuisés d'alcaloïdes et qu'on a séchés et roulés dans de la poudre de quinquina afin de rendre leur amertume, pourraient être substitués en entier ou seulement mêlés aux écorces vierges, il importe au pharmacien de constater la bonne qualité des quinquinas qu'il achète.

Les décoctés ou macérés de quinquinas riches en alcaloïdes précipitent abondamment par la noix de galle ou le tannin, par la formation d'un composé des alcaloïdes et du tannin. (*Vauquelin*, *Henry*.) La gélatine y forme un précipité blanc ou grisâtre, l'émétique un précipité jaunâtre, le sublimé corrosif un précipité grisâtre : ici les caractères de précipitation sont dus au tannin du quinquina; il en est encore de même pour le sulfate ferrique, qui colore les liqueurs en vert et donne quelquefois un précipité grisâtre. Le sulfate de soude donnera un précipité de sulfate de chaux par suite de la décomposition du kinate de cette base. (*Guibourt.*) On juge de la valeur des écorces par l'abondance des précipités. La noix de galle, sous ce rapport, fournit l'indication la plus sûre ; les autres ne sont vraies qu'autant que la richesse en tannin ou en kinate de chaux est en rapport avec la richesse en alcaloïdes, ce qui a lieu en effet dans le plus grand nombre de cas. Les pharmacologistes anglais prétendent que la richesse du quinquina jaune peut être déterminée avec exactitude par l'abondance du précipité occasionné par le sulfate de soude dont nous avons déjà parlé, ou l'oxalate d'ammoniaque, parce qu'ils considèrent que la proportion de quinine dans cette espèce correspond avec la proportion de kinate de chaux, tandis qu'il n'en est rien avec le rouge et le gris.

Le collége d'Edimbourg considère comme bon quinquina celui dont le décocté filtré de 5 gram. dans 48 gram. d'eau distillée donne, avec 24 gram d'un soluté concentré de carbonate de soude, un précipité qui, chauffé dans le liquide, donne une masse fusible pesant froide 1 décigram. au moins, et soluble dans un soluté d'acide oxalique. Ce procédé est d'une exécution facile; tout l'alcaloïde contenu dans l'écorce n'est pas obtenu, mais le principe de la méthode n'est pas vicié pour cela, puisque la proportion du produit diminue avec la richesse de l'écorce; enfin un dernier moyen et qui est le plus certain, mais qui est long et minutieux, est l'extraction même de la quinine par le procédé ordinaire. 1000 gram. de bon quinquina jaune en fournissent 30 de sulfate de quinine.

RHUBARBE (p. 394). — Nous avons dit que la rhubarbe devenait la proie des vers. Pour raccommoder la rhubarbe piquée, les droguistes bouchent les trous au moyen d'une pâte faite avec de la poudre de rhu-

barbe et de l'eau gommée, ou quelquefois avec de l'ocre jaune, et mieux du terra merita. Ils roulent ensuite les morceaux dans de la poudre de rhubarbe. En cassant les morceaux, on s'apercevra bientôt de la supercherie. Le curcuma serait reconnu par l'acide borique qui le fera virer au brun, tandis qu'il n'affectera pas la matière colorante de la rhubarbe. L'acide iod-hydrique ioduré est un bon réactif pour faire distinguer les diverses rhubarbes du commerce. Avec le décocté de celle de Moscovie, il donne une teinte verte, une teinte brunâtre avec celle de Chine, une rouge foncée avec la rhubarbe indigène anglaise, enfin une bleue avec la rhubarbe indigène française. L'amidon étant la partie attaquée des vers, l'iode, en déterminant la richesse des rhubarbes en cette substance, pourra indiquer celle qui se conservera le plus longtemps. (*Geiger.*)

SAFRAN. (p. 401). — Ses falsifications ordinaires sont l'humidité, les fleurons du carthame, du souci, les fleurs de grenadier hachées, des fibres musculaires desséchées, puis du sable, du plomb, etc. Une trop forte humidité se laisserait apercevoir au papier sans colle dans lequel on presserait le safran. Les fleurons de carthame et ceux du souci, que l'on rencontre beaucoup moins souvent, seront reconnus à ce que ce sont de petites fleurs tubuleuses avec tous les organes sexuels, et qu'un examen attentif fera reconnaître. Cet examen sera facilité si l'on fait macérer préalablement dans l'eau le safran suspecté; car alors les corolles tubuleuses des fleurons sont gonflées, et les autres organes sont aussi beaucoup plus apparents. La viande desséchée donnerait une odeur désagréable par la combustion. Le safran épuisé, pressé entre les doigts, ne les teindrait pas en jaune ; il ne colorerait pas non plus la salive. Ensuite son odeur est faible.

SANG-DRAGON (p. 402). — On imite le sang-dragon au moyen de résines communes colorées par du sang-dragon de bonne qualité ou avec du santal rouge, du colcothar, du bol d'Arménie. Mais ce produit n'a pas la cassure luisante et rouge du beau sang-dragon; projeté sur des charbons ardents, il laisse exhaler une odeur désagréable; sa solubilité dans l'alcool est fort incomplète.

SANTONINE (p. 412). — Cette substance qui, au dire de M. Ruspini, est généralement employée en Italie comme anthelmintique, a d'abord été falsifiée par de la gomme, puis par de l'acide borique. La santonine pure se liquéfie à la chaleur sans crépitation, laisse alors sur le papier une tache grasse, et par refroidissement se prend en une masse jaune. Si elle contient de l'acide borique, elle se gonfle et décrépite par le feu. En outre, elle colorera la flamme de l'alcool en vert.

SCAMMONÉE (p. 409). — Cassure luisante, résineuse; l'acide muriatique ne cause pas d'effervescence à sa surface; le décocté de la poudre, filtré et refroidi, n'est pas bleui par la teinture d'iode. L'éther sulfurique sépare au moins 80/100 de résine très-sèche.

L'acide muriatique découvrira les carbonates terreux qu'on y incorpore souvent jusqu'à 40/100. La teinture d'iode y décèlera l'amidon qu'on y incorpore aussi en proportion très-forte. Cette falsification est fort ancienne, car Dioscoride dit que de son temps elle se faisait avec de la farine d'orobe. S'il y avait sophistication par la résine de gayac, on le reconnaîtrait par le réactif de cette dernière. Les sucs inspissés de différents *convolvulus*, tels sont la *scammonée d'Allemagne*, fournie par le *convolvulus sepium*, et la *scammonée d'Amérique*, produite par le *C. mechoacan*, puis la *scammonée de Bourbon*, retirée du *periploca mauritiana*, et enfin les scammonées de Smyrne et de Montpellier, dont nous avons parlé ailleurs, peuvent être considérés comme de fausses scammonées.

SEIGLE ERGOTÉ (p. 410). — On l'a falsifié avec du gypse coloré mis en pâte et façonné à la manière de l'ergot. Quelquefois il est altéré par l'âge. Le meilleur ergot est ferme, cassant, d'un noir pourpré à la surface, plus pesant que l'eau, exempt d'insectes, inflammable et brûlant avec une flamme claire ; broyé avec de l'iode et de l'eau, il ne doit pas donner une pulpe d'un bleu sombre. (*Wright.*) On peut ajouter que l'ergot récolté sur pied est plus actif que celui récolté quand le grain a été battu et ramassé. (*Bottcher* et *Kluge.*) Il ne faut pas perdre de vue que le froment fournit des semences altérées qui ont quelque analogie avec l'ergot. Ces grains, que les laboureurs nomment *charbon*, sont noirs à l'intérieur, tandis que ceux d'ergot sont blanchâtres.

SEMEN-CONTRA (p. 412). — Nous avons signalé à son article ses falsifications. On les découvrira à l'examen oculaire et en cherchant à en retirer la santonine.

SÉNÉ (p. 412). — La présence des feuilles d'arguel dans le séné palthe est une

chose admise. Ces feuilles ont une teinte générale blanchâtre qui peut les faire reconnaître; ensuite elles sont légèrement chagrinées sur les bords, plus épaisses que celles du vrai séné, marquées d'une ligne médiane prononcée et sans nervures latérales apparentes. On les dit plus purgatives que le séné. En Europe, on y ajoute quelquefois des feuilles de bagnenaudier, *colutea arborescens* ; ces dernières sont ovales, un peu échancrées au sommet, sans pointe, plus vertes et plus minces que celles du vrai séné. Une falsification grave est celle qui a lieu avec le redoul, *corraria myrtifolia*, arbrisseau qui croît en Provence et dans le Languedoc. Ces feuilles sont fort astringentes et même vénéneuses; elles sont ovales lancéolées, très-entières, offrent, outre la nervure du milieu, deux autres nervures très-saillantes qui partent, comme la première, du pétiole, s'écartent, suivent les bords du limbe, et viennent converger au sommet. L'infusé de ces dernières précipite abondamment par la gélatine, le sulfate de fer, la potasse caustique, tandis que le vrai séné ne produit pas ce phénomène.

SERPENTAIRE (p. 415). — Elle est souvent mêlée avec les racines d'*aristolochia hastata* et *tomentosa*, qui n'en sont pas très-distinctes, et avec celles du *spigelia marylandica*, qui lui ressemblent beaucoup.

SIROP DIACODE (p. 422). — On reconnaîtra qu'on lui a substitué le sirop d'opium, par les persels de fer qui colorent en rouge l'acide méconique, ou par l'acide azotique, qui donnera cette même coloration en agissant sur la morphine. Il paraîtrait cependant que ces réactions ne se produisent pas très-bien,

Sirop de gomme (p. 420). — Pour reconnaître la présence de la gomme, il suffit d'y verser un volume double d'alcool à 90°, qui occasionnera de suite un précipité floconneux d'autant plus abondant que le sirop contiendra plus de gomme, et qui serait encore apparent lors même que la proportion de cette substance ne s'élèverait qu'à 1/100e. Le sous-acétate de plomb est encore un réactif plus sensible de la gomme.

Quelques gouttes d'un soluté concentré de persulfate ou de perchlorure de fer, versées dans du sirop de gomme ajouté à son volume d'eau, donnera, par agitation, un liquide trouble qui acquerra bientôt une consistance tremblante et comme gélatineuse. La même expérience, tentée sur du sirop simple, ne donne pas de résultats, ou du moins que très-faiblement.

Sirop de guimauve et *sirop de consoude*. — On a récemment indiqué comme un bon moyen de distinguer le sirop de guimauve du sirop de sucre, qu'on lui substitue souvent, la coloration jaune que prend le premier à l'exclusion de l'autre, par son contact avec les alcalis caustiques ou carbonatés. Ce procédé est très-exact et très-sensible ; mais l'analogie de composition des racines de guimauve avec celles de consoude fait que le sirop préparé avec ces dernières partage la propriété récemment reconnue au sirop de guimauve. Mais un caractère qui permettra toujours facilement de distinguer ces deux sirops, c'est que le sirop de consoude prend de suite, par les sels de fer, une teinte verdâtre tirant sur le noir ; ce qui indique que la racine de consoude, à l'exclusion de celle de guimauve, renferme un peu de tannin.

On pourrait encore reconnaître ces sirops, ainsi que tous ceux qui doivent contenir un mucilage analogue, de la même manière que pour le sirop de gomme.

Sirop d'ipécacuanha (p. 421). — On reconnaîtra sa substitution par un sirop d'émétique coloré artificiellement de la même manière que pour les pastilles d'ipécacuanha.

Sirop de limons (p. 418). — Le sirop de limons fait avec l'acide tartrique, ce qui ne tire pas à conséquence, sera reconnu par le muriate de potasse en solution concentrée, qui occasionnera un dépôt cristallin au bout de quelques heures.

Sirop de quinquina (p. 425). — Le tannin devra occasionner un précipité de tannate de quinine et de cinchonine; l'oxalate d'ammoniaque, un précipité d'oxalate de chaux. (*Lecanu.*)

Sirops de rhubarbe (p. 423 et 431). — Les alcalis doivent les colorer fortement en rouge jaunâtre.

Sirops de salsepareille (p. 425 et 43). — Bien préparés ils doivent, agités avec de l'eau distillée, donner un liquide bulleux ou mousseux. (*Soubeiran.*)

Sirop de violettes (p. 424). — On lui substitue quelquefois du sirop de pensées des jardins, ou un sirop préparé avec l'iris de Florence et coloré par le tournesol en pains. Celui-ci, traité par les alcalis, virera seulement au vert pâle ; tandis que le sirop de violettes de bonne qualité vire nettement au vert. Ensuite celui-là tourne au rouge coquelicot par les acides, tandis que celui-ci conserve toujours une légère teinte violette.

Tous les sirops à base de sels seront facilement essayés par les réactifs propres à déceler chacun de ces derniers.

Si un pharmacien était appelé à constater la présence du sublimé corrosif dans un sirop, il devrait se rappeler que ce sel est constamment décomposé en totalité ou en partie, si le sirop est chargé de matières organiques ; il devra donc le chercher, non-seulement dans la partie fluide, mais aussi dans le dépôt que le sirop aura vraisemblablement formé. Il étendra le sirop d'eau distillée, l'agitera avec l'éther, qui s'emparera du sublimé non décomposé ; lequel, étant séparé du liquide sucré, restera comme résidu par évaporation. D'un autre côté, il plongerait dans le sirop, également étendu d'eau distillée, et pendant vingt-quatre ou trente-six heures, une petite pile de Smithson, composée d'une lame d'or et d'une lame d'étain superposées. Pour peu qu'il contînt du mercure, la lame d'or se recouvrirait d'une tache blanche qui disparaîtrait par la chaleur. Quant aux dépôts, après les avoir desséchés, on les calcinerait avec du carbonate de potasse pur et sec dans un long tube fermé par l'une de ses extrémités, effilé par l'autre. Le mercure se revivifierait. Du reste, on pourra traiter ces dépôts par l'acide azotique, et le soluté azotique par les réactifs du mercure.

Les sirops pour lesquels on aurait employé de la glucose au lieu de sucre pourront être essayés par le procédé indiqué ci-après à l'essai du sucre.

SOUFRE (p. 455). — Vaporisable par la chaleur ; l'eau distillée agitée avec ne doit pas affecter les papiers réactifs. L'acide azotique qui a été chauffé avec, dilué par l'eau, neutralisé avec du carbonate de potasse et acidulé par l'acide chlorhydrique, ne donne pas un précipité avec l'acide sulfhydrique. (*Edimb.*)

Cette formule d'essai prévoit la présence des matières fixes, de l'acide sulfurique et de l'arsenic.

STORAX (p. 442). — Le storax en pains est un produit très-impur. Le storax calamite est imité avec un mélange de styrax liquide et de résine commune, dans lequel on distribue des larmes de benjoin, de gomme ammoniaque ou de tacamaque. Ce produit est reconnaissable à sa couleur noire, à son odeur peu suave, et à sa solubilité très-incomplète dans l'alcool.

STRYCHNINE (p. 442). — Un soluté de 5 décigrammes dans 12 grammes d'eau, acidulé par 3 grammes d'acide pyroligneux, traité par 24 grammes d'un soluté concentré de carbonate de soude, laisse, par une brusque agitation, une masse adhésive pesant sèche 5 décigrammes, et entièrement soluble dans l'acide oxalique. Le feu la détruit complétement.

La strychnine contient presque constamment de la brucine, qui lui donne la propriété de se colorer en rouge par l'acide azotique ; quand elle est colorée en brun, c'est qu'elle contient des matières résineuses et colorantes. Les substances terreuses, comme la magnésie et le phosphate de chaux, qu'on y ajoute frauduleusement, sont décelées par la combustion.

SUC DE CITRONS (p. 444). — On lui substitue le plus souvent un soluté d'acide tartrique, que l'on colore avec du caramel. On saura qu'il en est ainsi par l'acétate de potasse, qui donnera un précipité cristallin de bi-tartrate de potasse. Les acides minéraux qu'on pourrait faire servir à cet usage seront reconnus par les procédés indiqués à Vin et Vinaigre.

Suc de réglisse (p. 390). — Celui qu'on tire du commerce contient toujours, ainsi que nous l'avons dit, une plus ou moins grande proportion de cuivre arraché aux bassines ; on s'en assurera facilement à la loupe ou en acidulant son soluté et en plongeant dedans une lame de fer décapée, qui se couvrira de cuivre métallique.

La partie insoluble du suc de réglisse du commerce, et qui provient d'un mode opératoire vicieux, est encore augmentée dans quelques cas par de l'amidon qu'on y ajoute frauduleusement ; dans ce cas le soluté laissera un dépôt considérable.

SUCRE (p. 445). — L'amidon et la farine se reconnaîtront par l'eau, qui dissoudra le sucre et les laissera comme résidu, ou encore par la teinture d'iode qui colorerait le mélange en bleu. L'oxalate d'ammoniaque précipitera la chaux. On peut aussi découvrir cette dernière par l'incinération, qui laisse la chaux à l'état caustique ou à celui de carbonate, selon que la température aura été plus ou moins élevée. Le sucre de lait sera découvert par son insolubilité dans l'alcool. Pour déceler le sucre de fécule, on met dans un flacon fermé une partie de sucre en poudre et deux parties d'alcool à 70° ; on abandonne le tout à lui-même pendant quelques heures à une température de + 12, en ayant soin d'agiter de temps en temps ; on laisse déposer, on décante, et on détermine le degré de la liqueur au pèse-alcool. Si le sucre est pur, elle marque 50° ; elle descend à 40°, et même au-dessous, pour peu que la glucose intervienne. (*Soubeiran*). 2 grammes de sucre soupçonné, étant

dissous dans 30 gram. d'eau distillée, on y ajoute 2 décigrammes de potasse à l'alcool et 1 décig. de deuto-sulfate de cuivre; on agite et on ferme le flacon. S'il existe du sucre de fécule dans le mélange, il ne tarde pas à se déposer un précipité rouge de protoxyde de cuivre. Deux et demi pour cent de sucre de fécule peuvent être ainsi dévoilés (*Krantz*.) On prend sucre, 3 gram. 8; eau, 1/32 litre, potasse caustique pure, 1 gram. On introduit toutes ces substances dans un tube fermé à l'une de ses extrémités, et l'on chauffe jusqu'à l'ébullition. Si le sucre est pur, la potasse ne détermine pas de coloration bien sensible; si, au contraire, le sucre est mêlé de glucose, il y a coloration, et d'autant plus intense que la quantité de celle-ci est plus considérable. (*Chevallier*.)

SULFATE D'ALUMINE ET DE POTASSE (p. 447). — Il contient souvent de l'oxyde de fer. On s'en assurera en précipitant le soluté d'alun par de la potasse en excès, qui dissout l'alumine et laisse le sesqui-oxyde de fer à nu.

Sulfate de cuivre (p. 447). — Par suite de manque de soin dans sa préparation, il peut contenir du fer. Si l'on fait bouillir un pareil sel avec de l'eau acidulée par l'acide azotique, et si l'on ajoute un excès d'ammoniaque, de manière à redissoudre le précipité de sulfate de cuivre, une poudre rougeâtre restera indissoute.

Sulfate de fer (p. 448). — Vert légèrement bleuâtre, soluble, suroxydé en le faisant bouillir avec de l'eau acidulée par l'acide azotique; il précipite en brun par un excès d'ammoniaque. Le liquide filtré est incolore ou d'un bleu très-pâle, et ne doit pas laisser précipiter de cuivre sur une lame de fer.

Le zinc se découvrira également par l'ammoniaque ajouté au soluté acide, filtrant et chassant l'excès d'ammoniaque de la liqueur par l'ébullition. L'oxyde de zinc se sépare alors en flocons.

Sulfate de magnésie (p. 449). — 5 décigrammes dissous dans 25 grammes d'eau et traités par une dissolution de carbonate d'ammoniaque, ne sont pas entièrement précipités par 18 gram. d'une dissolution de phosphate de soude, contenant une partie de sel sur 20 d'eau. (*Edimb.*) Son soluté ne donne pas d'acide chlorhydrique par l'acide sulfurique. 100 parties en dissolution donnent par un soluté bouillant de carbonate de soude 34 parties de carbonate de magnésie sec.

L'acide sulfurique décèlerait les muriates par le dégagement de chlore qu'il occasionnerait. La précipitation par le carbonate de soude indiquera si le sel est mêlé d'autres sulfates, par la quantité insuffisante du carbonate magnésien qui sera alors produit. L'essai par le phosphate prouvera la même chose. V. le principe, page 557.

Sulfate de quinine (p. 449). — Un soluté de 1 gramme dans 50 d'eau distillée, additionnée de 4 ou 5 gouttes d'acide sulfurique, est décomposé par un soluté de 30 grammes de carbonate de soude; le précipité, chauffé jusqu'à ce qu'il se contracte et fuse, donne par refroidissement une masse solide, laquelle desséchée pèse 75 centigrammes, et qui pulvérisée se dissout entièrement dans un soluté d'acide oxalique. L'ammoniaque précipite également le soluté acide de sulfate de quinine, et le résidu de l'évaporation de la liqueur doit être très-amer. Le sulfate de quinine perd 8 à 10/100 d'humidité à l'étuve, est entièrement détruit par le feu, et se colore en vert par l'addition d'abord du chlore, et ensuite de l'ammoniaque.

Le sulfate de chaux, la mannite, le sucre, l'amidon, l'acide margarique, le sulfate de cinchonine, la caféine, la salicine, etc., ont été employés à adultérer le produit qui nous occupe. La formule d'essai atteint à peu près toutes ces substances. Les matières fixes ne sont pas détruites par le feu, l'acide margarique n'est pas soluble dans l'eau distillée, et le sucre et la mannite seront décelés par la saveur douce du résidu de l'évaporation, après qu'on a séparé par filtration le précipité formé par l'ammoniaque. On pourrait encore déceler le sucre, en établissant la fermentation dans la masse. L'essai par le carbonate de soude sert à constater la richesse du sel de quinine. Christison indique la manière d'opérer suivante : 20 parties d'eau bouillante, acidulée d'acide sulfurique, dissolvent entièrement le sulfate de quinine, et sans qu'aucun globule huileux flotte à la surface s'il est exempt de matière grasse; le soluté refroidi ne doit pas bleuir par la teinture d'iode s'il est exempt d'amidon ; il ne doit pas précipiter par l'acide oxalique s'il est exempt de chaux ; et quand il est traité avec un soluté de baryte jusqu'à ce qu'un précipité se forme, lequel est composé de quinine et de sulfate de baryte, le liquide ne doit pas avoir une saveur douceâtre s'il est exempt de sucre ou de mannite. La caféine n'est pas facile à déceler, mais du reste c'est un produit trop cher pour qu'on cherche à l'employer comme falsification. Sous ce rapport, nous en dirons autant de l'acide benzoïque. Le sulfate de cinchonine n'est

pas non plus facile à déceler, cependant son mélange est très-fréquent : on peut dissoudre le sel dans 40 parties d'eau bouillante, laquelle, en refroidissant, déposera beaucoup de sulfate de quinine, et retiendra au contraire beaucoup de sulfate de cinchonine : en concentrant les liqueurs, ce dernier cristallisera en prismes rhomboïdaux courts ou en écailles arrondies, formes qui ne sont pas celles du sulfate de quinine. Le sulfate de quinine, suspecté de contenir du sulfate de cinchonine, pourrait encore être essayé de la manière suivante : faire dissoudre dans de l'eau acidulée par l'acide sulfurique ; saturer l'excès d'acide par l'ammoniaque, et, dans le soluté concentré et neutralisé, verser un soluté saturé de phosphate de soude. Il y a formation de phosphate de cinchonine très-soluble, et de phosphate de quinine peu soluble. On filtre, le sel de quinine reste sur le filtre, tandis que celui de cinchonine passe dans la liqueur, d'où on peut alors l'extraire.

La salicine communique au sulfate de quinine la propriété d'être colorée en rouge de sang par l'acide sulfurique concentré.

Sulfate de potasse (p. 449). — Insoluble dans l'alcool, difficilement soluble dans l'eau. Le chlorure de platine précipite son soluté en jaune, et le chlorure de barium donne un précipité blanc insoluble dans l'acide azotique.

Sulfate de soude (p. 450). — S'effleurit à l'air, entièrement soluble dans l'eau, pas du tout dans l'alcool, sans action sur le papier réactif. Son soluté dilué est à peine affecté par l'azotate d'argent, mais précipite abondamment celui de baryte, et le précipité est insoluble dans l'acide azotique. Une forte chaleur en chasse 55/100 d'eau.

Sulfate de zinc (p. 450). — Son soluté dans 6 parties d'eau bouillante, additionné d'acide azotique et traité par l'ammoniaque jusqu'à dissolution du précipité, reste incolore. S'il donnait un dépôt jaunâtre, il contiendrait du fer, et du cuivre si le liquide devenait bleu.

SULFURE D'ANTIMOINE (p. 451).— Entièrement soluble à chaud dans l'acide muriatique ; ce soluté précipite en blanc par l'eau et laisse un liquide qui, filtré, donne un précipité brun par l'acide sulfhydrique ou un sulfure.

Le sulfure d'antimoine n'est pas falsifié dans la véritable acception du mot, mais il peut contenir naturellement des impuretés. La formule d'essai ne fera pas reconnaître le fer et l'arsenic qu'il contient quelquefois. Le fer donnera une coloration rougeâtre au soluté chlorhydrique si l'on a employé de l'acide pur, et le liquide, qui retient cette coloration après la précipitation par l'eau, précipitera par le prussiate de potasse ferrugineux. Quant à l'arsenic, qui existe dans tous les sulfures d'antimoine naturels, sauf celui des mines de l'Allier, on l'y découvre de la même manière que dans l'antimoine métallique. L'ammoniaque, employée jusqu'à présent pour enlever le sulfure d'arsenic au sulfure d'antimoine est un moyen défectueux, car non-seulement l'ammoniaque enlève l'arsenic, mais encore jusqu'à 60/100 de sulfure d'antimoine lui-même. (*Garot.*)

Sulfure d'antimoine hydraté (p. 451). — Même formule d'essai que pour le sulfure d'antimoine ordinaire.

Le kermès peut être falsifié par de l'oxyde rouge de fer, de la brique pilée, de l'ocre, du soufre doré d'antimoine, du soufre lui-même, des matières organiques. Le fer sera décelé de la même manière que dans le sulfure naturel. La brique pilée, le soufre, l'ocre et les poudres rouges végétales, seront laissés presque entièrement indissous par l'acide chlorhydrique. Quant au soufre doré, il communiquera à l'essence de térébenthine une couleur jaune orangé, et celle-ci laissera déposer par le refroidissement des cristaux de soufre en abondance, tandis que le kermès pur ne cède que des atomes de soufre.

Sulfure de fer (p. 453).— Soluble dans une grande quantité d'acide sulfurique dilué, avec dégagement d'acide sulfhydrique.

Sulfure rouge de mercure (p. 453). — La chaleur le volatilise complétement sans production de globules mercuriels. Chauffé avec la potasse ou la chaux, il donne du mercure métallique et est dissous par l'eau régale, mais non par l'acide azotique ou chlorhydrique séparément ; l'alcool bouillant n'est pas teint par lui, et l'acide acétique qu'on a fait digérer dessus ne précipite pas en jaune par l'iodure de potassium.

On le mélange avec l'oxyde rouge de fer, le minium, la brique pilée et le réalgar. Les trois premiers ne seront pas volatilisés par la chaleur. S'il y a du minium, il y aura formation de globules de mercure. Le réalgar, qui est ajouté dans le pays même d'où nous vient le cinnabre, sera dévoilé en faisant bouillir le cinnabre avec un soluté de potasse saturant le liquide filtré par l'acide muriatique, et y faisant passer de l'hydrogène sulfuré qui donne naissance à un précipité de sulfure jaune d'arsenic.

Sulfure noir de mercure (p. 454). — La

chaleur le volatilise, sans qu'il reste ni charbon, ni phosphate calcaire.

Cette formule d'essai prévoit le charbon animal qu'on y introduit souvent. Si l'on incinère le résidu, on obtiendra une poudre blanche de phosphate calcaire.

SULFHYDRATE DE SOUDE (p. 454). — On a mis dans le commerce, sous ce nom, du carbonate de soude arrosé avec un soluté de sulfhydrate de soude vrai. Traité par l'acétate ou l'azotate, *acide* de plomb, ce mélange donne un précipité de sulfure de plomb insignifiant.

TAMARIN (p. 456). — On découvrira le cuivre tout simplement en plongeant dans la masse une lame de fer bien décapée; ou bien en incinérant, traitant les cendres par l'acide azotique, et ce soluté par un excès d'ammoniaque qui développera une belle couleur bleue.

TAPIOKA (p. 456). — On contrefait le tapioka par de la fécule mise sous forme de grumeaux. On reconnaîtra cette fraude à l'opacité plus grande de ce dernier, et à ce que, traité à froid par l'eau, puis filtré à plusieurs reprises, le liquide ne prendra pas une coloration bleue par l'iode, tandis que ce sera le contraire avec l'autre. V. p. 575.

TARTRATE ACIDE DE POTASSE (p. 457). — Entièrement soluble dans 40 parties d'eau bouillante; 2 grammes en solution sont neutralisés par 1,5 de carbonate de soude cristallisé, et si alors on précipite par 3,7 de nitrate de plomb, le liquide reste précipitable par de nouveau réactif. La chaleur rouge le convertit en carbonate de potasse.

Cette formule d'essai prévoit toutes les falsifications de la crème de tartre.

Tartrate neutre de potasse (p. 458). — Entièrement et aisément soluble dans quatre parties d'eau bouillante. Le soluté est neutre et donne un précipité cristallin par l'acide chlorhydrique. 2,2 grammes dissous dans l'eau ne sont pas entièrement précipités par 2,75 de nitrate de plomb. Le précipité occasionné par le chlorure de barium est soluble dans l'acide azotique dilué.

Tartrate de potasse et de soude (p. 459). — Entièrement soluble dans cinq parties d'eau bouillante; l'acide muriatique occasionne dans ce soluté un précipité cristallin de bitartrate de potasse. 1,85 gram. dissous n'est pas entièrement précipité par 2,15 d'azotate de plomb (V. le *principe*, page 557). Le soluté *étendu* n'est pas affecté par le chlorure de barium ou l'azotate d'argent.

Tartrate de potasse et d'antimoine (p. 458). — Entièrement soluble, le soluté donne un précipité brun par l'acide sulfhydrique, n'est affecté ni par le chlorure de barium, ni par le nitrate d'argent. Le précipité occasionné par l'acide nitrique est soluble dans un excès du réactif.

Les principales falsifications de l'émétique ont lieu par la crème de tartre, l'oxyde de fer, la chaux, la silice, l'acide sulfurique, l'acide chlorhydrique, des sulfates, des muriates, provenant tant du manque de soin dans la préparation que d'addition après coup. Le chlorure de barium décèle l'acide sulfurique ou un sulfate, l'azotate d'argent, le chlore ou un chlorure. Le défaut de solubilité indique la crème de tartre, la coloration en jaune du soluté, le fer. Ce dernier sera encore reconnu au moyen du ferrocyanate de potasse précédé par l'acide acétique. (Un précipité bleu peut se produire lentement par la seule réaction du tartrate sur le fer du ferrocyanate.) Un essai qui peut faire déceler de très-minimes quantités de bitartrate de potasse, consiste dans l'emploi de l'acétate de plomb acide.

Tartrate de fer et de potasse (p. 459). — Soluble dans l'eau froide, saveur de fer peu prononcée; le soluté n'est pas troublé par l'eau de potasse et les autres alcalis, ni par le ferrocyanate de potasse, ni par les acides.

TÉRÉBENTHINE DE LA MECQUE (p. 469).

Cette térébenthine étant d'un prix élevé, est très-sujette à être adultérée, sinon complétement substituée par une autre.

Lémery dit qu'en versant une goutte de vrai baume de la Mecque à la surface d'un verre d'eau, elle doit s'étendre sur-le-champ en une pellicule mince, irisée et blanchâtre, qu'on peut ramasser avec la tête d'une épingle. Le baume de la Mecque présente en effet ce caractère, lorsqu'il est nouveau et fluide. Mais s'il est ancien et épaissi par suite de son contact avec l'air, il tombe au fond de l'eau. Pour notre compte, nous avons soumis à cet essai un baume de la Mecque qui nous a été donné par M. Page, à qui il avait été remis comme véritable par l'un des médecins de Napoléon; il ne nous a pas présenté de caractères particuliers sur les autres térébenthines.

URÉE (p. 482). — L'urée pure répand des vapeurs ammoniacales et est entière-

ment détruite par le feu; chauffée en contact avec de la potasse caustique, elle est décomposée en dégageant de l'ammoniaque; projetée dans de l'acide sulfurique concentré tenant en dissolution du sulfate ferreux, elle n'y détermine aucune coloration. (*E. Marchand.*)

Cette formule d'essai fera reconnaître l'azotate de potasse avec lequel on la mélange quelquefois jusqu'à la proportion de 75/100, et qu'on lui substitue même entièrement.

Une coloration rose ou violacée, dans la dernière expérience, serait l'indice certain de la présence d'un azotate quelconque parmi les particules du corps soumis à l'examen.

VINS (p. 487). — Les vins sont sujets à des falsifications nombreuses. On ajoute de la litharge, des alcalis à ceux qui sont acides (aigres), pour les adoucir. Pour reconnaître la présence du plomb, on fait passer dans le vin un courant d'hydrogène sulfuré qui occasionne un précipité noir de sulfure de plomb, ou bien on évapore le vin à siccité, on ajoute du nitre au résidu, et on projette le mélange dans un creuset de platine chauffé au rouge. On traite par l'acide azotique qui s'empare de l'oxyde de plomb, on évapore, on reprend par l'eau et on traite le soluté aqueux par les réactifs du plomb. Ces réactifs décèlent difficilement le plomb lorsqu'on les verse directement dans le vin. Aujourd'hui la craie, qui n'a pas comme la litharge l'inconvénient de donner un liquide vénéneux, et qui n'altère pas la couleur du vin, comme le font la soude et la potasse, est presque la seule substance employée pour saturer les vins acides. Les vins naturels précipitent à peine par l'oxalate d'ammoniaque, tandis que ceux adoucis par la craie précipitent abondamment par ce réactif. Pour reconnaître la potasse et la soude ajoutées, on évaporera à siccité; l'alcool à 33° dissoudra l'acétate de soude, et l'alcool à 95, celui de potasse. On s'assurera que ces sels sont bien des acétates par l'acide sulfurique qui en dégagera des vapeurs acétiques.

Le degré alcoométrique des vins est l'une des questions les plus importantes de leur examen. Les *œnomètres* étaient des instruments analogues aux aréomètres, qu'on a abandonnés parce qu'ils ne pouvaient pas donner d'indications exactes sur la richesse alcoolique des vins, leur densité n'étant pas toujours en rapport avec cette richesse. Le mode d'essai adopté généralement est le suivant, dû à M. Gay-Lussac. Dans la cucurbite d'une sorte de petit alambic, on introduit une mesure donnée du vin à essayer. On adapte le chapiteau, puis le serpentin, et l'on fixe le tout au moyen d'une anse à vis qui vient s'appuyer sur le chapiteau; on place une cloche graduée sous le bec du réfrigérant, et l'on distille à la flamme d'une lampe à alcool. On arrête l'opération aussitôt que le liquide distillé représente le tiers du vin employé; on en prend le degré alcoométrique. Supposons que le produit distillé marque 30°, autrement, qu'il contienne 30/100 de son volume d'alcool absolu, comme cette quantité existait primitivement dans 3 fois autant de liqueur, il en résulte que le vin essayé contient 3/30 ou 10 pour 100 de son volume d'alcool absolu.

L'alcool ajouté au vin pour le rendre plus généreux n'est pas facile à reconnaître, surtout si le mélange date de quelque temps; s'il était nouveau, on pourrait le découvrir par distillation. En effet, on remarque que dans ce cas on obtient d'abord de l'alcool qui est celui qu'on a ajouté, ensuite de l'eau, puis de l'alcool, celui qui existe naturellement dans le vin, et enfin de l'eau. M. Marc a proposé de constater le *vinage* par la déflagration, en jetant le mélange sur un brasier ardent. L'alcool prend feu et se reconnaît à sa flamme. Mais il faut alors que la quantité de ce fluide qui a été ajoutée soit considérable.

La falsification des vins par le poiré ou le cidre se reconnaît en évaporant en consistance de sirop clair; laissant cristalliser le tartre, on décante, on évapore et on laisse cristalliser de nouveau; on décant encore; enfin on fait évaporer, et le résidu, jeté sur des charbons ardents, répand une odeur de poires ou de pommes cuites manifeste. (*Deyeux.*) — Les matières sucrées, comme la mélasse, la cassonade, que l'on ajoute au vin, se reconnaissent en évaporant en extrait, reprenant par l'alcool et faisant évaporer de nouveau.

Il est difficile de prononcer sur la coloration artificielle des vins. Les sucs de betteraves, de mûres, de baies d'yèble, de sureau, de phytolaque et de troène, les décoctés de fernambouc, de bois d'Inde et de tournesol, sont les substances employées ordinairement à cet effet. L'alun additionné de potasse caustique seulement pour neutraliser son acide, donne avec les vins naturels un précipité gris sale virant plus ou moins au rouge, et, avec presque tous les principes colorants ci-dessus, des précipités autrement colorés. L'ammoniaque liquide fait passer tantôt au vert brunâtre, tantôt

au brun verdâtre la couleur rouge des vins naturels, et ne produit rien de semblable avec les vins factices. La potasse caustique fait passer au vert bouteille et quelquefois au vert brunâtre, sans jamais les précipiter, la couleur rouge des vins naturels, et fera virer au violet les vins colorés par les baies d'yèble, au violâtre le suc de mûres, au violet clair le tournesol, au violet bleu le suc de baies de troène, au rouge violacé le bois d'Inde, au rouge le bois de Fernambouc et le suc de betteraves.

Eau-de-vie. On rehausse quelquefois la saveur de l'eau-de-vie faible par les substances âcres, voire même par les acides que nous indiquons pour le vinaigre. Pour constater la présence des premiers, on évaporera le liquide au bain-marie en consistance d'extrait; le résidu aura une saveur âcre. Pour constater la présence des acides, on suivra la marche indiquée pour leur recherche dans le vinaigre.

Le laurier-cerise a été employé pour donner une saveur agréable à l'eau-de-vie de grains et à celle de pommes de terre. Cette falsification, qui peut occasionner des accidents graves si la proportion de laurier-cerise ajoutée a été considérable, se reconnaît au précipité bleu que la liqueur fournit par un mélange de proto et de persulfate de fer, ou par le procédé indiqué pour l'essai de l'eau de laurier-cerise, page 574.

VINAIGRE (p. 494). — On lui ajoute les acides sulfurique, hydro-chlorique, azotique, afin de lui donner plus de force. Pour reconnaître l'*acide sulfurique*, on fait évaporer le vinaigre au huitième de son volume, on laisse refroidir, et on traite le résidu par de l'alcool à 95°; on filtre la liqueur, on y ajoute de l'eau distillée; on dissipe l'alcool, et on traite le soluté aqueux par l'azotate de baryte. Il se forme de l'azotate de baryte qui, desséché et pesé, donne les proportions de l'acide qu'il renferme. L'emploi de l'alcool a pour but d'enlever l'acide sulfurique, et de laisser les sulfates naturellement contenus dans le vinaigre. Pour déceler l'*acide chlorhydrique*, on distillera le vinaigre, et on versera dans le produit distillé de l'azotate d'argent, qui donnera lieu à la formation du chlorure d'argent En versant directement le soluté argentique dans le vinaigre, il serait précipité par le chlore des chlorures contenu naturellement dans le vinaigre, et ferait commettre des erreurs. L'*acide azotique*, qui est rarement employé, sera reconnu en saturant par la potasse caustique une portion du vinaigre, et évaporant à siccité. Le résidu, traité par cinq ou six fois son poids d'alcool à 40°, laisserait un sel blanc dans lequel on constaterait la présence de l'azotate de potasse. L'addition des *acides tartrique* et *oxalique* sera reconnue comme il a été dit à *Acide citrique*.

Des *substances âcres*, telles que le poivre long, le piment rouge, la pyrèthre, la moutarde, le garou, sont aussi ajoutées au vinaigre pour lui donner du montant. Si l'on sature l'acide d'un vinaigre ainsi additionné par le carbonate de potasse, il ne perdra presque rien de sa saveur brûlante. On peut aussi l'évaporer au bain-marie en consistance d'extrait; le résidu a une saveur âcre.

On allonge le vinaigre avec de l'*eau*. Pour qu'un vinaigre soit de bonne qualité, 100 parties doivent en saturer 10 de carbonate de potasse pur et sec.

Le vinaigre contient quelquefois du *cuivre* ou du *plomb*, provenant des vases où il a séjourné. Pour reconnaître ces métaux, on réduira le vinaigre à un très-petit volume par évaporation, et on essayera le résidu par les réactifs du cuivre et du plomb.

VIOLETTE. — Nous avons fait connaître ses substitutions, à son article dans le Dispensaire.

WINTER, *Écorce* (p. 498). — Aux caractères différentiels physiques que nous avons indiqués pour distinguer cette écorce de la cannelle blanche, nous ajouterons les deux caractères chimiques suivants : l'azotate de baryte précipite l'infusé d'écorce de Winter, et non l'autre ; le persulfate de fer donne un précipité noir avec celui-là, et rien avec celui-ci.

YEUX D'ÉCREVISSES (p. 498). — On les imite avec un mélange d'os calcinés et de carbonate de chaux, unis ensemble à l'aide de la gélatine et moulés. Mais ce produit, mis dans l'eau bouillante, se désagrége complétement, tandis que les véritables pierres d'écrevisses résistent à l'eau bouillante. Traités par les acides acétique ou muriatique, ils abandonnent leur chaux, et le réseau organique mis à nu conserve la forme première ; ensuite ils sont comme formés de couches superposées.

ZINC (p. 498). — Se dissout dans l'acide sulfurique dilué, en laissant un faible dépôt. Ce soluté doit présenter les caractères du sulfate de zinc pur.

PAIN FRELATÉ. A la suite de l'essai des médicaments nous placerons l'essai d'une substance alimentaire de première importance, et à l'occasion de laquelle le pharmacien peut être consulté ; nous voulons parler du pain.

Les diverses substances étrangères que l'on a introduites dans le pain sont : la fécule de pommes de terre, la poudre d'iris de Florence, le carbonate d'ammoniaque, le carbonate de magnésie, le carbonate de potasse, l'alun, le sulfate de zinc et le sulfate de cuivre.

L'existence de la fécule et de l'iris ne peut pas être démontrée.

Le *carbonate d'ammoniaque* a d'abord été employé en Angleterre, puis en France, pour faire du pain poreux, vendu sous le nom de *pain anglais*. On constate jusqu'à un certain point sa présence en faisant digérer le pain dans l'eau, évaporant la liqueur en consistance d'extrait, et traitant le résidu par de la potasse pour en dégager l'ammoniaque. Mais comme le pain non frelaté donne de l'ammoniaque, on ne peut juger le résultat obtenu que par la quantité plus ou moins considérable d'ammoniaque qui a été dégagée.

Le carbonate de potasse se reconnaît en ce que la liqueur fournie par l'action de l'eau sur le pain frelaté bleuit le papier de tournesol rouge, et que cette liqueur, évaporée en extrait et reprise par l'eau, précipite en jaune serin par le chlorure de platine.

Le carbonate de magnésie, mêlé à la farine de mauvaise qualité, améliore singulièrement le pain. Pour le reconnaître, on incinère le pain, on dissout les cendres dans l'acide acétique, on évapore à siccité, on reprend par l'alcool, on évapore de nouveau, on traite par l'eau, et on verse dans la liqueur un excès de bicarbonate de potasse pour précipiter la magnésie.

L'alun a la propriété de rendre le pain plus blanc. Pour découvrir sa présence, on incinère le pain et on dissout les cendres par l'acide azotique ; on évapore à siccité, puis le résidu est repris par l'eau ; on ajoute à la liqueur un léger excès de potasse pure, on chauffe et on filtre ; on précipite ensuite l'alumine par le chlor-hydrate d'ammoniaque et on note le poids de cette alumine précipitée.

Le pain frelaté par le *sulfate de zinc* donnera par sa macération dans l'eau une liqueur qui précipitera l'azotate de baryte (sulfate de baryte). Le reste de la liqueur, traitée par l'ammoniaque et acidulée faiblement par l'acide azotique, donnera des précipités blancs par le ferro-cyanure de potassium et le sulfhydrate d'ammoniaque.

Le sulfate de cuivre a été employé, il y a quelques années, par beaucoup de boulangers du Nord de la France et des Pays-Bas dans le but de favoriser la levûre de la pâte. Pour reconnaître cette dangereuse addition, il faut incinérer le pain et traiter les cendres par l'acide azotique : il est alors facile de constater la présence du cuivre par les réactifs ordinaires de ce corps.

APPENDICE PHARMACEUTIQUE.

PHARMACIE VÉTÉRINAIRE.

La médecine vétérinaire ([1]) emploie les mêmes substances, les mêmes préparations que la médecine humaine. Et c'est bien à tort que dans le monde on croit en général que les médicaments destinés à soulager les maux de l'animal soient des médicaments à part, ou doivent être nécessairement de qualité inférieure. Les médicaments les plus purs, les plus soigneusement préparés, sont aussi, comme dans la médecine humaine, ceux qui produisent les effets les plus salutaires; et si quelquefois les meilleurs vétérinaires dérogent à ce principe en prescrivant des médicaments de basse qualité, c'est que la quantité qu'il en faut administrer et le peu de fortune du propriétaire de l'animal ne lui permettent pas d'agir autrement. Il suit donc de ce qui précède, qu'à la rigueur tous les préceptes de la pharmacie humaine sont applicables à la pharmacie vétérinaire.

BAUME VULNÉRAIRE.

Huile rosat,	16	Essence vulnéraire,	2
Térébenthine,	2	Alcool de savon,	8

En topique contre les foulures, le gonflement des tendons. (*Leb.*)

BOISSONS.

Elles diffèrent des breuvages en ce que les animaux les prennent d'eux-mêmes sans aucun secours étranger, ni moyens coercitifs. Elles répondent autrement aux tisanes de la médecine humaine.

BOISSON ADOUCISSANTE ([2]).

Orge, 375 Eau, 9000 Miel, 500

F. S. A. une boisson. (*Moir.*)

BREUVAGES.

Ils sont administrés aux animaux à des doses et des heures prescrites, et à l'aide d'une bouteille, d'une corne, etc. Ils correspondent aux potions et aux apozèmes.

BREUVAGE CONTRE LA MÉTÉORISATION.

Ammoniaque liquide, 15 Eau froide, 1500

Par gorgées chez les ruminants. (*Moir.*)

BREUVAGE CORDIAL AU VIN.

Vin rouge,	1000	Cannelle,	15
Extr. de genièvre,	30		(*Leb.*)

BREUVAGE CORDIAL THÉRIACAL.

Thériaque vétér.,	30	Alcool à 56°,	60
Extr. de genièvre,	30	Eau,	1000

En une ou deux doses. (*Leb.*)

BREUVAGE DIAPHORÉTIQUE.

Thériaque vétér.,	90	Carb. d'ammon.,	30
Camphre,	4	Vin rouge,	1500

En une dose. (*Leb.*)

BREUVAGE DIURÉTIQUE.

Vin blanc,	4000	Nitre,	90
Eau,	4000	Miel,	125

En 2 ou 3 doses dans la journée. (*Leb.*)

BREUVAGE FONDANT A L'IODURE DE POTASSIUM IODURÉ.

Iodure de potassium,	2	Eau commune,	1000
Iode,	0,3	(*Delaf.* et *Lassaig.*)	

BREUVAGE INCISIF.

Kermès, 30 Miel, 125 Eau, 1000

En une ou deux doses. (*Leb.*)

BREUVAGE PURGATIF.

Aloès,	30	Anis pulv.,	15
Sulfate de magnésie,	60	Eau,	1000

En une dose. (*Leb*)

BREUVAGE STIMULANT DE BOURGELAT.

Extr. de genièvre,	60	Vin vieux,	1000
Thériaque,	15		

En une dose. (*Moir.*)

BREUVAGE UTÉRIN A L'ERGOT.

Seigle ergoté réc. pulv.,	30	Vin rouge,	1000
Miel,	250		

On l'administre tiède. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

Dans les cas de part laborieux chez la jument et la vache.

([1]) Le mot *hippiatrique*, employé quelquefois comme synonyme de *médecine vétérinaire*, ne lui correspond pas complétement. En effet, il dérive de ἵππος, cheval, et de ἰάομαι, je guéris.

([2]) Les formules où il n'est point fait mention de l'espèce d'animal auquel elles sont destinées s'appliquent spécialement aux chevaux adultes de taille moyenne.

CATAPLASME RUBÉFIANT A L'EUPHORBE.

Euphorbe pulv., 60 à 90 grammes.
Pâte de froment ou de seigle aigrie, Q. S.

On saupoudre la pâte avec la poudre, et on applique. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

CATAPLASME ASTRINGENT.

Farine de seigle,	150	Vinaigre,	300
Blanc d'Espagne,	60		

Faites chauffer en remuant jusqu'à ce que l'effervescence cesse; appliquez froid. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

On peut remplacer le blanc d'Espagne et la farine d'orge par de la terre glaise.

Pour combattre les œdèmes.

CÉRAT ARSENICAL.

Sulfure jaune d'arsenic précip., 0,1 Cérat, 15

Gale et dartre des chiens. MM. Delafond et Lassaigne en certifient l'efficacité.

CHARGES.

Préparations extemporanées poisseuses, qui se maintiennent seules sur la partie affectée. Elles peuvent avoir une composition très-variée.

CHARGE SIMPLE DE GASPARIN.

Poix grasse, 125 Térébenthine, 30

Trempez des étoupes dans le mélange fondu et appliquez sur la partie rasée.

CHARGE RÉSOLUTIVE.

Térébenthine,	180	Essence de lavande,	90
Huile de laurier,	90	(*Delaf.* et *Lassaig.*)	

CHARGE RÉSOLUTIVE FORTIFIANTE.

Goudron,	250	Essence de térébenthine,	90
Suif,	125	Teint. de cantharides,	90

On fait fondre le suif et le goudron, on retire de dessus le feu et on introduit les deux autres substances. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

LINIMENT ANTIPSORIQUE.

Savon vert, goudron āā P. E.

Etendez sur les parties affectées de gale.

LINIMENT CANTHARIDÉ CAMPHRÉ.

Huile d'olives,	125	Teint. de cantharides,	30
Savon,	30	Camphre,	4

Puissant résolutif, un peu rubéfiant. (*Moir.*)

LINIMENT FORTIFIANT RÉSOLUTIF.

Huile de laurier,	16	Huile v. de lavande,	1
Savon vert,	6	Ammoniaque,	1
Camphre,	1	(*Leb.*)	

LINIMENT IRRITANT.

Huile d'olives,	90	Teint. de cantharides,	60
Camphre,	15	Acide acét. conc.,	30

(*Leb.*)

LINIMENT IRRITANT DE POTT.

Huile de térébenthine, 2 Acide hydrochlor., 1

LINIMENT MERCURIEL ANGLAIS.

Ong. mercuriel simple,	250	Ammoniaque,	125
Camphre,	30		

Résolutif sur les engorgements froids et indolents (*Moir.*)

LINIMENT VÉSICANT DE SOLLEYSEL.

Huile de laurier,	60	Cantharides,	8
Euphorbe,	30		

Rubéfiant et vésicant. (*Moir.*)

LOTION CONTRE LE PIÉTIN.

Aloès, 500 Alcool à 50°, 1000

Faites dissoudre dans un flacon à large ouverture, et quand la solution est complète ajoutez en remuant toujours :

Acide sulfurique, 600

Mêlez et conservez dans un flacon bien bouché.

Lorsque la *fourchette* est nettoyée, on applique cette lotion avec un pinceau de plumes de pigeon. On répète plusieurs fois cette application, de manière à former une légère couche vernissée qui protége la plaie contre l'humidité et les corps étrangers. (*Duvillé.*)

LOTION CONTRE LE PIÉTIN.

Pour un litre de la préparation, on prend 8 décilitres d'eau, dans une première partie desquels on fait dissoudre 68 gram. de sulfate de cuivre réduit en poudre. D'un autre côté on fait calciner jusqu'au rouge dans un creuset 12 gram. de sulfate de fer, puis on le traite avec une deuxième partie de l'eau, afin d'en séparer par le filtre la partie insoluble de celle qui est dissoute ; on mélange cette dernière à la dissolution cuivrique; on prend alors 20 grammes de chaux éteinte à l'eau et passée au tamis; on la délaye dans un mortier de cuivre avec un peu d'eau et on y ajoute, en agitant, les dissolutions mélangées de sulfates cuivrique et ferrique. On fait dissoudre dans le mélange 190 gram. de sel commun, et on y ajoute 2 centilitres de vinaigre de bois du commerce, étendu d'une quantité d'eau convenable pour compléter un litre. Si l'on n'a pas de vinaigre de bois à sa disposition, on peut y suppléer par du vinaigre blanc ordinaire, en quantité suffisante pour que par le repos la liqueur surnageante prenne une couleur jaune verdâtre, mais avec la précaution de ne pas redissoudre sensiblement le dépôt.

Pour se servir de cette préparation, on met à nu les parties affectées, on lave la

plaie avec une eau très-salée, on essuie et enfin on étuve avec ladite préparation qu'on a le soin d'agiter d'abord.

Cette formule est l'expression d'une analyse, faite par M. Braconnot, d'une liqueur vendue dans le commerce à un prix assez élevé, et qui guérit, dit-on, le piétin en trois jours. Cette préparation paraît jouir en effet d'une supériorité marquée sur tous les autres moyens employés jusqu'à ce jour. La liqueur que l'on obtient avec la *poudre de Knaub* (p. 373), a quelque analogie avec celle-ci.

MASTIGADOURS.

Ce sont les masticatoires de la médecine vétérinaire. On les compose de substances appropriées à l'effet que l'on veut obtenir, et que l'on enferme dans un morceau de toile en forme de nouet. L'animal mâche cette préparation qu'on lui maintient dans la bouche à l'aide d'un cordon qui se rattache au-dessus de la tête.

MASTIGADOUR ADOUCISSANT.

Poudre de guimauve.	Poudre de gomme arab.
— de réglisse.	Miel ãã, 30

(*Leb.*)

MASTIGADOUR APPÉTISSANT.

Ase-fétide.	Mastic.
Sel commun.	Galanga ãã, 30

MIXTURE ASTRINGENTE ET ESCHAROTIQUE DE VILLATE.

S.-acét. de plomb liq.,	125	Sulfate de cuivre,	60
Sulfate de zinc,	60	Vinaigre blanc,	1000

Employée avec succès contre les plaies fistuleuses du garrot avec carie des os et des ligaments.

ONGUENT CHAUD RÉSOLUTIF FONDANT.

Ong. vésicatoire,	16	Huile de laurier,	5
Ong. napolitain,	8	Cire jaune,	3
Savon de Starkey,	4		

Pour fondre les engorgements, les boutons de farcin, les tumeurs froides indolentes du garot, les vesignons, loupes, molettes, suros, éparvins, jardons, etc. (*Leb.*)

ONGUENT CONTRE LE PIÉTIN DES MOUTONS.

Oxyde de cuivre,	2	Camphre,	1/2
Alun calciné,	1	Populéum,	8
Sel ammoniac,	1		

(*Leb.*)

ONGUENT DESSICCATIF ASTRINGENT.

Ong. du Bouvier et du Cocher.

Verdet,	8	Camphre,	2
Sulfate de zinc,	8	Ong. populéum,	60
Alun calciné,	3		

Pour déterger et cicatriser les plaies humides et baveuses, les poireaux, les mules, les mélandres, etc. (*Leb.*)

ONGUENT FONDANT DE GIRARD.

Térébenthine,	375	Sublimé corrosif,	30

Mêlez exactement. La proportion de sublimé peut être augmentée jusqu'à 1/8. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

Pour la résolution des cordes farcineuses récentes, les tumeurs chroniques.

ONGUENT OU BAUME NERVAL.

Ong. d'althæa,	16	Ess. de sauge.	
Huile de laurier,	16	— de lavande.	
Styrax liquide,	4	— de romarin.	
Cire jaune,	10	— de thym ãã,	1 1/2
Camphre,	1		

(*Leb.*)

ONGUENT DE PIED.

C'est un mélange d'huile d'olives, de cire, d'axonge, de graisse de veau, de térébenthine et de miel, en proportions variables. Bourgelet prescrit P. E. de chaque substance. On fait fondre ces substances dans une bassine, on les passe à travers une toile, et l'on conserve l'onguent dans un pot.

Quelques vétérinaires font colorer l'onguent de pied en noir par un peu de noir de fumée, lorsqu'il doit être appliqué sur le sabot même.

Employé surtout pour graisser le sabot lorsque la corne est dure et desséchée.

ONGUENT VÉSICATOIRE.

Poix noire,	4	Huile d'olives,	12
— résine,	4	Cantharides pulv.,	6
Cire jaune,	3	Euphorbe pulv.,	2

Pour former des vésicatoires. (*Leb.*)

OPIAT BÉCHIQUE INCISIF.

Poudre de guimauve,	4	Soufre,	2
— de réglisse,	4	Kermès,	2
— d'aunée,	2	Miel,	24

Dans le catarrhe, la gourme. (*Leb.*)

V. *Obs.*, page 602.

PILULES ANTIFARCINEUSES.

Ase-fétide,	90	Galanga pulv.,	30
Cinnabre,	60	Ong. napolitain,	60
Chlorure de calcium,	12		

(*Leb.*)

PILULES CANINES.

Turbith min.,	4	Extr. de quina,	2
Extr. d'ellébore,	2	Valériane pulv.,	Q. S.

Divisez en pilules de 5 grains.

Pour prévenir la maladie des jeunes chiens et guérir ceux qui en sont affectés. On les administre dans une boulette de viande ou de beurre.

PILULES CONTRE L'INAPPÉTENCE.

Ase-fétide.	Aloès ãã P. E.
Crocus pulvérisé.	Extr. de gentiane, Q. S.
Baies de laurier.	

Divisez en pilules de 30 grammes. (*Leb.*)

PILULES DIURÉTIQUES TEMPÉRANTES.

Nitre,	30	Cinnabre,	15

Résine,	30	Miel,	Q. S.
Camphre,	8		

Formez 4 bols. (*Leb.*)

PILULES PURGATIVES.

Aloès,	45	Anis pulv.,	15
Crème de tartre,	30	Miel,	Q. S.

Formez 4 bols. (*Leb.*)

PILULES DITES PISS-BOLS POUR LES CHEVAUX.

Savon blanc,	1000	Carb. de potasse,	250
Poix blanche,	1000	Ess. de genièvre,	60
Nitrate de potasse,	250	Poudre de réglisse,	625

Faites des bols de 60 grammes. (*Soub.*)

POMMADE ANTIOPHTHALMIQUE DE LEBAS.

Précipité rouge,	30	Sublimé corrosif,	0,6
Minium,	30	Cinnabre,	4,
Tuthie,	30	Onguent-rosat,	30,
Alun calciné,	30		

F. S. A. une pommade. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

C'est une modification de la pommade de Dessault.

POMMADE ARSENICALE DE NAPLES.

Acide arsénieux,	30	Euphorbe,	25
Sulf. jaune d'arsenic,	50	Pomm. de laurier,	200
Sublimé corrosif,	50		

En frictions légères ou en topiques, pour cautériser les boutons de farcin superficiel et faire disparaître les glandes dans les cas de morve. Étant très-active, il faut l'employer avec une grande circonspection. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POMMADE DE CANTHARIDES.

Cantharides pulv.	1	Cire jaune,	2
Axonge,	12		(*Moir.*)

POMMADE CONTRE LA GALE DU MOUTON, DE DAUBENTON ET TESSIER.

Graisse récente,	125	Ess. de térébenth.,	125

F. un mélange. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POMMADE DESSICCATIVE CONTRE LES EAUX AUX JAMBES.

Axonge,	121	Sulfate de zinc,	30
Egyptiac,	242		(*Moir.*)

POMMADE DESSICCATIVE DE RODIER.

Sous-acétate de cuivre,	30	Miel,	Q. S.
Axonge,	125		

Pour donner la consistance de pommade. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

On la vante contre les eaux aux jambes.

POMMADE D'EUPHORBE.

Euphorbe pulv.,	100	Axonge,	800

Préparation vésicante. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

PROVENDES MÉDICAMENTEUSES.

Mélanges de substances alimentaires et de substances médicamenteuses qu'on donne aux animaux dans un but thérapeutique. Exemple :

PROVENDE NOURRISSANTE ET EXCITANTE.

Avoine concassée,	2000	Sel marin,	30
Baies de genièvre conc.,	60		

Mélangez et donnez à l'animal en plusieurs rations. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POUDRE ADOUCISSANTE N° 1.

Poud. de guimauve,	500	Poud. de gomme,	250

30 à 60 grammes pour le cheval. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POUDRE ADOUCISSANTE N° 2.

Poud. de réglisse,	500	Poud. de guimauve,	250

Cette poudre est plus économique que la précédente. Mêmes doses.

POUDRE ARSENICALE MODIFIÉE PAR M. SCHAACK, CONTRE LES EAUX AUX JAMBES.

Acide arsénieux,	2	Cinnabre,	32
Sang-dragon,	16		

Mêlez et porphyrisez. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

On fait avec de l'eau une bouillie que l'on applique avec un pinceau contre les eaux aux jambes chroniques seulement.

POUDRE ASTRINGENTE.

Espèces astringentes,	8	Sang-dragon,	1
Bol d'Arménie,	1	Alun,	1

F. une poudre qu'on administre au cheval dans du miel, à la dose de 60 grammes, contre les relâchements. (*Leb.*)

POUDRE ASTRINGENTE DESSICCATIVE, DE BRACY-CLARK.

Sulfate de zinc,	250	Craie légèrement calc.,	250
Poivre blanc,	250		

Broyez ensemble et conservez. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

Employée avec avantage pour dessécher les eaux aux jambes des chevaux, et les dartres humides des chiens. On s'en sert aussi dans le catarrhe auriculaire ancien du même animal.

POUDRE BÉCHIQUE ADOUCISSANTE.

Poudre de réglisse,	12	Poudre d'iris,	4
— de guim.,	8	Soufre sublimé,	8
— de gomme,	4	Extr. de pavots,	5

On l'administre dans du son ou dans du miel, à la dose de 60 gram. (*Leb.*)

POUDRE BÉCHIQUE INCISIVE.

Guimauve,	12	Gomme ammoniaque,	2
Réglisse,	12	Soufre,	10
Iris,	5	Sulfate de potass.,	6
Aunée,	5	Extr. de pavots,	6
Galanga,	2	Kermès min.,	8

Faites une poudre. Employée contre la toux, les catarrhes, et surtout pour faciliter

la pousse ou la gourme des jeunes chevaux. La dose est de 60 gram. (*Leb.*)

POUDRE DE BLAINE CONTRE LA MALADIE DES CHIENS.

Turbith minéral,	1	Or mussif,	4

F. S. A. 18 paquets. (*Rem. pat. angl.*)

POUDRE CONTRE L'INAPPÉTENCE.

Poudre cordiale,	10	Crème de tartre,	6
Gentiane,	6	Crocus mét.,	4
Ase-fétide,	2		

On l'administre dans du son ou du miel, à la dose de 60 gram. (*Leb.*)

POUDRE CORDIALE.

Baies de laurier,	6	Valériane,	4
— de genièvre,	6	Gingembre,	4
Ec. d'orang.,	6	Sem. de fenouil,	3
Aunée,	6	— de coriandre,	3
Réglisse,	6	— d'anis,	3
Gentiane,	6	— d'amomum,	3
Gayac,	6	Absinthe,	4
Cannelle,	6	Menthe,	4
Angélique,	4	Romarin,	4
Acore,	4	Sauge,	4
Galanga,	4	Scordium,	4
Iris,	4	Safran de mars,	10
Rhubarbe,	4	Alcool à 80°,	6

Cette poudre est excitante, fortifiante, appétissante ; elle ranime les forces, facilite la gourme : 60 grammes pour le cheval, 125 pour le bœuf, et 15 pour le mouton, dans du son, de l'avoine, du miel, ou du vin. (*Leb.*)

POUDRE POUR DÉTRUIRE LES RATS.

La poudre intitulée le *philanthrope muophobon*, pour la destruction des rats et des souris (sans arsenic), de Jacques Solomon et Ce, doit son action, d'après l'analyse qui en été faite, à une forte proportion d'émétique, puisque 10 grammes de cette poudre ont fourni 1,9 de cette substance.

POUDRE DIAPHORÉTIQUE DE BRACY-CLARK.

Sulfure d'antimoine,	125	Farine d'orge,	250
Fleur de soufre,	60		

30 à 60 grammes pour le cheval.

POUDRE DIURÉTIQUE DE LEBAS.

(*Imitée d'après l'analyse.*)

Nitre,	30	Peroxyde de fer,	27
Résine,	30	Tartre stibié,	0,1
Deutoxyde de fer,	4		

Faites une poudre homogène. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

On la divise en paquets de 60 à 125 gram.

On peut confectionner avec cette poudre des *diuretic-bols* du poids de 8 grammes, que l'on fait avaler aux chevaux au nombre de 2 tous les matins.

Les auteurs disent ces pilules excellentes contre les maladies cutanées, les hydropisies et le farcin.

POUDRE EXCITANTE DE MATHIEU, POUR LES BÊTES A CORNES.

Moutarde noire,	15	Fenugrec,	125
Fleur de soufre,	30	Sel de cuisine,	500
Poudre cordiale,	30		

Faites une poudre. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

Contre les maladies anémiques. On en étend une forte pincée sur une tranche de pain que l'on donne à l'animal.

POUDRE HIPPIATRIQUE.

Antimoine cru,	2	Poudre de cumin,	6
Soufre,	3	— de b. de laurier,	6
Poudre de réglisse,	3	— de fenugrec,	6
— d'anis,	3		

(*V. M.*)

POUDRE INCISIVE ET PECTORALE N° 1.

Réglisse, 180 Iris, 120 Kermès m., 90

F. une poudre. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POUDRE INCISIVE ET PECTORALE N° 2.

Guimauve, 250 Aunée, 125 Soufre lavé, 125

F. une poudre. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POUDRE INCISIVE ET PECTORALE N° 3.

Réglisse, 250 Aunée, 125 Ase-fétide, 125

F. une poudre. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

Ces poudres s'administrent dans la période de sécrétion des bronchites aiguës et chroniques.

POUDRE KUSIQUE.

Azotate de potasse,	100	Charbon,	2
Soufre,	100		

Divisez en paquets de 2 gram. (*Habert.*)

Employée pour prévenir et combattre la maladie des chiens. On fait prendre trois paquets de cette poudre chaque jour, en continuant pendant trois jours.

Cette préparation nous paraît se rapprocher de la *poudre de Hemel* vendue pour le même objet.

POUDRE PURGATIVE.

Aloès, 10 Sel d'epsom, 8 Anis, 3

Administrez à la dose de 60 à 90 gram. dans du son ou du miel. (*Leb.*)

POUDRE VERMIFUGE N° 1.

Fougère mâle,	125	Ase-fétide,	30
Tanaisie,	60	Aloès,	30

15, 30 et 60 grammes pour le cheval, et de 8 à 15 grammes pour les petits animaux. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POUDRE VERMIFUGE N° 2.

Fougère mâle,	250	Rhubarbe,	50
Mousse de Corse,	50	Mercure doux lavé,	23
Gentiane,	50		

Mêmes doses que la précédente. (*Delaf.* et *Lassaig.*)

POUDRE VERMIFUGE DE LEBAS.

Soufre,	12	Mercure,	4

Triturez pour éteindre le métal.

Fougère mâle,	4	Absinthe,	1
Rhubarbe,	4	Sabine,	1
Tanaisie,	4	Aloès,	1
Gentiane,	4	Ricin,	1

F. une poudre. A la dose de 60 grammes pour le cheval, mêlée avec du son ou du miel. (*Leb.*)

Obs. La plupart des poudres pour l'usage interne, dont nous venons de donner les formules, unies à du miel, constituent autant d'électuaires que les vétérinaires emploient sous les mêmes noms spécifiques. Ces électuaires, à leur tour, mis sous forme de bols, ne changent que de nom générique.

TEINTURE DE CANTHARIDES ET D'EUPHORBE.

Eau-de-vie vésicante.

Cantharides,	4	Eau-de-vie,	24
Euphorbe,	1		

On s'en sert, sans être filtrée, comme résolutif et rubéfiant, dans les écarts, les foulures, les rhumatismes, les tuméfactions. (*Leb.*)

TEINTURE CONTRE LA MORVE, LE FARCIN ET LA GALE.

Cantharides,	30	Eau-de-vie,	500

(*Gaz. Hôp.*)

THÉRIAQUE.

Poudre cordiale,	84	Térébenthine,	8
Sulfate de fer,	4	Extr. de genièvre,	12
Galbanum,	1	— de pavots,	8
Myrrhe,	1	Miel, 2 fois le poids de la poudre.	
Oliban,	1		
Suc de réglisse,	1	Vin rouge, Q. S. pour donner une consistance d'électuaire.	
Girofles,	1		
Camphre,	1		

Cette préparation convient au tempérament du cheval : c'est un excellent cordial, fortifiant, excitant, incisif, calmant. La dose est de 60 grammes pour un cheval; 125 pour un bœuf, et 15 pour un mouton. (*Leb.*)

VINAIGRE STERNUTATOIRE DE MATHIEU.

Alun,	30	Ess. de térébenthine,	30
Sulfate de zinc,	30	Camphre,	8
Poivre d'Espagne,	30	Vinaigre fort,	1000

Réduisez les substances en poudre ; mêlez-les au liquide, laissez macérer. On agite la bouteille au moment de s'en servir.

Une cuillerée à café, introduite dans l'une ou l'autre narine, dans la broncho-pneumonie des bêtes à cornes. Il provoque d'abondantes larmes et des ébrouements qui débarrassent les animaux des mucosités.

PHARMACIE HOMŒOPATHIQUE.

L'homœopathie emploie les mêmes médicaments que l'allopathie.

Pendant leur préparation, on doit éviter toute influence étrangère de température, d'odeur ou vapeur. Pour les préparer, on ne doit pas se servir d'instruments en cuivre, ni de ceux qui auraient servi à préparer des substances à odeur tenace, comme le musc, les essences. Les flacons et les bouchons qui ont servi pour une substance ne peuvent servir pour une autre. L'exactitude dans les pesées est un point important.

Pour dissoudre une substance, il ne faut employer que de l'eau distillée. L'alcool doit être très-pur et à 90°. Le sucre de lait, qui sert d'excipient aux préparations sèches, doit être aussi très-pur.

Pour obtenir le haut degré d'atténuation dont on a besoin pour plusieurs substances, on opère progressivement en mettant un grain du médicament avec cent grains de véhicule, et l'on répète cette manœuvre autant de fois que l'exige la nature de chaque médicament.

Quand il s'agit de liquides, on prépare, pour faciliter l'opération, un tube de verre, sur lequel on marque, par un trait, le niveau de cent gouttes d'eau, afin de n'avoir plus à compter les gouttes.

Lorsqu'on veut exécuter une dilution ou atténuation quelconque, on dispose, à la suite les uns des autres, autant de petits flacons qu'il en faut; après avoir inscrit sur chacun d'eux le nom de la substance et le numéro d'ordre du flacon, on introduit dans chacun la quantité indiquée d'alcool; on met ensuite un grain ou une goutte du médicament dans le premier flacon, et, après avoir mélangé ainsi qu'il sera dit, on verse une goutte du premier flacon dans le second, et ainsi de suite de chaque flacon, dans celui qui vient après lui.

Voici le mode indiqué par Hahnemann pour la préparation des poudres homœopathiques. On prend un grain (5 centig.) de la poudre des substances que l'on veut employer ; on met avec 33 grains (le tiers de cent. 1,65 gram.) de sucre de lait pulvérisé dans un mortier de porcelaine ; on broie ce mélange avec une certaine force pendant six minutes ; on détache ensuite la poudre du fond du mortier et du pilon pendant quatre minutes, et l'on broie de nouveau pendant six autres minutes. Après avoir détaché de nouveau la poudre du fond du

mortier et du pilon, on ajoute le second tiers et l'on broie, à deux reprises, comme pour le premier tiers; enfin, on ajoute le troisième tiers, et l'on fait encore la même opération. La poudre, ainsi préparée, est conservée dans un flacon avec la suscription 1, indiquant que le remède qu'il contient est divisé en centièmes.

Pour porter la division au dix-millième, on prend un grain (5 centig.) de la poudre nº 1, on le met dans le mortier avec le tiers de cent grains de sucre de lait, puis avec le second, et enfin le troisième tiers, en procédant comme précédemment; tout étant fini, on met la poudre dans un flacon avec la suscription 2, ce qui indique que la substance n'est plus dans la proportion que d'un dix-millième. En opérant de même avec un grain de la nouvelle poudre, on porte le remède à la millionième puissance.

Ainsi, chaque atténuation ou division par cent exige six fois six minutes de broiement, et six fois quatre minutes de grattage pour détacher et mélanger la masse, ce qui fait une heure pour chacune.

Tous les médicaments qui ont été amenés en poudre jusqu'à la millionième puissance ou *troisième atténuation* se dissolvent dans l'eau et l'alcool, et peuvent être réduits sous forme liquide.

La première dissolution ne peut s'obtenir avec l'alcool concentré, parce que le sucre de lait ne se dissout point dans ce véhicule; on emploie donc de l'alcool aqueux, que l'on prépare d'une manière uniforme, en mélangeant par dix secousses cent gouttes d'alcool et autant d'eau distillée; on met dans ce liquide un grain de la poudre médicamenteuse amenée à la millionième division; on bouche le flacon, on le tourne lentement pendant quelques minutes, puis on lui donne quelques secousses, on l'étiquette et on le numérote. Une goutte de la liqueur qu'il contient, qu'on secoue deux fois avec cent gouttes d'alcool, donne un médicament que l'on marque du chiffre 5. On continue de même pour toutes les atténuations subséquentes.

On peut traiter les substances sèches, comme le quinquina, l'ipécacuanha, en broyant leur poudre avec le sucre de lait, jusqu'à la troisième dilution ou au millionième, et opérant comme ci-dessus par la dissolution.

Les sucs frais, mêlés avec de l'alcool, sont désignés sous le nom de *teintures fortes*. Les atténuations liquides prennent le nom de *dilutions*, et sont distinguées entre elles par des numéros d'ordre. Chaque troisième dilution est désignée par un chiffre romain. Ainsi la troisième division, où la substance est au millionième, est marquée par I; la sixième par II; la neuvième par III; la douzième par IV, etc. Les intermédiaires sont marquées en chiffres romains et ensuite en chiffres arabes. La quatrième dilution est désignée par $\frac{I}{100}$; la quatorzième l'est par $\frac{IV}{10000}$.

Le docteur Héring a fait connaître un moyen adopté aujourd'hui, qui consiste à mêler une goutte du médicament avec cent gouttes d'eau pure dans un petit flacon pouvant en contenir 150, et à secouer le mélange 5 à 10 fois. On verse ce liquide, et ce qui reste attaché aux parois sert à obtenir une nouvelle dilution, et ainsi de suite; seulement pour la trentième dilution, qui est celle que l'on conserve ordinairement, on emploie de l'alcool.

Les médicaments homœopathiques doivent être conservés à l'abri de toute émanation étrangère.

Dispensation des remèdes homœopathiques.

Pour les doses excessivement petites, on fait préparer par le confiseur des globules de sucre et d'amidon, de la grosseur d'une semence de pavot et dont il faut environ deux cents pour peser un grain; on les imbibe de la substance médicinale liquide, en appuyant dessus légèrement et en tournant le bouchon du flacon mouillé de cette liqueur. On les conserve dans un petit tube bien bouché.

Dans les formules, on désigne la dose ou le nombre des globules nécessaires à chaque cas, par des points placés au-dessus du chiffre indiquant le degré d'atténuation: . veut dire un globule; • •, deux globules; ., . ., un à deux globules. D'après cela, *acon.* $\frac{\cdot}{30}$ veut dire un globule imprégné de la trentième dilution d'aconit; *bellad.* $\frac{\cdot\cdot\cdot}{30}$ signifie trois globules de la trentième atténuation de belladone.

Voici la liste des médicaments homœopathiques les plus employés, avec les signes abréviatifs par lesquels on les désigne:

Acon.	Aconit.	*Ambr.*	Ambre.	*Ars.*	Arsenic blanc.
Agar.	Agaric à mouches.	*Am. c.*	Carb. d'ammon.	*Asa.*	Asa-fœtida.
Agn.	Agnus castus.	*Am. m.*	Sel ammon.	*Aur.*	Or en feuilles.
Al.	Aloès.	*Ant.*	Antimoine cru.	*Bar. c.*	Carb. de baryte.
Alum.	Alumine.	*Arn.*	Arnica.	*Bell.*	Belladone.

Bor.	Borax.	*Hep.*	Sulfure de chaux.	*Pétr.*	Pétrole.
Bry.	Bryone.	*Hyos.*	Jusquiame.	*Phos.*	Phosphore.
Calc.	Carb. de chaux.	*Ign.*	Fève Saint-Ignace.	*Phos. ac.*	Acide phosphorique.
Camph.	Camphre.	*Iode.*	Iode.	*Plat.*	Platine.
Cann.	Cannabis.	*Ipec.*	Ipécacuanha.	*Puls.*	Pulsatille.
Cant.	Cantharis.	*Kal.*	Carb. de potasse.	*Rhab.*	Rhubarbe.
Cap.	Capsicum.	*Kréos.*	Créosote.	*Rhus.*	Rhus toxicod.
Carb. an.	Charbon d'os.	*Lach.*	Lachesis.	*Sabine.*	Sabine.
Carb. v.	— de bois.	*Led.*	Ledum palustre.	*Samb.*	Sureau.
Caus.	Causticum.	*Lyc.*	Lycopode.	*Sass.*	Salsepareille.
Cham.	Camomille.	*M. arc.*	Aimant pol. arctique.	*Sec.*	Seigle ergoté.
Chin.	China offic.	*Magn.*	Carb. de magnésie.	*Sep.*	Sepiæ succus.
Cin.	Cina.	*Mag. m.*	Chlorure de magnés.	*Sil.*	Silice.
Clem.	Clematis erecta.	*Mang.*	Manganèse.	*Spig.*	Spigélie.
Cocc.	Cocculus.	*Merc.*	Mercure.	*Spong.*	Eponge.
Cof.	Café cru.	*Merc. c.*	Sublimé corrosif.	*Squil.*	Scille.
Coloc.	Coloquinte.	*Mez.*	Mézéréon.	*Stann.*	Etain.
Con.	Ciguë.	*Mosc.*	Musc.	*Staph.*	Staphysaigre.
Croc.	Safran.	*Mur. ac.*	Acide chlorhyd.	*Stram.*	Stramoine.
Cup.	Cuivre.	*Natr.*	Natron.	*Sulf.*	Soufre.
Dig.	Digitale.	*Natr. m.*	Chlorure de sod.	*Sulf. ac.*	Acide sulfurique.
Dros.	Rossolis.	*Nitr.*	Nitre.	*Tart.*	Emétique.
Dulc.	Douce-amère.	*Nitr. ac.*	Acide azotique.	*Thui.*	Thuya occidentalis.
Euph.	Eufraise.	*N. mos.*	Muscade.	*Valer.*	Valériane.
Fer.	Fer.	*N. vom.*	Noix vomique.	*Verat.*	Veratrum alb.
Graph.	Graphite.	*Op.*	Opium.	*Zinc.*	Zinc.
Hell.	Ellébore n.				

MISCELLANÉES.

Dessiccation des précipités. —Lorsqu'on opère en grand, les précipités sont ordinairement fort longs à sécher, et l'on use quelquefois une quantité énorme de papier pour arriver à ce résultat; dans ce cas, on se trouvera bien de l'emploi d'une aire en plâtre vif sur laquelle on pose le précipité. (*Béral.*)

Nous ferons remarquer que c'est là le procédé de dessiccation en usage chez les amidonniers.

Moyen d'éviter la casse des capsules en verre ou en porcelaine. — En interposant entre la capsule et le feu une grille en fil de fer fine, on prévient la casse de la capsule. (*Béral.*)

Les ouvriers verriers préparent leur soupe dans des capsules en verre, et au moyen de cette précaution ils n'en cassent jamais.

Moyen d'éviter les erreurs en pharmacie. — M. Laroche, pharmacien à Bergerac, a fait connaître (*J. Ph.*, 1842) un moyen pour lequel il a pris un brevet d'invention pour éviter les erreurs en pharmacie. Ce moyen consiste en un système d'étiquettes combiné pour faire distinguer au premier coup d'œil le degré de danger que peut offrir le médicament que ces étiquettes couvrent. Ainsi les plus dangereux d'entre eux ont leurs étiquettes teintées moitié et diagonalement d'un rouge vif; ceux qui le sont moins portent une simple rayure rouge, et les médicaments tout à fait innocents ont une étiquette blanche. Ces dispositions se répètent non-seulement sur les étiquettes des flacons, pots ou boîtes de l'officine et des magasins, sur celles des médicaments livrés au public, mais encore sur les papiers qui leur servent d'enveloppe, de manière à exciter constamment l'attention dans toutes les circonstances.

Quelques pharmaciens, dans le même but, ont les étiquettes à substances dangereuses à fond noir, et celles des substances non vénéneuses à fond blanc.

Comme moyen de précaution, nous indiquerons encore une mesure prise dans les hôpitaux de Paris, et adoptée aujourd'hui par quelques pharmaciens de la ville : c'est l'emploi de *fioles en verre bleu* pour tous les médicaments liquides destinés à l'usage externe, sans préjudice des précautions indiquées page 125.

Eaux de couleurs pour flacons de devantures. — Ces eaux sont pour ainsi dire les enseignes supplémentaires obligées des pharmaciens. Voici la manière de les obtenir. *Eau bleue* : on fait une dissolution de sulfate de cuivre dans l'eau et on y ajoute un excès d'ammoniaque; on obtient ainsi un bleu magnifique. *Eau verte* : on fait comme ci-dessus une dissolution de sulfate de cuivre, mais au lieu d'ajouter de l'ammoniaque on y

ajoute Q. S. d'acide chlorhydrique, selon la nuance verte que l'on veut obtenir. *Eau jaune* : dissolution acidulée de chromate de potasse jaune. *Eau rouge* : dissolution de chromate de potasse rouge. On peut encore obtenir cette coloration avec des infusés de matières colorantes végétales, telles que le coquelicot, l'orseille, le tournesol, etc. acidulés par un acide, le sulfurique par exemple ; mais les eaux obtenues ainsi sont beaucoup moins stables. *Eau blanche* : on obtient une eau blanche permanente en suivant la formule du cosmétique d'Alibert (V. page 212), mais en remplaçant l'eau de roses par de l'eau ordinaire.

Une remarque commune à toutes les eaux ci-dessus, et principalement aux eaux à base de sels minéraux, c'est que leur coloration est d'autant plus intense que la solution est plus concentrée.

Burettes graduées. — Les pharmaciens pourraient avoir pour donner à leurs clients, de petites burettes graduées pour mesurer les médicaments que les médecins prescrivent de prendre par cuillerées ou verrées.

Compte-gouttes. — Depuis longtemps déjà on trouve chez les verriers un petit instrument qui porte ce nom. Il sert pour les liquides actifs que le médecin prescrit d'employer par gouttes. Mais il est plutôt destiné à être délivré par le pharmacien à ses clients que pour s'en servir lui-même. C'est une fiole en forme de cornemuse et qui se tient debout sur sa grosse extrémité. On introduit le liquide par une tubulure placée sur la panse ; on applique hermétiquement le pouce sur cette tubulure, on renverse l'instrument ; le liquide vient alors occuper l'extrémité en tube, mais ne s'écoule pas, par suite de la pression atmosphérique ; mais si on lève légèrement le pouce et qu'on le baisse aussitôt, une goutte du liquide s'échappe, de sorte qu'en continuant le jeu alternatif du pouce, on arrive à compter exactement la quantité de gouttes qu'il faut. Cependant, pour bien réussir il faut un peu d'habitude, et nous croyons même que l'instrument aurait besoin d'un perfectionnement.

Moule-filtre. — Cet instrument, inventé par M. Carré, pharmacien à Bergerac, est destiné à confectionner en peu de temps une quantité de filtres de papier. Nous ne pouvons mieux le comparer qu'à deux éventails ployés et réunis de manière à former un disque complet. On place au milieu une feuille de papier pliée en deux ; on rabat alors les deux parties du disque, et on forme ainsi un éventail double qui, replié vers la feuille de papier, lui imprime ses plis et en fait un filtre régulier.

Papier-filtre. — Le même pharmacien a fait fabriquer un papier exclusivement destiné à la filtration des liquides. Il est coupé en rond de différentes dimensions correspondant avec des numéros, de telle sorte qu'en choisissant ce papier de la grandeur nécessaire, on ne perd point de papier en rognures. Le papier-filtre donne des liquides très-clairs et débite beaucoup. Les pharmaciens pourront aujourd'hui filtrer une foule de préparations magistrales, qu'auparavant ils étaient obligés de délivrer avec une limpidité douteuse, à cause du temps et de la difficulté qu'offraient les anciens papiers. Nous avons beaucoup plus d'espoir sur cette invention de l'auteur que sur la précédente.

Étiquettes. — Le pharmacien ne peut avoir toutes faites, à moins de frais énormes, toutes les étiquettes dont il peut avoir besoin, ses planches n'en contiennent qu'un certain nombre des plus courantes ; celles qui lui manquent sont faites à la main par les élèves ; mais les étiquettes faites ainsi ne sont pas toujours satisfaisantes. On pourrait perfectionner cette partie du service officinal, en ayant des caractères d'imprimerie mobiles de différents numéros, ou tout au moins deux alphabets, l'un de lettres majuscules, l'autre de minuscules. On compose les mots dont on a besoin, on les dispose dans une sorte de cachet, on enduit les caractères d'encre grasse en les appuyant sur le tampon qui sert pour le cachet ordinaire de la pharmacie, et on les applique ensuite au milieu d'une étiquette en blanc.

Ces petites imprimeries sont depuis longtemps en usage dans quelques professions.

Enveloppes pour les formules. — Aujourd'hui beaucoup de pharmaciens, au lieu de renvoyer les formules à nu, comme on l'a fait jusqu'à présent, ce qui avait l'inconvénient de les exposer à être salies, et de permettre aux domestiques et aux personnes étrangères de les lire ; aujourd'hui, disons-nous, les pharmaciens les rendent sous le couvert d'enveloppes analogues à celles dont on se sert pour les lettres ; seulement, en général, elles portent une suscription de la teneur suivante :

Pharmacie de ***
Prescription du docteur***, du (date) et inscrite sous le n°.....
M..... (nom du malade).

Les pharmaciens anglais font depuis longtemps usage de ces enveloppes.

Bouchons imperméables. — Les bouchons de liége trempés 2 ou 3 fois dans un mélange fondu de 2 parties de cire blanche et de 1 de suif, et placés ensuite par le gros bout sur une plaque métallique qu'on met dans l'étuve jusqu'à ce qu'ils soient secs, deviennent imperméables aux liquides les plus fluides, sans leur communiquer de mauvaise odeur.

Boîtes à coulisses pour les prises. — Lorsque les prises de poudre sont nombreuses, leur disposition en un seul paquet a l'inconvénient d'obliger le malade aussitôt qu'il ouvre ce paquet, à chercher un objet pour les serrer. Le pharmacien lui épargnera ce désagrément, en mettant les prises dans une boîte longue et carrée sans couvercle, qui entre dans une sorte d'étui de même forme et ouvert aux deux extrémités. On peut faire établir des compartiments dans ces boîtes.

Goudronnage des bouteilles. On est dans l'habitude de goudronner les bouteilles de sirops, vins, sucs, etc., que l'on fait en provision et que l'on conserve à la cave. Mais cette pratique a un inconvénient, c'est d'exposer, lors du débouchage des bouteilles, à laisser tomber dans le liquide contenu dans ces dernières, des parcelles du goudron à cacheter, qu'on ne parvient que très-difficilement à enlever complétement. On obviera à cet inconvénient en coiffant d'abord les bouteilles d'un papier commun et plongeant ensuite cette coiffure dans le goudron fondu. Quand on veut se servir du liquide, on met facilement et proprement le bouchon à nu en enlevant le papier.

Dans quelques pharmacies, depuis longtemps on délivre au public des flacons cachetés d'une manière analogue : on commence par coiffer soigneusement les flacons avec de la baudruche ou du parchemin mouillé et qu'on a essuyé ensuite, on plonge cette coiffe à demi ou jusqu'au tournant du col, et on applique le cachet de la pharmacie au centre. Cette méthode de cachetage, qui toutefois n'est applicable qu'aux médicaments disposés d'avance, est à la fois très-élégante et très-convenable.

Cet article nous fournit l'occasion de donner quelques formules de cire à cacheter.

Cire à cacheter. — Ce sont des mélanges résineux différemment colorés. La cire rouge ordinaire se prépare avec de la résine laque et de la térébenthine q. s., colorées par du vermillon. La cire de qualité inférieure, dite *goudron à bouteilles*, se fait avec de la colophane, de la poix-résine, à laquelle on donne un peu de liant par q. s. de térébenthine ou de suif, et que l'on colore en rouge par du minium ou de l'ocre, en noir par du noir de fumée, en bleu par du bleu de Prusse, en jaune par de l'ocre jaune ou du chromate de plomb, en vert par du vert métis ou un mélange de bleu de Prusse et d'ocre jaune.

CIRE A CACHETER.

Résine laque,	500	Vermillon,	4
Benjoin,	15	Colophane,	45

CIRE DITE D'ESPAGNE, FINE.

Téréb. de Venise,	1000	Colophane,	500
Résine laque,	250		

Liquéfiez sur le feu en agitant sans cesse, ajoutez :

Vermillon, 125

Remuez, et étant prêt à retirer du feu, ajoutez :

Alcool rectifié, 60

Roulez en cylindre.

On peut remplacer le vermillon par d'autres matières colorantes, par du mica ou poudre d'or, etc.

Glu marine. — Une invention toute récente, et susceptible d'applications nombreuses et d'une grande importance, est la *Glu* ou *Colle marine*; le mot emporte avec lui sa définition. La *glu marine* est une substance destinée spécialement à faire joindre, adhérer les bois des constructions maritimes. Nous disons spécialement, car l'application pourra très-bien s'étendre aux constructions terrestres.

M. Jeffery, qui en est l'inventeur, a formé sa glu marine des éléments suivants: naphte brute ou huile essentielle de goudron, gomme-laque et caoutchouc, associés de la manière suivante : le caoutchouc, découpé en minces lanières, est mis en macération dans l'huile de naphte, et on favorise la dissolution par la chaleur et par l'agitation. Les proportions sont de 34 parties d'huile essentielle et de 2 à 4 de caoutchouc. La dissolution, qui a la consistance d'une crème épaisse, est additionnée de 62 à 64 parties de gomme-laque réduite en poudre. Le tout est chauffé soit à feu nu soit à la vapeur, dans un vase de fer ou de cuivre, et agité convenablement jusqu'à ce que la fusion soit bien complète et le mélange bien intime; on enlève le composé, ou bien on le fait couler encore chaud par un tuyau de décharge sur des platines de métal, ou un dallage. La matière refroidie forme des plaques ou bandes, présentant pour la consistance

quelque analogie avec le cuir souple : c'est ainsi que la glu marine est conservée pour l'usage.

Les proportions des éléments que nous venons de donner ne sont pas absolues ; elles doivent varier suivant les emplois auxquels on destine la colle : ainsi on peut supprimer entièrement le caoutchouc, et forcer la dose de gomme-laque, quand on veut donner à la glu plus de consistance et moins d'élasticité.

Pour faire usage de cette colle, on la porte dans un vase de fer à la température de 120° environ, et on l'applique chaude à l'aide d'une brosse sur les surfaces que l'on veut réunir, en ayant soin de l'étendre en couches uniformes. Comme la température de la colle s'abaisse aussitôt qu'elle est étendue et qu'elle durcit, il faut la ramollir en la ramenant à 60°, ce qui se fait en passant dessus des fers chauds. On plonge de suite les parties soudées dans l'eau froide.

Des expériences ont constaté que les objets soudés avec cette matière se brisaient toujours ailleurs qu'à l'endroit de la soudure.

La glu marine est destinée à rendre à la marine et aux arts des services signalés. Elle peut servir à faire des mâts avec des pièces d'assemblage, à calfater les navires ; chargée d'un poison minéral, elle peut remplacer avec économie le doublage en cuivre des navires. Elle a même sur les pierres le plus fort degré d'adhésion et peut servir à les relier avec la plus grande solidité. (*R. S.*)

Cette colle pourra peut-être aussi être employée en pharmacie dans quelques circonstances, et d'abord à souder les instruments de bois, de marbre et de porcelaine brisés.

COMPOSITION DE LA BOITE DE SECOURS POUR LES NOYÉS ET ASPHYXIÉS.

1° Une paire de ciseaux mousses; 2° un double levier ; 3° deux vessies ; 4° deux frottoirs en laine; 5° deux chemises de laine à cordons ; 6° un bonnet de laine ; 7° une couverture ; 8° une bouteille d'eau-de-vie camphrée ; 9° une bouteille d'eau-de-vie camphrée et ammoniacée ; 10° trois petits flacons, dont un d'alcali volatil, un d'eau de mélisse spiritueuse ou d'eau de Cologne, un de vinaigre antiseptique ; 11° une cuillère en fer étamé ; 12° un gobelet d'étain ; 13° une canule munie d'un petit soufflet, propre à être introduite dans les narines ; 14° une canule en gomme élastique ; 15° un soufflet ; 16° un petit miroir ; 17° des plumes pour chatouiller le dedans du nez et de la gorge ; 18° une seringue ordinaire complète ; 19° deux bandes à saigner ; 20° une petite boîte contenant des paquets d'émétique ; 21° de la charpie ; 22° une boîte à briquet garnie ; 23° nouet de soufre et de camphre pour la conservation des objets en laine ; 24° 500 grammes de séné ; 25° sulfate de magnésie, 1 kilogramme ; 26° vin émétique trouble, une bouteille ; 27° vinaigre fort, une bouteille.

BOITE DE SECOURS POUR LES BLESSÉS.

Voici l'état des objets et médicaments contenus dans la boîte à pansement que le préfet de police a fait établir pour les principaux corps de garde de Paris :

1° Une paire de ciseaux de 16 centimètres de long, à pointes mousses.

2° Deux coussins à balle.

3° Trois attelles pour fractures de jambes.

3° Deux attelles pour fractures d'avant-bras.

5° Trois attelles pour fractures de bras.

6° Un vase en cuir bouilli.

7° Une éponge et son enveloppe en taffetas gommé.

8° Un étui, épingles, aiguilles et fil.

9° Quatre grands flacons contenant :

Dextrine.	Eau-de-vie camphrée.
Alcool vulnéraire.	Acét. de plomb liquide.

10° Quatre petits flacons contenant :

Ether.	Vinaigre des 4 voleurs.
Ammoniaque liquide.	Alcool de mélisse.

11° Bandes.

12° Compresses.

13° Charpie.

14° Sparadrap.

15° Un gobelet d'étain.

16° Une cuillère en fer étamé.

17° Palette pour la saignée.

PHARMACIE PORTATIVE OU DE CAMPAGNE.

Alcool rectifié.
Laudanum de Sydenham.
Ether sulfurique.
Ammoniaque liquide.
Eau-de-vie camphrée.
Huile d'amandes douces.
Acétate de plomb liquide.
Alcool de mélisse.
Calomel en prises de 3, 5 et 10 centigrammes.
Magnésie calcinée.
Kermès en prises de 5 centig.
Emétique en paquets de 0,05 centigr.
Cérat, ou plutôt les substances pour le faire.
Opium en pilules de 3 et 5 centig.
Sulfate de quinine en prises de 5 et 10 centigr.
Azotate de potasse en paquets de 25 centigr.
Pierre infernale.
Pierre à cautère.
Taffetas vésicant.

Vinaigre des quatre voleurs.
Vinaigre anglais.
Eau de Rabel.
Acide azotique.
Alcoolat vulnéraire.
— de cochléaria.
Créosote odontalgique.
Bi-carbonate de soude.
Acide tartrique.
Sulfate de magnésie.
Séné mondé.

Beurre de cacao.
Camphre.
Tilleul.
Camomille.
Safran.
Racine de guimauve.
Quinquina en poudre.
Gomme arabique pulv.
Ipécacuanha en prises, de 25 centigr.
Rhubarbe en prises de 50 centig.

Taffetas d'Angleterre.
Sparadrap.
Bandes.
Compresses.
Charpie.
Agaric de chêne.
Un petit trébuchet.
Une spatule.
Une paire de ciseaux.
Un petit mortier de porcelaine.

On conçoit sans peine que cette liste de substances peut être modifiée selon les cas et les besoins des personnes pour lesquelles la boîte pharmaceutique est faite. C'est ainsi que quelquefois on supprimera tous les objets qui ne sont pas de première nécessité; que d'autres fois on ajoutera des objets de toilette, comme des poudres et élixirs dentifrices, de l'eau de Cologne et autres cosmétiques, ou encore ceux nécessaires au pansement des vésicatoires et cautères, des sondes, des bougies, des clysoirs, des clysopompes.

Les boîtes se font en noyer, en acajou, en citronnier, en ébène et en bois ordinaire. Dans tous les cas, elles doivent être solides, aussi peu embarrassantes que possible, et les flacons ne doivent point ballotter dans leurs cases. Un état des objets doit être collé dans l'intérieur du couvercle de la boîte.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

ASTRAGALE.

Astragale à gousses velues; *Astragalus exscapus*. (Légumineuses.)

Cette plante croît en diverses contrées de l'Europe.

On emploie la racine, qui est simple, de la grosseur du doigt, recouverte d'un épiderme brun foncé; méditullium ligneux jaunâtre; odeur nulle; saveur légèrement styptique et amarescente.

Vantée pendant quelques années comme antisyphilitique, la racine d'astragale est aujourd'hui tombée dans l'oubli. Cependant, selon Jourdan, elle est manifestement stimulante et excite les urines ou les sueurs.

CARBONATES DE MAGNÉSIE ET DE SOUDE, ET DE MAGNÉSIE ET DE POTASSE.

Le bi-carbonate de potasse et le bi-carbonate de soude possèdent la propriété de s'unir avec le carbonate de magnésie. Le composé peut être obtenu en mêlant un soluté de sulfate de magnésie avec un soluté concentré de l'un des deux bi-carbonates, et abandonnant le tout à lui-même pendant quelques jours. Alors des cristaux réguliers sont lentement formés. Le carbonate de magnésie et de potasse est formé de 35,3 pour cent de bi-carbonate de potasse, de 33 de carbonate de magnésie, et de 31,7 d'eau de cristallisation. (*Berzélius*.)

Il n'est pas entièrement soluble dans l'eau. Ce fluide laisse du carbonate de magnésie indissous, et la partie dissoute est un bi-carbonate des deux bases. Le bi-carbonate de magnésie et de soude, que les Anglais nomment *magnésie soluble*, n'a pas encore été bien étudié dans sa composition, mais il n'est pas aussi facilement décomposé par l'eau que le premier sel, et c'est sans doute pour cela qu'il est préféré par les pharmaciens de Londres.

Ces deux composés peuvent être comparés au tartrate de potasse et de soude.

Ce sel, qui n'est pas encore connu dans la médecine française, est laxatif, antiacide. Les médecins anglais le préconisent contre la gravelle, la goutte, la dyspepsie.

CHARDONS.

Indépendamment du chardon Roland, qui a été traité à son article, et du chardon étoilé, qui l'a été sous le nom de chausse-trappe, les matières médicales mentionnent encore les suivants :

1° CHARDON BÉNIT, *Cnicus benedictus*, S. *Centaurea benedicta*. (Synanthérées.) Plante annuelle indigène, rameuse, recouverte de poils laineux, feuilles semi-décurrentes, sinuées, un peu épineuses. Capitules solitaires, jaunes et flosculeux. Odeur désagréable qui se perd par la dessiccation.

L'amertume extrême du chardon bénit indique la présence d'un principe particulier. En effet, une matière particulière y a

été découverte il y a deux ans par M. Nativelle, qui l'a nommée *Cynisin*. On l'obtient avec facilité. Le cynisin se présente sous forme de belles aiguilles blanches; il est d'une excessive amertume, et provoque le vomissement à la dose de 30 centigrammes. Fort peu soluble dans l'eau et les acides dilués, tandis qu'au contraire il se dissout très-bien dans l'eau alcalisée en perdant sa saveur amère. Son usage a été tenté contre les fièvres intermittentes, mais son action vomitive est un obstacle à son administration. Cependant, il est tout à croire que lorsqu'il aura été mieux étudié, il prendra rang dans la matière médicale.

Quant au chardon bénit lui-même, il a été employé comme tonique, et surtout comme fébrifuge. On en faisait un hydrolat, un extrait, une conserve, des infusés. Dose de la poudre, de 1 à 4 grammes.

2° CHARDON MARIE; *Carduus marianus*. (Synanthérées.) Plante épineuse à fleurs capitulées rouges; très-commune le long des chemins, et dont on a employé jadis les feuilles et les graines.

3° CHARDON AUX ANES; *Onopordon acanthium*. (Synanthérées.) Cette plante est commune dans toute l'Europe. Son suc passe pour être utile dans le cancer de la face; on en imbibe la charpie destinée au pansement.

CHLOROFORME.

Produit chimique liquide, très-dense, limpide, incolore. Agité avec l'eau, il ne tarde pas à se précipiter en grande partie au fond du vase. Il est soluble dans l'alcool et l'éther; sa saveur a quelque chose de l'éther, avec lequel il a quelque analogie.

On l'obtient par la distillation de l'alcool et du chlorure de chaux dissous dans l'eau.

Dans les essais tentés, on lui a reconnu une propriété antispasmodique.

COLLYRE RÉSOLUTIF.

Eau ophthalmique de Mme de Lamballe.

Eau de roses,	500	Sulfate d'alum.,	4
— de plantain,	500	Acét. de plomb.	2

EAU DENTIFRICE DE PRODHOMME.

Rac. d'angélique,	250	Muscade,	60
Sem. d'anis,	250	Girofle,	60
Cannelle,	60	Alcool à 60°,	8000
Essence de menthe anglaise,			90

Laissez macérer pendant huit jours; distillez au bain-marie jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien, et mettez l'alcoolat qui en résulte en contact avec

Quina rouge, ratanhia, Tolu ãã,	60
Teint. de vanille et cochenille pulv. ãã,	30

Laissez macérer six jours et filtrez. (*Brevet exp.*)

EAU HÉMOSTATIQUE DE L'ÉCHELLE.

Feuill. de noyer.	Feuill. de thym ãã,	500
— de chardon bénit.	Fleurs de roses.	
— d'aigremoine.	— de soucis.	
— d'eupatoire.	— d'arnica ãã,	125
— de ronces.	Ecorc. de chêne.	
— de millepertuis.	— de grenade ãã,	1000
— de marum.	Rac. de ratanhia.	
— de menthe.	— de gentiana.	
— de calament.	— de garance ãã,	500
— de basilic.	Bourg. de peuplier.	
— de sauge.	— de sapin ãã,	1000
— de romarin.		

On pulvérise grossièrement toutes ces substances; on les fait macérer dans 100 litres d'eau pendant 36 heures; on les dépose sur une grille établie au milieu de la cucurbite d'un alambic; on ajoute l'eau qui a servi à la macération, et on distille lentement pour obtenir 32 litres et demi d'un liquide jouissant de propriétés hémostatiques et astrictives.

M. Lechelle a fait connaître cette formule d'eau hémostatique qu'un Napolitain avait placée en dépôt dans son officine, et dont l'efficacité a, dit-il, été reconnue par plusieurs expérimentateurs. Cette eau a porté aussi le nom d'*Eau hygiénique de Memphis*.

EAU HÉMOSTATIQUE, DE NELAUBIN.

Seigle ergoté pulv.,	125	Baume du Canada,	60
Cannelle,	450	Romarin,	1000
Ambre gris,	30	Menthe poivrée,	750
Castoréum,	30	Huile de cajeput,	15
B. de la Mecque,	12	Eau commune,	Q. S.

Pour retirer 6,500 d'eau hémostatique.

On introduit l'ergot, le castoréum, l'ambre, chacun séparément dans un petit sac de toile; on place les deux premières substances sur le diaphragme d'un appareil disposé pour la distillation à la vapeur; on les couvre d'une couche de menthe poivrée, puis on verse par-dessus le baume de la Mecque et celui du Canada, et on recouvre le tout avec le reste de la menthe poivrée sur laquelle on étend à son tour le romarin au milieu duquel on place le sachet d'ambre.

Alors on fait arriver la vapeur avec le plus de rapidité possible, jusqu'à ce que le produit en huile essentielle ne paraisse plus augmenter; on sépare cette huile et on la conserve.

On nettoie ensuite l'appareil à distillation et on y place sur une toile la cannelle concassée; on distille pour obtenir 200 gr. d'hydrolat. On verse alors dans un grand

flacon l'huile précédemment mise à part et on y ajoute l'huile de cajeput et l'alcool; puis on ajoute par petites parties ce mélange à 6000 grammes d'eau de rivière dans une bouteille de la capacité de 10000 grammes. A chaque addition du mélange à l'eau, on doit fortement agiter le liquide. On ajoute ensuite l'hydrolat de cannelle et l'on filtre.

Le liquide hémostatique doit être conservé dans des flacons bien bouchés et déposés dans un lieu frais et obscur. (*J. Ph.*)

D'après ce que nous avons appris sur la composition d'une préparation secrète, qui se vend à Paris sous le nom de *Baume Compingt*, nous croyons pouvoir la rapprocher de l'eau hémostatique dont nous venons de donner la formule. Ce baume Compingt est employé comme hémostatique, antileucorrhéen, cicatrisant, etc.

EAUX DISTILLÉES (CONSERVATION).

Les eaux distillées ne doivent jamais être filtrées, parce que la filtration leur enlève une grande partie du principe aromatique et les dispose à se gâter. Tout au plus si on devrait se permettre de passer à travers une toile bien lavée celles qui peuvent être employées dans une semaine. Elles doivent être conservées à la cave dans des bouteilles d'un litre fortement bouchées avec des *bouchons de liége*, et couchées comme le vin. Il faut que le liquide couvre le bouchon; de cette manière les eaux distillées peuvent se conserver pendant dix ans et plus sans altération. On pourrait encore tremper les bouchons dans de la cire fondue et les couvrir d'une feuille d'étain. Mais cette précaution est inutile.

M. Page, à qui nous devons cette note, dit que ce procédé est suivi depuis plus de 50 ans dans son Officine.

EMPLATRE IODÉ DU DOCTEUR RODERBURG.

Iode pur, 2

Divisez-le avec quelques gouttes d'alcool, ajoutez-y alors quelque peu d'huile d'olives, puis incorporez le tout dans :

Emplâtre simple ramolli au feu, 32

Malaxez avec soin. (*J. Chir.*)

EMPLATRE HYDRIODATÉ DU DOCTEUR RODERBURG.

Iodure de potassium, 5

Broyez-le avec quelques gouttes d'alcool, puis incorporez-le dans :

Emplâtre simple ramolli au feu, 40

Malaxez avec soin. (*J. Chir.*)

EMPLATRE DE RANQUE.

Empl. de ciguë, de diachylon g. ãã, 50

Ramollissez à une douce chaleur, puis incorporez :

Poudre de thériaque, 40 Soufre, 2
Camphre, 10

F. S. A. une masse emplastique homogène, recouvrez-en deux morceaux de toile ou de peau assez larges pour couvrir le ventre en totalité, dans les affections typhoïdes. *

FERROCYANATE DE QUININE.

Nous avons donné la préparation de ce sel, page 384. Mais, d'après M. Pelouze, il ne pourrait exister chimiquement, et les vertus qu'on lui attribuait ne doivent être rapportées qu'au sulfate de quinine lui-même.

GALLES.

Noix de galle.

Excroissances de la grosseur de grosses noisettes, arrondies, tuberculeuses, dures, pesantes, de couleur verdâtre ou blanchâtre.

Elles sont le produit de la piqûre d'un insecte, le *cynips quercus folii*, sur une espèce de chêne, le *quercus infectoria* (amentacées), petit arbre haut d'environ deux mètres, qui abonde dans l'Asie Mineure, et spécialement le long des côtes de la Méditerranée. Les bourgeons de ce végétal sont plus particulièrement sujets à être attaqués par l'insecte, qui y dépose ses œufs. Les sucs de l'arbre alors abondent en cet endroit, s'y concrètent et forment l'excroissance nommée galle. Vers la fin de juillet, le jeune insecte ayant passé par tous les degrés de transformation, perfore sa prison et s'échappe. Comme les galles sont plus estimées lorsqu'elles contiennent l'insecte, elles sont ordinairement récoltées vers le milieu de juillet.

Les meilleures galles sont celles qui viennent d'Alep, et que l'on désigne dans le commerce sous le nom de *galles d'Alep*, que l'on distingue ensuite en *galles bleues*, *noires*, *vertes* et *blanches*. Les dernières sont les moins estimées.

Plusieurs espèces de chêne qui croissent en Europe et dans l'ouest de l'Asie produisent des excroissances semblables, pour l'origine et la nature, aux galles du commerce. Le *tamarix orientalis* donne aussi un produit analogue. Dans le commerce, on nomme *gallon* de Hongrie ou du Piémont une anomalie de la cupule du gland du chêne ordinaire, produite par la piqûre d'un cynips, et *gallon de Turquie* ou *du Levant*, *Vélanède*, un produit analogue développé sur le *Quercus ægilops*.

La galle est un puissant astringent. Son

emploi en médecine repose entièrement sur cette propriété. On l'emploie en décoctés ou infusés, en compresses, en lavements contre les diarrhées, et surtout en injections contre les hémorrhagies passives, les gonorrhées. Rarement elle est usitée à l'intérieur ; on l'a cependant employée comme antidote de l'émétique. Les Anglais l'emploient en poudre mêlée à des graisses, en topiques contre les hémorrhoïdes. L'extrait de galle a été employé par quelques médecins pour combattre le tænia.

En pharmacie, on prépare une poudre, un extrait et une teinture de noix de galle. Le tannin est exclusivement retiré de cette substance.

REMÈDE DE LEROY.

Nous avons donné dans le Dispensaire, page 258, une formule du purgatif Leroy, qui se rapporte au 2e degré, qui est le plus employé de cette préparation ; ayant trouvé dans l'*Abeille médicale* des renseignements plus complets, nous avons cru devoir les faire connaître.

PURGATIF.

	1er degré.	2e deg.	3e deg.	4e deg.
Scammonée,	48	64	95	125
Turbith vég.,	24	32	48	64
Jalap,	190	250	375	500
Eau-de-vie à 20°,	6000	6000	6000	6000

Faites infuser pendant 12 heures à la chaleur de 20°, passez et ajoutez le sirop suivant :

Séné palthe.,	190	250	375	500
Eau commune,	750	1000	1500	1560

Faites infuser, passez en exprimant, et ajoutez :

Cassonade,	1000	1250	1500	1750

Faites un sirop.

VOMI-PURGATIF.

Vin blanc, 2000, Séné palthe., 282

Faites infuser pendant 5 jours, en ayant soin d'agiter de temps en temps; passez avec expression, et sur chaque 500 gram. de vin ainsi préparé, ajoutez :

Tartrate de potasse et d'antimoine, 4,

Filtrez.

SACCHAROKALI DE BLONDEAU (p. 376).

Nous avons dit d'employer 20 grammes de ce sucre alcalin pour un litre d'eau. Cette dose est insuffisante; c'est de 50 à 100 grammes qu'il faut employer pour obtenir une boisson digestive.

SULFATE DE QUININE SOLUBLE.

Nous avons dit à l'article *Sulfate de quinine*, page 449, que l'on rendait le sulfate neutre soluble dans l'eau en le faisant passer à l'état de sulfate acide par l'addition d'une quantité proportionnelle d'acide sulfurique dilué, et mieux d'eau de Rabel. M. Lesant, partant de cette donnée que le sulfate acide est soluble dans l'eau distillée, mais bien plus à chaud qu'à froid, et que le sel doit être le moins acide possible, a cherché à régulariser l'addition de l'acide.

Il résulte de ses recherches que 3 décigrammes de sulfate de quinine effleuri exigent 9 gouttes d'eau de Rabel pour être complétement dissous dans 90 grammes d'eau distillée froide, tandis que 5 gouttes suffisent pour entraîner la dissolution du sel, si l'eau a été employée bouillante, *sans qu'il y ait précipitation ultérieure du sel par le refroidissement.*

En opérant avec précaution à l'aide d'un tube, on obtient dans les proportions ci-dessus un liquide qui rougit le papier de tournesol, puisque les réactions de ce sel sont acides, mais dont l'amertume est franche et sans acidité au goût. Il faut donc conclure de ce qui précède, comme conséquence pratique importante, que l'eau distillée bouillante devra être préférée et indiquée par une annotation spéciale toutes les fois qu'on tiendra à n'employer que la quantité d'acide strictement nécessaire pour obtenir le sulfate soluble de quinine.

Cette observation nous amène à fixer un point de pratique pharmaceutique qui ne laisse pas que d'embarrasser quelquefois. Doit-on faire dissoudre par l'acidification le sulfate de quinine que le médecin prescrit d'administrer dans un liquide, alors même que la volonté de ce dernier n'est point exprimée à cet égard ? Oui.

Si le sel soluble n'a pas les avantages inhérents à sa constitution, il a au moins ceux de donner des liquides clairs et d'un usage régulier.

SPARADRAP VÉSICANT.

Poix blanche purif.,	60	Canthar. en p. fine,	125
Résine élémi purif.,	60	Ether sulfurique,	125
Huile de cantharid.,	60	Camphre en p. fine,	20
Cire jaune,	125		

On place les cantharides dans un flacon ; on verse l'éther par-dessus, et, après avoir bouché avec soin, on laisse en macération pendant huit jours ; alors on fait liquéfier à un feu doux la poix, la cire et la résine élémi avec l'huile ; on y ajoute les cantharides, et on maintient le mélange en fusion pendant deux heures au moins, en ayant le soin d'agiter de temps en temps ; enfin, on y mêle le camphre en poudre très-fine.

Pour faire le sparadrap, on étend l'emplâtre ainsi préparé sur une toile cirée d'un seul côté, parce que la couche emplastique y adhère mieux que sur une surface lisse. (*Houdbine.*) (*J. Chim. m.*)

FIN.

ERRATA.

Le lecteur est prié de vouloir bien faire à la main les corrections suivantes :

Pages 135,	60e lig.,	2e colonne,		donne, *mettez* est.
146,	37e	1re	—	nous sommes tombés dans l'erreur du *Codex*, qui traduit 14 onces par 940 grammes; *mettez* 440.
163,	9e	1re	—	leurs solutions sulfureuses, *mettez* leur solution sulfureuse.
172,	17e	1re	—	mercure albumineux animalisé, *mettez* albumineux ou animalisé.
174,	1re	2e	—	diospyrus, *mettez* diospyros.
193,	37e	2e	—	2 grammes, *mettez* 2 décigrammes.
223,	33e	1re	—	naphé, *mettez* naphe.
243,	24e	1re	—	emplâtres de gomme-résine, *mettez* empl. de gommes-résines.
354,	39e	2e	—	ptreygion, *mettez* ptérygion.
370,	44e	1re	—	130, *mettez* 1,30.
426,	46e	1re	—	Cette formule du sirop des cinq racines, qui est celle du *Codex*, est fautive : il faut n'employer que la moitié de la quantité d'eau indiquée pour le premier infusé.
434,	34e	1re	—	eau 6, *mettez* eau 60.
434,	40e	1re	—	eau 90, *mettez* eau 390.
436,	10e	2e	—	la phrase : de *supponere*, poser dessous, appartient à suppositoires.
496,	3.e	2e	—	le mot *surard* appartient à vinaigre de sureau.
550,	35e	2e	—	eau de laurier-cerise doit être en italique et à la ligne.

AVIS AU BROCHEUR.

L'ouvrage étant formé de 4 parties bien distinctes, pour faciliter les recherches et éviter autant que possible d'avoir recours à la table, on devra, lorsqu'on le fera relier, faire peindre quatre tranches de la manière suivante : Le TARIF en *bleu*, le DISPENSAIRE en *rouge*, la PHARMACIE LÉGALE en *noir*, l'APPENDICE en *jaune*. On comprendra la table dans cette dernière partie.

Un autre soin utile sera de faire placer par le relieur, à la fin du volume, au moins deux feuilles (32 pages) de papier blanc, pour les annotations. (V. la fin de la préface.)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES [1].

(1) La syllabe *vét.* entre deux parenthèses indique les préparations de la médecine vétérinaire.

B.

C.

D.

E.

EAUX DIVERSES.

F

FOMENTATIONS, 257.

FUMIGATIONS, 160, 260.

G.

I.

J.

K.

L.

(1) Nous sommes tombés dans l'erreur commune en nous servant du terme *antiophthalmique* : c'est *ophthalmique* tout simplement que l'on doit dire pour être rationnel, d'après l'étymologie grecque.

S.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

N.

O.

P.

Q.

R.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

